PARIS MÉDICAL

IV

PARIS MÉDICAL

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis** (depuis le 1er décembre 1910). Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Étranger, 15** francs.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 64 pages (Prix : 50 cent. Franco : 75 cent.).

Tous les autres numéros ont de 32 à 48 pages (Prix : 20 cent. le numéro. Franco : 30 cent.).

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX (64 pages)

Janvier... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Mai....... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin...... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août....... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre.. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

Le premier semestre 1911 comprend deux volumes :

Tome I. — *Partie médicale* (614 pages).
Tome II. — *Partie paramédicale* (742 pages).

Les deux volumes ensemble (ils ne se vendent pas séparément) : **10** francs.

Le deuxième semestre 1911 comprend deux volumes :

Tome III. — *Partie médicale.*
Tome IV. — *Partie paramédicale.*

Les deux volumes ensemble (ils ne se vendent pas séparément) : **10** francs.

CORBEIL. — Imprimerie CRÉTÉ

PARIS MÉDICAL

LA SEMAINE DU CLINICIEN

DIRECTEUR :

Professeur A. GILBERT

PROFESSEUR DE CLINIQUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
MÉDECIN DE L'HOTEL-DIEU, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE



IV

Partie Paramédicale

J.-B. BAILLIÈRE & FILS, ÉDITEURS
19, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS
1911

LIBRES PROPOS

LA CULTURE CLASSIQUE

J'espère, me dit mon ami X..., que le *Paris médical* ne sera pas le dernier journal à protester contre l'invasion de la médecine par les barbares !

— Quels barbares ?

— Pourquoi feindre l'ignorance ? Je veux parler, vous le savez bien, des élèves de l'enseignement primaire, à qui des règlements trop indulgents ouvrent de plus en plus largement l'accès des Facultés de médecine.

Autrefois, nos étudiants constituaient une élite, préparée aux études médicales par une forte culture classique. De cette culture, le médecin gardait toute sa vie l'empreinte ; il lui devait une souplesse de l'intelligence, une faculté d'assimilation, une finesse du jugement, une distinction de la pensée, et une élégance de l'expression qui en faisaient excellemment un honnête homme, dans le sens que nos arrière-grands-pères attribuaient à ce mot. Il conquérait, grâce à ces qualités, dans une société incapable d'apprécier sa science médicale, une autorité et une considération qui rejaillissaient sur la carrière.

Or, voici qu'on laisse de plus en plus, par voie de dispense, pénétrer dans les Facultés les élèves des écoles primaires, dont l'intelligence inassouplie n'a été nourrie que de connaissances pratiques, incapables d'envolées, insoucieux d'élégances, dont la présence aura pour effet d'abaisser le niveau intellectuel du corps médical, et, par suite, la considération dont il jouit. Le Dr Helme a écrit sur ce danger quelques pages éloquentes ; des sociétés d'arrondissement ont clamé leur protestation... et je ne sais ce que vous attendez pour en faire autant.

— J'attends d'être convaincu.

— Vous n'appréciez pas les études classiques ?

— Moi ? J'ai toujours regretté que les heures de la vie soient si courtes, qu'après l'adolescence on doive les abandonner et n'en conserver que le souvenir de jour en jour plus lointain. Si vous fouilliez le désordre de ma table de travail, vous trouveriez sûrement, au milieu de mes livres de médecine, un La Fontaine, un Labruyère, ou un Molière... De temps en temps, je m'évade avec ces amis de ma jeunesse, des médiocrités de l'heure présente, et je me console de M. Bernstein et de M. Decourcelle !

— Alors vous aimez la culture classique, mais c'est à vos yeux une simple distraction, l'équivalent du billard, du bridge, ou de la pêche à la ligne !

— Erreur ! Je crois comme vous que les classiques sont des éducateurs incomparables de l'esprit humain. Si je vaux quelque chose, c'est à eux que je le dois.

— Dans ce cas vous êtes des nôtres !

— Pas tout à fait ! car, tout en déplorant l'abaissement de la culture préalable chez nos étudiants, je me demande si nous avons bien le droit, au XXe siècle, de réserver la carrière médicale à une caste privilégiée ? Comment ? Voici un fils d'ouvrier, ou de paysan, qui a fait preuve à l'école primaire d'une intelligence supérieure, hors ligne. Et parce que ses parents n'ont pas eu l'argent nécessaire pour le mettre au lycée, vous lui interdirez la médecine ? Vous n'y seriez autorisé que si les études classiques étaient indispensables au médecin ! Or, elles ne lui sont qu'utiles ; personne ne peut raisonnablement soutenir qu'elles soient indispensables.

— Bref, vous êtes d'avis que l'on entre dans nos Facultés comme dans un moulin !

— Je crois que la barrière du baccalauréat, que vous dressez avec tant d'énergie sur le seuil de nos Facultés, est appelée à tomber, comme toutes celles qui consacrent un privilège de naissance. Ce que vous pouvez demander, c'est qu'on n'y ouvre pas une brèche trop large par laquelle se rueraient les médiocrités. Pourquoi n'exigeriez-vous pas, par exemple, des non-bacheliers, comme équivalent du baccalauréat, et, au lieu de la recommandation d'un député, aujourd'hui seule puissante, un examen assez difficile pour n'être abordable qu'aux sujets exceptionnellement brillants ? Les jeunes gens qui auraient triomphé de cette épreuve ne seraient pas, à coup sûr, inférieurs à la moyenne de nos bacheliers.

Je crains, à vous dire vrai, que, dans la lutte en faveur des études classiques, nous ne soyons quelque peu snobs.

Parmi ceux qui ont sonné la charge, et prêché la guerre sainte, les uns étaient guidés, comme l'élégant écrivain qu'est le Dr Helme, par l'amour sincère de l'antiquité, d'autres par l'espoir moins désintéressé de détruire dans l'œuf une concurrence menaçante. Nous, le troupeau, nous suivons, non par conviction, mais parce que la thèse est élégante, et dans la crainte inavouée de nous ranger parmi les esprits vulgaires. A choisir comme éducateurs les Athéniens, nous avons gagné quelques-unes de leurs qualités, mais nous avons pris en revanche quelques-uns de leurs défauts. Nous nous laissons trop facilement griser par la musique des paroles sonores ; le sentiment nous conduit plus que la logique, la rime plus que la raison. Certes, les études classiques sont merveilleusement éducatrices ; c'est un fait : mais est-il vraiment raisonnable de diviser l'humanité en deux groupes, les bacheliers détenteurs de toutes les qualités d'élégance, capables de toutes les envolées, et les non-bacheliers condamnés pour leur vie à ramper, emprisonnés à jamais dans la vulgarité et le terre-à-terre ?

Non ! il est parmi les « barbares » des âmes d'élite, et il est parmi les bacheliers de purs crétins. Comme toutes les cultures, la culture classique ne réussit pas dans tous les terrains, et il est des Saharas intellectuels qu'aucun engrais ne saurait fertiliser. Donc ne repoussons pas en bloc tous les primaires, par esprit de justice et d'égalité d'abord, et dans l'intérêt même de notre confrérie médicale, qui, si nous n'en accueillons que l'élite, ne pourra qu'y gagner.

G. LINOSSIER.

**


SEULES SONT ACTIVES
les Préparations de
VALÉRIANE FRAÎCHE
VALERIANE
Lafarge
2 à 6 Cuill. à Café par Jour
SANS ODEUR
PHARMACIE LAFARGE 6, Rue de Babylone PARIS
Calme sans déprimer.


CHOLÉÏNE
CAPSULES GLUTINISÉES
A L'EXTRAIT INALTÉRABLE DE FIEL DE BŒUF
CAMUS
MALADIES DU FOIE
ENTÉRO-COLITE
CONSTIPATION
Dépôt :
Pharmacie CAMUS
MOULINS (Allier).
Echantillon et Littérature
sur demande à MM. Docteurs

LABORATOIRE DU PRATICIEN

TECHNIQUES PRATIQUES D'EXPLORATION GASTRIQUE

par P. Carnot et P. Baufle

I. — Technique du tubage

Nous ne décrirons pas les divers modèles de sonde, non plus que la technique de leur introduction.

Nous nous servons, personnellement, de l'extracteur de suc gastrique de Senorans (chez Gentile), composé d'un tube de caoutchouc s'adaptant sur un flacon gradué à deux tubulures, dans lequel on peut faire le vide avec une poire en caoutchouc épais. Ce modèle très propre, très maniable, permet, notamment, de voir et de mesurer les liquides pendant l'extraction.

Le tubage peut se pratiquer : à jeun, après repas d'épreuve, après divers autres modes d'excitation gastrique.

a. **Tubage à jeun.** — Le matin, après le jeûne de la nuit, chez un sujet normal, l'estomac est vide, et le cathétérisme ne ramène rien (ou une minime quantité de liquide inférieure à 20 cc.)

A l'état pathologique, on peut retirer une grande quantité de liquide avec des débris alimentaires : ces liquides résiduels permettent d'affirmer l'existence d'une sténose pylorique.

D'autres fois, le liquide obtenu est moins abondant, limpide, acide, digérant l'albumine, présentant les caractères du suc gastrique : il s'agit généralement alors d'hyperexcitabilité sécrétoire.

Enfin, si l'estomac a été lavé la veille au soir, on peut rechercher dans le liquide recueilli par tubage la présence d'albumine ; positive, cette réaction indiquerait l'existence d'une surface ulcérée au niveau de l'estomac, habituellement d'un néoplasme (épreuve de Salomon).

b. **Tubage après repas d'épreuve.** — Il permet d'apprécier le suc gastrique provoqué par l'ingestion d'aliments. Les repas d'épreuve ont une composition très variable suivant les auteurs ; pratiquement, le *repas d'Ewald* est suffisant ; sa formule est la suivante :

Pain blanc	60 gr.
Thé léger sans sucre	200 gr.

Le tubage se pratique, d'ordinaire, une heure après la fin du repas, au moment de l'acmé des phénomènes digestifs ; parfois, au lieu d'un tubage unique on en fait plusieurs en série, de demi-heure en demi-heure, pour suivre l'évolution de la digestion. Le liquide retiré est un peu visqueux à cause du mucus, brun jaunâtre, d'odeur non désagréable, rappelant celle du pain.

Dans beaucoup de cas, ce repas est trop simple pour permettre d'apprécier le travail digestif. On peut alors utiliser le repas d'épreuve de Riegel (une assiette de bouillon, 150 gr. de beefsteak, 50 gr. de purée de pommes de terre, 35 gr. de pain). L'extraction de ce repas, plus copieux, doit être alors, plus tardive (3 heures).

c. **Tubage après divers autres modes d'excitation gastrique.** — 1° Épreuve de l'alcool. — On peut exciter la sécrétion gastrique par une petite quantité d'alcool, qui fournit des renseignements sur l'activité sécrétoire de la muqueuse, sans gêner en rien les dosages (comme le font les albumines des repas d'épreuve) : par exemple le sujet peut absorber 10 cc. d'alcool absolu étendus de 20 centimètres cubes d'eau distillée (P. Carnot).

2° Repas fictif. — Un autre procédé, recommandé par l'un de nous, (basé sur les expériences de Pawlow, relatives au suc d'appétit), est le *repas fictif* : on donne au malade un repas composé de pain, de viande grillée et de beurre. Il doit mastiquer ces aliments lentement, mais sans les déglutir et sans boire ; après chaque mastication, il rejette le bol alimentaire. Ce procédé donne facilement (quoiqu'on en ait dit) du suc gastrique pur, sans débris alimentaires contenant la presque totalité de HCl à l'état d'acide chlorhydrique libre ; de plus, la pepsine n'est pas fixée sur les aliments comme après un repas d'épreuve. L'analyse est donc plus exacte et plus facile. La quantité de suc sécrété, ainsi que la proportion de ferments et d'acides donnent une image exacte de la capacité sécrétoire de l'estomac, et renseignent aussi sur le réflexe d'appétit. Après le repas à l'alcool ou le repas fictif, il suffit d'attendre de quinze à trente minutes pour pratiquer le tubage.

Extracteur de suc gastrique de Senorans.

II. — Examen du suc gastrique in vitro.

Lorsque le liquide ne contient pas de parcelles alimentaires volumineuses, il n'est pas nécessaire de le filtrer ; mieux vaut, en tous cas, centrifuger, la filtration étant souvent lente et difficile et retenant une certaine quantité d'acide et de ferment de pepsine. L'examen du liquide comporte la recherche, qualitative et quantitative, des acides et des ferments.

I. ***Recherche et dosage des acides.*** — Nous n'indiquerons ici qu'une méthode clinique, facile à utiliser par tous.

a. **Recherche et dosage clinique de HCl, libre et combiné organiquement.** — *Qualitativement* de nombreux réactifs ont été proposés :

On peut utiliser, très simplement le papier bleu de Tournesol qui rougit en milieu franchement acide, le papier au rouge Congo qui vire au noir en présence d'HCl libre, la solution à 0 gr. 20 p. 1000 de vert brillant (Lépine) qui vire du bleu au vert, puis au jaune en présence d'HCl libre. Pour plus de précision, on emploie :

Le *réactif de Boas*	Alcool à 90°	100 gr.
	Sucre blanc	3 gr.
	Résorcine	1 gr.
Le *réactif de Gunzbourg*	Phloroglucine	2 gr.
	Vanilline	1 gr.
	Alcool absolu	30 gr.

Ces deux réactifs s'emploient de la même manière : on chauffe doucement dans une capsule de porcelaine, sur la flamme d'un bec Bunsen, quelques gouttes de réactif et quelques gouttes de suc gastrique. S'il y a de l'acide chlorhydrique *libre*, au moment où le liquide s'évapore, il se produit une coloration rouge vermillon.

LABORATOIRE DU PRATICIEN *(Suite)*

Quantitativement, on peut se contenter du *réactif de Topfer, au diméthyl-amido-azo-benzol* (DAAB), qui, à lui seul, permet de faire l'analyse qualitative et quantitative. Sa formule est la suivante :

Diméthyl-amido-azo-benzol....	1 gr.
Alcool à 90°................	100 cc.

I ou II gouttes en présence de quelques centimètres cubes de suc gastrique donnent une coloration rouge-groseille, avec l'acide chlorhydrique libre; une coloration orangée, avec l'acide chlorhydrique combiné organique; une coloration jaune-serin, avec les chlorures ou en l'absence d'acide.

Pour l'analyse quantitative, il faut en outre :

Une burette de Mohr ou, à la rigueur, un compte goutte normal,

Une solution décinormale de soude,

Une solution alcoolique de phénolphtaléine à 1 p. 100.

On met, dans un verre à expérience, 5 c. c. de suc gastrique, auxquels on ajoute une petite quantité d'eau, II gouttes du réactif de Topfer et II gouttes de la solution à la phénolphtaléine ; s'il y a de l'acide chlorhydrique libre, le liquide devient rouge-groseille. On fait alors tomber, goutte à goutte, la solution de soude contenue dans la burette de Mohr, en lisant la graduation, et on s'arrête lorsque la coloration vire du rouge au jaune orangé ; à ce moment, tout l'acide chlorhydrique libre est neutralisé et le nombre de c. c. employés donne la quantité d'HCl libre.

On continue la réaction jusqu'à ce qu'on obtienne une coloration jaune-serin et le nombre de c. c. employés dans cette deuxième phase de l'analyse exprime la quantité d'acide en combinaison organique. On continue à laisser tomber la soude jusqu'à coloration rouge de la phénolphtaléine virant au rouge en milieu alcalin ; à ce moment, toute l'acidité du suc gastrique est neutralisée et le nombre de c. c. employés depuis le début de l'analyse, représente l'acidité totale du suc gastrique.

On sait que 1 c. c. de la solution décinormale de soude correspond à 0gr,00365 d'HCl et, comme on a opéré sur 5 c. c., il suffit de multiplier par 200 pour reporter au libre les valeurs de HCl libre, des acides organiques et de l'acidité totale, exprimées en acide chlorhydrique. Cette méthode, simple et rapide, est suffisante en pratique, surtout pour des résultats comparatifs, etc.

b. **Recherche de l'acide lactique.** — Lorsque l'acidité totale est élevée, et que la quantité d'acide chlorhydrique est faible, on doit soupçonner la présence de certains acides organiques, en particulier l'acide lactique qui sera mis en évidence au moyen du réactif d'Uffelmann. On mélange I goutte d'une solution concentrée de perchlorure de fer et 20 c. c. d'eau phéniquée à 20 p. 100 ; le réactif, bleu-améthyste, vire au jaune s'il y a de l'acide actique.

Les acides acétique et butyrique se reconnaissent à l'odeur.

II. ***Recherche et dosage des ferments du suc gastrique.*** — L'existence des ferments (pepsine, lab-ferment) se reconnait par la méthode des digestions artificielles ; mais auparavant, il faut s'assurer que le suc gastrique est acide ; sinon on ajoute quelques gouttes d'une solution décinormale d'acide chlorhydrique. Le mieux est de ramener le suc à la neutralité, puis d'additionner d'une quantité d'acide correspondant à 3 p. 1000. On doit faire des digestions comparatives avec le suc naturel et avec le suc ramené à un taux uniforme d'acidité.

a. **Recherche de la pepsine.** — Plusieurs procédés permettent de la mettre en évidence. Ici encore, nous n'indiquerons que les procédés les plus simples.

1° Épreuve de la fibrine colorée de Grutzner et Gehrig. — Une certaine quantité de fibrine, obtenue par battage, est lavée à l'eau, à l'alcool, puis plongée pendant quarante-huit heures dans une solution concentrée de carmin ; elle est ensuite lavée de nouveau jusqu'à ce que l'eau de lavage ne présente plus de coloration et elle est conservée dans la glycérine. On met quelques fragments de fibrine dans un petit tube contenant 2 à 4 c. c. de suc gastrique et on porte le tube à l'étuve à 37° pendant un temps déterminé (deux heures habituellement) ; la matière colorante est mise en liberté en quantité proportionnelle à la quantité de fibrine digérée ; l'intensité de coloration du liquide permet d'apprécier très facilement le pouvoir digestif du suc gastrique.

2° Épreuve de l'édestine. — On prépare la solution suivante :

Édestine (globuline extraite de la graine de chanvre).	1 gr.
Solution décinormale d'HCl	300 c. c.
Eau distillée	700 c. c.

On répartit, dans une série de tubes, 2 centimètres cubes de cette solution et on ajoute à chacun d'eux des quantités croissantes de suc gastrique dilué dix ou vingt fois dans une solution décinormale d'HCl, soit 1/10, 2/10, 1/2, 1 centimètre cube. Ces tubes sont mis à l'étuve à 37° pendant une heure. Après ce temps, on ajoute à chaque tube quelques gouttes d'ammoniaque ou d'une solution de sulfate de magnésie : l'édestine non digérée précipite sous l'influence de ces réactifs, et le précipité obtenu est d'autant moins abondant que la digestion a été poussée plus loin, c'est-à-dire que le suc gastrique est plus actif.

Ces deux méthodes permettent de déceler la présence de pepsine dans le suc gastrique, et d'apprécier sa quantité, l'une par l'intensité plus ou moins grande d'une réaction colorante, l'autre par la formation plus ou moins abondante d'un précipité.

Mais d'autres procédés permettent d'obtenir des résultats comparatifs plus précis, faciles à exprimer en chiffres.

3° Épreuve de Hammerschlag. — On prépare une solution d'albumine d'œuf, à 1 p. 100 (en partant de la poudre d'ovalbumine sèche qu'on trouve dans le commerce et qui se conserve inaltérable) à laquelle on ajoute quelques centimètres cubes d'une solution décinormale d'HCl.

10 centimètres cubes de ce mélange sont mis dans deux tubes à essai, et on ajoute 5 c. c. d'eau dans l'un des tubes, 5 c. c. de suc gastrique dans l'autre ; les deux tubes sont placés à l'étuve à 37°, pendant une heure. On précipite ensuite l'albumine par le réactif d'Esbach et la différence de hauteur des deux précipités est proportionnelle à la quantité d'albumine digérée.

4° Tubes de Mett. — Cette méthode offre une très grande facilité d'appréciation, et donne, pratiquement, de très bons résultats. On prend des tubes de verre de 20 centimètres de longueur environ et de 2 millimètres de diamètre ; ils doivent être soigneusement lavés à l'acide sulfurique, à l'alcool, à l'eau et bien desséchés ; on les remplit de blanc d'œuf par aspiration, puis on coagule l'albumine en le plongeant pendant quelques minutes dans l'eau bouillante ; on ferme enfin leurs deux extrémités avec une goutte de cire. (Les tubes qui contiennent des bulles d'air sont inutilisables et

LABORATOIRE DU PRATICIEN (*Suite*)

doivent être rejetés). Les tubes ainsi préparés peuvent être conservés pendant très longtemps. Au moment de l'emploi, on détache, avec une petite lime à ampoule, un ou deux segments de 15 millimètres qu'on met dans une quantité indéterminée de suc gastrique (2 ou 4 centimètres cubes), pur ou préalablement ramené à un taux uniforme d'acidité de 3/1000. Après douze ou vingt-quatre heures de séjour à l'étuve à 37°, suivant les commodités de l'opérateur, on mesure à chaque extrémité, avec un double décimètre (gradué en 1/2 millimètres) la longueur du cylindre d'albumine digérée et on additionne la longueur trouvée à chaque extrémité du tube. Les quantités de pepsine du suc gastrique sont proportionnelles aux carrés des vitesses de digestion (loi de Schutz et Borissow). Usuellement, on exprime simplement la valeur digestive par le nombre de millimètres digérés.

b. **Recherche du ferment lab.** — Sa présence est mise en évidence de la manière suivante : dans un tube à essai contenant 5 c. c. de lait, on ajoute V gouttes de suc gastrique et on porte le tube à l'étuve à 37° ; normalement, le lait est coagulé après dix à quinze minutes. Si le ferment lab est peu abondant ou absent, la coagulation peut être retardée ou nulle. En diluant le suc gastrique à 1/10, à 1/20, à 1/100 et en notant à quelle dilution la coagulation cesse de se produire, on peut apprécier le pouvoir du ferment lab.

III. — Estimation de l'activité gastrique in vivo

Parmi les procédés permettant d'apprécier l'activité gastrique dans les conditions mêmes de son fonctionnement physiologique, *in vivo* ; nous relaterons la réaction desmoïdale de Sahli, l'épreuve des perles d'éther de Meunier, l'épreuve de Ogata-Schmidt (on recherche des fibres conjonctives dans les selles). Ces méthodes dérivent toutes de ce que le tissu conjonctif cru n'est digéré que sous l'influence du suc gastrique, et qu'il est, à peu près, inattaqué par le suc pancréatique.

a. **Réaction desmoïdale de Sahli.** — Une pilule de bleu de méthylène de 0gr,05 est disposée sur une mince lamelle de caoutchouc dont on ramène les angles, et dont on forme une petite pochette, liée avec un catgut O O, préalablement assoupli par un séjour de quelques heures dans l'eau ; on fait trois tours modérément serrés autour du pédicule, de telle sorte que les circulaires soient juxtaposés et non imbriqués et on termine par un nœud de chirurgien. Plongé dans un verre d'eau, le sachet ainsi préparé doit gagner le fond et ne pas laisser diffuser le bleu de méthylène.

Le malade l'absorbe à la fin du repas et on recueille les urines en notant soigneusement le moment d'apparition du bleu ou de son chromogène. Normalement, le bleu passe après cinq à sept heures : l'épreuve est alors positive. Mais elle peut être retardée (douze, dix-huit heures), ou négative. Positive, elle permet d'affirmer la présence de suc gastrique actif ; négative, elle doit faire soupçonner soit une évacuation trop rapide du contenu gastrique (ce qui est rare), soit l'absence d'activité chlorhydropeptique. Cette méthode élégante donne de bons résultats ; mais le catgut chirurgical est parfois médiocre comme tissu conjonctif pur ; on doit, enfin, tenir compte, dans l'élimination du bleu, de l'état de l'intestin, du foie et des reins.

On peut, d'ailleurs, remplacer le bleu par un autre indicateur, tel que l'iodure de potassium qu'on recherche dans la salive ou dans l'urine (en ajoutant quelques gouttes d'acide nitrique et quelques centimètres cubes de chloroforme).

Dans la méthode précédente on peut remplacer la pilule de bleu de méthylène par une perle d'éther (Meunier). La digestion du catgut est alors indiquée par une éructation caractéristique, survenant normalement une heure ou une heure et demie après l'absorption.

b. **Épreuve de Ogata-Schmidt.** — On recherche, dans les selles, le tissu conjonctif absorbé soit avec les aliments habituels (viande crue), soit sous forme de repas d'épreuve, ou mieux enfermés dans un petit sachet de mousseline facile à retrouver dans les selles.

Le contenu, délayé et broyé dans l'eau, versé dans une plaque de verre (de Petri) et vu, sur fond noir, montre les fibres conjonctives sous forme de filaments blanchâtres, résistant à la traction. Au microscope, on le distingue facilement du tissu musculaire en ce qu'il n'a pas de striation ; l'addition d'une goutte d'acide acétique entre lame et lamelle le rend transparent ; elle opacifie, au contraire, le mucus.

On peut, pour plus de sûreté, faire digérer les fragments douteux dans une solution chlorhydro-peptique : s'il s'agit de tissu conjonctif, il est digéré en quelques heures, tandis que les muco-membranes peuvent rester plus de vingt-quatre heures intactes.

c. **Appréciation de la motricité gastrique.** — Pour l'apprécier, on a proposé de faire prendre au sujet au moyen de la sonde, une quantité déterminée d'huile d'olive émulsionnée (Mathieu), de phosphate de sodique (Roux et Laboulais), d'un sel de fer (Meunier), et on pratique le tubage une heure ou deux heures après cette ingestion : il est possible, par la quantité restante, de se rendre compte ainsi de la quantité qui a franchi le pylore, mais il n'est généralement pas facile de retirer la totalité de la substance qui se fixe sur les éléments organiques de l'estomac.

On peut aussi faire ingérer une substance qui traverse l'estomac sans s'y décomposer, et qui se dédouble seulement dans l'intestin : salol (cachet de 1 gramme) ; iodipine (1 cuillerée à café) ; iodoforme (pilule de 0gr,10). Normalement, l'acide salicylique passe dans l'urine (où on le décèle avec le perchlorure de fer) après une heure environ ; l'iode se retrouve dans l'urine et aussi dans la salive après le même laps de temps. Ces méthodes donnent des résultats assez médiocres.

La radioscopie, après ingestion d'une soupe au bismuth, est un procédé beaucoup plus sûr, pour l'étude de la tonicité et de la motricité gastriques : malheureusement elle n'est pas à la portée de tous les cliniciens.

VARIÉTES

LE " PRIX DE REVIENT " DE LA VISITE MÉDICALE

Les gens peu aisés — souvent aussi les autres, — ne payent leur médecin que bien à contre-cœur : l'argent qu'ils donnent en maugréant pour un examen de vingt minutes leur semble de « l'argent vite gagné ». Il est un travers commun à beaucoup de gens, c'est de faire tout leur possible pour obtenir un traitement gratuit ; ils le font sans remords ; ils l'obtiennent sans reconnaissance : le médecin ne fournit que sa peine, pensent-ils; ne fournissant pas de « matière première », il ne fait aucun déboursé.

D'autre part, les praticiens, au contraire, se plaignent en grand nombre de la difficulté à vivre et proclament la nécessité du relèvement des honoraires médicaux.

A ce sujet d'une actualité toujours brûlante, le Dr CHAPON vient d'apporter l'appoint d'une étude d'intérêt pratique sur le *prix coûtant de la visite médicale* dans le *Bulletin du syndicat médical de Paris* (1er avril 1911). Ses résultats, il est vrai, ne s'appuient que sur des chiffres obtenus par estimation. Ils semblent tellement vraisemblables qu'ils doivent peu s'éloigner de la vérité.

Il établit qu'un médecin *célibataire* — vivant à Paris, en dehors des quartiers de luxe, dans un appartement de quatre pièces (salon, cabinet, chambre, salle à manger), dont le loyer annuel est d'environ 1.400 francs, avec une domestique qui lui coûte, gages et nourriture, 1 300 francs par an, — dépense pour son entretien 10 francs par jour. Son budget minimum est de 7 000 francs pour qu'il puisse tenir un rang modeste, mais digne. Sitôt que sa clientèle sera active, les frais augmenteront encore, on peut compter sur un minimum de 8 000 francs.

Le Dr Chapon estime que le médecin qui s'installe gagne 1 000 francs la première année et n'arrive qu'au bout de la quatrième à couvrir ses frais. A ce moment, il a 40.000 francs de frais à rembourser ou à récupérer : frais d'études, d'installation, de pertes subies pendant ses trois premières années d'exercice. Le médecin ne peut guère compter mener une vie active que pendant 25 ans. Voici quel sera, à ce moment, son budget définitif :

Frais généraux........................	8000
Intérêts à 4 p. 100 des capitaux engagés.	1600
Amortissement en 25 ans de ces capitaux.	1600
Total.............	11200 francs

Le Dr Chapon estime qu'un praticien actif fait 4 000 visites par an, soit de 10 à 15 par jour ; et encore pour atteindre cette moyenne, devra-t-il parfois dépasser le nombre de 25 visites en un jour, chiffre maximum pour ne pas être surmené. A ce compte le prix de revient de la visite est de près de 3 francs, exactement 2 fr. 80. Combien de médecins ne sont payés que 3 francs par visite faite... quand ils sont payés. Ceci explique que l'on voie tant « de vieux confrères, exténués et malheureux, traîner leur lamentable existence et attendre la mort comme le seul sommeil qui puisse les reposer. »

L.-A. GREY.

A LA MANIÈRE DE...

Supposez à François COPPÉE des connaissances physiologiques... et la faculté de prendre un certain tour badin, et vous pourrez tenir un instant la pièce suivante pour une de ses œuvres. En réalité elle est due à Georges Camuset, et c'est dans le *Centre Médical* que nous l'avons trouvée :

C'était le six janvier, un dimanche, je crois.
Nous étions en famille et, pour tirer les Rois,
Elle mit sur la table une large galette
Elle avait là sa tante et, déjà grandelette,
Sa sœur, une fillette aux longs cheveux tombants.
— Sa mère, en ce moment, releva les rubans
Roses de son bonnet — car on sait que tout tache
Cette couleur — et puis elle me dit : — « Eustache,
« Découpez le gâteau d'abord par le milieu,
« Et faites-en les parts — une pour le Bon Dieu ! »
— Je pris donc le couteau noir, à lame mauvaise
Comme ceux que l'on trouve à la boutique à treize,
Et tâchai de couper en faisant de mon mieux.
— Je sentais sur ma main la flamme de ses yeux !..

Sitôt que j'eus fini, je passai l'assiette
A sa sœur qui plaça dessus la serviette
Et qui dit : « Pour maman, pour tante et pour Manda ! »
Lorsque je pris ma part, elle me regarda
Et chacun commença de manger en silence.
Moi, j'entendais mon cœur battre avec violence.
Je cherchais, en sondant du doigt et du couteau,
(ne trouvais rien au sein de mon gâteau.
Tout à coup, Amanda pousse un cri... — Je me lève...
— Elle avait avalé par mégarde la fève
Au moment où, joyeuse, elle allait me l'offrir !...
— Ce jour-là, je partis triste et pensai mourir.
Et, le lendemain soir, la retrouvant rieuse,
Je souffrais de la voir aussi vite oublieuse,
Quand, avec un regard que la pudeur voila,
Elle me prit la main et me dit « La voilà ! »

SENTENCES MÉDICALES

Donne la main à tout malade; tu en tireras déjà quelque bonne indication.

Il ne faut jamais dissuader un malade d'une maladie, mais la soigner.

Qui soigne gratuitement soigne vainement.

Un médecin doit avoir un œil de faucon, une main chaste et un cœur de lion.

(*Ars medici*, no 1, 1911).

LA FIÈVRE X.

La nouvelle fièvre demeure sans désignation, les diverses nationalités s'opposant à ce qu'on dénonce leurs territoires comme son lieu d'origine.

Ah ! plaignons cette pauvre fièvre
Qui ne peut pas trouver de nom !
Chacun la renie et dit non
A tous les docteurs d'Abel Faivre.

Ceux-ci voulaient, sans plus d'émoi,
L'appeler : « la fièvre de Malte. »
Mais Malte s'insurge et crie : — « Halte !
Cette fièvre n'est pas de moi ! »

Alors? « méditerranéenne? »
— « Elle n'est pas de nous, c'est sûr ! » —
Ont hurlé les côtes d'Azur
Avec fureur, rancune et haine !

Pauvre fièvre ! triste moutard !
Elle est l'orpheline suprême ;
Et *le Fils naturel* lui-même,
Auprès d'elle était peu bâtard !

Car nul ne veut la reconnaître ;
Son origine est un secret.
Pour elle (et pour nous), elle aurait
Beaucoup mieux fait de ne pas naître !

Louis MARSOLLEAU.

(*Le Figaro*).

***

CHRONIQUE DES LIVRES

Médications générales (BIBLIOTHÈQUE DE THÉRAPEUTIQUE publiée sous la Direction de MM. GILBERT et CARNOT), par Ch. BOUCHARD, H. ROGER, SABOURAUD, SABRAZÈS, POUCHET, BALTHAZARD, LANGLOIS, BERGONIÉ, CARNOT, MARIE et CLUNET, PINARD, APERT, MAUREL, ROBIN et COYON, CHAUFFARD, WIDAL et LEMIERRE. 1 vol. in-8 de 700 pages avec 42 fig. dans le texte, cart. 14 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Cet ouvrage débute par un chapitre du professeur Bouchard sur les Médications générales et les Médications locales. Le Maître expose principalement la méthode de la thérapeutique locale qui consiste « à verser le médicament dans le point seulement où il est utile, à la dose où il est utile et qui présente l'avantage d'épargner le reste de l'économie ».

Les Médications générales des infections sont traitées par le Professeur Roger dont l'expérience en cette matière est basée sur plusieurs années de travaux personnels effectués alors qu'il dirigeait le service des maladies infectieuses à l'hôpital d'Aubervilliers.

La rédaction du chapitre des médications des maladies parasitaires externes ne pouvait être mieux confiée à aucun autre auteur qu'à M. Sabouraud.

Signalons encore l'important chapitre des médications des maladies parasitaires internes par M. Sabrazès, les pages intéressantes du Professeur Pouchet sur la médication des empoisonnements et le travail très personnel de M. Balthazard sur les médications des auto-intoxications.

M. Langlois qui depuis plusieurs années applique les données de la physiologie à l'étude des conditions du travail des ouvriers expose dans cet ouvrage les médications des accidents dus aux changements de pression et les médications des accidents thermiques. Nous devons au Professeur Bergonié l'étude des médications des accidents électriques et celle des médications des accidents dus aux rayons X et au radium. M. Carnot a consacré 70 pages à une très belle étude générale sur les actions histopoïétiques et histologiques avec applications thérapeutiques. Faisant suite à ce chapitre viennent tout naturellement quelques pages du Professeur Marie et de M. Jean Clunet sur l'action des rayons X sur les cellules cancéreuses.

Le professeur Pinard traite l'un de ses sujets les plus chers : les médications générales en puériculture, et M. Apert nous donne un chapitre sur les médications générales de la croissance basé sur de nombreuses observations personnelles avec figures des plus instructives.

Les médecins trouveront dans la lecture des chapitres du Professeur Maurel sur l'hominiculture, du Professeur Rangier sur la thérapeutique de l'involution sénile et du Professeur Lépine sur la médication des troubles nutritifs des notions d'une grande portée générale et d'un intérêt pratique immédiat.

Peu de questions ont provoqué plus de discussions aux différents âges de la médecine que la thérapeutique de la fièvre et MM. Robin et Coyon nous rendent un réel service en nous exposant en une cinquantaine de pages les travaux les plus récents sur cet important sujet.

L'ouvrage se termine par une belle étude de la thérapeutique générale de l'inflammation par le Professeur Chauffard et un travail complet sur la thérapeutique des œdèmes par MM. Widal et Lemierre. On connaît les travaux si importants de ces derniers auteurs sur l'œdème et l'on ne pouvait souhaiter un article plus documenté, plus personnel et à la fois plus pratique que celui qu'ils viennent d'écrire. En jetant un coup d'œil d'ensemble sur cet ouvrage on ne sait ce que l'on doit le plus louer, des auteurs qui en ont écrit les différents chapitres ou des directeurs de la collection qui avec ce rare talent ont su réunir pour l'édification de cet ouvrage un pareil groupe d'hommes éminents et d'une compétence si universellement reconnue. JEAN CAMUS.

Microbiologie générale. Transformation de la matière et de l'énergie chez les infiniment petits (Allegemeine Mikrobiologie. Die Lehre vom Stoff-und Kraftwechsel der Kleinwesen), par le Dr WALTER KRUSE, 1910. 1 vol. in-8 de 1 185 pages, broché mark 30, cartonné, mark 32,50. (*F. C. W. Vogel*, éditeur à Leipzig).

Kruse vient de commencer la publication d'un traité de microbiologie qui aura pour objet l'étude d'ensemble des infiniment petits.

La première partie, parue récemment et intitulée *microbiologie générale*, comprend dix-huit chapitres. Dans les deux premiers sont exposées la structure et la constitution chimique des bactéries. Dans deux autres chapitres on trouvera détaillées les conditions de la vie des microbes, les éléments nécessaires à la nutrition et l'influence des conditions extérieures sur les phénomènes nutritifs. Les neuf chapitres suivants ont pour objet l'analyse des modifications que font subir les microorganismes aux substances qui servent à leur nutrition. L'étude des ferments vient compléter cette analyse de l'activité microbienne et de ses produits. Parmi les produits de cette activité, les substances colorantes sont l'objet d'un chapitre spécial. Bien plus intéressante encore est l'étude détaillée des produits toxiques, des toxines proprement dites. Le chapitre 16 où se trouve exposée cette étude est un des plus importants de l'ouvrage. Puis l'auteur s'occupe des agressines et expose sa théorie de la virulence.

L'ouvrage se termine par l'exposé des variations rencontrées chez les microbes.

Le lecteur trouvera dans le livre de Kruse tous les détails concernant les divers sujets dont il vient d'être question. Tout en utilisant une bibliographie très complète, l'auteur a fait une œuvre véritablement personnelle par un exposé original. Il développe d'ailleurs ses vues propres et sur plus d'un point il a apporté d'importantes contributions.

Cette première partie du traité de Kruse fait désirer vivement la publication de la deuxième partie qui traitera de l'infection et de l'immunité. HENRY.

Les applications pratiques du laboratoire à la clinique (*Principes, techniques, interprétations des résultats*, (par le Dr AGASSE-LAFONT. 1911, 1 vol. in-18, 500 p. avec fig. cart. (*Vigot frères*, édit. à Paris).

Le petit livre, luxueusement édité et illustré, que M. Agasse-Lafont vient de publier, est très remarquable par sa clarté, par la sélection des méthodes qu'il donne et par son souci constant de l'application pratique. Sous une forme élémentaire, il indique au médecin qui n'est pas spécialiste dans les techniques de laboratoire, la marche à suivre, les erreurs à éviter et l'interprétation des résultats. Ainsi sont étudiés successivement les techniques principales de bactériologie et de parasitologie applicables à la clinique, les examens de sang (formules leucocytaires, résistances globulaires, réactions de fixation, etc.), les examens d'épanchements, de pus, de crachats, de contenu gastrique, de matières fécales, d'urines, enfin le diagnostic histologique des tumeurs par biopsie.

Ce livre, grâce à ses excellentes descriptions, à ses tableaux récapitulatifs, à ses figures en couleurs rendra les plus grands services au praticien pour lequel il est fait.

P. CARNOT.

ART ET MÉDECINE

LE LAVEMENT



Les Régals à la mode
Par Bourdet
(*Époque de la Restauration.*)

SILHOUETTES MÉDICALES

LA FEMME MÉDECIN

C'était l'exception autrefois. Elle était souvent recrutée parmi les étrangères, d'allure bizarre et de mentalité romanesque. La Française était rare et remarquée. Depuis plusieurs années elle s'est multipliée et passe maintenant inaperçue. Elle ne se distingue des femmes du monde que par une certaine intelligence et une culture spéciale.

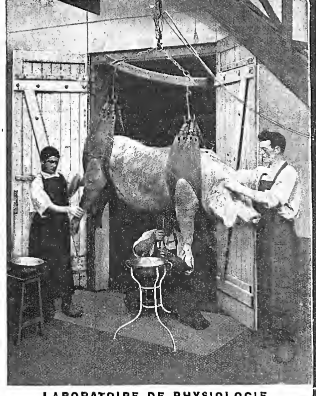
Faisant de la médecine générale ou spécialisée en gynécologie et pédiatrie, elle a souvent une clientèle importante et de choix. Pour l'enfant on escompte sa tendresse plus développée. La femme se sent plus en confiance sentimentale. Et cependant, malgré leurs succès, combien abandonnent !

Quelques-unes se marient à des confrères, n'exercent plus et deviennent de discrets collaborateurs ou des femmes tout simplement. Chez d'autres le mariage atténue l'ardeur professionnelle qui s'éteint peu à peu. Rares jusqu'ici et dignes de toute notre admiration celles qui persistèrent. Elles risquaient, malgré leur valeur, d'être écrasées sous les gros bataillons masculins. Mais tout cela va bientôt changer ! Avec la marche triomphale du féminisme ce sera même tout le contraire. Pauvre sexe fort !... Ne nous désolons pas trop. Les premiers temps, ce sera plutôt fôlâtre !

Mais pourquoi tant de doctoresses et si peu de « pharmaciennes » ! Mystère de l'âme féminine ! Et pourtant, ce serait l'idéal ! Diriger son ménage et exercer sa profession tout ensemble. On la voit faire des manipulations délicates et surveiller les enfants jouant sous le comptoir. Ou bien encore épouser un médecin de campagne. La voilà la véritable « associée ».

Allons, les jeunes filles à marier !

Dr Pierre Maurel.



LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE
DU PUITS D'ANGLE, PAR LE CHESNAY (Seine-et-Oise)

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

INSTRUMENTS A VENTS ET CORDES A BOYAUX

LES CHANTRES DE L'ESTOMAC A L'HOPITAL SAINT-ANTOINE

Dessin original

PAR LE Dr JUILLARD



Dr J.-Ch. Roux. Dr Mathieu. Pr Hayem. Dr Le Noir.

DIÉTÉTIQUE

RECETTES POUR LES CONSTIPÉS

Soupe de choucroute

125 grammes de choucroute,
50 — de beurre,
5 — de farine de blé,
125 — de crème de lait,
250 c. c. d'eau.

Faire cuire la choucroute avec l'eau et le beurre, en ajoutant de nouvelle eau s'il y a lieu. D'autre part, délayer la farine dans la crème et verser ce mélange sur la choucroute bien cuite, porter le tout à l'ébullition.

Soupe de salade

1 tête de salade,
1/2 litre d'eau,
3 grammes de sel,
250 c. c. de bouillon.

Faire cuire les salades avec l'eau salée, bien exprimer pour priver d'eau le plus possible. Verser le bouillon et porter le tout à l'ébuliltion.

Soupe aux pruneaux

1 gramme de sel,
125 grammes de pruneaux,
20 — de farine (blé, maïs, etc).
1/2 litre d eau,
15 grammes de beurre,
1 — de sel,
5 — de sucre.

Bien laver les pruneaux et les faire cuire d'abord pour y ajouter ensuite la farine délayée dans un peu d'eau froide. Faire bouillir ensemble ; passer au tamis et porter de nouveau à l'ébullition avec beurre et sucre.

Soupe au ris de veau

100 grammes de ris de veau,
200 cc. de bouillon.

Faire bouillir le ris dans l'eau salée ; l'écraser dans un mortier en porcelaine ; passer au tamis. Sur cette purée, on verse, peu à peu et en agitant sans cesse, le bouillon à l'état d'ébullition.

N.-B. — On peut lier avec un jaune d'œuf.

Soupe à la rhubarbe

1 tige de rhubarbe,
1 cuillerée à café de jus de citron
1 morceau de zeste de citron,
50 grammes de sucre,
1 litre d'eau.

Râcler la tige de rhubarbe, la couper en petits morceaux et la faire bouillir en vase clos pendant une heure, jusqu'à ce qu'elle soit bien ramollie. Ajouter le zeste, le jus de citron et le sucre et passer au tamis.

N.-B. — On peut ajouter 3 ou 4 cuillerées à soupe de crème de lait.

Cervelle de veau

1 cervelle de veau,
2 jaunes d'œufs,
1 cuillerée à café de jus de citron,
25 grammes de beurre,
5 — de farine de blé,
1 — de sel.

Laver la cervelle, la débarrasser de tous les vaisseaux et de la peau, et la couper en quatre. D'autre part, faire foudre le beurre dans une poêle, y verser les morceaux de cervelle roulés dans la farine et faire rôtir de chaque côté, une minute, et avec précaution. Ajouter le jus de citron, ainsi qu'un peu de bouillon, et laisser cinq minutes sur un feu doux et en vase clos. Verser ensuite le jaune d'œuf battu dans un peu de bouillon et porter sur le feu en remuant un peu.

Tomates farcies

Retirer la chair des tomates dont on fait une pâte avec 5 grammes de fines herbes par fruit, et faire cuire avec un peu d'eau dans un roux blond, composé, pour six tomates de moyenne grosseur, de :

Beurre frais	20 gr.
Farine	10 gr.

Remplir chaque enveloppe de tomate avec la farce cuite, et mettre au four pour 10 minutes.

Remarque : chaque pelure de tomate a été enduite avant de recevoir la pâte, de 2 grammes de beurre.

Pudding de choux-fleurs

Choux-fleurs	250 gr.
Beurre	125 gr.
Œufs	n° 9
Lait	1/2 litre

On fait un roux avec le beurre et la farine ; on verse ensuite le lait, en remuant, puis les choux-fleurs, pour laisser mijoter le tout, avec le beurre. On fait refroidir la masse, on ajoute les jaunes d'œufs, un par un, et enfin les blancs d'œufs battus à neige. On fait cuire dans un moule, au four (1 heure), ou au bain-marie (2 h.). On prépare de la même façon :

le pudding d'épinards, d'asperges, de haricots, de céleri.

Pudding aux pommes

125 grammes de pommes,
80 — de farine,
2 — de poudre de boulanger,
25 — de sucre,
50 — de raisin,
2 œufs,
20 grammes de beurre,
1 — de sel,
1 petit morceau de zeste de citron,
1/4 de litre de lait.

Les pommes sont découpées en petits morceaux et disposées avec les raisins au fond d'un moule à pudding bien enduit de beurre. Tout le reste est disposé par-dessus. Fermer le moule et laisser au bain-marie 1 h. 1/4. On peut servir ce pudding avec une sauce au vin.

Marmelade de mirabelles

Fendre et priver de leurs noyaux (qui pèsent ensemble 50 grammes environ), 1/2 litre (500 gr.) de mirabelles bien mûres. Ajouter 200 centimètres cubes d'eau, et faire cuire une demi-heure.

Remarque : il est inutile d'ajouter du sucre ; c'est la différence des marmelades avec les confitures.

Lait anticonstipant

Lait intégral	250 gr.
Gomme arabique	10 gr.
Sucre de lait	25 gr.

Faire bouillir le lait et la poudre de gomme arabique. Ajouter ensuite le sucre.

Eau d'amandes

150 grammes d'amandes douces,
3 amandes amères,
100 grammes de sucre,
1 litre d'eau.

Monder les amandes et les concasser. Faire fondre le sucre dans de l'eau tiède qu'on verse ainsi sur les amandes. Laisser au repos une heure, puis filtrer à l'étamine.

Gelées de bananes à la crème

Bananes	500 gr.
Jus de citron	60 gr.
Sucre	75 gr.
Crème fouettée	1 gr. 80
Gélatine	8 gr.
Liqueur	1 cuillerée à soupe.
Zeste de citron	1/4 de citron

Faire cuire le zeste de citron avec un peu d'eau, y faire fondre la gélatine, y verser les bananes préalablement mélangées au jus de citron, ou sucre. On ajoute en dernier lieu la crème fouettée.

CURIOSITÉS

Une curieuse observation de Ferrari (de Pavie) au XVe siècle. — Je veux raconter une histoire, un cas dont je fus témoin alors que j'étais jeune. Il s'agissait d'une jeune fille de Pavie âgée de douze ans qui souffrait de vomissements non seulement alimentaires, mais fécaloïdes. Au début de sa maladie, elle avait ressenti une douleur iliaque ; puis le cours des matières s'était arrêté complètement, si bien qu'elle rejetait sans matières fécales ou purulentes les nombreux lavements qui lui étaient administrés. Ceci me fut rapporté par le très fameux docteur d'alors, Maître Jean de Concoreggio, qui la soigna primitivement. Elle en arriva donc à rejeter les matières fécales par le haut pendant deux ou trois jours, puis les lavements qui lui furent donnés furent rendus de la même manière et tout ce qu'elle ingérait. C'est à ce moment que je fus appelé à lui donner mes soins avec Maître Jean. Nous ordonnâmes des cataplasmes, emplâtres, liniments, onctions sur le ventre et de plus un suppositoire long et fin dans le but d'attirer les matières vers le bas. Mais alors il se passa une chose merveilleuse. Ce long suppositoire était à peine en place — le temps de dire un *Pater* et un *Ave Maria* — qu'il s'élève dans l'intestin, remonte jusqu'à l'estomac et est rejeté par vomissement un peu recourbé. J'ordonnai alors qu'on fît un autre suppositoire semblable au premier, qu'on l'attachât avec un fil, et que par un de ses bouts ce fil fût fixé à la cuisse de la jeune fille. Chose plus merveilleuse encore, le fil se rompt, le suppositoire remonte encore vers l'estomac et est rejeté par la bouche avec la portion du fil qui le lie.

Pour la troisième fois, j'ordonnai un suppositoire qui fut entouré de quatre fils solides qu'on attacha ensuite à la cuisse de la malade, et pour la troisième fois, au bout de peu de temps, ces fils se rompent et le suppositoire est rendu par la bouche. Enfin je dis à la mère — laquelle fut dans la suite ma commère — de placer le suppositoire dans l'intestin et de le tenir elle-même fortement avec la main pour l'empêcher de recommencer son ascension vers l'estomac. Mais voici qui dépasse en merveilleux tout ce qui était arrivé jusque-là. Elle me raconta — et elle est tout à fait digne de foi — qu'elle avait senti comme un grand effort pour entraîner le suppositoire vers le haut, et que, si elle ne l'avait pas retiré, ce suppositoire comme les autres aurait été entraîné. Étant à court de remèdes, je consultai Maître Jean et lui demandai d'abord la cause de ce phénomène et le moyen d'y remédier. Il répondit à ma première demande : « Je ne sais quelle pourrait être la cause de ce phénomène, *sinon une vertu attractive ascendante*, résidant dans l'estomac et dans les organes qui le continuent ». Pour la seconde il me dit : « J'ai fait quant à moi ce que j'ai pu. A votre tour de faire ce qui vous semblera le mieux. « Or, donc en cette conjecture, je fis donner à la malade du bouillon de poule grasse pour *débiliter et faire cesser la vertu contentive et attractive de ces organes.* Elle rejeta plusieurs fois ce bouillon ; mais enfin, le second jour de ce traitement, les matières reprirent leur cours normal par le bas, les douleurs cessèrent et la malade fut sauvée à la louange de Dieu. Dans la suite elle ne tomba plus en semblable mal, et aujourd'hui elle est bien portante et l'épouse de mon confrère, le très éclairé docteur ès arts et médecine Maître Jérôme de Gluxiano (1), savant éminent (2).

(1) *Practica : De Egritudinibus stomaci*, ch. V : *De vomitu*, fol. CCXIII.

(2) Extrait de l'ouvrage du Dr Henri Ferrari, Une chaire de médecine au XVe siècle (*Alcan*, édit.).

NOUVELLES

Congrès de médecine légale. — Le Congrès de médecine légale présidé par le professeur Thoinot a tenu ses séances les 29 et 30 mai. Les congressistes étaient nombreux, tant français qu'étrangers ; citons le professeur Lacassagne, le Dr Etienne Martin (de Lyon), les Drs Balthazard, Dervieux, Descoust, Dupré, Gilbert-Ballet, Paul, Ribierre, Socquet, Vibert (de Paris), le professeur Simonin, les Drs Chavigny, Sacquépée, Lafforgue (du Val de Grâce), le professeur Parisot et le Dr Parisot (de Nancy), le professeur Régis (de Bordeaux), les Drs De Craene, Sandt (de Bruxelles), etc. Nous donnerons dans le prochain numéro un compte rendu des rapports et des communications.

Le professeur et Mme Thoinot ont offert aux congressistes une fort agréable soirée dont voici le programme : *Les Deux Aveugles*, bouffonnerie musicale en un acte de J. Moinaux et Offenbach, interprétée par E. Gourdon et Dousset (de l'Opéra-Comique).

Mlle Lise Berty a été fort applaudie pour sa parodie du Crépuscule des Dieux et pour ses imitations. Le chansonnier Gaston Secretan (de la Pie qui Chante) a eu un réel succès avec ses chansons sur l'aéroplane, sur le ministère, et son amusante improvisation avec les rimes autobus, bornibus, autopsie, jolie, topinambour, calembour, médecin, lapin, bistouille, vadrouille, flageolet, pistolet, vésicatoire, aléatoire, rimes données au hasard de la fantaisie des assistants.

Enfin les danses en crinoline par Mlle Chasle (de l'Opéra) et M. Pierre Marguerittte, un amateur de talent, ont agréablement clôturé cette soirée très réussie.

Le Dr Marcel Garnier est élu membre de la Société de Biologie. — Le nouveau membre de la Société de Biologie est préparateur du laboratoire de pathologie expérimentale et comparée depuis 1904, et médecin des hôpitaux depuis 1905. Élève du professeur Gilbert dont il fut l'interne, il étudia avec son maître divers points de pathologie hépatique, notamment la symphyse périeardopérihépatique, la cirrhose périhépatique, la tension artérielle dans les cirrhoses. Bon nombre de leçons du livre *Les maladies du foie et leur traitement*, écrit sous l'inspiration du professeur Gilbert lui sont dues. C'est auprès du professeur Roger et pendant son année d'internat à l'hôpital de la Porte d'Aubervilliers qu'il fit sa thèse sur la glande thyroïde dans les maladies infectieuses (1899). Depuis ce moment il a continué à étudier les glandes à sécrétion interne, notamment la thyroïde et l'hypophyse. Avec son maître, le professeur Roger, il a publié toute une série d'études sur les poisons intestinaux et l'occlusion intestinale. Enfin il a donné dans divers recueils des travaux sur les variations du poids dans les maladies infectieuses, le passage de microbes intestinaux dans la circulation, les effets de l'alimentation carnée chez le lapin, etc.



D Marcel Garnier.

Réorganisation du Collège de France. — M. Steeg vient de soumettre à la signature du président de la République un décret qui semble devoir modifier d'une façon heureuse la situation du Collège de France régie actuellement par le décret du 1er février 1873.

Voici quelles seraient les principales modifications apportées : 1° les professeurs ne seraient plus astreints à faire 40 leçons par an ; la nature du cours déterminerait le nombre des leçons, au gré du professeur ;

2° A la disparition d'un titulaire de chaire, la transformation de la chaire deviendrait un droit. Le professeur serait nommé par décret sur la proposition du ministre de l'instruction publique, son choix portant sur quatre noms : deux proposés par l'assemblée des professeurs du Collège de France, deux par l'Académie compétente ;

3° La durée des suppléances serait fixée au maximum à cinq ans.

NOUVELLES (*Suite*)

Le Dr A. Cantonnet a été nommé ophtalmologiste des hôpitaux de Paris. — Le Dr André Cantonnet, né à Fontainebleau en juillet 1878, fut nommé à l'Internat en 1902. Il fut successivement l'élève des professeurs Achard, Pozzi, Raymond et de Lapersonne. Auprès de ce dernier maître, à la clinique ophtalmologique de la Faculté (Hôtel-Dieu), il devint d'abord chef de clinique adjoint (1905), puis chef de laboratoire (1906), enfin chef de clinique (1908).


A. CANTONNET.

Il a été reçu docteur en 1905, en présentant une thèse sur les « échanges osmotiques entre les humeurs intra-oculaires et le plasma sanguin »; ses principaux travaux ont paru dans les « Archives d'Ophtalmologie ». Il a publié en 1910, en collaboration avec le professeur de Lapersonne, un « Manuel de Neurologie oculaire ».

Société proctologique américaine. — Cette association qui a pour but l'étude des affections du rectum, tiendra sa treizième réunion annuelle les 26 et 27 juin à Los Angeles (Californie). Parmi les communications annoncées, signalons des rapports sur la constipation, des observations sur l'anatomie chirurgicale et la physiologie du côlon, sur le cancer du rectum, sur les troubles réflexes d'origine rectale, etc.

Le secrétaire de la Société est M. Lewis H. Adler à Philadelphie.

La taxe de séjour en Italie. — Voici les principaux articles de la loi qui vient d'être votée.

ARTICLE PREMIER. — Les communes auxquelles confère une importance essentielle l'existence d'établissements hydrothérapiques ou le caractère de station climatérique ou balnéaire, ont la faculté d'adresser avec la délibération de leurs conseils, leur demande au ministère de l'intérieur, à l'effet d'être autorisées à appliquer une taxe de séjour à la charge de ceux qui se rendent dans la commune pour y demeurer dans le but de se soigner.

Pareille faculté est accordée à une fraction de commune qui serait le siège d'établissements précités ou de stations, quand il n'y serait pas pourvu par le conseil communal. La demande y relative pourra être prise en considération toutes les fois qu'elle aura été présentée par les deux tiers des électeurs appartenant à cette fraction.

ART. 2. — Le produit de la taxe de séjour sera dévolu exclusivement, soit dans le compte de compétence, soit dans ceux des résidus, aux dépenses jugées nécessaires au développement des stations climatériques ou balnéaires, soit pour des œuvres d'amélioration soit même de simple embellissement

A ces fins sera instituée une comptabilité spéciale séparée du budget communal, où sera inscrite annuellement la prévision du produit de la taxe et celle de ses allocations, sans qu'il soit permis aucun virement ou transport de fonds aux parties du budget général.

D'office ou sur demande des contribuables, quand le paiement de la taxe est justifié, la Junte provinciale administrative a la faculté de pourvoir, aux termes de l'article 214 du texte unique de la loi communale et provinciale approuvée par décret royal du 21 mai 1908 no 269.

ART. 3. — Le montant de la taxe ne devra pas être supérieur à dix lires pour chaque personne et il sera réduit au moins de moitié pour les domestiques et les enfants au-dessous de douze ans. Elle ne pourra être mise si la résidence dans la commune est inférieure à cinq jours.

Le recouvrement de la taxe pourra être assumé directement par la commune ou confié aux propriétaires des établissements, à leurs directeurs ou aux hôteliers.

La représentation médicale à la commission de révision du tarif Dubief. — La commission de revision du tarif Dubief ne comprenant que *trois* représentants des médecins sur *dix-sept* membres, le groupe médical parlementaire a demandé au ministre d'augmenter le nombre des médecins.

Voici la réponse de M. Paul-Boncour, ministre du travail, à une question écrite de M. Monprofit, député (*Officiel :* 16 mai 1911, p. 3 891).

M. Monprofit, député, demande à M. le ministre du travail :

1o S'il donnera satisfaction aux demandes du corps médical qui désire être plus largement représenté dans la commission de revision du tarif Dubief ;

2o S'il introduira dans cette commission un représentant des médecins praticiens de province ;

3o S'il y nommera un représentant des médecins radiologistes afin d'établir un tarif qui n'existe pas encore pour la radiographie.

RÉPONSE. — La commission visée à l'article 4 de la loi du 9 avril 1898 est actuellement composée d'un sénateur, d'un député, du chef de service du contrôle des assurances privées, de représentants de 7 syndicats de médecins (trois membres), de pharmaciens (deux membres) et d'ouvriers (deux membres) et de 7 représentants de syndicats d'assureurs (cinq membres) et de patrons (deux membres).

A condition de ne point rompre l'équilibre d'intérêts opposés que s'est efforcé d'établir l'arrêté du 20 mai 1905 en composant la commission, il ne paraît pas impossible de donner, dans une large mesure, satisfaction aux vœux exprimés par le corps médical.

Un projet d'arrêté modificatif de l'arrêté du 20 mai 1905 vient, à cet effet, d'être mis à l'étude.

Ce projet envisage que le nombre des représentants des syndicats de médecins et celui des représentants des syndicats de pharmaciens au sein de la commission sera porté à cinq pour chacune de ces catégories, en appelant à siéger les représentants des médecins lorsque la commission s'occupera de l'élaboration du tarif de remboursement des frais médicaux ou des modifications a apporter à ce tarif, et les représentants des pharmaciens, lorsque la commission aurait à se prononcer sur le tarif de remboursement des frais pharmaceutiques.

Un médecin praticien de province et un médecin radiologiste pourraient être désignés pour compléter à cinq le nombre actuel des représentants du corps médical à la commission.

Médecine et politique. — On annonce de la Havane que le Dr Alejandro Rivas Vasquez, ancien membre du gouvernement de Castro, prépare dans cette ville un mouvement révolutionnaire pour renverser le président du Vénézuéla, le général Gomez.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

La Pratique des Maladies des Enfants. Fasc. VII. *Chirurgie des Enfants.* Appareils digestif, respiratoire et circulatoire. Organes génito-urinaires. Organes des sens ; par les Drs BROCA, FROELICH, MOUCHET, TERRIEN, GUISEZ, 1911, 1 vol. gr. in-8, de 540 pages avec 216 figures. Broché 14 fr. Cartonné. 15 fr. 50 (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris).

Affections chirurgicales des artères, par les Drs PIERRE DELBET et PIERRE MOCQUOT. Fasc. XI du *Nouveau Traité de Chirurgie* de LE DENTU et DELBET. 1911, 1 vol. gr. in-8, de 348 pages avec 41 figures, broché, 8 fr. Cartonné 9 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris).

Technique microbiologique et sérothérapique, guide du médecin et du vétérinaire pour les travaux de laboratoire, par le Dr ALBERT BESSON, *5e édition.* 1911, 1 vol. gr. in-8, de 886 pages avec 393 figures noires et coloriées. 18 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris).

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HÔPITAUX. — *Epreuve orale.* — Séance du 23 mai. — MM. Louste, 17 1/2 ; Weill, 18 ; Paisseau, 19 ; Trémolières, 18 ; Salomon, 16 1/2.

Liste d'admissibilité. — MM. Lemierre, 63 points ; Ribadeau-Dumas, 63 ; Weill, 60 1/2 ; Chiray, 59 1/2 ; Boidin, 59 ; Trémolières, 59 ; Babonneix, 58 1/2 ; Courcoux, 58 1/2 ; Paisseau, 58 1/2 ; Gougerot, 58 1/2 ; Harvier, 58 1/2 ; Armand-Delille, 57 1/2 ; Dreyfus-Rose, 57 1/2 Halbron, 57 1/2 ; Ramond, 57 1/2 ; Aubertin, 57 ; Louste, 57 ; Fiessinger, 57 ; Nattan-Larrier, 56 1/2 ; Gaultier, 56 ; Rivet, 56 ; Baudouin, 56 ; Géraudel, 55 1/2 ; Voisin, 55 1/2.

A ces candidats viennent s'ajouter les bi-admissibles des concours antérieurs : MM. Balthazard, Camus, Comte, Crouzon, Grenet, Laubry, Léri, Lortat-Jacob, Merklen, Pagniez.

Consultation écrite. — Séance du 26 mai 1911. — MM. Baudouin, 17 1/2 ; Lortat-Jacob, 18 1/2 ; Lemierre, 18 1/2 ; Gougerot, 18 1/2.

Séance du 30 mai. — MM. Paisseau et Halbron, 17 1/2 ; Dreyfus-Rose, 18 ; Harvier, 17.

CONCOURS DE CHIRURGIEN DES HÔPITAUX. — *Epreuve orale.* — Séance du 22 mai. — MM. Marcille, 15 ; Grégoire, 18 ; Okinczyc, 19 ; Cauchoix, 18 ; Desmarest, 19.

Deuxième épreuve clinique. — Séance du 24 mai. — MM. Okinczyc, 18 ; Grégoire et Desmarest, 20 ; Cauchoix, 18.

Sont nommés chirurgiens des hôpitaux : MM. Grégoire et Desmarest.

CONCOURS D'ACCOUCHEUR DES HÔPITAUX. — *Epreuve clinique.* — Séance du 23 mai. — MM. Sauvage, 18 ; Delestre, 18.

MM. Guéniot, Lequeux, Devraigne, Chirié se sont retirés.

Epreuve orale. — Séance du 24 mai. — MM. Mouchotte, 18 ; Delestre, 19 ; Le Lorier, 19 ; Sauvage, 20.

Épreuve opératoire. — Séance du 27 Mai. — MM. Mouchotte, 18 ; Delestre, 18 ; Le Lorier, 15 ; Sauvage, 17.

Séance du 30 mai. — MM. Mouchotte, 20 ; Delestre, 17 ; Le Lorier et Sauvage, 20.

CONCOURS DE CHIRURGIEN-DENTISTE DES HÔPITAUX. — *Lecture.* — Séance du 22 mai. — MM. Coustaing, 23 ; Schaefer, 25 ; Legrand, 15 ; Guilly, 20 ; Coffart, 18 ; de Névrézé, 18 ; Ducournau, 16.

Séance du 24 mai. — MM. Vaysse, 27 ; Lemerle, 27 ; Réal, 29.

Séance du 26 Mai. — MM. Guilly, 16 ; Coustaing, 14 ; Schœfer, 12.

Séance du 27 Mai. — MM. Vaysse, 17 ; Coffart, 7 ; Réal, 19.

Séance du 30 mai. — M. Lemerle, 18.

Prosectorat. — *Epreuve orale de physiologie.* — MM. Houdard, 18 ; Berger, 17 ; Basset, 16 ; Cadenat, 16 ; Monsaingeon, 15.

Epreuve orale de chirurgie. — MM. Cadenat, 16 ; Basset, 18 ; Monsaingeon, 16 ; Houdard, 18.

Médecine opératoire. — MM. Berger, 29 ; Basset, 28 ; Monsaingeou, 27 ; Cadenat, 25 ; Houdard, 22.

Dissection. — MM. Berger, Basset, Houdard, 29 ; Cadenat, Monsaingeon, 27. A la suite de ce concours, MM. Berger et Basset sont nommés prosecteurs.

Adjuvat. — *Epreuve orale.* — MM. Métinet, 16 ; Wolfrom, 19 ; Luzoir, 16 ; Mornard, 17 ; Leveuf, 19 ; Lorin, 17 ; Séjournet, 13 ; Mutel, 12 ; Brocq, 14.

Epreuve de dissection. — MM. Wolfrom, 27 ; Lorin, Leveuf, Mornard, 26 ; Métivet, Luzoir, Brocq, 25.

Internat en pharmacie. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours : MM. Grimbert, Richaud, Couroux, Berthoud, Desmoulière.

Maison départementale de Nanterre. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Epreuve d'accouchement.*

Ont obtenu : MM. Kuhn, 18 ; Breuillet, 16 ; Lévy, 18 ; Lecoq, 13 1/2 ; Mareau, 13 ; Salmout, 14 ; Colanéri, 13 ; Joubrel, 13 ; Roussel, 13 ; Lamy, 16 1/2.

Epreuve de pathologie infantile.

Ont obtenu : MM. Kuhn, 14 ; Breuillet, 17 ; Lévy, 13 ; Lecocq, 15 ; Mareau, 12 ; Salmont, 18 ; Colanéri, 13 ; Joubrel, 16 ; Roussel 13 ; Lamy, 13 1/2.

Épreuve d'anatomie pathologique. — Ont obtenu : MM. Lecoq, 17 ; Mareau, 16 ; Roussel, 12 ; Lamy, 17 ; Kuhn, 16 ; Breuillet, 17 ; Salmont, 15 ; Lévy, 14 ; Colanéri, 15 ; Joubrel, 12 1/2.

Épreuve de médecine opératoire. — Ont obtenu : MM. Lecoq, 19 1/2 ; Mareau, 19 ; Roussel, 12 ; Lamy, 15 ; Kuhn, 16 ; Breuillet, 17 ; Salmont, 13 ; Lévy, 14 ; Colanéri, 18 1/2 ; Joubrel, 12.

Le concours s'est terminé par les nominations suivantes :

Internes titulaires. — MM. Breuillet, Lecoq, Kuhn, Lamy, Mareau, Colanéri, Salmout.

Internes provisoires. — MM. Lévy, Joubrel, Roussel.

Hôpitaux de Province. — REIMS. — Un concours pour la nomination au poste de pharmacien en chef des hôpitaux et hospices de Reims s'ouvrira le 15 juin 1911 à l'hôpital civil.

Le registre d'inscription ouvert au secrétariat des hospices, place Museux, à Reims, sera clos trois jours avant la date fixée pour le concours.

— LILLE. — Un concours pour 20 places d'externes s'ouvrira le 29 juin 1911 à huit heures du matin.

S'inscrire jusqu'au 23 juin 1911, cinq heures du soir au secrétariat des hospices, 41, rue de la Barre, à Lille.

— LYON. — *Concours de l'internat.* — Le Jury du concours de l'internat est composé de MM. Barjon, Chatin, Desgouttes, Favre, Lyonnet, Nové-Josserand et Patel.

Faculté de médecine de Paris. — M. Chauffard, professeur d'histoire de la médecine et de la chirurgie, est nommé professeur de clinique médicale.

— La chaire de physique médicale et une chaire de pathologie interne sont déclarées vacantes.

Facultés de médecine. — TOULOUSE. — Un congé, du 1er mai au 31 octobre 1911, est accordé sur sa demande et pour raisons de santé à M. Caubet, professeur de clinique médicale.

M. Dalous, agrégé, est chargé en outre du 1er mai au 31 octobre 1911 (durée du congé accordé à M. Caubet), d'un cours de clinique médicale.

Académie de médecine. — Élection d'un membre titulaire dans la section de thérapeutique en remplacement de M. Henri Huchard.

M. Louis Martin était présenté en 1re ligne par la section, MM. Edgard Hirtz et Lermoyez en 2e ligne, MM. Jacquet, Le Gendre, Rénon, en 3e ligne, M. Vaquez a été adjoint par l'Académie.

Après 2 tours de scrutin M. Lermoyez est élu par 47 voix, contre 38 à M. Edg. Hirtz et 8 à M. Louis Martin.

Nous donnerons le portrait de M. le Dr Lermoyez et sa notice biographique dans le prochain numéro.

LA VIE MÉDICALE (*Suite*)

Accident d'automobile. — Le Dr Vannereau, médecin en chef de l'hospice d'Auxerre, qui faisait une promenade avec sa famille, vient d'être victime d'un accident d'automobile.

La belle-mère du Dr Vannereau eut le bassin fracturé. Le docteur, sa femme et son fils n'ont reçu que des contusions.

Ministère de l'Intérieur. — Une médaille de bronze pour services exceptionnels rendus à l'Assistance publique est décerné à M. le Dr Gény (de Paris).

Muséum d'histoire naturelle, — M. Lapicque, maître de conférences à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, est nommé professeur de physiologie générale au Muséum d'histoire naturelle, en remplacement de M. Gréhant, décédé.

Société anatomique. — Ont été admis comme membres adjoints : Mme Gueschc-Bouteil ; MM. Barbé, Prélat.

Banquet de la Société des médecins inspecteurs des Écoles. — Ce banquet a eu lieu en l'honneur des 90 nouveaux médecins inspecteurs des écoles nommés au dernier concours. M. E. Petit, inspecteur général de l'Instruction publique, présidait, assisté de MM. les Drs Cayla, président de la Société, Butti, secrétaire, et Dufestel, trésorier.

M. E. Petit a émis le vœu, en terminant son discours, que soit bientôt voté le projet de loi organisant l'Inspection médicale scolaire de toute la France.

Mariages. — M. Jules Lucas fils du Médecin Inspecteur de la marine, et Mlle Magdeleine Lefortier. — M. Antoine Miguet, ingénieur de 1re classe du génie maritime, fils du Dr Miguet, et Mlle Jeanne Chaput, fille du Dr Chaput, chirurgien de l'hôpital Lariboisière. — Dr Louis Guimoiseau, fils du chirurgien de Saint-Dizier, et Mlle Renée Arnould, fille du chirurgien.

Nécrologie. — Madame Kœchlin-Schwartz, présidente fondatrice de l'Union des Femmes de France, chevalier de la Légion d'honneur. — Dr Emile Bose, directeur de l'Institut de physique à l'Université de La Plata.

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi, 3 Juin, à 10 h. 1/2. *Leçon clinique.* — Les Mercredis, à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

3 Juin. — HOPITAL TROUSSEAU. — M. le docteur **Triboulet** commencera, à partir du samedi 3 juin, à l'hôpital Trousseau, une série de six leçons pratiques sur l'examen clinique des fonctions digestives chez l'enfant, et les continuera les samedis suivants, jusqu'au 8 juillet 1911.

3 Juin, à 10 heures. — HÔPITAL SAINT-ANTOINE. — M. le Dr **Jean-Charles Roux** : Douleurs abdominales d'origine vasculaire.

4 Juin, à 10 heures. — HÔPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Pr **Gaucher** : Hérédo-syphilis tertiaire : localisations sur les muqueuses bucco-pharyngée et laryngée.

4 Juin, à 10 heures. — CLINIQUE BAUDELOCQUE. — M. le Dr **Couvelaire,** professeur agrégé : Conférence de clinique et de thérapeutique obstétricales.

6 Juin, à 1 h. 1/2. — ÉCOLE PRATIQUE. — M. le Dr **Deniker,** prosecteur. Chirurgie des os et des articulations. Tous les jours à 1 h. 1/2.

7 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Pr **Gaucher** : Leçon clinique et présentation des malades.

7 Juin, à 2 heures. — AMPHITHEATRE D'ANATOMIE. — MM. les Drs **Sebileau, Lombard, Lemaitre, Grivot** commenceront un cours de chirurgie opératoire de la tête et du cou et le continueront les lundi, mercredi, vendredi à la même heure. Droit d'inscription : 50 francs.

9 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Dr **Gougerot,** professeur agrégé : Oosporoses, diagnostic et traitement.

10 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-ANTOINE. — M. le Dr **Albert Mathieu** : La fausse biloculation de l'estomac.

11 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Pr **Gaucher** : Hérédo-syphilis tertiaire : localisations génito-urinaires.

Conférences d'Ophtalmologie. — M. le Dr F. TERRIEN, professeur agrégé à la Faculté, ophtalmologiste de l'hôpital des Enfants-Malades, fera tous les mardis à onze heures du matin, dans son service, des présentations de malades, et tous les jeudis à onze heures, une série de conférences sur les relations des affections oculaires avec les maladies générales.

AVIS

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS GRATUITS POUR LES MÉDECINS ÉTRANGERS

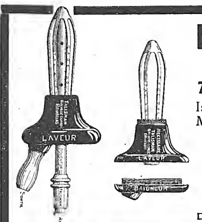
Il est créé au bureau du journal, *Paris Médical,* 19, rue Hautefeuille, Paris, un service de renseignements gratuits pour les médecins étrangers qui désirent avoir des renseignements sur les divers cours ou leçons faits à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris.

Un médecin parlant anglais, allemand, espagnol et italien est placé à la tête de ce service et se trouvera deux fois par semaine à la disposition de tout médecin étranger pour donner des renseignements.

Les mois prochains de novembre et décembre 1911, seront organisés des cours payants sur les diverses branches de la médecine, cours qui seront faits par les assistants des professeurs de la Faculté et des médecins des hôpitaux de Paris. PARIS MÉDICAL.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Jeudi, 8 *juin, à une heure.* — M. RAILLET. Les vers intestinaux dans la pathologie infantile. (MM. Hutinel, président ; de Lapersonne, Ribemont-Dessaignes et Terrien.) — M. CLOS. Des séquelles psychiques de la méningite cérébro-spinale. (MM. Hutinel, président ; de Lapersonne, Ribemont-Dessaignes et Terrien.) — M. FIMBEL. De l'extraction de la cataracte après iridectomie préparatoire. (Extraction en deux temps.) (MM. de Lapersonne, président ; Hutinel, Ribemont-Dessaignes et Terrien.) — M. ALFAND. Contribution à l'étude du pronostic dans l'accouchement des gros enfants. (MM. Ribemont-Dessaignes, président ; Hutinel, de Lapersonne et Terrien.)



INJECTEUR TALISMAN

Double courant et démontable pour Injection Simple

Toutes les Qualités — Aucun Défaut

Isolateur de chaleur pour l'eau chaude. — Grillage dilatateur de la Muqueuse. — Transformable en appareil pour le bain. — Stérilisable dans toutes ses parties démontables.

Prix* : 12 fr. 50, *franco partout

TALISMAN, 21, Passage du Nord, *à BRUXELLES*

Dépositaires dans les grandes Villes Françaises sont demandés

---



Les Analyses d'Urines sont grandement facilitées
PAR L'EMPLOI DES

TROUSSES DOSURINE

qui assurent à ces analyses la plus grande préoision scientifique, permettent de les faire en quelques minutes et mettent chaque analyse au prix insignifiant de 0 fr. 25.

Ces Trousses, qui se présentent sous la forme d'un élégant portefeuille facilement transportable dans la poche, se présentent sous 3 modèles :
1° **Trousse Index** *" La Dosurine "* destinée à la recherche qualitative de l'Albumine ou du Sucre.
2° **Trousse A** *" La Dosurine "*, destinée à doser l'Albumine contenue dans l'Urine ;
3° **Trousse D** *" La Dosurine "*, destinée à doser la quantité de sucre (glucose).
Prix de chaque trousse : 5 francs (Franco 5 fr. 30)
Ampoules de renouvellement : la boîte de 10, 2 fr. 50 (franco 2 fr. 75) ; la boîte de 20, 4 fr. 75 (franco 5 fr.)
Remise de 15 o/o à MM. les Médecins

" Société la Dosurine ", 16, Rue Charlemagne, PARIS

LACTOLAXINE FYDAU

***CULTURE LAXATIVE** de Ferment lactique pur*

Supprime ***immédiatement*** la **CONSTIPATION** chronique ou accidentelle, les ***Intoxications gastro-intestinales, Fermentations putrides, Perturbations hépatiques*** et ***biliaires.***

Rétablit la **sensibilité** de la **muqueuse**, provoque la **péristalse** sans la moindre irritation intestinale.

1 à 3 comprimés par jour. — 2'50 la boîte de 36 comprimés.

Littérature et Echantillons : **LABORATOIRES BIOLOGIQUES de A. PÂRIS**
1, Rue de Châteaudun — 55, Rue Lafayette, PARIS. — Téléph. 122-95.

BOLS BALSAMIQUES BERTAL

A BASE DE BENZO-TERPINE EUCALYPTO-HÉROINÉE

Traitement CURATIF RATIONNEL

Des Affections des BRONCHES (Tuberculose, Pneumonie, Pleurésie, etc.)

2 à 3 par jour, à intervalle des repas

Laboratoire G. CHAMPENOIS
29, Avenue Friedland. — PARIS

Action antiseptique, calmante et cicatrisante

RÉGIMES ALIMENTAIRES

Par le Dr Marcel LABBÉ

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, Médecin des Hôpitaux.

1910. 1 volume in-8 de 584 pages avec 41 figures,
Cartonné.. **12 fr.**

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

LA PHAGOTAXINE

SON EMPLOI DANS LES MALADIES CHIRURGICALES

La *Phagotaxine* est une solution aqueuse très faiblement acide, inodore et sans saveur, saturée d'oxygène, qui se transforme en ozone sous l'influence des rayons ultra violets à l'aide d'un appareil tout particulièrement construit par l'ingénieur de Kobiak. La *Phagotaxine* a, d'après le savant chimiste russe Vdovichewski de Perm, une puissance bactéricide incomparable.

Cette remarquable influence est due à ses principes essentiels, l'oxygène et l'ozone, ces éléments possèdent une activité des plus énergiques contre les germes morbides. Sa composition indique immédiatement ses propriétés thérapeutiques, elle stérilise les milieux où on la fait pénétrer, c'est donc avant tout un agent bactéricide et microbicide.

Les résultats favorables obtenus par l'action de la *Phagotaxine* dans les cas de brûlures superficielles et profondes, m'a incité à traiter par ce produit les ulcères, les plaies suppuratives, les pyogénèses locales (furoncles, anthrax, phlegmons, périostites, etc.), cet emploi m'a paru justifié par les grandes propriétés bactéricides de la *Phagotaxine*, même en solution faible à 10 p. 100, comme l'ont prouvé les essais sur milieux de culture ensemencés (staphylocoques, streptocoques, colibacille, etc.). Ces essais ont été pratiqués par le Dr Stepanova, sous la surveillance du Dr Chouianiuoff. Ces auteurs ont démontré que des papiers à filtrer et des fils de soie imprégnés de différentes formes de bactéries ont été stérilisés et ne donnaient plus de cultures nouvelles sur milieux optima, en étant un temps donné sous l'influence d'une solution de *Phagotaxine* à 10 p. 100.

Des essais faits ensuite sur les animaux par le Dr Vaquier, qui inoculait des streptocoques sur des ulcères artificiellement provoqués sur ces animaux, ont démontré que ces plaies ulcérées se désinfectaient, se réparaient, avec une grande rapidité sous l'action de solution de *Phagotaxine* à différents degrés. Comparativement le Dr Vaquier traitait les ulcères provoqués dans les mêmes conditions sur les animaux de contrôle, et traitait ces plaies ulcérées avec des pansements simples aseptiques, ou avec des solutions boriquées, et ces plaies ne se guérissaient que très lentement, ou présentaient des tendances à une extension progressive.

Pour guérir les plaies suppuratives et les pyogénèses locales, j'emploie le procédé suivant : je garnis le fond de l'ulcère ou l'anfractuosité du furoncle ou de l'anthrax avec des bandes de tarlatane imbibées de la solution de *Phagotaxine* à 10 ou 20 p. 100, et j'applique sur toute la circonférence de la plaie jusqu'aux confins des parties enflammées des compresses tièdes imbibées de la même solution, ce pansement simple est changé tous les jours, pendant toute la phase suppurative de la lésion, plus tard lorsque celle-ci est terminée, il suffit de renouveler le pansement tous les deux ou trois jours, jusqu'à cicatrisation complète.

J'ai pu recueillir 168 observations où cette méthode a été employée, aussi puis-je aujourd'hui émettre une opinion précise sur l'action de la *Phagotaxine* sur les germes morbides qu'elle détruit, et sur les tissus qu'elle répare.

Dans les cas où les malades se sont présentés à moi, porteurs d'une suppuration localisée, voici ce que j'ai observé : presque toujours après un seul pansement, la suppuration se tarissait, et changeait complètement de caractère, perdant son aspect leucocytique, pour prendre celui du sérum.

Dans les cas où le premier pansement n'apportait pas une aussi profonde modification, il suffisait de répéter l'emploi de la *Phagotaxine* pendant un laps de temps variable avec la profondeur et la fistulisation de la plaie, pour obtenir constamment l'arrêt de la suppuration ; ce résultat dans les 168 observations obtenues par nous n'a jamais fait défaut.

En moyenne, comme le montre le tableau qui suit la suppuration dans les phlegmasies circonscrites, le travail inflammatoire s'arrêtait au bout de deux ou trois jours. Dans les phlegmons diffus avec décollement et modification plus ou moins étendue des tissus, après intervention chirurgicale indiquée, l'application locale de la *Phagotaxine* étendue a fait cesser tout processus infectieux dans l'espace de cinq à huit jours.

Dans les cas d'anthrax sévère (4 observations) avec destruction très étendue en surface et en profondeur des tissus, les pansements avec la solution de *Phagotaxine* à 20 ou 30 p. 100, appliqués après débridement large des lésions ont amené une élimination complète des tissus mortifiés, et une guérison de la plaie entre dix à douze jours. A l'appui de ces affirmations, je citerai les documents suivants qui ont trait à des observations d'anthrax, de brûlures étendues, d'ulcère chronique des jambes, qui donneront une idée exacte des effets que produit la *Phagotaxine* employée dans ces circonstances.

OBS. I. — **Anthrax de la nuque** — T..., soixante-huit ans, entre à l'hôpital, le 4 avril 1910. La maladie a débuté il y a trois semaines par des douleurs au niveau de la nuque, puis gonflement œdémateux et apparition au centre de la tuméfaction d'une escarre, l'enflure d'abord localisée s'étend bientôt à la région vertébrale, gagne ensuite toute la région s'étendant d'une oreille à l'autre, et descendant jusqu'à la septième vertèbre du cou, la peau qui recouvre ces tissus tuméfiés se montre bientôt perforée d'une multitude d'ouvertures, aussi son aspect rappelle-t-il le gâteau de miel, l'état général s'aggrave avec les progrès de la lésion locale, et il devient bientôt mauvais (délire, adynamie, hyperthermie), jusqu'à 39°,5, aussi craint-on à ce moment une issue fatale : une incision cruciale profonde, jusqu'au tissu musculaire est pratiquée sans narcose. Aussitôt après l'intervention les incisions sont bourrées de tarlatane imbibée d'une solution à 30 p. 100 de Phagotaxine et toute la surface de l'anthrax fut recouverte des mêmes compresses imbibées d'une solution plus faible à 10 p. 100. Quarante-huit heures après, le pansement était imprégné de sang et de pus et la plaie avait pris une toute autre apparence.

Le 7 avril, les lambeaux des tissus nécrosés se sont rétractés sont devenus secs, le fond de la plaie a pris une couleur carminée, indice de la formation des bourgeons charnus. Le 11 avril, le pansement a été changé tous les jours, mais comme à la périphérie de l'anthrax, des tissus nécrosés décollés tendent à s'éliminer, on bourre toutes les anfractuosités avec des tarlatanes imbibées avec des solutions de *Phagotaxine*.

Le 12 avril, la suppuration est tarie au niveau des tissus nécrosés de la périphérie.

Le 14 avril, la cicatrisation commence à s'effectuer, l'état général est excellent, les douleurs ont disparu, la malade quitte son lit, la température dès les premiers jours était redevenue normale.

Le 17 avril, la malade quitte l'hôpital, on lui recommande de continuer chez elle l'application des solutions de Phagotaxine.

En juin, la plaie est complètement cicatrisée.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer la rapidité avec laquelle s'est effectuée la réparation d'une plaie aussi vaste, puisqu'il n'a fallu que deux mois et onze jours pour obtenir la guérison.

Fait important à noter encore, pendant toute la durée du traitement, l'état physique de la malade a été excellent.

OBS. II. — **Brûlure de l'avant-bras droit.** — T. S..., quarante-huit ans, garde-malades d'un des asiles municipaux d'accouchement, le 28 octobre 1910.

Elle s'est brûlée il y a huit jours avec un liquide bouillant tout l'avant-bras droit, elle s'est d'abord traité elle-même, la suppuration augmente, et les douleurs deviennent bientôt telles qu'elle doit cesser son travail ; l'examen me montra que la brûlure occupait les deux tiers de la circonférence de l'avant-bras droit, s'étendait jusqu'à deux travers de doigt de l'articulation du coude et gagnait en bas le poignet, toute la surface brûlée avait perdu son derme, était profondément ulcérée, et couverte de pus. Une compresse de *Phagotaxine* à 15 p. 100 fut placée sur les tissus ulcérés : dès le lendemain 29 octobre, la suppuration a disparu, et tous les tissus ont une surface granuleuse, avec teinte rouge vif ; les douleurs ont cessé et l'état général s'est amélioré ; le 30 octobre, toute la surface se recouvre d'îlots épidermiques, elle est sèche, et la tarlatane qui le recouvre est simplement imbibée de liquide sanguinolent, la malade reprend son travail le 6 novembre ; l'épidermisation

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE (*Suite*)

de toute la surface brûlée est effectuée, les pansements ont été renouvelés tous les deux jours.

OBS. III. — B..., trente-huit ans, porte depuis deux ans sur la jambe gauche un ulcère, cet ulcère repose sur des tissus œdématiés qui donnent à cette jambe malade deux fois le volume de la jambe saine, l'ulcère a le diamètre d'une pièce de 5 francs, ses lèvres sont molles, livides, décollées, le fond est couvert de granulations pâles, sans vitalité, tous les traitements employés jusqu'à ce jour n'ont amené aucun changement de l'ulcère, aussi je me décidai à employer la *Phagotaxine* en solution forte, d'abord 25 p. 100, puis presque pure; au bout de deux semaines de ce traitement, le fond de l'ulcère se transforme brusquement, l'épidermisation des lèvres de la plaie commence à s'effectuer, et les granulations du fond de l'ulcère deviennent fermes et rouges. Au bout de six semaines, sous l'influence des pansements renouvelés tous les deux ou trois jours, l'ulcère avait diminué des deux tiers et l'enflure de plus de moitié.

Un mois plus tard, l'ulcère n'est pas plus grand qu'un grain de chanvre, et en février 1910 la guérison est complète.

Ces observations, ainsi que tous les cas cités dans le tableau qui suit, permettent d'affirmer l'influence indéniable de la *Phagotaxine* sur l'apparition et l'organisation des granulations pendant la guérison des plaies et des ulcères.

Les plaies atones se vivifient rapidement, en prenant une couleur vive, se recouvrent de granulations dont la coalescence amène la cicatrisation, sans qu'il y ait à aucun moment de suppuration.

La *Phagotaxine* exerce donc d'une façon indiscutable une triple action antiseptique, stimulante et réparatrice, elle favorise la régénération de l'épiderme avec une surprenante rapidité puisqu'en deux ou trois jours on voit sous son influence l'épiderme se reformer sur les lèvres des plaies. Lors d'incisions des tissus l'application de bandelettes de tarlatane imbibées de solution de *Phagotaxine* permet d'obtenir la réparation épidermique en quelques jours; l'action kératoplastique de la *Phagotaxine* est donc indéniable.

Cette solution n'a pas qu'une action locale stimulante, leucogénique, microbicide, analgésique, elle a encore une action générale, puisque après son application, la température, le pouls, et l'état général du malade s'améliorent; aussi dans la plupart des cas de lésions suppuratives traitées par la *Phagotaxine*, le traitement n'a eu qu'une très courte durée.

En face de ces propriétés positives, il est bon de mentionner les deux propriétés négatives suivantes: son absence d'irritabilité locale, lorsque l'on emploie des solutions préalablement étendues, et son innocuité absolue; ces deux propriétés de la Phagotaxine ont une grande valeur dans la pratique chirurgicale, puisque souvent son application se fait sur de grandes surfaces ulcérées ou brûlées.

Elle a donc tous les avantages du pansement aseptique pur, joint au pansement antiseptique sans effet d'irritabilité locale, et d'intoxication générale.

La *Phagotaxine* a donc ainsi une prééminence même sur la teinture d'iode, aujourd'hui si couramment employée dans tous les traumas chirurgicaux.

Nous pouvons, *dans les conclusions suivantes*, résumer les qualités fondamentales de la *Phagotaxine* pour les pansements à l'usage de la chirurgie :

1° Les solutions à 10 et 20 p. 100 arrêtent l'évolution des inflammations suppuratives ;

2° Elles vivifient les granulations atones des plaies et contribuent par cela même à leur cicatrisation rapide;

3° Elles ont une puissance d'épidermisation considérable (puissance kératoplastique) ;

4° Elles sont analgésiques ;

5° Elles n'ont aucun pouvoir toxique ;

6° Elles sont inodores.

Nous venons de montrer l'action de la *Phagotaxine* en chirurgie, il nous faut maintenant mentionner son utilisation en médecine,

Sa solution est indiquée dans toutes les circonstances où les microbes sont les agents des maladies et de désordre et particulièrement dans toutes les infections. Ces infections peuvent être externes, cutanées ou muqueuses, et cavitaires internes lorsqu'elles ont envahi les muqueuses digestive, respiratoire, urinaire, vagino-utérine — ou enfin hématiques et septicémiques. — On emploie des solutions de 10 à 30 p. 100, que l'on augmente ou que l'on diminue suivant les besoins, en ayant soin de débuter par les doses minima. Pour faciliter la compréhension de ce pourcentage dans la clientèle, il faut se remémorer que la cuillère à café contient environ 5 grammes de liquide, la cuillère à dessert en contient 10, et la cuillère à soupe 15, et que le verre ordinaire de table contient environ 200 grammes d'eau.

Par suite de son pouvoir oxydant et de coagulation, la *Phagotaxine* est remarquable dans les cas d'hémorragies et d'épistaxis, en solutions de 20 à 50 p. 100 et parfois même pure pour l'orifice du nez.

Il faut mentionner enfin l'emploi de la *Phagotaxine à l'intérieur*, à la dose d'une cuillerée à café par verre à bordeaux d'eau à renouveler trois à quatre fois par jour, et en lavements, à la dose de 10 à 20 p. 100 dans les infections *cholérique, typhique, dysentérique*, dans toutes les *septicémies* et dans la *coqueluche*.

Nous avons parlé de son action *analgésique*. La *Phagotaxine* a en effet une action puissante, quoique inexpliquée, contre la douleur, elle a été constatée au cours des *arthropathies* et de divers *rhumatismes*. Il suffit d'imbiber des compresses épaisses de tarlatane avec des solutions à 25 ou 30 p. 100 (2 à 4 cuillerées à soupe par verre d'eau), de les appliquer et de les recouvrir d'un taffetas imperméable; elles doivent être renouvelées toutes les cinq heures. Nombreux ont été les malades qui ont été soulagés par ce procédé, alors que les autres médications restaient sans effet.

D[r] L. SMIRNOFF.

Les expériences qui ont été faites par M. Berdnikoff, chef du laboratoire des recherches scientifiques de l'Institut bactériologique de Kasan, ont porté :

1° Sur les *microbes du pus*, l'action de la *Phagotaxine* à la dose de 2 p. 100 s'est montrée bactéricide ;

2° Sur les *vibrions du choléra*, à la même dose et dans le même temps, on ne voyait plus que de très rares colonies.

3° *Groupe des colibacilles*, une solution de 9 p. 100 a été nécessaire pour obtenir un effet absolument bactéricide.

Les mêmes recherches ont été faites au laboratoire *municipal de chimie de la Ville de Paris* : les pouvoirs antiseptique et microbicide de la *Phagotaxine* ont été démontrés sur les bactéries suivantes :

Bacillus coli communis ;

Bacillus pyoscyanus ;

Bactéries du sang putréfié ;

Bactéries de l'eau d'égout.

Expérimentation. — L'innocuité absolue des solutions aqueuses de *Phagotaxine* a été démontrée expérimentalement par l'injection sous-cutanée d'une solution à 25 p. 100 à des cobayes ; 5 centimètres cubes de cette solution n'ont amené ni désordre local, ni phénomènes toxiques.

TABLEAU

Maladies	Nombre de cas traités	Moyenne des jours pour la guérison.
Furoncles	10	5 jours.
Anthrax	4	8 à 12 jours.
Anthrax grave de la nuque	1	2 mois 11 jours.
Pyodermies	11	7 jours.
Phlegmons diffus	35	8 à 12 jours.
Phlegmons circonscrits	25	11 jours.
Ostéomyélites	10	20 jours.
Plaies contuses avec suppuration.	34	6 jours.
Brûlures	10	9 jours.
Ulcères de jambes	21	21 à 30 jours.
Ulcères graves anciens	3	2 à 5 mois.
Adénopathies suppurées de l'aine.	2	8 à 12 jours.
Ongles incarnés	2	6 jours.

H. G.

SOMMAIRE :

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Voir le détail des primes au verso page II.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et C[ie], Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du D[r] **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, 12 fr. 50). (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.*)

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et C[ie], Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou 90 francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la C[ie] de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LES EXAMENS

Depuis que j'ai critiqué ses idées sur la nécessité du baccalauréat pour pénétrer dans les Facultés de médecine, mon ami X... m'accuse de vouloir rabaisser le niveau de la carrière médicale. Je le rencontrai, il y a quelques jours, devant la Faculté.

— Je viens, me dit-il, de voir le professeur A., pour recommander un candidat à son indulgence. C'est un de mes petits parents, qui est étudiant depuis douze ans, mais qui a beaucoup plus étudié le billard que la médecine. Il a fait, il y a quelques jours, une série de 175 carambolages, ce qui, vous l'avouerez, n'est pas banal. Mais aujourd'hui, il a plus de trente ans : sa famille et ses amis lui ont démontré qu'on ne pouvait passer au café une existence entière, qu'il n'était que temps de se créer une situation honorable, et l'ont déterminé à passer ses examens. Quelques camarades arrivés lui serinent charitablement des réponses sommaires aux questions les plus usuelles. Avec un peu de chance et beaucoup de recommandations, il sera docteur à la fin de l'année.

— Vous n'êtes guère logique.

— En quoi?

— Comment conciliez-vous les démarches que vous faites en ce moment avec vos belles tirades sur la nécessité d'exiger le baccalauréat des étudiants en médecine, pour faire de notre carrière une carrière d'élite? Ne serait-il pas préférable de garder moins jalousement la porte d'entrée de nos Facultés, et de surveiller davantage les portes de sortie?

Actuellement, tout jeune homme entrant à l'école est certain, fut-il un crétin et un paresseux, d'en sortir avec son diplôme de docteur s'il y met de la persévérance. Il est de règle presque absolue qu'on ne refuse pas plus de deux fois un candidat à un même examen, et qu'à la troisième tentative on l'admet par lassitude « avec indulgence ». J'ai souvent protesté jadis contre ces admissions à l'ancienneté ; j'ai toujours dû m'incliner devant la majorité du jury.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que l'indulgence des juges est d'autant plus large que les matières de l'examen sont plus rigoureusement indispensables au futur médecin pour l'exercice de sa profession. Il est des professeurs de sciences accessoires qui se montrent assez exigeants ; les professeurs de clinique ont une mansuétude infinie.. Pour se faire refuser aux derniers examens de doctorat, il faut ignorer ce que les gens du monde apprennent dans les chroniques scientifiques des journaux politiques. On peut être ajourné pour ne pas savoir la loi de Mariotte, on ne l'est qu'exceptionnellement pour confondre une méningite avec une pneumonie.

Vous ne sauriez imaginer jusqu'où peut aller l'ignorance de certains jeunes docteurs. Il y a quelques années, peu de jours après son installation, un d'eux est appelé pour un accouchement. Il se précipite, et arrive pour recevoir un enfant, qui, heureusement pour le médecin, la mère et lui-même, fait son entrée dans le monde de la manière la plus simple. Le praticien, qui a jeté à la hâte un coup d'œil sur un manuel d'obstétrique, lie le cordon, le coupe et, tout heureux de s'être si bien tiré d'affaire, se lave les mains, et s'apprête à rentrer chez lui. Mais voilà que la mère souffre à nouveau... Notre accoucheur s'inquiète, sans comprendre : tout à coup les douleurs s'accentuent, et brusquement le placenta est expulsé. Que peut bien être cette masse sanglante ? Un peu ému, et ne comprenant toujours rien, le docteur ne se prononce pas, mais, désireux de s'instruire, il emporte le tout chez lui, et dès le lendemain l'envoie au laboratoire d'anatomie pathologique de la Faculté voisine, que je pourrais nommer, pour savoir ce qu'est cette « tumeur ! » On en a ri beaucoup... je trouve que c'est plutôt à faire frémir.

— Sans doute, vous avez raison ; mais on ne saurait se défendre d'un peu de pitié pour des jeunes gens trop âgés pour commencer une autre carrière.

— Il faudrait avoir aussi un peu de pitié des malades qui tomberont entre les mains de ces pauvres jeunes gens, sur qui vous versez un pleur attendri. C'est eux que je plains surtout, et je plains aussi le corps médical d'avoir à accueillir des confrères incapables, qui seront la graine des charlatans et des médecins marrons.

Puisque vous cherchez à en relever le niveau, faites une campagne pour que les examens cliniques ne laissent arriver au diplôme que des jeunes gens possédant le minimum de connaissances indispensables pour soigner un malade. Il ne faudra pour cela ni loi, ni décret, ni règlement nouveau, simplement un peu de fermeté de la part des juges. Actuellement, l'examen le plus difficile, je dirais presque le seul difficile pour arriver à être docteur en médecine, est le baccalauréat !

— C'est pour cela qu'il faut l'exiger.

— Ce n'est pas mon avis. Il faut exiger surtout des examens de doctorat sévères. Car, si je vous concède, mon cher X..., que, pour un médecin, savoir les humanités est utile, vous m'accorderez, j'espère, en échange, que savoir la médecine n'est pas tout à fait superflu. Or vous voulez exiger qu'on ne puisse devenir docteur sans connaître Horace, et vous acceptez actuellement que beaucoup le deviennent sans connaître Laennec? Ce n'est pas logique. Je préfère, certes, qu'on connaisse les deux, mais, s'il faut opter, pour me faire ausculter, je n'hésite pas : j'opte pour Laennec !

G. LINOSSIER.


LIPOCHOL BYLA
A BASE DE
CHOLESTÉRINE PURE
En Pilules dosées à 0.20 Centigr.
(4 à 6 PAR JOUR)
& en Emulsion dosée à 0.30 Centigr.
(4 CUILLERÉES à BOUCHE PAR JOUR)
DANS TOUS LES CAS
D'HÉMORRAGIE, ANÉMIE, TUBERCULOSE
ANTIHÉMOLYTIQUE PUISSANT
0.20 Centigr. de CHOLESTÉRINE
équivalent
à un grand Verre
d'Huile de Foie de Morue
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE
GENTILLY (Seine)




OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
CHOAY
2 à 8 par jour
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA PRÉVISION DU TEMPS

Par KLEIN (1)
Docteur ès sciences.

Lorsqu'on ne dispose ni de cartes isobariques, ni des avis des bureaux météorologiques, on peut s'efforcer de prévoir le temps, soit par la seule observation du baromètre, soit par les observations susceptibles d'être faites en plein air sans emploi d'instruments, soit par l'observation combinée du baromètre, des vents et des nuages.

I. — Prévision du temps par la seule observation du baromètre.

On ne tarda pas à s'apercevoir, après l'invention du baromètre, qu'il y avait une relation entre les hauteurs barométriques et les variations de temps. On finit même par croire qu'à chaque hauteur du baromètre il correspondait un temps déterminé. Aujourd'hui encore les baromètres d'appartement portent les indications suivantes :

790 millimètres...........	Très sec.
780 —	Beau fixe.
770 —	Beau.
760 —	Variable.
750 —	Pluie et vent.
740 —	Grande pluie.
730 —	Tempête.

Ces indications sont trop absolues. Tout ce qu'on peut en retenir, c'est que, par une pression supérieure à 765 millimètres, le temps est presque toujours beau, tandis que, par une pression inférieure à 740 millimètres, le temps est mauvais ou a de très grandes chances de le devenir. (Il s'agit, naturellement, ainsi que dans tout ce qui va suivre, des hauteurs barométriques ramenées au niveau de la mer).

Les variations de la hauteur barométrique importent beaucoup plus que cette hauteur elle-même. Le baromètre enregistreur est particulièrement apte à mettre ces variations en évidence. Voyons d'abord le cas où la hauteur barométrique diminue.

1° Lorsque la baisse du baromètre est très lente et qu'elle accompagne le beau temps, on peut prévoir que le beau temps continuera jusqu'à ce que le baromètre commence à remonter. Cette lente variation indique souvent, en effet, qu'une aire de basse pression en col s'établit sur la région où l'on se trouve.

Lorsque le baromètre commence à remonter après être descendu très bas, c'est qu'une dépression s'approche ; en effet, une dépression est précédée à grande distance par un mouvement descendant de l'air ; c'est ce mouvement qui provoque la hausse barométrique.

2° Lorsque la baisse du baromètre est rapide et profonde, c'est qu'une dépression s'approche à grande vitesse. Or une dépression qui va vite est une dépression qui se creuse. Il est donc alors à présumer que l'on aura à subir une tempête et que l'on aura pour le moins plusieurs jours de mauvais temps.

Lorsqu'il en est ainsi, le baromètre ne remonte en général qu'assez lentement, après le moment où il a baissé au maximum.

3° Lorsque la baisse du baromètre est rapide, mais s'arrête bientôt (1 millimètre à l'heure pendant trois ou quatre heures), elle annonce souvent l'approche d'un orage de chaleur, s'il fait très chaud, ou d'un grain, si la température est normale.

(1) KLEIN, *Météorologie*, 1911. 1 vol. in-18.

4° Les baisses du baromètre, très lentes et peu accentuées, ne correspondent pas à un changement sensible du temps.

Voyons maintenant les conclusions qu'on peut déduire de la constatation d'une hausse barométrique.

5° Un hausse prolongée du baromètre indique le maintien ou le retour du beau temps, parce qu'elle indique l'établissement d'un régime anticyclonique.

6° Une hausse rapide mais qui s'arrête, alors que le baromètre est bas et le temps mauvais, n'indique pas une amélioration sensible du temps ou indique une amélioration passagère. Elle fait en effet présumer qu'après la dépression qui avait occasionné la baisse antérieure il en vient une nouvelle.

7° Lorsque le temps est beau au moment où se produit la hausse barométrique brusque, c'est qu'une forte perturbation atmosphérique est à craindre.

Lorsqu'on étudie les variations barométriques, il ne faut pas oublier qu'il y a une variation diurne qui est normale et dont l'amplitude est voisine, en France, de 1 millimètre. Il ne faut donc pas faire cas des variations barométriques, qui ne dépassent pas 1 millimètre.

Les anciens observateurs attachaient surtout leur attention à la hauteur absolue de la colonne barométrique.

II. — Prévision du temps par les seules observations faites au plein air.

Lorsqu'on ne dispose ni des cartes isobariques, ni d'un baromètre, on peut chercher à prévoir le temps soit par l'observation de pronostics fournis par les animaux ou les végétaux, soit par l'observation de pronostics tirés de l'état de l'atmosphère, soit enfin par l'observation combinée des vents et des nuages. La troisième méthode est la plus susceptible de donner des résultats exacts ; la seconde fournit de bonnes indications dans des cas particuliers ; la première ne peut guère donner de renseignements qu'au sujet de l'état actuel de l'atmosphère, mais non au sujet de son état futur.

Pronostics fournis par l'observation des animaux et des végétaux. — Certains animaux passent pour annoncer la pluie lorsqu'ils exécutent certains actes. C'est le cas du chat quand il se farde, des oiseaux aquatiques quand ils battent des ailes, des oiseaux quand ils lustrent leurs plumes, des poules quand elles s'ébattent et se couvrent de sable, etc. On ne saurait songer à attribuer aux animaux une prescience du temps. Leurs téguments sont probablement influencés par l'état hygrométrique de l'air. Ce qu'ils pourraient annoncer ce serait donc une grande humidité de l'air, condition évidemment favorable à la pluie.

Certaines plantes passent également pour annoncer la pluie lorsqu'elles prennent un certain aspect. Les tiges des légumineuses, comme celles du trèfle, se redresseraient quand la pluie est prochaine ; la pimprenelle ouvrirait ses fleurs ; le laiteron de Sibérie, qui ordinairement clôt sa fleur durant la nuit, la laisserait ouverte ; le souci d'Afrique, qui d'habitude ouvre sa fleur le matin, la laisserait fermée. L'humidité plus ou moins grande de l'air suffit à expliquer ces mouvements.

Pronostics tirés de l'état de l'atmosphère. — Il y a des aspects du ciel ou de l'horizon ainsi que des états particuliers de l'atmosphère ou des nuages qui passent, souvent avec raison, pour annoncer le beau ou mauvais temps.

La pluie est annoncée, par une transparence exceptionnellement grande de l'air, une perceptibilité plus facile

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

des sons lointains, surtout de ceux qui sont émis dans une certaine direction (celle des vents pluvieux) ; par une scintillation très accentuée des étoiles ; par le fait que *la lune « boit »*, c'est-à-dire quand ses contours sont estompés par une couronne lunaire ; par le fait que les nuages s'amoncellent du côté de l'horizon vers lequel souffle le vent ; par les cirro-cumulus lorsqu'ils se développent et qu'il se forme des cumulus en dessous d'eux. La pluie accompagnée de vent est annoncée presque avec certitude par les halos solaires ou lunaires. Les orages sont annoncés par la « lourdeur » de l'atmosphère et l'apparition de cumulo-nimbus.

Les colorations du ciel au lever ou au coucher du soleil sont souvent invoquées pour prévoir le temps, mais les opinions varient beaucoup quant à leur interprétation.

Dans certaines régions, des signes locaux permettent de prévoir des changements de temps. Ainsi, dans les pays situés au pied d'une chaîne de montagne, lorsque le vent souffle contre la chaîne et qu'il se forme des nuages, on peut s'attendre à la pluie.

Un observateur attentif peut découvrir lui-même un grand nombre de moyens permettant de reconnaître si l'état hygrométrique de l'air est élevé, condition favorable à la pluie. Il y a ainsi un fait que chacun a remarqué : par temps humide, la vapeur d'échappement des locomotives forme un long panache qui masque parfois le paysage aux voyageurs ; par temps sec, le brouillard qui sort de la cheminée de la locomotive se dissipe rapidement.

Observation combinée des vents et des nuages. — Si le temps est au beau depuis un ou deux jours, s'il y a de la brume le matin, si les rosées ou gelées blanches sont abondantes, si les vents sont faibles et variables en direction, on se trouve, selon toute vraisemblance, sous le régime anticyclonique (c'est-à-dire sous l'influence d'un anticyclone). Il y a de fortes probabilités pour que le temps se maintienne tel qu'il est : généralement froid en hiver, chaud avec ciel pur en été. Si des nuages surviennent, le mauvais temps n'est pas à craindre s'il s'agit de cirrus légers presque immobiles ou d'un léger voile laiteux non accompagné par d'autres nuages. Il n'est pas davantage à craindre s'il s'agit de cumulus se formant dans la matinée et diminuant le soir. Mais le beau temps est compromis s'il s'agit de cirrus très nets, à mouvements rapides, soit en bandes, soit sous forme d'un voile de cirrostratus, ou s'il s'agit de cirrocumulus (cette dernière sorte de nuages annonce le mauvais temps en France, en Italie et en Allemagne ; mais il n'en est pas de même pour tous les pays). Les cirrus, cirrotratus et cirrocumulus ne sont pas toujours visibles la nuit ; toutefois, comme en passant devant la lune ils produisent des halos, ces derniers décèlent leur présence. Ces nuages présagent généralement un orage si la température est très élevée et si les vents extrêmement faibles viennent des régions sud. Si ces deux caractères ne se présentent pas, les cirrus peuvent présager une importante dépression amenant un mauvais temps d'assez longue durée ou même une tempête. Cette dépression peut être encore fort éloignée, et il peut se passer vingt-quatre ou trente-six heures avant qu'elle ne commence à faire sentir ses effets. Son centre est, ainsi qu'on le sait, un peu à droite du point de l'horizon d'où semblent venir les différents cirrus. Son approche est surtout à craindre si les vents inférieurs sont divergents par rapport à la situation présumée du centre de la dépression, par exemple s'ils soufflent dans le même sens que les cirrus. Elle est imminente lorsque le vent fraîchit et tourne. Le ciel deviendra d'abord nuageux, et il tombera des pluies locales, puis le vent deviendra plus fort et les pluies seront plus abondantes.

Si le régime cyclonique, régime des dépressions, est établi d'une manière évidente, on peut prévoir que le vent continuera à tourner de la même façon, soit dans le sens des aiguilles d'une montre, soit, plus rarement en France, (exception faite de ses parties méridionales), dans le sens inverse. Du sens de la rotation on pourra déduire les directions futures et successives du vent et des directions du vent les variations du temps.

Pour faire cette dernière prévision, on se base sur ce fait que, en un lieu donné, chaque direction du vent correspond à certains caractères du temps qui sont presque toujours les mêmes pour ce lieu. On note ces caractères sur des tableaux spéciaux appelés *rose des vents* et qui peuvent être dressés pour la température, la nébulosité, etc. Elles ne sont valables que pour la région pour laquelle elles ont été établies.

III. — Prévision du temps par l'observation simultanée du baromètre, des vents et des nuages.

La connaissance de la hauteur barométrique facilite beaucoup la prévision du temps par l'observation des vents et des nuages. Il est principalement utile de consulter le baromètre dans les circonstances suivantes :

1° Quand on présume être sous le régime anticyclonique, la hauteur de la colonne barométrique permet de voir si l'on s'est trompé ; si elle est grande, on est effectivement dans un anticyclone ; si elle est inférieure à 760 millimètres, on se trouve sans doute dans un col isobarique, et une succession d'orages est à craindre.

2° Lorsque, par beau temps, on aperçoit des cirrus rapides, on peut craindre l'arrivée d'une dépression. Si la hauteur barométrique subit en même temps une forte baisse, l'arrivée de la dépression est certaine.

3° Lorsque le ciel se couvre sans qu'on ait vu apparaître de cirrus, soit qu'ils aient été masqués par une couche de nuages inférieurs, soit que l'on n'ait pas examiné le ciel au moment opportun et lorsque le vent prend de la force, on peut supposer qu'une dépression s'approche ; le baromètre confirme cette opinion lorsqu'il baisse rapidement. La direction des nuages permet alors d'appliquer la loi de Buys-Ballot, qui indique la direction du centre de la dépression. Mais, si le baromètre baisse de quelques millimètres, puis reste stationnaire, c'est un orage qui est à craindre surtout lorsque l'air est dans cet état particulier qui fait dire qu'il est « orageux ». Si au contraire le baromètre reste stationnaire, la rotation des vents et l'augmentation de leur intensité sont dues simplement à une modification des isobares, et le régime anticyclonique peut persister.

4° Lorsqu'on est dans une période de mauvais temps dû à une dépression, il est parfois difficile de dire, par le seul examen des vents, si le centre s'approche ou s'éloigne. L'examen du baromètre permet de décider : tant qu'il baisse, la dépression approche ou tout au moins se creuse, et l'amélioration n'est pas à espérer ; quand il monte, la dépression se comble ou s'éloigne ; les précipitations aqueuses deviennent moins probables.

On voit, en résumé, qu'on n'est pas entièrement désarmé pour prévoir le temps lorsqu'on ne dispose pas de cartes isobariques, au moins dans certains cas particuliers; mais il faut bien remarquer qu'alors tous les efforts de l'observateur doivent tendre avant tout à imaginer la disposition des isobares de la carte qu'il ne possède pas.

CURIOSITÉS

La soif européenne. — La *Strassburger Post* consacre une étude statistique à la soif comparée des États de l'Europe. Il est difficile de classer ces États dans un ordre rigoureux, parce que les boissons varient d'une nation à l'autre et qu'on manque de facteurs communs. Mais voici quelques chiffres. Le Danois, en moyenne, boit chaque année 104 litres de bière, presque pas de vin, mais 24 litres d'eau-de-vie. Le Suédois, 56 litres de bière et 9 litres d'alcool. La Norvège, contenue par des lois de tempérance, est devenue l'un des pays les plus sobres du septentrion; elle ne consomme plus que 31 litres de bière et 3 d'eau-de-vie par tête d'habitant. En Russie, la consommation de la bière et celle de la vodka sont exactement égales, soit 5 litres par tête. Le Français, éclectique, ne méprise aucune sorte d'ivresse ; il boit de tout : 32 litres de bière, 10 litres de « goutte », 108 litres de petit bleu. L'Anglais consomme 6 litres de whisky ou de gin ; il boit peu de claret (2 litres), mais il se rattrape sur la bière (ale et stout : 152 litres). Le Hollandais se contente avec 38 litres de bière et 8 litres 5 d'eau-de-vie. A son voisin le Belge, il faut 221 litres de bière et 9 litres d'alcool. L'Autrichien et le Hongrois absorbent l'un et l'autre la même quantité de schnaps (11 litres 4) et le même cube de vin (16 litres), mais le premier y ajoute 80 litres de bière, tandis que 11 suffisent au second. De tous les habitants de l'Europe, l'Italien est celui qui boit le moins de bière (2 litres) et le moins d'alcool (1 litre 3) ; il consomme 98 litres de vin. Pour l'Allemagne, il serait presque injuste de parler de moyenne. Si l'on envisage toute l'étendue du territoire (y compris le Luxembourg), la consommation par tête ressort à 118 ou 125 litres pour la bière, 7 pour le vin, 6 1/2 pour l'alcool ; mais si l'on considère chaque pays séparé, on voit que l'Allemand du Nord et l'Alsacien se satisfont avec 98 litres de bière, tandis qu'il en faut 158 au Badois, 169 au Wurtembergois, 240 au Bavarois. Enfin, en comparant entre elles « les grandes villes de bières », on constate que Berlin boit 200 litres par tête d'habitant, Nuremberg, 325, Francfort, 432 et Munich 570 ; c'est le record. (*Journal des Débats*).

Natura abhorret vacuum. — Au mois de février dernier, un herbager du canton d'Athis-de-l'Orne avait réuni quelques amis, pour l'aider à mettre en bourrées une certaine quantité de branches d'arbres, qui avaient été abattues sur ses propriétés. Ils étaient huit solides gaillards : la corvée semblait donc devoir être rapidement faite. Mais, « la pierre dite ἄσβεστος n'est pas plus inextinguible que la soif » de nos gars normands...

A la fin de la journée, trente-sept bourrées avaient été liées (un ouvrier peut faire cinquante bourrées par jour sans se gêner). Mais, en revanche, comme nos hommes avaient « bien saburré leur stomach ! »

Ils avaient mangé :

20 livres de viande.

Et comme, dit Rabelais, « en sec jamais l'âme ne habite » ils avaient absorbé :

80 litres de poiré pur jus,
16 bouteilles de vins divers,
9 bouteilles de champagne,
8 litres d'eau-de-vie de cidre à 65°.

L'appétit individuel n'était pas mauvais : deux livres et demie de viande par tête, c'est déjà beau ! Il est vrai que les prévisions avaient été un peu exagérées, car une oie préparée à leur intention ne fut même pas attaquée par les convives.

L'abondance des libations est vraiment extraordinaire; chaque homme, en moyenne avait bu, en l'espace de douze heures:

10 litres de poiré,
2 bouteilles de vin,
1 bouteille de Champagne,
1 litre d'eau-de-vie de cidre à 65°.

Est-ce un record?

Livrons ces considérations au président de la ligue anti-alcoolique. (*Communiqué par* M. RENÉ LEROY).

Vin antique. — A propos des vins très vieux, on peut signaler la présence, au musée de la ville de Reims, d'une petite fiole remplie d'un liquide couleur pelure d'oignon. A ce liquide nul n'a goûté, le tampon de cire qui bouche le récipient étant pétrifié. Mais il paraît qu'il s'agit bien d'un échantillon de vin récolté sur les coteaux de la Champagne antérieurement au quatrième siècle de notre ère. Il fut trouvé dans un tombeau gallo-romain où, comme dans une cave, il s'est conservé jusqu'à nos jours.

La maison d'Adam et Ève. — *Paris Médical* a conté dernièrement (n° 25), l'histoire d'un Américain voulant faire démolir la maison d'Adam et Ève au Mans, pour la faire reconstruire dans son pays. Nous donnons aujourd'hui l'aspect de cette maison, ainsi que quelques détails sur son histoire.

Cette maison a été construite de 1520 à 1525, par JEHAN DE L'ESPINE, docteur en médecine, du Mans. En 1556, elle fut vendue à Denys GOUFFON ; plus tard elle passa entre les mains de Pierre GOUGEON, conseiller du roi au siège présidial de la sénéchaussée du Mans ; en 1603, à François DUCHESNE, docteur en médecine, demeurant à Saint-Pavin ; en 1604 à Antoine LEMOINE, huissier ; en 1734, à François LEMARCHAND, boulanger ; puis à Thomas DAVOINE, menuisier.



La maison d'Adam et Ève porte le n° 69 de la Grand'-Rue (quartier de Saint-Julien). Chaque personnage (Adam et Ève) tient l'extrémité d'une longue banderolle. « Ce petit tableau, écrit RICHELET, l'auteur du *Mans ancien et moderne*, est entouré d'une couronne de fleurs et de fruits. Les coins sont garnis de larges dentures plates, d'une espèce de mascaron couvert d'un croissant, et de deux dauphins adossés ; les montants de la porte couronnés par des vases et surmontés de petits amours forment l'encadrement. (L'un de ces petits dieux de la fable, celui de gauche, a été enlevé depuis quelques années déjà). Les pieds droits du premier étage sont en forme de pilastres et terminés en cul-de-lampe. Ils sont ornés de guirlandes, composées de petites figures de satyres, d'oiseaux, de feuillages et de fruits, le tout travaillé avec goût, la frise de l'entablement de ces pilastres porte des figures nues occupées à jouer de divers instruments. Le linteau au-dessus des croisées est chargé à gauche de deux aigles aux ailes déployées que sépare un vase de fleurs; au milieu se trouve une femme assise avec une tête de mort : à droite quatre têtes de chevaux terminées en queue de poisson, si l'on en juge par celui qui est devant, et sur lequel, une femme nue est assise; un homme également nu, tenant un objet sphérique, paraît le lui présenter en tournant la tête derrière lui. Le second étage, comme le premier, devait avoir trois fenêtres; on a enlevé un des pilastres pour en faire une plus large des deux et l'on a muré la troisième ; les pieds droits sont ornés de la même manière qu'au premier étage, le soubassement de la fenêtre à droite, qui, seul a été conservé, puisque les deux autres ont fait place à une fenêtre de plus grande dimension, représente une espèce de centaure sur le dos duquel un homme est monté à rebours ; ces figures ont souffert quelques dégradations (1) ».

(1) Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. MARCEL COTTEREAU, sculpteur au Mans.

**

CHRONIQUE DES LIVRES

Recherches épidémiologiques, cliniques et thérapeutiques sur la méningite cérébro-spinale, par le Dr DEBRÉ. 1911, 1 vol. in-8, 4 fr. (*Alcan*, édit. à Paris).

Voici une thèse qui fait honneur à son auteur ; n'oublions pas d'ailleurs que R. Debré a beaucoup contribué avec son maître Netter à faire connaître la méningite cérébro-spinale, et son traitement sérothérapique. Dans ce travail d'ensemble qui est émaillé de faits personnels et encore inédits, la première partie est nécessaire à l'épidémiologie de l'affection et plus spécialement au rôle des porteurs sains de méningocoques. Notons dans ce chapitre, outre les recherches de l'auteur sur l'entourage des malades, la discussion intéressante et serrée qui permet d'apprécier le pouvoir contagionnant de ces sujets, réservoirs de microbes, qu'ils disséminent autour d'eux. La partie clinique est spécialement destinée à l'étude de la méningite cérébro-spinale chez le nourrisson. On apprend ici combien, chez le jeune enfant, la méningite se manifeste sous des formes variées, larvées, frustes, etc., combien le diagnostic peut être épineux, et combien la ponction lombaire vient apporter un secours utile au praticien, souvent hésitant à pratiquer cette intervention si courante et si inoffensive. Debré insiste surtout sur la forme prolongée, cachectisante, qu'il a décrite.

Enfin des pages intéressantes sont consacrées à la sérothérapie antiméningococcique.

L'auteur en relate les effets déjà connus, insiste sur son mode d'emploi, les doses à injecter, la répétition des doses et les accidents anaphylactiques qu'on peut parfois observer, les moyens de les éviter, etc.

En somme, la thèse de Debré constitue un document important pour servir à l'étude de la méningite cérébro-spinale. C. DOPTER.

La puériculture sociale, par le Dr H. BOUQUET. 1911, 1 vol. in-12 de 324 pages, 3 fr. 50. (*Bloud*, éditeur à Paris).

La lutte contre la mortalité infantile est l'un des meilleurs moyens de remédier au fléau de la dépopulation et les œuvres de puériculture se multiplient dans ce but. Ce sont ces œuvres que M. Bouquet passe en revue et étudie dans son ouvrage. Son livre intéressant et actuel montre en quoi elles sont utiles, les critiques qu'on peut leur adresser, en quoi elles les méritent et comment on peut les corriger, comment on doit les faire fonctionner. Tous ceux qui veulent se documenter sur les moyens pratiques d'organiser les crèches, les pouponnières, les consultations de nourrissons, les gouttes de lait liront avec profit cet excellent petit volume, plein de notions utiles. P. LEREBOULLET.

Thérapeutique des maladies respiratoires et de la tuberculose pulmonaire, par les Drs E. HIRTZ, RIST, RIBADEAU-DUMAS, TUFFIER, J. MARTIN, KUSS. 1911, 1 volume in-8, 713 pages, avec fig. cart. 14 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris). *Bibliothèque de thérapeutique* GILBERT-CARNOT.

Il n'est pas de jour où le médecin praticien n'ait à intervenir pour traiter une maladie broncho-pulmonaire, une pleurésie, ou surtout un cas de tuberculose pulmonaire. La nécessité pour lui de varier sans cesse ses moyens d'action et de connaître tous ceux dont il peut disposer donne un intérêt toujours très vif aux ouvrages consacrés au traitement de ces maladies. Le nouveau volume de la *Bibliothèque de thérapeutique* mérite donc d'être accueilli avec une particulière faveur. Il s'ouvre par une très importante étude du Dr Hirtz, dont on connaît la légitime autorité en pathologie respiratoire ; en clinicien sagace et en thérapeute avisé, il expose avec une grande précision, en multipliant les formules et les indications pratiques, ce que doit être le traitement des maladies aiguës et chroniques des bronches et des poumons et on est assuré de trouver, notamment sur les broncho-pneumonies, l'asthme, l'emphysème pulmonaire, la gangrène pulmonaire, la pneumonie, tout un ensemble d'excellents conseils thérapeutiques.

Beaucoup plus succinct, le chapitre consacré par MM. Rist et Ribadeau-Dumas aux maladies des plèvres se fait remarquer par sa netteté et par sa précision ; c'est ainsi que la technique et les indications des injections pleurales de gaz stérilisé y sont fort clairement exposées. A l'aide d'une abondante illustration, MM. Tuffier et Martin décrivent toutes les opérations sur les voies respiratoires depuis le tubage et la trachéotomie jusqu'à la pneumotomie et la pneumectomie.

Enfin et surtout M. Kuss consacre 400 pages à l'exposé du traitement de la tuberculose pulmonaire. Avec les qualités de savoir, de conscience, de précision qui lui sont habituelles, il fixe tous les détails de ce traitement, n'omettant aucun des éléments de la cure hygiénique, précisant notamment toutes les indications de la technique de la cure d'air et de la cure de repos. Il insiste sur la tuberculinothérapie et sa technique et rédige un véritable traité théorique et pratique sur cette question d'actualité. Une large place est faite également aux médicaments pharmaceutiques antituberculeux dont il fixe les indications. Enfin la méthode du pneumothorax artificiel, récemment entrée dans la thérapeutique antituberculeuse, est exposée avec détail. Par ces quelques aperçus, on peut se rendre compte de la valeur de ce nouvel ouvrage et des services incontestables qu'il est appelé à rendre. P. LEREBOULLET.

Formulaire pour les maladies des enfants, par le Dr A. VEILLARD (de Vichy), 5e *édition*, 1911, 1 vol. in-12 de 446 pages, 4 fr. (*Librairie O. Berthier, Bougault*, à Paris).

Le succès de ce formulaire est largement justifié par l'ensemble de renseignements excellents que le lecteur est assuré d'y trouver. Hygiène alimentaire des enfants du premier âge, formulaire officinal et magistral, exposé des diverses maladies des enfants avec indication des médicaments à leur opposer, tel est le plan général de ce petit volume, complété par une table alphabétique des formules, nécessaire pour permettre de consulter rapidement l'ouvrage. Il est appelé à rendre de réels services à ceux qui désirent se familiariser avec la posologie infantile toujours délicate. P. LEREBOULLET.

PLAQUETTES MÉDICALES

LA MÉDAILLE DU Dr PÉRIER





Plaquette offerte au Dr Ch. Périer, par ses élèves, ses collègues et ses amis, à l'occasion de sa promotion comme Officier de la Légion d'Honneur

Le Dr Charles PÉRIER, professeur agrégé de la Faculté de Paris, membre de l'Académie de médecine, est chirurgien honoraire des hôpitaux, depuis 1898. Ne croyez pas pour cela que l'ancien chef de service de Lariboisière, ancien président de la *Société de chirurgie* (1893) et du *XVIe Congrès de l'association française de chirurgie* (1903), ainsi qu'ancien membre du Conseil de surveillance de l'Assistance publique (1892-1898), etc., se repose de ses labeurs et secomplaise dans une douce inactivité.

Non, le Dr Charles PÉRIER est de ceux qui ne s'arrêtent pas. Comme chef du service médical de la *Compagnie des Chemins de fer du Nord*, M. Charles PÉRIER supporte avec allégrité le poids d'une telle responsabilité, et continue à améliorer ce grand rouage médical qu'il ne cesse de perfectionner (carnet médical individuel, statistiques, etc.) Il jongle avec les difficultés d'application de la Loi sur les accidents du travail, il donne son opinion dans des discours et des écrits [dans les réunions des Médecins de la Compagnie, à l'Association française de Chirurgie (1903), au Congrès international des Assurances sociales (Rome, 1908), dans la Revue mensuelle l'*Aide sociale*], traitant, entre autres questions, celles du *pronostic après les accidents*, du *service médical dans l'assurance sociale*, de *ssecours et soins aux accidentés du travail*, sans parler de ses travaux scientifiques.

M. Charles PÉRIER est resté un maître aimable, accueillant, bon, et le service médical de la Compagnie du Nord s'en ressent fort heureusement.

SILHOUETTES MÉDICALES

LE CHIRURGIEN ET LE MÉDECIN

Si on voulait, par manière de plaisanterie, mettre en opposition les schémas synthétiques du type médical et chirurgical, ne vous semble-t-il pas qu'on pourrait à peu près obtenir le tableau suivant

CHIRURGIEN	MÉDECIN
Corpulence et taille imposante	Finesse et courte stature
Démarche lourde et majestueuse	Allure légère et distinguée
Gestes puissants et brusques	Douceur et résistance
Calme et froideur	Agitation nerveuse
Aspect net et propre	Extérieur discret et élégant
Voix forte et haute	Timbre doux dans le medium
Verbe rare et peu délié	Élocution facile
Train de maison opulent	Intérieur d'un goût averti
Tendance aux plaisirs physiques	Affinités plus délicates
Prodigalité de vie extérieure	Attrait pour la vie intellectuelle
Gaieté facile	Plus de sourire que de rire
Goûts sportifs	Bridge et beaux arts
Amours violentes et ingenues	Sentimentalisme et raffinement
Hardiesse et décision	Réflexion circonspecte
Compréhension objective	Observation et analyse
Caractère absolu	Intelligence nuancée.

Dr PIERRE MAUREL.

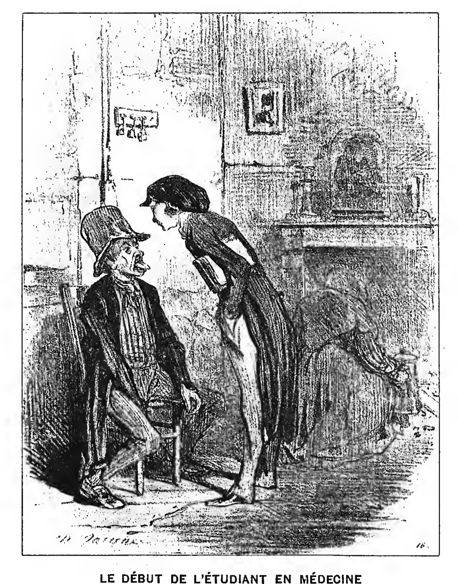


Toujours se recommander de *PARIS MÉDICAL* auprès des fournisseurs faisant des annonces dans *PARIS MÉDICAL*

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES MALADES ET LES MÉDECINS

PAR JACQUES



LE DÉBUT DE L'ÉTUDIANT EN MÉDECINE

— Voyons, père Gerenflot..... tirez-moi la langue bien fort et expliquez-moi en même temps où vous souffrez ?.....

DIÉTÉTIQUE

DIÉTÉTIQUE COMPARÉE ET PRATIQUE

Mercredi. Huit heures matin. Malades au régime (1)

DYSPEPS.	ANOREX.	ENTER.	OBÈS.	PALUD.
Potage d'orge au Cacao.	Potage d'orge au Cacao.	Phosphatine à la Semoule.	Lait écrémé 350 grammes Café malt 75 grammes.	Lait pur sélectionné 400 grammes

Repas de midi. Non malades

1° Rougets grondins rôtis
Beurre d'anchois.
2° Sauté de lapin de ferme.
3° Pommes de terre purée.
4° Camembert.
5° Poires, Pommes.

DYSPEP. CHR.	ANOREX.	ENTERI.	OBÈS.	PALUD.
Potage maigre au tapioca. Filets de Rougets Me d'hôtel. 3° Gervais demi-sel. Poires cuites.	1° Me d'hôtel. Râble de lapin en croûte. 3° 4° Poires cuites.	Potage maigre au tapioca. Filets de Rougets. Me d'hôtel 3° 4° Poires cuites.	1° Chicorée au beurre. Carottes à la Vichy. 4° 5°	Potage tapioca au lait. Filets de Rougets, Me d'hôtel. Râble de lapin en croûte. 3° Gervais poires cuites.

Dîner des non malades

1° Julienne aux Chevriers.
2° Coquilles Saint-Jacques
à la mayonnaise.
3° Cervelles à la Yankee.
4° Endives à la Sauteuse.
5° Port-Salut.
6° Pudding à la groseille.

DYSPEPS.	ANOREX.	ENTERI.	OBES.	PALUD.
1° 2° à la Danoise. Caisse de pâtes à la Venitienne. Endives passées. 5° 6°	1° 2° à la Danoise. 3° 4° 5° 6°	1° passé 2° à la Danoise. Caisse de pâtes à la Venitienne. Endives passées. 5° 6°	Julienne crêmeuse. 2° à la Danoise. 3° 4° 5° Marmelade de Mirabelles	1° 2° à la Danoise. Caisse de pâtes à la Venitienne. Endives passées 5° 6°

Jeudi huit heures du matin. Malades au régime

DYSPEP. CHR.	ANOREX.	ENTÉR.	OBES.	PALUD.
Potage à la crème de riz.	Potage au Racahout.	Potage à la crème de riz.	Lait écrémé 350 Thé à la Russe.	Lait sélectionné 400 gram.

Repas de midi. Non malades

1° Marennes.
2° Tournedos à la Béarnaise.
3° Haricots nains au gras.
4° Fromage de Brie.
5° Figues, oranges, pommes.

DYSPEP. CHR.	ANOREX.	ENTER.	OBES.	PALUD.
Potage crême de pois perlé Perchette à a meunière. 3° Purée. 4° Pruneaux cuits.	1° 2° Maître d'hôtel 3° Purée 4° 5°	Potage. Crème de pois perlé Perchette meunière 3° Purée 4° Pruneaux cuits passés.	Perchette meunière Salsifis frits Laitues braisées. 4° 5°	Potage Crème de pois perlé. Perchette meunière. 2° Maître d'hôtel, à la machine. 3° Purée. 4° Pruneaux cuits.

(1) Voir *Paris Médical*, 20 mai, page XIX.

Dîner. Non malades

1° Consommé Vert-Pré.
2° Rissolles de Daurades
sauce vallée d'Auge.
3° Pintade braisée.
4° Salsifis panachés.
5° Coulommiers.
6° Mandarines, Poires.

DYSEPS. CHR.	ANOREX.	ENTER.	OBES.	PALUD.
1° Dégraissé vermicelle. 2° Macaroni au naturel. Salsifis passés. Coulommiers double. Poires à la coque.	1° 2° 3° 4° Poires à la coque.	1° Dégraissé vermicelle. 2° Macaroni au naturel. Endives passées. Coulommiers Poires à la coque.	1° Dégraissé. 3° 4° 5° Poires à la coque.	1° Dégraissé vermicelle 2° Macaroni. Endives passées. 5° Poires à la coque.

Tapioca au maigre. — Selon qu'il doit être fait instantanément ou non, on emploie de l'eau salée, ou le bouillon de cuisson d'un ou de plusieurs légumes.

Pour un demi-litre d'eau, au feu, verser « en pluie » une cuillerée et demie de tapioca et laisser cuire quinze minutes.

Avant de servir on ajoutera à ce potage : soit de lait cru, deux cuillerées par personne, soit un jaune d'œuf, et dans l'assiette 5 à 15 grammes de beurre.

Filets de rougets maître d'hôtel citron. — Le rouget grondin est désigné par sa teneur nutritive pour les régimes les plus châtiés, réserve faite de sa forte proportion en déchets.

Un mode de préparation très simple permet de l'utiliser en diététique, dégorgeant la chair du poisson de la plus grande part des déchets inutilisables pour l'économie.

On incise le poisson de bas en haut, en insinuant la lame du couteau le long de l'arête principale, et on lève les filets entiers, en les dégageant de la peau complètement.

On fait cuire les filets dans un court bouillon aromatisé de citron ou de vin blanc, puis on les dresse sur un plat chaud avec une maître d'hôtel très accusée en citron, ou bien encore avec une sauce mousseline.

Râble de lapin en croûte. — Le lapin d'élevage offre une ressource appréciable et qui accommodé peut être très goûté par les plus gourmets soumis aux régimes n'admettant que les viandes blanches.

Le râble piqué de lard est une pièce charnue, quand la bête est grasse, goûtée autant que la chair du poulet après bonne préparation. Le disposer dans une terrine allant au feu, entouré de légumes, carottes, navets, oignons piqués de clous de girofle, un bouquet bien garni. Mouiller avec 80 à 100 grammes d'eau ou de bouillon dégraissé, saler.

Couvrir la terrine avec une pâte à pâté, étalée au rouleau, dorée au jaune d'œuf. Enfourner et surveiller comme un rôti, environ 50 minutes.

La croûte ne sera pas mangée, mais le lapin sera servi avec ses légumes, et mangé chaud ou froid, avec du beurre nature.

Coquilles Saint-Jacques à la Danoise. — Classées par les auteurs au nombre des mollusques offrant une pro-


Maison Moderne, fondée en Mars 1907
DUPONT FILS AINÉ
TABLE MÉTALLIQUE
pour
examens et opérations
Mobilier Médical et Chirurgical
Catalogue franco
9, rue Hautefeuille, 9, Paris. Tél. 827-75
(Bien spécifier l'adresse et la raison commerciale)

DIÉTÉTIQUE (*Suite*)

portion forte d'albuminoïdes et une très faible quantité de corps gras, les coquilles Saint-Jacques méritent une mention spéciale, comme constituant de savoureuses variantes dans les régimes..

Leur préparation est généralement assez défectueuse, au point de vue de leur digestibilité, soumises qu'elles sont le plus souvent au four, pour obtenir un gratin, qui cuit à l'excès le beurre dont on les assaisonne.

Faire dégorger dans de l'eau et du gros sel plusieurs heures. Détacher chaque mollusque de sa coquille. Nettoyer, vider et laver à une eau courante, le soumettre à une cuisson parfaite dans un court bouillon aromatisé, et laisser refroidir dans la cuisson.

D'autre part assainir les coquilles, les soumettre à une ébullition prolongée dans de l'eau, pour les utiliser irréprochablement propres.

Une coquille servira à dresser deux ou trois mollusques, sortis de la cuisson, et préalablement égouttés. Ensuite on décorera la coquille avec du beurre froid à la Danoise.

On l'obtient en travaillant 125 grammes de beurre frais avec l'expression d'un citron entier qu'on montera au dernier moment avec une demi-cuillerée de lait froid.

Caisses de pâtes à la vénitienne. — Des pâtes, macaroni, nouilles ou lucullus, cuites à l'eau et au sel et égouttées sur une passoire, sont disposées dans des formes en porcelaine allant au feu, puis on nappe sur toute la surface une ou deux cuillerées de sauce blanche faite avec du lait de la crème de riz et un peu de beurre. Semer en terminant une faible quantité de fromage de gruyère râpé.

Disposer les caisses, *au bain-marie*, dans une sauteuse ou un plateau. Pousser au four et surveiller la fin de cuisson. Légèrement dorées, elles sont gardées au four pour les servir.

Cette recette est non seulement propre à rompre la monotonie du régime des pâtes mais encore à en rationner la consommation à des malades portés à en absorber des quantités excessives dans une pensée de suralimentation, toujours regrettable.

Rissolles de daurades sauce vallée d'Auge. — Se préparent avec de beaux filets de daurades, levés crus, après avoir nettoyé et écorché les poissons.

Ces filets, roulés un instant dans de la farine de gruau, sont disposés dans une sauteuse dans laquelle on aura eu soin de tenir du beurre fondu, chaud. Cuits et dorés des deux côtés, les filets se servent nappés d'une sauce blanche à la crème double, chaude, salée.

Bouillon dégraissé de régime. — Le bouillon dégraissé destiné à la cuisine des malades, ou à une consommation en nature, s'obtient en passant du bouillon chaud à travers deux épaisseurs de grosse toile à torchons.

Dr L. DERECQ, G. GALLOIS.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Colique néphrétique

Bromure de potassium	6 grammes.
Eau de laurier-cerise ..	10 —
Sirop d'éther.........	30 —
Chlorhydrate de morphine	0gr,05
Hydrolat de valériane .	120 grammes.

F. s. a. une potion, à prendre par cuiller à soupe toutes les 1/2 heures jusqu'à disparition des douleurs.

(Al. ROBIN.)

Bronchite des enfants.

Calmer la toux, favoriser l'expectoration, diminuer la température, en donnant 4 cuillerées à soupe ou à café, suivant l'âge, de la potion :

Benzoate de soude ..	2 grammes.
Terpine...........	1 gramme.
Antipyrine	1 —
Julep gommeux	60 grammes.
Sirop de Tolu q. s. p .	120 c. c.

F. s. a. une potion.

Ou bien de 2 à 6 cuillers à café, suivant l'âge, de la potion calmante :

Teinture de racine d'aconit au 1/10 ..	1 gramme.
Teinture de Belladone........	1 —
Eau de laurier-cerise	10 grammes.
Sirop diacode.......	40 —
Sirop de tolu q. s. p .	120 c. c.

F. s. a. une potion.

Maintenir une atmosphère humide en faisant bouillir dans a chambre de l'eau où on mettra des feuilles d'eucalyptus, ou bien mettre dans un demi-litre d'eau bouillante, une cuillerée à café de la mixture suivante :

Teinture de benjoin..	5 grammes
Teinture d'eucalyptus.............	100 —
Menthol...........	2 —

F. s. a. une mixture.

(DEGUY.)

Vin laxatif.

Séné.............	120 grammes.
Semences de coriandre.........	8 —
Semences de fenouil.	8 —
Vin de Xérès.......	1.000 —

Concasser les feuilles de séné et les semences; faire infuser trois jours et ajouter :

Raisins secs 90 grammes.

Faire macérer vingt-quatre heures et filtrer. A prendre 60 à 120 grammes le matin à jeun, comme laxatif léger de saveur agréable (*Pharmacopée suédoise*).

Aphtes.

Alun.................	4 grammes.
Teinture de cachou.	3 —
Miel Rosat............	(3 —)

F. s. a. un collutoire astringent.

Contre les moustiques.

M. Ch. GROLLET recommande, contre les piqûres de moustiques, des applications du mélange suivant :

Formol en solution à 40 p. 100	15 grammes.
Xylol	5 grammes
Baume du Canada......	1 —
Essence au choix pour parfumer.	Q. S.

En applications locales.

Contre l'eczéma

Oxyde de zinc	10 grammes
Lanoline pure	12 —
Vaseline pure..........	15 —

F. s. a. une pommade contre les dermatoses vésiculeuses.

Congestion hépatique avec constipation

Prendre, pendant 10 jours par mois, le matin, avec une infusion chaude, une cuillerée à café du mélange :

Sulfate de soude	3 grammes.
Citrate de soude.....	3 grammes.
Bicarbonate de soude	3 grammes.

Cette médication peut également être prescrite aux migraineux, aux goutteux, aux eczémateux.

(HUCHARD ET FIESSINGER.

Douleurs de dents.

Le Dr Pond, de New-York, conseille comme excellent remède contre la douleur, après l'extraction dentaire :

Alcool rectifié	30 grammes
Chloroforme...........	60 —
Éther sulfurique........	20 —
Camphre....	15 —
Teinture d'opium	3gr,75.
Huile camphrée........	2 grammes.

F. s. a. A introduire dans l'alvéole, à l'aide d'un peu de ouate.

NOUVELLES

Le Dr Lermoyez est élu membre de l'Académie de médecine. — Le nouvel académicien est trop connu pour qu'il soit utile d'insister sur sa physionomie. Rappelons que né à Cambrai en 1858, le Dr Marcel Lermoyez fut interne des hôpitaux de Paris en 1880, médecin des hôpitaux en 1891, et qu'il se spécialisa de bonne heure dans l'oto-rhino-laryngologie, se montrant co-directeur des *Annales des maladies de l'oreille et de la gorge* (1892), créant son service modèle de l'hôpital Saint-Antoine (1898), et prenant part comme secrétaire, comme rapporteur ou comme président, à maints congrès de Laryngologie. M. Lermoyez est de plus expert près les tribunaux, auriste consultant des chemins de fer P.-L.-M., membre de nombreuses sociétés savantes en France et à l'Étranger. M. Lermoyez eut l'heureuse fortune de pouvoir goûter de bonne heure aux sciences et aux belles-lettres, et cette double culture explique la tournure d'esprit à la fois profonde et brillante de notre éminent confrère.

Dr LERMOYEZ

Serait-il indiscret d'insinuer que dans le savant laryngologiste sommeille un musicien compositeur et même un botaniste qui poursuit avec la même ardeur les saxifrages sur les rochers comme les streptocoques dans les rochers?

Le Dr LERMOYEZ est officier de la Légion d'honneur depuis 1906. Il avait comme concurrents : MM. Hirtz et Louis Martin, qui, tous deux, avaient aussi des titres... Malheureusement il n'y avait qu'une place, c'est ce qui explique que la lutte a été vive.

La police des mœurs au Conseil d'État. — Autrefois les prostituées étaient justiciables d'une commission de police ou d'une commission chargée de prononcer les inscriptions et d'infliger les peines. On sait combien ce système avait soulevé d'indignation et de protestations. En 1908, le préfet de police avait substitué une sorte de tribunal administratif composé d'un délégué permanent et de deux assesseurs pris parmi les anciens commissaires de police, appel étant porté devant le préfet lui-même.

Dernièrement, MM. de Pressensé et Morhardt ayant déféré au conseil d'État cette nouvelle réglementation, M. Pichat, commissaire du gouvernement, conclut que, malgré l'intention du préfet d'améliorer dans un sens libéral l'ancien état de choses, la mesure qu'il avait prise était irrégulière. En effet, M. Pichat estime qu'il faut une loi pour instituer un tribunal et que, dans tous les cas, une loi ou un décret peuvent seuls autoriser un fonctionnaire à déléguer ses pouvoirs comme l'a fait le préfet de police.

Le Conseil d'État rendra son arrêt ultérieurement.

La lutte contre l'absinthisme. — La suivante proposition de loi, tendant à l'interdiction de la fabrication et de la vente de l'absinthe vient d'être présentée par M. Henri Schmidt, député :

ARTICLE PREMIER. — La fabrication, l'importation, la circulation et la vente de toute liqueur du type « absinthe » sont interdites.

ART. 2. — Sera puni de l'emprisonnement pendant trois mois et deux ans au plus, et d'une amende de 500 francs au moins, de 10.000 francs au plus, ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque se sera livré à la fabrication de la liqueur interdite.

Sera puni de l'emprisonnement pendant trois mois au moins et un an au plus, et d'une amende de 100 francs au moins et de 5.000 francs au plus, ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura contrevenu à l'interdiction de l'importation, de la circulation et de la vente. En cas de récidive de la part d'un débitant, l'interdiction d'exercer le commerce des boissons pourra être prononcée par le tribunal.

Les produits qui feront l'objet de contraventions à l'article 1er seront saisis et confisqués.

ART. 3. — La présente loi sera applicable dès sa promulgation en ce qui concerne l'importation, un an après en ce qui concerne la fabrication, et deux ans après en ce qui concerne la circulation et la vente.

ART. 4. — La présente loi est applicable à l'Algérie et à toutes les colonies françaises.

Cette proposition a été renvoyée pour examen à la Commission de l'hygiène publique.

La nomination des professeurs des Universités. — Le ministre de l'Instruction publique a adressé aux recteurs une circulaire relative à la nomination des professeurs des Universités. Voici le principal passage :

« On s'est demandé si on ne pourrait pas assurer aux candidats une garantie nouvelle en appelant, dans chaque cas, les savants les plus compétents à se prononcer sur leurs titres. Une consultation de ce genre ne serait pas en contradiction avec la législation en vigueur, à la condition qu'elle gardât le caractère d'une consultation, et qu'une présentation nouvelle ne s'ajoutât pas à celles que prévoit l'article 4 de la loi du 27 février 1880.

« Les Facultés sont-elles favorables à une mesure de ce genre? A quel moment, sous quelle forme serait-il procédé à cette consultation? » Les conseils des Facultés et le conseil de l'Université vont être saisis de la question.

Cours d'instruction du service de santé militaire à Paris en 1911. — Ce cours d'instruction aura lieu du 6 au 25 juin. Il comprend des conférences, des exercices pratiques et une manœuvre de garnison.

L'enseignement de la physiothérapie. — L'Université de Gand, qui possède un Institut de Physiothérapie outillé suivant les données modernes, délivrait jusqu'à présent des diplômes de licencié. Un récent arrêté royal crée le grade de docteur spécial en physiothérapie, pour les étudiants et docteurs en médecine. Les cours sont confiés à M. le Dr de Nobele, professeur de radiologie, électrothérapie et hydrothérapie, et à M. le Dr Gommaerts, professeur de massage et kinésithérapie.

L'Orchestre médical. — *L'Orchestre Médical*, composé de 90 exécutants, sous la direction de M. H. BUSSER, chef d'orchestre à l'Opéra, donnera son troisième concert le mardi 13 juin, à 9 heures du soir, salle de la Société d'Horticulture, 84, rue de Grenelle.

Au programme, des plus intéressant, figurent : l'ouverture de *Promethée* de BEETHOVEN, la Symphonie en *si mineur* de SCHUBERT, une suite de César FRANCK, un Air d'*Iphigenie* en *Tauride* de GLUCK, et enfin l'œuvre exquise de MOZART, *Cosi Fan tutte*, interprétée à l'italienne par des artistes émérites du monde médical : Mme BLEUZE, de l'Opéra-Comique, Mme BONAMY, Mlle TRELLI, Dr BROT, Dr DAVID, M. CORHUMEL.

Les récitatifs seront accompagnés au clavecin par Mlle M. DELCOURT.

On trouve des entrées à 2 francs et à 1 franc chez MM. DURAND, GRUS, et à l'agence musicale E. DEMETS, 2, rue de Louvois.

Les droits perçus seront versés à la caisse de secours de l'O. M. destinée à aider les œuvres d'assistance professionnelle.

La peste en Chine. — La récente épidémie a fait 42.756 victimes en Mandchourie. En avril, des cas ont été constatés à Singapore, en Égypte, en Arabie. Dans les Indes Britanniques on a enregistré 100.000 cas et environ 85.000 décés.

M. Girard, directeur du laboratoire municipal, est à la retraite. — M. Girard a quitté la semaine dernière les fonctions qu'il occupait depuis de nombreuses années avec tant de distinction. Il a reçu une médaille d'or en récompense de ses services.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Hygiene for nurses theoretical and practical, by Herbert W. G. Macleod, 1911, 1 vol. in-18 avec fig., cart. (*Smith, Elder et Co*, éditeurs à Londres).

Cours normal d'antialcoolisme, par Roubinovitch et Em. Bocquillon, 1911, 1 vol. in-18, cart. 2 fr. 50. (*Belin*, éditeur à Paris).

Consideracions respecte a Pronostic. (El meu llibre de pronostic), par le Dr Joan Freixas y Freixas, Barcelone, 1911. (*Imp. F. Badia Cauteñs* à Barcelone).

Annuaire des eaux minérales. Stations climatiques et Sanatoriums de la France et de l'Étranger, édition pour 1911, par le Dr Victor Gardette, médecin consultant à Châtel-Guyon, 1911, 1 vol. in-18, 1 fr. 50. (Librairie *Maloine*, à Paris).

L'Usage, chez soi, des bains d'air, de lumière et de soleil. Leur valeur pratique dans les maladies chroniques et l'hygiène journalière, par le Dr Monteuuis, de Nice, Paris, 1911, 1 vol. in-18, 3 fr. 50. (*Maloine*, édit. à Paris).

Pubertät und Sexualität, von Dr August Kohl. Wurzburg, 1911, 1 vol. in-18, 1 m. 50. (*A. Stuber's Verlag*, à Wurzburg).

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HÔPITAUX. — *Consultation écrite.* — Séance du 31 mai. — MM. Babonneix et Camus, 18 1/2; Gaultier, 17; Crouzon, 18 1/2.

CONCOURS D'ACCOUCHEUR DES HÔPITAUX. — *Epreuve clinique.* — Séance du 31 mai. — MM. Sauvage, 30; Le Florier, 28.

Le concours s'est terminé par la nomination de M. le Dr Sauvage.

Concours d'internat en pharmacie. — Sont nommés : MM. 1, Nepveux ; 2, Bouillot ; 3, Benoist ; 4, Deroux ; 5, Martel ; 6, Thomas ; 7, Couffin; 8, Verpy ; 9, Bourneuf ; 10, Hazard ; 11, Bourillot ; 12, Beauxis-Lagrave ; 13, Garret ; 14, Cuisine ; 15, Charles ; 16, Leboime ; 17, Voillequin ; 18, Villuis ; 19, Varney.

20, Violette ; 21, Guilbaud ; 22, Pomaret ; 23, Vaslin ; 24, Léon Bertrand ; 25, Barjon ; 26, Raoul Bertrand ; 27, Miroux ; 28, Binet ; 29, Lesage ; 30, Gayet ; 31, Capitrel ; 32, Monnet ; 33, Moutier ; 34, Colombet ; 35, Girard ; 36, Lamy ; 37, Le Blond ; 38, Leseille ; 39, Petitjean.

40, Delépine ; 41, Duhardel ; 42, Malbec ; 43, Boulay ; 44, Peltier ; 45, Rocheraux ; 46, Compin ; 47, Belgule ; 48, Bouin ; 49, Abgrall ; 50, Gauthier ; 51, Neuville ; 52, Bouillat ; 53, Filleuil ; 54, Vallet ; 55, Drouët ; 56, Picat ; 57, Clogne.

Faculté de médecine de Paris. — La chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie est déclarée vacante. Les candidats ont un délai de vingt jours pour produire leurs titres.

M. le Dr Lelièvre est nommé chef de laboratoire de la clinique Baudelocque en remplacement de M. Cazeaux décédé.

Concours de l'adjuvat. — Ce concours s'est terminé par la nomination de MM. Wolfrom, Leveuf, Métivet, Luzoir et Mornard.

Facultés de Médecine de province. — BORDEAUX. — La chaire de physiologie est déclarée vacante.

MONTPELLIER. — La chaire de thérapeutique et de matière médicale est déclarée vacante.

Écoles de médecine. — REIMS. — Sont et demeurent rapportés les arrêtés en date du 4 avril 1911, admettant M. Langlet, professeur et directeur, à faire valoir ses droits à une pension de retraite et le nommant professeur et directeur honoraires.

CAEN. — M. Vigot, chef des travaux de physiologie, est prorogé pour trois ans, à dater du 1er août 1911, dans les fonctions de chef des travaux de physiologie.

Concours pour le clinicat à la Faculté de médecine de Paris. — Un concours s'ouvrira à la Faculté de médecine de Paris le lundi 10 juillet, à neuf heures du matin.

Places mises au concours : *Clinicat médical* : 3 titulaires et 5 adjoints ; *clinicat chirurgical* : 2 titulaires et 2 adjoints ; *clinicat des maladies mentales* : 1 titulaire et 1 adjoint ; *clinicat des maladies cutanées et syphilitiques* : 1 titulaire et 1 adjoint; *clinicat des maladies nerveuses*: 1 titulaire et 2 adjoints ; *clinicat ophtalmologique* : 1 titulaire et 1 adjoint ; *clinicat des maladies des voies urinaires* : 1 titulaire ; *clinicat médical infantile* : 1 titulaire et 2 adjoints ; *clinicat chirurgical infantile* : 1 titulaire et 1 adjoint ; *clinicat gynécologique* : 1 titulaire et 1 adjoint ; *clinicat thérapeutique* : 1 titulaire et 1 adjoint. Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de la Faculté jusqu'au vendredi 30 juin inclus. Ils ont à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur. Le registre est ouvert tous les jours de midi à trois heures.

Inauguration de l'Institut de puériculture. — L'Institut de puériculture fondé par le Conseil général à l'hospice des Enfants-Assistés a été inauguré le 8 juin. M. Galli a présidé au nom du Conseil général. M. Variot, à qui on doit l'initiative de cette création, a fait une conférence; M. Lucas-Championnière a pris également la parole. Nous donnerons dans le prochain numéro un compte rendu de cette inauguration.

Hopital Saint-Joseph. — MM. les docteurs Jean Ferrand et André Thomas sont nommés médecins de l'hôpital Saint-Joseph.

Internat de Nanterre. — Sont nommés : *Internes titulaires.* — MM. Breuillet, Lecoq, Kuhn, Lamy, Mareau, Colanéri, Salmout.

Internes provisoires. — MM. Lévy Joubrel, Roussel.

Deuxième congrès international d'urologie. — Le deuxième Congrès de l'*Association Internationale d'Urologie* se tiendra à Londres, *du 24 au 28 juillet prochain*, sous la présidence du *Professeur Hurry Fenwick.*

Questions à l'ordre du jour :

1° *Phosphaturie et Oxalurie* ;

Rapporteurs : MM. HOGGE (Liége) et PÉCHERE (Bruxelles) ; RICHTER (Berlin) ; TEISSIER (Lyon).

2° *Résultats éloignés des prostatectomies* ;

Rapporteurs : MM. PROUST (Paris) REGINO GONZALES (Mexico) ; YOUNG (Baltimore); ZUCKERKANDL (Vienne).

3° *Des résections larges de la vessie* ; Rapporteurs : MM. HURRY FENWICK (Londres) ; GIORDANO (Venise) ; ROVSING (Copenhague).

Pour tous renseignements, s'adresser à *M. le Dr Desnos, secrétaire, 59, rue La Boétie, à Paris.*

Congrès dentaire national de Rouen (26 juillet). — Le congrès comprend des membres titulaires (cotisation, 20 francs) et des membres participants (cotisation, 15 francs).

Tous les médecins n'exerçant pas l'art dentaire peuvent être admis comme membres participants.

Adresser les adhésions à M. Morel, secrétaire général, 20, place Doguereau à Dreux, ou à M. Déforges, secrétaire adjoint, 80, rue de la République à Rouen, ou à M. Rocques, trésorier, 62, rue Jeanne d'Arc, à Rouen.

Congrès des Pathologistes de Turin (1er octobre). — Envoyer avant le 31 août au secrétaire du congrès, M. G. Satta, corso Raffaello, 30, à Turin, le titre des communications annoncées.

La cotisation de membre du congrès est fixée à 25 francs. Elle doit être adressée à M. Vangetti, trésorier, Via Esposizione, 15, à Turin.

Société française de secours aux blessés militaires. — L'assemblée générale annuelle aura lieu le 11 juin. Le général Langlois prononcera le discours d'usage.

Distinctions honorifiques. — Sont promus ou nommés :

Officiers de l'Instruction publique. — MM. les Drs Blondin et Bourreau (de Paris), Dauzats (de Sceaux), Laden (de Marchiennes), Laissus (de Moutiers), Riou (de Beauvoir-sur-Mer), Roux (d'Avignon).

Officiers d'académie. — MM. les Drs Alzien et Bernard-Lapommeraye (de Bordeaux), Brunschwig (d'Avignon), Cavro (de Lille), Frappier (de Saint-Flavie-des-Loups), Liénard (de Pont-de-Beauvoisin), Vincent (de Challes), Wulfing (de Paris).

Une médaille de bronze a été attribuée à M. le Dr Schmitt, de Paris, pour services exceptionnels rendus à l'assistance publique.

Les récompenses suivantes ont été décernées pour actes de courage et de dévouement. *Médaille d'or* : M. le Dr Gaston (de Paris) ; *Médaille de bronze* ; M. le Dr Raneurel (de Vallabrègues).

Mariages. — Le Dr Jean Sallet, médecin-major de 1re classe, et Mlle Juliette Esperbé. — Le Dr Marcel Berthoumeau et Mlle Jeanne Hardouin. — Le Dr Tabakian (de Couhé) et Mlle Izard (de Montpellier).

Nécrologie. — Dr Jules Geoffroy, inventeur d'une baignoire très pratique pour les typhiques et en général pour les malades difficiles à déplacer de leur lit. — M. Cyprien Constant, interne à l'hôpital d'Armentières. — Le Dr Arthur Emery-Desbrousses.

SOMMAIRE du N° 26

SOMMAIRE du N° 27

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi 10 juin à 10 h. 1/2. *Leçon clinique.*

Sur le cancer mélanique du foie. — Les mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

10 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-ANTOINE. — M. le Dr **Albert Mathieu** : La fausse biloculation de l'estomac.

11 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le professeur **Gaucher** : Hérédo-syphilis tardive.

11 Juin, à 10 heures. — CLINIQUE BAUDELOCQUE. — M. le Dr **Couvelaire**, professeur agrégé : Conféreuce de clinique et de thérapeutique obstétricales.

14 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le professeur **Gaucher** : Leçon clinique et présentation des malades.

15 Juin. — ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE (49, rue Saint-Audré-des-Arts). — M. le Dr **Bérillon**, conférence sur le problème social de l'épilepsie, l'éducation des épileptiques.

16 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Dr **Gougerot** professeur agrégé.

17 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-ANTOINE. — M. le Dr **Jean-Charles Roux** : Les dyspepsies appendiculaires.

MÉMENTO DE LA QUINZAINE (*Concours, Examens, Congrès*)

10 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'externat des hôpitaux de Lyon.

12 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le coucours de pharmacien en chef des hôpitaux de Reims.

12, 13, 14 Juin. — Concours pour deux places de médecin-adjoint, une place d'ophtalmologiste adjoint, une place d'oto-rhino-laryngologiste adjoint des hôpitaux d'Orléans.

14 Juin. — Concours pour une place de chef de clinique médicale des maladies des enfants à la Faculté de médecine de Bordeaux.

15 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de chef de clinique gynécologique à la Faculté de médecine de Bordeaux.

15 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours d'agrégation à l'École d'application du service de santé militaire (Val de Grâce).

15 Juin. — Concours pour la place de pharmacien en chef des hôpitaux et hospices de Reims.

16 Juin. — Cours d'instruction du service de santé pour les officiers du service de santé de l'armée territoriale (au Val de Grâce).

20 Juin. — Concours pour une place de médecin adjoint des hôpitaux de Bordeaux.

22 Juin. — Concours pour une place de chef de clinique gynécologique à la Faculté de médecine de Bordeaux.

22 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de chef de clinique chirurgicale infantile à la Faculté de médecine de Bordeaux.

23 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'externat des hôpitaux de Lille.

24 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de chef de clinique médicale à l'École de médecine de Marseille.

AVIS

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS GRATUITS POUR LES MÉDECINS ÉTRANGERS

Il est créé au bureau du journal *Paris Médical*, 19, rue Hautefeuille, Paris, un service de renseignements gratuits pour les médecins étrangers qui désirent avoir des renseignements sur les divers cours ou leçons faits à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris.

Un médecin parlant anglais, allemand, espagnol et italien est placé à la tête de ce service et se trouvera deux fois par semaine à la disposition de tout médecin étranger pour donner des renseignements.

Les mois prochains de novembre et décembre 1911, seront organisés des cours payants sur les diverses branches de la médecine, cours qui seront faits par les assistants des professeurs de la Faculté et des médecins des hôpitaux de Paris.

PARIS MÉDICAL.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 14 *juin, à une heure.* — M. DESMOULIÈRE. La Cystinurie. (MM. Gaucher, président ; Marcel Labbé, Tiffeneau et Guillain). — M. FLURIN. Pathogénie des bronchites chroniques. (MM. Gaucher, président ; Marcel Labbé, Tiffeneau et Guillain).

Jeudi 15 *juin, à une heure.* — M. PASQUIER. Contribution à l'étude de la cardiographie systématique en décubitus latéral gauche (méthode de Pachon). (MM. Ch. Richet, président ; Chauffard, Achard et André Broca). — M. MEYER. La radiothérapie des fibromes utérins. (MM. Chauffard, président ; Ch. Richet, Achard et André Broca). — M. DAULNOY. Essai sur l'histoire des angines au cours du XIXe siècle. (MM. Chauffard, président; Ch. Richet, Achard et André Broca). — M. MINORET. Corps thyroïde et intestin.Tr aitement thyroïdien de la constipation. (MM. Achard, président ; Ch. Richet, Chauffard et André Broca.) — M. GRANVAL. La régurgitation du chyme dans les voies aériennes comme cause de mort subite. (MM. Thoinot, président ; Gilbert Ballet, Claude et Balthazard.) — M. MERLE. Etude sur la tuberculose pulmonaire traumatique. (MM. Thoinot, président ; Gilbert Ballet, Claude et Balthazard.) — M. CRUTEL. Les états mélancoliques dans la paralysie générale. (MM. Gilbert Ballet, président; Thoinot, Claude et Balthazard.) — M. DELAGRANGE. De l'aprosexie d'origine nasale. (MM. Gilbert Ballet, président ; Thoinot, Claude et Balthazard.)

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

ZOMOTHÉRAPIE PRATIQUE

Dans les conditions de la pratique courante, la grosse difficulté de la méthode zomothérapique réside dans l'obtention économique et hygiénique d'un suc musculaire frais.

Le grand Larousse mensuel illustré n° 27, sous le nom de *Presse zomothérapique* décrit un système très pratique breveté (Presse A. Petit).

Avec cet appareil, point n'est besoin d'entourer la viande crue de linges, de la hâcher, ou de la faire macérer au préalable dans l'eau.



Les tranches de viande crue sont réparties entre une série de disques cannelés et perforés. On obtient ainsi sans effort et à froid, un suc rosé, clair, vivant et abondant (50 p. 100 environ).

Les malades ont le gros avantage de pouvoir consommer ce suc dès son extraction, soit pur, soit sucré ou additionné de sirop de groseilles, etc., etc.

ÉCHOS DES STATIONS THERMALES

LA SAISON DE VICHY

Nous rappelons au corps médical qu'il y a intérêt, pour les malades, à faire la saison de Vichy avant l'encombrement qui se produit inévitablement vers le milieu de juillet.

Cette recommandation est d'autant plus importante qu'il est parfois nécessaire de faire une seconde saison à l'automne.

Il n'est pas nécessaire de rappeler que les malades trouvent aujourd'hui à Vichy, dans les principaux hôtels, les éléments des cures de régime qui sont appliqués dans les stations étrangères.

Toutes les affections de la nutrition y sont traitées avec succès, sous la direction d'un corps médical expérimenté. Le temps n'est plus où la cure de Vichy était limitée au diabète, aux maladies du foie, de l'estomac et de l'appareil urinaire ; toutes les formes de l'entérite et toutes les variétés de l'arthritisme sont traitées avec succès.

CONNAISSANCES PRATIQUES

Différences entre les baux et les locations verbales. — Il n'y a pas à proprement parler de locations purement verbales; en effet le louage des choses est un contrat par lequel l'une des parties s'oblige à faire jouir l'autre d'une chose pendant un certain temps et moyennant un certain prix que celle-ci s'oblige à lui payer (*C. C.*, *art.* 1709). Il y a contrat, il y a donc écrit, dans l'un l'écrit est le bail, dans l'autre c'est l'engagement de location. Ce n'est que l'usage qui différencie les locations à baux des locations verbales; en effet, les premières sont consenties pour un temps déterminé ; les secondes sont faites sans limitation de durée, l'une ou l'autre partie pouvant de son plein gré, à un moment donné (sauf observation de certaines conditions) rompre la location en donnant congé.

Les baux et les locations verbales doivent être rédigés sur papier timbré en autant d'originaux que de parties; ils doivent mentionner les noms, qualités et professions des contractants, la désignation des locaux, le prix de location et les clauses accessoires (charges, servitudes, etc.), ils ne doivent contenir ni blancs, ni abréviations, les ratures, les renvois en marge doivent être approuvés et paraphés et la signature des parties doit être précédée de la mention « lu et approuvé ».

Ces règles, qu'a posées la procédure, ne sont généralement observées que pour les baux, dont la longue durée et l'importance font que les parties ont un grand intérêt à observer les règles légales de leur rédaction.

Toutes les locations (verbales ou à baux) doivent être déclarées à l'enregistrement : le bail dans le délai de trois mois à dater de la signature, la location verbale dans un même délai de trois mois à compter de l'entrée en jouissance du locataire.

La non-déclaration du bail est aux risques des deux contractants, celle de la location verbale aux risques du propriétaire seulement. La non-déclaration est sanctionnée par une amende, dite du double droit.

Les droits d'enregistrement se montent à 0 fr. 20, plus le double décime, soit 0 fr. 25 p. 100.

Pour les locations à baux, le droit est payé pour la durée totale du bail, mais avec faculté de fractionner le paiement par périodes de trois ans.

Ces droits doivent être supportés par moitié entre le propriétaire et le locataire, à moins de stipulations contraires, et il est d'usage que ce soit le locataire qui les paie.

Pour les locations verbales, le droit est exigible à chaque terme, mais il est admis que le propriétaire remette chaque année au bureau de l'Enregistrement un état de ses locations. Le propriétaire fait l'avance du droit de 0 fr. 25 p. 100 qui doit lui être remboursé par le locataire.

La présence des rats dans un immeuble constitue un vice caché. — C'est-à-dire que l'existence anormale de ces rongeurs dans un immeuble peut entraîner la résiliation du bail, ainsi en a décidé un arrêt du tribunal de Douai. La jurisprudence a d'ailleurs admis de longue date que l'existence de punaises dans une maison constituait également un vice caché ; effectivement ce n'est qu'après un certain temps d'occupation que le locataire peut constater ces inconvénients.

Mais le propriétaire ne peut exercer un recours contre un preneur précédent, si les rats ou les punaises étaient déjà en quantité anormale dans l'immeuble au moment de la première location.

B. Jam.

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*): **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Voir le détail des primes au verso page II.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).*

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucart** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la Société du Talisman, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12** fr. **50**). *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.)*

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg. *(Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers).*

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de 6 francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Mathieu, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison Auricoste, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger,** offerte par la Cie de Pougues St-Léger.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LE 18 JUIN OU LA " JOURNÉE DE LA PETITE FLEUR "

Tout le monde parisien a eu connaissance de cette nouvelle, lancée par l'Union des Femmes de France, qui a organisé, pour le 18 juin, à Paris, une manifestation charitable et patriotique. Voici en quoi consistera cette « Journée de la Petite Fleur », imaginée par cette société de secours aux blessés.

Dans le cours de la journée du 18 juin, à tous les coins de Paris, sur les boulevards, au bois, dans les théâtres, voire même les music-halls, etc. de jeunes vendeuses portant au bras les insignes de l'Association, offriront à tout Paris, pour dix centimes ou.... davantage, une petite fleur symbolique en celluloïd à pétales bleus, portant sur un calice blanc les insignes de la Croix Rouge.

L'Union des Femmes de France a déjà fait une pareille tentative en Russie, en Belgique, en Suisse, et dans le midi de la France ; le succès de l'entreprise a dépassé toutes les espérances. Elle compte sur le bon cœur des Parisiens et Parisiennes, et sur leur générosité pour l'aider à développer les services de la Société à Paris, à entretenir leurs ambulances qui fonctionnent actuellement au Maroc, et à améliorer le bien-être de nos soldats qui versent leur sang pour la cause de la France et font respecter notre drapeau par delà les mers.

Tel est le but très louable de cette vente de charité d'un nouveau genre. Assurément l'idée est originale et très heureuse, et en faisant vibrer ainsi la fibre patriotique et cocardière de la population parisienne ; il n'est pas douteux que les goussets ne se vident de bonne grâce et de grand cœur en faveur de nos petits troupiers qu'il est de notre devoir de soutenir aux heures difficiles qu'ils traversent actuellement.

Je préfère certes cette initiative essentiellement désintéressée, à celle de telle autre société similaire qui, il y a peu de temps, annonçait, non sans une certaine..... réclame, en envoyant ses infirmières au Maroc, qu'elle allait y « organiser le service médical » Quelle prétention ! Comme si le Service de santé de l'Armée n'avait rien prévu en ce sens, et n'était pas capable de faire assurer les soins nécessaires aux malheureux blessés, tombés sous le feu de l'ennemi ! Non, on attendait ces dames pour envoyer des médecins, des infirmiers, et le matériel suffisant.

Mais fermons vite cette parenthèse pour engager très vivement le peuple parisien à être, le 18 juin, à la hauteur de ses sentiments habituels, pour l'inciter à verser largement son obole. Les médecins qui connaissent, mieux que personne, les misères et les souffrances du corps humain, ne seront certes pas les derniers à participer à cette bonne œuvre patriotique. Tous auront à cœur d'intervenir ainsi en faveur de ceux qui défendent notre pavillon, et de leur témoigner en même temps leur reconnaissance pour les sacrifices constants qu'on attend d'eux ; au secours matériel, se joindra un encouragement moral dont ils sentiront tout le prix.

Vous qui, le 18 juin, foulerez le pavé de Paris, vous reconnaîtrez les dames vendeuses à la Petite Fleur qu'elles vous offriront ; mais je crains bien que vous ayez à vous méfier des.... imitations et que, le 18 juin, toutes les porteuses d'insignes n'appartiendront pas à l'Union des Femmes de France ! Un bon averti.....

C. Dopter.

CHOSES DU JOUR

A PROPOS DE LA TAXE SUR LES AUTOMOBILES

Nous avons critiqué dans le n° 20 de *Paris Médical* la façon arbitraire dont l'administration taxait les automobiles, et mentionné un arrêt du Conseil d'État, qui donnait gain de cause à un chauffeur, ayant déféré à ce haut tribunal la base d'appréciation de la taxe sur les automobiles.

Le bon sens et l'équité voulaient que cet arrêt fît jurisprudence ; mais le fisc toujours insatiable, a fait réponse à propos d'une question que lui avait posée un de nos honorables députés, M. Lefebvre du Prey, par la communication suivante que publie l'*Officiel*.

« Aux termes des instructions administratives, les voitures automobiles doivent être cotisées d'après le nombre de chevaux-vapeur représentant la plus grande puissance que leur moteur est normalement capable de fournir. Dans la pratique, ce nombre est relevé par les agents des contributions directes sur les registres d'immatriculation des automobiles tenus dans les bureaux du service des mines ; mais rien ne s'oppose, légalement, à ce que la taxe soit calculée sur un chiffre différent et, en cas de contestation, c'est aux tribunaux administratifs qu'il appartiendrait de trancher la question »

Ainsi, au lieu d'adopter une règle que le bon sens réclame, il faut chercher la chicane et par requêtes, enquêtes, papier timbré, etc. etc., perdre un temps infini pour obtenir de n'être pas volé !

B. Jam.


LIPOCHOL BYLA
A BASE DE
CHOLESTÉRINE PURE
En Pilules dosées à 0.20 Centigr.
(4 à 6 PAR JOUR)
& en Emulsion dosée à 0.30 Centigr
(4 CUILLERÉES à BOUCHE PAR JOUR)
DANS TOUS LES CAS
D'HÉMORRAGIE, ANÉMIE, TUBERCULOSE
ANTIHÉMOLYTIQUE PUISSANT
0.20 Centigr. de CHOLESTÉRINE
équivalent
à un grand Verre
d'Huile de Foie de Morue
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE
GENTILLY (SEINE)




OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
2 à 8 par jour
CHOAY
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE

LA COULEUR DES HOMMES

par le Dr IMBEAUX

ILLUSTRATIONS DE PAUL BARBIER

En ce temps-là, nos pères les humains
Se servaient tous des pieds comme des mains,
—Tous, excepté manchots et culs-de jattes—
Et nus par terre allaient à quatre pattes.
Entre eux alors, pas de distinction
De couleur ; sauf pour leur opinion
Politique, ils avaient même nuance :
Tous blancs, en Chine, au Congo comme
[en France.

. . . .

Or il advint en son grand Paradis,
Tout comme à moi dans mon humble taudis,
Que le bon Dieu s'embêtait à outrance —
Voire à mourir, si sans irrévérence
Cela se peut dire d'un Immortel. —
Quittant alors son trône, ou son autel,
Il s'en alla tailler une bavette
Avec saint Pierre, à la bonne franquette,
Droit sur le pas de la porte des Cieux :
« Je crois, dit-il au concierge, mon vieux,
Que tu fais trop sévère ton contrôle :



« Quant à ta clef, mets-la donc sous la porte ! »



« Bref ! je m'ennuie ! — Et moi donc ! » dit Saint Pierre.

Il n'entre ici personne d'un peu drôle,
On n'y rit plus ! Mon Ciel, plein de dévots,
Manque de femmes et de petits chevaux.
Bref, je m'ennuie ! ». — « Et moi donc ! dit saint Pierre.
Si nous allions faire un tour sur la terre
Seigneur, cela vous distrairait un peu. »
— « Oui da, repart en bâillant le bon Dieu.
L'éternité, c'est long ! Faut bien qu'on flâne
De temps en temps. Hèle un aéroplane,
Prends ton pépin, et moi mon paletot :
Nous rentrerons toujours bien assez tôt !...
Quant à ta clef, mets-la donc sous la porte !
S'il vient quelqu'un... que le diable l'emporte ! »

Nos pèlerins descendent sans effort
En Asie, et rencontrent tout d'abord
Maints animaux : cheval, brebis ou bique,
Bœuf, éléphant, et jusqu'à la bourrique,
Le Créateur les trouve tous fort bien :
— « Vois, dit-il à Pierre, ce beau chien ;
Avec sa queue et son long poil, il cache
Son exutoire : idem pour cette vache.
Ils sont décents : rien à leur reprocher ! »
Survient un homme. En le voyant marcher :
— « Dieu, qu'il est laid ! » s'exclament-ils ensemble,
— « Et malgré tout, il croit qu'il me ressemble !
Dit le bon Dieu. J'en demeure surpris :
Quand je l'ai fait, je devais être gris !
Sinon, aurais-je arqué son dos en cercle
Laissé béant son égout sans couvercle,
Et comme au porc si peu fendu ses yeux?
L'homme est manqué, c'est sûr : le singe est mieux...
Pour le changer, faudrait d'abord qu'on visse
A son échine un petit appendice,
Une queue. Oui, mais le moule est brisé



« Dieu ! qu'il est laid ! »

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE (*Suite*)

Depuis que j'ai créé le chimpanzé. »
— « S'il était droit sur ses pieds, dit
[saint Pierre,
Ça masquerait toujours mieux son der-
[rière. »
— « Sans doute ! Mais, repart le Créa-
[teur,
Faudrait aussi corriger la couleur...
Tu vas me peindre en jaune ce bon-
[homme :
Il est cornard : ça lui convient en
[somme ! »

. . . .

Le bon saint Pierre ayant pris un pin-
[ceau
Et délayé de l'ocre dans un seau,
En barbouilla notre homme un peu
[farouche:
Dans tous les coins, dans les yeux,
[dans la bouche,
Il en fourra soigneusement partout ;
Et quand il fut enfin à l'autre bout,
L'Apôtre eut un geste d'impatience,
Lança le pied de telle violence
Que ce coup droit redressa l'opéré,



Lequel s'enfuit, jaune et tout effaré

Lequel s'enfuit, jaune et tout effaré,
Les bras en l'air, sans demander
[son reste.
— « Pour ce Chinois, j'eus la jambe
[un peu leste,
Dit Pierre. Bah ! il n'a rien de cassé
Et par ma foi le voilà redressé. »
— « Soit, dit Dieu ; mais l'effet est
[médiocre :
Faudra mêler un peu d'encre à ton
[ocre ;
La nuance est trop pâle. Tout de go,
Viens essayer sur un autre au
[Congo. »

. . . .

Pourquoi le Saint, tandis que Dieu
[repose,
D'encre de Chine exagéra la dose,
Je ne sais ; mais il resta tout penaud,
Quand il eut peint le premier mori-
[caud.
Lorsqu'il le vit noir comme du
[cirage :



Pourquoi le Saint, tandis que Dieu repose,
D'encre de Chine exagéra la dose..

— « Oh, nom de Dieu ! J'ai fait
[du bel ouvrage,
S'exclama-t-il en lâchant un juron.
En s'éveillant, que dira le patron ?
Tant pis ! Faisons vite filer notre
[homme
Avant que l'Autre ait achevé son
[somme ! »
C'est pourquoi Pierre oublia le
[dedans
Des mains, des pieds, de la bouche
[et des dents,
Et que cela reste blanc chez le nègre.
Puis il finit d'un coup de pied allè-
[gre,
Qui bien lancé dans le noir fonde-
[ment
Fit dresser l'homme immédiate-
[ment.

. . . .



Quand, s'étirant, Dieu rouvrit la paupière...

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE (*Suite*)



« Je ne peindrai, tu vois, je suis gentil,
Que ton menton, ta lèvre et ton sourcil ! »

Quand, s'étirant, Dieu rouvrit la paupière :
— « On a dormi si longtemps, dit saint Pierre,
Que mon tableau vivant s'est éclipsé.
Il était bien, et d'être un peu foncé
Ça lui tient lieu de bottines vernies
Et d'habit noir pour les cérémonies. »
— « Eh bien, mon vieux, peins-les tous sans cesser ;
Moi je m'en vais : j'ai de l'Afrique assez !
Il y fait chaud et je n'ai pas d'ombrelle,
Et puis là-haut le Saint-Esprit m'appelle.
Je te dépose en passant à Paris
D'où tu prendras l'express. » — « Zut ! je suis pris !
Murmura Pierre en abordant l'Europe ;
Mais je m'en vais les peindre à la galope ! »
Et saisissant vite un premier venu :
— « Si désormais, au lieu d'aller tout nu,
Tu me promets de mettre une culotte,
Avec veston, jaquette ou redingote,
Je ne peindrai, — tu vois, je suis gentil, —
Que ton menton, ta lèvre et ton sourcil ! »

. . . .

Le blanc promit. — Toutefois son derrière
N'évita pas la botte de saint Pierre.

. . . .



Et c'est pourquoi, Messieurs, vous marchez droit,
Et portez tous la culotte à l'endroit.

* *

CURIOSITÉS

L'amour est une maladie. — Voici l'opinion de l'évêque d'Avranches, Pierre-Daniel Hues, sur cette question de l'amour qui a fait tant couler et fera encore tant couler d'encre : « L'amour est une maladie du corps qui se peut guérir par la médecine. C'est une maladie qui est dans le sang et dans les esprits qui s'allument et s'agitent extraordinairement, et on pourrait la traiter méthodiquement par les règles de la médecine, pour la guérir. Je crois que l'on en pourrait venir à bout par de grandes sueurs, et de copieuses saignées, qui emportant avec l'humeur ces esprits enflammés, purgeraient le sang, calmeraient son émotion et le rétabliraient dans son état naturel. Ce n'est pas une simple conjecture, c'est une opinion fondée sur l'expérience. Un grand prince que nous avons connu, atteint d'un amour violent pour une demoiselle d'un grand mérite, fut contraint de partir pour l'armée. Tant que son absence dura, sa passion s'entretint par le souvenir et par un commerce de lettres fort fréquent et fort régulier jusqu'à la fin de la campagne, moment où il fut sérieusement malade. On proportionna les remèdes au mal et on mit en usage tout ce que la médecine enseigne de plus efficace. Il reprit sa santé, mais sans reprendre son amour, que de grandes évacuations avaient emporté à son insu. Car, se persuadant qu'il était toujours amoureux, et ne l'étant plus que de mémoire, il se trouva froid et sans passion auprès de celle qu'il croyait encore aimer. Chose pareille arriva à un de mes amis intimes qui, ayant été délivré d'une fièvre longue et opiniâtre par une espèce de crise, qui consista en sueurs, se trouva délivré en même temps d'un amour importun et incommode, dont il était tourmenté depuis longtemps. De sorte que, lorsque après la guérison, il voulut reprendre son train de galanterie, et continuer ses soins amoureux, il ne sentit plus ses anciens empressements et fut étonné de ne reconnaître plus en lui qu'indifférence et que langueur, au lieu de la vivacité et de la tendresse passées.

Moyen japonais pour ramener à la vie. — D'après le *New-York Medical Record*, le « Kuatsu » (partie intégrante du jiu-jitsu) est la méthode à laquelle les japonais ont recours pour rappeler à la vie ceux qui ont été « knocked out. ». On a constaté qu'elle était efficace aussi dans les cas d'insolation, d'asphyxie pour des noyés et des évanouissements pour d'autres causes.

La méthode est pratiquée de la façon suivante : le sujet est étendu la face contre terre, les bras allongés de chaque côté et l'opérateur avec son poignet frappe rudement la septième vertèbre cervicale avec la régularité d'un charpentier frappant avec un marteau. Aussitôt que le malade recouvre connaissance, il est placé dans une posture assise ; les bras sont mis en mouvement rotatif et il est aidé à marcher.

Cette dernière instruction est regardée comme indispensable dans l'application du kuatsu, son objet étant de rétablir complètement les fonctions de la circulation et de la respiration.

Autrement, est-il dit, le patient retombe dans l'inconscience.

Suivant l'auteur Abram, le point essentiel de cette méthode est l'ébranlement de l'épine de la septième cervicale. C'est un des moyens par lesquels le réflexe du cœur peut être obtenu. L'instrument le plus efficace pour cet effet est un marteau pneumatique. L'auteur déclare qu'il a eu l'occasion de pratiquer le choc vertébral dans bien des maladies infectieuses aiguës impliquant le cœur et il a noté l'action presque miraculeuse de la méthode en question.

CHRONIQUE DES LIVRES

Les préjugés en oto-rhino-laryngologie, par le Dr J. Bosviel. Préface de M. le Dr de Grandmaison. 1911, 1 vol. in-18, 146 pages (*Maloine*, éditeur à Paris)

En dix chapitres agréables à lire, M. Bosviel relate les préjugés les plus habituels à sa spécialité. Il est évident que c'est là un travail très utile non seulement pour des profanes, mais aussi pour des confrères qui sont un peu éloignés de ces questions.

Les titres de ces chapitres rappellent bien les dictons populaires. M. Bosviel les exprime avec humour, et, comme bien l'on pense, les réfute sans peine, non sans une douce ironie qui convient bien au sujet.

Les écoulements d'oreilles sont salutaires à la santé. Ce sont les mauvaises humeurs qui sortent. Il ne faut pas les tarir, car elles se porteraient ailleurs. — Enlever les amygdales fait perdre la voix. — Le tympan perforé rend sourd. — Le coryza est un écoulement qui provient du cerveau. C'est la plus bénigne des affections. La thérapeutique n'a aucune prise sur lui. — Pourquoi se soigner quand on est sourd. On ne guérit pas la surdité. — On ne doit pas enlever les végétations adénoïdes avant l'âge de cinq ou six ans. — Percer les oreilles évite et guérit les maux d'yeux. — L'ablation des polypes du nez rend fou et peut entraîner la mort. On ne doit pas se les faire enlever. — Faire couler du lait dans l'oreille du nourrisson facilite la sortie des dents. — On naît sourd-muet. On ne le devient pas.

Il faut souhaiter que ce petit ouvrage soit lu et très lu ; le public pourrait ainsi voir se redresser ses erreurs qu'il colporte encore trop, sans se douter combien il nuit ; dans toutes les classes de la société ces préjugés, que critique si bien Bosviel, sont répandus.

Les médecins le parcourront avec grand plaisir ; outre l'agrément d'une lecture plaisante, ils apprendront bien des choses et reconnaîtront que, eux aussi, ils avaient conservé quelques erreurs sur les indications et les contre-indications opératoires.

Paul Bouchet.

La Démence précoce. — *Étude psychologique, médicale et médico-légale*, par le Dr Constanza Pascal. 1 vol. in-12 de 302 p. (*Alcan*, édit., Paris).

L'auteur étudie tout d'abord les troubles des sentiments et des émotions, les troubles de la mémoire, ceux de l'activité psychomotrice chez les déments précoces : il passe ensuite en revue les symptômes physiques et fait une étude clinique des symptômes et syndromes observés aux différentes phases de la démence précoce. Puis vient l'exposé de nos connaissances sur l'évolution, les lésions de cette affection, ses causes, sa pathogénie.

Il faut avouer que les notions que nous possédons sur ces derniers chapitres sont encore bien incomplètes, bien peu satisfaisantes et qu'elles sont loin de nous conduire à une thérapeutique efficace.

Si le Dr Pascal n'a pas éclairé ces points obscurs, il a eu au moins le mérite de nous exposer nettement les caractères cliniques de la démence précoce. La lecture de son livre est facile et attachante, les observations personnelles que l'on y rencontre à plusieurs reprises en rehaussent encore l'intérêt.

Jean Camus.

DIAGNOSTIC ARTISTIQUE

LA MALADE, par STEEN

(Rijksmuseum, Amsterdam)



STEEN (1630-1689) s'est complu dans la peinture anecdotique et pittoresque de petites scènes médicales ; comme celles bien connues de La Haye ou du musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, comme encore celle que nous avons reproduite (*Paris médical*, n° 14, p. XIII). Ce ne sont jamais de grandes scènes dramatiques ; le malade n'émeut pas par le spectacle de maladies graves ou de souffrances atroces, la scène reste toujours légère, agréable à regarder et même il arrive souvent à Steen d'y mettre une pointe d'ironie et quelquefois d'aller jusqu'à la caricature, tout en restant dans les limites d'un art parfaitement correct.

L'INTERMÉDIAIRE DES MÉDECINS

TROIS CAS DE PARAPLÉGIE CONSÉCUTIFS A LA COQUELUCHE, AU COURS D'UNE MÊME ÉPIDÉMIE

PAR

le Dr FARCY (de Chablis).

Au cours d'une récente épidémie de coqueluche, j'eus à observer trois cas de paraplégie, complication rarement mentionnée.

Une petite fille convalescente de coqueluche, âgée de trois ans, me fut un jour amenée ; elle présentait de la paraplégie : 1° Les masses musculaires étaient de volume normal et ne présentaient pas de troubles de sensibilité, l'enfant redoutait la station debout; ses jambes fléchissaient sous elle et si, en la maintenant, on tentait de la faire marcher, ses mouvements étaient incoordonnés. 2° Les réflexes rotuliens étaient abolis. Je recherchai si en dehors de la coqueluche elle n'avait pas eu par hasard de diphtérie ; la gorge était d'apparence saine, pas de membranes, pas de ganglions, pas de jetage ; le voile du palais était indemne. Le fait me parut curieux, et j'estimai l'observation trop succincte pour en faire cas. Mais, à quelques jours de là, je fus appelé dans un hameau distant de 7 kilomètres, où, dans la même famille, deux enfants de trois et quatre ans, également convalescents de coqueluche, présentaient des phénomènes semblables. 3° Chez l'aîné, les deux jambes étaient paralysées, cependant l'une beaucoup plus que l'autre, la station debout était impossible ; chez le plus jeune, outre les jambes, le bras gauche était pris.

Ces paralysies furent soignées par le massage et les mouvements passifs; elles durèrent environ quinze jours et guérirent radicalement.

Il s'agit vraisemblablement là, de polynévrites. Les exemples en sont rares : cependant Mœbius a observé un cas de paralysie ascendante des membres, des muscles de la tête et du diaphragme, terminé par guérison ; Moussous a vu, simultanément, la paralysie des membres, des gouttières vertébrales et de la nuque ; Surmay a constaté la paralysie des releveurs et des abducteurs des pieds et des orteils. Il est particulièrement curieux de voir simultanément trois cas de cette affection rare au cours d'une même épidémie.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE



LE PROFESSEUR ACHARD

Dessin original, par **BILS**

DIÉTÉTIQUE

Compote de fraises. — Placer les fraises dans un plat de porcelaine à feu. Les saupoudrer d'une cuillerée de sucre en poudre. Faire cuire à l'entrée du four pendant 6 minutes.

Compote de cerises. — Plonger dans 2 décilitres de sirop à 10° bouillant, 200 grammes de cerises dénoyautées. Laisser pocher pendant 8 minutes.

Compote de cerises à l'étuvée. — Placer les cerises dans un plat de porcelaine à feu ; les saupoudrer d'une cuillerée de sucre en poudre. Faire cuire à couvert au four pendant 8 minutes.

Compote de pêches. — Diviser les pêches par moitié ; enlever la peau. Les plonger dans un sirop à 18° bouillant ; les laisser pocher 10 minutes.

Compote d'abricots. — Enlever la peau et partager par moitié 6 abricots, en retirer les noyaux. Les faire cuire 8 minutes dans 2 décilitres de sirop à 10° bouillant. Laisser refroidir dans la cuisson.

Compote d'abricots à l'étuvée. — Enlever la peau et partager par moitié 6 abricots, en retirer les noyaux. Placer les abricots dans un plat de porcelaine à feu, les saupoudrer d'une cuillerée de sucre en poudre. Mettre cuire à couvert au four pendant 5 minutes.

Compote de raisin à l'étuvée. — Prendre des grains de gros raisin. Les placer dans un plat de porcelaine à feu, les saupoudrer d'une cuillerée de sucre en poudre ; cuire à couvert au four pendant 5 minutes.

Compote de pommes. — Peler 6 pommes reinettes, les diviser en quartiers, retirer les pépins. Les faire cuire 20 minutes dans 4 décilitres de sirop à 10°.

Compote de pommes à l'étuvée.. — Peler 12 pommes reinettes, les diviser en quartiers, enlever les pépins ; les placer dans un plat de porcelaine à feu, les arroser d'une cuillerée d'eau, et saupoudrer d'une cuillerée de sucre. Cuire à four doux à couvert pendant 25 minutes.

Compote de poires. — Diviser par quartiers 4 grosses poires d'espèce fondante, les peler. Faire cuire pendant 12 minutes dans 3 décilitres de sirop à 10° bouillant.

Compote de poires à l'étuvée. — Peler 2 poires d'espèce fondante, les diviser par quartiers. Les placer dans un plat de porcelaine à feu. Les saupoudrer d'une cuillerée de sucre, et arroser d'une cuillerée d'eau. Faire cuire au four soigneusement à couvert pendant 25 minutes.

Compote de figues fraîches. — Piquer les figues avec une épingle et les faire tremper 2 heures à l'eau froide. Les plonger à l'eau bouillante et les laisser cuire jusqu'à ce qu'elles soient attendries. Égoutter. Placer les figues sur un compotier et verser dessus un sirop à 20° à la vanille.

Compote de bananes. — Retirer la peau de 2 bananes. Mettre cuire l'intérieur 5 minutes dans 1 décilitre de sirop à 10°. Laisser pocher pendant 5 minutes.

Compote de myrtilles. — Laver les myrtilles. Les plonger dans un sirop à 40° bouillant et laisser pocher 10 minutes.

Marmelade de bananes. — Peler 3 bananes, les diviser en morceaux. Faire cuire pendant 20 minutes avec un verre d'eau et les 3/4 de leur poids de sucre. Passer au tamis.

Marmelade de pommes. — Peler 6 pommes reinettes, les couvrir de 4 décilitres d'eau, ajouter 100 grammes de sucre. Faire cuire 25 minutes. Tamiser.

Marmelade de poires. — Peler 6 poires, les couvrir de 4 décilitres d'eau, ajouter 100 grammes de sucre. Faire cuire 25 minutes. Tamiser.

Marmelade de pêches. — Peler 6 belles pêches se détachant bien du noyau. Les diviser en morceaux. Les plonger dans 1 décilitre de sirop à 10°. Laisser cuire 20 minutes et tamiser.

Confiture de fraises. — Pour 1 livre de *purée* de fraises, 1 livre de sucre ; mettre dans une bassine le sucre dissous dans 1 verre d'eau, le cuire *au boulé* ; ajouter la purée et faire réduire à feu lent jusqu'*à la nappe*.

Confiture d'abricots. — Laisser mariner une nuit dans un endroit frais les *morceaux* d'abricots placés par couches saupoudrées de sucre (pour 1 livre d'abricots 1/2 livre de sucre). Verser dans une bassine, cuire à feu doux jusqu'à ce que le jus soit absorbé et que la confiture tombe *en nappe*.

Gelée d'abricots. — Mettre les abricots dénoyautés dans une bassine avec de l'eau au ras des fruits et les faire cuire jusqu'à ce qu'ils fondent. Recueillir le jus et lui mêler la moitié de son poids de suc de pommes ; ajouter 700 grammes de sucre par litre de liquide. Cuire la gelée *à la nappe*.

Gelée d'oranges. — Jeter les jus des oranges et un poids égal de sucre dans moitié de gelée de pommes ; faire cuire *à la nappe* en écumant souvent.

Gelée de pommes. — Peler et partager les pommes par quartiers ; les couvrir d'eau. Les mettre cuire jusqu'à ce qu'elles fondent. Passer le jus sur un tamis très fin. Y ajouter son poids égal de sucre, une gousse de vanille ; faire cuire jusqu'à consistance voulue.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

SERUMS ARTIFICIELS

Sérum de Bardet.

Chlorure de sodium ...	1 gramme.
Acide phénique	0gr,50
Phosphate de soude....	3 grammes.
Sulfate de soude.......	2 —
Eau....... q. s. pour	110 c. c.

Sérum de Cantani.

Chlorure de sodium ..	4 grammes.
Carbonate de soude ..	2 —
Eau	1000 —

Sérum de Chéron.

Acide phénique neigeux..............	1 gramme.
Chlorure de sodium ...	3 grammes.
Phosphate de soude...	4 —
Sulfate de soude.......	8 —
Eau distillée bouillie .	100 —

Sérum de Crocq (de Bruxelles).

Phosphate de soude....	2 grammes.
Eau distillée	100 —

Sérum de Dujardin-Beaumetz.

Carbonate de soude.....	ââ 1 gramme
Sulfate de potasse	ââ 1 gramme
Lactate de soude	ââ 1 gramme

Sérum de Leclerc (sérum fort).

Chlorure de sodium .	4 grammes
Phosphate de soude .	ââ 0gr,50
Sulfate de soude.....	ââ 0gr,50
Eau stérilisée bouillie	100 c. c.

Sérum de Luton.

Phosphate de soude cristallisé..........	4 grammes
Sulfate de soude.......	10 —
Eau distillée bouillie ..	100 —

Sérum de Mathieu.

Sulfate de soude.......	6 grammes
Phosphate de soude ...	4 —
Chlorure de sodium....	1 —
Glycérine............	20 c. c.
Eau distillée .... q. s. p	100 —

Sérum de Quinton.

Eau de mer, quantité suffisante.

Eau, quantité suffisante pour faire un litre de solution ayant même point de congélation que le sérum sanguin.

Sérum de Renzi.

Iode	1 gramme.
Iodure de potassium .	3 grammes.
Chlorure de sodium ..	6 —
Eau	1000 —

Sérum de Roussel.

Phosphate de soude...	50 grammes.
Eau	1000 —

Sérum de Sapelier.

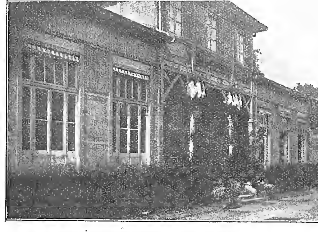
Chlorure de sodium ..	60 grammes.
Chlorure de potassium	5 —
Carbonate de soude ..	31 —
Phosphate de soude...	4gr,50
Sulfate de potasse ...	3gr,50
Eau bouillie q. s. pour	1000 grammes.

(BOCQUILLON-LIMOUSIN.)

NOUVELLES

Inauguration de l'Institut de Puériculture. — Ainsi que nous l'avons annoncé dans le dernier numéro de *Paris médical*, l'inauguration de l'Institut de puériculture créé à l'hospice des Enfants-Assistés, à Paris, a eu lieu le 8 juin sous la présidence de M. Henri GALLI, président du Conseil général de la Seine.

On remarquait dans la nombreuse assistance : les représentants du Ministre de l'Intérieur, du Préfet de la Seine, du Préfet de Police, de M. le Directeur de l'Assistance publique ; les sénateurs Paul STRAUSS, RION et GUILLEMANT ; les députés FAYSSAT et de MACKAU ; les conseillers municipaux, MM. NAVARRE, PATENNE Henri ROUSSELLE, POIRIER DE NARÇAY ; les Drs Armand GAUTIER, de l'Académie des sciences, ROUX, de l'Institut Pasteur, LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, et *tutti quanti*.


Institut de Puériculture

« C'est le 17 février 1908, a dit le président de la cérémonie, M. Henri GALLI, que le Dr VARIOT, alors tout récemment appelé à diriger l'hôpital des Enfants-Assistés, nous exposait, en cette même salle, dans une conférence que présidait l'éminent Dr LUCAS-CHAMPIONNIÈRE un projet d'institut de puériculture.

« Il évoquait à cette occasion, avec émotion et éloquence, les noms des hommes à l'esprit prévoyant et au cœur généreux qui, de saint VINCENT DE PAUL à M. CLEMENCEAU, lequel fut notre premier rapporteur du budget des Enfants-Assistés devant le Conseil général, se sont passionnément adonnés à l'étude et à la solution d'une question qui se pose aujourd'hui plus que jamais à l'attention des bons Français ».

M. le Dr VARIOT, directeur de l'Institut de puériculture, a remercié ceux qui ont pris la parole, et spécialement tous ceux qui ont accueilli favorablement son projet d'un « Institut de puériculture », et en ont permis la réalisation. Puis il définit le rôle du nouvel institut:

« Mon but, dit-il, en créant le néologisme d' « institut de puériculture », était de spécifier qu'il serait à la fois un centre « d'études et de recherches scientifiques pour les étudiants et « les médecins et une école de vulgarisation populaire pour « l'hygiène infantile. Je suis en effet de ceux qui pensent qu'à « notre époque le savant ou le technicien ne peut pas s'enfermer « dans sa tour d'ivoire, qu'il doit au contraire faire profiter « directement le public de ses connaissances pratiques et des progrès qu'il a pu réaliser dans son art. Cet état d'esprit, encore « que peu répandu, n'est cependant pas nouveau, car l'illustre « philosophe Auguste COMTE se délassait de ses hautes spéculations en faisant des conférences populaires d'astronomie. »

C'est pourquoi l'institut, dont *Paris médical* reproduit l'aspect extérieur, possédera des laboratoires d'anatomie pathologique, de bactériologie, de radiologie, auxquels s'adjoindra bientôt un laboratoire spécial destiné aux études si importantes sur le lait.

La vulgarisation de l'hygiène infantile sera faite à deux degrés :

1° Aux femmes du peuple par la goutte de lait et la consultation des nourrissons qui sera l'un des services les plus importants de notre institut.

2° Aux jeunes filles, aux mères, aux institutrices, etc... par un cours régulier de puériculture, avec exercices pratiques, dans nos crèches, à la biberonnerie, etc.

Ajoutons, en terminant, que les collaborateurs immédiats du Dr VARIOT sont les Drs ZUBER, BARRET, LAVIALLE et LECONTE.

3e Concert de l'Orchestre médical. — Le 3e concert que l'Orchestre médical a donné mardi dernier à la salle de la Société d'horticulture a été, comme les deux premiers, un véritable régal artistique. L'affluence d'auditeurs y fut considérable.

Peut-être le programme a-t-il paru à d'aucuns quelque peu sévère : à part une Suite de César Franck, qu'orchestra Busser, il ne comportait, en effet, que des œuvres du plus pur classique. Certains lui ont également reproché de n'être qu'un enchaînement d'*andantes*, alors que, dans le choix des morceaux, on eût pu souhaiter plus de diversité dans les mouvements et dans les rythmes. Mais ce programme orchestral fut exécuté avec une telle perfection, une telle maëstria et un tel souci des nuances qu'il apparut, malgré tout, comme un véritable enchantement.

D'ailleurs, elles sont admirables, ces œuvres classiques qu'il nous fut donné d'entendre : est-il rien de plus grandiose que l'Ouverture de *Prométhée* de Beethoven ; rien de plus délicat que la *Symphonie inachevée* de Schubert ? Sous la baguette impeccable de M. Busser, l'orchestre les joua magnifiquement.

Quant aux *Pièces brèves* de César Franck, dont l'orchestration bussérienne rend à merveille toutes les finesses, elles ont été des plus goûtées. La *Prière* a paru particulièrement exquise.

Notons qu'aux deux précédents concerts un des attraits du programme avait été l'audition d'œuvres de compositeurs médecins : nous eûmes ainsi tour à tour la primeur d'un bel *Andante* de Symia (aliàs le Pr Richelot), puis de deux jolies pièces sur des thèmes russes de Raoul Brunel (aliàs le Dr Blondel). Cette fois, nul confrère ne produisit ses compositions : ce fut une lacune.

Très remarquable également a été le programme vocal de cette belle soirée. Durant la première partie, on a chaleureusement fêté Mlle Magdeleine Trelli (fille de notre distingué confrère le Dr Tripet), qui a chanté de façon ravissante l'Air d'*Iphigénie en Tauride*, de Gluck : sa voix est pure et joliment timbrée, sa diction parfaite.

La seconde partie était consacrée à d'importants fragments de *Cosi fan tutte*, le délicieux opéra-comique de Mozart qui, depuis fort longtemps, n'avait été joué en France. Le succès en a été très grand. Tout d'abord, en ce qui concerne la partition, on ne saurait trop louer son élégance d'expression et de facture : certains morceaux sont de purs chefs-d'œuvre. La perle de l'ouvrage est assurément le deuxième quintette, d'une grandeur et d'un charme incomparables.

Quant à l'interprétation, elle fut, surtout du côté féminin, véritablement hors de pair : Mme Bleuzé, femme du Dr Bleuzé (de Lille) et récemment engagée à l'Opéra Comique, est la plus brillante et la plus parfaite cantatrice qui soit ; elle a fait grande impression et a été maintes fois acclamée, de même que Mlle Trelli, dont nous avons mentionné ci-dessus les belles qualités de voix. Mme Bonamy (femme de notre confrère, chirurgien de l'hôpital

La Pratique des Maladies des Enfants

Fasc. VII. — Chirurgie des Enfants. Appareils digestif, respiratoire et circulatoire, Organes génito-urinaires, Organes des sens.

Par les Drs BROCA, FROELICH, MOUCHET, TERRIEN, GUISEZ

1911. 1 volume grand in-8, de 540 pages avec 216 figures, broché, **14** fr. ; cartonné, **15** fr. **50**

NOUVELLES (*Suite*)

Gouin) a remporté, elle aussi, une ample moisson de bravos, et ce fut justice : outre que sa voix a infiniment de souplesse et de clarté, c'est une excellente comédienne, une artiste pleine de verve et d'entrain. MM. les Drs Brot, Corhumel et David, qui complétaient le sextuor vocal, ont donné leurs répliques avec intelligence et talent ; les ensembles étaient du plus joli effet.

Bref, très intéressant concert qui a superbement marché, auquel nous souhaitons bien des lendemains et dont il convient de féliciter sans réserves le comité organisateur.

Assassinat du Dr Guinard, chirurgien des hôpitaux. — C'est avec la plus vive émotion que nous avons appris l'agression dont a été victime le Dr GUINARD, de la main criminelle d'un de ses propres malades, un espagnol, que l'éminent chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris avait opéré il y a un an. Quatre balles de revolver ont atteint l'un des chefs de service les plus affables et les plus aimés de ses malades



(Phot. Piron.)

Dr GUINARD.

Tous ceux qui ont approché le Dr Guinard savent combien il a toujours été bon et doux envers tous. Son premier mot, en revenant à lui, fut : « Et moi qui n'ai jamais fait de mal à personne ! » *Paris médical* s'associe à la douleur commune, et constate avec effroi que les médecins sont en butte aux coups de revolver et aux procès. Une mesure sévère s'impose.

Le Dr Guinard n'est âgé que de cinquante six ans.

Il a reçu les soins les plus empressés de MM. les Drs Rochard et Pierre Duval. Il a été opéré moins d'une heure après la blessure. Le registre ouvert à l'Hôtel-Dieu se couvre chaque jour de signatures, témoignages de la sympathie du corps médical pour le Dr Guinard, Madame Guinard et ses filles.

VIIe Congrès international contre la tuberculose. — Le comité d'organisation dont le président est le professeur Guido Baccelli, a fixé ainsi qu'il suit le programme du congrès qui se tiendra à Rome du 24 au 30 septembre 1911 sous le patronage de LL. Majestés le Roi et la Reine d'Italie.

Samedi 23 : à 21 heures. — Réception des congressistes au château Saint-Ange.

Dimanche 24 : à 10 heures. — Inauguration solennelle du congrès dans le grand amphithéâtre Augusteum.

Lundi 25 : à 9 heures. — Séance d'ouverture des sections et commencement des travaux.

26, 27 28 et 29 : à 13 heures. — Suite des travaux.

Samedi 30 : à 10 heures. — Séance de clôture.

Durant le congrès, il y aura : une réception offerte par la Ville de Rome, au Capitole ; des conférences sur les questions les plus intéressantes de la lutte antituberculeuse.

En outre la Xe conférence internationale contre la tuberculose se réunira en grand conseil de l'Association Internationale, le samedi 23 septembre 1911 sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

Il y aura une exposition d'hygiène sociale pour la lutte contre la tuberculose.

On a distribué les travaux du congrès en trois sections :

a. Étiologie et épidémiologie de la tuberculose.

b. Pathologie et thérapeutique de la tuberculose (médicale et chirurgicale).

c. Défense sociale contre la tuberculose.

La cotisation est fixée à 25 francs pour chaque membre du congrès et à 10 francs pour chaque membre associé.

Le comité français, présidé par M. le doyen Landouzy, reçoit dès à présent les adhésions, cotisations, demandes de livrets de voyage, projets de communications concernant le congrès ; s'adresser à M. le Dr Maurice de Fleury, secrétaire général, 139, boulevard Haussmann.

Voyage d'études médicales : stations du Sud-Est de la France (28 août au 11 septembre). — Ce voyage, comme les précédents, est organisé par le Dr Carron de la Carrière et il est placé sous la direction scientifique du professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, qui fera sur place des conférences sur la médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

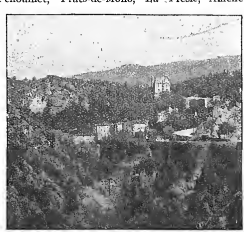


Médaille des V. E. M.

Le comité de patronage se compose de MM. les professeurs Landouzy, président, Chantemesse, Debove, Fournier, Gaucher, Gilbert, Henrot, Lannelongue, Marfan, du Dr Durand-Fardel, de MM. Mirman et Monod.

Secrétaire : Le Dr Jouaust.

Conditions du voyage. — Ce voyage comprendra les stations du Sud-Est de la France : Vals, Montmirail, Balaruc-les-Bains, Lamalou, Alet, la Fon-Saint-Paul-de-Fenouillet, Prats-de-Mollo, La Presle, Amélie-les-Bains, le Boulou, Banyuls-sur-Mer, Molitg, Le Vernet, Thuès, Mont-Louis, Font-Romeu, Les Escaldes, Ax-les-Thermes, Ussat, Aulus, Salies-du-Salat.



Vals-les-Bains.

Réduction de moitié prix sur les Chemins de fer pour se rendre au point de concentration : Lyon. Les médecins étrangers bénéficient de cette réduction à partir de la gare d'accès sur le territoire français.

Même réduction est accordée, à la fin de la tournée, au point de dislocation : Toulouse, pour retourner à la gare qui a servi de point de départ.

De Lyon à Toulouse, prix à forfait : 350 francs, pour tous les frais : chemins de fer (1re classe), voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 20 août.

Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser au Dr Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, ou au Dr Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Contribution à l'étude de l'opothérapie mammaire dans les hémorragies et dans le fibrome de l'utérus, par le Dr JACQUES LUNCZ. 1911, in-8, 136 pages. (*Vigot frères*, éditeurs à Paris.)

Du rôle de la cholestérine dans le développement de l'artériosclérose et de l'athérome, par le Dr G. LEMOINE. 1911, in-18, 1 fr. 50 (*Vigot frères*, éditeurs à Paris).

Traité élémentaire de Thérapeutique, par le Dr MANQUAT, correspondant de l'Académie de Médecine, *6e édition*, 1911. T. I, *thérapeutique générale*. 1 vol. gr. in-8 de 616 pages, br. 10; relié maroquin souple 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris).

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel d'Aix. — 1er ordre. Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel Astoria et de l'Arc Romain. — 182 chambres, 43 bains. — Création du dernier moderne. — En face les Thermes et le Parc. — Télégrammes : *Astoria.*

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — J. M. Bernascon, propriétaire.

Splendide-Hôtel-Excelsior. — La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bagnères-de-Luchon.

Grand Hôtel Sacaron. — Allées d'Etigny, les plus beaux ombrages de Luchon. — Restaurant dans le parc. Garage.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiène-Palace et Médical-Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement du rhumatisme, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

CHATEL-GUYON.

Grand Hôtel du Parc, de tout 1er ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — Védrine frères.

Évian.

Royal Hotel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Évian.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

La Roche-Posay (Vienne).

Établissement thermal. — 1er ordre. Ouvert du 1er Juin au 1er Octobre. Hydrothérapie. Cure de boisson et cure d'air recommandées.

Plombières.

Hôtel Métropole. — Entre le Parc et les Thermes. Salles de bains à tous les étages. Ascenseur. Tables de régime. Vastes jardins. Garage.

Pougues.

Splendid-Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. Électricité. Salle de bains. Garage avec boxes. Téléphone.

Vichy.

Nouvel Hôtel. — 1er ordre. Sur le parc. En face de l'établissement. 250 chambres. Appartements avec salle de bains. Lavabos à eau chaude et froide. Tables de régime. Orchestre

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECIN DES HOPITAUX. — *Consultation écrite.* — Séance du 8 juin. — MM. Chiray, 19 ; Voisin, 18 ; Courcoux, 17 ; Aubertin, 17 1/2.

Séance du 9 juin. — MM. Louste, 19 ; Paguiez, 19 1/2 ; Géraudel, 18 1/2 ; Armand Delille, 18.

Séance du 10 juin. — M. Balthazard, 16 ; Grenet, 19 ; Trémolières, 19 ; Weill, 19.

Séance du 14 Juin. — MM. Ribadeau-Dumas, 19 1/2 ; Ramond, 1 1/2 Nattan-Larrier, 18 ; Merklen, 18.

CONCOURS DE CHIRURGIEN DENTISTE DES HOPITAUX. — *Epreuve de clinique dentaire.* — Séance du 8 juin. — MM. Coustaing, 15 ; Schæfer, 16 ; Réal, 19.

Séance du 13 juin 1911. — MM. Vaysse, 19 ; Lemerle, 17 ; Guilly, 13.

Médailles des épidémies. — La médaille des épidémies en vermeil est décernée à M. le docteur Barbary (de Vintimille).

La médaille en argent est décernée à MM. les doteurs Castelli (de Nice) et de Giovanni (de Vintimille).

La médaille de bronze est décernée à MM. le docteur Grenier, médecin aide-major ; Rolland, interne des hôpitaux de Paris ; Aveline et Le Rochais, externes des hôpitaux de Paris.

Institut de médecine coloniale. — M. le Dr M. Langeron, chef des travaux de Parasitologie, a été nommé officier de l'ordre de Danilo Ier et officier de l'ordre du Buste du Libérateur, du Vénézuela.

M. G. Blanc, préparateur de Parasitologie, a été nommé chevalier de l'ordre du Buste du Libérateur, du Vénézuela.

Distinctions Honorifiques. — Sont nommés dans l'ordre du mérite agricole :

Au grade de chevalier. — M. le docteur Casanova, médecin-principal de la marine ; M. Comte, médecin à Tunis.

Grève générale de médecins. — Tout d'abord disons que c'est en Autriche que la chose se passera, et en cette prévision, la société corporative dite « les médecins organisés d'Autriche » vient d'établir un tarif très modéré pour permettre à tout le monde de se faire soigner pendant la durée de la grève médicale ; les honoraires devront être réglés de suite.

Le montant du prix de la visite est basé sur le revenu de la famille : ainsi pour un revenu de 1200 couronnes et moins, la visite est-elle tarifée une couronne ; augmentation progressive suivant le chiffre du revenu supérieur à 1200 couronnes, mais les honoraires resteront toujours dans des limites modérées.

La grève des médecins autrichiens est la dernière ressource qu'ils opposeront au vote des projets législatifs de réforme sociale actuellement en discussion devant le Parlement, projets qui rendraient impossible et ruineuse la pratique médicale privée, dans les classes peu aisées.

Nouveau directeur du laboratoire municipal. — M. Kling a été nommé directeur du laboratoire municipal, en remplacement de M. Girard.

Association des journalistes médicaux français. — A l'assemblée générale, le Dr Paul CLAISSE a fait une communication sur la question du *droit de reproduction des cliniques*. Cette question est mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Le bureau a été renouvelé et M. Bardet a été nommé président, MM. Cabanès et Poncet, vice-présidents, M. Laumonier, secrétaire général, M. Bouquet, secrétaire général adjoint, M. Viel, trésorier. La prochaine réunion aura lieu le premier samedi de novembre.

Statistique des Universités. — D'après le *Journal de médecine de Bordeaux*, le nombre des étudiants immatriculés en 1911 dans les principales Universités françaises a été le suivant :

Paris	17.238
Lyon	3.091
Toulouse	2.864
Bordeaux	2.620

Bordeaux arrive ainsi en quatrième ligne, au point de vue du nombre des étudiants. Mais il se relève singulièrement si, au lieu de considérer les immatriculations, on regarde le nombre des inscriptions prises en janvier 1911.

Nécrologie. — Le Dr Delort, médecin honoraire de l'hôpital d'Argenton, père de M. Maurice Delort, interne des hôpitaux de Paris. — Le Dr Auvert, médecin-major de deuxième classe, tué au cours du combat du 2 juin, aux environs de Fez. — Le Dr Rollin, médecin aide-major, mort du typhus contracté à Taourirt (Maroc). — Le Dr Delahaye, médecin-major de deuxième classe à Vernon. — Le Dr Marcel Vérillot (de Menneeq). — Le Dr D'Arzilla Fonsera (de Comibra), abonné de Paris Médical.

Dr Saint-Bull, professeur d'ophtalmologie à New-York — Geheim Rat. Prof. Bramediz, chirurgien à Göttingen. — Dr Henri Cordemans à Bruxelles. — Profes. Bowditch, physiologiste à Boston. — Profes. Kerschner (Histologie et embryologie) à Innsbrück. — Geheim mediz. Rat Hennig, professeur d'accouchement, gynécologie et pédiatrie à Leipzig. — Dr Knapp, jadis professeur d'ophtalmologie à Heidelberg et à New-York. Le Dr Wever, ancien sous-secrétaire au ministère des cultes et de médecine de Prusse, décédé à l'âge de 59 ans.

Cambriolage d'un hôpital. — On a cambriolé le nouvel hôpital maritime de Sainte-Anne, à Toulon.

Le montant des objets volés est évalué à plus de 5.000 francs, représentant l'argent et les bijoux déposés par les malades.

Nouvel Hôpital. — On vient d'inaugurer l'hôpital clinique Saint-Luc, fondé rue des Marguettes par les Drs Le Fur, Rouland et de Keating Hart. Ce nouvel hôpital recevra des malades de cinq à dix francs par jour.

Hôpitaux de Provinde. — AMIENS. — Le concours des chirurgiens des hôpitaux, qui vient d'avoir lieu à l'Hôtel-Dieu, s'est terminé par la nomination du docteur Sourdat, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Faculté de médecine et de pharmacie de Bahia. — M. Egos Barreto de Aragao est nommé professeur extraordinaire d'histoire naturelle médicale et de parasitologie.

Le choléra à la Commission d'hygiène. — M. Mirman a exposé à la commission d'hygiène les mesures prises en vue de préserver le territoire français contre une invasion du choléra. Une commission de sept membres se rend le 17 juin au Havre, puis le 20 juin elle ira à Marseille visiter les installations sanitaires.

Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux. — Le Dr P. Lande est nommé membre titulaire.

Un Jubilé. — La Société L'Émulation, cercle des médecins du pays de Courtrai, ville belge située non loin de Lille, a fêté dernièrement le cinquantenaire de sa fondation. Deux membres fondateurs les Drs Van Ruymbeke et Hilleux fêtaient en même temps leur anniversaire professionnel et des fêtes remarquables auxquelles s'est associée la population ont été célébrées à l'occasion de ce triple jubilé.

Hommage au Professeur Picot de Bordeaux. — Récemment les élèves et amis du professeur PICOT lui ont remis à l'occasion de sa retraite, une médaille commémorative de sa belle carrière et des souvenirs qu'elle laissait.

Ce fut une fête toute intime en raison de l'état de santé du maître. Prirent la parole au nom des élèves et amis, le Dr MARTIN DU MAGNY, et le professeur ARNOZAN.

La médaille est due à l'artiste LEROUX, qui a livré une œuvre admirable.

Retraite du professeur Frankel. — Le professeur Bernhard Fränkel quitte la clinique de laryngologie de Berlin et prend sa retraite.

Commission de révision du tarif Dubief. — Sur l'intervention du professeur MONPROFIT, député, le Ministre du travail étudie le moyen de donner une plus large part aux médecins dans la commission, portant leur nombre à cinq au lieu de trois, et en choisissant pour le surplus un médecin de province et un médecin radiologiste.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES CONGRÈS

3 Juillet. — NANTES. — **Congrès d'assistance publique et privée.** Le secrétariat général est au bureau de bienfaisance, place de l'Hôtel de Ville à Nantes.

Le prix de la cotisation est de 20 francs. Questions à l'ordre du jour :

L'assitance et la loi sur les retraites ouvrières et paysannes (M. Hébrard de Villeneuve). — Application des lois sur les enfants en danger moral et préservation de l'adolescence (MM. de Casabianca et Alcindor). — L'infirmière dans l'assistance à domicile (M. Drouineau). — L'organisation des secours en cas de calamités publiques (M. Bastet).

24 Juillet. — LONDRES. — **IIe Congrès international d'urologie.** — Questions à l'ordre du jour :

1° Phosphaturie et oxalurie (Rapporteurs : MM. Hogge, de Liége ; Pechère, de Bruxelles ; Richter, de Berlin ; Teissier, de Lyon).

2° Résultats éloignés des prostatectomies (Rapporteurs : MM. Young, de Baltimore ; Gonzales, de Mexico ; Zuckerkandl, de Vienne).

3° Résections larges de la vessie (Rapporteurs : MM. Hurry Fenwick, de Londres ; Guidane, de Venise ; Rovning, de Copenhague).

26 Juillet. — ROUEN. — **Congrès dentaire national.** — Ce Congrès comprend des membres titulaires (cotisation, 20 francs) et des membres participants (cotisation, 15 francs). Tous les médecins n'exerçant pas l'art dentaire peuvent être admis comme membres participants. Adresser les adhésions à M. Morel, secrétaire général, 20, place Dognereau, à Dreux. Ce congrès durera jusqu'au 30 juillet.

31 Juillet. — DIJON. — **Congrès pour l'avancement des sciences.** — Secrétaire général : M. le Dr Desgrez, 74, boulevard Saint-Germain, à Paris. Ce congrès durera jusqu'au 5 août.

31 Juillet. — PARIS. — **IIe Congrès français de stomatologie.** — Voir les renseignements dans le no 26 de *Paris Médical.*

1er Août. — AMIENS. — **XXIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française.** — Ce congrès se tiendra du 1er au 6 août sous la présidence de M. le Dr Deny, médecin de la Salpêtrière.

Questions à l'ordre du jour :

a. *Psychiatrie :* Des différentes espèces de douleurs psychopathiques (leur signification, leur rôle). — Rapporteur : M. le docteur Maillard, médecin de la Salpêtrière.

b. *Neurologie :* Des tumeurs du corps pituitaire. — Rapporteur : M. le docteur Courtellemont, professeur suppléant à l'École de médecine d'Amiens.

c. *Médecine légale :* De la valeur du témoignage des aliénés en justice. — Rapporteur : M. le docteur Lalanne, médecin en chef de l'asile de Maréville (Nancy).

Les titres et résumés des communications devront être envoyés au secrétaire général avant le 1er juillet.

AVANTAGES ET CONDITIONS. — Le Congrès comprend :

1° Des membres adhérents ;

2° Des membres associés (dames, membres de la famille, étudiants en médecine) présentés par un membre adhérent.

Les asiles d'aliénés inscrits au Congrès sont considérés comme membres adhérents.

Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres adhérents de 10 francs pour les associés.

Les membres adhérents recevront, avant l'ouverture du Congrès, les trois rapports ; après le Congrès, le volume des comptes rendus.

Les médecins de toutes nationalités peuvent adhérer à ce Congrès, mais les communications et discussions ne peuvent être faites qu'en langue française.

Adresser les adhésions, et communications au Dr R. Charon, à Amiens.

12 Août. — BRUXELLES. — **Congrès de Pédologie.** — Présidence des Drs Desguin et Decroly. Secrétariat général : Mme la Dr Joteyko, avenue de P. Jaer, Bruxelles. Une exposition d'appareils, graphiques, journaux spéciaux est annexée à ce congrès.

30 Août. — BERLIN. — **Congrès international d'oto-laryngo-rhinologie.** — Voir les renseignements dans le no 15 de *Paris Médical.*

11 Septembre. — BERLIN. — **IIIe Congrès des gouttes de lait.** — Voir les renseignements dans le no 26 de *Paris Médical.* — Secrétaire général pour la France : Dr Grass?, 27, rue de Clocheville, à Tours.

11 Septembre. — VIENNE. — **IIIe Congrès de la Société allemande d'urologie.** — Voir les renseignements dans le no 26 de *Paris Médical.*

18 Septembre. — ROME. — **VIIe Congrès international de dermatologie et de syphiligraphie.** — Voir les renseignements dans les numéros 15 et 26 de *Paris Médical.*

24 Septembre. — ROME. — **VIIe Congrès international de la tuberculose.** — Voir les renseignements à la page précédente.

26 Septembre. — BRUXELLES. — **Société internationale de chirurgie.** — Voir les renseignements dans le no 26 de *Paris Médical.*

1er Octobre. — LIÉGE. — **Congrès de l'alimentation.** — Voir les renseignements dans le no 26 de *Paris Médical.*

2 Octobre. — TURIN. — **Congrès international d'anatomie pathologique.**

2 Octobre. — DRESDE. — **IIIe Congrès international d'hygiène de l'habitation.** — Voir les renseignements dans le no 26 de *Paris Médical.*

2 Octobre. — PARIS. — **XXIVe Congrès Français de Chirurgie.** — Il se tiendra sous la présidence de M. Paul Segond, membre de l'Académie de médecine, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris.

Questions à l'ordre du jour :

1° Diagnostic et traitement de l'appendicite chronique. Rapporteurs : MM. Silhol (de Marseille) et Walther (de Paris).

2° Traitement des péritonites aiguës.

Rapporteurs : MM. Hartmann (de Paris) et Témoin (de Bourges).

3° Traitement sanglant des fractures fermées.

Rapporteurs : MM. Alglave (de Paris) et Bérard (de Lyon).

Envoyer avant le 30 juillet le titre et les conclusions des communications à M. Walter, secrétaire général, 68, rue de Bellechasse, à Paris.

22 Octobre. — LYON. — **XIIe Congrès de médecine.** — Secrétaire général : Dr Paul Courmont, 33 rue Sainte-Hélène à Lyon. Voir les renseignements dans le No 20 de *Paris Médical.*

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 21 juin, à une heure. — M. VILLETTE. Les hernies juxta-funiculaires. Hernies directe et oblique interne. (MM. Reclus, président ; Segond, Pierre Duval et Zimmern). — M. FERRAN. Traitement des cavités d'ostéomyélite chronique par les greffes graisseuses. (MM. Segond, président, Reclus, Pierre Duval et Zimmern).

Jeudi 22 juin, à une heure. — M. PÉRINEAU. Le cathétérisme uretéral et le lavage du bassinet dans les pyélonéphrites suppurées. Valeur et indications. (MM. Quénu, président ; Gilbert Ballet, Claude et Chevassu). — M. LE QUÉRÉ. Les fugues chez les paralytiques généraux. (MM. Gilbert Ballet, président ; Quenu, Claude et Chevassu). — M. ROUBY. De la presbyophrénie : (MM. Gilbert Ballet, président ; Quenu, Claude, et Chevassu).

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi, 17 Juin, à 10 h. 1/2. *Leçon clinique.* — Les Mercredis, à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

17 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-ANTOINE. — M. le Dr **Jean-Charles Roux** : Les dyspepsies appendiculaires.

18 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le professeur **Gaucher** : Hérédo-syphilis tertiaire.

18 Juin, à 10 heures. — CLINIQUE BAUDELOCQUE. — M. le Dr **Couvelaire**, professeur agrégé : conférence de clinique et de thérapeutique obstétricales.

19 Juin, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER (rue d'Assas). — M. le professeur **Bar**, assisté de MM. **Brindeau, Lequeux**, professeurs agrégés, **Devraigne, Chirié, Lemeland**, chefs de clinique, **Roullier, Marioton, Brothier, Laffond, Pinard**, moniteurs.

Cours de pratique obstétricale en 14 leçons.

Tous les jours. Droit à verser : 50 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté les mardis, jeudis, et samedis de midi à 3 heures.

19 Juin, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER. — M. le Dr **Devraigne** : Diagnostic des présentations et des positions par le palper.

20 Juin, à 3 heures. — CLINIQUE TARNIER. — Exercices du palper.

20 Juin, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER. — M. le Dr **Lemeland** : L'auscultation en obstétrique.

20 Juin, à 4 heures. — Séance annuelle de la Société de psychologie (Hôtel des sociétés savantes, 8, rue Danton).

Questions à l'ordre du jour : *La fonction du sommeil. — Le rôle du sommeil et de l'hypnotisme dans la psychothérapie.*

21 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le professeur **Gaucher** : Leçon clinique et présentation de malades.

21 Juin, à 3 h. — CLINIQUE TARNIER. — Exercices d'auscultation.

21 Juin, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER. — M. le Dr **Chirié** : Le toucher en obstétrique.

22 Juin, à 3 heures. — CLINIQUE TARNIER. — Exercices de toucher.

22 Juin, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER. — M. le Dr **Lemeland** : Forceps sur le sommet.

23 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Dr **Gougerot**, professeur agrégé. Les teignes. Trichophyties.

23 Juin, à 3 heures. — CLINIQUE TARNIER. — Exercices de forceps.

23 JUIN, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER. — M. le Dr **Lemeland** : Forceps sur le sommet.

24 Juin, à 10 heures. — HOPITAL SAINT-ANTOINE. — M. le Dr **Albert Mathieu** : Pancréatites chroniques douloureuses.

24 Juin, à 3 heures. — CLINIQUE TARNIER. — Exercices de forceps.

24 juin, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER. — Le Dr **Lemeland** : Forceps sur le sommet.

Cours de vacances de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur **Gilbert**, MM. les Drs **Maurice Villaret**, chef de laboratoire, **Deval**, chef de laboratoire, **P. Descomps, Etienne Chabrol, Henri Bénard, Brin.**

Les méthodes de laboratoire applicables au diagnostic. — Ce cours pratique commencera le 29 juin, aura lieu tous les jours jusqu'au 11 juillet (20 leçons). Les élèves seront exercés individuellement aux travaux de laboratoire et pourront emporter leurs préparations. Le droit à verser est de 100 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté les mardis, jeudis, samedis de midi à 3 h.

29 Juin, à 10 heures 1/2. — Ouverture du cours par le professeur **Gilbert**. — 4 heures. Dr **Paul Descomps** : Notions générales de bactériologie pratique.

30 Juin, à 10 heures 1/2. — Dr **Maurice Villaret** : Diagnostic de la tuberculose par les méthodes de laboratoire.

A 4 heures. — M. **Deval** : Chimisme stomacal. Applications au diagnostic des gastrites et du cancer de l'estomac.

1er Juillet, à 10 heures 1/2. — M. **Deval** : Chimisme intestinal. Applications au diagnostic de l'insuffisance pancréatique, biliaire, à l'étude des entérites.

A 4 heures. — M. **Bénard** : Pneumococcie, gonococcie, méningite cérébro-spinale. — Etude de la dysenterie.

3 Juillet, à 10 heures 1/2. — Dr **Paul Descomps** : Diagnostic de l'angine diphtérique et des angines à fausses membranes.

A 4 heures. — M. **Deval** : Examen des urines. Dosage des éléments normaux. — Applications à l'étude des rétentions chlorurées et azotées. Diabètes chlorurique, phosphatique. Cryoscopie.

4 Juillet, à 10 heures 1/2. — Dr **Paul Descomps** : Diagnostic de la fièvre typhoïde, des paratyphoïdes, de la mélitococcie.

A 4 heures. — M. **Deval** : Examen des urines. Dosage des éléments anormaux. Applications à l'étude des néphrites et du diabète.

5 Juillet, à 10 heures 1/2 — Dr **Paul Descomps** : Diagnostic du paludisme et de la maladie du sommeil.

A 4 heures. — M. **Deval** : Examen chimique du sang et du lait, applications cliniques, cholémie, azotémie, urémie, glycémie.

6 Juillet, à 10 h. 1/2. — Dr **Maurice Villaret** : Examen du sang par les procédés de laboratoire (globules rouges). — Polyglobulies. Anémies.

A 4 heures. — Dr **Maurice Villaret** : Examen du sang par les procédés de laboratoire (globules blancs). Leucocytoses, leucémies, anémie pseudo-leucémique.

7 Juillet, à 10 heures 1/2. — Dr **Maurice Villaret** : Examen du sang par les procédés de laboratoire (caillot, sérum). Purpura, hémophylie, chlorose, chloro-anémie.

A 4 heures. — M. **Bénard** : Recherche de la résistance globulaire, application à l'étude des ictères. Les hémolysines. Les opsonines. Activité et résistance leucocytaires.

8 Juillet, à 10 heures 1/2. — Dr **Etienne Chabrol** : Les réactions de fixation. Recherche de la déviation du complément. Réaction de Wassermann.

A 4 heures. — Dr **Etienne Chabrol** : Les réactions de fixation. Réaction de Weinberg. — Echinococcose, tuberculose, fièvre typhoïde, actinomycose, sporotrichose.

10 Juillet, à 10 heures 1/2. — Dr **Paul Descomps** : Examen du liquide céphalo-rachidien par les procédés de laboratoire. Cytologie des méningites, des affections nerveuses.

A 4 heures. — M. **Brin** : Diagnostic bactériologique de la syphilis et du chancre mou.

11 Juillet, à 10 heures 1/2. — Dr **Maurice Villaret** : Examen des épanchements par les procédés de laboratoire; épanchements pleuraux, épanchements péritonéaux. Syndrome d'hypertension portale.

MEMENTO DE LA QUINZAINE (*Cours, Congrès*)

20 Juin. — Concours pour une place de médecin adjoint des hôpitaux de Bordeaux.

22 Juin. — Concours pour une place de chef de clinique gynécologique à la Faculté de médecine de Bordeaux.

22 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de chef de clinique chirurgicale infantile à la Faculté de médecine de Bordeaux.

23 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'externat des hôpitaux de Lille.

24 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de chef de clinique médicale à l'École de médecine de Marseille.

26 Juin. — Concours de l'externat des hôpitaux de Lyon.

26 Juin. — Concours pour une place de chef de clinique infantile à la Faculté de médecine de Toulouse.

26 Juin. — Concours pour une place de chef de clinique chirurgicale infantile à la Faculté de médecine de Bordeaux.

27 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat de l'hôpital Saint-Joseph de Lyon.

29 Juin. — Concours de l'internat de l'hôpital Saint-Joseph de Lyon.

29 Juin. — Concours de l'externat des hôpitaux de Lille.

30 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour l'examen en vue du certificat exigé des aspirants au diplôme de chirurgien dentiste.

30 Juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours du clinicat à la Faculté de médecine de Paris.

AVIS. — BUREAU DE RENSEIGNEMENTS GRATUITS POUR LES MÉDECINS ÉTRANGERS

Il est créé au bureau du journal *Paris Médical*, 19, rue Hautefeuille, Paris, un service de renseignements gratuits pour les médecins étrangers qui désirent avoir des renseignements sur les divers cours ou leçons faits à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris.

Un médecin parlant anglais, allemand, espagnol et italien est placé à la tête de ce service et se trouvera deux fois par semaine à la disposition de tout médecin étranger pour donner des renseignements.

Les mois prochains de novembre et décembre 1911, seront organisés des cours payants sur les diverses branches de la médecine, cours qui seront faits par les assistants des professeurs de la Faculté et des médecins des hôpitaux de Paris.

PARIS MÉDICAL.

Les Actualités Médicales

Collection de volumes in-16, de 96 pages, cartonnés. Chaque volume : 1 fr. 50

Le Rachitisme, par A.-B. Marfan, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1911, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Hygiène de la Peau, par J. Nicolas, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, et Jambon, chef de Clinique. 1911, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

L'Arthritisme, *Ses manifestations cliniques et son traitement*, par le Dr P. Mauban. 1911, 1 v. in-16, cart. **1 fr. 50**

Guide pratique du diagnostic de la Syphilis, *séro-diagnostic*, par les Drs P. Gastou et A. Girauld. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. **1 fr. 50**

L'Ultra-Microscope dans le diagnostic clinique et les recherches de laboratoire, par le Dr P. Gastou. 1910, 1 vol. in-16 avec 25 fig., cart. **1 fr. 50**

Hygiène du visage (cosmétique, esthétique et massage), par le Dr P. Gastou, directeur du laboratoire de l'hôpital Saint-Louis. 1910, 1 vol. in-16 avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Courants de haute fréquence et la D'Arsonvalisation, par le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et S. Turchini. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Opsonines et les traitements opsonisants, par le Dr R. Gaultier, chef de Clinique de la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16 cart. **1 fr. 50**

L'Artériosclérose et son traitement, par A. Gouget, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1907, 1 vol. in-16 avec fig., cart. **1 fr. 50**

La Radioscopie clinique de l'Estomac normal et pathologique, par le Dr Cerné, professeur à l'École de médecine de Rouen et le Dr Delaforge. 1908, 1 vol. in-16, avec 21 fig., cart. **1 fr. 50**

Technique de l'Exploration du Tube digestif, par le Dr Gaultier, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1905, 1 vol. in-16, avec 13 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Dilatations de l'Estomac, *Séméiologie et Thérapeutique des distensions gastriques*, par le Dr René Gaultier. 1909, 1 vol. in-16 avec 12 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Empoisonnements alimentaires, par le Dr Sacquépée, professeur agrégé à l'École du Val-de-Grâce. 1909, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Cure de Déchloruration dans le Mal de Bright, par le Dr F. Widal, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le Dr A. Javal. 2e *édition*. 1912, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Diphtérie, *Bactériologie et Clinique, Prophylaxie et Traitement*, par les Drs H. Barrier, médecin de l'hôpital Hérold, et G. Ulmann. 1899, 1 vol. in-16, avec figures, cart. **1 fr. 50**

Les Maladies du Cuir chevelu, *Prophylaxie et Traitement*, par le Dr Gastou, assistant à l'hôpital Saint-Louis. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, avec 19 fig., cart. **1 fr. 50**

Traitement de la Syphilis, par le Dr Emery, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. Préface de M. le professeur Fournier. 2e *édit*. 1905, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

L'Alimentation des Enfants malades, par le Dr Péhu, médecin des hôpitaux de Lyon. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Traitement de la Constipation, par le Dr Froussard, ancien interne des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1909, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Traitements des Entérites, par le Dr M. Jouaust. 1905, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Calculs des Voies biliaires et Pancréatites, par le Dr R. Gaultier, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1908, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart. **1 fr. 50**

Trachéobronchoscopie et Œsophagoscopie, par le Dr Guisez, chef des travaux d'oto-rhino-laryngologie à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. 1905, 1 vol. in-16, avec 20 fig., cart. **1 fr. 50**

La Démence précoce, par le Dr G. Deny, médecin de la Salpêtrière, et P. Roy. 1 vol. in-16, avec 11 figures, cart. **1 fr. 50**

Les Folies intermittentes. La Folie maniaque dépressive, par les Drs G. Deny et P. Camus. 1907, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

L'Ionothérapie électrique, par les Drs Delherm, ancien interne des hôpitaux de Paris, et A. Laquerrière, lauréat de l'Académie de médecine. 1908, 1 vol. in-16, avec 11 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic de la Tuberculose, par le Dr A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des affections thoraciques non tuberculeuses, par le Dr A. Béclère, 1901, 1 vol. in-16, avec 10 fig., cart. **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des maladies internes, par le Dr A. Béclère. 1904, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

La Fulguration, son rôle et ses effets en thérapeutique, par le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16, avec figures, cart. **1 fr. 50**

Le Cytodiagnostic, les méthodes d'examen des sérosités pathologiques et du liquide céphalo-rachidien, par le Dr Marcel Labbé, professeur agrégé à la Faculté de médecine. 2e *édition*. 1912, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Sang, par le Dr Marcel Labbé. 2e *édition*. 1910, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

La Protection de la Santé publique, *Loi et Commentaires de la loi et des règlements d'administration*, par le Dr Mosny, médecin des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Accidents du Travail. *Guide du médecin*, par le Dr Brouardel, médecin des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Psychologie du Rêve *au point de vue médical*, par N. Vaschide, chef des travaux du laboratoire de psychologie expérimentale des Hautes-Études, et H. Piéron. 1902, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Diagnostic de l'Appendicite, par le Dr M. Auvray, professeur agrégé à la Faculté de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Chirurgie intestinale d'urgence, par le Dr A. Mouchet, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1903, 1 vol. in-16, avec 23 fig., cart. **1 fr. 50**

Chirurgie nerveuse d'urgence, par le Dr A. Chipault. 1904, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Canal vagino-péritonéal, *Diagnotic et traitement de la hernie inguinale et des hydrocèles congénitales, de l'ectopie testiculaire*, par le Dr P. Villemin, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, avec 17 fig., cart. **1 fr. 50**

La Gastrotomie, par le Dr J. Braquehaye, agrégé à la Faculté de Bordeaux, chirurgien de l'hôpital de Tunis. 1900, 1 vol. in-16 avec figures, cart. **1 fr. 50**

Chirurgie des Voies biliaires, par le Dr Pauchet, chirurgien des hôpitaux d'Amiens. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Le Tétanos, par les Drs J. Courmont, professeur, et M. Doyon, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Le Rhumatisme articulaire aigu *en bactériologie*, par les Drs H. Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris, et A. Coyon. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Le Pneumocoque, par le Dr Lippmann, ancien interne des hôpitaux de Paris. Introduction par le Dr Duflocq, médecin des hôpitaux de Paris. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Oxydations de l'Organisme (oxydases), par E. Enriquez et J.-A. Sicard, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les États neurasthéniques, *Diagnostic, Traitement*, par le Dr A. Riche, médecin de l'hospice de Bicêtre. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Myélites syphilitiques, *Formes cliniques et traitement*, par le Dr Gilles de la Tourette, professeur agrégé à la Fac. de Paris. 1899, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

L'Arthritisme et son Traitement, par le Dr H. Mauban. 1 vol. in-16, 96 pages, cart. **1 fr. 50**

Les Névralgies et leur traitement, par les Drs Lévy et Baudouin, anciens internes des hôpitaux. 1909, 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Thérapeutiques récentes dans les maladies nerveuses, par les Drs Lannois, professeur agrégé, et Porot, chef de clinique à la Faculté de médecine de Lyon. 1907, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Syphilis de la moelle, par les Drs A. Gilbert, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et G. Lion, médecin de l'hôpital de la Pitié. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Rayons N et les Rayons N', par le Dr Bordier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart. **1 fr. 50**

SOMMAIRE :

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Voir le détail des primes au verso page II.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur **6** francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12 fr. 50**). (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.*)

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boëtie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

DÉPOPULATION

L'autre matin, en sortant de l'hôpital Saint-Antoine, j'ai pris sur la tige d'un reverbère du faubourg un de ces immondes papillons qui se posent nuitamment un peu partout dans nos quartiers ouvriers :

AVOIR BEAUCOUP D'ENFANTS
c'est S'APPAUVRIR
c'est **ENRICHIR** davantage les riches
par la main-d'œuvre à bas prix
Ayons peu d'enfants !

Ainsi donc, ouvriers conscients, vous voilà prévenus : en ayant des enfants vous luttez contre le prolétariat.

A quand la machine à bosseler et la chaussette à clous pour les renards qui s'obstineront à travailler... au repeuplement du pays?

Cela ne sera pas long et nous aurons une cause de plus de dépopulation.

Il y en a tant déjà : affiches, conférences, publications malsaines qui, sous couleur de science ou de philosophie, justifient le néomalthusianisme, brochures nauséabondes qui indiquent *les moyens scientifiques* d'éviter l'accroissement des familles, *démonstrations pratiques* organisées dans ce but en plusieurs centres ouvriers, etc... C'est la science du mal à la portée des humbles. Le mal dans son sens le plus large, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus contraire au développement et à l'accroissement normal de l'humanité.

Il est triste de constater l'impuissance des lois à enrayer cette propagande, mais n'est-il pas plus pénible de voir le peuple çà et là l'accueillir? Cela dénote un abaissement moral préalable des auditeurs de ces conférences et des lecteurs de ces brochures. Cette constatation est la plus désolante, la plus alarmante pour l'avenir dans cette grave question de la dépopulation.

C'est qu'il est plus facile de saper, chez un peuple, les bases d'une morale que d'en édifier une nouvelle.

***

Il est toutefois réconfortant de voir des hommes énergiques dénoncer le fléau et lutter contre lui de toutes leurs forces.

Je viens de lire l'ouvrage du Dr Jacques Bertillon (1) sur la dépopulation, et aucune lecture n'est à l'heure actuelle plus passionnante que celle-là. Quelle œuvre éloquente ! Et quel vrai Français que son auteur !

« Un problème angoissant, dit-il, devrait seul occuper toute la pensée des Français : Comment empêcher la France de disparaître? »

Combien sont saisissants les chiffres qu'il nous apporte et comme on les sent affreusement vrais ! Toutes les questions brûlantes sont étudiées dans ce travail : situation démographique de la France, conséquences de l'abaissement de la natalité, causes de la dépopulation de la France, propagande criminelle, remèdes à opposer au fléau.

Lisez la phrase qui commence ce dernier chapitre : « Contre un mal aussi grave, certains sages professent qu'il n'y a rien à faire ! Ils disent que la France est perdue et se résignent à assister à sa mort avec autant de sérénité qu'un physiologiste étudie les convulsions d'un petit lapin empoisonné. Que penseraient-ils d'un capitaine de vaisseau qui dirait : « La tempête est trop forte ! Je ne puis rien pour sauver mon bateau » et qui irait se coucher dans sa cabine. Hé ! mon ami, commande ton équipage ; épuise toutes les chances de salut. La tâche sera finie quand tu auras vingt pieds d'eau au-dessus de la tête. A ce prix tu gagneras du moins de n'être pas un lâche ! »

L'Institut a couronné ce livre. C'est insuffisant ; il faudrait le vulgariser par milliers d'exemplaires pour que tous ceux qui détiennent une parcelle d'autorité connaissent la situation présente et qu'au moins, s'ils l'acceptent, ils ne soient pas ignorants de leur responsabilité.

***

Consolons-nous de l'inaction de nos assemblées politiques. Je lisais dernièrement qu'une riche société scientifique, dans un but de conservation des races, avait acheté en Suisse un immense domaine pour y laisser pousser en paix toutes les plantes naturelles du sol et permettre à tous les animaux du pays de s'y multiplier et de s'y développer librement.

Il y a lieu d'espérer que dans peu de temps, alors que les Français seront réduits à quelques familles, un milliardaire Américain ému à la lecture des gestes merveilleux de ce peuple voudra l'empêcher de disparaître complètement. Il achètera à l'Allemagne un département de la Bourgogne et l'offrira aux Français encore vivants ; il leur demandera seulement de s'y multiplier pour que ne se perde pas la plus jolie race d'hommes qui soit apparue sur la croûte terrestre depuis sa solidification.

JEAN CAMUS.

(1) La Dépopulation de la France. Ses conséquences, ses causes, mesures à prendre pour la combattre, par le Dr BERTILLON. 1911. 1 vol. in-8 de 346 pages (*Alcan*, éditeur à Paris).

CHOSES DU JOUR

Y A-T-IL UN CRANE CRIMINEL?

L'aspect extérieur du crâne chez les criminels a inspiré bon nombre de descriptions souvent trop fantaisistes ou trop exclusives. Combien de braves gens s'effrayèrent en reconnaissant, dans une personne chère de leur entourage, une forme de crâne, une courbe de nez, un œil trop baissé ou mal fendu, révélant une tendance criminelle.

Ces gens ignoraient assurément que chacun de nous, en certaines circonstances, devient un criminel, si on peut dire, « en puissance ». Est-il irréprochable de désirer non pas la mort... mais... la disparition de tel ou tel qui nous gêne ? Envier la fortune du voisin, n'est-ce pas un peu aussi songer à l'en déposséder? C'est pourquoi un moraliste sévère nous déclarait tous coupables de vol. Cependant il y a une démarcation nette entre le fait de désirer simplement, et celui de transformer ce désir en un meurtre réel.

Ici une question se pose. Les caractères typiques de la criminalité sont-ils révélés par la forme et l'aspect des circonvolutions du cerveau? Cette connaissance aurait une grande valeur scientifique et pratique. Les cerveaux des assassins diffèrent-ils notablement de ceux des individus que l'on considère à juste titre comme normaux? Dans ce cas, il faut considérer le crime à la façon d'une maladie mentale, la folie par exemple, et ne pas le juger plus sévèrement.

Au contraire, si le criminel est un homme normal qui n'a pas su refréner cette jalousie à laquelle nous sommes tous sujets, mais l'a volontairement exagérée, il n'y a plus d'argument capable d'atténuer le châtiment.

Seule l'anatomie pathologique pourra résoudre cette interrogation, mettre d'accord les juges rigoureux et ceux qui prêchent la tolérance, remanier enfin notre code tour à tour accusé de cruauté ou de mollesse.

Tels sont les désirs qu'exprime la revue anglaise *The Hospital*.

DEJUST-DEFIOL.


AUTO-INTOXICATIONS
CONVALESCENCES
Typhoïde, Pneumonie, Maladies du cœur, Paralysie générale, Anémies, Syphilis, Psychoses.
SPERMINE POEHL
Expérimentée dans les HOPITAUX DE PARIS et à l'INSTITUT PASTEUR
Facteur de l'Immunité naturelle
DÉSINFECTANT ORGANIQUE
Formuler: SPERMINUM POEHL pour injections, 1 boite ou ESSENTIA SPERMINI POEHL: 1 flacon, 20 à 30 gouttes, 3 fois par jour dans eau alcaline.
Institut organothérapeutique du Prof. D. De Pœhl et fils à Saint-Pétersbourg.
ÉCHANTILLONS ET LITTERATURE : 32, Boulevard Sébastopol, 32, PARIS

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

UNE VISITE AU SALON DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES BEAUX-ARTS

Tout au haut de l'escalier à l'entrée de la salle I se font vis-à-vis la marchande de catalogues et le buste du Dr Claisse. Choisi entre tous pour orner cette place en



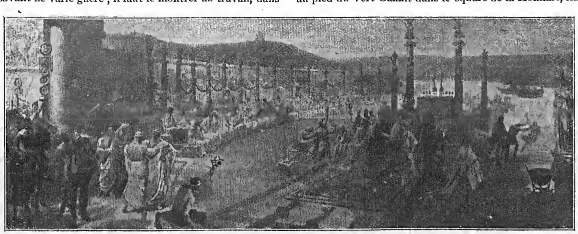
(Phot. Moreau).
Le professeur Bordas, par Henri Bénard.

vue, le marbre du sculpteur Alfred Lenoir soutient avec succès les dangers de cette place d'honneur. Modèle, artiste et matière ont fait une synthèse heureuse et agréable à voir. C'est un mérite rare, car nos gentlemen immortalisés en pierre sont souvent indifférents à regarder, décevants, inesthétiques et, qui pis est, encombrants.

Dès le seuil, nous apercevons la grande toile d'Henri Bénard, « Le docteur Bordas à son cours, au Collège de France ». C'est mieux qu'un sujet médical; c'est de la bonne peinture, c'est une toile qui se survivra en dehors même de la notoriété du modèle, peinture sobre et bien équilibrée et qui repose de tant de fantaisies recherchées et provoquantes. La scène à faire pour un portrait de savant ne varie guère ; il faut le montrer au travail, dans son cadre habituel. Ici une table, des éprouvettes, des ballons, des liquides colorés, le tout jeté dans une note précise avec quelques tons vifs sans recherche de ce clinquant de laboratoire qui dépasse si fréquemment la mesure. Quant au Dr Bordas, mis en place sans prétention, debout devant sa table, indifférent au monde extérieur, et simplement attentif au développement de son expérience, c'est vers sa tête que monte et se fixe notre regard. Et cette tête est la partie la plus intéressante du tableau, elle s'enlève bien sur le fond ; toutes les valeurs se balancent dans la mesure. En résumé, un bon portrait.

La toile que le peintre Weerts consacre au Dr Graux est une petite toile fort bien encadrée; de la quadruple moulure du cadre et de tous les détails du portrait émerge quelque chose de précieux. Tout le monde connaît le talent du peintre Weerts, sa sûreté ; c'est ce qui rend d'autant plus amusant son souci de ne rien laisser au hasard : la lumière n'a qu'à bien se tenir entre ses mains ; d'une main ferme il l'envoie frapper là où il faut, aux bons endroits, et ne lui permet pas de reflux enveloppants. Le Dr Graux est pris devant une cimaise garnie de tableaux ; sa tête s'appuie à l'épaule d'un cheval obscur, et son attitude désinvolte, mains aux poches du pantalon, est tout à fait cavalière. S'il n'était coupé au-dessous des genoux peut-être verrions-nous ses éperons ; apprécions en passant les masses sombres et verdissantes d'une redingote et d'un gilet par ailleurs impeccables, égayés d'une discrète chaîne d'or. Précieuse comme le reste, la barbe blondissante, et célébrons la clarté du front, l'assurance du regard. C'est un portrait bien venu, bien vivant grâce à la surveillance des lumières qui ne s'accrochent qu'au front, aux pommettes et encore plus atténuée aux poignets.

De Weerts encore, mais tout différent, l'immense panneau décoratif pour l'hémicycle des Facultés de Médecine, de Pharmacie et des Sciences de Lyon. Ce n'est pas un sujet précisément médical, mais il y a de l'air, de la lumière. Tout le fond orné de colonnes blanches, de gradins blancs où sont assis des Gaulois et Romains en toge blanche ; puis de face, vers le milieu, le César en toge pourpre aux côtés duquel sont d'augustes professeurs togés aussi, visages assurément encore connus de nos jours, et devant le César s'évertue le candidat au prix de l'éloquence. Bonne et combien saine peinture, car à droite de la toile voici les flots du Rhône où sont jetés, lavés les concurrents malheureux. Heureuse formule et capable d'évincer de nombreux candidats. Verrons-nous le jour où au pied du Vert-Galant dans le square de la Monnaie, les



Concours d'éloquence sous Caligula, par Weerts (Tableau destiné à la Faculté de médecine de Lyon).

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

candidats à l'agrégation passeront leurs épreuves devant nos Professeurs assis en robe rouge sur les bancs verts du jardin, puis verrons nous les uns lancés dans les flots de la Seine pour aller échouer plus loin encore, les autres plus rares montant au terre-plein, quérir d'Henri IV quelques feuilles du laurier qui lui verdit en tête! Ce jour-là Paris et Henri IV auront leur revanche sur Lyon et Caligula et l'heure aura sonné où l'aveugle du Pont des Arts troquera sa place avec ces Messieurs de l'Institut, curieux du spectacle.

Dans la salle 4 *bis* se font vis-à-vis deux portraits de confrères; l'un, le Dr Pol Nespoulous, est sous verre; le teint oriental. de notre confrère a permis à l'artiste Eugène Loup de peindre sans couleur (et c'est peut-être très près de la vérité); sans couleur, car tout est une dégradation de noir, et les blancs eux-mêmes du faux-col, du visage, de l'œil ont peur de s'imposer; même le gros diamant de la cravate voile ses feux....

Par contre, le voisin d'en face, le Dr S.... est si bien passé dans le camp de la couleur qu'on le prendrait plutôt



(*Phot. Pizzavona.*)

Le professeur Blanchard, par Alaux.

pour un bon rapin que pour un médecin. Bien campé, bien charpenté, couronné d'un chapeau vert, à galon bleu, de ces tons que la Bavière et le Tyrol nous envoient, arborant avec maëstria la chemise souple à carreaux, il permet de dire avec sa barbe bleue verdâtre, son teint coloré, ses yeux et sa cravate bleus, que son peintre Jeanniot a fait preuve d'une virtuosité étonnante, puisque tout cela s'accepte et n'est pas choquant à distance. Il a de fort jolies mains présentées avec talent, sans doute à notre intention, en raison des belles varices qui y courent.

Mais tout s'efface quand s'aperçoit le professeur Blanchard. Ah! que j'aime nos dames en culotte et nos professeurs en robe! Ah! la belle robe noire et les beaux passés de soie cramoisie. Il en illumine toute la salle 13. C'est une puissante figure que celle du Pr Blanchard et je ne connais rien de plus impressionnant que de le voir en mouvement. Haute intelligence secondée par un tempérament catégorique, il a sur la face de quoi tenter un peintre. Peut-être celui-ci a-t-il songé davantage à nous donner la toile définitive qui figurera au foyer des Professeurs que de nous révéler d'un pinceau brutal le vigoureux athlète cérébral qu'il est. Il l'a atténué, adouci, attendri; sa sève emprisonnée ne trouve pour sortir que ce long, perpétuel regard, qu'il lance à travers la salle aux princesses de Boldini, si pimpantes, si troublantes, si lumineuses..... Ah! bigre! Monsieur le Professeur Blanchard ne s'embête pas au Salon!

Mais que seuls les portraits de nos confrères ne fixent pas notre attention. Il ne nous est pas permis de passer devant le labour archaïque de René Ménard et devant le labourage contemporain de Lhermitte sans nous intéresser à l'attitude si bien rendue de ces hommes au travail. Ces deux admirables toiles, de genre si différent, et qui certes ne peuvent être comparées dans leurs moyens d'expression méritent de garder une place dans notre souvenir pour leur pureté et leur accent, la place que l'on doit au grand art, qui hélas n'accompagne pas toujours les productions particulièrement médicales.

De plus en plus rares sont les scènes où la mort est représentée. Dans le « drame à la mer » de Lewisohn le corps du noyé est sans caractère, il n'en est pas de même du « Chrétien en croix » de Paul Robert; celui-ci est une consciencieuse étude d'amphithéâtre, et il a été tiré bon parti des belles taches vertes du thorax et du cou. La Descente de croix, camaïeu de Beltrand, rend avec justesse l'état de lourd affaissement du cadavre en résolution.

Plus plaisantes sont les toiles de Roll: ce sont des danses macabres, agrémentées de nus qui n'ont rien de repoussant: par exemple dans « La Vertu ». Il faut se garder de critiquer les beaux et grands squelettes qui stylisent ces peintures par leur contraste; je ne sais quel amateur accrochera chez lui pareils sujets, mais il sera certainement séduit davantage par la luminosité de ces fantaisies et par leur outrance que guidé par un goût délicat. Plus dramatique, plus impressionnante, la belle gravure de Jeanniot représentant la mort de la Ghesa. Et tout à côté voici le « Malade Imaginaire » de Daumier traduit en gravure par René Pinard.

Vous parlerai-je de la « Dame aux Camélias » du Cid Dampt; je ne dirai rien de la qualité de cette peinture. La malade affaissée en un fauteuil est moins pâle que Mme Sarah Bernhardt et respire un camélia en pots: mais la fenêtre nous laisse voir un bois de pins, de pins parasol, curieuse antithèse thérapeutique.

Kœnig nous présente un mendiant soutenu par deux béquilles dont la tête mériterait d'être décrite, et Me Mutermilch réussit à nous effrayer avec son François le Bossu, terrible tableau où la difformité du malheureux enfant se complète d'une anomalie de coloration vraiment dantesque. Combien plus douce la pointe sèche où cette artiste a étudié avec moins de contraste « l'Aveugle ».

Puis c'est le long d'un mur sinistre, les pieds dans la neige, la longue théorie des déchus de Lemordant; espérons qu'un jour il nous présentera en particulier et en couleurs quelques-uns des types de cette foule pathologique; citons aussi l'intérieur d'hospice à Bruges, sanguine de Mandon et qui, malgré son titre, n'a rien de médical, citons « la Malade » de Marandat, où le personnage et les accessoires médicaux ont vraiment peu d'importance.

Louis Legrand s'est plu à intituler « Digestion », une scène de restaurant de nuit; dans cette pointe sèche, le gentleman rendu presque invisible par l'immense chapeau de la femme, fume vaguement une cigarette, un verre à liqueur devant lui; quant à sa compagne, diaphane et sans verve, elle contemple une boîte de cigares et un cendrier — ah certes nos ancêtres digéraient avec plus d'entrain! Les médecins regarderont assurément avec intérêt les études de tête de Lemordant qui s'est plu, sous les nos 1573 et surtout 1574 à nous présenter des déformations

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

rendues avec exactitude; de même, le portrait de M. H., traité par Gotlieb, retiendra leur attention. Le portrait de l' « Athlète » Maurice de Riaz par Courtois, où se lit la devise bismarckienne : « Se faire un chemin par la force », rentre dans la même série : c'est le triomphe du deltoïde, du biceps et du trapèze — ces muscles viennent au premier plan, laissant au second le crâne et le front.

Si vite que nous passions, encore un regard pour la pauvresse et les maquignons d'Alphonse Lévy, réunion d'alcooliques gris et fort bien traités.

Que dire de la femme flamme? eau forte de Roux, autour de laquelle volètent des hommes papillons, d'une anatomie future originalement conçue.

Non, je préfère encore les sujets qui traitent de l'affection maternelle, des soins maternels pour l'enfant.

La toilette de l'enfant, belle gravure de Friant; la toilette de Muller, schématisée à l'antique, les études d'enfants au bain, charmants pastels de Me Béatrice How, sont des sujets toujours plaisants.

M. Dédina, de Prague, dont je ne saurais apprécier avec justesse le talent, car il ne s'inspire pas du goût français, se représente avec sa famille. De cette grande toile, dont la couleur est hardie, une partie, si elle était détachée, ferait un admirable sujet d'affiches pour les œuvres maternelles, gouttes de lait, pouponnières, etc.: c'est la mère allaitant son enfant sur les genoux, tandis qu'un autre contemple la scène. J'ai été moins intéressé par le même sujet traité à la sculpture par Carl-Angst; c'est une mère qui s'occupe davantage de son plaisir maternel que des besoins de son enfant.

Quelques sujets de fantaisie relèvent encore de la médecine ; « la Somnambule » ,gravure de Chahine, somnambule qui ne nous révèle rien que la maestria de l'artiste, le singe qui veut se raser de René Legrand, qui serait sans doute à rapprocher des dessins anciens où figuraient des barbiers et chirurgiens sous la forme du singe dans l'exercice des arts médicaux et para-médicaux, le sculpteur consciencieux de Guillaume, où ledit sculpteur s'essaye avec un compas à faire une mensuration faciale, sur une jolie femme, les mimes d'Hérondas, gravure de Laboureur qui sont une contribution à l'histoire de la prostitution.

Quant au nu féminin de Pierre Carrier-Belleuse, intitulé « attendant la vague », c'est une œuvre quelque peu licencieuse par l'attitude accroupie du joli modèle qui n'a rien à nous cacher : pastel d'une exécution habile, traité d'une manière très unie, avec des tons très rompus, le détail s'y efface et n'égare pas le regard qui se trouve naturellement fixé sur les masses charnues; grâce au talent du peintre, c'est un sujet para-médical qui peut prendre place à côté des œuvres du même genre que nous a léguées le XVIIIe siècle.

Moins folâtre « l'Heure matinale » de Simon. C'est la place Notre-Dame, devant la préfecture de Police; c'est l'hiver, la neige, et ce qui est pis les boîtes à ordures débordantes que l'on charge sur des tombereaux, qui laissent retomber une part de leur contenu de chaque côté. Voilà du document qui aurait besoin d'être mis sous les yeux de ceux qui ont cure de la propreté de Paris.

Si nous continuons notre visite au rez-de-chaussée, nous y retrouvons d'abord les œuvres de notre confrère le sculpteur Dr Borrel: le buste de Madame Levaditi, figure intéressante et sobrement traitée, le buste du Dr Marchoux, par le même artiste. On y voit avec plaisir le buste du Dr Duchastelet, par Monard; l'exécution en est fort belle mais la couleur grise du marbre durcit un peu la physionomie, qui était plus douce et plus humaine. Quant au Dr Léon Labbé, de l'Institut, le buste fort ressemblant que lui a consacré M. le Dr Paulin est une œuvre remarquable, classique dans son expression et son exécution.

Le portrait du Pr S. du sculpteur Zettler, est un buste en marbre gris poli très simple ; il possède une qualité rare dans ce genre de consécration, il est modeste, et nul doute que grâce à ses proportions restreintes et à sa silhouette décorative il ne conserve aisément la place d'honneur qui lui sera réservée au home.


Madame Levaditi, par le Dr Borrel.

L'art décoratif s'inspire peu des sujets médicaux. Citons cependant une reliure de Me Leroy Desrivières pour l'Éloge de la folie, d'Érasme ; jetons un regard d'admiration pour la belle fontaine murale en cuivre de Scheidecker qui ferait si bien dans un cabinet de médecin, et arrêtons-nous devant la vitrine de René Leclere. Ce n'est pas seulement par ses scarabées et maints autres ouvrages de corne que cet excellent maître nous intéresse, mais aussi par l'aide qu'il apporte à maints médecins, en donnant à leurs malades des leçons d'art décoratif, aide précieuse pour tant de belles et désœuvrées neurasthéniques, qui retrouvent un peu d'équilibre en occupant leurs doigts à des travaux d'art.

Hâtons-nous vers l'architecture et ne nous laissons pas tenter au passage par le délicieux pain rond de Pierre Prins, pastel d'une si délicate facture. Au régime de ce joli pain, tout doré et saupoudré de blanche farine, combien de malades retrouveraient leur estomac? Il faudrait, pour rendre justice comme il convient aux architectes, étudier leurs plans dans ce qu'ils ont de nouveau, d'original ; rappelons seulement l'importance de ces projets, leur intérêt au point de vue de l'hygiène. La cité ouvrière et la maison à loyers de Baudot, la crèche laïque de Besnard, les habitations à bon marché de Chaine, l'institut de physiothérapie de Saint-Cloud, de Dervaux, et terminons par l' « Étude de sommier-lit en métal », de Vorin, où nous conquerrons un repos bien gagné, à défaut de toute considération esthétique à laquelle il reste plutôt étranger.

HENRI ROCHÉ.


(Phot. Moreau

Le Dr Léon Labbé par le Dr Paulin.

**

NÉCROLOGIE

LE DOCTEUR AIMÉ GUINARD (1856-1911)

Chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

En pleine force de l'âge, en pleine maturité de son talent, Aimé GUINARD tombe frappé au champ d'honneur par la main d'un misérable qu'on va s'efforcer de faire passer pour fou.

Avec lui disparaît une belle figure chirurgicale et mieux encore une âme d'élite, comme on n'en voit pas souvent.

Clinicien sagace, opérateur adroit et soigneux, Guinard était la bonté même ; il n'eut que des amis, il ne chercha toute sa vie qu'à faire le bien.

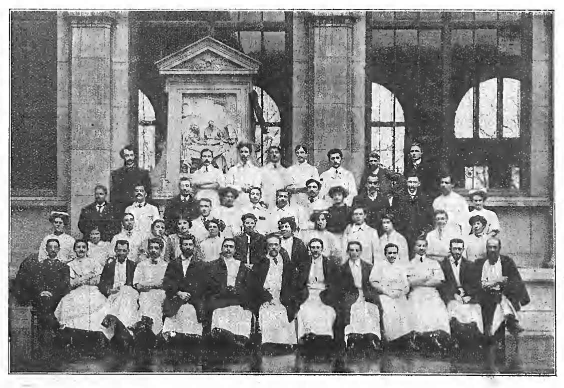
A peine remis de la syncope qui suivit immédiatement l'odieux attentat, son premier mot fut : « Moi qui n'ai jamais fait de mal à personne ! » Et c'était vrai !

Externe, puis interne des hôpitaux en 1879, Guinard eut pour principaux maîtres en chirurgie, Tillaux et Verneuil. Il passa sa thèse de doctorat en 1884 sur « le meilleur mode de traitement de la pleurésie purulente ».

Après son clinicat chez le professeur Verneuil, Guinard fut nommé chirurgien des hôpitaux au concours de 1892, en même temps que Hartmann.

Le 1er janvier 1899, il devint chef de service successivement à l'hospice d'Ivry, puis à Bicêtre, à la maison Dubois, à l'hôpital Saint-Louis, et en 1906 à l'Hôtel-Dieu, où il succédait au Dr Lucas-Championnière et où il devait terminer si prématurément et si tragiquement sa carrière.

Nous ne pouvous énumérer ici tous les travaux de Guinard épars dans les journaux médicaux, dans les revues de chirurgie, toutes ses communications aux congrès de chirurgie. Il suffit de feuilleter la collection des bulletins de la Société de chirurgie pour voir la part importante que Guinard prenait à toutes les discussions et apprécier la sûreté de jugement et la pureté de forme dont sont empreintes toutes ses communications à cette Société.



Dr GUINARD
Le Docteur Guinard et ses élèves à l'Hôtel-Dieu où il a été assassiné.

GUINARD attirait irrésistiblement la sympathie ; sous un front large, ses grands yeux bleus resplendissaient de franchise et de bonté ; son air calme, ses manières douces inspiraient confiance, il émanait de toute sa personne un charme pénétrant. Et comme il arrivait à vous la main largement tendue, le sourire accueillant... Il fallait voir aussi avec quelle douceur il examinait ses malades !...

Né à Saint-Étienne le 8 mai 1856, Aimé GUINARD commença ses études médicales en novembre 1875 contre la volonté de ses parents ; ses débuts furent difficiles : l'ambition était grande, mais le porte-monnaie peu rempli. A propos de son départ pour Paris, Guinard raconte ce détail charmant : « Je vois encore le quai de la gare où toute ma famille attendait très émue le départ du train qui devait m'emporter pour toujours loin du foyer. Vous connaissez tous la solennité triste de ces séparations dont notre poète Haraucourt a si bien noté la mélancolie en disant : « Partir, c'est mourir un peu. » Pour faire bonne contenance à ce moment, je pris une feuille de mon carnet de poche et j'écrivis : « Voilà mon adresse dans trente ans : « Dr GUINARD, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, Paris » et comme le train s'ébranlait, je jetai aux miens ce papier prophétique. Il y a tout juste trente ans que se passait cette petite scène de famille. Et voilà réalisé le rêve fou de ma jeunesse. » (*Gazette des hôpitaux*, 6 février 1906).

Le cancer de l'estomac, les ligatures artérielles dans les anévrysmes (en particulier les ligatures des carotides et du tronc brachio-céphalique et les traumatismes de l'abdomen (contusions, plaies par balles ou par instruments piquants ou tranchants), voilà les questions qui ont le plus sollicité l'attention de Guinard et sur lesquelles il a produit les travaux les plus intéressants.

En 1892, au retour d'un voyage en Autriche, il publia un livre sur le *Traitement chirurgical du cancer de l'estomac* : il eut le mérite de rapporter de l'étranger une opération d'origine française, la pylorectomie, et il contribua à acclimater chez nous la gastro-entérostomie, une des plus brillantes conceptions de la chirurgie moderne.

Les ligatures artérielles dans les anévrysmes n'avaient jamais cessé de l'intéresser depuis ses premiers travaux qui dataient de 1894 et de 1896 et à la séance de la Société de chirurgie du 7 juin dernier, GUINARD était tout heureux de faire un long rapport sur une communication de Cunéo concernant la ligature du tronc brachio-céphalique pour un anévrysme de la portion ascendante de la crosse de l'aorte. Ce fut son « chant du cygne ! »

NÉCROLOGIE *(Suite)*

Chose bizarre, Guinard meurt victime d'une de ces plaies de l'abdomen qu'il a si bien étudiées dans son livre *Des affections chirurgicales de l'abdomen* (1). Ce gros volume de près de 600 pages représente la plus importante publication de GUINARD ; on y trouve une foule de chapitres des plus intéressants sur l'appendicite (pathogénie, erreurs de diagnostic, etc.), sur les erreurs de diagnostic auxquelles l'appendicite donne lieu, sur l'appendicalgie, sur l'appendicite traumatique, sur les rapports de l'appendicite chronique avec la grossesse extra-utérine qui lui succède souvent, sur les sigmoïdites, etc. ; les idées neuves, les aperçus originaux qui fourmillent dans ce livre en rendent la lecture des plus attrayante.

GUINARD aimait l'enseignement et dans cet Hôtel-Dieu situé au cœur de Paris où affluent étudiants et médecins, il voyait se presser autour de lui une foule avide de suivre ses leçons.

Lorsqu'il prit possession du service de l'Hôtel-Dieu au début de l'année 1906, en commençant son cours de clinique annexe de la Faculté, il prononça une leçon d'ouverture qui est un petit chef-d'œuvre et que je voudrais voir tirée chaque année à des milliers d'exemplaires pour l'édification de nos étudiants (2). Je ne puis résister au désir d'en citer les plus beaux passages.

C'est là que GUINARD dit : « Il faut traiter les malades comme de grands enfants, c'est-à-dire être avec eux d'une douceur et d'une patience de mère. Le chirurgien bourru et brutal ne doit plus exister. Vous serez donc doux et patients avec les malades »... Et plus loin : « Les malades, ces grands enfants, obéissent inconsciemment à un instinct obscur et vont sans les connaître, consulter de préférence ceux qui les aiment. Et voilà comment une justice immanente vous récompense un jour du zèle que vous avez mis à soigner vos malades des hôpitaux. C'est ainsi que pour réussir vous n'aurez pas besoin d'user de ces moyens si bas, que le jargon du jour appelle le bluff, la mousse ou la piaffe, et qu'à défaut de conscience, votre intérêt bien compris vous poussera à être tout simplement honnêtes et consciencieux ce qui, à l'heure actuelle, passez-moi l'expression, est « le comble de la roublardise ».

Cette leçon inaugurale, intitulée : *Les devoirs des élèves dans les hôpitaux* est à lire en entier. On comprend que celui qui l'a écrite ait été « adoré » de ses élèves comme de ses clients. Très lancé dans le monde artistique et littéraire, GUINARD avait une belle clientèle. Véritable artiste, il aimait la musique, la sculpture.

Aussi lorsque la nouvelle de l'horrible attentat se répandit, le chagrin fut général ; pendant cinq jours, ses collègues et ses internes le disputèrent à la mort avec un dévouement inlassable. Sa femme et ses filles, qui ne quittaient guère l'Hôtel-Dieu, ont pu voir quelle foule émue se pressait aux nouvelles. Surveillantes, infirmières, tout le monde rivalisait d'ardeur autour du chef si « bon » dont on souhaitait tant la guérison.

Voilà l'homme et le savant que nous pleurons tous ; il honorait son pays et puisque le gouvernement lui a offert la rosette de la Légion d'honneur trop tard, quand il n'était déjà plus, félicitons la Ville de Paris, qui, dans un beau geste, a voulu faire les frais d'obsèques solennelles à cette victime du devoir.

ALBERT MOUCHET

(1) Fascicule XXIV du *Nouveau Traité de Chirurgie* publié sous la direction de Le Dentu et Pierre Delbet, 1910.

(2). Publiée par la *Gazette des Hôpitaux*, 6 février 1906, n° 15, p. 171-176.

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES

LES OBSÈQUES DU Dr GUINARD

Les obsèques du Dr Guinard ont eu lieu mercredi 21 juin, aux frais de la Ville de Paris.

On s'est réuni à l'Hôtel-Dieu où les discours ont été prononcés par M. De Selves, préfet de la Seine, sénateur, M. Félix Roussel, président du Conseil municipal, M. Mesureur, directeur de l'Assistance Publique, M. le Dr Segond, professeur à la Faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux. M. le Dr Jalaguier, M. le Dr Bellencontre et M. le Dr Pécharmant. Ses funérailles ont été ce qu'elles devaient être : une manifestation imposante de solidarité et de sympathie, non seulement de tout le corps médical, mais de l'assistance publique, du Gouvernement, de la Ville de Paris. Nombreux ont été ceux qui ont tenu à apporter au Dr Guinard un dernier témoignage de sympathie, à la victime une marque de réprobation des idées qui sont la cause de ce meurtre stupide.

Discours de M. de SELVES, Préfet de la Seine.

Ce n'est ni pour vous retracer la carrière médicale du Dr Guinard, ni pour vous dire les éminents services par lui rendus à l'Assistance publique que je prends un instant la parole, Messieurs.

Je la prends uniquement pour déposer avec vous, sur son cercueil, le tribut de notre douleur.

Et pour dire à sa veuve, si cruellement éprouvée, à ses deux filles, si durement frappées, ce que notre cœur ressent pour elles de compassion émue et de sympathie affectueuse.

S'il est un homme qui, par sa nature tendre, sa bonté sans cesse en éveil, son action bienfaisante envers ses malades, semblait appelé à ne trouver sur sa route que les sentiments d'une reconnaissance plusieurs fois méritée, c'était, vous l'avez tous proclamé déjà, l'homme de bien que nous pleurons aujourd'hui.

Hélas, que de fois la logique des choses est en défaut, et combien cruelle en est la preuve donnée aujourd'hui !

Messieurs,

La vie du Dr Guinard fut une leçon ininterrompue de bonté et de dévouement : ses nombreux élèves en garderont le souvenir fidèle et sauront, par des actes féconds, en marquer la portée.

Sa mort elle-même est une grande leçon pour l'opinion publique.

Elle arrête son attention sur le corps médical de nos hôpitaux dont elle souligne le mérite et le dévouement.

Ce dévouement, modeste et silencieux, se dérobe, dans la vie courante, aux regards de la foule.

En m'inclinant devant cette tombe prématurément ouverte, devant cette famille si digne de notre respectueuse et fraternelle compassion ;

Je m'incline aussi devant le corps médical de nos hôpitaux tout entier, en interprète fidèle, je le crois, de la conscience publique.

Discours de M. Félix ROUSSEL, Président du Conseil Municipal.

Messieurs,

Celui dont nous accompagnons, le cœur serré, la dépouille mortelle et à qui je rends, aujourd'hui, au nom de la ville de Paris, un suprême hommage, fut assurément la plus haute personnification de la conscience médicale et du devoir professionnel. D'autres, mieux qualifiés, diront ses titres, ses travaux, ses services. Pour moi, je veux me borner, en évoquant son beau caractère, à rappeler le bien que Guinard a fait à la clientèle indigente des hôpitaux de Paris.

Il n'était pas de ceux qui ne voient, dans un malade, qu'un sujet d'observation, et, dans une opération, qu'une prouesse de virtuosité chirurgicale. Il aimait son art, parce qu'il aimait ses malades. Et, dans ses malades, il aimait surtout l'être souffrant qu'il faut guérir, soigner ou consoler. Rappelant, un jour, ses débuts dans le service de son maître Tillaux, il a dit : « C'est dans la fréquentation assidue de ce maître que je m'enthousiasmai pour la chirurgie et les malades. »

Le mot peint l'homme et résume sa vie tout entière.

C'est le saint enthousiasme de son art qui emplissait ce cœur débordant de compassion pour toutes les misères physiques ou morales. Il disait à ses élèves : « Le blessé et le malade sont, du fait de leur mal, redevenus de grands enfants... Il faut les traiter comme tels, c'est-à-dire, être avec eux d'une douceur et d'une patience de mère. Le chirurgien bourru et brutal ne doit plus exister. Vous serez donc doux et patients avec les malades. » Il leur recommandait aussi, comme le premier des devoirs de s'abstenir de toute curiosité inutile et de ces questions indiscrètes, maladroites ou inquiétantes, qui peuvent frapper le moral du patient. Et il concluait en disant : « Je ne vous ferai pas l'injure de parler de dévouement, de bienveillance, de charité, de bonté. Mais j'ajouterai que vous devez aimer les malades, vous intéresser à leur mal, les suivre avec soin. »

Ces sentiments d'exquise sollicitude, il ne se contentait pas de les professer, il les mettait lui-même en pratique, avec une rare perfection. J'en appelle à tous ceux qui m'entourent et qui l'ont vu à l'œuvre. Il y joignait

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES (*Suite*)

un égal amour de la vérité. Ici encore, que puis-je faire de mieux que le citer : « Il est, disait-il, encore à ses élèves, un devoir imprescriptible que vous avez envers vos chefs. Vous leur devez en tout et toujours, la vérité. Je vous rappelle la belle devise de notre vieille société de chirurgie : *Vérité dans la science, moralité dans l'art*. De tous les défauts, de tous les vices que vous pouvez imaginer, il en est un qui, en médecine, prend, selon moi, les proportions d'un véritable crime, *c'est le mensonge scientifique*. Observations tronquées, truquées, maquillées, falsifiées, remises au chef pour étayer les théories qui lui sont chères, accidents opératoires, incidents de pansement cachés au chef et tous ceux que vous pouvez trouver dans cet ordre d'idées : voilà ce que je ne veux jamais voir dans mon service ».

Voilà l'homme que le revolver d'un forcené a couché dans la tombe, ici même, à l'heure où il exerçait sa fonction bienfaisante, en pleine vie, en plein dévouement !

Certes, je connais, depuis longtemps, les mérites scientifiques et les vertus professionnelles de notre incomparable corps des médecins et des chirurgiens des hôpitaux. Je sais tout ce que nous leur devons, et, devant ce cercueil, c'est à eux, autant qu'au mort, que j'apporte l'expression émue de notre reconnaissance. Mais je n'offenserai personne si j'affirme que, parmi tant d'hommes éminents et tant de talents divers, Guinard se faisait remarquer par les délicatesses d'une conscience admirable, et que, nul, moins que lui, ne paraissait destiné à cette fin tragique.

Hélas ! Messieurs, la liste sanglante des victimes du devoir s'allonge lamentablement chaque jour. Il semble qu'à mesure que les caractères s'amollissent dans je ne sais quel humanitarisme maladif, un vent de brutalité féroce souffle sur notre société débilitée et fait tourner un nombre croissant de têtes perverses. Il est temps de nous arrêter et de réagir, et, à ce débordement de violences et d'attentats individuels ou collectifs, il faut résolument opposer la saine et juste rigueur de la loi, qui protège les honnêtes gens, et châtie les autres.

Mais pour nous consoler de cette barbarie nouvelle qui menace de nous envahir, n'avons-nous pas, Messieurs, l'exemple réconfortant et la pure image de celui que nous pleurons aujourd'hui, qui fut doux envers la mort, comme il avait été bon pendant la vie, et qui la regarda venir, sans illusion et sans faiblesse, dans la résignation de sa foi, avec le calme du sage et la sérénité du savant.

Discours de M. MESUREUR, Directeur de l'Assistance Publique

Messieurs,

Après les paroles éloquentes et émues de M. le Président du Conseil municipal et de M. le Préfet de la Seine, qui ont salué au nom de la Ville de Paris la mémoire de celui qui est mort martyr de son devoir professionnel, je vous demande la permission d'exprimer au nom de l'Assistance publique, au nom des Hôpitaux de Paris, la profonde douleur que nous avons tous ressentie, depuis le plus humble jusqu'au plus élevé d'entre nous, et aussi l'horreur que nous inspire le crime dont il est la victime et dont nous garderons le souvenir ineffaçable.

La mort nous escorte dans le chemin de la vie : à chacun de nos pas elle frappe autour de nous ceux que nous aimons, ceux que nous admirons, ceux qui font notre fierté. Mais, même ici, à l'hôpital, où nous luttons chaque jour avec elle, face à face, pour lui arracher sa proie, elle ne nous a jamais paru plus cruelle, plus aveugle, plus révoltante, dirais-je, qu'en frappant le Dr Guinard dans tout l'éclat de sa maitrise chirurgicale, dans la maturité de son esprit charmant, dans l'épanouissement de sa beauté morale, faite de science vraie, de goût très pur et de bonté exquise.

C'est sa bonté, en effet, qui nous attire le plus, qui nous retient et nous séduit en lui ; on le lisait dans ses yeux, dans son sourire, elle dictait ses paroles ; on la sentait naturelle, invincible ; elle enveloppait tous ses actes d'un rayonnement généreux qui commandait la sympathie et le respect. D'autres diront quelle perte vient de faire la chirurgie française, ce que la science médicale attendait encore de lui, et je pourrais ajouter à ces éloges l'hommage de reconnaissance d'une administration qu'il a toujours fidèlement servie. Mais aucune parole ne sera plus éloquente que les larmes de ses élèves, que les larmes plus douces de ses infirmières qui le servaient avec foi dans son œuvre libératrice des douleurs et des infirmités ; mais, ces larmes, c'est l'homme qu'elles pleurent, c'est sa simplicité souriante dans l'effort, c'est son dévouement quotidien pour ceux qui souffraient, sa douceur constante au lit des malades, c'est en un mot sa bonté que tous pleurent ici ; elle était comme le moteur infatigable de ce cœur qui ne bat plus.

Est-il besoin d'en apporter des preuves à ceux qui ont vécu chaque jour avec lui? Ils savent que sa première pensée, en arrivant dans son service, était pour ses grands malades ; il n'hésitait jamais pour eux à revenir plusieurs fois dans la même journée ; lorsqu'un malheureux se présentait à sa consultation, il lui disait d'une voix douce : « Voulez-vous rester avec nous? On vous guérira. ».

La veille de l'attentat, le dimanche, comme s'il avait eu le pressentiment de n'y plus revenir, il fit le tour de ses deux salles, s'arrêtant à chaque lit, adressant à tous des paroles d'espérance et, aux malades qu'il devait opérer, des paroles d'encouragement, leur disant : « Prenez patience, nous allons nous occuper de vous cette semaine et tout ira bien » ; et nul ne savait que c'étaient là des paroles d'adieu et qu'il ne reverrait plus le maître aimé !

Nous avons tous relu depuis sa mort cette leçon d'ouverture dédiée à ses élèves dont il traçait le devoir dans les hôpitaux, et qu'il prononçait ici, en 1906, en prenant possession de son service de l'Hôtel-Dieu ; en lisant cette page de clarté, d'esprit, de bon sens, de droiture professionnelle et de probité scientifique, nous avons pénétré dans l'intimité de l'homme, dans sa conscience et dans son cœur, et nul ne me contredira quand je dirai que cette inoubliable leçon fut surtout et avant tout une leçon de bonté. Encore une fois, c'était la bonté qui dominait le professeur, cette bonté pour les pauvres qui lui fit trouver tout aisé et honorable.

Par quelle fatalité décevante, par quelle antithèse déconcertante est-ce celui que nous pleurons, l'un des meilleurs d'entre nous, qu'un esprit étroit et criminel a choisi pour exercer une vengeance odieuse, poussé à des représailles sanglantes contre je ne sais quelles responsabilités chimériques? Cette responsabilité du praticien, elle est tout entière dans sa probité professionnelle, dans le sentiment élevé de son devoir, dans sa conscience, en un mot ; elle ne peut relever ni des hommes ni des lois, et celui qui a frappé Guinard n'est pas un justicier : c'est bien un criminel.

Mais, Messieurs, ne nous y trompons pas, il y a dans l'esprit populaire des préjugés que l'éducation n'a pas encore déracinés ; il y a sur les hôpitaux des légendes lointaines et absurdes qui ne sont pas encore éteintes ; l'ignorance ramène quelquefois l'homme au rang de cet animal qui mord la main qui le panse, et l'ignorance des humbles est génératrice d'injustice et de violence. Ces sentiments de défiance et de haine qui naissent chez les pauvres, et quel qu'en soit l'objet, trouvent toujours des excitateurs et des exploitateurs. Il s'en est trouvé qui ont voulu faire de la responsabilité médicale une entreprise malhonnête mais fructueuse ; des brochures, des livres, des affiches ont servi cette propagande criminelle ; des propositions bruyantes de contrôle médical ont été faites, des procès retentissants ont été engagés et, parfois, des jugements inattendus sont venus fortifier la campagne de ceux qui disent au public : « Défends ta peau contre ton médecin ».

L'ignorance des uns, la malhonnêteté des autres ne mériteraient que votre mépris ; mais, un jour, tout cela se synthétise inconsciemment dans le cerveau d'une brute et nous assistons à un crime. Il ne nous reste plus, impuissants et désarmés devant le cadavre de l'homme le plus droit, le plus doux, le plus attaché à son devoir, qu'à pleurer.

Si notre douleur a quelque prix, nous l'offrons comme un hommage de reconnaissance et de profonde admiration à la femme courageuse qui vient de gravir un calvaire terrible en suivant minute par minute la lente agonie de son mari. Cette ascension douloureuse vers la mort aura été aussi, Madame, l'ascension vers la gloire de celui que vous avez aimé. Au nom de ses amis, de ses élèves, de ses admirateurs et des pauvres de Paris, je puis vous promettre qu'un monument s'élèvera à la place où il est tombé, lâchement assassiné, et son souvenir, fixé dans le marbre et le bronze, restera inséparable de l'histoire de notre vieil Hôtel-Dieu.

NÉCROLOGIE

LE MÉDECIN-INSPECTEUR CLAUDOT

(10 décembre 1844-18 juin 1911)

Un nouveau deuil frappe la médecine militaire. La tombe du regretté médecin-inspecteur KELSCH est à peine fermée, que le médecin-inspecteur général CLAUDOT succombe après une longue et douloureuse maladie. Il venait à peine de terminer sa carrière active, étant entré au cadre de réserve le 10 décembre 1909.

CLAUDOT (Maurice) était né à Neufchâteau (Vosges), le 10 décembre 1844. Il appartenait à cette vieille bourgeoisie lorraine qui a fourni à la France tant de courageux soldats et de savants distingués.

Son grand-père, Joseph CLAUDOT, fit très noble figure dans les phalanges héroïques de la Révolution et de l'Empire, escortant à travers l'Europe notre drapeau vainqueur ; grièvement blessé au siège de Saragosse, il dut quitter l'armée à l'âge de trente-trois ans : il était capitaine aux Grenadiers, et chevalier de la Légion d'honneur.

Son père, CLAUDOT (Claude-Constant), praticien très estimé, Président de la Société de médecine des Vosges, après avoir conquis une véritable célébrité dans sa petite patrie, autant par ses qualités professionnelles que par un dévouement et une affabilité légendaires, fut appelé par ses concitoyens à représenter au Sénat les idées libérales de cette province si foncièrement éprise de liberté.

Élevé dans un milieu où le patriotisme et la science se fusionnaient en un idéal très élevé, Maurice Claudot se montra dès son entrée dans la carrière le digne fils de cette belle lignée. Admis à l'École de Strasbourg le 8 novembre 1862, il ne tarde pas à se distinguer, entre tous les internes de la vieille Faculté alsacienne, par l'originalité de son esprit primesautier, son ardeur infatigable au travail, et la vivacité réellement exceptionnelle de son intelligence.

Lauréat de promotion à sa sortie du Val-de-Grâce le 31 décembre 1867, il revient en maître à l'École de Strasbourg, deux ans plus tard par la voie du concours, comme répétiteur de Chirurgie.

LE Dr CLAUDOT

Le coup de tonnerre de Wissembourg le surprend au milieu de son enseignement et l'étreinte allemande se ferme sur les vaillants défenseurs de la capitale de l'Alsace. Il subit toutes les péripéties d'un bombardement resté légendaire, et voit tomber, à ses côtés sur les remparts, de jeunes camarades associés au calme héroïsme de son effort professionnel. Plus tard, enfermé dans Langres, il connaît à nouveau toutes les émotions, les fatigues et les privations. Enfin, il assiste au second siège de Paris où la balle d'un insurgé, traversant son képi, faillit terminer prématurément sa carrière.

Médecin-major de 1re classe à trente-quatre ans, il prend une part très active à la campagne de Tunisie, organisant partout où il passe, des hospitalisations de fortune très remarquées. La colonne du général FORGEMOL dont il fait partie, est décimée par la fièvre typhoïde. Conscient à la fois du péril et du remède à y porter, il insiste sans relâche pour obtenir la dislocation des troupes : il s'y emploie avec une énergie tenace, d'autant plus louable qu'on se montre moins préparé à écouter ses conseils. C'était le temps où les médecins subissaient la tutelle étroite de l'Intendance, trop disposée à ne voir en eux que de simples guérisseurs et à écarter volontiers toute suggestion de nature à entraver la marche prévue des opérations. Des centaines de soldats durent la vie à la judicieuse et énergique intervention de ce médecin.

Promu médecin-principal à trente-huit ans, en 1883, il est nommé médecin-chef de l'École polytechnique, poste de choix auquel l'appelaient autant ses qualités professionnelles que la distinction de ses manières et l'étendue de ses connaissances générales. Plus tard, médecin chef à Bourges puis à Épinal, il y organise le service sanitaire des places fortes du septième groupe.

Il est enfin nommé directeur du Service de Santé du 4e corps d'armée au Mans, et dans toutes les situations qu'il occupe il sait honorer le corps auquel il appartient, et par la continuité de son labeur, et par le judicieux éclectisme qui dicte ses conseils en matière d'hygiène collective ou d'épidémiologie, aussi bien que par la courtoisie de son caractère.

Commandeur de la Légion d'honneur à cinquante-trois ans, il est promu médecin-inspecteur à cinquante-quatre ans. Comme directeur du service de santé du 14e corps d'armée, il se montre fidèle à ses habitudes du devoir accompli dans ses moindres détails, sans souci des intempéries ou des fatigues que lui réservent de fréquentes et pénibles inspections dans la région alpine.

Placé à la tête de l'école du Service de Santé militaire à Lyon, il s'applique à développer chez les jeunes élèves l'esprit de travail, de dévouement, et aussi de solidarité qu'il avait puisé naguère à l'École de Strasbourg.

Paternel et bienveillant, sans cesser de rester ferme, il se plaît à adoucir les rigueurs d'un règlement un peu sévère, estimant qu'une certaine indépendance contribue à viriliser les caractères.

Devenu membre du Comité technique de Santé, promu médecin-inspecteur général le 8 juillet 1904, il termine sa carrière comme président du Comité. Dans le cours de ses dernières années, le médecin-inspecteur général CLAUDOT a dépensé, largement et sans compter, son énergie physique et les acquisitions de sa longue expérience pour le bien du soldat, les intérêts généraux du corps de santé et de l'armée toute entière.

Membre de la Commission supérieure d'hygiène et d'épidémiologie, du Comité consultatif d'hygiène publique de France et du Comité de salubrité de la Seine, envoyé extraordinaire du Ministre partout où sévissait une épidémie grave, il a contribué à tous les progrès réalisés en matière d'hygiène, qu'il s'agisse de casernes ou de camps, d'hôpitaux ou d'établissements de convalescents, de surveillance des eaux potables ou de désinfection.

Ses derniers actes professionnels ont été sa collaboration très importante, d'une part, au remaniement complet du *Formulaire des hôpitaux militaires* qu'il dota très largement en médicaments nouveaux, et d'autre part à la judicieuse et capitale transformation du *Règlement sur le service de santé en campagne*.

Son expérience, faite de celle du passé, dont il avait vécu les heures terriblement instructives, fut, en maintes circonstances, le meilleur guide de ses éminents collègues, et il eut la satisfaction bien légitime de faire triompher la plupart des idées qu'il croyait correspondre aux exigences de la tactique nouvelle, et au succès desquelles il apporta toute son énergie. Atteint par la limite d'âge en pleine vigueur physique et morale, le médecin-inspecteur général CLAUDOT fut brusquement terrassé par une implacable et terrible maladie. Il en a supporté les longues et cruelles étapes avec une force d'âme peu commune, et une résignation admirable, soutenu par une foi religieuse profonde à laquelle il était resté fidèle, bien qu'il n'en fît point étalage, montrant en toutes circonstances ce tact et cette large tolérance qui sont le propre des hautes intellectualités. De même, il se tint à l'écart de toute coterie politique, bien que passionnément épris de la liberté, comme son père dont les convictions républicaines s'étaient si hautement affirmées dans les Vosges, en 1875.

De taille élevée, de belle prestance, doué d'une physionomie mobile et expressive, éclairée d'un regard vif et d'un sourire toujours bienveillant, le médecin-inspecteur général CLAUDOT laissera à ses subordonnés le souvenir d'un véritable chef militaire aimé et respecté, et aussi celui d'un maître dont la parole autorisée éclairait toujours à propos le commandement et la médecine militaire.

Un trait capital manquerait au portrait de cette haute personnalité si je ne tentais d'esquisser ce qu'il fut dans la vie intime. Honoré de sa confiance qui m'admit au soin d'adoucir quelque peu ses souffrances, j'ai pu le voir et l'apprécier dans son milieu familial, entouré de ses fils, officiers de valeur, dont il surveilla naguère l'instruction et l'éducation avec un soin jaloux ; de ses gracieuses filles qu'il adorait ; de ses petits-enfants, gais rayons de soleil du déclin de sa vie ; de sa vaillante femme qui jusqu'au bout, le souci torturant dans l'âme et le sourire réconfortant aux lèvres, se montra l'admirable soutien de sa vie chancelante, comme elle avait été l'aimable et distinguée compagne de ses jours de bonheur.

La médecine militaire conservera au médecin-inspecteur général CLAUDOT un souvenir ému et reconnaissant. Il lui a consacré sa vie, il l'a honorée jusqu'au seuil de sa tombe, donnant à tous l'exemple de l'incessant et consciencieux labeur, d'un dévouement sans bornes à ses devoirs professionnels et de la plus haute moralité.

Dr SIMONIN, Médecin principal, Professeur au Val-de-Grâce.



DIÉTÉTIQUE

DIÉTÉTIQUE COMPARÉE ET PRATIQUE

Vendredi. Huit heures matin. Malades au Régime (1)

Dysp. chr.	Anorex.	Entérite	Obés.	Palud.
Racahout à l'orge.	Café à la crème.	Tapioca au lait.	Lait écrémé café de malt.	Lait sélectionné 400 grammes

Repas de midi. Non malades

1° Maquereaux Me d'hôtel.
2° Longe de veau en daube.
3° Pommes de terre à l'étouffée.
4° Fromage de Gruyère.
5° Pommes et figues.

Dysp. chr.	Anorex.	Entérite.	Obés.	Palud.
Potage vermicelle et maïs.	1° Court bouillon Me d'hôtel.	Potage vermicelle et maïs.	2° Carottes Me d'hôtel.	Potage au lait et maïs.
Œufs pochés perdus.	2°	2° à la machine 40 grammes.	Céleris Rave santeuse.	1° Court bouillon.
3°	3°	3°	4°	2° à la machine.
4°	4°	4°	5°	3°
Marmelade de Mirabelles.	5°	Marmelade demirabelles.		4° Marmelade demirabelles

Dîner. Non malades.

1° Potage aux nains et cresson.
2° Colin au gratin.
3° Tête de veau à la mode.
4° Chicorée en salade.
5° Pont-l'Évêque.
6° Soufflé aux pommes.

Dyspep.	Anorex.	Entér.	Obés.	Palud.
Perlé aux nains.	1°	Perlé aux nains.	Potage crème cresson.	1°
Colin sauce suprême.	2°	Colin sauce suprême.	2°	Colin sauce suprême.
Riz à l'aurore	3°	Riz à l'aurore.	3°	3°
Chicorée passée.	Chicorée passée.		4°	Chicorée passée.
5°	5°	5°	5°	5°
6°	6°	6°	6°	6°

Œufs perdus. — Pocher des œufs très frais dans de l'eau salée, légèrement acidulée de vinaigre, quatre minutes.

Garnir le fond d'un plat creux, chaud, de sauce mousseline, dans laquelle on déposera les œufs pochés, qu'on nappera de nouveau de sauce mousseline, sur laquelle on sèmera de la mie de pain frite au beurre.

Fait avec des œufs cuits à la coque mollets, débarrassés de leur coquille, ce plat est plus élégant.

Longe de veau en daube. — Un train de côte de veau désossé, lardé grassement de part en part, roulé, ficelé, est mis à colorer dans une daubière carrée.

L'effet produit, décanter la graisse obtenue, mouiller la viande de fonds de veau ou de bouillon dégraissé, garnir de carottes, oignons, bouquet bien garni, laisser à cuire une heure et demie, ou deux heures.

Pour servir, passer la sauce au passe-bouillon.

(1) Voir *Paris Médical*, 10 Juin 1911.

Viande à la machine. — Certains états gastro-intestinaux en voie d'amélioration pouvant être troublés par l'ingestion de viandes bien préparées au point de vue culinaire, mais insuffisamment divisées par une mastication mal ou incomplètement rééduquée, il est important d'y obvier, principalement pour des essais d'alimentation carnée.

La machine à hacher est à utiliser, elle permet de ne pas altérer la saveur du mets.

La ration du malade, découpée de la pièce principale, est rapidement passée dans la machine à couper à travers une grille d'un calibre variable, selon qu'il y aura à réduire la viande à l'état de pulpe plus ou moins fine.

Recueillie sur une assiette chauffée, garnie de légumes, la viande devra quand même être mastiquée, insalivée, et cela devra être sans cesse répété au malade.

Tête de veau à la mode. — La coutume de manger la tête de veau avec des sauces relevées par la présence de condiments proscrits par la raison, ou par les nécessités de régime, a valu une mauvaise renommée, imméritée, à cette chair délicate au goût, et d'une digestibilité incontestable.

D'un autre côté, l'accommoder trop simplement risque de la discréditer aussi. C'est pourquoi toute façon assurant une cuisson intime parfaite, en même temps qu'une sauce savoureuse, permet de rendre sa place à cet aliment qui a son rôle à jouer dans un grand nombre de régimes.

Une tête dégorgée à l'eau froide courante, désossée, est mise à blanchir dans de l'eau fraîche portée à ébullition, puis retirée, égouttée, débitée en morceaux tranchés régulièrement.

Foncer une casserole de légumes, carottes nouvelles, oignons, bouquet, le tout mouillé de bouillon, pour placer ensuite les morceaux à cuire, une heure et demie environ. Après cuisson retirer du feu, lier la sauce réduite et séparée, avec de l'arrow-root, on dresse avec les légumes sur un plat, la sauce à part.

Riz à l'aurore. — Il est important de se procurer du riz homogène, c'est-à-dire dont tous les grains soient de même provenance. Les riz de toutes provenances sont bons pour la consommation à condition d'être sans mélange. Pour abaisser le prix des sortes supérieures, les commerçants sont tentés de mélanger entre elles différentes qualités.

A la cuisson ces mélanges se décèlent par le manque d'homogénéité ; des grains sont cuits, d'autres ne le sont pas.

La cuisson du riz de bonne provenance a lieu en un temps précis, quand il est soumis, sur bon feu, à de la vapeur d'eau, dans une casserole couverte. La cuisson effectuée, on jette vivement le riz dans une casserole chaude très beurrée.

Si l'on a eu soin de mêler une tomate cuite, finement passée, au beurre chaud, on remue à la cuillère sur le feu durant cinq minutes, le riz, qui peu à peu se graisse, et se reconstitue en grains séparés et onctueux.

Ainsi présenté, le riz peut être mangé isolément ou servir de garniture à une viande ou encore à des laitues, des choux-fleurs, des haricots verts cuits au naturel.

Dr Léon Derecq, G. Gallois.

NOUVELLES

Hommage au personnel médical des hôpitaux. — Sur la proposition de M. Massard, le Conseil municipal de Paris vient de voter la proposition suivante :

« Ému par le crime abominable qui prive l'Assistance publique d'un de ses meilleurs chirurgiens.

« Adresse ses félicitations et ses remerciements au personnel médical des hôpitaux en général (chefs de service, médecins, chirurgiens, internes et anciens internes), pour le dévouement dont ils font preuve en risquant chaque jour leur vie auprès des malades contagieux ; et en particulier au personnel de l'Hôtel-Dieu pour les soins dévoués dont il a entouré le regretté docteur Guinard.

« Signé : Émile Massard, Félix Roussel, Charles Guillard, Lemarchand, Merlin, Joseph Denais, Adrien Mithouard, Georges Giron, Louis Puech, Louis Dausset, César Caire, Adolphe Chérioux, Duval-Arnould. »

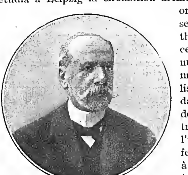
Centenaire de Victor Duruy. — C'est aujourd'hui 24 juin qu'on doit fêter le centenaire du grand ministre libéral de l'instruction publique sous l'Empire, Victor Duruy.

Le typhus exanthématique au Maroc. — On a enregistré déjà de nombreux cas à Casabianca, Melilla, Fez et déjà on signale l'épidémie en Algérie, à Tlemcen et Oran même.

Un médecin militaire est mort à Taourirt, un autre médecin militaire et le médecin du dispensaire à Oudjda, le médecin-major Roussille se remet à peine d'une sérieuse atteinte.

Le professeur Heger est nommé président de l'Académie royale de médecine de Belgique. — M. le Professeur Héger, directeur de l'Institut Solvay à Bruxelles, vient d'être nommé président de l'Académie royale de médecine de Belgique.

Elève de l'Université de Bruxelles, puis de Ludwig, il étudia à Leipzig la circulation artificielle à travers les organes isolés et présenta en 1873 une thèse remarquée sur ce sujet, où il est fait mention pour le première fois de la localisation des alcaloïdes dans le foie, fonction dont Roger et d'autres ont démontré l'importance. Professeur de physiologie à Bruxelles de 1873 à 1907, il donna à l'enseignement une impulsion scientifique qui combla de nombreuses lacunes. Médecin estimé pour ses qualités de délicatesse et la finesse de ses sentiments, il s'allia les sympathies de personnalités éminentes et c'est par des relations de clientèle qu'une large communauté d'idées s'établit entre E. Solvay, le grand industriel, et l'éminent physiologiste.



LE Pr HEGER

Les conceptions scientifiques qui rapprochèrent les deux personnalités aboutirent à la création d'un Institut de Physiologie qui fut le point de départ des Instituts Solvay, du Parc Léopold sur lesquels nous aurons occasion de donner prochainement une notice.

P. Héger prit la direction de cet Institut en 1889. D'innombrables travaux sont sortis de cet établissement ; citons quelques noms : Destrée, De Moor, Bayet, Querton, Slosse, Zunz, Ch. Bardet, Mlles Stefanoswska, Yoteyko, de Meyer, Wybauw, Mayer, etc.

Ces noms connus montrent la valeur de l'enseignement et de la direction scientifique du maître.

Dans ces travaux, mentionnons les recherches sur la structure du système nerveux, l'amiboïsme des neurones, sur la circulation pulmonaire, la fatigue, la glycolyse, la pression osmotique, les phénomènes digestifs, etc.

Les Archives Internationales de Physiologie qu'Héger créa avec Frédéricq de Liège, témoignent de l'activité incessante du physiologiste.

Par ses actes, par sa parole, par des convictions profondes il a su attirer à l'Université de Bruxelles le concours des E. Solvay, Brugman, Jamar, baron Lambert, A. Solvay, R. Warocqué dont les dons princiers ont permis l'édification d'instituts universellement appréciés. A Paul Héger en revient la gloire.

La fatalité mêle sans cesse dans la vie les douleurs aux joies. Puissent les témoignages de satisfaction des amis du maître suscités par une nomination qui couronne une carrière scientifique fertile apporter l'adoucissement de l'amitié à un deuil cruel qui frappa récemment le Docteur Héger. R. L.

Le professeur Ehrlich est nommé conseiller privé. — L'empereur d'Allemagne vient de nommer le professeur Ehrlich conseiller privé, avec le titre d'excellence.

Nouveaux attentats contre des médecins. — A la consultation de l'asile Sainte-Anne, un alcoolique, qui a déjà été interné à deux reprises, a tenté de frapper le médecin de la consultation. Un surveillant, M. Lay, intervint à temps ; il fut légèrement blessé. L'énergumène a été arrêté et envoyé à l'infirmerie spéciale du Dépôt.

M. François Cottu, interne à l'asile de Ville-Evrard, a été tué par une infirmière de l'asile, dont il était l'amant, dans une scène de jalousie.

Accident d'automobile. — Le Dr Calmette, directeur du service de santé du gouvernement militaire de Paris, a été renversé par un taxi-auto. Blessé au front, il a été conduit au Val-de-Grâce.

Distinction honorifique. — M. Aug. Rey, architecte, a reçu la grande médaille de la Société centrale des Architectes. M. Rey a beaucoup contribué à l'amélioration de l'hygiène de l'habitation.

Faculté des sciences. — M. Marage, docteur en médecine et docteur ès sciences, est nommé, à la Sorbonne, chargé du cours de physiologie de la parole. Cette nouvelle chaire est rattachée à l'Institut de phonétique qui sera installé prochainement

M. Marage faisait depuis huit ans, à la Faculté des sciences, un cours libre de physique biologique sur la phonation et l'audition.

Médecins de l'Assistance médicale. — Sur la proposition du Préfet de la Seine et par arrêté du Ministre de l'Intérieur, sont nommés médecins de l'Assistance publique de Paris, MM. les docteurs : BURTY (André-Charles-Marie) ; ROUBAUD (Émile-Justin-René) ; GUÉRIN (Alphonse-Camille-Marie) ; LEICHNAM (Charles-Auguste) ; MILHIT (Joseph-Victor-Jules) ; JEAN (Pierre-Georges-Sosthène) ; QUINQUETON (Georges-Auguste-François) ; MORELLET (Marcel-Scœvola-Alphonse) ; SABOT (Léon-Ferdinand-Antoine) ; GUILHAUME (Henri-Marius-Émile) ; BALDINI (Gaston) ; ADAM DE BEAUMAIS ; BELIARD (Octave-Julien-Marie).

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

L'Accroissement. Ses caractères normaux et anormaux chez le nourrisson. Ses rapports avec l'Hérédité, par le Dr M. BAUDRAND. Préface du Dr G. VARIOT, 1 vol. gr. in-8 de 648 pages avec graphiques, 12 fr. (*O. Doin et fils*, éditeurs à Paris.)

La médication opiacée rationnelle, par le Dr Louis SOUTY. Cr. in-8, 128 pages. (*Thèse de Lyon*)

On acute intestinal Toxaemia in Infants, par le Dr RALPH VINCENT. 1 vol. in-8, de 83 pages avec planches, cartonné : 4 fr. 50. (*Baillière, Tindalle and Cax*, libraires à Londres.)

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECINS DES HOPITAUX. — *Consultation écrite.* — Séance du 15 juin. — MM. Fiessinger, 18 ; Rivet, 18 1/2 ; Laubry, 19 1/2.

Séance du 16 juin. — MM. Boidin, 19 ; Comte, 19 1/2 ; Léri, 18.

Sont admis à subir l'épreuve clinique :

MM. Comte, Laubry, Pagniez, Ribadeau-Dumas, Grenet, Boidin, Armand-Delille, Weill, Louste, Trémolières, Chiray, Géraudel, Camus, Lortat-Jacob, Babonneix, Crouzon, Lemierre, Ramond.

CONCOURS DE CHIRURGIEN DENTISTE DES HOPITAUX. — *Epreuve orale.* — Séance du 16 juin. — MM. Coustaing, 14 ; Schaefer, 16 ; Lemerle, 19 ; Réal, 18 ; Vaysse, 17 ; Guilly, 15.

Séance du 19 juin. — MM. Lemerle, Réal et Vaysse, 18.

Consultation écrite. — Séance du 20 juin. — MM. Lemerle, Réal et Vaysse, 28.

Le concours s'est terminé par la nomination de MM. Réal et Lemerle.

Répartition des internes en pharmacie dans les services hospitaliers. — La répartition des internes en pharmacie actuellement en fonctions et de ceux nommés à la suite du dernier concours aura lieu à la salle des concours de l'administration, 49, rue des Saints-Pères, le lundi 26 juin à deux heures.

Hôpitaux de province. — ÉVREUX. — Le poste d'interne à l'hôpital d'Evreux sera vacant à partir du 3 juillet prochain. Les étudiants qui désireraient le postuler sont priés d'envoyer immédiatement la demande au directeur de cet établissement.

BORDEAUX. — *Concours pour 9 places d'internes titulaires et pour 55 places d'externes titulaires.* — Le concours pour les places d'internes titulaires s'ouvrira le lundi 2 octobre, à huit heures du matin. Les candidats doivent se faire inscrire dans les bureaux du contrôleur général de l'hôpital Saint-André, cinq jours au moins avant l'ouverture du concours.

Le concours de l'externat s'ouvrira le mardi 3 octobre, à quatre heures du soir. Sont admis à ce concours tous les élèves en médecine ayant au moins quatre inscriptions validées, prises dans une Faculté ou École française.

CONCOURS DE MÉDECIN ADJOINT DES HOPITAUX DE BORDEAUX. — Voici le jury : MM. Arnozan, Cassaët, Sabrazès, Pitres, Verger, Demons, Princeteau.

CONCOURS DE CLINICAT DE MÉDECINE INFANTILE DE BORDEAUX. — Le concours s'est terminé par la nomination de M. le Dr R. Dupérié.

Ecoles de médecine. — MARSEILLE. — M. Cotte, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, est chargé, en outre, du 16 mars au 31 octobre 1911 (durée du congé accordé à M. Heckel) d'un cours d'histoire naturelle.

NANTES. — M. le docteur Lemeignen est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux de physiologie à l'Ecole de médecine de Nantes.

Légion d'honneur. — M. le docteur Lovy (de Tunis) est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le Dr Guinard, au moment où il agonisait, était l'objet d'un décret par lequel il était promu officier de la légion d'honneur.

M. J. Derome, pharmacien à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Concours d'inspecteur général adjoint des services administratifs du ministère de l'intérieur. — M. le Dr Monod a été nommé inspecteur général adjoint des services administratifs du ministère de l'intérieur.

Concours d'agrégation du Val-de-Grâce. — Le ministre de la Guerre vient d'apporter les modifications suivantes au concours pour l'emploi de professeur agrégé à l'école du Val-de-Grâce.

Le nombre des membres du jury est porté de quatre à six. Ne pourront siéger dans un même concours deux parents ou alliés jusqu'au degré de cousin germain inclusivement. Devra se récuser tout parent ou allié au même degré d'un des candidats.

Le jury ne délibérera plus sur les questions à poser aux candidats, non plus que sur les mérites de ceux-ci, chaque juge se contentant de donner sa note, qui sera immédiatement communiquée aux assistants.

Les malades pouvant être proposés pour les examens cliniques seront examinés avant l'épreuve par tous les membres du jury. Le ou les diagnostics des membres du jury seront consignés sous pli cacheté et enregistrés ultérieurement dans le procès-verbal des séances.

La leçon de médecine sera faite après six heures de préparation au lieu de vingt-quatre et le candidat ne pourra plus, avant d'avoir terminé l'épreuve, quitter les locaux qui lui auront été assignés.

Médecin oculiste de l'Ecole normale supérieure. — M. Terrien, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, est nommé médecin oculiste à l'École normale supérieure, à dater du 1er juillet 1911, en remplacement de M. le docteur Terson, démissionnaire.

Le nouveau doyen de l'École de médecine de Lima. — Le Dr Odriozola a été nommé doyen de l'École de médecine de Lima (Pérou). Il est l'auteur d'un ouvrage sur La Maladie de Carrion et de nombreux travaux cliniques publiés dans le *Gaceta de los hospitales* de Lima.

Etat-civil. — Le Dr Jean MALLET est nommé médecin de l'état-civil pour le XIIIe arrondissement de Paris, en remplacement du Dr Auvergniat, démissionnaire.

Dr Dhænens nommé administrateur des hospices d'Anvers. — Le Dr Dhænens, président du Cercle Médical, vient d'être nommé administrateur des hospices civils à Anvers. Cette nomination honore un dévoué champion des intérêts professionnels.

Maire-médecin et adjoint-médecin. — Le Dr MARÉCHAL, maire-adjoint du VIIIe arrondissement de Paris, est nommé maire du même arrondissement en remplacement de M. ALLOU.

Le Dr GODON est nommé maire-adjoint du VIIIe arrondissement.

Toutes nos félicitations à nos distingués et sympathiques confrères.

Mariages. — Le Dr Sainte-Marie Dodeuil et Mlle Thérèse Borgnis-Desbordes, fille du général de division. — M. Stephen Portret, externe des hôpitaux, fils de l'avocat, et Mlle Joséphine Thil, fille de l'architecte des travaux publics de l'Indo-Chine. — Le Dr André Mathieu de Fossey, médecin aide-major de 1re classe et Mlle Anne-Marie Semery, fille de l'avocat.

Nécrologie. — Le docteur Guinard, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, assassiné par un de ses malades. Nous publions d'autre part un article sur le Dr Guinard — Le Dr Ferrier (de Saint-Médard en Jalles). — Le Dr Joseph Odin, décédé à Lyon, ancien interne des hôpitaux de Lyon, ancien chef de clinique, il fut médecin du Dispensaire de 1879 à 1889. Il était trésorier des œuvres d'assistance et de prévoyance médicales du département de Rhône. — Le docteur E. Remak, professeur extraordinaire de neurologie et d'électrothérapie à la Faculté de médecine de Berlin. — M. le docteur A. Valentin, ancien professeur extraordinaire d'oto-rhino-laryngologie à la Faculté de médecine de Berne. — M. le docteur E. B. Whitcombe, professeur des maladies nerveuses à l'Université de Birmingham. — M. le docteur E. H. Douty, ancien lecteur d'obstétrique à l'Université de Cambridge. — M. le docteur Stanford E. Chaillé, professeur de physiologie, d'anatomie pathologique et d'hygiène à Tulane University of Louisiana de New-Orléans. — M. François Cottu, interne à l'asile de Ville-Evrard. — Le Dr Claudot, médecin inspecteur général du service de santé en retraite.

SOMMAIRE du N° 28

SOMMAIRE du N° 29

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Professeur GILBERT. — Samedi 24 juin à 10 h. 1/2. *Leçon clinique.* Les mercredis à 10 h. 1/2, *présentation de malades. Rédaction et correction d'ordonnances.*

24 juin, à 10 heures. — HÔPITAL SAINT-ANTOINE. — M. le Dr **Albert Mathieu** : Pancréatites chroniques douloureuses.

24 juin, à 3 heures. — CLINIQUE TARNIER (rue d'Assas). — Exercices pratiques de forceps.

24 juin, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER. — M. le Dr **Lemeland.** Forceps sur le sommet.

25 juin, à 10 heures. — HÔPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Professeur **Gaucher** : Hérédo-syphilis nerveuse.

25 juin, à 10 heures. — CLINIQUE BAUDELOCQUE. — M. le Dr **Couvelaire,** professeur agrégé : Conférence de clinique et de thérapeutique obstétricales.

26 juin, à 3 heures. — CLINIQUE TARNIER. — Exercices pratiques de forceps.

26 juin, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER. — M. le Dr **Brindeau.** Forceps sur la face et le front.

27 juin, à 3 heures. — CLINIQUE TARNIER. — Exercices pratiques de forceps.

27 juin, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER. — M. le Dr **Lequeux** : Le forceps sur les positions élevées.

28 juin, à 10 heures. — HÔPITAL SAINT-LOUIS. — M. le professeur **Gaucher** : Leçon clinique et présentation de malades *(fin du cours).*

28 juin, à 3 heures. — CLINIQUE TARNIER. — Exercices pratiques de forceps.

28 juin, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER. — M. le Dr **Chirié** : La version par manœuvres internes.

29 Juin, à 10 heures 1/2. — CLINIQUE MÉDICALE DE L'HÔTEL-DIEU. Ouverture du cours de vacances, par le professeur **Gilbert.** — 4 heures. Dr **Paul Descomps** : Notions générales de bactériologie pratique.

29 juin, à 3 heures. — CLINIQUE TARNIER. — Exercices pratiques de version.

29 juin, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER. — M. le Dr **Chirié** : La version par manœuvres internes.

30 juin, à 10 heures. — HÔPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Dr **Gougerot,** professeur agrégé. Les teignes ; favus ; résumé général des mycoses *(fin du cours).*

30 Juin, à 10 heures 1/2. — HÔTEL-DIEU. Dr **Maurice Villaret** : Diagnostic de la tuberculose par les méthodes de laboratoire.

A 4 heures. — M. **Deval** : Chimisme stomacal. Applications au diagnostic des gastrites et du cancer de l'estomac.

30 juin, à 3 heures. — CLINIQUE TARNIER. — Exercices pratiques de version.

30 juin à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER. — M. le Dr **Chirié** : La version par manœuvres internes.

1er juillet, à 10 heures. — HÔPITAL SAINT-ANTOINE. — M. le Dr **Jean-Charles Roux** : Les colites graves.

1er Juillet, à 10 heures 1/2. — HÔTEL-DIEU. M. **Deval** : Chimisme intestinal. Applications au diagnostic de l'insuffisance pancréatique, biliaire, à l'étude des entérites.

A 4 heures. — M. **Bénard** : Pneumococcie, gonococcie, méningite cérébro-spinale. — Étude de la dysenterie.

1er juillet, à 3 heures. — CLINIQUE TARNIER. — Exercices pratiques de version.

1er juillet, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER. — M. le Dr **Devraigne** : L'embryotomie céphalique.

MÉMENTO DE LA QUINZAINE *(Concours, Examens)*

24 juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de chef de clinique médicale à l'École de médecine de Marseille.

26 Juin. — Répartition des internes en pharmacie dans les services hospitaliers des hôpitaux de Paris.

26 juin. — Concours de l'externat des hôpitaux de Lyon.

26 juin. — Concours pour une place de chef de clinique chirurgicale infantile à la Faculté de médecine de Bordeaux.

27 juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat de l'hôpital Saint-Joseph de Lyon.

29 Juin. — Concours de l'internat de l'hôpital Saint-Joseph de Lyon.

29 juin. — Concours de l'externat des hôpitaux de Lille.

30 juin. — Clôture du registre d'inscription pour l'examen en vue du certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste.

30 juin. — Clôture du registre d'inscription pour le concours du clinicat à la Faculté de médecine de Paris.

3 juillet. — Concours pour une place de chef de clinique médicale à l'École de médecine de Marseille.

3 juillet. — Session d'examen pour le diplôme de chirurgien dentiste.

3 juillet. — Concours de l'agrégation à l'École d'application du service de santé militaire (Val de Grâce).

3 juillet. — Concours pour l'emploi de professeur de petite chirurgie et de séméiologie médicale à l'École de médecine navale de Rochefort.

4 juillet. — Concours de chef des travaux de physiologie à l'École de médecine de Reims.

5 juillet. — Examens pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien dentiste.

6 juillet. — Clôture du registre d'inscriptions pour le concours de prosecteur d'anatomie à la Faculté de médecine de Lille.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 28 juin, à une heure. — Mme VON BERGMANN-ROSOFF. Les réactions cutanées diathésiques chez le nourrisson MM. Pinard, président ; Segond, Delbet et Couvelaire.) — M. LE GOLVAN. Contribution à l'étude des hémorragies rétro-placentaires. Statistique de la Clinique Baudelocque de 1898 à 1910 (MM. Pinard, président ; Segond, Delbet et Couvelaire.) — M. DESCHAMPS. Dépopulation de la France. Mortalité infantile, ignorance et misère (MM. Pinard, président ; Segond Delbet et Couvelaire). — M. LÉVEQUE. Kystes sanguins mésentériques et rétro-péritonéaux (MM. Segond, président ; Pinard, Delbet et Couvelaire). — M. MÉLAMET. Des survies prolongées après la gastro-entérostomie pour sténose cancéreuse du pylore (MM. Delbet, président ; Pinard, Segond et Couvelaire). — M. DE GUEMPER DE LANASCOL. Contribution à l'étude des modifications du lait dans l'engorgement lacté chez la nourrice (MM. Ponchet, président ; Marfan, Richaud et Marcel Labbé). — M. LEDERMANN. Contribution à l'étude de la néphrite rhumatismale (MM. Marfan, président ; Pouchet, Richaud et Marcel Labbé).

Jeudi 29 juin, à une heure. — M. BIROTHEAU. Étude clinique et graphique du pouls lent par dissociation auriculo-ventriculaire (MM. Debove, président ; Chauffard, Widal et Rathery). — M. LAROCHE. Fixation des poisons avec le système nerveux (MM. Chauffard, président ; Debove, Widal et Rathery). — M. RONCERAY. Néphrites et viscosité urinaire (MM. Widal, président ; Debove, Chauffard et Rathery). — M. HANRAS. La rupture des pyo-salpinx (MM. Pozzi, président ; Bar, Demelin et Okinczyc). — M. DESNOUES. Doit-on conserver l'accouchement prématuré provoqué dans le traitement de la dystocie par bassin rétréci ? (MM. Bar, président ; Pozzi, Demelin et Okinczyc). — M. METZGER. Les métastases ovariques des cancers digestifs (MM. Bar, président ; Pozzi, Demelin et Okinczyc). — M. CHENET. De l'ophtalmie métastatique (MM. de Lapersonne, président ; Prenant, Retterer et Terrien). M. CHAMPY. Recherches sur l'absorption intestinale (MM. Prenant, président ; de Lapersonne, Retterer et Terrien).

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*): **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

LES RÉCLAMES MÉDICALES DANS LA GRANDE PRESSE

Les réclames médicales envahissent de plus en plus la grande presse : ouvrez certaines feuilles du matin, vous y trouvez presque chaque jour deux ou trois articles, même en première page parfois, qui, sous des allures scientifiques, vantent des produits pharmaceutiques, des ceintures régénératrices ou disent carrément au bon public, dupe éternelle, de se diriger, sans plus tarder, dans une académie, un institut chimiothérapique ou sérothérapique où des maîtres de la médecine (!!) vaincront ses maladies et lui redonneront la jeunesse.

Les articles de médecine ou d'hygiène générale qui servent à vulgariser des notions de médecine, à augmenter le bagage scientifique des lecteurs, et à inculquer un peu de *bon sens* quand il s'agit des atteintes que le temps et la maladie donnent à notre pauvre guenille ont presque partout disparu ; si l'on met à part les deux ou trois grands quotidiens qui les ont maintenus, l'on peut dire qu'ils ont cédé la place à des causeries tendancielles qui semblent rédigées par des membres du corps médical. Mais lisez ces noms de médecins promus à la dignité de rédacteurs de journaux et ouvrez les annuaires de la profession, vous verrez qu'ils n'y figurent point ; en certains journaux des rédacteurs affublent du titre de docteur un nom qu'ils ont imaginé, en d'autres, des médecins un peu honteux du rôle qu'ils consentent à jouer, font suivre d'un pseudonyme le titre que leur a donné un diplôme d'État.

Il y a là un abus singulier, dangereux pour le corps médical tout entier, dangereux pour le public ; dangereux pour le corps médical, car d'aucuns, à demi éclairés, peuvent en voyant la répétition de ces signatures faire des généralisations hâtives et crier à l'avilissement croissant et général de notre profession ; dangereuses pour le public, car ces officines dont il attend monts et merveilles, lui amènent plaies d'argent toujours et plaies mortelles souvent.

Il est intolérable que des *rédacteurs quelconques* d'un journal puissent gratifier du titre de docteur un nom quelconque, pour duper le public ; il est intolérable que des médecins puissent *signer du titre de docteur suivi d'un pseudonyme* des articles de thérapeutique ou d'hygiène.

Il y a quelques années, le Syndicat des médecins de la Seine, ainsi que le conta à la dernière réunion de l'*Association de la presse médicale* son distingué conseil juridique, Maître Rocher, voulut poursuivre les journaux qui inséraient des articles signés de docteurs inexistants, et chercha d'abord à entrer en relations avec certains de ces pseudo-médecins ; mais la rencontre ne put jamais avoir lieu : ces bons confrères, comme Madame Benoiton, étaient toujours sortis.

Ces dérobades perpétuelles étaient certes la meilleure démonstration qu'ils n'existaient point ; et pourtant le Parquet refusa de sortir les foudres de la loi.

Le dernier congrès des journalistes médicaux, de son côté, a mis, en mars dernier, à son ordre du jour la question des pseudonymes médicaux. Je ne crois pas qu'une solution ait été à ce moment adoptée ; et, pourtant la question me paraît assez simple. Quand un médecin veut faire du théâtre ou de la littérature, il peut prendre le pseudonyme qui lui plaît, comme l'un quelconque des quarante et un millions de Français ; mais quand un médecin veut faire de la médecine, il doit le faire avec son véritable état civil : sur les diplômes par l'État conférés, le nom n'a pas été laissé en blanc ; et le privilège que donne la loi sur l'exercice illégal de la médecine doit pouvoir être contrôlé.

On ne peut empêcher des non-médecins de recommander, par écrit, des produits pharmaceutiques, ou des instituts de thérapeutique ; de même qu'on ne peut empêcher des malades de proclamer les mérites de leur médecin et d'aller répétant la gloire de celui qui les a soulagés : c'est ainsi que s'établissent les réputations.

Mais il serait juste de mettre un frein à ceux qui se parent du titre de docteur ou aux docteurs en médecine qui veulent dissimuler leur mercantilisme sous un nom qui n'est pas le leur : les réputations qu'ils veulent établir ont sans doute besoin de ces manœuvres un peu louches.

Contre cet état de choses, les magistrats ont, paraît-il, l'intention de sévir ; ils cherchent le texte qui leur permettra de mettre Dame Thémis en mouvement. Mais dame Thémis est boiteuse ; je crains fort qu'elle ne s'arrête en route.

ALBERT-WEIL.

CHOSES DU JOUR

LES SECOURS PUBLICS A PARIS

— M. Émile MASSARD, conseiller municipal, délégué du Conseil au dernier Congrès international de sauvetage et de secours publics (Bruxelles, septembre 1910), a fait un très intéressant rapport sur les travaux essentiels du Congrès, et fait voter par le Conseil municipal de Paris la délibération suivante :

« L'administration préfectorale est invitée à s'inspirer des travaux du Congrès international de sauvetage et de secours publics en 1910, en vue d'apporter à l'organisation des secours publics à Paris telles modifications qu'elle jugera nécessaires.

« Elle saisira le Conseil municipal, dans une de ses prochaines sessions, d'un rapport d'ensemble sur cette question. »

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

PROCÉDÉS ANTHROPOMÉTRIQUES (1)

En usage de temps immémorial parmi les indigènes de la presqu'île indo-chinoise

Par le Dr E. JEANSELME
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Lorsque deux Annamites passent un contrat, le texte de l'accord est rédigé et lu à haute voix par un tiers, puis chacune des deux parties contractantes appose sa

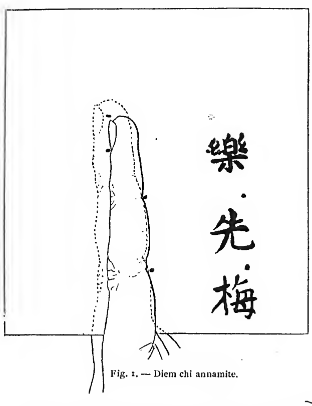


Fig. 1. — Diem chi annamite.

signature, en caractères, au bas de l'acte. Si l'une d'elles ne sait pas signer, ce qui est rare chez l'homme, mais constant chez la femme, dont l'instruction est nulle, voici comment on procède (fig. 1) :

Le bas de la feuille de papier est glissé entre l'index et le médius jusqu'à la membrane interdigitale, le premier de ces doigts couvrant l'espace réservé à la signature. Cela fait, à l'aide d'un pinceau imbibé d'encre de Chine, on trace, à droite de l'index, des traits à la hauteur des deux jointures inter-phalangiennes ; à gauche du même doigt, on indique de même sur le papier la naissance de l'ongle et l'extrémité du doigt. On obtient ainsi quatre points de repères situés de part et d'autre de l'index. Entre ces traits, le père, le fils ou le mari de la personne qui s'engage appose sa propre signature.

Ce procédé ingénieux, appelé « *diem chi* » par les Annamites, est connu également des Cambodgiens (fig. 2). Mention est faite dans l'acte, par celui qui s'oblige, que le doigt a été mesuré : « Et pour donner à cet engagement un caractère de certitude, j'ai ponctué les phalanges de ma main gauche ».

Cordier — évêque missionnaire — dans une note annexée à sa traduction des Codes cambodgiens, s'exprime ainsi : « Le vendeur apposera son sceau ou, à défaut, sa signature au bas du contrat de vente. Celui qui ne sait signer place sur la feuille de papier l'index de la main gauche, puis on marque par trois traits l'extrémité du doigt et les deux premières articulations. Quand il s'agit d'une femme, la mensuration porte, non pas sur l'index gauche, mais sur l'index droit. »

G. Janneau (*Œuvres* réimprimées à l'Imprimerie du Protectorat, Pnom Penh, 1898, 2e partie, Supplément, p. 73), indique une manière de faire un peu différente. « Les individus titrés, dit-il, apposent leur cachet au bas de ces sortes d'écrits (reconnaissances d'emprunt). Ceux-là seulement qui n'ont pas de dignité officielle ponctuent les phalanges de l'index comme les Annamites. Toutefois, tandis que ces derniers se servent à cet effet de la main droite, placée dans le sens vertical, en disposant les marques des deux côtés de leur signature, les Cambodgiens ponctuent, au contraire, l'index de la main gauche en plaçant le doigt horizontalement dans l'espace blanc au-dessous du texte, parfois même au verso, et, quand le nom est joint à ces marques, ils l'insèrent en dehors, au-dessous ou à côté. Ils indiquent enfin l'origine du doigt par une marque plus longue que les autres, ce qui en porte le nombre total à six au lieu de cinq points, qui composent les signatures des Annamites. »

Il est à remarquer que deux traits conjugués désignent les deux plis parallèles qui soulignent la première articulation interphalangienne.

La disposition horizontale du *diem chi* chez les Cambodgiens s'explique tout naturellement par ce fait qu'ils écrivent de gauche à droite, comme les Européens, tandis que les Annamites se servent de caractères idéographiques qui s'incrivent sur une ligne verticale.

Le *diem chi* n'est peut-être pas un procédé anthropo-

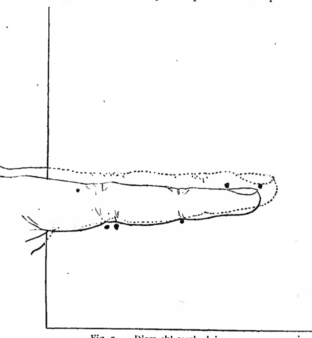


Fig. 2. — Diem chi cambodgien.

métrique parfait, mais, à coup sûr, il est bien supérieur à l'apposition d'une croix ou de tout autre signe que nos illettrés tracent gauchement aux lieu et place d'une signature.

***

Le dessin des crêtes papillaires qui couvrent les pulpes digitales fournit un excellent procédé d'identification, car il n'y a pas deux individus chez lesquels leur disposition soit rigoureusement la même. Les Laotiens le savent bien, et les témoins signent leur déclaration en justice en apposant leur pouce enduit d'une substance rouge.

(1) Extrait du *Bulletin de la Société française d'histoire de la Médecine*, X, n° 4, Mars 1911, page 110.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

Quand un juge laotien réunit par une anse de fil les diverses pièces qu'il aura l'occasion de consulter au cours d'une instruction, — ce qu'en justice on appelle un scellé ouvert, — il imprime son pouce, en guise de cachet, sur le nœud empâté de terre glaise. Le *sceau-manuel* est fort répandu dans l'Inde. Rudyard Kipling, qui connaît si bien les coutumes indigènes, dit quelque part : « Mahbub chercha dans sa ceinture, mouilla son pouce sur son bâton d'encre de Chine et l'appuya sur un morceau de souple papier indigène. De Balk à Bombay, tout le monde connaît l'empreinte aux frustes contours que raye en diagonale une vieille cicatrice...... Le chef de la caravane...... héla Kim incontinent, mais s'adoucit à la vue du sceau-manuel de Mahbub » (1).

La méthode d'identification proposée par Francis Galton et adoptée par le Gouvernement de l'Inde n'est qu'un perfectionnement du procédé grossier usité parmi les indigènes ; elle repose sur les deux principes suivants, savoir : que les lignes palmaires et plantaires ont un caractère d'individualité absolue et qu'elles persistent, sans modification, durant toute la vie. Dans les prisons de l'Indo-Chine française, à la fiche de chaque détenu est annexée l'empreinte de la main droite.

* * *

Au Laos, tout homme, âgé de 17 ou 18 ans, doit l'impôt et la corvée. En l'absence d'actes de l'état civil, pour savoir quel est l'âge d'un sujet, en cas de contestation, les autorités locales ont recours au procédé suivant. Le tour du cou est pris à l'aide d'un fil dont on double la longueur, puis on fait saisir les deux brins de ce fil entre les incisives du sujet et l'on rabat cette anse de fil en coiffant la tête. Si elle passe sans difficulté, c'est que l'homme est adulte.

Ce procédé, basé sur ce fait physiologique que la tête est relativement plus grosse et le cou plus grêle avant la puberté, peut donner lieu, cela va sans dire, à de nombreuses fraudes, et, même appliqué honnêtement, il n'est pas certain qu'il fournisse des données toujours comparables. Pour ne citer qu'un exemple, le volume de la tête chez les rachitiques reste souvent trop considérable, même après guérison complète, mais il est vrai que cette maladie n'existe pas au Laos, ni dans le reste de la péninsule indo-chinoise. Chez la femme, le volume et les variations physiologiques du corps thyroïde rendraient sans doute ce mode de mensuration encore plus défectueux.

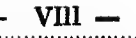
Ces objections sont quelque peu théoriques. En réalité, ce procédé dont usaient les Laotiens, en cas de contestation, quand ils réquisitionnaient les tribus montagnardes des sauvages Khas est très pratique. M. P. Morin, commissaire du Gouvernement au Laos, s'est toujours bien trouvé de suivre cette vieille coutume. Dans la proportion de 97 à 98 p. 100, les jeunes gens ainsi sélectionnés étaient vigoureux et aptes à supporter les fatigues de la corvée (2).

Reconnaissance d'emprunt.

(1) *Kim*, trad. franç., 1902, p. 183.

(2) Les Moïs ou Khas de l'Indo-Chine française sont tous dolichocéphales (index céphalique : 77,5). Les Laotiens du bas-Laos, comme les Français en général, sont sous-brachycéphales (index céphalique : 83, 6). Les Siamois sont brachycéphales (index céphalique : 85,5).

Il résulte d'une série de mensurations que le Dr Tixier a bien voulu faire, sur ma demande, à l'hôpital des Enfants, que chez aucun sujet mâle âgé de moins de 14 ans, l'anse de fil ne peut coiffer la tête si la conformation de celle-ci est normale. Entre 14 et 16 ans, les résultats sont variables. Après 16 ans, l'anse de fil passe toujours librement sauf le cas de malformation crânienne.



LES GRANDS MÉDECINS

LE PROFESSEUR POTAIN
(1825-1901)

Voici dix ans qu'a disparu l'homme savant et bon qui, après Corvisart et Bouillaud, illustra la chaire de clinique médicale de la Charité et fut un des maîtres de la pathologie du cœur (1). « Pour son existence si simplement droite, pour sa fidélité au devoir, sa renommée restera très pure, il aura la reconnaissance qui se souvient », a dit un de ses biographes. Aussi nous a-t-il paru nécessaire de rappeler, au début de ce numéro spécial, quelques-uns des traits qui témoignent des hautes qualités morales du médecin et qui montrent la bonté de l'homme, de redire ce que fut ce clinicien aussi éclairé qu'ingénieux dans ses procédés de recherche, de montrer en lui le médecin d'hôpital dont le dévouement et l'exactitude peuvent être cités comme un exemple.





P.-C. Potain.

***

Pierre-Carl Potain était né à Paris le 19 juillet 1825, rue Montholon. Il a rappelé lui-même qu'il appartenait à une lignée qui, de temps immémoriaux, pratiquait la médecine et la chirurgie dans la bonne ville de Saint-Germain et la petite ville de Poissy. Seul, son père, rebuté par l'anatomie, s'était détourné de la médecine et était devenu directeur de la poste aux lettres de Saint-Germain. Potain a raconté, en termes touchants, comment ce père, désireux de voir son fils reprendre le métier familial, entreprit de faire à lui seul son éducation et pour cela, recommença la sienne. « Pendant dix ans, dit-il, il consacra à cette entreprise tous les loisirs que lui laissaient ses occupations. Chaque jour, le bureau fermé, il me faisait mettre les livres sous le bras et m'emmenait dans la forêt l'hiver, l'été, par la pluie, par la neige, quelque temps qu'il fît. Là il me donnait la leçon. Leçons de choses d'abord, puis de grammaire, puis de littérature, puis de tout enfin.

« N'est-ce pas là, ajoute le professeur Potain, une œuvre de dévouement peu commune, et ne m'en voudriez-vous pas de n'avoir point dit ce que je dois à un tel père ? Il est vrai qu'il n'était pas le seul à accomplir cette tâche et qu'une mère, dont le souvenir me remplit de tendresse et de vénération, l'y aidait en m'enseignant l'allemand que mon père ne savait pas (2) ».

Grâce à cette éducation familiale, le jeune Potain, d'un caractère déjà sérieux, tranquille, d'une docilité parfaite, mais parfois distrait et rêveur, parvint au baccalauréat, commença ses études de médecine. Sur les bancs de l'école pratique, il noua de fidèles amitiés avec Axenfeld, qui fut souvent son guide et son conseil, Lacaze-Duthiers qui en 1893 fut l'artisan de sa candidature à l'Institut, Parrot, Labric. Il travaillait ferme, tout en consacrant parfois quelques heures à la musique qu'il appréciait fort. A vingt-trois ans, en 1848, il fut reçu interne le second d'une promotion ayant à sa tête Triboulet et ne comprenant que vingt noms parmi lesquels Axenfeld, Charcot, Trélat, Vulpian. Pendant l'épidémie de 1849, il prodigue ses soins aux cholériques et victime de son dévouement, est lui-même frappé; mal remis, il éprouve une seconde atteinte à Metz et ne se rétablit que péniblement. Son internat s'achève pourtant, il hésite alors sur la voie à suivre, pense à revenir à Saint-Germain, tant il est timide et dépourvu d'ambition. Puis il est nommé, grâce à son ami Axenfeld, médecin adjoint de l'hospice des fous d'Ivry, près de Baillarger dont il n'oublia jamais l'accueil amical. « Le voilà heureux dans son hôpital, car déjà il s'est habitué à n'avoir aucun besoin. Sa bourse ouverte à tous les amis, à tous les vents, commence à être traversée de larges courants d'air. Il se fût endormi peut-être dans la tiédeur de sa nouvelle existence, mais Axenfeld est toujours là, persuasif et bougon. « Viens à Paris, lui écrit-il sans cesse, c'est ici que tu dois faire ta vie, ton devoir est de me suivre » (F. Helme). Puisqu'on faisait appel à son devoir, Potain ne pouvait longtemps résister, il rentre à Paris, il est nommé chef de clinique de Bouillaud, dont, a-t-il dit, il s'efforça toujours d'imiter la rigueur, la précision, l'exactitude. Il se lance alors dans la carrière des concours et « assez vite pour ne retirer de la lutte ni amertume, ni découragement, il s'impose à ses juges ». En 1861, il est nommé à la fois professeur agrégé à la Faculté et médecin des hôpitaux. « Puis creusant son sillon par un effort incessant de sa volonté, comme il s'est imposé à ses juges, il va, écrit P. Teissier, s'imposer à ses collègues, à ses élèves, à ses malades ; il se prépare à devenir, selon le pronostic de Trousseau, le premier clinicien de Paris et malgré lui à figurer parmi les célébrités parisiennes. Tous vont apprendre bientôt à connaître cette physionomie si particulière et si intéressante, pour la rencontrer partout où la souffrance l'appelait ».



Profil de Potain par Desmoulins
(d'après le livre d'Horace Bianchon).

***

La physionomie de Potain a été souvent décrite et l'on a dit « l'expression douce, compatissante et véritablement charmante de ce visage pittoresquement irrégulier... Le corps était frêle, d'apparence délicate, un peu voûté, la tête aux lignes capricieusement heurtées. Un grand crâne bossué, que recouvraient en arrière de

(1) Nous devons remercier particulièrement le professeur Gaucher, l'un des plus anciens et des plus aimés parmi les disciples du maître, qui nous a fort obligeamment communiqué quelques-uns de ses portraits et a, pour nous, fait appel à ses souvenirs.

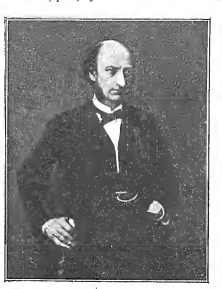
Nous avons aussi largement puisé dans les notices biographiques sur le professeur Potain et surtout dans celle, écrite avec tant de cœur et d'émotion, par M. Pierre Teissier en 1901, ainsi que dans la biographie retracée avec son esprit coutumier par le Dr Helme (Histoire d'un brave homme qui fut un grand médecin, *in* Les jardins de la médecine, 1907).

(2) Discours du professeur Potain au banquet qui lui fut offert, en 1893, après sa nomination à l'Institut.

**

LES GRANDS MÉDECINS *(suite)*

longs et fins cheveux descendant en lignes clairsemées et grisonnantes très bas vers le cou et sur l'oreille grande, surmontait une figure rasée, pâle, comme ascétique, creusée de plis profonds et encadrée de minces favoris ; le nez long, fort, tombait vers une bouche aux lèvres amincies; puis, ajoutant au désordre du visage, des yeux bleus très doux, mais asymétriques par suite d'un accident d'enfance. Étant tout jeune, il avait recueilli un pétard qu'il imagina de faire partir sur le fourneau de la cuisine ; ce fut assurément la seule fois de sa vie où volontairement il projeta de faire du bruit. Mal lui en prit, car il reçut la décharge tout entière dans le visage et dans l'un des yeux que l'on crut longtemps perdu. Cette asymétrie donnait une expression des plus changeantes au regard, le plus souvent illuminé de bonté indulgente lorsque les yeux s'accordaient pour la consolation et pour le sourire, mais parfois incertain, troublant, sérieux ou presque sévère, dès qu'il posait devant l'objectif ou le pinceau, ce qu'il n'aimait guère, ou qu'il se sentait observé» (P. Teissier). Aussi sommes-nous heureux de pouvoir, grâce à l'amabilité du professeur Gaucher, reproduire une photographie du professeur Potain prise par son fidèle élève Esbach à Necker, vers 1882 ; mieux que bien d'autres, parce qu'improvisée, elle donne l'idée de ce qu'était Potain à l'hôpital Necker où depuis 1876, il professait la clinique médicale, entouré de cette phalange d'élèves dévoués qui s'appelaient Houolle, Cuffer, Gaucher, André Petit (ses premiers chefs de clinique). Du Castel, Suchard, Esbach (ses chefs de laboratoire). De Necker, il passa à la Charité où, près de vingt ans, il fut le maître incontesté des maladies du cœur. Non qu'il ait beaucoup écrit, « étant très convaincu qu'il ne pouvait rendre un plus grand service à la science que, d'arrêter sa plume jusqu'au moment où il aurait la connaissance entière des choses, dont il voulait écrire ». Pourtant par lui-même, et par ses élèves il a édifié une œuvre considérable qui a montré en lui un technicien et un expérimentateur très habile en même temps qu'un clinicien hors de pair. Le technicien, travaillant avec Marcy, Malassez, François-Franck, a apporté nombre de perfectionnements à des méthodes déjà existantes, en a créé d'autres. Pour ne citer qu'un exemple, son aspirateur est aujourd'hui encore d'usage journalier et rend d'immenses services. C'est lui qui inspirait la spirituelle caricature d'Esbach, que nous reproduisons (fig. 4) et où le doux Potain est transformé en belliqueux guerrier pressé de pourfendre la poitrine de l'adversaire. Potain a de même largement contribué au développement des méthodes graphiques et il est certain qu'il eût lui-même dirigé l'orientation actuelle de la pathologie cardiaque vers l'utilisation de plus en plus grande des techniques exactes; au surplus, son ancien chef de clinique M. Vaquez ne fait que continuer et développer son œuvre.



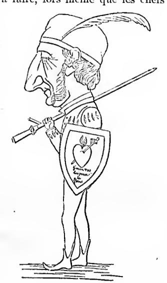
Le professeur Potain en 1882 (Hôpital Necker). Photographie prise par le Dr Esbach et communiquée par le professeur Gaucher.

Clinicien en même temps, il a fait, presque sur tous les points, progresser la séméiologie des maladies du cœur et son volume de leçons montre à quelle précision peut aller l'analyse des symptômes. Quelle évolution depuis qu'en 1803 Portal écrivait « qu'il est à craindre que les médecins ne parviennent pas à distinguer les différentes maladies les unes des autres ; c'est beaucoup qu'ils arrivent à reconnaître que le cœur est malade, cela suffit en tout cas pour prescrire les remèdes nécessaires ». Potain a démontré que cela ne suffisait pas et son patient labeur a permis de mieux fixer les indications thérapeutiques et d'établir l'action des médicaments cardiaques.

Cette œuvre il l'accomplit grâce à une activité laborieuse qui lui permettait d'être à la fois le médecin d'hôpital exact et assidu, le savant qui travaille dans le silence du cabinet ou dans le calme du laboratoire, le consultant qui court d'un malade à un autre sans jamais refuser son temps, ni ses conseils.

Tous les matins, il se levait à quatre heures, et quelquefois il lui arrivait d'oublier de dormir. Mais ce n'est pas sans de longs efforts qu'il était arrivé à se discipliner ainsi. F. Helme a raconté comment, au moyen d'une machine construite par lui et renouvelée du grec Alexandre, il voulut dans sa jeunesse remédier à son besoin de dormir. Venait-il à sommeiller pendant son travail matinal et durant ses veillées, une lourde bûche de bois s'abattait sur son cou; plus tard il eut, pour se lever tôt, des réveils au timbre assourdissant dont il s'ingéniait à rendre la sonnerie plus bruyante et plus efficace. Aussitôt levé, il se mettait au travail, à la rédaction de ses leçons, à des recherches bibliographiques et ce sont deux de ces séances de travail au milieu des livres et des notes, où apparaît bien la silhouette de ce bénédictin laïque, que nous reproduisons ici (fig. 5 et 8).

Vers huit heures et demie, il se rendait à l'hôpital et y restait une bonne partie de la matinée. « Là, de son pas lent et régulier, le cahier de visite sous le bras, il examinait tous les malades, s'appliquant à les consoler et à relever leur courage ». Le dimanche, sa visite était plus longue encore ; le mercredi, il ne manquait jamais sa consultation gratuite qu'il tint à faire, lors même que les chefs de service en furent dispensés ; il fut alors admis, pour tourner le règlement qu'il pourrait continuer à la faire « à titre d'essai » ! Tout en donnant ses soins aux malades, il ne manquait jamais d'interroger les élèves, et prenait plaisir à cet enseignement familier au lit des malades. Il aimait aussi les longues causeries avec ceux qui se disaient si justement ses disciples. « Si depuis tant d'années, a-t-il dit un jour, j'ai continué incessamment et sans relâche le labeur de la clinique, si la besogne de l'hôpital a toujours été pour moi la plus douce, la plus agréable des joies de la journée, c'est assurément parce que je m'y trouvais entouré de vous et stimulé par votre jeune ardeur. C'était un plaisir de chercher en commun, de découvrir ensemble». Ainsi il a façonné l'esprit et le cœur de bien des maîtres d'aujourd'hui ; ainsi il fut un chef d'école et il pouvait justement dédaigner le reproche, qui lui fut parfois adressé, de ne pas être, dans les concours, expert à ce qu'on appelle les combinaisons ;



Potain en Ajax
» Je m'en vas lui percer le flanc. »
(Dessin de Esbach), communiqué par le professeur Gaucher.


Artério-Sclérose
Maladies des Veines
IODAMELIS LOGEAIS
Combinaison définie
DE L'IODE, DE L'IODURE DE POTASSIUM CHIMIQUEMENT PUR
et de L'HAMAMELIDINE
(Seul Principe actif de l'Hamamelis Virginica)
TOLÉRANCE PARFAITE
INNOCUITÉ ABSOLUE
1 gramme ou L gouttes = 0,03 Iode, 0,025 KI, 0,20 Hamamelidine.
Dose moyenne : XIV gouttes 2 fois par jour dans 1/2 verre d'eau avant les repas.
LABORATOIRES LOGEAIS
37, Avenue Marceau
PARIS
LA PLUS PUISSANTE SYNERGIE MÉDICAMENTEUSE
DANS TOUTES LES AFFECTIONS CARDIO-VASCULAIRES
Phlébites Varices
Troubles de la Ménopause

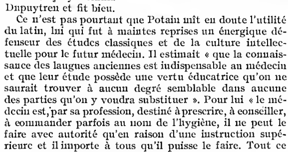
LES GRANDS MÉDECINS (*suite*)

non que d'ailleurs, il fût, à l'égard de ce que l'on a dénommé la cuisine des concours, d'une sévérité excessive. Un jour qu'un de ses élèves l'en entretenait, il lui cita cette anecdote que nous ne résistons pas au plaisir de conter.

Dupuytren, au début du siècle dernier, affrontait un concours de l'École Pratique qui comportait une épreuve en latin. Fort mauvais latiniste, il rédige pourtant une copie et la remet. Le lendemain, la copie est sortie du pli cacheté qui l'enfermait, et Dupuytren lit couramment une dissertation latine. Mais la stupéfaction des juges est grande en voyant alors qu'elle avait été écrite en français! Vingt-quatre heures avaient suffi à Dupuytren pour en faire de mémoire la traduction latine et l'apprendre par cœur. A la discussion, le président (était-ce bien Laennec, comme le croyait Potain?) se borna à déclarer : « Ne disons rien : Un homme capable de cela ne peut être qu'un grand homme ». Le jury nomma Dupuytren et fit bien.



Potain chez lui. (D'après une eau-forte de Léopold Flameng). Donnée par le Dr Watelet au professeur Gaucher.



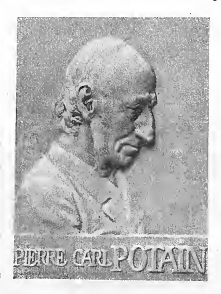
Ce n'est pas pourtant que Potain mît en doute l'utilité du latin, lui qui fut à maintes reprises un énergique défenseur des études classiques et de la culture intellectuelle pour le futur médecin. Il estimait « que la connaissance des langues anciennes est indispensable au médecin et que leur étude possède une vertu éducatrice qu'on ne saurait trouver à aucun degré semblable dans aucune des parties qu'on y voudra substituer ». Pour lui « le médecin est, par sa profession, destiné à prescrire, à conseiller, à commander parfois au nom de l'hygiène, il ne peut le faire avec autorité qu'en raison d'une instruction supérieure et il importe à tous qu'il puisse le faire. Tout ce qui paraîtra diminuer sa culture intellectuelle portera nécessairement atteinte à son autorité ». Une telle affirmation est aujourd'hui, plus que jamais, d'actualité

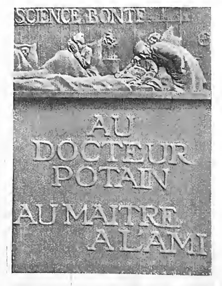
***

L'hôpital achevé, Potain consacrait tout le temps que ne prenaient pas ses occupations professorales aux malades qui choisissaient en lui « le consultant des consultants », non seulement clinicien remarquable et thérapeute habile, mais sachant pratiquer, à côté de la médecine corporelle, la médecine morale ; en ville comme à l'hôpital, il prodiguait sa science et son cœur sans compter. Tous connaissent le célèbre tableau de la lithotritie (actuellement à Necker) où Potain figure au premier plan dans cette attitude de douceur bienfaisante qui lui était habituelle. Moins connu est le dessin que nous reproduisons aujourd'hui, et qui a figuré en tête du touchant portrait jadis tracé par Horace Bianchon (fig. 2).

Mais avant de terminer cette rapide causerie, il me faut encore insister sur la qualité dominante de Potain sur cette inépuisable charité qui a permis de dire que « donner était chez lui un réflexe ». « Vous êtes secourable à tous, lui disait à son banquet de 1893 le professeur Gaucher, vous êtes secourable aux plus petits, à ceux même que vous ne connaissez pas. Il y a à Paris et ailleurs un certain nombre de médecins qui n'ont pu terminer leurs études et s'établir que grâce à vous.

« On est habitué à voir en vous comme un apôtre de la charité et vous ne pouvez pas toujours vous cacher pour faire le bien. Permettez moi de rappeler le temps où j'étais votre chef de clinique à l'hôpital Necker. Quand vous sor-





Médaille de P. C. Potain, gravée en 1901 par A. Charpentier.

LES GRANDS MÉDECINS (*Suite*)

tiez de vos salles, une longue théorie de misérables vous attendait. Ils n'avaient qu'à se montrer sans rien demander. A tous vous donniez, et quand, par hasard, votre poche était vide, vous vous excusiez, et vous leur disiez, avec une sorte de douceur repentante. « Mon pauvre ami, « je n'ai plus rien ». « Voilà ce que j'ai vu, et voilà pourquoi je vous aime, plus encore que pour l'instruction que vous m'avez donnée et pour la bienfaisance que vous m'avez témoignée. »

Cette inépuisable bonté, il la manifestait à La Charité comme à Necker, et lorsque les internes de 1897 cherchèrent à symboliser le vieil hôpital pour le premier bal costumé de l'internat, ils crurent pouvoir associer dans une même image l'emblème de l'hôpital, le pélican, actuellement encore sculpté au fronton du portail et leur maître. Ils représentèrent donc le Professeur Potain sous les traits d'un pélican qui offre son cœur saignant à tout un cortège de jeunes pélicans, figurés par les internes d'alors. L'image était audacieuse mais le talent de Bellery-Desfontaines était venu à bout des difficultés d'exécution. On la montra au maître, car on eût été au désespoir de lui déplaire. Il comprit l'hommage qui se cachait sous la caricature et son sourire se mêla, dit-on, de quelque émotion. Le soir, dans l'atmosphère joyeuse de Bullier, tous virent l'allusion à la science et à la bonté du maître aimé et respecté.



Potain chez lui (D'après le frontispice de la brochure de P. Teissier).

Lorsqu'il quitta l'hôpital, près de quarante ans après sa nomination au Bureau Central, il ne songea pas à se reposer, il voulait achever des travaux depuis longtemps commencés, reprendre des recherches de laboratoire ; on s'apprêtait à lui offrir une médaille où le sculpteur Charpentier a reproduit ses traits accusés et fait revivre son attitude habituelle à l'hôpital. Il n'en vit que les premières ébauches. Le 5 janvier 1901, le Dr Potain succombait, doucement, presque sans souffrances. Il laissait l'exemple d'une vie médicale admirablement remplie et tout entière dominée par la bonté de son cœur.

P. LEREBOULLET.



Le pélican de la Charité (Bal de l'internat, 1897).

« Partageant à ses fils ses entrailles de père,
« Pour toute nourriture il apporte son cœur
(A. de Musset).

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE



LE PROFESSEUR CHANTEMESSE

Dessin original, par BILS

DIÉTÉTIQUE

RÉGIME DÉCHLORURÉ

(D'après Rénon)

Ration de 2000 calories.

Pommes de terre ...	100	grammes.
Viande crue dégraissée	400	—
Beurre	80	—
Sucre	100	—

Ou encore :

Pain déchloruré	500	grammes.
Viande crue	400	—
Beurre	80	—
Sucre	100	—

Ou encore :

Pommes de terre...	1.000	grammes.
Viande	500	—
Beurre	50	—
Riz	125	—

Ration de 1800 calories.

Pain déchloruré....	200	grammes.
Pommes de terre ...	300	—
Riz	100	—
Sucre	100	—
Beurre	25	—

Ration de 1500 calories

Pain déchloruré	200	grammes.
Viande	200	—
Légumes	250	—
Beurre	50	—
Sucre	40	—

Teneur des divers aliments en Nach.

Viande crue . .	1gr.	p. 1.000
Le jambon	50gr.	p. —
L'œuf de poule	0gr,52	p. 35 gr.
Poisson d'eau douce	0gr,30	p. 1.000
Poisson d'eau de mer	4gr,30	—
Hareng salé ...	145gr.	—
Pommes de ter.	0gr,80	—
Haricots	0gr,50	—
Riz	0gr,07	—
Farine de froment	0gr,05	—
Choux-fleurs..	0gr,60	—
Épinards	1gr,34	—
Pain ménage ..	5 à 6gr.	—
Pain luxe	8 à 10gr.	—
Pain croissants	12 à 15gr.	—
Bouillon	8 à 10gr.	—
Fraises	0gr,24	—
Cerises	0gr,14	—
Pommes et poires	0gr,03	—
Lait de vache .	1 à 1gr,50	—

TRAITEMENT HYDROMINÉRAL DES MALADIES DU CŒUR ET DES VAISSEAUX

(*Stations françaises*)

Cardiopathies : On peut conseiller aux cardiaques un traitement hydrominéral, à toutes les périodes de leur maladie, sauf dans le stade aigu de l'endopéricardite ou à la dernière période de l'asystolie.

De même il y a *contre-indication* dans l'œdème aigu du poumon, dans l'angine de poitrine d'origine coronaire, dans l'urémie des cardio-rénaux.

Endocardite rhumatismale récente. — Bourbon-Lancy, Royat, Bagnols-de-Lozère.

Troubles cardiaques d'origine digestive. — Vichy, Pougues, Vals, Plombières, Brides.

Troubles cardiaques d'origine nerveuse ou dus à l'anémie. — Luxeuil, Néris, Royat, Bussang, Bourbonne-les-Bains, Briscous-Biarritz, Bagnères-de-Bigorre, Andabre, Absac.

Cœur gras dans l'adipose. — Brides, Salins de Montiers, Karbous (Tunisie).

Hypertension artérielle, présclérose : Royat, Évian, Vittel, Contrexéville, Martigny, Bourbon-Lancy.

Phlébites, varices : Bagnoles-de-l'Orne, Barbotan-les-Thermes.

Phlébite des rhumatisants. — Néris, Luxeuil, Bains-les-Bains, Plombières.

Cures associées. — Il peut être utile de faire suivre la cure principale d'une cure complémentaire. Ainsi les cardiaques à répercussion digestive se trouveront bien, après un traitement à Bourbon-Lancy, Royat ou Bagnols-de-Lozère, d'une cure modérée à Vichy, Vals, Pougues ou Plombières.

De même les présclèreux peuvent être justiciables de Royat et ensuite de Vittel, ou de Bourbon-Lancy et d'Évian, suivant l'état nerveux.

CURIOSITÉS

LUNAISON ET SAIGNÉE D'APRÈS UN MANUSCRIT GREC DU XVIIIe SIÈCLE

Voici la traduction donnée par M. Hubert Pernot, à la dernière séance de la Société française d'Histoire de la Médecine (1), du fragment d'un manuscrit grec qu'il possède, daté de 1785, lequel renseigne sur l'opportunité des saignées suivant les jours de la lune :

« Ici, nous notons les jours de la lune, quels sont ceux où il convient avec le mois d'opérer la saignée ou de s'en garder.

Le premier jour de la lune, si l'on saigne, ce n'est pas bon, parce que le visage est jaune toute l'année.

Le deux, ce n'est pas bon, parce qu'on devient hydropique.

Le trois, ce n'est pas bon, parce que toute l'année on a besoin.

Le quatre, ce n'est pas bon parce que cela amène une mort subite.

Le cinq, c'est bon, parce qu'il sort du sang et de l'eau.

Le six, c'est bon, parce qu'il sort comme du lait et de l'eau.

Le sept, c'est bon, parce que cela allège l'estomac.

Le huit, ce n'est pas bon, parce que cela amène de la chaleur et du mal de tête.

Le neuf, ce n'est pas bon, parce que cela engendre la lèpre.

Le dix, ce n'est pas bon, parce que cela donne mauvais visage et de la nonchalance.

(1) *France médicale*, 25 mai 1911.

Le onze, c'est bon, parce que cela fortifie le corps.

Le douze, c'est bon, parce qu'on s'engraisse avec peu de nourriture.

Le treize, ce n'est pas bon, parce que cela cause le manque d'appétit, le vertige et la maladie.

Le quatorze, ce n'est pas bon, parce que cela engendre la lèpre.

Le quinze, c'est bon : nulle crainte de mort.

Le seize, c'est bon, parce que cela diminue beaucoup le mal.

Le dix-sept, c'est bon, parce que cela donne beaucoup de santé au corps.

Le dix-huit, c'est bon, parce que cela ne donne pas de maladie.

Le dix-neuf, c'est mauvais pour toute raison.

Le vingt, c'est bon, parce que cela ouvre l'appétit ; bonne santé.

Le vingt-et-un, c'est bon, pour toute raison.

Le vingt-deux, c'est bon, pour les bras.

Le vingt-trois, c'est bon, parce que cela éteint la bile.

Le vingt-quatre, c'est bon, parce que cela nourrit l'esprit.

Le vingt-cinq, c'est bon, parce que cela rend (?) tout souvenir.

Le vingt-six, c'est mauvais pour toute raison.

Le vingt-sept, c'est mauvais par mort subite.

Le vingt-huit, c'est mauvais, parce qu'il y a danger de mort.

Le vingt-neuf, c'est mauvais pour toute raison.

Compte ces jours avec les jours des mois, de manière à établir la concordance. »

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

QUELQUES DIURÉTIQUES UTILES AUX CARDIAQUES

La digitale, le strophantus, la théobromine, la caféine ont une efficacité diurétique certaine chez les cardiaques, mais ces agents ont parfois leurs contre-indications, restent quelquefois inactifs, et il est bon de recourir à d'autres agents pour suppléer à leur action. L'adonis vernalis, le genêt et la spartéine, le muguet, le sureau peuvent à cet égard avoir leur utilité.

Adonis vernalis

Renonculacée introduite en thérapeutique en 1879, l'adonis est un médicament toni-cardiaque et diurétique dont l'action, rapide, ne présente pas d'effets cumulatifs et qui, réserve faite de quelques accidents gastro-intestinaux parfois observés, est ordinairement parfaitement toléré ; on l'a dit contre-indiqué dans les maladies caractérisées par l'exagération de la pression artérielle, mais il s'agit là seulement d'une contre-indication relative.

Dans tous les cas où il y a hypotension artérielle et oligurie, l'adonis vernalis a une action diurétique manifeste et comparable à celle de la théobromine ; en même temps il régularise le cœur et tend à en ralentir les battements. Aussi peut-il être employé lorsque la digitale reste sans action ou est contre-indiquée ; ses effets ont été démontrés dans nombre de cardiopathies avec diurèse insuffisante, chez certains artério-scléreux et même dans des affections où le cœur reste indemne mais où, comme dans certaines cirrhoses avec ascite, il est utile de faire appel à un médicament nettement diurétique. On l'a employé contre les accidents cardiaques de la fièvre typhoïde.

Teinture d'adonis (teinture au 1/5e) 1 gramme = 54 gouttes.

Dose maxima :

En une fois	2 grammes.
Par jour	10 —

Administrer par gouttes dans un peu d'eau sucrée ou encore selon la formule suivante :

Teinture d'adonis au 5e	5 à 10 grammes
Sirop d'écorce d'oranges amères	50 —
Eau aromatique	Q. S. pour 150 grammes.

4 à 10 cuillerées à café par jour.

(Brissemoret.)

Extrait fluide d'adonis, soluble dans l'eau, le sirop, la glycérine, insoluble dans l'alcool.

1 gramme = 38 gouttes.
1 à 3 grammes par jour.

Extrait fluide d'adonis	ââ 3 grammes.
Bromure de potassium	
Sirop d'écorces d'oranges amères	40 —
Eau aromatique	Q. S. pour 150 grammes.

2 à 4 cuillerées à soupe par jour.

(Brissemoret.)

On peut également employer l'extrait aqueux, le sirop et aussi certaines préparations spécialisées à base d'extrait fluide.

Genêt à balais et Spartéine

Le genêt a une action diurétique indiscutable, mais les fleurs, employées en thérapeutique ne sont pas complètement inoffensives; elles renferment en effet, outre la spartéine, douée d'une certaine toxicité, un produit toxique, il faut donc les manier avec prudence ; la fleur du genêt d'Espagne, parfois substituée à celle du genêt à balais est cinq à six fois plus toxique. Le genêt est un diurétique assez actif et peu irritant. *L'extrait fluide de genêt* est volontiers utilisé comme toni-cardiaque et diurétique dans les cardio-scléroses, dans certaines bradycardies, au cours des infections ou de leur convalescence, dans la néphro-sclérose. Loin d'augmenter la tension artérielle, l'extrait fluide de fleurs de genêt aurait, au contraire, une tendance à la faire baisser et, de ce fait, pourrait être préféré aux autres toni-cardiaques dans les cas d'hypertension.

Tisane diurétique :

Extrait fluide de genêts (fleurs fraîches stérilisées)	30 à 60 grammes.
Extrait aqueux de genièvre	2 à 5 —
Sirop des cinq racines	80 —
Eau bouillante	Q. S. pour 1 litre.

(3 à 4 tasses par jour).

(Brissemoret.)

L'extrait fluide peut aussi se prescrire à la dose de L à LXXX gouttes, 2 à 3 fois par jour ; de même que certaines préparations spécialisées à base de sucs de plantes fraîches.

On peut encore employer les fleurs sèches en *infusion* à la dose de 15 à 20 grammes dans 150 p. d'eau bouillante.

Spartéine

Tonique du cœur souvent employé sous forme de sulfate de spartéine.

Sulfate de spartéine	30 centigrammes.
Sirop de Tolu	30 grammes.
Eau distillée de tilleul	70 —

2 à 3 cuillerées à soupe par jour.

Ou encore :

Sulfate de spartéine	3 centigrammes.
Extrait de noix vomique	1 centigramme.

Pour une pilule.
2 à 3 pilules par jour.

Muguet

Les fleurs et les feuilles du muguet (Convallaria maialis) sont un tonique cardiaque qui régularise les battements du cœur et active beaucoup la diurèse sans avoir d'action nuisible sur les organes digestifs.

Les infusions et les macérations semblent toutefois peu actives, et on recourt de préférence aux extraits de fleurs et de feuilles, c'est-à-dire de plante entière. L'extrait de plante fraîche est plus actif que celui de la plante sèche.

Potions :

Extrait de muguet	10 grammes.
Sirop d'écorces d'oranges amères	20 —
Sirop diacode	30 —

1 à 3 cuillerées à soupe.

Ou encore :

Extrait aqueux de feuilles et de fleurs	7 grammes.
Sirop d'écorces d'oranges amères	120 —
Sirop des cinq racines	120 —

(1 cuillerée à soupe le matin, à midi et le soir.)

Pilules :

Extrait de muguet	10 centigrammes.
Sulfate de spartéine	5 centigrammes.

L'extrait fluide de muguet (à poids égal de plante fraîche) se prescrit à la dose de XL à L gouttes 2 à 3 fois par jour. Employé dans les mêmes circonstances que la digitale, cet extrait fluide, ou les préparations spécialisées similaires, peut rendre de réels services lorsque la médication digitalique a été suspendue et pour en continuer l'action ; il est plus facile à manier que la convallamarine.

Sureau

L'écorce seconde de sureau a été recommandée comme diurétique. Si on l'a employée en tisane (50 à 100 grammes pour un litre d'eau), il est préférable de se servir de l'extrait, soit l'extrait aqueux de deuxième écorce sèche, à la dose de 0gr,20 à 1 gramme par jour, soit l'extrait fluide qui semble doué de propriétés diurétiques manifestes.

Potions diurétiques :

Azotate de potasse	30 centigrammes.
Extrait d'écorce de sureau	2 grammes.
Sirop de pointes d'asperges	40 —
Infusion de chiendent	Q. S. pour 150 grammes.

Par cuillerées à soupe. (Brissemoret.)

On peut aussi prescrire l'extrait fluide 1 gramme = 34 gouttes, à la dose de 6 à 10 grammes par jour.

CHRONIQUE DES LIVRES

Affections chirurgicales des artères, par les Drs PIERRE DELBET et PIERRE MOCQUOT. 1911. 1 vol. grand in-8 de 348 pages avec 21 fig., 8 fr. (fasc. du *Nouveau Traité de chirurgie* de LE DENTU et DELBET) (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris).

Le volume du *Nouveau Traité de Chirurgie* (publié sous la direction de MM. Le Dentu et Delbet) consacré aux affections chirurgicales des artères vient de paraître.

Le sujet est traité avec toute l'ampleur voulue. Nul n'était mieux qualifié que le savant professeur de clinique chirurgicale de l'hôpital Necker pour mettre au point les affections chirurgicales des artères qui; toutes ou presque toutes, ont été depuis plus de vingt ans l'objet de sa constante sollicitude et lui ont fourni le sujet de maints travaux de toute première importance.

Avec la précieuse collaboration de son élève Pierre Mocquot, le professeur Delbet étudie donc successivement les lésions traumatiques et quelques lésions inflammatoires des artères, les anévrysmes artériels, les anévrysmes artério-veineux, les anévrysmes cirsoïdes.

La suture des artères, la thérapeutique des anévrysmes constituent des chapitres très abondamment développés qui attireront particulièrement l'attention du lecteur. Tout est à lire du reste dans cet important volume. Albert MOUCHET.

Maladies des veines et des lymphatiques, par les Drs F. WIDAL, F. BEZANÇON et M. LABBÉ. (Fascicule XXV du *Nouveau Traité de Médecine* GILBERT, et THOINOT, 1911. 1 vol. in-8 de 169 pages avec figures, 5 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris).

La part qu'a prise M. F. Widal aux recherches contemporaines sur les phlébites le rendait particulièrement qualifié pour retracer leur histoire. L'article qu'il a écrit, dès la première édition de ce traité, avec M. Bezançon avait eu de nombreux lecteurs. Celui de ce nouveau fascicule ne sera pas moins goûté; l'analyse claire et précise des lésions de la phlébite oblitérante et de ses causes, l'histoire des formes cliniques des phlébites infectieuses, l'exposé du traitement, constituent une excellente mise au point de cette question. Avec M. Marcel Labbé, M. F. Bezançon expose dans la seconde partie de ce fascicule la pathologie du système lymphatique; elle est depuis longtemps familière à tous deux et les mêmes qualités de clarté et de précision se retrouvent dans les chapitres consacrés à la séméiologie des adénopathies, aux infections aiguës du système lymphatique, à la syphilis ganglionnaire, à la tuberculose ganglionnaire, aux tumeurs secondaires des ganglions, à l'adénolipomatose symétrique. De nombreuses illustrations viennent encore faciliter la lecture de ces pages.

P. LEREBOULLET.

L'extra-systole, par MARC LECONTE, 1911, 1 vol. in-8 de 228 pages (*J. B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Le travail de M. Leconte constitue l'exposé complet d'une des questions les plus actuelles de la pathologie cardiaque. Le résumé que nous en donnons dans la revue annuelle sur les maladies du cœur nous dispense d'insister ici sur l'intérêt qui s'attache à cet important travail; il mérite de retenir l'attention de tous ceux qui désirent se tenir au courant des problèmes si souvent complexes de la pathologie cardiaque. P. LEREBOULLET.

Les maladies du cœur, par le Dr JAMES MACKENSIE, *traduit sur la 2e édition anglaise* par le Dr A. FRANÇON, 1911. 1 vol. in-8 de 558 p. avec 280 figures dans le texte et hors texte (*Alcan*, édit. Paris).

La traduction du livre de G. Mackensie, menée à bien grâce à l'intelligente activité du Dr Françon, vient à son heure. On sait, et ce numéro en apporte la preuve, quel rôle jouent actuellement en pathologie cardiaque les données fournies par les méthodes graphiques; entre tous, Mackensie a contribué à cette évolution. Pour lui l'étude capitale c'est celle du mode de la contraction cardiaque et de son effet sur le système circulatoire, périphérique ou viscéral, à l'état physiologique ou pathologique, et aucune méthode ne s'y prête mieux que l'inscription graphique des mouvements du cœur et des vaisseaux. Aussi son livre, conçu à ce point de vue, n'est-il pas un traité didactique complet des maladies du cœur, mais l'exposé très personnel et fort intéressant d'une foule de notions sur le rythme normal et pathologique du cœur; l'attention du lecteur, attirée sur ces questions par les publications de M. Vaquez et de ses élèves, s'attachera d'autant plus facilement aux pages de M. Mackensie que l'auteur a eu constamment le souci de s'exprimer clairement et a fait précéder son ouvrage d'une sorte de lexique définissant nettement tous les termes employés, qu'il l'a illustré de très nombreux tracés, qu'il n'a pas perdu de vue le côté thérapeutique et pratique. Le livre est complété par un intéressant appendice sur l'électrocardiogramme dû à la plume autorisée de Thomas Lewis. Comme le dit M. Vaquez dans sa préface, « ce livre est d'une originalité très suggestive et il nous montre que l'on peut, à l'heure actuelle, et malgré le patient labeur des auteurs qui nous ont précédés, concevoir différemment l'étude des cardiopathies et, sans s'éloigner de la science, se rapprocher de la nature encore mieux qu'ils ne l'ont fait ».

P. LEREBOULLET.

Examen et sémiotique du cœur. Le rythme du cœur à l'état normal et pathologique, par les Dr P. MERKLEN et J. HEITZ, *4e édition entièrement refondue*, 1 vol. de l'Encyclopédie des Aide-mémoire, 190 pages, 2 fr. 50.

Le succès même de ce petit livre affirme son mérite. A l'heure où la pathologie cardiaque semble, en se précisant, devenir plus complexe, il est précieux, pour l'étudiant comme pour le médecin, d'avoir sous la main un petit volume qui, en peu de pages, expose clairement ce qu'est le rythme normal du cœur, par quelles méthodes on peut l'étudier, comment on doit concevoir actuellement les arythmies, les bradycardies, les tachycardies. Au lecteur désireux de s'instruire rapidement, on ne saurait trop recommander ce petit volume, bien informé et exactement adapté à son but qui est de guider l'étudiant dans cette étude importante mais souvent délicate des troubles du rythme cardiaque.

P. LEREBOULLET.

L'artériosclérose (Évolution clinique et traitement), par le Dr Arthur LECLERCQ, 1911, 1 vol. in-12 de 336 pages. (*O. Doin et fils*, éditeurs, à Paris.)

Récemment nous annoncions le volume consacré par le Dr Leclercq aux albuminuries. Celui où il étudie l'artériosclérose complète, avec ses deux précédents volumes sur la clinique du cœur et le diabète, la série des maladies de la cinquantaine. L'artériosclérose est pour lui le type des maladies de la cinquantaine et doit être regardée « comme une entité morbide, endogène, à évolution lente, créée par l'homme » et « résumant tout un passé de lutte viscérale et artérielle de l'individu ». Tout en montrant très ingénieusement l'importance des altérations simultanées des divers organes et la solidarité fonctionnelle qui les unit, il insiste sur le rôle du foie; il est pour lui le théâtre principal de la maladie qu'il désirerait voir appeler viscéro-artériosclérose. Son livre, écrit avec entrain, après avoir exposé d'une manière originale, témoignant à la fois d'un sens clinique averti et d'une sûre documentation, l'étiologie et la clinique de l'artériosclérose, se termine par un important chapitre thérapeutique, où l'auteur, se basant sur sa théorie pathogénique, met bien en relief la nécessité du régime alimentaire. Ce n'est pas là un livre didactique, mais un livre personnel et pratique qui complète heureusement la série des livres de l'auteur.

P. LEREBOULLET.

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel d'Aix. — 1[er] ordre. Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel Astoria et de l'Arc Romain. — 182 chambres, 43 bains. — Création du dernier moderne. — En face les Thermes et le Parc. — Télégrammes : *Astoria.*

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — J. M. Bernascon, propriétaire.

Splendide-Hôtel-Excelsior. — La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1[er] ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2[e] ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiène-Palace et Médical-Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement du rhumatisme, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout 1[er] ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — Védrine frères.

Châtel-Guyon.

Hôtel des Bruyères et Central Hôtel. — Maisons de famille. Grand jardin. Pension de 8 à 12 francs. — *Exécution rigoureuse des régimes.* — E. SINET, propriétaire.

Évian.

Royal Hotel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

La Roche-Posay (Vienne).

Établissement thermal. — 1[er] ordre. Ouvert du 1[er] Juin au 1[er] Octobre. Hydrothérapie. Cure de boisson et cure d'air recommandées.

Pougues.

Splendid-Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1[er] ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1[er] ordre. Électricité. Salle de bains. Garage avec boxes. Téléphone.

Vichy.

Nouvel Hôtel. — 1[er] ordre. Sur le parc. En face de l'établissement. 250 chambres. Appartements avec salle de bains. Lavabos à eau chaude et froide. Tables de régime. Orchestre

NOUVELLES

Commission du relèvement des honoraires. — La commission du Relèvement des Honoraires vient de se réunir pour la première fois.

La Commission du Relèvement des Honoraires émane du troisième Congrès des Praticiens, lequel a décidé, entre autres points, que « l'Association Générale des Médecins de France, l'Union des Syndicats médicaux de France, le Concours médical et le Comité de Vigilance désigneraient chacun trois ou quatre délégués afin de constituer une commission. »

La Commission a été constituée.

Elle se compose des Drs : Smester-Ball, Butte, Dignat, Delpeut, Séailles, Tourtourat, P. Vallat, Boudin, Jeanne, Levassort, Noir, Leredde, Le Fur, Chapon, Bresselle.

Résolue à accomplir le plus rapidement possible la besogne qu'elle s'est tracée, la Commission a décidé de se réunir tous les mois. Elle arrête qu'un résumé de la question et un exposé des efforts tentés jusqu'ici seront adressés à MM. les secrétaires généraux de tous les Syndicats et de toutes les Fédérations.

Cet exposé sera accompagné d'une enquête minutieuse que nous les prierons de porter à l'ordre du jour de leurs assemblées générales. Sans même attendre que ces dernières aient lieu, MM. les secrétaires sont priés de vouloir bien communiquer à plusieurs membres de leurs Syndicats le questionnaire très détaillé et très précis qui leur sera envoyé, afin que les situations des arrondissements, des cantons, voire même des communes, puissent être connues dans leurs moindres détails.

Ainsi documentée, la Commission pourra réaliser les vœux du Congrès de 1910, en s'appuyant d'autre part, au point de vue pécuniaire, sur les cotisations des quatre grands groupements qui ont participé à la nomination des délégués qui la composent, et sur celles, qu'elle compte demander aux fédérations et aux Syndicats eux-mêmes.

Le docteur Bresselle, 17, rue Ernest-André, Le Vésinet (Seine-et-Oise), a été nommé secrétaire-trésorier.

Prière de lui adresser d'ores et déjà les communications qui, d'une façon quelconque, pourraient sembler intéressantes touchant le relèvement des honoraires.

Un Congrès des accidents du travail à Marseille. — Un comité d'initiative vient de se créer, à Marseille, pour l'organisation d'un Congrès des accidents du travail. Ce Congrès fonctionnera d'après un plan entièrement nouveau : il s'efforcera de réunir, en des assises purement nationales, les représentants des ouvriers et ceux des compagnies d'assurances ou patrons s'assurant eux-mêmes. Des magistrats et des médecins les assisteront. Ainsi, les diverses questions concernant les intérêts corporatifs des patrons et des ouvriers pourront être examinées et discutées devant un public qui réunira toutes les compétences. Le comité d'initiative, qui a déjà tenu des réunions intéressantes, a fait appel aux organisations patronales et ouvrières. Il se compose actuellement de MM. Giraud, premier président à Aix ; Chansons, président du tribunal civil de Marseille ; Brousse, procureur de la République à Marseille ; Camatte et Raboud, vice-présidents au tribunal ; Marey, juge ; Brunet, juge de paix ; les docteurs Léon Dubert, Oddo, Dufour, Chavernac, Vial ; de MM. Buoe, avocat ; Vidal-Naquet, avoué ; Berrey et Degage, assureurs, et de MM. Pons, Gay et Rouzoul, délégués de l'union des syndicats ouvriers (Bourse du travail).

Un Congrès d'éducation physique en 1913. — Le 22 juin a eu lieu à la Sorbonne et sous la présidence de M. Liard, une réunion ayant pour but de procéder à l'organisation d'un Congrès de l'Education Physique devant se tenir à Paris en Octobre 1913, sous le haut-patronage de M. Fallières, Président de la République et de M. Loubet, et sous la présidence effective de M. Gilbert, professeur de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.

Cette réunion, à laquelle assistaient des membres du Parlement, de l'Université, de la Faculté et de l'Académie de médecine, ainsi qu'un certain nombre de représentants des grandes associations sportives, a constitué un comité d'honneur dont les Présidents sont M. Bourgeois, sénateur ; M. Chantemesse, inspecteur général de l'Hygiène ; M. Dieulafoy, ancien président de l'Académie de médecine ; M. Hébrard de Villeneuve, président de l'Académie des sports ; M. Lachaud, député ; M. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine ; M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris ; M. Mérillon, président de l'Union des Sociétés de tir ; M. Ribot, sénateur ; M. Roux, directeur de l'Institut Pasteur ; M. Siegfried, député.

Le développement physique, l'état de santé et de résistance qui en résultent, ont une influence trop évidente sur l'énergie et le moral de l'individu ainsi que sur l'avenir d'une race, pour qu'en ce temps de crise l'importance de cette manifestation échappe à toute personne soucieuse des destinées de notre pays.

Etaient présents : MM. le commandant Boblet, M. le sénateur Bourgeois, le Dr Castaigne, M. Cazalet, de l'U. S. G., le professeur Chantemesse, M. Chéron, de l'U. P. M, Duvigneau de Lanneau, de l'U. S. F. S. A. Dr Dufestel, le Dr Dausset, M. Forestier, le professeur Gilbert, le Dr Guinon, M. Hébrard de Villeneuve, le Dr Lucas Championnière, le Dr Lagarde, Laly, M. Mérillon, de l'U. S. T., le Dr Mathieu, le Dr Michaux, MM. Morlet, Petit, Poirier, M. le sénateur Ribot, le Dr Roux, de l'Institut Pasteur, Riemain, le Dr Tissié, de l'*L. F. E. Ph.* de Pau, le Dr Vaillard, Dr Weiss.

Prix Fillioux. — En conformité du legs fait à l'administration générale de l'Assistance publique par le Dr Fillioux, un concours sera ouvert, le jeudi 7 décembre 1911, pour l'attribution de deux prix de même valeur, à décerner l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les *maladies de l'oreille*. Le montant de chacun de ces prix est fixé à la fin de ce concours.

Les élèves qui désireront y prendre part devront se faire inscrire à l'administration centrale (service de santé de l'Assistance publique), du 9 au 16 octobre inclusivement.

Le mémoire devra être déposé avant le 16 octobre.

Le programme du concours comprend :

1° Un mémoire manuscrit et inédit sur les maladies de l'oreille, le sujet de ce mémoire étant laissé au choix des candidats qui devront nécessairement comprendre dans leur étude l'élément anatomo-pathologique ;

2° Une épreuve clinique spéciale sur un malade atteint d'une affection de l'oreille.

Il est accordé au candidat vingt minutes pour examiner le malade et dix minutes pour faire sa leçon, après dix minutes de réflexion.

Le maximum des points à attribuer à la suite de chacune de ces deux épreuves est de : Pour le mémoire, 30 points. Pour l'épreuve clinique, 20 points.

Le jury du concours est composé de cinq membres tirés au sort, savoir :

Trois parmi les chefs des services d'oto-rhino-laryngologie des hôpitaux, titulaires et suppléants ; un médecin et un chirurgien parmi les médecins et les chirurgiens chefs du service des hôpitaux, en exercice et honoraires, ainsi que parmi les médecins et chirurgiens des hôpitaux comptant huit années d'exercice à partir du 1er janvier qui a suivi leur nomination.

LA VIE MEDICALE

Élections à la Faculté de médecine. — Jeudi dernier les professeurs ont élu pour la chaire de pathologie interne, M. le Dr Pierre Teissier; pour la chaire de physique, M. le Dr Weiss; pour la chaire d'histoire de la médecine, M. le Dr Letulle.

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE MÉDECINS DES HOPITAUX. — *Épreuve clinique.* — Séance du 21 juin.—MM. Comte, 20; Pagniez, 20.

Séance du 22 juin. — MM. Ribadeau-Dumas, Crouzon et Lemierre, 20.

Séance du 24 juin. — MM. Grenet, 20; Armand-Delille, 19 1/2; Louste, 19. Séance du 27 Juin. — MM. Lortat-Jacob, Géraudel et Weil, 20.

Le concours s'est terminé par la nomination de MM. Comte, Pagniez, Laubry, Ribadeau-Dumas, Grenet, Weill-Hallé.

CONCOURS DE L'EXTERNAT DES HOPITAUX. — L'ouverture du concours pour la nomination aux places d'élève externe en médecine, vacantes le 1er mars 1912 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, aura lieu le lundi 18 septembre 1911, à quatre heures précises, dans la salle des concours de l'administration, 49, rue des Saints-Pères.

Les étudiants qui désirent prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, du mardi 1er août au jeudi 31 août 1911 inclusivement.

Par exception, les candidats qui doivent être appelés sous les drapeaux à la fin de l'année sont appelés à subir consécutivement les deux épreuves réglementaires dès l'ouverture du concours.

Concours de l'Institut municipal d'Electrotherapie de la Salpêtrière. — MM. Zimmern, 91 points; Desmoulins, 71 points; M. Durand s'est retiré.

Hôpitaux de province. — LYON. — *Concours de l'internat.* — Le concours s'est terminé par la nomination de MM. Brette, Bouget, Perrenot, Bocca, Montibert, Gillet, Lacassagne, Sigaud, Maurizot, Michel, Eparvier, Durand, Verrier, Rigaud, Perret, Aigrot, internes titulaires.

Sont nommés internes suppléants : MM. Bovier, Cobrat, Conrozier, Gaillard, Albert Badolle, Girard, Champel, Juvin, Raymond Badolle, Montaz, Vernay, G. Couturier, Garnier, Fribourg, Salle, Chenu, Archimbaud, Forraz, Muguiéry, de Mourgues, Philippon.

La trousse d'honneur est décernée à M. Brette.

Le comité médico-chirurgical des hospices ayant demandé la nomination de deux internes pour assurer le service à l'hôpital René-Sabran, ont été désignés MM. Dupasquier et Laurent Fouilloux

LE HAVRE. — M. le Dr Lausiès atteint par la limite d'âge est nommé médecin honoraire des hôpitaux.

Le Dr Edouard du Pasquier est nommé médecin titulaire des hôpitaux.

Hôpital civil d'Oran. — Un concours sera ouvert à Alger, le 4 décembre 1911, en vue de la nomination du chef du service de radiologie et d'élrectrologie de l'hôpital d'Oran.

Pour tous renseignements, s'adresser à la préfecture de département ou au gouvernement général (direction de l'intérieur).

Écoles de médecine. — RENNES. — Un concours sera ouvert, le 9 octobre 1911, pour un emploi de chef de clinique médicale.

Les chefs de clinique sont nommés pour deux ans, ils reçoivent une indemnité annuelle de 800 francs.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'école, un mois avant l'ouverture du concours.

MARSEILLE. — Un concours s'ouvrira, le 26 décembre 1911, devant l'École de médecine de Marseille, pour l'emploi de chef des travaux anatomiques à ladite école.

Hospice national des Quinze-Vingts. — Un concours s'ouvrira le 20 juillet pour la nomination d'un chef de laboratoire à la Clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts.

S'inscrire au secrétariat, 28, rue de Charenton, avant le 6 juillet, midi.

Faculté de médecine de Paris. — Un congé du 1er juin au 30 juillet 1911, est accordé, sur sa demande, à M. Lenormant, agrégé.

Facultés de médecine étrangères. — MODÈNE. — M. le Dr G. Carozzi, professeur à la Faculté de médecine de Cagliari, est nommé professeur ordinaire d'anatomie et d'histologie pathologique.

PARME. — M. le Dr Giorgio Ballerini est nommé privat docent d'obstétrique et de gynécologie.

Institut de médecine pour les Femmes de Saint-Pétersbourg. — M. le Dr A. Rubel est nommé privat docent de médecine interne.

Monument au Dr Guinard. — M. Mesureur, le distingué directeur de l'Assistance publique, qui a pris l'heureuse initiative de faire ériger à l'Hôtel-Dieu un monument à la mémoire du Dr Guinard, vient de recevoir la souscription de la Société de chirurgie et des collègues de notre regretté confrère.

Monument au professeur Arloing. — Un comité vient de se constituer en vue de l'érection à Lyon et à Cusset d'un monument à la mémoire du professeur S. Arloing.

Les représentants des pouvoirs publics, les académies, sociétés et associations diverses auxquelles Arloing appartenait ont tenu à accorder leur patronage à une souscription pour perpétuer le souvenir de cet admirable savant et homme de bien.

Aussi l'appel que vient de lancer le comité d'initiative sera entendu et les souscriptions arriveront nombreuses à MM. Maignon, chef des travaux à l'école vétérinaire de Lyon; Nicolas, professeur à la Faculté de médecine 19, place Morand à Lyon; Francis Bernard, négociant à Cusset (Allier).

Les souscripteurs d'une somme d'au moins 25 francs auront droit à une plaquette artistique en bronze représentant le professeur S. Arloing.

Médaille offerte au Dr Garel. — Le 4 juillet, une médaille sera offerte au Dr Garel à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

M. le Professeur Pierre Marie a été élu membre de l'Académie de médecine. — Dans sa séance de mardi dernier, l'Académie de médecine a élu le professeur Pierre Marie membre de l'Académie par 68 voix sur 74 votants.

Légion d'honneur. — M. le Dr Tuffier est promu officier de la Légion d'honneur.

Mariages. — M. le Dr Gougerot, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris et Mlle Marianne Nicot Vauchelet. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mardi 4 juillet à onze heures trois quarts en l'église de la Trinité, nous leur adressons nos meilleurs vœux et nos sincères félicitations.

M. Alfred Rœrich, externe des hôpitaux, fils de l'ingénieur en chef de la Monnaie, et Mlle Emma Cogit, fille de l'industriel.

Nécrologie. — Le Dr Mahot, médecin aide-major des hôpitaux d'Oran, décédé à Poissy. — Le Dr Julien Weill-Mantou, secrétaire général de la société de préservation contre la tuberculose. — Le Dr Alexandre Bruce, lecteur de médecine à l'École de médecine d'Édimbourg et rédacteur en chef de la *Review of Neurology and Psychiatry.* — Le Dr Rollin, médecin-major, tué au Maroc. — Le Dr Achille Bourgeois (de Jarnac), père du Dr Henri Bourgeois, laryngologiste des hôpitaux de Paris, et du Dr Paul Bourgeois; les docteurs Breul (de Nancy), Henri Stilling (de Lausanne), Rodolf Valentin (de Berne).

COURS

1er juillet à 10 heures. — Hopital Saint-Antoine. — Dr **Jean-Charles Roux** : Les colites graves.

1er juillet, à 3 heures. — Clinique Tarnier (rue d'Assas). — Exercices pratique de version.

1er juillet, à 5 heures. — Clinique Tarnier. — Dr **Devraigne.** — L'embryotomie céphalique (basiotritripsie).

2 juillet, à 10 heures. — Hopital Saint-Louis. — M. le professeur **Gaucher** : Hérédo-syphilis osseuse et articulaire (*fin*).

3 juillet, à 3 heures. — Clinique Tarnier. — Exercices d'embryotomie.

3 juillet, à 5 heures. — Clinique Tarnier. — Dr **Devraigne.** — L'embryotomie céphalique (cranioclasie).

4 juillet, à 9 h. 1/2. — Hopital de la Charité. — Dr **Mauclaire**, professeur agrégé. — Dix leçons sur des sujets d'actualité chirurgicale (*mardis, jeudis, samedis*).

4 juillet, à 3 heures. — Clinique Tarnier. — Exercices d'embryotomie.

4 juillet, à 5 heures. — Clinique Tarnier. — Dr **Devraigne.** — Embryotomie rachidienne.

6 juillet. — Hopital de la Charité. — Dr **Mauclaire.** — Dix leçons sur des sujets d'actualité chirurgicale.

8 juillet à 9 1/2. — Hopital de la Charité. — Dr **Mauclaire**, professeur agrégé. — Dix leçons sur des sujets d'actualité chirurgicale.

Hôpital de la Pitié. (*Nouvelle Pitié*). — Le Docteur Josué, médecin de l'hôpital de la Pitié, fera, avec l'assistance de son interne et de ses anciens internes, deux séries de leçons :

1° Une série de 12 leçons, du 15 au 30 janvier 1912 sur la séміologie et la thérapeutique pratiques des affections du cœur et des vaisseaux avec exercices et démonstrations. Le nombre des auditeurs sera limité. Le programme détaillé sera publié ultérieurement. S'inscrire auprès de l'interne du service ou par correspondance. (Le prix de la série de 12 leçons sera de 30 francs.)

2° Des leçons hebdomadaires, à partir de la deuxième quinzaine de novembre 1911, sur les affections cardio-vasculaires, en insistant sur les acquisitions récentes. Le programme sera publié au commencement de chaque mois.

MEMENTO DE LA QUINZAINE (*Concours, Examens*)

3 juillet. — Concours pour une place de chef de clinique médicale à l'École de médecine de Marseille.

3 juillet. — Session d'examens de chirurgien dentiste.

3 juillet. — Concours d'agrégation à l'École d'application du service de santé militaire.

3 juillet. — Concours pour l'emploi de professeur de petite chirurgie et de séméiologie médicale à l'École de médecine navale de Rochefort.

4 juillet. — Concours pour l'emploi de chef des travaux de physiologie à l'École de médecine de Reims.

5 juillet. — Examens pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste. Ces examens ont lieu au siège de chaque Académie.

6 juillet. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de prosecteur à la Faculté de Lille.

6 Juillet. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de chef de laboratoire à la Clinique des Quinze-Vingts.

10 juillet. — Concours du clinicat à Paris.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 5 juillet, à une heure. — M. Kamenzer. Essai sur la puériculture dans l'antiquité Gréco-Romaine. (MM. Pinard, président ; Segond, Delbet et Couvelaire.) — M. Jamiot de la Haye. Contribution à l'étude des ptoses viscérales. Étiologie et traitement chirurgical. (MM. Segond, président ; Pinard, Delbet et Couvelaire.) — M. Bailliet. Contribution à l'étude des hématomes traumatiques de l'artère axillaire. (Pathogénie des troubles paralytiques. Traitement.) (MM. Segond, président ; Pinard, Delbet et Couvelaire.) — M. Nicollon des Abbayes. Exploration de la colonne vertébrale. Tuberculose chez l'enfant. (MM. Delbet, président ; Pinard, Segond et Couvelaire.) — M. Piot. L'oblitération cancéreuse du canal thoracique. (MM. Pierre Marie, président ; Marfan, Léon Bernard et André Léri.) — M. Gendron. Tuberculoses pulmonaires aiguës et curables chez l'enfant. (MM. Marfan, président ; Pierre Marie, Léon Bernard et André Léri.)

Jeudi 6 juillet, à une heure. — M. Attal. L'occlusion à l'étude congénitale de Choanes. (MM. de Lapersonne, président ; Quénu, Terrien et Okinczyc.) — M. Dufau, Du rôle des différentes formes de traumatisme dans la genèse de la kératite interstitielle. (MM. de Lapersonne, président ; Quénu, Terrien et Okinczyc.) — M. Audibert. Rétroflexion aiguë, primitive, de l'utérus gravide. (MM. Quénu, président ; de Lapersonne, Terrien et Okinczyc.) — M. Camboulives. La roséole remontée, consécutive aux chancres infectants de l'extrémité céphalique. (MM. Gilbert, président ; Gilbert Ballet, Carnot et Balthazard.) — M. Thouart. La tuberculose chez les maçons de la Creuse, à Paris. (MM. Gilbert Ballet, président ; Gilbert, Carnot et Balthazard.)

AVIS

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS GRATUITS POUR LES MÉDECINS ÉTRANGERS

Il est créé au bureau du journal *Paris Médical*, 19, rue Hautefeuille, Paris, un service de renseignements gratuits pour les médecins étrangers qui désirent avoir des renseignements sur les divers cours ou leçons faits à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris.

Un médecin parlant anglais, allemand, espagnol et italien est placé à la tête de ce service et se trouvera deux fois par semaine à la disposition de tout médecin étranger pour donner des renseignements.

Les mois prochains de novembre et décembre 1911, seront organisés des cours payants sur les diverses branches de la médecine, cours qui seront faits par les assistants des professeurs de la Faculté et des médecins des hôpitaux de Paris.

PARIS MÉDICAL.

SOMMAIRE :

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 50 centimes en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Voir le détail des primes au verso page II.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port*).

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12 fr. 50**). (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.*)

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

A PROPOS D'UN ATTENTAT

Il ne viendra à personne la pensée d'excuser le crime d'Herrero. Il est particulièrement odieux de voir un homme tuer le chirurgien qui l'a opéré d'une infirmité grave comme la fistule à l'anus, parce qu'il persiste une incontinence du sphincter anal, inévitable du fait même de l'étendue de la fistule. Le meurtre est ici d'autant plus inexcusable, qu'il atteint un homme bon, consciencieux entre tous et qui, précisément, avait toujours en vue d'éviter les froissements entre malades et médecins, comme en témoigne la clinique déontologique, qu'il avait coutume de faire chaque année à son cercle d'élèves.

Pourtant, le reliquat d'infirmité ne paraît pas, en cette circonstance, la principale raison de l'attentat. Si l'on en croit les journaux politiques, le malade aurait été froissé à plusieurs reprises par les propos ironiques ou blessants, qui auraient été tenus sur lui, devant lui ; c'est là ce qui aurait, avant tout, déterminé sa vengeance.

Il est certain que c'est là d'un épiderme bien chatouilleux, et que le réflexe qui a suivi cette excitation sensible a dépassé même la trépidation épileptoïde. D'autres auraient accepté la plaisanterie comme elle venait, c'est-à-dire du bon côté, comme gaiement et innocemment à vingt ans, des étudiants sont capables d'en dire, eux qui l'appelaient aimablement : « Mademoiselle Jeanne ».

Donc en admettant que la responsabilité du sujet soit pleine et entière et qu'il ne s'agisse pas d'un persécuté, ce crime est inexcusable : on ne tue pas un homme parce que l'opération qu'il vous a faite n'a pas réussi aussi complètement qu'on l'aurait souhaité, et encore moins pour une plaisanterie.

Mais, n'y a-t-il pas, pour nous médecins, une moralité à tirer de ce terrible drame ? J'en vois au moins deux.

La première c'est qu'il faudrait toujours prévenir avec le plus grand soin, les malades des conséquences possibles d'une opération. Le malade envisage toujours l'opération comme la délivrance absolue, la guérison définitive, alors que beaucoup sont palliatives. Le malade d'hôpital, comme celui de la ville, doit être averti soigneusement « des suites » post-opératoires. C'est une précaution souvent négligée à l'hôpital, à cause du nombre des opérés qu'on n'a pas toujours le temps de chapitrer assez longuement et souvent aussi parce que, inconsciemment, le chirurgien se figure que le malade comprend l'opération comme lui, avec toute sa portée et ses conséquences, alors que le pauvre malheureux en est souvent terriblement loin.

La seconde, c'est que l'attitude du public médical, et surtout des étudiants, n'est pas toujours vis-à-vis du malade ce qu'elle devrait être. Médecins et étudiants ne sont pas toujours corrects vis-à-vis des malades : Combien en est-il qui fument dans les salles, alors qu'on interdit aux malades de fumer ! Combien de mots faciles sur cet homme ou cette femme, qui ont quelque bobo mal placé ! Quels éclats de rire bruyants de l'auditoire à l'occasion d'une plaisanterie du chef, discrète et presque constamment incomprise du malade, mais ainsi soulignée par flatterie pour ledit chef, à qui l'on prouve qu'il a de l'esprit, mais transformée en une grosse moquerie qui peine le patient !

Les malades ont droit à plus d'égards que les autres, parce qu'ils souffrent moralement et physiquement ; et non seulement nous devons les respecter *surtout à l'hôpital*, parce qu'ils sont pauvres et sans défense, mais il faut même leur pardonner leurs exigences, parce qu'ils ne peuvent s'adresser qu'à nous pour être consolés.

Il suffit qu'un médecin devienne malade et vous consulte, pour savoir qu'on serait pire qu'eux si les rôles étaient renversés.

G. MILIAN.

CHOSES DU JOUR

L'ÉVOLUTION HYGIÉNIQUE EN BELGIQUE

Quelques faits amplement significatifs sont à rapprocher et leur succession récente indique une orientation nouvelle des pouvoirs publics.

Récemment à l'Académie de Médecine de Belgique, M. le professeur Von Winiwarter signalait l'insuffisance des rapports des commissions médicales provinciales dont les membres, animés de la meilleure volonté, voient leurs efforts paralysés par l'absence d'autorité légale. Une discussion assez retentissante s'en est suivie ; elle n'a servi qu'à mettre mieux en lumière l'inertie des autorités publiques comme des particuliers à laquelle se heurte toute l'activité des commissions médicales dont la seule arme, bien peu tranchante, était jusqu'ici la simple persuasion.

Une nouvelle loi sanitaire a été déposée par le Gouvernement Belge qui prévoit la déclaration obligatoire des maladies contagieuses, la création d'inspecteurs d'hygiène, des comités de salubrité publique, la vérification des décès, la vaccination obligatoire, l'inspection médicale scolaire, l'inspection des enfants placés en nourrice, la création de services de désinfection, d'hôpitaux d'isolement intercommunaux, d'instituts de bactériologie, etc.

Le Gouvernement n'attend pas la discussion de cette loi par le Parlement très occupé actuellement par un projet de loi scolaire et par de prochaines élections et tout récemment il a nommé des médecins porteurs d'un diplôme spécial de médecin hygiéniste inspecteurs provinciaux d'hygiène. Dans leurs atributions, ces inspecteurs d'hygiène doivent éclairer le gouvernement sur la situation sanitaire, veiller à l'exécution des lois et règlements relatifs à l'hygiène et s'occuper en un mot de toute une police hygiénique qui rencontrera probablement en Belgique comme ailleurs des difficultés relatives à l'observance du vieux principe : « Pauvre homme en sa maison Roy est. »

Il n'importe, car des mesures utiles se réalisent peu à peu et l'inspection d'établissements insalubres, l'inspection médicale scolaire comme la vérification des décès sont des choses dont on ne peut nier la profonde nécessité. Nous assistons donc au début de la mise en pratique d'idées bien modernes en Belgique et ce petit pays ne restera pas en arrière dans la voie des réformes sanitaires. Les quelques faits récents que nous rappelons tendent à le prouver. R. L.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

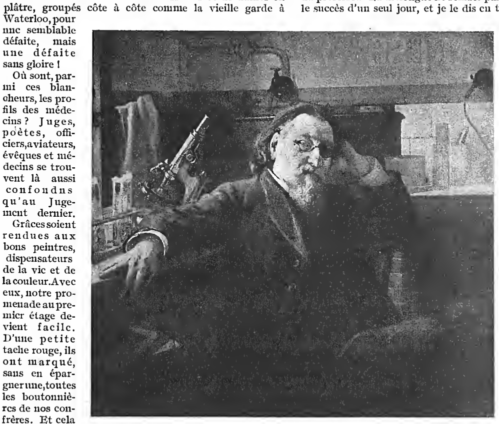
UNE VISITE AU SALON DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

C'est une opinion générale que l'exposition de la Société des Artistes français est le grand salon de la sculpture. A la vérité, tout l'immense vaisseau du Grand Palais suffit à peine à abriter toutes les œuvres de plâtre ou de pierre, au nombre d'un millier. Goûtons le charme élégant et parfois sensuel des sujets décoratifs, ne nous frappons pas devant les sujets commémoratifs, mais quelle grande pitié nous faut-il implorer d'avoir à passer la revue de ces centaines de bustes !

Leurs cohortes sont à ce point fournies, qu'il a fallu les serrer côte à côte. Oh ! ce massif central de géranium cerclé d'une haie continue de messieurs et de dames en plâtre, groupés côte à côte comme la vieille garde à Waterloo, pour une semblable défaite, mais une défaite sans gloire !

Où sont, parmi ces blancheurs, les profils des médecins ? Juges, poètes, officiers, aviateurs, évêques et médecins se trouvent là aussi confondus qu'au Jugement dernier.

Grâces soient rendues aux bons peintres, dispensateurs de la vie et de la couleur. Avec eux, notre promenade au premier étage devient facile. D'une petite tache rouge, ils ont marqué, sans en épargner une, toutes les boutonnières de nos confrères. Et cela facilite singulièrement la reconnaissance.



Le professeur METCHNIKOFF, par LAPARRA.

En vérité, le médecin qui commande son portrait possède deux des principales puissances de la vie : la notoriété et l'argent.

La notoriété se traduit en langage courant par le ruban ou la rosette rouge, car le médecin est forcé professionnellement d'extérioriser et de matérialiser aux yeux des croyants de la médecine, cette force virtuelle.

Quant à l'argent, il est bien nécessaire, pour obtenir, de peintres parfois célèbres, mais toujours pour le moins plusieurs fois médaillés, de vouloir bien fixer des traits qui, par ailleurs, n'auraient pas retenu leur attention.

De sorte que les médecins représentés au Salon ne sont jamais gens de peu ; ce sont toujours les lions du règne médical, et, de même que pour les lions, la parure n'en est pas médiocre.

Superbes costumes de professeurs tout illuminés de rouge, de médecins militaires, chamarrés d'or et de broderies, voilà ce qui nous frappe d'abord. Mais que le cadre aussi est somptueux, bien que discrètement indiqué : fauteuils Louis XIII, solennels et imposants, tables de bois précieux, que sais-je encore? Ah ! que nous sommes loin des modestes cabinets de nos anciens maîtres !

Le professeur Lannelongue s'est confié à Roybet : quelle que soit la haute estime que tous éprouvent pour l'art de ce peintre, peut-être ne lui rend-on pas justice dans la mesure à laquelle il a droit. L'anecdote fait certainement tort à la clairvoyance du jugement à son égard ; les uns l'aiment pour un côté de son talent, le même côté que d'autres déprécient ; certains ne veulent connaître de lui que ses petits personnages si prestement enlevés, les seuls à la vérité qui trouvent grâce unanimement devant le grand public. Il se peut que plus tard, quand sa lumière sera moins neuve, quand cette franche vigueur, d'ailleurs exacte, qui rend parfois un peu crue sa peinture, se sera atténuée et fondue par l'effet du temps, les générations futures l'apprécient infiniment. Le portrait du professeur Lannelongue ne semble pas devoir connaître le succès d'un seul jour, et je le dis en tant que portrait.

Roybet a tellement d'habileté pour fixer l'attitude du sujet, tant de virtuosité dans l'installation du costume, de l'éclatante robe de professeur, que nous sommes d'abord impressionnés par ces fortes valeurs du premier plan. Mais dégageons-nous de cette influence, de cet éclat, et reposons notre attention sur la tête si bien en proportion, si bien en équilibre et dont le coloris est si exactement associé au reste. Nous sommes peut-être trop habitués à voir couramment des œuvres honorables, et même remarquables, pour nous rendre compte que ce tableau est d'une autre espèce. Il faudra le revoir dans quelques années.

Dans une salle voisine, une vache nivernaise de Barillot admirablement traitée retenait mon attention, quand je me suis aperçu que la beauté de ses formes le cédait encore à la douceur de son caractère. Juste au-dessus de ses fines cornes, érigées de sa tête hardie, s'arrêtait une belle culotte rouge, d'un rouge rutilant. Comment pouvait-elle rester indifférente à ce voisin tout d'or vêtu? Je ne sache pas avoir jamais vu un costume plus truculent que celui prêté par le peintre Carré au médecin inspecteur V... Déjà sa tête, couronnée de cheveux blancs, dont la blancheur est exaspérée par quelques autres encore gris, met une note de lumière sur ce corps somptueusement vêtu. La tunique dont l'étoffe sombre est cachée par les plaques et les décorations multicolores semble couvrir le torse d'un jeune polytechnicien tout battant neuf. Mais que d'or! que d'or!! au képi, aux manches, à la dragonne ! Un pareil portrait, c'est un trésor !

Le Dr M. L., peint par Biloul, est un bon tableau : le peintre et son modèle se sont efforcés à la correction et au bon ton un transparent blanc égaie la sévérité du

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

costume, et les gants clairs tenus à la main témoignent que le laisser-aller de la main nue n'est que pour les nécessités de la pose. Quant au visage, il est fort bien rendu ; certes il y a, à mon goût, trop d'épaisseur de pâte, sans doute traitée au couteau; techniquement aussi nous le savons, l'huile n'est pas favorable à la durée.

Les portraits du Dr Delaunay, par Gastyne, du Dr St-C., par Marec, du Dr T., par Bouché-Leclercq, du Dr H. P., par Gourdault, ne se distinguent pas de la masse des autres effigies qui tapissent les murs du salon. M. Suau, dont le talent est déjà réputé, obtient, avec le portrait du Dr Branly, de l'Institut, un beau succès.

Ce peintre, enfant de Mulhouse, a gardé, ainsi que tous les Alsaciens rivés de force au génie germanique, une inspiration artistique toute française. Le professeur se représente en pareil cas. Comme d'autre part cette œuvre brille par l'excellence de la composition et aussi par l'exécution, c'est d'un consensus unanime qu'elle s'est trouvée pour ainsi dire portée au summum des honneurs du Salon de 1911 ; mais que précisément la situation privilégiée et victorieuse de cette œuvre, qui la rend insensible et indifférente aux critiques, nous permette de dire que pareille consultation, si parfaite, n'est que de théâtre. C'est pourquoi l'ironie qui s'en dégage en reste acceptable; ce n'est pas le principe de la consultation qui est en cause dans cette très légère satire, c'est la suffisance de chacun des médecins mis en scène, tandis que dans la réalité, n'est-ce pas, il n'en est pas toujours ainsi.... en vérité, mieux vaut que le public n'assiste pas à toutes les consultations médicales.



La consultation, par JONAS (*Phot. Moreau.*)

Branly est représenté à sa table de travail, dans sa bibliothèque encombrée de livres. Sa physionomie, froide, un peu fermée, est parfaitement exprimée. Composition, exécution sont d'une note juste, exacte ; c'est un beau portrait exécuté par un peintre sûr de lui-même.

Le professeur Élie Metchnikoff est une figure bien parisienne. Qui ne connaît ce visage du steppe et ces longs cheveux? Qui ne connaît ses secrets, généreusement divulgués, de l'art de vivre vieux ?

Du lait caillé et un bon petit lavement chaque matin, c'est la recette renouvelée des élégantes du temps de Madame Récamier. pour conserver la fraîcheur du teint.

Mais alors que signifie ce robinet situé juste au-dessus de sa tête? M. Metchnikoff ne nous aurait-il pas tout révélé de ses secrets sanitaires ? Un tableau n'est pas une photographie ; si donc cet accessoire est en si belle vue c'est qu'il a une signification, de même que le microscope et les tubes de culture qui avoisinent. A part cette précision dans la composition, M. Laparra, dans cette étude de contre-jour, se montre égal à lui-même.

Les médecins qui figurent dans la « Consultation, » de Jonas, ont la physionomie, les attitudes que la foule

Quant à la « Malade malgré elle, » de Jonas, fusain aquarellé, c'est une transposition du précédent sujet à deux cents ans en arrière ; fantaisie qui aurait pu avoir plus d'agrément si malheureusement la matière employée ne limitait les moyens d'action du peintre ; contraint de charbonner pour obtenir des effets, il n'a pu éviter que le sujet passe dans le noir.

La gloire de M. Cormon, de l'Institut, le grand prêtre de l'huile, paraît aujourd'hui si incontestée, qu'auprès de ses immenses toiles destinées au Petit Palais la plus infime critique semble énorme. Et cependant quelle douleur cela nous a été à nous qui avons connu Pasteur, de le voir figurer les bras croisés, en redingote, au milieu des nuages, à l'instar de maintes étiquettes pharmaceutiques sans vergogne, formant groupe avec Cuvier et une bête anté-diluvienne, sans parler de Berthelot, de Curie et autres, le tout dominé et menacé par une locomotive qui s'avance à toute vapeur. On me dit que la qualité de la peinture sinon de la couleur sauve l'ensemble.

Les sujets de médecine sont assez rares et d'intérêt inégal. Un peintre espagnol Maso a consacré une toile

CHRONIQUE MEDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

intéressante au « Bureau des constatations médicales à Lourdes ». C'est du document et du meilleur. Ce qui distingue en effet ce tableau, c'est le soin avec lequel les têtes des spectateurs ont été enregistrées — d'une part les faces glabres des prêtres, de l'autre les têtes hirsutes des capucins et d'autres réguliers — puis au centre le brancard où se trouve couché le miraculé. Miraculé radieux, bien que tuberculeux au troisième degré, champ de bataille où les cohortes de bacilles de Koch, au contact de l'eau merveilleuse, viennent de tourner le dos.

C'est la main étendue vers ces preuves qu'on ne peut discuter qu'un vieux et solennel médecin explique sans les comprendre aux assistants les succès certains de cette thérapeutique extra-scientifique. Miracle !

« L'intervention du Chevalier Roze à la peste de Marseille en 1720 », de Duffaud, ne plaît pas à tout le monde. Ce tableau en effet attire d'abord par les vives et tendres couleurs, beaux rouges, riches violets, jaunes lumineux dont sont vêtus les principaux personnages. On s'approche et que voit-on ? un premier plan farci de cadavres, de cadavres verdissants ; c'est ce qui éloigne et même si vite que l'on ne prend pas le temps de comprendre parfaitement le sujet représenté.

« L'inondation » de Maillart Boulanger est un souvenir de 1910 ; par les fenêtres de l'hôpital inondé on descend de malheureux malades, ainsi que par le porche déjà envahi à mi-hauteur, composition complexe traitée avec vérité, et avec une grande honnêteté, sans recherche de l'effet. Le ton en est un peu sombre, mais en concordance avec la réalité. Le « Petit de l'assistance » de Mlle Demanche ferait certainement plaisir à notre confrère Marcel Baudouin qui pour le moment s'intéresse si fort aux tourniquets et à toutes les machines à marcher des tout jeunes enfants ; c'est d'autre part un tableau plaisant avec un heureux effet d'éclairage.

« La partie de piquet à l'hospice Condé » a été certainement traitée avec plaisir par Piuta ; le sujet est heureusement choisi, heureusement placé et pour un peintre habile comme est celui-ci, c'était l'occasion d'une excellente toile de genre, ce à quoi il n'a pas manqué. Parmi ces vieillards, il en est un près de la fenêtre qui nous préscute une paralysie faciale.



(*Phot. Moreau.*)

La malade malgré elle, par Jonas.



Le bureau des constatations médicales à Lourdes, par Maso.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

J'avais pensé que la malade de Buthaud nous appartenait. Mais à part le citron qui est sur la table de nuit je n'ai rien vu de pathologique — et cependant ce tableau a dû causer lors de l'installation quelque appréhension, car il a été relégué dans la salle 39 en une partie de mur absolument obscure, où il est impossible de le trouver sans effort, assurément la plus mauvaise place de tout le salon ; après tout, la lumière et les visites ont-elles été interdites à celle malade.

Quant à la fumeuse d'opium de Matignon, c'est un tableau à regarder pour le médecin — bien que tout soit pris dans un brouillard jaune, et que tout soit dans un ton de rêve, le réveil de cette femme a des précisions instructives — cela a certainement été pris sur le vif, les accessoires de la fumerie sont présentés au premier plan comme il convient. Voici que ce *vice* a maintenant ses peintres ! il est vrai que si l'on trouve encore peu de modèles de ces scènes à Paris, il n'en est malheureusement pas de même dans nos ports de guerre et surtout



Réveil d'opium, par Matignon. *(Phot. Moreau).*

à Toulon. Farrère dans ses « Petites alliées » nous a montré avec une complaisance un peu choquante la fréquence de cette habitude avilissante chez toujours trop d'officiers de marine, quel qu'en soit le nombre ! A l'heure où les Chinois, par une énergie sans précédent au monde, la combattent et la vainquent, il est bon d'en montrer la marche envahissante ici, les effets désastreux ; il est bon que les médecins, si souvent déjà eux-mêmes victimes de la morphine, y portent leur attention — c'est à ce titre que ce tableau doit s'enregistrer dans notre mémoire.

Il faut tenir compte des bonnes intentions de Baader, qui a peint « l'ivrogne » : il n'est pas séduisant, il ne devait pas l'être non plus ; médicalement parlant, il est pris sur le vif, peut-on demander plus à ce genre de peinture ? Quant au « coup de l'étrier » de Gruyer et surtout aux « buveurs périgourdins » de Matosès, je suis certain qu'ils ne sont pas des partisans de la délimitation.

Buveurs avisés et à petits coups, ils ne comptent que sur eux-mêmes pour apprécier un bon vin. Tout de Bordeaux qu'elle puisse être, une piquette ne sera jamais que de la piquette. Ces bons buveurs de vin de France, de bonne mine et de bonne santé ne sont point des sots à croire le beau langage des politiciens, et c'est plaisir que de les voir lever le verre en l'honneur d'un bon petit et modeste vin du Périgord ou d'ailleurs !

Je suis surpris que malgré la crise de la non-reproduction, je ne dis pas dépopulation, le sujet maternité soit si multiplié ! Mais il faut dire que cela est particulièrement traité par des demoiselles ou des dames. En ce faisant, sans doute, elles obéissent davantage à la voix de la nature qu'à celle de l'art !

Est-il rien de plus agréable que *Joie maternelle* de Mlle Wallayer-Moutet ! Cette scène de maternité éclairée d'une si belle lumière ferait une décoration charmante dans quelque crèche ; l'enfant y est représenté avec justesse, et tous les accessoires, bassin de cuivre, etc., concourent heureusement à l'agrément de ce tableau qui, d'autre part, au point de vue de la facture est scrupuleusement étudié par une artiste d'un talent déjà consommé.

Les pastels de Me Huillard ont porté déjà assez loin sa réputation pour nous attirer bien vite devant sa *Jeune Mère*, exécutée avec franchise et bien contrastée.

L'*Allaitement* de Mme Moreau de Tours est un très bon sujet, riche en couleur, et gardant malgré tout la simplicité qui convient.

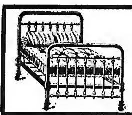
Je devrais encore parler de la *Maternité* de Loffredo, de l'*Enfant au sein* de Mlle Desprez-Bourdon, des *Joies maternelles*, de Diogène Maillart, muées en *Quiétude*, de l'*Enfant crie*, de Lecomte, cette dernière peinture d'une qualité si tendre, bien que critiquable au point de vue de l'hygiène de la chambre à coucher, mais en vérité ces pages n'y suffiraient.

Quant au portrait en pastel de Mlle T. (par Mlle Jacquemot) « qui appartient au Dr Thiroloix » c'est le joli portrait d'une jolie petite fille.

J'aurais voulu encore signaler les études de tête qui, au point de vue de la construction, sont susceptibles de nous intéresser. Mais ce serait un champ trop grand pour aujourd'hui ; contentons-nous de jeter dans la salle où se trouve le professeur Lannelongue, par Roybet, un regard vers le tableau d'Andrychewicz : portrait de Mme France Darget, la poétesse déjà réputée dans les milieux littéraires et médicaux.

Les dessins et la gravure, après tant d'arrêts, ne nous captiveront que peu ; ils méritent mieux cependant que cette sèche énumération : *La dent*, burin de Mlle Bardot, est gentiment présentée ; *La maison de retraite*, d'après Herkomer, par Froment, est un bois qui retient l'attention par son sujet et son exécution ; signalons encore *Maternité*, gravure sur bois de Roth, et *Vieil hospice à Gand*, eau-forte de Van der Loo ; le portrait du Dr B. B. d'après Arias, bois de Bazin, le Dr José Maria Ramos Megia de Buenos-Ayres, eau-forte originale en bistre de Ardail.

Aux Arts décoratifs, il nous faut déplorer l'absence



CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

de toute inspiration d'ordre médical. Seule une reliure de Des Corats, pour un Edgard Poe, nous offre une femme nue à tête de mort, vraiment impressionnante.

La sculpture accepte moins la médiocrité que la peinture. Aussi y reconnaît-on plus aisément les œuvres d'inspiration vraiment artistique.

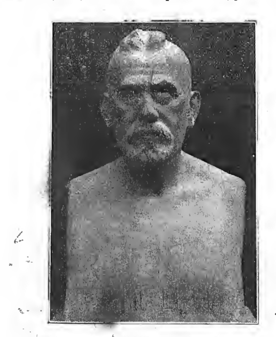


Buste de Henri Fabre, par F. Sicard.

En toute première ligne, il convient de placer le buste en terre cuite du naturaliste Henri Fabre par François Sicard, œuvre de tout premier ordre.

Arrêtons-nous un moment devant le père du 606, le buste du professeur Ehrlich par Mlle Ehrlich; amusons-nous à identifier la statuette en bronze du Dr Bertillon, chef du service de l'Identité judiciaire, et tout à côté évoquons dans un fauteuil renversé le double matérialisé en plâtre du Dr Encausse, alias Papus, parfaitement ressemblant, mais de proportions infiniment réduites.

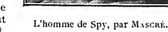
Voici tout auprès le Dr Thorel, étain à cire perdue de Mlle Hayman, le Dr R. Monin par Hamard, plein de jeunesse et de vie, le Dr Trapenard, par Champeil, le Dr Antonelli, buste en bronze de Fortini, d'un aspect plus oriental encore que florentin, le Dr Branly, par Thennissen, le Dr Sérieux par Mme Lwoff, le Dr John Russell par Tholenaar. Quant au buste en bronze à cire perdue du professeur Poirier, par Marqueste, de l'Institut, c'est certainement un très beau buste, et son professeur Poirier est représenté avec des traits avantageux, mais à la vérité il était encore mieux que cela, avec son allure de conquistador, qui, en des théâtres si divers, lui fit remporter tant de succès, et souvent éclatants.



Buste du Professeur Ehrlich, par Mlle Ehrlich.

Le monument bronze et marbre du Baron Percy, chirurgien en chef des armées de la Révolution et de l'Empire, par Léonce Dumoulin, est classique; bien qu'il y ait de la place au Val-de-Grâce, où il doit être érigé, il serait peut-être bon que les sculpteurs s'associent au mouvement qui prend naissance dans le grand public contre l'envahissement de la grande sculpture; les grands monuments commémoratifs à placer dans l'intérieur des villes encombrées comme Paris ont leurs jours comptés, s'ils ne s'accommodent pas d'emplacements restreints. Après tout si Percy a droit à être traité avec cette générosité de pierre, que deviendrons-nous si tous les maréchaux de l'Empire en demandent autant?

J'avais espéré que la statuette en terre cuite de Lemaire, Grisette au quartier latin, avait la marque du quartier et qu'à ce titre il fallût la voir; c'était une fausse indication; c'est tout simplement une montmartroise, de la plus dangereuse espèce. Tout à côté d'elle, l'amour frileux, bas-relief d'Henri Allouard, m'a consolé de ma déception...



L'homme de Spy, par Mascré.

Je ne cite que pour mémoire le Tympan pour l'hospice-hôpital d'Antrain, Ille-et-Vilaine, par Beaufils, la Charité, groupe en plâtre pour l'hôpital de Vic-Bigorre par Michelet — œuvres qui n'ont pour nous d'intérêt que par leur destination.

Mais nous sommes davantage retenus par l'homme de Spy, quaternaire contemporain du mammouth, étude d'imagination d'un profil préhistorique de Mascré; mais j'apprécie plutôt la tête de vieille bretonne de Mlle Jozon, document consciencieux et exact.

Quant à la « nourrice sèche, groupe-pierre » (appartient à M. le baron Edmond de Rothschild, par Niclausse de Metz, ce doit être à la suite d'un vœu et par reconnaissance que ce monsieur en a passé commande à l'artiste. Et sans doute aussi a-t-il fourni en même temps le modèle. Il n'est pas donné à tout le monde de posséder une nourrice sèche de cette envergure; qu'était-ce alors qu'elle n'était pas sèche! On a jadis plaisanté M. Chauchard, pour avoir peuplé ses pelouses de Madrid de sculptures de fantaisies, mais son ombre sera bien vengée quand cette considérable nourrice, traitée d'ailleurs avec talent, sera mise en place sur la pelouse de M. le baron de Rothschild.

L'architecture est toujours, à la Société des Artistes français, une oasis privilégiée, et l'on peut à son aise y étudier les plans de la Maternité de Jacquemin, de la Maternité et de l'hôpital d'enfants de Maurice Fournier, de la Maison du Dr X..., boulevard de Lille à Roubaix par Paguerre, dont le style subissant l'influence locale flamande nous surprend un peu; terminons par l'hôtel du Dr C..., avenue Elysée-Reclus, au Champ de Mars, par Guadet, qui se signale par son béton armé et ses grès flammés appliqués à l'hygiène de l'habitation et faisons des vœux pour que cette hygiène ne prenne pas un jour la place que l'art accaparait auparavant.

Henri Roché.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

PAR BELLERY-DESFONTAINES

Poursuivant la publication des panneaux de Bellery-Desfontaines (voir *Paris Médical*, n[os] 22, 22 avril 1911, et 25, 20 mai 1911) nous reproduisons ici les armes de la salle de garde qui décorent la porte d'entrée; la calotte de velours surmontant le jeu de cartes déployé, le bateau et la gaffe, le champagne, tels sont bien les attributs qui doivent constituer les armes parlantes d'une réunion d'internes.

Nous y joignons les portraits de trois des anciens internes de La Charité. Au milieu, le docteur de Massary qui, vers 1892, eut sa longue et mince silhouette représentée sur un étroit panneau, traversant les nuages et atteignant les étoiles, tandis que ses jambes et ses pieds ne trouvaient place que sur un petit panneau voisin. A gauche, le docteur Gesland, qui fut interne de Tillaux en 1896, est figuré en solide ouvrier zingueur; à droite enfin, le Dr Jacques Monod, qui passa à La Charité l'année 1898, est symboliquement représenté, traversant en bolide le ciel, non loin de la lune et de diverses planètes.



LES ARMES DE LA SALLE DE GARDE



LE Dr GESLAND



LE Dr DE MASSARY



(Plaques As de Trèfle).

LE Dr JACQUES MONOD

LA SALLE DE GARDE DE LA CHARITÉ

DIÉTÉTIQUE

DIÉTÉTIQUE COMPARÉE ET PRATIQUE *

Samedi. Huit heures matin. Malades au régime.

DYSPEP. CHR.	ANOREXIE.	ENTÉRITE.	OBÉSITÉ.	PALUDISME
Potage lentilose.	Cacao au lait.	Potage lentilose.	Lait écrémé Thé Russe	Lait sélectionné pur. 400 gr.

Repas de midi. Non malades.

1° Perchettes en gelée vinaigrette.
2° Selle de Pré-salé rôtie.
3° Lentilles au gras.
4° Fromage de Monsieur Fromage.
5° Fruits variés.

DYSPEP. CHR.	ANOREXIE	ENTÉRITE.	OBÉSITÉ.	PALUDISME
Potage orge et laitues.	1° Perchette meunière	Potage orge et laitues.	1°	Potage orge et laitues.
Poussin en croûte.	2°	Poussin en croûte.	2°	2°
3° Purée Gervais au sucre.	3° Purée	3° Purée Gervais au sucre.	Épinards en branches.	Machine.
Pruneaux au miel.	4°	Pruneaux passés.	4°	3° Purée
	5°		5°	4°
				Pruneaux.

Dîner. Non malades.

1° Tapioca Parmentier.
2° Timbales de Quenelles.
3° Langue de bœuf en gelée.
4° Carottes à la moelle.
5° Fromage Bondon.
6° Soufflé vanille.

DYSPEP. CHR.	ANOREXIE.	ENTÉRITE.	OBÉSITÉ.	PALUDISME.
1°	1°	1°	Potage aux poireaux	1°
2°	2°	2°	2°	2°
Fonds d'artichauts aux nouilles.	3°	Fonds d'artichauts aux nouilles	Artichauts vinaigrette.	3°
3°	4°	5°	5°	4°
6°	5°	6°	6°.	5°
	6°			6°

Langue de bœuf en gelée. — Dégorger durant quatre ou cinq heures, dans de l'eau fraîche, une langue de bœuf.

Foncer une daubière avec carottes bien taillées, oignons, bouquet, sel et fonds de veau, ou bouillon.

Larder plusieurs fois en longueur la langue, avec une flèche à piquer, la disposer dans la daubière. Ajouter un pied de veau qu'on aura fait blanchir au préalable.

Cuisson deux heures et demie environ. Retirer du feu et laisser refroidir. Dépouiller la langue, et la couper en tranches minces, sauf les parties peu faciles à débiter en tranches, que l'on passera à la machine, au travers d'un crible moyen.

Le fonds de cuisson pris en gelée garnira le plat, ainsi que les parties passées à la machine et les légumes; puis on disposera les tranches au centre de la garniture

De la fourniture hachée finement, discrètement disposée, donnera de la saveur à cette préparation froide.

Fonds d'artichauts parfaits. — Priver de beaux artichauts de leurs feuilles, à l'aide d'une lame effilée, raser les fonds de près, et les citronner fortement.

Mettre au feu quatre litres d'eau avec sel, deux citrons, privés de leur zeste, et une cuillerée à bouche de farine, et en pleine ébullition mettre à cuire les fonds, pendant vingt à trente minutes. Les retirer du feu, et les réserver.

Faire une bonne cuisson de nouilles fraîches, qu'on égouttera un moment, avant d'en garnir copieusement les fonds d'artichauts disposés sur un plat allant au feu. Au dernier moment, beurrer le tout suffisamment, semer de fromage de Gruyère râpé avec modération, et enfourner quelques minutes avant de servir.

L'artichaut est un légume sans critique au point de vue diététique, mais sa teneur nutritive est faible; il est simple à accommoder. Les sauces qui sont d'usage n'étant pas compatibles avec des troubles gastriques, il est bon d'utiliser ces légumes avec des garnitures.

Poussins de Bordeaux en croûte. — Jeunes volailles, élevées en liberté, et nourries de grains, de chair délicate, et ne ressemblant en rien aux chapons engraissés. Elles sont particulièrement désignées pour les régimes des malades, qu'une diététique sévère a améliorés, et auxquels il est indiqué de prendre un aliment carné. Leur préparation exige un mode de cuisson ne les exposant pas à perdre leur faible teneur en graisse, en les desséchant. Il est préférable de les braiser, ou de les accommoder suivant la recette dite *en croûte*.

Dr L. DERECQ. G. GALLOIS.

* Voir *Paris Médical*, 10 juin, page XIX.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Névralgies dentaires.

Chlorhydrate de morphine...... $0^{gr},01$
Antipyrine .... $0^{gr},60$
Bromure de potassium .... $0^{gr},60$
Acide citrique .... 2 gr.
Acide tartrique............... $2^{gr},50$
Bicarbonate de soude .... 5 gr.
Lactose...................... 5 gr.

F. s. a. un mélange (MARTINEAU).

Insomnie.

Hypnal .... 5 grammes.
Eau distillée........... 30 —
Alcool à 90°........... 30 —
Alcoolat d'écorces d'oranges amères........... 15 grammes.
Sirop simple .... 40 —

Prendre, le soir, avant le coucher, une cuillerée à soupe, qui contient un gramme d'hypnal.

(BARDET).

Dysenterie aiguë.

Racine d'ipéca de Rio .. 4 grammes.

Faire décoction pendant cinq minutes dans :

Eau .... 200 grammes.

Filtrer, ajouter :

Menthol .... $0^{gr},20$
Teinture de cannelle ...... } 30 gr.
Julep gommeux .... } 30 gr.

A prendre une cuillerée à soupe toutes les heures, sans craindre de provoquer la moindre nausée, au contraire.

Cette potion lutte également contre les coliques et les épreintes.

(MARINI.)

Contre le mal de mer.

Immobilité au lit; sanglage de l'estomac. Prendre toutes les demi-heures d'abord, toutes les heures ensuite, une cuillerée de la potion suivante :

Chlorhydrate de morphine .... $0^{gr},10$
— de cocaïne ...... $0^{gr},10$
Chloroforme.......... V gouttes.
Eau distillée........ 100 grammes.

F. s. a. (Dr VANDAELE.)

Ou bien :

Chloralamide....... 2 gr.
Bromure de potassium .... 2 grammes.
Eau chloroformée ... 10 —
Teinture de zestes d'oranges .... 15 grammes.
Eau distillée, q. s. p. 180 cc.

F. s. a. une potion à prendre par cuillerée à soupe de demi-heure en demi-heure.

CHRONIQUE DES LIVRES

Traité élémentaire de thérapeutique. 1er vol. *Thérapeutique générale ; Agents thérapeutiques curateurs.* 1912, 1 vol. gr. in-8, 700 pages, **10** fr., relié, **12** fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris.)

L'éloge de la Thérapeutique de Manquat n'est plus à faire : les 6 éditions successives de cet ouvrage montrent bien, en effet, les services qu'il rend et la faveur dont il jouit. La 6e édition se présente sous une forme nouvelle. En raison de son extension progressive, l'ouvrage comprendra trois volumes, paraissant successivement.

Le premier volume est consacré à la thérapeutique générale, aux méthodes thérapeutiques, à l'action médicamenteuse, etc. Puis vient l'étude des agents et actions thérapeutiques ; des médicaments spécifiques (arsenicaux, mercuriaux, quinine, etc.), des anti-infectieux (métaux colloïdaux, révulsifs), des antiseptiques chimiques, des parasiticides, des agents biologiques (vaccins, sérums anti-infectieux, etc.). Ces chapitres, entièrement renouvelés, sont traités par l'auteur avec sa copieuse documentation habituelle et l'on ne peut qu'admirer l'auteur de traiter, avec une égale compétence, des sujets aussi différents.

P. Carnot.

La méningite cérébro-spinale, par les Drs A. Netter et R. Debré. 1911, 1 vol. in-8 de 282 pages, avec 54 figures et 3 planches. **8** fr.

M. Netter vient de faire paraître, en collaboration avec son ancien interne M. Debré, un beau livre sur la méningite cérébro-spinale.

On sait que, depuis très longtemps (surtout depuis 1898), M. Netter s'occupe de cette question et qu'il a imprimé à son étude une continuité de vues, une précision et une minutie bien rares à notre époque de travaux hâtifs et disséminés.

On sait aussi tout l'effort, tout le dévouement, toute la bonté même que le maître de Trousseau prodigue à ses petits malades.

Par là même, l'œuvre qui vient de paraître reflète, non seulement le labeur scientifique du maître, mais aussi sa valeur morale, son honnêteté, sa ténacité, sa bonté qui le rendent si cher à tous ceux qui ont vécu près de lui.

Son collaborateur, M. Debré, s'est à sa suite spécialisé dans l'étude de la méningite cérébro-spinale et a fait sur ce sujet une thèse très remarquée.

La première partie du livre est relative à l'épidémiologie, au dépistage des porteurs de germes, au rhino-pharynx, habitat du méningocoque, etc.

La deuxième partie traite de la bactériologie du méningocoque.

La troisième partie, de beaucoup la plus développée, est consacrée à l'étude clinique de la méningite cérébro-spinale aiguë. Successivement sont décrits les symptômes de la maladie chez le grand enfant et chez l'adulte, la recherche attentive des raideurs légères du début, le signe de la nuque, le signe de Kernig, les douleurs, les troubles vasomoteurs, réflexes, psychiques, l'herpès, le purpura.

Puis sont analysées les formes cliniques particulières, les formes foudroyantes, les formes ambulatoires, abortives, à rechutes, à cachexie chronique ; la méningite cérébro-spinale du nourrisson, etc.

Vient l'étude du diagnostic, celle du liquide céphalo-rachidien de l'agglutination, de la déviation du complément, de la précipitoréaction.

Vient ensuite l'histoire des complications nerveuses, immédiates et tardives, de la méningococcémie, arthrites, etc., des complications auditives, visuelles, etc.

L'anatomie et la physiologie pathologiques sont illustrées de nombreuses planches et dessins.

La thérapeutique et la prophylaxie, les règles du traitement sérique notamment, chez l'adulte, chez le nourrisson, les accidents sériques et leur diagnose font l'objet du dernier chapitre.

Comme on le voit, il s'agit de toute une série de points d'une pratique constante, que connaissent parfois insuffisamment nombre de médecins qui se trouvent aux prises avec des cas de méningite cérébro-spinale et les méconnaissent. C'est pour eux que ce livre a été écrit : il leur rendra les plus grands services et leur permettra de faire, le cas échéant, une prophylaxie et un traitement efficaces.

Nous ne saurions donc trop remercier MM. Netter et Debré de nous avoir présenté, sous une forme didactique remarquable, l'étude de la méningite cérébro-spinale, étude qui s'est édifiée en quelques années et en partie grâce à eux.

P. Carnot.

Les interventions médicales d'urgence, par le Dr G. Lemoine, professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Lille. 1911, un vol. in-8, de 369 pages, cartonné. **6** fr. (*Vigot frères*, édit. à Paris.)

L'auteur est suffisamment connu par ses nombreuses publications de pratique journalière, pour que son nom assure d'avance le succès du présent ouvrage. On sait combien les interventions d'urgence d'ordre purement *médical* se sont développées depuis plusieurs années, qu'il s'agisse de médication révulsive, ou dérivatrice, ou balnéaire, ou hypodermique. Tout ce que le médecin doit savoir est exposé avec les plus grands détails par M. Lemoine, lequel ne croit pas devoir faire fi des vieux moyens (thapsia, huile de croton, pointes de feu, vésicatoire) mais donne leurs indications et contre-indications, en insistant sur la manière de les appliquer. On lira très utilement ce qui a trait aux *abcès de fixation*, aux *injections modificatrices* (d'air, d'eau distillée, d'alcool), à la *saignée*, aux ventouses, aux *bains généraux et locaux*, aux *ponctions*, aux lavages de l'organisme (de l'estomac, de l'intestin, du sang).

En d'autres termes, l'auteur a résumé les descriptions de la technique des petites opérations journalières. Ce dont les jeunes praticiens et les étudiants lui sauront le plus grand gré.

Cornet.

L'usage chez soi des bains d'air, de lumière et de soleil, leur valeur pratique dans le traitement des maladies chroniques et dans l'hygiène journalière, par le Dr Monteuuis. 1911, 1 vol. in-16, 334 pages. **3** fr. (*Maloine*, éditeur, Paris.)

Le Dr Monteuuis est un apôtre de la médication naturelle et de l'usage thérapeutique des agents physiques. Frappé des méfaits de l'albuminisme, il a publié naguère plusieurs ouvrages sur l'alimentation naturelle ; aujourd'hui il nous montre comment l'on peut *robustifier* l'organisme sans constamment mettre en jeu l'activité digestive, simplement en utilisant l'action accélératrice sur la nutrition de l'air et de la lumière. Les bains d'air, de lumière et de soleil peuvent être pris en tous temps en toutes saisons si l'on sait les doser et les adapter aux divers sujets à qui l'on veut les prescrire.

L'ouvrage de M. Monteuuis où sont d'abord étudiés les effets physiologiques des bains d'air et de lumière contient mille détails pratiques, sur la durée des bains, la manière de les prendre, la possibilité de les pratiquer en son domicile ; et en même temps il renferme des aperçus généraux où l'esprit philosophique et généralisateur de l'auteur se révèle.

Les bains d'air et de lumière sont très en vogue en Allemagne et en Suisse ; espérons que l'ouvrage de M. Monteuuis contribuera à les vulgariser en notre pays.

Albert-Weil.

Livres nouveaux que tout praticien doit lire.

Médications Générales

PAR LES DOCTEURS

BOUCHARD, ROGER, SABOURAUD, SABRAZÈS, POUCHET, BALTHAZARD, LANGLOIS, BERGONIÉ, P. CARNOT, P. MARIE, CLUNET, PINARD, APERT, MAUREL, RAUZIER, LÉPINE, ROBIN, COYON, CHAUFFARD, WIDAL, LEMIERRE.

1911, 1 volume petit in-8, 720 pages avec figures, cartonné.................. 14 *francs.*

THÉRAPEUTIQUE

des Maladies respiratoires et de la Tuberculose

PAR LES DOCTEURS

HIRTZ, RIST, RIBADEAU-DUMAS, TUFFIER, J. MARTIN, KUSS.

1911, 1 volume petit in-8, de 720 pages avec figures, cartonné................ 14 *francs.*

Bibliothèque de Thérapeutique GILBERT et CARNOT

NOUVELLES

Le Dr G. Weiss a été élu professeur de physique médicale à la Faculté de médecine de Paris. — Le nouveau professeur de Physique médicale est âgé de cinquante-deux ans, étant né le 26 avril 1859, à Bischwiller (Bas-Rhin). Il fit ses premières études au Lycée de Strasbourg, pour les terminer, après la guerre, au lycée de Nancy. Les titres que présentait M. G. WEISS à l'appui de sa candidature pour occuper la chaire devenue vacante, sont nombreux. Résumons : ancien élève de l'École polytechnique (1879), ingénieur des Ponts et Chaussées (1884), chef des Travaux pratiques à la Faculté de médecine depuis 1888 (après avoir été préparateur de Gavarret en 1884), docteur en médecine (1889), agrégé à la Faculté de médecine de Paris depuis 1889.



Le professeur WEISS.

Ajoutons : secrétaire de la Société de Physique, sous-directeur de l'Institut Marey, membre de l'Académie de médecine, vice-président de la Société de Biologie.

Il a été chargé de conférences de physique médicale, de 1889 à 1898, ainsi que de leçons d'ophtalmométrie du cours de perfectionnement de la clinique de l'Hôtel-Dieu (1902-1907). Ses publications sont nombreuses : *Technique d'électrophysiologie, Traité de physique biologique, Précis de Physique biologique, Leçons d'ophtalmométrie, Physiologie générale du travail musculaire et de la chaleur animale;* ce sont en outre divers articles dans la *Revue générale des sciences pures et appliquées*, des travaux originaux sur l'*électrolyse*, la *résistance électrique du corps humain*, l'*optique physiologique*, sur les accidents dus à l'*électricité industrielle*, etc.

Le professeur Georges WEISS est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1900.

Les nouveaux médecins des hôpitaux. — Le Dr Albert COMTE est un « parisien de Paris », né en cette ville en 1868, interne des hôpitaux en 1895, il est reçu docteur en 1900, avec une thèse sur l'Étude anatomique et clinique des paralysies pseudo-bulbaires (faite dans le service et le laboratoire du professeur Déjerine). Citons parmi ses autres travaux : *Étude sur une infection hépatique et pleurale d'origine intestinale au cours de la rougeole* (travail fait à l'hôpital de la porte d'Aubervilliers, en collaboration avec le professeur ROGER). *Un syndrome pseudo-bulbaire par névrite des nerfs bulbaires*, etc. (communication à la Société de Neurologie.

M. Alb. COMTE est en outre, depuis 1908, préparateur du Cours de pathologie interne.

Le Dr PAGNIEZ (Philippe), né à Cambrai en 1873, commença ses études médicales à la Faculté de Lille, fut nommé externe des hôpitaux en 1895, puis interne provisoire (1897) et interne titulaire dans les premiers rangs au concours de 1898. Il est membre de la Société de biologie et lauréat de l'Institut. Ses très nombreux travaux ont porté sur l'hémolyse, les hémoglobinuries, les hématoblastes, le rôle des acides gras du bacille tuberculeux, le diagnostic de la syphilis par les réactions sanguines, le traitement de l'hystérie et de la neurasthénie par l'isolement et la psychothérapie.

Le Dr Charles LAUBRY, interne des hôpitaux en 1899, a eu pour maîtres, tant à l'externat qu'à l'internat, MM. Perier, Dreyfus-Brissac, Caussade, Féré, Labadie-Lagrave, Brocq, Achard et enfin Vaquez, dont M. Laubry fut le chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Antoine.

M. LAUBRY a publié et communiqué beaucoup, seul ou en collaboration, soit dans la *Tribune médicale* qu'il codirigeait jusqu'à ces derniers temps, soit dans les *Archives générales de médecine*, la *Gazette des hôpitaux*, etc. soit dans diverses Sociétés savantes (*Biologie, Dermatologie, Soc. méd. des hôpitaux*). Il a de plus collaboré au *Traité de médecine* dirigé par Bouchard et Brissaud, en signant avec M. Dutil l'article *Hystérie*, et avec M. Lœper l'article *Œdème*.



Dr LAUBRY.

Ajoutons que M. LAUBRY est lauréat des hôpitaux (second interne, 1897) et lauréat de la Faculté (médaille de bronze, 1904).

Le Dr RIBADEAU-DUMAS a fait ses études classiques au lycée Michelet. Il fut reçu à l'internat en 1900 et devint successivement l'élève de MM. Tennesson, Béclère, Duguet, Netter.

Depuis plusieurs années, il est attaché au laboratoire d'anatomie pathologique de la Faculté de médecine.

Outre sa thèse sur l'ictère et la splénomégalie (1904) et de nombreuses communications aux différentes sociétés, il a écrit récemment, en collaboration avec le Dr Rist, un travail sur le Traitement des maladies de la plèvre, dans la bibliothèque thérapeutique Gilbert et Carnot.

Le Dr GRENET n'est pas un inconnu pour les lecteurs de *Paris Médical* puisque, il y a quelques semaines, il publiait ici même une revue générale des adénopathies trachéo-bronchiques. Le Dr Grenet est un travailleur ; il avait déjà des attaches avec le corps médical des hôpitaux puisqu'il est le gendre du Dr André Petit.



Dr GRENET.

Reçu premier à l'internat au concours de 1898-1899, il obtint la médaille d'argent de l'internat en 1904, et la médaille d'argent de la Faculté pour sa thèse en 1905. Il est chef du laboratoire central de l'hôpital Bretonneau depuis février 1911.

Citons, parmi ses nombreux travaux, sa thèse sur la pathogénie du purpura (1905), des recherches sur les angines et les stomatites de l'enfance, sur la forme cérébro-spinale de la fièvre typhoïde, sur la cytologie du liquide céphalo-rachidien, les articles *chorées* et *myoclonies* du Traité de médecine Bouchard et Brissaud, l'article *stomatites* de *La Pratique des maladies des Enfants*. Il a eu pour maîtres pendant son internat (1900-1903), MM. Tillaux, Moizard, Achard, Brissaud.

Le Dr B. WEILL-HALLÉ est né à Versailles, le 14 mars 1875. Il fut successivement externe des hôpitaux en 1894, interne provisoire en 1896, interne titulaire en 1900, élève de Du Castel, Méry, Grancher, Marfan, Gaucher.



Dr B. WEILL-HALLÉ.

Il devint chef de laboratoire de la Faculté pour l'enseignement de la diphtérie de 1905 à 1910 ; puis chef du laboratoire central de l'hôpital des Enfants-Malades.

Au cours de son internat, il a publié, en collaboration avec Deguy, un Manuel de traitement de la diphtérie, récompensé par l'Académie (prix Desportes, 1902) et ima-

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Sur les propriétés physico-chimiques des eaux de Vichy (pouvoir catalytique), par le Dr ROGER GLÉNARD. 1911, 1 vol. in-8, 130 pages. (Paris, *Steinheil*, éditeur).

Affections chirurgicales de la face, par les Drs LE DENTU, MORESTIN, P. DELBET et M. CHAVASSU. 1911, 1 vol. gr. in-8, de 330 pages, avec 172 figures, br. 8 fr., cart. 9 fr. 50. (fasc. XV du *Nouveauté Traité de Chirurgie*, de LE DENTU et DELBET) (Paris, *J.-B. Baillière et fils*, éditeurs).

Le Cytodiagnostic. Les méthodes d'examen des sérosités pathologiques et du liquide céphalo-rachidien, par le Dr MARCEL LABBÉ, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. 1912, 2e édition entièrement revisée, 1 vol. in-12, de 95 pages avec 14 figures (Actualités médicales). 1 fr. 50 (Paris, *J.-B. Baillière et fils*, éditeurs).

Des richesses naturelles de Biarritz en thérapeutique marine, par ANDRÉ CUSSAC. 1911, 1 vol. in-8, de 120 pages. (Bayonne, *A. Foltzer*, éditeur).

La tuberculose à Alexandrie et en Egypte, par le Dr I. J. LÉVY, communication faite au Congrès international de la tuberculose à Barcelone en 1910, 1911, in-8, 54 pages. (Alexandrie, *Société des publications égyptiennes*).

La direction du service de santé en campagne, par le médecin principal TOUSSAINT. 1911, 1 vol. in-12, de 370 pages, cart., 5 fr. (Paris-Limoges, *Henri Charles Lavauzelle*, éditeur).

NOUVELLES (*Suite*)

giné un appareil de tubage qui lui a valu de la Faculté le prix Barbier.

Parmi ses principaux travaux, citons sa thèse inaugurale : Le développement de l'hystérie dans l'enfance. Étude des conditions physiques et psychiques de la production de l'hystérie au cours de la première et surtout de la deuxième enfance.

Depuis lors, il a fait de nombreuses communications à la Société de biologie et à la Société médicale des hôpitaux, consacrées soit à la pédiatrie, soit surtout à la sérologie, aux conditions de l'immunité sérique, à l'anaphylaxie, au diagnostic de la diphtérie.

Le Dr Pierre Réal a été nommé dentiste des hôpitaux de Paris. — Ancien élève de la Faculté libre de Lille où il fut aide d'anatomie, le Dr Pierre RÉAL vint à Paris et se fit admettre, au concours, interne de l'hôpital Saint-Joseph. C'est là que son goût s'orienta vers la stomatologie et plus spécialement vers la prothèse dentaire. Il s'attacha à l'étude, toute d'actualité, des métaux coulés en prothèse bucco-dentaire ; ses différentes communications portent sur ce sujet, et sur la description d'un appareil imaginé par lui et réalisant dans cette question un sérieux progrès.

M. P. RÉAL est dentiste de l'hôpital Saint-Joseph depuis 1906.



Le Dr P. RÉAL

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT EN PHARMACIE. — Liste des internes en pharmacie nommés pour entrer en fonctions le 1er juillet :

1. MM. Nepveux, Bouillot, Benoist, Deroux, Martel, Thomas, Couffin, Verpy, Bourneuf, Hazard.

11. Bourillot, Bauxis-Lagrave, Garret, Cuisine, Charles, Leboisme, Voillequin, Villuis, Varnet, Violette.

21. Guilbaud, Pomaret, Vaslin, Bertrand (Léon), Barjon, Bertrand (Raoul), Minoux, Binet, Lesage, Gayet.

31. Capitrel, Monnet, Moutier, Colombet, Girard, Lamy, Le Blond, Leseille, Petit (Jean), Delepine.

41. Duhardel, Malbec, Boulay, Peltier, Rocheraux, Compin, Belgule, Bouin, Abgrall, Gautier.

51. Neuville, Bouillat, Filleul, Vallet, Drouet, Pica, Clogne.

La chaire d'hydrologie au Sénat. — M. Pedebidou a énergiquement réclamé une chaire d'hydrologie à la Faculté de médecine de Paris.

Facultés de médecine. — BORDEAUX. — *Concours du clinicat.* — M. Brau-Tapie est nommé chef de clinique des maladies chirurgicales des enfants. M. Plaziat est nommé chef adjoint de la même clinique.

M. A. Peyre est nommé chef de clinique gynécologique.

Le nouvel hôpital de la Pitié. — L'hôpital nouveau construit boulevard de l'Hôpital pour remplacer la vieille Pitié vient de recevoir ses premiers malades.

La nouvelle Pitié a coûté 11 millions et elle comporte 32 bâtiments de médecine et de chirurgie.

La transformation de l'Hôtel-Dieu. — L'Assistance publique se propose de consacrer à des travaux de transformation de l'Hôtel-Dieu une partie des fonds qui lui ont été alloués sur le produit de l'emprunt municipal de 900 millions.

L'innovation essentielle du projet consiste dans l'installation d'une maternité dont l'Hôtel-Dieu se trouvait dépourvu depuis la démolition de l'annexe de la rue de la Bûcherie.

Le projet comporte en outre le groupement des services d'ophtalmologie actuellement disséminés dans les diverses parties de l'hôpital et la construction d'une lingerie nouvelle et de deux salles d'opérations munies de l'outillage moderne.

La plupart des autres services seront réinstallés dans des conditions meilleures et un service de radiographie sera créé qui permettra d'examiner les malades à l'Hôtel-Dieu même.

Enfin l'Hôtel-Dieu sera doté dans toutes ses parties de l'éclairage électrique et du chauffage à vapeur.

La dépense prévue serait de 1 810 000 francs.

Société de l'internat des hôpitaux de Paris. — Dans sa séance du 22 juin, la Société de l'Internat a décidé d'ouvrir une souscription parmi tous les anciens internes et internes des hôpitaux de Paris, à l'effet d'élever un monument, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu, à la mémoire du Dr Aimé Guinard, mort victime du devoir.

La Société a émis le vœu que, si les fonds sont suffisants, il soit créé un Prix Guinard. On est prié d'adresser le montant des cotisations (aucune quotité n'a été indiquée) au Dr Jayle, 238, boulevard Saint-Germain.

Pharmacien-député. — M. G. LALANNE, pharmacien à Hagetman (Landes), a été élu député de l'arrondissement de Saint-Sever.

Faculté de médecine de Prague. — Le professeur Friedrich Kleinhaus est nommé, pour 1911-12, doyen de la Faculté de médecine de l'Université allemande de Prague.

Hôpitaux de province. — TOULOUSE. — Le concours de l'externat des hôpitaux de Toulouse s'est terminé par les nominations suivantes : Mlle Fache ; MM. Abadie (François), Carrosse, Riser, Viguier, Piquemal, Marty, Baudet, Mage, Chatellier, Belfort, Malespine, Parant, Reygasse, Villemur, Parahy, Delga, Bouniol, Cousinet, Vaquier, Gay, Almarie, Tisseyre, Stillmunkès, Abadie (Maurice), Ducung, Massié, Rachmann, Latour de Brie, Fittère.

HOPITAL SAINT-JOSEPH DE LYON. — Le concours de l'internat s'est terminé par la nomination (par ordre de mérite) de MM. Archimbaud, Imbert et Gérard.

Ministère de l'Intérieur. — Une médaille de bronze pour services rendus à l'Assistance publique est décernée à M. le docteur Perrion (de Nantes).

Concours de l'Ecole du service de santé de la marine. — Composition du jury du concours pour l'admission à l'école principale du service de santé de la marine :

Ligne médicale : MM. le médecin général de deuxième classe Chevalier, président ; les médecins principaux Auregan et Autric, membres.

Ligne pharmaceutique : MM. le médecin général de deuxième classe Chevalier, président ; les pharmaciens principaux Henry et Le Naour membres.

Mariages. — M. le Dr L. Dericq, médecin en chef, directeur de l'asile départemental d'aliénés d'Eure-et-Loir, à Bouneval, et Mme Dericq nous font part du mariage de leur fille, Mlle Charlotte Dericq avec M. Henri Boëtte, ingénieur des Arts et manufactures. Ce mariage aura lieu le 15 juillet. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux.

M. le Dr Robert Bloch, médecin aide-major de 1re classe au 15e régiment d'infanterie, et Mlle Adrienne Rosenthal, fille du Docteur.

Nécrologie. — M. Adrian, bien connu du monde médical par ses spécialités pharmaceutiques. — Le Dr Henri Vivier. — Le Dr H. Stilling, professeur de physiologie et d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Lausanne. — Le Dr E. von Hibler, professeur extraordinaire d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine d'Innsbruck. — Le Pr G. Krönig, privatdocent de médecine interne à la Faculté de médecine de Berlin. — Le Dr Carl Beck, professeur de chirurgie à New-York, Post Graduate Medical School and Hospital. — Le Dr Samuel E. Maynard, professeur de gynécologie à University of Vermont de Burlington. — Le médecin major Imbert (de l'armée coloniale) est mort à Port-Vendres des suites d'une piqûre anatomique.

SOMMAIRE du N° 31

COURS

8, 11 et 13 Juillet, à 9 h. 1/2. — Hopital de la Charité. — M. le Dr **Mauclaire**, professeur agrégé. — Dix leçons sur des sujets d'actualité chirurgicale *(mardis, jeudis et samedis)*.

10 Juillet. — Hopital Necker. — M. le docteur **Hirtz** fera, le lundi 10 juillet, à dix heures du matin, à l'amphithéâtre Laënnec, une conférence sur *le syndrome angiospasmodique*.

Cours de vacances de la clinique médicale de l'Hôpital Saint-Antoine. — Professeur M. **Hayem**. *18 Juillet* au *29 Juillet*, tous les jours de 2 h. 1/4 à 3 h. 1/4 et de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2.

Cours de technique et thérapeutique avec applications des méthodes spéciales et nouvelles, par MM. **G. Rosenthal**, **Pater** et **Agasse-Lafont.**
Vingt leçons avec démonstrations pratiques et examens des malades.
Le programme du cours est ainsi fixé : Affections de l'estomac. — Affections de l'appareil respiratoire. — Affections du cœur.
Le droit à verser est de 50 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté.

Cours des vacances des cliniques médicale et chirurgicale infantiles (149, rue de Sèvres). — Professeurs : MM. **Hutinel** et **Kirmisson.**

1er Août à 9 heures. *Clinique médicale.*
M. **Nobécourt**, agrégé, avec le concours de MM. **Babonneix, Darré, Jules Lemaire, Paisseau, Roger-Voisin, Léon Tixier.**

22 Août à 3 heures. — *Clinique chirurgicale.*
M. **Ombrédanne**, agrégé, avec le concours de MM. **Gasne** et **Perrin**, Tous les jours. Le droit à verser pour chaque cours est de 50 francs ; on s'inscrit séparément pour chaque cours.

MÉMENTO DE LA QUINZAINE *(Concours, Examens, Congrès)*

10 Juillet. — Concours du Clinicat à Paris.

17 Juillet. — Concours pour la place de prosecteur d'anatomie à la Faculté de médecine de Lille.

17 Juillet. — Concours d'agrégation à l'Ecole d'application du service de santé militaire.

20 Juillet. — Concours pour 10 places de rédacteur au ministère de l'Intérieur.

24 Juillet. — Congrès international d'urologie à Londres.

26 Juillet. — Congrès dentaire national à Rouen. — Ce congrès durera jusqu'au 30 juillet.

ÉCHOS DES STATIONS THERMALES

La saison à Évian. — Le syndicat d'initiative avait définitivement fixé au dimanche 11 juin la traditionnelle Fête des Roses (VIIIe). Elle ne l'a cédé en rien à ses très brillantes devancières. En juillet, aura lieu une très belle fête, dite des Enfants ; et fin août, une grande bataille de fleurs. Cela, naturellement, sans préjudice des incomparables fêtes de nuit offertes chaque année par la Société de Cachat à sa clientèle choisie de baigneurs.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 12 *Juillet*, à 1 heure. — M. Dumont : Contribution à l'étude du plombage des os par le mélange de von Mosetig-Moorhof ; MM. Lannelongue, Pinard, Kirmisson, Aug. Broca. — M. Goldenberg : Etude clinique sur l'involution utérine ; MM. Pinard, Lannelongue, Kirmisson, Aug. Broca. — M. Debègue : Des dents à la naissance ; MM. Pinard, Lannelongue, Kirmisson, Aug. Broca. — M. Trèves : Etude sur les fractures de l'extrémité inférieure de l'humérus chez l'enfant ; MM. Kirmisson, Lannelongue, Pinard, Aug. Broca. — M. Vosgien : Le cysticercus cellulosæ chez l'homme et chez les animaux ; MM. Blanchard, Roger, Marfan, Branca. — M. Maublant : Immunité naturelle de certains animaux contre les morsures des serpents venimeux, vipère, cobra et essai d'immunisation préventive ; MM. Roger, Blanchard, Marfan, Branca. — Mlle Lévy : Exploration de la fonction digestive chez les enfants à l'état normal, à l'état pathologique ; nouvelles méthodes de coprologie pratique ; MM. Marfan, Blanchard, Roger, Branca. — M. Seiffert : De la fracture de l'apophyse coronoïde du cubitus ; MM. Reclus, Mauclaire, Ombrédanne, Zimmern. — M. Rehm : La fracture indirecte juxta-épiphysaire de la base du cinquième métatarsien et son traitement par un appareil de marche ; MM. Reclus, Mauclaire, Ombrédanne, Zimmern. — M. Loubier : Action de quelques agents physiques (Electricité et Lumière) sur l'obstruction intestinale ; MM. Reclus, Mauclaire, Ombrédanne, Zimmern. — M. Dascaloff : De l'actinomycose cutanée ; MM. Gaucher, Pierre Marie, Loeper, André Léri. — M. Schwab : De l'herpès récidivant de la langue ; MM. Gaucher, Pierre Marie, Loeper, André Léri. — M. Clogne : Des localisations périostiques et osseuses de la syphilis secondaire ; MM. Gaucher, Pierre Marie, Loeper, André Léri. — M. Cléret : Etude sur la pathogénie du goitre exophtalmique ; MM. Pierre Marie, Gaucher, Loeper, André Léri. — M. Duval : Etude critique des appareils acoustiques ; MM. Segond, Lejars, Legueu, Jean Camus. — M. Albert : Du traitement chirurgical des ulcères variqueux rebelles des membres inférieurs ; MM. Segond, Lejars, Legueu, Jean Camus. — M. Eybar : Les canaux éjaculateurs dans l'hypertrophie de la prostate. Fonctions sexuelles après l'opération de Freyer ; MM. Segond, Lejars, Legueu, Jean Camus.

Jeudi 13 *Juillet*, à 1 heure. — M. Rothureau : La syphilis déclassée. Syphilis secondaire tardive ; MM. Debove, Gilbert Ballet, Achard, Rathery. — M. Morat : Etude sur les idées et les faits relatifs au virus variolique au XVIIIe siècle ; MM. Gilbert Ballet, Debove, Achard, Rathery. — M. Vinchon : Délires des enfants. Contribution à l'étude clinique et pronostique ; MM. Gilb. Ballet, Debove, Achard, Rathery. — M. Le Blaye : Recherches expérimentales sur la stomatite mercurielle ; MM. Achard, Debove, Gilbert Ballet, Rathery. — M. Perrin : L'influence des vapeurs de mercure sur la sécrétion lactée ; MM. Pouchet, Alb. Robin, Widal, Balthazard. — Mlle Lenormand L'épreuve du collargol dans le diagnostic de la bronchopneumonie tuberculeuse infantile ; MM. Alb. Robin, Pouchet, Widal, Balthazard. — M. Banque : Réaction du liquide céphalo-rachidien au cours de la pachyméningite pottique ; MM. Widal, Pouchet, Alb. Robin, Balthazard. — Mlle Schmarine : Néphrite pneumococcique chez l'enfant ; MM. Hutinel, Chantemesse, Bar, Jeannin. — M. Blanchet : Contribution à l'étude de l'urémie gastro-intestinale, l'urémie occlusive ; MM. Chantemesse, Hutinel, Bar, Jeannin. — M. Charrier : Contribution à l'étude de l'emploi de l'iode et de l'essence de térébenthine en obstétrique ; MM. Bar, Hutinel, Chantemesse, Jeannin. — Mlle Levigne : Herpès gestationis ; MM. Bar, Hutinel, Chantemesse, Jeannin.

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Voir le détail des primes au verso page II.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).*

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du **Dr Boucart** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12** fr. **50**). (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.*)

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de 6 francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger,** offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

A PROPOS DE L'INTERNAT

Je rencontrai il y a quelque temps mon ami X.

— Mon neveu Maurice, me dit-il, est sur le point d'être nommé interne. C'est un bon garçon, ni très intelligent ni très travailleur, et j'ai eu bien peur qu'il ne pût pénétrer dans la terre promise. Heureusement j'avais des amis dans le jury, et, bien qu'il y ait encore dans le concours de l'internat une impartialité relative, en forçant d'un point ou un demi-point chaque note, ils sont arrivés à le hisser, sans scandale, jusqu'au niveau des derniers de la promotion. Il sera nommé dans un très mauvais rang, mais cela n'a aucune espèce d'importance.

— Vraiment?

— Aucune. Dès à présent, sûr du succès, j'ai fait, pour assurer à mon neveu un bon internat, les démarches nécessaires. Le professeur A.,.. avec qui je suis très lié, et que j'appelle souvent en consultation, lui réserve sa seconde année ; B... rêve l'Institut, et mes relations me permettent de lui assurer quatre voix : il le prendra en troisième. Quant à C., vous savez qu'il fréquente assidûment chez Mlle Z..., de la Comédie-Française. Or, la charmante enfant a l'âme trop généreuse pour embellir l'existence d'un seul homme, quand elle peut procurer à un grand nombre les joies les plus exquises. Elle daigne m'entr'ouvrir de temps en temps son boudoir, et, par son intermédiaire, j'ai obtenu que la quatrième année d'internat de Maurice se passerait chez C.

— Mes compliments !

— Je les accepte de grand cœur. Grâce à ma diplomatie, Maurice fera ses études dans des conditions exceptionnelles, et, si quelque jour, ce dont je doute fort, il lui pousse l'ambition de se diriger vers les hôpitaux ou la Faculté, il aura toutes chances d'arriver.

— Il est heureux que vous l'ayez précédé dans la carrière.

— Plus que vous ne sauriez dire. En même temps que lui, concourt un jeune homme qui a commencé ses études en province, et que les circonstances ont amené à Paris l'an dernier. Après une année d'externat faite dans je ne sais quel hôpital excentrique, il vient de se révéler au concours de l'internat comme un sujet hors ligne. Il sera nommé le premier haut la main ; mais, comme ni lui ni sa famille n'ont de relations, il ne recueillera que des services dédaignés par d'autres, des chefs vieillis sur le point de prendre leur retraite, ou sans influence.

— Vous trouvez cela bien?

— Au point de vue du provincial, non, mais au point de vue de mon neveu, oui. Vous ne vous étonnerez pas que je profite de mes relations pour pousser les miens.

— En écartant de plus méritants.

— Mais moins bien armés. C'est la lutte pour la vie !

— Eh bien, je trouve, moi, qu'une organisation qui permet à un médiocre paresseux d'être mieux partagé qu'un laborieux de valeur est abominable. Dans la ville de province où j'ai fait mes débuts, il n'en était pas ainsi. Les internes nommés au concours choisissaient les services d'après leur rang de classement : aucune diplomatie n'intervenait, les meilleurs étaient les plus favorisés.

— Alors les chefs étaient obligés de subir les internes qui les choisissaient ?

— Parfaitement. Les bons chefs s'en plaignaient d'autant moins qu'ils avaient toujours l'élite des internes. Seuls, les chefs médiocres et les internes des derniers rangs critiquaient une organisation qui les rivait inéluctablement les uns aux autres.

— Mais les chefs de service conservaient-ils une autorité suffisante sur ces internes qu'ils n'avaient pas choisis?

— Oui, avec une légère nuance d'indépendance de ces derniers, qui m'apparaît encore aujourd'hui comme une supériorité, et non comme une infériorité du système. Les internes ayant le choix de leurs chefs s'attachaient de préférence à ceux dont les tendances, le caractère les attiraient, et il existait de ce fait, avant tout contact, entre le maître et l'élève, une certaine affinité qui devenait vite de l'affection.

Au cours de ma carrière, je n'ai vu qu'un seul conflit entre chef de service et interne : le chef était le professeur Mayet ; l'interne, le futur professeur Augagneur. Jamais deux hommes furent aussi peu faits pour s'entendre. Mayet, qui n'avait comme auditeurs de son cours que ses internes et externes, voulait exiger d'Augagneur qu'il y assistât. Celui-ci, déjà révolutionnaire, prétendant très justement que ses fonctions finissaient à la porte de l'Hôtel-Dieu, refusait, et le souvenir des incidents comiques qui en résultèrent doit encore réjouir, quand il y pense, l'ancien gouverneur de Madagascar. Mais cette histoire constitue une exception très rare, et vous n'ignorez pas que — le diable m'emporte d'ailleurs si je sais pourquoi ! — une exception confirme la règle. Que diriez-vous si on établissait à Paris le choix des services par les internes?

— Je dirais, conclut mon ami X..., qu'il serait monstrueux que les plus intelligents eussent les meilleures places. Ils ont la supériorité de leur valeur ; c'est bien assez. Ma petite diplomatie ne crée pas une injustice ; elle en répare une, car je trouve aussi inique qu'on ait toute une vie facile et heureuse parce qu'on est né intelligent, que parce qu'on est né riche, ou noble. En faisant par l'intrigue un contrepoids au mérite personnel, je travaille à parfaire l'égalité, qui doit être le but de toute démocratie.

Je n'avais pas envisagé la question à ce point de vue. Je ne trouvai rien à répondre !

G. Linossier.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

UNE VISITE AU SALON DES ARTISTES INDÉPENDANTS

Le Salon des Artistes indépendants ne se peut comparer à ceux de la Société nationale des Beaux-Arts et de la Société des Artistes Français. Ici les principes diffèrent entièrement : devant l'art chacun est maître de sa conception, de son expression ; bien osé le jury qui se permet d'ouvrir la porte ou de la fermer à tel ou tel. Combien d'illustres refusés aux précédents salons depuis cinquante ans ! que faire pour éviter l'erreur? laisser tout simplement la porte grande ouverte à tous ; et tout se triera, se tassera de soi-même devant le jugement du grand public.

Cette conception, parfaite en un sens, ne donne pas de résultats bien édifiants ; le régime de la porte ouverte a attiré cette année 6 743 numéros, et comme pour retenir l'attention dans cette cohue, l'excentricité est le moyen le plus rapide, beaucoup la pratiquent sans le respect dû au visiteur, qui y va, soit de son temps, soit de son argent. La foule, dont l'attention est sollicitée et retenue par les outrecuidances en conclut, toute simpliste qu'elle est, que c'est un salon pour rire, quelque chose dans le genre de celui des Humoristes.

C'est une grave erreur; c'est quelque chose de plus et de mieux, car c'est la forêt vierge de la peinture, et c'est tout dire.

Ce beau champ de peinture n'a reçu la préparation d'aucun maître jardinier, et les graines y sont venues de partout ; aussi ne faut-il pas s'étonner d'y trouver, non des plantes rares, mais tout à fait différentes de celles auxquelles nous sommes accoutumés ; et même dans cette spontanée germination, nous trouverons des variétés nouvelles, des types encore non fixés qui annoncent peut-être les transformations futures.

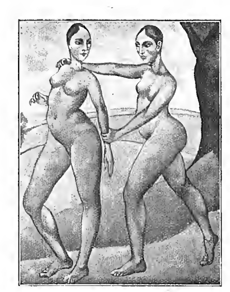
Aussi est-ce avec une attention méritée, en somme, par ce colossal effort, que nous avons examiné successivement toutes ces tentatives pour retenir et vous présenter toutes celles qui nous semblent susceptibles de fixer un moment notre attention, soit que nous y voyions le germe de moyens d'expression nouveaux, soit que nous croyions y deviner les prémisses d'une évolution à suivre. Bien entendu, nous ne saurions dans cet inventaire, oublier que nous sommes médecin et inspiré seulement par ce côté particulier de la question.

Si le nombre des toiles est excessif, en revanche leurs dimensions sont tout à fait restreintes ; il faut en savoir gré à ces messieurs ; il est vrai que n'ayant pas le souci de la recherche de la commande officielle, ils ne songent qu'à s'accommoder aux dimensions exiguës de leurs galeries, et aux ressources que l'exercice de leur art leur apporte avec parcimonie, à quelques exceptions près. Si je ne devais parler que de ceux qui ont du talent ou des promesses de talent, ma tâche serait encore plus longue qu'on ne l'imagine; mais ici, moi-même, je deviens un « critique indépendant », et les horreurs, car il y a des horreurs, me retiennent non moins sinon plus que la bonne peinture des pinceaux normaux.

Oui, il y a des pinceaux normaux, et d'autres qui ne le sont pas; et vous le pensez bien, les pinceaux normaux sont entre les mains de gens qui le sont, et les autres pinceaux qui ne le sont pas sont naturellement entre les mains de gens qui ne le sont pas. Et vous saisissez tout de suite que ces derniers nous appartiennent, à nous médecins, que ce soit spontanément ou par jeu, que ce soit par soif de publicité, ou pour toute autre cause, ces manifestations artistiques ou pseudo-artistiques méritent d'être analysées.

Précisément de l'ensemble de cet examen se dégage l'impression que toutes ces forces qui *a priori* semblent affolées en tous sens se cohèrent cependant suivant des tendances dérivées de notre esthétique courante, ou même parfois en franche opposition, en rapport le plus souvent avec les origines de leurs auteurs.

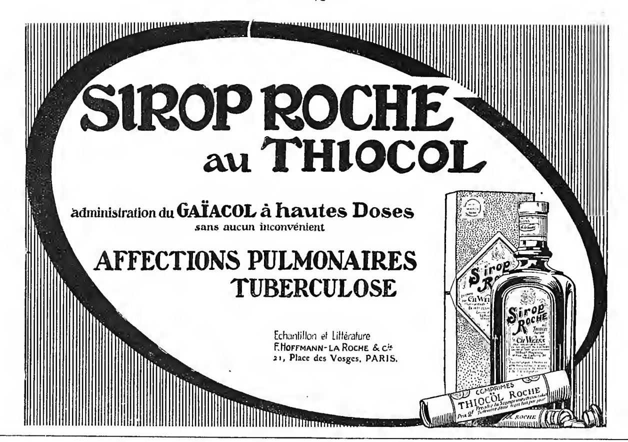
On s'est plu à nous enseigner que les Grecs et les Romains avaient comme règle d'éviter la représentation du corps en action, que seuls les modernes s'étaient heureusement risqués à figurer le mouvement. Si jamais une école doctrinale sort des Indépendants, ce sera une école d'art physiologique, ce ne seront plus les mouvements du corps qu'elle cherchera à rendre, mais les besoins de ce corps, et cela aux trois temps de cette manifestation, avant, pendant et après. Cette école cherchera et cherche déjà à prendre une base sérieuse dans l'étude de l'anatomie,



Vénus et Psyché, par Stuckgold.

qui, par elle, va jouir d'une rénovation totale. Imbus de ces nouveaux principes d'art, ces révolutionnaires se dépassent encore, en abordant sucessivement les sujets d'ordre physiologique, puis ceux d'ordre médical, tel l'antialcoolisme, et même le thème de la maternité qui ne semblait pas susceptible d'une pareille refonte.

Ce qui est le plus propre à attirer les regards des passants, c'est de leur présenter une nudité dont les formes semblent en contradiction avec le canon habituel. Nombreux sont ceux qui ont usé et abusé de ce procédé ; mais ce serait peut-être une grave erreur que de partager l'opinion générale, qui est qu'il ne faut voir là qu'une fumisterie. Nous pensons au contraire que ces peintres doivent être pris au sérieux ; certes ils ne jouissent pas de modèles de premier ordre, et sans doute la première femme venue fait leur affaire ; mais en voulant ensuite rajeunir, idéaliser ce point de départ réaliste, troublés par une imagination un peu folle, ils s'égarent tout à fait et enfantent pour terminer ces monstruosités ; s'appréciant les uns les autres dans ce nouveau cercle de l'enfer, et s'exprimant sur les produits du voisin, ils disent simplement en parlant de lui, comme à Marseille : il exagère.


SIROP ROCHE
au THIOCOL
administration du GAÏACOL à hautes Doses
sans aucun inconvénient
AFFECTIONS PULMONAIRES
TUBERCULOSE
Echantillon et Littérature
F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21, Place des Vosges, PARIS.
Sirop Roche
COMPRIMÉS THIOCOL ROCHE

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

L'un d'eux a mis sous sa toile ces vers de Victor Hugo :

« — De quoi ris-tu, sycophante?

— Mais je ne ris pas !

— Alors tu es terrible ! »

Oui, certes, cette peinture est terrible, parce que ce n'est pas impunément que l'on cultive le mauvais goût. Précisément ce qui a fait la supériorité de l'art français; c'est d'avoir toujours su l'éviter. Quel que soit le milieu d'où sorte l'artiste français, sa caractéristique a été de porter inaltérable en lui ce sentiment inné du beau qui lui fait sans hésiter choisir pour promener nos yeux la voie la plus gracieuse.

Qu'est-ce à dire alors et que signifie cette corruption qui s'étale sur ces murs ? *Elle n'est pas française.*

De Stuckgold, de Varsovie, cette Vénus et Psyché, microcéphales dont les membres gélatineux évoquent le souveir de la femme Pouillot, gloire des vitrines du jardin des Plantes ;

De With, Autrichien, cette femme nue devant une glace; de With encore, le modèle russe homme ; de Mme Férentzy, Hongroise, cette femme nue accroupie et débordante de graisse ;

Du sculpteur Archipenko, de Kiew, cette statue en plâtre invraisemblable, intitulée l'Ève nouvelle, sur laquelle on peut relever exagérées, les déformations dues au vêtement féminin ; en vérité, elle est nue et semble entravée ! Et quel facies deux fois adénoïdien ! De Krohg, de Christiania, Lucy, petite fille avec sa poupée, dont les anatomies semblent mises en parallèle, et dont la peau chez l'une et l'autre est devenue uniformément verte.

Que d'autres étrangers et dont l'inspiration est semblable !

Certes, il y a des Français aussi qui exposent du nu, mais ce nu, plus ou moins bien dessiné suivant le talent de l'artiste, ne va pas contre le bon sens.

Alluaud s'est amusé à présenter dans un paysage sans doute africain de grands Kanguroos, et au premier plan une négresse dont la silhouette est susceptible de rapprochement avec celle de ces animaux.

Bonnaud, qui intitule Phryné une femme grasse et qui semble sortie d'une baraque de lutteurs, nous présente une étude consciencieuse d'un nu un peu particulier.

Maglin intitule « *Et j'étais dame d'honneur de l'impératrice* » une correcte vieille dame nue, dont l'anatomie défraîchie et cependant remarquable ne permet pas de mettre en doute l'assurance d'un passé agréable et de belle venue.

Quant au plâtre de Quillivic qu'il appelle *l'Oasis*, il s'agit d'une grosse femme accroupie aux seins volumineux et sans doute la dame, le titre, tout nous révèle une influence exotique.

Je ne voudrais pas terminer cette première énumération, sans citer l'étude de Sarrut qui est une tête de vieille femme très intéressante et qui repose des imaginations précédentes.

Il est fort difficile de mettre en place quelque scène de maternité avec fantaisie. Vouloir y introduire quelque note outrancière, c'est faire de la caricature ; une mère et son enfant ne peuvent évoquer toujours qu'une seule et même idée, celle de l'affection réciproque de ces deux êtres ; toute idée surajoutée détruit totalement l'effet recherché.

La Famille, de Jossot, n'échappe pas à cette grande donnée classique ; l'enfant, la mère, le père sont heureusement groupés ; si quelque fantaisie indépendante s'y manifeste, c'est dans la vivacité des couleurs, et la très franche, très large joie qui baigne les personnages. La becquée, de Cœuret, insiste sur l'action du bébé, c'est gentil et frais de couleur ; la maternité de Morinot a plus de prétention ; c'est dans une attitude et un cadre rappelant l'antique, quelque chose de moderne ; quant à M. Pfeffermann-Pann, de Russie, il dépasse la mesure; c'est, dit-il, « la première naissance ». Ève, même à ce moment, honore son sexe, mais Adam nous a plutôt l'air d'un satyre, et dire que sa création est si récente et qu'il y a si peu de temps que Dieu l'a fait à son image ! Le diable a dû passer par là avec la complicité de M. Pfeffermann-Pann.

Tout au bout de cette infiniment longue galerie des Artistes Indépendants, qui commence au Pont de l'Alma, pour finir presque au Pont d'Iéna, derrière une sorte de monument en plâtre, le long de la muraille terminale, tout prêt de ce pont d'Iéna consacré à la plus significative victoire impériale, j'ai, oh surprise ! rencontré



Crétin du Valais, par LAMOUR.

Napoléon Ier lui-même. A la vérité, il me tournait le dos, et tout grand homme qu'il est, que vouliez-vous qu'il fit contre ce mur ? C'est cela même que M. Ralphy a représenté en conscience. Il appelle cela « Avant la bataille », je crois même que cela se passe à Wagram et un arbre décoloré reçoit le jet du héros.... D'ailleurs tout est étrange dans cette fantaisie ; le lac qui naît aux pieds de l'empereur semble d'or liquide et tout le paysage est d'un coloris pisseux.

Aux Indépendants, on n'attache pas plus d'importance qu'il ne faut à cette petite incongruité; on s'est contenté de la mettre dans ce bosquet réservé qu'est la dernière salle ; mais je serais curieux de savoir quel effet elle produit sur les étrangers, qui ont, il faut en convenir, un culte véritable pour Napoléon. Pour nous, Français, qui avons payé sa gloire et qui l'avons vu de près et parfois de trop près, nous admettons que c'était un homme comme les autres, bien qu'il fût de la grande espèce, mais c'est en Amérique et en Allemagne qu'il est vraiment le héros prodigieux. Il n'est peut-être pas d'un goût parfait de vouloir lever la patte, même armée d'un pinceau, sur ce qui est devenu la personnification du surhomme. Courbet aussi l'avait fait, mais d'aucun côté cela ne lui a rapporté un succès, même d'estime.

Jouissance, d'Abramovitz, de Riga : un satyre gras et un satyre maigre s'excitent derrière un mur à regarder des femmes nues dans un jardin. Bien que ces satyres nus nous soient présentés seulement de dos, leur attitude

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

seule est assez significative pour justifier le titre de l'œuvre ; d'autre part, cette peinture, par ses qualités propres, est agréable à regarder.

Quant à l'« Adam et Ève après le péché », d'Hervé, appelé encore « expressionnisme », c'est la tentative d'un peintre pour fixer sur un visage d'homme et sur un visage de femme les marques du plaisir très récemment éprouvé et aussi les signes avant-coureurs du désir renaissant. Cette petite toile est égrillarde et même lubrique, à la façon de ces scènes de cinématographe où avec deux paires de jambes on interprète toutes sortes de choses qui ne peuvent se montrer.

Après avoir lu la légende qui orne l'aquarelle d'Hémard, *Jeune mariée*, et que je transcris :

« LA JEUNE MARIÉE. — Oh ! je ne me laisserai pas faire, va maman ? Je te jure que c'est moi qui aurai tout de suite le dessus.

LA MÈRE. — Ma fille, ne sois pas présomptueuse. »

J'ai pu m'assurer que le tableau évoqué par le double sens libertin n'était pas celui que nous présentait l'artiste.



Adam et Ève après le péché, par JULIEN HERVÉ.

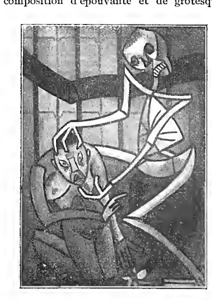
Rien de plus chaste que sa petite mariée. Nous sommes loin, tout à fait loin des audaces de Fragonard et autres peintres du XVIIIe siècle.

Les sujets essentiellement médicaux sont particulièrement rares. Signalons le vieux porche de la Pitié, traité par Johnson d'une façon simpliste, claire et aérée ; jetons un regard au petit baucal de Mme Frémont, crayon rehaussé, dont la couleur n'est pas plaisante, mais contribue à étendre sur le sujet bien mis au point la note de tristesse qui lui convient, et rendons à Lamour pour sa tête de Crétin du Valais l'hommage que mérite cette consciencieuse étude. Je ne sais ce qu'au point de vue du métier cette toile représente ; pour nous médecin, ce n'est pas de la fantaisie, mais un véritable document ; à ce titre, il faut en tenir compte.

Mlle Maussou, de Moscou, nous fait entrer dans une cour d'asile qui n'a rien de caractéristique, ni non plus rien de séduisant en tant qu'ordonnance, mais relevée d'un coloris tout à fait russe, dirons-nous ! Non, ce n'est pas gai, mais c'est riche en couleurs.

La toilette de Mme Marneffe par Mme Feininger, de Berlin, est une composition dont l'inspiration est si différente de celle habituelle à ces sujets qu'elle mériterait d'être rapprochée de scènes analogues, traitées par des artistes de tradition.

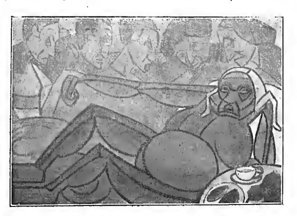
Mlle Gerebtzoff, de Russie, mérite une place d'honneur pour l'excentricité de ses conceptions. Son Asphyxie nous expose un grand squelette qui sort d'un poêle qui fume. Je ne sais si Mlle Gerebtzoff a des cauchemars, alors ses nuits doivent être terribles ! Car ses imaginations de jour sont déjà bien terrifiantes. La Peau et les Os, autre composition d'épouvante et de grotesque, nous



L'Asphyxie, par Mlle ANNE GEREBTZOFF.

montre en réalité ce que serait un squelette simplement habillé de peau ! Et indifféremment cette artiste étale de la couleur verte sur tout ce qu'elle dessine !

Le *Dernier masque*, de Denayer, de Belgique, n'est pas plus gai, mais sachons gré à cet amateur de sa bonne intention ; la dernière fête de la jeune personne qui rejoint son foyer à l'aube levant se termine mal ; sa tête est



La Peau et les Os, par Mlle ANNE GEREBTZOFF.

devenue une tête de mort. Quelle bonne âme fera accrocher ce tableau moralisateur en quelqu'un de ces endroits réputés en Belgique pour faire perdre la tête à la jeunesse : au Moulin Rouge, aux Quat-z'arts, ou au logis de la Lune Rousse !

Masriera, de Barcelone, aurait désiré nous épouvanter avec son *Cauchemar*, mais il a beau rendre lumineux des corps d'homme dont le bout des seins brille comme des lanternes, son émotion n'est pas communicative.

**

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

Les *Victimes de l'alcool* de Serge Aacksebo voient leurs corps répandus à l'abandon en un obscur cimetière ; verts, les corps ; vert, le ciel nocturne ! et sur ces cadavres danse une bouteille verte, munie de bras et de jambes qui ressemblent à des porte-plume ! Nous ne boirons plus ! Nous ne boirons plus !

Le samedi soir après le turbin, de Corfu, est un estaminet ; écartons-nous-en à la hâte, si nous voulons profiter des enseignements du précédent ; d'ailleurs les consommations n'y semblent pas de premier choix, ni le public non plus. Quant à Mme Finet, elle a discrètement exposé des livres surmontés d'un crâne, elle appelle cela « nature morte » (est-il possible !) et elle ajoute (commandée par M. R...). Commander des livres surmontés d'une tête de mort! Après tout, c'est d'un goût courant en Allemagne ; à Munich notamment, les vitrines de tous les magasins ne sont-elles pas encombrées de petits sujets qui sont tantôt des têtes de mort, tantôt des piles de livres couronnées d'un crâne, tantôt un étudiant allemand énorme, coiffé de la casquette de sa corporation, étalé ivre dans le ruisseau ! Espérons que Mlle Finet, après avoir livré sa commande de tête de mort, en recevra d'autres d'un genre plus agréable, où elle pourra mettre à l'aise ses qualités sérieuses de dessinateur.

Beaucoup d'autres seraient à citer : les affiches pour apéritif de Bompard ; le cimetière sur le Bosphore de Garnot ; les chèvres de Peské, importante toile de cet artiste déjà réputé qui combine heureusement son grand talent de dessinateur avec la vigueur particulière et le coloris spécial de sa palette ; tous les médecins seront surpris comme moi de la fréquence avec laquelle le jardin du Luxembourg, cher à nos jeunes années d'étudiant, a été choisi comme modèle ; quant à la fontaine Médicis, c'est là où certainement tous nos jeunes peintres vont faire leur cure d'air, croyants naïfs qui voient sans doute dans son nom l'indication de quelque vertu médicinale! Parmi ces fontainiers, il en est un qui a retenu mon attention, c'est M. Goulinat ; celui-ci, pour le moins, a un sens correct de la couleur, ses arbres sont verts, verts tels qu'ils doivent l'être.

Mais il en est d'autres aussi et très nombreux dont le nom mériterait d'être cité pour le bon équilibre de leur talent, pour la qualité de leur peinture, pour la promesse qu'ils apportent de constituer avant peu et même déjà pour quelques-uns une élite, c'est-à-dire les classiques de demain, et de toujours. Dupérelle, Rudel, Émile Fouquet, Ribeaucourt, Weismann, Guilmant, Raoul Marie, Mme Agutte, Mme Lecreux, André Chapuy, Janssaud, et quantité d'autres ont cherché davantage à se signaler par un travail consciencieux que par quelque excentricité, et ils y ont parfaitement réussi.

S'il est vrai que l'étude de la graphologie donne des indices sur le caractère des gens, de même l'étude des toiles exposées au Salon des Indépendants est susceptible de nous donner de précieuses indications sur la mentalité de certains artistes.

Toute composition outrancière décèle chez son auteur un certain trouble du jugement — ce trouble peut n'être que momentané et voulu même ; il peut être aussi conforme à la mentalité du peintre, et il deviendrait intéressant d'en chercher le point de départ.

De même pour les fantaisies du dessin, pour les erreurs de couleur si fréquentes à cette exposition, il faut à coup sûr chez celui qui les commet une certaine insensibilité au goût commun, dont nous sommes doués généralement. L'un dira qu'il voit ainsi, tel autre invoquera la nécessité de faire du nouveau ; à la vérité, l'un et l'autre sont servis par des sens incertains, et cette capacité de s'affranchir constamment ou par moment de la loi impérative du goût est une défaillance réelle.

Voilà pourquoi le Salon des Indépendants nous intéresse comme médecins plus que tout autre ; nous pouvons y faire notre petit Lombroso, et aussi comme Cuvier, sur ces seuls indices qu'est un dessin, reconstituer l'individu dont c'est l'empreinte.

Nous pensons en outre que ce serait pour les bons artistes français qui y exposent, le point de départ d'un très grand succès, s'il était possible dans cette longue galerie, de mettre d'un côté les Français et de l'autre les Étrangers. On y verrait alors s'affirmer d'une façon évidente le goût de la race latine ; et nous y apprécierions mieux d'autre part l'effort de ces étrangers, germains et slaves, nouveaux venus à l'art moderne, et dont les productions dispersées actuellement au milieu des autres provoquent le rire par leur disparate et ne sont pas non plus sans pervertir quelques débutants. Isolés des Français, groupés par origine, on retrouverait dans leurs manifestations la survivance d'un art original ancien et oublié, dont l'esprit redevenu visible mériterait sa part d'influence dans le renouvellement nécessaire des formules d'art.

Et s'il était permis d'exprimer un souhait, ne serait-ce pas dans la Galerie des Indépendants que devraient se montrer aussi ces petites expositions professionnelles qui se sont ouvertes depuis quelques années et qui sont malheureusement dispersées. C'est là qu'on devrait pouvoir voir et comparer ces petits salons des employés de commerce, des employés de chemins de fer, le salon des médecins et tant d'autres. On y pourrait comparer l'influence de chaque état sur la qualité artistique, et surtout cela susciterait entre chaque groupe une émulation, en définitive utile à l'épuration du goût.

HENRI ROCHÉ.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

A propos d'un accident du travail. — Une ouvrière de la blanchisserie Mellone, à Cambrai, ayant été blessée au cours de son travail, fut envoyée, pour être soignée, chez le docteur Galand. Celui-ci était absent.

La jeune fille attendit une longue demi-heure le retour du médecin. Son patron, estimant que la blessée ne pouvait attendre plus longtemps les soins dont elle avait besoin, la fit conduire chez un autre docteur.

M. Galand, à son retour, apprit la chose. Il considéra que le fait de ne pas l'avoir attendu et d'avoir conduit la blessée chez un autre médecin constituait, à son égard, un affront de la part de M. Mellone et, par ministère de Me Bernard, il réclama 200 fr. de dommages-intérêts à ce dernier.

Une tentative de conciliation devant le juge de paix ne donna aucun résultat, M. Mellone prétendait n'avoir rien à payer.

Le docteur Galand l'assigna en justice de paix. M. Mellone a, à son tour, par la voie de Me Deminel, fait une demande reconventionnelle de 100 fr. de dommages-intérêts au docteur Galand, pour les dérangements qu'il lui a occasionnés.

Le juge de paix a mis son jugement en délibéré.

PLAQUETTES MÉDICALES

LA MÉDAILLE DU PROFESSEUR PICOT

Au nom des innombrables élèves qu'a formés le professeur Picot, depuis plus de trente ans qu'il était à la tête d'une des cliniques médicales de la Faculté de Bordeaux, un Comité, composé des professeurs Arnozan et Moussous, de MM. Martin du Magny et Dumur, médecins des hôpitaux, Lautier, chef de clinique médicale, a remis dans l'intimité au *Père la Clinique*, comme on l'appelle toujours parmi les étudiants, la médaille dont nous donnons la reproduction.



MÉDAILLE DU PROFESSEUR PICOT.

Cette médaille, due au statuaire bordelais Gaston Leroux, professeur à l'École des Beaux-Arts de Bordeaux, reproduit avec une vérité impressionnante les traits de l'éminent clinicien bien connu dans le monde médical, par son magistral ouvrage sur *Les grands processus morbides* et ses trois volumes de leçons cliniques faites à l'hôpital Saint-André.

LES AMIS DE LA FRANCE A L'ÉTRANGER

LE Dr LÉON AUDAIN (*de Port-au-Prince, Haïti*)

Parmi les amis dévoués de la France à l'Étranger, nous avons grand plaisir à compter le Dr Audain, ancien interne des hôpitaux de Paris (promotion 1888), et qui fut successivement, dans nos hôpitaux, l'élève de Berger, de Jaccoud, de Brissaud, de Féréol, de Panas, de Péan, de Maygrier, etc.

Il a laissé, parmi ses camarades d'internat, les plus affectueux souvenirs. Retourné à Haïti, son pays natal, il s'y est fait une situation prépondérante, y a fondé et dirigé une Polyclinique Péan, une École libre d'obstétrique : il est directeur de l'École Nationale de médecine de Port-au-Prince. Il rédige en français un journal médical, la *Lanterne médicale* de Port-au-Prince.



Dr AUDAIN.

Il n'a garde d'oublier les liens qui le rattachent à la France. Il est chirurgien de l'asile français, président du Comité franco-haïtien de l'alliance française, et contribue de tout son pouvoir à faire rayonner, dans son île, l'influence française. Aussi est-ce de toute justice qu'il porte la croix de la Légion d'honneur.

Ajoutons, d'ailleurs, qu'il a, à son tour, envoyé son fils étudier la Médecine à Paris : tant la culture française laisse de doux souvenirs à ceux qui en ont profité.

Audain est donc doublement des nôtres et mérite bien d'inaugurer la série que nous publions, sur les Amis de la France à l'Étranger.

P. C.

HYPNOTIQUE

PAR EXCELLENCE

Sédatif = Antispasmodique

SPÉCIFIQUE

de l'insomnie nerveuse

Veronidia

Buisson

Solution titrée à 0 gr. 25 par cuillerée à soupe de Diéthylmalonylurée (Véronal) dans un véhicule synergique et agréable au goût

Assure un sommeil réparateur suivi d'un *réveil absolument normal.*

Permet la rééducation du besoin de sommeil et la sédation des manifestations spasmodiques ou douloureuses.

Pas d'accoutumance - Pas de contre-indication

Jamais d'intolérance

DOSE : Une à trois cuillerées à soupe dans un peu d'eau.

ÉCHANTILLON ET LITTÉRATURE SUR DEMANDE

Laboratoires BUISSON & Cie, 20, Bould du Montparnasse, PARIS

LA MEDECINE HUMORISTIQUE

DESSIN ORIGINAL PAR BILS



Voyez terrasse !!

LE PROFESSEUR AGRÉGÉ CHEVASSU ET SON INTERNE M. PARAF

A LA CLINIQUE DES VOIES URINAIRES (HOPITAL NECKER, SALLE DE LA TERRASSE)

DIÉTÉTIQUE

BOISSONS NUTRITIVES

Elles peuvent être en même temps stimulantes, comme on le constate par les formules suivantes :

Lait de poule.

1 jaune d'œuf,
1 grand verre d'eau,
1 cuillerée à soupe de sucre pulvérisé,
1 cuillerée à soupe d'eau de fleurs d'oranger.

Bien battre d'abord le jaune d'œuf avec un peu d'eau froide et y verser peu à peu et en battant vite et sans cesse le reste de l'eau chaude et sucrée.

L'eau ne doit pas être très chaude au point de cuire le jaune d'œuf et de donner à la préparation une apparence désagréable.

Quand l'émulsion est faite et bien homogène, on y verse l'eau de fleurs d'oranger, en agitant un peu.

Cognac aux œufs entiers.

5 œufs entiers,
100 grammes de sucre râpé,
1 morceau de vanille ou 1 zeste de citron,
250 centimètres cubes de cognac.

Faire macérer la vanille ou le citron dans le cognac pendant 12 heures. Battre les jaunes avec le sucre à l'aide d'une cuillère en bois jusqu'à crème épaisse. Y verser ensuite le cognac et les blancs battus en neige et bien émulsionner le tout.

Cognac aux jaunes d'œufs.

2 jaunes d'œufs,
80 grammes de sucre,
250 centimètres cubes de cognac.

Battre les jaunes et y verser peu à peu le cognac, en émulsionnant bien. On peut remplacer une partie du cognac (le quart) par de la crème dense de lait.

Grog aux jaunes d'œufs.

2 jaunes d'œufs,
60 grammes de sucre,
60 centimètres cubes de rhum,
250 centimètres cubes d'eau,
1 morceau de vanille,
1 zeste de citron.

Faire bouillir l'eau avec le sucre, la vanille et le zeste de citron D'autre part, avec les jaunes et le rhum, faire une émulsion bien homogène et mousseuse. Mélanger rapidement le tout avec de l'eau bouillante.

Punch aux jaunes d'œufs.

2 jaunes d'œufs,
30 grammes de sucre,
1 cuillerée à café de jus de citron,
3 cuillerées à soupe de rhum,
1 grand verre d'eau.

Pratiquer une émulsion bien liée avec les jaunes, le sucre, le jus de citron et l'eau ; remuer le mélange sur le feu, sans faire bouillir. Retirer et verser le rhum.

Vin aux jaunes d'œufs.

2 ou 3 jaunes d'œufs,
30 ou 40 grammes de sucre en poudre,
250 centimètres cubes de vin blanc léger.

Bien battre les jaunes, d'abord avec le sucre, puis avec un peu de vin. Mettre sur le feu en remuant sans cesse et sans atteindre l'ébullition. On peut aromatiser avec du jus de citron.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

SIROPS MÉDICAMENTEUX
(CODEX)

Sirop de biiodure de mercure.
(SIROP DE GIBERT)

Biiodure de mercure..	1	gramme.
Iodure de potassium..	50	grammes
Eau distillée.	50	—
Sirop simple.........	1900	—

Faire dissoudre l'iodure mercurique et l'iodure de potassium dans l'eau distillée ; ajouter le sirop simple et mêler.

20 *grammes* de ce sirop contiennent un *centigramme* de biiodure de mercure et 50 centigrammes d'iodure de potassium.

Sirop de Bourgeons de Pin.

Bourgeons de pin	100	grammes.
Alcool à 60°.........	100	—
Eau distillée bouillante	1000	—
Sucre blanc	Q. S.	

F.s.a. Ce sirop présente une légère teinte jaunâtre.

Sirop d'Acide tartrique.

Acide tartrique pulvérisé....	10	grammes.
Sirop simple..........	990	—

Faire dissoudre par agitation.
EMPLOI : Limonade tartrique.

Sirop d'Aconit.

Teinture de racine d'aconit...........	25	grammes.
Sirop simple..........	975	—

Mêler. 20 grammes de ce sirop contiennent 50 centigrammes de teinture de racine d'aconit.

Sirop de Chloral.

Hydrate de chloral cristallisé..........	50	grammes.
Eau distillée	45	—
Sirop simple préparé à froid..............	900	—
Teinture d'essence de menthe	5	—

Dissoudre l'hydrate de chloral dans l'eau ; mélanger le soluté avec le sirop et aromatiser avec la teinture d'essence de menthe. 20 *grammes* de ce sirop contiennent 1 *gramme* d'hydrate de chloral.

Sirop de Chlorhydrophosphate de Chaux.

Phosphate bicalcique..	$12^{gr},50$	
Acide chlorhydrique dilué..............	30	—
Eau distillée	310	—
Sucre blanc	630	—
Alcoolature de citron ..	10	—

F. s. a. — 20 *grammes* de ce sirop contiennent environ 25 *centigrammes* de phosphate bicalcique.

Sirop d'Éther.

Sirop simple préparé à froid..............	700	grammes.
Alcool à 90°	50	—
Eau distillée	230	—
Éther officinal	20	—

Mêler exactement 20 *grammes* de ce sirop renferment 40 *centigrammes* d'éther.

Sirop de Fleur d'Oranger.

Eau distillée de fleur d'oranger.........	1000	grammes.
Sucre blanc	1800	—

Faire dissoudre le sucre à froid dans l'eau distillée aromatique ; filtrer au papier.

Sirop iodotannique phosphaté.

Sirop iodotannique ...	980	grammes.
Phosphate monocalcique	20	—

Faire dissoudre 20 *grammes* de ce sirop contiennent 4 *centigrammes* d'iode et 40 *centigrammes* de phosphate monocalcique.

Sirop d'Iodure de Fer.
(SIROP D'IODURE FERREUX)

Limaille de fer	2	grammes.
Iode	$4^{gr},10$	
Eau distillée	Q. S.	
Acide tartrique.......	1	gramme.
Sirop simple	975	—

F. s. a.

Sirop d'Iodure de Potassium.

Iodure de potassium pulvérisé..........	25	grammes.
Sirop d'écorce d'orange amère............	975	—

Mêler et agiter jusqu'à dissolution. 20 *grammes* de ce sirop contiennent 50 *centigrammes* d'iodure de potassium.

CHRONIQUE DES LIVRES

La fonction cérébelleuse, par le Dr André-Thomas. 1911, 1 vol. in-18 de 330 pages et 89 figures, cart., 5 fr. *Encyclopédie scientifique* (*O. Doin et fils*, édit., Paris).

Depuis plus de quinze ans, le Dr Thomas a poursuivi l'étude des fonctions cérébelleuses. Il a publié depuis 1895 une série de travaux personnels touchant l'anatomie, la physiologie du cervelet, apportant de nombreux faits nouveaux basés sur l'expérimentation, l'observation clinique et les constatations anatomo-pathologiques. Sa thèse est restée l'un des documents les plus importants relatifs au cervelet.

Le livre que publie aujourd'hui le Dr Thomas est un travail d'ensemble qui comprend : 1° l'anatomie, la structure du cervelet avec ses voies afférentes et efférentes et ses fibres intrinsèques ; 2° la biologie avec le résultat de nombreuses expériences portant sur le chien, le singe, les oiseaux, les vertébrés inférieurs ; 3° l'étude clinique des affections cérébelleuses. Les rapports du cervelet avec les différents modes de sensibilité et avec les différents mouvements y sont longuement discutés. Toutes les acquisitions récentes de la clinique relatives au diagnostic des affections cérébelleuses y sont lumineusement exposées. Les neurologistes doivent être reconnaissants au Dr Thomas de l'ouvrage qu'il leur offre et qui facilitera leurs recherches, tous les médecins doivent lui savoir gré d'avoir mis cette question au point. J. Camus.

Affections chirurgicales de la face; *Tumeurs et malformations* par A. Le Dentu, *Affections chirurgicales* par H. Morestin, *Névralgies du Trijumeau* par Pierre Delbet et Chevassu. 1911, 1 vol. gr. in-8 de 331 pages avec 172 figures, 8 francs. (*J. B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris).

Le Professeur A. Le Dentu étudie les *Tumeurs et difformités congénitales de la région cranienne et de la face.* Le bec-de-lièvre et la fissure vélo-palatine occupent dans cette étude la place considérable qu'ils méritent ; M. Le Dentu les décrit très complètement et tous les détails de leur traitement sont minutieusement exposés. Nous qui avons vu M. Le Dentu à l'œuvre, nous savons du reste avec quel plaisir et avec quel art il pratiquait les staphylorraphies, pour lesquelles il avait inventé son ingénieuse aiguille articulée.

Dans la partie du volume qui lui a été réservée, Morestin nous fait profiter de sa grande expérience en autoplasties à propos du lupus de la face, de la syphilis ou de l'épithélioma de cette région. D'excellentes figures illustrent fort à propos un texte très documenté et très personnel.

Enfin Pierre Delbet et Chevassu donnent en 50 pages une description très claire et très complète des névralgies du trijumeau.

Albert Mouchet.

Thérapeutique usuelle du praticien, 2e série par le Pr Albert Robin, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1911, 1 vol. in-8 de 450 pages, 8 fr. (*Vigot frères*, édit., Paris).

La deuxième série des leçons de clinique thérapeutique du Pr Robin vient de paraître conformément au plan général annoncé lors du premier volume. Chaque chapitre a pour but une application pratique à un malade déterminé avec la foi thérapeutique qui anime l'éminent clinicien de Beaujon, avec l'art qui lui est spécial. Ainsi sont envisagés successivement le traitement de la fièvre typhoïde suivant les diverses indications typiques et suivant l'adaptation à une série de cas particuliers, le traitement de l'érysipèle, du rhumatisme articulaire aigu, du rhumatisme blennorragique, de la polyarthrite déformante, de la goutte, du diabète sucré, de la pneumonie, de l'œdème aigu du poumon, du ramollissement cérébral, de la paralysie agitante, du prurigo, etc. L'auteur analyse les troubles fonctionnels nutritifs qui priment généralement les phénomènes morbides. Il les traite successivement avec cette richesse dans les moyens d'action, cette tendance à la polypharmacie qui nous étonnent d'autant plus que nous sommes davantage habitués à rechercher les actions simples et précises, d'autant plus que nous sommes déshabitués de jongler, comme nos anciens, avec les associations médicamenteuses. P. Carnot.

Contribution à l'étude de certaines facultés cérébrales méconnues, par le Dr W. C. de Sermyn. 1911, 1 vol. in-8 de 612 p. (*Payot et Cie*, édit. à Lausanne, et *F. Alcan*, édit., Paris).

L'auteur expose une série de faits extraordinaires observés par lui, tels que des morts prédites, des rêves prémonitoires, les phénomènes de cérébration inconsciente et les phénomènes para-hypnotiques. Il étudie les caractères des médiums et le mécanisme des phénomènes de médiumnité. Il cherche à expliquer ces faits par l'existence de facultés cérébrales méconnues. De nombreuses pages sont consacrées à l'étude du sommeil, de la suggestion, de l'auto-suggestion, etc.

Des considérations générales sur les apparentes frivolités des produits terrestres, sur l'évolution de l'intelligence durant l'évolution du globe, sur l'énergétique, le moi... terminent ce livre.

Une critique semble pouvoir être formulée relativement à plusieurs des faits qui servent de base à l'ouvrage, c'est qu'ils ont été observés par l'auteur pendant son jeune âge (en 1846, en 1856) et que son livre a été écrit pendant sa vieillesse.

Voici d'ailleurs comment il s'exprime dans son avant-propos : « Je me bornerai donc à raconter simplement et à analyser ce que j'ai vu. Je n'ai pris que quelques notes, j'ai consulté très peu d'ouvrages, je n'ai devant moi que ma plume et du papier blanc. Je dépends donc entièrement de mes souvenirs et du travail inconscient qui a dû se produire dans mon cerveau, pendant cinquante années de réflexions, sur la valeur des faits que j'ai observés ».

Notons qu'un des cas rapportés dans l'ouvrage a été observé par l'auteur il y a soixante-quatre ans ; il était âgé à ce moment de 13 ans.

On sait combien est délicate l'étude de ces « faits extraordinaires »; des savants et même des groupes de savants ont souvent fait fausse route dans leur interprétation. L'erreur est encore plus à redouter quand elle porte sur des faits très anciens ; elle peut s'aggraver de troubles de mémoire, d'auto-suggestion lente...

L'auteur s'est prémuni contre nos critiques en mettant dans son avant-propos cette phrase de Renan sous le nez des sceptiques: « Le scepticisme est un manque de finesse dans l'esprit, et plutôt une hébétude, une incapacité de comprendre le vrai ». Ne soyons donc pas sceptiques, mais souhaitons que de nouvelles preuves s'accumulent pour éclairer ces sujets ténébreux. Jean Camus.

Manuel de culture physique, par le Dr Pagès. 1911, 1 vol. in-18 240 pages. (*Vigot frères*, édit. Paris).

Il devient presque banal d'insister sur les bienfaits de la culture physique et des sports et pourtant nombreux sont encore ceux qui, sédentaires, n'ont point le souci d'assurer par l'exercice quotidien le libre jeu de leurs organes. Aussi tous les ouvrages traitant de culture physique sont-ils les bienvenus, car ils contribuent à diffuser des pratiques excellentes.

Le livre que M. Pagès vient de publier est d'ailleurs fort bien conçu et fort clairement rédigé et sa lecture doit être recommandée à tous ceux qui ne veulent pas faire d'athlétisme, mais veulent acquérir *les bonnes habitudes du corps.* Ce livre se divise en deux parties principales : dans la première sont exposés les exercices généraux ou fondamentaux qui conviennent à tout individu moyen, les exercices spéciaux qui sont destinés à développer tels ou tels organes, telles ou telles fonctions, et enfin les exercices d'application comme les jeux et les sports (tennis, pelote, lutte, box, canotage, etc.). Dans la deuxième est envisagée la culture physique aux différents âges et la question si importante de la graduation des exercices. Un des écueils de la culture physique a souvent été le surmenage corporel : tous ceux qui suivront les conseils de M. Pagès l'éviteront à coup sûr. Albert Weil.

NOUVELLES

Service médical de la Préfecture de Police. — Sur la demande de M. Lemarchand, le Conseil municipal de Paris vient de renvoyer à l'examen de l'administration et de la commission du personnel la proposition suivante :

Les traitements du médecin en chef, du médecin adjoint, du médecin suppléant et des médecins visiteurs de la ville de Paris et du département de la Seine seront ainsi fixés : Médecins en chef : classe exceptionnelle, 12000 fr., 1re classe, 11 000 francs ; 2e classe, 10000 francs ; 3e classe, 9 000 francs.

Médecins en chef adjoints : 1re classe, 8 000 francs ; 2e classe, 7 200 francs ; 3e classe, 6 600 francs.

Médecins principaux ; 1re classe, 4 000 francs ; 2e classe, 3 500 francs.

Médecins : 1re classe, 4 000 francs ; 2e classe, 3 500 francs ; 3e classe, 3 100 francs ; 4e classe, 2 700 francs.

Association générale des médecins de France. — Le bureau de l'Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France se trouve ainsi composé : MM. le professeur Lande (de Bordeaux), président ; Bellencontre (de Paris), Gayral (de Carignan), Grassot père (de Chavilly), vice-présidents ; M. Ch. Levassort (de Paris), secrétaire général ; M. Hiard (de Neuilly-sur-Seine), Abel Watelet (de Paris), secrétaires : Ch. Darras (de Paris), trésorier général ; Depasse (de Paris), archiviste.

Membres du Conseil. — Parisiens : MM. Amodru, B. Ball, Bilhaut, Boudin, Bouland, Butte, Clauzel-Vialard, Dignat, Fiquet, Jeanne, Noir, Smester, Vimont (Maurice).

Provinciaux : MM. Barbanneau (de Pouzanges), Jules Bauzon (de Chalon-sur-Saône), Dengler (de Sellières), Maurat (de Chantilly), Richard-Lesay (de Lille), Saquet (de Nantes), Zipfel (de Dijon).

Association des médecins des stations climatiques, balnéaires et thermales du sud-ouest de la France. — La réunion annuelle statutaire de la section occidentale de l'Association syndicale des médecins des stations climatiques, balnéaires et thermales du sud-ouest de la France vient d'avoir lieu à Eaux-Bonnes sous la présidence du Dr Cazaux.

La matinée a été consacrée à la visite des établissements thermaux et des griffons.

Le docteur Gandy (de Bagnères-de-Bigorre) a lu un très intéressant travail sur le « passé et l'avenir de l'Association ». Après avoir fait un historique des dix-sept années d'existence de la Société, il a conclu en proposant diverses mesures destinées à augmenter sa vitalité et sa puissance d'action. Ces propositions ont obtenu l'assentiment unanime.

Le docteur Natton (de Salies-de-Béarn) a développé le projet de création d'un comité permanent des expositions pyrénéennes dans les expositions de la France et de l'étranger. L'Assemblée a émis un avis favorable.

Avant de se séparer, l'Assemblée a fixé sa prochaine réunion au 10 juin 1912 à Saint-Sauveur. Le Dr Sabail a été désigné pour présider la réunion de 1912.

École de santé militaire. — Les élèves de l'école du service de santé militaire reçus en 1910 et accomplissant actuellement leur année de service militaire, les élèves reçus en 1911 et ayant satisfait à la loi sur le recrutement devront se présenter à l'école du service de santé à Lyon le jeudi 12 octobre 1911, à huit heures du matin.

Manifestation internationale en l'honneur de Sir Patrick Manson F. R. S. — Les magnifiques progrès réalisés dans la connaissance des maladies des pays chauds sont dus, pour une très grande part, à Sir Patrick Manson ou à son initiative. La création des Écoles ou Instituts de médecine tropicale, ces foyers si actifs et si utiles d'enseignement et de recherches, est due encore à son action bienfaisante.

Sir Patrick Manson a rendu à la science et à l'humanité les plus éminents services. On a donc voulu provoquer en son honneur une manifestation internationale, à laquelle pussent prendre part tous ceux qui connaissent ou admirent Sir Patrick Manson ; tous ceux qui ont passé par l'École de médecine tropicale de Londres ou par les Écoles et Instituts similaires ; tous ceux qui, sans avoir été en relations plus ou moins directes avec lui, savent cependant l'immense portée de son œuvre et désirent lui témoigner leur estime et leur reconnaissance.

Dans ce but, il est ouvert une souscription internationale, à l'effet d'offrir à Sir Patrick Manson une médaille d'or à son effigie. Elle sera l'œuvre du Dr Paul Richer, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur d'anatomie à l'École des Beaux-Arts.

Les souscriptions sont reçues :

1° Chez Mr. James Cantlie, 140, Harley Street, à Londres, W. ;

2° Chez MM. Asselin et Houzeau, éditeurs des *Archives de Parasitologie*, place de l'École-de-Médecine, à Paris.

On peut adresser les souscriptions par bon de poste, mandat postal ou chèque. Aucune limite n'est fixée.

Tout souscripteur de 25 francs (1 livre) recevra un exemplaire en bronze de la plaquette.

Tout souscripteur de 50 francs (2 livres) recevra un exemplaire en argent patiné.

En vue de ces envois, dont un grand nombre devront être dirigés vers les pays étrangers, les souscripteurs sont instamment priés d'écrire très *lisiblement* leur nom, leurs prénoms ou initiales, leur adresse, ainsi que toutes les indications postales nécessaires.

L'A. P. M. en Scandinavie. — Le programme scientifique de la Session d'Études de l'A. P. M. en Scandinavie (12-30 août 1911) est maintenant arrêté et présente un grand intérêt, grâce à la haute compréhension que se sont faits du but de cette association ses correspondants scandinaves, les professeurs Ehlers (Copenhague), Johannessen (Christiania), Wawrinski (Stockholm).

Le dernier délai de demande d'inscription à cette session est définitivement fixé au 15 juillet pour nos confrères non-sociétaires de l'A. P. M., soumis par conséquent à la candidature statutaire, et au 22 juillet pour les sociétaires.

Parmi les nombreuses visites qui sont organisées, nous citerons : à *Copenhague*, Rigs-Hospital, Hôpital Moderne du Mont l'Évêque (1 300 lits), Institut Finsen, Institut Sérothérapique, Établissements communaux d'hygiène, Écoles, Égouts, Laiterie modèle municipale (visitée à onze heures en pleine activité), séance de gymnastique danoise (femmes), conférence sur l'Enseignement médical en Danemark ; à *Christiania*, Hôpital de l'État, Hôpital communal moderne, Asile d'aliénés de Danemark, École municipale, Institutions sanitaires de la ville ; à *Stockholm*, hôpital spécial des Contagieux, Hôpital Suédois des Enfants-assistés, École primaire, nouvel abattoir, Bureau d'hygiène, bains publics, distribution de l'eau potable, nouveau sanatorium pour tuberculeux. Il y aura quantité d'autres études intéressantes, notamment en ce qui concerne l'hygiène appliquée, les écoles d'estropiés (accidentés du travail), les agents physiques, l'alcoolisme, la lèpre (*Bergen*). — A *Hambourg*, on verra fonctionner l'Usine d'incinération et de destruction des ordures ménagères, l'Hôpital des maladies tropicales ; à *Berlin*, l'Institut et le Musée d'hygiène. — Enfin, la visite en corps de l'*Exposition Internationale d'hygiène de Dresde*, organisée à l'issue de la session, s'impose à tout esprit ouvert au progrès scientifique.

Pour tous renseignements, écrire avec timbre pour réponse au Siège central de l'A. P. M., 12, rue François-Millet, Paris XVIe (bureau ouvert le mercredi et le samedi de dix heures à midi).

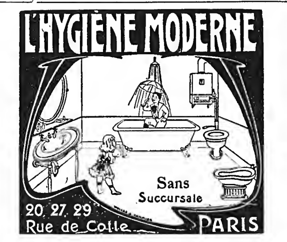
LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

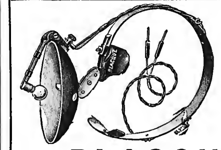
Traitement abortif de la syphilis, par le Dr Schoull. Brochure gr. in-8 de 30 pages avec fig. 1 fr. (*A. Maloine*, libraire à Paris.)

Traitement du paludisme par l'Hectine, par le Dr Schoull. Brochure gr. in-8 de 46 p. avec fig. 1 fr. (*A. Maloine*, libraire à Paris.)

Hectine et Hectargyre dans le traitement général de la syphilis et des affections parasyphilitiques, par le Dr Schoull. Brochure gr. in-8 de 96 p. avec fig. 2 fr. (*A. Maloine*, libraire à Paris.)

Hygiène de l'alimentation dans l'état de santé et de maladie, par le Dr J. Laumonier. 4e édition, entièrement refondue. 1911, 1 vol. in-16 de la *Collection Médicale*, cart. à l'anglaise, 4 fr. (*Librairie Félix Alcan*, à Paris.)





LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — Le concours pour les prix de l'externat et la nomination des internes aura lieu le lundi 16 octobre 1911, à midi précis.

Les élèves sont admis à se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria, bureau du personnel médical, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de dix heures à trois heures, depuis le 1er septembre jusqu'au 30 du même mois.

Facultés de médecine. — LILLE. — Le concours pour l'emploi de chef des travaux anatomiques s'est terminé par la nomination de M. le docteur Georges Gérard.

Faculté de médecine de Bordeaux. — L'assemblée des professeurs a proposé pour la chaire de physiologie, en première ligne M. Sellier par 14 voix contre 13 accordées à M. Pachon ; en seconde ligne, M. Gautrelet.

Hôpitaux de province. — LYON. — Le concours de l'externat des hôpitaux s'est terminé par les nominations suivantes :

MM. Pélissier, Wertheimer, Delaye, Michon, Gérandie, Porte, Bertoin, Rochet, Vialleton, Cuillieron, Haour, Branche, Paliard, Fourteau, Platet, Malègne, Capuan, Morel, Marins, Mlle Champy, Boyer, Lamonnette, Barbier Léon, Anthelain, Rosnoblet, Sangnes, Belmont, Berliat, Grimaud, Perrier, Viret, Roliet, Mlle Bernard, Borrey, Emery, Haoud, Blazer, Guillot, Longy, Philip, Bongras, Madinier, Bassargette, Julien, Carré, Barre, Guérin, Mlle Henken, Jean, Poujol, Daloz.

Suppléants : Charvériat, Verguory, Schwebel, Maledrine, Gelas, Delnermoz, Proby, Barret, Romain, Pitre, Ferrand, Corout-Ducluzeau, Lavabre, Sassier, Barbier Gaston' Aurès, Roshem, Contessouze, Picot, Moyne, Bois, Doz, Fraissard, Pouchin, Faure, Lauguin, Vallandru, Bonnaud, Desbos.

Institut municipal d'électrothérapie de la Salpêtrière. — M. le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, classé 1er au concours, est nommé directeur de cet institut, en remplacement de M. le Dr Vigouroux.

Écoles de médecine. — AMIENS. — M. le docteur Hautefeuille, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, est prorogé dans ses fonctions pour 3 ans.

Budgets universitaires. — Quelques chiffres qui nous viennent d'Outre-Rhin sont à retenir.

Francfort dépense pour son célèbre institut 1.750.232 marks par an ; pour ses cliniques 747.650 marks. Les universités de Königsberg coûtent 1.634.650 marks ; de Greifswald, 1.390.683 marks ; de Kiel, 1.805.588 marks ; de Gottingen, 1.714.677 marks ; de Marburg, 1.384.239 marks ; de Bonn, 1.798. 473 marks. Le gouvernement allemand prévoit par an pour la nouvelle université de Francfort, 2.193.554 et pour celle de Halle 2.051.592 marks.

Facultés de médecine étrangères. — TURIN. — M. le Dr Saveria Verson, privat docent à la Faculté de médecine de Pavie, est nommé privat docent d'histologie.

FLORENCE. — M. le Dr Antonio Pellegrini est nommé privat docent de médecine opératoire.

Les préparateurs en pharmacie. — Ils se remuent et sont en période de meetings pour tâcher d'obtenir « une organisation du travail donnant des garanties au public, aux pharmaciens, aux préparateurs ».

On lit en outre dans leurs convocations : « Le public parisien se plaint avec raison du manque de soins et secours d'urgence pendant la nuit. Alors que dans un seul quartier, *celui où l'on noce*, on peut s'approvisionner dans des *conditions spéciales* de médicaments et objets de fantaisie, tout le reste de la capitale, les quartiers ouvriers surtout, sont privés des produits urgents dans les cas les plus graves. »

Il est du devoir pour le *Conseil Municipal* de faire le nécessaire pour donner au public un service médical et pharmaceutique à toute heure de nuit, et donnant toutes garanties.

Maison de villégiature pour les médecins. — Il s'agit des médecins d'Autriche. Il y a plusieurs années déjà une Société s'est formée pour construire et entretenir un établissement où les médecins fatigués ou convalescents pourraient se reposer ou achever de se remettre.

Cette maison de repos qui fait le plus grand honneur à l'initiative des médecins d'Autriche est à *Marienbad*. Elle sera bientôt achevée ; cet été, nos confrères étrangers pourront se reposer dans leur maison.

École de médecine de Mexico. — Le Dr Fernando Zarraga a été nommé directeur de l'École de médecine de Mexico ; le Dr Regino Gonzalez sous-directeur, et le Dr Carlos Barajas, secrétaire.

Académie des Sciences de Vienne. — M. Metchnikoff est nommé membre de cette Académie.

Prix de propreté urbaine. — On s'intéresse plus à l'hygiène sociale à l'étranger qu'en France.

Deux industriels de Mulhouse ont créé des prix de propreté et de bonne tenue pour les villes ; après examen de l'école, de la mairie, de l'église, du cimetière, de la voirie, après examen même de l'état des maisons particulières, des clôtures, des cours, des fumiers, un prix de 1000 marks et deux prix de 500 marks ont été distribués. Dix communes des environs de Mulhouse avaient pris part au Concours.

Le choléra. — La direction de l'hygiène publique a pris les précautions nécessaires contre l'importation éventuelle du choléra, dont de nombreux cas sont signalés sur divers points des côtes méditerranéennes et elle a donné aux préfets des instructions dans ce sens.

Au ministère de l'Intérieur, on déclare que les régions considérées actuellement comme contaminées du choléra sont celles de Naples, de Palerme et de Constantinople. A Palerme, les premiers cas furent constatés à l'asile d'aliénés, il y a déjà plusieurs semaines. Actuellement, on en compte une quarantaine par jour dans cette ville. A Naples et dans quelques villages voisins déjà atteints l'année dernière le nombre des cas journaliers est de trente à quarante.

D'autre part, on annonce de Trieste qu'un cas de choléra s'est déclaré à bord d'un transatlantique autrichien qui avait fait escale à Naples, avant son arrivée à Trieste.

Le ministre de l'Intérieur a envoyé aux préfets la circulaire suivante :

« Quand des voyageurs provenant de pays contaminés de choléra passent à Vintimille ou à Modane, sans y être retenus comme suspects, le poste frontière doit envoyer au maire et au chef de gare de la ville française de destination un télégramme faisant connaître que, dans le train portant tel numéro, sont passés, à destination de ladite ville, tant de voyageurs de diverses classes.

Pour faciliter le triage, les billets de ces voyageurs sont marqués désormais à la frontière d'un signe spécial.

Le maire, recevant l'avis dont il est question précédemment, devra prendre toutes mesures utiles pour que les voyageurs désignés soient interrogés à leur arrivée à la gare et fassent connaître exactement le lieu où ils se rendent. Il sera ainsi à même d'exercer sur ces voyageurs, durant leur séjour dans la ville, une surveillance sanitaire, destinée à faire découvrir sans retard le premier cas suspect. »

Mariages. — M. le Dr Louis Simonin, médecin aide-major de 1re classe au 1er régiment de dragons et Mlle Suzanne Michau.

Nécrologie. — M. le Dr L.-F. Allix, au Petit-Puy, près Saumur. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. le Dr Marfaing, qui dirigeait avec Messieurs Hercouët la maison de santé et de convalescence de Saint-Mandé (Seine), fondée en 1860 par Brierre de Boismont. Le Dr Marfaing a institué pour sa légataire universelle l'Association général des médecins de France. Ses obsèques ont eu lieu le dimanche 9 juillet, à Saint-Mandé.

GRANDS TRAITÉS ET GRANDES COLLECTIONS

En cours de Publication

ÉTAT D'AVANCEMENT EN JUILLET 1911

ACTUALITÉS MÉDICALES. Collection de volumes in-16 de 96 pages avec figures. 80 volumes sont en vente. Prix de chaque volume cartonné..... 1 fr. 50
Derniers volumes parus : MARFAN, *Le Rachitisme.* — MAUBAN, *L'Arthritisme.* — ZIMMERN et TURCHINI, *Courants de haute fréquence.* — GASTOU et GIRAULD, *Diagnostic de la Syphilis.* — GASTOU, *Hygiène du Visage.* — GASTOU, *L'Ultra-microscope.* — ZIMMERN, *Fulguration.* — NICOLAS et JAMBON, *Hygiène de la peau.* — MARCEL LABBÉ, *Le Cytodiagnostic*, 2e édit.

ATLAS-MANUELS DE MÉDECINE COLORIÉS. Collection de volumes in-8 avec planches coloriées, reliés en peau souple, tête dorée.
30 volumes sont en vente. Chaque volume : 16 à 24 fr.
Derniers volumes parus : *Chirurgie opératoire*, 20 fr. — *Chirurgie générale*, 16 fr. — *Chirurgie des Régions*, 2 vol., 40 fr.

BIBLIOTHÈQUE DU DOCTORAT EN MÉDECINE, publiée sous la direction de A. GILBERT et L. FOURNIER. 30 vol. in-8 de 500 à 750 pages illustrées de fig. 15 volumes sont en vente.
Histologie, 15 fr. — *Physique médicale*, 12 fr. — *Pathologie externe*, 1 vol., 10 fr. (sera complète en 4 vol. à 10 fr.). — *Anatomie topographique*, 16 fr. — *Médecine opératoire*, 10 fr. — *Obstétrique*, 16 fr. — *Pathologie générale*, 12 fr. — *Parasitologie*, 12 fr. — *Anatomie pathologique*, 12 fr. — *Thérapeutique*, 10 fr. — *Hygiène*, 10 fr. — *Médecine légale*, 12 fr. — *Ophtalmologie*, 12 fr. — *Maladies des Enfants*, 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE THÉRAPEUTIQUE, publiée sous la direction de A. GILBERT et P. CARNOT. 28 volumes in-8 de 500 à 750 pages, illustrées de figures. 13 volumes sont en vente.
Mécanothérapie, 8 fr. — *Kinésithérapie*, 12 fr. — *Electrothérapie*, 10 fr. — *Médicaments microbiens*, 8 fr. — *Traitement des maladies cutanées et vénériennes*, 12 fr. — *Régimes alimentaires*, 12 fr. — *Thérapeutique urinaire*, 12 fr. — *Crénothérapie, Climatothérapie*, 14 fr. — *Opothérapie*, 12 fr. — *Technique thérapeutique chirurgicale*, 15 fr. — *Thérapeutique des Maladies respiratoires et de la Tuberculose pulmonaire*, 14 fr. — *Médications générales*, 14 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE MÉDECINE, publié en fascicules sous la direction de MM. les professeurs A. GILBERT et L. THOINOT. Paraît en 40 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
28 fascicules sont en vente :
Derniers fascicules parus : *Sémiologie nerveuse*, 12 fr. — *Maladies des Muscles*, 5 fr. — *Maladies des Poumons*, 16 fr. — *Maladies de la Moelle épinière*, 16 fr. — *Maladies du Péritoine*, 5 fr. — *Maladies de la Peau*, 10 fr. — *Maladies des Reins*, 9 fr. — *Maladies des veines et des lymphatiques*, 4 fr. — *Fièvre typhoïde et infections paratyphoïdes*, 6e tirage, 6 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE, publié en fascicules, sous la direction de MM. les professeurs A. LE DENTU et PIERRE DELBET. Paraît en 33 fascicules gr. in-8 entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
20 fascicules sont en vente.
Derniers fascicules parus : *Maladies des Nerfs*, 4 fr. — *Maladies chirurgicales du Foie et des Voies biliaires*, 6 fr. — *Affections chirurgicales de la Poitrine*, 6 fr. — *Affections chirurgicales des Artères*, 8 fr. — *Affections chirurgicales de la Face*, 8 fr.

TRAITÉ DE STOMATOLOGIE, publié sous la direction des Dr G. GAILLARD et R. NOGUÉ, dentistes des hôpitaux de Paris. Paraît en 10 fascicules gr. in-8 de 400 pages, illustrées de figures. L'ouvrage complet coûtera environ 80 fr.
Fascicules en vente :
I. *Anatomie de la Bouche et des Dents*, 6 fr.
II. *Physiologie, Bactériologie, Anomalies, Accidents de la dentition*, 10 fr.
V. *Affections paradentaires*, 12 fr.
VI. *Anesthésie*, 12 fr.
VIII. *Maladies chirurgicales de la Bouche*, 12 fr.

TRAITÉ D'HYGIÈNE, publié en fascicules sous la direction de A. CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et G. MOSNY, Membre de l'Académie de Médecine. Paraît en 20 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
14 fascicules sont en vente :
Atmosphère et climats, 3 fr. — *Le sol et l'eau*, 10 fr. — *Hygiène individuelle*, 6 fr. — *Hygiène alimentaire*, 6 fr. — *Hygiène industrielle*, 12 fr. — *Hygiène hospitalière*, 6 fr. — *Hygiène militaire*, 7 fr. 50. — *Hygiène navale*, 7 fr. 50. — *Hygiène rurale*, 6 fr. — *Approvisionnement communal*, 10 fr. — *Étiologie et prophylaxie des Maladies transmissibles par la peau*, 16 fr. — *Egoûts, Vidanges, Ordures ménagères*, 14 fr.

PRATIQUE (la) DES MALADIES DES ENFANTS, *diagnostic et thérapeutique*, publié en fascicules, par MM. APERT, BARBIER, BROCA, CASTAIGNE, GRENET, GUILLEMOT, GUINON, MARFAN, MÉRY, MOUCHET, SIMON, etc. Secrétaire de la rédaction : R. CRUCHET, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux.
Paraît en 8 fasc. gr. in-8 de chacun 500 pages avec figures. L'ouvrage complet coûtera environ 100 fr.
Fascicules en vente :
I. — *Introduction à la Médecine des enfants*, 10 fr.
II. — *Maladies du tube digestif*, 12 fr.
III. — *Maladies de l'Appendice et du péritoine, du foie, des reins, de la rate, et du sang*, 12 fr.
IV. — *Maladies des appareils circulatoire et respiratoire, et du Médiastin*, 16 fr.
VII. — *Chirurgie des Enfants*, 14 fr.

TRAITÉ DE PATHOLOGIE EXOTIQUE, publié en fascicules sous la direction de MM. Ch. GRALL, inspecteur du service de santé des troupes coloniales, et CLARAC, directeur de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales. Paraît en 8 fasc. gr. in-8 avec fig. L'ouvrage complet coûtera environ 60 fr.
Fascicules en vente :
I. — *Paludisme*, 12 fr.
II. — *Parapaludisme et Fièvres des pays chauds*, 10 fr.
V. — *Intoxications et Empoisonnements*, 12 fr.

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE, publiée sous la direction de G. WERY, ingénieur-agronome, sous-directeur de l'Institut national agronomique. Introduction par le Dr P. REGNARD, directeur de l'Institut national agronomique, membre de la Société nationale d'agriculture de France. Collection de 75 vol. in-18 de chacun 500 pages illustrées de nombreuses figures.
Chaque volume broché, 5 fr. Cartonné, 6 fr.
60 volumes sont en vente.
Derniers volumes parus : KLEIN, *Météorologie agricole et Prévision du Temps.* — COUPAN, *Machines de Récolte.* — SELTENSPERGER, *Lectures agricoles.* — GUILLIN, *Analyses alimentaires.* — PACOTTET et DAIRAT, *Cultures de Serres.* — DIFFLOTH, *Lapins, Chiens, et Chats.* — GUÉNAUX, *Pisciculture.* — GUILLIN, *Analyses agricoles.* — SELTENSPERGER, *Dictionnaire d'Agriculture.*

ENCYCLOPÉDIE INDUSTRIELLE, Collection de vol. in-18 de 400 à 500 pages illustrées de figures, à 5 et 6 francs le volume cartonné.
64 volumes sont en vente :
Derniers volumes parus : *Manuel d'horlogerie*, par GONDY, 5 fr. — *Manuel du chimiste de sucrerie*, par SIDERSKY, 5 fr. — *Couleurs, Peinture et Vernis*, par DESALME et PIERRON, 5 fr. — *La Menuiserie*, par POUTIERS, 5 fr. — *Manuel du fabricant de papiers*, par PUGET, 5 fr.

ENCYCLOPÉDIE VÉTÉRINAIRE, publiée sous la direction de C. CADÉAC, professeur de clinique à l'Ecole vétérinaire de Lyon.
Collection de 35 vol. in-18 illustrés. Chaque volume cartonné, 6 fr. 27 volumes sont en vente.
Derniers volumes parus :
Pathologie chirurgicale de l'Appareil digestif. — *Pathologie chirurgicale des articulations*, 2 vol. — *Pathologie interne : Cœur, Vaisseaux, Sang.*

COURS

Hôpital Lariboisière. — CONFÉRENCES PRATIQUES D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE ET DE TECHNIQUE BRONCHO-ŒSOPHAGOSCOPIQUE (*Cours de vacances*). — Avec l'autorisation de M. Pierre Sébileau, professeur agrégé à la Faculté, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, M. Lemaître, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux, assisté de MM. Halphen et Juin, assistants, et de MM. Rouget et Miégeville, internes du service, commencera le lundi 17 juillet 1911 une série de douze conférences cliniques avec examen et présentation de malades.

Ces conférences auront lieu chaque matin à huit heures et demie.

Le droit d'inscription est de 60 francs. Se faire inscrire auprès des internes du service.

Programme des conférences. — Première leçon : Généralités (éclairage, anesthésies locales, rhinoscopie antérieure et postérieure), maladies de la cloison (épistaxis, abcès, hématomes, affections chroniques).

Deuxième leçon : Maladies des cornets (coryzas, rhinites, ozène, syphilis et tuberculose, polypes, corps étrangers, prothèse à la paraffine).

Troisième leçon : Maladies des cavités annexes (sinusites, kystes dentaires).

Quatrième leçon : Examen du conduit auditif et du tympan, maladies de l'oreille externe (eczéma, bouchon de cérumen, corps étrangers, furoncles).

Cinquième leçon : Maladies de l'oreille moyenne (otite catarrhale, otites purulentes, otite sèche, paracentèse, cathétérisme).

Sixième leçon : Complications des otites moyennes (mastoïdites, pansements des trépanations et évidements).

Septième leçon : Maladies de l'oreille interne (épreuves auditives et vestibulaires, labyrinthites, surdité nerveuse, simulation).

Huitième leçon : Examen du larynx (laryngites, paralysies laryngées).

Neuvième leçon : Tuberculose, syphilis, cancer, polypes du larynx, trachéotomies.

Dixième leçon : Examen du pharynx buccal (pharyngites, abcès rétro et latéro-pharyngiens, cancer de la langue, hypertrophie des amygdales).

Onzième leçon : Examen du naso-pharynx (rhinoscopie postérieure, releveurs du voile, végétations adénoïdes, tumeurs du naso-pharynx, malformations).

Douzième leçon : Œsophagoscopie, trachéoscopie (corps étrangers et cancer de l'œsophage, corps étrangers des bronches).

28 Juillet, à 10 heures. — CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE DE L'HÔTEL-DIEU. — M. le Dr **Terrien**, professeur agrégé, commencera une série de leçons cliniques avec présentation de malades.

MEMENTO DE LA QUINZAINE (*Concours, Cours, Congrès*)

17 Juillet. — Concours pour la place de prosecteur d'anatomie à la Faculté de médecine de Lille.

17 Juillet. — Concours d'agrégation à l'école d'application du service de santé militaire.

20 Juillet. — Concours pour dix places de rédacteur au ministère de l'intérieur.

20 Juillet. — Concours de chef de laboratoire à l'hospice des Quinze-Vingts.

24 Juillet. — Congrès international d'urologie à Londres.

26 Juillet. — Congrès dentaire national à Rouen. Ce congrès durera jusqu'au 30 juillet.

31 Juillet. — Congrès pour l'avancement des sciences à Dijon. Ce congrès durera jusqu'au 5 août.

31 Juillet. — Cours de vacances de M. Calot, à Berck-sur-Mer. Ce cours durera jusqu'au 6 août.

31 Juillet. — Congrès français de stomatologie à Paris.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Lundi 17 *Juillet*, à une heure. — M. SADOUN : Influence du traitement mercuriel et arsenical sur les modifications du séro-diagnostic dans la syphilis ; MM. Gaucher, Marfan, André Jousset, Lœper. — M. BRIX : La neige carbonique. Son emploi dans le traitement des dermatoses ; MM. Gaucher, Marfan, André Jousset, Lœper. M. LÉMÉE : Contribution à l'étude du problème étiologique de la pelade ; MM. Gaucher, Marfan, André Jousset, Lœper. — M. ALLARD : Étude sur les fractures du col du radius ; MM. Reclus, Delbet, Lejars, Marcel Labbé. — M. GENDRON : Du sort des toxines et des antitoxines introduites dans le tube digestif ; MM. Reclus, Delbet, Lejars, Marcel Labbé. — M. BUTEL : Contribution à l'étude du traitement chirurgical des phlébites variqueuses du membre inférieur ; MM. Delbet, Reclus, Lejars, Marcel Labbé. — M. LELONGT : Contribution à l'étude des suppurations de la région palpébro-lacrymale d'origine dentaire ; MM. Delbet, Reclus, Lejars, Marcel Labbé. — M. COTTIN : Étude sur les hémokonies ou granulations libres du sang observées à l'ultra-microscope ; MM. Roger, Desgrez, Léon Bernard, André Léri. — M. ROCHER : De l'urobilinurie au cours des ictères par rétention ; MM. Roger, Desgrez, Léon Bernard, André Léri. — M. RIDET : Les oospora. Les oosporoses ; MM. Roger, Desgrez, Léon Bernard, André Léri. — M. TIZON : Greffe cutanée totale ; MM. Segond, Aug. Broca, Macaigne, Zimmern. — M. ALLO : Contribution à l'étude historique des paralysies radiculaires du plexus brachial ; MM. Segond, Aug. Broca, Macaigne, Zimmern. — M. BRISSET : Contribution à l'étude du traitement de la tuberculose rénale bilatérale ; MM. Segond, Aug. Broca, Macaigne, Zimmern.

Mardi, 18 *Juillet*, à une heure. — M. RELLIER : Études sur les troubles de la sensibilité objective dans le zona ; MM. Debove, Gilbert Ballet, Achard, Balthazard. — M. BASTHARD-BOVAIN : Essai historique sur la peste en France au XIVe siècle ; MM. Gilb. Ballet, Debove, Achard, Balthazard. — M. COUCHOUD : L'asthénie primitive ; MM. Gilbert Ballet, Debove, Achard, Balthazard. — M. FILLE : Étude sur le rôle de l'ozone en hygiène et en thérapeutique ; MM. Achard, Debove, Gilb. Ballet, Balthazard. — M. HAGUET : Les hémorragies sous-dure-mériennes spontanées chez l'enfant ; MM. Hutinel, Alb. Robin, Chauffard, Langlois. — M. ROBERT : Contribution à la séméiologie et au diagnostic différentiel des cavernes pulmonaires tuberculeuses ; MM. Hutinel, Alb. Robin, Chauffard, Langlois. — M. PEIGNE : Les petits thorax : MM. Alb. Robin, Hutinel, Chauffard, Langlois. — M. GHEORGHIU : Recherches critiques sur la mort apparente ; MM. Chauffard, Hutinel, Alb. Robin, Langlois. — M. FISHER : L'anesthésie rachidienne ; MM. POZZI, De Lapersonne, André Broca, Chevassu. — M. GOVY : Des injections intra-utérines dans le post-partum ; MM. Pozzi, De Lapersonne, André Broca. — M. DEGUILLAUME : Sym-

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS (suite)

ptômes d'obstruction biliaire dans les affections chirurgicales du rein droit. (Rein mobile et hydronéphrose) ; MM. Pozzi, de Lapersonne, André Broca, Chevassu. — M. BOURDIER : Méninges optiques et méningites optiques primitives ; MM. De Lapersonne, Pozzi, André Broca, Chevassu. — M. STÉPANOFF : Faut-il suturer les incisions du bassinet et de l'uretère ; MM. Quénu, Rémy, Auvray, Grégoire. — M. TOUPET : Chirurgie de l'hypophyse ; MM. Quénu, Rémy, Auvray, Grégoire.— M. TÉZÉ: De la duodénotomie ; MM. Quénu, Rémy, Auvray, Grégoire.

Mercredi 19 *Juillet*, à une heure. — M. LABBÉ : Le métabolisme d'un chien partiellement dépancréatisé; MM. Landouzy, Pierre Marie, Widal, Desgrez. — M. SOLOVIEFF : Contribution à l'étude de l'élimination azotée urinaire chez les phtisiques ; MM. Landouzy, Pierre Marie, Widal, Desgrez. — M. YUZBACHIAN : Des voies de conduction de la sensibilité dans la moelle épinière: MM. Pierre Marie, Landouzy, Widal, Desgrez. — M. BRAUN : Formes cliniques et pathogénie des foyers pneumoniques tuberculeux ; MM. Widal, Landouzy, Pierre Marie, Desgrez. — M. JACQUEMIN : Avortement et secret médical ; MM. Pinard, Segond, Lejars, Couvelaire. — M. GOURDIER : Contribution à l'étude des luxations radio-cubitales inférieures, plus spécialement de la luxation de l'extrémité inférieure du cubitus en avant ; MM. Segond, Pinard, Lejars, Couvelaire. — M. PELLETIER : Traitement sanglant précoce des fractures sus-condyliennes du coude chez l'enfant ; MM. Segond, Pinard, Lejars, Couvelaire. — M. CASTANG : La grossesse extra-utérine dans la pratique journalière. (Étude clinique et thérapeutique) ; MM. Segond, Pinard, Lejars, Couvelaire. — M. BLANC : Les spirochètes. Contribution à l'étude de leur évolution. MM. Blanchard, Gaucher, Zimmern, Gougerot. — M. EHRMANN : La filtration en radiologie. Étude physique et clinique : MM. Gaucher, Blanchard, Zimmern, Gougerot. — M. HADENGUE : Traitement radiothérapique des sycosis simples et parasitaires ; MM. Gracher, Blanchard, Zimmern, Gougerot. — M. MIREUR : Plaques muqueuses buccales tardives ; MM. Gaucher, Blanchard, Zimmern, Gougerot. — M. HAMAOUA : Des mucocèles du sinus frontal ; MM. Kirmisson, Reclus, Hartmann, Ombrédanne. — M. GIRARD : De l'ectopie simple congénitale du rein : MM. Reclus, Kirmisson, Hartmann, Ombrédanne. — M. MAUGIS : La hanche à ressort ; MM. Reclus, Kirmisson, Hartmann, Ombrédanne. — M. LUTIKOFF : De la cellulite abdomino-pelvienne et de son traitement kinésique par la méthode Thure Brandt-Stapfer ; MM. Hartmann, Kirmisson, Reclus, Ombrédanne.

Jeudi 20 *juillet*, à 1 heure. — M. ROUSSEL : La néphrite mercurielle ; MM. Debove, Chauffard, Achard, Rathery. — M. PASQUET : Contribution à l'étude du traitement des affections des voies urinaires par les balsamiques et les antiseptiques internes ; MM. Debove, Chauffard, Achard, Rathery. — M. MORAT : Le sang et les sécrétions au cours de la morphinomanie et de la désintoxication; MM. Chauffard, Debove, Achard, Rathery. — M. DUMAS : Contribution à l'étude de l'anévrisme sacciforme de l'aorte abdominale ; MM. Achard, Debove, Chauffard, Rathery. — M. STEVENIN : Le pouvoir antitryptique du sérum sanguin ; MM. Hutinel, Gilbert, Alb. Robin, Carnot. — M. GARDEY : Sur le phénoxyparapanédiol (Anbodyne) ; MM. Gilbert, Hutinel, Alb. Robin, Carnot. — Mme GOURALSKA : Les éruptions sériques et le chlorure de calcium ; MM. Alb. Robin, Hutinel, Gilbert, Carnot. — M. ROUTHIER : Sur la névrite lombaire puerpérale légère ; MM. Alb. Robin, Hutinel, Gilbert, Carnot. — M. BRIAULT Recherches expérimentales sur les conditions psychologiques du travail chez les ouvriers sableurs ; MM. Chantemesse, Widal, Langlois, Balthazard. — M. DE GRISSAC : Contribution à l'étude de l'organisation sanitaire en France ; MM. Chantemesse, Widal, Langlois, Balthazard. — M. BÉNÉZECH : Une page d'histoire sanitaire locale au commencement du XXe siècle (Le bureau d'hygiène de Bagnères-de-Bigorre) ; MM. Widal, Chantemesse, Langlois, Balthazard. — M. BRISSET : Les procédés opératoires dans l'appendicite à froid ; MM. Pozzi, De Lapersonne, Quénu, Terrien. — M. BROTHIER : De l'exploration interne des voies urinaires chez la femme enceinte et récemment accouchée ; MM. De Lapersonne, Pozzi, Quénu, Terrien. — M. WOIMANT : Les péritonites sans perforation intestinale au cours de la fièvre typhoïde ; MM. Quénu, Pozzi, De Lapersonne, Terrien. — M. LAFON : Traitement de la péritonite aiguë généralisée par la méthode de Murphy ; MM. Quénu, Pozzi, De Lapersonne, Terrien.

Vendredi 21 *juillet*, à 1 heure. — M. LE GIEMBLE : Assainissement général de la ville du Havre. (Travaux exécutés. Travaux en cours) ; MM. Gariel, Blanchard, Thoinot, Macaigne. — M. CRIÉ : Les altérations mycéotiques des planchers et des boiseries dans leurs rapports avec l'hygiène et la sécurité de l'habitation ; MM. Blanchard, Gariel, Thoinot, Macaigne. — M. NOAILLES : Contribution à l'étude médico-légale des plaies par armes à feu (fusil de chasse et armes à feu courtes) ; MM. Thoinot, Gautier, Blanchard, Macaigne. — M. LORREYTE : Contribution à l'étude du traitement de l'hérédo-syphilis par l'injection d'arsénobenzol au cours de la grossesse ; MM. Pinard, Segond, Aug. Broca, Couvelaire. — M. LECOUTOUR : Contribution à l'étude du diagnostic et du traitement de l'urétrite chronique ; MM. Segond, Pinard, Aug. Broca, Couvelaire. — M. BOULARD : Les plaies traumatiques du canal thoracique ; MM. Segond, Pinard, Aug. Broca, Couvelaire. — M. COUSSON : L'ignipuncture profonde dans le traitement des phlegmons diffus et des lymphangites septiques graves ; MM. Segond, Pinard, Aug. Broca, Couvelaire. — M. GALLET : Contribution à l'étude de l'acide carbonique solide en thérapeutique dermatologique ; MM. Gaucher, Roger, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. ZEILIGER : Les fractures spontanées dans la sporotrichose ; MM. Gaucher, Roger, Marcel Labbé, Léon Bernard. —M. HOLLANDE : De la pelade généralisée. MM. Gaucher, Roger, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. BIDAULT : Trichophytie cutanée déterminée par le vaccin de génisse ; MM. Roger, Gaucher, Marcel Labbé, Léon Bernard. — M. GOURAZ : Contribution à l'étude des néphrectomies secondaires ; MM. Reclus, Hartmann, Pierre Duval, Zimmern. — Mme ANNA EISENBERG : Contribution à l'étude des ovaires surnuméraires ; MM. Reclus, Hartmann, Pierre Duval, Zimmern. — M. HENRY : Résultats cliniques de la prostatectomie périnéale avec incision latérale ; MM. Hartmann, Reclus, Pierre Duval Zimmern. — M. COMBIER : Contribution à l'étude des collections purulentes de la fosse cérébelleuse d'origine ostitique ; MM. Hartmann, Reclus, Pierre Duval, Zimmern.

Samedi 22 *juillet*, à 1 heure. — M. ROL, Contribution à l'étude des syndromes pluriglandulaires ; MM. Debove, Gilb. Ballet, Achard, Rathery. — M. KUENEMANN : E. T. W. Hofmann. Étude médico-psychologique ; MM. Gilb. Ballet, Debove, Achard, Rathery. — M. TASTEVIN : L'asthéno-manie-post-épileptique ; MM. Gilb. Ballet, Debove, Achard, Rathery. — M. BÉNASSON : De quelques traitements récents du rhumatisme blennorragique; M. Achard, Debove, Gilb. Ballet, Rathery. — M. LAMBOUR : Étude sur la médiastinite chronique chez l'enfant ; MM. Hutinel, Widal, Carnot, Roussy. — M. LEFRANC : Les phases aiguës de la dilatation bronchique chez les enfants ; MM. Hutinel, Widal, Carnot, Roussy. — M. SAADA : Section de la branche externe du spinal ; MM. Widal, Hutinel, Carnot, Roussy. — M. MORIZE : Les ictères du nouveau-né ; MM. Widal, Hutinel, Carnot, Roussy. — M. PRIEUR : La stase papillaire, des indications de son traitement par les opérations décompressives ; MM. De Lapersonne, Quénu, Terrien, Anselme Schwartz. — M. LEROY : Contribution à l'étude du diagnostic précoce de la tuberculose rénale ; MM. Quénu, De Lapersonne, Terrien, Anselme Schwartz. — M. DUVAL : Le traitement chirurgical des perforations intestinales typhiques par l'entérostomie systématique ; MM. Quénu, De Lapersonne, Terrien, Anselme Schwartz. — M. COUTISSON : Contribution à l'étude des abcès de la cloison recto-vaginale ; MM. Quénu, De Lapersonne, Terrien, Anselme Schwartz.

SOMMAIRE :

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

A partir du 1er Août, le service des primes pour les abonnements pour 1911 cessera.

J.-B. BAILLIÈRE et FILS, Editeurs, 19, rue Hautefeuille, à Paris

LA PRATIQUE

DES

MALADIES DES ENFANTS

Diagnostic et Thérapeutique

Publié en fascicules par

APERT, ARMAND-DELILLE, AVIRAGNET, BARBIER, BROCA, CASTAIGNE, FARGIN-FAYOLLE, GÉNÉVRIER, GRENET, GUILLEMOT, GUINON, GUISEZ, HALLÉ, MARFAN, MÉRY, MOUCHET, SIMON, TERRIEN, ZUBER (de Paris), NOVÉ-JOSSERAND, PÉHU, WEILL (de Lyon), ANDÉRODIAS, CRUCHET, DENUCÉ, MOUSSOUS, ROCAZ (de Bordeaux), FRŒLICH, HAUSHALTER (de Nancy), CARRIÈRE (de Lille), DALOUS (de Toulouse), LEENHARDT (de Montpellier), ANDÉOUD, BOURDILLON (de Genève), DELCOURT (de Bruxelles).

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : R. CRUCHET

1. *Introduction à la médecine des Enfants* (476 pages, 81 figures) .... 10 »
2. *Maladies du tube digestif* (432 pages, 89 figures) .... 12 »
3. *Maladies de l'Appendice et du Péritoine, du Foie, des Reins, Sang, Ganglions et Rate* (556 pages, 118 figures) .... 12 »
4. *Maladies du Cœur et des Vaisseaux, du Nez, du Larynx, des Bronches et des Poumons* .... 16 »
5. *Maladies du Système nerveux, des Os et des Articulations* ....
6. *Maladies de la peau et Fièvres éruptives* ....
7. *Chirurgie des enfants* .... 12 »
8. *Chirurgie osseuse et Orthopédie* ....

Chaque fascicule se vend également cartonné avec un supplément de 1 fr. 50.

LIBRES PROPOS

LA RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES AU SÉNAT

La discussion du budget de l'Instruction publique, au Sénat, a permis au Dr Reymond, sénateur de la Loire, et membre de la grande Commission d'étude des Réformes médicales, de questionner le Ministre sur la non-exécution du décret de 1908, aucun crédit n'ayant été demandé, dans ce but, ni au budget de 1910, ni à celui de 1911.

M. Reymond s'est étonné de la puissance négative et de la force d'inertie des bureaux de la rue de Grenelle. Les Facultés, elles, ne s'étonnent plus : car toutes leurs doléances, tous leurs vœux, tous leurs projets ont été, ainsi, successivement, séquestrés et enterrés.

M. Reymond a indiqué un plan de réalisation qui paraît excellent. Au lieu de l'application en bloc des réformes prévues dans le décret de 1908, il a demandé leur réalisation progressive, en tenant compte des résultats successifs obtenus. En d'autres termes, il a demandé la substitution de la méthode expérimentale à la méthode intuitive, afin de modifier doucement et sans heurt l'édifice actuel. Il est, en effet, fort à craindre, qu'une modification radicale du régime actuel n'ait pas tous les bons effets qu'on en attend, et qu'elle ait, par contre, de nombreux inconvénients, achetés fort cher d'ailleurs. Plutôt que de saper l'édifice à sa base, ne vaudrait-il pas mieux, le réparer sagement et prudemment, pièce à pièce ? Mais nous savons qu'en France, dès qu'une porte grince, il paraît plus simple de démolir la maison que de mettre de l'huile dans les gonds.

La méthode des réformes progressives pourrait, notamment, être immédiatement appliquée, sans qu'il en coûte un sou, aux deux modifications reconnues unanimement comme les plus utiles et les plus urgentes, celles des examens et du stage hospitalier :

1° Les *examens* sont actuellement mauvais, surtout parce que mal placés : ils ont lieu toute l'année, à jet continu, sans correspondance avec l'enseignement. Il arrive, par exemple, que maint enseignement est donné après la période où se passe l'examen qui lui correspond : l'étudiant se plaint alors qu'on ne lui ait pas enseigné ce qu'on lui demande, tandis que le professeur se plaint de n'avoir plus d'élèves, les examens étant déjà passés.

Le Pr Charles Richet, avec sa grande lucidité d'esprit, insistait, récemment encore, sur cette anomalie qu'il considère comme un des obstacles principaux à la bonne tenue des études actuelles, et le Conseil de la Faculté était, unanimement, de son avis.

Le remède est bien simple et a été demandé par la Faculté, aussi bien que par la Commission. Il suffit de supprimer les examens en cours d'études et de n'instituer (chez nous comme partout ailleurs), que deux sections d'examens, l'une à la fin de l'année, l'autre à la rentrée. Cette réforme ne coûterait pas un sou, serait immédiatement applicable avec un peu de bonne volonté, et les résultats en seraient, vraisemblablement, considérables.

Il est, d'ailleurs, désirable, non pas d'augmenter démesurément le nombre des examens (ainsi qu'il est prévu par le décret ministériel de 1908), mais, au contraire, de ne conserver *qu'un seul* examen à la fin de chaque année. Il serait, par contre, nécessaire que l'on institue, à la fin de chaque période de Travaux pratiques et de Stage (l'enseignement pratique se substituant de plus en plus à l'enseignement magistral), un *examen de validation* (analogue au petit examen d'ostéologie, inauguré par Farabeuf, qu'on passe dans les pavillons avant la dissection), petit examen sans cérémonie, presque sans préparation, sans consignation, devant celui-là même qui a suivi l'élève pendant son instruction pratique. Pareil examen aurait l'avantage de tenir l'étudiant constamment en haleine et d'exiger de lui un effort constant. Certains chefs de Travaux pratiques ont institué, d'eux-mêmes, ces examens de validation qui donnent d'excellents résultats. Ils devraient être étendus, et généralisés, notamment à la validation des périodes de Stage, à condition que l'on supprime, par contre, d'autres examens, beaucoup plus décoratifs et beaucoup moins sérieux.

2° Le *stage hospitalier* est une autre partie très défectueuse du régime actuel. La solution proposée par les intéressés (et rappelée par le Dr Reymond) est excellente et ne coûte rien : elle n'a donc pas besoin d'attendre des crédits imaginaires qui n'ont pas été inscrits au budget. Elle est, d'autre part, *immédiatement applicable*. Elle consiste à élargir le Stage, en confiant des Stagiaires à tous les chefs de service des hôpitaux qui les demanderont, sous la réserve que ceux-ci accepteront un contrôle efficace de la Faculté, celle-ci ayant pour devoir impérieux de s'assurer qu'on s'occupe de ses Stagiaires et de leur enseignement.

L'examen de validation de chaque période de stage suffirait, d'ailleurs, à servir de critérium et de pierre de touche. Il permettrait, tous les six mois, depuis le début des études, de faire passer aux étudiants une épreuve clinique, tandis qu'actuellement l'épreuve clinique est unique et passée beaucoup trop tard, les études une fois terminées, à la veille même de la thèse, dans des conditions déplorables, puisque l'étudiant est déjà presqu'installé, presqu'impossible à refuser par là même.

Si ces deux réformes capitales étaient réalisées, il y aurait déjà beaucoup de changements heureux dans nos Études médicales. Elles nous donneraient en tout cas patience pour attendre les autres.

Mais, surtout, qu'on agisse sans plus attendre ! Car le Régime actuel, déjà mauvais, est devenu pire, depuis qu'il est condamné à disparaître et qu'il sent déjà le cadavre ! P. CARNOT.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA RADIOACTIVITÉ DES SOURCES THERMALES DE PLOMBIÈRES ET DES VOSGES

La radioactivité des sources thermales de Plombières (Vosges), déjà étudiées à ce point de vue par Curie et Laborde, a fait l'objet de nouvelles recherches de la part de M. André Brochet, dont celui-ci a rendu compte dans le numéro de mai 1910 des *Annales des Mines*.

Les sources thermales de Plombières, très-nombreuses et de températures très variables, peuvent, d'après les documents réunis par Jutier qui a étudié ces sources de 1859 à 1861, se répartir comme suit :

		mètres cubes	à
1° Sources très chaudes	(68°4 à 70.4)	40,08	69°49
2° Sources chaudes	(49°8 à 66°4)	501,88	56°82
3° Sources tempérées	(21°8 à 41°1)	113,46	29°64
4 Sources très tempérées	(8°7 à 19°6)	75,01	12°08
Soit pour la totalité.		730,43	48°71

M. Brochet a procédé à de nouveaux relevés de température : il a constaté que d'une manière générale la température des sources chaudes a plutôt augmenté depuis 1861 : pour quelques-unes la différence est considérable. Ainsi les sources 7 et 8 du Thalweg ont passé de 52°,56 et 40°,80 à 68°,2 et 64°,2, différence qui peut être attribuée à ce que ces sources, qui au moment où elles ont été mises à jour avaient une température très basse (27°), n'avaient pas encore en 1861 pris leur équilibre de température.

La mesure des résidus secs a confirmé le fait déjà établi par Lefort, que la proportion de résidu fixe varie dans le même sens que la température : deux sources seulement font exception : ce sont les sources des Dames et du Crucifix, pour lesquelles l'anomalie tient à ce que le véritable griffon étant inaccessible, l'eau se trouve déjà refroidie au point où on la recueille.

Le tableau ci-dessous résume les caractéristiques des principales sources de Plombières :

		ALTITUDE.	DÉBIT par 24 heures m³.	1859-1860 max.	min.	moy.	1908	1909	RÉSIDU SEC grammes par litre.
Sources très chaudes.	Robinet romain.	424,00	30,37	70,4	67,2	69,53	69,2	68,7	
	Vauquelin.	423,12	9,71	70,0	68,4	69,35	67,9	68,5	0,39252
Sources chaudes.....	Thalweg n° 1...	420,80	67,20	55,3	52,6	53,91	58,1	561,	0,25907
	— n° 2...	Id.	28,90	57.2	54,0	55,81	58,0	58,0	
	— n° 3..	Id.	57,43	59,6	58,0	59,10	60,9	61,3	
	— n° 4...	Id.	13,49	69,1	58,4	59,23	62,8	63,2	
	— n° 5...	Id.	153,14	66,4	63,6	65,21	66,3	66,5	0,33048
	— n° 6..	Id.	26,67	52,1	47,7	50,51	55,0	54,0	
	— n° 7...	Id.	24,77	56,0	50,6	52,56	67,9	68,2	
	— n° 8...	Id.	14,67	.....	.....	40,80	64,6	64,2	
	Capucins......	420,88	63,17	52,4	49,8	51,00	.....	.....	0,23250
	Dames.........	427,54	29,65	52,0	50,8	51,40	53,2	52,3	0,28718
	Crucifix........	416,47	7,68	45,1	41,0	43,21	46,6	46,5	0,34050
Sources tempérées...	Savonneuse n° 2.	425,57	14,92	31,1	29,6	29,91	27,9	27,5	0,13210
	— n° 3.	425,77	11,85	23,6	21,8	22,38	27,1	26,1	0,08120
	— n° 4.	425,83	3,54	27,8	26,1	27,13	38,1	37,9	
	— n° 5.	425,90	8,57	41,1	39,5	40,46	48,5	48,4	0,18654
	Lambinet......	433,25	24,31	26,5	26,2	26,36	26,3	26,8	0,10091
Sources très tempérées...	Savonneuse n° 1.	425,53	11,87	19,9	14,6	15,6	21,6	21,6	
	Bizot A........	422,60	52,43	12,8	8,7	11,44	.....	13,1	0,02730
	— B........	»	10,71	13,0	9,4	11,49	.....	13,3	

Les recherches de M. Brochet sur la radioactivité ont porté à la fois sur les gaz spontanés et sur les eaux des sources.

Mesure de la radioactivité des gaz. — Pour cette mesure le gaz recueilli directement au griffon de la source dans une éprouvette, ramené aux environs de 20° et desséché, est introduit par aspiration dans le cylindre déperditeur. L'appareil employé est l'appareil Chéneveau-Laborde, dans lequel la radioactivité est déterminée par la vitesse de chute d'une feuille d'aluminium. La lecture se fait au bout de trois heures. La vitesse de chute diminue de moitié en quatre jours, ce qui établit qu'il s'agit bien de l'émanation du radium.

Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau ci-après qui donne également la composition chimique des gaz d'après MM. Moureu et Biquard. MM. Moureu et Lepape ont montré que, parmi les gaz rares, il y a du crypton et du xénon.

La quantité des gaz spontanés est d'ailleurs à Plombières très minime. La source Vauquelin et la source n° 3 de l'aqueduc du Thalweg, qui en fournissent le plus, donnent à peu près 2 litres par heure, la source n° 2 de la galerie des Savonneuses 200 centimètres cubes par heure. Pour les autres sources, le dégagement est insignifiant.

Mesure de la radioactivité des eaux. — La mesure de la radioactivité des eaux est rendue difficile par l'humidité,

SOURCES.	TEMPÉRATURE. — Septembre 1909.	COMPOSITION CHIMIQUE. CO^2 p.100 en volume.	O p. 100 en volume.	Az p. 100 en volume.	Gaz rares p. 100 en volume.	Hélium p. 100 en volume.	ÉMANATION en milligrammes-minutes pour 10 litres. Curie et Laborde.	Brochet.
Vauquelin................	68°,5	0,20	traces.	97,75	2,03	0,258	11,44	11,8
Thalweg n° 3............	61°,3	traces.	3,70	94,50	1,78	0,292	6,38	10,8
Thalweg n° 5............	66°,5	1,58	1,47	95,32	1,65	0,104	6,16	—
Savonneuse n° 2.........	27°6,	—	—	—	—	—	—	4,8
Capucins.................	51°,0	1,00	8,90	88,65	1,45	0,036	4,62	—

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

que l'on a du mal à éviter malgré l'emploi de desséchant dans la cage de l'électroscope. M. Brochet a, en raison de ces difficultés, renoncé à la mesure directe : il agite en dehors de l'appareil l'eau à étudier avec un certain volume d'air et opère ensuite sur cet air ainsi radioctivé, qu'il peut facilement sécher, comme sur un gaz.

L'eau est recueillie, autant que possible, directement au griffon lui-même. L'appareil que l'on remplit seulement à moitié de manière à obtenir égal volume d'air et d'eau est placé dans un récipient plein d'eau à 20°, de radioactivité sensiblement égale à celle de l'eau de la prise après agitation (mélange de 1 volume d'eau thermale et 4 volumes d'eau non radioactive). L'appareil est soumis à trois séries de 120 secousses séparées par des séjours de 5 minutes dans l'eau à 20°. L'auteur admet que dans ces conditions la radioactivité se partage entre l'air et l'eau dans la proportion de 0,77 pour l'air et 0,23 pour l'eau.

Les résultats de ces mesures sont réunis dans le tableau ci-après, qui donne, pour chaque source : la température de l'eau du griffon de la source, la radioactivité de l'eau en milligrammes-minutes par 10 litres et la radioactivité totale par vingt-quatre heures, obtenue en multipliant la radioactivité de l'eau par le débit pendant le même temps.

	TEMPÉRATURE.	ÉMANATION en milligrammes-minute. par 10 litres.	par 24 heures.
Sources très chaudes.			
Robinet Romain......	68°,7	1,01	3.060
Vauquelin...........	68°,5	0,66	640
Sources chaudes.			
Thalweg n° 1........	56°,1	1,13	7.600
— n° 2........	58°,0	0,92	2.580
— n° 3........	61°,3	1,01	5.800
— n° 4........	63°,2	0,88	1.220
— n° 5........	66°,5	1,01	15.500
— n° 6........	54°,0	0,91	2.420
— n° 7........	68°,2	0,25	620
— n° 8........	64°,2	0,20	290
Capucins...........	51°,0	1,60	10.100
Dames..............	52°,3	1,47	4.280
Crucifix...........	46°,5	1,01	775
Sources tempérées.			
Savonneuse n° 2......	27°,6	1,02	1.490
— n° 3......	26°,1	1,46	1.730
— n° 4......	37°,9	0,37	135
— n° 5......	48°,4	0,35	300
Lambinet...........	26°,8	2,18	5.300
Muller.............	24°,5	0,41	300
Sources très tempérées.			
Savonneuse n° 1.....	21°,6	0,59	700
Bizot A.............	13°,1	1,57	8..50
Bizot B.............	13°,3	1,42	1.520

L'ensemble des 22 sources thermales sur lesquelles ont porté les mesures correspond par 24 heures à 74.620 milligrammes-minute de radium pour un débit de 672^{m3}, 44 d'eau : la radioactivité moyenne est de 1,11 milligramme-minute pour 10 litres d'eau : la radioactivité maxima est de 2,18 à la source Lambinet.

En étendant cette radioactivité moyenne à l'ensemble des sources de Plombières, dont le débit total est 730^{m3} par 24 heures, la radioactivité totale serait de 80 à 85 grammes-minute. La puissance radioactive de la station, c'est-à-dire la quantité de bromure de radium hypothétiquement nécessaire pour radioactiver la totalité des eaux serait de 55 à 60 milligrammes (1^{mg},11 de bromure de radium produisant en une minute la quantité d'émanation nécessaire pour radioactiver 10 litres d'eau). On remarquera combien cette quantité est faible, bien que Plombières soit, d'après les mesures de Curie et Laborde, au premier rang des localités françaises au point de vue de la radioactivité.

Interprétation des résultats obtenus. — Il n'y a aucune relation à Plombières entre la radioactivité et la température des eaux. Mais M. Brochet a fait ressortir une loi générale en recherchant pour chaque source le rapport de la radioactivité à la teneur en sel. Ce coefficient devrait être constant s'il n'y avait pas perte d'émanation, mais seulement mélange d'une eau thermale type en proportions variables avec des eaux superficielles pauvres en sels et non radioactives. Or ce coefficient va en croissant d'une façon indiscutable des sources chaudes aux sources froides, comme le montre le tableau ci-après :

SOURCES.	TEMPÉRATURE.	ÉMANATION du radium en milligr.-min. par litre.	EXTRAIT SEC.	Émanation / Extrait
Vauquelin..........	68°,5	0,066	0,392	0,17
Crucifix............	46°,5	0,101	0,340	0,30
Thalweg n° 5.......	66°,5	0,101	0,330	0,31
Dames..............	52°,3	0,147	0,287	0,51
Thalweg n° 1.......	56°,1	0,113	0,259	0,44
Capucins...........	51°,0	0,160	0,232	0,69
Savonneuse n° 5....	48°,4	0,041	0,187	0,22
— n° 2....	27°,6	0,102	0,132	0,77
Lambinet..........	26°,8	0,218	0,101	2,16
Savonneuse n° 3....	26°,1	0,146	0,081	1,80
Bizot..............	13°,1	0,157	0,027	5,8

Il semble donc que, pour les sources chaudes, il y ait perte de la majeure partie de l'émanation. Celle-ci peut aisément s'échapper puisque l'agitation de l'eau avec son volume d'air à la température ordinaire suffit à lui enlever les quatre cinquièmes de sa radioactivité : à chaud, la perte serait plus sensible encore.

D'après les observations de Jutier, les eaux arrivent latéralement dans le bassin thermal de Plombières et émergent du granit porphyroïde à 1 kilomètre environ de sa séparation avec le granit commun.

M. Brochet en conclut que les eaux suivent le plan de séparation des deux granits, avec les gaz qui les accompagnent, mais que, à une certaine distance du sol, elles abandonnent ce plan pour venir sourdre en contre-bas, n'entraînant qu'une faible quantité de gaz, le surplus se dégageant à la partie supérieure.

Ceci expliquerait pourquoi, aux sources de Plombières, la quantité de gaz spontanés est très faible, beaucoup moindre qu'en d'autres points de la région des Vosges.

Le dégagement gazeux chargé d'émanations peut rencontrer des eaux souterraines non thermales et leur abandonner une partie de sa radioactivité. On aurait donc des eaux thermales riches en sel ayant perdu une partie de leur radioactivité, des eaux froides radioactives et des eaux froides non radioactives qui seraient mélangées en proportions variables suivant les sources. Ainsi l'eau de la source Bizot, riche en émanations et à faible teneur en sels, serait formée d'eau froide radioactive mélangée à une faible proportion d'eau thermale. L'eau de la source Savonneuse n°5 serait un mélange d'eau thermale et d'eau froide non radioactive.

Malgré son caractère hypothétique, cette explication très vraisemblable est intéressante et s'accorde avec les observations en apparence divergentes. SEVARUS.

CONNAISSANCES PRATIQUES

A PROPOS DE LA CUISSON DES ALIMENTS

Il est certes intéressant de donner des recettes pour la préparation rationnelle des aliments, il ne saurait être inutile d'indiquer en même temps les appareils qui facilitent leur cuisson et même — l'économie n'est pas un vice — qui la rendent moins onéreuse. D'ailleurs les estomacs débiles ne se rencontrent pas seulement dans les classes aisées ; plus d'une brave ouvrière condamnée aux purées de légumineuses ne sait où prendre le temps de les cuire : lui donner la formule d'un appareil qui sûrement amènera pendant son absence les légumes à l'état de ramollissement nécessaire pour lui permettre de les réduire en purée onctueuse et appétissante sera une bonne action diététique. Ce sera une bonne action sociale, si l'appareil est assez simple et assez peu coûteux pour qu'on puisse le mettre à portée d'une modeste famille de travailleurs. En lui permettant de préparer une alimentation saine, capable de soustraire ses différents membres aux maladies du tube digestif — qui ont trop souvent pour origine non seulement l'absorption d'aliments lourds, mais l'absorption d'aliments insuffisamment cuits — on lui aura rendu un service de premier ordre. Ajouterai-je encore, que si les légumes occupent une place si restreinte dans l'alimentation populaire c'est qu'ils demandent, presque tous, une préparation de trop longue durée et que l'ouvrière est peut-être plus pauvre encore en minutes qu'en argent. Elle craint de laisser du feu dans le logement abandonné, elle s'effraie du danger des marmites bouillantes à la portée des mains d'enfants et redoute un effort qui trop souvent n'aboutit qu'à un repas brûlé et immangeable. Or rien n'est plus facile que de donner aux malades de tous genres et aux travailleurs de tous ordres qui préfèrent ne pas devenir malades le moyen de préparer des mets sains et suffisamment cuits sans dépense et sans danger.

***

Les corps se divisent en corps qui conduisent bien la chaleur et en corps qui la conduisent mal. D'après les expériences classiques d'Ingenhouz et de quelques autres savants ils se placeraient par ordre de conductibilité, comme suit :

Or,	Acier,
Platine,	Zinc,
Argent,	Etain,
Cuivre,	Plomb,
Laiton,	Marbre,
Fonte,	Porcelaine,
Fer,	Terre cuite, etc.

Quant aux corps liquides, ils conduisent mal la chaleur et les corps gazeux ne la conduisent pas ou la conduisent peu.

C'est en s'appuyant sur ces observations que l'on a eu l'idée de construire la marmite norwégienne qui, constituée en matériaux mauvais conducteurs de la chaleur, ne permet pas aux aliments bouillants qu'on lui confie de se refroidir. Ils continuent ainsi leur action et finissent, *grâce à la chaleur acquise et qu'ils ne perdent pas*, par cuire complètement.

Voici de quoi se compose essentiellement une marmite norwégienne : 1° un récipient, boîte, marmite, caisse, peu importe, construit en matériaux mauvais conducteurs de la chaleur et hermétiquement clos ;

2° Ce récipient est tapissé d'un autre corps également mauvais conducteur de la chaleur et capable d'emmagasiner entre ses mailles une certaine quantité d'air (1), mélange gazeux qui est lui aussi — nous l'avons vu plus haut — un mauvais conducteur de la chaleur

3° D'une marmite en terre, en émail, etc., capable de bien se fermer et dans laquelle on fera la préparation culinaire.

Supposons maintenant qu'on veuille préparer une purée de lentilles.

On trie ces lentilles, on les lave plusieurs fois et on les laisse tremper pendant quelques heures dans de *l'eau* bouillie (2). On les verse ensuite dans la marmite où on veut les faire cuire. On ajoute un oignon piqué de clous de girofle, un bouquet, du sel, et on les couvre d'eau. On place la marmite surmontée de son couvercle sur le feu et on porte à ébullition. Après vingt minutes d'ébullition on place la marmite dans la caisse capitonnée, on la couvre hermétiquement : au bout de quatre à cinq heures (selon leur qualité) les lentilles sont cuites. Il suffit de les passer au tamis et de les additionner d'un morceau de beurre frais pour obtenir une excellente purée. Au moment où l'on ouvre la marmite elle marque encore 65 à 66° de chaleur. Bien plus, si, pour une raison quelconque, elle reste fermée douze heures, elle mesure encore, au moment de l'ouverture 50° de chaleur.

Toutes les préparations se font de manière analogue, pour toutes il y a ce que j'appellerai une *précoction* et *une postcoction* ; voici pour quelques mets la durée de ces deux opérations :

Légumes secs et viande : précoction : 15 minutes, postcoction : 4 heures et demie.

Goulach : précoction : 20 minutes, postcoction : 3 heures.

Bœuf braisé : précoction : 30 minutes, postcoction : 4 heures.

Ragoût anglais : précoction : 15 minutes, postcoction : 3 heures.

Irish stew : précoction : 20 minutes, postcoction : 3 heures et demie.

Pudding de choux (au bain-marie) : précoction : 20 minutes, postcoction : 4 heures.

Riz au lait : précoction : 10 minutes, postcoction : 2 heures.

Grâce à ces cuissons douces et lentes, les enveloppes de cellulose se ramollissent, les cellules gorgées de sucs éclatent, les fibres trop dures s'attendrissent, et les sucs digestifs exercent facilement leur action sur des éléments aussi bien préparés à la subir.

A. Moll-Weiss.

(1) Foin, laine de bois, scories de coton, etc.

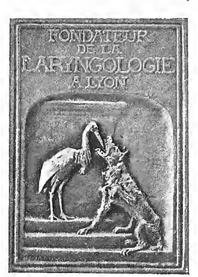
(2) Nos eaux sont calcaires, si on ne prend la précaution de les faire bouillir avant d'y faire tremper des légumineuses, au lieu de les attendrir, elles les durcissent.

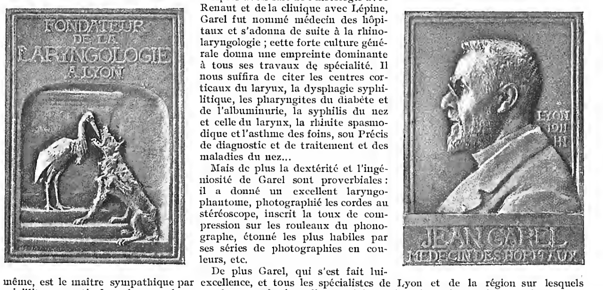
PLAQUETTES MÉDICALES

LA MÉDAILLE DU Dr GAREL (DE LYON)

Figures gracieusement prêtées par l'*Illustration*.

Médaille offerte au Dr Garel. — Le 4 juillet, les collègues, les élèves et les amis du Dr Garel se réunissaient à la salle Pasteur de l'Hôtel-Dieu de Lyon, pour lui remettre la plaquette que nous reproduisons ici. Des discours furent prononcés par MM. Valas, Rivière, R. Lépine, Teissier, Lannois, Collet, Duchamp, exaltant à l'envi les mérites si évidents de celui qui ne fut pas seulement le fondateur de la rhino-laryngologie à Lyon, mais dont la carrière honore la science française et dont le nom est connu du monde entier.





Après avoir fait de l'histologie avec Renaut et de la clinique avec Lépine, Garel fut nommé médecin des hôpitaux et s'adonna de suite à la rhino-laryngologie ; cette forte culture générale donna une empreinte dominante à tous ses travaux de spécialité. Il nous suffira de citer les centres corticaux du larynx, la dysphagie syphilitique, les pharyngites du diabète et de l'albuminurie, la syphilis du nez et celle du larynx, la rhinite spasmodique et l'asthme des foins, son Précis de diagnostic et de traitement et des maladies du nez...

Mais de plus la dextérité et l'ingéniosité de Garel sont proverbiales : il a donné un excellent laryngophantome, photographié les cordes au stéréoscope, inscrit la toux de compression sur les rouleaux du phonographe, étonné les plus habiles par ses séries de photographies en couleurs, etc.

De plus Garel, qui s'est fait lui-même, est le maître sympathique par excellence, et tous les spécialistes de Lyon et de la région sur lesquels rejaillit une partie de sa haute valeur morale et professionnelle ont été guidés et instruits par lui. Aussi est-ce au milieu d'un courant de cordiale et vibrante sympathie que lui fut remise l'intéressante plaquette de H. Nocq : elle ne reproduit pas seulement les traits du maître, mais son revers, débarrassé pour une fois de l'habituelle figure symbolique, rappelle joliment la fable classique du loup et de la cicogne et mériterait de devenir l'emblème des laryngologistes.

M. Lannois,
Professeur adjoint à la Faculté de médecine de Lyon.

CHRONIQUE DES LIVRES

L'Arthritisme, ses principales manifestations et son traitement, par le Dr H. Mauban. 1911, 1 volume in-16 de 96 pages des *Actualités médicales*, 1 fr. 50. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Condenser en moins de 100 pages l'ensemble de ce que l'on sait sur l'arthritisme, ses manifestations cliniques, sa pathogénie, son traitement, semble impossible, tant sont nombreuses les questions soulevées à propos de l'arthritisme, diathèse vague, mal précisée, niée à l'excès ou trop facilement affirmée. Et pourtant le petit volume du Dr Mauban — et c'est là son meilleur éloge — est un traité complet de l'arthritisme. Tout s'y trouve mis au point — évolution des doctrines, conceptions actuelles, causes fondamentales et causes adjuvantes, manifestations viscérales, cutanées, articulaires, diabète, goutte, obésité dans leurs rapports avec l'arthritisme, traitement enfin à propos duquel de nombreuses données de diététique sont utilement précisées. En résumé, petit livre clair, complet et pourtant concis qui est appelé à rendre de réels services à tous ceux qui veulent se faire une idée précise de l'état actuel de cette question toujours controversée.

P. Lereboullet.

L'orthopédie indispensable aux praticiens, par le Dr F. Calot, 1911, vol. in-8, avec 1071 figures originales dans le texte et 8 photographies en couleurs hors texte. 5e édition (*Maloine* éditeur, Paris.)

Le livre de M. Calot est un gros succès puisqu'en moins de trois ans, il est arrivé à sa 5e édition. En se perfectionnant, il est devenu plus cher (28 francs au lieu de 6 francs) et moins maniable. Ces deux inconvénients ne privent pas l'ouvrage de ses grandes qualités de clarté et de précision. C'est un Traité complet d'orthopédie pratique ; ce n'est plus seulement l'orthopédie « indispensable » au praticien.

Peut-être ce dernier s'apercevra-t-il, après avoir suivi à la lettre les préceptes de l'auteur, que les tuberculoses ostéo-articulaires ne guérissent pas toujours dans les conditions et les délais prédits par l'« Évangile berckois ! » Qu'importe, dira-t-on, si ce praticien a appris à bien soigner toutes les affections orthopédiques ! Cela est parfaitement exact.

Je crains que M. Calot, dans sa croisade en faveur des injections intra-articulaires, ne pousse un peu trop les médecins à pratiquer ces injections dans les cas de coxalgie ; pour cette articulation tout au moins une pareille pratique, en de certaines mains, risque de présenter quelques inconvénients.

Que l'auteur me permette de le lui dire en toute franchise : son livre rempli d'aperçus si intéressants, de descriptions si claires, si minutieuses, si richement illustrées de figures « vivantes », gagnerait à être expurgé de critiques un peu excessives à l'égard de l'intervention chirurgicale qui est encore accusée en 1911 de déterminer l'éclosion de méningites dans les cas de tuberculose osseuse ou articulaire, comme d'appréciations par trop désobligeantes sur le compte des chirurgiens de Paris !

Un ouvrage qui présente de si fortes qualités d'enseignement ne doit pas renfermer des éléments de polémique.

Albert Mouchet.

VOIES RESPIRATOIRES

L'INHALATION AU MONT-DORE

On sait l'importance que tend à prendre l'inhalation, médication *directe*, dans la thérapeutique des affections respiratoires. De tout temps, elle a joué un rôle prépondérant dans la cure Mont-Dorienne. Nous disons de tout temps, car avant même l'installation des premières salles d'inhalation, les malades, ainsi que M. Jourdain faisait de la prose, aspiraient les vapeurs thermales sans le savoir.

En 1835, Michel Bertrand, ayant observé qu'un de ses patients, atteint de sciatique et d'asthme, s'était trouvé fort soulagé de ses troubles respiratoires à la suite d'une série de douches prolongées, n'hésita pas à attribuer ces heureux effets aux vapeurs dégagées, dans sa chute, par la colonne d'eau chaude, et il eut l'idée d'en faire l'objet d'un traitement particulier dans des salles spécialement aménagées à cet effet.

Les salles d'inhalation. — Aujourd'hui, au nombre de 30, elles couvrent une superficie de 2 000 *mètres carrés* et représentent une capacité de 6 400 *mètres cubes*. Elles sont réparties par groupe de trois salles communiquant entre elles et maintenues respectivement aux températures de 28°, 30°, 32°. Chacun de ces groupements est précédé d'un vestiaire chauffé par des radiateurs. Il existe, en outre, huit salles constituant autant d'organismes particuliers destinés à une seule personne. Toutes, très vastes et très claires, entièrement lavées à grande eau après chaque service, sont constamment ventilées par un système de gaines spéciales.



(Phot. Braun et Cie)

Une salle d'inhalation au Mont-Dore. (D'après A. Aublet.)

Ayant déposé au vestiaire une partie de ses vêtements, le malade entre, légèrement vêtu de laine, dans les salles d'inhalation, et tout en marchant, en parlant, absorbe largement par ses voies respiratoires, le « brouillard médicamenteux ». Il se trouve ainsi dans des conditions *physiologiques* dans le plein jeu de ses muscles inspirateurs, et cette notion se retrouve peut-être dans le terme d'*aspiration* que l'on emploie couramment au Mont-Dore comme synonyme d'inhalation.

Le brouillard médicamenteux. — Son mode de production peut se schématiser de la façon suivante :

a. D'une part, eau minérale nébulisée et entraînée dans les salles par un courant de vapeur, agent de réchauffement.

b. D'autre part, eau minérale nébulisée et projetée par un courant d'air froid, agent d'équilibre de température.

En somme deux mécanismes distincts, dont le double jeu a pour effet : de maintenir l'atmosphère des salles à la température voulue, d'assurer la condensation de la vapeur quelle que soit la température extérieure, de contribuer à l'aération continue, enfin de renforcer la teneur du brouillard médicamenteux en éléments minéraux.

A ce dernier point de vue, de nombreuses analyses, en particulier celle toute récente de M. Chesneau, directeur du Bureau des essais à l'École des Mines, ont montré que l'eau de condensation des salles d'aspiration renferme toutes les substances minérales de l'eau des sources. La proportion relative des différents éléments, dans les matières salines, est analogue à celle que présente l'eau des sources, sauf pour l'arsenic, qui s'y trouve en quantité relativement plus élevée que dans l'eau naturelle : ce fait paraît dû à la réaction du chlorure de magnésium sur les arseniates alcalins.

Fait très important : l'eau minérale, n'ayant, à aucun moment, subi le contact de l'air pendant son trajet des sources aux salles d'aspiration, a conservé l'ensemble de ses propriétés dynamiques et apporté avec elle tous ses gaz, lesquels sont très abondants et se composent de : acide carbonique (99,50 p. 100), azote, argon, hélium (Moureu). On voit qu'en définitive le brouillard médicamenteux du Mont-Dore, *tout* très spécial, se compose de : vapeur entraînant avec elle des substances minérales, eau minérale poudroyée, air atmosphérique, gaz (1).

Comment agit le brouillard médicamenteux sur les voies respiratoires. — Il agit essentiellement par *sédation* et *décongestion*. *L'effet sédatif* est immédiat, et tel asthmatique, porté en pleine crise dans les salles d'inhalation, est capable, au bout de quelques minutes, de respirer à pleins poumons. L'effet sédatif principal est celui qui s'obtient à la longue, après une ou plusieurs cures, et qui se traduit par la suppression des crises ou une grande diminution de leur fréquence et de leur intensité.

(1) On trouvera de plus amples détails sur cette question dans un numéro récent, accompagné d'un schéma hors texte de la *Revue Médicale du Mont-Dore* que la Société des eaux s'empressera d'adresser sur demande, aux médecins qui ne l'auraient pas reçu (N° 2, 1er juin 1911.)

VOIES RESPIRATOIRES (*Suite*)

Quant à l'action *décongestionnante* et *résolutive* à laquelle s'ajoute, comme corollaire, l'action *détersive*, elle se manifeste de façon non moins nette pour la *fluidification des sécrétions* et le *retour de la perméabilité* broncho-alvéolaire. Ultérieurement se produit une véritable *tonification* de tout l'arbre respiratoire.

Les justiciables de la cure d'inhalation mont-dorienne.. — Ils sont tout désignés par les lignes qui précèdent. Ce sont les malades affectés de troubles respiratoires à forme spasmodique ou congestive, apanage fréquent de la famille neuro-arthritique : atteintes répétées ou chroniques des fosses nasales (rhume des foins, rhinites spasmodiques), du pharynx, du larynx (laryngites professionnelles), de l'arbre trachéo-bronchique, emphysème, reliquats broncho-pulmonaires des maladies infectieuses, etc.., mais principalement, et avant tout, l'*asthme* dans ses diverses modalités.

Ceci dit, non seulement pour les adultes, mais aussi pour les enfants, même très jeunes, dont la place est au Mont-Dore dans des affections de cet ordre, ainsi que l'ont montré J. Simon, le professeur Landouzy, et récemment encore M. le Dr Carron de la Carrière (conférence à l'Exposition de Bruxelles, publiée par le *Journal médical* de Bruxelles, nos 37 et 38, 1910, et Conférence du dimanche de praticiens à l'hôtel des Sociétés savantes).

En somme, on peut dire que presque toute la pathologie mont-dorienne se montre aux salles d'aspiration. Mais elle trouve nombre d'autres appuis thérapeutiques : dans l'altitude d'abord (1 052 mètres) qui impose au malade une meilleure ventilation pulmonaire, ensuite dans les multiples pratiques hydriatiques qui constituent les divers modes d'administration de l'excellent médicament respiratoire sédatif et décongestionnant qu'est l'eau du Mont-Dore.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LA SALLE DE GARDE DE LA CHARITÉ

PAR BELLERY-DESFONTAINES



Les reproductions que nous avons données des panneaux de la Charité (Voy. *Paris Médical*, nos 22, 25, 32), ont montré la variété des effigies dues au spirituel pinceau de Bellery-Desfontaines ; il n'est pas inutile de donner aussi la photographie d'une des faces de la salle de garde, montrant comment sont disposés dans leur ensemble tous ces panneaux.

Voici tout d'abord le grand tableau d'Olivié-Bon que nous avons déjà publié, et où figurent les Drs Claisse et Cazin, toute une série de portraits parmi lesquels ceux des Drs Cocquelet, Mouchet et Gouget, de l'accoucheur Chavane, du Dr Dufournier, du chirurgien Pouchet sortant triomphant d'un pâté d'Amiens (il venait d'être reçu premier interne), du Dr Magdelaine.

Voici encore sur les panneaux inférieurs les silhouettes du Dr Brodier, claironnant dans un stéthoscope, du Dr Veillon, du Dr Papillon allant faire passer un malade de médecine en chirurgie, au grand effroi des infirmières, des Drs Chéron et Marcel Sée, d'autres encore.

On a ainsi un faible aperçu de l'aspect présenté par la salle de garde du vieil hôpital, et de la verve prodiguée par le peintre dans cette œuvre.

DIÉTÉTIQUE

SOUPES ET SAUCES A LA CRÈME

D'après le prof. Chr. Jürgensen, de Copenhague.

Il faut savoir distinguer :

1° La *crème ordinaire*, qui contient 15 p. 100 de beurre, et fournit 1680 calories ;

2° La *crème grasse*, qui contient 20 p. 100 de beurre et fournit 2140 calories ;

3° La *crème fouettée*, qui contient 30 p. 100 de beurre, et équivaut à 3117 calories.

Soupe à la crème douce.

Crème ordinaire	1/8e de litre.
Lait complet	1/8e de litre.
Jaune d'œuf	n° 1.
Sucre	2 morceaux.
Farine	1 pincée.
Vanille et sel.	

Battre ensemble : la crème, le lait, la farine et les aromates. Porter à l'ébullition en remuant sans cesse. Ajouter le jaune d'œuf et le sucre.

La portion = 445 calories, environ.

Sauce à la crème, avec vanille.

Crème grasse	1/8e de litre.
Sucre	1 morceau.
Sucre vanillé	1 pincée.

Émulsionner la crème avec le sucre et la vanille. Une cuillerée à soupe équivaut à 32 calories. A consommer comme addition aux compotes de fruits : soufflés, gelée de vin aux fruits, puddings, etc.

Sauce à la crème au caramel.

Crème ordinaire	1/8e de litre.
Sauce au caramel	2 cuil. à soupe

Émulsionner la crème avec la sauce au caramel, jusqu'à ce que cela soit très épais. On peut remplacer le caramel par du jus de citron.

Cette sauce, dont une cuillerée à soupe représente 36 calories, peut servir comme addition aux omelettes, aux soufflés, aux puddings, etc.

Sauce à la crème avec marmelade de fruits.

Crème ordinaire	1/8e de litre.
Purée d'abricots	50 grammes.

Passer la crème et les fruits (cerises, groseilles, etc.) à travers un fin tamis, et bien mélanger.

A employer comme addition aux omelettes, puddings, etc. Une cuillerée à soupe équivaut à 24 calories. On peut remplacer la crème ordinaire par la crème fouettée.

Sauce à la crème avec raifort.

Crème fouettée	1/8e de litre.
Jus de citron ou vinaigre	1 cuil. à soupe.
Raifort râpé	1 cuil. à soupe.
Sucre	2 cuil. à thé.
Sel	1/4 de cuil. à thé

Bien battre la crème avec le jus de citron, le sel et le sucre. Cette sauce, dont une cuillerée à soupe représente 48 calories, est à employer comme addition au macaroni bouilli, au poisson bouilli (brochet ou carpe), au poulet bouilli, ou viande de veau.

Sauce à la crème cuite, au jus de citron.

Crème grasse	1/8e de litre.
Beurre	5 grammes.
Farine	5 —
Jaune d'œuf	n° 1.
Jus de citron	Q. S.

Mélanger beurre, farine et jaune d'œuf ; battre ensuite avec la crème.

Chauffer au bain-marie, avec précaution jusqu'à consistance épaisse et homogène. Additionner d'un peu de jus de citron.

Cette sauce, dont une cuillerée à soupe équivaut à 30 calories, convient comme addition au poisson, à la viande, aux asperges, etc.

H.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Sténose du pylore. — Pour combattre la *douleur* dans la sténose pylorique *chez les enfants*, Bendix conseille :

Teinture d'opium	1-2 gouttes.
Teinture valériane	10 grammes.

M. s. a. V à X gouttes trois fois par jour.

Ou bien :

Carbonate de chaux	4-6 gr.
Teinture d'opium	II-III gouttes
Sirop d'éc. d'or. am.	50 grammes.
Eau distillée	100 —

M. s. a. Une cuillerée à thé après chaque repas. Agiter avant de s'en servir.

Lotion antiparasitaire. — On peut détruire rapidement les pediculi capitis, en employant la lotion suivante :

Formol	10 grammes
Acide acétique	5 —
Eau de Cologne	150 —

On fait avec une certaine quantité de ce mélange une lotion de 3 à 5 minutes. — Généralement une seule suffit.

Il faut avoir soin de protéger les yeux, pendant l'application de la lotion.

Contre les douleurs de la menstruation. — M. Siredey conseille les onctions pour lesquelles on prescrira :

A. Huile de camomille camphrée / Huile de jusquiame	ãã 0,5 cc.
Teinture d'opium	10 grammes.
Chloroforme	12 —
B. Pommade avec :	
Chloral / Camphre	15 grammes.
Teinture d'opium	10 —
Lanoline	20 —

On administre les calmants de préférence par la voie rectale. On emploiera de petits lavements à garder, de 120 à 150 grammes d'eau bouillie simple ou de décoction de graines de lin bien chaude (50 à 52°), auxquelles on ajoutera de *vingt à trente gouttes* du mélange suivant :

Teinture de belladone / Teinture de cannabis indica	ãã 2 grammes.
Laudanum de Sydenham	12 —

Hyperhydrose plantaire. — MM. Nicolas et Jambon, de Lyon, conseillent le *formol* :

Formol à 40 p. 100	10 grammes.
Eau distillée	100 —

F. s. a. Solution qui convient pour les personnes n'ayant pas la peau trop sensible. Un seul badigeonnage suffit, si on le répète trois ou quatre fois dans le courant de la saison chaude.

Pour les personnes qui ont la peau délicate ou des excoriations qui peuvent rendre ce traitement douloureux, il faut étendre la solution par l'addition de glycérine neutre.

Contre la goutte. — Prescrire une des pilules suivantes, trois fois par jour :

Extrait de baies d'alkékenge	15 grammes.
Silicate de soude	2gr,50.
Extrait de colchique	1gr,50
Extrait d'aconit	3 grammes.
Benzoate de soude	5 —
Savon médicinal	5 —

pour 100 pilules.

Matiffat.

Boulettes odontalgiques

Menthol	2 grammes.
Racine de pyrèthre	2 —
Résine de gaïac	2 —
Cire jaune fondue	4 —
Essence de café pur	X gouttes.

F. s. a. Mêler et faire une masse que vous diviserez en pilules de trois centigrammes roulées dans de la poudre de girofles.

LA MÉDECINE AU PALAIS

RESPONSABILITÉ D'UNE ERREUR D'IMPRESSION DANS UNE PUBLICATION SCIENTIFIQUE OU MÉDICALE.

A propos d'un jugement récent, Me Rocher a donné à l'*Association de la Presse médicale*, dont il est le conseil, la consultation suivante :

Cette question paraît intéressante à examiner à la suite d'un jugement rendu le 13 avril 1911 par la 10e Chambre du Tribunal correctionnel de la Seine. Les faits, tels qu'on les y relève, auront une importance capitale dans l'appréciation de la décision visée.

Le 16 décembre 1910, un sieur T... rentrait ivre chez lui. Il aurait lui-même dit à sa femme d'envoyer chez un pharmacien chercher un médicament pour le dégriser. Celle-ci consulta un traité qu'elle avait depuis un certain temps, *Le Médecin du Peuple*, et y trouva la formule suivante : « Eau 100 grammes, eau de menthe 15 grammes, ammoniaque *15 grammes*, à prendre en deux ou trois fois ».

La formule fut copiée et envoyée à un pharmacien qui prépara la potion. Le sieur T... l'absorba et mourut dans la nuit.

Un médecin parisien était, paraît-il, l'auteur du traité *Le Médecin du Peuple*, qui avait été édité primitivement à Gand, sous un pseudonyme, puis réédité à Paris. C'est dans cette réédition que se serait glissée une erreur grave, puisque la formule recopiée par la dame T... portait *15 grammes* d'ammoniaque au lieu de *15 gouttes*.

Sur la plainte de la dame T..., le Parquet poursuivit le docteur et le pharmacien pour homicide par imprudence, et négligence de la part du docteur « de n'avoir pas surveillé l'impression de son livre ». Il ajoute qu'on relève, dans l'édition cause de l'affaire actuelle, quatre erreurs d'impression en comparaison de la première (édition ?) :

Portion, au lieu de *potion*.

100 grammes, au lieu de *120* grammes.

15 *grammes* d'ammoniaque, au lieu de 15 *gouttes*.

A *reprendre* en 2 ou 3 fois au lieu de *prendre*.

« Ce qui, dit le tribunal, laisse supposer, comme d'ailleurs ce qui a été fait, que la potion ainsi indiquée peut être prise en une fois et entièrement plusieurs fois? »

Il en conclut qu'il y a eu une inexcusable légèreté, d'où application de l'article 319 Code pénal, d'autant qu'il n'y avait pas d'ordonnance signée, et admettant que la responsabilité du docteur et du pharmacien est donc établie, il les condamne, en conséquence, le docteur à trois mois de prison avec sursis et 100 francs d'amende, le pharmacien à un mois de prison avec sursis et 100 francs d'amende, et solidairement, à payer à Mme T..., partie civile, 1000 francs à titre de dommages-intérêts, plus une rente annuelle de 300 francs, et pour chacun de ses enfants une autre rente de 200 francs jusqu'à dix-huit ans.

L'appel interjeté de cette décision n'est pas encore venu devant la Cour.

La question qui intéresse l'Association de la Presse Médicale Française est celle de la responsabilité de l'auteur d'un ouvrage scientifique résultant d'une erreur d'impression soit dans la première publication, soit dans une édition subséquente.

A s'en tenir aux termes du jugement sus-visé, plusieurs points paraissent n'avoir été nullement examinés par le tribunal, malgré leur importance capitale :

Tout d'abord, l'absorption de 15 grammes d'ammoniaque présente-t-elle pour un adulte un caractère toxique capable d'entraîner la mort? Si non, l'erreur typographique serait sans portée. En second lieu, l'autopsie du sieur T..., qui a absorbé la potion incriminée, a-t-elle été faite? Si non, comment a-t-on pu décider que c'était la toxicité de la potion qui avait été cause du décès? Le sieur T... qui, on le reconnaît, était en état d'ivresse lors de l'absorption de la potion, pouvait être un alcoolique, et, par suite, il était indispensable de déterminer d'une façon précise ce qui avait occasionné la mort avant d'appliquer l'article 319 du Code pénal.

Enfin, en admettant même que les 15 grammes d'ammoniaque aient eu une conséquence aussi terrible, reste la question de savoir comment l'auteur du traité originaire peut être responsable en tant que Docteur en Médecine, d'une erreur typographique dans une édition subséquente.

Lorsqu'un savant publie un ouvrage, la manière de procéder est invariable. Le manuscrit est remis à l'éditeur qui fait faire la composition, après quoi les épreuves sont tirées et envoyées à l'auteur à correction.

Ici déjà deux hypothèses peuvent se présenter : l'auteur laisse passer une erreur dangereuse qui, après la publication, amènera un ou plusieurs accidents. La responsabilité de l'auteur sera incontestablement engagée, si cette erreur constitue une faute lourde.

Mais si, après l'envoi des épreuves, revues et corrigées, l'erreur se produit en dehors de l'auteur, par suite d'une faute typographique ; alors indiscutablement les conséquences seront opposables à l'éditeur et non à l'auteur auquel on ne saurait reprocher de ne pas s'être astreint à relire à nouveau un exemplaire de son œuvre.

Dans le cas d'une réédition ou d'une nouvelle édition, la situation sera à peu près analogue. Il s'agit de savoir tout d'abord dans quelles conditions a été faite la nouvelle édition de l'ouvrage qui primitivement ne contenait pas d'erreurs. Est-ce l'auteur qui a été le promoteur de l'édition ? alors il pourra y avoir lieu de procéder comme pour le tirage primitif, et logiquement les solutions resteront les mêmes. Il devra revoir les épreuves, et encore cela pourrait être discutable.

Ou bien, c'est l'éditeur qui, par suite de ses accords avec l'auteur, la 1re édition étant épuisée, en fera une deuxième, une troisième ou plus. Mais alors, en quoi la responsabilité de l'auteur pourrait-elle être engagée d'une façon quelconque ? La faute commise, qui est purement matérielle, lui est totalement étrangère et ne peut donc lui être attribuée.

Il y avait grand intérêt à relever l'insuffisance des motifs y énoncés pour démontrer la nécessité d'établir et de déterminer les caractères et les conditions de responsabilité des auteurs et des éditeurs, avant d'imputer aux uns ou aux autres les responsabilités pouvant résulter, soit de l'œuvre en elle-même, soit de la publication.

LA HERNIE DEVANT LES TRIBUNAUX.

La hernie traumatique est considérée comme accident du travail si elle est survenue sous l'action d'une force violente, agissant d'une manière soudaine et inattendue, et en dehors de la volonté de la victime (*Lyon*, 30 *juin* 1910). — Toute hernie dont le travail, même normal, a été la cause ou l'occasion doit être considérée comme résultant d'un accident (*Valenciennes*, 13 *octobre* 1910). — La hernie peut être causée par un accident, en dehors de tout effort imprévu et plus sérieux que d'habitude (*Nice*, 3 *février* 1910). — Est une hernie de force celle qui apparaît chez un ouvrier non prédisposé, à la suite d'un faux pas, alors que l'ouvrier soulevait avec un de ses camarades un poids de 70 kilogrammes (*Lille*, 8 *janvier* 1910). — La hernie n'est pas due à un accident du travail si l'ouvrier continue à travailler le jour même et le lendemain de l'accident, la hernie affectant la forme d'un petit œuf de poule, avec orifice assez large et à parcours droit, et en outre facilement réductible (*Valenciennes*, 17 *juin* 1910). — Même décision que ci-dessus, si l'ouvrier n'a ressenti une douleur à l'aine que trois quarts d'heure après le travail (*Verdun*, 25 *octobre* 1910).

Même jugement si l'ouvrier n'a pas ressenti une douleur vive et persistante ni présenté de signes objectifs, tels que gonflement, œdème, ecchymoses (*Bourges*, 17 *mai* 1910). — La hernie double est une hernie de faiblesse (*Paris*, 1er *février* 1910). — L'ouvrier a droit à indemnité si une hernie ancienne s'est aggravée du fait d'un accident (*Saint-Flour*, 1er *décembre* 1909). — A moins que l'aggravation ne soit que temporaire (*Trib. civils de la Seine et d'Hazebrouck*, 26 *avril et* 28 *octobre* 1910). — Si un ouvrier se fait opérer de la cure radicale, sans le consentement du patron, celui-ci n'est pas responsable de la mort qui s'en suit (*Grenoble*, 25 *juin* 1909). — Si l'ouvrier a fait un effort normal, la hernie n'est pas à considérer comme résultant d'un accident du travail (*Cambrai*, 29 *décembre* 1910.)

NOUVELLES

Académie des sciences. — M. BERNSTEIN, professeur à l'Université de Halle-sur-Saale, a été élu par 24 voix membre correspondant à la section de médecine et chirurgie, en remplacement de M. ENGELMANN, de Berlin, décédé le 20 mai 1909.

Le prof. Gulius BERNSTEIN, professeur de physiologie à l'Université de Halle, est né à Berlin le 8 décembre 1839. Il fut un des élèves les plus distingués de DU BOIS-REYMOND. Parmi les travaux du professeur BERNSTEIN, citons: *Recherches sur le processus d'excitation dans le système nerveux et musculaire* (Heidelberg 1871) ; *Les cinq sens de l'homme* (Leipzig, 1875) ; *Traité de Physiologie* (Stuttgard, 1894).

Sanatorium pour soldats réformés. — Dernièrement le professeur DIEULAFOY a fait, à l'*Union des femmes de France*, une conférence sur « Nos moyens de défense contre la tuberculose ». L'éminent maître a montré que cette lutte doit être engagée dans les différentes catégories sociales. Dans l'armée, les observations minutieuses au moment de l'incorporation des recrues permettent d'écarter les tuberculeux. Mais il reste à éviter la rentrée dans leurs familles de ces tuberculeux qui peuvent être une source de contagion. C'est à cette œuvre que s'emploie l'Union des femmes de France en créant un sanatorium pour jeunes soldats réformés.

Dans les écoles, c'est aux médecins inspecteurs qu'incombe la tâche de dépister les malades.

Dans les hôtels et garnis, la mortalité est parfois considérable.

Dans les hôpitaux de Paris, et dans le récent dispensaire de l'Assistance publique à l'hôpital Laennec, l'œuvre entreprise a été surtout curative. Il reste à développer le côté de préservation et d'isolement des tuberculeux.

Dans les familles, il faut pratiquer aussi l'isolement : entre époux, la contagion existe dans 32 p. 100 des cas ; le tuberculeux ne doit donc se marier que lorsqu'il est guéri. S'il existe des enfants là où la tuberculose se déclare, ils peuvent être préservés par l'œuvre admirable de Grancher (l'envoi dans les familles de paysans à la campagne), et par le développement des colonies de vacances.

La maison de convalescence pour médecins, à Marlenbad. — Cette fondation a été inaugurée solennellement le 28 juin dernier. Les médecins autrichiens et allemands, qui ont besoin de faire une cure sont admis dans ce nouvel établissement, moyennant 28 couronnes, lequel prix comprend le logement et le service pendant quatre semaines. Ils sont en outre défrayés des taxes de cure et de musique, bénéficient d'un rabais de 10 p. 100 sur la nourriture, de 50 p. 100 au théâtre municipal ; ils ont l'entrée libre dans les salons de lecture, etc.

Les nouvelles scientifiques et la grande Presse. — On se souvient sans doute de la propagation tapageuse des communications initiales concernant le 606. *L'association des journalistes médicaux* avait même, sur la proposition des Drs BARDET et Paul CORNET, exprimé un vœu pour que l'exclusivisme ou tout au moins la primeur des nouvelles scientifiques fût réservée aux journaux médicaux.

Nous sommes heureux d'apprendre à ce sujet qu'une société étrangère, la *Chicago medical Society*, a décidé de ne plus faire parvenir aux organes de la presse politique que des notes relatives aux communications concernant les questions d'hygiène publique ou sociale, cela pour réagir contre les abus commis un peu partout, sous prétexte de vulgarisation, et qui consistent à utiliser les communications adressées aux Sociétés médicales comme moyen de réclame en faveur de leurs auteurs.

Faculté de médecine de Buenos-Ayres. — Le Dr E. BAZTERRICA a été réélu vice-doyen. — Le professeur agrégé P. BARBIERI a été chargé d'un cours de médecine légale.

L'école de pharmacie de Constantinople. — L'école de pharmacie qui était rattachée jusqu'ici à la Faculté de médecine, en a été détachée et rattachée directement au ministère de l'instruction publique.

Conseil supérieur de l'instruction publique. — Le conseil vient de s'occuper, sur le rapport de M. le professeur Roger, d'un projet déterminant les règles applicables au recrutement, à l'avancement et à la discipline du personnel auxiliaire des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie.

Le personnel dont s'occupe le projet comprend les chefs de travaux pratiques et les chefs de laboratoire de recherches, les chefs de laboratoire de clinique, les chefs de travaux anatomiques, les préparateurs, les chefs de clinique, les prosecteurs, les aides d'anatomie.

La réforme divise les chefs de travaux et les chefs de laboratoire en deux classes distinctes. Les uns, qui porteront le titre de chefs de travaux, auront pour fonction, soit de diriger les travaux pratiques destinés aux élèves, soit de diriger les travaux poursuivis dans les laboratoires de recherches. Les autres seront chargés de diriger les laboratoires annexés aux services de clinique.

Cette division a été étendue aux préparateurs, qui seront également classés en deux catégories : les préparateurs de travaux (travaux pratiques et laboratoires de recherches), les préparateurs de laboratoire de clinique. A ces derniers seront assimilés les préparateurs des cours.

Le projet ne touche pas à l'organisation actuelle des chefs de clinique et de l'enseignement de l'anatomie.

Toujours en ce qui concerne l'enseignement supérieur, le conseil supérieur va se prononcer sur la limite extrême de délivrance du diplôme de pharmacien de deuxième classe, supprimé par la loi du 19 avril 1908 et par le décret du 26 juillet 1909. Un projet propose la date du 1er novembre 1917.

La caisse des recherches scientifiques. — Le conseil d'administration de la caisse des recherches scientifiques a dans sa dernière séance arrêté la répartition des subventions attribuées à un certain nombre de médecins.

Voici les noms des bénéficiaires :

Première section. — MM. les docteurs Fernand Arloing et Cluzet (de Lyon), Dupaigne (de Cannes), E. Gaucher, Guégen, Hutinel, Jousset, Lemierre, Abrami, Lemoine et Rénon (de Paris), Weill (de Lyon).

Deuxième section. — MM. les docteurs André Broca, Capitan et Mme Curie (de Paris).

Troisième section. — M. le docteur Jules Courmont (de Lyon) et M. Müntz (de Paris).

Stations thermales et climatériques. — Sur l'initiative de M. ASTIER, sénateur de l'Ardèche, un certain nombre de sénateurs et députés, préoccupés de la crise que traversent les stations thermales et climatériques françaises, ont décidé de constituer un groupe interparlementaire en vue de l'examen des améliorations qui pourraient contribuer à la prospérité de ces stations.

Le bureau du groupe a été ainsi constitué ; président, M. ASTIER, sénateur ; vice-présidents, MM. PÉDEBIDOU, sénateur, SCHMIDT, député ; secrétaires, MM. CACHET, sénateur, JACQUIER, député.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

Les maladies professionnelles, par J.-L. Breton. 1 vol. in-8 de 356 pages. 3 fr. 50 (*H. Dunod et Pinat*, éditeurs à Paris.)

Propos d'un intoxiqué, Lebouze Khou-Su. Terre de fièvre. Cahier de route, par Jules Boissière. Préface de Jean Afalbert. 1 vol. in-18 de 318 pages. 3 fr. 50 (*Louis-Michaud*, libraire, Paris.)

La Jurisprudence professionnelle des Chirurgiens-Dentistes, par C. Goret 1 vol. gr. in-8 de 288 pages, 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, libraires à Paris).

Criminologia, De recho penal, Delito y la Pena. Antropologia criminal. Defensa social, Delincuentes, Sistema penitenciario, Simulacion. Envenenador castruccio, par le Dr José Ingegnieros. 10 br. in-8 (*Buenos-Aires*).

Da Viscozidade do Sangue, par le Dr F. Mariano da Rocha. Br. in-4 de 90 pages. 2 fr. 50 (Rio de Janeiro).

Ehrlich-Hata-606. Traitement de la Syphilis, par le Dr Louis C. Maglioni. Br. in-8 de 29 pages 1 fr. (*Neue graphische Gesellschaft*, à Berlin).

Etude sur la loi Théophile Roussel à Montpellier, par le Dr Vigouroux. Br. gr. in-8 de 61 pages, 2 fr. (*Imprimerie générale du Midi*, à Montpellier).

Die Perorale Intubation, von Dr Franz Kuhn. Br. gr. in-8, 162 pages avec figures. 6 fr. 25. (*Verlag von S. Karger*, à Berlin).

Influencia de las amigdalas en el desarrollo de la Tuberculosis, par J. Coll y Bofill et E. Cabanes. Br. gr. in-8 de 22 pages. 1 franc. (Barcelona).

Abhandlungen ueber Salvarsan (*Ehrlich-Hata-Präparat 606 gegen Syphilis*), von Dr Paul Ehrlich. 1 vol. in-8 de 482 pages, cartonné (*J.-F. Lehmann's* Verlag, à Munich).

Leitfaden der Akustik für Ohrenärzte, von Dr M. Th. Edelmann. Br. gr. in-8, 120 pages avec figures. 5 fr. (*Verlag von S. Karger*, à Berlin).

Le Mentor « Riedel » de 1911 de la fabrique de produits chimiques bien connue, J.-D. Riedel de Berlin, vient de paraître en langue française.

Le *Mentor* français de 1911 se divise en deux parties ; la première contient les plus importants médicaments et produits pharmaceutiques créés ces dernières années.

La deuxième partie contient les spécialités pharmaceutiques de la Maison Riedel décrites selon leur composition, action, emploi, dose et leurs qualités propres. De celles-ci nous ne voulons nommer que les plus connues : Aperitol, Bornyval, Givasan, Gonosan, Lecithol, Mergal, Ovogal, Salipyrin, Thiol et Xerase.

Le *Mentor Riedel* formant 1 vol. gr. in-8 de 158 pages sera envoyé à titre gracieux aux abonnés de *Paris-médical* qui en feront la demande directement à la Maison Riedel de Berlin, en se recommandant du journal.

LA VIE MÉDICALE

Les Travaux pratiques de chimie pathologique à la Faculté de médecine de Paris. — Dans sa séance du 29 juin 1911, le conseil de la Faculté a décidé que, désormais, les travaux pratiques de chimie pathologique seront reportés au semestre d'hiver, concurremment avec les travaux pratiques d'anatomie pathologique.

Cette disposition entrera en vigueur à dater du 1er novembre 1911.

En conséquence, MM. les élèves de troisième année, en cours irrégulier d'études, qui, à la date de ce jour, n'auraient pas accompli les travaux pratiques de chimie pathologique devront demander leur mise en série pour lesdits travaux du 1er au 15 septembre 1911.

Légion d'honneur. — Ont été promus ou nommés, dans l'armée et dans la marine, à l'occasion du 14 juillet :

Commandeurs de la Légion d'honneur, les médecins inspecteurs MARESCHAL, COLNENNE, CLAVAL, le médecin de 1re classe de la Marine, BUROT.

Officiers de la Légion d'honneur, les médecins inspecteurs MIGNON et PAUZAT ; le médecin en chef de 1re classe de la Marine, FOUCAUD ; la médecin principal SIMOND.

Chevaliers de la Légion d'honneur, les médecins-majors BONNETTE, CHAVIGNY (du Val de Grâce), DELLAC, MALAVAL, MARCHET, MERLAT, MARIGNY, PARANT, ROQUEPALA, SCHNEIDER, VERSE, DUMAS, GRALL, YENNY, LAFFARGUE, LEMARCHAND, REMLINGER, SEGUINAUD ; le pharmacien SABIA.

RÉSERVE ET TERRITORIALE. — Sont promus *officiers de la Légion d'honneur* les Drs Barois, Destrem, Emmerique, Martin.

Sont nommés *chevaliers de la Légion d'honneur*, les Drs AMIET, BATAILLE, CUSSET, DELFOSSE, DUCLOUX, HIARD, MORISSON, SAINTIN, TROUILLET (Tunisie), GRINDA, MEYER, REY, le pharmacien GIRAUD. Le Dr REVERCHON, président de la Société de Prévoyance et de secours mutuels des médecins de la Haute-Marne.

Nécrologie. — Le Dr Léon Marchand, professeur honoraire de cryptogamie à l'école supérieure de pharmacie de Paris.

Il était né à Sonzay (Indre-et-Loire) le 13 avril 1833. Agrégé de l'école de pharmacie de Paris, il avait été chargé du cours de cryptogamie de 1879 à 1882. Nommé professeur titulaire en 1882, il professa jusqu'en 1898, époque à laquelle il prit sa retraite prématurée pour raison de santé.

Il laisse un bagage scientifique très important, en particulier : *Des classifications et des méthodes en botanique ; notes sur le genre Garuga ; Revision du groupe des Anacardiacées ; Histoire de l'ancien groupe des Térébinthacées fournissant des produits à la médecine.* Entre temps, il travaillait à des *Éléments de botanique Phanérogamique.*

Le Dr Poussin, médecin en chef de l'hôpital de Neubourg (Eure).

Le Dr E.-D.-A. Charpentier, médecin honoraire de la Salpêtrière.

Le Professeur Carlo Reymond (de l'Académie de Turin).

COURS

31 Juillet. — **Cours de vacances de M. Calot.** (*Du 31 juillet au 6 août* 1911). — A L'INSTITUT ORTHOPÉDIQUE DE BERCK (5e année).

En sept jours, de 8 h. du matin à 7 h. du soir.

Enseignement de l'Orthopédie indispensable aux médecins et du traitement des Tuberculoses externes, Coxalgie, Mal de Pott, Tumeurs blanches, Luxation congénitale de la hanche, Déviations, Maladies des Os et des Articulations, etc.

Neuf conférences avec leçons, présentation de malades, démonstrations et exercices pratiques.

Pour tous renseignements, écrire au Dr Fouchet, Berck-Plage (Pas-de-Calais).

MEMENTO DE LA QUINZAINE (*Concours, Congrès*)

24 Juillet. — Congrès international d'urologie à Londres.

26 Juillet. — Congrès dentaire national à Rouen.

31 Juillet. — Congrès pour l'avancement des sciences à Dijon. Ce Congrès durera jusqu'au 5 août.

31 Juillet. — Cours de vacances de M. Calot à Berck-sur-Mer. Ce cours durera jusqu'au 6 août.

31 Juillet. — Congrès français de stomatologie à Paris.

1er août. — 21e Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de langue française à Amiens. Ce Congrès durera jusqu'au 6 août.

AVIS

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS GRATUITS POUR LES MÉDECINS ÉTRANGERS

Il est créé au bureau du journal *Paris Médical*, 19, rue Hautefeuille, Paris, un service de renseignements gratuits pour les médecins étrangers qui désirent avoir des renseignements sur les divers cours ou leçons faits à la Faculté de médecine et dans les hôpitaux de Paris.

Un médecin parlant anglais, allemand, espagnol et italien est placé à la tête de ce service et se trouvera deux fois par semaine à la disposition de tout médecin étranger pour donner des renseignements.

Les mois prochains de novembre et décembre 1911, seront organisés des cours payants sur les diverses branches de la médecine, cours qui seront faits par les assistants des professeurs de la Faculté et des médecins des hôpitaux de Paris.

PARIS MÉDICAL.

Les Actualités Médicales

Collection de volumes in-16, de 96 pages, cartonnés. Chaque volume : 1 fr. 50

Le Rachitisme, par A.-B. Marfan, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1911, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Hygiène de la Peau, par J. Nicolas, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, et Jambon, chef de Clinique. 1911, 1 vol. in-16, cart. .... **1 fr. 50**

L'Arthritisme, *Ses manifestations cliniques et son traitement*, par le Dr P. Mauban. 1911, 1 v. in-16, cart. **1 fr. 50**

Guide pratique du diagnostic de la Syphilis, *séro-diagnostic*, par les Drs P. Gastou et A. Girauld. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. .... **1 fr. 50**

L'Ultra-Microscope dans le diagnostic clinique et les recherches de laboratoire, par le Dr P. Gastou. 1910, 1 vol. in-16 avec 25 fig., cart. .... **1 fr. 50**

Hygiène du visage (cosmétique, esthétique et massage), par le Dr P. Gastou, directeur du laboratoire de l'hôpital Saint-Louis. 1910, 1 vol. in-16 avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Courants de haute fréquence et la D'Arsonvalisation, par le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et S. Turchini. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. .... **1 fr. 50**

Les Opsonines et les traitements opsonisants, par le Dr R. Gaultier, chef de Clinique de la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16 cart. **1 fr. 50**

L'Artériosclérose et son traitement, par A. Gouget, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1907, 1 vol. in-16 avec fig., cart. .... **1 fr. 50**

La Radioscopie clinique de l'Estomac normal et pathologique, par le Dr Cerné, professeur à l'École de médecine de Rouen et le Dr Delaforge. 1908, 1 vol. in-16, avec 21 fig., cart. .... **1 fr. 50**

Technique de l'Exploration du Tube digestif, par le Dr Gaultier, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1905, 1 vol. in-16, avec 13 fig., cart... **1 fr. 50**

Les Dilatations de l'Estomac, *Sémiologie et Thérapeutique des distensions gastriques*, par le Dr René Gaultier. 1909, 1 vol. in-16 avec 12 fig., cart...... **1 fr. 50**

Les Empoisonnements alimentaires, par le Dr Sacquépée, professeur agrégé à l'École du Val-de-Grâce. 1909, 1 vol. in-16, cart. .... **1 fr. 50**

La Cure de Déchloruration dans le Mal de Bright, par le Dr F. Widal, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le Dr A. Javal. 2e *édition*. 1912, 1 vol. in-16, cart .... **1 fr. 50**

La Diphtérie, *Bactériologie et Clinique, Prophylaxie et Traitement*, par les Drs H. Barrier, médecin de l'hôpital Hérold, et G. Ulmann. 1899, 1 vol. in-16, avec figures, cart .... **1 fr. 50**

Les Maladies du Cuir chevelu, *Prophylaxie et Traitement*, par le Dr Gastou, assistant à l'hôpital Saint-Louis. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, avec 19 fig., cart. **1 fr. 50**

Traitement de la Syphilis, par le Dr Emery, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. Préface de M. le professeur Fournier. 2e *édit.* 1905, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

L'Alimentation des Enfants malades, par le Dr Péhu, médecin des hôpitaux de Lyon. 1908, 1 vol. in-16, cart. .... **1 fr. 50**

Le Traitement de la Constipation, par le Dr Froussard, ancien interne des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1909, 1 vol. in-16, cart .... **1 fr. 50**

Les Traitements des Entérites, par le Dr M. Jouaust. 1905, 1 vol. in-16, cart .... **1 fr. 50**

Calculs des Voies biliaires et Pancréatites, par le Dr R. Gaultier, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1908, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart.... **1 fr. 50**

Trachéobronchoscopie et Œsophagoscopie, par le Dr Guisez, chef des travaux d'oto-rhino laryngologie à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. 1905, 1 vol. in-16, avec 20 fig., cart. .... **1 fr. 50**

La Démence précoce, par le Dr G. Deny, médecin de la Salpêtrière, et P. Roy. 1 vol. in-16, avec 11 figures, cart .... **1 fr. 50**

Les Folies intermittentes. La Folie maniaque dépressive, par les Drs G. Deny et P. Camus. 1907, 1 vol. in-16, avec fig., cart .... **1 fr. 50**

L'Ionothérapie électrique, par les Drs Delherm, ancien interne des hôpitaux de Paris, et A. Laquerrière, lauréat de l'Académie de médecine. 1908, 1 vol. in-16, avec 11 fig., cart. .... **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic de la Tuberculose, par le Dr A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart..... **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des affections thoraciques non tuberculeuses, par le Dr A. Béclère, 1901, 1 vol. in-16, avec 10 fig., cart.......... **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des maladies internes, par le Dr A. Béclère. 1904, 1 vol. in-16, avec fig., cart .... **1 fr. 50**

La Fulguration, son rôle et ses effets en thérapeutique, par le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16, avec figures, cart .... **1 fr. 50**

Le Cytodiagnostic, les méthodes d'examen des sérosités pathologiques et du liquide céphalo-rachidien, par le Dr Marcel Labbé, professeur agrégé à la Faculté de médecine. 2e *édition*. 1912, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Sang, par le Dr Marcel Labbé. 2e *édition*. 1910, 1 vol. in-16, avec fig., cart .... **1 fr. 50**

La Protection de la Santé publique, *Loi et Commentaires de la loi et des règlements d'administration*, par le Dr Mosny, médecin des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart .... **1 fr. 50**

Les Accidents du Travail. *Guide du médecin*, par le Dr Brouardel, médecin des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, cart .... **1 fr. 50**

La Psychologie du Rêve *au point de vue médical*, par N. Vaschide, chef des travaux du laboratoire de psychologie expérimentale des Hautes-Études, et H. Piéron. 1902, 1 vol. in-16, cart. .... **1 fr. 50**

Diagnostic de l'Appendicite, par le Dr M. Auvray, professeur agrégé à la Faculté de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart .... **1 fr. 50**

Chirurgie intestinale d'urgence, par le Dr A. Mouchet, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1903, 1 vol. in-16, avec 23 fig., cart .... **1 fr. 50**

Chirurgie nerveuse d'urgence, par le Dr A. Chipault. 1904, 1 vol. in-16, cart .... **1 fr. 50**

Le Canal vagino-péritonéal, *Diagnotic et traitement de la hernie inguinale et des hydrocèles congénitales, de l'ectopie testiculaire*, par le Dr P. Villemin, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, avec 17 fig., cart .... **1 fr. 50**

La Gastrotomie, par le Dr J. Braquehaye, agrégé à la Faculté de Bordeaux, chirurgien de l'hôpital de Tunis. 1900, 1 vol. in-16 avec figures, cart.......... **1 fr. 50**

Chirurgie des Voies biliaires, par le Dr Pauchet, chirurgien des hôpitaux d'Amiens. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart .... **1 fr. 50**

Le Tétanos, par les Drs J. Courmont, professeur, et M. Doyon, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart.... **1 fr. 50**

Le Rhumatisme articulaire aigu *en bactériologie*, par les Drs H. Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris, et A. Coyon. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart.... **1 fr. 50**

Le Pneumocoque, par le Dr Lippmann, ancien interne des hôpitaux de Paris. Introduction par le Dr Duflocq, médecin des hôpitaux de Paris. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart .... **1 fr. 50**

Les Oxydations de l'Organisme (oxydases), par E. Enriquez et J.-A. Sicard, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16. cart .... **1 fr. 50**

Les États neurasthéniques, *Diagnostic, Traitement*, par le Dr A. Riche, médecin de l'hospice de Bicêtre. 1908, 1 vol. in-16, cart .... **1 fr. 50**

Les Myélites syphilitiques, *Formes cliniques et traitement*, par le Dr Gilles de la Tourette, professeur agrégé à la Fac. de Paris. 1899, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

L'Arthritisme et son Traitement, par le Dr H. Mauban. 1 vol. in-16, 96 pages, cart .... **1 fr. 50**

Les Névralgies et leur traitement, par les Drs Lévy et Baudouin, anciens internes des hôpitaux. 1909. 1 vol. in-16, avec fig., cart .... **1 fr. 50**

Les Thérapeutiques récentes dans les maladies nerveuses, par les Drs Lannois, professeur agrégé, et Porot, chef de clinique à la Faculté de médecine de Lyon. 1907, 1 vol. in-16, cart .... **1 fr. 50**

La Syphilis de la moelle, par les Drs A. Gilbert, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et G. Lion, médecin de l'hôpital de la Pitié. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Rayons N et les Rayons N', par le Dr Bordier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart .... **1 fr. 50**

SOMMAIRE

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changements d'adresse doit être accompagné de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*): **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales; climatothérapie; — diététique.
Juin...... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

A partir du 1er Août, le service des primes pour les abonnements pour 1911 cessera.

LIBRES PROPOS

SUR LES DANGERS DE LA RADIOTHÉRAPIE

Il y a quelques semaines, un radiothérapeute lyonnais, fort distingué d'ailleurs, présentait à la Société nationale de médecine de Lyon un malade qui *quinze mois après* la guérison apparente d'un eczéma traité par un autre radiothérapeute lyonnais, fort distingué lui aussi, fut atteint d'ulcérations très profondes sur certaines des surfaces cutanées qui avaient été traitées par la radiothérapie ; et le radiothérapeute qui faisait cette présentation ne craignit pas de lui donner ce titre sensationnel « les méfaits de la radiothérapie », d'incriminer en termes propres la technique de son confrère et d'ajouter que sa responsabilité professionnelle lui semblait engagée.

Je ne relèverai pas ce qu'a de singulier une pareille attaque et combien au point de vue confraternel elle est inconvenante et dangereuse. Certes, il peut se faire qu'en notre pratique nous fassions des constatations qui puissent nous donner la présomption que d'autres médecins ont commis des fautes lourdes ; mais ce n'est pas à nous à les signaler avec véhémence aux malades et à les inciter à recourir à la justice : le métier d'accusateur n'est pas le métier médical ; et il est bon qu'à l'*invidia medicorum*, qu'à l'envie mauvaise conseillère il soit donné un frein.

En l'espèce d'ailleurs le médecin incriminé n'avait point commis de fautes. Et, à la séance suivante de la Société de médecine de Lyon, il pouvait dire :

« J'ai la conviction de n'avoir pas commis de faute professionnelle. La radiodermite *superficielle* que j'avais produite, je l'ai soignée jusqu'à sa guérison. Et cette radiodermite, je le répète, ne s'est produite que par suite de la sensibilité spéciale des tissus du sujet. Je me suis trouvé en face d'un de ces cas d'idiosyncrasie que nul ne peut prévoir. Je n'avais pas dépassé la dose de rayons X permise en pareil cas.

« Qu'a fait le malade après m'avoir quitté? Je l'ignore. A quelle cause irritante a-t-il soumis ses tissus? Je l'ignore encore. Il ne faudrait pas non plus accuser la radiodermite superficielle que j'ai produite une fois sur une zone limitée à peine de la dimension d'une pièce de 5 francs. Les accidents récents ont éclaté sur une partie du dos de la main, qui ne répond ni comme forme ni comme étendue à la plaque de radiodermite ancienne. Les accidents récents de l'annulaire répondent à une région où je n'ai jamais produit la moindre trace apparente de radiodermite.

Il est donc seulement possible, mais non certain, que les tissus du malade ont réagi tardivement, quinze mois plus tard, sous la seule influence des rayons X, d'une façon anormale que nul ne pouvait prévoir. Il y aurait lieu de savoir si une cause irritante n'est pas venue déterminer les accidents tardifs?... ce que nous ne saurons jamais.

« En raison de l'idiosyncrasie que présentent certains malades, de semblables accidents se produiront sans doute encore dans l'avenir ».

Il est certes des sujets qui présentent devant les rayons X une sensibilité spéciale et qui réagissent d'une façon tumultueuse à des doses qui sont pour la très grande majorité des patients des doses tout à fait inoffensives, et la section d'électricité médicale du Congrès de l'Association française pour l'Avancement des sciences qui s'ouvre le lundi 31 juillet à Dijon, a eu raison de mettre à son ordre du jour l'étude de la susceptibilité exagérée devant les rayons X ; mais ces sujets si impressionnables par les rayons X sont la très grande exception : de même que les rares accidents dus au chloroforme ne peuvent et ne doivent empêcher l'usage de ce merveilleux anesthésique, les rares accidents, les rares méfaits de la radiothérapie bien appliquée ne doivent pas priver l'art de guérir d'un agent curatif si puissant.

Et d'ailleurs quand on parle d'accidents de la radiothérapie, est-on bien sûr que les séances incriminées soient les seules coupables? Les malades sont souvent volages : il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui successivement consultent cinq ou six chirurgiens ou cinq ou six médecins et qui dissimulent soigneusement leurs petits voyages circulaires dans les cabinets médicaux. D'autres se promènent également de radiographes en radiographes : mais alors il n'y a plus seulement danger pour leurs psychismes ou pour leurs bourses, il y a danger pour leurs peaux, car les doses de rayons X s'accumulent.

J'ai fait naguère, à une dame fort névropathique, avec une installation qui en ce temps-là était loin d'être intensive, un examen radioscopique de trois minutes de durée au *maximum*. A la suite de cet examen, cette dame présenta une radiodermite fort profonde et voulut m'en rendre responsable ; mais elle s'arrêta prudemment à la menace : la dose de rayons qui avait pu être absorbée de mon fait était tout à fait minime, et depuis, j'ai appris que je n'avais point été le seul à avoir eu l'honneur de la radioscoper.

Aussi quand on parle des méfaits ou des dangers de la radiothérapie, il ne faut pas nier l'idiosyncrasie de certains sujets ; mais il faut penser également à la méfiance des malades et à la possibilité de consultations successives.

Il serait bon qu'en cas de litige, les tribunaux dirigent leurs enquêtes en ce sens ; il serait peut-être bon aussi que les médecins radiothérapeutes demandent à leurs malades l'assurance écrite qu'ils n'ont pas subi d'autres opérations radiologiques récentes avant de se livrer à leurs soins et qu'ils n'iront pas en subir ailleurs avant un délai déterminé.

Mais ce mode de procéder ne serait possible que si tous les radiologues voulaient bien s'y conformer.

ALBERT-WEIL.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

VINGT-HUIT JOURS EN ITALIE

Par le Dr PAUL CORNET

Lecteurs, n'ayez crainte. Ce n'est pas une poignée de jours vécus en Italie qui pourrait donner droit, à un néophyte encore moins qu'à tout autre, d'emboucher la trompette épique, pour célébrer à sa façon tous les trésors de souvenirs et d'art qu'il a pu rencontrer sur sa route. Ce n'est pas en dix jours passés à Rome qu'on peut prétendre découvrir par soi-même, fût-ce à l'aide des souvenirs classiques le plus fraîchement ravivés, tout ce qui s'étale et tout ce qui se cache, dans la Rome antique, dans la Rome pontificale, dans la Rome italienne. J'ose à peine avouer que les dix-huit autres jours furent marchandés au reste de l'Italie, depuis le nord (Gênes, Turin, Milan, Venise), jusqu'au sud et bien au sud, c'est-à-dire au delà de Naples et jusqu'en Sicile, en passant nécessairement par la Toscane et l'Ombrie, pour descendre en cours de route à Florence, Pistoïa, Pérouse et Assise.

Pour mon excuse, veuillez toutefois reconnaître que lorsqu'on explore un pays pour la première fois, la meilleure méthode est encore d'embrasser ce pays d'abord dans son ensemble, en s'en remettant à un avenir bienveillant pour procéder par la suite à des explorations régionales successives.

Aussi un premier voyage laisse-t-il, en trop peu de points, des impressions définitives, des impressions qui soient bien à soi, qui soient distinctes de ce qu'on a pu lire ou entendre ; en d'autres termes des impressions qu'on a réellement ressenties et dont on a joui, comme Michel-Ange devant son Moïse. Je ne pousserai donc pas la témérité jusqu'à narrer sur l'Italie, en jouant au Goethe, au Lamartine, au Chateaubriand, au Guy de Maupassant, au Taine, au Gaston Boissier, à l'Émile Zola, ou à tant d'autres.

Sans fil d'Ariane pour retracer tout le domaine parcouru si follement, je ne voudrais pas me perdre, à propos d'art, dans les genres, dans les époques, dans les écoles, dans les influences, dans les maquillages, dans les restaurations fallacieuses (telles une tête de femme sur un corps d'Apollon, des têtes de travers, des bras relevés ou serrés après avoir été pendants ou libres; tels des yeux ajoutés, des membres tortionnés, etc.).

Cependant parmi tant d'impressions diverses, tantôt de ravissement, tantôt de regret, il en est une qui se détache des impressions confuses, et peut être livrée comme définitive. C'est à propos des églises de Rome. Quiconque pénètre pour la première fois dans la basilique de Saint-Pierre est frappé par l'immensité du lieu, par tant de marbre, par tant de bronze et d'or. On éprouve tout d'abord comme une impulsion de recul plutôt que d'attrait; on est comme saisi d'effroi. Puis partout où le regard après s'être ressaisi se promène, il ne rencontre que des richesses ; richesses d'inégale valeur, hormis les chefs-d'œuvre comme cette *Pietà* de Michel-Ange, qui, elle, attire et retient, par la noblesse et par la simplicité qui s'en exhalent, par la beauté de ce Christ sur les genoux d'une jeune Mère, calme et digne comme une déesse antique. On voudrait pouvoir caresser cette patine de vieil ivoire, ainsi que celle de *La Nuit* du tombeau des Médicis à Florence.

Analysant une dernière fois Saint-Pierre, on est émerveillé de ces jeux de lumière qui filtrent à travers ces coupoles, sous les inclinaisons les plus variées, comme pour mettre en valeur à tout instant du jour les objets étalés dans ce grand musée. Car il s'agit bien là d'un musée plutôt que d'une église, puisqu'une merveilleuse mise en scène invite le visiteur plutôt à admirer la richesse et la puissance humaines, qu'à élever sa pensée plus haut. Et l'on se demande si le premier apôtre ne regretterait pas la petite église primitive du pape Anaclet ou la petite basilique de Constantin, sur les ruines desquelles on a érigé ce grand temple en ruinant pour lui d'autres merveilles.

Voyez d'ailleurs d'autres églises de Rome,, Sainte-Marie des Anges, Sainte-Marie Majeure, Saint-Jean de Latran, Sainte-Marie sopra Minerva, Saint-Paul hors les murs, pour ne citer que quelques-unes, alors vous verrez, et vous vous en doutiez, que la plupart sont faites de débris païens, et que les grandes églises respirent une atmosphère païenne. Faites exception pour les petites églises de Sainte-Agnès, de Saint-Laurent, et des Trois-Fontaines. L'apôtre Paul eût certainement préféré cette dernière, à l'immense et trop riche temple païen qu'on lui a érigé dans les temps modernes.

On peut facilement prétendre à une généralisation, et conclure que nombre d'églises d'Italie, celles de Rome en particulier, ne sont pas adaptées à leur but religieux. Et s'il est permis de comparer les églises de Rome aux églises gothiques, on peut conclure que ces dernières dont nous avons un si pur échantillon dans la Sainte-Chapelle, à Paris, doivent faciliter aux âmes pieuses le recueillement et la prière ! C'est qu'elles élèvent la pensée par leur architecture de fine noblesse et d'élévation attrayante.

Et maintenant voici, telles qu'elles se présentent, quelques notes de mon voyage, en ne retenant pour aujourd'hui que l'hôpital de Pistoïa.

***

L'Hôpital de Pistoïa

Si vous faites la route de Bologne à Florence, ne manquez pas de descendre à Pistoïa, charmante petite ville qu'il est doux de parcourir seul, pour en apprécier plus à l'aise les délicates merveilles. Je ne vous dirai rien de la curieuse place *della sala*, entourée de boutiques en auvents et de petites rues à bazards, faisant songer au *Pont du Rialto* à Venise. Contournez le Dôme de Pistoïa, et vous voilà presque devant l'hôpital *del Ceppo*, fondé en 1218, et si remarquable par la célèbre frise en terre cuite émaillée et coloriée, exécutée de 1514 à 1525 par des



PISTOIA. — L'Hôpital *del Ceppo*.

**

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

Frise de l'Hôpital de Pistoïa



1° Visiter ceux qui sont nus.



2° Héberger les pèlerins.



3° Visiter les malades.

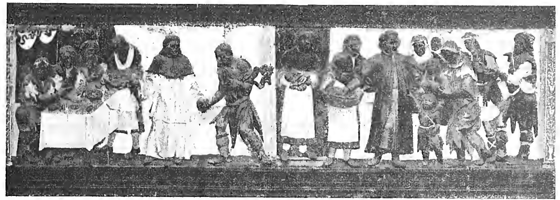


4° Visiter les prisonniers.

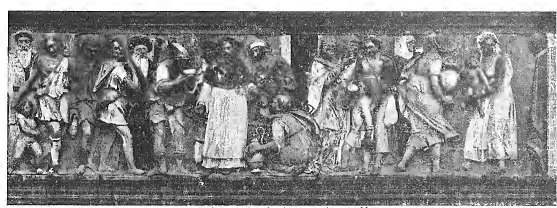
CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)



5° Ensevelir les morts.



6° Donner à manger à ceux qui ont faim.



7° Donner à boire à ceux qui ont soif.

artistes de la famille et de l'école de *Luca Della Robbia*.

Ce petit bâtiment présente une façade (voyez p. V) sur plan rectangulaire, avec portique en avant comprenant six travées voûtées et arrêtées à chaque extrémité par un pilastre montant jusque sous la frise. La frise qui longe toute la façade et la contourne sur une des deux faces latérales se décompose en sept tableaux, représentant les *sept œuvres de la miséricorde* : 1° visiter ceux qui sont nus; 2° héberger les pèlerins; 3° visiter les malades; 4° visiter les prisonniers; 5° ensevelir les morts; 6° donner à manger à ceux qui ont faim ; 7° donner à boire à ceux qui ont soif.

Ces bas-reliefs formant la frise, sont vivants par le « fouillé » des personnages et par l'harmonie des couleurs qui sont restées des plus vives. Nous donnons ici (p. VII et IX) la reproduction photographique des sept tableaux.

La face des tympans est ornée d'un médaillon également en bas-relief et en terre cuite, et dont voici les trois principaux, représentant l'*Annonciation*, l'*Ascension* et la *Visitation*.

On peut d'ailleurs voir un moulage de la frise des Della Robbia au musée de l'École nationale des Beaux-Arts, à Paris. Mais on n'y retrouve ni l'émail, ni les couleurs, ni la vie des personnages qui animent la frise originale, ni les trois magnifiques médaillons émaillés et coloriés dont voici également l'image.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

La Visitation. ***Hôpital de Pistoïa* (*Médaillons*)** L'Annonciation.

L'intérieur de l'hôpital de Pistoïa ne mérite pas l'attention. Ce sont de longues et vieilles salles, au fond de chacune desquelles se dresse un hôtel et qui rappellent vaguement les salles de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Il y a bien d'autres merveilles à savourer dans la ville natale de CINO, l'ami de DANTE ; ne serait-ce que la cathédrale, dont le porche est également surmonté d'un bas-relief (La Vierge et les Anges) dû à *And. Della Robbia*, cathédrale dont le campanile, à base de château fort, s'élance en une colonnade pisane de trois étages. C'est aussi l'hôtel de ville... mais fuyons.

Nous voici maintenant, et si vous le voulez bien, pour quelques minutes à Venise dont je ne vous ferai pas la description.

Cependant à Venise, il est un hôpital dont on peut admirer la superbe façade qui est celle de l'ancienne école de Saint-Marc, façade due aux architectes PIETRO et Antonio GAMBELLO, de la glorieuse famille des SOLARI.

C'est l'*Ospedale civile*, ancien couvent de Dominicains, situé près de la remarquable église de San Giovanni et Paolo, fondée au XIIIe siècle, remaniée en 1333, achevée en 1390. La façade de l'hôpital de Venise, dont la sculpture est due au ciseau de LOMBARDI, est une merveille. Je n'en dirai pas de même pour l'intérieur, qui n'offre au visiteur que du vieux et du peu intéressant.

Ultérieurement nous ferons halte à ASSISE, à NAPLES, à MESSINE, peut-être ailleurs, puis nous verrons en courant des CAMPI SANTI d'Italie.



L'Ascension.

BROUARDEL et MOSNY

TRAITÉ D'HYGIÈNE



Publié en fascicules sous la direction de

A. CHANTEMESSE

PROFESSEUR D'HYGIÈNE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

ET

E. MOSNY

MÉDECIN DE L'HOPITAL SAINT-ANTOINE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE



1. *Atmosphère et Climats*, par les Drs COURMONT et LESIEUR, 124 pages, avec 27 figures et 2 planches coloriées ..... 3 »
2. *Le sol et l'eau*, par M. DE LAUNAY, E. MARTEL, OGIER et BONJEAN. 460 pages avec 80 figures et 2 planches coloriées ..... 10 »
3. *Hygiène individuelle*, par ANTHONY, BROUARDEL, DUPRÉ, RIBIERRE, BOULAY, MORAX et LAFEUILLE. 300 pages, avec 38 figures ..... 6 »
4. *Hygiène alimentaire*, par les Drs ROUGET et DOPTER, 320 pages ..... 6 »
5. *Hygiène de l'habitation*, par REY.
6. *Hygiène scolaire*, par MÉRY et GENEVRIER.
7. *Hygiène industrielle*, par LECLERC DE PULLIGNY, BOULIN, COURTOIS-SUFFIT, LÉVY-SIRUGUE, J. COURMONT, 612 pages, avec 85 figures ..... 12 »
8. *Hygiène hospitalière*, par le Dr L. MARTIN. 300 pages, avec 25 figures ..... 6 »
9. *Hygiène militaire*, par les Drs ROUGET et DOPTER. 350 pages, avec figures 7 50
10. *Hygiène navale*, par les Drs DUCHATEAU, JAN et PLANTÉ. 356 pages, avec 38 figures et 3 planches coloriées 7 50
11. *Hygiène coloniale*, par ALLIOT, CLARAC, FONTOYNONT, KERMORGANT, MARCHOUX, NOC, SERGENT, SIMON, WURTZ ..... 12 »
12. *Hygiène et salubrité générales des collectivités rurale et urbaine*, par MACÉ, IMBEAUX, BLUZET, ADAM.
13. *Hygiène rurale*, par IMBEAUX et ROLANTS ..... 6 »
14. *Approvisionnement communal*, par F. et E. PUTZEYS et PIETTRE ..... 10 »
15. *Égouts, Vidanges, Ordures ménagères, Cimetières*, par CALMETTE, IMBEAUX et POTTEVIN ..... 14 »
16. *Etiologie et Prophylaxie générales.*
17. *Etiologie et prophylaxie des Maladies transmissibles par la peau*, par ACHALME, SERGENT, MARCHOUX, SIMOND, THOINOT, RIBIERRE, LEVADITI, JEANSELME, MOUCHOTTE. 720 pages ..... 16 »
18. *Etiologie et prophylaxie spéciales.*
19. *Administration sanitaire.*
20. *Hygiène sociale.*

L'ouvrage complet coûtera environ **150 fr.** — Chaque fascicule se vend séparément.

Chaque fascicule se vend également cartonné avec un supplément de **1 fr. 50** par fascicule.

Ouvrages sur le Choléra

Mouches et Choléra, par CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et BOREL. 1906, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec cartes, cartonné ..... 1 fr. 50

Maladies exotiques, Choléra Asiatique, par le Professeur THOINOT. 2e *tirage*. 1908. 1 vol. gr. in-8 de 439 p., avec 29 fig ..... 8 fr.

Bactériothérapie, Vaccination (Vaccination anticholérique) Sérothérapie, par METCHNIKOFF, SACQUÉPÉE, REMLINGER, MARTIN, VAILLARD, DOPTER, BESREDKA, WASSERMANN, LEBER, DUJARDIN-BEAUMETZ, SALIMBENI, CALMETTE. 1909, 1 vol. in-8 de 400 pages, avec 26 figures, cartonné ..... 8 fr.

Le Choléra, par P. LORAIN. 1868, 1 vol. gr. in-8 de 220 p., avec pl ..... 7 fr.

Études sur le Choléra, par RAPHAEL. 1884, in-12, 276 p ..... 4 fr.

Étude clinique sur le Choléra au Pharo, (près Marseille), par M. COSTE. 1887, in-8, 86 pages ..... 2 fr.

Traité des Maladies Infectieuses, Choléra, etc., par GRIESINGER. 2e *édition*. 1877, 1 vol. in-8 de 724 pages ..... 10 fr.

Traitement homœopathique du Choléra, par G. JAHR. 1868, 1 vol. in-18 ..... 1 fr. 25

Étude sur le Choléra, par NICAISE. 1868, gr. in-8, 56 pages ..... 2 fr.

LES MALADES ET LES MÉDECINS



LES HYDROPATHES.

PREMIER TRAITEMENT. — LIBATION, ABSORPTION ET INDIGESTION!

Buvez de l'eau... buvez de l'eau, tout est là!.. aujourd'hui pour commencer le traitement nous nous contenterons de cinquante sept gobelets.... demain vous en avalerez soixante quinze après demain quatre vingt dix en suivant ce régime et cette progression avant trois mois vous serez complètement guéri. croyez moi et buvez de l'eau!

DIÉTÉTIQUE

Crème anglaise. — Verser 1/2 litre de lait bouilli, refroidi et sucré avec 150 grammes de sucre, sur 6 jaunes d'œufs battus. Ajouter le parfum (vanille, fleurs d'oranger, citron, etc.) Faire cuire en remuant jusqu'à ébullition.

Riz aux pommes. — Peler et diviser par quartiers 2 pommes reinettes. Les cuire dans 2 décilitres de sirop à 20°. Égoutter les quartiers de pommes. Les placer dans une timbale sur une couche de riz au lait lié aux œufs.

Cet entremets peut se servir chaud ou froid.

Semoule aux pommes. — Même procédé que pour le riz aux pommes. Dresser les quartiers de pommes sur semoule au lait liée aux jaunes d'œufs.

Soufflé à l'arrow-root. — Délayer 10 grammes d'arrow-root dans deux décilitres de lait froid, ajouter 80 grammes de sucre et une pincée de sel. Faire bouillir, ajouter hors du feu 4 jaunes d'œufs, 4 blancs fouettés et le parfum (vanille ou fleurs d'oranger). Verser dans une timbale à soufflé beurrée et saupoudrée de sucre. Faire cuire à chaleur modérée et servir aussitôt.

Soufflé aux fruits. — Préparer le soufflé comme le soufflé à l'arrow-root ; lui ajouter 50 grammes de purée de fruits. Même méthode de cuisson.

Sauce à la pulpe de pêches. — Passer au tamis fin 200 grammes de pêches très mûres. Ajouter 100 grammes de sucre, 4 cuillerées d'eau. Faire bouillir, écumer et passer au tamis de soie.

Cette sauce sert à accompagner les puddings.

Pudding de tapioca. — Verser en pluie 60 grammes de tapioca dans 1/2 litre de lait bouilli avec 80 grammes de sucre et une pincée de sel. Laisser cuire 20 minutes en remuant avec la spatule. Ajouter hors du feu 4 jaunes d'œufs et 2 blancs fouettés ferme, parfumer et verser dans un plat à pudding. Cuire au bain-marie. Servir dans le plat de cuisson.

Pudding de riz. — Faire blanchir pendant 5 minutes 60 grammes de riz caroline dans 1 litre d'eau. L'égoutter, le laver, le mettre cuire 35 minutes dans 1/2 litre de lait, 80 grammes de sucre et une pincée de sel. Après cuisson, ajouter 2 œufs entiers, 2 blancs battus et le parfum, bien mélanger. Faire cuire au bain-marie à feu modéré dans un plat à pudding.

Pudding à la semoule.

75	grammes de semoule de blé,	
20	—	sucre,
10	—	beurre,
375	—	lait ;

Faire bouillir le lait avec sucre et beurre, et y verser lentement la semoule, pour faire cuire avec précaution jusqu'à bouillie épaisse. Transverser dans un vase entouré d'eau froide et laisser « prendre » en consistance ferme.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Traitement de la fissure anale de l'enfant.

Cette affection est assez rare chez l'enfant, mais elle existe (*Marfan*). La dilatation de l'anus, les courants à haute fréquence constituent le traitement de choix. A leur défaut, on pourra se servir de la pommade suivante :

Onguent populeum..	20 grammes.
Lanoline	20 —
Menthol...........	2 —

Ou bien on portera avec le doigt ou avec une mèche, sur la petite excoriation, l'une des deux pommades suivantes :

a) Vaseline	30 grammes.
Extrait de ratanhia ..	2 —
Extrait de belladone .	0gr,50
b) Vaseline	30 grammes.
Tanin	1gr,50
Calomel............	0gr,30

Gargarisme contre l'amygdalite.

Acide phénique.......	1 gramme
Acide borique	5 grammes.
Antipyrine	5 —
Glycérine............	50 —
Eau distillée.... Q. S.	500 centigr.

Lotions cosmétiques.

Lait virginal

Eau de rose	900 grammes.
Teinture de myrrhe ...	10 —
— opoponax	10 —
— benjoin ..	10 —
— quillaya. q. s. émulsionner.	

Passez à travers une étamine.

Brillantine.

Huile de ricin, de pied de bœuf, etc	100 grammes.
Salol ou acide salicylique...............	0gr,25 1 gr.
Teinture de benjoin, baume du Pérou. q. s. p. aromatiser.	

Le baume du Pérou comme parasiticide.

Contre la *phtiriase du pubis* :

Pétrole .... / Baume du Pérou / Huile de laurier...	15 grammes.

(*Besnier.*)

Contre les *poux de la tête*, on peut employer :

Pétrole..............	100 grammes.
Huile d'olives	50 —
Baume du Pérou	20 —

(*Brocq et Jacquet.*)

Contre la *gale* :

Résorcine	100 grammes.
Alcool	4 —
Baume du Pérou	15 —
Acide benzoïque	0gr,75
Huile de girofle.......	II gouttes.

(*Hallopeau et Leredde.*)

Convalescence de la grippe.

D'après le professeur Grasset, si des névralgies persistent après la crise de grippe, faire prendre aux repas, deux fois par jour, un cachet contenant :

Bromhydrate de quinine. 25 centigrammes.

Faire boire aux repas de l'eau d'Orezza, comme boisson habituelle mélangée au vin.

Prendre à chaque repas une cuillerée de :

Extrait hydro-alcool de kola............	10 grammes.
Sirop d'écorces d'oranges	300 cent. cubes.

ou une cuillerée à café :

Teinture de kola	0gr,50
— de coca	0gr,50
Liqueur de Fowler.....	LX gouttes.

ou mieux :

8 pilules de globéol, 2 à chaque repas et 2 une heure avant.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Topique contre les brûlures.

Dr Lucas-Championnière.

Pommade aux essences :

Vaseline pure	100 grammes.
Essence de géranium ..	XV gouttes.
Essence d'origan	XV —
Essence de verveine..	XV —
Essence de thym.....	XV —

Les essences sont, à cette dose, des antiseptiques faibles, et ne sont jamais irritantes. On peut rendre la pommade un peu plus active comme antisepsie en joignant 25 ou 50 centigrammes de naphtolate de soude (microcidine).

Comme dans les pharmacies, les essences manquent souvent, je remplace quelquefois cette formule par la suivante :

Vaseline pure	100 grammes.
Acide borique finement pulvérisé	10 —
Baume du Pérou	1 gramme.
Naphtolate de soude ..	0gr,30

Bien que ces deux topiques ne soient pas de puissants antiseptiques leur action bienfaisante est souvent suffisante pour conserver les grandes plaies en excellente condition de réparation, si bien que très rapidement les pansements quotidiens ne sont plus nécessaires. On peut alors ne faire de pansements que tous les deux jours, tous les trois jours ou même ne panser souvent qu'une partie de la plaie alors que la réparation d'une autre partie se fait avec une plus grande rapidité.

NOUVELLES

Faculté de médecine de Paris. — M. Prenant, professeur, cours pratique d'histologie du 5 octobre au 5 novembre 1911. Tous les jours de 2 heures à 5 heures.

I. — PROGRAMME GÉNÉRAL : Technique générale (en 4 séances) : 1° Fixation, réactifs fixateurs. — 2° Inclusion à la paraffine. — 3° Coupes, microtomes. — 4° Coloration, réactifs colorants et montage.

Cette technique générale sera répétée trois fois, avec des réactifs fixateurs et colorants différents et sur des organes variés.

Dans l'intervalle de ces manipulations, seront exécutées des méthodes de dissociation, d'imprégnation au nitrate d'argent, de coloration vitale.

Une ou deux séances seront ensuite consacrées à la critique des résultats obtenus et au dessin histologique.

Dans les autres séances :

Méthodes des coupes par congélation et après inclusion au collodion. — Recherche microchimique des graisses, du glycogène, du fer. — Coloration des fibres conjonctives et élastiques. — Technique du sang et des frottis. — Technique du système nerveux : méthodes de Nissl, de Weigert. — Techniques cytologiques, méthodes mitochondriales.

II. — TECHNIQUES SPÉCIALES : 1° *Technique du sang et des frottis* : Prélèvement et fixation du sang par divers procédés, colorations variées. Numération des globules rouges et blancs. Étude des plaquettes et de la fibrine. Cytodiagnostic. — 2° *Technique de la peau* : Coloration de la peau par les méthodes générales. Coloration des fibrilles épidermiques. — 3° *Technique du système nerveux :* Méthode de Nissl. Méthode à l'argent réduit de Cajal. Méthode de Golgi. Méthode vitale au bleu de méthylène d'Ehrlich. Méthode de Weigert. Étude de nerfs dégénérés. Méthodes névrogliques.

Les préparations exécutées par les élèves resteront leur propriété.

Faculté de médecine de Lille. — *Concours pour un emploi de chef de clinique médicale.* (Clinique Médicale de l'Hôpital Saint-Sauveur).

Un concours pour un emploi de chef de clinique médicale s'ouvrira à la Faculté, le lundi 30 octobre 1911, à 8 heures du matin.

CONDITIONS DU CONCOURS. — Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté, du 16 au 23 octobre, et déposer, en s'inscrivant, une copie (ou un extrait), sur papier timbré, de leur acte de naissance et le diplôme de docteur en médecine.

Est admis à concourir tout docteur en médecine, de nationalité française, âgé de 35 ans au plus. (Art. 3 de l'arrêté du 1er octobre 1896).

Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice ; en outre, le chef des travaux anatomiques, le prosecteur d'anatomie, le préparateur d'anatomie pathologique ne pourront cumuler leurs fonctions avec celles de chef de clinique. (Art. 4 de l'arrêté du 1er octobre 1896).

La durée des fonctions de chef de clinique est fixée à un an ; la nomination pourra être prorogée trois fois, et pour une année chaque fois, sur la demande du professeur. — Le traitement annuel est de 1200 francs.

NATURE DES ÉPREUVES. — Les épreuves du concours consistent :

1° En une composition sur un sujet d'anatomie et de pathologie interne ;

2° En une épreuve clinique orale de 15 minutes sur un ou deux malades, au choix du jury, après une demi-heure d'examen et de réflexion ;

3° En une épreuve de laboratoire ;

4° En appréciation des titres antérieurs et travaux des candidats.

ATTRIBUTIONS. — Les attributions du chef de clinique sont les suivantes :

1° Aider le professeur dans l'enseignement, les exercices et les démonstrations cliniques, les recherches de laboratoire ;

2° Exercer les élèves, sous la direction du professeur, à l'examen des malades et aux divers procédés propres à établir le diagnostic des maladies ;

3° Suppléer le professeur dans les visites hospitalières, en cas d'empêchement momentané et notamment dans les contre-visites du soir. (Article 7 de l'arrêté du 1er octobre 1896).

N. B. — Le candidat nommé entrera en fonctions le 1er novembre 1911.

Hôpital civil de Mustapha (Algérie). — Concours pour la nomination de cinq places d'élève interne en médecine et en chirurgie.

Ce concours s'ouvrira le lundi 16 octobre 1911 à neuf heures du matin dans une des salles de l'hôpital civil de Mustapha.

Pour se présenter au concours, les candidats devront posséder au moins huit inscriptions de médecine et avoir été nommés externes au concours (à Alger ou ailleurs).

Les candidats devront se faire inscrire personnellement ou par écrit au Secrétariat de la Direction de l'Hôpital, au plus tard la veille du jour fixé pour le concours jusqu'à dix heures du matin.

Les épreuves du concours comprennent :

1° Une question *écrite d'anatomie* et de *physiologie*, pour la rédaction de laquelle trois heures seront accordées ;

2° Une question *écrite de pathologie externe* et une question *écrite de pathologie interne*. Quatre heures seront accordées pour cette deuxième épreuve.

L'une de ces deux épreuves, au choix du jury, est éliminatoire ;

3° Trois questions de garde : l'une de *chirurgie*, l'autre de *médecine*, la troisième *d'accouchements*, à développer *oralement* après une durée de préparation et pendant un laps de temps fixé par le jury, mais ne dépassant pas *cinq minutes* pour chacune de ces questions.

Les candidats reconnus admissibles par le jury sont nommés, par le Préfet, internes titulaires en médecine pour une durée de trois ans et entrent en fonctions le 1er décembre de l'année du concours.

Le traitement est de 1 000 francs par an pour les internes de 2e classe et 1 200 francs pour ceux de 1re classe.

Nul ne peut être élevé à la 1re classe s'il n'a un an au moins d'exercice et s'il n'a été reconnu admissible au concours annuel établi entre les internes titulaires, au mois d'octobre de chaque année.

Les internes en médecine ne doivent être pourvus d'aucun diplôme qui leur donne le droit d'exercer la médecine. Cette clause est obligatoire pour toute la durée des fonctions.

Les fonctions d'interne consistent à assister les médecins traitants pendant la visite, faire les pansements, tenir les cahiers d'observations, etc., etc.

Ils sont astreints, en outre, à monter une garde de vingt-quatre heures à tour de rôle.

Une indemnité de 800 francs est accordée aux internes provisoires faisant le service.

CONCOURS POUR 10 PLACES D'ÉLÈVE EXTERNE EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE. — Ce concours aura lieu le lundi 23 octobre 1911, à neuf heures du matin, à l'hôpital civil de Mustapha.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

De la duodénotomie, par le Dr J. Tézé. Br. gr. in-8 de 95 pages, avec figures : 2 fr. 50 (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, à Paris).

Trichophytie cutanée déterminée par le vaccin de génisse, par le Dr C. Bidault. Br. gr. in-8 de 56 pages : 2 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris).

La hanche à ressort, par le Dr P. Maugis. Br. gr. in-8 de 156 pages avec figures : 3 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, à Paris).

Contribution à l'étude du diagnostic précoce de la tuberculose rénale, par le Dr V. Leroy. Br. gr. in-8 de 92 pages avec figures : 2 fr. 50 (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris).

Qu'est-ce qu'un Savant en chirurgie, par le Dr F. Cathelin. Br. gr. in-8 de 18 pages (*F. Alcan*, libraire à Paris).

Microbes et toxines, par le Dr Étienne Burnet. Introduction de Élie Metchnikoff, 1 vol. in-18 de 350 pages avec figures. 3 fr. 50 (*Flammarion*, éditeur, à Paris).

Les vers intestinaux dans la pathogénie infantile, par le Dr Georges Railliet, ancien interne des hôpitaux, 1911, in-8, 266 pages.

Chronic passive congestion of the livers, par F.-B. Mallory. Br. in-8 de 8 pages avec 2 planches coloriées : 1 fr. (Boston).

De la fracture de l'apophyse coronoïde du cubitus, par le Dr A. Seiffert. Br. gr. in-8 de 124 pages avec planches : 3 fr. (*Ollier Henry*, libraire à Paris).

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel d'Aix. — 1er ordre. Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel Astoria et de l'Arc Romain — 182 chambres, 43 bains. — Création du dernier moderne. — En face les Thermes et le Parc. — Télégrammes : *Astoria.*

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — J. M. Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiène Palace et Médical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout 1er ordre. 200 chambres, 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — Védrine frères.

Châtel-Guyon.

Hôtel des Bruyères et Central Hôtel. — Maisons de famille. Grand jardin. Pension de 8 à 12 francs. — *Exécution rigoureuse des régimes.* — E. Sinet, propriétaire.

Évian.

Royal Hotel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

La Roche-Posay (Vienne).

Établissement thermal. — 1er ordre. Ouvert du 1er Juin au 1er Octobre. Hydrothérapie. Cure de boisson et cure d'air recommandées.

Pougues.

Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. Électricité. Salle de bains. Garage avec boxes. Téléphone.

Vichy.

Nouvel Hôtel. — 1er ordre. Sur le parc. En face de l'établissement. 250 chambres. Appartements avec salle de bains. Lavabos à eau chaude et froide. Tables de régime. Orchestre.

NOUVELLES (*Suite*)

Les candidats devront se faire inscrire personnellement ou par écrit au Secrétariat de la Direction de l'Hôpital au plus tard la veille du jour fixé pour le concours, jusqu'à dix heures du matin, et fournir en même temps les pièces suivantes :

1° Leur acte de naissance ;

2° Un certificat de moralité ayant moins d'un mois de date ;

3° Un certificat de vaccination ou de revaccination ;

4° Un certificat constatant la possession de quatre inscriptions au moins prises dans une Faculté ou dans une École de Médecine de France ou d'Algérie.

Les épreuves comprennent : 1re épreuve (orale), Ostéologie ; 2e épreuve (pratique), Petite Chirurgie, Bandages. — Le temps nécessaire pour ces deux épreuves sera fixé par le jury séance tenante.

Une de ces épreuves, au choix du jury, sera éliminatoire.

Les candidats qui obtiendront moins de 10 points par juge, le maximum étant de 20, seront éliminés du concours.

Les candidats reconnus admissibles au concours sont nommés externes titulaires pour une durée de *deux ans*. Ils entrent en fonctions le 1er décembre de l'année du concours.

Les candidats qui n'ont point obtenu le nombre de points fixés pour être reçus titulaires, mais qui auront cependant atteint le minimum des points fixés préalablement par le jury, seront nommés externes provisoires et appelés en cette qualité, et par rang de mérite, à suppléer les titulaires absents.

Les élèves, externes titulaires ou provisoires, faisant le service, recevront à titre d'indemnité de transport, une allocation mensuelle de 20 francs.

Association amicale des Internes et anciens Internes en médecine des Hôpitaux de Paris. Prix Zambaco-Pacha. — Le Dr Zambaco-Pacha, dont on connaît la générosité et la délicate sollicitude pour ses jeunes collègues de l'Internat, vient de fonder en faveur des internes en exercice un nouveau prix annuel. Suivant le programme tracé par lui, ce prix sera décerné « à l'Interne en médecine ou en chirurgie des Hôpitaux de Paris qui, pendant l'année aura donné des preuves de courage — le cas échéant — ou de compassion et de douceur envers les pauvres malades qu'il aura eu à soigner. »

Le prix, consistant en une médaille d'or, sera attribué par le vote de tous les Internes en exercice, sur le rapport d'une commission de dix membres tirés au sort parmi les internes de quatrième année.

Il sera remis au cours de l'assemblée générale de l'Association Amicale des Internes et anciens Internes des Hôpitaux.

Le prix Zambaco-Pacha sera décerné pour la première fois en 1912.

COURS

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier. — M. Paul Bar, professeur. — Cours de pratique obstétricale. Ce cours comprendra 14 leçons, et aura lieu tous les jours à cinq heures du soir à partir du 31 juillet jusqu'au 17 août. Les auditeurs seront personnellement exercés aux manœuvres obstétricales.

Le droit à verser est de 50 francs.

Cours de vacances de M. Calot du 31 juillet au 6 août 1911, à l'Institut orthopédique de Berck (5e année).

I. *Lundi 31 juillet* (10 h. matin). — M. **Calot.** — La technique des appareils (*plâtre, moulage, celluloïd*). — Les généralités indispensables sur le traitement des tuberculoses externes. Injections et liquides modificateurs. Adénites. Tuberculoses du testicule et de l'épididyme.

II. *Mardi 1er août* (10 h. matin). — M. **Calot.** — Le mal de Pott, corsets, traitement de la gibbosité, des abcès, de la paralysie.

III. *Mercredi 2 août* (10 h. matin). — M. **Calot.** — Traitement de la coxalgie. Injections dans la hanche. Appareils du membre inférieur.

IV. *Jeudi 3 août* (10 h. matin). — M. **Calot.** — Traitement des tumeurs blanches : genou, pied, épaule, coude, poignet. Injections intra-articulaires. Appareils de ces régions.

V. *Vendredi 4 août* (10 h. matin.) — M. **Calot.** — Traitement de la luxation congénitale de la hanche. Réduction de plusieurs luxations.

VI. *Samedi 5 août* (5 h. soir.) — Dr **Privat.** — Traitement de la paralysie infantile, du pied bot paralytique. Syphilis des os et des articulations.

VII. *Samedi 5 août* (10 h. matin). — Dr **Fouchou-Lapeyrade.** — Radiologie et radiothérapie. Traitement du torticolis, de l'ostéomyélite aiguë et chronique.

VIII. *Samedi 5 août* (4 h. soir). — Dr **Fouchet.** — Traitement de la scoliose. Gymnastique médicale.

IX. *Dimanche 6 août* (10 h. matin). — M. **Calot.** — Traitement du pied bot congénital. Traitement de la tarsalgie, de la maladie de Little, des déformations rachitiques.

Sont admis les médecins et étudiants français et étrangers.

Chaque élève inscrit sera exercé individuellement à la technique des appareils et des ponctions et injections, et aussi, dans la mesure du possible, aux diverses opérations.

S'adresser au Dr Fouchet, chirurgien de l'Institut Orthopédique, à Berck-Plage (P.-de-C.).

Droits à verser : 100 francs.

Hôpital Saint-Louis. — Pendant les mois d'août et septembre, le docteur Milian, médecin des hôpitaux, fera dans la Salle des Conférences du Musée de l'Hôpital Saint-Louis, tous les vendredis à trois heures et demie, des Leçons cliniques pour le diagnostic des *Maladies vénériennes et de la peau*, avec présentation de malades et de moulages

MEMENTO DE LA QUINZAINE (*Concours, Cours, Congrès*)

31 Juillet. — Congrès pour l'avancement des sciences à Dijon. Ce Congrès durera jusqu'au 5 août.

31 Juillet. — Cours de vacances de M. Calot à Berck-sur-Mer. Ce cours durera jusqu'au 6 août.

31 Juillet. — Congrès français de stomatologie à Paris.

1er Août — 21e Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de langue française à Amiens. Ce Congrès durera jusqu'au 6 août.

7 Août. — Cours de vacances de M. Ménard, à Berck-sur-Mer.

12 Août. — Départ du voyage d'études en Scandinavie (12 août au 30 août), organisé par l'enseignement médico-mutuel international.

LA VIE MÉDICALE

Académie des sciences. — Le professeur Renault (de Lyon) est élu correspondant national.

Faculté de Médecine de Paris. — RÉSULTATS DES CONCOURS DE CLINICAT. Sont nommés:

Clinicat gynécologique : M. Deverre chef de clinique titulaire ; M. Routier chef de clinique adjoint.

Clinicat ophtalmologique : M. Cerise, chef de clinique titulaire ; M. Chenet chef de clinique adjoint.

Clinicat chirurgical : MM. Mathieu, Jauvé, chefs de clinique titulaires ; Poupardin, chef de clinique adjoint.

Clinicat chirurgical infantile : M. Pevrin chef de clinique titulaire.

Clinicat des maladies des voies urinaires : M. Picot chef de clinique titulaire.

Clinicat thérapeutique : M. Gy chef de clinique ; M. Cavadias chef de clinique adjoint.

Clinicat médical : MM. Léppmann, Chiray, Piuard, chefs de clinique titulaires ; Villaret, Lian, Sezary, chefs de clinique adjoints.

Clinicat médical infantile : MM. Le moine, chef de clinique titulaire ; Harvier, Ferraud, chefs de clinique adjoints.

Clinicat des maladies mentales : MM. Boudon chef de clinique titulaire ; Lévy-Valence chef de clinique adjoint.

Clinicat des maladies cutanées et syphilitiques : MM. Lévy, Freukel, chefs de clinique titulaire ; Bory chef de clinique adjoint.

Clinicat des maladies nerveuses : MM. Tinel chef de clinique titulaire ; Jumentié, Mme Long, chefs de clinique adjoints.

Faculté de médecine de Lyon. — Le concours pour une place de chef de clinique médicale s'est terminé par la nomination de M. le Dr Roubier. M. le Dr Rebattu a été nommé chef de clinique adjoint.

M. Pierret, professeur de clinique des maladies mentales, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite et est nommé professeur honoraire.

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Pachon est nommé professeur de physiologie.

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Vires est nommé professeur de thérapeutique et matière médicale.

École de médecine de Reims. — Dr J. Bouvier est nommé chef des travaux de physiologie à l'École de médecine.

Hôpitaux de province. — BORDEAUX. — M. le Dr Pierre Mauriac a été nommé, après concours, médecin des hôpitaux.

LE MANS. — M. H. Hamel est nommé médecin suppléant des hôpitaux du Mans.

Hôpitaux de Lyon. — Après concours ont été nommés externes des hôpitaux de Lyon : MM. Pélissier, Wertheimer, Delaye, Michon, Géraudie, Porte, Bertoni, Rochet, Vialleton, Cuillieron Haour, Branche, Paliard, Fourteau, Platet, Maligne, Cafman, Morel, Marius, Mlle Champ. Boyer, Lamonnette, Barbier (Léon), Authelain, Rosnoblet, Saugues, Belmont, Berliat, Grimaud, Perrier, Viret, Roliet, Mlle Bernard, Boirey, Émery, MHaond, Blazer, Guillot, Longy, Philip, Gougras, Madinier, Bassargette, Julien, cané, Barre, Guérin, Mlle Henken, Jean, Poujol, Daloz.

Suppléants : MM. Charvérial, Verguoy, Schebel, Maledrine, Gelas, Deluermoz, Proby, Barret, Romain, Pitre, Ferrand, Corout, Ducluzeau, Lavabre, Sassier, Barbier (Gaston) Aurès, Roshem, Contessonze, Picot, Moyne, Bois, Doz, Fraissard, Pouchi, Faure, Languin, Vallandru, Bonnaud, Desbos.

Le VIIe Congrès international contre la tuberculose. — Le VIIe Congrès international contre la tuberculose se tiendra à Rome, sous la présidence du professeur G. Baccelli, et formera trois sections :

I. — Défense sociale.

II. — Pathologie et thérapeutique avec deux sous-sections, médicale et chirurgicale.

III. — Étiologie et épidémiologie.

Voici les sujets des rapports et les noms des rapporteurs de la Ire section :

I. — Les alliances entre les institutions sanitaires de bienfaisance et sociales dans la lutte contre la tuberculose au point de vue surtout du développement des enfants et des adolescents : TAMBURINI (*Rome*) ; DE FLEURY (*Paris*).

2. — La dénonciation de la tuberculose, son objet et ses limitations : GUALDI (*Rome*) ; V. GLASENAPP (*Arolsen*) ; HOPE (*Liverpool*) ; KUSS (*Angicourt*).

3. — La politique sanitaire des habitations dans la prophylaxie de la tuberculose : BORDONI-UFFREDUZZI (*Milan*) ; JUILLERAT (*Paris*) ; ROSSI DORIA (*Rome*).

4. — Le travail à domicile dans les villes manufacturières et la tuberculose : CAROZZI (*Milan*) ; DEWEZ (*Mons*) ; ROBERTSON (*Birmingham*).

5. — La tuberculose et l'école : MÉRY (*Paris*) ; BUHRE (*Stockholm*) ; D'ESPINE (*Genève*) ; MAGGIORA (*Modène*).

6. — Les institutions prophylactiques et curatives de la tuberculose comme éléments de défense sociale : GALTI (*Milan*) ; SOLEY Y GELY (*Barcelone*) ; JACOB (*Berlin*) ; PUTZEYS (*Liége*).

7. — Le rôle de la femme dans la prophylaxie antituberculeuse de la famille : Mlle CHAPTAL (*Paris*) ; Mme RABINOWITSCH (*Berlin*) ; FRIEDHEIM (*Berlin*).

8. — Alcoolisme et tuberculose : TIBERTI (*Ferrare*) ; TRIBOULET (*Paris*) ; WOODHEAD (*Cambridge*).

9. — Tuberculose et émigration ROSATI (*Rome*).

10. — Tuberculose et Croix Rouge PANNWITZ (*Berlin*).

La date primitivement fixée du 24 au 30 septembre 1911, a été reportée au mois d'avril 1912.

Le IIe Congrès français de stomatologie. — Ce Congrès aura lieu à Paris, du 31 juillet au 4 août 1911.

Présidents d'honneur : MM. Cruet G. Gaillard ; président : M. Jules Ferrier ; vice-présidents : MM. Chompret et Julien Tellier ; secrétaire général : M. Gires ; secrétaire : MM. Nespoulous et Vaysse ; trésorier : M. Bozo.

Les rapports annoncés sont :

1° Étude critique des classifications en orthodontie, par le docteur A. Bozo (de Paris) ;

2° La pyorrhée alvéolaire étudiée dans ses origines, dans ses effets locaux, dans ses effets sur l'organisme, par le docteur J. Tellier (de Lyon).

De plus, les questions ci-après seront mises en discussion :

1° A quel âge doit-on faire les redressements ?

2° De l'unité des accidents de dentition.

Adresser les adhésions et les communications au secrétaire général ; docteur Paul-E. Gires, 4, rue de Rome, Paris, ou au trésorier : docteur Bozo, 77, rue Saint-Lazare, Paris.

Mariages. — M. le Dr Eugène Bressot, médecin aide-major de 1re classe au 98e de ligne, avec Mlle Mathilde Blachier.

Le Dr Maunoury est victime d'un accident d'automobile. — Le docteur Maunoury, chirurgien, conseiller général, frère du gouverneur de Paris, a été victime d'un accident. En revenant de soigner des malades à Auneau, il rentrait en automobile, à 8 heures, à Chartres, quand il rencontra sur la route une charrette qui allait dans son sens. Il corna, le cheval eut peur, et, avant que l'automobile eut pu dépasser la charrette, celle-ci était ramenée par son cheval sur le flanc de l'auto. Le docteur eût le bras écrasé pour avoir tenté d'atténuer le choc en repoussant la charrette.

Le docteur Demay, d'Auneau, a constaté un éclatement de deux os à l'avant-bras. Ramené à Chartres, le docteur Maunoury a reçu les soins des docteurs Alleaume, Dudefoy et Bouchard, qui ont plâtré le bras.

Nécrologie. — M. Charles Nélaton chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de médecine, né à Paris en 1851. Il a publié : *Des épanchements de sang dans les plèvres consécutifs aux traumatismes* (1889) ; *Le tubercule dans les affections chirurgicales* (1883) ; *Rapports du traumatisme avec les affections cardiaques* (1886) ; *La Rhinoplastie* et *Les Autoplasties* (en collaboration avec M. OMBRÉDANNE).

Mme Watelet, femme du Dr Jean Watelet et mère du Dr Abel Watelet M. Charpy, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse.

Les Actualités Médicales

Collection de volumes in-16, de 96 pages, cartonnés. Chaque volume : 1 fr. 50

Le Rachitisme, par A.-B. Marfan, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1911, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Hygiène de la Peau, par J. Nicolas, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, et Jambon, chef de Clinique. 1911, 1 vol. in-16, cart. .... 1 fr. 50

L'Arthritisme, *Ses manifestations cliniques et son traitement*, par le Dr P. Mauban. 1911, 1 v. in-16, cart. 1 fr. 50

Guide pratique du diagnostic de la Syphilis, *séro-diagnostic*, par les Drs P. Gastou et A. Girauld. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. .... 1 fr. 50

L'Ultra-Microscope dans le diagnostic clinique et les recherches de laboratoire, par le Dr P. Gastou. 1910, 1 vol. in-16 avec 25 fig., cart. .... 1 fr. 50

Hygiène du visage (cosmétique, esthétique et massnge), par le Dr P. Gastou, directeur du laboratoire de l'hôpital Saint-Louis. 1910, 1 vol. in-16 avec fig., cart. 1 fr. 50

Les Courants de haute fréquence et la D'Arsonvalisation, par le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et S. Turchini. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart. .... 1 fr. 50

Les Opsonines et les traitements opsonisants, par le Dr R. Gaultier, chef de Clinique de la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16 cart. 1 fr. 50

L'Artériosclérose et son traitement, par A. Gouget, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1907, 1 vol. in-16 avec fig., cart. .... 1 fr. 50

La Radioscopie clinique de l'Estomac normal et pathologique, par le Dr Cerné, professeur à l'Ecole de médecine de Rouen et le Dr Delaforge. 1908, 1 vol. in-16, avec 21 fig., cart. .... 1 fr. 50

Technique de l'Exploration du Tube digestif, par le Dr Gaultier, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1905, 1 vol. in-16, avec 13 fig., cart... 1 fr. 50

Les Dilatations de l'Estomac, *Sémiologie et Thérapeutique des distensions gastriques*, par le Dr René Gaultier. 1909, 1 vol. in-16 avec 12 fig., cart.... 1 fr. 50

Les Empoisonnements alimentaires, par le Dr Sacquépée, professeur agrégé à l'Ecole du Val-de-Grâce. 1909, 1 vol. in-16, cart. .... 1 fr. 50

La Cure de Déchloruration dans le Mal de Bright, par le Dr F. Widal, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le Dr A. Javal. 2e *édition*. 1912, 1 vol. in-16, cart .... 1 fr. 50

La Diphtérie, *Bactériologie et Clinique, Prophylaxie et Traitement*, par les Drs H. Barrier, médecin de l'hôpital Hérold, et G. Ulmann. 1899, 1 vol. in-16, avec figures, cart. .... 1 fr. 50

Les Maladies du Cuir chevelu, *Prophylaxie et Traitement*, par le Dr Gastou, assistant à l'hôpital Saint-Louis. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, avec 19 fig., cart. 1 fr. 50

Traitement de la Syphilis, par le Dr Emery, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. Préface de M. le professeur Fournier. 2e *édit*. 1905, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

L'Alimentation des Enfants malades, par le Dr Péhu, médecin des hôpitaux de Lyon. 1908, 1 vol. in-16, cart. .... 1 fr. 50

Le Traitement de la Constipation, par le Dr Froussard, ancien interne des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1909, 1 vol. in-16, cart .... 1 fr. 50

Les Traitements des Entérites, par le Dr M. Jouaust. 1905, 1 vol. in-16, cart .... 1 fr. 50

Calculs des Voies biliaires et Pancréatites, par le Dr R. Gaultier, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1908, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart.... 1 fr. 50

Trachéobronchoscopie et Œsophagoscopie, par le Dr Guisez, chef des travaux d'oto-rhino-laryngologie à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. 1905, 1 vol. in-16, avec 20 fig., cart. .... 1 fr. 50

La Démence précoce, par le Dr G. Deny, médecin de la Salpêtrière, et P. Roy. 1 vol. in-16, avec 11 figures, cart. .... 1 fr. 50

Les Folies intermittentes. La Folie maniaque dépressive, par les Drs G. Deny et P. Camus. 1907, 1 vol. in-16, avec fig., cart .... 1 fr. 50

L'Ionothérapie électrique, par les Drs Delherm, ancien interne des hôpitaux de Paris, et A. Laquerrière, lauréat de l'Académie de médecine. 1908, 1 vol. in-16, avec 11 fig., cart. .... 1 fr. 50

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic de la Tuberculose, par le Dr A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart.... 1 fr. 50

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des affections thoraciques non tuberculeuses, par le Dr A. Béclère, 1901, 1 vol. in-16, avec 10 fig., cart. .... 1 fr. 50

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des maladies internes, par le Dr A. Béclère. 1904, 1 vol. in-16, avec fig., cart .... 1 fr. 50

La Fulguration, son rôle et ses effets en thérapeutique, par le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16, avec figures, cart .... 1 fr. 50

Le Cytodiagnostic, les méthodes d'examen des sérosités pathologiques et du liquide céphalo-rachidien, par le Dr Marcel Labbé, professeur agrégé à la Faculté de médecine. 2e *édition*. 1912, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Le Sang, par le Dr Marcel Labbé. 2e *édition*. 1910, 1 vol. in-16, avec fig., cart .... 1 fr. 50

La Protection de la Santé publique, *Loi et Commentaires de la loi et des règlements d'administration*, par le Dr Mosny, médecin des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart .... 1 fr. 50

Les Accidents du Travail. *Guide du médecin*, par le Dr Brouardel, médecin des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1907, 1 vol. in-16, cart .... 1 fr. 50

La Psychologie du Rêve *au point de vue médical*, par N. Vaschide, chef des travaux du laboratoire de psychologie expérimentale des Hautes-Etudes, et H. Piéron. 1902, 1 vol. in-16, cart. .... 1 fr. 50

Diagnostic de l'Appendicite, par le Dr M. Auvray, professeur agrégé à la Faculté de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart .... 1 fr. 50

Chirurgie intestinale d'urgence, par le Dr A. Mouchet, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1903, 1 vol. in-16, avec 23 fig., cart .... 1 fr. 50

Chirurgie nerveuse d'urgence, par le Dr A. Chipault. 1904, 1 vol. in-16, cart .... 1 fr. 50

Le Canal vagino-péritonéal, *Diagnotic et traitement de la hernie inguinale et des hydrocèles congénitales, de l'ectopie testiculaire*, par le Dr P. Villemin, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, avec 17 fig., cart .... 1 fr. 50

La Gastrotomie, par le Dr J. Braquehaye, agrégé à la Faculté de Bordeaux, chirurgien de l'hôpital de Tunis. 1900, 1 vol. in-16 avec figures, cart. .... 1 fr. 50

Chirurgie des Voies biliaires, par le Dr Pauchet, chirurgien des hôpitaux d'Amiens. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart .... 1 fr. 50

Le Tétanos, par les Drs J. Courmont, professeur, et M. Doyon, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart.... 1 fr. 50

Le Rhumatisme articulaire aigu *en bactériologie*, par les Drs H. Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris, et A. Coyon. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart.... 1 fr. 50

Le Pneumocoque, par le Dr Lippmann, ancien interne des hôpitaux de Paris. Introduction par le Dr Duflocq, médecin des hôpitaux de Paris. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart .... 1 fr. 50

Les Oxydations de l'Organisme (oxydases), par E. Enriquez et J.-A. Sicard, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16. cart .... 1 fr. 50

Les États neurasthéniques, *Diagnostic, Traitement*, par le Dr A. Riche, médecin de l'hospice de Bicêtre. 1908, 1 vol. in-16, cart .... 1 fr. 50

Les Myélites syphilitiques, *Formes cliniques et traitement*, par le Dr Gilles de la Tourette, professeur agrégé à la Fac. de Paris. 1899, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

L'Arthritisme et son Traitement, par le Dr H. Mauban. 1 vol. in-16, 96 pages, cart .... 1 fr. 50

Les Névralgies et leur traitement, par les Drs Lévy et Baudouin, anciens internes des hôpitaux. 1909. 1 vol. in-16, avec fig, cart .... 1 fr. 50

Les Thérapeutiques récentes dans les maladies nerveuses, par les Drs Lannois, professeur agrégé, et Porot, chef de clinique à la Faculté de médecine de Lyon. 1907, 1 vol. in-16, cart .... 1 fr. 50

La Syphilis de la moelle, par les Drs A. Gilbert, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et G. Lion, médecin de l'hôpital de la Pitié. 1908, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Les Rayons N et les Rayons N', par le Dr Bordier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart .... 1 fr. 50

SOMMAIRE

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*): **France, 12** francs. —**Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris**. On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

A partir du 1er Août, le service des primes pour les abonnements pour 1911 cessera.


TRAITEMENT RATIONNEL & HYGIÉNIQUE DE LA CONSTIPATION HABITUELLE
MARQUE DÉPOSÉE
THAOLAXINE
MARQUE DÉPOSÉE
PAILLETTES CACHETS GRANULÉ
COMPRIMÉS
PRODUIT EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL
RÉGULATEUR DES FONCTIONS INTESTINALES
LAXATIF RÉGIME _ PAS D'ACCOUTUMANCE
LABORATOIRES
DURET & RABY
a MARLY-LE-ROI (S.&O.)
ÉCHANTILLONS
& BROCHURES
FRANCO sur DEMANDE


CHOLÉOKINASE
6 à 8
Ovoïdes par jour.

LIBRES PROPOS

A PROPOS DU CHOLÉRA

Le choléra sévit à Constantinople, en Italie quelques cas se sont déclarés à Marseille.

La vigilance bien connue de la direction de l'hygiène publique en France ne lui a pas fait défaut dans la circonstance, et, avant l'apparition de l'infection, les préfets ont reçu, il y a quelque temps, une circulaire destinée à arrêter au passage les voyageurs provenant des régions contaminées ; cette surveillance constante sur la terre ferme est parfaite, elle doit s'exercer aussi dans nos ports, accessibles à l'importation par voie de mer, et elle s'y exerce, j'en suis intimement convaincu. Mais il n'est pas mauvais de rappeler ici que nos médecins sanitaires ne peuvent pas tout voir, et que bien des incidents d'ordre pathologique qui se produisent pendant une traversée leur échappent facilement. Désirez-vous des exemples? D'après un quotidien du soir, en voici :

« En octobre dernier, un courrier anglais de la Plata l'*Araguay*, embarque un stock d'émigrants espagnols et italiens.... ; en cours de route le choléra sévit. On immerge discrètement, la nuit, un lot de contaminés qui ne fut jamais exactement précisé. Pourtant, à Pernambuco, le service de santé brésilien enregistre la déclaration « patente nette » et dirige le meurtrier navire vers Bahia ; nouveaux décès, nouvelles immersions. Mais à Bahia, trois jours après, pourquoi voulez-vous que les gardiens du pavillon jaune se méfient ? ils vont diriger leur « patente nette » sur Rio, quand un infirmier, imprudemment permissionnaire, se grise avec méthode et raconte toute l'affaire. En arrivant devant Rio, l'*Araguay* est reçu par deux navires de guerre... qui le bloquent en quarantaine sous leurs feux. Si l'infirmier n'avait été, par fortune, un ivrogne, le bateau lâchait tout son choléra sous le triomphal pavois jaune ».

Autre fait :

« Pour traverser l'étuve de la mer Rouge, les courriers d'Europe embarquent une chauffe d'Arabes, où la mortalité est notable ; le chauffeur arabe meurt toujours « par accident ». L'accident est, d'ordinaire, la peste. Pour éviter des ennuis, l'Arabe chef de chauffe place un adroit coup de pelle sur la figure du décédé. Le médecin du bord enregistre « la chute ayant occasionné fracture du crâne » et deux à trois ours après l'immersion, le prochain pavillon jaune confirme le diagnostic ». Et le navire passe, rien n'empêchant son voyage ultérieur.

Ce qui est lamentable, c'est que ces déclarations mensongères seraient imposées au médecin assermenté qui assure le service du bord, par des ordres plus ou moins avouables ; ces ordres couvrent le médecin, et en revanche le diagnostic « forcé » de ce dernier couvre la compagnie. On n'est pas plus malhonnêtement et inhumainement habile ! Le grand principe qui assure la tranquillité et le bonheur de l'existence : « Pas d'histoires ! » est donc ici, plus encore que partout ailleurs, le grand moteur des actes humains.

Voilà donc des exemples avec lesquels les pouvoirs sanitaires doivent compter ; ils montrent en tout cas qu'il y a quelquefois loin de l'ordre à son exécution.

C. DOPTER.

CHOSES DU JOUR

La vaccination antityphoïdique. — On sait que le professeur CHANTEMESSE a été délégué par le Ministre de la Guerre pour appliquer la méthode Chantemesse-Widal de vaccination antityphoïdique, aux troupes de la frontière algéro-marocaine. Rappelons les conclusions des premiers travaux qu'entreprirent ces deux maîtres, il y a plus de vingt-trois ans, dans le laboratoire du regretté professeur CORNIL, beau-père de M. MESSIMY :

1° L'injection sous-cutanée de cultures de bacilles typhiques, tués par la chaleur, rend les animaux résistants au développement du virus de la fièvre typhoïde. Les vaccinés résistent à la dose qui provoque chez les témoins la septicémie typhique mortelle ;

2° La vaccination, pour être solide, exige trois ou quatre injections de vaccin faites à intervalles de quelques jours et à des doses croissantes ;

3° La vaccination confère une immunité complète dans la très grande majorité des cas, mais non toujours.

La vaccination antityphoïdique est employée depuis longtemps dans les armées étrangères. Elle va être organisée en France, d'une façon méthodique, quoique facultative. A l'Hôtel-Dieu de Paris, le professeur CHANTEMESSE a déjà établi un service gratuit ouvert à tous.

A propos des maladies professionnelles. — La Fédération des industriels et des commerçants français a émis dernièrement un vœu hostile à la proposition de loi Breton-Laurent sur les maladies professionnelles. Elle montre tout d'abord les difficultés d'application que soulève l'extension aux maladies professionnelles de la notion du risque professionnel. Puis elle insiste sur les dangers de laisser à un simple décret, pris après avis d'une commission spéciale, le soin de fixer chaque année la liste des affections considérées comme professionnelles : il faudrait, tout au moins, un décret rendu sous forme d'un règlement d'administration publique. Et enfin elle signale l'arbitraire de diverses solutions, très importantes, bien que de détail, et la menace résultant du fait que la commission spéciale pourrait ne comprendre que trois patrons.

D'une enquête faite en Angleterre par la Fédération, il résulte que les industriels anglais de l'industrie du plomb ont à payer, pour se couvrir du risque du saturnisme, une prime douze fois plus élevée que celle qui est relative aux accidents proprement dits et que, pour se couvrir du risque des anthrax (industrie de la laine), risque en apparence minime, ils ont à payer une prime égale à la moitié de la prime-accident.

CHRONIQUE MÉDICO-HISTORIQUE

DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LA PESTE





1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

Fig. 1. — Conférence internationale de la Peste. Moukden 1911.

1. Petrie (Angleterre). 2. Vorell (Autriche). 3. Galeotti (Italie). 4. Kitasato (Japon). 5. Hsi-Liang Vice-roi de Mandchourie. 6. Sao-Ke A-Sze Commissaire à la Conférence. 7. Martini (Allemagne). 8. Zabolotny (Russie). 9. Strong (Amérique). 10. Broquet (France). 11.

Le monde scientifique est encore sous l'impression terrifiante qu'a produite la vaste épidémie de peste pneumonique qui a sévi au début de cette année en Mandchourie. A ce sujet, une conférence internationale a été réunie, pour étudier les divers moyens prophylactiques à mettre en œuvre pour étouffer le fléau et l'empêcher de s'étendre à des régions voisines et même lointaines. Nous reproduisons ici la photographie du groupe de savants de toute nationalité qui y ont pris part. C'est un document qui laissera dans le souvenir une empreinte ineffaçable de la lugubre page que la peste aura laissée dans l'histoire.

Pour faire contraste avec ce document de caractère tout moderne, nous avons cru intéressant de confier aux colonnes de ce journal des documents beaucoup plus anciens, qui retracent un point particulier de l'épisode non moins cruel de la peste de Marseille en 1720. Il s'agit d'instruments chirurgicaux et autres dont un certain nombre datent de cette époque. Ils appartiennent au musée du Lazaret du Frioul, où ils sont conservés. Ils ont été mis obligeamment, par le Dr Torel, directeur de la Santé à Marseille, à la disposition de l'Institut Pasteur qui les a fait figurer cette année à l'Exposition internationale de Dresde (1).

Quelques mots d'explication et de description sont nécessaires pour définir le rôle de chacun d'eux.

Dans une première boîte, sont renfermés les *instruments chirurgicaux* :

Nous y voyons tout d'abord un *perce-bubons* gigantesque (fig. 2), qui contraste par ses dimensions avec le minuscule bistouri qui sert aujourd'hui à l'incision des adénites pesteuses. Long de 43 centimètres, il est constitué par une gaine de plomb où se meut, dans toute son étendue, une lame d'acier destinée à pratiquer une véritable ponction du bubon. A la gaine est adaptée une vis, dont la pression sur la lame intérieure limite sa course et son extériorisation, et détermine sa fixité sur une longueur voulue. Le chirurgien faisait varier ainsi les dimensions

(1) Nous adressons ici nos plus vifs remerciements à M. le Docteur Dujardin-Beaumetz à qui M. Torel les avait confiés, et qui nous a aimablement prêté les clichés, exécutés avec son talent habituel, par M. Jeantet.

CHRONIQUE MÉDICO-HISTORIQUE (*Suite*)

de la lame tranchante selon le cas et suivant la profondeur à laquelle la ponction devait être faite.

Faisant partie de la même instrumentation, nous voyons à côté le *couteau à bubons* (46 centimètres), large lame triangulaire montée sur une longue tige que l'on faisait manœuvrer sur une immense *sonde cannelée* reposant sur un support en T. La figure 3 montre la façon dont l'incision du bubon était pratiquée, sans doute après sa perforation par le perce-bubons. On l'utilisait vraisemblablement encore pour inciser les phlegmons et autres suppurations.

Fig. 2. — A gauche : perce-bubons. A droite : pince.

Enfin, on est frappé encore par les dimensions de la pince (fig. 2) destinée à saisir les linges de pansement, à les appliquer sur les plaies qui avaient été ainsi effectuées et à les retirer (46 centimètres).

Dans une autre boîte, d'autres instruments de chirurgie sont encore intéressants, mais ils datent d'une époque plus rapprochée de la nôtre, quoique encore très ancienne; ce sont les cautères (65 centimètres). Les photographies ci-jointes (fig. 4) les représentent comme revêtant plusieurs formes, s'adaptant sans doute au genre de cautérisation à effectuer et à la région

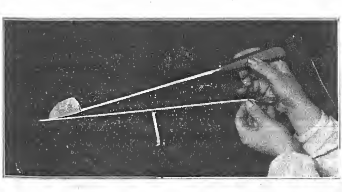


Fig. 3. — Couteau à bubons manœuvrant sur une sonde cannelée.

où l'intervention, si en honneur autrefois, demandait à être pratiquée.

Une autre boîte contient toute une *instrumentation religieuse* (fig. 5).

On y voit tout d'abord un ciboire d'argent; mais les instruments les plus curieux sont assurément les suivants : la figure représente un *porte-hostie* en argent de 1 mètre 15 de long, composé de plusieurs tronçons rentrant les uns dans les autres, comme une canne-à-pêche; une extrémité se termine par une petite main en vermeil, véritable pince destinée à tenir l'hostie, et actionnée par

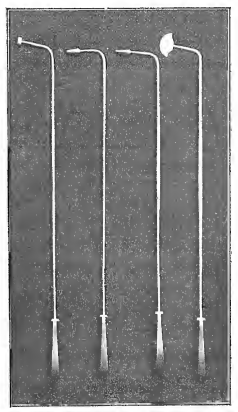


Fig. 4. — Cautères.

un ressort adapté à une tige centrale ; cette dernière aboutit à l'autre extrémité où elle est mise en jeu par un déclic, qui pressant sur le ressort ouvre la main métallique pour libérer l'hostie.

Bien curieux encore est l'appareil destiné à donner l'extrême-onction. Il se compose, comme le porte-hostie, d'une grande tige d'argent terminée d'un côté par une fourche; l'une des branches se termine par une olive percée de trous que l'on imprégnait des huiles saintes; l'autre branche était destinée à tenir les linges qui devaient essuyer la région où les huiles étaient appliquées. Par ce dispositif ingénieux, un seul et même appareil servait pour ces opérations.

Le musée du Frioul abrite encore tout un appareil que l'on utilisait en 1819 (Guyton de Morveau) pour la *désinfection des lettres* (fig. 6). Il se compose de :

1° Un *perforateur* destiné à faire dans les lettres des trous multiples pour permettre aux gaz désinfectants employés de pénétrer jusque dans l'intérieur de l'enveloppe. Il ressemble à première vue à un « moule à gaufres »; deux plaques de fer réunies par un de leurs côtés par une charnière, et adaptées à deux manches destinés à les mouvoir pour les rapprocher ou les écarter: l'une d'elles présente toute une série de pointes correspondant exactement à des trous perforés sur la plaque jumelle, et où elles s'engagent pour assurer la multiple perforation cherchée.

CHRONIQUE MÉDICO-HISTORIQUE (*Suite*)

2° Un appareil spécial pour la *désinfection* proprement dite.

Sur un plateau de bois, on dispose une lourde *tasse de plomb*, où l'on versait un mélange d'acide sulfurique et d'acide chlorhydrique, mélange dégageant des vapeurs chlorées. Sur cette tasse, on disposait une plaque de plomb, percée de grands trous, sur laquelle on plaçait la lettre à désinfecter. Enfin tout cet appareil était recouvert d'une cloche de verre, ressemblant assez à nos vulgaires cloches à melon. On laissait ainsi pendant un certain temps, les « parfums », comme on nommait alors les désinfectants, opérer leur action sur les « miasmes » contenus dans les lettres.

Enfin signalons un document non moins intéressant, mais que nous n'avons pu reproduire ici, une gigantesque *pince à cadavres*, dont les mors sont assez grands pour entourer la région thoraco-abdominale, et assez résistants pour supporter tout le poids du pestiféré que l'on n'osait toucher, tant était intense la peur de la contagion ; elle est haute de 1 m. 60.

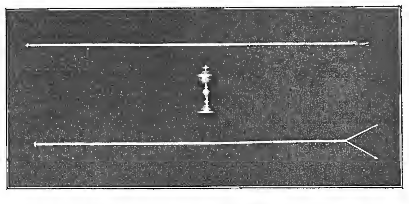


Fig. 5. — Instruments religieux.

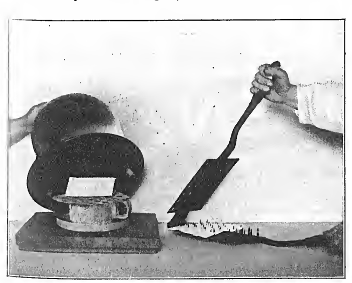


Fig. 6. — Appareil pour désinfecter les lettres.
A droite : Perforateur. — A gauche : Désinfection.

Ces documents présentent donc le plus grand intérêt au point de vue de l'histoire de la peste, et d'une épidémie restée fameuse dans les annales de l'épidémiologie. Ils sont encore comme la signature d'une doctrine admise alors sans conteste par les médecins de l'époque : la doctrine de la contagiosité.

Sans même parler de l'appareil à désinfecter les lettres, qui prouve, sans plus ample discussion, que la transmissibilité de la peste était alors de notion courante, l'aspect et les dimensions des instruments employés sont de nature à montrer que le contact direct avec les pestiférés était tenu pour éminemment dangereux ; tous les appareils étaient montés sur des tiges de longueur démesurée, prouvant que les religieux et les médecins eux-mêmes craignant la contagion, se tenaient à distance « respectueuse » pour éviter cette dernière.

D'ailleurs, pour être complètement à l'abri du contage, les médecins du temps et même des temps plus rapprochés revêtaient un vêtement, ressemblant à une cagoule (fig. 7), qui les isolait complètement du milieu extérieur et des atteintes microbiennes.

Enfin l'existence de la pince à cadavres est encore



Fig. 7. — Vêtement isolateur.

de nature à montrer que le corps du pestiféré, même après la mort, était reconnu comme dangereux pour ceux qui étaient appelés à le transporter pour l'inhumer.

**

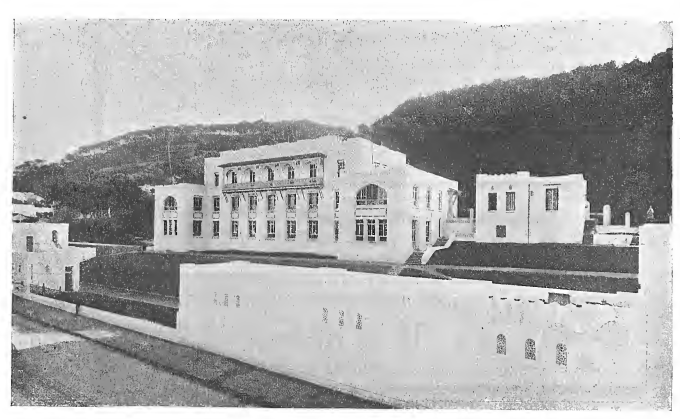
UN NOUVEL INSTITUT PASTEUR

L'INSTITUT PASTEUR D'ALGER

L'Institut Pasteur d'Alger, fondé dès l'origine pour traiter par les vaccinations pastoriennes les indigènes mordus par des animaux enragés, dut bientôt s'étendre pour pouvoir faire bénéficier le continent algérien des nouvelles méthodes nées à la faveur des découvertes constantes de la science bactériologique. C'est pour permettre l'application si fructueuse de maints procédés d'immunisation qu'on décida l'extension de ce nouvel duire, et le plan général de l'édifice, avec toute sa division en services et laboratoires.

« Le terrain sur lequel s'élèvent les nouvelles constructions occupe une superficie d'un peu plus d'un hectare dans un des plus beaux sites de la banlieue d'Alger. Le bâtiment principal est à trois étages, dont deux occupés par les laboratoires.

« Au rez-de-chaussée ont été groupés le service vété-



L'Institut Pasteur d'Alger.

Institut Pasteur sur des bases telles qu'il pût faire face aux nouvelles exigences scientifiques. « En 1909, les délégations financières et le conseil supérieur votaient libéralement une somme de 300.000 francs, et, en vertu d'un contrat forfaiteuré, l'Institut Pasteur de Paris s'engageait à construire à Alger de beaux et vastes laboratoires, avec toutes les dépendances utiles pour l'étude expérimentale des maladies de l'homme et des animaux domestiques dans l'Afrique du Nord. » (Calmette).

Actuellement, grâce à la vigilance et aux qualités connues de MM. Calmette, comme directeur, et Ed. Sergent directeur-adjoint, grâce à l'activité de M. Petit, architecte du gouvernement, l'Institut Pasteur d'Alger est entièrement achevé, il « se trouve être déjà une ruche laborieuse toute pleine de vie et prête à justifier, par les résultats de ses travaux, les sacrifices consentis pour elle avec tant de clairvoyante générosité. »

Nous donnons ici la photographie de cet Institut, que M. le Dr Roux nous a aimablement autorisé à reproduire rinaire, une série de laboratoires de recherches, un laboratoire de chimie des industries de fermentation...

« Au premier étage sont installés les laboratoires de bactériologie appliquée à la médecine, le service antipaludique, la bibliothèque et un vaste laboratoire destiné aux médecins de colonisation et à tous les travailleurs français ou étrangers désireux de se familiariser avec les méthodes pastoriennes, ou d'entreprendre des recherches...

« Dans les jardins sont disséminées diverses petites constructions pour l'élevage des moustiques et autres insectes propagateurs de maladies infectieuses ou pour l'isolement d'animaux en observation ou contaminés. » (Calmette, *Annales de l'Institut Pasteur*, 25 juin 1911.)

De plus à ce bâtiment principal s'adjoignent deux annexes : la première, déjà existante à Alger même, et qui fonctionne depuis plusieurs années, est consacrée aux vaccinations antirabiques ; dans la seconde, toute récente, on s'occupe spécialement de la sérothérapie anticlave-

UN NOUVEL INSTITUT PASTEUR *(Suite)*

leuse ; elle comprend outre l'installation de laboratoires, d'immenses parcs contenant des centaines de moutons devant fournir le sérum anticlaveleux. Le personnel attaché à l'Institut Pasteur d'Alger est placé sous la direction scientifique et administrative de l'Institut Pasteur de Paris.

Souhaitons vivement que de cette nouvelle maison des « Pastoriens » sortent des travaux dignes du maître, capables d'enrayer les fléaux microbiens de l'humanité et d'arracher à la mort ceux qu'ils ont touchés.



CURIOSITÉS

Les effets de la déclaration des maladies contagieuses. — Qui ne connaît l'émouvante pièce d'Ibsen ? Pour avoir déclaré un cas de maladie contagieuse survenu dans une ville d'eaux, le Dr Stockmann se voit en butte aux pires avanies de la population.

Le fait vient de se produire, de la façon la plus tragique à Riedau, petite localité tyrolienne. Le Dr Frantz, médecin communal, ayant constaté un cas de fièvre typhoïde, fit la déclaration rendue obligatoire par la loi ; l'enquête confirma son diagnostic et comme des manœuvres se déroulaient justement dans la région, le village fut consigné à la troupe.

Comme bien on pense, cela ne fit pas l'affaire des habitants, plus soucieux de leurs intérêts que de la santé publique, et ce fut le médecin qu'ils rendirent responsable. Ils le boycottèrent, refusèrent de lui vendre des aliments pour lui et les siens, lancèrent des pierres contre sa maison, mirent en interdit les rares clients qui lui étaient restés fidèles, et comme malgré toutes ces aménités le docteur ne voulait pas déloger, le Conseil municipal finit par le révoquer et lui supprimer toute indemnité.

Ne sachant que devenir le Dr Frantz se suicida, et c'est alors que les associations professionnelles entrèrent en scène. L'association des médecins de la Basse-Autriche, retournant les rôles, mit le village à l'index et interdit à tout médecin de s'y installer ; il était peut-être un peu tard pour intervenir.

Le bureau de la Fédération des Chambres de médecins autrichiennes, qui représentent officiellement les médecins de tout l'Empire, vient également d'évoquer cette triste affaire, dans l'intention, je suppose, d'en éviter le retour. Cela nous vaut, en tout cas, quelques renseignements sur la documentation du grand écrivain norvégien, car, c'est déjà en Autriche qu'Ibsen avait trouvé son sujet : le Dr Stockmann s'appelait en réalité Meissner et exerçait à Teplitz, ville d'eaux de la Bohême ; il avait eu le malheur de se trouver obligé de déclarer un cas de choléra, et l'hostilité des habitants le contraignit à abandonner son poste.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE



AU BAR DU MICROBE D'OR

Les microbes qui prennent le Gram...................... et ceux qui ne le prennent pas.

----- 2 Staphylocoques. 3. Tetanos (bacille en épingle). 4. Charbon. 5. Bacille du côlon. 6. Gonocoque 7. Spirochète.

DIÉTÉTIQUE

ROLE DES SOCIÉTÉS MÉDICALES DANS LE CONTROLE DE LA PRODUCTION DU LAIT

Par E. SACQUÉPÉE
Professeur agrégé au Val-de-Grâce

Le lait des animaux est d'usage courant dans l'alimentation humaine, soit chez l'adulte au cours des affections les plus diverses, soit chez l'enfant que la femme ne peut nourrir. Sa valeur alimentaire est considérable, et c'est à juste titre qu'il est l'objet d'une faveur sans cesse grandissante.

Mais toute médaille a son revers : le lait est le plus périssable de tous nos aliments ; trop souvent il nous apporte, en même temps que ses éléments nutritifs, des germes pathogènes dont nous nous passerions bien volontiers. Et chacun sait que les causes de ces infections du lait sont nombreuses : tantôt c'est une vache atteinte de tuberculose avancée, de mammite tuberculeuse, d'une mammite aiguë, ou bien une chèvre infectée de mélitococcie ; tantôt c'est le vacher, ou la laitière, ou toute autre personne appelée aux manipulations, qui se trouvent ou malades, ou porteurs de germes, transportant avec leurs mains sales les germes de la tuberculose, de la fièvre typhoïde, de la scarlatine ou de la diphtérie ; ailleurs, c'est l'insouciance du milieu qui assure une contamination permanente par le fumier, par les poussières de l'étable ou du débit, par les mouches qui butinent indifféremment de la jarre au purin, par des récipients mal entretenus, ou rincés avec de l'eau polluée, par un mouillage doublement criminel ; ou bien encore, c'est une méthode défectueuse de transport ou de conservation qui permet la multiplication à l'infini des germes recueillis lors des premières manipulations. Et c'est ainsi que suivant les circonstances, le lait pourra transmettre la tuberculose, la fièvre aphteuse, les empoisonnements alimentaires, le choléra, la scarlatine, la fièvre typhoïde, la diarrhée infantile, et sans aucun doute bon nombre d'autres maladies.

Tous ces mécomptes, si désagréables qu'ils soient, ne sauraient avoir pour effet de proscrire un aliment aussi précieux, ni même de restreindre son usage et ses indications ; car nous pouvons les éviter, grâce à la mise en pratique d'une prophylaxie rationnelle.

Du jour où le rôle pathogène du lait fut scientifiquement établi, on courut de suite à une méthode simple et radicale : puisque le lait est souvent infecté, soumettons-le à l'action de la chaleur, qui détruit les germes pathogènes ; une pasteurisation bien faite, l'ébullition, la stérilisation nous mettront sûrement à l'abri de toute infection. Pas de lait cru ; faites bouillir votre lait, telle fut la formule classique depuis une trentaine d'années.

Cette pratique était d'ailleurs parfaitement judicieuse, et il est incontestable qu'elle a rendu des services éminents. Mais elle ne constitue pas l'idéal ; aussi bien dans le monde des nourrissons que parmi les malades, nombre d'estomacs acceptent le lait stérilisé sans enthousiasme, ou même ne le supportent pas du tout, alors que le lait cru passe sans difficulté. Il est donc extrêmement désirable que le commerce puisse offrir au public du lait susceptible d'être consommé sans épuration préalable, à l'état cru, tout en ne faisant courir au consommateur aucun risque d'infection.

Nous arrivons ainsi à une orientation toute différente de la question du lait : pour écarter tout danger, nous devons éviter toute cause de contamination. Exerçons une surveillance sévère dès l'origine, afin de n'avoir pas besoin de procéder ultérieurement à une stérilisation.

Or les causes de contamination nous sont connues ; elles ont été brièvement résumées plus haut. Nous les éviterons en leur opposant les mesures rationnelles : les animaux seront sains, exempts de toute maladie chronique ou accidentelle capable de se transmettre à l'homme par l'intermédiaire du lait. Toutes les personnes qui prennent part aux manipulations se trouveront en parfait état de santé ; à la moindre alerte, elles cesseront leurs occupations.

La propreté la plus méticuleuse présidera à toutes les opérations : les trayons de l'animal et les mains du trayeur seront lavés avec soin avant la mulsion ; on n'utilisera que des récipients désinfectés à l'eau bouillante, à la vapeur ou à l'eau oxygénée ; dans les étables, les laiteries, les dépôts ou débits, on prendra les dispositions voulues pour éviter l'apport des poussières, le contact des mouches, ou toute pollution grossière par des matières excrémentitielles. On s'opposera à la multiplicité des occasions de souillure en répartissant le lait à la ferme même dans les flacons qui doivent être distribués aux clients. On évitera enfin la pullulation des germes en maintenant constamment une température basse, de 3° à 12°, depuis la traite jusqu'au moment de la consommation.

Toutes ces conditions sont parfaitement réalisables, et maintes localités ou organisations ont pleinement réussi à leur donner force de loi. C'est la façon d'appliquer ce programme dans la pratique qu'il nous faut maintenant envisager. A qui sera dévolue la surveillance ?

L'État est toujours qualifié pour intervenir, mais de récents débats ont montré que nous ne pouvons pas espérer beaucoup de ce côté ; l'État se préoccupe d'empêcher la mise en vente d'un produit trop riche en eau, ou bien additionné d'antiseptiques ou d'autres substances étrangères : il s'intéresse moins jusqu'ici aux contages de provenance lactée, beaucoup plus importants pour l'hygiène publique. Il faut reconnaître d'ailleurs que le rôle de l'État serait ici assez difficile : car l'hygiène de la production du lait exige une succession infinie de petits soins, dont certains peuvent être surveillés, alors que les autres sont plus difficilement accessibles au contrôle, si ce dernier n'est aidé par la bonne volonté intéressée des producteurs et du public. Et dans notre mentalité actuelle, il semble bien que le mot « prescription légale » équivaut au mot « contrainte » ; cette dernière ne serait qu'une arme insuffisante, en même temps qu'une protection illusoire, dans un commerce où les erreurs de détail sont à la fois si facilement opérées et si difficilement décelables.

Il faut donc moins attendre de l'État que de l'initiative privée. Celle-ci trouve en ce sujet une heureuse sphère d'activité, à la condition qu'elle s'oriente dans la voie qui peut conduire au succès. Il lui faut tout d'abord faire l'éducation du public ; lui apprendre à quelles conditions doit satisfaire un lait de bonne qualité, susceptible

DIÉTÉTIQUE (*Suite*)

d'être consommé tel quel, sans aucun risque ; lui faire comprendre que la protection de la santé et l'éradication de toute cause morbigène valent bien un léger sacrifice pécuniaire, au cas où le lait hygiéniquement produit coûterait un peu plus cher que le lait du commerce courant ; lui indiquer enfin quels sont les fournisseurs ou les débitants dont elle peut prôner les produits, parce qu'ils se sont volontairement soumis à son contrôle. L'expérience a montré qu'en pareille matière, c'est l'éducation du public qui est la base de toute organisation, parce que le public peut exiger de ses fournisseurs des garanties matérielles et morales ; les fournisseurs n'ont plus alors qu'à s'exécuter, — ou à laisser la place.

Il faut ensuite que l'initiative privée s'adresse à tous les professionnels de la laiterie, spécialement aux fermiers et aux laitiers, et leur fasse connaître les mesures qui doivent présider à chacune de leurs opérations, l'intérêt qu'ils ont d'une part à les observer, d'autre part à accepter volontairement que l'exécution en soit régulièrement contrôlée. C'est un contrat d'hygiène sociale entre les commerçants et les organisations privées, ceux-là s'engageant à suivre les règles et à faciliter le contrôle de celles-ci, en échange de l'appui moral qu'ils en reçoivent sous des formes variées : certificats de garantie, signes de garantie, apostilles, etc., dont le producteur fait état auprès de sa clientèle.

Reste encore à organiser le contrôle de la production et des manipulations. Sans y insister, signalons simplement qu'il exige le concours de compétences diverses : médecins pour le personnel, vétérinaires pour le bétail, chimistes, bactériologistes, hygiénistes. Ces multiples opérations de contrôle seront toujours un peu onéreuses et nécessiteront une majoration modérée du prix commercial du lait ; le public l'accepte quand il en comprend les raisons.

Le programme que doit remplir toute organisation visant à obtenir un lait de bonne qualité est donc assez vaste, mais bien défini, et quelques tentatives faites dans ces dernières années montrent qu'il est susceptible de réalisation. En ce qui concerne l'alimentation publique, un tel programme ne peut être abordé que par une collectivité, par un groupement d'individus, parce que le problème, très complexe, exige des efforts multiples et des compétences diverses, et aussi parce qu'une collectivité offre au public une plus grande garantie d'indépendance. Ces associations doivent être naturellement tout à fait désintéressées, c'est-à-dire ne tirer aucun bénéfice pécuniaire de leur intervention ; elles doivent être compétentes ; leur indépendance morale ne saurait être l'objet d'aucune suspicion. Il ne suffit même pas que toutes ces qualités existent en fait : il est nécessaire qu'elles sautent aux yeux pour ainsi dire, et que le public les reconnaisse d'instinct, sans craindre que sous des dehors philanthropiques ne se cachent des appétits plus ou moins déguisés, chasse aux rubans, intérêt commercial, etc.

Or, nulle association plus que les sociétés médicales ne possède toutes ces qualités : le public sait qu'elles sont indépendantes, dévouées, particulièrement compétentes, et sa confiance leur est tout acquise. Et comme le public est, nous l'avons dit, le juge suprême en la matière, ce sont les sociétés médicales qui se trouvent désignées avant tout autre collectivité pour aborder avec fruit la question sociale du bon lait.

Si logique qu'elle soit, la participation des sociétés médicales ne semble cependant s'être fait jour que rarement jusqu'ici. Dans maintes circonstances toutefois, les médecins ont pris une large part à la constitution, au fonctionnement d'organisations aujourd'hui prospères, entre autres la Société laitière de Copenhague, qui représente encore à l'heure actuelle l'un des meilleurs modèles de ce genre. Leur action a été prépondérante lors de la création de la Société laitière de Stockholm ; à Berlin, à Carlsruhe, on signale aussi quelques essais analogues Mais le plus bel exemple de ce que peut une Société médicale nous est donné par la Société pédiatrique de Philadelphie, dont l'initiative mérite d'être étudiée avec intérêt, d'après les documents rapportés naguère par M. Witaker.

Organisée en 1895 pour l'étude des maladies infantiles, cette Société se préoccupait dès 1898 d'assurer aux enfants un lait de bonne qualité. Son programme, établi en 1900, comporte la surveillance sanitaire du personnel et des animaux, l'hygiène générale de l'étable, de la laiterie et des ustensiles, de même que des mesures concernant l'alimentation des vaches laitières, suivant les principes en partie exposés plus haut ; le contrôle est permanent, à la fois hygiénique, chimique et bactériologique ; les frais d'inspection sont supportés par les producteurs. Si toutes les conditions voulues sont réalisées, il est délivré un certificat, valable seulement pendant un mois. Ce programme fut notifié aux intéressés, en spécifiant bien qu'ils étaient libres de s'enrôler ou non sous la bannière de la Société. Le résultat fut d'abord médiocre, parce que le prix du lait se trouvait un peu augmenté ; mais le lait ainsi « certifié » étant très demandé par le public, les producteurs furent amenés à réclamer le contrôle. En 1905, on délivrait 113 000 certificats par mois.

Le succès a donc répondu aux efforts des organisateurs. Les enfants de Philadelphie se trouvent assurés d'avoir toujours à portée un lait de bonne qualité, susceptible d'être consommé sans aucune opération complémentaire de stérilisation.

Comme le fait justement remarquer M. Bouchet, la valeur du procédé tient surtout à ce que l'inspection est réclamée par le laitier lui-même, sans lui être imposée par un règlement ; et il lui est bien difficile de se soustraire aux exigences de la clientèle, qu'il doit contenter.

D'autres Sociétés, comme la Laiterie viennoise, et aussi pensons-nous quelques grandes Sociétés françaises de laiterie, ont demandé spontanément le contrôle d'instituts ou d'organisations scientifiques. Ceci suffit à montrer que les fournisseurs consciencieux sont loin d'être réfractaires à l'idée du contrôle, parce qu'ils ont intérêt à faire connaître que leurs opérations sont conduites avec toute la minutie désirable. Et les Congrès successifs de la laiterie donnent la même note, car ils préconisent de leur côté la stricte application des mesures que réclame l'hygiène.

La question est donc largement amorcée. Et le corps médical serait bien inspiré en prenant la direction du mouvement.

NOUVELLES

LE PROFESSEUR RENAUT

L'Académie des sciences vient de nommer membre correspondant M. le professeur Joseph Renaut, de l'Université de Lyon.

Nul mieux que le savant histologiste ne méritait cet honneur.

Renaut (Joseph-Louis) est né à La Haye-Descartes (Indre-et-Loire), le 7 décembre 1844.

Interne des Hôpitaux en 1869, lauréat (prix d'Internat) en 1873, préparateur à l'École pratique des Hautes-Études en 1872, le disciple le plus habile de Ranvier, l'élève des Parrot, Lailler, Fauvel, Empis, Lorain, Hardy, est nommé professeur d'anatomie générale à la Faculté de Lyon à sa fondation (1877).



Le Professeur J. RENAUT.

A peine a-t-il pris possession de la chaire qu'il illustrera bientôt, que ses connaissances cliniques triomphent des influences locales et lui donnent le titre de Médecin des Hôpitaux.

Dès lors à son service hospitalier, à son laboratoire, accourent les élèves avides d'entendre le clinicien, d'être initiés à une technique que seul il possède. Il n'oublie jamais qu'il s'adresse aux médecins futurs, et ses connaissances pathologiques, sa maîtrise dans la science du laboratoire lui permettent de créer un double enseignement, d'interpénétrer deux sciences, de les synthétiser en une seule. L'originalité de ses conceptions, l'étendue d'un savoir qui embrasse toute l'anatomie et la pathologie, les idées générales, l'esprit de synthèse respiré dans l'ambiance de Claude Bernard, s'épanouissent dans ses travaux, dans ses communications aux congrès, dans son livre, merveilleux ensemble de précision technique et de philosophie biologique, dans son enseignement magistral pour lequel les amphithéâtres sont trop restreints, dans son enseignement aux élèves familiers dont certains sont devenus des maîtres à leur tour. L'Académie de médecine en 1875, puis en 1885, consacre une carrière de travail déjà glorieux en nommant le professeur Renaut membre correspondant puis membre associé (1895).

Le médecin, le savant ne se sont pas reposés et tout le monde scientifique applaudira aujourd'hui à la nouvelle distinction qui honore l'érudit, le latiniste comme l'étaient les maîtres de la Renaissance, le clinicien, l'histologiste connu du monde entier, le fier Tourangeau dans le sang duquel circule encore quelque atavisme de ses grands compatriotes Rabelais et Descartes, comme disait un jour Albert Robin au maître entouré de ses amis.

Dr A. LATARJET
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon.

UN PROJET DE LOI SANITAIRE EN BELGIQUE

Le dernier projet de loi sanitaire qui a été présenté par un gouvernement est celui du gouvernement belge déposé en 1910 et que les assemblées législatives ne seront appelées à discuter qu'après les élections qui auront lieu en Belgique en 1912. Le projet indique assez bien quelles sont les idées des dirigeants, leurs opinions sur les problèmes de l'hygiène publique, et à ce titre l'analyse brève de ses tendances est intéressante.

La déclaration des cas de peste, choléra, variole, fièvre typhoïde, diphtérie, méningite cérébro-spinale est obligatoire. En cas d'épidémie, celle des cas de scarlatine, septicémie puerpérale, dysenterie, coqueluche, pourra être rendue obligatoire. On s'étonnera de ne pas voir figurer ici la tuberculose, la rage, la paralysie infantile, le charbon et d'autres encore.

La déclaration est faite au médecin inspecteur d'hygiène par le médecin traitant et par le chef de ménage au bourgmestre de la commune. Cette disposition respecte le secret médical, mais il n'empêche que les médecins belges protesteront, comme leurs confrères français, contre les dispositions qui leur font obligation de déclarer les maladies contagieuses. Cette obligation doit être reportée sur le chef de famille ou sur la personne responsable.

Hâtons-nous d'ajouter que, comme toujours, il n'est nullement question de rétribuer ces nouveaux services imposés aux médecins. Les vexations qu'entraîne la désinfection obligatoire, conséquence de la déclaration, ne sont nullement compensées et l'assistance prophylactique, l'assurance contre la maladie qui est la seule condition de succès d'une lutte contre les épidémies n'est pas prévue dans le projet de loi belge.

Des points intéressants sont à relever dans la loi et témoignent d'une compréhension très juste des problèmes de la sociologie moderne : la vérification des décès ; la surveillance médicale des enfants placés en nourrice; l'inspection médicale scolaire, l'institution de comité de salubrité publique dans les communes, les provinces ; les services publics de désinfection ; les hôpitaux d'isolement; la création d'instituts de bactériologie ; la création d'inspecteurs gouvernementaux d'hygiène surveillant en plus de la besogne courante tous les établissements insalubres, les usines, les asiles, les maisons de logement, les établissements en construction, etc. tout cela forme un ensemble très complet où les innovations ne manquent pas et dont l'exécution appuyée, si on le veut, par les praticiens ne manquera pas de porter des fruits.

Le périmètre de protection des sources minérales ou des distributions d'eaux potables est l'objet de dispositions légales particulièrement efficaces.

La vaccination est rendue obligatoire. Enfin l'article 19 est particulièrement intéressant : car il permet au Ministre compétent de nommer dans une commune où trois années consécutives la mortalité a dépassé la moyenne du royaume, une commission qui établira par son enquête les améliorations (installation, travaux) sanitaires qu'il convient d'apporter. La portée d'une telle mesure est

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

Congrès de médecine légale, tenu à Paris en 1911. Recueil des mémoires présentés. Comptes-rendus des séances, par le Dr DERVIEUX. 1 vol. in-8 de 208 pages, 4 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit.)

Anesthésie dentaire, par le Dr NOGUÉ, professeur à l'École française de Stomatologie, dentiste des hôpitaux de Paris. 1 vol. gr. in-8 de 410 pages avec 102 fig., 12 fr. — Cartonné, 13 fr. 50 (*J.-B. Baillière et fils*, libraires-éditeurs à Paris).

Maladies et accidents professionnels des téléphonistes, par CAPART. Br. in-8 de 22 pages, 1 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris).

Étude sur la nature et le traitement de certains excès alcooliques intermittents, par le Dr CH. DE MONTET. Br. in-8 de 74 pages (*J.-B. Baillière et fils*, libraires-éditeurs à Paris).

L'acide carbonique solide en thérapeutique dermatologique, par le Dr F. GALLET. Br. gr. in-8 de 62 pages avec 2 planc. (*H. Paulin et Cie*, éditeurs à Paris).

Raro caso di neoplasia multipla, per il dott. Nicolino FEDERICI. Br. gr. in-8 de 10 pages (*Turin*).

NOUVELLES (*Suite*)

considérable : car les administrations particulières devront observer la loi sous peine d'intervention inéluctable du pouvoir central. Il reste regrettable que les médecins qui doivent être choisis pour l'inspection scolaire, la vérification des décès, dans les comités de salubrité, etc., le soient par des administrations communales fort suspectes souvent de nominations politiques exclusivement : cette manière de faire respecte le grand principe de l'autonomie communale, qui, en Belgique, a son origine dans des institutions bien anciennes et s'est développé par des luttes historiques fameuses. Mais les médecins, surtout devant les tracasseries dont ils sont sans cesse l'objet à notre époque, pouvaient espérer un mode de recrutement moins suspect.

Aussi à leur dernier Congrès de médecine professionnelle ils ont émis des vœux en faveur de l'intervention régulière et constante du médecin praticien à la base de l'organisation sanitaire, de la rémunération équitable des services rendus, de la désinfection obligatoire et de l'indemnité et assistance contre la maladie, seul moyen de rendre efficace l'application de la loi. Enfin ils ont insisté sur le respect du secret médical dans la déclaration obligatoire.

Telles sont les grandes lignes du projet intéressant qui a déjà reçu un commencement d'exécution par la création d'inspecteurs d'hygiène comme nous le signalions dans un récent numéro de ce journal.

Dr R. LEDENT.

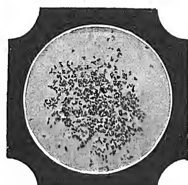
CHRONIQUE DES LIVRES

Technique microbiologique et sérothérapique, par le Dr BESSON, 5e édition 1 vol. grand in-8, de 886 pages, avec 393 figures noires et coloriées, 18 fr. (*J.-B. Baillière et fils* édit. Paris).

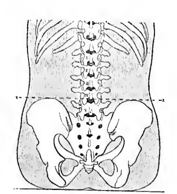
Voici un bon livre de bactériologie qui voit le jour pour la 5e fois et l'on ne peut dire de lui, comme de certains autres, que les rééditions ressemblent à la première. M. Besson a su au fur et à mesure des années reviser, compléter son ouvrage que tous les praticiens et étudiants connaissent et qu'il est inutile, par conséquent, d'analyser dans tous ses détails.

Cette 5e édition est particulièrement bien mise au point. Tout en conservant la forme générale et le caractère essentiellement pratique et technique sur l'édition primitive, M. Besson a remanié la plupart de ses chapitres, et devant les progrès croissants et constants de la bactériologie, il a dû faire de nombreuses descriptions nouvelles.

Signalons spécialement un chapitre que, vu l'importance des données générales et particulières que la question entraîne, l'auteur a ajouté : c'est celui de de l'immunité et des propriétés des sérums : la sérologie a fait de telles acquisitions ces années dernières qu'il était indispensable de lui consacrer un certain nombre de pages, mettant le médecin au courant de toutes les méthodes dont le laboratoire se sert couramment pour le diagnostic des maladies infectieuses. Aussi, la recherche de l'agglutination, la déviation du complément, la détermination de l'index opsonique, etc., sont-elles exposées avec la clarté qui convient à des descriptions dont le caractère aride a bien souvent arrêté la lecture des confrères les plus désireux cependant de s'instruire.



Séro-diagnostic de la fièvre typhoïde.



Repères pour la ponction lombaire.

SPÉCIMEN DES FIGURES DE LA TECHNIQUE MICROBIOLOGIQUE DE BESSON.

Signalons encore un chapitre sur l'ultramicroscope dont les applications sont actuellement si fécondes en résultats diagnostiques.

Dans la partie réservée à l'étude des bactéries en particulier nous trouvons ici de nouveaux développements sur les bacilles paratyphiques, les bacilles dysentériques, le tréponème, la sporotrichose, etc. Autant de sujets nés depuis peu, ou que les découvertes récentes demandaient à compléter. Dans le même ordre d'idées, des pages intéressantes sont consacrées aux diverses sérothérapies qui ont vu le jour ces années dernières, notamment les sérothérapies antidysentérique et antiméningococcique. Enfin, nous y voyons la description précise des protozoaires parasites pathogènes de l'espèce humaine ou animale et qui ont pris une si grande place dans l'étude de certaines affections : piroplasmoses, trypanosomiases, leishmanioses, etc.

L'auteur a évité de se perdre dans des considérations théoriques qui troublent souvent le lecteur par la diversité des interprétations ; il s'est cantonné exclusivement dans l'étude essentiellement pratique, éminemment plus profitable à ceux qui veulent s'adonner à la technique microbiologique, soit pour travailler la bactériologie pure, soit pour appliquer ses données à la clinique, à laquelle, plus que jamais, le laboratoire doit s'adjoindre aujourd'hui.

A tous ces titres, la 5e édition du livre de M. Besson mérite le succès des précédentes ; nous ne le lui souhaitons pas, il est d'ores et déjà assuré.

C. DOPTER.

LA VIE MÉDICALE

Légion d'honneur. — Sont nommés dans la Légion d'honneur :

Chevaliers : MM. Béclère, méd. des hôpitaux de Paris ; Broca, chirurgien des hôpitaux de Paris ; Legueu, prof. agrégé à la fac. de méd. de Paris ; Dr Mougeot, conseiller gén. de la Haute-Marne ; Dr Boyer, méd. des services municipaux de Lyon ; Dr Breteau, cons. général de la Sarthe ; Wallerant, professeur à la Faculté des sciences de Paris ; Dr Pousson, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux ; Dr Caboche de Paris ; Savignac, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales ; Fontoynont, directeur de l'École de médecine de Tananarive ; Dr Mangenot, membre du conseil supérieur des habitations à bon marché ; Chabaneix, méd. maj. de 1re cl. à l'école de médecine de Tien-Tsin ; Dupuy, méd. maj. de 2e cl. directeur de l'hôpital français de Canton ; Grinda, méd. maj. de 2e cl. de l'armée territoriale ; Dieudé-Fauvel (de Sauveterre-la-Lémance) ; Fabre (d'Astaffort) ; E. Fleyssac (de Treignac) ; Bonain, Denian (médecins de réserve de la marine) ; Wibratte (médecin des troupes coloniales).

Faculté de médecine de Nancy. — La chaire de matière médicale est déclarée vacante. Un délai de vingt jours, à partir du 26 juillet, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Facultés de médecine de Lille. — M. le Dr Breton, agrégé, est chargé, pendant l'année scolaire 1911-1912 d'un cours d'hygiène et de bactériologie.

M. le Dr Raviart, agrégé, est chargé, pendant l'année scolaire 1911-1912, d'un cours complémentaire de médecine mentale.

M. le Dr Le Fort, agrégé, est chargé, pendant l'année scolaire 1911-1912, d'un cours complémentaire de médecine opératoire.

M. le Dr Desoil est nommé, chef des travaux de micrographie et de parasitologie pour l'année scolaire 1911-1912.

École de médecine de Poitiers. — Un concours s'ouvrira, le 1er février 1912, devant la Faculté mixte de médecine de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'école préparatoire de médecine de Poitiers. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

École de médecine de Reims. — Un concours s'ouvrira, le 1er février 1912, devant la Faculté de médecine de Nancy pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'école préparatoire de médecine de Reims. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Hôpitaux de Bordeaux. — Le concours de la médaille d'or de l'internat s'est terminé par la nomination de M. Lacoste. A la suite de ce concours, MM. Drouin, Bardon, Augistrou et Coiquand sont autorisés à faire une quatrième année d'internat.

Hôpitaux d'Amiens. — M. le Dr Sourdat vient d'être après concours nommé chirurgien des hôpitaux d'Amiens.

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — M. le Dr Terrien, professeur agrégé, a commencé une série de leçons cliniques avec présentation de malades, tous les vendredis à 10 heures.

Service de santé militaire. — Par décision ministérielle du 25 juillet 1911 :

Médecins principaux de première classe. — MM. Jarry est nommé directeur du service de santé de la division d'Alger ; Godet, médecin chef de l'hôpital militaire du Dey, à Alger.

Médecins principaux de deuxième classe. — MM. Fribourg est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Lille ; Salebert, médecin chef de l'hôpital militaire de Rennes.

Médaille des épidémies. — Les récompenses suivantes ont été décernées en récompense du dévouement dont les titulaires ont fait preuve à l'occasion de maladies épidémiques.

Médailles d'argent. — MM. les Drs Badin et Ermenge (de Paris).

Médaille de bronze. — MM. Bloch-Michel, chef du laboratoire de la diphtérie à l'hôpital des Enfants-Malades ; Deffins, externe à l'hôpital des Enfants-Malades ; Rollot, externe à l'hôpital Necker ; Duroeux et Wallimann, internes à la prison de Saint-Lazare ; Hardouin, élève en médecine, attaché à l'hôpital Laënnec ; Petetin, élève en médecine, attaché à l'hôpital Hérold ; Bonnet, externe des hôpitaux de Nancy.

École impériale de médecine de Tien-Tsin. — Le médecin de 1re classe de la marine Segalen est nommé professeur à l'École impériale de médecine de Tien-Tsin.

Facultés de médecine étrangères. — Kiel. — Le Dr Wilhelm Pfeiffer est nommé professeur de médecine interne.

Naples. — Le Dr Michele Pellegrino est nommé privat docent de pathologie interne.

Vienne. — Le Dr Giulio Bonvicini est nommé privat docent de neurologie et de psychiatrie.

Rio-de-Janeiro. — Le Dr Luiz Pedro Barbosa est nommé professeur extraordinaire de pharmacologie.

Académie de médecine de Belgique. — M. le Dr Motais, professeur à l'École de médecine d'Angers, a été élu membre correspondant.

Les revendications des étudiants en médecine. — L'Assemblée générale de l'Association corporative des étudiants a, par un ordre du jour, donné mandat à son Comité : 1° de repousser le décret de 1909 portant réorganisation des études médicales ; décret théoriquement incomplet et pratiquement inapplicable, et de demander sa revision par le conseil médical supérieur, déjà réclamé par le Congrès des praticiens ; 2° de s'opposer à la création d'un doctorat en chirurgie dentaire et de poursuivre la suppression du diplôme provisoire de chirurgien dentiste, ces deux titres étant en contradiction avec le principe de l'unité du doctorat en médecine 3° de s'assurer de l'application stricte du décret exigeant un baccalauréat et le P. C. N. à l'entrée des études médicales, et de s'efforcer de faire compléter ce décret de telle sorte que l'étude du latin, rempart contre l'invasion primaire, soit exigée des futurs étudiants en médecine ; 4° de presser l'organisation de la fédération des étudiants en médecine, à laquelle seront affiliées les corporations de province et la section de médecine de l'Association des étudiants.

La vaccination à bras. — La Société médicale des praticiens a adopté à l'unanimité un vœu demandant la suppression de la vaccination directe de génisse à bras, à Paris, en temps d'épidémie.

La vaccination antityphique. — L'avis suivant vient d'être placardé à la Faculté de médecine « MM. les étudiants qui désirent se faire vacciner préventivement contre la fièvre typhoïde peuvent s'adresser à l'Hôtel-Dieu (service de M. le professeur Chantemesse).

« Les internes, externes, stagiaires bénévoles et infirmières du service ont déjà demandé et subi cette vaccination ».

MEMENTO DE LA QUINZAINE *(Concours, Congrès)*

7 Aout. — Cours de vacances de M. Ménard à Berck-sur-Mer.

12 Aout. — Départ du voyage d'études en Scandinavie (12 août au 30 août) organisé par l'enseignement médico-mutuel international.

12 *aout.* — 1er Congrès international de Pédalogie à Bruxelles. Ce Congrès durera jusqu'au 18 août. Président : Dr Decroly, 2, rue du Vossegat, à Bruxelles.

20 Aout. — Dernier délai d'inscription pour le voyage d'études médicales aux stations du sud-est de la France (*V. E. M.*) sous la direction du professeur Landouzy (s'inscrire auprès du Dr Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat).

BROUARDEL et MOSNY

TRAITÉ D'HYGIÈNE



Publié en fascicules sous la direction de

A. CHANTEMESSE

PROFESSEUR D'HYGIÈNE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

ET



E. MOSNY

MÉDECIN DE L'HOPITAL SAINT-ANTOINE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE



1. *Atmosphère et Climats*, par les Drs COURMONT et LESIEUR, 124 pages, avec 27 figures et 2 planches coloriées .... 3 »
2. *Le sol et l'eau*, par M. DE LAUNAY, E. MARTEL, OGIER et BONJEAN. 460 pages avec 80 figures et 2 planches coloriées .... 10 »
3. *Hygiène individuelle*, par ANTHONY, BROUARDEL, DUPRÉ, RIBIERRE, BOULAY, MORAX et LAFEUILLE. 300 pages, avec 38 figures .... 6 »
4. *Hygiène alimentaire*, par les Drs ROUGET et DOPTER, 320 pages .... 6 »
5. *Hygiène de l'habitation*, par REY.
6. *Hygiène scolaire*, par MÉRY et GENEVRIER.
7. *Hygiène industrielle*, par LECLERC DE PULLIGNY, BOULIN, COURTOIS-SUFFIT, LÉVY-SIRUGUE, J. COURMONT, 612 pages, avec 85 figures .... 12 »
8. *Hygiène hospitalière*, par le Dr L. MARTIN. 300 pages, avec 25 figures .... 6 »
9. *Hygiène militaire*, par les Drs ROUGET et DOPTER. 350 pages, avec figures 7 50
10. *Hygiène navale*, par les Drs DUCHATEAU, JAN et PLANTÉ. 356 pages, avec 38 figures et 3 planches coloriées 7 50
11. *Hygiène coloniale*, par ALLIOT, CLARAC, FONTOYNONT, KERMORGANT, MARCHOUX, NOC, SERGENT, SIMON, WURTZ .... 12 »
12. *Hygiène et salubrité générales des collectivités rurale et urbaine*, par MACÉ, IMBEAUX, BLUZET, ADAM.
13. *Hygiène rurale*, par IMBEAUX et ROLANTS .... 6 »
14. *Approvisionnement communal*, par F. et E. PUTZEYS et PIETTRE .... 10 »
15. *Égouts, Vidanges, Ordures ménagères, Cimetières*, par CALMETTE, IMBEAUX et POTTEVIN .... 14 »
16. *Etiologie et Prophylaxie générales.*
17. *Etiologie et prophylaxie des Maladies transmissibles par la peau*, par ACHALME, SERGENT, MARCHOUX, SIMOND, THOINOT, RIBIERRE, LEVADITI, JEANSELME, MOUCHOTTE. 720 pages .... 16 »
18. *Etiologie et prophylaxie spéciales.*
19. *Administration sanitaire.*
20. *Hygiène sociale.*

L'ouvrage complet coûtera environ **150 fr.** — Chaque fascicule se vend séparément.
Chaque fascicule se vend également *cartonné* avec un supplément de **1 fr. 50** par fascicule.

Ouvrages sur le Choléra

Mouches et Choléra, par CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et BOREL. 1906, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec cartes, cartonné ...... 1 fr. 50

Maladies exotiques, Choléra Asiatique, par le Professeur THOINOT. 2e *tirage*. 1908. 1 vol. gr. in-8 de 439 p., avec 29 fig. .... 8 fr.

Bactériothérapie, Vaccination (Vaccination anticholérique) Sérothérapie, par METCHNIKOFF, SACQUÉPÉE, REMLINGER, MARTIN, VAILLARD, DOPTER, BESREDKA, WASSERMANN, LEBER, DUJARDIN-BEAUMETZ, SALIMBENI, CALMETTE. 1909, 1 vol. in-8 de 400 pages, avec 26 figures, cartonné .... 8 fr.

Le Choléra, par P. LORAIN. 1868, 1 vol. gr. in-8 de 220 p., avec pl .... 7 fr.

Études sur le Choléra, par RAPHAEL. 1884, in-12, 276 p. .... 4 fr.

Étude clinique sur le Choléra au Pharo (près Marseille), par M. COSTE. 1887, in-8, 86 pages .... 2 fr.

Traité des Maladies infectieuses, Choléra, etc., par GRIESINGER. 2e *édition*. 1877, 1 vol. in-8 de 724 pages .... 10 fr.

Traitement homœopathique du Choléra, par G. JAHR. 1868, 1 vol. in-18 .... 1 fr. 25

Étude sur le Choléra, par NICAISE. 1868, gr. in-8, 56 pages .... 2 fr.



SOMMAIRE

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Février — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris

Les Actualités Médicales

Collection de volumes in-16, de 96 pages, cartonnés. Chaque volume : 1 fr. 50

Traitement chirurgical des Néphrites médicales, par le Dr A. POUSSON, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux. 1904, 1 vol. in-16, cart............ 1 fr. 50

Radiothérapie et Photothérapie, par le Dr L. RÉGNIER, chef du Laboratoire d'électrothérapie de l'hôpital de La Charité. 1902, 1 vol. in-16, avec fig., cart.. 1 fr. 50

La Mécanothérapie, par le Dr L.-R. RÉGNIER. 1901, 1 vol. in-16, avec fig., cart........................ 1 fr. 50

Le Rein mobile, par le Dr F. LEGUEU, professeur agrégé à la Fac. de méd. de Paris. 1 vol. in 16, avecfig., cart. 1 fr. 50

Les Auto-Intoxications de la Grossesse, par le Dr BOUFFE DE SAINT-BLAISE, accoucheur des hôpitaux de Paris. 1899, 1 vol. in-16, cart..................... 1 fr. 50

Les Médications nouvelles en Obstétrique, par le Dr G. KEIM, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1908, 1 vol. in-16, cart.............................. 1 fr. 50

Cancer et Tuberculose, par le Dr H. CLAUDE, médecin des hôpitaux de Paris. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart... 1 fr. 50

Syphilis et Cancer, par le Dr R. HORAND. 1908, 1 vol. in-16, avec 10 fig., cart...................... 1 fr. 50

Les Albuminuries curables, par le Dr TEISSIER, professeur à la Faculté de médecine de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, cart... 1 fr. 50

Les Régénérations d'organes, par le Dr P. CARNOT, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1899, 1 vol. in-16, avec 14 fig., cart.............. 1 fr. 50

L'Obésité et son traitement, par le Dr P. LE NOIR, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1907, 1 vol. in-16, cart... 1 fr. 50

Les Traitements du Goitre exophtalmique, par les Drs SAINTON, ancien chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris, et DELHERM. Préface de M. le professeur GILBERT-BALLET. 1908, 1 vol. in-16, cart......... 1 fr. 50

Le Cloisonnement vésical et la division des urines, par le Dr CATHELIN, ancien chef de clinique à la Faculté de médecine. 1903, 1 vol. in-16, avec 23 fig. cart. 1 fr. 50

Moustiques et Fièvre jaune, par A. CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et F. SOREL. 1906, 1 vol. in-16, avec fig., cart............ 1 fr. 50

Mouches et Choléra, par le professeur CHANTEMESSE et le Dr BOREL. 1906, 1 vol. in-16, avec fig., cart.... 1 fr. 50

Les Enfants retardataires, *arrêts de la croissance et troubles du développement*, par le Dr E. APERT, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16, avec fig., cart.. 1 fr. 50

Les Médications reconstituantes. La Médication phosphorée (*Glycérophosphates, Lécithines, Nucléines*), par Henri LABBÉ, chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart..... 1 fr. 50

La Diathèse urique, par Henri LABBÉ. 1908, 1 vol. in-16, cart... 1 fr. 50

La Médication surrénale, par les Drs R. OPPENHEIM et M. LŒPER, agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart.................... 1 fr. 50

Les Médications préventives; Sérothérapie et Bactériothérapie, par le Dr NATTAN-LARRIER, chef de clinique à la Faculté de Paris. 1905, 1 vol. in-16, cart... 1 fr. 50

Le Traitement de la Surdité, par le Dr CHAVANNE, médecin des hôpitaux de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

La Technique histo-bactériologique moderne, procédés nouveaux, méthodes rapides, par E. LEFAS, 1907, 1 vol. in-16, cart.................................. 1 fr. 50

Le Rhume des Foins, par le Dr GAREL, médecin des hôpitaux de Lyon. 1899, 1 vol. in-16, cart............ 1 fr. 50

L'Odorat et ses Troubles, par le Dr COLLET, professeur agrégé à la Faculté de Lyon. 1904, 1 vol. in-16, avec fig., cart..................................... 1 fr. 50

Thérapeutique oculaire, *nouvelles médications, opérations nouvelles*, par le Dr F. TERRIEN, ophtalmologiste des hôpitaux de Paris. 1899, 1 vol. in-16, avec 12 figures, cart... 1 fr. 50

La Fatigue oculaire et le Surmenage visuel, par le Dr L. DOR, chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Lyon. 1900, 1 vol. in-16, cart................. 1 fr. 50

La Goutte et son traitement, par le Dr APERT, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16, cart. 1 fr. 50

Le Diabète et son traitement, par le Dr R. LÉPINE, professeur à la Faculté de médecine de Lyon. 2e *édition*, 1905, 1 vol. in-16, cart...................... 1 fr. 50

Les Complications du Diabète et leur traitement, par le Dr LÉPINE. 1906, 1 vol. in-16, cart............ 1 fr. 50

Diagnostic des Maladies de la Moelle par le Dr GRASSET, professeur à l'Université de Montpellier. 3e *édition*, 1908, 1 vol. in-16, avec figures, cart......... 1 fr. 50

Diagnostic des Maladies de l'Encéphale, par le professeur GRASSET. 2e *édition*, 1908, 1 vol. in-16, cart... 1 fr. 50

LIBRES PROPOS

STATIONS DE CURE

Les plages, les stations climatiques, les villes d'eaux regorgent en ce moment d'hôtes de passage. Là les enfants viennent à l'air vivifiant de la mer ou au sein de la pureté atmosphérique des hauts sommets chercher provisions de santé et de robustesse pour mieux supporter la vie antihygiénique qu'ils mèneront à nouveau en nombre de logements mal aérés des villes; là des malades viennent au contact des sources thermales modifier et régulariser leur nutrition, puiser en la terre une vie nouvelle.

La France, grâce à sa ceinture marine au Nord, à l'Ouest, au Sud, grâce à ses hauts sommets des Alpes, des Pyrénées et des Vosges, grâce à ses innombrables sources thermales possède plus qu'aucun autre pays des stations de cure naturelles ; elle devrait donc être visitée plus qu'aucun autre par les cohortes de pèlerins qui veulent se débarrasser de leurs infirmités actuelles, ou prévenir des maux plus grands encore.

Malheureusement il n'en est pas tout à fait ainsi ; et la vogue que donnent à nos stations de cure leurs mérites réels pourrait être plus grande encore.

Cela peut tient pour une part au manque de confort de nombre d'hôtels, au manque d'idées générales de nombre de propriétaires de petites stations thermales. Le Touring-Club a certes déjà fait beaucoup pour modifier les hôtels, y installer la propreté et l'hygiène, mais il ne peut faire naître partout les hôtels de premier ordre que réclame en général la clientèle des villes d'eau. La commission interparlementaire qui réunit les représentants des départements qui renferment des stations thermales, la Cure Taxe qui va donner des ressources nouvelles aux stations curatives, sont deux institutions qui marquent sans doute l'aurore d'une ère de développement pour l'industrie thermale... si les propriétaires de sources et les municipalités savent comprendre leurs véritables intérêts; car il convient souvent de faire d'abord des sacrifices pécuniaires au lieu de se contenter d'un revenu médiocre qui ne saurait s'amplifier.

D'autre part, il est une catégorie de malades que ne tentent pas les stations naturelles de cure, les sources créatrices de vie, les plages balayées par les vents du large, les sommets inaccessibles aux poussières et aux germes pathogènes ; ils cherchent simplement des endroits salubres, où ils pourront se livrer à des pratiques qu'ils jugent régénératrices. En Allemagne, en Suisse, ces stations de cures, créées de toutes pièces, foisonnent ; en nombre de villages, en nombre de villes que rien ne désignait véritablement pour cela, existent des établissements où l'on peut appliquer les règles les plus variées du *naturisme*, où l'on peut courir pieds nus sur l'herbe humide comme le recommandait l'abbé Kneipp, où l'on peut prendre des bains d'air ou de lumière comme l'a prescrit Rikli, où l'on peut associer les régimes les plus baroques, le régime Schrott par exemple, aux pratiques hydriques les plus complètes.

Nombre de ces cures peuvent nous faire un peu sourire ; mais il faut avouer qu'elles répondent souvent à une utilité réelle, donnent à des gens fatigués, surmenés, dont les habitudes de vie constituent un défi perpétuel aux règles d'une bonne hygiène physique et morale, une vie temporaire dans laquelle le corps, guenille si l'on veut, mais guenille précieuse n'a qu'à s'épanouir. Or, en France, sauf à Sylvabelle, dans le Var, où le Dr Monteuuis, avec une ardeur et une foi d'apôtre, a créé une maison de cure naturiste, l'on ne peut mettre en action les principes du naturisme.

L'on peut concevoir que dans les villes d'eaux, l'on ne crée pas d'instituts naturistes encore que ce ne serait pas plus étrange que d'y adjoindre des instituts d'électrothérapie ou de mécanothérapie : nos eaux françaises ont des vertus curatives bien déterminées et la tendance qui a dirigé jusqu'à présent les hydrologues est au contraire d'étudier de plus en plus la spécialisation des eaux, de mettre en valeur leurs vertus principales. Mais combien nombreux sont les coins de France aux sites enchanteurs. Notre pays a pu justement être appelé le jardin de la planète. Dans les Pyrénées, dans les Vosges, dans les Ardennes des établissements de cures naturistes pourraient réussir mieux qu'en Saxe ou en Bavière.

Je connais des malades qui partent jusqu'en Silésie pour vivre « la vie naturelle », et c'est grand pitié de les voir émigrer en des régions où la nature a certes moins de charme qu'au doux pays de France.

Paris devient de plus en plus la ville qui attire les étrangers si l'on en juge par les grands hôtels qui y ont été construits. La France entière devrait avoir cette attirance, et retenir les voyageurs non seulement par ses villes d'eau, ses stations marines ou climatiques, mais encore par des stations de cure naturiste. Il serait à désirer que de jeunes médecins convaincus le comprennent, et qu'au lieu de se déraciner pour végéter sans gloire à Paris, ils retournent en leurs provinces prêcher ce qu'il y a de bon dans l'évangile naturiste et créer des maisons de convalescence et de repos. Je ne doute pas que la réussite ne vienne rapidement récompenser nombre d'entre eux.

ALBERT-WEIL.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

INFLUENCE DU GOUDRONNAGE DES ROUTES SUR LA VUE ET SUR LA VÉGÉTATION

Par L. Vasseur,
Ingénieur des Ponts et Chaussées.

Parmi les procédés employés pour réduire la poussière sur les routes, le plus répandu après l'arrosage est le goudronnage. Mais on lui a reproché notamment d'exercer une action irritante sur les yeux des automobilistes et d'avoir une influence néfaste sur la végétation. Dans quelles mesures ces reproches sont-ils fondés et quelle répercussion peuvent-ils avoir sur l'avenir du goudronnage ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner d'après les recherches les plus récentes.

Influence du goudronnage sur la vue. — Les personnes qui ont suivi des courses d'automobiles ont eu parfois à se plaindre de l'effet caustique des poussières goudronneuses soulevées par le passage des véhicules; et les cas de conjonctivite ont été fréquents, particulièrement parmi les coureurs, évidemment plus exposés que les spectateurs.

Mais la poussière de routes non goudronnées a également une action nocive, et rien ne prouve *à priori* que les troubles oculaires n'auraient pas été analogues si les routes n'avaient pas été goudronnées.

Une étude expérimentale comparée de l'action oculaire de la poussière de routes non goudronnées et goudronnées, a été faite par MM. H. Truc et C. Fleig. Les expériences faites par saupoudrages fréquemment répétés dans l'œil du lapin et du chien ont donné lieu aux constatations suivantes.

« *a*. Les poussières non goudronneuses ne produisent « que de légères blépharo- conjonctivites, peu durables, « pouvant même guérir spontanément, malgré la conti- « nuation des applications oculaires.

« *b*. Les poussières de routes goudronnées depuis long- « temps, à revêtement de goudron plus ou moins disparu, « produisent des troubles oculaires tout à fait compa- « rables aux précédents ou très légèrement plus marqués.

« *c*. Les poussières de routes goudronnées depuis long- « temps, mais à revêtement de goudron bien conservé, « provoquent des lésions oculaires beaucoup plus impor- « tantes, caractérisées : 1° par une conjonctivite à forme « d'abord hyperémique, plus ou moins œdémateuse, « puis purulente, avec ectropion et blépharite glandulo- « ciliaire; 2° par de la dacryoadénite; 3° par une infil- « tration kératique plus ou moins durable.

« *d*. Les poussières artificiellement réalisées par pul- « vérisation du revêtement de routes antérieurement gou- « dronnées ont produit des lésions beaucoup plus graves : « conjonctivite à forme œdémateuse extrêmement accen- « tuée, s'accompagnant d'ectropion volumineux des deux « paupières avec écoulement muqueux d'abord, puis muco- « purulent, blépharite glandulo-ciliaire à forme hyper- « trophique avec chute des cils et œdème cutané ; infil- « tration kératique diffuse, puis kératite interstitielle « progressive et ulcérations cornéennes ; exsudats fibri- « neux abondants aboutissant à la formation de kérato- « conjonctivites pseudo-membraneuses ; ecchymoses « sous-conjonctivales et épisclérite chronique ; desce- « metite et aquo-capsulite, iritis avec adhérences irido- « cornéennes ; dacryoadénite. La blépharo-conjonctivite « régresse assez vite après la cessation des saupoudrages, « mais les lésions d'épisclérite et de kératite ne retrocèdent « que très lentement et, finalement les parties de la « cornée qui ont été les plus atteintes restent opacifiées « par des leucomes plus ou moins étendus. »

Les poussières des routes goudronnées ont donc sur les muqueuses oculaires une nocuité qui peut être attribuée :

1° D'abord à l'action chimique (caustique et toxique) des composés du goudron ;

2° En second lieu à l'irritation mécanique produite sur l'œil par ces poussières ;

3° Enfin, aux microbes se trouvant dans les poussières, l'infection étant favorisée par les lésions d'ordre chimique et mécanique.

L'action chimique est en général prédominante et cela d'autant plus que la proportion de goudron est plus grande. Avec des poussières artificielles réalisées par mélange de goudron de houille et de poudres inertes, les lésions obtenues ont été d'autant plus marquées que les poussières étaient plus riches en goudron : elles ont été cependant moins accentuées que celles dues aux poussières obtenues avec les revêtements de routes goudronnées, en raison de la stérilité à peu près absolue des mélanges de goudron et de poudres inertes.

Ces constatations expliquent les accidents oculaires observés pendant certaines courses d'automobiles, alors que le goudron vient d'être répandu et que les causes de soulèvement de la poussière sont particulièrement actives.

Mais, si le goudronnage rend la poussière plus nocive au point de vue chimique, il en diminue l'importance et aussi la richesse en microbes. Aussi la conclusion de la note de MM. H. Truc et C. Fleig lui est-elle favorable.

« Les lésions oculaires réalisées expérimentalement et « les rares observations faites chez l'homme ne nous « paraissent point constituer un argument contre le gou- « dronnage des routes qui, presque à tous égards, est très « satisfaisant et dont l'application, réalisée dans de bonnes « conditions techniques, est susceptible de diminuer « encore les chances de production des accidents oculaires. »

Influence du goudronnage sur la végétation. — On a attribué au goudronnage des chaussées une influence néfaste sur les arbres et sur les plantes placées en bordure, notamment dans l'avenue du Bois de Boulogne. M. Honoré a, dans l'*Illustration*, qui a bien voulu nous communiquer les figures que nous reproduisons, signalé les constatations inquiétantes faites sur les arbres, arbustes et surtout sur les petites plantes à fleurs de cette magnifique promenade.

« Les seringas, ribès, deutzias et quantité d'arbustes, « avec leurs feuilles recroquevillées, tachées de brun et « de blanc sale, paraissaient brûlés. Les rosiers eux- « mêmes souffraient beaucoup. Quant aux plantes molles « comme les géraniums et les bégonias, elles se couvraient « des mêmes tâches grises ou brunes et étaient nettement « arrêtées dans leur croissance. »

Les arbres résistèrent beaucoup mieux surtout au début, mais leur faculté de résistance diminue chaque année.

« Le mal se traduit presque toujours par les mêmes « taches brunes et par le gaufrage de la feuille qui se « développe mal. » Les arbres les plus rapprochés de la chaussée sont les plus atteints. Les jeunes cedrelas de Chine plantés le long de l'avenue Malakoff de part et d'autre de l'avenue du bois, ont leurs feuilles malades du côté de la place Victor-Hugo, qui a été goudronnée et sont plus vigoureux du côté de la porte Maillot où il n'y a pas eu de goudron. A deux reprises une bordure de massif plantée en sedum s'est desséchée brusquement le lendemain du goudronnage.

Il convient d'ajouter que les plantations de l'avenue du Bois, qui comprennent la collection de tous les arbres et arbustes acclimatés aux environs de Paris, détruites au moment du siège, ont été rétablies après la guerre sur une couche faible de terre végétale insuffisante pour per-

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*suite*)

mettre à certaines espèces de continuer leur développement.

Aussi « les arbres ne peuvent y prospérer qu'au prix de soins et d'efforts continuels » et cela pourrait peut-être expliquer pourquoi ils sont plus sensibles qu'ailleurs à l'influence du goudronnage.



Ginko biloba (arbre aux quarante écus).

Ces feuilles et ces rameaux ont été coupés, ceux de gauche, sur des arbres et arbustes du bois de Boulogne, ou de l'avenue du Bois assez loin de la chaussée goudronnée; ceux de droite, sur des arbres et arbustes en bordure de la partie goudronnée de l'avenue. On voit ainsi les effets du goudronnage des routes sur le feuillage des arbres qui les bordent.

Dans une note présentée à l'Académie des sciences, M. Marcel Mirande a montré que le goudron peut agir sur les plantes par les vapeurs qu'il dégage à la température ordinaire. « Ces vapeurs, dit M. Mirande, pénètrent dans les cellules végétales, et y provoquent, en « amenant la mort du protoplasme par rupture plasmolytique de la membrane plasmique, des phénomènes de « coloration que nous avons désignés sous le terme général « de noircissement et, suivant les plantes, des phénomènes « de dégagement à l'extérieur et à l'état gazeux de certaines substances. Ces phénomènes sont dus à la « diffusion, après la mort du protoplasme, de substances cellulaires précédemment localisées dans la plante « intacte et qui, arrivées en contact, réagissent chimiquement (le plus souvent par actions diastasiques, pour « produire des substances nouvelles, dont les unes, souvent colorées, restent dans les cellules et dont d'autres « peuvent se dégager à l'extérieur. Ainsi, par exemple, « si l'on expérimente sur des feuilles de laurier cerise ou « de cotoneaster, qui contiennent des glucosides à acide « cyanhydrique, on obtient à la fin des phénomènes de « noircissement des tissus et de dégagement externe de « CAzH. »

L'action moins prolongée des mêmes vapeurs a pour effet de suspendre dans les feuilles la fonction chlorophyllienne, de produire une anesthésie.

En soumettant les plantes à l'action de vapeurs de goudron dans une atmosphère limitée, dans les cloches ou tubes, on obtient en deux jours noircissement et dégagement avec les feuilles de laurier-cerise. Les feuilles à cuticules peu épaisses (marronnier, seringa, deutzia spirée, etc.) se recouvrent en moins de vingt-quatre heures de taches rousses ou noires. Le même résultat est obtenu à chaud en quelques minutes. Parmi les constituants du goudron, les vapeurs d'ammoniaque, de benzine, d'acide phénique, d'acide crésylique sont les plus toxiques. Les vapeurs d'anthracène et de naphtaline ont une action faible.

A l'air libre, avec des plantes en pots suspendus au-dessus d'une aire en planches sur laquelle le goudron est répandu à 70° ou 80° « les feuilles atteintes « par les vapeurs de goudron « chaud sont toujours altérées. « Quand le goudron est refroidi « et même solidifié, les vapeurs « agissent avec plus ou moins « d'intensité suivant l'élévation « de la température, l'action « directe ou non du soleil, l'agitation de l'air. »

Mais des conditions aussi défavorables se rencontrent rarement en pratique. M. Ed. Griffon indique dans une note présentée à l'Académie des sciences dans sa séance du 5 décembre 1910 n'avoir jamais obtenu d'action nuisible bien marquée au cours de plusieurs séries d'expériences faites par lui à Paris (Jardin de la station de Pathologie végétale) et à l'école de Grignon, bien qu'il ait opéré sur des espèces végétales très variées et très nombreuses : partout la diffusion dans l'air ambiant a suffi pour empêcher la présence d'une proportion dangereuse de vapeurs de goudron autour des plantes.



Seringa hybride.

D'après M. Ed. Griffon, et contrairement d'ailleurs à

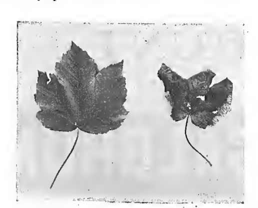
CHRONIQUE SCIENTIFIQUE *(Suite)*

l'avis de M. Mirande, les poussières soulevées par la circulation peuvent avoir une action nocive.



Érable sycomore.

« Or, dit-il, j'ai constaté, à de nombreuses « reprises, que la poussière provenant de l'a« venue du Bois, répandue sur des feuilles « de Bégonias, de Pélargoniums (Lierre et « Madame Salleron notamment), de Saxi« frages, plantes à tissus très aqueux et dél« cats, produisait des brûlures, alors qu'avec « de la poussière de route ordinaire aucune « action nuisible ne se manifestait. Or cette « expérience se rapproche tout à fait, on en « conviendra, de ce qui se passe dans la « pratique. Par contre, dans les mêmes con« ditions (temps humide et frais, il est vrai) « de très nombreuses espèces herbacées orne« mentales, des plantes de grande culture « des arbres et arbustes n'ont présenté « aucun symptôme de maladie. »



Érable plane.

Ces essais ne rendent pas compte du brunissement des feuilles des marronniers et d'autres arbres parfois constatés, sur certaines avenues. « Peut-être, ajoute M. Griffon, « la durée d'action plus longue de la poussière, la finesse « de celle qui est soulevée sur les « arbres, l'action de la radiation solaire « directe sur les particules goudronneu« ses doivent-elles être invoquées ; mais « il faut dire aussi que l'âge des arbres, « leur état particulier et surtout les con« ditions spéciales dans lesquelles vi« vent les racines dans les milieux « urbains jouent, comme l'a bien mon« tré autrefois M. Mangin, un rôle des « plus importants. »

De ces diverses recherches, il résulte que le goudronnage peut, dans certains cas particuliers et, en réalité exceptionnels, avoir une action nocive.

Les vapeurs de goudron peuvent anesthésier et brûler des plantes très rapprochées de la chaussée goudronnée et à tissus très fragiles.

Les poussières goudronneuses peuvent, en raison de leur causticité, provoquer des lésions oculaires chez les automobilistes lorsqu'elles sont soulevées en abondance pendant des courses par exemple, et que le goudron est fraîchement répandu. Elles peuvent également produire des brûlures sur certaines plantes délicates.



Marronnier.

Mais ces inconvénients, rares d'ailleurs, ne sauraient faire oublier les très sérieux avantages que procure le goudronnage au point de vue de la diminution de la poussière et du bon entretien des chaussées. Aussi les auteurs que nous avons cités concluent-ils tous dans un sens favorable au goudronnage. M. Honoré admet en thèse générale l'utilité du goudronnage, mais ajoute qu'en certains cas le souci de la végétation doit passer avant tout, par exemple avenue du Bois de Boulogne. M. Ed. Griffon indique que « son enquête personnelle faite à Paris, dans la banlieue, « en Angleterre et dans le midi de la France, est pour « ainsi dire entièrement en faveur du goudronnage, » et il estime que, même dans les cas très spéciaux où ce procédé peut avoir des inconvénients, il est nécessaire, avant de le proscrire, de faire des essais en grand et dans les conditions de la pratique. De nouvelles recherches permettront peut-être de faire complètement disparaître ces inconvénients, mais, tel qu'il est appliqué, le goudronnage peut être, à notre avis, considéré comme le procédé le plus efficace actuellement pour combattre la poussière sur les routes.

LES MÉDECINS FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

LE Dr DE BRUN (DE BEYROUTH)

Le Dr H. de BRUN, professeur à la Faculté de médecine de Beyrouth, est né à Alanc (Puy-de-Dôme), le 22 août 1855. Il fit ses études classiques au Lycée de Saint-Etienne et commença ses études médicales à l'École de médecine de Clermont-Ferrand. M. de Brun, interne des hôpitaux de Paris en 1879, fut l'élève de LASÈGUE, JACCOUD, PÉTER, DEBOVE, Albert ROBIN, LANDOUZY, RICHET, PÉAN. En 1884, nous le voyons chef des travaux anatomiques du Laboratoire de la clinique médicale de la Pitié, et l'année suivante, il est nommé Professeur à la Faculté de médecine de Beyrouth et médecin de l'Hôpital français de cette ville, puis, en 1888, médecin sanitaire de France en Syrie.



Le Professeur DE BRUN

Ajoutons que M. de Brun est lauréat de l'Académie des sciences (Prix Bellion), plusieurs fois Lauréat de la Faculté de médecine de Paris et de l'Académie de médecine (Prix Corvisart, Prix Jeunesse, Prix Desporte), médaille d'or des hôpitaux de Paris, médaille d'or des épidémies (1909), chevalier de la Légion d'honneur (1898), etc.

Membre correspondant ou associé de plusieurs de nos Sociétés savantes. M. de Brun a publié de nombreux travaux sur la pathologie interne et externe, sur la séméiologie, la pathologie exotique, l'hygiène, etc.

On voit par ce trop court aperçu combien la médecine française est dignement représentée à Beyrouth, en particulier dans la personne du nouvel associé de l'Académie de médecine.

CURIOSITÉS

A propos de la cuisine turque. — *Health*, un journal d'hygiène populaire anglais, a publié un amusant article sur la cuisine turque.

Le suif, dit-il, est à Constantinople la base fondamentale de tous les mets. Or, ce suif répand une odeur telle que nous ne pourrions l'utiliser même pour l'éclairage.

Le Turc mange rarement du bœuf, jamais de porc, jamais de veau, quelques volailles. L'aliment préféré est le mouton : on le dépèce en petites tranches que l'on embroche, puis que l'on place devant des charbons ardents. La viande rôtit, elle garde son jus, et fournit ainsi une nourriture saine et délicieuse même pour les Occidentaux. C'est le « keba ».

La pâtisserie est très variée. Elle serait exquise, contenant moins de sucre, de miel, et surtout si le suif en était exclus. Certains gâteaux de miel, parfumés à l'essence de rose, puis couverts d'une sorte de crème sont même fort savoureux.

Les pachas et les riches Turcs ont un grand nombre de plats par repas. On sert dans de la vaisselle d'argent, que l'on dépose soit sur la natte qui couvre le plancher, soit sur de petites tables basses.

On mange en silence, se servant des doigts autant que des fourchettes, des dents autant que des couteaux. La cuillère est employée lorsqu'on présente des crèmes, des glaces, du « iaourt », lait épais et un peu amer très estimé.

Comme boisson, de l'eau claire. Cependant le Turc fait aussi usage de « raki », liqueur blanche obtenue en mêlant à l'alcool la gomme de l'arbre-à-mastic, elle tient lieu d'absinthe dont elle possède d'ailleurs le goût et les propriétés.

L'immunité de la race juive vis-à-vis de la tuberculose. — La race juive semble ignorer les ravages de la tuberculose. Les statistiques l'ont nettement établi. La théorie de la contagion qui explique le développement de cette maladie se trouve ici en défaut : pourquoi le peuple juif n'est-il pas lui aussi contaminé?

Dans ses mœurs, dans ses coutumes, dans son mode de vie, rien n'est fait pour le mettre à l'abri des germes. Ne faut-il pas voir dans ce cas une immunité native?

La persécution l'a poursuivi au travers des pays et des siècles. Il a connu le souci, l'anxiété, la crainte, les châtiments corporels. Pendant longtemps il a vécu dans des quartiers spéciaux, les moins salubres des villes. Les familles israélites, souvent très nombreuses, s'entassaient dans d'étroits logis, partageant une nourriture bien maigre. Leurs occupations : revendeurs de vieux meubles, vieux tableaux, vieux habits, les exposaient plus que tout autre à l'action des bacilles. Des conditions d'existence aussi anti-hygiéniques auraient pu au moins en faire une race affaiblie, susceptible de contracter la tuberculose.

Et cependant, comme le constate le journal *Health* (février 1911), les statistiques sont là, le peuple juif ne souffre de la tuberculose pulmonaire que dans des proportions infimes. Pourquoi?

Salage des nouveau-nés. — Dans certaines contrées d'Europe et d'Asie, on a coutume de saler les nouveau-nés.

Les Arméniens russes couvrent la peau du nourrisson d'un sel très fin pendant trois heures et le plongent ensuite dans un bain chaud.

En Grèce et dans certaines parties de l'Allemagne, on retrouve le même usage.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

Par DAUMIER



Vous allez voir ! Vous allez voir ! ça va arrêter le sang comme avec la main !



Y n'y a rien comm'ça pour le rhume de cerveau, ça vaut de l'or!!!...

DIÉTÉTIQUE

RECETTES DE POTAGES

Potage à la farine de blé

Dénommé par Biedert, *soupe claire* ou *soupe au lait*, suivant que le potage est fait avec du *bouillon* ou du *lait*.

Farine de froment : 10 grammes (1 cuillerée à bouche au ras) ;
Bouillon au lait : 250 c. c. (1/4 de litre).

Délayer la farine avec un peu de liquide, puis le reste du bouillon ou de lait, et laisser cuire faiblement pendant 1/4 d'heure environ. Au bouillon, on peut ajouter un *jaune d'œuf*, et au lait, 20 grammes (2 morceaux) de saccharose, ou 40 et plus de sucre de lait.

Potage à la farine d'avoine

Même dose de farine, soit 10 grammes ou une cuillerée à bouche au ras.

Délayer d'abord dans un peu de *lait* froid, et verser dans le reste du liquide bouillant. Laisser cuire tout doucement, pendant 10 minutes. Sucrer (20 grammes).

REMARQUE : le potage est nourrissant, parfois légèrement laxatif, et moins digestif que les précédents. Un grand nombre de produits commerciaux, avec des noms divers, ne sont que des farines de maïs, dont les unes sont préférables aux autres, sans que nous tenions toujours la vraie raison de ces différences.

Potage à la farine de châtaignes

On vend de la farine de châtaignes cuites. Employer 10 grammes (1 cuillerée à bouche), en opérant par ailleurs, comme pour le potage à la farine de blé.

Potage aux farines de légumineuses

Il s'agit de *farines de pois*, de *haricots*, de *lentilles*, avec lesquelles, séparément ou mélangées, on peut faire des potages comme celui à la farine de blé.

REMARQUE : les potages aux farines sus-désignées n'ont pas la même saveur ni la même digestibilité que les autres, bien que plus nourrissantes.

Soupe à la purée de pommes de terre

Faire cuire avec un peu de sel 100 grammes de pommes de terre, et lorsqu'elles sont bien cuites, jeter l'eau qui reste. Écraser les pommes de terre avec :

Farine de blé	5 grammes.
Beurre	5 —
Lait.................	50 c. c.

et compléter avec 250 centimètres cubes de bouillon.

Soupe au riz

Riz du Japon, Java, Carolines, etc.	30 grammes.
Bouillon récent ou lait .	260 c. c.

Au préalable, laver et faire bouillir le riz quelques minutes et jeter l'eau. Faire cuire avec bouillon ou lait, pendant 3/4 d'heure environ, sans remuer s'il s'agit de lait. Avec ce dernier véhicule, ajouter 5 grammes de *sel*, puis, et au moment de servir, 20 grammes de *sucre* (saccharose ou 40 grammes de lactose). Dans le riz au bouillon, refroidi au-dessous de 40°, délayer, s'il y a lieu, un *jaune d'œuf*.

Soupe à la semoule

Pour une portion :

Semoule de blé	30 grammes.
Bouillon récent ou lait .	250 —

Faire bouillir, *d'abord*, le bouillon ou le lait. Ajouter ensuite la semoule, peu à peu, en faisant pluie, tandis que de l'autre main on remue sans cesse le mélange. Laisser cuire lentement pendant 20 à 25 minutes. Sucrer avec 20 grammes de saccharose ou 40 grammes de lactose, suivant les indications.

RECETTES D'ENTREMETS

Pâte pour tartelettes aux fruits. — Mettre 125 grammes de farine, 125 grammes d'arrow-root en cercle sur la table. Placer au milieu 25 grammes de beurre, 75 grammes de sucre, 3 jaunes d'œufs, 2 gr. 1/2 de sel, un peu d'eau. Mélanger, fraiser à deux reprises. Mettre la pâte en boule. La placer dans un linge, la laisser reposer au frais 2 heures avant de l'employer.

Tartelettes aux fruits. — Préparer une pâte comme ci-dessus. Abaisser cette pâte au rouleau à l'épaisseur d'un demi-centimètre. Placer cette pâte dans des moules à tartelettes ; avec une fourchette faire quelques trous dans le fond. Garnir avec des fruits sans leurs noyaux. Saupoudrer de sucre fin, et faire cuire à four chaud.

Tartelettes aux fraises, framboises. — Foncer les moules comme ci-dessus. Faire cuire les tartelettes à vide. Placer les fruits après cuisson de la pâte, et maintenir les tartelettes garnies quelques minutes à l'entrée du four pour atténuer la crudité des fruits.

Biscuit de Savoie. — Mélanger 6 jaunes d'œufs, 200 grammes de sucre en poudre, le zeste d'un demi-citron râpé. Ajouter peu à peu 200 grammes de fécule de pommes de terre, 6 blancs d'œufs battus en neige très ferme, puis 15 grammes de levure sèche en poudre. Faire cuire au four 1 heure dans un moule à biscuit beurré et saupoudré de sucre.

Biscuits à la cuillère. — Préparer une pâte comme ci-dessus. Placer avec la cuillère cette pâte en long sur du papier. Glacer le dessus avec un peu de sucre en poudre. Faire cuire au four à chaleur très douce.

Madeleines. — Mélanger 250 grammes de farine, 100 grammes de sucre, 5 cuillerées de lait, 100 grammes de beurre que l'on fait fondre sans le cuire, 4 jaunes d'œufs, 4 blancs battus en neige très ferme, un zeste d'orange râpé, 15 grammes de levure sèche en poudre. Remplir de la préparation des petits moules à madeleines beurrés, et enfourner immédiatement à chaleur modérée.

Visitandine. — Mélanger 200 grammes de fécule, 6 blancs d'œufs battus en neige très ferme, 200 grammes de sucre en poudre, un peu de vanille en poudre, 100 grammes de beurre que l'on fait fondre sans le cuire, 8 grammes de levure sèche en poudre. Verser la préparation dans un moule beurré et faire cuire à four chaud.

Pomme au four. — Evider une pomme reinette, pratiquer une incision circulaire. La placer dans un plat allant au feu. Mettre dans le centre une noisette de beurre frais, une cuillerée de sucre en poudre et arroser d'une cuillerée d'eau. Faire cuire au four à chaleur modérée, servir dans le plat de cuisson.

Charlotte aux pommes. — Peler et couper en quartiers quelques pommes reinettes ; les placer dans un moule beurré. Les saupoudrer de sucre en poudre et les faire cuire au four 20 minutes. Ajouter 2 jaunes d'œufs à un quart de crème double. Verser le mélange sur les pommes, et enfourner encore 12 minutes.


SEMER LES
Graines d'Élite
CLAUSE
CULTURE DE GRAINES
Brétigny-sur-Orge
(Seine-et-Oise)
Catalogue n° 34 franco.


Maison Moderne, fondée en Mars 1907
DUPONT FILS AINÉ
TABLE MÉTALLIQUE pour examens et opérations
Mobilier Médical et Chirurgical
Catalogue franco
9, rue Hautefeuille, 9, Paris. Tél. 827-75
(Bien spécifier l'adresse et la raison commerciale)


David 69 av. Ternes Paris

CONNAISSANCES PRATIQUES

STÉRILISATION DES CONFITURES

Quelques femmes de médecins ayant appris qu'il existait dans mon ménage un secret pour conserver les confitures sans aucune altération pendant des années nous en ont fait demander communication. Ce secret, le voici dans son intégrité :

Au moment où les confitures vont être cuites, on met des pots rincés sous la main. A côté d'eux se trouve une terrine avec de l'eau à 50° environ, pour réchauffer les verres ; et, à la suite, une bassine sur le feu avec de l'eau qui doit rester tout le temps en *pleine ébullition.*

On a découpé, d'autre part, des ronds de papier parcheminé largement capables de recouvrir les pots. On les met dans l'eau bouillante. Enfin, on a à proximité aussi un peloton de ficelle et une ou deux pinces de bois de chimistes. A la rigueur, on pourrait se servir d'une petite pincette de fer de foyer.

Quand la confiture est arrivée à point, on met les pots d'abord dans l'eau à 50°. On les y réchauffe quelques minutes, on les vide, puis on les passe dans l'eau bouillante. Au bout de cinq à six minutes, on en prend un avec la pince de bois, on le renverse, et il est sec à l'instant. S'il y restait quelques gouttes d'eau, cela n'aura aucun inconvénient. *Sans aucun délai*, on le remplit de confiture bouillante, et sans délai aussi on recouvre avec un des ronds de papier qu'on retire de l'eau bouillante. Sans retard, enfin, on attache avec la ficelle, et l'opération est terminée. Pour bien faire, il est utile d'être deux ou trois opérateurs, ayant chacun son rôle déterminé.

On n'a plus qu'à remplir de même les autres pots, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de confiture.

Nous pensons que nos confrères ont saisi le principe scientifique de l'opération : mettre un fruit sucré stérilisé par la cuisson dans des pots aseptisés et bouillants, puis avec un papier stérilisé empêcher les portes de moisissure, toutes les poussières et germes de l'air de venir ensemencer l'aliment.

Si ces conditions sont *bien remplies*, la confiture pourra se dessécher avec les années ; elle cristallisera rarement ; elle ne s'altérera d'une façon quelconque que si le papier se gerce, se déchire, laisse passer un germe vivant. Nous en avons conservé bien souvent pendant plusieurs années sans changement sensible.

Il est prudent que le papier de couverture ne touche pas le contenu, sans quoi les moisissures pulluleraient sur la face externe au point souillé et arriveraient à percer le papier en cet endroit. Voilà pourquoi, quand la conserve est froide, est-il bon de mettre par-dessus tout un papier paraffiné, qui servira de seconde protection et empêchera aussi toute évaporation.

Avec cette pasteurisation, il n'est pas nécessaire que les confitures soient ni très cuites ni très sucrées ; il suffit pour qu'elles se conservent qu'elles soient bien privées de tout germe vivant.

Dr P. CARLES.

(Journal de médecine de Bordeaux.)

DÉSINFECTION DU LINGE SALE

On sait que la manipulation du linge sale provenant de personnes atteintes de maladies contagieuses est une opération extrêmement dangereuse. Les crachats, sueurs et autres excrétions se sont desséchés et produisent des poussières nocives que l'on absorbe par les voies respiratoires. Le Dr Landouzy attribue la grande fréquence de la tuberculose chez les blanchisseurs, à la seule manipulation des linges avant le lavage. Aussi est-il indispensable de désinfecter les linges contaminés avant toute manipulation. On a proposé pour cela l'emploi de solutions de sulfate de cuivre ou de zinc dans lesquelles on trempe le linge ; mais ces sels peuvent altérer les fibres. C'est pourquoi il convient de préférer les antiseptiques organiques.

Le Dr Barillé recommande l'emploi d'une émulsion composée de :

Crésyline	200 grammes.
Savon vert	100 —
Cristaux de soude	500 —
Eau	10 litres.

Émulsionner la crésyline dans l'eau de savon, ajouter ensuite le carbonate sodique dissous.

Le linge à désinfecter est immergé pendant douze heures dans l'émulsion portée à 60° C. L'opération servant d'essaugeage, il suffit ensuite de lessiver comme à l'ordinaire.

Les essais bactériologiques de l'auteur lui montrèrent que l'effet ainsi produit est absolument sûr ; aucun microbe pathogène ne résiste au traitement.

RÉCOLTE DES FLEURS EMPLOYÉES EN MÉDECINE

On y procède au moment où la fécondation va s'opérer, ce qui arrive lorsque l'épanouissement commence. Plus tard, les sucs cessent de se porter sur les enveloppes florales, qui dépérissent rapidement. Ce précepte souffre pourtant plusieurs exceptions. C'est ainsi qu'il faut cueillir à l'état de bouton la fleur des Synanthérées (armoise, arnique, camomille, tussilage), dont le développement continue encore à se faire après la cueillette et pendant la dessication, car ces fleurs trouvent matière à développement dans les sucs dont sont gorgés leurs réceptacles charnus. On récolte encore en bouton la rose de Provins, parce que les principes colorants et astringents y sont plus développés en ce moment. Les fleurs de bourrache, de camomille, de guimauve, de mauve, présentant des propriétés identiques dans toutes leurs parties, on les récolte entières. Au contraire, on séparera les calices des fleurs de coquelicot, de violette, de roses de Provins, qui non seulement altéreraient la couleur des infusés, mais encore pourraient, par leur astringence, contrarier l'effet des pétales. C'est à cause de son astringence que l'on préfère le calice à la corolle du grenadier. Dans la fleur du safran, on ne prend que les stigmates, car c'est la seule partie qui renferme les principes colorants et aromatiques. Les fleurs des Labiées devront être cueillies accompagnées des feuilles qui les avoisinent (*sommités fleuries*) ; il y a ici identité dans l'action des deux organes. Le même précepte est applicable à l'ambroisie du Mexique, à la tanaisie, à la véronique. Les fleurs en cymes, en corymbes, en ombelles, sont récoltées avec leur support commun.

Si les fleurs doivent être séchées, on n'en fera la récolte que lorsque la rosée a disparu ; lorsqu'au contraire on doit les soumettre à la distillation (*hydrolats, essence*), on n'attendra pas que les rayons du soleil aient dissipé en grande partie leurs principes aromatiques.

Dr HÉRAUD.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

Conférences pour l'Internat. — Questions d'Oral, par J. SAULIEN et A. DUBOIS, internes des hôpitaux de Paris, 4 fascicules gr. in-8 de chacun 40 pages, Chaque fascicule 1 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs).

Les affections de l'arbre aérien aux diverses sources sulfurées, par le Dr G. BULIT. Br. gr. in-8 de 70 pages. 2 fr. (*G. Mollat*, éditeur à Toulouse).

Jahreskurse für Arztliche Fortbildung. Allgemeine Therapie. Gr. in-8, 118 pages : 4 fr. 50. (*J.-F. Lehmann*, à Munich.)

Das Radium in der biologie und medizin, par le professeur E.-S. LONDON. Br. gr. in-8 de 200 pages avec figures. (*Akademische Verlagsgesellschaft*, à Leipzig).

Numéro jubilaire du journal « PRZEGLAD LEKARSKI (Cracovie) ». In-4, 110 pages avec portraits, figures et plans.

NÉCROLOGIE

LE PROFESSEUR CHARPY (1848-1911)

La nouvelle de la mort du Professeur CHARPY (de Toulouse), est venue atteindre très douloureusement ses élèves et ses amis, et créer un grand vide dans le rang des anatomistes. C'est un esprit vraiment supérieur, une des gloires de la science anatomique française, que nous venons de perdre en lui.

Né en 1848 à Caluire (Rhône), il fit ses études de médecine à l'École et à la Faculté de Lyon, fut interne des hôpitaux de cette ville ; la guerre de 1870 le surprit dans ces fonctions et il fit campagne comme aide-major, fut mêlé à l'épisode glorieux du fort de Bitche. En 1876, il était nommé chef des travaux anatomiques à la Faculté de Lyon et il y remplit ces fonctions jusqu'en 1886, époque où il fut nommé professeur d'anatomie à l'École de médecine de Toulouse ; en 1891, lors de la création de la Faculté mixte, il fut nommé titulaire de la chaire d'anatomie. Il était promu officier de l'Instruction publique en 1893 et nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1903. Il avait soutenu sa thèse de doctorat en médecine devant la Faculté de Lyon, sur les *Encéphalites aiguës*. Puis, ses travaux furent orientés vers l'anatomie pratique ; dans ses publications, le fond scientifique se laisse toujours guider vers la nécessité d'une application clinique. C'est ainsi qu'il publie, de 1884 à 1888, toute une série de travaux d'anatomie chirurgicale : « *Variété du tissu osseux, résistance des os, col du fémur, courbure lombaire, architecture du pied, structure des ligaments larges, gaîne des muscles droits et cavité prévésicale*, etc. »



Le Professeur CHARPY.

En 1889 et 1890, il publie les cours qu'il a professés à l'École de Toulouse ; la caractéristique de son enseignement est d'être simple, clair, lumineux, illustré de nombreuses figures précises et schématiques. Pas de surcharge, rien que ce qu'il faut savoir pour devenir un bon praticien. Le succès de son enseignement oral a été très vif à toutes les époques de sa carrière. La publication de ses deux volumes de cours, rédigés par son élève et ami SUIS, « *Anatomie des centres nerveux et Anatomie des organes urinaires* » fut la révélation au monde médical de ses brillantes qualités de professeur et de savant. Ces deux petits ouvrages furent vivement enlevés et très appréciés dans le milieu des élèves, des praticiens et même des professeurs.

De 1900 à 1904, il publiait avec son ami POIRIER et avec l'aide de nombreux collaborateurs « le *Traité d'anatomie humaine* » ; en 1908, paraissait le résumé de cet ouvrage sous le titre d' « *Abrégé d'anatomie* » et sous la signature POIRIER, CHARPY, CUNEO.

Les études artistiques attiraient particulièrement le Professeur CHARPY, et dans ces dernières années il s'est surtout adonné à des travaux de morphologie extérieure : *Morphologie de la région lombaire. Plis de la peau, Thorax supérieur, Plis et sillons des paupières, Plis du bas-ventre, Pli inguinal.*

La mort est venue le saisir au moment où il travaillait à la publication de la troisième édition du traité d'anatomie avec le Professeur Nicolas comme codirecteur.

Entre temps il a inspiré de nombreuses thèses sur des sujets d'anatomie, tant à Lyon qu'à Toulouse.

Dr DIEULAFÉ.
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Toulouse.

NOUVELLES

Visite à l'exposition international d'hygiène de Dresde (du 31 août au 5 septembre) à l'issue de la Session d'Études de 1911 en Scandinavie — 31 *août* (*Jeudi*). — Le matin, programme même de la session d'études : séance de clôture de la huitième session d'études de l'A. P. M. et *visite de la Kaiserin Friedrich Haus* (Institution d'Etat pour le perfectionnement de la médecine et de l'hygiène), à *Berlin*. — Déjeuner de clôture.

L'après-midi, visite du *Bureau et du Musée d'Hygiène*. — Départ à 7 heures. — Dîner W. R. — Arrivée à 10 heures 1/2 à *Dresde*.

1er *septembre* (*Vendredi*). — Le matin, visite au point de vue hygiéno-administratif du Grand Hôpital Iohannstadt *Krankenhaus* (Prof. Crédé). Puis réception et visite à l'*Exposition Internationale* d'Hygiène sous la conduite du Commissaire-Général français (M. Fuster.)

L'après-midi, visite de la Ville et des ses célèbres Musées de peinture et de porcelaines.

2 *septembre* (*Samedi*). — Le matin, visite de la *Goutte de Lait Municipale* (Doct. Salge). — Continuation de la visite à l'*Exposition d'Hygiène.*

L'après-midi, excursion à l'Établissement sanitaire des Dresdois (bains d'air, héliothérapie, hydrothérapie en plein air) dans la forêt de *Klotzsche-Konigswald*.

3 *septembre* (*Dimanche*). — Le matin, visite du *Dispensaire-Clinique des Femmes* (Prof. Léopold). Continuation de la visite à l'*Exposition d'Hygiène.*

L'après-midi libre.

4 *septembre* (*lundi*). — Le matin, visite du Bureau *d'hygiène municipal* et de ses annexes. — Continuation de la Visite à l'*Exposition d'hygiène.*

L'après-midi, excursion à la célèbre usine Heyden.

5 *septembre* (*Mardi*). — Le matin. visites des institutions sanitaires : *eaux potables, égouts, station de désinfection*, etc. — Fin de la visite à l'*Exposition d'hygiène*, avec conférence.

L'après-midi, libre. — Départ à 5 h. 10 du soir. — Dîner W. R. arrivée à 8 heures à *Berlin*. (Un excellent rapide quitte Berlin à 9 h. 25 du soir et arrive à Paris le lendemain, à 4 heures de l'après-midi.)

Pour tous renseignements, *écrire avec timbre pour réponse* au Siège Central de l'A. P. M., 12, rue François-Millet, Paris XVIe.

Médecins-députés en Autriche. — Ont été élus dernièrement à la chambre des députés du Reischrat, les Drs ADLER, ELLENBOGEN, YAGER, YERZABEK, KINDERMANN, MICHL, SCHACHERL, TOBISCH, et le professeur Heinrich HALBAN.

LA VIE MÉDICALE

Légion d'honneur. — Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'Honneur :

Au grade de chevalier. — M. le médecin-major de 2e classe Perrin. des hôpitaux de la division d'Oran (Casablanca) ; M. le médecin aide-major de 1re classe, Bailly, du 1er étranger (Casablanca).

Physiothérapie (Cours de vacances). — La 7e session des cours de vacances de physiothérapie organisée par MM. Albert Weil, Dausset, Degrais, Dominici, Kouindjy, Leroy, Sandoz et Wetterwald aura lieu du 8 au 31 octobre 1911, à l'École des Hautes Études sociales, 16, rue de la Sorbonne, et dans divers hôpitaux et cliniques.

Le cours est divisé en deux séries de vingt leçons :

La première série comprend : l'électro, la radio, la photo, la radiumthérapie et d'hydrothérapie ;

La deuxième comprend : le massage, la gymnastique, la rééducation des fonctions et la méthode de Bier.

Le prix de chacune des séries de vingt leçons est de 50 francs. On peut s'inscrire pour une ou les deux séries ou avoir tous les renseignements complémentaires chez MM. Vigot frères, 23, place de l'École de médecine.

Clinique chirurgicale infantile (*hôpital des Enfants-Malades*, 149, *rue de Sèvres*. — COURS DE PERFECTIONNEMENT (22 août-9 septembre 1911). — Tous les jours de 3 à 4 heures.

22 août. — M. Ombrédanne : Ectopie testiculaire.

23 août. — M. Ombrédanne : Bec-de-lièvre.

24 août. — M. Gasne : Fractures chez l'enfant et décollements épiphysaires.

25 août. — M. Ombrédanne : Pieds bots congénitaux.

26 août. — M. Gasne : Hernies ombilicales et inguinales congénitales.

28 août : M. Ombrédanne : Pieds bots paralytiques.

29 aout. — M. Gasne : L'ostéomyélite des adolescents.

30 août. — M. Ombrédanne : Hypospadias.

31 août. — M. Gasne : Invagination intestinale.

1er septembre. — M. Ombrédanne : Fractures du coude.

2 septembre. — M. Gasne : Malformations ano-rectales.

4 septembre. — M. Gasne : Genu valgum.

5 septembre. — M. Perrin : Coxalgie.

6 septembre. — M. Perrin : Mal de Pott dorso-lombaire.

7 septembre. — M. Perrin : Mal de Pott cervical et sous-occipital. Abcès froids.

8 septembre. — M. Perrin : Luxation congénitale de la hanche.

9 septembre. — M. Perrin : Scolioses.

S'inscrire à la Faculté de médecine.

Association Française de Pédiatrie. — *La deuxième réunion aura lieu à Paris, à la Faculté de médecine, les vendredi 6 et samedi 7 octobre* 1911, sous la présidence de M. Comby.

Ordre du jour. — Vendredi 6 octobre : *Matin, 9 heures.* MM. Deleardre, *Lille.*

Rapport sur le *syndrome de Little.* A. Etiologie et pathogénie. — M. Hutinel.

Soir, à 3 heures. — B. Symptômes et diagnostic. — M. Haushalter.

C. Traitement. — M. Broca.

Samedi 7 Octobre.

Matin, 9 heures. — Rapport sur les *nouvelles méthodes de diagnostic de la tuberculose chez l'enfant.*

A. Réactions à la tuberculine. — M. Péhu.

B. Recherche des bacilles dans les humeurs et sécrétions. — M. Nobécourt.

Soir, 3 heures. C. Radioscopie et radiographie. — MM. Menard et Rist.

Un dîner aura lieu le Samedi 7 octobre, à 7 heures 1/2, au Restaurant Ledoyen, Champs-Elysées. *Prix* : 20 francs.

Les Membres de l'Association qui désirent faire des communications sont priés d'en faire parvenir avant le 1er Septembre le titre et un résumé au secrétaire, 5, rue de Monceau.

Concours d'infirmières. — Le 5 octobre, va s'ouvrir à la Salpêtrière un examen pour l'admission de cent élèves à l'Ecole des infirmières de l'Assistance publique. Se faire inscrire, 3, avenue Victoria, (administration générale de l'Assistance publique, service de la direction).

Un monument au Dr Gérald Mesny. — Un comité vient de se former sous la présidence d'honneur du ministre de la Guerre, pour élever, à Brest, un monument à la mémoire du docteur Gérald Mesny, médecin des troupes d'infanterie coloniale, mort de la peste, en Mandchourie, en luttant contre le fléau.

L'inauguration de ce monument — confié au sculpteur Jean Boucher — aura lieu au commencement d'octobre, sous la présidence de M. Messimy.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort du Dr Léon-Joseph Meunier, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, né en 1851. Il est l'auteur de nombreux travaux sur l'histoire de la médecine, publiés dans le Bulletin de la Société française d'Histoire de la médecine et dans le Janus. Il a publié l'année dernière une Histoire de la médecine, que le professeur Gilbert-Ballet présentait en ces termes dans une Préface : « C'est un livre clair, de lecture facile et agréable, de documentation sérieuse et sûre. On y trouvera présenté de façon à être retenu sans peine ce qu'un médecin n'a pas le droit d'ignorer du passé de la médecine, depuis les temps lointains où l'humanité s'essayait à guérir par des procédés empiriques ou mystiques les affections qui l'affligeaient, jusqu'à notre époque qui a déployé un si remarquable effort, très souvent couronné de succès pour pénétrer les lésions, les causes, la pathogénie des maladies et arriver à leur opposer une thérapeutique plus sûre parce qu'expérimentale et par suite rationnelle.

M. Poitou-Duplessy, député de la Charente, fils du Dr Poitou-Duplessy.

M. le Dr J. Elvin Courtney, lecteur de neurologie au Denver and Gross College of Medicine.

M. le Dr P. Funaioli, professeur de neurologie et de psychiatrie à la Faculté de médecine de Sienne.

M. le Dr R. Köhler, ancien professeur de chirurgie de guerre à l'Académie de médecine militaire de Berlin.

M. le Dr H. T. Bulstrode, lecteur d'hygiène à Charing-Cross Hospital Médical School de Londres.

M. le Dr Lichtwitz, décédé à Gratz (Autriche) où il s'était retiré depuis quelques années, après avoir exercé longtemps à Bordeaux comme spécialiste des Maladies du larynx. Il a publié en 1887 un travail sur les *Anesthésies hystériques* des muqueuses et des organes des sens.

MEMENTO DE LA QUINZAINE (*Concours, Cours, Congrès*)

12 Août. — Départ du voyage d'études en Scandinavie (12 août au 30 août) organisé par l'enseignement médico-mutuel international.

12 Août. — 1er Congrès international de Pédagogie à Bruxelles. Congrès durera jusqu'au 18 août Président : Dr Decroly, 2, rue du Vossegat, à Bruxelles.

20 Août. — Dernier délai d'inscription pour le voyage d'étude médicales aux stations du sud-est de la France (*V. E. M.*) sous la direction du professeur Landouzy (s'inscrire auprès du Dr Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat).

GRANDS TRAITÉS ET GRANDES COLLECTIONS

En cours de Publication

ÉTAT D'AVANCEMENT EN AOUT 1911

ACTUALITÉS MÉDICALES. Collection de volumes in-16 de 96 pages avec figures. 80 volumes sont en vente. Prix de chaque volume cartonné..... 1 fr. 50
Derniers volumes parus : MARFAN, *Rachitisme*. — MAUBAN, *Arthritisme*. — ZIMMERN et TURCHINI, *Courants de haute fréquence*. — GASTOU et GIRAULD, *Diagnostic de la Syphilis*. — GASTOU, *Hygiène du Visage*. — NICOLAS et JAMBON, *Hygiène de la peau*.

ATLAS-MANUELS DE MÉDECINE COLORIÉS. Collection de volumes in-8 avec planches coloriées, reliés en peau souple, tête dorée.
30 volumes sont en vente. Chaque volume : 16 à 24 fr.
Derniers volumes parus : *Chirurgie opératoire*, 20 fr. — *Chirurgie générale*, 16 fr. — *Chirurgie des Régions*, 2 vol., 40 fr.

BIBLIOTHÈQUE DU DOCTORAT EN MÉDECINE, publiée sous la direction de A. GILBERT et L. FOURNIER. 30 vol. in-8 de 500 à 750 pages illustrées de fig.
15 volumes sont en vente.
Histologie, 15 fr. — *Physique médicale*, 12 fr. — *Pathologie externe*, 1 vol., 10 fr. (sera complète en 4 vol. à 10 fr.). — *Anatomie topographique*, 16 fr. — *Médecine opératoire*, 10 fr. — *Obstétrique*, 16 fr. — *Pathologie générale*, 12 fr. — *Parasitologie*, 12 fr. — *Anatomie pathologique*, 12 fr. — *Thérapeutique*, 10 fr. — *Hygiène*, 10 fr. — *Médecine légale*, 12 fr. — *Ophtalmologie*, 12 fr. — *Maladies des Enfants*, 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE THÉRAPEUTIQUE, publiée sous la direction de A. GILBERT et P. CARNOT, 28 volumes in-8 de 500 à 750 pages, illustrées de figures.
13 volumes sont en vente.
Mécanothérapie, 8 fr. — *Kinésithérapie*, 12 fr. — *Electrothérapie*, 10 fr. — *Médicaments microbiens*, 8 fr. — *Traitement des maladies cutanées et vénériennes*, 12 fr. — *Régimes alimentaires*, 12 fr. — *Thérapeutique urinaire*, 12 fr. — *Crénothérapie, Climatothérapie*, 14 fr. — *Opothérapie*, 12 fr. — *Technique thérapeutique chirurgicale*, 15 fr. — *Thérapeutique des Maladies respiratoires et de la Tuberculose pulmonaire*, 14 fr. — *Médications générales*, 14 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE MÉDECINE, publié en fascicules sous la direction de MM. les professeurs A. GILBERT et L. THOINOT. Paraît en 40 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
28 fascicules sont en vente :
Derniers fascicules parus : *Maladies des Veines et des Lymphatiques*, 4 fr. — *Sémiologie nerveuse*, 12 fr. — *Maladies des Muscles*, 5 fr. — *Maladies des Poumons*, 16 fr. — *Maladies de la Moelle épinière*, 16 fr. — *Maladies du Péritoine*, 5 fr. — *Maladies de la Peau*, 10 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE, publié en fascicules, sous la direction de MM. les professeurs A. LE DENTU et PIERRE DELBET. Paraît en 33 fascicules gr. in-8 entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
20 fascicules sont en vente.
Derniers fascicules parus : *Affections chirurgicales de la Poitrine*, 6 fr. — *Affections chirurgicales des Artères*, 8 fr. — *Affections chirurgicales de la Face*, 8 fr. — *Maladies des Nerfs*, 4 fr. — *Maladies chirurgicales du Foie et des Voies biliaires*, 6 fr. — *Affections chirurgicales de l'Abdomen*, 12 fr.

TRAITÉ DE STOMATOLOGIE, publié sous la direction des D[r] G. GAILLARD et R. NOGUÉ, dentistes des hôpitaux de Paris. Paraît en 10 fascicules gr. in-8 de 400 pages, illustrées de figures. L'ouvrage complet coûtera environ 80 fr.
Fascicules en vente :
I. *Anatomie de la Bouche et des Dents*, 6 fr.
II. *Physiologie, Bactériologie, Anomalies, Accidents de la dentition*, 10 fr.
V. *Affections paradentaires*, 12 fr.
VI. *Anesthésie*, 12 fr.
VIII. *Maladies chirurgicales de la Bouche*, 12 fr.

TRAITÉ D'HYGIÈNE, publié en fascicules sous la direction de A. CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et G. MOSNY, Membre de l'Académie de Médecine. Paraît en 20 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
14 fascicules sont en vente :
Atmosphère et climats, 3 fr. — *Le sol et l'eau*, 10 fr. — *Hygiène individuelle*, 6 fr. — *Hygiène alimentaire*, 6 fr. — *Hygiène industrielle*, 12 fr. — *Hygiène hospitalière*, 6 fr. — *Hygiène militaire*, 7 fr. 50. — *Hygiène navale*, 7 fr. 50. — *Hygiène rurale*, 6 fr. — *Approvisionnement communal*, 10 fr. — *Hygiène générale des Villes*, 12 fr. — *Égouts et Vidanges, Ordures ménagères, Cimetières*, 14 fr. — *Étiologie et prophylaxie des Maladies transmissibles par la peau*, 16 fr.

PRATIQUE (la) DES MALADIES DES ENFANTS, *diagnostic et thérapeutique*, publié en fascicules, par MM. APERT, BARBIER, BROCA, CASTAIGNE, GRENET, GUILLEMOT, GUINON, MARFAN, MÉRY, MOUCHET, SIMON, etc. Secrétaire de la rédaction : R. CRUCHET, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux.
Paraît en 8 fasc. gr. in-8 de chacun 500 pages avec figures. L'ouvrage complet coûtera environ 100 fr.
Fascicules en vente :
I. — *Introduction à la Médecine des enfants*, 10 fr.
II. — *Maladies du tube digestif*, 12 fr.
III. — *Maladies de l'Appendice et du péritoine, du foie, des reins, de la rate, et du sang*, 12 fr.
IV. — *Maladies des appareils circulatoire et respiratoire, et du Médiastin*, 16 fr.
VII. — *Chirurgie des Enfants*, 14 fr.

TRAITÉ DE PATHOLOGIE EXOTIQUE, publié en fascicules sous la direction de MM. Ch. GRALL, inspecteur du service de santé des troupes coloniales, et CLARAC, directeur de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales. Paraît en 8 fasc. gr. in-8 avec fig. L'ouvrage complet coûtera environ 60 fr.
Fascicules en vente :
I. — *Paludisme* 12 fr.
II. — *Parapaludisme et Fièvres des pays chauds*, 10 fr.
V. — *Intoxications et Empoisonnements, Béribéri*, 12 fr.

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE, publiée sous la direction de G. Wéry, ingénieur-agronome, sous-directeur de l'Institut national agronomique. Introduction par le D[r] P. REGNARD, directeur de l'Institut national agronomique, membre de la Société nationale d'agriculture de France. Collection de 75 vol. in-18 de chacun 500 pages illustrées de nombreuses figures.
Chaque volume broché, 5 fr. Cartonné, 6 fr.
60 volumes sont en vente.
Derniers volumes parus : KLEIN, *Météorologie agricole et Prévision du Temps*. — COUPAN, *Machines de Récolte*. — SELTENSPERGER, *Lectures agricoles*. — GUILLIN, *Analyses alimentaires*. — PACOTTET et DAIRAT, *Cultures de Serres*. — DIFFLOTH, *Lapins, Chiens et Chats*. — GUÉNAUX, *Pisciculture*. — GUILLIN, *Analyses agricoles*. — SELTENSPERGER, *Dictionnaire d'Agriculture*.

ENCYCLOPÉDIE INDUSTRIELLE, Collection de vol. in-18 de 400 à 500 pages illustrées de figures, à 5 et 6 francs le volume cartonné.
64 volumes sont en vente :
Derniers volumes parus : *Manuel d'horlogerie*, par GONDY, 5 fr. — *Manuel du chimiste de sucrerie*, par SIDERSKY, 5 fr. — *Couleurs, Peinture et Vernis*, par DESALME et PIERRON, 5 fr. — *La Menuiserie*, par POUTIERS, 5 fr. — *Manuel du fabricant de papiers*, par PUGET, 5 fr.

ENCYCLOPÉDIE VÉTÉRINAIRE, publiée sous la direction de C. CADÉAC, professeur de clinique à l'Ecole vétérinaire de Lyon.
Collection de 35 vol. in-18 illustrés. Chaque volume cartonné, 6 fr. 27 volumes sont en vente.
Derniers volumes parus :
Pathologie chirurgicale de l'Appareil digestif. — *Pathologie chirurgicale des articulations*, 2 vol. — *Pathologie interne : Cœur, Vaisseaux, Sang*.



SOMMAIRE :

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, PARIS

Atlas Manuels de Médecine coloriés

Atlas Manuel d'Anatomie pathologique, par les Drs Bollinger et Gouget. 1902, 1 vol. in-16, avec 137 planches coloriées et 27 figures. Relié.................... 20 fr.

Atlas Manuel de Bactériologie, par les Drs Lehmann, Neumann et Griffon. 1906, 1 vol. in-16, avec 74 planches comprenant plus de 600 fig. col. Relié............ 20 fr.

Atlas Manuel des Bandages, Pansements et Appareils, par les Drs Hoffa et P. Hallopeau. Préface de P. Berger. 1 vol. in-16 avec 128 pl. Relié......... 14 fr.

Atlas Manuel des Maladies de la Bouche, du Pharynx et du Nez, par les Drs Grunwald et Laurens. 1 vol. in-16, avec 12 pl. color. et 41 fig. Relié.................. 14 fr.

Atlas Manuel des Maladies des Dents, par les Drs Preiswerk et Chompret. 1905, 1 vol. in-16 de 366 pages, avec 44 pl. col. et 163 fig. Relié.................. 18 fr.

Atlas Manuel de Prothèse dentaire et buccale, par les Drs Preiswerk et Chompret. 1907, 1 vol. in-16 de 450 pages, avec 21 planches comprenant 50 fig. coloriées, et 362 fig. dans le texte dont 100 coloriées. Relié........... 18 fr.

Atlas Manuel de Chirurgie oculaire, par O. Haab et A. Monthus. 1905, 1 vol. in-16 de 270 pages, avec 30 pl. color. et 166 figures. Relié........................ 16 fr.

Atlas Manuel de Chirurgie opératoire, par les Drs O. Zuckerkandl et A. Mouchet. Préface du Dr Quénu. *Nouvelle édition*, 1910, 1 vol. in-16 de 490 p., avec 404 fig. et 41 pl. col. Relié.................................... 20 fr.

Atlas Manuel de Chirurgie orthopédique, par Luning, Schulthess et Villemin. 1902, 1 vol. in-16 avec 16 pl. col. et 250 fig. Relié.................................. 16 fr.

Atlas Manuel de Diagnostic clinique, par les Drs C. Jakob et A. Létienne. 5e *édition*. 1 vol. in-16 de 396 pages, avec 68 pl. coloriées et 86 fig......................... 15 fr.

Atlas Manuel des Maladies des Enfants, par Hecker, Trumpp et Apert, médecin des hôpitaux de Paris. 1906, 1 vol. in-16 de 423 pages, avec 48 planches coloriées et 174 figures. Relié................................ 20 fr.

Atlas Manuel des Fractures et Luxations, par les Drs Helferich et P. Delbet. 2e *édition*. 1 vol. in-16 avec 68 pl. col. et 137 fig. Relié .... 20 fr.

Atlas Manuel de Gynécologie, par les Drs Schæffer et J. Bouglé, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1903, 1 vol. in-16, avec 90 pl. col. et 76 fig. Relié............. 20 fr.

Atlas Manuel de Technique gynécologique, par les Drs Schaeffer, P. Segond et O. Lenoir. 1905, 1 vol. in-18, avec 42 planches col. Relié.............................. 15 fr.

Atlas Manuel d'Histologie pathologique, par les Drs Durck et Gouget, prof. agr. à la Fac. de Paris. 1902, 1 vol. in-16, avec 120 pl. col. Relié....................... 20 fr.

Atlas Manuel d'Histologie et d'Anatomie microscopique, par les Drs J. Sobotta et P. Mulon. 1903. 1 vol. in-16, avec 80 pl. col. Relié........................ 20 fr.

Atlas Manuel des Maladies du Larynx, par les Drs L. Grunwald et Castex, 2e *édition*. 1 vol. in-16, avec 44 pl. col. Relié.. 14 fr.

Atlas Manuel des Maladies externes de l'Œil, par les Drs O. Haab et A. Terson. 1905, 1 vol. in-16 de 316 pages, avec 40 planches col. Relié........................ 16 fr.

Atlas Manuel des Maladies de l'Oreille, par les Drs Bruhl, Politzer et G. Laurens. 1 vol. in-16 de 395 p. avec 39 pl. col. et 88 fig. Relié......................... 18 fr.

Atlas Manuel des Maladies de la Peau, par les Drs Mracek et L. Hudelo. 2e *édition*. 1905, 1 vol. in-16, avec 115 pl. dont 78 coloriées. Relié.......................... 24 fr.

Atlas Manuel de Médecine et de Chirurgie des Accidents, par les Drs Golebiewski et P. Riche, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1 vol. in-16 avec 143 planches noires et 40 planches coloriées. Relié........................ 20 fr.

Atlas Manuel de Médecine légale, par les Drs Hofmann et Ch. Vibert, Préface par le prof. Brouardel. 2e *édition*. 1 vol. in-16, avec 56 pl. col. Relié................. 18 fr.

Atlas Manuel d'Obstétrique, par les Drs Schæffer et Potocki. Préface de M. le professeur Pinard. 1 vol. in-16, avec 55 pl. col. et 18 fig. Relié.................... 20 fr.

Atlas Manuel d'Ophtalmoscopie, par les Drs O. Haab et A. Terson. 3e *édition*. 1 vol. in-16 de 276 p., avec 88 pl. coloriées, Relié .... 15 fr.

Atlas Manuel de Psychiatrie, par les Drs Weygandt et J. Roubinovitch, médecin de la Salpêtrière. 1 vol. in-16 de 643 p., avec 24 pl. col. et 264 fig. Relié............ 24 fr.

Atlas Manuel du Système nerveux, par les Drs G. Jakob, Rémond et Clavelier. 2e *édition*. 1 vol. in-16, avec 84 pl. coloriées et fig. Relié............................ 20 fr.

Atlas Manuel des Maladies nerveuses, par les Drs Seiffer et G. Gasne, médecin des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16 de 352 pages, avec 26 pl. col. et 264 fig. Relié. 18 fr.

Atlas Manuel des Maladies vénériennes, par les Drs Mracek et Emery. 2e *édition*. 1904, 1 vol. in-16, avec 71 pl. coloriées et 12 pl. noires. Relié............ 20 fr.

Atlas Manuel de Chirurgie générale, par les Drs Marwedel et Chevassu. 1908, 1 vol. in-16 de 420 p. avec 171 fig. et 28 pl. coloriées. Relié.......................... 16 fr.

Atlas Manuel de Chirurgie des Régions, par le professeur G. Sultan et G. Kuss. 1909-1911, 2 vol. in-16 de 500 p. avec 250 fig. et 40 pl. col. Relié. Chaque volume... 20 fr.

LIBRES PROPOS

UN CONFLIT SANITAIRE ITALO-ARGENTIN

Il y a quelque temps, le gouvernement italien faisait savoir à celui de l'Argentine, qu'il prendrait dans les ports d'Italie et sur ses bateaux, toutes les mesures sanitaires nécessaires, pour protéger la santé publique contre les dangers possibles pouvant résulter du transport des émigrants. On sait en effet que tout bateau, tant italien qu'étranger, partant d'Italie, avec un chargement d'émigrants, doit posséder à son bord un médecin italien, militaire ou de la marine.

Le gouvernement argentin ne crut sans doute pas suffisant de confier à des tiers, le soin de sa défense contre le choléra et établit un service d'inspecteurs sanitaires argentins à bord des paquebots d'émigrants italiens et imposa la quarantaine aux bateaux venus d'Italie.

L'Italie envoya une énergique protestation et rappela immédiatement le croiseur *Etruria* qui se trouvait à Buenos-Aires pour prendre part aux fêtes du cinquantenaire de l'Argentine.

Le paquebot italien *Savoia*, chargé d'émigrants, arrivait à Buenos-Aires la semaine dernière. Le gouvernement argentin lui imposa une quarantaine et déclara qu'il maintiendrait les mesures sanitaires adoptées et dirigées d'ailleurs contre tous les pays infectés par le choléra sans exception et pas seulement contre l'Italie.

L'Italie, considérant que ces mesures froissent sa dignité, a fait de nouvelles représentations à la République Argentine et l'a menacé d'abord de suspendre, puis a suspendu le courant d'émigration italienne vers ce pays. Cinq cents émigrants qui devaient partir mardi de Gênes ont été rapatriés dans leur pays d'origine, par ordre du commissariat d'émigration. Le même ordre a été donné pour les futures partances de Gênes et de Naples.

Il faut savoir que 70,000 émigrants environ se rendent chaque année dans l'Argentine pour y faire les récoltes ; ils partent d'ordinaire en août, septembre et octobre, pour revenir ensuite en Italie les récoltes terminées.

L'Uruguay ayant pris contre l'Italie les mêmes mesures sanitaires que l'Argentine, et refusant de les rapporter, un décret suspend également l'émigration dans ce pays.

La conduite du gouvernement italien n'est guère justifiable. L'Italie ne peut empêcher les autres nations de prendre les précautions qu'inspire la plus élémentaire prudence. Un pays ne peut se contenter, pour se défendre du choléra, des précautions prises par le pays contaminé. Il se doit à lui-même de prendre des précautions personnelles, et un gouvernement qui les négligerait risquerait fortement et à juste titre de mériter la défiance et le blâme de la part de ses administrés.

Il est réellement regrettable que l'Italie ait transformé une question de santé publique internationale en une question politique. Elle a peut-être des griefs à faire valoir contre l'Argentine, mais le prétexte actuel est mal choisi pour s'en plaindre et elle emploie des procédés brutaux qu'on n'aurait pas attendus d'une nation latine. Elle nuit à ses nationaux qu'elle prive de gains fructueux et qu'elle laisse dans leur misère italienne. Il me semble enfin qu'elle se ravale en boycottant l'Argentine.

Le gouvernement argentin, au contraire, agit là comme ailleurs, en gouvernement prévoyant et soucieux des intérêts vitaux du pays, et, on ne peut qu'approuver le ministre des Affaires étrangères à la Chambre de Buenos-Aires, quand il déclare que la République Argentine maintiendra les mesures sanitaires adoptées et dirigées sans exception contre tous les pays infestés par le choléra et il ajoute qu'il fera tous ses efforts, pour trouver une solution satisfaisante au conflit, en tenant compte toutefois des droits de souveraineté de l'Argentine et de ses devoirs envers la santé publique.

G. MILIAN.

CHRONIQUE DES LIVRES

Les maladies professionnelles, par J.-L. BRETON, député du Cher, président de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales. Un vol. in-8 de 356 pages. Dunod et Pinat, éditeurs, à Paris.

Ce travail est une excellente addition à l'*encyclopédie parlementaire des sciences politiques et sociales* que dirige M. Breton. Ces études préalables sont excellentes. Elles ouvrent les discussions permettant aux objections de se produire, préviennent les conclusions et surtout les lois hâtives. On peut prévoir, et ce sera justice, que certaines maladies professionnelles seront incorporées dans une nouvelle loi française sur les risques professionnels. Notre loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail est évidemment incomplète. Elle a besoin d'être plus large, ainsi qu'en Angleterre et en Autriche. Mais encore convient-il de bien fouiller au préalable ces délicates questions où des intérêts divers et contraires sont engagés.

C'est pourquoi le nouveau travail de M. Breton, dont la compétence et l'autorité vont de pair en toutes ces questions, vient à son heure. C'est une indispensable préface qui préviendra toute loi hâtive, sujette à des réclamations, et nécessite une revision peu après son application.

P. CORNET.

La tuberculose à Alexandrie et en Égypte, par le Dr S. J. LÉVY. 1 vol. in-8 54 pages, (Alexandrie, Société de publications égyptiennes.)

Brochure contenant un travail présenté par l'auteur au Congrès de la Tuberculose de Barcelone en 1910 et le résumé de ce Congrès. D'après le Dr Lévy, la tuberculose, très ancienne en Égypte, serait en augmentation dans les principales villes et il attribue en partie celle-ci au courant d'immigration et à l'arrivée de nombreux tuberculeux envoyés en Égypte pour s'y soigner. Pour lui, le climat de l'Égypte serait pourtant, sauf les quatre mois d'hiver, peu favorable à la santé des tuberculeux. Il relate enfin les efforts de la récente ligue égyptienne contre la tuberculose.

P. L.

Jahreskurse für arztliche Fortbildung No de juillet 1911 (Rédaction : le Dr SARASON, à Berlin; administration : *Lehmann*, éditeur à Munich.

Le présent numéro est consacré à l'obstétrique et à la gynécologie. On y lit un article du professeur Winter sur *l'étiologie et le traitement du placenta praevia* ; un, du Dr Sachs, sur la *bactériologie de l'accouchement et du post-partum* ; enfin la partie gynécologique est due au professeur Martin, qui traite du *prolapsus génital*, de la *rœntgenthérapie en gynécologie*, *opérations vaginales et abdominales*, etc.

P. C.

CHRONIQUE THERMALE

LA BAGUETTE DIVINATOIRE POUR LA RECHERCHE DES SOURCES

On sait que les « sourciers » ont, ou du moins passent pour avoir le pouvoir de découvrir les nappes d'eau souterraines et les sources en se servant d'une « baguette divinatoire ».

Est-ce là seulement du charlatanisme, ou est-ce bien un pouvoir spécial? Il semble qu'il y ait à la fois de l'un et de l'autre et que si beaucoup de faits sont du domaine de la superstition et de l'illusion, il y en ait quelques-uns exacts et contrôlés, sinon expliqués.

Cette question a fait l'objet d'études multiples de Chevreul, Crooker, Ermann, Pfaff, Barret, qui ont conclu que la baguette est mise en mouvement exclusivement par des effets psychiques, des actions musculaires inconscientes dites idéomotrices. MM. Babinet, Boussingault et Chevreul ont mis en évidence ces mouvements inconscients (*Journal des Savants* 1853-1854).

Plus récemment, des discussions ont eu lieu à ce sujet en Allemagne, et M. Franzius, conseiller d'Amirauté, en particulier, a témoigné une grande confiance dans ce procédé pour découvrir les sources (1).

La baguette employée, de bois ou de métal, est en forme d'Y : les deux branches sont tenues à la main, la paume en dessus, les pouces à l'extérieur, les mains étant écartées de 20 à 30 centimètres. Dans ces conditions le plus petit mouvement de la main suffit pour que la tige s'abaisse ou s'élève.

D'après le Dr Heim, la baguette s'abaisse en général chez les sourciers allemands et s'élève chez les français.

Il est bien certain que cette baguette n'a pas de mouvement propre et ne peut que déceler un état physiologique ou physique spécial de l'observateur.

Mais s'agit-il de mouvements spontanés, involontaires, ou au contraire de mouvements voulus, destinés à frapper l'esprit populaire.

Le Dr Heim dit avoir observé de nombreux cas où la baguette a donné d'excellents résultats. « J'ai été par exemple en rapport avec des sourciers tout à fait naïfs ignorants, inexpérimentés et même inintelligents ; je les ai vus à l'œuvre dans un terrain qu'ils n'avaient jamais vu auparavant. Ils ne s'occupaient pas du caractère de la région, ne cherchaient aucun indice dans la nature du sol, ils ne démordaient pas de leur baguette et fournissaient des indications que je pouvais confirmer au point de vue géologique et dont les fouilles démontraient ensuite l'exactitude. »

Un village, voulant, malgré l'avis des géologues, chercher de l'eau dans un bassin de molasse marneuse, s'adressa à des sourciers : ceux-ci, armés de leur baguette, signalèrent l'eau en un point à 4 mètres de profondeur : il y avait bien à cette profondeur une poche accidentelle remplie d'eau de source.

Il faudrait donc admettre que chez certains individus, comme chez certains animaux, les chevaux des steppes par exemple, la présence de l'eau souterraine produit un état physiologique particulier, que la baguette rend perceptible. En admettant qu'il en soit ainsi, on est du moins réduit aux conjectures sur la nature de cette action. Pour M. Franzius, il ne serait pas impossible qu'il y ait certains effets électriques et magnétiques : mais tel n'est pas l'avis du Dr Heim, qui estime que le magnétisme et l'électricité n'ont rien à voir avec le phénomène.

Dans quelles conditions et avec quel degré de précision la baguette divinatoire permet-elle de découvrir les sources ?

D'après M. le conseiller d'Amirauté Franzius, des sourciers suffisamment impressionnables pourraient situer jusqu'à une profondeur de plus de 60 mètres les veines d'eau souterraines et la direction de leur écoulement. Il paraît, en effet, que la baguette ne s'agite que lorsque le sourcier marche en sens opposé à celui de l'écoulement.

Le Dr Heim est moins affirmatif, n'ayant eu connaissance d'aucun cas décisif. Il a constaté que les sourciers pouvaient sentir non seulement l'eau courante, mais aussi l'eau en repos, à la condition d'arriver brusquement au-dessus de la nappe. Pour la plupart des sourciers l'eau libre pourrait seule être décelée par la baguette, l'eau enfermée dans les conduites ne pourrait être découverte par ce procédé. Quelques-uns cependant prétendent la reconnaître également dans ces conditions.

En tous cas, s'il y a réellement des personnes ayant les aptitudes nécessaires pour reconnaître les sources à l'aide de la baguette, il y en a peu. Arnold Escher vers 1860 envoya successivement 35 sourciers explorer un bassin dont il connaissait bien la géologie et l'hydrologie : Sur les 35 opérateurs, 28 donnèrent des renseignements contradictoires et inexacts en totalité ou en partie, 7 fournirent des indications complètement d'accord avec la réalité.

Sur les 7, 5 étaient bien au courant de l'hydrologie et ne se servaient vraisemblablement de la baguette que pour impressionner le monde : 2 l'avouèrent. Il en restait donc 2 qui avaient pleinement confiance dans leur baguette et se fiaient exclusivement à ses indications qui s'étaient trouvées tout à fait exactes.

Il semble donc que, pour la découverte des sources au moyen de la baguette divinatoire, le charlatanisme joue, comme dans beaucoup de choses, un grand rôle. Il serait néanmoins excessif de conclure à l'inexistence du phénomène, parce qu'on ne sait comment l'expliquer et de dénier à quelques hommes spécialement doués des propriétés que des animaux sauvages ont d'une manière indiscutable.

On attribue d'ailleurs à la baguette divinatoire d'autres propriétés et notamment la découverte de l'emplacement des mines, des trésors cachés et même des criminels. En 1692, Jacques Aymar, paysan de Saint-Veran en Dauphiné découvrit, dit-on, l'assassin d'un aubergiste et de sa femme au milieu de douze prisonniers après avoir descendu le Rhône, de Lyon à Beaucaire, guidé par sa baguette.

Plus récemment, en 1882, Mme Cailhava prétendait découvrir par ce moyen le trésor des rois de France enfoui dans les cryptes de Saint-Denis : on explora même les caveaux, mais s'il y a un trésor à Saint-Denis, il y est encore.

SEVARUS.

(1) Voir l'article de M. GOUPIL, ingénieur des Ponts et Chaussées paru dans les *Annales des Ponts et Chaussées* (1907-II).

CHRONIQUE THERMALE (*Suite*)

LA CRÉNOTHÉRAPIE DANS LE PASSÉ

PAR

le Dr H. A. VOISIN,
Médecin consultant aux eaux d'Aix-les-Bains et de Marlioz.

L'usage des bains au XVIIe siècle, d'après Jean Panthot. — La lecture des vieux livres médicaux offre rarement l'intérêt que j'ai trouvé en parcourant une vieille plaquette écrite par Messire Panthot, docteur médecin, exerçant à Lyon, au XVIIe siècle. Il est vrai que le sujet traité concerne une station thermale qui m'intéresse particulièrement ; il expose de plus des idées souvent fort justes sur la manière de donner les eaux ; que le lecteur m'excuse si, captivé par mon sujet, je l'ennuie parfois.

Or donc, Maistre Panthot (Jean-Baptiste) était de souche médicale. Son père avait été chirurgien distingué à Lyon. Notre auteur naquit en 1640, fut reçu à l'université de Montpellier, devint doyen des médecins de Lyon, et mourut en 1707, après avoir subi, à l'âge de soixante-trois ans, trois fois en six mois, l'opération de la pierre des mains un de ses frères.

Il nous a laissé plusieurs opuscules :

Traité des dragons et des escarboucles (Lyon, 1671) ;

Traité de la baguette (1693) ;

Réflexions sur l'état présent des maladies qui règnent dans la ville de Lyon, dans le royaume et en diverses parties de l'Europe, depuis la fin de 1693 jusqu'à présent (Lyon, 1695) ;

Dissertation sur l'usage des bains chauds, etc. C'est de ce livre que nous allons parler ;

Dissertation instructive et très curieuse sur la pratique des trois opérations de la pierre, faites en six mois de temps (Lyon, 1702), qui est une auto-observation.

Nous transcrivons exactement le titre de la brochure qui nous intéresse et qui, du reste, est extrêmement rare :

BRIEVES DISSERTATIONS
SUR L'USAGE
DES BAINS CHAUDS
ET PRINCIPALEMENT
DE CEUX D'AIX-EN-SAVOIE
ET SUR
L'EFFET DU MERCURE
POUR LA GUÉRISON DE LA VÉROLE
EN FORME D'APOLOGIES.
Par Maistre JEAN PANTHOT, docteur-médecin de l'Université de Montpelier, conseiller et médecin ordinaire du Roy, Doien du Collège des médecins de Lyon.
A LYON
Chez JACQUE GUERRIER, marchand libraire à la Place du Grand Collège.
M. DCC
Avec permission et approbation

In-4° de 12 pages non chiffrées pour les Épitres à Guy-Crescent Fagon et au lecteur, les approbations et les réponses aux épitres et 40 pages.

Cet opuscule a déjà été succinctement analysé en 1858, par le Dr Guilland (1), qui n'hésitait pas à écrire qu'il intéressait non seulement l'histoire des Thermes, d'Aix, mais aussi la science hydrologique ; nous n'analyserons que la première partie concernant l'usage des bains chauds.

Panthot s'élève d'abord contre l'usage intempestif des eaux et contre le goût des malades d'écouter les commérages de la table d'hôte plutôt que les conseils du médecin : rien n'a changé du reste ! Il écrit :

... *Mon Amy, qui avoit ordonné fort juste et très-scavament à une personne malade, la maniere qu'il faloit observer pendant tout le temps qu'il se baigneroit dans l'eau de ces Fontaines extremement chaudes. Mais par malheur pour luy, lorsqu'il fut arrivé dans ce païs-là il suivit trop facilement les sentimens d'un empirique, ce qui est un mal assés ordinaire, cette faute faillit à luy couter la vie ; car il tomba dans une fièvre continuë et violente.... Son mal étoit un Rhumatisme qui occupoit le col, les épaules et l'épine du dos...* »

Selon l'usage du temps et qui pouvait avoir du bon, en arrivant aux bains d'Aix-en-Savoye, il faut d'abord, dit Panthot, se purger, se saigner, puis se reposer : se disposer physiquement et moralement pour les bains.

Puis commence la cure.

De son temps, on mettait en pratique les prescriptions du sieur Jean-Baptiste Cabias, docteur en médecine, natif du Pont-Saint-Esprit, en Languedoc, édictées dans un petit livre de haute rareté : *Les Merveilles des Bains d'Aix en Savoie.* Lyon. Par Jacques Roussin, 1623.

C'était le bain prolongé, dans l'eau aussi chaude que possible, une à deux heures de durée : soit dans l'eau de soufre, qui ouvrait les pores de la peau et qui *etoit propre à ramollir et eschaufer* ; soit dans l'eau d'alun, employée à la fin de la cure et qui *desseichoit ce que les eaux de souphre auroyent par trop ramoli et humecté.*

C'étaient les étuves, produites par l'*excitation des vapeurs et fumées*, qui sont *recolligées dans des lieux fort petits et bien fermez.*

C'étaient les douches à 45°, produites par l'*arrosement en irrigation de l'eau, tant sulphurée que alumineuse, laquelle par l'espace d'une demy heure on fait tomber du plus haut qu'on peut,*

(1) Compte-Rendu des Eaux d'Aix en Savoie pendant l'année 1850, par le Docteur Guilland — Aix-les-Bains, Bachet; juillet 1859.

J.-B. BAILLIÈRE et FILS, Editeurs, 19, rue Hautefeuille, à Paris

LA PRATIQUE
DES
MALADIES DES ENFANTS
Diagnostic et Thérapeutique

Publié en fascicules par

Apert, Armand-Delille, Aviragnet, Barbier, Broca, Castaigne, Fargin-Fayolle, Génévrier, Grenet, Guillemot, Guinon, Guisez, Hallé, Marfan, Méry, Mouchet, Simon, Terrien, Zuber (de Paris), Nové-Josserand, Péhu, Weill (de Lyon), Andérodias, Cruchet, Denucé, Moussous, Rocaz (de Bordeaux), Frœlich, Haushalter (de Nancy), Carrière (de Lille), Dalous (de Toulouse), Leenhardt (de Montpellier), Andéoud, Bourdillon (de Genève), Delcourt (de Bruxelles).

Secrétaire de la rédaction : R. CRUCHET

1. *Introduction à la médecine des Enfants* (476 pages, 81 figures) .... 10 »
2. *Maladies du tube digestif* (432 pages, 89 figures) .... 12 »
3. *Maladies de l'Appendice et du Péritoine, du Foie, des Reins, Sang, Ganglions et Rate* (556 pages, 118 figures) .... 12 »
4. *Maladies du Cœur et des Vaisseaux, du Nez, du Larynx, des Bronches et des Poumons* .... 16 »
5. *Maladies du Système nerveux, des Os et des Articulations* ....
6. *Maladies de la peau et Fièvres éruptives* ....
7. *Chirurgie des enfants* .... 12 »
8. *Chirurgie osseuse et Orthopédie* ....

Chaque fascicule se vend également cartonné avec un supplément de 1 fr. 50.

CHRONIQUE THERMALE (*Suite*)

sur la partie du corps qu'on veut : voire mesme sur la teste.

A la suite s'ajoutaient les *cornets*, partie intégrante alors du traitement, et qui sont *especes de ventouses : les uns les prennent secs, les autres avec scarification.*

Enfin, brochant sur le tout, le malade était reporté dans son lit pour y suer à grosses gouttes.

Panthot s'élève contre cette manière de faire. Il ne veut pas de l'usage prolongé du Boüillon, formé par un *canal soûterrain, par lequel les eaux refluent dans ce petit espace, et font un mouvement pareil à celuy d'un eau, qui bout à gros boüillons, et forme ensuite un assés grand reservoir, oû l'on baigne les chevaux malades, tellement qu'il y a place pour gens et pour Bêtes.*

Il cite plusieurs exemples de mort, avec *grand fièvre et hemorragie* pour avoir abusé de ces bains prolongés. *On considere aussi les sueurs excessives comme un très-grand obstacle, qui empêche que l'on ne puisse continüer l'usage des Bains chauds, ou de la Douche.*

Puis il discute sur l'opportunité qu'il y a à favoriser l'entrée de l'*esprit alcalin et balsamique contenu dans les bains chauds par les pores pour penetrer dans l'intérieur des parties,* tandis que ses prédécesseurs et contemporains ne pensent qu'à provoquer la sortie des tumeurs par les pores de la peau : comme exemple d'absorption par la peau, il cite l'*onguent de Vérole ou le Neapolitanum* ; l'application des vésicatoires. *Celui qui coucheroit avec un malade attaqué de fièvre maligne la contracteroit par les pores, sans parler de l'infection de l'air qui sort des poumons.*

Donc, voici une théorie opposée à l'ancienne excrétion par la sueur : Panthot pense à l'absorption de la peau ; dans son langage imagé, il dit que l'eau thermale possède des esprits que l'on a tout intérêt à absorber et à conserver, et sa thérapeutique thermale s'ensuit.

Donc, plus de larges transpirations, mais bains courts avec repos à la suite. Voici, du reste, son ordonnance telle qu'elle ressort de la lecture de son livre.

Le matin, commencer par boire *cinq ou six verres d'eau alumineuse,* de préférence à l'eau de la Source de Soufre. En effet, dit Panthot, *les sçavants et les Artistes conviennent qu'il n'y a dans les eaux alumineuses aucune marque de mineral;... elle sert à boire à table, quand elle est refroidie dans les caves, ou par la glace, à petrir le pain : elle blanchit le linge à merveille.*

Cette eau doit être prise le matin à jeun, *les cinq à six verres en moins d'une demi-heure, contre la coutume de ce païs-là ; car il y a quelques années, que l'on beuvoit une verrée seulement d'heure en heure jusques au dîné. On suivoit cette maniere depuis long-temps : qui étoit extremement préjudiciable, parce que l'estomac est plein d'eau quand on va manger ; je crois aussi que l'on a changé cette pratique, pour en suivre une meilleur, que l'on observe dans tous les lieux, oû l'on va boire des eaux minérales.*

Puis, rester à jeun durant quatre heures, en se promenant dans les champs, jusqu'à ce que l'opération s'en suive (effet purgatif), jusqu'au dîner, c'est-à-dire à onze heures au plus tard. L'absorption de l'eau devait donc s'exécuter entre six heures et demie et sept heures.

A trois heures après le midy, on boira une grande verrée d'eau alumineuse, et l'on ira au bain, j'entens à la Douche, sans entrer dans le Boüillon.... Il ne faut pas baigner generalement tout le corps, dans ces eaux si chaudes. C'est une mauvaise pratique de mettre les malades *dans un bain universel, lequel ne doit estre que particulier, pour ne pas nuire à tout le corps, n'ayant dessein que de guerir une partie.* On doit recevoir la Douche *sur la partie postérieure de la tête, sur le col, sur les épaules, sur les bras et le long de l'épine. Mais pour faire le remède dans toute la circonstance nécessaire, on bouche la gargouille avec de la paille, on remplit le bassin pour s'y assoir, tremper jusqu'au nombril et y demeurer un petit miserère, tout au plus.*

Après cette premiere épreuve, on emporte le malade dans son lit, medioerement chaud, sans le couvrir plus qu'à l'ordinaire, pour ne pas exciter des sueurs trop abondantes, qui affoiblissent et enflamment.... C'est aussi la raison pour laquelle l'occasion d'aller souvent à la Douche est celle de guérir plus parfaitement.

A cinq heures du soir, on soupera legerement, on trempera extremement le vin, et si l'on peut se reduire à la tisane, elle convient mieux.

A neuf heures du soir, on retournera à la Douche, qui est la bonne et la plus utile, car l'on conserve pendant la nuit cet esprit balsamique, que l'on dissipe pendant le jour. Lorsque l'on sera de rétour au lict, qui sera mediocrement chaud, il ne faut pas se couvrir plus qu'à l'ordinaire, même changer de place pour ne pas suer excessivement.

Et ce traitement devra être continué avec quelque intervalle ou pris alternativement pendant vingt jours environ. Certains reviennent des bains, *parfaitement gueris, d'autres n'en ressentent le bon effet que dans la suite d'un mois, de six semaines, et quelques fois plus tard.*

Enfin, Panthot finit son apologie en citant les cas les plus indiqués pour l'usage des eaux. Il



CRHONIQUE THERMALE (*Suite*)

donne la première place aux *maladies qui proviennent des causes externes, comme des chutes, fractures, dislocations, blessures faites par instrument tranchant, piquant, contondant, mousquetades, où l'on ne peut pas dire que la mauvaise disposition des visceres ait aucune part. Tellement que ces maux étans fomentez, par des affections habituelles dans les humeurs et dans les visceres, les malades trouvent beaucoup d'empêchement à leur guerison, par la complication de la cause interne.*

Quand le mal provient de la cause interne, il faut que la prudence du Medecin oblige le malade à commencer... par les eaux à boire, propres à déboucher :... il faut en premier lieu travailler par le dedans. Pour lors, on peut avec plus de seureté se servir des bains chauds.

La lecture de ce petit opuscule nous apprend que, déjà en 1700, les malades écoutaient les empiriques; que les eaux agissaient souvent après la cure plutôt que durant le séjour aux eaux qui éprouvait, selon l'expression consacrée; que Panthot prévoyait l'absorption de principes subtils par la peau : nous disons aujourd'hui radioactivité; et que cet esprit avisé prônait les larges lavages par l'eau de boisson, pratique remise aujourd'hui en usage à Aix-les-Bains avec la source des Deux-Reines. Rien de nouveau sur cette terre.

LES STATIONS THERMALES ET CLIMATÉRIQUES DE FRANCE

Comme on le sait, il s'est formé, sur l'initiative et sous la présidence permanente de M. le sénateur ASTIER, un *Groupe interparlementaire des Stations thermales et climatiques de France.*

Si nous revenons sur cette création ce n'est pas pour souligner la naissance d'un groupement de plus (dans la vie parlementaire c'est un fait banal), mais bien pour retenir un peu les idées et les intentions de l'honorable sénateur de l'Ardèche, relativement à cette excellente initiative qui lui est due (1).

Il est exact que la France possède un domaine hydrologique des plus riches et des plus variés, et que malheureusement un grand nombre de nos stations thermales sont, sinon ignorées, du moins peu connues ou méconnues, et partant peu fréquentées. Et sur ce domaine comme sur bien d'autres, et conséquemment pour des raisons qui sont pour une bonne part d'ordre général, la France se trouve dépassée par des voisines à toute audace, et dont la plus entreprenante est actuellement l'Allemagne.

Mais quelles sont les raisons d'ordre spécial qui expliquent cette supériorité des autres ? L'une de ces causes est la *cure-taxe*, grâce à laquelle, a écrit M. Astier, les stations allemandes trouvent des ressources financières considérables. C'est aussi parce qu'il existe en Allemagne une organisation complète de l'hydrologie et de la climatologie, avec des laboratoires, tels qu'on les connait, tandis que chez nous l'enseignement hydrologique bien compris, c'est-à-dire qui soit destiné avant tout à son objet et non pas à récompenser avant toutes choses un hydrologue de marque, est encore à créer.

Nous n'irons pas aussi loin que M. Astier, quand il suppose que le médecin français et le médecin étranger en France « peuvent ignorer les ressources hydrologiques et climatiques de notre pays, ou ne pas connaître leurs applications ». Il y a longtemps que cette possibilité n'est plus vraie. Grâce aux voyages d'études si bien organisés par M. Caron de la Carrière, sous la vaillante bannière du professeur Landouzy ; grâce aux voyages à l'étranger dont M. Etienne Bazot s'est fait l'habile initiateur ; grâce à la parole ou aux écrits de MM. Albert Robin, Arm. Gautier, Huchard, P. Carnot, Bardet, Moureu, Linossier, Helme, et de bien d'autres ; grâce à ces efforts persévérants et multiples, on peut affirmer que tout médecin français qui se tient en éveil connait suffisamment les richesses thermales de notre pays, ainsi que la manière de s'en servir.

Le seul reproche qu'on puisse encore adresser à quelques médecins français, et non des moindres, c'est d'orienter leurs malades vers certaines stations étrangères. Sans doute ces médecins ont leurs raisons, et l'une des formes de l'indépendance de l'esprit consiste à ne connaître aucune frontière pour la recherche des plus belles nymphes thermales. Les idées de ce genre (y compris l'idée de paix universelle) sont superbes en abstraction. Mais dans le monde des réalités, si les concepts supérieurs ne sont pas compris de vos partenaires, il est prudent et sage de les conserver dans votre esprit jusqu'à plus ample informé, à moins que l'existence d'un malade ne semble dépendre d'une cure à telle station thermale déterminée. Pour les allemands, l'envoi d'un malade français dans une station thermale allemande est l'aveu officiel d'une infériorité hydrologique : et le médecin allemand n'enverra pas un malade dans une station française, parce qu'il est persuadé ou veut être persuadé que seule l'Allemagne est pourvue des meilleures organisations.

D'autre part, il faut reconnaître que certains malades tirent plus grand bénéfice des cures thermales à l'étranger. Pourquoi? Parce que ces malades s'imposent, en matière d'hygiène individuelle, une discipline qu'elles n'acceptent pas dans leur propre pays. C'est une des raisons pour lesquelles nos *tables de régime* n'ont pas encore pu montrer toute la plénitude de leurs bienfaits.

Mais là où le bât nous blesse c'est quant aux initiatives financières des sociétés thermales, de l'État, des départements, des communes, des syndicats locaux, pour la mise en valeur de nos stations, aux points de vue du confort, des commodités, des promenades, des sites, des moyens de transports, etc. C'est pour secouer les énergies sur le domaine économique, que l'initiative du sénateur Astier se montre des plus heureuse. Et nul n'était plus qualifié que le nouveau sénateur de l'Ardèche, qui connaît facilement la question sous toutes ses faces, pour provoquer l'organisation méthodique et puissante de nos richesses hydrologiques et climatiques, lesquelles ne demandent qu'à se laisser violer.

Dr HORN.

(1) *Excelsior.* 25 déc. 1910. Pour nos stations thermales et climatiques, par M. Astier, sénateur de l'Ardèche.

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris

Ouvrages sur la Tuberculose

MALADIES DES POUMONS

Par CLAISSE, MOSNY, TRIBOULET, LANDOUZY, GRIFFON, BARBIER, MENETRIER, BALZER, MÉRY, BABONNEIX, LE NOIR.

1909. 1 vol. grand in-8 de 840 pag., avec fig. **16** *fr.*

Ce fascicule constitue un véritable Traité des maladies des Bronches et des Poumons, dû à la collaboration de tous ceux qui s'occupent spécialement des affections de l'appareil respiratoire. Tous les articles qu'il contient sont de première utilité pour le médecin praticien, car il y trouvera la mise au point exacte de maladies d'une extrême fréquence. Le traitement y occupe toujours une place prépondérante.

MALADIES PARASITAIRES

COMMUNES A L'HOMME ET AUX ANIMAUX

TUBERCULOSE

SCROFULE — MORVE — CHARBON — PSITTACOSE RAGE — TÉTANOS — ACTINOMYCOSE — MYCOSES OOSPOROSES — ASPERGILLOSE — LADRERIE TRICHINOSE — ANKYLOSTOMOSE

Par MOSNY, BERNARD, MENETRIER, GILBERT, FOURNIER, VAILLARD, DE BEURMANN, GOUGEROT, ROGER, RÉNON, BROUARDEL, GUIART, GALLOIS.

1910. 1 vol. grand in-8 de 566 p., avec 26 fig. **10** *fr.*

LA CURE SOLAIRE de la TUBERCULOSE CHRONIQUE

Par le Dr MALGAT

1911. 1 vol. in-8 de 400 pages, avec figures. **6** *fr.*

ARTHRITES TUBERCULEUSES

Par M. GANGOLPHE

PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE LYON

1908. 1 vol. grand in-8 de 235 p., avec 76 fig. **5** *fr.*

Diététique — Alimentation

Régimes alimentaires, par le Dr Marcel Labbé, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, Médecin des Hôpitaux. 1910. 1 vol. in-8 de 585 pages avec 41 figures, cartonné.................... **12 fr.**

L'alimentation a une importance de premier ordre en médecine.

A l'état de santé, une alimentation saine et proportionnée contribue à assurer le bon fonctionnement de l'organisme et à le maintenir en bonne santé. Les maladies par défaut ou excès d'alimentation sont nombreuses, comme aussi les maladies causées par les aliments mal appropriés ou de mauvaise qualité. Il est de toute importance de connaître les régimes alimentaires des différents âges et des différentes professions. L'effort social qui s'impose aujourd'hui doit consister à faire pour la nourriture des masses laborieuses ce qu'on a déjà fait pour leur vêtement et leur habitation.

A l'état de maladie, l'alimentation est un des éléments de la thérapeutique. La plupart des maladies nécessitent des régimes différents. Choisir les aliments convenant à tel ou tel malade est un point délicat dans les prescriptions du médecin : tantôt l'alimentation lactée, tantôt l'alimentation lacto-végétarienne seront indiquées.

M. Marcel Labbé était tout désigné pour écrire ce livre qui sera bientôt entre toutes les mains ; car outre les bases scientifiques et thérapeutiques des régimes, bases reposant sur la connaissance des principes de la nutrition et de la composition des aliments, qui font l'objet des deux premières parties, on y trouvera également de nombreuses *indications culinaires* qui permettront de *varier les régimes*. Cette dernière partie, intitulée *Cuisine diététique*, est un recueil de recettes de soupes, de préparations d'œufs, de viandes, de poissons, de légumes, de pâtes, d'entremets et sera particulièrement goûtée des malades.

Hygiène alimentaire, par J. Rouget, professeur agrégé au Val-de-Grâce, et Ch. Dopter, professeur agrégé au Val-de-Grâce. 1906. 1 vol. gr. in-8 de 320 pages. Broché, **6 fr.** ; cartonné.................... **7 fr. 50**

Guide pratique des Falsifications et altérations des Substances alimentaires, par P. Breteau, pharmacien-major de l'armée. Préface du professeur Cazeneuve. 1907, 1 vol. in-8 de 386 pages, avec 143 figures et 8 planches coloriées............ 7 fr.

Principes de diététique moderne, par Henri Labbé, chef de Laboratoire à la Faculté de médecine de Paris. 1904. 1 vol. in-18 de 334 pages........ **3 fr. 50**

Les Aliments, Analyse, Expertise, Valeur alimentaire, par A. Balland, ancien pharmacien principal au Laboratoire des Expertises du comité de l'Intendance. 1907. 2 vol. in-8 de 940 pages, avec figures.......... **20 fr.**

Comment choisir ses aliments pour établir son Menu, par A. Balland. 1909. 1 vol. in-18 de 300 pages.................... **3 fr. 50**

L'évolution culinaire. — *Blé.* — *Farines.* — *Pain.* — Pain blanc et pain bis. — *Semoules, pâtes alimentaires.* — *Gâteaux et Pâtisseries.* — Avoine, Maïs. Orge, Riz. Sarrasin, Seigle, Méteil, Millets, sorghos. — *Légumes.* — Légumes secs. Légumes frais. Pommes de terre. — *Fruits.* — *Condiments.* — Sel. Sucre. — *Viandes de boucherie.* — Viandes congelées. Viandes grillées, ou rôties. Viandes bouillies. — *Gibiers.* — *Volailles.* — Œufs. — *Poissons.* — Crustacés, mollusques. — *Fromages.* — Lait, beurre. — *Conserves.* — Conserves de viande et de légumes. Légumes desséchés. Tablettes pour potages. Confitures. Fruits confits. — *Boissons.* — Alcool. Eau-de-vie. Bière. Cidre. Vins. Glace. Café. Chocolat. — *Les régimes alimentaires.* — Régime carné. Régime végétarien. Régime mixte. Régime dans les maladies. — *Les rations physiologiques et les rations d'entretien.* — *Lait.* — Matières azotées. Matières hydrocarbonées. — Matières minérales. Relations physiologiques. Valeur nutritive des aliments. Coefficient de digestibilité. — *Tables d'analyses des principaux aliments.*

L'Alimentation des Enfants malades, Aliments nouveaux, Régimes nouveaux, par le Dr Péhu, médecin des Hôpitaux de Lyon. 1908. 1 vol. in-16 de 96 pages, cartonné.................... **1 fr. 50**

Les Boissons hygiéniques, par le Dr Zaborowski. 1889, 1 vol. in-16 de 160 pages et 24 fig......... **2 fr.**

Physiothérapie infantile. Menus et recettes de cuisine diététique, par le Dr H. Legrand. Préface du professeur Landouzy. 1911. 1 vol. in-8 de 384 pages.................... **6 fr.**

L'Alimentation des Enfants constitue actuellement une des légitimes préoccupations des médecins et des familles. *Bien portant*, l'enfant doit recevoir une ration suffisante à son entretien et à sa croissance ; *malade*, il a besoin d'une ration de résistance et de réparation ; *prédisposé*, il doit par la réglementation de son hygiène alimentaire corriger, atténuer ou guérir les tares héréditaires.

Pour être efficaces dans la prévention ou la guérison des Maladies de l'Enfance, *les Régimes alimentaires doivent être judicieusement ordonnancés et exécutés.*

La prescription des *aliments permis*, la fixation des *rations utiles* ne peuvent être déterminées que par *l'étude individuelle des malades et des maladies.* De cette adaptation clinique des régimes le médecin doit être le vigilant ordonnateur : il lui appartient de formuler les *autorisations alimentaires* et de les rectifier suivant les réactions particulières, d'indiquer la *composition* et le *dosage* des *Menus* et des *Recettes culinaires*, de guider l'*Education alimentaire des Enfants malades.*

Aux familles est réservée l'exécution raisonnée des *préparations diététiques :* pour être utiles et profitables, les mets doivent être apprêtés en vue de favoriser leur assimilation et leur digestibilité : de là l'impérieuse nécessité de multiplier les *artifices culinaires*, de varier les modes d'apprêts et les accommodements pour *éviter la monotonie des Régimes.*

S'inspirant de ces considérations générales et de sa pratique journalière, l'auteur s'est efforcé de réunir dans cet ouvrage les règles d'une bonne hygiène alimentaire chez les Enfants malades.

Il passe successivement en revue les régimes des Enfants tuberculeux, arthritiques, diabétiques, obèses, anémiques, rachitiques, dyspeptiques. Il donne les régimes dans les entérites acquises et chroniques, les gastro-entérites des nourrissons et les diverses affections du tube digestif, dans les affections du foie, les albuminuries, les affections du cœur et de l'appareil respiratoire, de la peau, dans les maladies nerveuses.

Il termine par le régime des fiévreux et des opérés.

Pour chaque catégorie de maladies on trouve des menus hebdomadaires et des recettes précises de cuisine pour potages, œufs, viandes, volailles, poissons, sauces, légumes, entremets, boissons, etc.

Maladies de la nutrition. Goutte, Obésité, Diabète, par les Drs Richardière et Sicard, médecins des hôpitaux de Paris. 1909, 1 vol. gr. in-8 de 378 pages, avec 15 figures.................... **7 fr.**

Le Végétarisme et le Régime végétarien, par le Dr E. Contet. 1902, 1 vol. in-18 de 160 pages. **2 fr.**

Traité de l'alimentation, dans ses rapports avec la physiologie, la pathologie et la thérapeutique, par le Dr J. Cyr. 1869. 1 vol. in-8 de 574 pages......... **8 fr.**

Hygiène de la Table, par le Dr Degoix. 1892. 1 vol. in-16 de 160 pages.................... **2 fr.**

Hygiène alimentaire des malades, des convalescents et des valétudinaires, ou du régime envisagé comme moyen thérapeutique, par le Dr J.-A. Fonssagrives, 3e *édit.* 1881. 1 vol. in-8 de 688 pages............ **9 fr.**

Les Secrets de l'alimentation, à la ville et à la campagne. Recettes, formules d'une application journalière, par le Dr Héraud. 1890. 1 vol. in-16 de 423 pages, avec 225 fig. cart.................... **4 fr.**

Le Lait et le Régime lacté, par le Dr Malapert du Peux. 1890, 1 vol. in-16 de 160 pages........ **2 fr.**

Les Aliments d'épargne, alcools et boissons aromatiques (café, thé, maté, cacao, coca), effets physiologiques, applications à l'hygiène et à la thérapeutique, par le Dr A. Marvaud. 2e *edit.* 1874, 1 vol. in-8 de 504 pages avec planches.................... **6 fr.**

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES MALADES ET LES MÉDECINS.



LE MÉDECIN DE DAMES.

— Pour calmer cette nevralgie voici mon ordonnance : Vous prendrez ce soir une loge aux Variétés demain une loge a l'Opéra et en outre je tâcherai de faire prendre par votre mari ce cachemire vert que vous avez vu chez Gagelin et que vous désirez tant !...

— Ah! docteur, vous êtes un homme charmant !...

FORMULES, DIÉTÉTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES

Eau de pommes

1 grosse pomme,
30 grammes de sucre,
250 — d'eau,
Le jus d'un citron.

Éplucher la pomme, en enlever les graines, la remplir de sucre et la faire cuire au four pendant 20 minutes. L'écraser dans l'eau, passer et verser le jus de citron.

Savon mercuriel.

MM. les Drs Schrauth et Schœller se sont efforcés d'obtenir un savon mercuriel ne présentant pas les inconvénients du savon au sublimé ; on sait en effet que ce sel est décomposé au contact des éléments du savon, ce qui diminue le pouvoir désinfectant de la préparation. Il importait donc de partir d'un dérivé dans lequel le mercure fût dissimulé et sans action sur les constituants du savon. Le problème paraît résolu et depuis quelque temps on trouve dans le commerce, sous le nom de *savon d'afridol*, un produit contenant 85 p. 100 d'un savon obtenu avec des graisses saturées et 4 p. 100 d'un otoluate de sodium oxy-mercurique.

La réaction de l'afridol est alcaline, et le pouvoir antiseptique est au moins équivalent à celui du sublimé en solution aqueuse; en présence de savon, l'afridol est de beaucoup supérieur.

Le savon à l'afridol est susceptible d'applications très nombreuses ; il convient parfaitement pour la désinfection des mains, pour la stérilisation des instruments, car le mercure dissimulé dans l'afridol n'attaque pas les objets métalliques ; il est dénué d'odeur. Enfin il n'est pas caustique, de sorte qu'on peut l'utiliser dans le traitement des maladies de la peau ou du cuir chevelu.

Entérites et diarrhées.

Comprimés de Bulgarine (Culture pure en milieu végétal, de ferments lactiques bulgares.) 6 à 8 comprimés par jour et avant les repas.

Bouillon de Bulgarine. — 4 verres à Madère par jour.

Contre le prurigo.

Lotions avec :

Hydrate de chloral	3 grammes.
Alcool	20 —
Eau	130 —

Ou bien :

Acide phénique cristallisé	2 grammes.
Alcool	10 —
Glycérine	20 —
Eau	200 —

Ou bien :

Sublimé	0.10 à 0gr,25
Eau de laurier-cerise	10 grammes.
Eau distillée	240 —

Ou bien : (GAUCHER.)

Tous les soirs, faire, sur tout le corps, une lotion avec de l'eau chaude contenant, pour un bol, une cuillerée de :

Acide phénique	5 grammes.
Vinaigre aromatique du Codex	250 —

Mettre ensuite :

Salicylate de bismuth	10 grammes.
Amidon	90 —

Ou bien :

Oxyde de zinc	100 grammes.
Gélatine en plaques	150 —
Grénétine	100 —
Solution aqueuse contenant 1 gr. de phénolalyl	ââ 300 grammes.
Glycérine	

Étendre cette colle, sur la peau, avec un pinceau. Laisser le pansement pendant une semaine.

(THIBIERGE.)

Contre la tétanie.

Combattre la constipation :

Calomel à la vapeur	0gr,04
Poudre de sucre	0gr,50

Mélanger et diviser en quatre paquets ; un paquet toutes les 1/2 heures. Mettre l'enfant à la diète toute la matinée du jour où il est purgé. Deux heures après le dernier paquet faire têter l'enfant.

Tous les jours un lavement à l'eau bouillie chaude. Tétées toutes les 2 ou 3 heures : pendant la nuit l'enfant sera 6 heures sans rien prendre.

A midi et le soir, avant la tétée, une cuillerée à dessert de :

Julep gommeux	90 grammes.
Bromure de potassium	4 —
Hydrate de chloral	ââ 2 —

Essayer de courants continus faibles sur la colonne vertébrale.

MARFAN.

Terreurs nocturnes des enfants.

Bromure de potassium	1 gramme.
Sirop de chloral	30 grammes.
Eau de tilleul	90 —

F. s. a. une potion à prescrire par cuillerées à café.

Myocardite des enfants.

Caféine	ââ 1gr,60
Benzoate de soude	
Rhum	10 grammes.
Sirop de tolu	50 —
Eau distillée	60 —

Une cuillerée à soupe deux fois par jour. Sinapismes, ventouses sèches à la région du cœur.

(SEVESTRE.)

Contre la séborrhée.

Quand il y a inflammation eczémateuse du cuir chevelu, mettre :

Soufre	ââ 2 grammes.
Oxyde de zinc	
Vaseline	40 —

Ou bien : (BESNIER).

Acide salicylique	2 grammes.
Chlorhydrate de pilocarpine	1 gramme.
Soufre	12 à 20 grammes.
Borate de soude	5 à 10 —
Poudre d'amidon	10 —
Poudre de talc	70 —

Pour poudrer les parties malades. (BROCQ).

LA MÉDECINE EN BELGIQUE

Les jubilés de 50 ans de profession se succèdent en Belgique pour le grand honneur et la grande satisfaction du corps médical belge.

Après le Dr DEGELLER, de Liége, médecin du Consulat français; le Dr HEYNEN, député; les Drs VAN RUYMBEKE et TILLEUX, à Courtrai; le Dr DASTOT, de Mons; voici les professeurs ROMMELAERE, de Bruxelles et MASIUS, de Liége, tous deux membres de l'Académie de Médecine et tous deux jadis recteurs des universités de ces villes. Tous deux, travailleurs infatigables, médecins adorés de leurs clients pour leur bonté, consultants aimés pour leur indulgence et la sûreté de leurs conseils, ils ont voulu, dans un sentiment de grande modestie, décliner les manifestations qu'on leur offrait. Au professeur Rommelaere il a été remis le 20 juillet une adresse portant des milliers de signatures et en tête desquelles se sont inscrits le Roi, la Reine et la comtesse de Flandre, mère du roi des Belges. La manifestation Masius prendra le nom de fondation Masius : nous en reparlerons.

Le professeur Rommelaere, de Bruxelles. — Guillaume A. V. Rommelaere, né à Gand en 1836, reçu docteur en médecine en 1861, est agrégé depuis 1867 de l'Université de Bruxelles.

Chargé de cours en 1869, il a successivement gravi toute la série des grades: professeur, directeur de clinique, membre du Conseil d'Administration de l'Université, président de ce conseil depuis 1907, recteur de l'Université, et il a emporté en sa retraite les regrets profonds de l'Administration de l'Université : son talent d'organisation, son enseignement hors ligne ont amplement motivé ces regrets, car il a formé de nombreux élèves à l'école de l'exactitude, du dévouement et de l'observation scrupuleuse.


Professeur ROMMELAERE

Parmi ses travaux citons sa thèse d'agrégation sur la pathogénie des symptômes urémiques, ses études sur l'empoisonnement par le phosphore, sur la pleurésie, sur la mensuration de la nutrition, ses cliniques et études médicales (1887-1904).

Depuis 1874, il est membre de l'Académie de Médecine dont il a rempli les fonctions de secrétaire.

Par sa bonté pour les malades comme pour ses confrères, par une grande énergie dont il a aussi trempé le cœur et l'intelligence de ses élèves, Rommelaere a pu, d'une situation très modeste, arriver sans protection à une des plus hautes situations médicales.

Aussi le Roi l'a-t-il élevé en 1910 au rang de grand officier de l'ordre de Léopold, distinction rare. La manifestation jubilaire qui honore le Dr Rommelaere est un juste couronnement d'une carrière de travail et de dévouement.

R. L.

Le professeur Masius, de Liége. — M. le professeur MASIUS, de la Faculté de médecine de Liége, ancien recteur de l'Université, fête cette année le cinquantième anniversaire de profession, et il nous paraît juste de relater les titres qui ont amené ses confrères à fêter ce jubilé. Elève de l'Université de Liége, chargé du cours d'anatomie en 1863, il professa ensuite la pathologie générale, puis la clinique médicale jusqu'en 1901 date où il fut promu à l'éméritat. En cette qualité il a été le propagateur suivi de l'application des méthodes scientifiques à la clinique et il a publié à ce propos des travaux documentés. Recteur de l'Université, il consacra toute son énergie à faire triompher les réclamations du corps enseignant et son activité, servie par une puissance de travail extraordinaire, permit de réaliser la création d'un hôpital clinique universitaire modèle et de nombreux laboratoires.


Professeur MASIUS

Ses malades qui ont apprécié son savoir éclairé, sa douceur et son dévouement lui ont voué un véritable culte.

Ses confrères, ses élèves connaissent son amabilité, son indulgence. Ces raisons font affluer les souscriptions à une manifestation qui se préparait pour fêter le cinquantenaire du professeur Masius. Mais celui-ci a décliné ces hommages d'amitié et de reconnaissance et les souscriptions seront remises à la *Société Medico chirurgicale* de Liége et serviront à fonder un prix de médecine accessible à tous les médecins belges et qui portera le titre de *Fondation Masius*. Ajoutons que M. Masius, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, a présidé aussi ces savantes compagnies aux travaux desquelles il a pris une part remarquée.

Université de Bruxelles. — M. le professeur Demoor, le physiologiste éminent qui dirige l'Institut Solvay, est nommé recteur de l'Université de Bruxelles.

Le VIe Congrès belge de neurologie et psychiatrie se tiendra à Bruges le 30 septembre. — Les questions suivantes sont à l'ordre du jour : Signification morphologique des organes des sens de la tête : Professeur Brachet. Les états anxieux : Dr Geerts. Etude expérimentale des associations d'idées dans les maladies mentales : Drs Ley et Menrezath. Les personnes de toute nationalité peuvent être membres du Congrès et faire des communications. Le français et le flamand sont seuls admis.

Cotisation : 10 fr. Secrétaire : Dr d'Hollander, à Mons.

Congrès de l'Alimentation à Liége, de 1er au 4 octobre. — La commission permanente belge de l'alimentation réunira à Liége en octobre un congrès, qui fera suite au 2e congrès international d'hygiène alimentaire et d'alimentation rationnelle de l'homme organisé en 1910 à Bruxelles par le gouvernement, sur l'initiative de la Société scientifique d'hygiène alimentaire de France. Le congrès prochain est placé sous la présidence du professeur Jorissen, de Liége, et le Dr Schoofs (rue des Guillemins, 27, Liége) en est le secrétaire général.

Membres effectifs : dix francs. — donateurs : 50 francs et plus. — protecteurs : 200 francs.

L'art dentaire en Belgique. — Un vœu récent qui enregistre les réclamations médicales a été voté en juin dernier par la Fédération médicale belge.

La suppression du diplôme de dentiste est prévue par la Fédération : car l'art dentaire fait partie de la stomatologie qui est une branche de la médecine. Un projet de loi sur l'exercice des professions médicales consacre, d'ailleurs, ce grand progrès de l'exercice de l'art dentaire par les médecins seuls.

La Fédération regrette le projet de création d'une école dentaire : l'enseignement de la stomatologie doit appartenir aux facultés de médecine.

Dr R. LEDENT.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

Rapports sur l'application des lois réglementant le travail en 1909. 1 vol. gr. in-8 de 488 p., 10 francs.

Recueil de statistique municipale de la ville de Paris. Année 1910. Gr. in-8, 328 p., 5 fr.

Procédé pour marquer d'un signe indélébile et non infamant les professionnels du crime, par S. ICARD. In-8, 1 franc.

Contribution à l'étude de l'aliénation mentale dans l'armée suisse et dans les armées étrangères, par FERNAND NAVILLE. (*Genève, Kundig*). In-8, 184 pages, 3 francs.

Fosse septique et hygiène publique, par le Dr O. SIMONOT. (Nevers). Gr. in-8, 45 pages, 1 fr. 50.

Travaux du Preventorium, anti-tuberculeux (*Brignais*, 1910). Gr. in-8, 1 franc.

La base de toute réforme. La régénération physique et mentale de l'homme par la réforme alimentaire, par OTTO CARQUÉ, (*Nyssens*, éditeur à Bruxelles). In-8, 92 pages, 2 francs.

Untersuchung uber den Einfluss des Alters und des Geschlechtes auf die Morbilitat, von Dr H. BILLE-TOP, (Copenhague) In-8, 25 pages, 1 franc.

Die staatliche Lymphanstalt und die Gewinnung tierischer schutzpockenlymphe in Dresden, von Dr Th. CHALYBAUS. (*Gerhard Kuhtmann*, Dresden). In-4, 100 pages avec planche. 4 francs.

Nothelferbuch. Leiftaden für Erste Hilfe bei plötzlichen Erkrankungen und Unglücksfällen. (*A. Hirschwald*, Berlin), 1 vol, in-8 de 160 pages avec figures, cartonné, 2 fr. 50.

Die vererbte Trunksucht, mit besonderer Rucksicht auf die Dipsomanie, von Professeur, Dr JULIUS DONATH (Wien). In-8, 14 pages, 1 franc.

The Coagulation Time of the Blood in Disease, par T. ADDIS. (Edinburgh). In-8, 18 pages, 1 fr.

O. Valor hygienico do Leite do Porto. por AMERICO PIRES DE LIMA, 153 pages, 3 francs.

Il Laboratorio Medico-Micrograpico di Palermo ed il colera del 1910, del Professeur LUIGI DE BLASI (Palermo), G. in-8, 1 fr.

NÉCROLOGIE

LE PROFESSEUR G. DIEULAFOY

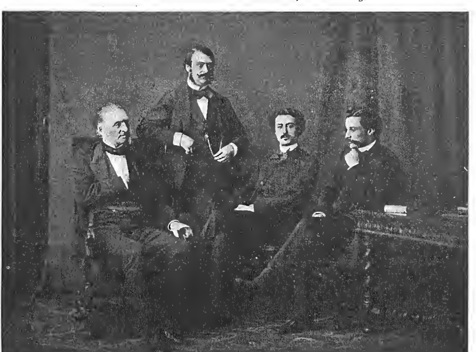
Dieulafoy est mort! C'est avec une profonde émotion que nous nous inclinons devant cette grande figure qui disparaît ainsi, dans la période de calme et de repos de ce Paris qu'il aimait tant, comme dans un isolement paisible qui s'harmonise d'une façon si frappante avec une belle et longue carrière dont tout le cours fut d'une sérénité majestueuse.



Professeur DIEULAFOY.

Georges Dieulafoy fut un brillant élève et un brillant maître. Né le 18 novembre 1839 à Toulouse, il puisait au lycée de cette ville un bagage littéraire qui devait plus

SERVICE DE TROUSSEAU A L'HOTEL-DIEU; ANNÉE 1863.



Cliché obligeamment prêté par l'Hémoglobine Deschiens

TROUSSEAU MARTINEAU, interne DIEULAFOY, externe VERGELY, externe

tard l'accréditer auprès de son illustre maître Trousseau. En 1865, il est reçu le premier à l'Internat des hôpitaux de Paris; en 1875, le premier à l'Agrégation, en 1876, le premier au bureau central. En 1886, il était nommé professeur de pathologie interne à la Faculté, pour occuper par la suite la chaire de clinique médicale de l'hôpital Necker et enfin celle de l'Hôtel-Dieu, qu'il devait quitter il y a deux ans.

Le Dr Dieulafoy était membre et ancien président de l'Académie de médecine, professeur honoraire, médecin honoraire des hôpitaux. Depuis sa retraite si simple et si digne le professeur Dieulafoy dirigeait le nouveau dispensaire tuberculeux installé à l'hôpital Laënnec.

Il était commandeur de la Légion d'honneur.

Les élèves du maître disparu ont déjà dit et rediront ce que fut l'enseignement écrit et oral de ce maître incomparable, quel succès eut en particulier le *Manuel de pathologie interne*, avec quelle maestria le diseur alerte et impeccable décrivait, discutait, concluait.

Paris Médical ne saurait mieux faire que de rappeler ici les paroles de son directeur, le professeur GILBERT, à la leçon d'ouverture (19 novembre 1910) de son cours de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, où il lui était donné de succéder au professeur Dieulafoy

« Ce serait faire preuve d'une profonde ingratitude « que de ne pas reconnaître et proclamer tout le « lustre que notre cher maître a jeté sur cette cli- « nique. Après avoir enseigné la pathologie interne, « à la Faculté, avec un éclat incomparable pendant « dix ans, il a pu, sans montrer l'ombre d'une défail- « lance, transporter pendant quatorze ans, sur la « scène de l'Hôtel-Dieu, son icomparable maîtrise et « son intarissable succès. Je n'ai pas entendu profes- « ser Trousseau, disais-je à l'ouverture de mon cours « de thérapeutique, mais sa voix fut à ce point « vibrante que dans cette école les échos n'en sont « pas encore éteints. Que dirai-je, ici, où Trousseau « et Dieulafoy, le maître d'élection et l'élève préféré, « ont attiré et retenu captive, la foule des élèves et « des médecins? »

Cette notice improvisée demeure nécessairement incomplète. Elle n'est qu'un faible hommage immédiat, à la mémoire du grand disparu.

CORNET.

LA VIE MÉDICALE

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. (Professeur : M. A. GILBERT). — COURS DE VACANCES. — Un cours de vacances, commençant le 18 septembre 1911, aura lieu à la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, sous la direction de M. le professeur A. Gilbert, le matin à dix heures, et l'après-midi à deux heures. Ce cours comprendra vingt-huit leçons et sera terminé en quartorze jours. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des malades présentés, à la rédaction d'ordonnances, au maniement des appareils, aux travaux de laboratoire, et pourront emporter les préparations exécutées par eux. Un certificat leur sera donné à l'issue du cours.

L'enseignement, essentiellement pratique, sera fait par MM. les docteurs Herscher, Lippmann, Jomier, chefs de clinique ; M. le docteur Maurice Villaret, chef du laboratoire d'anatomie pathologique, et M. Deval, chef du laboratoire de chimie, avec l'aide du Dr P. Descomps ; et, pour les spécialités, par MM. les Drs Guilleminot, Durey, Dausset, assistants de la clinique.

Hôpitaux de Province. — MARSEILLE. — Le lundi 9 octobre 1911, il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu un concours pour la nomination à quinze places d'externes des hôpitaux. La liste sera close le lundi précédant le jour du concours.

NANTES. — M. le Dr G. Favreul a été nommé chirurgien suppléant des hôpitaux.

Une révocation peut-elle être prononcée sans communication du dossier ? — Le Dr D... était à la tête d'une circonscription sanitaire maritime, lorsque, au mois d'octobre quelques cas de fièvre jaune s'étant produits à X..., une grosse émotion s'empara de la ville et de graves accusations furent portées contre ce docteur.

On allégua qu'il n'avait pas pris les mesures de prophylaxie nécessaires et les journaux insinuèrent que des faits singuliers se passaient au lazaret placé sous sa direction : les locaux destinés aux périodes d'isolement sanitaire étaient menacés, disait-on, de perdre leur destination par suite de l'installation à demeure de personnes qui n'appartenaient pas toutes au sexe masculin et le maire avait même eu la surprise d'avoir à enregistrer une naissance dans ce lazaret qui tendait ainsi à devenir un lieu de villégiature en même temps qu'une maternité.

Le directeur de l'Assistance et de l'hygiène publiques fut envoyé sur place par le ministre de l'Intérieur pour faire une enquête, à la suite de laquelle le Dr D... fut révoqué.

Le Dr D... a saisi le Conseil d'État d'un pourvoi en soutenant qu'il n'avait pas été satisfait à son égard aux prescriptions de l'article 65 de la loi du 22 avril 1905 : il avait été frappé sans avoir reçu au préalable communication de son dossier.

Ce pourvoi vient d'être rejeté par la Haute Assemblée, sur conclusions conformes de M. le commissaire du gouvernement.

Sans doute l'administration n'a pas communiqué son dossier au Dr D... avant de le révoquer, mais il résultait très nettement de l'enquête faite par M. Mirman et des incidents qui la marquèrent que M. D... n'avait pu ignorer la mesure de rigueur qui le menaçait.

Dès lors, c'était à lui de *prendre l'initiative* de réclamer la communication de son dossier. Il se trouvait « en demeure » d'avoir à la demander et, ne l'ayant pas fait, il n'est pas fondé à soutenir que sa révocation est intervenue en violation des prescriptions de l'article 65.

Concours pour 10 places de médecins de colonisation en Algérie. — Un concours pour le recrutement de 10 médecins de colonisation sera ouvert le 13 novembre 1911, à Alger (Faculté de médecine), à Paris (Office de l'Algérie) et à la Préfecture des villes possédant des Facultés ou Écoles de médecine.

Les médecins de colonisation sont répartis en 7 classes qui correspondent à des traitements variant entre 3 000 francs et 6 000 francs.

En dehors de leur traitement et de la clientèle payante, ces médecins reçoivent une indemnité de logement de 500 francs à défaut du logement en nature et, éventuellement, des allocations fixes ou variables pour le service des infirmeries indigènes, consultations gratuites aux indigènes, vaccinations, transports judiciaires, chemins de fer, etc.

Les demandes d'admission devront parvenir à la direction de l'intérieur, 2e bureau, du Gouvernement général de l'Algérie avant le 13 octobre 1911.

Un institut du radium à Berlin. — Un institut du radium pour le traitement par le rayonnement et les émanations a été annexé au *Sanatorium de Berlin* (Königgrätzerstrasse, no 105). La direction du nouvel institut est confiée : au professeur STICKER, pour les affections cancéreuses ; au Dr PRITZEL, pour les maladies de la nutrition ; au Dr DREUW, pour les affections cutanées.

École d'application du service de santé militaire. — Sont nommés professeurs agrégés à l'École d'application du service de santé militaire, pour les chaires ci-après :

Anatomie chirurgicale (opérations et appareils), M. le médecin major de 2e classe Duguet, de l'École supérieure de guerre, à Paris.

Diagnostic chirurgical spécial : M. le médecin major de 2e classe Reverchon, du 37e régiment d'infanterie, à Nancy.

Chirurgie d'armée (blessures de guerre) : M. le médecin major de 2e classe Vennin, répétiteur à l'École du service de santé militaire.

Législation, administration, médecine légale et service de santé militaire; le médecin-major de 2e classe ; Raymond, répétiteur, à l'école du service de santé militaire.

Hygiène militaire, le médecin-major de 2e cl.; Rieux, répétiteur à l'école du service de santé militaire.

Nécrologie. — Le Dr COURTAULT, Directeur des *Tablettes médicales mobiles de Paris*, et de *La Médecine des Accidents du Travail*, auteur d'un travail sur la Protection des Enfants du premier âge, un des fondateurs de la *Maison du médecin*, victime de l'abordage du paquebot *L'Emir* par un navire charbonnier anglais. — Le Dr Kohler, à Berlin. — Le professeur Grawitz, de Charlottenbourg, auquel on doit d'importants travaux, sur la pathologie du sang. — Le Dr C. Beck, à New-York, le chirurgien bien connu, par le traitement des fistules, par la pâte bismuthée. — Sir R. Boyce, professeur de pathologie à Liverpool. — Le Dr Robert, médecin militaire à Bruxelles. — Le Dr Anthoon, ancien médecin du service sanitaire, à Anvers. — Le Dr Henri NICOLAS, ancien chirurgien des hôpitaux de Marseille, lequel venait de perdre en quelques jours, du choléra, une de ses filles et deux domestiques. — Le Dr G. VIVIEN, ancien chirurgien des hôpitaux de la marine. — Dr Fédérowicz, médecin de la Préfecture de la Seine. — Dr Latruffe-Colomb d'Asnières. — Mme Bouchut, veuve de l'ancien professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, à la mémoire duquel *Paris Médical* a consacré, une note biographique (no 16).

MEMENTO DE LA QUINZAINE (*Concours, Congrès*)

20 Août. — Dernier délai d'inscription pour le voyage d'études médicales aux stations du sud est de la France (*V. E. M.*) sous la direction du professeur Landouzy (s'inscrire auprès du Dr Jouast, 4, rue Frédéric Bastiat.)

22 Août, à *3 heures.* — Clinique Chirurgicale. — Cours de vacances des cliniques médicale et chirurgicale infantiles (149, rue de Sèvres).

30 Août. — Berlin. Congrès international d'oto-laryngo-rhinologie. Voir les renseignements dans le no 11 de *Paris Médical.*

Eaux minérales, Hydrothérapie, Climatothérapie

Crénothérapie, Climatothérapie, Thalassothérapie, Cures hydro-minérales, Cures d'altitude, Cures marines, par le professeur LANDOUZY, les professeurs Armand GAUTIER, MOUREU, de LAUNAY, les Drs HEITZ, LAMARQUE, LALESQUE, P. CARNOT. 1910. 1 vol. in-8 de 700 pages, avec 163 figures, cartonné... **14 fr.**

La pratique thermale est beaucoup plus compliquée que ne le pense le malade à qui l'on ordonne un verre d'eau ou un bain. C'est une arme à deux tranchants d'un maniement délicat. Il faut que le médecin qui envoie un malade aux eaux sache exactement les propriétés de ces eaux, et aussi les façons multiples dont le confrère à qui il s'adressera peut employer ces mêmes eaux.

De là la nécessité de ce volume qui s'adresse à tous les praticiens soucieux de n'ordonner une cure d'eau ou une cure d'air à leurs malades qu'à bon escient.

La thérapeutique thermale s'est du reste considérablement modifiée depuis quelques années sous l'influence même de ceux qui en exposent magistralement les divers aspects dans ce volume: le professeur LANDOUZY qui depuis vingt ans parcourt inlassablement chaque année nos si riches et si nombreuses stations thermales pour les faire connaître à ses confrères; — le professeur ARMAND GAUTIER, qui a jeté une lumière toute nouvelle sur les origines, la synthèse et la diagnose des eaux minérales; — le professeur MOUREU, de l'École de pharmacie, qui a renové l'étude chimique et physique des eaux minérales et ouvert tant d'horizons nouveaux sur leurs phénomènes de radio-activité; — le professeur DE LAUNAY, de l'École des Mines, qui s'est occupé depuis de longues années du gisement et du captage des eaux minérales.

Après ces études d'ensemble, et une étude générale sur la technique des cures hydrominérales, viennent les descriptions des diverses stations: stations des Pyrénées, de la Corse et de l'Algérie, par le Dr LAMARQUE; stations du Plateau central, de l'Est, des Vosges et des Alpes, puis du Nord et de l'Ouest, par le Dr HEITZ.

Le Dr LALESQUE expose ensuite, avec sa compétence bien connue, les bases et les applications de la *climatothérapie*, cures marines et cures d'altitude, et la thalassothérapie.

Enfin le volume se termine par l'exposé des *Indications et contre-indications cliniques des cures créno-climatiques*, par le professeur LANDOUZY et le professeur agrégé CARNOT.

Il était impossible de réunir une collaboration plus brillante et plus compétente, et ce nouveau volume de la Bibliothèque de thérapeutique GILBERT-CARNOT sera certainement un des plus appréciés et des plus lus.

Il est illustré de nombreuses figures et de 8 cartes en couleurs.

Les Cures d'eaux, d'air et de régime chez les enfants, publié sous la direction du Dr LEGRAND. 1910. 1 vol. in-8 de 350 pages, avec 50 figures......... **6 fr.**

PREMIÈRE PARTIE. MALADIES GÉNÉRALES. — *La prétuberculose et la tuberculose:* La cure scolaire, *Nice*, par le Dr MALGAT. Les cures de plein air, par le Dr PAUL VIGNE. — *L'arthritisme:* La cure de *Vittel*, par le Dr J. BOULOUMIÉ. La cure de *Bains-les-Bains*, par le Dr MATHIEU. — *Le rachitisme:* La cure de *Banyuls*, par le Dr MORER. La cure de *Biarritz*, par le Dr CLAISSE. La cure de *Berck*, par le Dr AUDION. — *Le lymphatisme et la scrofule:* La cure d'*Uriage*, par le Dr PAUL JOURDANET. La cure de *Saint-Gervais*, par le Dr VINCENT PETIT. — *L'obésité et le diabète:* La cure de *Brides*, par le Dr P. FURET.

DEUXIÈME PARTIE. MALADIES DES APPAREILS. — *Maladies des voies respiratoires:* La cure de *Saint-Honoré*, par le Dr MAURICE BINET. La cure de *Royat*, par le Dr FREDET. La cure du *Mont-Dore* et de *La Bourboule*, par le Dr TARDIF. La cure de *Luchon*, par le Dr PELON. La cure de *Cauterets* par le Dr LAMARQUE. — *Maladies du cœur et du sang:* La cure de *Bourbon-Lancy*, par le Dr PIATOT. La cure d'*Aix-les-Bains*, par le Dr FRIQUET. La cure de *Bussang*, par le Dr LAPARRA. La cure de *Luxeuil*, par le Dr R. DE LANGENHAGEN. — *Maladies de l'appareil digestif:* La cure de *Châtel-Guyon*, par le Dr ESMONET. La cure de *Plombières*, par le Dr FROUSSARD. La cure de *Vichy*, par le Dr ODILON-MARTIN. La cure de *Vals*, par le Dr CHABANNES. — *Maladies des reins:* La cure d'*Evian*, par le Dr BERGOUIGNAN. La cure de *Saint Nectaire*, par le Dr SIGURET. La cure de *Martigny*, par le Dr DEDET. La cure de *Contrexéville*, par le Dr BOURSIER. — *Maladies du système nerveux:* La cure de *Neris*, par le Dr PEYROT.

Formulaire des Stations d'hiver, de la balnéothérapie et d'hydrothérapie, par E. de LA HARPE. 3e *édit.* 1895. 1 vol. in-18 de 305 pages, cartonné......... **3 fr.**

La première partie de ce formulaire comprend un résumé de balnéothérapie générale, suivi d'une description succincte des caractères et des indications de diverses classes d'eaux minérales, et de deux chapitres consacrés l'un au bain de mer, l'autre à l'hydrothérapie.

La deuxième partie contient des notices sur les principales stations balnéaires, dont les caractères et les indications sont énumérés dans un ordre systématique. La troisième partie est l'exposé des applications des eaux minérales dans les maladies les plus importantes.

Formulaire des Eaux minérales, des stations d'été et de la climatothérapie, par E. de LA HARPE, 1896. 1 vol. in-18 de 303 pages, cartonné.......... **3 fr.**

Dans la première partie, *Climatothérapie* et *Climatologie*, M. de La Harpe a résumé les notions essentielles de la climatologie et les applications générales du climat. La seconde partie comprend l'étude des diverses *stations d'hiver et d'été*; description sommaire de leur topographie et résumé de leur climatologie et de leurs indications. La troisième partie enfin traite des *applications thérapeutiques du climat.*

Les Enfants aux Bains de mer, par A. MONTEUUIS. 1889. 1 vol. in-16 de 168 pages.................. **2 fr.**

Mécanothérapie. Hydrothérapie, par les Drs FRAIKIN, GRENIER DE CARDENAL, CONSTENSOUX, TISSIÉ, DELAGENIÈRE, PARISET. 1909. 1 vol. in-8 de 404 pages, avec 114 figures, cartonné.......... **8 fr.**

Les Drs Fraikin et Grenier de Cardenal donnent la définition de la *mécanothérapie*, exposent son principe et son utilité, puis décrivent les appareils, indiquent les dosages des exercices. C'est un véritable *formulaire mécanothérapique appliqué.*

Le Dr Constensoux expose les principes de la *rééducation motrice*, la technique, les indications et les contre-indications.

Les *jeux et sports en thérapeutique* sont scientifiquement étudiés et mis en valeur par le Dr Tissié. On y trouve d'utiles aperçus thérapeutiques sur la marche, la course, la chasse, la natation, l'équitation, le tennis, le cyclisme, l'automobilisme, l'aviron, le patinage, etc.

La technique de la *méthode de Bier*, par stase hyperémique passive, est exposée par le Dr Delagenière. Nombreuses sont les indications: maladies de peau, abcès, adénites, ostéites, fistules, fractures, etc.

L'*hydrothérapie* constitue la plus grande partie du volume (Dr Pariset); 1° action physiologique et technique des procédés hydrothérapiques; 2° traitement des maladies par l'hydrothérapie.

Enfin le Dr Pariset donne l'exposé de l'état actuel de l'*aérothérapie*; action physiologique et indications de l'*air comprimé* et des *injections d'air.*

La Pratique de l'Hydrothérapie par Simon BARUCH, professeur d'hydrothérapie à Colombia University. *Édition française*. par le Dr G. COLLET. 1910. 1 vol. in-8 de 739 pages, avec 74 figures............ **16 fr.**

La première partie de cet ouvrage expose les effets physiologiques des opérations hydriatiques, tels que nous les font connaître les expériences du laboratoire et de la clinique. La seconde partie est consacrée aux applications pratiques de l'Hydrothérapie. On y trouvera la description minutieuse de la technique de chaque procédé, complétée par des illustrations, la discussion du mode d'action et l'exposé des indications thérapeutiques. On y trouvera ensuite l'étude du traitement hydrothérapique d'un certain nombre de maladies.

L'auteur s'est préoccupé tout particulièrement d'exposer la technique et le mode d'action de chaque procédé de façon à permettre au médecin praticien, dont il connaît les besoins pour les avoir éprouvés lui-même, de *traiter ses malades à leur domicile*, et de leur éviter ainsi l'ennui d'un séjour dans un établissement spécial et les dépenses que cette mesure entraîne.

Le traitement hydriatique des Maladies Mentales est exposé dans un chapitre spécial. Le praticien arrivera souvent à éviter à un malade atteint de troubles mentaux aigus un séjour dans un asile ou un internement pénible et coûteux, s'il suit exactement les indications qu'il trouvera dans ce chapitre.

Formulaire d'hydrothérapie, par le Dr O. MARTIN, ancien chef de Laboratoire à la Faculté de médecine de Lyon. 1900, 1 vol. in-18 de 252 pages. avec 17 figures, cartonné......................... **3 fr.**

La Santé par le grand air, par Ad. BONNARD. 1906. 1 vol. in-18 de 272 pages. avec 19 planches et fig. **3 fr. 50**

Parallèle des eaux minérales de France et d'Allemagne, par le Dr E. BARRAULT. 1872. 1 vol. in-18 de 372 pages.................. **3 fr. 50**

Le Chlorure de sodium et les eaux chlorurées sodiques. Eaux minérales et eaux de mer, par le Dr BRANCHE. 1885, 1 vol. gr. in-8 de 295 pages... **6 fr.**

Traité pratique et clinique d'hydrothérapie, par le Dr E. DUVAL. 1888. 1 vol. in-8 de 911 pages, avec figures.................. **10 fr.**

La Pratique de l'Hydrothérapie, par E. DUVAL. Préface par le professeur M. PETER. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences. 1891, 1 vol. in-16 de 376 pages. avec fig.. cart.................. **5 fr.**

Traité de climatologie médicale, comprenant la météorologie médicale et l'étude des influences du climat sur la santé, par H.-C. LOMBARD. 1877-1880. 4 vol. in-8.................. **40 fr.**

Atlas de la distribution géographique des principales maladies dans ses rapports avec les climats, par H.-C. LOMBARD. 1880, in-4, 25 cartes imprimées avec texte explicatif. Cartonné.................. **12 fr.**

Les Stations sanitaires au bord de la mer et dans les montagnes. Les stations hivernales, choix d'un climat pour prévenir ou guérir les maladies, par le Dr H.-C. LOMBARD. 1880, in-8, 92 pages......... **2 fr.**

Les Cures de Vichy, par le Dr SALIGNAT, 1 vol. in18 de 132 pages, avec 20 figures.................. **2 fr.**

SOMMAIRE :

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris

Les Actualités Médicales

Collection de volumes in-16, de 96 pages, cartonnés. Chaque volume : 1 fr. 50

Traitement chirurgical des Néphrites médicales, par le Dr A. POUSSON, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux. 1904, 1 vol. in-16, cart............ **1 fr. 50**

Radiothérapie et Photothérapie, par le Dr L. RÉGNIER, chef du Laboratoire d'électrothérapie de l'hôpital de La Charité. 1902, 1 vol. in-16, avec fig., cart.. **1 fr. 50**

La Mécanothérapie, par le Dr L.-R. RÉGNIER. 1901, 1 vol. in-16, avec fig., cart.............. **1 fr. 50**

Le Rein mobile, par le Dr F. LEGUEU, professeur agrégé à la Fac. de méd. de Paris. 1 vol. in-16, avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Auto-Intoxications de la Grossesse, par le Dr BOUFFE DE SAINT-BLAISE, accoucheur des hôpitaux de Paris. 1899, 1 vol. in-16, cart.............. **1 fr. 50**

Les Médications nouvelles en Obstétrique, par le Dr G. KEIM, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1908, 1 vol. in-16, cart.............. **1 fr. 50**

Cancer et Tuberculose, par le Dr H. CLAUDE, médecin des hôpitaux de Paris. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart.............. **1 fr. 50**

Syphilis et Cancer, par le Dr R. HORAND. 1908, 1 vol. in-16, avec 10 fig., cart.............. **1 fr. 50**

Les Albuminuries curables, par le Dr TEISSIER, professeur à la Faculté de médecine de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, cart.............. **1 fr. 50**

Les Régénérations d'organes, par le Dr P. CARNOT, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1899, 1 vol. in-16, avec 14 fig., cart.............. **1 fr. 50**

L'Obésité et son traitement, par le Dr P. LE NOIR, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1907, 1 vol. in-16, cart.............. **1 fr. 50**

Les Traitements du Goitre exophtalmique, par les Drs SAINTON, ancien chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris, et DELHERM. Préface de M. le professeur GILBERT-BALLET. 1908, 1 vol. in-16, cart.......... **1 fr. 50**

Le Cloisonnement vésical et la division des urines. par le Dr CATHELIN, ancien chef de clinique à la Faculté de médecine. 1903, 1 vol. in-16, avec 23 fig. cart. **1 fr. 50**

Moustiques et Fièvre jaune, par A. CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et F. SOREL. 1906, 1 vol. in-16, avec fig., cart............ **1 fr. 50**

Mouches et Choléra, par le professeur CHANTEMESSE et le Dr BOREL. 1906, 1 vol. in-16, avec fig., cart.... **1 fr. 50**

Les Enfants retardataires, *arrêts de la croissance et troubles du développement*, par le Dr E. APERT, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16, avec fig., cart.............. **1 fr. 50**

Les Médications reconstituantes. La Médication phosphorée (*Glycérophosphates, Lécithines, Nucléines*), par Henri LABBÉ, chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart.... **1 fr. 50**

La Diathèse urique, par Henri LABBÉ. 1908, 1 vol. in-16, cart.............. **1 fr. 50**

La Médication surrénale, par les Drs R. OPPENHEIM et M. LŒPER, agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart.............. **1 fr. 50**

Les Médications préventives; Sérothérapie et Bactériothérapie, par le Dr NATTAN-LARRIER, chef de clinique à la Faculté de Paris. 1905, 1 vol. in-16, cart... **1 fr. 50**

Le Traitement de la Surdité, par le Dr CHAVANNE, médecin des hôpitaux de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

La Technique histo-bactériologique moderne, procédés nouveaux, méthodes rapides, par E. LEFAS, 1907, 1 vol. in-16, cart.............. **1 fr. 50**

Le Rhume des Foins, par le Dr GAREL, médecin des hôpitaux de Lyon. 1899, 1 vol. in-16, cart......... **1 fr. 50**

L'Odorat et ses Troubles, par le Dr COLLET, professeur agrégé à la Faculté de Lyon. 1904, 1 vol. in-16, avec fig., cart.............. **1 fr. 50**

Thérapeutique oculaire, *nouvelles médications, opérations nouvelles*, par le Dr F. TERRIEN, ophtalmologiste des hôpitaux de Paris. 1899, 1 vol. in-16, avec 12 figures, cart.............. **1 fr. 50**

La Fatigue oculaire et le Surmenage visuel, par le Dr L. DOR, chef de laboratoire à la Faculté de médecine de Lyon. 1900, 1 vol. in-16, cart.............. **1 fr. 50**

La Goutte et son traitement, par le Dr APERT, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Diabète et son traitement, par le Dr R. LÉPINE, professeur à la Faculté de médecine de Lyon. 2e *édition*, 1905, 1 vol. in-16, cart.............. **1 fr. 50**

Les Complications du Diabète et leur traitement, par le Dr LÉPINE. 1906, 1 vol. in-16, cart............ **1 fr. 50**

Diagnostic des Maladies de la Moelle par le Dr GRASSET, professeur à l'Université de Montpellier. 3e *édition*, 1908, 1 vol. in-16, avec figures, cart.......... **1 fr. 50**

Diagnostic des Maladies de l'Encéphale, par le professeur GRASSET. 2e *édition*, 1908, 1 vol. in-16, cart... **1 fr. 50**

LIBRES PROPOS

LA RESPONSABILITÉ ATTÉNUÉE

Un récent procès terminé par un acquittement, celui du meurtrier de l'acteur Regnard, vient de remettre en question la responsabilité des alcooliques. Émus par les larmes de l'accusé, frappés de ses tares morbides, les jurés n'ont pas voulu condamner. Mais, peu après, ils ont signé à la presque unanimité le vœu suivant qui montre leur état d'esprit : « Considérant qu'un criminel, acquitté pour irresponsabilité, est un danger pour la société, qu'il peut faire de nouvelles victimes, qu'il en est souvent ainsi ; les jurés de la Seine, réunis hors session, émettent le vœu que la loi donne le droit à la cour de faire interner le criminel dans une maison de santé spéciale, jusqu'au jour où il soit bien établi qu'il a cessé d'être un danger public. »

Voilà un exemple démonstratif à l'appui de la thèse que défend avec tant d'ardeur et de talent le professeur Grasset lorsqu'il veut faire entrer la notion de responsabilité atténuée dans le code pénal. Il y a quelques semaines à peine, il revenait sur le sujet dans un fort important article de la *Revue des Deux Mondes* et rassemblait de manière saisissante tous les arguments qui prouvent l'existence de criminels à demi-responsabilité.

On a critiqué les mots de demi-fous et de demi-responsables qu'il a proposés; avec Anatole France, on a raillé les « médecins qui distinguent des moitiés, des tiers et des quarts de responsabilité et qui coupent la responsabilité par tranches comme la galette du Gymnase ». « Dans quelle balance, a-t-on dit, pèsera-t-on ces questions de responsabilité, de culpabilité fragmentaire ? Et décidera-t-on, quand il s'agira de l'application de la peine, que le condamné sera guillotiné par moitié ? »

Ce sont là plaisanteries faciles auxquelles le professeur Grasset n'a pas de peine à répondre. L'homme, dit-il, ne peut sentir, penser et vouloir normalement que si son corps matériel est intact et normal, plus spécialement encore si, dans le cerveau, les cellules ou neurones, que nous appelons psychiques, sont intacts et normaux. Dans certaines maladies dont la lésion est bien connue et bien localisée dans le cerveau, comme la paralysie générale, la pensée du sujet est troublée par des idées de grandeur ou de persécution, sa sensibilité est abolie ou pervertie, sa volonté est faussée par des impulsions ou des hallucinations ; il est évident que, dans ces conditions, sa responsabilité est abolie ou profondément modifiée. Mais à côté de ces cas, à côté de ceux où la folie est manifeste, il en est d'autres où les neurones ne sont que partiellement et plus ou moins profondément atteints, et où la responsabilité, laquelle est *fonction de la normalité des neurones psychiques*, sans être abolie, est modifiée. Le sujet n'est pas alors irresponsable, il n'est pas normalement responsable, il a une *responsabilité atténuée*. La question ainsi posée, on voit que le nombre des sujets ayant cette responsabilité atténuée est légion. Ce sont des débiles mentaux, souvent héréditaires, dont le psychisme est débile sous toutes ses formes, intelligence, sensibilité et volonté, mais ce ne sont pas des aliénés et il est impossible de songer à les interner dans un asile de fous ; ils combinent et méditent consciemment leur crime; ils connaissent le gendarme et la prison et les redoutent; ils ne sont donc pas irresponsables, mais ils ne sont pas non plus responsables comme tout le monde ; l'hérédité, les poisons, la mauvaise éducation, les maladies antérieures ont altéré leurs cellules cérébrales, leurs neurones psychiques; leur responsabilité est atténuée.

Ces criminels doivent donc être jugés et condamnés, aller en prison. La société a le droit et le devoir d'employer vis-à-vis d'eux des moyens de coercition et d'intimidation puisque ce sont des moyens d'agir sur leur cerveau et, dans une certaine mesure, de les empêcher de recommencer.

Mais, en les traitant comme les bien portants, la société remplit-elle et épuise-t-elle tous ses devoirs vis-à-vis d'eux? Faut-il traiter ces malades comme s'ils ne l'étaient pas? La société ne doit-elle considérer que le crime commis et le préjudice causé, sans se préoccuper de savoir si l'auteur de ce préjudice était malade ou sain d'esprit, avait ou non ses neurones psychiques normaux ?

Si certains très bons esprits, mais volontiers amis de paradoxe, ont conclu par l'affirmative, tel M. Émile Faguet, tel M. Rémy de Gourmont, M. Grasset a beau jeu « à défendre l'opinion du médecin pitoyable qui ne peut pas se désintéresser et qui ne comprend pas que la société puisse se désintéresser du malade, même quand celui-ci est nuisible dangereux, même quand sa maladie est d'assassiner. » Au surplus les jurés qui récemment acquittaient le meurtrier de Regnard se sont chargés de répondre à ceux qui acceptent de condamner un sujet, fût-il fou, du moment qu'il commet un crime. Mais ils ont, en acquittant, bien mis en lumière les lacunes de la loi.

Actuellement, en présence d'un criminel dont la responsabilité a été déclarée atténuée les magistrats ne peuvent, en dehors de l'acquittement que, ou déclarer le criminel irresponsable et le faire placer dans un asile d'aliénés, ou lui appliquer l'article 463 sur les circonstances atténuantes. Or, *l'internement du demi-fou criminel* est irréalisable, illégal, inefficace. M. Grasset en cite des exemples typiques, notamment celui-ci : un alcoolique, après quelques méfaits, est examiné par un médecin qui ne peut le faire interner parce qu'il est demi-fou. Peu de temps après, il donne des coups de couteau à une jeune fille. On l'interne. Il est actuellement guéri de sa crise et la famille de la victime est terrorisée à la pensée qu'il va être rendu à la liberté. L'internement est donc une solution qui ne protège ni les malades ni la société.

On a aussi voulu considérer la responsabilité atténuée comme une circonstance atténuante et on a pensé que l'atténuation de la peine pouvait être conditionnée aussi bien par la santé psychique du criminel que par les circonstances du crime. Mais cette seconde solution des *peines courtes ou raccourcies* est aussi mauvaise que celle de l'internement soit pour la société qu'elle ne défend pas, soit pour le demi-fou qu'elle ne traite pas.

La loi est donc mauvaise et doit être modifiée ou complétée. La société, si elle a le droit de se défendre contre les méfaits des demi-fous, a le devoir de les soigner. Aussi le professeur Grasset demande-t-il que la nouvelle loi sur les aliénés, votée par la Chambre en 1907, et non encore votée par le Sénat, contienne un *article visant la responsabilité atténuée* et affirmant légalement son existence, médicalement non douteuse. Il faut, selon lui, que le jugement décide que les demi-responsables seront *punis* et *traités*, punis comme les bien-portants psychiquement, puisqu'ils comprennent eux aussi le gendarme et la prison, traités comme les malades de l'esprit, puisqu'ils ont besoin du médecin et de l'infirmier. Il faut donc créer des *asiles-prisons* dans lesquels seront enfermés, traités et légalement retenus ces criminels demi-fous. Il faut enfin que l'internement du demi-responsable dans l'asile spécial puisse être ordonné *dès son premier méfait social*. Ceci est d'autant plus important que, comme le fait ressortir M. Grasset, il y a un traitement de ces débiles mentaux et on peut s'efforcer de *faire de ces malades égoïstes des altruistes bien portants.*

Si complexe que soit le problème, il faut souhaiter qu'il soit abordé dans le sens nettement indiqué par le professeur Grasset. Ainsi seulement un progrès serait réalisé et on sortirait de l'incohérence de l'heure actuelle, où l'on voit un jury rendre à la liberté un criminel et demander tout aussitôt son internement légalement irréalisable.

P. LEREBOULLET.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

VINGT-HUIT JOURS EN ITALIE

Par le Dr Paul CORNET

A Florence et à Milan

Nous avons vu dernièrement l'Hôpital de Pistoïa (Voir *Paris Médical*, n° 35), et puisque nous sommes à proximité de Florence (trois quarts d'heure de chemin de fer), signalons en passant le curieux cortège ci-dessus, représentant les Frères de l'Archiconfrérie portant un malade à l'hôpital.

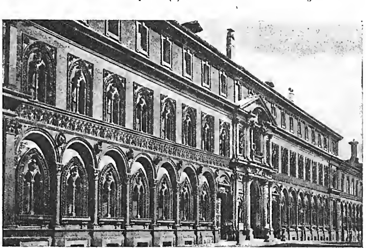


Florence. — Transport d'un malade à l'Hôpital.

D'après le très aimable professeur Felice La Torre, de Rome, directeur de la *Clinica ostetrica*, confrère obligeant et gallophile, il s'agit ici de la *Confrérie de la Miséricorde*. C'est une association qui dérive de très anciennes associations de fidèles, lesquels se réunissaient pour des pratiques religieuses et pour des actes de charité. Ces frères appartiennent à la meilleure société de Florence ; ils ont pour règle, et sous le costume indiqué, de recueillir et de transporter les malades ou les morts, et (autrefois) d'assister les condamnés.

A Milan, l'*Ospedale Maggiore* mérite une visite comme étant une des plus belles créations de l'architecture en terre cuite. La longue façade dénote un style de transition. Le fait est que l'hôpital fut construit, d'abord par Filarète, achevé ensuite par Solari, Amadeo, et Richini (1624). A l'intérieur on voit une cour magnifique, entourée d'un portique au rez-de-chaussée et d'une galerie au premier étage. Les salles que j'ai pu voir, grâce à l'amabilité du Dr Galimberti, assistant, n'offrent rien de particulier. On y hospitalise 2000 malades.

Nous reproduisons la façade extérieure de l'hôpital ; ce n'est pas la partie la plus ancienne où Filarète a révélé son origine florentine. La partie renaissance qu'on voit ici est due à Guiniforte, fils de Giovanni Solari. C'est lui qui a exécuté ces admirables fenêtres conjuguées, à arc aigu, qui donnent une si belle allure à l'*Ospedale Maggiore*.



Milan. — L'Ospedale maggiore.

***

A Rome. — Sur la voie appienne

Qui veut revivre la vie du *forum*, du *palatin* et de la *via appia*, c'est-à-dire de cet ensemble unique de souvenirs se rattachant à la Rome primitive, doit se lever de très bonne heure. Il lui faudra, en outre, de grands efforts d'évocation, facilités par de copieuses lectures antérieures et récentes, s'il veut jouir sur place des promenades solitaires dans lesquelles le souvenir vient de lui-même, sans qu'on soit dans la prosaïque obligation de s'asseoir sur de froides ou sur de chaudes pierres, pour consulter un livre.

Laissons si vous voulez bien le palatin et le forum, soit la « Roma quadrata », arrêtons-nous un peu, pour nous sustenter à l'italienne (ce détail encore peu connu est pour les amis), au *Castello di Cesari*, en ce lieu délicieux, flanqué sur une côte de l'Aventin, au-dessus de la vallée où se trouve un cimetière juif, et d'où l'on domine le mont Palatin. Là vous avez une vue superbe, et pouvez rêver à l'aise, entre le gorgonzola et le chianti, en fumant (si vous avez le cœur solide) un « longuetto » ; rêver, dis-je, à tous ces palais qui se disputent les entrailles de ce monticule célèbre, et qui sont : le palais de Tibère, le palais de Caligula, le palais de Septime Sévère, la maison d'Auguste, la maison de Livie, sans parler de la villa Farnèse et de la villa Mills qui les surmontent, et sans préjuger des surprises que réservent les fouilles qui se poursuivent.

Allons un peu sur la voie appienne. Elle commençait jadis à la *porte Capène*, vous le savez, soit à un kilomètre environ en deçà de la *porte Saint Sébastien* actuelle.

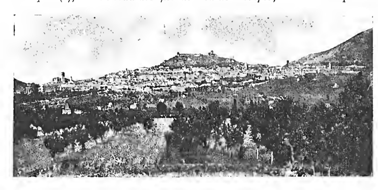
A gauche de la route, entre la porte Capène et la porte Saint-Sébastien, étaient, dit Juvénal, le *bois sacré* et la *fontaine de la nymphe Egérie*, et à quelques pas de là, le *tombeau d'Horatia* (sœur du vainqueur des Curiaces), et un *temple de Mercure*. Plus loin vous rencontrez le *tombeau des Scipions* (?) et les *colombaires de la vigne Codini*.

Dans la deuxième partie de la via Appia, soit de la porte Saint-Sébastien à la bifurcation de la voie Appia avec la voie Ardéatine vous voyez le *tombeau de Priscilla*, puis la célèbre petite église *Domine, quo vadis*.

Un autre tronçon de la via Appia vous conduit au tombeau de *Cécilia Métella*, après avoir visité, sans qu'il s'y attache un extrême intérêt, les *cimetières souterrains*, dits *catacombes*, de Saint-Damase et des Saints-Marc et Marcellin, de Pretextat, de Saint-Calixte, ainsi que les catacombes juives.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

Puis ce sont toujours, à droite et à gauche, surtout à gauche, des tombeaux et des tombeaux ; le *tombeau de Sénèque* (?), le *tombeau des fils de Sextus Pompée*, un



ASSISE. — Panorama.

sépulcre du temps des Antonins (propriété Lugari), etc. ; et en allant plus loin encore, sur la route d'Albano, le *tombeau des Horaces* (?). Et surtout ne manquez pas un autre jour, pour vous distraire des cimetières souterrains, d'aller voir à Albano et à Cinzano, en passant par Frascati, les lacs d'Albano et de Némi.

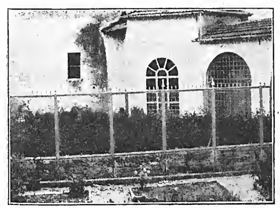
Enfin rappelons-nous, à propos des voies de tombeaux, que si l'Univers possède Rome, la France possède Arles, la « Rome gauloise ». *L'allée des Alyscamps*, déjà célèbre du temps des Romains, est curieuse par les souvenirs qu'elle évoque. Cette ancienne et riche nécropole ne présente plus qu'un grand nombre de tombeaux vides. Elle est pourtant restée vivante grâce aux promenades quasi solitaires des douces Arlésiennes qui aiment s'y pavaner.

* * *

Assise. — Les rosiers sans épines

Un bon compagnon de voyage, à l'âme sainte, de plus excellent confrère et ami obligeant, m'avait dit : « Venez à Assise. » L'enthousiaste Sicilien qu'est le professeur LA TORRE, de Rome, m'avait dit : « Allez à Pérouse. » J'ai vu Assise et j'ai vu Pérouse, et reste doublement ravi.

Pérouse, la capitale de l'ancienne Ombrie, si admirablement perchée sur une colline, Pérouse illustrée par



ASSISE. — Les « rosiers miraculeux ».

le Pérugin, l'illustre maître de Raphaël, semble, du moins dans une partie de son art, avoir subi la tendance idéale de douceur et de tendresse, insufflée d'Assise.

La petite ville d'Assise, cette perle de la province de Pérouse, couronne délicieusement une colline au sommet de laquelle on aperçoit le couvent et la basilique de Saint-François. Dans cette église se cachent plusieurs merveilles : entre autres une statue de François d'Assise, en terre cuite, par les DELLA ROBBIA ; ensuite d'admirables fresques de la primitive école italienne dues à GIOTTO, et dont nous reproduisons les principales. Ce sont bien d'autres choses encore.

A gauche de la figure qui donne le panorama d'Assise, domine un bâtiment : c'est la *basilique de Sainte-Marie des Anges*. Cette église, très grande et belle à l'intérieur, renferme elle-même la *portioncule* ou oratoire jadis entouré d'une forêt, et qui fut le berceau de l'ordre des Frères-Mineurs. Elle renferme en outre la *Chapelle des roses* et, tout à côté, le *champ des rosiers miraculeux*.

On connaît la légende : « Pour triompher du démon « qui le tentait de diminuer ses austérités, saint Fran- « çois se roula dans les buissons épineux jusqu'à ce que



Fresque : *La pauvreté*, par GIOTTO (Assise).

« son corps fût tout couvert de sang. Soudain, une splen- « deur céleste l'environne, les ronces disparaissent fai- « sant place à de merveilleux rosiers, des Anges le condui- « sent à la Portioncule où N. S. J.-C. lui accorde la grande « Indulgence. Ces rosiers, depuis lors sans épines, ont « les feuilles comme tachetées de sang et fleurissent au « mois de mai. »

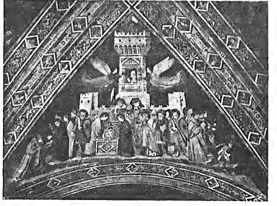
Nous étions au mois de mai. Je demandai à mon pieux confrère qui est de plus docteur ès sciences, botaniste éminent, et qui fut professeur à l'Institut catholique de Paris, s'il pouvait me donner l'explication ou tout au moins l'hypothèse scientifique de ces phénomènes. Il me répondit qu'il avait tout simplement la foi. Ma confusion fut encore plus grande quand le frère Bernardin Ibald très obligeant et des plus distingué, vint nous assurer que les rosiers, sans épines à Assise, poussaient avec des épines s'ils étaient transplantés ailleurs.

De retour à Paris je voulus, tout en respectant l'opinion de mon confrère et du Frère, je voulus, à propos de ces roses sans épines, donner du piquant à ma curiosité. Je courus à l'École supérieure de Pharmacie où me poussait le vague souvenir de bien lointaines études ; mais là il me fut rappelé très gracieusement qu'on y cultivait surtout le pavot et la racine de guimauve. Je consulta

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

alors l'aimable propriétaire de la célèbre roseraie d'Hay, M. GRAVEREAU, ainsi que MM. COCHET et MOTTET, rosiéristes, ainsi que le Dr HEIM, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Et voici ce qu'il semble également permis de croire, en ce qui concerne les rosiers de Sainte-Marie des Anges :

En se permettant d'apprécier la question, non plus au point de vue subjectif, mais simplement dans ses rapports possibles avec la botanique classique, on parvient à supposer que le rosier d'Assise n'est qu'une des nombreuses variétés sans épines du genre *R. Gallica*, variétés auxquelles appartiennent les rosiers dits « de Saint-François » (THORY, *Prodrome de l'origine des espèces et variétés connues du genre rosier*, 1820, p. 88).



Fresque : *La chasteté*, par GIOTTO (Assise).

Quant aux « taches de sang », il faut les rapporter avec certitude, surtout pour l'Italie (d'après le Dr HEIM), à deux champignons, l'*Asteroma Rosæ* et le *Marsonia Rosæ*. Ces deux parasites déterminent, sur les feuilles des rosiers, des taches purpurines ou brun foncé.

* * *

A Naples. — La Saint-Janvier

Un autre problème, de physique biologique cette fois, devait être imposé à mon esprit inquiet. Mon brave compagnon et moi nous visitâmes la cathédrale de Naples à l'époque des fêtes de la Saint-Janvier, et juste au moment où l'on faisait embrasser aux fidèles un reliquaire en verre enchâssé dans une monture en bronze, et contenant du « sang en ébullition ». Lorsque ce phénomène ne se produit pas à son temps, c'est présage des pires maux. On raconte à ce propos qu'à l'époque où CHAMPIONNET prit Naples, le miracle ne s'accomplissant pas le jour de la Saint-Janvier, le peuple napolitain qui redoutait une catastrophe était sur le point de se soulever. Alors le général donna au clergé deux heures pour que le miracle eût lieu, sans quoi il exécuterait quelques chanoines. Et l'on prétend que dans les deux heures le miracle, cet « enfant chéri de la foi », comme a dit Goethe, fit son apparition.

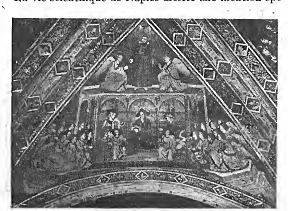
Mes faibles yeux ne virent qu'un liquide transparent, rappelant du sérum sanguin, et au milieu duquel étaient comme suspendus des caillots rouges. Je n'ai pas vu bouillir, bien qu'ayant pris largement le temps d'essayer de saisir le phénomène, ainsi que la distraction de surprendre chez maints visionnaires présents les marques les plus nuancées et les plus curieuses d'une respectable émotivité

J'eus ce même bonheur de contemplation, à Syracuse, où nous arrivâmes, mon vieil ami et moi, juste le soir de la Sainte-Lucie, fête patronale de la ville. Il y eut grande procession, avec flambeaux et musique. On promena la statue de la sainte par les principales rues. Nous nous mêlâmes à la foule et suivîmes comme les autres. Mon coufrère priait sans doute ; moi, j'admirais. Je ne sais si j'étais en état de grâce, mais j'étais heureux.

Je ne puis pourtant m'esquiver ainsi en Sicile, sans exprimer des mots de gratitude envers Naples où il est doux de couler quelques jours, à condition de ne pas être transi de la phobie des microbes, et de ne pas hésiter à vivre la vie napolitaine, à flâner dans les *strada* et les *vicolo* (en particulier dans la *Strada di Lavinaro*, la *Strada di Porto*, et dans les *Guantai Vecchi*) à travers des victuailles, des fourneaux, des ordures, des enfants, des ânes, des poules, des pianos mécaniques, des voitures, etc. Qu'on veuille bien, sans perdre toutefois la notion topographique du porte-monnaie, se mêler à ce peuple heureux, contempler ces grands gamins qui vous entourent et qui sont loin d'être méchants. Ne vous fâchez pas ; riez avec tous ces rieurs et toutes ces rieuses aux belles dents blanches ; soulagez-vous de quelques *soldi*, et continuez votre farniente ambulatoire.

Au point de vue de l'hygiène, la cité napolitaine a fait de grands efforts qui seront bientôt couronnés de succès. Que de changements depuis trente années où je passai par là ! Un projet s'exécute, au prix de 25 millions, comportant des aqueducs pour introduire de l'eau pure, et des égouts pour entraîner l'eau souillée ; de sorte que, bientôt, espérons-le, Naples pourra être comprise, ainsi que Tombouctou, Pékin et Paris, parmi les villes qui daignent s'intéresser un tantinet à la propreté.

La vie scientifique de Naples mérite une mention spéciale. L'Université, fondée en 1223, comprend cinq Facultés, avec un ensemble de 4 à 5000 étudiants qu'instruisent 73 professeurs, non compris les *Liberi docenti*. La Faculté de Médecine est florissante, grâce aux maîtres éminents qui l'illustrent. La place me manque pour les citer tous : ANILE, von SCHRON, de RENZI, CARDARELLI, MORISANI, FEDE, BIANCHI, d'ANTONA, ANTONELLI, LONGO, CHIRIVINO, DURANTE, RUMMO, PETRONE, CICCONE, CANDIA, CORRADO, BUONONO, CAMPIONE, ROMANO, GALEOTTI, RAFFAELE, et tant d'autres.



Fresque : *La pénitence*, par GIOTTO (Assise).

CHRONIQUE DES LIVRES

Des richesses naturelles de Biarritz et thérapeutique marine, par André CUSSAC, D[r] en pharmacie. Brochure in-12, de 122 pages. *Foltzer*, éditeur à Bayonne).

Cette thèse physico-chimique est divisée en 2 parties : dans l'une, l'auteur relate ses études sur l'eau de mer océanique, à Biarritz en particulier ; dans la seconde partie, M. CUSSAC envisage spécialement l'eau chlorurée sodique de Briscous et Biarritz.

Les conclusions de ses recherches sont toutes en faveur de Biarritz et de Briscous. L'auteur ajoute :

« L'adduction de l'eau de Briscous à l'étude de laquelle nous avons voulu apporter notre modeste contribution fait de Biarritz un lieu unique et privilégié. Nulle part ailleurs en effet on ne peut ajouter à l'action des eaux chlorurées sodiques fortes l'influence si salutaire du climat marin.

« D'autre part, grâce à la création d'un laboratoire spécial pour la stérilisation à froid de l'eau de mer et la préparation de ses dérivés, Biarritz est à même d'utiliser les ressources si précieuses que nos savants thérapeutes ont récemment découvertes dans cette masse inépuisable de l'Océan pour le traitement interne d'un grand nombre de maladies ».

Voilà une étude qui va contribuer au bon renom de la « *Côte d'argent* », un peu trop sacrifiée jusqu'ici au mirage de la « *Côte d'azur* ».

CORNET.

Sur les propriétés physico-chimiques des eaux de Vichy, (pouvoir catalytique), par le D[r] Roger GLÉNARD, ancien interne des Hôpitaux de Paris, licencié ès sciences, médecin consultant à Vichy. Broch. in-4, de 130 pages, (*Steinheil*, éditeur, Paris).

Le travail qui fait l'objet de la présente thèse provient du laboratoire de physiologie de la Sorbonne, et met en valeur la recherche du pouvoir catalytique des eaux minérales, comme précieuse méthode d'investigation en hydrologie. Les conclusions de M. Roger GLÉNARD, en ce qui concerne les eaux de Vichy, sont les suivantes :

Les eaux de Vichy, examinées quelques minutes après leur émergence, décomposent l'eau oxygénée d'une manière constante pour chacune des sources, mais très différente de l'une à l'autre. Ainsi notamment, l'eau de l'Hôpital et celle de la Grande-Grille décomposent l'eau oxygénée, la première plus que la seconde, tandis que l'eau des Célestins n'a pour ainsi dire aucune action sur elle.

Ce pouvoir catalytique est lié à l'existence de colloïdes dans ces eaux.

Ces colloïdes, sur la nature desquels nous n'avions aucun renseignement, sont dus à la fine précipitation de *l'oxyde de fer*, qui suit le dégagement d'acide carbonique à l'émergence.

Le pouvoir catalytique des eaux de Vichy, en même temps que les colloïdes dont il provient, ne sont pas une propriété permanente de ces eaux, comme on pouvait le croire, mais ont une existence essentiellement *temporaire*, dont l'histoire est parallèle à la présence de l'oxyde de fer dans ces eaux.

Absents de l'eau avant son arrivée à l'air libre, alors que le fer s'y trouve dissous à l'état de carbonate de fer, les colloïdes subissent, aussitôt après l'émergence, un développement maximum, pour décroître si rapidement ensuite, que, dès le troisième jour, ils ont presque complètement disparu, tandis que l'oxyde de fer s'est précipité sur les parois du récipient.

Telles sont du moins la plupart des conclusions auxquelles est arrivé l'auteur par la filière d'intéressants travaux de Laboratoire. Cette thèse, des plus dignes de remarque, se termine par un index bibliographique très complet, portant sur les propriétés physico-chimiques des eaux de Vichy, sur les eaux minérales en général, sur les colloïdes et le pouvoir catalytique, ainsi que sur la radio-activité et autres propriétés des eaux minérales.

CORNET.

Sur l'orthodiagraphie; dispositif simple d'orthodiagraphie, par le D[r] E. BONNEFOY fils 1911, 1 vol. in-8 (*Maloine*, éditeur à Paris.)

L'orthodiagraphie est une méthode radioscopique qui longtemps encore sera utilisée pour donner la grandeur réelle de divers organes ou pour localiser des corps étrangers : la téléradiographie, c'est-à-dire la radiographie à grande distance de façon à n'avoir sur la plaque aucun agrandissement des parties radiographiées, n'est pas encore entrée tout à fait dans la pratique courante. Un travail qui nous donne la possibilité de faire, grâce à un dispositif très simple, de tout châssis radioscopique un châssis orthodiagraphique est donc le bienvenu et il faut féliciter M. Bonnefoy fils de nous avoir fait connaître le perfectionnement qu'il a imaginé.

Il faut espérer que tous les radiologues liront ce petit livre ; ils en retireront certainement quelque profit.

ALBERT-WEIL.

Microbes et toxines, par le D[r] Étienne BURNET. Introduction de E. Metchnikoff. 1911, 1 vol. in-18 avec 71 figures et un portrait inédit de Pasteur (*E. Flammarion*, éditeur à Paris.)

Dans la bibliothèque de Philosophie scientifique que publie E. Flammarion, une place était toute indiquée pour un livre de microbiologie qui prend chaque jour de plus en plus d'importance au point de vue philosophique. Et Burnet a été chargé de le rédiger et aucun choix d'auteur n'était plus justifié.

Après un chapitre sur les fonctions générales des microbes, sur leur physiologie, l'auteur montre leur présence et leur rôle dans le corps humain, en insistant sur la flore intestinale qui a, depuis plusieurs années, été l'objet de recherches si passionnantes de la part de Metchnikoff et de ses élèves.

Des pages fort intéressantes sont ensuite consacrées à l'étude des microbes pathogènes, de l'inflammation, de la phagocytose, des protozoaires pathogènes, des virus filtrants ; les caractères et propriétés des toxines microbiennes, végétales, animales sont envisagés avec leurs applications au diagnostic de certaines infections (tuberculine, malléine, etc.).

Notons encore l'exposé des théories de l'immunité, de l'anaphylaxie. Enfin retenons l'étude des vaccins, des sérums, et de la chimiothérapie qui prend actuellement une part si décisive dans la thérapeutique des maladies infectieuses.

Voici, en somme, un excellent livre, qui met rapidement le lecteur, et sous une forme claire et concise, au courant des notions essentielles de la bactériologie. Écrit surtout pour un public « paramédical », les médecins et bactériologues eux-mêmes y puiseront des renseignements d'une utilité incontestable pour leur culture générale et philosophique.

C. DOPTER.



TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE
ET DE TOUS LES ETATS CONSOMPTIFS
SUC PUR INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ À LA CATALASE ET AUX OXYDASES
DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF
LE FLACON ENTIER 8 francs
MUSCULOSINE
BYLA
LE DEMI-FLACON 4 fr.50
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE
4 Cuillerées à bouche par Jour pour Adultes
4 Cuillerées à dessert pour les enfants.
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ETABLISSEMENTS BYLA JEUNE
GENTILLY (SEINE)

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris

Bibliothèque de Thérapeutique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. GILBERT & **P. CARNOT**

Professeur de clinique à la Faculté de médecine de Paris. — Professeur agrégé de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris.

La Thérapeutique peut être envisagée différemment, suivant que l'on prend pour point de départ de son étude le Médicament, le Symptôme ou la Maladie. La Bibliothèque de Thérapeutique est donc divisée en trois Séries convergentes, dans lesquelles sont étudiés les AGENTS THÉRAPEUTIQUES, les MÉDICATIONS, les TRAITEMENTS. Chaque série comprend un certain nombre de volumes, indépendants les uns des autres et paraissant en ordre dispersé, mais dont la place est nettement déterminée dans le plan d'ensemble de l'ouvrage.

La première Série est relative aux AGENTS THÉRAPEUTIQUES. Elle comprend, comme introduction générale, l'*Art de formuler*, puis l'étude des *Techniques thérapeutiques médicales et chirurgicales.*

L'étude des *Agents physiques* a pris un développement considérable. Les diverses branches de la *Physiothérapie* offrent au Praticien une série de ressources nouvelles. Qu'il s'agisse de *Kinésithérapie*, de *Massage*, d'*Hydrothérapie*, d'*Electrothérapie*, de *Radiothérapie*, etc., tout médecin doit savoir appliquer, lui-même, les méthodes usuelles.

L'étude des *Médicaments chimiques* a fait, elle aussi, de grands progrès. Les Médicaments minéraux ont récemment revêtu des formes nouvelles (combinaisons organiques, métaux colloïdaux), douées de nouvelles propriétés thérapeutiques. Quant aux Médicaments organiques, leur nombre s'accroît tous les jours. Si les *Médicaments d'origine végétale* sont, de plus en plus, obtenus par synthèse, de nouvelles plantes entrent, à leur tour, dans la matière médicale.

Les *Médicaments d'origine animale*, fort employés jadis, puis fort oubliés, sont de nouveau étudiés. L'*Opothérapie* utilise des produits fabriqués par l'organisme même et supplée à l'insuffisance glandulaire, en fournissant artificiellement au malade les substances qu'il ne fabrique plus. C'est la base de la Thérapeutique de demain.

Les *Médicaments d'origine microbienne* ont métamorphosé le traitement et la prophylaxie des maladies infectieuses. Ils peuvent conférer une immunité active grâce aux méthodes de *Vaccination*, ou passive grâce aux méthodes de *Sérothérapie*. On peut aussi faire de la *Bactériothérapie*, en opposant aux microbes nocifs d'autres microbes, dont le développement gêne celui des premiers.

L'étude des Agents Thérapeutiques comprend encore la *Crénothérapie* (Eaux minérales), la *Thalassothérapie* (Bains de mer) et la *Climatothérapie.* L'étude des *Régimes alimentaires* s'est beaucoup précisée : le régime, scientifiquement établi, fait, de plus en plus, partie de l'ordonnance et du traitement.

Enfin l'étude des *Agents Psychiques*, la *Psychothérapie* a pris, elle aussi, une grande importance.

La deuxième Série de la Bibliothèque de Thérapeutique est relative à l'étude des MÉDICATIONS.

Étant donné un symptôme clinique, le premier problème thérapeutique qui se pose est de savoir si l'on doit agir sur lui, le favoriser ou le combattre. En second lieu, pour ou contre un symptôme donné, on peut utiliser plusieurs méthodes thérapeutiques. Chacune a ses indications et ses contre-indications.

On voit, par là, toute l'importance pratique que présente l'étude des Médications Symptomatiques.

La troisième Série comprend l'étude des TRAITEMENTS.

Le Traitement d'une Maladie, lorsqu'il n'est pas pathogénique, est fait, le plus souvent, de la juxtaposition d'une série de Médications symptomatiques. Il devra se modifier incessamment, en se modelant sur la marche même de l'affection. Beaucoup de traitements sont devenus médico-chirurgicaux. La partie médicale a donc été complétée par une partie chirurgicale, de telle sorte que l'on puisse envisager, sous leurs différentes faces, les multiples traitements d'une même maladie. C'est dans cet esprit qu'une série de volumes sont consacrés aux Traitements des Maladies Générales (Infections, Intoxications, Maladies de la Nutrition), des Maladies de chaque organe (Maladies nerveuses, digestives, circulatoires, pulmonaires, génito-urinaires), ainsi que des Spécialités (Maladies cutanées et vénériennes, Maladies de la bouche, du nez, du larynx, des oreilles et des yeux).

Ainsi se complètent, mutuellement, les trois Séries relatives aux Agents Thérapeutiques, aux Médications et aux Traitements. Elles sont conçues avec une même préoccupation, celle d'être immédiatement utiles au Praticien.

1re Série. — LES AGENTS THÉRAPEUTIQUES

L'Art de Formuler, par le professeur GILBERT. 1 vol. 8 fr.
Technique thérapeutique médicale, par le Dr MILIAN. 1 vol.
* **Technique thérapeutique chirurgicale**, par les Drs PAUCHET et DUCROQUET. 1 vol. 15 fr.
Physiothérapie.
* *Electrothérapie*, par le Dr NOGIER. 1 vol. 10 fr.
Radiothérapie, Radiumthérapie, Photothérapie, par les Drs OUDIN et ZIMMERN. 1 vol.
* *Kinésithérapie : Massage, Gymnastique*, par les Drs P. CARNOT, DAGRON, DUCROQUET, NAGEOTTE, CAUTRU, BOURCART. 1 vol. 12 fr.
* *Mécanothérapie, Jeux et Sports, Hydrothérapie*, par les Drs FRAIKIN, DE CARDENAL, CONSTENSOUX, TISSIÉ, DELAGENIÈRE, PARISET, 1 vol. 8 fr.
* **Crénothérapie** (*Eaux minérales*), **Thalassothérapie, Climathothérapie**, par les professeurs LANDOUZY GAUTIER, MOUREU, DE LAUNAY, les Drs HEITZ, LAMARQUE, LALESQUE, P. CARNOT. 1 vol. 14 fr.
Médicaments chimiques et végétaux, par le Pr PIC et le Dr IMBERT. 2 vol.
* **Opothérapie** par le Dr P. CARNOT. 1 vol. 12 fr.
* **Médicaments microbiens** (*Bactériothérapie, Vaccinations, Sérothérapie*), par METCHNIKOFF, SACQUÉPÉE, REMLINGER, Louis MARTIN, VAILLARD, DOPTER, BESREDKA, SALIMBENI, WASSERMANN, DUJARDIN-BEAUMETZ, CALMETTE. 1 vol. 8 fr.
* **Régimes alimentaires**, par le Dr Marcel LABBÉ. 1 vol. 12 fr.
Psychothérapie, par le prof. DEJERINE et le Dr André THOMAS. 1 vol.

2e Série. — LES MÉDICATIONS

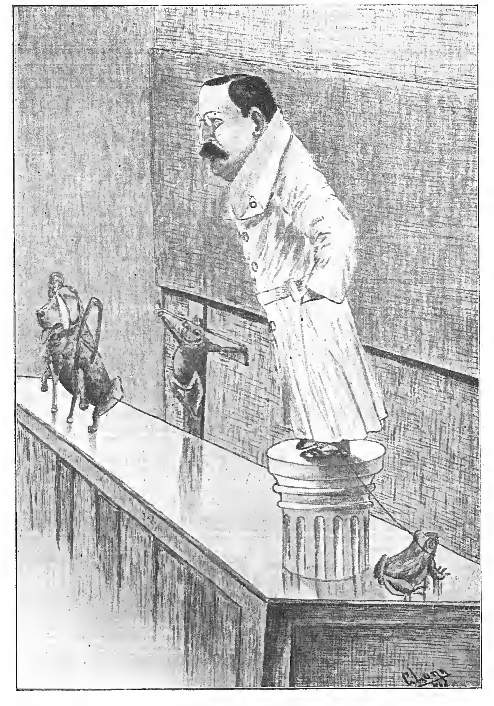
* **Médications générales**, par les Drs BOUCHARD, H. ROGER, SABOURAUD, SABRAZÈS, LANGLOIS, BERGONIÉ, PINARD, APERT, MAUREL, RAUZIER, P. CARNOT, P. MARIE, CLUNET, LÉPINE, POUCHET, BALTHAZARD, A. ROBIN et COYON, CHAUFFARD, WIDAL et LEMIERRE. 1 vol. 14 fr.
Médications symptomatiques (*Mal. nerv., resp., circulat.*), par J. LÉPINE, SICARD, GUILLAIN, M. DE FLEURY, MÉNÉTRIER, MAYOR. 1 vol.
Médications symptomatiques (*Mal. digest. hépat., rénales, génit. et cutanées*), par GILBERT, CASTAIGNE, JACQUET et M. FERRAND. 1 vol.

3e Série. — LES TRAITEMENTS

Thérapeutique des Maladies infectieuses, par les Drs NOBÉCOURT, NOC, Marcel GARNIER, 1 vol.
Thérapeutique des Maladies de la Nutrition et Intoxications, par les Drs LEREBOULLET, LŒPER. 1 vol.
Thérapeutique des Maladies nerveuses, par les Drs CLAUDE, LEJONNE, DE MARTEL. 1 vol.
* **Thérapeutique des Maladies respiratoires et Tuberculose**, par les Drs HIRTZ, RIST, RIBADEAU-DUMAS, KUSS, TUFFIER, MARTIN. 1 vol. 14 fr.
Thérapeutique des Maladies circulatoires (*Cœur, Vaisseaux, Sang*), par les Drs JOSUÉ, VAQUEZ et AUBERTIN, WIART. 1 vol.
Thérapeutique des Maladies digestives. Foie. Pancréas, par les Drs P. CARNOT, COMBE, LECÈNE. 1 vol.
* **Thérapeutique des Maladies urinaires** (*Reins, Voies urinaires, Appareil génital de l'homme*), par les Drs ACHARD, MARION, PAISSEAU. 1 vol. 12 fr.
Thérapeutique gynécologique et obstétricale, par les Drs BRINDEAU et JEANNIN. 1 vol.
* **Thérapeutique des Maladies cutanées et vénériennes**, par les Drs AUDRY, DURAND, NICOLAS. 1 vol. 12 fr.
Thérapeutique osseuse et articulaire, par les Drs HUCHARD, PIATOT, MOUCHET, MARFAN, 1 vol.
Thérapeutique des Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, du Larynx, de la Bouche, des Dents, par les Drs DUPUY-DUTEMPS, ÉTIENNE LOMBARD, M. ROY. 1 vol.

Les volumes parus sont précédés d'un astérisque.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE
A L'ÉTRANGER



Le Dr Horacio C. PIÑERO
(d'après la *Revista del Circulo Medico-Argentino y Centro Estudiantes de Medicina*

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Purgatifs.

Aloès du Cap	2 grammes.
Résine de jalap	
— de scammonée	ââ 1 —
Turbith végétal	
Extrait de belladone	ââ $0^{gr},15$
— de jusquiame	

Pour 50 pilules. Deux ou trois le soir en se couchant.

(A. Robin.)

Extrait aqueux d'ergot de seigle	4 grammes.
Poudre de scille	3 —
Calomel	2 —
Poudre de digitale	1 —

Pour 40 pilules. Trois à quatre par jour pendant trois ou quatre jours. Dans les affections du cœur compliquées de congestion hépatique. (Huchard.)

Sulfate de potasse	
Crème de tartre	ââ 6 grammes.
Nitrate de potasse	
Poudre de feuilles de digitale	2 —

En 20 paquets. Un à trois par jour. Mêmes indications.

Digitale	
Scille	ââ 5 gr.
Scammonée	
Sirop de gomme	Q. S.

Pour 100 pilules. Deux à six par jour. Mêmes indications.

Poudre de follicules de séné passés à l'alcool	ââ 6 grammes.
Soufre sublimé	
Poudre d'anis	ââ 3 —
Poudre de fenouil	
Crème de tartre pulvérisé	2 —
Poudre de réglisse	—
Sucre en poudre	25 —

De une cuillerée à dessert à une cuillerée à soupe dans un demi-verre d'eau.

Aloès	4 grammes.
Résine de jalap	1 —
Extrait de belladone	$0^{gr},20$
Huile essentielle d'anis	Q. S.

Pour 24 pilules. Tous les deux ou trois jours, une à deux pilules.

Dans la ménopause. — Il y a *hypérémie du foie*, « sans hémorroïdes ». Donner le matin, à jeûn, un des cachets :

Calomel	$0^{gr},50$
Rés. de scammonée	$0^{gr},50$

Pour un cachet; n° 10.

S'il y a *leucorrhée*. Toilette rigoureuse des organes génitaux. Porter sur le col un tampon d'ouate imbibée de :

Acide lactique	3 grammes.
Glycérine	100 —

F. s. a. préparation.

S'il y a *prurit vulvaire*, saupoudrer avec la poudre :

Poudre d'orthoforme	
— de dio-iodoforme	ââ p. ég.
— de talc	

M. s. a.

Ou bien avec :

Chloral	ââ 15 grammes.
Camphre	
Teinture d'opium	10 —
Lanoline	20 —

F. s. a. une pommade.

Ou bien, une cuillerée à soupe matin et soir, de la solution :

Kbr	10 grammes.
Nabr	10 —
AzH^4 br	10 —
Eau distillée	300 —

F. s. a. une solution.

Ou bien la potion suivante :

Ergotine Bonjean	4 grammes.
Acide gallique	$0^{gr},50$
Sirop de térébenthine	30 grammes.
Eau de tilleul	120 —

F. s. a. une potion. — 4 à 6 cuillerées par jour.

Prurit anal.

Tenir l'anus constamment poudré avec :

Oxyde de zinc	ââ 200 grammes.
Poudre de talc	

Tous les trois jours, badigeonner le pourtour de l'anus avec une solution de nitrate d'argent au 20e.

En cas de crises trop fortes, prendre, au dîner et en se couchant, 0 gr. 50 d'antipyrine. (Brocq).

Prurit sénile.

Tous les soirs, lotions avec de l'eau à 40° additionnée de 2 cuillerées à bouche de :

Acide phénique	4 grammes.
Vinaigre aromatique	200 —

Saupoudrer ensuite avec :

Salicylate de bismuth	20 grammes.
Amidon	90 —

(E. Besnier).

Séborrhée du cuir chevelu chez les enfants.

Glycérine	50 grammes.
Alcool	20 —
Eau	20 —
Borax	4 —

Ou bien :

Résorcine	1 gramme.
Eau de Cologne	30 —
Glycérine	10 —
Teinture de cantharides	1 —
Eau distillée	50 —

(Comby).

Herpès génital.

1° L'herpès est *sec*. — Onctions quotidiennes avec de la vaseline. On peut employer aussi les onctions avec l'onguent diachylon lanoliné :

Emplâtre de plombagine simple	ââ 25 grammes.
Lanoline	
Axonge	5 —

Ou bien :

Lanoline	ââ 20 grammes.
Cérat jaune	
Huile d'olives	10 —

F. s. a. à une douce chaleur.

2° L'herpès est *humide*. — Lotions avec une solution phéniquée ou boriquée très étendue. Faire ensuite un pansement avec :

Sous-nitrate de bismuth	1 gramme.
Tanin	5 —
Amidon finement pulvérisé	100 —

(E. Besnier)



Les Analyses d'Urines sont grandement facilitées
PAR L'EMPLOI DES

TROUSSES DOSURINE

qui assurent à ces analyses la plus grande précision scientifique, permettent de les faire en quelques minutes et mettent chaque analyse au prix insignifiant de 0 fr. 25.

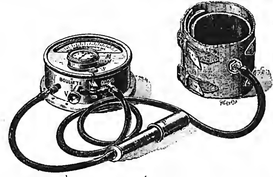
Ces Trousses, qui se présentent sous la forme d'un élégant portefeuille facilement transportable dans la poche, se présentent sous 3 modèles :
1° **Trousse Index** *" La Dosurine "* destinée à la recherche qualitative de l'Albumine ou du Sucre.
2° **Trousse A** *" La Dosurine "*, destinée à doser l'Albumine contenue dans l'Urine ;
3° **Trousse D** *" La Dosurine "*, destinée à doser la quantité de sucre (glucose).
Prix de chaque trousse : 5 francs (Franco 5 fr. 30)
Ampoules de renouvellement : la boîte de 10, 2 fr. 50 (franco 2 fr. 75) ; la boîte de 20, 4 fr. 75 (franco 5 fr.)
Remise de 15 o/o à MM. les Médecins
" Société la Dosurine ", 16, Rue Charlemagne, PARIS

Ancienne Maison CH. VERDIN ✻ ✪ ✠

G. BOULITTE Succ^R.

Ingénieur-Constructeur à PARIS, 7, Rue Linné

Appareils de précision
pour la PHYSIOLOGIE et la MÉDECINE
Instruments de diagnostic
Appareils pour la mesure de la
PRESSION ARTÉRIELLE
ENREGISTREURS, SPHYGMOGRAPHES, etc.



OSCILLOMÈTRE SPHYGMOMÉTRIQUE du Dr V. PACHON
Breveté S. G. D. G. **PRIX : 150 fr. NET.**

ALIMENTS DE RÉGIMES

BIGNON-PARIANI **5, rue de l'Arcade, 5 PARIS** *CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE*

ESTOMAC :
Dyspepsies
Gastralgies

Echantillons au Corps Médical

SEL DE HUNT

LE FL. : 3 Frcs
TOUTES PH^ies

Laboratoire A. BRUNOT
16, Rue de Boulainvilliers
Paris

PAPETERIE CH. SACHET

29, Boulevard Saint-Michel, PARIS V^e
SPECIALITÉS POUR DOCTEURS
REGISTRES DE VISITES, D'OPÉRATIONS,
FEUILLES D'HONORAIRES, ORDONNANCES, TEMPÉRATURES,
PHOTOGRAPHIES ET GRAVURES DE MÉDECINE
Stylographes en tous genres

Maison Moderne, fondée en Mars 1907

DUPONT FILS AINÉ

Télép. 827-75
9, rue Hautefeuille, Paris
Bien spécifier adresse et raison commerciale



Nouveau LIT Mécanique
Métallique, Aseptique (Breveté S.G.D.G.)
Catalogue franco **VENTE - LOCATION**

SERINGUES Tout en Verre

POUR INJECTIONS HYPODERMIQUES

DAVID

69, Av. des Ternes
— PARIS —



— TÉLÉPHONE : 551-23 —
Prix défiant toute concurrence

NOUVELLES

CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Un Congrès de l'Éducation physique aura lieu à Paris sous le haut patronage de M. A. FALLIÈRES, Président de la République, et de M. E. LOUBET, ancien Président de la République, dans le courant d'octobre 1913.

Un certain nombre de personnes appartenant au Parlement, à l'Université, au monde des Sports, au corps médical, etc., se sont réunies à la Sorbonne le 21 juin dernier, sous la présidence de M. RIBOT, sénateur, ancien président du Conseil, pour arrêter les grandes lignes de ce Congrès.

Le Congrès de 1913 n'a d'autre but que de servir une cause d'intérêt général, en poussant au développement de l'éducation physique sous toutes ses formes, indépendamment de toute question d'école ou de méthode.

C'est pourquoi il est fait appel à la collaboration de tous les groupements sportifs et de toutes les personnes s'intéressant au perfectionnement et à l'avenir de l'espèce humaine.

Le Comité d'honneur de ce Congrès se composera, pour la France, de membres du Parlement, de l'Université, de l'Académie de médecine, et des présidents des grandes associations sportives.

Les Présidents d'honneur du Congrès sont : MM. BOURGEOIS, sénateur, ancien président du Conseil ; Dr CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de médecine, inspecteur général de l'hygiène, membre de l'Académie de médecine ; HÉBRARD DE VILLENEUVE, conseiller d'État, président de l'Académie des sports ; Dr LACHAUD, député ; Dr LANDOUZY, doyen de la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine ; LIARD, vice-recteur de l'Académie de Paris, membre de l'Institut ; MÉRILLON avocat général à la Cour de cassation, président de l'Union des sociétés de tir ; RIBOT, sénateur, ancien président du conseil, membre de l'Institut ; Dr ROUX, directeur de l'Institut Pasteur, membre de l'Académie de médecine et de l'Institut ; SIEGFRIED, député, ancien ministre.

Le Congrès comprendra six sections réparties en trois groupes :

1° GROUPE SCIENTIFIQUE.

1re *Section. — Physiologie des exercices physiques. — Président :* Dr Paul RICHER, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine; *Vice-Président :* M. DEMENY; *Secrétaire :* Dr SAVORNIN.

2e *Section. — Cinésithérapie. — Président :* Dr LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, chirurgien honoraire de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de médecine ; *Vice-Président :* Dr Paul CARNOT, professeur agrégé à la Faculté de médecine, médecin de l'hôpital Tenon ; *Secrétaire :* Dr DUREY, président de la Société de cinésithérapie.

2° GROUPE PÉDAGOGIQUE.

3e *Section. — Education physique scolaire. — Président :* Dr MATHIEU, médecin de l'hôpital Saint-Antoine ; *Vice-Présidents :* Dr GUINON, médecin de l'hôpital Bretonneau; M. PETIT, inspecteur général de l'enseignement; *Secrétaire :* Dr DUFESTEL.

4e *Section. — Préparation militaire et gymnastique militaire. — Président :* M. le Dr CHAPPUIS, sénateur de Meurthe-et-Moselle ; *Vice-Présidents :* le commandant BAUBLET, de l'École de gymnastique de Joinville; *Secrétaire :* le lieutenant DUBREUILH

3° GROUPE D'APPLICATION.

5e *Section. — Jeux et sports. — Président :* Sera le président du Comité national des sports pour 1913 ; *Vice-Président :* M. FORESTIER, directeur des jardins et promenades de la Ville de Paris.

6e *Section. — Tourisme et alpinisme. — Président :* M. BAILLIF, président du Touring-Club de France. Les autres vice-présidents et secrétaires des 5e et 6e sections seront désignés par le Comité national des sports et l'Académie des sports.

Les vice-présidents ne sont désignés actuellement que pour la France.

COMITÉ D'ORGANISATION

Le Comité d'organisation du Congrès est composé de : *Président :* Dr GILBERT, professeur de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu de Paris, membre de l'Académie de médecine ; *Vice-Présidents :* les présidents des six sections du Congrès ; *Secrétaire général :* Dr G. WEISS, professeur de physique à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine ; *Secrétaire général adjoint :* Dr DAUSSET ; *Trésorier :* Dr LAGARDE. *Membres :* les vice-présidents et secrétaires des six sections du Congrès.

La composition du Comité d'honneur et du Comité d'organisation du Congrès constitue la meilleure garantie de l'impartialité avec laquelle les travaux du Congrès seront orientés et maintenus dans une discussion courtoise au-dessus de toutes les rivalités d'écoles.

Le Comité d'organisation a reçu mandat de prendre les mesures nécessaires pour faire organiser dans les divers pays des comités analogues aux Comités français en vue de leur participation au Congrès de 1913.

Prix de l'Académie de médecine de Belgique. — Le prix quinquennal de médecine vient d'être attribué au Dr Pierre NOLF, professeur à l'Université de Liége, pour ses travaux sur la coagulation du sang, l'hémolyse, l'anaphylaxie.

Coutumes antihygiéniques. — Certaines coutumes locales sont antihygiéniques. A Budapest, dans la meilleure société, une dame ne peut vous faire le plus grand honneur qu'en vous invitant à tremper vos lèvres dans son verre, après y avoir bu. Il paraîtrait que cette coutume existe aussi en Belgique. A Uccle et à Foret-les-Bruxelles, il est d'usage, dans certaines guinguettes, dans certains bal-musettes, que la servante, avant de poser le verre de bière devant le consommateur, y trempe ses lèvres plus ou moins fraîches, plus ou moins aseptiques. Il serait facile de retrouver ces habitudes galantes dans les estaminets de nos ports. Les marius, qui boivent tous au même robinet sur leurs navires, ne songent guère à l'hygiène.

La préservation de l'enfance au Portugal. — *A Medicina contemporanea* annonce une intéressante création de la jeune république portugaise. Le ministère de la Justice vient d'instituer une commission placée sous la présidence du gouverneur civil de Lisbonne : *commission de prévoyance pour les mineurs en péril ou délinquants.*

C'est devant cette commission que seront amenés les mineurs de moins de seize ans arrêtés dans les rues de Lisbonne.

De plus, cette commission, qui comprend trois médecins, devra enquêter sur l'état physique et moral des enfants qu'on lui amènera et ne prendre de décisions qu'en conséquence. Elle pourvoira de plus au placement des mineurs traduits devant elle. Enfin son programme comprend l'étude d'un plan d'ensemble d'un système national de prévoyance et de réforme de la jeunesse en péril moral ou matériel.

Des œuvres à but analogue abondent chez nous : mais le caractère officiel et effectif de celle-ci, en même temps que la largeur et la puissance de ses moyens d'action, lui font une place tout à fait à part. H. D.

NOUVELLES (*Suite*)

LE PROFESSEUR PACHON

Le nouveau professeur de physiologie de Bordeaux est âgé de quarante-quatre ans. Reçu agrégé de physiologie en 1895, après un brillant concours, il fut nommé à la Faculté de médecine de Bordeaux. Dans ces fonctions, le jeune maître sut se créer une place remarquée. Les étudiants de cette Faculté, dans une récente adresse à M. le Directeur de l'Enseignement supérieur et à M. le Ministre de l'Instruction publique, donnaient précisément l'éclatant témoignage du souvenir profond laissé à Bordeaux par l'enseignement de M. le Professeur agrégé Pachon de 1895 à 1904.

A cette dernière date, M. Pachon, agrégé libre, était nommé maître de conférences au laboratoire de physiologie générale de l'École de Hautes Études. Il était depuis 1908 chef du laboratoire de physiologie de la Faculté de médecine de Paris et, depuis 1910, directeur d'un laboratoire de biologie expérimentale à l'École des Hautes-Études. Membre correspondant de la Société de Biologie depuis 1902, à diverses reprises lauréat de l'Académie des sciences (Prix Montyon de physiologie 1900) et de l'Académie de médecine, M. Pachon a publié une série de travaux physiologiques, dont quelques-uns ont eu une répercussion importante en médecine. Ainsi ses recherches sur le rôle du cerveau dans la régulation de la respiration, qui ont fait l'objet de sa thèse inaugurale (Paris 1892) et ont abouti à la théorie cérébrale de la respiration périodique de Cheyne Stokes; ainsi ses recherches sur l'extirpation expérimentale de l'estomac, premier essai d'analyse physiologique des animaux agastres et point de départ des interventions chirurgicales de gastrectomie totale. Ajoutons, dans la période toute contemporaine, ses études particulièrement importantes sur la mécanique cardiaque et vasculaire, immédiatement classiques et qui ont abouti à imposer d'une part, comme méthode d'exploration fonctionnelle de la pulsation cardiaque, la cardiographie systématique dans le décubitus latéral gauche et, d'autre part, à donner l'instrument de mesure de la pression artérielle que chacun actuellement connaît : l'*oscillomètre*.



Le professeur PACHON.

Le professeur Pachon a exercé, dans bien d'autres directions encore, son activité scientifique : fonction anticoagulante du foie, rôle du calcium sur l'inhibition cardiaque, méthodique des circulations artificielles, etc...

A ces divers titres la Faculté de médecine de Bordeaux peut à bon droit s'enorgueillir de compter Pachon parmi ses professeurs. JEAN CAMUS.

Le lait à Berlin. — A Berlin, dit M. Jules Huret dans ses si intéressantes notes sur l'*Allemagne*, la surveillance du lait n'est pas théorique. Tous les jours, de nombreux inspecteurs arrêtent les voitures de laitiers dans les rues, pèsent le lait, et, s'il n'est pas conforme aux prescriptions du bureau d'hygiène, le renversent dans la rue, et procès-verbal est dressé contre les délinquants. Aussi les cas de fraude deviennent-ils extrêmement rares.

On ne peut s'empêcher de comparer à notre organisation encore si primitive celle de ces grandes laiteries allemandes dont les centaines de voitures, plombées à la sortie de l'usine de stérilisation, distribuent le lait dans tous les quartiers. Chaque voiture est disposée de telle sorte que le lait peut être extravasé sans qu'il soit possible de rien introduire dans les récipients.

Pendant ce temps-là, chez nous, les jarres noirâtres des débitants attendent des heures sur les trottoirs, exposées à tous les dangers qui passent...

Association française d'Urologie. — La quinzième session de l'*Association française d'Urologie* se tiendra à Paris, à la Faculté de médecine, du 5 *au* 7 *octobre* 1911, sous la présidence de M. le professeur GUYON.

La question mise à l'ordre du jour est la suivante : *Kystes non hydatiques du rein.* Rapporteurs : MM. LETULLE (de Paris) et BRIN (d'Angers).

Les membres de l'Association qui auraient une communication à faire, soit sur cette question, soit sur un autre sujet, sont priés d'en informer le Secrétaire général : *M. E. Desnos, rue La Boétie, Paris* (VIIIe).

Internat et externat en médecine des hôpitaux de Paris. — Un concours aura lieu le 15 octobre 1911, à midi précis, à l'Assistance publique, pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine (année 1911-1912) et la nomination aux places d'élèves internes en médecine, vacantes le 15 février 1912.

Les élèves sont admis à se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria, bureau du personnel médical, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de dix heures à trois heures, depuis le vendredi 1er septembre jusqu'au samedi 30 du même mois.

Un avis ultérieur indiquera le lieu où les candidats devront se réunir pour la première épreuve. — Seront seuls admis dans la salle où aura lieu la composition écrite les candidats porteurs du bulletin spécial délivré par l'administration et constatant leur inscription au concours. — Un numéro d'ordre qui leur sera remis à l'entrée déterminera la place qu'ils devront occuper pour rédiger leur composition.

La lecture des compositions ainsi que l'épreuve orale auront lieu dans la salle des concours de l'administration rue des Saints-Pères, no 49.

Mutuelle médicale française de retraites. — Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après cinquante ans d'âge et vingt ans de participation), soit proportionnelle (après cinq ans de participation) — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1er mars dernier, le nombre des Sociétaires (hommes et femmes), s'élevait à 731; l'avoir social à 206.852 fr. 39.

La veuve d'un Sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 francs pour l'année 1911.

Un sociétaire infirme a 450 francs et une autre veuve a 600 francs.

MÉMENTO DE LA QUINZAINE

28 Août. — Concentration à Lyon du voyage d'études médicales aux stations du Sud-Est de la France (V. E. M.) sous la direction du professeur Landouzy, et départ pour Vals.

30 Août. — Congrès international de laryngo-rhinologie à Berlin (secrétaire Dr Rosenberg, 26 Schiffbauerdamm à Berlin. N. W.).

31 Août — Cloture du registre d'inscription pour le concours de répétiteurs à l'École du service de santé.

9 Septembre. — Cloture du registre d'inscription pour le clinicat médical à Rennes.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

L'Inspection du travail en Europe, Gr. in-8, 114 pages, 2 francs (*Berger-Levrault*, éditeur à Paris).

L'aliéné, l'asile, l'infirmier. par Th. Simon, 1 vol. in-18 de 406 pages, 4 francs (*Bougault*, libraire à Paris).

Étude statistique sur les corps étrangers professionnels de la cornée, par le Dr Ch. Lafon (de Périgueux), in-8. Br. 1 franc.

Les fractures de la tête du radius et leur traitement chirurgical, par le Dr André-Nicolas Rabourdin. Gr. in-8, Br. de 84 pages, 2 fr. 50 (*Paris*).

Étude sur la tuberculose pulmonaire traumatique, par le Dr Émile Merle. Gr. in-8, 186 pages, 3 francs.

Appréciation rapide du degré d'altération d'un lait — Épreuve de la réductase par le bleu de méthylène et la fuchsine, par H. Bertin-Sans et E. Gaujoux. Gr. in-8, 4 pages avec 1 planche, 1 franc.

Les déséquilibrés insociables à internements discontinus et la section des aliénés difficiles à l'asile de Villejuif, par le Dr J. Bonhomme. Gr. in-8, 146 pages avec tableaux, 2 fr. 50 (*G. Steinheil*, éditeur à Paris).

Manuel pratique de préparation à l'examen d'aptitude aux fonctions de médecin sanitaire maritime, par R.-F. Guillon, 1 vol. in-18 de 294 p. avec figures, 4 francs (*Maloine*, éditeur à Paris).

Hygiène oculaire et inspection des écoles, par les Dr H. Truc et P. Chavernac. 1 vol. in-16, de 238 pages, 3 fr. 50. (*Maloine*, éditeur à Paris.)

Les techniques du 606 et de la réaction de Wassermann, par L. Camous et O. Spindler. In-8, 32 pages, 1 franc (*A. Maloine*, éditeur à Paris).

LA VIE MÉDICALE

Facultés de médecine. — LILLE. — M. le Dr Leclercq, est nommé chef des travaux de médecine légale.

TOULOUSE. — M. Durand, docteur en médecine, licencié ès sciences, est nommé, pour l'année 1911-1912, chef des travaux de physique clinique.

ALGER. — M. Cabanes, chargé des fonctions d'agrégé, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, d'un cours d'accouchements.

Écoles de médecine. — CAEN. — Un congé, du 1er novembre au 31 décembre 1911, est accordé, sur sa demande, à M. Louïse, professeur de chimie et toxicologie.

M. Chrétien, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé, du 1er novembre au 31 décemble 1911 (durée du congé accordé à M. Louïse), d'un cours de chimie et toxicologie.

CLERMONT. — Sont chargés, pour l'année scolaire 1911-1912, des fonctions de chefs de travaux :

Anatomie : M. Buy, professeur ; — physiologie : M. Billard, professeur ; — histoire naturelle : M. Bruyant, suppléant ; — médecine opératoire : M. Dionis du Séjour, suppléant.

GRENOBLE. — M. Vaillant, maître de conférences à la Faculté des sciences de l'Université de Grenoble, est chargé, pour l'année 1911-1912, d'un cours de physique.

M. Corneloup, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, des fonctions de chef de travaux de physiologie.

POITIERS. — M. Berlan, chef des travaux d'anatomie et histologie, est prorogé pour un an dans ses fonctions, à dater du 20 octobre 1911.

M. Ravarit, docteur en médecine, est chargé, pour l'année scolaire 1911-1912, des fonctions de chef des travaux d'anatomie pathologique.

REIMS. — M. le Dr Bouvier, est institué, pour une période de neuf ans, à partir du 1er novembre 1911, chef des travaux de physiologie.

MARSEILLE. — M. le Dr Olmer, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est nommé, à partir du 1er novembre 1911, professeur d'hygiène et médecine légale.

M. Reynès, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est prorogé pour trois ans, dans ses fonctions, à partir du 21 janvier 1912.

M. Sauvau est nommé chef de clinique médicale; M. Poesy est nommé chef de clinique de médecine infantile ; M. Bounal est nommé aide d'anatomie et de physiologie.

Facultés des sciences. — Sont nommés, pour l'année scolaire 1911-1912, maîtres de conférences.

Université de Paris, Faculté des sciences : MM. Auger, docteur ès sciences : chimie analytique ; M. Guichard, docteur ès sciences : chimie minérale ; Rabaud, docteur ès sciences : tératologie ; Guillet, docteur ès sciences : physique.

Université de Bordeaux, Faculté des sciences : MM. Caubet, docteur ès sciences : physique ; Chaine, docteur ès sciences : zoologie.

Université de Caen, Faculté des sciences : M. Sève, agrégé des sciences physiques : physique.

Université de Clermont, Faculté des sciences : M. Malelès, docteur ès sciences : physique.

Université de Grenoble, Faculté des sciences : MM. Chaudier, docteur ès sciences : physique (P.C.N.).

Université de Lille, Faculté des sciences : MM. Fosse, docteur ès sciences : chimie; Ollivier, docteur ès sciences : physique ; Paillot, docteur ès sciences : physique ; Ricôme, docteur ès sciences : botanique.

Université de Lyon, Faculté des sciences : MM. Ray, docteur ès sciences : botanique ; Chovert, docteur ès sciences : physique ; Locquin, docteur ès sciences : chimie.

Université de Montpellier, Faculté des sciences : MM. Godehot, docteur ès sciences : chimie.

Université de Nancy, Faculté des sciences : MM. Reboul, docteur ès sciences : physique ; Mauduit, ingénieur diplômé : électrotechnique.

Université de Rennes, Faculté des sciences : MM. Bordas, docteur ès sciences : zoologie ; Conduché, docteur ès sciences : chimie.

Asiles d'aliénés. — Ont été nommés médecins adjoints des asiles d'aliénés: M. Violet à Limoux ; M. Froissard à Pierrefeu, est élevé à la deuxième classe ; M. Hamel à Saint-Ylie ; M. Pasturel à Bracqueville ; M. Charpenel à l'asile de Montdevergues.

Service de santé. — Sont promus:

Médecins-majors de 1re classe, les méd.-maj. de 2e classe : Crussard, Ligouzat, Ragnaud, Dopter, Genod, Delmas, Ray, Masure, Fournie, Dumas, Douzans, Auclert, Pignet, Labaste, Miramond de Laroquette, Sabatier.

Médecins-majors de 2e classe, les méd. aides-maj. de 1re cl. Pierrot, Moureaux, Charpentier, Rapp, Maratnech, Mouery, Loygue, Chaduc, Sergeaut, Jeannin, Deniau, Schueider, Kliszowski, Frizac, Pechine, Colin, Morisot.

Les médecins et pharmaciens aides-majors de 2e classe, élèves sortis de l'École d'application du service de santé militaire ont reçu les affectations suivantes :

1. MM. Accolas, Val-de-Grâce ; Gabrielle, Val-de-Grâce ; Guibert, 13e bat. chass. à pied ; Saulnier, hospice mixte de Besançon ; Coïe, 118e ; Roshem, 41e art; Ollé, hôp. Saint-Martin, Paris; Marc, 30e bat. chass. à pied ; Guilmain, hôpit. Versailles ; Schueider, hôpit. Bégin, Saint-Mandé.

11. MM. Camo-Seine, hôpit. Rennes ; Lacaze, 37e art. ; Delpy, 74e ; Longuet, hôpit. Nancy ; Gosswiller, 44e ; Raymondaud, hôpit. Bourges ; Nain, hôpit. Chambéry ; Brusset, 60e art. ; Tronyo, hôpit. Nancy ; Buisson, hôpit. divis. Alger.

21. MM. Vermelin, hôpit. Belfort ; Sarrazin, 21e bat. chass. à pied ; Ballet, 15e chass. à cheval ; Viguol, 25e art. ; Bernard, 73e ; Russo, 13e huss. ; Maire, 42e art. ; Jourdan, 77e ; Violet, 46e art. ; Blondel, hospice mixte Épinal.

31. MM. Le Laudais, hôpit. divis Oran ; Guillaume, hôpit. Briançon ; Bonjean, 21e ; Birat, 3e huss. ; Mathiot, hospice Langres; Naudet, 47e art. ; Chappet, hospice mixte Verdun ; Mireaux, hôpit. divis. Constantine ; Séry, 6e cuirass. ; Rottier, 8e huss.

41. MM. Maix, hôpit. Ajaccio ; Rémy, hospice mixte Verdun ; Dubois, 48e ; Risser, 14e drag. ; Dronet, 114e ; Muller, hospice mixte de Toul ; Chenelot, hôpit. divis. Alger ; Galey, 142e ; Chapuis, 61e art. ; Mulot, 3e chass. à cheval ;

51. MM. Talpain, 12e chass. à cheval ; du Laurens de La Barre, 130e ; Touranjon, hôpit. Bastia ; Landret, hospice mixte Saint-Mihiel; Gourdon, hôpit. divis. Tunisie ; Georges, hôpit. divis. Oran ; Mouzels, hôpit. divis. Constantine ; Marty, hôpit. Maubeuge ; Razou, hôpit. divis. Tunisie ; Frilet, hôpit. Toul.

61. MM. Abécassis, hôpit. camp de Châlons ; Maniel, hôpit. divis. Tunisie ; Maux, 115e ; Achard, hospice mixte Saint-Mihiel ; Albaret, hôpit. Toul ; Collilieux, hôpit. divis. Tunisie ; Laffout, Fauqué et Chauvin, hôpit. divis. Constantine ; MM. Robert, 25e chass. à pied ; Odinot, 150e ; M. Barboni, fort de Manonvilliers.

PHARMACIENS

MM. Bobier, hôpit. divis. Tunisie ; Manceau, hôpit. Belfort ; Bouisson, hôpit. Belfort ; Laurent, hôpit. camp de Châlons ; Gronsset, hôpit. divis. Oran ; Baylet, hôpit. Oran.

Médaille des épidémies. — La médaille des épidémies a été accordée aux officiers du corps de santé de

LA VIE MÉDICALE (*Suite*)

la marine dont les noms suivent :

MM. Robin, médecin de deuxième classe, détaché en mission à Tien-Tsin, et Goett, du port de Brest, en service au Maroc.

Obsèques du professeur Dieulafoy. — Elles ont eu lieu samedi dernier à l'église Saint-Pierre de Chaillot au milieu d'une grande foule malgré la période des vacances.

Le deuil était conduit par M. Marcel DIEULAFOY, de l'Institut, frère du défunt, et par MM. DÉHU, MARINDAZ et BESSAIGNET, ses neveux.

Le colonel BOULANGÉ représentait le Président de la République, et M. François PETIT représentait le Ministre de l'Instruction Publique.

L'Académie de médecine avait délégué MM. LANNELONGUE, HANRIOT, JACCOUD, la Faculté de médecine, MM. LANDOUZY, PINARD, SEGOND, ROGER, KIRMISSON, ACHARD et TEISSIER, professeurs ; MM. Louis RÉNON, GOUGEROT et LAIGNEL-LAVASTINE, agrégés. En l'absence de M. G. Mesureur, M. GOULAY, représentait l'Assistance publique.

Deux chars transportaient les couronnes magnifiques qui avaient été envoyées par l'administration de l'Assistance publique, par le dispensaire Laennec, par l'Union des femmes de France, par l'Association toulousaine, par la Ligue contre l'alcoolisme, par les médecins hellènes de Paris, etc , etc.

Au cimetière, trois discours furent prononcés, dont l'un au nom des élèves du maître disparu, par M. Louis RÉNON, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, — lequel exprima les idées et les regrets de tous ceux qui ont connu le professeur Dieulafoy. Les honneurs militaires étaient rendus par des médecins militaires du Val-de-Grâce.

Réorganisation des études médicales. — Par arrêté ministériel en date du 1er août 1911 il est institué au Ministère de l'Instruction publique une commission chargée de rechercher les moyens d'assurer, au point de vue financier, l'application du décret du 11 janvier 1909 sur la réforme de l'enseignement médical.

Sont nommés membres de cette Commission : MM. LIARD, vice-recteur de l'Académie de Paris, président ; BAYET, directeur de l'enseignement supérieur, conseiller d'État ; CELIER, inspecteur des finances : COURMONT, professeur à a Faculté de médecine de Lyon ; Gilbert LAURENT, député ; GROSS, doyen de la Faculté de médecine de Nancy ; LANDOUZY, doyen de la Faculté de médecine de Paris ; LESAGE, directeur de la comptabilité au ministère de l'Instruction publique ; LUQUET, directeur du contrôle au ministère des Finances ; PITRES, doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux ; E. REYMOND, sénateur ; GÉNÉRÈS et VERWAEST, chefs de bureau à la direction de l'Enseignement supérieur.

Faculté de Paris. — Les chirurgiens et médecins des hôpitaux dont les noms suivent sont délégués pour l'année 1911-1912 dans les fonctions de chargés de cours de clinique. MM. Petit, à l'Hôtel-Dieu ; Mauclaire, à la Charité ; Vaquez, Lejars, Ricard, Doleris, à Saint-Antoine ; Rochard, à Saint-Louis ; Rénon, Routier, à Necker ; Schwartz à Cochin ; Bazy, Tuffier à Beaujon, Brault, Launois, Legeudre, Sébileau, Picqué à Lariboisière ; Barié, Bourcy, Legueu, à Laennec ; Méry, Broca, aux Enfants-Malades ; Walther, Potocki, à la Pitié ; Lepage à Boucicaut ; Thiéry, Demelin à Tenon ; Aviragnet aux Enfants-Malades ; Boissard à Lariboisière.

Mesures contre le choléra. — La commission permanente du conseil supérieur d'hygiène vient de tenir sous la Présidence du Dr Roux, une nouvelle séance.

M. Mirman a mis la commission au courant de la situation sanitaire en ce qui concerne le choléra en France et à l'étranger. Il a rappelé les cas qui se sont produits dans les Bouches-du-Rhône et dans l'Hérault et les mesures de désinfection et d'isolement, qui ont été prises.

MM. Salimbeni et Dopter mis par le Président du Conseil à la disposition du préfet des Bouches-du-Rhône ont reçu une délégation spéciale en vue de préciser les mesures qui leur paraîtraient utiles pour empêcher le mal de se répandre.

M. Mirman a insisté sur le fait qu'aucun cas de choléra (autre que ceux des départements de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône) ne s'est produit en France contrairement aux informations des journaux.

Congrès remis. — Le congrès de la Tuberculose et le congrès de Dermatologie et de Syphiligraphie qui devaient tenir leurs réunions en septembre prochain à Rome sont remis en avril 1912.

Bureau municipal d'hygiène de Constantine. — Le poste de directeur du bureau municipal d'hygiène de Constantine est vacant. Les candidats doivent adresser avant le 29 août 1911 au gouverneur général de l'Algérie leurs demandes accompagnées de tous titres ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives. A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être détaillé et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés.

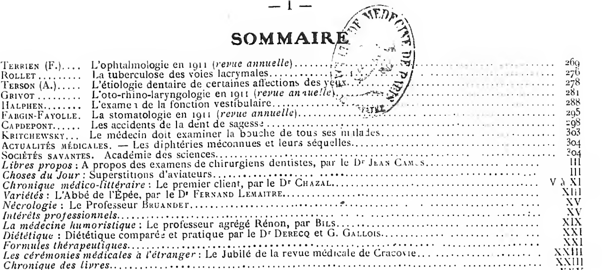
Les candidats peuvent demander à être entendus par la Commission du conseil supérieur d'hygiène.

Traitement : 3600 francs par an sans indemnités d'aucune sorte.

Mariages.—M. le Dr Fernand Lubet-Barbon, officier de la Légion d'honneur, avec Mlle Jeanne Trilay ; — M. le Dr Louis Mondon, médecin principal de la marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mme Clémence Schaner ; — M. André Hovelacque, ancien interne des hôpitaux, ancien aide d'anatomie à la Faculté de médecine de Paris, avec Mlle Madeleine Lévy-Alvarès, externe des hôpitaux, fille de l'ingénieur des chemins de fer de l'État ; — M. le Dr Isaac Benadon (de Salonique), avec Mlle Marcelle Beliet ; — M. le Dr Bressard, médecin-major de 2e classe, avec Mlle Marie Blachier.

Nécrologie. — Le Dr Paul Girod, professeur à la Faculté des sciences et à l'École de médecine de Clermont-Ferrand, dont il a été longtemps le directeur, vient de mourir à l'âge de cinquante-six ans. Il était chevalier de la Légion d'Honneur. Il est l'auteur de manipulations de Botanique, de manipulations de Zoologie, d'un ouvrage de vulgarisation : *Les sociétés chez les animaux*. Son œuvre principale est un travail de longue haleine en collaboration avec Massénat : *Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze.* — Le Dr G. Bailby, médecin-major de 1re classe en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur. — Le Dr Victor Guignard (de Bagneux). — M. Chomanet, externe des hôpitaux de Paris. — Le Dr Letourneur, maire de Granville. — Le Dr Marcel Renlos, âgé de trente-trois ans, tué dans un accident d'automobile. — Dr Alfred Lagarde (de la République Argentine), décédé à Paris. — Dr Charles Buttler (de New-Jersey), décédé à Paris. — Dr Albert Ladenburg, professeur de chimie à l'Université de Breslau, membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris, membre des sociétés de chimie de Berlin, Londres, Paris. Il était âgé de soixante-dix ans. Il est l'auteur d'un cours de chimie. — Dr Roger Guinnesse, décédé à Londres. — Dr Gaulard, ancien professeur de clinique obstétricale à la Faculté de médecine de Lille. — M. le Dr Julliard, ancien professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Genève, correspondant de l'académie de médecine de Paris.

SOMMAIRE



CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

A PROPOS DES EXAMENS DE CHIRURGIENS-DENTISTES

Le mois de juillet a été, à la Faculté de médecine, consacré en grande partie aux examens de chirurgiens-dentistes.

L'impression qui se dégage de ces examens est que la majorité des étudiants qui s'y présentent sont studieux et instruits de leur programme.

Sans doute, on sent chez plusieurs que les réponses sont apprises par cœur et ne correspondent dans l'esprit à rien de bien net. Comment en serait-il autrement, étant données l'abondance des sujets et la rapidité des études!

On est frappé toutefois, et c'est là-dessus que je veux insister, de rencontrer quelques esprits distingués qui intelligemment ont pénétré les problèmes délicats et dont les connaissances médicales dépassent le programme de l'examen.

Quelques-uns subissent à peu de jours de distance, avec un ensemble de notes supérieures, le premier et le deuxième examen, c'est-à-dire l'anatomie, la physiologie, la pathologie générale, la thérapeutique.

Ceci indique, semble-t-il, quelque disposition pour l'étude des sciences médicales, et quand on compare ces candidats à la moyenne des étudiants en médecine, on se demande forcément si les barrières élevées entre eux sont vraiment justifiées.

Qu'est-ce qui les sépare en effet? C'est qu'en général les premiers sont peu fortunés et qu'ils n'ont pas leur baccalauréat. Le baccalauréat! Jugement dernier porté dès l'adolescence et qui sépare à jamais les hommes « en boucs et en brebis ».

Je n'ai nullement l'intention, par le temps qui court, de me faire écharper en l'attaquant, d'autant moins que je suis bien loin de nier l'importance des études classiques et le rôle qu'elles peuvent avoir dans la formation d'un esprit. Mais au point de vue strictement médical, qu'indique le titre de bachelier? Une culture générale, une facilité à retenir des sujets variés, mais il n'indique pas, que je sache, des aptitudes spéciales pour la médecine.

Dès lors, pourquoi ouvrir les portes de la Faculté aux seuls bacheliers et les fermer devant ceux qui précisément ont montré d'une façon très nette leur disposition particulière pour les sciences médicales.

De ceux-là, il en existe dans les Écoles dentaires, dans les Écoles vétérinaires et probablement ailleurs. Comme le disait ici même, il y a quelques semaines, le Dr Linossier, il ne faut pas de parti pris repousser l'élite de l'enseignement primaire.

Ceux qui, par exemple, connaissent les élèves de l'École de Physique et de Chimie, savent quelle est leur valeur et n'ignorent pas que leurs connaissances théoriques et pratiques sont supérieures à celles de la moyenne de nos étudiants du P. C. N. — Pourquoi ne pas permettre à certains d'entre eux, si toutefois ils le désirent, de venir à la Faculté de Médecine après, si l'on y tient, avoir subi un examen complémentaire d'Histoire Naturelle.

J'entends les objections : vous allez encore augmenter l'encombrement médical, vous allez découronner d'autres écoles.

L'argument de l'encombrement médical a peu de valeur, car il ne s'agirait bien entendu que d'un petit nombre d'appelés, sérieusement triés par examen ou concours; dans ces conditions, si c'est une élite qui vient à la Faculté, le niveau des études ne peut qu'en être relevé au détriment des mauvais étudiants qui vraisemblablement se trouveront éliminés en plus grand nombre.

Il ne s'agit pas non plus de découronner systématiquement d'autres enseignements au profit de la Faculté de médecine; les avantages de notre profession ne sont pas tellement considérables qu'il faille craindre que tous ceux qui en auront le droit se décideront à venir à notre Faculté.

En tous les cas, il est juste de réclamer qu'il ne soit pas imposé de bornes à de jeunes cerveaux qui ont fait leurs preuves et ne méritent pas d'être limités dans leur activité.

JEAN CAMUS.

CHOSES DU JOUR

SUPERSTITIONS D'AVIATEURS

On ferait un gros volume avec les histoires de superstitions dont sont affectés ceux qui, dans tous les pays, s'exposent aux dangers des sports. Probablement parce que leur vie est plus souvent exposée, les aviateurs se montrent encore plus superstitieux que les autres. On a noté un certain nombre de superstitions présentées chez les aviateurs allemands, une pareille étude sur les aviateurs de notre pays ne manquerait pas non plus d'intérêt.

Wienczie rs, qui est le plus audacieux des aviateurs allemands, en est aussi le plus superstitieux. Il ne vole jamais sans son « singe ». Ce singe n'est qu'un magot en velours brun, un vulgaire jouet d'enfant, qu'on trouve dans tous les bazars. Il prétend que c'est son talisman. Il l'a avec lui chaque fois qu'il exécute un vol.

Il n'est pas cependant le seul aviateur qui soit superstitieux. Ainsi, Hirtch, qui est tombé une fois d'une hauteur considérable sans se blesser, conserve très précieusement la chemise qu'il portait lors de sa chute. Il ne l'a pas fait laver, il ne la porte pas non plus. Mais, quand il monte sur son aéroplane, il la met autour de ses reins, sous son veston de cuir.

Colombo, lui, attribua la chute qu'il fit un jour à sa montre. On ne sait pas pourquoi. Toujours est-il qu'il la vendit immédiatement à son mécanicien pour quelques marks.

Le mécanicien apprit lui aussi à voler et tomba, en voulant passer l'examen de pilote. Il attribua sa chute à la montre de Colombo, qu'il avait achetée et s'en défit aussitôt, en en faisant cadeau au premier gamin qu'il rencontra dans la rue.

Wildstaetter ne passerait pour rien au monde au-dessus d'un cimetière. Il préfère faire un tour considérable, et le cas de Muller, qui, après avoir atterri dans un cimetière, près de Wannsee, a failli se tuer sur l'aérodrome de Magdebourg, n'est certainement pas fait pour le guérir de sa superstition.

(*Revue de Psychothérapie.*)

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE

LE PREMIER CLIENT

Comédie en 1 Acte

Par le Dr Eugène CHAZAL

Représentée pour la première fois sur la scène de la Comédie Royale, par la troupe du Tréteau Moderne.

PERSONNAGES

Le Docteur BLONDEL, 28 ans..... MM. Billard.
Le Docteur VIGNANCOURT, 30 ans. Gugli.
UN MONSIEUR, 40 ans.......... Quillot.
LÉA, 26 ans.................... Mmes Miette Hardy.
FRANÇOISE, domestique, 35 à 40 ans. Kerval.

A Paris, de nos jours.

Le cabinet de consultation du docteur Blondel. Au fond porte communiquant avec l'appartement. Dans l'angle de gauche, porte masquée par une tenture et donnant accès dans le salon d'attente. A gauche, cheminée. A droite, près d'une grande baie vitrée donnant sur la rue, une table-bureau au premier plan, et au second plan une chaise-longue de médecin. Bibliothèque.

SCÈNE PREMIÈRE

BLONDEL, puis FRANÇOISE

Au lever du rideau, la scène est vide. Le docteur Blondel entre par la porte de gauche et, tout en monologuant, va s'asseoir dans son fauteuil.

Blondel. — Toujours personne !... Oh ! je m'y attendais bien un peu... le premier jour de mon installation. Ce qui m'étonnerait, au contraire, c'est s'il venait quelqu'un... Ça se pourrait, cependant... Ah ! il me tarde de le voir, ce premier client, bien que j'aie un fichu trac. (*Il prend un journal*). Voyons les nouvelles. (*Au bout de quelques secondes, il rejette le journal*). Il m'est impossible de lire... C'est malheureux d'être comme ça ! (*Il regarde l'heure*). Trois heures moins un quart... J'aimerais autant qu'il ne vienne personne aujourd'hui. Il est vrai que demain j'aurais aussi peur. (*Il va à la fenêtre, l'ouvre et regarde dans la rue*). Ce que j'ai une envie d'aller me balader. La rue est pleine de jolies femmes, et les femmes ont de la gaîté plein les yeux ! C'est sans doute pour ça qu'elles ne voient pas ma plaque... Je ne peux pourtant pas les appeler. (*Il se penche au dehors, puis se redresse et ferme la fenêtre*). Voici un homme qui vient d'entrer dans l'allée. (*Il va à la porte du fond et prête l'oreille*). Il doit être à l'entresol, maintenant. (*Un temps*). Au premier, devant ma porte. Il sonne. (*Un temps*). Non !... Tiens ! c'est curieux. (*Il sonne la bonne*).

Françoise, *entrant*. — Monsieur m'a appelée?

Blondel. — N'a-t-on pas sonné, Françoise?

Françoise. — Mais non, monsieur.

Blondel. — Vous en êtes bien sûre, au moins?

Françoise. — Absolument ; monsieur aurait bien entendu.

Blondel. — On n'entend peut-être pas d'ici, lorsqu'on sonne doucement. (*On sonne*). Ah ! cette fois, je ne me trompe pas. Vous ferez entrer ici et vous irez attendre dans le salon... non, c'est le contraire : vous ferez entrer dans le salon et vous reviendrez ici. Compris?

Françoise. — Oui, monsieur. (*Elle sort*).

Blondel. — Je ne sais plus ce que je dis, maintenant. Ce n'est cependant pas le moment de perdre la tête... Est-ce que je ne parlais pas à Françoise de gens qui sonnent plus ou moins fort ; comme si cela avait de l'importance avec un timbre électrique. (*On frappe*). Entrez. (*Françoise entre*). Eh bien ! qui est-ce? Un homme? Une femme?

Françoise. — C'est un homme, monsieur.

Blondel. — Ah ! c'est bien là ma guigne ! Moi qui me souhaitais tant une femme pour commencer ; il me semble que j'aurais eu moins peur... Est-ce un jeune, ou un vieux?

Françoise. — Euh ! entre les deux ; je ne saurais pas dire au juste.

Blondel. — Voyons, Françoise, à votre avis, est-ce un bacillaire, un cardiopathe? A-t-il l'air cachectique? Appartient-il à la grande famille des arthritiques?

Françoise. — Ma foi, monsieur m'excusera. Je ne lui ai point demandé de renseignements sur son pays, ni sur sa famille. Une autre fois...

Blondel. — Non, non, ça va bien comme ça. De quelle couleur est sa figure : blanche, rouge, jaune? Est-il gros ou maigre?

Françoise. — Ah ! je n'ai pas bien eu le temps de voir sa figure. Maintenant, pour dire qu'il est maigre, non, il n'est pas maigre ; mais pour dire qu'il est gros, ben non, il n'est pas gros.

Blondel. — Oui, oui, je comprends ; allez. (*Françoise sort. Blondel se dirige vers la porte du salon d'attente et s'arrête devant*). Je n'ose pas le faire entrer... Le plus malade de nous deux n'est pas celui qu'on pense. Enfin, je ne peux pourtant pas le laisser là... Allons, du courage ! (*Il ouvre la porte. Le Monsieur entre*).

SCÈNE II

BLONDEL, UN MONSIEUR

Le Monsieur. — Bonjour, docteur.

Blondel. — Bonjour, monsieur.

Le Monsieur. — Je dois vous dire, docteur, que je ne viens pas pour une consultation...

Blondel. — Donnez-vous donc la peine de vous asseoir, je vous en prie. (*Ils s'asseoient*).

Le Monsieur. — Je suis agent d'assurances de la grande compagnie l'*Universelle*, dont vous avez certainement entendu parler. Ayant appris votre installation récente, je viens vous faire mes offres de service. Nous assurons sur tout : vie, incendie, accidents, etc... Mais, en outre, et c'est là le point qui doit particulièrement vous intéresser, nous avons récemment inauguré une nouvelle assurance pour la responsabilité médicale... je m'explique... Les médecins, surtout les jeunes médecins, sont exposés à commettre, dans l'exercice de leur profession, non certes par ignorance, mais par imprudence, — et puis, qui ne se trompe pas? — sont exposés à commettre, dis-je, des erreurs, des fautes plus ou moins graves, encourant ainsi une responsabilité légale. Et ordinairement, pour ne pas dire toujours, des amendes, des dommages-intérêts sont la conclusion de ces affaires malheureuses ; c'est souvent là un préjudice matériel considérable pour un médecin qui commence. Mais s'il est assuré, c'est nous qui payons l'indemnité... Maintenant, je vous ferai remarquer que nous avons des combinaisons très avantageuses pour les docteurs qui contractent à la fois différentes polices... J'ose espérer, docteur, que lorsque vous aurez pris connaissance du fonctionnement de notre système et de nos tarifs, vous n'hésiterez pas à ajouter votre nom à ceux déjà nombreux de vos confrères. (*Il tire des papiers de sa serviette*).

Blondel. — Je vous dirai, monsieur, qu'étant installé seulement d'aujourd'hui, je... je n'ai pas très bien la tête aux affaires. Mais, laissez-moi les papiers nécessaires ; j'étudierai la question à loisir, dans quelques jours, et je vous promets de vous donner une réponse.

Le Monsieur. — Favorable, je l'espère. (*Il se lève et pose les papiers sur la table*). Vous avez là tous les rensei-


LIPOCHOL BYLA
A BASE DE
CHOLESTÉRINE PURE
En Pilules dosées à 0.20 Centigr.
(1 à 6 PAR JOUR)
& en Emulsion dosée à 0.30 Centigr
(1 4 CUILLERÉES à BOUCHE PAR JOUR)
DANS TOUS LES CAS
D'HÉMORRAGIE, ANÉMIE, TUBERCULOSE
ANTIHÉMOLYTIQUE PUISSANT
0.20 Centigr. de CHOLESTÉRINE
équivalent
à un grand Verre
d'Huile de Foie de Morue
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE
GENTILLY (SEINE)


OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
2 à 8 par jour
CHOAY
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE (*Suite*)

gnements utiles. Pourtant, si vous aviez besoin d'explications supplémentaires, nous sommes tout à votre disposition. Alors, au plaisir de vous revoir, docteur.

BLONDEL. — Au revoir, monsieur. (*Il ouvre la porte du fond*). Voyez, par ici. (*Ils sortent*).

SCÈNE III

BLONDEL, puis FRANÇOISE

BLONDEL, *rentrant*. — Il n'avait toujours pas mal à la langue, celui-là. Mais, elle n'est pas seulement bête, sa combinaison... Il faudra voir... (*Il met les papiers dans un tiroir*). Pourvu qu'un de ces cas malheureux dont il m'a parlé ne m'arrive pas avant d'être assuré. (*On sonne*). Oh ! mais il m'a porté veine, l'assureur... C'en est peut-être un autre... En tout cas, ce n'est pas la peine d'interroger Françoise. (*On frappe*). Entrez.

FRANÇOISE. — C'est encore un homme. Il paraît tout jeune, celui-là.

BLONDEL. — C'est bien ; allez. (*Françoise sort, et Blondel se dirige vers la porte du salon d'attente.*) J'ai encore plus peur que tout à l'heure. Si ça augmente ainsi chaque fois, je vais en attraper la jaunisse... L'agent d'assurances aurait bien dû m'en donner, de l'assurance !... Allons ! (*Il ouvre la porte ; Vignancourt entre*).

SCÈNE IV

BLONDEL, VIGNANCOURT, puis FRANÇOISE

BLONDEL. — Tiens! Vignancourt... Ah bien ! par exemple !

VIGNANCOURT. — Moi-même, mon cher Blondel ! Ça va?

BLONDEL. — Pas mal, et toi?

VIGNANCOURT. — Mais très bien, comme tu vois.

BLONDEL. — Ce vieux Vignancourt !... En voilà une surprise... (*Ils s'asseoient.*) Tu aurais dû me faire passer ta carte ; je t'aurais fait entrer de suite.

VIGNANCOURT. — Oh ! je n'ai pas attendu longtemps ; et toi, tu as eu la douce illusion d'un client... Il y a longtemps que tu es installé?

BLONDEL. — Deux heures environ.

VIGNANCOURT. — Eh bien ! est-il au moins venu, ce premier client à la fois si désiré et tant redouté ?

BLONDEL. — Je l'attends encore. Je n'ai vu avant toi qu'un agent d'assurances ; sa compagnie nous assure sur la responsabilité médicale. Il m'a laissé les prospectus; nous les regarderons tout à l'heure... Tu es libre? Nous dînons ensemble?

VIGNANCOURT. — Avec plaisir.

BLONDEL. — Depuis deux ans que j'ai quitté Lyon, tu dois penser si j'ai un tas de choses à te demander... des nouvelles des camarades ; ils doivent à peu près tous être établis. Et toi, ça marche, la clientèle?

VIGNANCOURT. — Oh ! elle me laisse des loisirs, de nombreux loisirs même. Heureusement que je n'attends pas après pour vivre.

BLONDEL. — C'est comme moi Ah! nous sommes des heureux, nous. Ce qu'il y en a, des confrères qui crèvent presque de faim, et tu sais, ce ne sont pas ceux qui en savent le moins... Mais, au fait, comment es-tu à Paris?

VIGNANCOURT. — Oh ! c'est bien simple. Ma femme...

BLONDEL. — Ta femme? Tu es donc marié.

VIGNANCOURT. — Non, collé. Je dis : ma femme ; une vieille habitude d'étudiant, tu sais. Donc, ma maîtresse m'a lâché avant-hier...

BLONDEL. — Pauvre vieux, va.

VIGNANCOURT. — Pour quelques jours seulement, une quinzaine au plus; elle est allée voir sa famille, dans le Midi. Comme je n'ai plus de famille à voir, moi, et pour supporter plus facilement cette séparation... de corps, j'ai pris le train pour la capitale. J'irai, le jour, compléter mon éducation médicale dans vos services hospitaliers et...

BLONDEL. — Et tu visiteras, la nuit, d'autres maisons non moins hospitalières.

VIGNANCOURT. — J'allais le dire. Je compte même sur toi pour me servir de cicérone.

BLONDEL. — Ce n'est pas dans les choses impossibles... Mais comment es-tu venu jusqu'à moi?

VIGNANCOURT. — Après déjeuner, je suis allé à ton ancienne adresse ; la concierge m'a donné ta nouvelle.

BLONDEL. — Fort bien... Alors, tu as une chaîne?

VIGNANCOURT. — Oh ! une chaîne !... Un fil, tout au plus. Et je ne tiens pas à ce qu'il casse... Et toi, non ?

BLONDEL. — Pas encore, mais je vais chercher.

VIGNANCOURT. — De quel côté, à droite ou à gauche?

BLONDEL. — A gauche, à l'extrême gauche, du moins pour le moment.

VIGNANCOURT. — Je t'en souhaite une comme la mienne : jolie, élégante, pas bête du tout, et amoureuse..

BLONDEL. — Arrête-toi, de grâce. Je n'en demande pas tant, du reste.

VIGNANCOURT. — Oh ! tu trouveras facilement ce que tu voudras. Et puis, les Parisiennes...

BLONDEL. — Oui, les Parisiennes. Eh bien ! tu sais, elles ne m'ont pas fait oublier les Lyonnaises. Mais, nous en reparlerons ce soir, au dessert... Dis donc, avais-tu le trac, le jour de ton installation? Moi, j'ai une de ces frousses...

VIGNANCOURT. — Ça nous fait ça à tous, mais ça ne dure pas.

BLONDEL. — Qu'est-ce qu'il avait, ton premier malade?

VIGNANCOURT. — Tiens ! tu vas rire. Pendant les trois premiers jours, je n'ai vu que des agents d'assurances, des courtiers en spécialités pharmaceutiques, des représentants de maisons de bandages, des directrices d'agences matrimoniales, enfin de tout, sauf des malades. Mais le quatrième jour, j'ai eu mon premier client... et c'était moi.

BLONDEL. — Toi?

VIGNANCOURT. — Mais oui, moi. Tu vas comprendre immédiatement. Après mon dîner de thèse, on a fait une petite bombe, la bombe classique, et c'est moi qui en fus l'infortunée victime. J'ai attrapé une de ces...

BLONDEL. — Oui, oui, je comprends.

VIGNANCOURT. — Ce qui me rendait furieux, c'est que c'était la première.

BLONDEL. — Oh ! la première.

VIGANCOURT. — Ah ! ça, je te l'assure. C'est peut-être extraordinaire, mais c'est la vérité. Enfin, je me suis soigné, très sérieusement, et, au bout d'un mois, plus rien. Et avec preuves expérimentales à l'appui, puisque huit jours après cette guérison presque miraculeuse, je faisais la connaissance de Lulu, et...

BLONDEL. — Qui est-ce, Lulu?

VIGNANCOURT. — Lucienne, ma maîtresse. (*Il se lève*). Eh bien ! voilà un an que ça dure, et toujours rien.

BLONDEL. — Tant mieux pour toi, et pour elle aussi. Je me souhaite une pareille cure, à l'occasion.

VIGNANCOURT, *qui s'est approché de la chaise-longue.* — Vieux canapé ! quelles...

BLONDEL. — Mais il n'est pas vieux ; tu n'as pas l'air de te douter que je suis meublé à neuf.

VIGNANCOURT. — Oh ! c'est une façon de parler. Eh bien ! vieux canapé neuf, quelle formes sculpturales vont faire pousser à tes ressorts leurs premiers gémissements? (*Il s'approche de la table et prend le stéthoscope*). Et toi, stéthoscope — il n'est pas neuf, lui, — sur quelle virginale

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE (*Suite*)

poitrine vas-tu te poser et de quel cœur en émoi vas-tu transmettre le tic-tac? *(On sonne. Vignancourt lâche le stéthoscope et Blondel saute sur son siège).* Un client ! Il m'a fait peur, l'imbécile. Je me sauve ; nous nous trouverons ce soir.

BLONDEL, *se levant.* — Mais non, reste. Ce n'est pas sûr que ce soit un client. Et puis, ça ne fait rien ; tu passeras dans une autre pièce. Tu n'attendras pas longtemps... Quatre heures moins un quart ; dans un quart d'heure, on boucle. *(On frappe).* Entrez.

FRANÇOISE, *entrant.* — Ah ! je dérange monsieur.

BLONDEL. — Mais non, Françoise... *(Montrant Vignancourt.)* C'est un ami, un confrère de Lyon... Qui a sonné ?

FRANÇOISE. — Cette fois, c'est une dame.

BLONDEL. — Ah ! enfin !... Elle est jeune?

FRANÇOISE. — Pour sûr. Et puis qu'elle est jolie! Et puis qu'elle sent bon ; on dirait un bouquet de fleurs. Ces messieurs ne sentent pas?... Elle a un corsage tout plein de trous ; ça fait qu'on lui voit la peau. C'est sûrement une... une... comment dites-vous?... Ah ! une poule.

BLONDEL. — Une poule?

FRANÇOISE. — Monsieur sait bien... ces créatures du diable... qui tournent la tête aux jeunes gens.

BLONDEL. — Ah ! une cocotte !

FRANÇOISE. — Une cocotte, une poule, c'est la même chose chez nous.

BLONDEL. — Allez, Françoise. Ah ! j'oubliais : je ne dînerai pas ici ce soir.

FRANÇOISE. — Bien, monsieur *(Elle sort).*

VIGNANCOURT. — Elle est drôle, avec sa poule. Ça doit être une de tes connaissances qui vient te demander quelque conseil ; je vois ça d'ici. Ah ! dis donc, à propos de cocotte, tu en as une au-dessous?

BLONDEL. — Je crois que oui ; mais comment sais-tu?

VIGNANCOURT. — Comme je montais chez toi, j'ai vu entrer à l'entresol un vieux monsieur, très chic par exemple. En passant, j'ai machinalement jeté les yeux sur la plaque de la porte, et le nom que j'y ai lu, Blanche d'Argenteuil, m'a de suite renseigné sur la position sociale de cette aristocratique personne.

BLONDEL. — Je souhaite avoir autant de clients qu'elle, et aux mêmes prix. Il est vrai qu'elle n'est pas installée d'aujourd'hui. Elle doit avoir... une quarantaine d'années.

VIGNANCOURT. — A quel moment de la journée?

BLONDEL. — Je ne l'ai jamais vue que le soir.

VIGNANCOURT. — C'est-à-dire que le matin elle a bien dix ans de plus... C'est bien étonnant qu'elle connaisse des vieux, à cet âge... Tu sais qu'il est question, à la Chambre, d'un projet de loi sur les retraites... courtisanesques !

BLONDEL. — Ce n'est toujours pas le Sénat qui y fera de l'opposition... Mais je crois que j'oublie ma cliente. Je vais te conduire dans la salle à manger ; tu trouveras journaux et cigares, des havanes; tu sais, n'en mets pas dans tes poches, hein ! *(Il se dirige vers la porte du fond).*

VIGNANCOURT. — Veinard, va !

BLONDEL. — Pourquoi?

VIGNANCOURT. — Un déshabillé de femme élégante, c'est un spectacle agréable ; ça ne fait pas mal aux yeux. Si tu as le trac, je te remplacerai ; je te laisse les cigares.

BLONDEL. — Je te remercie ; je n'ai plus peur... D'ailleurs, ce n'est pas sûr qu'elle se déshabille ; si elle a seulement mal au nez.

VIGNANCOURT. — Qu'est-ce que ça fait? Elle sera contente, au contraire, de te montrer son corset, son linge et... ce qu'il y a dedans... Un conseil : ne te montre pas trop bien élevé ; ça la fâcherait, et elle te ferait une réputation. *(Ils sortent en riant).*

SCÈNE V

BLONDEL, puis LÉA

BLONDEL, *rentrant.* — Eh bien ! il m'en donne, des conseils. *(Il va se mirer dans la glace).* Je ne suis pas trop mal... Je lui ferai sûrement bonne impression. *(Il se dirige vers la porte).* Je disais, tout à l'heure, que je n'avais plus peur ; je crois, au contraire, que je n'ai jamais tant eu la frousse... Cependant, les cocottes, je sais bien ce que c'est ; je ne tremble pas quand je vais chez elles. Aujourd'hui, c'en est une qui vient me voir... et puis, je la connais peut-être. *(Il ouvre la porte. Entre Léa ; elle porte une toilette des plus élégantes, mais de bon goût).* Madame...

LÉA. — Bonjour, docteur.

BLONDEL. — Veuillez vous donner la peine de vous asseoir, madame. *(Ils s'assoient).* Je vous écoute.

LÉA. — Je n'ai pas l'air très malade, n'est-ce pas, docteur? et cependant je souffre de partout.

BLONDEL. — C'est beaucoup... Voyons : quels symptômes ressentez-vous?

LÉA. — C'est un malaise général, une grande lassitude ; je n'ai point d'appétit ; je dors peu et très mal. Les choses qui me faisaient plaisir autrefois ne me tentent plus. Il me semble que je perds toutes mes forces et que ma vie s'en va insensiblement. Enfin, docteur, ce n'est pas normal?

BLONDEL. — Certainement. Répondez à mes questions, je vous prie. Vous êtes mariée?

LÉA. — Oui... c'est-à-dire non... Mais, enfin, c'est la même chose.

BLONDEL. — Vous avez un... ami?

LÉA. — Oui, docteur.

BLONDEL. — Et depuis quand vous sentez-vous ainsi fatiguée?

LÉA. — Voilà bien une quinzaine de jours. Je croyais, tout d'abord, que ça ne durerait pas ; mais il me semble, au contraire, que ça va en empirant.

BLONDEL. — Et avant, vous n'aviez jamais été malade?

LÉA. — Jamais, docteur. Je suis d'autant plus étonnée de ce qui m'arrive.

BLONDEL. — Et votre ami, est-il en bonne santé?

LÉA. — On ne se porte pas mieux que lui.

BLONDEL. — Avez-vous des enfants?

LÉA. — Non, docteur.

BLONDEL. — N'en attendez-vous point?

LÉA. — Sûrement non.

BLONDEL. — Vous en êtes bien certaine?

LÉA. — Oh ! parfaitement. Il n'y a pas huit jours que...

BLONDEL. — Oui, oui, très bien. Alors, voyons, d'après vous, à quoi attribuez-vous ce changement dans l'état de votre santé? Les malades ont toujours une explication, bonne ou mauvaise, à donner au médecin. Vous ne voyez rien?... Une question d'argent, un ennui de famille, une peine de cœur, que sais-je? Il faut peu de chose à une femme pour provoquer chez elle un état de nervosisme se traduisant précisément par les symptômes que vous m'avez signalés, état qui n'a, certes, rien d'alarmant, mais qui doit cependant éveiller l'attention du médecin, car il peut être le signe avant-coureur de troubles organiques pouvant devenir graves, si l'on n'y porte remède dès le début. C'est pourquoi, madame, il ne me faut rien cacher... Votre main, s'il vous plaît... Oh ! ce n'est par pour y lire. *(Il lui tâte le pouls).* Le pouls est bon, un peu rapide ; c'est l'émotion... Voyons, un médecin, c'est un confesseur. Vous aimez votre ami, et vous avez peut-être appris qu'il vous trompe, à moins que, au contraire, ce ne soit vous...

LÉA. — Oh ! non, docteur ; c'est bien lui... Tenez, je

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE (*Suite*)

préfère tout vous dire. Il a fait plus que de me tromper, il m'a quittée, et pour toujours.

BLONDEL. — Vous teniez beaucoup à lui?

LÉA. — Ce n'était pas de l'amour ; mais vous comprenez... l'habitude. Je n'avais jamais connu que lui. Je me sentais heureuse, tandis que maintenant... Ah! je voudrais mourir !

BLONDEL. — Voulez-vous bien ne pas parler ainsi. Si vous êtes venue me voir, je pense que ce n'est pas pour me demander quel est le moyen de suicide le plus... agréable, mais bien quel est le remède qui doit vous guérir. Et vous avez bien fait, car il existe, ce remède. C'est le temps... mais oui, le temps, qui fait tout oublier, qui cicatrise les blessures les plus profondes, mieux que ne le font les meilleurs antiseptiques. Seulement, quand on est seul, le temps ne marche pas très vite, et la guérison est lente à venir. Pour que le temps passe plus rapidement et vous assure une cure plus prompte, il vous faut prendre un autre ami.

LÉA. — Oh ! docteur !

BLONDEL. — Ma franchise vous blesse, madame? Croyez-bien qu'elle a pour excuse le désir sincère de vous rendre le bonheur que vous croyez avoir perdu.

LÉA. — Je vous suis reconnaissante, docteur, de vos bonnes intentions. Mais un autre ami, un ami qui vous plaise, ça ne se trouve pas si facilement.

BLONDEL. — Il n'y a pas péril en la demeure. Attendez, et comptez sur le hasard ; je vous dirais même de compter sur moi, si je savais pouvoir vous être utile.

LÉA — Ah ! si j'osais, docteur.

BLONDEL. — Mais osez, madame ; ne craignez rien.

LÉA. — Eh bien ! je voudrais trouver un ami comme vous... Si, si, laissez-moi dire. Je ne vous connais pas, mais vous me plaisez beaucoup ; je ne saurais pas dire pourquoi, mais c'est la vérité. Si je le rencontrais, cet ami, je sens que je renaîtrais de suite ; je ne regretterais même pas le passé. *(Un temps)*. Si parmi vos amis, vos confrères, — j'aime beaucoup les médecins — vous en connaissiez un qui vous ressemblât... vous comprenez... eh bien ! je ne dis pas non... et je vous serais infiniment reconnaissante. Vous ne m'en voulez au moins pas de ma franchise ?

BLONDEL. — Mais pas le moins du monde. Je vous dois, au contraire, des remerciements. Il faudrait bien ne pas être homme pour n'être pas agréablement flatté par les paroles que viennent de prononcer d'aussi jolies lèvres. Si j'avais une femme, ou une maîtresse, je pourrais oublier ou plutôt paraître oublier ces compliments, par devoir. Mais, libre comme je le suis, ce devoir n'existe plus, et je n'oublierai pas. (*Un temps*). D'ailleurs, n'est-ce pas moi qui vous ai poussée à cette conversation médico-galante? Je serais donc ridicule de me plaindre de vos aveux à la fois agréables et utiles, puisqu'ils m'ont permis de diagnostiquer votre maladie. Ainsi donc, vous souffrez du cœur, moralement parlant. Eh bien ! je vous promets la guérison, dans un avenir assez rapproché même. Mais je vous parlais, il y a un insant, du retentissement que peuvent avoir des troubles moraux sur l'organisme. J'espère que vous n'en êtes pas encore et que vous n'en serez jamais là. Mais cette question est suffisamment sérieuse pour que nous ne nous contentions pas d'espérances, mais de certitudes. C'est pourquoi, madame, je vous demanderai de vous dévêtir un peu pour que je puisse vous ausculter.

LÉA. — Volontiers, docteur (*Elle se lève, pose son sac à main sur son siège et commence à dégrafer son corsage*). Faut-il quitter mon chapeau?

BLONDEL. — Non, ce n'est pas la peine. (*Pendant que Léa continue à se déshabiller, Blondel feuillette un livre, mais il ne perd pas une miette de l'excitant spectacle qui lui est offert. Après avoir quitté sa robe et son corsage, et au moment de défaire son corset, Léa semble perdre connaissance*).

LÉA. — Ah ! docteur, je crois que je me trouve mal. (*Elle s'appuie à la table. Blondel s'est levé et reçoit Léa dans ses bras ; il l'emporte et l'étend sur la chaise-longue*).

BLONDEL. — Madame... madame... Ah bien ! il ne manquait plus que ça. Enfin, il s'agit de ne pas perdre la tête. Desserrons d'abord l'étau... Bigre ! mais c'est tout un trésor que renferme ce corset. (*Il lui met la main sur le cœur*). Allons, ça ne sera rien. (*Il va chercher un flacon de sels.*) Elle m'excite terriblement, cette femme. Et elle me dit de chercher parmi mes amis, mes confrères. Ah! non, alors ; ou plutôt si, j'en parlerai au meilleur de mes amis. (*Il lui fait respirer les sels*). Si je ne me retenais pas, je la guérirais bien tout de suite. Je crois, d'ailleurs, qu'elle aussi... en pince pour mon humble personne. (*Léa semble revenir à elle*). Ah ! elle reprend ses sens... C'est qu'elle a pris les miens aussi... Madame... madame...

LÉA. — Oh ! je vous demande pardon, docteur. Je ne vous avais pas dit... j'ai eu plusieurs fois, ces jours-ci, des étourdissements semblables. Ce n'est pas grave? Vous m'en guérirez aussi, n'est-ce pas?

BLONDEL. — Mais certainement, madame. Ces faiblesses tiennent à la même cause que les autres symptômes, et elles disparaîtront avec le même traitement... Je ne vous ausculterai pas aujourd'hui, de peur de vous fatiguer davantage ; ça sera pour votre prochaine visite après-demain, si vous voulez bien.

LÉA. — Mais, comme il vous plaira, docteur.

BLONDEL. — Vous sentez-vous assez forte pour vous rhabiller?

LÉA. — Oh ! je crois que oui. (*Elle se lève et se rhabille ; pendant ce temps, Blondel continue la conversation*).

BLONDEL. — J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire au sujet de votre traitement. (*Il regarde l'heure.*) Sapristi ! quatre heures et demie ; et j'ai à cinq heures un rendez-vous auquel je ne peux manquer... Il importe cependant de perdre le moins de temps possible... Il y aurait un moyen de tout arranger. Je dîne ce soir avec un ami ; je ne crois pas dépasser les convenances permises en vous demandant de venir prendre le café.

LÉA. — Puisque c'est la Faculté qui l'ordonne, je ne puis refuser.

BLONDEL. — Allons, je vois que vous êtes une malade docile. Si vous continuez à m'obéir ainsi, vous serez guérie beaucoup plus vite que je ne le pensais.

LÉA. — Est-ce que les remèdes ne seront jamais plus désagréables?

BLONDEL. — Au contraire, madame, au contraire.

LÉA. — Docteur, voudriez-vous avoir l'amabilité de me donner un petit coup de main. Avec ces corsages qui se boutonnent dans le dos...

BLONDEL. — Mais avec plaisir. (*Il agrafe le corsage.*)

LÉA. — Vous pourrez y arriver? Ce sont de petites ganses...

BLONDEL. — Oui, je vois. J'ai presque fini... Voulez-vous cambrer un peu la taille... là, comme ça... Voilà... ça y est.

LÉA. — Et maintenant, docteur, merci et... à ce soir.

BLONDEL. — C'est entendu ; à huit heures et demie, au Café Anglais ; nous serons dans un salon.

LÉA. — Comptez sur moi, docteur... je me sens déjà beaucoup mieux. (*Elle se dirige vers la porte, oubliant son sac à main. Blondel l'accompagne*).

BLONDEL. — Je ne serais pas indiscret de vous demander votre nom, votre petit nom?

LÉA. — Léa, pour vous obéir, docteur. (*Ils sortent. Blondel revient, précédé de Vignancourt*). *(A suivre.)*

VARIÉTÉS

L'ABBÉ DE L'ÉPÉE

Instituteur gratuit à l'École des Sourds-Muets

PAR

LE Dr FERNAND LEMAITRE

Oto-rhino-laryngologiste des Hôpitaux de Paris.

C'est à tort que l'on attribue à l'Abbé de l'Épée l'honneur d'avoir pensé à remplacer chez les sourds-muets les paroles incomprises et impossibles par des gestes conventionnels et évocateurs. Ce mode de langage prit naissance en Espagne. Vers 1570, en effet, un bénédictin, Pierre de Ponce, songea à l'y mettre en action pour éduquer les trois enfants sourds-muets du duc de Castille.

Ce fut en Espagne encore que Pereira le reprit et forma, grâce à lui, des élèves qu'en 1748 il présenta à l'Académie des Sciences de Paris.

Mais, si l'Abbé de l'Épée ne fut pas l'inventeur de la méthode, il fut le premier qui tenta de la vulgariser; il fut le premier surtout qui consacra à l'instruction et à l'éducation des non-entendants et des non-parlants toute une vie de zèle, de dévouement et de charité, il fut le premier et peut-être le seul qui, âgé, fatigué et frissonnant, osa, pour mener à bien une telle œuvre philanthropique, se priver de nourriture, et, par les froids rigoureux des hivers, d'un foyer réconfortant.



L'Abbé DE L'ÉPÉE.

Fils d'un tapissier du roi, il naquit à Versailles, le 27 novembre 1712.

Guidé par des sentiments charitables, espérant pouvoir ainsi faire plus facilement le bien, il choisit, ses humanités terminées, l'État ecclésiastique ; mais ayant refusé de signer le formulaire, il fut contraint de l'abandonner.

Plaider en justice lui parut encore une façon de défendre le pécheur et contre lui-même et contre les hommes : il fit son droit et fut reçu avocat. Mais Bossuet, évêque de Troyes, qui avait reconnu en lui d'éminentes qualités, l'attira dans son diocèse et lui conféra la prêtrise. C'est là qu'il se lia d'amitié avec Soanen, et que, encouragé par celui-ci, il dit trop haut sur l'Église des choses qu'elle ne pouvait tolérer... Il en subit les foudres et fut rayé de la liste de ses serviteurs.

Il ne lui restait plus, pour tenter de mettre au service de la souffrance humaine toutes ses qualités de cœur et d'esprit, qu'à se faire médecin.

S'il ne le fit pas, il s'en fallut de peu ; car, en 1748, alors que Pereira présentait à Paris ses malades, il rencontra deux sœurs sourdes et muettes et décida de leur donner ses soins. Sans rien connaître des méthodes de l'Espagnol, que celui-ci ne divulgua d'ailleurs jamais, il réussit au delà de ses espérances. Sa voie était désormais tracée.

Sans d'autres protecteurs que le duc de Penthièvre, il fonda l'Institution des Sourds-Muets.

Quand on pense que les 7 000 livres de rente dont il jouissait étaient entièrement absorbées par les frais de l'établissement et les besoins des pensionnaires, quand on pense surtout qu'il se dépouilla souvent et complètement au profit de ses malades, on ne peut s'empêcher de porter une profonde admiration à l'homme qui ne voulut et n'eut jamais d'autre titre que celui d' « instituteur gratuit à l'École des Sourds-Muets ».

Pourtant, hormis le duc de Penthièvre, aucun de ses compatriotes ne l'aida jamais ; nul ne sembla même s'intéresser à son œuvre et si des noms célèbres ont été mêlés au sien dans l'histoire, ce sont ceux de deux étrangers. Quand, en effet, Joseph II, l'empereur philosophe, vint à Paris, il visita l'établissement de l'Abbé de l'Épée. Il fut tellement émerveillé par les vertus du modeste directeur et par les bienfaits dus à son institution, qu'il sollicita de son hôte la permission de lui adresser quelques hommes d'élite, afin qu'ils pussent s'instruire à ses côtés et appliquer ensuite en Allemagne ce qu'ils auraient appris en France.

Catherine II fut, elle aussi, touchée par les hautes qualités et les talents du nouvel éducateur. En 1807, elle lui fit offrir, par son ambassadeur, un présent considérable. L'Abbé de l'Épée le refusa : « Dites à l'impératrice, répondit-il au diplomate, que je ne puis recevoir son or, mais que, si mes travaux ont quelque droit à son estime, tout ce que je lui demande c'est de m'envoyer, de ses vastes États, un sourd-muet de naissance à élever ».

Parole bien digne d'un tel homme !

Son extrême bonté lui causa des mésaventures dont la plus connue est la suivante : en 1773, alors qu'il parcourait la Picardie, l'Abbé de l'Épée crut reconnaître sur la route de Péronne et dans la personne d'un jeune muet couvert de haillons, le fils héritier de l'opulent comte de Solar. Il recueillit l'enfant, et afin de le mettre en possession de ses biens et de son titre frustrés, il engagea, à ses frais, un procès dispendieux. Hélas ! ce procès dura longtemps, si longtemps que le généreux philanthrope n'en connut point la fin.

Après avoir été solutionné différemment par le Châtelet et par le Parlement, il fut définitivement tranché par le tribunal de Paris contre les prétentions de l'Abbé de l'Épée et de son jeune protégé à qui il fut interdit de porter le titre de comte de Solar.

Il ne nous paraît pas que ce procès soit plaisant ; il nous attristerait plutôt si nous ne savions pas que le bon abbé en ignora le dénouement.

Pourtant Bouilly en tira une comédie.

La postérité venge celui-là de celui-ci.

L'Abbé de l'Épée ne nous laisse que peu d'écrits. Il publia seulement en 1784 un ouvrage intitulé : *La véritable manière d'instruire les sourds-muets, confirmée par une longue expérience.*

Il entreprit de rédiger un *Dictionnaire général des signes employés dans la langue des sourds-muets*, mais il ne l'acheva point.

Ce fut son successeur, l'abbé Sicard, qui le termina ; ce fut également celui-ci qui, poursuivant l'œuvre du maître, créa la grammaire par signes et permit ainsi aux sourds-muets de comprendre les abstractions et de saisir les relations existant entre les différents termes d'un discours.

Usé, pauvre, n'ayant reçu d'autre honneur que celui d'avoir été admis à la *Société philanthropique*, l'Abbé de l'Épée mourut le 23 décembre 1789, au milieu de ses élèves et de quelques rares amis.

Puissent nos contemporains lui manifester plus d'admiration et de reconnaissance que ne lui en témoignèrent les hommes de son temps et, à l'occasion de son prochain centenaire, lui rendre un hommage digne de son caractère et de son œuvre.

NÉCROLOGIE

LOUIS BRUANDET

La mort soudaine de L. Bruandet, professeur d'anatomie à l'École de Médecine de Reims, est pour sa génération médicale une douloureuse surprise; victime du devoir professionnel, il vient de succomber, à peine âgé de 36 ans, à Bourges, dont il était originaire, aux suites d'une affection contractée en donnant ses soins à un malade atteint d'anthrax malin. Partout où il a passé, à Bourges, à Reims, à Paris où il fit ses études et fut interne en 1899, il laisse d'unanimes regrets.



LOUIS BRUANDET.

C'est qu'il avait toujours su conquérir vite l'estime et l'amitié de ceux qui l'entouraient. Maîtres et camarades avaient apprécié ce grand garçon, blond et doux, modeste et travailleur, apportant à tout ce qu'il faisait un constant souci de méthode, de précision et de clarté. Aux côtés du professeur Brissaud, dont il fut l'externe puis l'interne, dans les laboratoires de MM. François Franck et Chantemesse, puis du regretté Lamy avec lequel il travailla longtemps, il avait pris le goût des recherches expérimentales et de leurs applications cliniques; il avait, avec Lamy, reprit les expériences de François Franck sur l'*épilepsie corticale* et précisé les réactions organiques qui l'accompaguent; il avait, en vue de sa thèse, fait des travaux sur l'*infiltration épithéliale expérimentale* qui montrent ce que l'on pouvait attendre de son esprit ingénieux et chercheur.

Chargé d'enseigner l'anatomie à Reims, il eut l'idée d'un petit livre original, un « *Guide pratique des repères anatomiques* », il voulut exposer l'anatomie de surface, celle qui s'offre à la vue et au toucher chez le sujet vivant, qu'on possède plus par les sens que par la mémoire. Son livre est un guide pour explorer le corps humain de cette façon. « En répétant souvent le travail, dit-il, le praticien arrivera bien à connaître tous les repères accessibles du corps humain vivant. Il ne sera jamais désorienté en examinant et en opérant ses malades. Il en retirera confiance et sécurité ». Son espoir n'avait pas été déçu. Le succès de son livre vint vite prouver son utilité et il rêvait de le développer dans une édition ultérieure. La mort ne le lui a pas permis.

Il était de ceux qui veulent être utiles, partout où ils ont à agir et savent se donner pleinement à leur tâche. C'est en s'y dévouant qu'il s'est exposé à la maladie qui l'a emporté. Si sa disparition soudaine attriste profondément tous ses amis, du moins sa vie et sa mort peuvent-elles être citées à tous comme exemple.

P. LEREBOULLET.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Un médecin ayant reçu dans l'œil une particule de pus qui l'a poussé à se frotter les paupières et qui détermine une ophtalmie purulente, cette affection ne peut être considérée comme un accident du travail (*Cour d'appel de Besançon*, 24 *juin* 1910). — « Attendu que d'après la clause manuscrite insérée dans la police, sur la demande du Dr B... la garantie de l'assurance s'étend aux conséquences des piqûres anatomiques ou d'inoculation accidentelle, à la condition expresse que l'inoculation des germes infectieux s'effectue en même temps que la blessure, couverte par la police, qui est la porte d'entrée de l'infection; qu'il suit de là que l'ophtalmie purulente dont a été atteint l'appelant ne sera couverte par l'assurance que si l'inoculation du germe infectieux et la blessure qui lui aura servi de porte d'entrée ont été concomitantes ; qu'il faut que la blessure et l'inoculation soient simultanées.

« Attendu qu'en tenant pour exactes les circonstances de l'accident, à savoir que l'appelant a reçu dans l'œil une particule de pus qui l'a conduit à se frotter les paupière et à déterminer les érosions de la muqueuse ; qu'en admettant que c'est sous l'action du pus gonococcique que s'est produite l'érosion par laquelle est entrée l'infection, ne rentre pas dans les risques garantis par la police ; que le Dr B... ne s'est pas inoculé le germe infectieux en se blessant ; que c'est alors le germe infectieux qui a occasionné la blessure ; que l'inoculation du germe et la blessure qui lui a servi de porte d'entrée ne se sont pas, suivant les termes de la police, effectuées en même temps ; que la blessure a été consécutive au dépôt du pus gonococcique dans l'œil ; etc. ».

Par ces motifs, la cour confirme la décision des premiers juges et condamne l'appelant aux dépens.

Les honoraires des médecins. — Le tribunal civil de Berlin vient de trancher une question très intéressante, non seulement pour les médecins, mais aussi pour le public.

Il s'agit de savoir si un spécialiste a le droit de demander des honoraires supérieurs à ceux qui sont établis par le tarif légal, en Prusse par la loi du 15 mai 1896.

Le tribunal a répondu que la loi sur les honoraires est faite pour tous les médecins sans exception, sauf cependant pour les toutes premières autorités médicales qui jouissent d'une réputation universelle, parce que le public qui voit ces spécialistes suppose qu'ils n'accordent leurs services que contre des honoraires extraordinaires.

RESPONSABILITÉ DES CHIRURGIENS ET MÉDECINS

Le tribunal civil de Marseille a rendu dernièrement un jugement des plus intéressants à ce sujet.

Une compagnie d'assurances suisse avait intenté un procès en responsabilité civile au Dr Lop, de Marseille. La compagnie demanderesse prétendait que les soins que le docteur Lop avait été appelé à donner à un jeune ouvrier, victime d'un accident du travail, avaient eu comme conséquence une incapacité permanente, conséquence, disait-elle, due à l'imprévoyance de ce chirurgien.

Dans un jugement fortement motivé le président, l'honorable M. Rabaud, après avoir exposé dans quelles conditions la responsabilité des médecins peut être engagée, conclut :

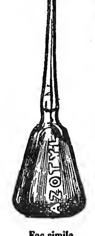
« Dans les conditions où le docteur Lop a été appelé à intervenir, l'homme de l'art devait parer au plus pressé, c'est-à-dire à prévenir le retour de l'hémorragie qui peut compromettre irrémédiablement la vie même du blessé; que telle a été la préoccupation du docteur Lop ; qu'en tout cas le tribunal ne pourrait qu'être amené à examiner, ce qu'il n'a ni le pouvoir ni la compétence de faire, si un procédé, une méthode médicale ont été bien ou mal appliqués ou s'ils l'ont été au moment opportun ; qu'il n'apparaît pas qu'on puisse imputer au Dr Lop l'oubli des principes rationnels, les soins sans méthode et sans discernement qui constitueraient la faute lourde ; qu'il n'est pas même établi qu'on puisse retenir à son encontre une imprudence, une négligence quelconque ; qu'il paraît, au contraire, s'être conformé à ce que commandaient les données de la science ;

« Déboute la Société demanderesse de toutes ses fins et conclusions, la condamne aux dépens et donne acte au docteur Lop des réserves par lui faites contre la Société. »

Conséquences d'une interview. — Le célèbre ténor Caruso intente un procès à un médecin italien bien connu, le professeur della Vedova, de Milan, qui, ayant soigné la gorge du ténor, déclara, dans une interview donnée à un journal milanais, que la puissance vocale de Caruso était compromise.

Caruso demande à M. della Vedova un million de dommages-intérêts, son interview ayant impressionné fâcheusement les impresarii avec lesquels le ténor devait prendre des engagements.

Il prétend que le médecin milanais a voulu par là se venger du refus opposé par lui au paiement d'une note de cinquante mille francs que M. della Vedova lui réclamait pour une opération faite à la gorge du ténor, et qu'il réduisit ensuite à vingt mille francs.



Fac-simile
Grandeur nature
d'une ampoule
d'AZOTYL

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

par BILS



Le Professeur agrégé ***RÉNON***

DIÉTÉTIQUE

DIÉTÉTIQUE COMPARÉE ET PRATIQUE

Dimanche. Huit heures matin. Déjeûners régime.

Dyspep.chr.	Anorexie.	Entérite.	Obésité.	Paludisme.
Potage crème de banane.	Velouté crème d'orge.	Potage crème de banane.	Lait écrémé café.	400 grammes lait sélectionné.

Repas de midi. Non malades.

1° Royal Rouget.
Beurre Giroudin.
2° Bœuf en gelée.
3° Pommes de terre Princesse.
4° Cœur à la crème.
5° Compote de pêches.

Dyspep.chr.	Anorexie.	Entérite.	Obésité.	Paludisme.
Potage téléphone 1° beurre citron 3° 4° 5°	1° Me d'hôtel Poussin en gelée. 3° 4° 5°	Potage téléphone 1° Me d'hôtel Poussin en gelée. 3° 4° 5°	1° Poussin en gelée. Légumes jardinière 4° 5°	Potage téléphone 1° beurre citron 2° machine 3° 4° 5°

Dîner. Non malades.

1° Potage Viennois.
2° Barbue sauce mousseline.
3° Poulets à la Figaro.
4° Petits pois panachés.
5° Coulommiers double crème.
6° Soufflés à la cuillère.

Dyspep.chr.	Anorexie.	Entérite.	Obésité.	Paludisme.
Julienne aux lentilles. 2° Riz Figaro. 5° 6°	1° 2° 3° 4° 5° 6°	Julienne aux lentilles 2° Riz Figaro. 5° 6°	Bouillon de laitues perlé. 2° 4° 5° 6°	Julienne aux lentilles. 2° 3° Riz Figaro 4° 5° 6°

Potage téléphone. — Dans 2 litres d'eau salée convenablement mettre à cuire 1 litre de pois frais, gros, dits Téléphone. Après cuisson séparer les pois de leur bouillon, dans lequel on fera pocher de la fine semoule.

Les pois, passés au tamis de soie, sont ensuite incorporés au bouillon, remis au feu pour quelques minutes, avant de servir, dans une soupière beurrée.

On peut aussi ajouter crème ou lait.

(1) Voir *Paris médical*, 8 juillet 1911.

Pommes de terre Princesse. — Mettre à cuire à l'étouffée (marmite anglaise) des pommes de terre de hollande, épluchées ; à cuisson parfaite, les passer au tamis, les additionner de beurre fin, de deux à trois jaunes d'œufs par kilogramme.

Laisser refroidir, puis à la poche disposer sur une plaque beurrée, pour envoyer au four, jusqu'à coloration dorée. Servir sur un plat bien chaud.

Bœuf en gelée. — Dans la noix ou la tranche choisir une pièce bien placée. Dans le sens de la viande, piquer de gros lardons, de part en part.

Dans une braisière, garnie de carottes taillées, d'un bouquet bien fourni, et d'oignons, disposer la pièce, à dorer. Mouiller ensuite avec du bouillon, et ajouter un pied de veau désossé, et blanchi, saler. Mettre à cuire au four durant trois ou quatre heures.

Coction obtenue, disposer la pièce et les légumes et la cuisson dans un plat de terre émaillée, qui sera placé au frais, pour douze à quinze heures, à l'abri de toute poussière, et éloigné d'aliments susceptibles d'odeur.

Pour dresser un plat, couper de fines tranches, et disposer la gelée et les légumes, sans graisse, en garniture.

Soufflé à la cuillère. — 1° Mousse. — Mettre au feu un demi-litre de lait et une gousse de vanille, à ébullition. Y incorporer six jaunes d'œufs travaillés avec 350 grammes de sucre, laisser épaissir en vannant constamment, et retirer du feu. Laisser refroidir et incorporer un demi-litre de crème fouettée. Faire prendre dans une turbine américaine.

2° Appareil a souffler. — 100 grammes de sucre en poudre, quatre jaunes d'œufs, huit blancs battus en neige, une demi-gousse de vanille, mélanger en ajoutant les jaunes, un à un, vanner à la spatule, jusqu'à ce que la pâte soit bien homogène, les blancs en neige incorporés au dernier moment.

3° Le socle. — Disposer sur un plat d'argent des biscuits à la cuillère, en forme de corbeille, dans laquelle la mousse est déposée, uniforme, et lissée à la cuillère, enfermer le tout avec l'appareil à souffler. Décorant à la poche, saupoudrer de sucre glacé, et passer au four très chaud, pendant quelques instants.

Ce dernier temps demande de la vitesse, sous peine de manquer au dernier moment le résultat élégant, raffiné, d'un plat soufflé, tenant bien, se présentant bien homogène.

Dr Dercq. G. Gallois.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Laryngite striduleuse. — La laryngite striduleuse ou faux-croup se distingue cliniquement du croup véritable par son début brusque, sans fièvre, sans angine prémonitoire, par une toux bruyante, sonore, comparable à l'aboiement du chien, enfin par l'absence de toute fausse membrane au niveau de la gorge.

En présence de cette affection alarmante ou enveloppera le cou d'une compresse imbibée d'eau très chaude et on recouvrira d'un imperméable et d'une couche d'ouate. On prescrira un bain de pieds sinapisé, puis on enfermera les pieds du malade dans de l'ouate recouverte de taffetas gommé.

L'enfant doit respirer dans une atmosphère imprégnée d'humidité : une casserole d'eau devra bouillir continuellement dans la chambre.

Enfin on fera prendre toutes les deux heures une cuillerée à café de la potion :

Antipyrine	2 grammes.
Bromure de potassium..............	1 —
Sirop d'éther........	} ââ 20 grammes.
Sirop de fleurs d'oranger..........	
Eau distillée........	

Ou de celle-ci, préconisée par Jules Simon :

Alcoolature de racines d'aconit	} ââ X gouttes.
Teinture de belladone..............	
Eau de laurier-cerise .	15 grammes.
Eau de fleurs d'oranger..............	60 —
Eau de tilleul........	60 —
Sirop simple.........	30 —

Dans quelques cas, heureusement très rares, l'anxiété, les accès de suffocation et la cyanose peuvent indiquer le tubage du larynx ou la trachéotomie.

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES A L'ÉTRANGER

JUBILÉ DE LA « REVUE MÉDICALE » DE CRACOVIE

Le Professeur BRYK.

Récemment on célébrait à Cracovie, dans cette ancienne métropole et résidence des rois de Pologne, le cinquantenaire de la *Revue médicale*, qui se trouve être une des publications médicales hebdomadaires les plus anciennes de l'Europe. Cette revue offre cette particularité, c'est qu'elle s'édite elle-même dans son propre établissement, l'expédition du journal étant assurée, sans frais, par les soins de la Société médicale de Cracovie.

C'est dans le palais de la Société médicale (*Collegium medicum*) qu'eut lieu la cérémonie, en présence de nombreux délégués des Sociétés médicales polonaises et des journaux médicaux de la Pologne et de l'Étranger. Il y avait des représentants de la Presse quotidienne, de l'Académie impériale des Sciences de Cracovie. On remarquait les Doyens des deux Facultés polonaises de médecine, les présidents des deux Chambres médicales officielles de la Pologne autrichienne, les délégués des autres nations slaves, en particulier le conseiller aulique, professeur HLAVA, de Prague, et le professeur BECHTEREW, de Saint-Pétersbourg.

Il fut donné lecture des félicitations reçues d'un peu partout, du *Journal médical*, de Bruxelles ; d'*Il policlino*, d'Italie; des *Virchow's Archiv*, d'Allemagne ; de *Paris médical* ; de nombreux professeurs et rédacteurs en chef de divers pays.



Le Professeur CIECHANOWSKI

Le lendemain eut lieu le congrès des médecins polonais (Pologne autrichienne, P. russe, P. allemande). Ce congrès a lieu tous les quatre ans. Il comprenait cette année 1 302 membres présents, sur les 4 000 qui existent en Pologne. Le Congrès, divisé en 16 sections, dura quatre jours et donna lieu à 600 communications.



Palais du Collegium Medicum à Cracovie

Nous reproduisons ici la façade du palais du *collegium medicum*, palais dont l'intérieur est décoré d'après les esquisses de WYSPIANSKI, grand peintre et poète polonais.

Les deux portraits sont ceux d'un des plus anciens et du plus jeune des rédacteurs en chef de la *Revue médicale* de Cracovie.

CHRONIQUE DES LIVRES

Le traitement chirurgical des sténoses laryngo-trachéales, par SARGNON et BARLATIER (*Maloine*, édit. à Paris).

En quoi consiste la laryngostomie et la dilatation caoutchoutée ou à ciel ouvert.

C'est une laryngofissure, mais une laryngofissure difinitive avec suture des cartilages du larynx à la peau, résection des cicatrices qui sont ainsi mises facilement sous le contrôle de la vue, mise en place d'une canule spéciale à pavillon éloignée de la plaie, dans la partie basse de l'incision et tamponnement pendant 8 jours de la cavité laryngée avec de la gaze, tamponnement qui fait ensuite place à un vrai dilatateur bien calibré, arrondi à la flamme, nettoyé ensuite à l'éther, biseauté à sa partie inférieure, tenu par deux fils aux boucles de la canule, ou pour plus de sûreté même, muni d'un orifice inférieur où la canule s'engainera. Pendant 8 à 15 jours, il y a un énorme sphacèle, puis ensuite les bords de la plaie bourgeonnent ; on les cautérise et la cavité laryngée se referme par seconde intention autour du drain que l'on doit changer tous les jours. — L'épidermisation gagne de proche en proche ; la cavité laryngée se reforme, et la voix peut même revenir; la plaie extérieure se ferme, sauf un orifice trachéal de sûreté qu'on oblitère ensuite avec une opération plastique. Cette opération décrite pour la première fois par Killiana été reproduite par Sargnon et Barlattier 18 fois, 85 fois dans la littérature, et si les résultats vocaux ne sont pas chaque fois parfaits, les résultats respiratoires ne laissent rien à désirer.

Dans les affections laryngées et trachéales entraînant un rétrécissement permanent ou temporaire, on peut pratiquer le tubage, la laryngoscopie avec opérations cutolaryngées, la dilatation intermittente avec les tubes de Schrötter ou continue avec les tubes d'O'Dwyer, la dilatation par un orifice de trachéotomie, enfin la trachéotomie qui, comprise dans son sens le plus large, devient la laryngofissure. Mais à moins de parer à un accident suraigu ou de permettre au traitement causal d'agir, la trachéotomie ou le tubage permanent, ou de longue durée transforment les malades en canulards ou en tubards c'est-à-dire en sténosés très serrés du fait d'un éperon trachéal suscanulaire, du refoulement de la trachée en arrière par la canule, de l'ankylose du larynx et de l'hypertrophie des cordes, sans compter les cicatrices des maladies causales, les bourgeons et les œdèmes suscanulaires ; ces sténoses, aucune dilatation ne peut les vaincre en dehors de la bouche laryngotrachéale et de la dilatation caoutchoutée. Les auteurs passent en revue les différentes canules-bougies dilatatrices, dilatateurs rétrogrades qui peuvent agir d'une façon continue et que la patience de l'opérateur et de l'opéré ne faiblisse pas pendant les 6 mois que durent les suites de cette intervention assez considérable !

Dans une seconde partie, nous assistons à une revue générale de toutes les causes de sténoses laryngotrachéales, depuis les compressions extérieures sus et périlaryngées, d'origine vasculaire, œsophagienne, thyroïdienne et thymique, les lésions laryngées inflammatoires, aiguës ou chroniques, nerveuses ou néoplasiques, les corps étrangers du larynx jusqu'aux lésions les plus récemment décrites de la trachée.

A propos de chaque cas il est étudié le traitement propre à l'affection et spécial à la sténose. C'est une bonne mise au point d'un grand nombre de questions qui sont à l'ordre du jour des congrès laryngologiques comme le traitement chirurgical de la tuberculose laryngée, le traitement de l'hypertrophie du thymus, des papillômes récidivants du larynx et des tumeurs malignes du larynx pour lesquels la laryngectomie hémi ou totale est la seule ressource actuelle. E. HALPHEN.

NOUVELLES

Canalisations en tuyaux de cuivre pour l'adduction des eaux potables. — Un entrepreneur de plomberie ayant demandé récemment au Préfet de la Seine si la réglementation en vigueur lui interdisait l'emploi de tuyaux en cuivre pour l'adduction de l'eau potable dans les maisons particulières, la question fut portée devant le Conseil d'Hygiène et de Salubrité de la Seine, bien qu'aucune prescription ne s'opposât à cet emploi.

M. Armand Gautier, rapporteur de la question, fournit un rapport très documenté : hygiène, santé publique, toxicologie, etc., furent analysées scrupuleusement et il estime que la substitution du cuivre au plomb pour les canalisations qui vont de la rue à nos maisons serait souhaitable, et que si cette pratique n'a pas été déjà universellement adoptée, c'est que d'une part le « bas prix du plomb comparativement au cuivre, de l'autre le maniement plus commode et la malléabilité des tuyaux du premier de ces deux métaux donnent à l'emploi du plomb un avantage pratique qui l'a fait employer pour les conduites d'eau depuis un temps immémorial. »

Basant sa conclusion sur les essais faits par Toussaint, Burq, sur eux-mêmes, ceux que M. Galippe a répétés sur lui-même, et sur son entourage, expériences qui ont montré que l'on peut consommer sans danger des aliments même acides, bien qu'ils aient été refroidis dans des vases de cuivre rouge non étamés, et que l'on peut se servir indéfiniment de ces ustensiles sans qu'il en résulte des troubles de santé, le savant président de l'Académie des sciences estime « que la substitution des tuyaux de cuivre rouge aux tubes de plomb habituellement employés ne saurait présenter que des avantages. »

Cette conclusion fut adoptée par le Conseil d'hygiène.

Le devoir médical. — Cette œuvre de solidarité confraternelle et mutuelle reçoit, après examen médical, sans distinction de sexe ou de nationalité, tout médecin âgé de moins de soixante ans révolus et résidant en France, en Algérie ou en Tunisie, qu'il fasse ou non partie d'associations similaires.

Par son organisation quasi-inédite, cette Société exclusivement médicale offre des conditions que ne peuvent présenter les compagnies d'assurances.

L'égalité des avantages et la relativité des charges étant *aussi absolues que possible* entre tous les membres, il est évident qu'il n'y a aucun inconvénient et qu'il y a, au contraire, *un gros intérêt* à entrer jeune au *Devoir Médical*, car la mort frappe indistinctement jeunes et vieux.

Les femmes et veuves de médecins sont admises au même titre que les autres membres.

Les avantages concédés sont les suivants :

Capital de 10 000 francs payable au sociétaire lui-même s'il atteint l'âge de soixante-dix ans, après vingt-cinq années de cotisations ; le même capital est payable à ses ayants droit en cas de décès prématuré.

Ces avantages sont obtenus par le versement d'une cotisation moyenne annuelle de 125 francs si l'assuré entrant n'a pas plus de vingt-six ans au jour de son entrée, 215 francs s'il a quarante ans, 485 francs s'il a soixante ans révolus, le tout payable par versements morcelés à chaque décès, soit 5 francs, 10 francs et 22 francs pour les trois exemples types ci-dessus.

Nous ne saurions trop engager nos confrères, surtout les jeunes, et leurs femmes à entrer au *Devoir Médical* qui, fondé en 1904, a fait depuis longtemps ses preuves et a payé jusqu'ici de nombreux décès.

Pour tous renseignements et demandes de statuts s'adresser au Dr PEYTOUREAU, secrétaire général, 14, cours de Tourny, à Bordeaux.

Un institut de paléontologie humaine. — Le Prince de Monaco vient d'assurer la création d'un institut de Paléontologie humaine qu'il a doté du revenu d'un capital de 1 600 000 francs, destiné aux honoraires du personnel avec frais des fouilles et des publications.

Dès maintenant, le Conseil d'administration de l'Institut est composé de MM. Paul Dislère, président de section au Conseil d'État ; Salomon Reinach, de l'Institut ; Boule et Verneau, professeurs au Muséum d'histoire naturelle; Ernest Meyer, maître des requêtes au Conseil d'État, et Louis Mayer, conseiller privé du prince.

M. Boule est directeur de l'Institut ; les deux professeurs sont : MM. Breuil et Obermaier.

Réunion sanitaire provinciale de 1911. — La Société sanitaire de médecine publique et de génie sanitaire a décidé d'organiser cette année, comme l'an dernier, une réunion sanitaire provinciale.

Cette réunion sanitaire provinciale se tiendra à Paris, dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur, les jeudi 2, vendredi 3, et samedi 4 novembre 1911.

Les questions mises à l'ordre du jour des séances sont les suivantes :

1° Rapports du directeur du bureau d'hygiène avec le conseil départemental et avec les commissions sanitaires d'arrondissement (Rapporteur : M. Zipfel, directeur au bureau d'hygiène de Dijon).

2° Choix, captage, protection et surveillance des eaux destinées à l'alimentation (Rapporteur : M. Dienert, chef du service de surveillance des eaux de la ville de Paris).

3° La fièvre typhoïde. Conférence avec travaux pratiques, par M. Marchoux, de l'Institut Pasteur.

4° L'hygiène de la viande (Rapporteur : M. Martel, chef du service vétérinaire du département de la Seine).

5° L'hygiène du lait (Rapporteur : M. Porcher, professeur à l'école vétérinaire de Lyon).

6° Visite des abattoirs, du frigorifique de la Bourse de commerce et des laboratoires du service sanitaire aux Halles centrales.

Outre ces questions plus spécialement étudiées et mises en discussion, la Société de médecine publique et de génie sanitaire accueillera les communications relatives à l'organisation et au fonctionnement des bureaux municipaux d'hygiène, et en général de tous les services d'hygiène humaine et d'hygiène vétérinaire.

Les rapports, discussions et communications seront, conformément au règlement de la Société, imprimés, s'il y a lieu, dans la *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, son organe officiel.

I. — Les adhésions à la réunion sanitaire provinciale, ainsi que les demandes de communication seront reçues jusqu'au 1er août, dernier délai ; elles doivent être adressées à M. Le Couppey de la Forest, secrétaire général adjoint, 12, rue Pérignon, Paris (VIIe).

L'inscription est gratuite.

II. — Le compte rendu des séances de la réunion sanitaire provinciale sera imprimé et publié dans la *Revue d'hygiène et de police sanitaire*. Les auteurs des rapports et des communications en recevront, s'ils en expriment le désir, cinquante tirages à part, à titre gratuit, s'ils sont membres de la Société, et moyennant le prix établi d'après le tarif de l'éditeur, s'ils n'en font pas partie. La demande de tirage à part doit être faite lors de la remise du manuscrit.

III. — Les démarches nécessaires seront faites en temps utile pour faire accorder à tous les adhérents de la réunion sanitaire provinciale la réduction du demi-tarif du transport par chemin de fer, du lieu de leur résidence à Paris.

Une circulaire ultérieure fera connaître l'ordre du jour des séances, ainsi que le programme des visites aux institutions sanitaires.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

La Jurisprudence professionnelle des chirurgiens dentistes, par CAMILLE GORET, docteur en droit, 1911, 1 vol. gr. in-8 de 290 pages. Br. 3 fr. (Paris, *P. C. Ash*, éditeur).

Le nouveau Docteur, par JULES PRAVIEUX, 1 vol. in-16 de 289 p. Br. 3 fr. 50 (Paris, *Plon*, éditeur).

Les oreilles de nos enfants, par le Dr ALBERT BARRAUD. In-8, 88 pages, 1 fr 50. (*Payot et Cie*, Libraires à Lausanne).

Diatermia, Contribucion al estudio terapeutica de los oscilaciones electricao continuas de Alta Frecuencia, par le Dr C. CALATAYUD COSTA. In-4, 42 pages avec figures, 2 fr. *(Valencia)*.

Manuel de Séminologie médicale, par le Dr PALASNE DE CHAMPEAUX. 3e *édition*, 1912, 1 vol. in-8, de 384 pages, avec 99 fig. n. et col. cartonné, 5 fr. (Paris, *J.-B. Baillière et fils*, éditeurs).

Les maladies de l'Estomac et leur traitement, par le Dr L. BOURGET, professeur de clinique médicale à l'Université de Lausanne. 2e *édition*. 1912, 1 vol. in-8 de 295 pages avec figures. Br. 5 fr. (Paris, *J.-B. Baillière et fils*, éditeurs).

LA VIE MÉDICALE

Faculté de médecine de Paris. — M. Debove, professeur de clinique médicale, est dispensé du service des examens pendant l'année scolaire 1911-1912.

M. Okinczyc, agrégé des facultés de médecine, est chargé, pour l'année scolaire 1911-1912, d'un cours de pathologie externe (chaire de M. Lannelongue, sénateur).

Sont chargés, pour l'année scolaire 1911-1912, des cours complémentaires ci-après désignés :

Pathologie externe : M. Lenormant, agrégé.

Accouchements : M. Couvelaire, agrégé.

Enseignement théorique des élèves sages-femmes : M. Brindeau, agrégé.

Ecoles de médecine. — Reims. — M. Bottu, professeur de chimie et toxicologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, d'un cours complémentaire de chimie biologique.

M. Henry, agrégé des sciences physiques, est chargé, pour l'année scolaire 1911-1912, des fonctions de suppléant de la chaire de chimie.

M. Lardennois, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est prorogé dans ses fonctions pour l'année scolaire 1911-1912.

M. Tecnoueyres, professeur d'histologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, d'un cours de parasitologie et bactériologie.

Facultés et écoles étrangères. — Berlin. — M. le Dr Kulbs, privat-docent à la Faculté de médecine de Kiel, est nommé privat-docent de médecine interne.

Bologne. — M. le Dr Teresio Rezza est nommé privat-docent d'obstétrique et gynécologie.

Cracovie. — Le titre de professeur extraordinaire a été conféré à M. le Dr Erwin Miesowicz, privat-docent de médecine interne.

Iena. — M. le Dr R. Rössle, professeur extraordinaire à la Faculté de médecine de Munich, est nommé professeur ordinaire d'anatomie pathologique, en remplacement de M. H. Dürck, démissionnaire.

Klausenbourg. — M. le Dr A. Hanka est nommé privat-docent de chirurgie de guerre.

Rome. — M. le Dr Arsenio Brugnola, privat-docent à la Faculté de médecine de Sassari, est nommé privat-docent de pathologie interne.

Sienne. — M. le Dr Luigi Rugani, privat-docent à la Faculté de médecine de Turin, est nommé privat-docent d'oto-rhino-laryngologie.

Vienne. — Sont nommés privat-docents : MM. les Dr R. Stigler (physiologie) ; O. Von Frisch (chirurgie) ; R. Cristofoletti (obstétrique et gynécologie).

Liverpool. — M. le Dr Robert Newstead, lecteur, est nommé professeur d'entomologie médicale.

College of physicians and Surgeons de New-York. — M. le Dr Horatio B. Williams est nommé professeur adjoint de physiologie.

Buenos-Aires. — Le Dr M. Vinas a été nommé professeur de clinique chirurgicale.

Académie de médecine de Rio de Janeiro. — Le Dr C. Seidl a été nommé président.

Service de santé des troupes coloniales. — *Tableau d'avancement.* — Tableau supplémentaire pour 1911 :

Pour le grade de médecin-major de deuxième classe. — MM. les médecins aides-majors de première classe Bonduel, Cariès, Fournier, Trividic, Cazeneuve, Vadon.

Concours pour l'emploi de médecin aide-major de 2e classe à l'École d'application du service de santé militaire. — Des concours seront ouverts, le 1er décembre 1911, à neuf heures du matin, à l'école d'application du service de santé militaire, pour l'admission à treize emplois de médecin aide-major de deuxième classe, et deux emplois de pharmacien aide-major de deuxième classe, élèves à ladite école.

Sont admis à concourir les docteurs en médecine et les pharmaciens de première classe ayant eu moins de vingt-huit ans au 1er janvier 1911 et ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée.

Les étudiants en médecine ou en pharmacie qui ne sont pas encore en possession du diplôme de docteur en médecine ou de pharmacien de première classe sont également autorisés à concourir, sous réserve de l'annulation de leur admission s'ils ne sont pas reçus docteurs ou pharmaciens de première classe avant le 15 janvier 1912. Les demandes d'admission au concours doivent être adressées au ministre de la guerre (7e direction, 1er bureau) avant le 15 novembre 1911.

Les programmes donnant les conditions de ces concours sont insérés au *Bulletin officiel* du ministère de la guerre.

Congrès. — Un congrès médical des pays de l'Amérique centrale se réunira au mois de novembre prochain dans la capitale de la République de Salvador, sous la présidence du Dr T. G. Palomo.

École supérieure de pharmacie de Paris. — Sont nommés chefs des travaux : MM. Defacqz, docteur ès sciences, pharmacien de 1re classe (chimie générale) ; Cousin, docteur ès sciences, pharmacien de 1re classe (chimie analytique) ; Sonèges, docteur ès sciences, pharmacien de 1re classe (micrographie) ; Barthelot, docteur en médecine, pharmacien de 1re classe, licencié ès sciences (microbiologie) ; Mourlot, docteur ès sciences, pharmacien de 1re classe (physique) ; Javillier, docteur ès sciences, pharmacien de 1re classe, chef de laboratoire des examens pratiques.

La maison du médecin. — Ainsi que nous l'avons annoncé, cette œuvre d'intérêt professionnel a perdu son dévoué, robuste et sympathique président-fondateur, dans la personne du très regretté Dr Courtault, disparu dans la catastrophe de l'*Emir* ! !

C'est une grande perte pour la « maison du médecin », en même temps qu'une grande douleur pour les collègues et amis du Dr Courtault.

Mais pour les œuvres solidement construites il n'y a pas de perte irréparable, et la « Maison du médecin » survivra au malheur qui la frappe.

Le Dr Lucien Nass et le trésorier, le Dr Schmidt, d'accord avec les deux vice-présidents, les Drs Cunéo et Tribouleт, assureront le fonctionnement de l'œuvre, jusqu'à la rentrée où il y aura lieu de pourvoir à la présidence.

Institut Pasteur (Laboratoire d'enseignement pratique de Chimie biologique). — L'enseignement donné dans ce laboratoire a pour but de fournir aux travailleurs, déjà initiés aux méthodes générales de la chimie, un ensemble de connaissances pratiques leur permettant d'aborder les recherches de chimie biologique.

Les méthodes enseignées, après avoir été décrites dans tous leurs détails, seront exécutées au laboratoire ; elles comprendront des applications aux cas les plus intéressants, le nombre et la difficulté des exercices étant gradués suivant la plus ou moins grande habileté des travailleurs.

Les manipulations auront principalement pour objet :

OUVRAGES SUR

Oto-Rhino-Laryngologie, Stomatologie, Ophtalmologie

Maladies du Larynx, du Nez et des Oreilles, par le Dr Castex, chargé du cours de laryngologie à la Faculté de Médecine de Paris. 3e *édition*. 1907, 1 vol. in-18 de 1191 pages, avec 4 planches coloriées et 351 figures, cartonné............ 16 fr.

La pratique oto-rhino-laryngologique, par le Dr J. Guisez, ancien interne des hôpitaux de Paris, chef des travaux d'oto-rhino-laryngologie à l'Hôtel-Dieu de Paris, 3 vol. in-16 cartonnés en un............ 12 fr.

Séparément. — Maladies des Fosses nasales et des Sinus, 1908, 1 vol. in-16 de 207 p. avec 71 figures........ 3 fr.

Séparément — Maladies du Larynx et du Pharynx, 1908, 1 vol. in-16 de 288 pages, avec 90 figures............ 4 fr.

Séparément. — Maladies des Oreilles, 1909, 1 vol. in-16 de 250 pages avec figures............ 4 fr.

Oto-Rhino-Laryngologie, par Drs André Casten et J. Lubet-Barbon, chirurgien des hôpitaux de Paris, 1909, 1 vol. gr. in-8 de 601 pages, avec 215 figures............ 12 fr.

Atlas-Manuel des Maladies de l'Oreille, par Bruhl et Politzer *Edition française*, par le Dr G. Laurens, assistant d'oto-rhino-laryngologie des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16 de 395 pages, avec 88 figures et 39 planches chromolithographiées, relié............ 18 fr.

Atlas-Manuel des Maladies du Larynx. par L. Grunwald. 2e *édition française*, par le Dr Castex, chargé du cours de laryngologie à la Faculté de Médecine de Paris, et le Dr Collinet. 1903, 1 vol. in-16 de 244 pages, avec 44 planches coloriées et 53 figures, relié............ 14 fr.

Leçons sur les Suppurations de l'Oreille moyenne et des Cavités accessoires des Fosses nasales et leurs complications, par le Dr Henry Luc, ancien interne des hôpitaux de Paris. 2e *édition*. 1910, 1 vol. in-8 de 581 pages avec 39 figures............ 12 fr.

Oreille et Hystérie, par le Dr Chavanne, 1901, 1 vol. gr. in-8 de 320 pages, avec 84 diagrammes............ 7 fr 50

Maladies du Nez, par A. Chiari, professeur à l'Université de Vienne. *Edition française*, par le Dr C. Breyre, assistant à l'Université de Liège. 1905, 1 vol. gr. in-8 de 364 pages, avec 38 figures............ 10 fr.

L'Odorat et ses troubles, par le Dr Collet, agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, médecin des hôpitaux. 1904, 1 vol. in-16 de 96 pages, cartonné............ 1 fr. 50

Tumeurs cartilagineuses des fosses nasales, par J. Sicard, 1897, gr. in-8, 91 pages............ 2 fr 50

L'Infection Respiratoire. Moyens de défense de l'organisme au niveau des fosses nasales. Leucocytose. Phagocytose, par A. Viollet, médecin de l'hôpital Péan. 1900, gr. in-8, 104 pages, avec 2 planches............ 3 fr .50

Le Rhume des foins, par le Dr Garel, médecin des hôpitaux de Lyon. 1899, 1 vol. in-16 de 96 pages, cartonné.. 1 fr. 50

Trachéobronchoscopie et Œsophagoscopie, par le Dr J. Guisez 1905. 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 20 figures. cart. 1 fr 50

Maladies du Nez et du Larynx, par A. Cartaz, Castex et Barbier. 1908, 1 vol. gr. in-8 de 277 pages. avec 65 fig. 5 fr.

Traité des Maladies du Larynx, du Pharynx et des Fosses nasales, par Lennox Browne, traduit par le Dr Aigre. 1891, 1 vol. in-8 de 650 pages, avec 242 figures et planches coloriées............ 12 fr.

Atlas-Manuel des Maladies de la Bouche, du Pharynx et des Fosses nasales, par L. Grunwald, *Edition française*, par le Dr Georges Laurens, ancien assistant d'oto-rhino-laryngologie des Hôpitaux de Paris. 1903, 1 vol. in-16 de 197 p. avec 42 pl. chromolithographiées comprenant 106 fig. et 41 fig. dans le texte, relié............ 14 fr.

Maladies de la Bouche, du Pharynx et de l'Œsophage, par G. Roque, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, et L. Gaillard, médecin de l'hôpital Lariboisière. 2e *édition*. 1910, 1 vol. gr. in-8 de 284 pages, avec 11 fig............ 5 fr.

Atlas-manuel d'Ophtalmoscopie, par le Dr Haab. 3e *édition française*, par les Drs Terson et A. Cuénod. 1901 1 vol. in-16, avec 88 pl. coloriées. relié............ 15 fr.

Précis clinique et thérapeutique de l'examen fonctionnel de l'Œil et des anomalies de la réfraction, par C. Fromaget, ophtalmologiste des hôpitaux de Bordeaux et le Dr H. Bichelonne. Préface du professeur Badal. 1911. 1 vol. in-8 de 504 pages, avec 174 figures............ 10 fr.

Précis d'Ophtalmologie journalière, par les Drs Puech et Fromaget, anciens chefs de clinique ophtalmologique à la Faculté de Médecine de Bordeaux. 1901, 1 vol. in-18 de 368 pages, avec 32 fig., cart............ 5 fr.

Histologie pathologique de l'Œil, par le professeur A. Parisotti. 1904, 1 vol. in-4 de XL-225 p., avec 20 pl. chromolithographiées. cart............ 16 fr.

Thérapeutique oculaire, par le Dr F. Terrien, 1899, 1 vol. in-16 de 96 pages, avec figures. cartonné............ 1 fr. 50

La Fatigue oculaire et le surmenage visuel par le Dr Louis Dor, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine de Lyon, 1900, 1 vol. in-16 de 96 pages, cart............ 1 fr. 50

Hygiène de la vue, par Galezowski et Kopff. 1888, 1 vol. in-16 de 328 pages, avec 44 figures............ 3 fr. 50

Traité de Stomatologie, publié sous la direction des Drs G. Gaillard et R. Nogué, dentistes de hôpitaux de Paris.

I. *Anatomie de la Bouche et des Dents*, par les Drs Dieulafé et Herpin. 1909, 1 vol. gr. in-8 de 180 p. avec 149 fig. 6 fr.

II. — *Physiologie et Bactériologie. Malformations et anomalies de la Bouche et des Dents, Accidents de dentition*, par Guibaud, Nogué, Besson, Dieulafé, Herpin, Baudet, Fargin-Fayolle. 1910, 1 vol. gr. in-8 de 322 pages, avec 217 figures noires et coloriées............ 10 fr.

III. — *Affections paradentaires*, par Fargin-Fayolle, Guibaud, Kœnig, Gaumerais, E. Maurel, Lebedinsky L. Monier, Terson, Pietkiewicz, Foy. 1911, 1 vol. gr. in-8, de 500 pages, avec figures............ 12 fr.

IV — *Dentisterie opératoire*, par Fargin-Fayolle, Monier, Mahé, J. Ferrier, R. Nogué.

V. — *Maladies paradentaires. Hygiène et prophylaxie de la Bouche et des Dents*, par les Drs Nogué. Dauguet, Fargin-Fayolle, Kœnig, Lebedinsky, Mahé. Terson, Gaumerais, Guibaud. 1911, 1 vol. gr. in-8 de 430 pages avec 94 figures............ 12 fr,

VI. — *Anesthésie*, par Nogué, 1912, 1 vol. gr. in-8 de 410 pages avec 102 figures............ 12 fr.

VII. — *Maladies de la Bouche*, par L. Fournier.

VIII. — *Maladies chirurgicales de la Bouche et des Maxillaires*, par Dieulafé, Pierre Duval, Bréchot, Baudet, 1911, 1 vol. gr. in-8 de 444 pages. avec 266 figures............ 12 fr.

IX. — *Orthondontie et Radiothérapie dentaire*, par Gaillard et Belot.

X. — *Prothèse buccodentaire et faciale*, par Gaillard.

Manuel du Dentiste, rédigé conformément au programme pour les examens du chirurgien dentiste, par le Dr Ch. Godon, directeur de l'École dentaire de Paris, avec la collaboration de MM. Cousin, L. Frey, Friteau, G. Lemerle, Lemierre, Marie, Marié, M.-P. Martinier, Masson, M. Roy, P. Sauvez, Serre, Villair, Wicart. Collection de 8 vol. in-18 de 300 p., avec fig. Prix de chaque vol., cart............ 3 fr.

Notions de Chimie, de Physique, de Mécanique et de Métallurgie dentaires, p r MM. Cousin et Serres, professeurs à l'École dentaire de Paris. 1910, 1 vol. in-18, avec figures, cart. 3 fr.

Notions générales d'*Anatomie d'Histologie, et de Physiologie*, à l'usage des dentistes, par le Dr Marié, 1900, 1 vol. in-18, avec fig., cart............ 3 fr.

Notions générales de Pathologie, à l'usage des dentistes, par le Dr Marié. 1900, 1 vol. in-18 de 272 p., avec 43 fig. cartonné............ 3 fr.

Anatomie et Physiologie de la Bouche et des Dents, par les Drs Sauvez, Wicart et Lemerle, 2e *édition*. 1095, 1 vol. in-18 de 315 pages, avec 58 figures, cartonné............ 3 fr.

Pathologie des Dents et de la Bouche, par les Drs Léon Frey et G. Lemerle. 3e *édition*. 1910, 1 vol. in-18 de 398 pages, avec 54 figures, cartonné............ 3 fr.

Thérapeutique de la Bouche et des Dents, par M. le Dr M. Roy. 3e *édition*. 1910, 1 vol. in-18 de 342 pages, cartonné.. 3 fr.

Clinique des Maladies de la Bouche et des Dents, par M. les Drs Ch. Godon et Friteau. 2e *édition*. 1905, 1 vol. in-18 de 270 pages, avec figures, cartonné............ 3 fr.

Dentisterie opératoire, par les Drs Godon et Masson. 2e *édition*. 1906, 1 vol. in-18 de 310 pages, avec 99 figures, cartonné............ 3 fr.

Atlas-Manuel des maladies des Dents, Preiswerk. *Edition française*, par le Dr Chompret, dentiste des hôpitaux de Paris. 1905, 1 vol. in-16 de 366 pages, avec 44 pl. coloriées et 163 figures, relié............ 18 fr.

Atlas-Manuel de Prothèse dentaire et buccale, par, Preiswerk, *Edition française*, par le Dr Chompret, 1908 2 vol. in-16 de 415 pages, avec 345 figures et 21 planches coloriées, relié............ 18 fr.

Dictionnaire Dentaire, par Jean Chateau, chef de clinique à l'École dentaire française. 1903, 1 vol. in-18 de 280 pages, cartonné............ 3 fr.

Précis d'Ophtalmologie, par le Dr Terrien, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. Préface du professeur de Lapersonne. 1908, 1 vol. in-8 de 600 pages, avec 271 fig., cart............ 12 fr.

Atlas-Manuel des Maladies externes de l'Œil, par le professeur Haab. 2e *édition française*, par le Dr Terson, chef de clinique ophtalmologique à la Faculté de Médecine de Paris. 1905, 1 vol. in-16 de 316 p., avec 40 pl. contenant 60 fig. coloriées, relié............ 16 fr.

Atlas-Manuel de Chirurgie oculaire, par O. Haab, professeur de clinique ophtalmologique à l'Université de Zurich. Édition française par le Dr A. Monthus, chef de laboratoire à la clinique ophtalmologique de la Faculté de Médecine de Paris. 1905, 1 vol. in-16 de 270 pages, avec 30 planches coloriées et 166 figures dans le texte, relié............ 16 fr.

Maladies de l'Œil, par le Dr Albert Terson, ancien chef de clinique ophtalmologique à la Faculté de Médecine de Paris. 1909, 1 vol. gr. in-8 de 400 pages, avec 142 figures... 8 fr.

LA VIE MÉDICALE (*Suite*)

La recherche et le dosage des éléments les plus intéressants qui entrent dans la composition des êtres vivants; la détermination qualitative et quantitative des principes immédiats les plus importants, sucres, acides organiques, matières grasses, essences, alcaloïdes, substances protéiques, etc. ; l'étude des diastases ; celle des fermentations typiques, etc.

Le laboratoire sera ouvert pendant une période d'environ trois mois à partir du lundi 13 novembre 1911, avec interruption de quelques jours pour les vacances du 1er janvier.

Il sera ouvert tous les jours (sauf les dimanches et jours de fêtes), d'une heure et demie à six heures.

Les personnes désirant travailler au laboratoire devront en faire la demande par lettre avant le 6 novembre. Cette demande devra être accompagnée de renseignements sur les études antérieures, les titres ou diplômes obtenus, etc.

Le nombre est limité.

Le montant des frais s'élève à 250 francs. Les personnes qui auront été avisées de leur admission devront payer d'avance, à M. l'économe de l'Institut Pasteur, la moitié de ces frais, soit 125 francs. La seconde moitié devra être payée au début de janvier. Il sera fourni aux travailleurs tout le matériel de laboratoire nécessaire, à l'exception de la boîte de poids. Chacun sera responsable du matériel qui lui est confié et le devra restituer en bon état.

L'Institut Pasteur ne délivre ni diplôme ni certificat de capacité relatifs à l'enseignement pratique du laboratoire. Des certificats de présence pourront seuls être accordés.

Adresser les demandes à M. le professeur Gabriel Bertrand, à l'Institut Pasteur, 26, rue Dutot, à Paris.

Concours original. — L'association médicale américaine, l'institut d'homœopathie, l'association américaine de médecine électrique et l'association ostéopathique américaine ont l'intention d'expérimenter sur 800 malades des hôpitaux de New-York les médications que chacune de ces quatre écoles préconisent pour se rendre compte quelle sera l'école qui sauvera le plus de malades. On choisira de préférence des malades atteints de fièvre typhoïde et de pneumonie.

Un jury établira la statistique des guéris, des morts, et de la durée des traitements. L'école qui aura les plus grands succès sera l'école qui recevra les palmes de la victoire.

La maison de cure pour les médecins, à Franzensbad. — La Société dispose de dix nouvelles places pour les médecins qui ont besoin d'une cure ainsi que pour leurs femmes. Les uns et les autres sont logés dans des maisons particulières, défrayés du traitement médical ainsi que des cures de taxe et de musique ; ils ont l'entrée libre dans les salles de lecture; ils jouissent d'un rabais de 50 p. 100 au théâtre.

Orchestre médical. — L'*Orchestre médical*, déjà célèbre quoique fondé depuis deux ans seulement, donnera cette année plusieurs grands concerts de bienfaisance, où seront exécutées des œuvres importantes (oratorios, fragments d'opéras, etc.), avec le concours de la *Société chorale médicale*, déjà en voie de formation.

Les membres de la famille médicale (médecin, femme, sœur, frère, fille et fils de médecin), désireux de faire partie de la *Société chorale médicale* ou de l'*Orchestre médical* devront se faire inscrire, *avant le 1er octobre*, chez l'un des membres du Comité, notamment chez :

Dr Richelot, 3, rue Rabelais,
Dr Vaucaire, 52, rue de La Boétie,
Dr Destouches, 4, rue Thénard.

Association amicale de médecine et chirurgie. — Une nouvelle association vient de se fonder, ayant pour présidents d'honneurs MM. les professeurs F. Guyon et A. Pinard, et MM. les Drs Bucquoy, Charles Monod et Moutard-Martin. Son but est défini :

« L'Association amicale de médecine et de chirurgie se propose de grouper des médecins ayant les mêmes idées déontologiques, et de resserrer entre eux les liens d'une bonne confraternité en leur fournissant les moyens de s'entr'aider professionnellement.

« Elle entend rester étrangère aux questions politiques et religieuses, elle s'efforcera d'éviter toute polémique, de quelque nature qu'elle soit. »

Le comité est composé de MM. le professeur Chauffard, président ; Pissavy, secrétaire ; J. Banzet, trésorier ; Moutard-Martin, Queyrat, Morax, Le Masson, Marcel Pinard H. Rendu, membres du comité.

Accidents d'Automobile. — M. le Dr Favre, ancien chef de cabinet de M. Combes, inspecteur des Enfants-assistés, a eu un accident d'automobile sur la route de Retaud à La Rochelle. M. le Dr Favre a été blessé au bras gauche, et on craint que l'amputation du bras ne soit nécessaire. Mme Favre est légèrement blessée et Mlle Lucazeau a été tuée.

M. Ruffier, chirurgien-dentiste a eu également un grave accident d'automobile.

Mariages. — M. le Dr Jambon, ancien chef de clinique dermatologique à la Faculté de médecine de Lyon, vient d'épouser Mlle Louise Escot, fille de M. Maurice Escot, président honoraire du tribunal civil de Clermont-Ferrand et de madame, née Tallon. — M. le Dr Combe, médecin-major de 2e classe et Mme veuve Fallet, née Lalou, fille de l'inspecteur général des prisons.

Nécrologie. — Le Dr Bruandet, professeur à l'École de médecine de Reims. Nous lui consacrons d'autre part un article nécrologique. — Le Dr Exchaquet (de Leysin). Le Dr Place, ancien professeur de physiologie à la Faculté de médecine d'Amsterdam. — Le Dr Felici Filippo, privatdocent à la Faculté de médecine de Rome. — Le Dr Foster, rédacteur en chef du *New-York médical Journal*. — Le Dr Baron, privat-docent à la Faculté de médecine de Budapest. — Le Dr Aloys Mondrin. — Le Dr Duvernetl, chevalier de la Légion d'honneur, décédé subitement à Dijon.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Faure, la mère du Dr Faure, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital Cochin, et du Dr Élie Faure. Nous adressons à nos confrères l'assurance de notre bien douloureuse sympathie.

MÉMENTO DE LA QUINZAINE

1er Septembre. — Ouverture du registre d'inscription pour le concours des prix à décerner aux élèves externes en médecine des hôpitaux de Paris.

1er Septembre. — Ouverture du registre d'inscription pour le concours du registre de l'internat des hôpitaux de Paris, ce registre d'inscription sera fermé le 30 septembre.

8 Septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours du clinicat médical à l'École de médecide de Rennes.

9 Septembre. — Ostende. — XVe Congrès flamand des sciences médicales et naturelles ; secrétaire : Dr Bauwens, à Gand.

11 Septembre. — IIIe Congrès des gouttes de lait à Berlin, Secrétaire pour la France : Dr Grasset, 27, rue Clocheville, à Tours.

11 Septembre. — IIIe Congrès de la Société allemande d'urologie, à Vienne.

16 Septembre. — Charleroi. — VIIe Congrès belge de médecine professionnelle. Au programme : la responsabilité médicale, l'inspection scolaire. Secrétaire : Dr Langelez, Marcinelle, Charleroi.

COURS

Cours de vacances de la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — PROGRAMME DU COURS. — Lundi 18 septembre, à neuf heures et demie du matin, ouverture du cours par M. le professeur A. Gilbert.

Première leçon. — Lundi 18 septembre, à dix heures du matin, M. Herscher : Diagnostic de la tuberculose. Procédés biologiques applicables à ce diagnostic (tuberculine, cuti-réaction, ophtalmo-réaction, intradermo-réaction).

Deuxième leçon. — Lundi 18 septembre, à deux heures du soir. M. Deval : Analyse des urines (éléments normaux). Acidité. Azote total (méthodes de Denigès, de Ronchèse). Urée (méthodes de Folin, de Saint-Martin). Purines (méthodes de Denigès, de Ronchèse). Chlorures (méthodes de Charpentier-Volhardt). Phosphates. Sulfates. Cryoscopie. — Applications à l'étude des rétentions chlorurées et azotées. Diabètes chlorurique, phosphatique.

Troisième leçon. — Mardi 19 septembre, à dix heures du matin. M. Lippmann : Examen clinique du cœur et des vaisseaux. Procédés d'exploration. Cardiographie. Phlébographie. Sphygmographie. Sphygmomanométrie (oscillomètre de Pachon). Orthodiagraphie. Electrocardiographie.

Quatrième leçon. — Mardi 19 septembre, à deux heures du soir. M. M. Villaret : Diagnostic de la tuberculose par les procédés de laboratoire. Recherche du bacille de Koch dans les crachats. Méthode de Ziehl, de Bezançon, de Spengler, de Jacobson. Albumino-diagnostic. Cyto-diagnostic. — Recherche du bacille de Koch dans les urines et les liquides pathologiques. Inoscopie. Diagnostic avec les bacilles acido-résistants. Cultures. Inoculations. Autopsie d'un cobaye tuberculeux.

Cinquième leçon. — Mercredi 20 septembre, à dix heures du matin. M. Herscher : Traitement de la tuberculose. (Tuberculines. Sérums antituberculeux. Corps immunisants de Spengler).

Sixième leçon. — Mercredi 20 septembre, à deux heures du soir. M. P. Descomps : Notions générales de bactériologie pratique. Staphylocoques, streptocoques. Diagnostic de l'angine diphtérique et des autres angines à fausses membranes. — Paludisme. Maladie du sommeil.

Septième leçon. — Jeudi 21 septembre, à dix heures du matin. M. Lippmann : les principales affections cardiaques. Insuffisance mitrale. Rétrécissement mitral. Insuffisance aortique. Symphyse cardiaque. Péricardite.

Huitième leçon. — Jeudi 21 septembre, à deux heures du soir. — M. M. Villaret : Examen du sang par les procédés de laboratoire (globules rouges). — Notions générales sur le sang et l'hématopoïèse. — Prélèvement : coloration vitale ; numération (hématimètrie). — Colorations diverses. Caractères normaux des globules rouges. — Modifications pathologiques des globules rouges. Polyglobulies. Anémies. — Les notions récentes sur les hématies granuleuses et les globulins.

Neuvième leçon. — Vendredi 22 septembre, à dix heures du matin. M. Herscher : Diagnostic et traitement des pleurésies sérofibrineuses (ponctions exploratrice et évacuatrice. Autosérothérapie. Injections gazeuses).

Dixième leçon. — Vendredi 22 septembre, à deux heures du soir. M. Deval : Analyse des urines (éléments anormaux). — Matières protéiques [albumines, sérine, globuline, albumoses, peptones]. Matières sucrées (glucose, lévulose, lactose, pentoses). Acide glycuronique, acétone, acide oxybutyrique, acétylacétique. Pigments (bilirubine, biliverdine, urobiline et son chromogène, indoxyle). Acides biliaires. Sédiment. — Applications à l'étude des néphrites et du diabète.

Onzième leçon. — Samedi 23 septembre, à dix heures du matin. M. Lippmann : Les arythmies cardiaques (tachycardies, bradycardies). Angines de poitrine.

Douzième leçon. — Samedi 23 septembre, à deux heures du soir. M. M. Villaret : Examen du sang par les procédés de laboratoire (globules blancs, caillot, sérum). Modifications pathologiques des leucocytes. Leucocytose. Leucémies myélogène et lymphogène aiguës ou chroniques. Anémie pseudo-leucémique. Modifications pathologiques de la coagulation, en particulier dans le purpura et l'hémophylie. — Dosage de l'hémoglobine (méthodes de Henocque, de Tallqvist, de Malassez). Valeur globulaire. Ses variations physiologiques et pathologiques (chlorose, chloro-anémies). — Choléimétrie.

Treizième leçon. — Lundi 25 septembre, à dix heures du matin. M. Herscher : Procédés d'exploration des reins. Exploration physique ; radiographie ; cryoscopie ; étude des éliminations provoquées (épreuve du bleu de méthylène ; épreuve de la phloridzine ; polyurie expérimentale ; épreuve de l'ovalbumine).

Quatorzième leçon. — Lundi 25 septembre, à deux heures du soir. — M. M. Villaret : Recherche de la résistance globulaire (méthodes de Vaquez, de Widal, etc.). — Application à l'étude des ictères. — Les hémolysines dans le sérum et les liquides pathologiques. Épreuve de Donath et Landsteiner. — Les opsonines de Wright. L'activité et la résistance leucocytaires.

Quinzième leçon. — Mardi 26 septembre, à dix heures du matin. M. Lippmann : L'asystolie. Les agents thérapeutiques dans les cardiopathies.

Seizième leçon. — Mardi 26 septembre, à deux heures du soir. M. P. Descomps : Diagnostic de la fièvre typhoïde, des paratyphoïdes, de la mélitococcie. — Le bacille d'Éberth ; sa recherche dans le sang et dans les matières fécales (méthodes d'Elsner, de Von Drigalski et Conradi). — Le séro-diagnostic. Diazo-réaction. Réaction de fixation. Fibrine-diagnostic. Examen leucocytaire. — Les paratyphoïdes. Le micrococcus melitensis.

Dix-septième leçon. — Mercredi 27 septembre, à dix heures du matin. M. N... : Technique de l'examen de l'oreille, du larynx, des cavités faciales.

Dix-huitième leçon. — Mercredi 27 septembre, à deux heures du soir. M. M. Villaret : Les réactions de fixation. Méthode de Bordet et Gengou. Réaction de Wassermann. Réaction de Weinberg dans le kyste hydatique. Déviation du complément dans la tuberculose, la fièvre typhoïde, l'actinomycose, la sporotrichose.

Dix-neuvième leçon. — Jeudi 28 septembre, à dix heures du matin. M. Dausset : Les procédés nouveaux de thermothérapie (air chaud ; diathermie, bains de lumière à incandescence, avec lampes de Cooper-Hatwey).

Vingtième leçon. — Jeudi 28 septembre, à deux heures du soir. M. M. Villaret : Diagnostic bactériologique de la syphilis et du chancre mou. — Recherche du tréponème pâle à l'ultramicroscope. Sa coloration (procédés de Giemsa, de Levaditi). — Caractères morphologiques et coloration du bacille de Ducrey.

Vingt et unième leçon. — Vendredi 29 septembre, à dix heures du matin.

COURS (*Suite*)

M. Jomier : Examen d'une paralysie (hémiplégie, paraplégie, paralysie partielle).

Vingt-deuxième leçon. — Vendredi 29 septembre, à deux heures. M. Guilleminot : Technique de l'électro-diagnostic. Son utilité en clinique.

Vingt-troisième leçon. — Samedi 30 septembre à dix heures du matin. M. Jomier : Examen d'un tabétique, d'un paralytique général. Technique de la ponction lombaire.

Vingt-quatrième leçon. — Samedi 30 septembre, à deux heures du soir. M. Paul Descomps : Examen du liquide céphalo-rachidien et des épanchements par les procédés de laboratoire. Liquide céphalo-rachidien : étude chimique ; étude cytologique (la cellule de Nageotte, cytologie des méningites ; cytologie des affections nerveuses) ; étude bactériologique. — Épanchements pleuraux ; étude chimique (réaction de Rivalta) ; étude cytologique (éosinophilie locale) ; étude bactériologique. — Épanchements péritonéaux ; étude chimique, cytologique, bactériologique.

Vingt-cinquième leçon. — Lundi 2 octobre, à dix heures du matin. M. Jomier : Étude d'un malade atteint d'une affection du tube digestif.

Vingt-sixième leçon. — Lundi 2 octobre, à deux heures du soir. M. Guilleminot : Application des rayons X et du radium au diagnostic et au traitement.

Vingt-septième leçon. — Mardi 3 octobre, à dix heures du matin. M. Jomier : Examen d'un malade atteint d'une affection hépatique.

Vingt-huitième leçon. — Mardi 3 octobre, à deux heures du soir. M. Deval : Chimisme stomacal. Chimisme intestinal. — Chimisme stomacal : Repas d'Ewald. Analyse qualitative (acide chlorhydrique et acides organiques ; matières protéiques ; hydrates de carbone ; pepsine ; ferment lab.). Analyse quantitative (acidité, combinaisons chlorées ; pepsine ; maltose). Motricité. Examen microscopique. — Chimisme intestinal ; Repas de Schmidt et de Rousselet. Analyse qualitative (matières protéiques et hydrates de carbone, sang, pigments). Analyse quantitative ; méthode de Rousselet (acides libres, graisses neutres, savons). Examen microscopique. — Application au diagnostic des insuffisances pancréatique et biliaire et à l'étude des entérites.

Le droit à verser est de 100 francs.

Seront admis, les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit. — Les bulletins de versement relatifs à ce cours seront délivrés au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à trois heures.

Physiothérapie (cours de vacances). — Le cours de physiothérapie organisé par MM. Albert Weil, Dausset, Degrais, Durey, Kouindjy, Leroy, Sandoz et Wetterwald, à l'école des Hautes Études Sociales et dans divers hôpitaux et cliniques aura lieu du 9 au 31 octobre 1911.

S'adresser pour les inscriptions ou pour l'envoi du programme détaillé à MM. Vigot, éditeurs, 23, place de l'École de médecine.

Laryngologie, rhinologie et otologie. — MM. Collinet, Rabé et Blanluet, assistants de M. Castex, commenceront, le mardi 19 septembre 1911, à l'amphithéâtre Cruveilhier (école pratique de la Faculté), une série de dix-huit leçons, avec présentation de malades.

Ces leçons auront lieu tous les jours, à trois heures.

Les élèves inscrits seront exercés à l'examen et au traitement des malades de la clinique.

Programme du cours. — 1° Technique des examens en oto-rhino-laryngologie et trachéo-bronchoscopie ; 2° affections et chirurgie des amygdales ; 3° tuberculose du larynx ; 4° tumeurs bénignes et malignes ; 5° corps étrangers du larynx et de la trachée ; 6° névroses du larynx ; 7° rhinites hypertrophique et atrophique (ozène) ; 8° malformations de la cloison ; 9° épistaxis ; 10° syphilis du nez ; 11° tumeurs bénignes et malignes des fosses nasales ; 12° végétations adénoïdes ; 13° sinusites et ethmoïdites ; 14° affections de l'oreille externe, corps étrangers ; 15° maladies de la trompe d'Eustache, cathétérisme ; 16° infections de l'oreille moyenne, complications ; 17° sclérose tympano-labyrinthique ; 18° vertiges optiques, maladie de Ménière, infections du labyrinthe.

Le droit à payer pour ce cours est de 50 francs.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à trois heures.

Un certificat d'études est délivré aux élèves.



SOMMAIRE :

CHANGEMENTS D'ADRESSE *Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

LA TUBERCULOSE ET LES INSTITUTEURS

La lutte contre la tuberculose à l'école est une des nécessités de notre époque ; les recherches du professeur Grancher et de ses élèves ont justement attiré l'attention sur son extrême fréquence parmi les écoliers parisiens, puisqu'elles démontrèrent l'existence à Paris d'environ 30.000 enfants atteints !

Mais à côté des élèves il y a les maîtres, eux aussi fréquemment touchés. Victimes d'un mal auquel leur profession même, par ses fatigues, les a particulièrement exposés, ils peuvent être pour leurs élèves une source constante de contagion ; théoriquement donc le maître tuberculeux doit être écarté de l'école. Mais pour éliminer ainsi un maître devenu contagieux, il faut pouvoir lui assurer les moyens de se soigner. Et c'est ici que l'État ne fait pas actuellement à l'égard de l'instituteur ce qui devrait être fait : d'après la loi de 1853, encore en vigueur, un instituteur ne peut obtenir au cours d'une même année que six mois de congé, dont trois avec traitement entier et trois avec demi-traitement.

Ce temps écoulé, il doit ou reprendre son service, ou ne plus recevoir de traitement, son congé ne pouvant être renouvelé qu'un an après. Que fait-il alors le plus souvent? Il rentre malade dans sa classe, afin que son gagne-pain ne lui soit pas retiré ; mais sa maladie évolue pour le plus grand danger des enfants qui l'entourent et un jour vient où il est définitivement incapable d'enseigner ; il s'alite alors pour ne plus se relever.

Cette situation, bien mise en lumière par M. Rabier à la Commission de Préservation contre la Tuberculose en 1904, y fut l'objet d'une intéressante discussion où furent proposées des mesures assurant à l'instituteur une rétribution plus équitable : il devait recevoir pendant trois ans au maximum, au cas de tuberculose déclarée, un traitement de non-activité soumis à la retenue ; après ces trois ans, il avait droit à une retraite proportionnelle, s'il comptait au moins 15 ans de services et 45 ans d'âge ; s'il ne remplissait pas ces dernières conditions, remboursement lui serait fait des retenues opérées sur son traitement.

Malheureusement, comme beaucoup d'autres, les propositions de la commission sont restées lettre morte, faute des modifications légales et des ressources budgétaires permettant de les appliquer.

Sur un autre terrain, la lutte contre la tuberculose chez les instituteurs était plus efficace. L'union des sociétés de secours mutuels d'instituteurs a créé un sanatorium, le sanatorium de Sainte-Feyre, dans la Creuse, qui rend déjà de grands services. L'antituberculeuse primaire de la Seine et la Fédération des antituberculeuses primaires ont provoqué la formation dans un grand nombre de départements de sociétés qui organisent des consultations gratuites, cherchent à créer des dispensaires, s'efforcent d'organiser utilement la lutte contre la tuberculose du corps enseignant.

Mais tous ces efforts restent liés à la question capitale des congés. Il faut qu'instituteurs et institutrices puissent prendre tous les congés nécessaires à leur guérison et c'est seulement alors qu'ils peuvent profiter des ressources thérapeutiques qui sont à leur disposition. Aussi, dans une assemblée générale récente, tenue à l'occasion du congrès des Amicales à Nantes par l'Union des sociétés de secours mutuels d'instituteurs et la Fédération des antituberculeuses primaires, cette question a été à nouveau soulevée. Déjà M. Steeg, ministre de l'Instruction Publique, a déclaré à la tribune du Sénat, qu'actuellement lié par la loi de 1853, il serait heureux qu'une modification de cette loi lui permît de demander au Parlement les crédits nécessaires pour appliquer les réformes proposées par la Commission de la tuberculose.

On conçoit donc l'utilité de l'action dans ce sens à laquelle ont été conviées les amicales d'instituteurs. Il s'agit là d'une réforme limitée et facile, faisant disparaître la différence qui existe actuellement entre les membres de l'enseignement primaire et ceux de l'enseignement secondaire, ceux-ci pouvant rester en congé cinq ans, sans que rien puisse justifier une telle différence.

Sans doute on pourrait attendre aussi d'heureux résultats d'assurances contre la maladie méthodiquement employées, analogues à celles qui existent dans diverses professions et notamment dans notre profession médicale. Mais la campagne entreprise actuellement par les instituteurs ne peut qu'être approuvée. En facilitant la mise en congé de l'instituteur dès les premiers stades de son affection, en lui assurant un minimum de traitement l'aidant à se soigner, elle rendra plus facile et plus solide sa guérison, elle diminuera les chances de contagion par lui des enfants confiés à sa garde.

Dans la lutte anti-tuberculeuse à l'école, elle est l'une des premières mesures qu'il faut souhaiter de voir aboutir. La justice à l'égard des instituteurs, tombés malades au service de l'État et souvent du fait même de leurs fonctions, commande une telle mesure, nécessitée également par le souci de la santé des écoliers.

P. LEREBOULLET.

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE

LE PREMIER CLIENT

Comédie en 1 Acte

Par le Dr Eugène CHAZAL

Représentée pour la première fois sur la scène de la Comédie Royale, par la troupe du Tréteau Moderne.

PERSONNAGES

Le Docteur BLONDEL, 28 ans..... MM. BILLARD.
Le Docteur VIGNANCOURT, 30 ans. GUGLI.
UN MONSIEUR, 40 ans.......... QUILLOT.
LÉA, 26 ans..................... Mmes Miette HARDY.
FRANÇOISE, domestique, 35 à 40 ans. KERVAL.

A Paris, de nos jours.

Le cabinet de consultation du docteur Blondel. Au fond porte communiquant avec l'appartement. Dans l'angle de gauche, porte masquée par une tenture et donnant accès dans le salon d'attente. A gauche, cheminée. A droite, près d'une grande baie vitrée donnant sur la rue, une table-bureau au premier plan, et au second plan une chaise-longue de médecin. Bibliothèque.

SCÈNE VI (1)

BLONDEL, VIGNANCOURT, puis FRANÇOISE

VIGNANCOURT, *humant l'air, puis criant.* — La Féria !

BLONDEL. — Hein ! où donc?

VIGNANCOURT. — Comment ! toi, un Parisien, tu ignores ce célèbre parfum...

BLONDEL. — Je ne connais que ça ; mais je n'y étais pas. Tu cries : « La Féria ! » comme on crierait : « Au feu ! » J'ai eu peur... Alors, c'est ce parfum qui t'excite ainsi?

VIGNANCOURT. — C'est le parfum de Lulu ; alors, tu comprends, toutes les fois que je le sens, il me semble que... j'embrasse ma maîtresse.

BLONDEL. — Et quand tu... embrasses ta maîtresse, tu cries : « La Féria ! »

VIGNANCOURT. — T'es bête... Parlons donc d'autre chose... A propos, qu'est-ce qu'elle avait, cette grue ?

BLONDEL. — D'abord, ce n'est pas une grue ; c'est Léa, presque ma maîtresse.

VIGNANCOURT. — Oh ! alors, je te demande pardon En effet, c'est sûrement une femme honnête... eh bien ! mes compliments. Vous marchez bien à Paris ; on ne va pas si vite, à Lyon, tu sais... et où en êtes-vous ?

BLONDEL. — Elle doit venir prendre le café avec nous, ce soir.

VIGNANCOURT, *allant pour s'asseoir, voit le sac de Léa.* — Tiens, elle a oublié son sac, ta future. (*Il prend le sac*). Nom de Dieu !

BLONDEL. — Qu'as-tu?

VIGNANCOURT. — Le sac de Lulu.

BLONDEL. — Qu'est-ce que tu dis? Tu es fou !

VIGNANCOURT. — Oh ! je le reconnais bien : un sac en peau de crocodile que je lui ai acheté il n'y a pas deux mois. Tiens, voilà ses initiales : L. M. Lucienne Mériudol.

BLONDEL. — Les initiales ne prouvent rien. Et puis, il n'y a pas qu'à Lyon qu'on trouve des sacs en peau de... de requin.

VIGNANCOURT. — Non, de crocodile.

BLONDEL. — Si tu veux. Enfin, comment veux-tu que le sac de ta maîtresse soit ici, alors qu'elle-même est dans le Midi?

VIGNANCOURT. — Je n'explique rien pour le moment je constate. (*Il s'assoit et ouvre le sac*).

BLONDEL. — Tu fais les inventaires?

VIGNANCOURT. — Une glace... de la poudre de riz « La Féria »... son mouchoir, avec ses initiales... oh ! il n'y a pas de doute... une clef de malle, une pièce de vingt-cinq centimes...

BLONDEL. — Avec ses initiales.

VIGNANCOURT. — Tu peux blaguer... C'est du propre... Ainsi tu t'apprêtais à me... (*geste caractéristique*), si ce n'est déjà fait. (*Il jette le sac sur la table*).

BLONDEL. — Ah ! ça non, parole d'honneur. Mais ce n'est pas ta faute. Si j'avais suivi tes conseils... Et puis, encore une fois, rien ne prouve que ce soit ta maîtresse. Si elle avait voulu te tromper, je ne vois pas pour elle la nécessité de venir à Paris ; Lyon possède les éléments nécessaires... Allons, ne fais donc pas une tête pareille.

VIGNANCOURT. — Enfin, que t'a-t-elle dit? Que s'est-il passé entre vous?

BLONDEL, *s'asseyant.* — Voilà, en deux mots. Elle m'a dit que son ami venait de la quitter, qu'elle en avait beaucoup de peine, qu'elle en était malade...

VIGNANCOURT. — Oui, et tu t'es proposé comme successeur, en même temps que guérisseur.

BLONDEL. — Mais pas du tout. C'est elle, au contraire ; elle m'a dit que je lui plaisais beaucoup, qu'elle voudrait trouver un ami comme moi, que je lui ferais très facilement oublier mon prédécesseur... (*Il chante sur un air connu*) : « Ce n'est pas un homme qu'une femme n'oublie pas... »

VIGNANCOURT. — Eh bien ! elle en a un souffle !

BLONDEL. — Ah ! ça, je ne sais pas. J'allais précisément l'ausculter pour voir si elle avait un souffle, lorsqu'elle s'est évanouie dans mes bras. Alors, je...

VIGNANCOURT, *se levant brusquement.* — Hein! tu dis qu'elle s'est évanouie. Mais c'est elle ; je comprends. Eh bien ! mon vieux, elle nous a roulés tous les deux, moi l'année passée, toi aujourd'hui ; et je n'étais sans doute pas plus le premier que tu ne seras le dernier.

BLONDEL. — Eh bien ! moi, je ne comprends pas. Explique-toi.

VIGNANCOURT. — Oh ! c'est bien simple. C'est une professionnelle ; je l'ai connue dans des circonstances absolument analogues à celles dans lesquelles elle s'est aujourd'hui présentée à toi ; avec quelques variantes pourtant ; l'année dernière, elle s'appelait Lucienne ; aujourd'hui, elle a nom Léa ; toi, tu succèdes à un amant infidèle ; moi, je remplaçais un mari décédé : c'était mieux. Je pense que tu vas l'envoyer se faire... prendre ailleurs.

BLONDEL. — Je ne m'attendais certes pas à ce que tu viens de me dire. Eh bien ! je ne suis quand même pas convaincu que Lulu et Léa soient la même femme... Et puis, cela serait... Elle me plaît rudement, tu sais.

VIGNANCOURT, *lui tendant la main.* — Merci.

BLONDEL, *lui serrant la main.* — A ton service... Et toi, que décides-tu?

VIGNANCOURT. — Oh ! moi, c'est bien simple... Je... Ce n'est pas si simple que ça... A moi aussi, elle me plaît.

BLONDEL. — On la joue à l'écarté, en cinq secs?

VIGNANCOURT. — Non, blague pas... Ma foi, je la garde.

BLONDEL. — Tu la gardes, tu la gardes... Et si elle ne veut plus de toi?... C'est dans les choses possibles. Vois-tu, il n'y a qu'une chose à faire : nous devons la voir ce soir ; le premier moment de surprise passé, elle s'expliquera ; alors, d'après ce qu'elle dira, nous verrons comment nous devons agir... Mais elle va peut-être revenir chercher son sac.

VIGNANCOURT. — En effet. Eh bien ! si elle vient, laisse-

(1) Voir les cinq premières scènes dans le précédent numéro de *Paris Médical.*

moi seul avec elle. Tu te cacheras... tiens, là, derrière la tenture. Se croyant seule avec moi, elle parlera plus sincèrement. Nous n'avons qu'à y gagner.

BLONDEL. — Oui, j'accepte. Mais si elle ne vient pas?... (*On sonne*).

VIGNANCOURT. — C'est elle... Allez, vite, disparais. (*Blondel se cache derrière la tenture. On frappe*). Entrez.

FRANÇOISE. — Ah ! monsieur est seul?

VIGNANCOURT. — Oui, mon ami est sorti pour quelques minutes. Qui est-ce?

FRANÇOISE. — C'est la dame de tout à l'heure qui a oublié son sac ; elle vient le chercher.

VIGNANCOURT. — Et où est-elle?

FRANÇOISE. — Là, dans le salon.

VIGNANCOURT. — Faites-la entrer, par là (*il montre la porte du fond*) ; ce n'est pas la peine de lui dire que mon ami est sorti.

FRANÇOISE. — Mais, monsieur...

VIGNANCOURT. — Oh ! ne craignez rien. Je connais cette dame. D'ailleurs, Blondel va être là dans deux minutes ; je crois qu'il a encore à lui parler.

FRANÇOISE. — Bien, monsieur. (*Elle sort. Vignancourt s'assoit dans le fauteuil de Blondel et se dissimule derrière un journal déplié.*)

SCÈNE VII

VIGNANCOURT, LÉA, BLONDEL

LÉA, *entrant.* — Je vous demande pardon, docteur ; j'ai laissé mon petit sac. Je suis d'une étourderie...

VIGNANCOURT, *se démasquant.* — Bien excusable dans de telles circonstances.

LÉA, *ahurie.* — Georges ! Ah ! (*Elle paraît se trouver mal*).

VIGNANCOURT. — Je pense que tu ne vas pas encore t'évanouir ; tu sais, ça ne prendrait plus.

LÉA, *agitée.* — Et moi, je pense que tu ne vas pas me faire une scène ici ; nous ne sommes pas chez nous... Et puis, que fais-tu là, toi? Où est le docteur Blondel ?

VIGNANCOURT, *très calme.* — Mais assieds-toi donc, je t'en prie. (*Léa s'assoit et prend son sac*). Blondel est mon ami ; il vient de sortir pour une course urgente. Quant à ma présence dans son cabinet, elle s'explique le plus aisément du monde. Pendant que tu goûtais, dans le Midi, la douceur de la vie de famille, j'ai voulu me payer un petit voyage en Suisse ; cela m'était bien permis, n'est-ce pas?... Mais je ne sais quel cataclysme épouvantable autant qu'incompréhensible a sévi sur la France — dans ces temps de tremblements terrestres et de volcaniques éruptions, il ne faut s'étonner de rien — quel cataclysme, dis-je, a fait que, partis pour des destinations opposées, nous nous sommes trouvés réunis à Paris, dans le cabinet de ce cher Blondel.

LÉA, *nerveuse.* — Ne fais donc pas d'esprit... D'ailleurs, ce que tu es venu faire à Paris, ça m'est égal. Je vais te dire à mon tour, pourquoi j'y suis ; et cette explication plus courte et plus simple que la tienne, ramènera à coup sûr ton imagination aux réalités de la vie. Eh bien ! je te quitte, et je suis venue à Paris pour chercher un autre ami.

VIGNANCOURT, *câlin.* — Voyons, ma petite Lulu, ce n'est pas sérieux?

LÉA. — C'est ce qui te trompe. Et puis, je ne suis plus Lulu, ta petite Lulu, mais Léa.

VIGNANCOURT. — Change de nom si tu veux, mais ne change pas d'ami, dis.

LÉA. — Trop tard ; c'est décidé. D'ailleurs, ces changements ne sont pas si grands que ça : Lulu et Léa, qui, entre parenthèses, est mon véritable nom, ça commence par la même lettre ; et le successeur que je te donne est médecin, tout comme toi ; inutile de te dire son nom, n'est-ce pas?

VIGNANCOURT. — Tu aimes les docteurs, à ce que je vois.

LÉA. — Tu n'as pas à t'en plaindre, je pense.

VIGNANCOURT. — Non, et je te regrette d'autant plus... Ainsi, la seconde ville de France ne te suffit pas ; il te faut la capitale?

LÉA. — Lyon n'est d'abord pas la seconde ville de France ; tu sais, je suis du Midi, moi !

VIGNANCOURT. — C'est vrai, pardon... Alors, tu as fait marcher un Parisien?

LÉA. — Mais je n'ai fait marcher personne. En venant à Paris, je comptais te remplacer par le premier docteur venu qui y aurait consenti, de même que toi tu avais succédé à un de tes confrères de Bordeaux.

VIGNANCOURT. — Ah ! je vois que tu as fait ton petit tour de France. Et où iras-tu quand tu quitteras Paris?

LÉA. — Mais j'espère ne pas le quitter... J'ai eu plus de chance que je ne l'espérais ; je crois que je suis amoureuse de ton ami ; mais sérieusement, tu sais. Quand je l'ai vu, ça m'a fait quelque chose en dedans de moi.. quelque chose que je ne saurais définir... que je n'avais pas ressenti quand je t'ai vu, toi.

VIGNANCOURT. — Merci... Continue, tu m'intéresses.

LÉA. — Tout me plaît en lui ; j'aime sa voix, ses gestes, ses yeux, sa barbe, ah ! oui, sa barbe surtout. Pourquoi n'as-tu pas de barbe, toi? Je ne t'aurais peut-être pas quitté.

VIGNANCOURT, *se levant, furieux.* — Tu en as de bonnes. Mais le jour où j'ai eu l'extrême plaisir de faire ta connaissance, j'en avais de la barbe ; et ton premier caprice d'amante fut de m'en demander la suppression. Ce qui te déplaisait alors en moi te charme maintenant en Blondel. Il est vrai que les femmes ont des raisons que les hommes ne comprennent pas.

LÉA. — Pardon, mon cher ; cela se comprend très bien, au contraire. J'aime la barbe du docteur Blondel parce que... parce que c'est une barbe. Tandis que toi, tu avais quelques poils disséminés sur la figure ; tu les croyais indispensables à la réussite de ton métier... Ah ! ça ne t'allait guère, je t'assure. Je ne sais vraiment pas comment j'ai pu...

VIGNANCOURT. — Mais, bon Dieu, il faut un commencement à tout. Blondel n'a pas toujours eu la barbe qu'il a aujourd'hui. Et moi, si tu ne m'avais pas obligé à me raser trois fois par semaine, j'en aurais autant que lui, sinon plus.

LÉA. — Eh bien ! laisse-la pousser, maintenant.

VIGNANCOURT. — Et tu me réaimeras?

LÉA. — Je n'ai pas dit ça... D'ailleurs, je ne t'ai jamais aimé. Tu me plaisais. Et moi, j'ai toujours été gentille avec toi ; je ne t'ai jamais trompé : tu sais, ça ne se voit pas souvent.

VIGNANCOURT. — Je n'en suis pas plus avancé pour ça. Je préférerais que tu m'aies trompé, sans que je le sache, et que tu ne me quittes pas.

LÉA. — Tu devais bien penser qu'on ne resterait pas éternellement ensemble.

VIGNANCOURT. — Entre l'éternité et douze mois, il y a de la marge... Alors, tu aimes Blondel?

LÉA. — Je crois que je l'aimerai, oui. Et il me semble que lui aussi, de son côté, ne me voit pas d'un œil trop défavorable, du moins d'après ce qu'il m'a dit,

CHRONIQUE MÉDICO-LITTÉRAIRE (*Suite*)

VIGNANCOURT. — Oui, il t'a dit ça pour te faire plaisir ; il faut toujours flatter le client. Mais il n'en pense pas un mot, sois-en sûre. Ainsi, maintenant, veux-tu savoir où il est? Il est au-dessous, chez sa maîtresse, Blanche d'Argenteuil... une sale grue...

BLONDEL, *sortant de sa cachette*. — Ah ! non, tu sais, je te défends de parler comme ça.

LÉA, *se levant*. — Oh ! vous étiez là, docteur?

BLONDEL. — Mais oui, chère madame ; dissimulé à vos jolis yeux, j'ai tout entendu ; heureusement, car je crois bien que mon confrère allait compromettre le succès de mon traitement. Enfin, il n'y a pas de mal... Je vous demanderai comme grâce de ne pas exiger la suppression de ma barbe, à laquelle je tiens beaucoup.

VIGNANCOURT. — Elle lui vient de sa mère.

LÉA. — Ne craignez rien, docteur; j'y tiens aussi, moi. (*A Vignancourt*). Tu n'as pas encore la pareille.

VIGNANCOURT. — C'est beau, quand même, la puissance d'une barbe. (*A Blondel*). Samson moderne, va... Allons, je vois qu'il faut en prendre mon parti (*Comiquement larmoyant*). Je te la confie, Blondel ; rends-la heureuse.

BLONDEL. — Sois tranquille : je ferai l'impossible... D'ailleurs, nous t'écrirons ; nous irons même peut-être te voir : ça sera gentil, hein?

VIGNANCOURT. — Et très agréable pour moi, certainement. Je vous donnerai ma chambre. Moi, j'irai à l'hôtel... Ça ne fait rien : quand j'ai pris, hier, le train pour Paris, si jamais je m'attendais à ce qui m'est arrivé !

LÉA. — Quand on sort, et qu'on reçoit une cheminée sur la tête, on ne s'y attendait pas non plus. Enfin, ça vaut mieux que si tu avais eu un accident de chemin de fer.

VIGNANCOURT. — En voilà une consolation !

BLONDEL, *à Léa*. — Vous voudrez bien me permettre, chère madame, de faire précéder la tasse de café, que je vous avais offerte, d'un petit dîner.

LÉA. — Mais certainement, cher docteur.

BLONDEL, *à Vignancourt*. — Tu dînes avec nous?

VIGNANCOURT. — Mais certainement, cher confrère.

BLONDEL. — Après le dîner, le théâtre; une pièce gaie, pour bien terminer la soirée... le Palais-Royal... ou Déjazet... Ça va.

LÉA. — Je crois bien.

VIGNANCOURT. — Ce que je vais m'amuser ! ! ! Et après le théâtre?

BLONDEL. — On te rend ta liberté... Je n'ai pas de lit pour toi, ici.

VIGNANCOURT. — Tu es trop aimable... Si, au moins, tu avais une maîtresse, je l'emmènerais à Lyon... Tiens, je vais me marier.

BLONDEL. — Si on me demande des renseignements sur toi, tu peux être sûr qu'ils seront bons.

VIGNANCOURT. — Tu me dois bien cela.

BLONDEL. — Allons, en route.

VIGNANCOURT. — Je ne te souhaite pas de pareils clients tous les jours.

BLONDEL. — Mais, au contraire.

LÉA. — Moi non plus, je ne le souhaite pas.

BLONDEL. — Oh ! rassurez-vous, je ne les traiterai pas de la même façon que vous. (*Il ouvre la porte*). Passez donc, je vous en prie. (*Léa sort*). Je ne te demande pas le prix de la consultation de madame ; je t'enverrai ma note à la fin de l'année. (*Vignancourt sort, puis Blondel*).

RIDEAU

CURIOSITÉS

LA MALADIE DE GŒTHE A LEIPZIG

La maladie qui obligea Gœthe à interrompre ses études en juillet 1768 a fait l'objet de bien des discussions passionnées. Était-ce la tuberculose? Était-ce la syphilis? Cette dernière affection, malgré l'avis de FREUND, semblait définitivement écartée, quand le Dr Adolph HANSEN (1), professeur à l'Université de Giessen, est venu tout récemment donner le coup de grâce au diagnostic de syphilis, en démolissant les deux mots : *Don Sassafras*, qui étayèrent l'opinion de Freund.

Après une hémorragie foudroyante, Gœthe devint gravement malade et dut retourner chez ses parents. Le grand homme a dépeint lui-même sa maladie, dans *Vérité et Poésies*, en en donnant comme cause possible l'accident de voiture dont il fut victime près d'Auerstaedt. Du fait du mauvais état de la route, la voiture resta bloquée, et Gœthe qui se trouvait seul s'efforça de dégager la voiture. Il ressentit de vives douleurs dans la poitrine, et comme il se nourrissait mal, menait une vie irrégulière, et se livrait à des cures exagérées d'endurance, rien d'étonnant qu'une chute de cheval qu'il fit ensuite n'ait aggravé son état au point de provoquer l'hémorragie.

Après un an et demi, Goethe avait récupéré une vigoureuse santé ; de sorte que sans qu'il ait été possible jusqu'ici d'établir un diagnostic précis, l'hypothèse la plus vraisemblable est en faveur d'un cas de tuberculose guérie.

Tout autre fut l'avis du célèbre gynécologue Freund, lequel rencontra d'ailleurs de vives oppositions. Il s'est appuyé, pour diagnostiquer la syphilis, sur les lettres et les poésies de Gœthe à l'adresse de Catherine Schönkopf et de Frédérique Oeser, dans lesquelles correspondances on découvrirait les aveux frivoles d'un jeune libertin.

Or, qu'est-ce qu'écrit Gœthe? Dans une lettre datée de Francfort, il rappelle à son amie une pièce de théâtre et il dit : « Trouvez plutôt dix acteurs pour Hergog Michel qu'un seul pour *Don Sassafras*. Comprenez-vous? »

Dans une autre lettre à Catherine Schönkopf (31 janvier 1769), Gœthe fait encore allusion à *Don Sassafras*. Et c'est ce sassafras qui éveille l'attention de Freund, lequel y voit un médicament compromettant.

Mais le sassafras connu depuis longtemps comme fébrifuge et sudorifique, n'a jamais été employé comme antisyphilitique, ni au temps de Gœthe, ni jamais et nulle part auparavant. Gœthe n'a jamais eu recours à cette tisane, et il n'est guère admissible qu'un jeune homme de vingt ans (Catherine en avait vingt-trois), fasse l'aveu à son amie, d'une maladie peu recommandable, et alors que Gœthe écrivait au su et vu des parents de la jeune fille.

Pour bien d'autres raisons, l'hypothèse d'un médicament doit être abandonnée, et il convient de ne voir dans le mot sassafras qu'une allusion à un personnage de théâtre. C'est ainsi qu'on découvre dans les farces anciennes un « docteur Sassafras » d'Amsterdam, ainsi qu'un « lignum sanctum » et un « album græcum » sans qu'il y ait lieu de voir dans l'association de ces trois noms autre chose qu'une plaisanterie, sans aucune allusion à la syphilis, ni à une maladie quelconque.

Il semble donc que Freund ait jugé beaucoup à la légère, en faisant de Gœthe un syphilitique, parce que Gœthe fait allusion dans des lettres, à « Don Sassafras ».

Dr HORN.

(1) Gœthes Leipziger Krankheit und « Don Sassafras », Leipzig, 1911.

**

NÉCROLOGIE

LE DOCTEUR TH. EXCHAQUET

Une pénible nouvelle, tardivement connue à Paris, a attristé tous ceux qui aiment à voir l'influence de la médecine française se manifester au-delà des frontières. Le Dr Exchaquet, médecin-directeur du sanatorium de Leysin est mort brusquement à 61 ans, terrassé par une crise d'angine de poitrine.

Suisse d'origine, il était venu à 12 ans à Paris poursuivre brillamment ses études au lycée Saint-Louis. Il y avait commencé sa médecine lorsqu'éclata la guerre et il put affirmer ses sympathies pour notre pays en faisant partie de l'ambulance suisse qui se rendit pour secourir nos blessés sur les champs de bataille de Lorraine. Nommé interne des hôpitaux de Paris en 1872, il prit, auprès de ses maîtres Péan, Charcot, Potain le goût de la médecine clinique, puis revint, après sa thèse, s'établir en Suisse, dans le canton de Vaud à Rolle, puis à Bex où il resta près de 20 ans. En 1896 il fut appelé à diriger le premier sanatorium de Leysin, récemment construit. C'est à Leysin que des légions de malades ont appris à connaître sa sagacité clinique, sa douce et prudente autorité, sa longue expérience de la cure d'altitude. Il a contribué largement au succès, chaque année grandissant, de Leysin et c'est à lui surtout que l'on doit la faveur avec laquelle les médecins français ont accueilli cette station, assurés qu'ils étaient de trouver dans le docteur Exchaquet un précieux collaborateur pour le traitement de leurs malades. Ainsi il avait acquis, parmi les médecins de sanatorium, une autorité incontestée.



Le Dr EXCHAQUET.

Ses efforts ne s'étaient pas bornés à étudier la tuberculose, à fixer les indications de la cure d'altitude, à donner ses soins aux malades qui lui étaient adressés. Homme de cœur, il s'était occupé activement d'institutions charitables et il avait longtemps donné ses soins au sanatorium populaire de Leysin; il avait de même été l'un des fondateurs du sanatorium des enfants.

Ses deux fils, médecins eux-mêmes, son gendre le Dr de Peyer, médecin à Leysin, ont recueilli de lui les traditions d'honnêteté, de savoir et de bonté auxquelles il est, toute sa vie, resté fidèle. Ils peuvent être assurés de la sympathie du corps médical parisien qui garde le souvenir de l'homme bienfaisant et doux, de l'ami de la médecine française, que fut le Dr Exchaquet.

P. LEREBOULLET.

CHRONIQUE DES LIVRES

Précis d'anatomie topographique, par le Dr SOULIÉ, professeur-adjoint à la Faculté de médecine de Toulouse. 1 vol. petit in-8 de 734 pages, avec 246 figures noires, cartonné, 16 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris).

Rendre compte en quelques lignes d'un ouvrage de plus de 700 pages, n'est pas aisé. Nous n'essaierons pas de le faire, et nous nous bornerons à dire dans quel esprit est comprise l'anatomie topographique du professeur Soulié.

Reprenant la vieille tradition française, trop délaissée de nos jours, l'auteur fait précéder la description de toutes ses régions d'un aperçu des formes extérieures. Ces régions, il les comprend, à la façon de Velpeau : ce sont des territoires organiques qu'individualisent leur constitution morphologique, leurs fonctions et leurs maladies. Mais l'auteur donne tout son soin à la description anatomique ; la physiologie ou la pathologie n'interviennent que pour marquer l'importance d'une constatation morphologique ; elles relèvent l'intérêt du sujet sans accaparer la place que doit occuper l'anatomie dans un livre d'anatomie topographique. Préciser les rapports d'un organe et les voies qu'on doit suivre pour l'aborder ne doit pas entraîner à l'exposé de doctrines pathogéniques, ou dégénérer en discussions sur l'opportunité ou le résultat de telle ou telle intervention.

Ainsi comprise, l'anatomie n'est ni médicale, ni chirurgicale. Elle est l'une et l'autre à la fois, parce qu'elle fournit au praticien les données indispensables à sa pratique journalière, parce qu'elle a souci de l'évolution de la médecine. Aujourd'hui, plus que jamais, la pathologie des médecins et celle des chirurgiens se pénètrent de plus en plus ; elles ne sont des compartiments étanches que dans nos livres et nos enseignements dogmatiques.

Telle est la façon dont l'auteur a conçu son précis, et il a exécuté son plan d'une façon qui mérite d'être indiquée.

M. Soulié s'est montré très sobre de bibliographie et de renseignements historiques, mais sous ce livre qu'il a voulu élémentaire, on sent, à chaque page, une documentation aussi abondante qu'impartiale.

Ses descriptions ont toutes ce cachet de clarté et de précision sans lequel il n'est pas de bonne anatomie. Elles ne s'attardent pas aux discussions oiseuses, ou aux « chinoiseries anatomiques » que l'auteur relève d'une pointe d'humour des plus discrètes. Elles sont faites largement : elles vont droit au but.

Dédaigneux de ces nouveautés faciles qui consistent à décrire des régions nouvelles, ou à qualifier d'un nom nouveau des détails connus depuis quelque cent ans, l'auteur a eu une ambition plus haute : être utile. Voilà pourquoi il a fait un livre d'une illustration particulièrement heureuse, un livre d'une originalité très réelle, un livre qui « n'est le reflet ou la copie » d'aucun autre.

A. BRANCA.
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

La Poliomyélite épidémique (Maladie de Heine-Medin), par le Dr GEORGES SCHREIBER. 1911, 1 vol. in-8, 356 pages, 21 figures, 2 planches en couleurs, 10 francs. (*G. Steinheil*, éditeur, à Paris.)

La paralysie infantile est de toute actualité. Les importantes épidémies de ces dernières années ont provoqué l'éclosion d'un grand nombre de travaux importants. Tous ceux que cette question intéresse seront heureux de voir rassemblés dans une étude d'ensemble extrêmement documentée les points les plus saillants des recherches récentes.

Nous ne pouvons qu'appeler tout particulièrement l'attention sur ce volume et dire son haut intérêt.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

PAR DAUMIER



Elle tenait ferme!

DIÉTÉTIQUE

PATISSERIES

D'après le professeur Ch. JURGENSEN, de Copenhague.

Dans les pâtes non levées, il faut essayer d'obtenir par des voies détournées la légèreté et la porosité de la pâte. On y parvient en introduisant le plus d'air possible dans la pâte. Ce résultat est atteint quand celle-ci est devenue toute blanche. Il faut pour cela n'employer que la farine la plus fine et la plus légère et très fraîchement moulue. Le sucre doit être également très fin (poussière de sucre). Enfin il faut malaxer la pâte avec persévérance.

Biscuit au blanc d'œuf

Farine.................... 65 gr.
Sucre.. .... 140 —
Blancs d'œufs.............. N° 2

Battre à neige les blancs d'œufs, mélanger avec le sucre et la farine, et former avec la cuillère des baisers ronds qu'on dépose sur une plaque enduite de cire blanche. On fait sécher dans un endroit chaud, et cuire au four, à chaleur modérée.

Gâteau d'argent

Farine de blé ou de pomme de terre .... 125 gr.
Beurre .... 90 —
Sucre pulvérisé .... 200 —
Blancs d'œufs .... N° 6
Vanille .... 1/2 gousse.
Eau............. 4 cuillers à soupe.

Le beurre fondu est mélangé avec le sucre pendant vingt minutes environ, puis avec l'eau et la farine pendant dix minutes, enfin avec les blancs d'œufs battus à neige. On met dans le moule, puis au four bien chauffé.

Tarte au biscuit

Farine.................... 125 gr.
Sucre... .... 175 —
Œufs .... N° 3

F. s. a.

Gâteaux à la crème

Farine..................... 100 gr.
Sucre. .... 50 —
Œufs .... N° 5
Crème grasse.............. 250 gr.
Zestes de citron .... Q. S.

La crème battue à neige est remuée avec les jaunes d'œufs, ensuite avec les blancs d'œufs, et enfin avec la farine. Le tout est cuit au four, dans de petits moules enduits de beurre et de farine.

PRÉPARATIONS AVEC DE LA BIÈRE

D'après le professeur Ch. JURGENSEN, de Copenhague :

Boisson danoise

Bière..................... 500 c. c.
Sherry .... 60 c. c.
Sucre .... 60 gr.
Zestes de citron et d'orange . Q. S.

On laisse tremper quelques heures quelques croûtes de pain rôti dans la bière, le sherry et le sucre. On peut remplacer le sherry par du vin blanc (quantité double) ou du cognac (à peu près autant).

Boisson à la bière (d'après Hannemann) :

Bière .... 1 litre.
Eau .... 125 gr.
Pain noir .... 20 —
Sucre..................... 30 —
Raisins de Corinthe .... 50 —
Cardamomum et Zestes de citron. Q. S.

La bière, le pain (râpé), les raisins de Corinthe bouillis dans l'eau, sont mélangés avec le zeste. Servir froid.

Soupe claire à la bière

Bière..................... 1 litre.
Farine .... 15 gr.
Sucre .... 75 —

On fait bouillir la bière (blonde ou brune), on y délaye la farine, on sucre et on aromatise avec du zeste de citron.

Soupe au vin, à la bière et au sagou

Bière .... 666 gr.
Vin blanc .... 333 —
Sucre .... 75 —
Sagou.................... 60 —

On fait bouillir ensemble le vin et la bière, on aromatise avec de la cannelle et du zeste de citron. On fait cuire avec le sagou pendant vingt minutes environ.

Soupe mousseuse à la bière

Bière.................... 500 c. c.
Eau..................... 500 c. c.
Farine.................. 20 gr.
Œufs................... N° 4
Sucre .... 80 gr.

On mêle le tout ensemble, on met sur le feu, on bat très fortement jusqu'au voisinage de l'ébullition. On trempe des zwiebacks et des croûtons de pain.

Sauce polonaise (d'après Hannemann) :

Bière double .... 250 gr.
Farine.................... 5 —
Beurre .... 10 —
Pain d'épices .... 25 —
Suc de framboise........... 5 —
Oignons .... 30 —
Légumes à soupe........... 20 —
Eau : 3 cuillers à soupe.

Faire un roux avec la farine et le beurre, y délayer en remuant, la bière, les légumes à soupe (finement découpés), le pain d'épices et le suc de framboises. On fait bouillir très lentement pendant une demi-heure. On aromatise au choix, avec du sel, du jus de citron ou du sucre.

Cette sauce sert à cuire les carpes, les saucisses, boulettes de viande, etc.

Soupe norvégienne

Farine de zwieback ou de froment.............. 30 gr.
Bière brune, légère....... 1/2 litre.
Lait.................... 1/2 —
Sucre.................... 50 gr.

On ramollit la farine dans un peu d'eau, en laissant en contact pendant une heure. On y verse le lait bouillant, puis la bière qui a bouilli et on remue le tout avec le sucre.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Gastro-succorrhée

Prendre 3 fois par jour avant les repas, une demi-cuillerée à soupe, avec un peu d'eau, de la potion suivante :

Nitrate d'argent 0gr,20
Extr. de belladone 0gr,20
Eau distillée.......... 150 grammes.

Augmenter cette dose peu à peu.

Cystite tuberculeuse

Instiller dans la vessie, 1 à 2 grammes d'une des solutions :

Acide picrique .... 1 gramme.
Eau .... 100 grammes.
ou
Acide pyrogallique..... 3 —
Eau .... 100 —

Coliques intestinales.

Chez les nourrissons, régler les tétées, en réduire le nombre, écarter l'alimentation prématurée. Bande de flanelle ou couche d'ouate sur le ventre, fomentations avec huile de camomille ou baume tranquille, ouataplasmes, sinaplasmes. En cas de tympanisme, X gouttes de liqueur ammoniacale anisée dans un peu de lait :

Alcool à 90°........... 96 grammes
Essence d'anis........ 3 —
Ammoniaque.......... 24 —

ou de :

Liqueur ammoniacale anisée............ 10 grammes.
Liqueur d'Hoffmann ... 2 —

On peut encore prescrire II à V gouttes de :

Teinture de colombo .... } āā 3 gr.
Liqueur d'Hoffmann .... }
Teinture de noix vomique ... } āā 1 gr
Teinture de badiane........ }

COMBY.

NOUVELLES

Protection de la maternité. — MM. Engerand, Lauiel, Bonnevay, etc., ont déposé une proposition de loi ayant pour but de permettre à toutes les mères de famille employées dans les établissements industriels de disposer, pendant une année à compter du jour de la naissance, d'une heure par jour durant les heures de travail pour allaiter leur enfant.

Cette heure pourra être divisée en deux périodes de trente minutes, qui pourront être prises par les mères aux heures fixées d'accord entre elles et les employeurs. L'heure destinée à l'allaitement ne devra pas être décomptée du montant du salaire journalier. Les auteurs de la proposition insistent sur la nécessité de lutter contre la mortalité infantile, qui est égale à celle résultant de la tuberculose.

Dans des statistiques portant sur 681 villes de France et sur une population totale de 13 190 721 habitants, MM. Balestre et Giletta de Saint-Joseph ont établi que, sur 1 000 décès, 167 — soit un sixième environ — sont d'enfants de moins d'un an et ces décès-là sont fournis dans la proportion de 80 p. 100 par le monde ouvrier. On voit ce terrible coefficient s'élever à Lille à 274 pour 1 000, à Liévin à 374, à Dunkerque à 342, à Nancy à 414, à Saint-Pol-sur-Mer à 509 p. 1000.

En recherchant les causes de cette mortalité, il a été reconnu que sur 1 000 décès d'enfants, âgés de moins d'un an, 766 au moins auraient pu être évités, car 385, occasionnés par la gastro-entérite ou la diarrhée, tenaient à la mauvaise alimentation donnée et avant tout à la privation du sein maternel; 171, provenant de débilité congénitale, avaient pour cause le surmenage de la mère au cours de sa grossesse, et la méconnaissance des précautions hygiéniques nécessaires.

L'heure ainsi destinée à l'allaitement sera payée à l'ouvrière. C'est une charge que nous donnons aux patrons. Sans doute, elle devrait plutôt être imposée à l'État, puisqu'il s'agit de faciliter l'accomplissement d'un devoir social. Mais comme, pour se récupérer, l'État ne manquerait pas d'en repasser indirectement la charge au patronat, il nous a paru que le poids en serait peut-être moins lourd en l'imposant directement.

Nous sommes assurés que le patronat français acceptera cette légère imposition sans récrimination ; nous le croyons d'autant mieux que déjà beaucoup de chefs d'établissements ont spontanément accompli le devoir que la proposition actuelle leur impose.

L'anti-alcoolisme en Allemagne. — La direction des Aciéries Boechling, dont le siège est à Woelklingen (Prusse rhénane) a décidé d'accorder des encouragements pécuniaires à tous ses ouvriers qui s'inscriront parmi les Bons-Templiers, société d'abstinents. La première année chaque affilié touchera une prime de 50 francs, et les années suivantes une prime de 25 francs.

Ministère de l'Intérieur. — Il est constitué, auprès du ministre de l'intérieur, un comité technique de l'éclairage naturel et artificiel chargé notamment :

1° D'étudier, en se plaçant au point de vue de l'hygiène oculaire et de l'hygiène générale, les divers modes d'éclairage artificiel actuellement en usage ;

2° De déterminer la composition et la qualité hygiénique des différentes lumières artificielles et, pour les lumières par combustion, les gaz nuisibles et la chaleur développée ;

3° De fixer la quantité minima de lumière artificielle compatible avec le fonctionnement normal de l'organe de la vision ;

4° De rechercher les moyens les plus pratiques de mesurer l'intensité lumineuse

5° D'établir les règles d'application les meilleures, pour chaque catégorie des principaux milieux de travail, des modes d'éclairage artificiel actuellement usités ;

6° De présenter au ministre un rapport sur les rapports de la myopie et de la cécité et sur les moyens les plus propres à prévenir les causes de la myopie.

Ce comité est composé de MM. les Drs Gariel, vice-président du conseil supérieur d'hygiène publique de France, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de l'Académie de médecine, professeur de physique à la Faculté de médecine, président ; Broca, professeur agrégé de physique à la Faculté de médecine ; Chevallereau, médecin en chef des Quinze-Vingts ; Cosse, oculiste en chef des hôpitaux de Tours, secrétaire général du syndicat des oculistes français ; MM. Delage, chef de laboratoire de la Société française d'incandescence par le gaz ; Lamiraud, inspecteur de l'Académie de Paris ; les Drs Morax, ophtalmologiste des hôpitaux de Paris ; Motais, professeur de clinique ophtalmologique, membre correspondant de l'Académie de médecine, président du syndicat général des oculistes français ; MM. Seguin, inspecteur départemental du travail ; de Tavernier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la compagnie électrique du secteur de la rive gauche.

Le comité doit présenter au ministre de l'intérieur tous les trois mois un exposé succinct de ses travaux, et à la fin de l'année son rapport définitif et ses conclusions

Conférence sanitaire internationale en 1911. — La Conférence sanitaire internationale en vue de reviser la Convention de 1903, prévenir l'invasion et la propagation de la peste et du choléra, se tiendra à Paris, à partir du 10 octobre prochain.

Au sujet d'un impôt que l'Assistance publique de Paris aurait l'intention de prélever sur les étudiants en médecine. — On a pu lire, dans des journaux de médecine, que l'Assistance publique aurait l'intention d'imposer les étudiants en médecine stagiaires dans les hôpitaux d'une taxe annuelle de cinquante francs.

Voici l'exposé des motifs de cette mesure :

« Les étudiants stagiaires ne nous rendent aucun service, et nous occasionnent, au contraire, des dépenses importantes. Pour leur permettre en effet d'acquérir l'expérience qui leur est nécessaire, nos internes ou externes font et refont les pansements, gaspillant ainsi les linges que nous mettons à leur disposition.

« De plus, les stagiaires sont reçus dans nos laboratoires et ne se gênent pas pour user des produits parfois très coûteux. Qu'y a-t-il donc d'exagéré dans la décision que nous venons de prendre et qui consiste à demander la minime somme de cinquante francs aux jeunes gens qui nous occasionnent des dépenses beaucoup plus considérables ? Dans les pays voisins, la cotisation qui est réclamée est beaucoup plus importante : elle dépasse trois cents francs par an.

« Nos médecins, nos internes et nos externes sont indemnisés. Ceux-ci nous rendent des services, mais les stagiaires nous sont parfaitement inutiles et nous sommes en droit d'en exiger quelque reconnaissance. »

Cette nouvelle nous ayant paru invraisemblable, nous avons tenu à faire une enquête de laquelle il semble résulter que s'il est exact que l'Assistance publique se préoccupe des frais que lui occasionne l'enseignement de l'État dans les hôpitaux de la Ville, la Direction n'a pas à décider elle-même sous quelle forme elle pourrait bien rentrer dans ses débours.

L'affaire en est là, et il pourrait bien se faire qu'elle restât encore longtemps au même point.

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel d'Aix. — 1er ordre. Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel Astoria et de l'Arc Romain — 182 chambres, 43 bains. — Création du dernier moderne. — En face les Thermes et le Parc. — Télégrammes : *Astoria.*

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — J. M. Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiène Palace et Médical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout 1er ordre. 200 chambres 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — Védrine frères.

Châtel-Guyon.

Hôtel des Bruyères et Central Hôtel. — Maisons de famille. Grand jardin. Pension de 8 à 12 francs. — *Exécution rigoureuse des régimes.* — E. Sinet, propriétaire.

Évian.

Royal Hotel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

La Roche-Posay (Vienne).

Établissement thermal. — 1er ordre. Ouvert du 1er Juin au 1er Octobre. Hydrothérapie. Cure de boisson et cure d'air recommandées.

Pougues.

Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. Électricité. Salle de bains. Garage avec boxes. Téléphone.

Vichy.

Nouvel Hôtel. — 1er ordre. Sur le parc. En face de l'établissement. 250 chambres. Appartements avec salle de bains. Lavabos à eau chaude et froide. Tables de régime. Orchestre.

OCCASIONS PARIS MÉDICAL

1° 1 table métal laqué pour opérations avec cuvette nickelée, porte-cuisses nickelés, épaulières état de neuf........... *Valeur* 225 francs. *Prix :* 100 francs.

2° 1 boîte électrique pour cautère et lumière. *Valeur*.................. 120 francs. *Prix :* 50 francs.

3° 1 lavabo métal laqué complet. *Valeur :* 85 francs. *Prix :* 40 francs.

4° 1 brancard pliant, modèle armée. *Valeur :* 45 francs. *Prix :* 15 francs.

5° 1 armoire à pansements avec pupitre fer laqué. *Valeur*................ 175 francs. *Prix :* 70 francs.

6° 1 laveur injecteur à élévation à 2 bocks complet, neuf. *Prix :* 50 francs.

7° 1 thermocautère modèle de trousse en boîte métal nickelé, complet, neuf, avec pointe et couteau platine. *Prix :* 55 francs.

8° 1 grand appareil faradique, chariot à 2 porte-bobine, avec pile à insufflation, tiroir garni d'accessoires avec milliampèremètre. *Valeur :* 250 fr. *Prix :* 100 fr.

9° 1 aspirateur de Calot, boîte métal. *Valeur :* 25 fr. *Prix :* 12 francs.

10° 1 lorgnette humaine de Séguy complète. *Prix :* 350 fr.

12° 1 étagère à 5 glaces 60×40, châssis tube acier laqué. *Prix :* 75 francs.

13° 1 masseur vibrateur Gaiffe, moteur 110 continu. *Valeur :* 225 francs. *Prix :* 100 francs.

14° 1 vitrine nickelée pour instruments 3 glaces 60×40×20. *Prix :* 65 francs.

Adresser les commandes avec leur montant en un mandat poste aux bureaux de Paris Médical.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'EXTERNAT. — Le jury est provisoirement composé de MM. Alglave, Grégoire, Desmarest, Sauvage, Monthus, Pagniez, Comte et Ribadeau-Dumas.

Faculté de médecine de Paris. — M. Aviragnet, médecin des hôpitaux, est chargé pour un an, du 1[er] novembre 1911 au 31 octobre 1912, d'un cours annexe de clinique (service de la diphtérie) à l'hôpital des Enfants-Malades.

M. Boissard, accoucheur des hôpitaux, est délégué pour un an, du 1[er] novembre 1911 au 31 octobre 1912 dans les fonctions de chargé de cours de clinique annexe (Lariboisière).

Facultés de médecine. — ALGER. — M. Hérail, professeur de matière médicale, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, d'un cours complémentaire de thérapeutique.

Écoles de médecine. — ANGERS. — Un concours s'ouvrira le 5 mars 1912, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

REIMS. — M. Bouvier, docteur en médecine, est institué pour une période de neuf ans, à partir du 1[er] novembre 1911, chef des travaux de physiologie.

MARSEILLE. — Le lundi 2 octobre 1911, il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu un concours pour 7 places d'élèves internes.

Nul ne pourra concourir pour l'internat en médecine s'il n'est externe titulaire des hôpitaux de Marseille.

Les internes et les externes des hôpitaux annexés à une faculté de médecine continueront à pouvoir se présenter directement à l'internat, sans passer par l'externat des hôpitaux de Marseille.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'administration des hospices à l'Hôtel-Dieu et produire un certificat de moralité récemment délivré par le maire du lieu de leur résidence et un certificat de revaccination récente. Ils auront, de plus, à justifier du nombre de huit inscriptions de médecine (nouveau régime). La liste sera close le lundi précédent le jour du concours (terme de rigueur).

MARSEILLE. — Un concours s'ouvrira, le 12 mars 1912, devant la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicale à l'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

POITIERS. — M. le docteur Morichau-Beauchant a été nommé professeur de pathologie interne.

M. Berlan, chef des travaux d'anatomie et histologie, est prorogé pour un an, dans ses fonctions, à dater du 20 octobre 1911.

Un concours s'ouvrira, le 1[er] février 1912, devant la Faculté de Bordeaux pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'École de médecine de Poitiers.

BESANÇON. — M. Chapoy, docteur en médecine, est institué, pour une période de neuf ans, à dater du 1[er] novembre 1911, chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés dans l'ordre du Mérite agricole :

Au grade d'officier. — M. le docteur Feuvrier-Laforêt (de Maisonnais).

Au grade de chevalier. — MM. les docteurs Amat (de Courbevoie), Brodier (de Paris), David (de Dieppe), Got et Keller (de Paris), Labiche (de Méréville), Labroy (de Paris), Martin, médecin-major de première classe des troupes coloniales ; Pernet, médecin de la marine ; Saric, Zadoc-Kahn (de Paris).

Hôpitaux de Province. — ROUEN. — Un concours pour la nomination à cinq places d'internes en médecine dans les hôpitaux de Rouen aura lieu le jeudi 26 octobre 1911. Les épreuves commenceront à quatre heures et demie, à l'hospice général, salle des séances.

La commission administrative des hospices se réserve le droit d'augmenter le nombre des places mises au concours si de nouvelles vacances se produisaient avant le 4 octobre 1911. Dans ce cas, les candidats en seraient avisés par voie d'affiches apposées dans les hôpitaux.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'administration quinze jours avant la date fixée pour ce concours, soit le 11 octobre avant midi au plus tard.

Facultés et Écoles étrangères. — AMSTERDAM. — M. le docteur F. S. Meijers est nommé privatdocent de psychiatrie légale.

BALE. — M. le professeur Rudolf Stahelin est nommé professeur de clinique médicale.

GENES. — M. le docteur Giuseppe Lanza est nommé privatdocent de pédiatrie.

GRATZ. — M. le docteur Jose Schaffer est nommé professeur d'histologie et d'embryologie.

INNSBRUCK. — M. le docteur J Loos est nommé professeur ordinaire de pédiatrie.

— M. le docteur W. Trendslenburg est nommé professeur ordinaire de physiologie.

KIEL. — M. le docteur H. Meyer est nommé privatdocent de radiologie et de photothérapie.

LEIPZIG. — M. le docteur E. Payr est nommé professeur de clinique chirurgicale.

LEMBERG. — M. le docteur Julius Marischler est nommé professeur extraordinaire de médecine interne.

MODÈNE. — M. le docteur Giuseppe Zagari est nommé professeur de clinique médicale.

NAPLES. — M. le docteur Aurelio Giovine est nommé privatdocent de pathologie interne.

PAVIE. — M. le docteur Enrico Rossi est nommé privatdocent de psychiatrie.

PRAGUE. — M. le docteur O. Voker est nommé professeur extraordinaire d'anatomie.

ROSTOCK. — M. le docteur P. Erdmann est nommé professeur d'ophtalmologie.

FLORENCE. — M. le docteur Carlo Comba est nommé professeur ordinaire de pédiatrie.

MC GILL UNIVERSITY OF MONTREAL. — M. le docteur N. H. Alcock est nommé professeur de physiologie.

NEW YORK POST-GRADUATE MEDICAL SCHOOL AND HOSPITAL. — M. le docteur John J. McPhee est nommé professeur de neurologie.

BUENOS-AIRES. — Le D[r] David Sveroni est nommé professeur de séméiologie médicale. — Le D[r] P. Pando est nommé professeur suppléant de chimie médicale.

LA VIE MÉDICALE (*Suite*)

KÖNIGSBERG. — M. le docteur Ernest Sachs est nommé privatdocent d'obstétrique et de gynécologie.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA DE SAN FRANCISCO. — M. le docteur J. G. Fitzgérald est nommé professeur adjoint de bactériologie.

Concours pour l'emploi d'infirmière des hôpitaux militaires. — Un concours pour l'emploi d'infirmière laïque des hôpitaux militaires s'ouvrira le 9 octobre 1911 dans un certain nombre de centres qui seront ultérieurement désignés.

Les candidates devront être de nationalité française et âgées, sauf dans des cas particuliers dont le Ministre sera juge, de 20 ans au moins et de 35 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours.

Les candidates nommées infirmières stagiaires, passé l'âge de 25 ans, n'auront pas droit au minimum de retraite garanti par l'article 10 du décret du 26 février 1897.

Les personnes qui désirent prendre part au concours devront faire parvenir leur demande pour le 15 septembre, au plus tard, à M. le Ministre de la Guerre (7e direction). Cette demande sera accompagnée des pièces suivantes :

1° Un bulletin de naissance ;

2° Une copie certifiée conforme de leur diplôme d'infirmière ;

3° Un extrait de leur casier judiciaire ayant moins de trois mois de date

4° Un certificat d'aptitude physique délivré par un médecin principal ou médecin-major du service hospitalier.

Des avantages nombreux sont faits aux infirmières laïques des hôpitaux militaires.

Traitement annuel variant, suivant la classe, de 800 à 1,458 francs.

Logement gratuit à l'hôpital ou indemnité représentative de 300 à 400 francs, suivant l'importance des villes.

Nourriture gratuite ou indemnité représentative dans certains cas.

Indemnité annuelle de tenue de 100 francs.

Repos hebdomadaire de 24 heures et congé annuel de 25 jours.

Le programme détaillé du concours ainsi que le règlement provisoire du 22 juillet 1909, portant admission et administration d'un personnel d'infirmières laïques dans les hôpitaux militaires, sont insérés au « Bulletin officiel du ministère de la Guerre » (partie réglementaire), qui est publié par la maison Chapelot, 30, rue et passage Dauphine, Paris.

École vétérinaire de Lyon. — Un concours sera ouvert à l'École vétérinaire de Lyon, le 19 octobre 1911, pour la nomination d'un professeur de physiologie des animaux domestiques et de thérapeutique générale.

Médailles des épidémies. — Par arrêté du président du conseil, ministre de l'intérieur, la médaille d'honneur en argent des épidémies est décernée à MM. les docteurs GOBERT, à Redeyef, et COIGNERAI, à Philippe-Thomas, médecins attachés à la Compagnie des phosphates et du chemin de fer de Gafsa, qui se sont tout particulièrement distingués en donnant leurs soins à de nombreux typhiques, notamment au cours de l'épidémie de 1909. Par le même arrêté, MM. le Dr Decherf (de Wallers) et Rousseau, externe des Hôpitaux de Paris, reçoivent la médaille de bronze.

Congrès de l'habitation. — Du 2 au 7 octobre aura lieu à l'*Exposition internationale de Dresde*, le IIIe Congrès international de l'habitation, sous la direction scientifique du professeur RENK. On compte neuf sections. Adresser toutes communications au Dr HOPF, Reichstrasse, n° 4, à Dresde.

Mariages. — Le Dr Ernest Baudou et Mlle Germaine Millet.

Nécrologie. — Le Dr Fiselbrand (de Reims). — Mme la docteresse Dora Jacobson, décédée à Aigle (Suisse). — Le Dr Nicolas, chirurgien des hôpitaux de Marseille.

SOMMAIRE du N° 40

COURS

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier (89, rue d'Assas). — Professeur M. PAUL BAR. — *Cours de pratique obstétricale*, par MM. BRINDEAU, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux ; GUÉNIOT, professeur agrégé ; LEQUEUX, professeur agrégé ; DEVRAIGNE, chef de clinique ; CHIRIÉ, chef de clinique adjoint ; LEMELAND, chef de clinique, adjoint ; assistés de MM. ROULLIER, MARIOTON, BROTHIER, LAFFONT, et PÉNARD, moniteurs.

Réservé aux étudiants ayant 16 inscriptions, et aux docteurs français et étrangers régulièrement inscrits à la Clinique. Ce cours commencera le 15 septembre 1911. Il comprendra 14 leçons qui auront lieu tous les jours à 5 heures du soir. Les auditeurs seront personnellement exercés aux manœuvres obstétricales.

Programme du cours. — Vendredi 15 septembre. M. DEVRAIGNE, à 5 heures. Diagnostic des présentations et des positions par le palper. — Samedi 16 septembre, à 3 heures. Exercices du palper au lit des malades ; M. LEMELAND, à 5 heures. L'auscultation en obstétrique. — Lundi 18 septembre, à 3 heures. Exercices d'auscultation au lit des malades ; M. CHIRIÉ, à 5 heures. Le toucher en obstétrique. — Mardi 19 septembre, à 3 heures. Exercices de toucher ; M. LEMELAND, à 5 heures. Forceps sur le sommet (positions directes). — Mercredi 20 septembre, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps ; M. LEMELAND, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (positions obliques antérieures). — Jeudi 21 septembre, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps ; M. LEMELAND, à 5 heures. Le forceps sur le sommet (positions obliques postérieures). — Vendredi 22 septembre, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps ; M. BRINDEAU, à 5 heures. Le forceps sur la face et le front. — Samedi 23 septembre, à 3 heures. Exercices pratiques de forceps ; M. LEQUEUX, à 5 heures. Le forceps sur les présentations élevées. — Lundi 25 septembre, à 3 heures. Exercices pratiques, revision des diverses applications de forceps ; M. CHIRIÉ, à 5 heures. La version par manœuvres internes (version séparée). — Mardi 26 septembre, à 3 heures. Exercices pratiques de version ; M. CHIRIÉ, à 5 heures. La version par manœuvres internes (extraction). — Mercredi 27 septembre, à 3 heures. Exercices pratiques de version ; M. GUÉNIOT, à 5 heures. La version par manœuvres internes (difficultés de l'extraction). — Jeudi 28 septembre, à 3 heures. Exercices pratiques de version par manœuvres internes (revision) ; M. DEVRAIGNE, à 5 heures. L'embryotomie céphalique (cranioclasie). — Vendredi 29 septembre, à 3 heures, Exercices pratiques d'embryotomie ; M. DEVRAIGNE, à 5 heures. L'embryotomie céphalique (basiotripsie). — Samedi 30 septembre, à 3 heures. Exercices pratiques d'embryotomie ; M. CHIRIÉ, à 5 heures. Embryotomie rachidienne.

Les bulletins de versement, relatifs au cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Le droit à verser est de 50 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Chef de Clinique, à la Clinique Tarnier.

Association d'enseignement médical professionnel (Cours de vacances, 10e année). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de revision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie.

La prochaine série aura lieu du lundi 18 septembre au samedi 30 septembre 1911, avec le programme suivant :

A 8 heures. — M. Perruchet : Chirurgie générale, fractures, autoplasties, hernies, appendicites, etc.

A 9 h. 1/2. — M. d'Herbecourt : Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques. — M. Audistère : Étude clinique des maladies du cœur et du poumon.

A 10 h. 1/2 — M. Caboche : Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

A 11 heures. — M. Pasteau : Séméiologie des urines. Urétrites, cystites, affections du rein. Les différents cathétérismes. — M. Rousseau-Decelle : Stomatologie.

A 2 h. 1/2 et 9 h. 1/2 du soir. — M. Delherm : Électrothérapie, thermothérapie.

A 4 heures. — M. Judet : Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique.

A 5 heures. — M. Dubrisay : Présentations et positions, hémorragies, infection, opérations et manœuvres obstétricales. — M. de Font-Reaulx : Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires. — M. E. Agasse-Lafont : Maladies de l'appareil digestif.

A 6 heures. — M. Menier : Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

S'inscrire : 1° par correspondance auprès de M. Mouly, 28, rue Serpente (Sociétés savantes) ; 2° le lundi 18 septembre, de 10 heures à 11 heures, aux Sociétés savantes, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours.

Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 8 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 18 septembre, aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 30 septembre.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Mouly, 28 rue Serpente. Envoi du programme détaillé sur demande.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

9 Septembre. — Clôture du registre d'inscriptions pour le concours du clinicat médical à l'École de médecine de Rennes.

9 Septembre. — XVe Congrès flamand des sciences médicales et naturelles à Ostende. Secrétaire : Docteur Bauwens, à Gand.

11 Septembre. — IIIe Congrès des gouttes de lait à Berlin. Secrétaire pour la France, le Docteur Grasset, 27, rue Clocheville, à Tours.

11 Septembre. — IIIe Congrès de la Société allemande d'urologie à Vienne.

16 Septembre. — VIIe Congrès Belge de médecine professionnelle à Charleroi. Au programme : la responsabilité médicale, l'inspection scolaire : secrétaire : Docteur Langeley, Marcinelle, Charleroi.

18 Septembre. — Concours pour l'externat des hôpitaux de Paris. Le concours a lieu 49, rue des Saints-Pères.

18 Septembre. — Cours de vacances de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (Professeur Gilbert, Docteurs Herscher, Lippmann, Jomier, M. Villaret, Deval, Descomps, Guilleminot, Durey, Dausset). Il dure quatorze jours (28 leçons).

S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet 3), les mardis, jeudis, samedis.

18 Septembre, à 10 heures. — Cours de vacances de la Clinique Baudelocque. — MM. les Docteurs Wallich et Couvelaire, professeurs agrégés, commenceront, avec l'assistance de MM. Lacasse et Pollet, chefs de clinique, un cours pratique d'accouchements. Il aura lieu tous les jours et se terminera le 30 septembre.

Le matin, de 10 heures à midi Exercices cliniques de diagnostic et de pratique obstétricale. Les élèves seront exercés individuellement.

L'après-midi, de deux à quatre heures : manœuvres et opérations obstétricales.

Le droit à verser est de 50 francs.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté les mardis, jeudis, samedis, de midi à trois heures.

SOMMAIRE :

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris**. On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier ..... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Février .... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars ...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril ...... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai .... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin .... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet ..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août ...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre .... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre .. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET LES SPORTS

On a pu lire, dans un des derniers numéros du *Paris médical*, qu'un *Congrès international de l'Education physique* doit se tenir à Paris en Octobre 1913 : nous avons donc encore deux ans pour parfaire les détails de son organisation. Néanmoins, notre pays est, à cet égard, tellement en retard encore sur ses voisins que ce délai est à peine suffisant pour que nous puissions nous en tirer à notre honneur.

L'avance considérable de plusieurs nations pourra, d'ailleurs servir, en France, de stimulant salutaire ; ce fut la pensée directrice des organisateurs, quand on discuta la question de savoir si ce Congrès serait ou non international. Plusieurs des personnages éminents qui le patronnent (M. Liard notamment, dont on connaît l'admirable lucidité d'organisation) insistèrent pour que le Congrès soit international afin de faire cesser, par comparaison, des illusions dangereuses, et de bien démontrer à tous (aux Pouvoirs Publics notamment) que, chez nous, presque tout reste encore à faire en matière d'éducation physique à l'école. Souhaitons donc que le futur Congrès provoque, dans tous les milieux, une émulation féconde qui nous aide à regagner le temps perdu !

Une des caractéristiques les plus importantes de l'organisation de ce Congrès est l'intérêt qu'il a suscité, dès le début, dans les différents milieux sociaux. Dès les premières démarches du Président du Comité d'organisation, le Pr Gilbert, du Secrétaire général, le Pr Weiss, et du Secrétaire général adjoint, le Dr Dausset, l'idée de ce Congrès fut accueillie avec enthousiasme comme répondant à un besoin urgent.

En effet, si tout le monde est d'accord pour attribuer aux exercices physiques une valeur physiologique, prophylactique et éducative indiscutable, tout le monde aussi est d'accord sur la nécessité d'introduire, dans leurs méthodes, plus de rigueur scientifique et de surveillance médicale. Si les Exercices physiques et les Sports n'ont pas encore pris, chez nous, la place éducative qu'ils devraient occuper, c'est que, trop souvent, l'admirable prosélytisme de quelques-uns s'est éparpillé en dehors des voies scientifiques et a dépassé la mesure. Autant les Exercices physiques et les Sports bien dirigés sont indispensables au développement et à la croissance physiologiques, autant il est nécessaire de proportionner l'effort à la capacité de chacun. L'abus de certaines prouesses athlétiques et de certaines émulations sportives constitue un danger que l'on doit éviter à tous, mais surtout aux organismes débiles.

Les accidents engendrés par l'abus de certaines luttes et de certaines courses ont, trop souvent, nui aux progrès de l'Éducation physique. Aussi peut-on dire que l'Éducation physique sera scientifique et médicale ou qu'elle ne sera pas. C'est, précisément, parce que jusqu'ici, malgré les efforts des Marey, des Chauveau, des Demeny, des Lucas-Championnière, des Tissié, elle n'a été suffisamment ni l'un ni l'autre, en France, qu'elle n'a pas encore le rang qu'elle devrait occuper à l'école et dans chaque famille.

C'est pour coordonner les efforts des Médecins, des Éducateurs et des Sportifs que s'est créée, sous les auspices du Pr Gilbert, la ligue de l'Éducation physique, et que celle-ci a élaboré l'organisation du Congrès de 1913. C'est en raison de l'orientation physiologique et médicale imprimée aux études de ce Congrès que celui-ci a recueilli, dès le début, dans tous les mondes, les plus précieux concours.

Sous le haut patronage du Président de la République, M. Fallières, et de l'ancien Président, M. Loubet, s'est constitué le comité d'organisation qui compte des hommes politiques comme MM. Bourgeois, Ribot, Siegfried, Lachaud, Chappuis, des universitaires comme MM. Liard, Petit, des militaires comme le commandant Baublet (de l'École de Joinville), le lieutenant Dubreuilh, des ingénieurs comme l'inspecteur général Forestier, directeur des promenades de Paris, des sportifs enfin comme le conseiller d'État Hébrard de Villeneuve, président de l'Académie des Sports, comme l'avocat général Mérillon, président de l'Union des sociétés de Tir, comme M. Baillif, le si actif président du Touring-Club.

Mais aussi, du côté du monde médical, on y trouve le Dr Roux, les Drs Chantemesse, Paul Richer, Lucas-Championnière, Mathieu, Guinon, Dufestel, Durey, etc.

Ces différents concours permettent, d'ores et déjà, de bien augurer de l'organisation du prochain Congrès et de la répercussion que ses travaux pourront avoir sur les méthodes de l'Éducation physique et sur la place qu'elle *doit* occuper à l'école.

Les médecins, tous convaincus de la valeur hygiénique et prophylactique des Exercices physiques et des Sports, doivent, ici comme partout, se faire les éducateurs de la Nation, en même temps que les conseillers de chacun en particulier. Ils doivent veiller au développement de l'organisme par son fonctionnement rationnel : car c'est la fonction qui développe l'organe. Mais ils doivent aussi surveiller l'abus qui, si souvent, suit de près l'usage et qui, lui, est une cause de fatigue et de déchéance.

Dès à présent, ils ont à se préparer au Congrès de 1913 pour y jouer le rôle que chacun attend d'eux.

Dès maintenant, dans ce Journal, nous consacrerons une série d'articles originaux et vécus à l'étude des exercices physiques et des sports, envisagés au point de vue physiologique et pathologique.

Non seulement la gymnastique, mais aussi le footing, l'alpinisme, le camping, l'équitation, la natation, la boxe, l'escrime, le cyclisme, l'automobilisme etc. seront ainsi successivement étudiés par des collaborateurs à la fois sportifs et médecins.

Il est tout naturel d'inaugurer ces articles pendant les mois de vacances où chacun a plus de loisirs pour reposer son cerveau et dérouiller ses muscles.

PAUL CARNOT.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

VINGT-HUIT JOURS EN ITALIE

Par le Dr PAUL CORNET

Pompéi. Messine.

Après le pèlerinage classique à Pompéi, il convient de s'imposer la pieuse obligation d'accomplir celui de Messine. Les impressions ressenties sont différentes. A Pompéi la curiosité reste objective, et contenue dans les filets de l'histoire ancienne. Les quelques cadavres (1) qu'on y voit, ainsi qu'au musée de Naples, stimulent la curiosité mais n'excitent guère l'émotion. C'est même avec une bonne gaieté que les Membres du *Congrès international des grandes Associations de la Presse* se prêtèrent en mai dernier, à cette excursion, invités qu'ils étaient, par l'aimable municipalité de Naples, à festoyer sur les restes, quelque peu refroidis d'ailleurs, de la riche et gracieuse victime du Vésuve.



POMPÉI. — Cadavres exhumés après moulage dans leur gangue de cendre.

Certes il y a quelque chose de poignant, à contempler ces morts torturés par les affres de l'agonie.

C'est au musée secret du *Musée de Naples* que les hommes faciles peuvent satisfaire leur lubricité. On y trouve pourtant une œuvre d'art pur et chaste, c'est un trépied qui est un vrai chef-d'œuvre de l'art domestique. Je ne reviendrai pas sur Naples dont j'ai déjà dit quelques mots (*Paris médical*, no 39), mais on ne peut se lasser de répéter que c'est au musée de Naples que les merveilles d'Herculanum et de Pompéi sont exposées à l'admiration. Ce sont le *Narcisse*, le *Mercure*, le *Faune*, le *Taureau*, le *Centaure*, le *Méléagre*, le *Silène*, l'*Isis*, les *Danseuses*, et tant d'autres bronzes dont la plastique est d'un modelé incomparable. Notons que les sculptures les plus riches et les mieux conservées proviennent d'Herculanum, parce que cette ville a été protégée par une lave imperméable qui explique la difficulté qu'on a eue jusqu'ici à en dégager les ruines.

Mais des crédits viennent d'être votés pour entreprendre méthodiquement les fouilles d'Herculanum, lesquelles fouilles semblent devoir ménager encore plus de surprises que celles de Pompéi.

Le musée national de Naples renferme d'autres curiosités qui évoquent des souvenirs à la fois bien lointains (dix-huit cents ans) et de chaque jour de notre vie courante : ce sont des restes de repas, des œufs, des bibelots de toilettes, des instruments de chirurgie, des bouteilles de vin, des coquilles de noix, etc.

Après avoir vu Pompéi, allons rendre hommage à Messine. Là il en est différemment. Malgré le déblayage des rues qui facilite au contraire le parcours des ruines, il semble que la catastrophe soit d'hier. Ce sont toujours des amoncellements de décombres, des églises renversées, des usines abandonnées avec leurs ustensiles tordus et laissés sur place, comme si Messine était plongée pour toujours dans le découragement.

Ces deux villes disparues, Pompéi et Dyspnée, sont les victimes, l'une d'un enfant, le Vésuve, l'autre d'un colosse, l'Etna : c'est comme pour la criminalité, il n'y a pas d'âge.

Le Vésuve dont la sinistre gloire remonte à Pompéi est resté l'enfant gâté des poètes. Il n'est pourtant pas bien haut (1100 m.) ; il s'est même, depuis la dernière éruption (1906), un peu affaissé et enlaidi ; il n'offre plus de loin cette crête élancée qu'avait fixée l'estampe et que terminait un panache de fumée, élancé et fin comme la cocarde d'un officier. Mais le Vésuve a été merveilleusement exposé par la nature pour charmer les admirateurs. Il repose comme dans un immense berceau, entre Pouzzole et Sorrente. Son regard mystérieux vous poursuit et vous hante de toutes parts, tel celui d'une *Joconde*, mais d'une *Joconde* aux pieds nickelés. En dépit des nombreuses victimes qu'il a



POMPÉI. — Un des cadavres exposés au musée.

(1) Voici comment on obtint les moulages qui sont exposés aux Musées de Naples et de Pompéi. La cendre sous laquelle disparurent les habitants forma avec le temps une enveloppe durcie mais qui s'effritait avec le reste, au moindre coup de pioche. Depuis cette constatation on fait une ouverture dans la couche protectrice, on y verse du plâtre, et on obtient ainsi la forme exacte des corps avec leur squelette.



administration du **GAÏACOL à hautes Doses**
sans aucun inconvénient

AFFECTIONS PULMONAIRES
TUBERCULOSE

Echantillon et Littérature
F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie
21, Place des Vosges, PARIS.



SEL NATUREL DU SPRUDEL
seul sel authentique **DE CARLSBAD.**
Se méfier des falsifications frauduleuses.

NAZOCHLORINE CHAMPENOIS

Soluté Antibacillaire de Mentho-Thymol Adréno-Chloruré

GUÉRISON RAPIDE DU CORYZA *ET SES CONSÉQUENCES*

Prophylaxie absolue des Affections des VOIES RESPIRATOIRES

G. CHAMPENOIS
DOCTEUR EN PHARMACIE
29, Avenue Friedland, PARIS

En aspirations ou inhalations nasales fréquentes au moyen du Bouchon-Godet joint au flacon ou d'un tampon de coton.

Demandez gratis les Catalogues
des plus belles

Roses

chez
GEMEN & BOURG, LUXEMBOURG, No 31 (Grand-Duché)
La plus importante maison de Rosiers du Monde.
Envoi Franco: 25 ROSIERS Nains en 25 VARIÉTÉS d'élite pr 8 frs
Demandez gratis les Catalogues
des OGNONS à

Fleurs

chez
GEMEN & BOURG Luxembourg No 94 (G-D)
DAHLIAS-CACTUS, PIVOINES ODORANTES,
AZALÉES et RHODODENDRONS rustiques de plein air.
BÉGONIAS, PLANTES grimpantes et nombreux
colis-réclames très avantageux.

AGENCE LIVET 41, Boulevard Henri-IV et 5, Rue Lesdiguières, PARIS
Tél. 1003-85
Pneumatiques neufs et d'occasions :: :: Réchapages de toutes enveloppes :: :: Vente, achat, échange de voitures automobiles :: :: Tarif franco

PRIX LES PLUS BAS
TRAVAIL GARANTI

LUCHON

— Saison du 1er Juin au 1er octobre —

La Reine des Pyrénées (Haute-Garonne)
Climat de montagne : 625 mètres d'altitude

Sources hyperthermales 29° à 66°, les plus radioactives de France - (Prof. MOUREU)

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

faites, de nouvelles villes se disputent le périlleux honneur de l'approcher ; elles ne songent qu'à la fertilité de ses flancs, et lui pardonnent à l'avance ses forfaits.

L'Etna, lui, dont on parle moins, est trois fois plus haut que le Vésuve, et sa tête neigeuse qui se perd dans les cieux repose sur une base de 1 200 kilomètres carrés. Il a une histoire qui s'embrume elle-même dans la mythologie ; les anciens le prenaient pour un pilier du ciel ; il a dévoré Naxos, Hylla, Catane, etc. ; il est entouré de nombreux cônes parasites ou cratères éteints qui semblent dormir comme des poussins autour de leur mère. Le terrible colosse a des velléités de coquetterie : ses basses pentes sont tapissées d'oliviers, d'orangers et de citronniers qui l'embellissent et le parfument. Mais l'Etna reste imposant ; il inspire le respect de la force.

Ainsi la blonde Messine n'est pas encore ressuscitée de la mort épouvantable qui l'a soudainement terrassée. Elle couvre encore d'un immense linceul un nombre inconnu de cadavres. Les rues déblayées ne font que retracer des vallées de larmes, que bordent des décombres et des murs encore menaçants. Messine n'est plus et n'est pas près de renaître.

En attendant on a dressé, tout près de ce que fut la grande Messine, une petite Messine minuscule, formée obligatoirement de baraques en bois, sans étage, et isolées les unes des autres. La construction type la plus belle qui soit permise et qu'on puisse déjà voir pour certains services publics, est représentée par des murs en briques, retenus par une carcasse en fer. Même modèle pour les magasins, les édifices publics, les maisons particulières, les hôtels. Sinistre égalité !

On raconte qu'on voulut faire exception pour le Préfet de Messine en lui élevant un Palais qui représentât la hauteur de la fonction ainsi que la solidité de la confiance du Roi. Mais le Préfet de Messine supplia qu'on lui épargnât les honneurs de la pierre et des étages. Aussi M. le Préfet de Messine loge-t-il dans une baraque en bois, rappelant celle qu'on voit à la Noël, sur nos boulevards.

On a mis également dans cette Messine improvisée quelques soldats qui la peuplent et qui l'animent. Il y a même un kiosque à musique militaire. La vie de cette Messine en bois semble être artificielle et éphémère. Les rires que grimacent certains visages, semblent factices et superficiels. Ces survivants et ces « émigrés » laissent percevoir une grande douleur pour le passé, une stoïque résignation pour l'avenir.

Une visite à Messine est un bien triste pèlerinage !



Le port de Messine avant la catastrophe.



Le port de Messine après la catastrophe.



MESSINE. — État actuel (Église Saint-Nicolas).

VARIÉTÉS

LES SAINTS GUÉRISSEURS ET POPULAIRES EN TOURAINE

Par JACQUES ROUGÉ

La Touraine comprend dans ses limites territoriales de nombreux « pagi » dont les indigènes sont de fervents et d'inconscients traditionnistes.

Les paysans des cantons de l'arrondissement de Loches, *sans aucune exception*, conservent des *croyances ataviques* et des *pratiques superstitieuses de la plus vieille antiquité*.

Je ne veux rappeler, ici, ni *le calendrier campagnard*, ni *les recours aux astres, aux mégalithes* ou *bien aux fontaines*. Mon but n'est point de répéter *les dictons, les proverbes, les légendes et les bons mots du terroir lochois* (1).

Au point de vue de la *Thérapeutique locale*, il est préférable de noter *l'influence attribuée en Touraine aux Saints populaires et guérisseurs*.

La Gazette médicale du Centre, qui est à la fois l'organe des intérêts médicaux d'Indre-et-Loire et l'une des rares publications tourangelles ouvertes au folk-lore, a donné, dernièrement, la nomenclature des *Saints Populaires de la Touraine*.

De cette publication à la fois scientifique et décentralisatrice j'extrais de mon article du mois d'Août dernier les lignes qui suivent.

Les Saints Populaires en Touraine

A saint *Armel* (2), traditionnellement invoqué pour guérir la *goutte*, est dédiée une chapelle située dans la paroisse de Beaumont-la-Ronce (3).

Saint *Salbœuf* (4), qui avait un ermitage dans *ses eaves* situées près du château de Grillemont (5), a *sa chapelle* dans *le château* de Loches.

Saint *Palâtre* (6), dans l'église du Louroux, est invoqué « pour que les p'tits moiniaux y mangent point nos récoltes ».

Sainte Britte (7) est invoquée à Sainte-Maure pour tous les maux du corps et de l'esprit.

Saint François de Paule (1) est invoqué *treize vendredis de suite « pour avoir un enfant mâle »*. Dans cette intention on fait dire *treize messes sur son tombeau* (2) à Saint-François près Tours.

Saint Mammès (3) était invoqué à Artannes (4) et à Crissay *contre la colique* et dans *l'intention de donner du lait aux mères* (5).

On réclame l'intercession de saint Hugues (6) à Chemillé-sur-Indroys (7), pour guérir les enfants de la maladie du *Carreau* (8).

Saint Gilles (9), dans « sa chapelle de l'église de Ferrière-sur-Beaulieu et à la chapelle qui lui est dédiée près de Saint-Paterne (10), est prié contre la peur et les convulsions des enfants ».

Saint Gilles guérit aussi *son mal* qui est le *Cancer*.

Saint Ours (11), à Loches ; saintes Britte et Maure (12), à Sainte-Maure, donnent une heureuse délivrance aux femmes enceintes.

Pour « envoyer » *les dartres* (13) *dites feu sacré de saint Antoine*, il faut aller en pèlerinage à *Saint-Antoine-du-Rocher*.

Sainte Appoline (14), « dans sa chapelle du Pont, à Pont-de-Ruan, guérit les maux de dents ».

Sainte Rose (15) est « souveraine de l'eczéma et *de toutes les maladies de la peau* », si on l'invoque à Ballan (16), principalement le 30 août ou le dimanche suivant, jour de son pèlerinage. A Ligueil on invoque sainte Rose « contre le mal aux dents ».

A la chapelle Saint-Nicolas, dans *la forêt dite de Châ-*

(1) On peut consulter à ce sujet, à la librairie Émile Lechevalier, 16, rue de Savoie, Paris (VIe) :

1° *Le Plateau de Bossée*, par JACQUES ROUGÉ. 1902.

2° *Traditions populaires de la Touraine*, par JACQUES ROUGÉ, 1907.

3° *Contributions aux Folk-lore de la Touraine*, par JACQUES ROUGÉ, 1908-1909 ; 1910-1911.

4° *Agnès Sorel. Traditions lochoises*, par JACQUES ROUGÉ, 1911.

(2) *Armel, Armagillus*, honoré le 16 août.

(3) Lire une note sur la légende de saint Armel *publiée en vers français*, au XVIIIe siècle, par M. l'abbé Cruchet, *in Bulletin Société archéologique de la Touraine*, t. IV, p. 330 (*Beaumont-la-Ronce*, commune du canton de Neuillé-Pont-Pierre).

(4) Saint Salbœuf est *peut-être Sanctus Baldus*, saint Baud honoré le 7 novembre?

(5) Grillemont, château, commune de la Chapelle-Blanche.

(6) Saint *Palâtre* est peut-être saint Fiacre patron des maraîchers. Saint Palâtre est ainsi appelé au Louroux (Indre-et-Loire) parce qu'il tient en main une « palle », c'est-à-dire une pelle.

(7) Sainte Britte, sœur jumelle de sainte Maure, vierge honorée à Sainte-Maure-de-Touraine le 28 janvier. La sœur de Britte, la vierge Maura ou Maure, n'est pas sainte Maure, mère de huit fils parmi lesquels était saint Epain. Cette sainte Maure fut martyrisée en Touraine par les Goths au IVe siècle.

(1 et 2) *Saint François, né à Paule, en Calabre, honoré le 2 avril*. Louis XI le fit venir à Plessis-lès-Tours. Saint François de Paule fonda, près de Tours, le *Couvent des Minimes du Plessis* ; il fut enterré dans ce couvent dont il reste quelques vestiges. En 1877, on retrouva une partie du corps du saint auquel on éleva une petite chapelle dans la propriété de Saint-François, qui était alors la *maison de campagne* du petit séminaire de Tours.

(3) *Saint Mammès*, martyr, honoré le 17 août.

(4) Il y a un vitrail représentant saint Mammès dans l'église d'Artannes (commune du canton de Montbazon). — Société Archéologique de la Touraine, communication du Dr L. Dubreuil-Chambardel, 23 juillet 1908.

(5) Dans le jardin du presbytère, à Crissay, commune du canton de l'Ile-Bouchard, il y avait, en 1908, une statue représentant saint Mammès (même communication du Dr L. Dubreuil-Chambardel). Cette statue est actuellement au musée du vieux Chinon.

(6) Saint Hugues (du monastère de Cluny), honoré le 29 avril.

(7) Chemillé-sur-Indroys, commune d'Indre-et-Loire, canton de Montrésor.

(8) Le *Carreau*, péritonite tuberculeuse.

(9) Saint Gilles, *Ægidius*, honoré le 1er septembre.

(10) Saint-Paterne, commune du canton de Neuvy-le-Roy.

(11) Ours de Cahors — fêté le 28 juillet.

(12) Maura et Britta — Leur tombeau ou *puits des Vierges* se trouve sous l'église de Sainte Maure de Touraine ; leur fontaine, dont l'eau guérit *la teigne de lait*, est située à 1.800 mètres environ de la ville de Sainte-Maure.

(13) Saint-Antoine-du-Rocher, commune du canton de Neuillé-Pont-Pierre.

(14) Sainte Appoline, *Appolonia*, honorée le 9 février.

(15) Sainte Rose, *Rosa de Lima*, honorée le 30 août.

(16) Ballan, commune du canton de Montbazon.

VARIÉTÉS (*Suite*)

teau (1) on invoque saint Nicolas pour la *santé des enfants*.

Saint Brice (2) *guérit la colique*. Pour le « mal au ventre» on fait dire un *évangile* à sainte *Emérence* (3) dans l'église d'Avrillé (4).

On va à Saint-Roch (5), à Montrésor, en pèlerinage contre les épidémies. A Montrésor, il y a deux statues de saint Roch. L'une se trouve au pignon de l'ancienne chapelle de Saint-Roch, l'autre est placée sur l'autel de la chapelle située à droite, dans l'église paroissiale de Montrésor.

Saint Roch, à Ferrière-sur-Beaulieu, guérit les *plaies aux genoux*. Une statue (celle de droite du maître-autel) dans l'église de Ferrière-sur-Beaulieu, représente saint Roch habillé en pèlerin du XV[e] siècle. Il soulève un pan de sa robe et montre une plaie au genou (6). Un chien son « Roquet » lui présente une « chouanne (7) » qu'il tient dans sa « goule » ; saint Roch empêche les *chiens enragés* de mordre dans « la paroisse de Ferrière-sur-Beaulieu ».

A Saint Christophe, (8) on fait annuellement un pèlerinage « au saint Christophe (9) qui guérit l'épilepsie ».

Saint Venant (10) guérit « les fièvres ».

Contre les fièvres et contre la gale on fait dire des *évangiles* à Sainte-Radégonde (11) près de Marmoutiers (12).

Pour guérir *les fous furieux* on invoque saint Révérend (13) dont *le tombeau et la fontaine sont à Nouâtre* (14).

(1) Château-la-Vallière, chef-lieu de canton (Indre-et-Loire).

(2) Saint-Brice, archevêque de Tours, disciple de saint Martin, honoré le 13 novembre.

(3) Sainte-Émérence, *Emerentiana*, honorée le 23 janvier.

(4) Avrillé, commune du canton de Langeais.

(5) Saint Roch, *Rochus*, honoré le 16 août.

(6) Atteint de la peste, saint Roch habita une cellule solitaire. Un chien vint alors lécher ses plaies et lui apporter du pain.

(7) Chouanne, pâtisserie traditionnelle.

(8) Saint-Christophe commune du canton de Neuvy-le-Roi.

(9) La statue de *Saint-Christophe*, placée dans l'église de ce nom, est colossale et semble fort ancienne. Saint Christophe, *Christophorus*, est fêté le 25 juillet.

(10) Saint-Venant, honoré le 13 octobre.

(11) Sainte-Radégonde, reine de France, honorée le 13 août.

(12) Marmoutiers, près Tours.

(13) Saint-Révérend, *Reverens*, honoré le 12 septembre.

(14) Nouâtre, commune du canton de Sainte-Maure.

Saint Laurent (1), à Ligueil, est prié contre les boutons et « les maux à la figure dits *Feu de saint Laurent* ou *Gril de saint Laurent* ».

Afin « d'enlever ou d'atténuer *la faiblesse d'esprit* » on fait un pèlerinage à Saint Avertin (2) qui guérit aussi les maux de tête.

Saint Lidoire (3) est prié à Tours par les laveuses dont il est le patron.

Les saintes jumelles Britte et Maure (4) guérissent la « lèpre de lait dite *soie* et la teigne de lait dite *croûte de lait* ».

Saint Loup (5) à Rillé (6), empêche la peur. On va en pèlerinage à Rillé.

Saint Barthélemy (7) à Courcelles (8), guérit « les plaies en général ». On fait un pèlerinage à Courcelles.

Saint Martin (9) est prié pour les animaux domestiques spécialement pour les ânes (10) et les chevaux (11). On l'invoque sur *son tombeau* à Tours, contre le *mal des Ardents*, contre les *pustules* et contre l'érysipèle dit *Feu de saint Martin*,

Tomber du mal de saint Martin se dit des gens qui ayant trop bien *martiné* (12) les vins, sont terrassés par l'ivrognerie.

(1) Saint Laurent, *Laurentius*, fêté le 10 août.

(2) Saint Avertin, *Avertinus*, honoré le 5 mai ; Saint-Avertin, commune du canton de Tours-Sud.

(3) Saint Lidoire, *Lidorius*, honoré le 13 septembre.

(4) *Britta* et *Maura*. Voir : 1° les *Traditions Populaires*, p. 6, au 55 *quelques fontaines* (année 1907, chez Lechevalier, 16, rue de Savoie, Paris, VI[e]) — 2° *La Touraine du Sud-Est en automobile*, p. 40 (Lechevalier).

(5) Saint Loup ou Leu, honoré le 1[er] septembre.

(6) Rillé, commune du canton de Château-la-Vallière.

(7) Saint Barthélemy, *Bartholomeus*, honoré le 24 août.

(8) Courcelles, commune, canton de Château-la-Vallière.

(9) Saint Martin, *Martinus*, honoré le 11 novembre.

(10) C'est pour cela que *tous les ânes se nomment Martin*.

(11) Les *pas du cheval*, de l'*âne* ou *la mule* de saint Martin sont nombreux en Europe. En France on en compte une vingtaine. En Touraine il y a : *Le pas de la mule de saint Martin au plateau de Cinais et le pas du cheval de saint Martin à Sublaines*. Ce dernier *pas* est une *pierre* perforée de quatorze trous, parmi lesquels *sept semblent disposés en fer à cheval*. En secret, on fait encore « tourner devers la *pierre* les chevaux et les ânes malades afin qu'ils soient guéris ». Voir sur ce *pas* le *Livre* du VI[e] Congrès préhistorique de France (Tours 1910).

(12) *Martiner le vin*, signifie déguster le *vin nouveau*, à la Saint-Martin, c'est-à-dire le 11 novembre.

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES A L'ÉTRANGER

LE CENTENAIRE DE L'UNIVERSITÉ NORVÉGIENNE

Le 2 septembre 1811, le roi Frédéric de Danemark autorisait la création de l'Université de Norvège, cédant aux sollicitations des Norvégiens soucieux d'assurer à leur pays une indépendance intellectuelle qui fut le prélude de leur indépendance nationale.

Ayant maintenant un siècle d'existence, l'Université norvégienne vient de fêter son centenaire, en glorifiant la mémoire de ceux qui ont lutté pour la faire ce qu'elle est.

Bien que jeune encore, bien qu'ayant besoin encore de se perfectionner et de se développer, elle a pu, en ces jours de fête, constater l'estime en laquelle elle est tenue en voyant se presser chez elle les délégués des plus illustres institutions universitaires du monde.

Désireuse elle-même d'apporter ses hommages et sa reconnaissance à ces savants, elle en a créé un certain nombre docteurs honoraires de ses différentes Facultés.

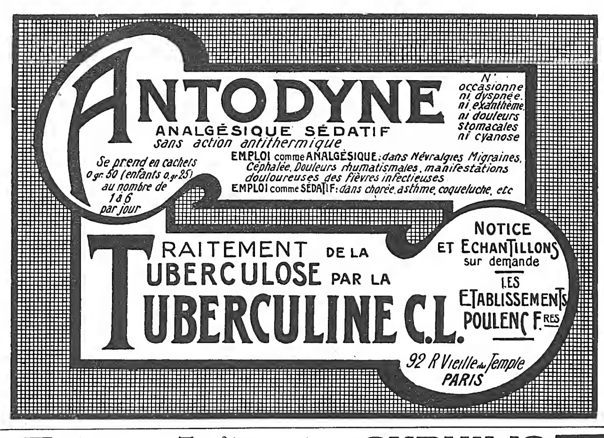
Quelques-uns de nos compatriotes ont été compris dans cette promotion. Ce sont :

Pour la Faculté de Médecine : M. le professeur Paul Bar et M. le D[r] Émile Roux, directeur de l'Institut Pasteur.

Pour la Faculté des Lettres : M. le professeur Gabriel Monod, Paris, et M. Émile Senart, membre de l'Institut.

Pour la Faculté des Sciences : M. le professeur Antoine Lacroix, Paris.

L'homme qui peut être considéré comme le fondateur de l'Université norvégienne était l'aïeul de M. de Wedel-Jarlsberg, ministre actuel de Norvège en France.


ANTODYNE
ANALGÉSIQUE SÉDATIF
sans action antithermique
N' occasionne ni dyspnée, ni exanthème, ni douleurs stomacales ni cyanose
Se prend en cachets 0 gr. 50 (enfants 0 gr. 25) au nombre de 1 à 6 par jour
EMPLOI comme ANALGÉSIQUE: dans Névralgies, Migraines, Céphalée, Douleurs rhumatismales, manifestations douloureuses des fièvres infectieuses
EMPLOI comme SÉDATIF: dans chorée, asthme, coqueluche, etc
TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE PAR LA TUBERCULINE C.L.
NOTICE ET ECHANTILLONS sur demande
LES ETABLISSEMENTS POULENC F.RES
92 R Vieille du Temple PARIS

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

PAR GAVARNI



Eh! mon cher, ne te plains pas! tu seras médecin, je serai procureur du roi : quand tu seras obligé d'avoir du talent, je serai forcé d'avoir des mœurs. C'est ça qui sera dur!

— Mais, Docteur, vous vous trompez! ça ne ferait que six mois et demi... que diable!
— Mon cher Coquardeau, la nature a des mystères qu'il n'est pas toujours donné à notre science d'approfondir.

DIÉTÉTIQUE

METS FARINEUX

D'après le professeur Ch. JURGENSEN (de Copenhague).

Soupe à l'arrow-root, à l'eau

Farine d'arrow-root	10 gr.
Eau	250 —
Sucre	15 —
Sel (suivant le goût)	Q. S.
Vin rouge	45 gr.

Remuer la farine à l'eau froide pendant une heure, puis verser dans l'eau bouillante : dix minutes de précoction et une à deux heures de postcoction. Ajoutez ensuite le sucre ou le sel, suivant les goûts, puis le le vin.

La valeur calorique = 92.

On prépare de la même façon la soupe à la farine de sagou, à la farine de pommes de terre, etc.

On peut ajouter au potage du jus de citron ou du suc de fruits.

Soupe farineuse, à l'eau

Farine de riz ou de maïs ou d'avoine	30 gr.
Eau	1 litre.
Sucre	50 gr.
Sel	5 —
Jaunes d'œufs	N° 2

Remuer la farine pendant une heure dans un quart de litre d'eau environ.

Porter et maintenir à l'ébullition avec le reste de l'eau pendant dix minutes. Postcoction pendant une à deux heures. Les jaunes d'œufs sont battus avec le sucre, ou remplacés, suivant les goûts, par 30 grammes de beurre.

On peut aussi ajouter du zeste de citron ou d'orange, ou du vin (blanc, rouge, vin de Xérès).

Soupe au gruau, à l'eau

Gruau d'orge, de seigle, de riz, de maïs, d'avoine	40 gr.
Eau	1 litre.
Sucre	60 gr.
Sel, suivant les goûts	Q. S.

Laisser en contact avec l'eau et remuer, de trois à douze heures, suivant la finesse des grains. Précoction quinze à vingt-cinq minutes. Postcoction, trois à six heures.

Dans l'eau, on peut faire bouillir au début de la vanille, ou bien des raisins, des pommes, des poires, du zeste de citron ou d'autres fruits.

On peut encore ajouter du vin blanc ou rouge, ou bien de la marmelade ou de la compote de fruits.

La valeur calorique du potage qui représente trois portions = 374.

Soupe au riz

Grains entiers	50 gr.
Eau	1 litre.
Œufs	N° 2
Vin blanc	3 cuillerées à soupe.
Sucre	3 —

Contact du riz et de l'eau pendant douze heures. Précoction de vingt à trente minutes. Postcoction de quatre à six heures, et plus.

La valeur calorique de ce potage qui comprend trois portions entières = 548.

Soupe à l'orge et aux pommes

Gruau d'orge	50 gr.
Pommes	500 —
Sucre	50 —
Eau	1 litre.

Laisser tremper les grains dans l'eau, pendant six heures environ. Précoction de vingt minutes environ, avec les pommes épluchées et découpées. Postcoction de trois à six heures. On peut ajouter un peu de vin ou du suc de cerises.

Ce potage représente trois portions environ et équivaut à 190 calories.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Traitement de la pelade.

Le traitement doit être à la fois général et local.

On donnera chaque jour, s'il s'agit d'un adulte, avant les 2 principaux repas, une cuillerée à soupe de la préparation :

Phosphate de chaux bicalcique	17 grammes.
Acide phosphorique médicinal	23gr 50
Eau distillée	95gr 50

On stimulera l'organisme par des douches, des frictions générales, par la vie au grand air.

La pelade n'étant plus considérée comme contagieuse, le traitement local ne sera pas antiparasitaire, mais seulement irritatif.

On tiendra les cheveux coupés aussi court que possible, et on tamponnera les plaques peladiques, ainsi que les alentours, 2 fois par semaine avec un tampon d'ouate imbibé de la mixture :

Chloroforme	30 grammes.
Acide acétique	30 —

Le Dr Sabouraud, considérant les préparations à base d'acide phénique et d'acide acétique comme trop actives, emploie le mélange suivant :

Acide lactique	10 grammes.
Liqueur d'Hoffmann	60 —

On peut, plus simplement, savonner la tête au savon noir, tous les matins, et frictionner ensuite le cuir chevelu avec la lotion excitante de l'hôpital Saint-Louis, dont la formule est la suivante :

Ammoniaque	5 grammes.
Essence de térébenthine	25 —
Alcool camphré	100 —

Hémoptysie chez les adultes.

Ergotine Yvon	5 grammes.
Chlorhydrate de morphine	0gr,04 centigr.
Antipyrine	1gr,50 —
Sulfate de spartéine	0gr,20 —
— d'atropine	0gr,002 milligr.
Eau distillée	Q. S. pour faire 10 centimètres cubes.

Dose : une injection de demi-heure en demi-heure ou même, au besoin, de quart d'heure en quart d'heure, sans dépasser toutefois le maximum de cinq seringues de Pravaz.

Ergotine	2 grammes.
Acide gallique	0gr,50 cent
Sirop de térébenthine	120 grammes.

Potion à prendre en même temps d'heure en heure, ou de demi-heure en demi-heure par cuillerées à soupe, si le malade peut boire.

CAPITAN.

Hémoptysie chez les enfants.

Potion :

Alun en poudre	0gr,50 centigr.
Eau de Rabel	XX gouttes
Extrait de ratanhia	2 grammes.
Sirop de roses... } — de cachou. }	ãã 30 —
Infusion de roses rouges	160 —

Par cuillerées à dessert, de demi-heure en demi-heure.

CADET DE GASSICOURT.

CONNAISSANCES PRATIQUES

LES VIANDES MOYENS PRATIQUES DE LES APPRÉCIER

Par M. MARTEL

La viande entrant pour un cinquième dans la consommation quotidienne du Parisien et l'immense majorité des consommateurs n'étant pas apte à reconnaître, voire même souvent à soupçonner, les caractères grâce auxquels on peut s'assurer de la salubrité et de la valeur alibile des viandes, on conçoit que la connaissance approfondie et le contrôle sanitaire de cet aliment constituent une question d'une importance considérable.

Le renchérissement du prix de la vie inhérant en grande partie aux protections douanières dont on entoure l'agriculture et les progrès incessants de la fraude ne sont pas pour atténuer l'importance du contrôle sanitaire. Bien au contraire.

Ajoutons avec le professeur Armand Gautier, qu'on ne doit pas manquer de signaler que «les divers états diathésiques qu'on est convenu d'attribuer vaguement à des tempéraments délicats, à des constitutions vicieuses,... tiennent, le plus souvent, à des modes défectueux de se nourrir, individuels ou héréditaires ».

L'éducation sanitaire du consommateur de viande reste entièrement à faire. Elle est d'une importance telle que des économistes célèbres, tel Disraëli, ont été jusqu'à dire qu'elle était préférable au meilleur code de santé.

Sans aller aussi loin, on doit toutefois envisager la nécessité qu'il y a d'apprendre (à l'école, dans l'armée, par les conférences post-scolaires) les notions élémentaires qui ont trait à *la connaissance et à l'examen des viandes* (qualités, facteurs et caractères d'appréciation ; catégories de viandes et leur valeur), aux *principaux caractères des viandes insalubres* et à la *prophylaxie des accidents et maladies* que peuvent engendrer l'ingestion et les manipulations de produits alimentaires, siège de lésions parasitaires (ladrerie et ver solitaire, kystes hydatiques, trichinose) ou microbiennes (charbon et pustule maligne, morve, tuberculose,...) et la question de l'*assainissement possible des viandes* (étal de basse boucherie, hippophagie, cynophagie, envisagés dans leurs rapports avec la question de protection douanière...).

Des réformes sont nécessaires. A l'inverse de ce qui a lieu en Belgique, Allemagne, Hongrie, Danemark, la France n'a pas un *service d'inspection des viandes homogène*. L'État n'a pas cru devoir assumer la responsabilité d'une inspection généralisée et rendue obligatoire sur tout le territoire, bien qu'en 1908, le Parlement, flétrissant l'odieux trafic des viandes impropres à la consommation, approuvant les déclarations et les actes du gouvernement, ait attesté la confiance qu'il faisait au gouvernement pour prendre toutes les mesures qu'exigent impérieusement la saine alimentation de nos troupes et la salubrité publique et l'ait invité à organiser un *service général et national* de contrôle sanitaire des viandes destinées à la consommation. Il importe d'intervenir d'urgence. Une loi spéciale est absolument indispensable si l'on veut créer un service d'inspection qui donne au consommateur les garanties désirables et aux corporations inspectées autre chose qu'un simulacre de contrôle.

CONSERVATION DES ŒUFS

Par le Dr LEDENT.

La méthode de conservation des œufs après stérilisation a été réalisée industriellement par la Société pour l'industrie du froid de Courtrai.

M. l'ingénieur Eveaert, directeur, nous donne les indications suivantes sur le procédé employé :

La stérilisation consiste, après l'action du vide sous pression, à entourer l'œuf d'une atmosphère d'acide carbonique et d'azote dans des proportions déterminées. La réussite de cette méthode a été constatée par l'examen bactériologique fait au laboratoire communal de Gand.

Alors que dans les œufs très frais on trouve des bacilles dangereux (Gaertner, Eberth, coli et genres voisins), les œufs ainsi traités ont été reconnus stériles après 10 mois Au point de vue du goût et de l'odeur, il n'y a pas de modification appréciable.

L'avantage du procédé est de faire disparaître les microorganismes, de conserver le goût naturel de l'œuf en évitant les oxydations qui se produisent dans l'intérieur et d'éviter l'évaporation. Telles sont les quelques remarques suscitées par la lecture d'un article du Dr Miramond de la Roquette (1) qui renseigne sur ce procédé, mais ignorait peut-être encore sa réalisation industrielle à l'usine de Courtrai.

(1) *Paris médical*, n° 38.

CHRONIQUE DES LIVRES

Traitement abortif, traitement général de la syphilis et des affections parasyphilitiques ; Traitement du paludisme, par le Dr SCHOULL, ex-médecin chef de l'hôpital civil de Tunis, lauréat de l'Académie de médecine. Trois brochures in-4 (*Maloine*, éditeur à Paris).

Dans ces publications, l'auteur fait valoir les avantages de l'HECTINE et de l'HECTARGYRE, d'abord dans la syphilis, en commençant par un historique très complet du traitement arsénical depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. C'est ensuite l'étude clinique, physiologique et tréponémicide de l'HECTINE ou *benzo-sulfone-para-aminophénylarsinate de soude*, ainsi que celle de l'HECTARGYRE ou sel mercuriel de l'hectine. On sait que cette double découverte n'est pas due au hasard, mais résulte des longues et patientes recherches du Dr MOUNEYRAT (Voy. *Journal de méd. interne*). Et M. Schoull reproduit les travaux de notre compatriote en ajoutant de nombreuses observations qui ne laissent aucun doute sur la valeur antisyphilitique de l'hectine et de l'hectargyre.

En observant la technique convenable, on obtient, ainsi que l'a démontré le Dr HALLOPEAU, l'abortion de la syphilis.

De même, l'observation démontre que l'hectine, par son action antiparasitaire, ses effets antithermiques, son action éminemment bienfaisante sur la régénération du sang et tous les processus nutritifs généraux est appelée à prendre, au même titre que la quinine, une place importante dans la thérapeutique antimalarienne. Le produit découvert par le Dr MOUNEYRAT est d'autant plus à recommander qu'il est à peu près inoffensif et d'un maniement extrêmement commode ; les injections sont, en effet, toujours indolores et parfaitement tolérées.

HORN.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

Formulaire magistral de thérapeutique clinique et de pharmacologie, par le Dr ODILON MARTIN. Préface du professeur Grasset. 5e *édition* 1911, 1 vol. in-18 de 1000 pages. Relié maroquin souple, 10 fr. (*J.-B. Baillière et Fils*, éditeurs à Paris).

L'art d'être un homme. — Traité de Self-Education à l'usage des jeunes gens à partir de 16 ans, par l'abbé H. MOCQUILLON. 1911, 1 vol. in-18 de 472 pages. Broché (*Bloud et Cie*, éditeurs à Paris).

Des Chorio-Epithéliomes tardifs preuves histologiques des fonctions sécrétoires du tissu syncital. Syncitio-phymates et syncitiosphairies. Considérations sur le rôle physiologique et pathologique de ees éléments, par le Dr NICOLAS ALEX. PETZALIS. In-8, Br. 70 pages planches noires et color. (Athènes, 1911, *Imprimerie Hestia*).

NOUVELLES

Concours de l'externat des hôpitaux de Paris. — Liste des candidats :

Candidats militaires (43). — 1. MM. Aureille, Binet (Pierre), Bourgoin, Canox, Cantegril, Charpentier (Jean), Collette, Couraud, Debray, Dujardin.

11. Engelbach, Fombeure, Fresney, Gay, Ginesty, Gustin, Huas, Jarraud, Kurzenne, Langagne.

21. Laporte, Leblanc, Lignac, Linard, Luneau, Magnac, Marchand, Martin, Merlin, Michon (Charles).

31. Nicolas, Paturet, Pecker, Pinel, Plantin, Prunier, de Rymon, Seguin (Auguste), Souplet, Vercier.

41. Vincent, Wallet, Woirin.

Première moitié. — *Première série* (100). — 1. MM. Abrial, Ackermann, Adam, Adler, Agnel, Allamagny, Alliot, Alterman, Anasiewicz,

11. Andréoli, Apchin, Arcé, Arion, Mlle Aronson, MM. Auger, Aulagnier, Aysaguer, Mlles Badilquès, Bagot,

21. MM. Barbé, Bardy, Barny de Romanet, Barreau, Barrière, Barrieu, Barry, Basset, Bavachi, Baye.

31. Bazert, Beaudequin, Beaussillon, Mlle Beauvais, MM. Béhague, Bellon, Belz, Benoit, Mlle Ber, MM. Bergeret,

41. Bernard (P.), Bernard (R.), Bernardin, Béroul, Berthon, Mlle Bertin, MM. Bertrand, Bessan, Bethoux, Bengnot,

51. Bigot, Billey, Binet (Alfred), Blamoutier, Blankstein, Mlle Blechmann, MM. Bliteau, Blondet, Blot, Mlle Blumenfeld,

61. MM. Bocage, Boisnier, Boissier, Bœda, Bœgner, Boiteaux, Bonnamour, de Bony de Lavergne, Bordier, Borrien,

71. Botelho, Bouchard, Bouchez, Bouchut, Boudot, Boulay, Boulot, Boulva, Boussin, Boutarel.

81. Boutelier, Boyer, Bozonet, Mlle Braïlovsky, MM. Brawarsky, Breitmann, Breton, Briand, Brocheré, Brousse.

91. Bruant, de Brun du Bois-Noir, Bucquet, Buffet, Bureau, Burnaud, Cabantous, Cabouat, Cadet, Caillet (André).

Deuxième série (100). — 1. MM. Caillet (Louis), Calas, Calvet, Capoulade, Cappelle, Caracache, Caracostea, Cardot, Caroly, Castéra,

11. Cavaillès, Cerf, Chabanier, Chamboissier, Chamorro, Chapotel, Charbonnier, Charpentier (René), Chataignon, Châtellier.

21. Chaumereuil, Mlle Chauveau, MM. Chauvel, Chazallet, Chirol, Chopinet, Chrétien, Clément, Coffin, Colombet.

31. Combourieu, Conan, Cornudet, Coste, Coudy, Couinaud, Coulaud, Crantin, Creuzot, Crocquefer.

41. Cruchand, Cysot, Daban, Dalsace, Dariau, Dartiguenave, Daspres, Dautheuil, Davigo, Davila,

51. Dayras, Deboutière, Defiol, Deguiry, Deguy, Delage, Dell'Amore, Mlle Demadières, MM. Demarne, Demouy,

61. Mlle Deuniel, MM. Dinoël, Derricy, Deschamps (J.-L.), Deschamps (P.-P.-N.), Deschildre, Desfarges, Designole, Dessert, Devauchelle,

71. Djismedjian, Doubrère, Doumer (A.-A.), Doumer (E.-E.), Dramez, Dubois, Dubourg, Dubuisson, Dubs, Ducas,

81. Duchon, Duclos, Ducomet, Duhamel, Dupret, Dupretz, Durand, Duriau, Eisenstein, El-Chafei.

91. Eloy, Enriquez, Ernst, Esseca, Eudes, Eusèbe, Exintaris, Faiveley, Fanton d'Andon, Farrugia.

Troisième série (72). — 1. MM. Fauchay, Faure, Favreau, Favrel, Fernagut, Féron, Ferreri, Ferriot, Feuillié, Feyler,

11. Filleul, Flammarion, Flick, Flot, Foch, Folley, Forest, Forgeron, Forget, Fornairon,

21. Foubert, Fouchard, Fourneau, Frelezeau, Mlle Fremte, M. Fricker, Mlle Gaïtz, MM. Cde Galard, Gally, Ganachaud,

31. Gand, Gardès, Garnier, de Gaudart d'Allaines, Mlle Gayon, MM. Gellé, de Gennes, Gérard, Gerschenovitsch, Ghica.

41. Gibout, Mlle Gillot, MM. Ginestet, Girard, Giraud, Girardin, Gisclard, Godard, Mlle Gœrtz, MM. Goubert.

51. Gourdin, Granet, Grasset, Grellety-Boisviel, Grille, Grimaldi, Gromier, Gruas, Mlle Guerchoune, MM. Guérin,

61. Guillaume (A.-M.), Guillaume (A.C.), Guillot, Guilloux, Gur, Mlles Harel, Hartmann, M. Heitz, Mlle Herment, MM. Hervouët,

71. Hezard, Hinault.

Deuxième moitié. — *Première série* (100). — 1. MM. Hoquard, Mlle Hourvitz, MM. Hyvernaud, Ill, Isch-Wall, Iscovesco, Jacob (E.F.E.), Jacob (M.L.), Jacquelin, Jacquemin-Guillaume.

11. Jacques, Jacquet, Jalbaud, Jaouen, Jeanjean, Joffroy, Jorand, Jouet, Jouisse, Journeault,

21. Jousselin, Mlle Kahn, MM. Kahn, Kaminer, Klébansky, Kleinmann, Kœrner, Kotsovos, Mlle Kouriansky, MM. Kouteschveller.

31. Labarraque, Mlle Labeaume, MM. Labro, Lacroix, Ladroitte, Laffaille, Laffin, Lafoud, Lafont-Rapnouil, Lagrange.

41. Lamarche, Lange, Lapidus, Latombe, Laurent (L.E.J.), Laurent (M.J.L.), Laurent (P.F.L.), Laurent (P.T.), Lauret, Mlle Lauriol,

51. MM. Lautmann, Lavaux, Lavier, Lebègue, Mlle Le Bouëdec, Le Chaux, Leclerc, Le Cocq, Ledrain, Lefèvre.

61. Lehmann, Lehuche, Léonet, Lepelletier, Lermoyez, Leroux, Leroy, Mlle Le Soudier, M. Lévesque, Mlle Lévy.

71. MM. Lewinsohn, Liautard, Lombard, Lozès, Luca, Magnillat, Maisonnave, Majnoni, d'Intignano, Malespine, Maliniack.

81. Malon, Manceau, Manteau, Marceron, Mlle Margoulis, MM. Marquand, Marquézy, Martinez, Maupoix, Maurice.

61. Medvédeff, Mekler, Ménétrier, Merlier, Michon (L.M.. J. F. D.), Migot, Mineur, Modiano, Montlaur, Movre.

Deuxième série (100). — 1. MM. Morand de la Perrelle, Mordagne, Moreau, Morel, Morice (A. M. G. E. E.), Morice (R. H.), Morlot, Mornard, Moutard, de Moüy,

11. Mouzon, Nantet, Nast, Nazim, Nelze, Neyret, Nougaret, Oddo, Odinet, Oudinot,

21. Panas, Para, Pariot, Paris, Parisot, Pasquier, Patel, Pautré, Payen, Pelbois.

31. Pelletier, de Peretti della Rocca, Périer, Périllaud, Perrier, Perrin, Perrussel, Petetin, Picard, Pidoux,

41. Piédelièvre, Pierre, Pierson, Pigney, Pignol, Pinalie, Pineau, Plait, Plotkine, Poissou,

51. Pollet, de Pontich, Pouget, Pourcher, Poy, Pradeilles, Pradignac, Prévot, Prieur, Proust,

61. Puchois, Quénum, Raoul, Mlle Raousouk, M. Raout, Mlle Rappoport, MM. Ravina, Raynier, Réal, Rémouit,

71. Renard (J. P. V.), Renard (L. P. E.), Mlle Riskin, MM. Rival, Rivalier, Roberti, Roch, de Rohan-Chabot, Rollin, Mlle Romanet,

81. MM. Roubakine, Rouffiat, Roullaud, Roullé, Boullet, Rousseau (C. M. E.), Rousseau (J. H.), Royer, Mlle Rozanoff, MM. Ruelle.

91. Ruppe, Sabadini, Sagot, Saint-Martin, Sakka, Salanier, Salase, Salinière, Samoyeau, Sarazin.

Troisième série (71). — 1. Mme Schechter née Revoutzky, MM. Schlatter, Schlesser, Schwarzfeldt, Sédillot, Séguin (P. L.), Selter, Semelaigne, de Sieramski, Simeray,

11. Simon, Soret, Soubaigné, Souchay, Soupault, Mlles Soupraskaïa, Stakevitch, MM. Sthème de Jubécourt, Suarez de Mendoza, Surun,

21. Suyeux, Taberlet, Mme de Tannenberg née Corot, MM. Thaphanel, Tchaouch Oglou, Tesseyré, Testevuide, Tétard, Thébaut, Théodorosco,

31. Thévenot, Thiellé, Thinh, Thomas (J. A. O.), Thomas (F. M. M.), Thouvenot, Thoyer, Thuau, Tissot, Touchard,

41. Tounissout, Tournay, Traill, Mlle Troszynski, MM. Tzancoff, Uzan (Emile), Uzan (Michel), Vachet, Valiadis, Vallée,

51. Vallot, Vanneufville, Vasilescu, Veaux, Veil-Picard, Verger, Mme Vérillotte, Mlle Verrier, MM. Viateau, Vidal, Vignard, Vigneron, Vignon, Mlle Vinokour, MM. Viollet, Voisin, Voyer, Waisberg, Winter, Mlle Wischniak,

71. Mlle Zvigoul.

BROUARDEL et GILBERT

NOUVEAU
TRAITÉ de MÉDECINE
et de Thérapeutique

Publié en fascicules sous la direction de MM.



A. GILBERT

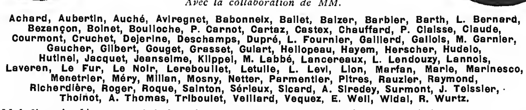
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

ET

L. THOINOT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Avec la collaboration de MM.



Achard, Aubertin, Auché, Avirregnet, Babonneix, Ballet, Balzer, Barbier, Barth, L. Bernard, Bezançon, Boinet, Boulloche, P. Carnot, Cartaz, Castex, Chauffard, P. Claisse, Claude, Courmont, Cruchet, Dejerine, Deschamps, Dupré, L. Fournier, Galliard, Gallois, M. Garnier, Gaucher, Gilbert, Gouget, Grasset, Guiart, Hellopeau, Hayem, Herscher, Hudelo, Hutinel, Jacquet, Jeanselme, Klippel, M. Labbé, Lancereaux, L. Landouzy, Lannois, Laveran, Le Fur, Le Noir, Lereboullet, Letulle, L. Levi, Lion, Marfan, Marie, Marinesco, Menetrier, Méry, Milian, Mosny, Netter, Parmentier, Pitres, Rauzier, Raymond, Richerdière, Roger, Roque, Sainton, Sérieux, Sicard, A. Siredey, Surmont, J. Teissier, Thoinot, A. Thomas, Triboulet, Veillard, Vequez, E. Weil, Widal, R. Wurtz.

1. *Maladies microbiennes en général*, 6e tirage (272 pages, 75 figures noires et coloriées)........... 6 »
2. *Fièvres éruptives*, 5e tirage (255 pages, 8 figures)........... 5 »
3. *Fièvre typhoïde*, 6e tirage (240 pages, 16 figures)........... 6 »
4. *Maladies parasitaires communes à l'Homme et aux Animaux* (Tuberculose, morve, charbon, rage, etc.). *Nouveau tirage* (566 pages, 81 figures)........... 10 »
5. *Paludisme et Trypanosomiase*, 5e tirage (124 pages, 13 figures)........... 2 50
6. *Maladies exotiques*, 3e tirage (440 pages, 29 figures)........... 8 «
7. *Maladies vénériennes*, 5e tirage (318 pages, 20 figures)........... 6 »
8. *Rhumatismes et Pseudo-Rhumatismes*, 6e tirage (164 pages, 18 figures)........... 3 50
9. *Grippe, Coqueluche, Oreillons, Diphtérie*, 5e tirage (172 pages, 6 figures)........... 3 50
10. *Streptococcie, Staphylococcie, Pneumococcie, Colibacillose*, etc., 3e tirage........... 3 50
11. *Intoxications*, 2e tirage (352 pages, 6 figures)........... 6 »
12. *Maladies de la nutrition* (diabète, goutte, obésité), 2e tirage (378 pages, 15 figures)........... 7 »
13. *Cancer* (662 pages, 114 figures)........ 12 »
14. *Maladies de la Peau* (508 pages, 180 fig). 10 »
15. *Maladies de la Bouche, du Pharynx*, etc., 2e tirage (276 pages, avec figures)........... 5 »
16. *Maladies de l'Estomac.*
17. *Maladies de l'Intestin*, 3e tirage (501 pages, 79 figures)........... 9 »
18. *Maladies du Péritoine* (324 pages, fig.). 5 »
19. *Maladies du Foie et de la Rate.*
20. *Maladies des Glandes salivaires et du Pancréas* (342 pages, avec 60 figures)........... 7 »
21. *Maladies des Reins* (462 pages, 76 fig.). 9 »
22. *Maladies des Organes génito-urinaires*, 4e tirage (458 pages, 67 figures)........... 8 »
23. *Maladies du Cœur.*
24. *Maladies des Artères et de l'Aorte* (472 pages, 63 figures)........... 8 »
25. *Maladies des Veines et des Lymphatiques.* 4 »
26. *Maladies du Sang.*
27. *Maladies du Nez et du Larynx* (277 pages, 65 figures)........... 5 »
28. *Séméiologie de l'Appareil respiratoire* (176 pages, 93 figures)........... 4 »
29. *Maladies des Poumons et des Bronches* (860 pages, 50 figures)........... 16 »
30. *Maladies des Plèvres et du Médiastin.*
31. *Séméiologie nerveuse* (620 pages, 122 fig.). 12 »
32. *Maladies de l'Encéphale.*
33. *Maladies mentales.*
34. *Maladies de la Moelle épinière* (839 pages, 420 figures)........... 16 »
35. *Maladies des Méninges.*
36. *Maladies des Nerfs périphériques.*
37. *Névroses.*
38. *Maladies des Muscles* (170 pages)..... 5 »
39. *Maladies des Os.* (800 pages et 150 fig.).. 16 »
40. *Mal. du Corps thyroïde et des Capsules surrénales.*

Le *Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique* est le premier ouvrage français qui paraisse en fascicules séparés, formant chacun un tout complet, et constituant ainsi en même temps que *le livre de médecine complet du savant, le guide journalier du praticien*. Le succès considérable qui a accueilli cette innovation a obligé les éditeurs à faire mieux encore; aussi chaque nouveau fascicule est-il en progrès sur les précédents par ses qualités pratiques, sa mise au point exacte de la science actuelle et aussi par sa forme, notamment par son illustration toujours plus développée.

MM. Gilbert et Thoinot ont voulu que le *Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique* soit le *Traité de Médecine perpétuel du XXe siècle*; aussi grâce à la haute compétence des collaborateurs, suivant l'énorme mouvement scientifique actuel, le *Nouveau Traité de médecine* est *perpétuellement mis au courant*. A chaque tirage les fascicules sont revus en tenant compte des derniers progrès scientifiques.

CHAQUE FASCICULE SE VEND SÉPARÉMENT

Chaque fascicule se vend également *cartonné* avec une augmentation de 1 fr. 50 par fascicule.

LA VIE MÉDICALE

Ecoles de médecine. — CAEN. — Un congé, du 1er novembre au 31 décembre 1911 est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. LOUISE, professeur de chimie et toxicologie.

M. CHRÉTIEN, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé, du 1er novembre au 31 décembre (durée du congé accordé à M. Louïse), d'un cours de chimie et de toxicologie.

CLERMONT-FERRAND. — Sont chargés, pour l'année scolaire 1911-1912, des fonctions de chef des travaux.

Anatomie : M. BUY, professeur. — Physiologie : M. BILLARD, professeur. — Histoire naturelle : M. BRUYANT, suppléant. — Médecine opératoire : M. DIONIS DU SÉJOUR.

GRENOBLE. — M. VAILLANT, maître de conférences à la Faculté des Sciences de l'Université de Grenoble, est chargé, pour l'année scolaire 1911-1912, d'un cours de physique.

REIMS. — Un concours s'ouvrira, le 1er février 1912, devant la Faculté de médecine de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de médecine de Reims.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Chaire vacante à l'École d'application du service de santé des troupes coloniales. — La chaire de médecine légale et d'administration à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales sera vacante à la date du 31 décembre 1911.

Il sera procédé à la nomination du nouveau titulaire de cette chaire dans les conditions prévues par l'instruction du 15 juin 1909 (B. O. P. R., p. 1076).

Les médecins-majors de première classe en service en France et aux colonies sont autorisés à poser leur candidature.

Les demandes des candidats, revêtues de l'avis motivé de leurs chefs hiérarchiques, devront parvenir au ministre de la guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau), avant le 1er décembre 1911.

Concours thérapeutique entre les Universités Belges. — Le Dr Waucomont, assistant à l'Université de Liége, l'un de nos correspondants, vient d'être proclamé premier en sciences thérapeutiques au concours entre les Universités de Belgique Sa thèse avait pour sujet l'action des médicaments sur l'élimination de l'acide urique dans la goutte expérimentale.

Facultés de médecine étrangères. — BRESLAU. — Le professeur Pohl, de Prague, a été nommé professeur ordinaire à la Faculté de Médecine de Breslau.

BERLIN. — Est nommé professeur ordinaire, le professeur Kilian, de Fribourg.

KIEL. — Est nommé professeur ordinaire, le professeur Bethe, de Strasbourg.

LEIPZIG. — M. le Dr P. Hubschmann est nommé privatdocent d'anatomie pathologique.

MUNICH. — M. le Dr K. Supfle est nommé privatdocent d'hygiène et de bactériologie.

PALERME. — M. le Dr Nicola Pende est nommé privatdocent de pathologie interne.

PARME. — M. le Dr Roberto Pignatari est nommé privatdocent d'ophtalmologie.

PRAGUE. — Le titre de professeur extraordinaire a été conféré à MM. les privatdocentes F. Samberger (dermatologie), J. Cisler (rhinolaryngologie).

ROME. — M. le Dr Pietro Imbriaco est nommé privatdocent de médecine opératoire.

ROSTOCK. — M. le Dr F. Unterberger est nommé privatdocent d'obstétrique et de gynécologie.

VIENNE. — M. le Dr Bernardino Lunghetti est nommé privatdocent d'anatomie.

TURIN. — M. le Dr Giovanni Guiseppe Guyot-Bourg est nommé privatdocent de pathologie interne.

VIENNE. — M. le Dr Emil Zdarek est nommé privatdocent de chimie médicale.

ACADÉMIE MILITAIRE DE MÉDECINE DE SAINT-PÉTERSBOURG. — M. le Dr D. D. Popor est nommé professeur d'obstétrique et de gynécologie.

ANDERSON'S COLLEGE MEDICAL SCHOOL DE GLASGOW. — M. le Dr G.-B. Buchanan est nommé professeur de chirurgie.

UNIVERSITÉ DE MANCHESTER. — M. le Dr J.-W. Smith, lecteur, est nommé professeur de chirurgie.

SAN FRANCISCO. — Le Dr J. G. Fitzgerald a été nommé professeur adjoint de Bactériologie à l'Université de Californie

Conférence de l'Opium. — La 2e conférence internationale de l'Opium se réunira le 15 octobre à La Haye.

Concours des Écoles de médecine navale. — Les jurys des concours pour les emplois de professeur et de prosecteur d'anatomie dans les écoles annexes de médecine navale qui doivent s'ouvrir à Brest et Rochefort, seront ainsi composés :

BREST. — 16 et 17 octobre 1911

1° *Anatomie*. 2° *Histologie et physiologie*. — M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand, président ; M. le médecin en chef de 2e classe Girard, membre ; M. le médecin principal Barrat, membre.

3° *Physique biologique*. — M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand, président ; M. le pharmacien en chef de 1re classe Billaudeau, membre ; M. le pharmacien principal Le Naour, membre.

18 octobre 1911 : 4° *Prosecteur d'anatomie*. — M. le médecin général de 2e classe Hyadès, président ; MM. les médecins de 1re classe Avérous et Lucas, membres.

ROCHEFORT. — 18 octobre 1911

1° *Prosecteur d'anatomie*. — M. le médecin général de 2e classe Burot, président ; MM. les médecins de 1re classe Rolland et Bérand, membres.

23 et 24 octobre 1911 : 2° *Chimie, biologie*. 3° *Physique biologique*. — M. l'inspecteur général du service de santé Bertrand, président ; M. le pharmacien en chef de 1re classe Billaudeau, membre ; M. le pharmacien principal Gautret, membre.

Les noms des officiers du corps de santé désireux de prendre part à ce concours devront être télégraphiés au ministère cinq jours avant la date d'ouverture des épreuves.

Nécrologie. — Le Dr Thorel, chevalier de la Légion d'honneur, ancien médecin de marine, bien connu par ses études de thérapeutique et par les expériences qu'il a faites avec l'aide des médecins de l'institut Pasteur sur la composition et l'efficacité des eaux de Bagnoles, est mort le 11 septembre subitement, pendant son déjeuner. — Le Dr Amegieno, directeur du musée national d'histoire naturelle de Buenos-Aires. — Le Dr Balmaceda, fils du Président de la République chilienne. — Le Dr Boulle (de Saint-Valérien), agé de 102 ans. — Mme Duplay, femme du Dr Duplay, membre de l'Académie de médecine. — Le Dr Prévot, médecin militaire à Mons. — Le Dr Ed. Touchet (de Paris), — Le Dr Gorron, chef du service de santé de l'hôpital de Sidi-Abdallah, décédé à Rochefort.

MÉMENTO DE LA QUINZAINE

16 Septembre. — VII[e] Congrès belge de médecine professionnelle à Charleroi. Au programme : la responsabilité médicale, l'inspection scolaire. Secrétaire : D[r] Laugeley, Marcinelle, Charleroi.

18 Septembre. — Concours pour l'externat des hôpitaux de Paris. Le concours a lieu 49, rue des Saints-Pères.

18 Septembre. — Cours de vacances de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris (Professeur Gilbert, D[rs] Herscher, Lippmann, Jomier, M. Villaret, Descomps, Deval, Guilleminot, Durey, Dausset). Il dure quatorze jours (28 leçons).

18 septembre. — Cours de vacances de l'association d'enseignement médical professionnel. S'adresser à M. Mouly, 28, rue Serpente, à Paris.

18 Septembre. — Cours de vacances de la clinique Baudelocque.

26 Septembre. — Réunion de la Société internationale de chirurgie à Bruxelles.

26 Septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat des hôpitaux de Bordeaux.

27 Septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'externat des hôpitaux de Bordeaux.

30 Septembre. — VI[e] Congrès belge de neurologie et de psychiatrie à Bruges. Secrétaire : D[r] Hollander à Mons.

30 Septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours des prix à décerner aux élèves externes en médecine et chirurgie des hôpitaux de Paris. S'inscrire à l'Assistance publique.

30 Septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat des hôpitaux de Paris (places vacantes le 15 février 1912). S'inscrire à l'Assistance publique, 3, avenue Victoria.

1[er] Octobre. — Congrès de l'alimentation à Liége. Secrétaire : D[r] Schoofs, 37, rue de Guillemins, à Liége.

1[er] Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'externat des hôpitaux de Marseille.

1[er] Octobre. — Congrès d'anatomie pathologique à Turin. Secrétaire : D[r] Satta, Corso Raffaelo, 30, à Turin.

COURS

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques de Paris. Cours pratique et complet de dermatologie et de vénéréologie *(16 octobre au 16 décembre)*, sous la direction de M. le professeur GAUCHER. Tous les jours, avec la collaboration de MM. Bar, Balzer, Castex, Broca, Zimmern, Hudelo, Morestin, Gaston, Emery, Milian, Terrien, Lacapère, Cathelin, Paris, Rostaine, Louste, Fouquet, Touchard, Desmoulière, Druelle, Claude.

Droit : 150 francs.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet 3), les mardis, jeudis, samedis, de midi à 3 heures.

Ce cours portera surtout sur le diagnostic et le traitement. L'application des médications usuelles sera faite devant les élèves.

Cours de vacances d'oto-rhino-laryngologie. — *19 Septembre 1911, à 3 heures.* — M. CASTEX, chargé de cours, assisté de MM. Collinet, Rabé et Blanluet.

Le cours sera complet en dix-huit leçons qui porteront sur :

1° Technique des examens en oto-rhino-laryngologie et trachéo-bronchoscopie.

2° Affections et chirurgie des amygdales.

3° Tuberculose du larynx.

4° Tumeurs bénignes et malignes.

5° Corps étrangers du larynx et de la trachée.

6° Névrose du larynx.

7° Rhinites (hypertrophique et atrophique) (ozène).

8° Malformations de la cloison.

9° Epistaxis.

10° Syphilis du nez.

11° Tumeurs bénignes et malignes des fosses nasales.

12° Végétations adénoïdes.

13° Sinusites et ethmoïdites.

14° Affections de l'oreille externe. — Corps étrangers.

15° Maladies de la trompe d'Eustache. — Cathétérisme.

16° Infections de l'oreille moyenne. Complications.

17° Sclérose tympano-labyrinthique.

18° Vertiges optiques. — Maladie de Menière. — Infections du labyrinthe.

Le droit à payer est de 50 francs.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

THÉRAPEUTIQUE DE L'HORDÉNINE-LAUTH.

Dans les gastro-entérites des nourrissons.

Une demi à 1 ampoule de 0[gr],25 en injection chaque jour ou bien 2 à 6 bulles à 0[gr],10, dont on fera dissoudre le contenu dans le liquide de l'alimentation. Compléter le traitement par des lavages d'intestin faits avec une décoction de *Sténol*, ou poudre mère de l'Hordénine-Lauth.

Dans les diarrhées et dysenteries des adultes.

Injecter une ampoule de 0[gr],25 chaque jour ou faire prendre 10 à 12 bulles dans les vingt-quatre heures.

Dans les cas rebelles, on se trouvera bien d'un traitement intermittent, en faisant alterner cinq jours de traitement par l'Hordénine-Lauth avec trois ou quatre jours d'une autre médication. Le mieux se fera fréquemment sentir au début d'une nouvelle reprise du traitement par l'Hordénine-Lauth.

Dans les entérites, entérocolites, dans les typhoïdes des adultes.

On appliquera les mêmes doses que ci-dessus, mais on aura souvent avantage à instituer un traitement mixte, composé d'ampoules en injections et de bulles, per os, qu'on pourra rendre intermittent comme ci-dessus dans les cas très rebelles d'entérites et d'entérocolites.

Dans les syndromes cholériformes.

Ici les doses devront être augmentées en raison de l'intensité de l'infection. On injectera 0[gr],50, soit 2 ampoules d'Hordénine-Lauth, tout d'abord, puis on pratiquera de nouvelles injections de 1 à 2 ampoules toutes les quatre ou cinq heures, suivant l'effet produit.

En même temps on fera prendre au malade 10 à 20 bulles par jour, et on pourra faire de grands lavages d'intestin avec la décoction de *Sténol*, ou poudre mère d'Hordénine-Lauth, à 50 p. 1000.

SOMMAIRE :

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

LE BUREAU D'HYGIÈNE DE LA VILLE DE PARIS

Les oreilles bruissent encore, du moins chez ceux qui travaillent près des lieux de résonance, des mercuriales tonitruantes lancées contre la Préfecture de la Seine, à l'occasion de diverses calamités publiques. Ainsi l'an dernier c'était à cause des inondations, et cette année-ci c'est en raison de la sécheresse. De sorte que c'est une vrai malchance pour un Préfet de se trouver pris ainsi, à douze mois d'intervalle, entre un tel excès et une telle insuffisance. Mais, comme il est de toute évidence que c'est le Préfet qui cause de pareils fléaux, on ne peut que le trouver bien inspiré si, pour échapper aux malédictions terrestres, il gagne avec aisance l'Olympe ministériel.

Plaisanterie à part, il convient de reconnaître que les critiques en général, fussent-elles exagérées, intéressées ou méchantes, ont du bon en soi. Par l'alerte qu'elles donnent, elles tiennent en éveil et, par les améliorations qu'elles provoquent, elles laissent toujours après elles un peu de bien. Ce bien serait plus grand si, par une tendance d'esprit qui peut surprendre dans une démocratie, les critiques n'étaient *a priori* dirigées exclusivement contre ceux qui gouvernent, alors qu'à l'analyse des faits on remarque que les responsabilités se répartissent, en proportions variables, entre ceux qui votent et ceux qui administrent, ceux-ci étant solidaires de ceux-là.

Sans m'aventurer plus avant sur ce terrain glissant et infini, je prétends cependant, qu'en matière de salubrité, par exemple, tout n'est pas au pire à la Préfecture de la Seine, et qu'à ce point de vue tout au moins, cette administration immense et complexe est merveilleusement organisée.

Je vous vois rire. Vous m'apostrophez : « Et la saleté légendaire de Paris ? » Je réponds : patientez ; ce qu'un Préfet éminent qui a fait énormément pour Paris n'a pu faire, un autre le fera. Je ne songe aujourd'hui qu'à la défense contre les maladies contagieuses, en admirant ce *Bureau d'hygiène* de Paris, lequel service fonctionne à la perfection.

Ce Bureau d'hygiène comprend deux parties : l'une technique, l'autre administrative. Celle-ci est confiée à M. JUILLERAT, chef de service, fonctionnaire remarquable, esprit large, ouvert aux initiatives, et dont on connaît les patients travaux pour établir le *casier sanitaire* de Paris.

Les services techniques sont au nombre de quatre, dirigés respectivement par :

1° Le Dr Henry THIERRY, chef des services techniques, des ambulances et de la surveillance médicale des sources ;

2° M. DIÉNERT, docteur ès sciences, chef du service de surveillance des eaux d'alimentation ;

3° Le Dr COMBIER, chef du laboratoire d'hygiène ;

4° Le Dr GUILHAUT, chef du service de la vaccination.

Je n'ai pas à faire l'éloge de ces praticiens distingués, qui travaillent du matin au soir pour le bien public. Il leur est d'ailleurs impossible de ralentir leur activité, car il existe une *Commission de surveillance et de perfectionnement du Bureau d'hygiène de la ville de Paris.* Cette commission présidée par M. ROUX comprend, entre autres membres, MM. CHANTEMESSE, THOINOT, HANRIOT, DUGUET, A.-J. MARTIN ; plus, les directeurs et chefs de service de la préfecture : MM. MESUREUR, BEDOREZ, COLMET-DAAGE, ingénieur en chef, etc. ; M. Paul STRAUSS, sénateur ; plus les chefs de service du Bureau d'hygiène.

Notre confrère le Dr FILLASSIER, docteur en droit, est le secrétaire de cette commission, qui forme ainsi un merveilleux ensemble de savants, d'administrateurs, de praticiens, dont le travail en commun est à la fois des plus agréable et des plus précieux.

Car ne croyez pas qu'elle chôme, cette commission. Elle se réunit régulièrement et aussi souvent que les circonstances l'exigent. Elle travaille dans le silence, ne fournit aucune pâture à la presse quotidienne, mais donne lieu à des rapports remarquables et à des discussions des plus intéressantes, sur les sujets d'hygiène les plus variés. *Paris médical* a eu la bonne fortune de pouvoir publier un de ces rapports qui mériteraient tous de l'être (1).

Quoi qu'il en soit, j'ai tenu par ces quelques lignes, et en témoin désintéressé, à soulever un coin du voile qui cache au public médical un des services les mieux organisés de la préfecture de la Seine. CORNET.

(1) *Paris médical*, 1911, p. 663. Surpeuplement des habitations, par le Dr Jacques BERTILLON, chef des travaux de statistique de la Ville de Paris.

CHRONIQUE DES LIVRES

Les Patibulaires (*Mœurs médicales*), par les Drs Jean et Paul FIOLLE, 1 vol. in-16 de 237 pages. 3 fr. 50. (*Le Feu, Union française d'éditions*, 1911.)

Les auteurs de ce recueil de nouvelles sont médecins et sans faire ni plaidoyer, ni réquisitoire, ils ont voulu réunir « des notes prises par des médecins et concernant des médecins, des observations, dirions-nous en terme de métier. Ces observations, ajoutent-ils, nous les avons recueillies au cours de nos besognes journalières à l'hôpital, à l'amphithéâtre, dans la rue ; elles sont réunies pêle-mêle, sans aucun ordre prémédité. Le lecteur n'y trouvera que quelques éléments dispersés et pourra conclure comme il lui plaira ». Il y a en effet beaucoup d'observation dans ces pages ; on lit avec intérêt les nouvelles écrites d'une plume alerte et qui mettent en relief les mœurs médicales de province et critiquent certains travers habituels à nos confrères. Mais on regrette chemin faisant que les auteurs aient plus insisté sur les défauts que sur les qualités des médecins ; trop souvent ou souhaite que ce livre reste limité aux seuls lecteurs médicaux ; on aime à se dire que « les conseils du Dr Ratagne » sont exagérés à plaisir et qu' « incapable d'une malhonnêteté ou d'une incorrection il aime à se vanter ». Les solides qualités qui sont celles de l'immense majorité du corps médical auraient eu avantage à être mises plus souvent en relief. Tel qu'il est, ce petit volume est toutefois pour un médecin une lecture agréable et facile en ce temps de vacances.

P. LEREBOULLET.




OPOTHÉRAPIE
LES
EXTRAITS TOTAUX CHOAY
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS
DESSICCATION RAPIDE
VERS 0°
DANS LE VIDE
NI AUTOLYSE
NI CHALEUR
NI AIR
FORMULER
PILULES
CACHETS
PAQUETS
COMPRIMÉS
2 à 8 par jour
CHOAY
A L'EXTRAIT
GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,
ORCHITIQUE, OVARIEN,
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

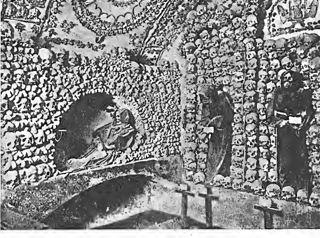
CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

VINGT-HUIT JOURS EN ITALIE

Par le Dr PAUL CORNET

Les campi santi

Je ne parlerai point de ces cimetières souterrains appelés CATACOMBES. Pourtant on ne peut aller à Palerme sans monter jusqu'à la pittoresque petite ville de Montreale, si belle par sa situation, si ravissante par l'incomparable panorama qu'elle découvre, si curieuse par sa cathédrale normande aux mosaïques normandes, qui se distinguent de celles de Byzance par une expression plus douce et plus aimable et qui sent la France. Or, en quittant Montreale, dans l'énivrement des senteurs des orangers et des citronniers qui bordent largement la route, on doit subir la douche froide de la réalité, en visitant à l'entrée sud de Palerme le *cimetière des Capucins*. Rien de spécial qui n'ait été publié déjà. Il en est de même du cimetière des Capucins à *Rome*,



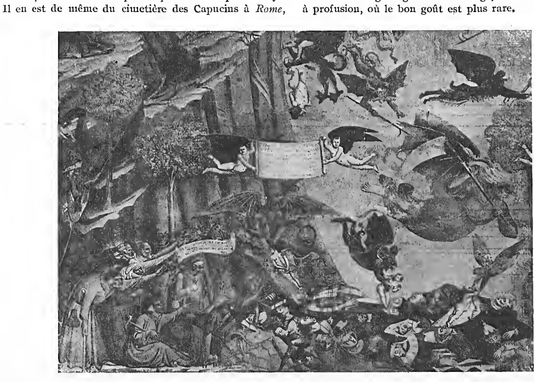
ROME. — Cimetière des Capucins.
(Collection du Dr P. NOURY, de Rouen.)

dont nous présentons ici un des aspects, grâce à l'obligeance de notre aimable confrère, le Dr P. NOURY, de Rouen.

Il y aurait encore à glaner à propos des *catacombes de Naples*, des *catacombes de Syracuse*, et même en revenant sur celles de *Sainte-Agnès* et de *Saint-Calixte*, à Rome. Mais j'ai hâte d'en finir avec ces notes de voyage présentées un peu au décousu. Il me semble que je deviens importun. Qu'on me permette simplement, pour terminer cette quatrième et dernière chronique (voir *Paris médical*, nos 35, 39 et 42), quelques lignes sur les campi santi.

Un CAMPO SANTO était primitivement une nécropole réservée à des personnages illustres ; tels le campo santo de Pise et celui de Ferrare. Mais aujourd'hui on donne la même désignation à tout grand cimetière public à caractère monumental : tels les campi santi de Rome (Campo Verano), de Brescia, de Milan, de Gênes.

Ces nécropoles modernes font la même impression que les églises d'Italie, en général. On dirait que celles-là sont plutôt faites pour l'admiration du visiteur que pour la mémoire des morts. Ce sont comme de longues galeries d'étalage, où le marbre est à profusion, où le bon goût est plus rare.



PISE. — Le Triomphe de la Mort (Fresque attribuée à A. ORCAGNA), 1er fragment.

Le *campo santo de Pise* est de beaucoup le plus remarquable comme spécimen florentin d'un cimetière du moyen âge et comme berceau de la peinture toscane. On y voit le tombeau d'un chirurgien, Andrea VACCA. On y

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)



PISE. — Le Triomphe de la Mort (Fresque attribuée à A. ORCAGNA), 2me fragment.

admire des fresques de GOZZOLI, élève de FRA ANGELICO, ainsi que celle représentant le Triomphe de la Mort, type remarquable de la peinture italienne de la période initiale de la Renaissance.

Le *cimetière monumental de Milan* est moderne. Il présente de face un temple destiné à recueillir les restes et à honorer la mémoire des citoyens illustres (on y voit, entre autres dépouilles, celle du poète Alessandro MANZONI, et celle du grand patriote italien Carlo CASTANEO).

Le *campo santo de Gênes* est plus particulier. Il est admirablement situé sur le flanc d'une vallée. Il est moins admirable par la profusion de ses monuments, dont beaucoup cependant retiennent l'attention par leur beauté. Quelques monuments sont plutôt drôles par l'idée qui en a inspiré les motifs. Signalons deux extrêmes.



MILAN. — Un tombeau.

L'un est le *monument Balduino* dont l'inspiration et l'exécution sont vraiment remarquables.

L'autre est celui de la *porteuse de pain*, qui de son vivant fit des économies pour avoir sa statue après sa mort. On voit cette brave femme en grandeur nature, toute en dentelle et tout en marbre, et tenant deux pains de sa main droite.



VARIÉTÉS

IMPRESSIONS D'UN OPÉRÉ

Par **Paul ADAM**

Mystérieusement continûment, le rein enfle à l'intérieur du corps, qui frissonne. Les docteurs se penchent supputent, discutent, et doutent. Cependant, les délicats appareils juxtaposés, par l'art de la nature, dans notre être, s'engorgent autour du point douloureux. Toute une vie inconnue naît Elle se révèle, hostile et ardente. Elle envahit les souples tuyaux de notre alambic qui absorbe, puis élabore les fruits de la planète afin de les transformer en vigueurs sanguines, en muscles élastiques et résistants, en puissances diverses, vouées à l'expression de nos désirs et à la satisfaction de nos appétits. Et voilà l'homme haletant, blême, inquiet. Des monstres ténus le rongent. Ils multiplient. Foules, armées, elles comblent les chemins secrets, les canaux innombrables et enchevêtrés. Elles ravagent. Elles brûlent. Elles dessèchent le patient conquis par leur invasion, et que la fièvre comme la diète affaibliront très vite. L'angoisse étrangle le malheureux traqué par ces ennemis invisibles, presque victorieux.

Malgré les encouragements joviaux de ses médecins, il se sent atteint au profond de soi, là même où les garanties de son existence provisoire furent inscrites par les destins. En vain on le rassure. Inutilement, les maîtres de

VARIÉTÉS (*Suite*)

la science le taquinent et content de prestes anecdotes. Inutilement ils raillent les transes de leur ami. Un instinct plus fort que la logique de la raison réagit dans l'être qui souffre, et l'avertit de prendre garde, quoi que disent l'amitié ou la science. D'ailleurs, le miroir ne farde pas le visage émacié, le teint cadavéreux, la langue de parchemin, les orbites creusées des yeux, les paupières de bistre, les lèvres blanchies.

***

La chose la plus émouvante de la maladie, quand elle s'aggrave, c'est le dévouement de ceux qui nous entourent. Tout à coup, ils s'effrayent, se consultent, s'affolent, aiment. En faveur de la vie menacée, les instincts de la famille spontanément se coalisent. Vers le dolent, toutes les têtes s'inclinent. Les femmes, alors, deviennent admirables. Sous un enjouement feint et fort propre à rassurer, elles dissimulent des peurs très sincères. Ce sont elles qui téléphonent aux docteurs. Elles arrangent les consultations, exigent de tous le maximum des efforts immédiats et salutaires. Sans oublier leurs grâces habituelles, les coquettes s'évertuent. Nul dégoût ne les arrête. Elles s'assimilent les jugements des médecins. Elles n'ignorent bientôt aucune vertu, aucun danger des médicaments. Leur clairvoyance, toute d'intuition, se fait sublime. Elles persuadent la froideur des parents. Elles les alarment. Elles les entraînent dans leur action.

Vraiment il semble qu'en leurs âmes très sensibles ressuscite l'antique effroi de la tribu près de perdre une des vigueurs utiles à la défense commune. Quelque chose de très ancien possède l'épouse, les sœurs du malade. Cela les rend offensives hardiment contre l'influence mauvaise qui s'est introduite dans la famille pour en détruire un élément. Elles assument le courage de craindre. Elles ne redoutent pas de paraître osées, importunes, ni ridicules. Avant tout, elles veulent sauver. Ce sont elles qui appellent les spécialistes du mal reconnu, et qui, par leur insistance, les décident aux moyens efficaces.

Cette agitation panique des femmes autour du lit certifie la présence du danger au fiévreux. Et il ne s'étonne plus si les chirurgiens font la moue en palpant la poitrine et le ventre, en explorant du doigt, à travers les chairs, le rein, le foie, en examinant le facies hagard, s'ils ordonnent le transport immédiat dans la maison de santé où l'opération s'accomplira, le jour même, sans plus attendre.

***

Comment lui ne songerait-il pas au péril improbable, mais possible? Comment ne pas tenir pour une simulation les sourires et les plaisanteries des parents, le goût qu'affectent les femmes de choisir entre leurs toilettes, de se parer de fleurs même. Car l'automobile d'ambulance s'est arrêtée sur le seuil. On entend courir les serviteurs effarés. Voici le pas lourd des brancardiers qui montent la civière où l'on vous couchera. Chacun saisit son chapeau, chacune épingle ses voiles pour vous accompagner. Malgré les avis de la sagesse, on ne cesse pas de considérer la chambre, ses lumières, ses tableaux, ses meubles nets et plaisants comme des choses qu'on ne reverra peut-être jamais. De cet adieu, on attendait une impression tragique. Plutôt est-ce une émouvante mélancolie qui salue les témoins familiers, hier, d'une vie maintenant incertaine.

Déjà on vous soulève comme un mort, par les pieds, par les épaules, afin de vous déposer sur le brancard élégant de bois poli, aux coussins bleus, qui est entré après des heurts. Il y a révolte. On veut se prouver solide et ferme encore. On échappe aux mains des officieux. De soi-même, et en dépit de quelque douleur, on s'allonge, mécontent d'être un spectacle aux yeux des domestiques, des fournisseurs, et bientôt, des passants. « La tête en arrière ! » prescrit à l'autre l'un des porteurs qui s'engage à reculons dans l'escalier, avec le fardeau de votre personne. Cette phrase ! On pense que le croque-mort la prononcera de même avant de descendre le cercueil. Les deux brancardiers peinent et transpirent en vous balançant. L'un est vêtu, tel qu'un parfait gentleman, d'un complet gris ; l'autre est sous le costume du chauffeur. Ils vous amènent, cahin-caha, jusqu'au vestibule. Dehors, des badauds attendent : déménageurs au travail dans l'immeuble voisin, cuisinières en course, cycliste qui saute de sa machine. Et puisque la chaleur est torride, puisque l'effort fut considérable, les porteurs épuisés vous déposent dans le ruisseau, une minute, avant de hisser l'élégante civière aux coussins bleus sur les rails intérieurs du véhicule. Durant cette minute, il faut dévorer sa honte d'être un objet de commisération publique, un déchet pitoyable. Mais le gentleman a le visage cramoisi, et ruisselle ; mais le chauffeur chancelle sur ses jambes en molletières. Enfin, grâce aux objurgations de la famille, ils vous enfournent dans la voiture vernie, dont les stores sont pudiquement baissés. Le valet de chambre installe les valises. La femme, le frère s'asseyent sur des strapontins, et tâchent d'égayer la scène que l'on blague aussi, pour ne pas donner aux autres le sens de nos appréhensions, pour ne pas attrister davantage des âmes saintement dévouées.

Par les Champs-Élysées, l'automobile vole. Son élan offre l'occasion des adieux à la magnifique perspective du pont Alexandre et des Invalides. De ci de là, un curieux jette, du trottoir, son coup d'œil sur le seul vasistas qui, ouvert à demi, permette le passage de l'air. Jamais on n'envia tant la situation de ce jeune saute-ruisseau qui flâne, une serviette d'avoué sous le bras, et qui roule sa cigarette. Jamais on ne critiqua moins l'architecture des palais officiels, la poussière de l'avenue, le dessin des toilettes féminines. Tout cela qu'on va quitter peut-être semble très précieux. C'est l'œuvre du génie humain dont nous sommes parcelle encore pour quelques moments,... ou pour un avenir appréciable, si l'opération réussit.

Rien de surprenant comme la facilité avec laquelle on se résigne à l'idée de la fin, sans grosse émotion, même intérieure. Lucidement on échange mille balivernes avec ses compagnons de route ; on sourit et on nargue, bien que l'on réfléchisse sur les infimes probabilités de l'anéantissement. Obsession plus vive parce que nous approchons. La rue de La Chaise commence là. Derrière le portail imposant de ce vieil hôtel, le supplice aura lieu. Brusquement, nous nous taisons tous les trois. Le chauffeur invite, à coups de trompe, le concierge à nous ouvrir les battants de cette demeure. Nous pénétrons dans la cour historique où durent s'aligner, jadis, les carrosses à laquais poudrés debout sur les arrière-train. Des plantes de serre ornent les vieux salons à lambris sculptés, derrière les vitres des portes cintrées. Cela n'a point la mine d'un hôpital, mais d'une agréable maison prête aux fêtes et aux luxes d'antrefois, qui ressusciteraient. Mieux vaut subir l'épreuve ici qu'ailleurs.

***

Extraits de la voiture, la civière et son contenu chargent bientôt l'ascenseur qui vous élève à l'étage. Puis

**

VARIÉTÉS (*Suite*)

les brancardiers vous colportent, morose, à travers les couloirs hauts et luisants où s'empressent de gracieuses infirmières en blouses de toile écrue. Enfin, malaisément on pénètre dans la « chambre des Coquelicots ». En effet, un décorateur a peint beaucoup de ces fleurs sur la muraille qu'elles enguirlandent agréablement. Et bientôt couché, déshabillé par les soins experts de « mademoiselle Marie », l'aide illustre du Docteur Albarran, puis étendu dans un lit élastique, on remercie le sort assez indulgent, au moins, pour nous offrir, à cette heure encore, les beaux arbres d'un antique jardin, l'espace du ciel pur que la grande fenêtre béante encadre.

Deux heures, l'esprit utilise les raisonnements logiques afin de se préparer à la bonne douleur qui délivrera, sans doute, du mal opiniâtre. En ce cas spécial, il ne sera point possible d'endormir le patient. Il lui faudra, tout éveillé, subir le supplice. L'intelligence de l'infirmière qui explique clairement, les propos affectueux des parents, la réputation vantée du chirurgien inspirent la confiance. Résolument on se veut optimiste ; et lorsque, apparaît dans la chambre le fin chariot de métal qui vous portera jusqu'à la salle d'opérations, on se trouve vaillant pour seconder l'effort des infirmiers moustachus. Ils vous y placent fanfaron et blagueur. Ils vous roulent grave et silencieux par les corridors trop brefs. Ils vous dirigent anxieux dans des antichambres éclairées par des vitrages dépolis. Ils vous enlèvent passif et vous installent, contracté, sur le siège de nickel entre les tables de marbre couvertes de cuvettes, de flacons, de tubes, de lumineux aciers. Le chirurgien attend les bras nus, en blouse blanche. Sa figure énergique et têtue vous sourit non sans une certaine ironie, car il devine les appréhensions mal dissimulées par l'air désinvolte et les plaisanteries du malade. La poignée de main, plus vigoureuse, vous assure d'un concours sûr, cependant que le docteur ami s'émeut, et vous réconforte par des paroles gaies.

Alertes, attentives, les deux infirmières, Marie la brune citadine et Joséphine la blonde paysanne, enflamment l'alcool dans les cuvettes où plongeront les instruments. Elles vous calent avec des coussins. Avant tout, c'est l'injection de cocaïne. Elle semble d'abord insensibiliser toute une portion de l'être qui s'abolit un instant. Néanmoins le premier instrument blesse quand il est enfoncé dans le canal de chair. Elle se rétracte et l'étreint. Les mains de l'opérateur s'ensanglantent. Son front se ride. Sa bouche grimace un peu. On voudrait lire, sur cette figure, intelligente et obstinée, ce que pense le cerveau qui guide les gestes cruels et nécessaires. Des ondes successives de douleur passent à travers vos muscles rétifs. La sueur ruisselle, chaude, puis tiède, puis froide, tandis que l'on serre les mâchoires afin de ne pas gémir honteusement. La torture recommence, plus pénible à chaque passage d'une bougie plus épaisse. On imagine, durant la souffrance présente, celle pire qui suivra. On empoigne les barres du siège, on les étreint avec frénésie, pendant que la chair intérieure se contracte, se noue, se rebelle, se déchire, et saigne. On songe à un cœur de chêne où le bûcheron, à coups de masse, enfonce ses coins de fer, pour que les fibres se disjoignent, et que la bille se fende. On envie l'insensibilité du végétal. Sérieux, le docteur ami surveille le pouls, et son visage s'altère en observant votre géhenne.

Le chirurgien s'est arrêté avec une moue, un signe de dépit. Il déclare qu'il ne sait s'il pourra mener l'affaire à bien. C'est une angoisse désespérante. Faudra-t-il renoncer à joindre, par cette voie, l'organe malade ? Faudra-t-il recourir à une intervention plus grave? Le docteur ami aussitôt s'émeut. Les infirmières apitoyées par la longueur du supplice secouent la tête avec une sincère tristesse. Le moment est dramatique. Dans cette pièce grise, les figures se décomposent et vieillissent. Malgré sa raison, le patient songe à la force inconnue qui le peut anéantir ; mais il résiste. Lucidement, il discute la possibilité de la réussite finale. Il seconde les déductions de son médecin, bien que le sang goutte sur les linges, bien que la chair se torde, se crispe et brûle autour de l'instrument.

A demi convaincu, le chirurgien se remet à la tâche plus énergiquement. Huit fois la vague de douleur traverse cruellement le corps agrippé au siège. Le patient ne jette pas un cri. Il ne se permet pas une plainte. Il ne veut gêner aucunement l'attention de l'opérateur. A peine la bouche s'ouvre-t-elle, afin qu'une goutte d'éther rafraîchisse la langue racornie. Soudain, la résistance est vaincue.

La satisfaction de l'apprendre est telle qu'on accepte volontiers la torture plus atroce encore de sentir le principal appareil, le cystoscope, gros tube de nickel, pénétrer dans le corps, afin que l'on inspecte l'intérieur du corps éclairé. Puis la tige fine d'un cathéter uretéral se glisse dans le ventre, s'y courbe, heurte des parois délicates, parvient jusqu'à l'organe lointain qu'elle pique. Offensive la liqueur d'une injection à son tour atteint et blesse.

***

Promptes, les infirmières lavent, pansent, enveloppent et nouent. Emporté par les deux hommes sur le fin chariot, le patient roule à travers les corridors. Il est calme, épuisé, très blême, sans doute, car les parents et les étrangers le regardent avec pitié ; car les infirmières l'étendent avec prudence dans le lit élastique, devant l'espace du ciel pur et le feuillage roussi des vieux arbres. Reposer, inerte, sans douleur vive, quelle volupté, bien que la tige soit demeurée dans le corps, et le brûle un peu par son contact ! Au soir, seulement, selon la nature des liquides ainsi drainés, on saura si l'on tient la chance, ou s'il faut tenter d'autres épreuves chirurgicales, encore.

Quoi que viennent annoncer docteurs et parents, on se méfie. Affranchie de toutes règles par la faiblesse, l'imagination travaille. Elle croit au pis. Elle accuse de mensonges charitables les sœurs, l'épouse, les amis, le chirurgien même. On n'ose s'endormir par peur de ne pas se réveiller.

Après une nuit terrifiante, la fièvre étant tombée, la faiblesse devient telle que la fin semble possible. Les coquelicots peints sur la muraille vacillent et se diluent sous les regards. Les doigts pincent le drap bien qu'on s'efforce de les maintenir immobiles. N'est-ce pas le signe de l'agonie? Les piqûres d'huile camphrée qu'on pratique pour « vous remonter », ne signifient-elles pas que le pouls s'assourdit et disparaît? Si facilement on se résignerait à la fin. N'a-t-on pas vécu quarante ans et plus. N'a-t-on pas lutté, connu de beaux visages, visité de lointains pays, tenté de grandes voluptés, aimé de nobles caractères? On a eu sa part, sa large part. Il n'est plus besoin que de se fondre dans l'inconnaissable, doucement, comme on s'endort, après une journée de saines fatigues.

Trois heures plus tard, c'est la résurrection évidente des forces, la joie de rire avec les siens, sous l'espace du ciel pur, devant la verdure roussie des vieux arbres abritant le jardin où jasent les convalescents entre les visiteuses élégantes. La science a sauvé.

(1) Nous devons à l'obligeance de notre confrère *Le Figaro* (directeur, M. Calmette), l'autorisation de reproduire cet article, nous lui adressons nos sincères remerciements, ainsi qu'à M Paul Adam, qui, de son côté, a bien voulu faire profiter les lecteurs de *Paris médical* de son intéressant article.


TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE
ET DE TOUS LES ETATS CONSOMPTIFS
SUC PUR INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ À LA CATALASE ET AUX OXYDASES
DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF
LE FLACON ENTIER 8 francs
MUSCULOSINE
BYLA
LE DEMI-FLACON 4 Fr.50
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE
4 Cuillerées à bouche par Jour pour Adultes
4 Cuillerées à dessert pour les enfants.
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ETABLISSEMENTS BYLA JEUNE
GENTILLY (SEINE)

Bibliothèque de Thérapeutique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. GILBERT & **P. CARNOT**

Professeur de clinique à la Faculté de médecine de Paris. — Professeur agrégé de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris.

La Thérapeutique peut être envisagée différemment, suivant que l'on prend pour point de départ de son étude le Médicament, le Symptôme ou la Maladie. La Bibliothèque de Thérapeutique est donc divisée en trois Séries convergentes, dans lesquelles sont étudiés les AGENTS THÉRAPEUTIQUES, les MÉDICATIONS, les TRAITEMENTS. Chaque série comprend un certain nombre de volumes, indépendants les uns des autres et paraissant en ordre dispersé, mais dont la place est nettement déterminée dans le plan d'ensemble de l'ouvrage.

La première Série est relative aux AGENTS THÉRAPEUTIQUES. Elle comprend, comme introduction générale, l'*Art de formuler*, puis l'étude des *Techniques thérapeutiques, médicales et chirurgicales*.

L'étude des *Agents physiques* a pris un développement considérable. Les diverses branches de la *Physiothérapie* offrent au Praticien une série de ressources nouvelles. Qu'il s'agisse de *Kinésithérapie*, de *Massage*, d'*Hydrothérapie*, d'*Electrothérapie*, de *Radiothérapie*, etc., tout médecin doit savoir appliquer, lui-même, les méthodes usuelles.

L'étude des *Médicaments chimiques* a fait, elle aussi, de grands progrès. Les Médicaments minéraux ont récemment revêtu des formes nouvelles (combinaisons organiques, métaux colloïdaux), douées de nouvelles propriétés thérapeutiques. Quant aux Médicaments organiques, leur nombre s'accroît tous les jours. Si les *Médicaments d'origine végétale* sont, de plus en plus, obtenus par synthèse, de nouvelles plantes entrent, à leur tour, dans la matière médicale.

Les *Médicaments d'origine animale*, fort employés jadis, puis fort oubliés, sont de nouveau étudiés. L'*Opothérapie* utilise des produits fabriqués par l'organisme même et supplée à l'insuffisance glandulaire, en fournissant artificiellement au malade les substances qu'il ne fabrique plus. C'est la base de la Thérapeutique de demain.

Les *Médicaments d'origine microbienne* ont métamorphosé le traitement et la prophylaxie des maladies infectieuses. Ils peuvent conférer une immunité active grâce aux méthodes de *Vaccination*, ou passive grâce aux méthodes de *Sérothérapie*. On peut aussi faire de la *Bactériothérapie*, en opposant aux microbes nocifs d'autres microbes, dont le développement gêne celui des premiers.

L'étude des Agents Thérapeutiques comprend encore la *Crénothérapie* (Eaux minérales), la *Thalassothérapie* (Bains de mer) et la *Climatothérapie*. L'étude des *Régimes alimentaires* s'est beaucoup précisée : le régime, scientifiquement établi, fait, de plus en plus, partie de l'ordonnance et du traitement.

Enfin l'étude des *Agents Psychiques*, la *Psychothérapie* a pris, elle aussi, une grande importance.

La deuxième Série de la Bibliothèque de Thérapeutique est relative à l'étude des MÉDICATIONS.

Étant donné un symptôme clinique, le premier problème thérapeutique qui se pose est de savoir si l'on doit agir sur lui, le favoriser ou le combattre. En second lieu, pour ou contre un symptôme donné, on peut utiliser plusieurs méthodes thérapeutiques. Chacune a ses indications et ses contre-indications.

On voit, par là, toute l'importance pratique que présente l'étude des Médications Symptomatiques.

La troisième Série comprend l'étude des TRAITEMENTS.

Le Traitement d'une Maladie, lorsqu'il n'est pas pathogénique, est fait, le plus souvent, de la juxtaposition d'une série de Médications symptomatiques. Il devra se modifier incessamment, en se modelant sur la marche même de l'affection. Beaucoup de traitements sont devenus médico-chirurgicaux. La partie médicale a donc été complétée par une partie chirurgicale, de telle sorte que l'on puisse envisager, sous leurs différentes faces, les multiples traitements d'une même maladie. C'est dans cet esprit qu'une série de volumes sont consacrés aux Traitements des Maladies Générales (Infections, Intoxications, Maladies de la Nutrition), des Maladies de chaque organe (Maladies nerveuses, digestives, circulatoires, pulmonaires, génito-urinaires), ainsi que des Spécialités (Maladies cutanées et vénériennes, Maladies de la bouche, du nez, du larynx, des oreilles et des yeux).

Ainsi se complètent, mutuellement, les trois Séries relatives aux Agents Thérapeutiques, aux Médications et aux Traitements. Elles sont conçues avec une même préoccupation, celle d'être immédiatement utiles au Praticien.

1re Série. — LES AGENTS THÉRAPEUTIQUES

L'Art de Formuler, par le professeur GILBERT. 1 vol. 8 fr.
Technique thérapeutique médicale, par le Dr MILIAN. 1 vol.
* **Technique thérapeutique chirurgicale**, par les Drs PAUCHET et DUCROQUET. 1 vol. 15 fr.
Physiothérapie.
* *Electrothérapie*, par le Dr NOGIER. 1 vol. 10 fr.
Radiothérapie, Radiumthérapie, Photothérapie, par les Drs OUDIN et ZIMMERN. 1 vol.
* *Kinésithérapie : Massage, Gymnastique*, par les Drs P. CARNOT, DAGRON, DUCROQUET, NAGEOTTE, CAUTRU, BOURCART. 1 vol. 12 fr.
* *Mécanothérapie, Jeux et Sports, Hydrothérapie*, par les Drs FRAIKIN, DE CARDENAL, CONSTENSOUX, TISSIÉ, DELAGENIÈRE, PARISET, 1 vol. 8 fr.
* **Crénothérapie** (*Eaux minérales*), **Thalassothérapie, Climathothérapie**, par les professeurs LANDOUZY GAUTIER, MOUREU, DE LAUNAY, les Drs HEITZ, LAMARQUE, LALESQUE, P. CARNOT. 1 vol. 14 fr.
Médicaments chimiques et végétaux, par le Pr PIC et le Dr IMBERT. 2 vol.
* **Opothérapie** par le Dr P. CARNOT. 1 vol. 12 fr.
* **Médicaments microbiens** (*Bactériothérapie, Vaccinations, Sérothérapie*), par METCHNIKOFF, SACQUÉPÉE, REMLINGER, Louis MARTIN, VAILLARD, DOPTER, BESREDKA, SALIMBENI, WASSERMANN, DUJARDIN-BEAUMETZ, CALMETTE. 1 vol. 8 fr.
* **Régimes alimentaires**, par le Dr Marcel LABBÉ. 1 vol. 12 fr.
Psychothérapie, par le prof. DEJERINE et le Dr André THOMAS. 1 vol.

2e Série. — LES MÉDICATIONS

* **Médications générales**, par les Drs BOUCHARD, H. ROGER, SABOURAUD, SABRAZÈS, LANGLOIS, BERGONIÉ, PINARD, APERT, MAUREL, RAUZIER, P. CARNOT, P. MARIE, CLUNET, LÉPINE, POUCHET, BALTHAZARD, A. ROBIN et COYON, CHAUFFARD, WIDAL et LEMIERRE. 1 vol. 14 fr.
Médications symptomatiques (*Mal. nerv., resp., circulat.*), par J. LÉPINE, SICARD, GUILLAIN, M. DE FLEURY, MÉNÉTRIER, MAYOR. 1 vol.
Médications symptomatiques (*Mal. digest. hépat., rénales, génit. et cutanées*), par GILBERT, CASTAIGNE, JACQUET et M. FERRAND. 1 vol.

3e Série. — LES TRAITEMENTS

Thérapeutique des Maladies infectieuses, par les Drs NOBÉCOURT, NOC, Marcel GARNIER, 1 vol.
Thérapeutique des Maladies de la Nutrition et Intoxications, par les Drs LEREBOULLET, LŒPER. 1 vol.
Thérapeutique des Maladies nerveuses, par les Drs CLAUDE, LEJONNE, DE MARTEL. 1 vol.
* **Thérapeutique des Maladies respiratoires et Tuberculose**, par les Drs HIRTZ, RIST, RIBADEAU-DUMAS, KUSS, TUFFIER, MARTIN. 1 vol. 14 fr.
Thérapeutique des Maladies circulatoires (*Cœur, Vaisseaux, Sang*), par les Drs JOSUÉ, VAQUEZ et AUBERTIN, WIART. 1 vol.
Thérapeutique des Maladies digestives. Foie. Pancréas, par les Drs P. CARNOT, COMBE, LECÈNE. 1 vol.
* **Thérapeutique des Maladies urinaires** (*Reins, Voies urinaires, Appareil génital de l'homme*), par les Drs ACHARD, MARION, PAISSEAU. 12 fr.
Thérapeutique gynécologique et obstétricale, par les Drs BRINDEAU et JEANNIN. 1 vol.
* **Thérapeutique des Maladies cutanées et vénériennes**, par les Drs AUDRY, DURAND, NICOLAS. 1 vol. 12 fr.
Thérapeutique osseuse et articulaire, par les Drs HUCHARD, PIATOT, MOUCHET, MARFAN. 1 vol.
Thérapeutique des Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, du Larynx, de la Bouche, des Dents, par les Drs DUPUY-DUTEMPS, ÉTIENNE LOMBARD, M. ROY. 1 vol.

Les volumes parus sont précédés d'un astérisque.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

PAR JACQUES

LES MALADES ET LES MÉDECINS.



L'OCULISTE.

— Voici une eau qui vous guérira instantanément... en moins de six mois, c'est vingt francs le flacon...

— C'est bien... je paierai cela dans quelque temps...

— Non pas, s'il vous plaît... aujourd'hui même... je donne mes soins aux yeux mais jamais à l'œil.

DIÉTÉTIQUE

Potage crème de volaille. — Lever les blancs d'une volaille cuite, les tamiser finement. Mouiller la purée obtenue avec 1/2 litre de bon bouillon tiède de volaille, et ajouter hors du feu 2 jaunes d'œufs et 20 grammes de beurre frais au moment de servir.

Potage gras à la purée de marrons. — Choisir de beaux marrons, les éplucher, les faire blanchir à l'eau bouillante, les émonder. Les faire cuire dans du consommé, passer la purée au tamis et faire chauffer sans laisser bouillir ; ajouter un peu de beurre frais pour servir.

Potage printanier à l'Allemande. — Faire dégorger quelques cuillerées d'orge perlé ; mettre cuire pendant cinq heures dans du bon consommé. Passer à l'étamine ; ajouter à la purée d'orge des légumes nouveaux cuits à part. Au moment de servir, lier le potage avec 1/2 verre de crème double.

Velouté de volaille. — Mettre dans une casserole 10 grammes de beurre et une cuillerée d'arrow-root. Faire fondre à chaleur douce en remuant à la cuillère. Ajouter 1/2 litre de bouillon de poulet tiède. Faire cuire douze minutes.

On peut ajouter au potage de la chair de volaille préalablement cuite pendant trente minutes et finement tamisée.

On peut, pour varier les bases d'apprêts, préparer les veloutés avec de la farine de riz, d'orge, ou d'avoine.

Velouté de pigeon. — Procéder comme pour le velouté de volaille.

Panade au bouillon. — Rompre en fragments 150 grammes de pain de ménage rassis ; le mettre dans une casserole avec 1/2 litre de bouillon de bœuf ou de volaille. Faire cuire à feu lent pendant trente-cinq minutes.

Consommé aux œufs pochés. — Faire pocher deux œufs très frais. Les égoutter, les parer et les servir dans 4 décilitres de consommé.

Consommé aux pâtes (vermicelle et pâtes d'Italie). — Verser en pluie 60 grammes de l'une des pâtes par litre de potage bouillant et laisser cuire dix minutes.

Consommé au tapioca, au sagou, aux perles, etc. — Faire bouillir le consommé, verser la pâte en pluie à raison de trois cuillerées par litre de liquide. Laisser cuire lentement de quinze à vingt minutes.

Bouillie de farine d'orge au consommé. — Délayer dans une petite casserole deux cuillerées de farine d'orge avec 6 décilitres de consommé. Mettre bouillir en remuant pour bien opérer le mélange, ajouter une pincée de sel. Laisser cuire à faible ébullition pendant trente minutes. Passer à la passoire fine, ajouter 30 grammes de beurre frais pour servir.

Potage purée de pommes de terre. — Faire cuire à l'eau 250 grammes de pommes de terre épluchées et coupées en tranches. Les évaporer à l'entrée du four. Les tamiser et mouiller la purée de 5 décilitres de lait ; ajouter un peu de sel et 30 grammes de beurre frais au moment de servir.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Tænia chez les enfants.

Le matin, à jeun, prendre en une fois la potion suivante :

Extrait éthéré de fougère mâle....	2 à 6 grammes.
Essence de térébenthine	1 —
Sirop de fleurs d'oranger.......	30 —
Eau distillée de menthe	50 —

COMBY.

Une demi-heure après, donner 20 grammes d'huile de ricin.

Ou bien, donner en deux fois, le matin :

Extrait éthéré de fougère mâle..............	2 grammes.
Huile de ricin	15 —
Sirop de menthe	20 —

R. BLACHE.

Électuaire :

Extrait éthéré de fougère mâle	4 grammes.
Calomel	0gr,40 centigr.
Sucre	Q. S.

DESCROIZILLES.

A prendre à jeun le matin en trois fois.

Semences de courge privées de leur enveloppe.............	40 grammes.
Émulsion avec eau	200 grammes.
Sirop de fleurs d'oranger	40 —

COMBY.

Ou :

Kousso en poudre......	15 grammes.
Sucre pour granuler....	Q. S.

Faire prendre en une fois dans un peu de lait.

On peut prescrire l'infusion d'écorce de grenadier sucrée et aromatisée :

Écorce de racines de grenadier pulvérisée.	40 grammes.
Eau bouillante........	200 —
Sirop de menthe	50 —
Poudre de kamala	6 —
Pulpe de tamarin	30 —
Sucre de citron	Q. S.

A prendre en une fois.

DU PLESSIS.

Ou bien, la potion :

Teinture de kamala.....	20 grammes.
Sirop d'écorces d'oranges..................	30 —
Eau de menthe........	80 —

Gerçures des mains.

Menthol en poudre	0gr,75
Jalol	1gr,50
Huile d'olives	1gr,50
Lanoline..............	45 grammes

F. s. a. une pommade.

Blépharite ciliaire.

Compresses 3 fois par jour, pendant 10 minutes chaque fois, avec l'acétate d'alumine à 3 p. 100 ; puis tous les deux jours appliquer la pommade :

Acide salicylique	0gr,30
Oxyde de zinc	1 gramme.
Vaseline...............	5 —
Lanoline	5 —

Dysménorrhée.

Contre les douleurs prémenstruelles.

Codéine................	0gr,05
Chloral................	1 gramme.
Bromure d'ammonium..	1 —
Eau camphrée........	30 —

A prendre une fois en se couchant.

Contre les douleurs menstruelles.

Laudanum de Sydenham...............	XX gouttes.
Extrait de valériane...	2 grammes.
Assa fœtida..........	4 —
Jaune d'œuf..........	N° 1.
Décoction de guimauve.	100 grammes.

F. s. a.

NOUVELLES

Détails rétrospectifs sur le naufrage de l' « Émir ». La fin du Dr Courtault. — On lit dans *Marseille médical*, sous la signature du Dr MURAT (19 août 1911), des détails rétrospectifs sur la disparition du regretté Dr COURTAULT.

« Le Dr Courtault, qui aimait beaucoup la mer, venait d'accomplir un voyage sur la côte tunisienne comme médecin sanitaire du *Félix-Touache*, et à son arrivée me demanda, au service médical de la Compagnie de Navigation mixte, à permuter avec son collègue de l'*Emir*, à la suite d'un accord avec ce dernier, permutation qui, en conséquence, ne soulevait aucune difficulté. »

Le Dr Courtault avait trouvé à Marseille, à son arrivée de Tunis, un volumineux courrier. Il m'avait manifesté son intention de mettre au point divers articles et de corriger ses épreuves pendant la traversée durant les longs calmes actuels de la mer, si propices au travail intellectuel.

« En effet, nous dit le commandant VALERE (sauvé à la uage malgré une fracture de l'avant-bras), le Dr Courtault a consacré, durant ce dernier voyage, toutes ses journées au labeur médical, se levant chaque matin à cinq heures et ne soustrayant au travail que les soirées si agréables en mer, passées à converser sur le pont.

« La nuit de l'accident, la soirée s'était écoulée en rade de Gibraltar, en une longue conversation très animée et très gaie, en particulier avec le commandant qui recueillit ses dernières paroles : « Bonne nuit, commandant ; à demain soir si vous le voulez la continuation de notre conversation.

« Le Dr Courtault a été vu après le fatal abordage par deux chauffeurs, qui se sont facilement sauvés en enjambant simplement les bastingages et passant ainsi directement du pont de l'*Emir* sur celui du navire abordeur mainteuu quelques instants, comme un coin, dans le navire abordé, par une manœuvre assez analogue à la conduite du chirurgien qui ne retire pas le fer dans une plaie du cœur.

« Ces chauffeurs en sûreté sur l'avant du *Silverton* ont assisté, affolés et impuissants, à toutes les péripéties du naufrage de l'*Emir* qui disparut par 700 mètres de fond sous leurs yeux en une minute.

« Sommairement vêtu et nu-tête, le Dr Courtault avait gagné, aussitôt après le choc, l'escalier de sortie. Sa silhouette énergique, reconnue à la haute stature et aux favoris courts, apparut sur le pont dans le cadre de la porte de descente des premières classes, à tribord, vers l'arrière du paquebot. A peine s'était-il penché en avant pour jeter un regard interrogateur au dehors, que le navire, déjà éventré transversalement, s'ouvrait longitudinalement, et qu'une trombe d'eau pénétrait avec un fracas épouvantable dans les aménagements intérieurs d'où le Dr Courtault venait de monter.

« Presque immédiatement l'arrière du navire basculait et s'immergeait, une masse d'eau balayait le pont et l'on voyait notre confrère battre l'air des deux bras et tomber à la renverse, rejeté dans l'intérieur de la descente des premières classes, au-dessus de laquelle, quelques secondes plus tard, la mer bouillonnait et tourbillonnait seulement, puis reprenait son calme.

« Sans un cri ni un geste de terreur, le malheureux Dr Courtault disparut ainsi au regard des chauffeurs sauvés. »

Cours de vacances à Leipzig. — A l'Université de cette ville a lieu, en ces vacances, un *cours de perfectionnement* destiné aux pharmaciens.

Nombre des médecins, des dentistes et des sages-femmes en Allemagne. — D'après le dernier recensement officiel, il y a en Allemagne 30.558 médecins diplômés (augmentation de 23,59 p. 100 depuis 1898), 2.667 médecins-dentistes, 7.214 dentistes-techniciens, 14.789 auxiliaires du médecin (y compris les masseurs et désinfecteurs), 12.881 infirmiers, 55.897 infirmières ou gardes-malades, et 37.736 sages-femmes.

Les médecins des chemins de fer en Allemagne. — Du 6 au 9 septembre a eu lieu à Dantzig la neuvième assemblée des médecins des Chemins de fer de l'Allemagne. Il y eut des conférences sur le *chauffage*, l'*éclairage* et le *nettoyage* des wagons ; sur la *tuberculine et la tuberculose* ; sur la *statistique des maladies des employés de chemin de fer*.

Légion d'honneur. — Le Dr de Rop, d'Anvers, est nommé chevalier de la Légion d'honneur pour services rendus lors de la guerre de 1870 aux Français secourus par la Société française de Bienfaisance d'Anvers.

Décorations. — Le gouvernement belge vient de sortir une promotion dans l'ordre de Léopold, l'ordre de la Couronne et croix civique pour de nombreux médecins : nous n'en publierons pas la très longue liste, mais nous soulignerons ce mouvement bien accueilli et trop rarement répété.

Le nombre d'étudiants en Allemagne. — D'après le recensement du dernier semestre, il y a augmentation générale du nombre d'étudiants : hommes et femmes, allemands et étrangers. On compte 57.230 étudiants, c'est-à-dire que depuis quinze ans, le nombre a doublé. L'an passé l'augmentation a été de 2.383 étudiants, inférieure de 314 à celle de l'année précédente, qui était de 3.147, et de l'année 1908-1909, qui a présenté le maximum d'augmentation : 3.901 étudiants en plus.

Il y a 54.678 étudiants et 2.552 étudiantes, ainsi répartis dans les diverses universités :

Berlin, 8.039 étudiants; Munich, 6.942; Leipzig, 4.888 ; Bonn, 4.174; Fribourg, 3.080; Hallé, 2.681; Breslau, 2.586; Gottingen, 2.492; Heidelberg, 2.452; Marburg, 2.302; Tubingen, 2.118; Strasbourg, 2.079; Munster, 2.009; Kiel, 2.001; Iéna. 1.902; Konigsberg, 1517; Wuzrburg, 1.149; Giessen, 1.315; Greisswald, 1.180; Erlangen, 1.149; Bostock, 920.

Le nombre des étudiants en médecine a augmenté : 11.927 contre 10.682 l'année précédente.

Concours de l'École du service de santé de la marine. — Ont été admis, après concours, à l'école du service de santé de la marine à Bordeaux, les étudiants en médecine dont les noms suivent :

1 Moulinas, Brugeas, Clavier, Souchard, Bars, Vaucel, Cousyn, Silvestre, Fournier, Carpentier.

11 Monuier, Chabaud, Bizien, Dréan, Calandreau, Guillemard, Petiteau, Tacheron, Miguet, Pierre.

21 Rabasté, Gauthier, Agard-Laroche, Pandellé, Augé, Manon, Olive, Lhuerre, Lacaze, Colin.

31 Leissen, Colibœuf, Paoletti, Chatrieux, Bourdila, Pascal, Triaud, Roux, Thirion, Tardy.

41 Tramini, Fabre, Cumin, Kervella, Lapauze.

Ont été nommés élèves du service de santé de la marine, et devront être rendus à Bordeaux le 20 octobre 1911 :

A. — Les jeunes gens admis à la suite du concours de 1910 et qui doivent terminer le 1er octobre 1911 leur année de service, savoir :

MM. Baixe, Le Vilain, Marquand, Bernardin, A. Morin, Delfini, Masselin, Puel, Eschenbrenner, Lachaume, Planteau, Simon, Arrighi, Viéron, Blanchot, Arnoult, Capéran, Vogel, Hardy, de Fajole, Labeyliès, Le Coty, Fabry, Mercier, Adelus, Maudet, Bertrou, Gascougnolles, Alinat, Godillon, Lafon, Paris, Roussel, Rouquet, Gouriou, P. Morin, Mury, Naudin, Tassy, Le Goffic, Clouet, Peyronnet de la Fourelle, Pousan, Chastang, Bouyer, Jeandeau, Loyer.

B. — Les étudiants en médecine du concours de 1911 désignés ci-après qui ont déjà satisfait à leurs obligations militaires :

MM. Souchard, Augé.

Les étudiants qui n'ont pas encore satisfait à leurs obligations militaires devront, s'ils remplissent les conditions d'aptitude physique exigées, contracter dans le port où ils ont subi les épreuves d'admission, l'engagement prévu par le décret du 6 avril 1906.

Tout élève admis qui renoncerait au bénéfice de son admission, devra envoyer au ministère de la marine, dans le plus bref délai possible, sa démission accompagnée, s'il est mineur, du consentement de son père, de sa mère ou de son tuteur.

LA VIE MÉDICALE

Le Conseil médical civil et d'hygiène de Turquie. — Le Conseil médical civil et d'hygiène, dont la mission est de s'occuper de toutes les affaires médicales civiles de l'Empire et de l'application des Règlements médico-pharmaceutiques, est constitué à l'heure qu'il est comme suit :

S. E. le Dr BESSIM OMER PACHA (Président) ; S. E. le Dr ESSAD PACHA (Vice-Président) ; S. E. le Dr A. ZOÉROS PACHA ; S. E. le Dr ARISTIDI PACHA SCOURO ; S. E. le Dr ALI RUCHDI PACHA ; Dr MOUSTAPHA BEY ; Dr AVNI BEY ; Dr HAMID BEY ; Dr VELIEDDINE CHAKIR BEY ; Dr BEHAEDDINE BEY ; Dr SAMUEL ABREVAYA ; M. NEDJIB EKREM BEY, pharmacien ; MM. E. STAVRIDÈS, E. DJILADJIAN, ETHEM PERTEW, délégués du Corps pharmaceutique.

Sont attachés au susdit Conseil comme inspecteurs sanitaires : LL. EE. TAHIR PACHA, CHÉREFFÉDINE PACHA et ISMAIL HAKKI BEY.

Réunion sanitaire provinciale. — La *Société de Médecine publique et de Génie sanitaire*, dont le président est le professeur Chantemesse et le secrétaire général le Dr Mosny, a décidé d'organiser, cette année comme l'an dernier, une *Réunion sanitaire provinciale*, qui se tiendra à Paris dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur, les Jeudi 2, Vendredi 3 et Samedi 4 Novembre.

Questions mises à l'ordre du jour des séances :

1° *Rapports du Directeur de Bureau d'Hygiène avec le Conseil départemental et avec les Commissions sanitaires d'arrondisement.* — Rapporteur : M. le Dr ZIPFEL, Directeur du Bureau d'Hygiène de Dijon ;

2° *Choix, captage, protection et surveillance des eaux destinées à l'alimentation.* — Rapporteur : M. DIENERT, Chef du Service de surveillance des eaux de la Ville de Paris ;

3° *La fièvre typhoïde.* — Conférence avec travaux pratiques, par M. le Dr MARCHOUX, de l'Institut Pasteur ;

4° *L'Hygiène de la viande.* — Rapporteur : M. MARTEL, Chef du Service vétérinaire du Département de la Seine ;

5° *L'Hygiène du lait.* — Rapporteur : M. PORCHER, Professeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon ;

6° *Visite des abattoirs, du frigorifique de la Bourse du Commerce et des laboratoires du Service sanitaire aux Halles centrales.*

Congrès international de gynécologie. — Le prochain congrès se réunira à Berlin. M. E. Bumm en sera président. Un Comité d'organisation composé de MM. Doderlein, Mangiagalli, A. Martin et V. Ott est adjoint à M. Bumm. Le secrétaire général est le Dr E. Martin, 18, Artillerie-strasse, à Berlin. La Société allemande de gynécologie a accepté l'invitation à participer à ce Congrès et a promis son concours. Le Comité d'organisation a fixé la durée du Congrès du 29 au 31 mai 1912 à Berlin. On a choisi comme question à l'ordre du jour la péritonisation. D'autres travaux sont en préparation. Toutes les Sociétés gynécologiques nationales ont déjà adhéré. La Société espère que les confrères spécialistes de tous les pays voudront bien répondre à son appel.

Institut bactériologique de Tien-Tsin. — A la suite de la conférence de Moukden, relative à l'épidémie de peste pneumonique en Mandchourie, le vice-roi du Tchely, S. L. Tchicu-Kouei-Long, avait adressé un rapport au Gouvernement tendant à la création d'un Institut bactériologique à Tien-Tsin.

Par décret du 1er juin, cet institut vient d'être organisé.

Hôpitaux de Montpellier. — Le lundi 13 novembre 1911, il sera ouvert, à l'hospice général, un concours pour trois places d'interne titulaire et onze places d'interne provisoire dans les hospices de Montpellier.

Les internes titulaires sont nommés pour quatre ans, les internes provisoires le sont pour une année seulement ; ils auront le droit de concourir en 1912, pour les places d'interne titulaire.

Sont seuls admis à prendre part à ce concours : 1° les externes des hospices de Montpellier, ayant rempli à la satisfaction de l'administration, pendant un an au moins, les fonctions d'externe ; 2° les internes d'autres villes nommés au concours.

En s'inscrivant, les candidats sont tenus de produire : 1° leur acte de naissance ; 2° un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le Maire de la commune ; 3° un bordereau de huit inscriptions au moins. Ces pièces devront être déposées au secrétariat général des hospices, où les candidats pourront se faire inscrire jusqu'au samedi 4 novembre, cinq heures du soir.

Écoles municipales d'infirmières des hôpitaux de Paris. — Les cours ouvriront dans les premiers jours d'octobre.

École de la Salpêtrière. — Professeurs : les Drs SCHWARTZ, MOREL, PILLET-EDWARDS, NETTER, G. PAUL BONCOUR, VIRON, De FRUMERIE.

Ecole de la Pitié. — Professeurs : les Drs DOURY, PILLET-EDWARDS, Paul CORNET, MOREL, NOIR, VIRON ; Mme CHINEAU, sage-femme de l'hôpital Boucicaut.

Ecole de Lariboisière. — Professeurs : les Drs DAURIAC, ISCH-WALL, Cyrille JEANNIN, Paul CORNET, HÉRISSEY, De FRUMERIE.

Ecole de Bicêtre. — Professeurs : MM. MOUCHOTTE, LAURENS, BERTHOND, De FRUMERIE, FRIEDEL.

Plus les directeurs des hôpitaux précités : MM. ENJOLIAS, ROGER, FAURE, CHAMPROUX.

Hôpitaux de Paris. — Externat. — RÉPARTITION DES JURYS. — *Anatomie.* — MM. Alglave, Desmarest, Pagniez, Ribadeau-Dumas.

Pathologie. — MM. Monthus, Sauvage, Chevrier, Comte.

ORDRE DE PASSAGE DES CANDIDATS. — Candidats militaires. Candidats non militaires. — *Anatomie.* — 2e moitié, 2e série, 3e série et 1re série. 1re moitié, 2e série, 1re série 3e série.

Pathologie. — 1re moitié, 2e série, 1re série, 3e série, 2e moitié, 2e série, 3e série, 1re série.

ORDRE DES SÉANCES. — *Anatomie.* — Les séances ont lieu les lundis et mardis à 4 heures et demie et les mercredis et vendredis à 8 heures et demie du soir.

Pathologie. — Les séances ont lieu les lundis et mardis à 8 heures 1/2 du soir et les mercredis et vendredis à 4 h. 1/2.

Avis. — Il ne sera pas répondu par lettres individuelles aux demandes d'excuses présentées par les candidats.

Les décisions du jury en ce qui les concerne seront mentionnées au procès-verbal de la plus prochaine séance et affichées à la porte de la salle des concours.

Anatomie. — Séance du 18 septembre. Crosse de l'aorte. — Ont obtenu : MM. Vincent, 8 ; Lénard, 11 ; Huas, 16 1/2 ; Luneau, 14 ; Collette, 10 ; Charpentier (Jean), 8 ; Pinel, 16 1/2 ; Binet (Pierre), 9 ; Cautegril, 12 1/2 ; Paturet, 10 ; Pétitin, 8 1/2 ; Merlin, 16 ; Couraud, Cornudet, 17 ; Veil-Picard, 8 1/2.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

Etude sur la nature et le traitement de certains excès alcooliques intermittents, par le Dr CH. DE MOUTET. In-8, broché de 74 pages, 1 fr. 50 (Lausanne, *Sack-Reymond*, éditeur et Paris, *J.-B. Baillière et fils*).

Questions d'oral. Conférences pour l'internat des hôpitaux, par JEAN SAULIEU et ARMAND DUBOIS. Fascicule I. 1912. In-8, br. de 40 pages, 1 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris).

Radiumthérapie, Cancer, chéloïdes, nœvi, lupus, prurits, névrodermites, eczémas, applications gynécologiques, par les Drs LOUIS WICKHAM et PAUL DEGRAIS, préface de M. le professeur FOURNIER. 2e *édition*. 1912. 1 vol. gr. in-8, de 375 pages avec 16 planches coloriées et 149 figures noires, 18 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, à Paris).

Anesthésie, par le Dr NOGUÉ, professeur à l'École française de Stomatologie, 1912, 1 vol. gr. in-8, de 410 pages, avec 102 figures dans le texte. Br. 12 fr., cartonné, 13 fr. 50. Fascicule VI du Traité de Stomalogie de GAILLARD et NOGUÉ (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris).

207 prostatectomies pour hypertrophie de la Prostate, par le Dr VICTOR PAUCHET. In-8, 12 pages, avec 31 figures, 1 fr. 50.

LA VIE MÉDICALE (*Suite*)

Pathologie. — Séance du 18 septembre. — Indications et technique de la thoracentèse. Ont obtenu : MM. Wallet, 15 ; Cantegril, 16 ; Cornudet, 15 ; Fombeurre ; Plantin, 10 ; Paturet, 12 ; Huas, 14 ; Lunneau, 15 1/2 ; Léguac, 15 ; Lénard, 9 ; Vercier, 8 ; Michon (Ch.), 7 ; Pecker, 14 ; Jarraud, 9 ; Binet (P.), 11 ; Prunier, 12 ; Boussin, 13 ; Fresnefi, 11 ; Charpentier (J), 15 : Kurzenne, 16.

Séance du 19 septembre : « Symptômes et diagnostic de l'érysipèle de la face ».

MM. Leblanc, 11 ; Aureille, 14 ; Langagne, 12 ; Veil-Picard, 8 ; Frélezeau, 16 1/2 ; Martin, 15 ; Gay, 9 ; de Gennes, 16 ; Bléteau, 12 1/2 ; Vincent, 9 ; Dujardin, 14 ; Debray, 16 1/2 ; Engelbach, 12 1/2 ; Woirin, 17 1/2 ; Petetin, 15 ; Canox, 15.

Mariages. — M. le Dr Cornillou (de Vichy) et Mlle Anne Labaye. — M. Raymond Caillol, lieutenant d'artillerie et Mlle Lydie Lempert, externe de hôpitaux, fille du Docteur en médecine. — M. le Dr Raymond Grégoire, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux et Mlle Claire Révillon. Nos meilleurs souhaits et nos sincères félicitations au Dr Grégoire qui ne compte que des sympathies au comité de *Paris médical.*

Nécrologie. — Le Dr Boëteau, médecin des hospices du Mans, qui meurt victime des rayons X. La Société de médecine de la Sarthe et la Commission administrative des hospices du Mans avaient demandé pour lui la croix d'officier de la Légion d'honneur. — Le professeur Mitscherlich (de Berlin). — Le Dr Charles Dixon, lecteur de chirurgie à Washington University, Saint-Louis. — Le Dr Carl Beck, professeur de clinique à New-York. — Le Dr Furneaux-Jordan, professeur à Queen's College, à Birmingham. — Le Dr Jacquemart (de Vichy) décédé subitement à l'âge de soixante-neuf ans. — Le Dr Vincent Griffon, médecin des hôpitaux de Paris, enlevé à l'âge de trente-neuf ans à la suite d'un phlegmon qu'il aurait contracté au cours d'une opération de pleurésie purulente. Le Dr Balzer, son ancien maître, lui consacrera un article dans le prochain numéro. — M. Beaumaris, externe des hôpitaux de Paris. — Le Dr Léopold, directeur de l'Ecole des sages-femmes et de la clinique gynécologique de Dresde, décédé à l'âge de soixante-cinq ans, quelques mois avant de prendre sa retraite. Il était l'élève de CRÉDÉ. Il dirigeait les *Archivs für Gynäkologie* et laisse de nombreux travaux scientifiques. — Le Dr Pouillot, assassiné par les indigènes, près d'Abécher où il allait lutter contre une épidémie de variole. — Le Dr A. Sitzenfrey, privatdocent de gynécologie à la Faculté de médecine de Giessen, — Le Dr Friedrich Ernst, ancien professeur extraordinaire à la Faculté de médecine de Zurich. — Le Dr Blandford, ancien lecteur de psychiatrie à St-Georges'Hospital Medical School de Londres. — Le Dr F.-W. Page, ancien professeur de neurologie et de psychiatrie à l'University of Vermont de Burlington. — Le Dr A. Hubbell, ancien professeur d'ophtalmologie et d'otologie à l'Université de Buffalo.

COURS

Enseignement élémentaire de technique et diagnostic histologiques et hématologiques (LABORATOIRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE du PROFESSEUR PIERRE MARIE, SOUS LA DIRECTION DE M. G. ROUSSY, PROFESSEUR AGRÉGÉ). MM. les Drs AUBERTIN et AMEUILLE feront 20 démonstrations au laboratoire de la salle Gombault (escalier B, 3e étage). Les démonstrations auront lieu tous les jours de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, à partir du 16 octobre 1911.

Programme des démonstrations. — I, II et III. Technique : fixation, inclusion à la paraffine, colorations usuelles. — Coupes à congélation. — IV. Inflammation aiguë et chronique. — V. Tuberculose et syphilis. — VI et VII. Tumeurs épithéliales — VIII et IX. Tumeurs conjonctives. — Tumeurs mixtes. — X. Sang : Numération. — XI. Sang : Coloration. — XII. Sang : Anémies et leucémies. — XIII. Cytologie des pleurésies et des méningites. — XIV. Tube digestif. — XV. Foie. — XVI. Reins. — XVII. Organes génito-urinaires. — XVIII. Appareil circulatoire et glandes closes. — XIX. Appareil respiratoire. — XX. Système nerveux.

Seront admis, les docteurs français et étrangers et les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement du droit.

Les bulletins de versement seront délivrés au Secrétariat de la Faculté (guichet no 3), les Mardis, Jeudis et Samedis.

Le droit à verser est de 50 francs.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

26 Septembre. — Réunion de la Société internationale de chirurgie à Bruxelles. — Réception offerte par le D. Jr Lucas-Championnière.

26 Septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat des hôpitaux de Bordeaux.

27 Septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'externat des hôpitaux de Bordeaux.

30 Septembre. — VIe Congrès Belge de neurologie et de psychiatrie à Bruges. Secrétaire : Dr D. Hollander à Mons.

30 Septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours des prix à décerner aux élèves externes en médecine et chirurgie des hôpitaux de Paris. S'inscrire à l'Assistance publique, 3, avenue Victoria.

30 Septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat des hôpitaux de Paris (places vacantes le 15 février 1912). S'inscrire à l'Assistance publique, 3, avenue Victoria.

Ier Octobre. — Congrès de l'alimentation à Liége. Secrétaire : Dr Schoofs, 37, rue des Guillemins, à Liége.

Ier Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'externat des hôpitaux de Marseille.

Ier Octobre. — Congrès d'anatomie pathologique à Turin. Secrétaire : Dr Satta, corso Raffaelo, 30, à Turin.

2 Octobre. — Concours pour les emplois de répétiteurs à l'Ecole du service de santé militaire à Lyon.

2 Octobre. — Congrès de l'hygiène de l'habitation à Dresde.

2 Octobre. — Concours de l'internat des hôpitaux de Bordeaux.

2 Octobre. — XXIVe Congrès français de chirurgie à Paris. Secrétaire : Dr Walther, 68, rue de Bellechasse, à Paris.

2 au 6 Octobre. — Exposition médicale à Londres. Elle se tiendra au Royal Horticultural Hall.

3 Octobre. — Concours de l'externat des hôpitaux de Bordeaux

SOMMAIRE :

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Février.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Mai....... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

LES RÉCLAMES MÉDICALES ET LA GRANDE PRESSE

Les choses de la médecine intéressent fort le public. Le peuple de France et d'ailleurs lit avec avidité les conseils d'hygiène, les causeries du docteur, les articles d'allure scientifique qui lui parlent de ses maux et des remèdes à y apporter. Rien d'étonnant donc à ce que les réclames médicales envahissent la grande Presse et que nombre de produits sans aucune valeur ou même nocifs aient pu acquérir une vogue paradoxale, simplement parce que les capitaux de ceux qui les exploitent leur permettent de les lancer dans les premières pages des feuilles les plus répandues.

La Presse est libre ; nous sommes loin du temps où Bonaparte, premier consul, faisait envoyer par son préfet de police aux rédacteurs de journaux la circulaire suivante : « Je m'aperçois chaque jour davantage, citoyen, que des individus qui n'ont aucun titre légal pour exercer la médecine et la pharmacie font annoncer dans les journaux des médicaments et des compositions dont l'efficacité n'est nullement garantie. Comme la santé des citoyens pourrait être compromise par l'usage de ces remèdes, je vous recommande de n'en insérer dorénavant les annonces dans votre journal qu'autant qu'elles auront été revêtues de mon approbation. Je compte sur votre exactitude à vous conformer à cette mesure. »

Mais la liberté ne devrait pas être la licence et dans mon libre propos du 1er juillet je montrais déjà tout l'abus qu'il y a à laisser des non-médecins signer des articles et s'affubler du titre de docteurs ; et je déplorais que le Parquet n'ait pas trouvé dans les lois sur l'exercice de la médecine le texte qui permette de mettre un frein à de pareilles pratiques.

A la suite de mon article, d'aimables correspondants ont bien voulu me signaler que la justice était moins désarmée que je ne pensais et m'ont recommandé la lecture d'un opuscule de M. Georges de Lacoste, avocat à la Cour d'appel, *Sur l'exercice illégal de la médecine et les articles de réclame médico-pharmaceutique à tournure scientifique.*

Je viens de lire ce petit livre, j'admire sa clarté et je voudrais que tous les syndicats qui ont pour mission de veiller à l'honneur de notre profession et de la défendre en fassent leur profit.

M. de Lacoste fait d'abord l'historique de cette question, plus importante qu'on ne pourrait le croire.

Elle fut soulevée pour la première fois, le 14 mars 1904, par maître Rocher au cours d'une séance de la Société de médecine légale de France : « Il y a lieu de rechercher, disait-il, si le fait de publier de véritables traitements de maladies dont le diagnostic est donné avec détails, pour permettre au lecteur de pouvoir reconnaître les symptômes dont il se croit atteint, ne pourrait pas tomber sous le coup de poursuites pour exercice illégal de la médecine. De plus la loi du 30 Novembre 1892 dans son article 9 ayant interdit d'exercer la profession de médecin sous un *pseudonyme*, le fait de signer les dits articles d'un faux nom, même au cas où ils seraient l'œuvre de personnes ayant le titre légal, paraît devoir tomber également sous l'application des peines édictées par l'article 18. »

Cette proposition fut prise en considération par la Société de médecine légale ; et deux mois plus tard, elle confiait à M. Leredu, avocat à la Cour d'appel, le soin de rapporter son avis. Et ce dernier le résumait de la façon suivante : « Ces réclames constituent l'exercice illégal de la médecine » ; mais lors de la discussion générale, l'assemblée se rangea à la thèse contraire soutenue par M. le Conseiller Jacomy et vota la résolution suivante : « Les réclames médicopharmaceutiques qui décrivent les symptômes d'une maladie, en font connaître la marche et les conséquences, la nomment et indiquent les remèdes et son emploi, comme devant amener la guérison ou une atténuation dans l'état du malade, constituent un danger public, *et il y a lieu de demander au législateur d'étendre aux auteurs de ces réclames les dispositions de l'article* 16 *de la loi du* 30 *Novembre* 1892 *sur l'exercice illégal de la médecine.* »

Et cette interprétation parut si bien indiscutable qu'en 1906 le Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine, à la suite de plusieurs rapports et d'un intéressant échange d'observations, émettait un vœu identique : l'addition d'un paragraphe à l'article 16 de la loi de 1892.

Mais les temps ont marché ; peut-être surtout parce que l'envahissement des feuilles quotidiennes par les articles de pseudo-médecins n'a jamais été si grand ; et il est possible que les tribunaux n'adoptent plus aujourd'hui l'opinion de M. le Conseiller Jacomy. M. de Lacoste, dans une argumentation des plus serrée, démontre que la loi de 1892 est des plus suffisante pour poursuivre les faux docteurs qui chaque matin parlent médecine. Pourquoi ses arguments ne convaincraient-ils pas ceux qui ont pour mission de juger et d'appliquer les textes ?

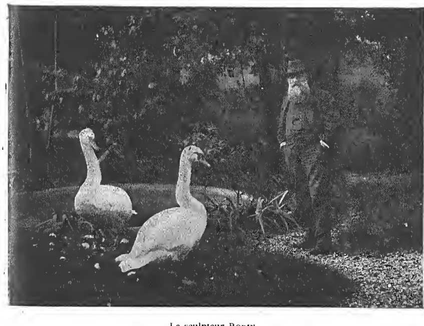
La parole est aux médecins. M. de Lacoste rappelle que M. l'avocat général Maxwell écrivit naguère dans une préface à la thèse d'un jeune médecin sur *Les charlatans de la médecine :* « Il faut que les empiriques soient poursuivis par les médecins eux-mêmes... il faut que les syndicats prennent l'initiative des poursuites ». On ne pourra aujourd'hui encore enrayer ce déluge de publications faussement médicales que si les organismes chargés des questions professionnelles veulent bien intervenir de façon tout active.

ALBERT-WEIL.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

LE SCULPTEUR RODIN ET LE CORPS HUMAIN

Le bon médecin n'est pas seulement un fort en thème, un brillant sujet à concours. Il est surtout un homme doué de qualités personnelles d'observateur. Ce qu'on lui a appris ne lui suffit jamais et ne lui évite pas les fautes lourdes, quelque brillant qu'il soit, s'il ne possède pas ce crible intérieur qui lui fait reconnaître, distinguer l'un de



Le sculpteur RODIN.

l'autre des signes d'apparence presque identique; toujours voir et savoir voir, toujours regarder et savoir regarder, toujours observer et savoir observer, même des choses qui semblent étrangères à l'exercice de la médecine, développera chez lui ce don d'examen qui finira par s'imposer à tous et le classera parmi les maîtres de la profession.

Dans un livre publié récemment (1), j'ai été surpris de voir exposées par le célèbre Rodin des considérations sur l'art du sculpteur qui pourraient aussi s'appliquer à l'art du médecin.

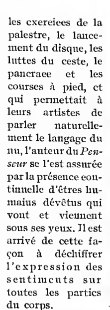
C'est un bien curieux ouvrage que ce livre d'entretiens; il donne à penser, et à nous médecins il est encore plus capable d'être utile qu'aux artistes auxquels il s'adresse plus spécialement.

Le sculpteur se place devant l'homme normal, l'homme sain, comme nous-mêmes nous plaçons devant l'homme anormal, devant l'homme pathologique.

En quels termes impressionnants de simplicité il nous invite et nous apprend à jeter les yeux sur l'homme en bonne santé, l'homme jeune, la vierge, la mère, l'enfant, le vieillard ; si nous savions exercer la même vision, la même double vue sur l'homme malade, quels étonnants médecins nous deviendrions tous !

A la vérité, nombreux parmi nous sont ceux qui ont cherché à profiter des documents que nous livre la vue d'ensemble d'un corps humain et c'est relativement facile à l'hôpital. Il nous souvient d'un vieux médecin qui examinait tous ses malades absolument nus, et il recueillait de cette première exploration bien des indications intéressantes. De la même école était ce médecin militaire qui n'acceptait pour la visite à son infirmerie que des consultants entièrement dévêtus, et nous lui avons vu, grâce à cette systématisation, dépister certains cas auxquels autrement on n'aurait jamais songé.

Rodin, paraît-il, procède de même. « Dans son atelier circulent ou se reposent plusieurs modèles nus, hommes et femmes. Rodin les paie pour qu'ils lui fournissent constamment l'image de nudités évoluant avec toute la liberté de la vie. Il les contemple sans cesse et c'est ainsi qu'il s'est familiarisé de longue date avec le spectacle des muscles en mouvement. Le nu qui, pour les modernes, est une révélation exceptionnelle et qui, même pour les sculpteurs, n'est généralement qu'une apparition dont la durée se limite à la séance de pose, est devenu pour Rodin une vision habituelle. Cette connaissance coutumière du corps humain que les anciens Grecs acquéraient à contempler



les exercices de la palestre, le lancement du disque, les luttes du ceste, le pancrace et les courses à pied, et qui permettait à leurs artistes de parler naturellement le langage du nu, l'auteur du *Penseur* se l'est assurée par la présence continuelle d'êtres humains dévêtus qui vont et viennent sous ses yeux. Il est arrivé de cette façon à déchiffrer l'expression des sentiments sur toutes les parties du corps.



Sœur et frère, par A. RODIN.
(Cliché de l'Art et les Artistes.)

« Le visage est généralement considéré comme le seul miroir de l'âme ; la mobilité des traits de la face nous semble l'unique extériorisation de la vie spirituelle. En réalité il n'est pas un muscle du corps qui ne traduise les variations intérieures. Mais pour pouvoir interpréter tous les aspects de la chair, il faut s'être entraîné patiemment à épeler et à lire les pages de ce beau livre. C'est ce

(1) AUGUSTE RODIN, *L'Art*. Entretiens réunis par Paul GSELL. Bernard Grasset, éditeur à Paris.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

que firent les maîtres antiques aidés par les mœurs de leur civilisation. C'est ce qu'a refait Rodin de nos jours par la force de sa volonté.

« Il suit du regard ses modèles, il savoure silencieusement la beauté de la vie qui joue en eux ; il admire la souplesse provocante de cette jeune femme qui s'incline pour ramasser un ébauchoir, la grâce délicate de telle autre qui étire ses bras en soulevant sa chevelure d'or au-dessus de sa tête, la nerveuse vigueur d'un homme en marche, et quand celui-ci ou celle-là donne un mouvement qui plaît, il demande que cette pose soit gardée. Alors vite il prend son argile... et une maquette est bientôt sur pied ; puis avec autant de promptitude, il passe à une autre qu'il façonne de même. »

De même qu'un médecin en examinant le corps de son malade cherche à retrouver dans son aspect les marques du trouble et de la maladie, de même, avec la même vue de l'au-delà, Rodin cherche à saisir à la surface l'expression intérieure de son modèle :

« Quant à moi, chasseur de vérité et guetteur de vie, je prends sur le vif les mouvements que j'observe, mais ce n'est pas moi qui les impose. En tout j'obéis à la nature et jamais je ne prétends lui commander. Ma seule ambition est de lui être servilement fidèle.

« Un moulage serait moins vrai que ma sculpture. Car il est impossible à un modèle de conserver une attitude vivante pendant tout le temps qu'on mettrait à le mouler. Tandis que moi je garde dans ma mémoire l'ensemble de la pose et je demande sans cesse au modèle de se conformer à mon souvenir.

« Il y a mieux.

« Le moulage ne reproduit que l'extérieur ; moi je reproduis en outre l'esprit, qui certes fait bien aussi partie de la Nature.

« Je vois toute la vérité et non pas seulement celle de la surface.

« J'accentue les lignes qui expriment le mieux l'état spirituel que j'interprète.

« Tenez, ici dit Rodin, j'ai accusé la saillie des muscles qui traduisent la détresse. Ici, là, j'ai exagéré l'écartèlement des tendons qui marquent l'élan de la prière... Non ! je n'ai pas changé la Nature. Ou plutôt si je l'ai fait, c'était sans m'en douter sur le moment même. Le sentiment, qui influençait ma vision, m'a montré la Nature telle que je l'ai copiée...

« Si j'avais voulu modifier ce que je voyais et faire plus beau, je n'aurais rien produit de bon.

« Je vous accorde que l'artiste, n'aperçoit pas la Nature comme elle apparaît au vulgaire, puisque son émotion lui révèle les vérités intérieures sous les apparences. Mais enfin le seul principe exact est de copier ce que l'on voit.

« Il ne s'agit que de VOIR.

« Oh ! sans doute, un homme médiocre, en copiant, ne fera jamais une œuvre d'art : c'est qu'en effet il regarde, sans VOIR et il aura beau noter chaque détail avec minutie le résultat sera plat et sans caractère.

« Mais le métier d'artiste n'est pas fait pour les médiocres

(Cliché Bulloz.)

L'homme qui marche, par A. RODIN.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

et à ceux-là les meilleurs conseils ne sauraient donner le talent.

« L'artiste au contraire *voit* : c'est-à-dire que son œil enté sur son cœur lit profondément dans le sein de la Nature.

« Voilà pourquoi l'artiste n'a qu'à en croire ses yeux. »

A la vérité, il n'y a pas une distance considérable entre cette manière de voir de l'artiste et celle du médecin. Ecoutons encore Rodin : « Ce qui est considéré comme laid dans la Nature présente souvent plus de caractère que ce qui est qualifié beau, parce que dans la crispation d'une physionomie maladive, dans le ravinement d'un masque vicieux, dans toute déformation, dans toute flétrissure, la vérité intérieure éclate plus aisément que sur des traits réguliers et sains. »

« La science du modelé me fut enseignée par un certain Constant qui travaillait dans l'atelier de décoration où je fis mes débuts de sculpteur. Un jour me regardant façonner dans la glaise un chapiteau orné de feuillage :

« — Rodin, me dit-il, tu t'y prends mal. Toutes tes feuilles se présentent à plat. Voilà pourquoi elles ne paraissent pas réelles. Fais-en donc qui dardent leur pointe vers toi, de sorte qu'en les voyant on ait la sensation de la profondeur.

« Je suivis son conseil et je fus émerveillé du résultat que j'obtins.

« — Souviens-toi bien de ce que je vais te dire, reprit Constant. Quand tu sculpteras désormais, ne vois jamais les formes en étendue, mais toujours en profondeur... Ne considère jamais une surface que comme l'extrémité d'un volume, comme la pointe plus ou moins large qu'il dirige vers toi. C'est ainsi que tu acquerras la science du modelé.

« Le principe fut pour moi d'une étonnante fécondité. Je l'appliquai à l'exécution des figures. Au lieu d'imaginer les différentes parties du corps comme des surfaces plus ou moins planes je me les représentai comme les saillies des volumes intérieurs.

« Je m'efforçai de faire sentir dans chaque renflement du torse ou des membres l'affleurement d'un muscle ou d'un os qui se développait en profondeur sous la peau.

« Et ainsi la vérité de mes figures, au lieu d'être superficielle, sembla s'épanouir du dedans au dehors comme la vie même ».



(Cliché Bul z.)

Le Penseur, par A. Rodin.

De même le médecin ne doit pas considérer seulement ce qu'il a sous les yeux, il doit aussi sous la peau deviner les organes, qui plus est, les imaginer tels qu'ils sont, normaux ou non.

Certes il a à sa disposition des moyens d'investigation dont le sculpteur ne dispose pas, mais sa vision doit être pénétrante comme la sienne.

Devant le corps humain l'artiste et le médecin mesurent, raisonnent ce qu'ils voient. « Les Italiennes modernes appartiennent au même type méditerranéen que les modèles de Phidias. Ce type a pour caractère essentiel l'égalité de largeur des épaules et du bassin. A côté du type méditerranéen existe un type septentrional, auquel

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

appartiennent beaucoup de Françaises ainsi que les femmes des races germaniques et slaves.

« Dans ce type le bassin est fortement développé et les épaules sont plus étroites, c'est la structure que vous observez, par exemple, chez les nymphes de Jean Goujon, chez la Vénus du *Jugement de Pâris* peint par Watteau, chez la *Diane* de Houdon.

« En outre, la poitrine est généralement inclinée en avant tandis que dans le type antique et méditerranéen, le thorax se redresse au contraire.

« Tous les types humains, toutes les races ont leur beauté. J'ai fait des études d'après l'actrice japonaise Hanako. Elle n'a point du tout de graisse. Ses muscles sont découpés et saillants comme ceux des petits chiens qu'on nomme fox-terriers ; ses tendons sont si forts, que les articulations auxquelles ils s'attachent ont une grosseur égale à celle des membres eux-mêmes. Elle est tellement robuste qu'elle peut rester aussi longtemps qu'elle le veut sur une seule jambe en levant l'autre devant elle à angle droit. Elle paraît ainsi enracinée dans le sol comme un arbre. Elle a donc une anatomie tout autre que celle des Européennes, mais cependant fort belle aussi dans sa puissance singulière. »

Nul, je pense, ne trouvera ces citations trop longues ; elles nous font pénétrer la compréhension d'un artiste de tout premier rang, c'est une occasion trop rare pour la laisser échapper.

Si sur le corps de l'homme le sculpteur cherche davantage à saisir le caractère et les forces de vie, le médecin trouve aussi un profit personnel à dépister sur ce même corps la marque des déchéances. Par élimination des tares cette analyse le conduira à une conception personnelle de la beauté qui pèsera d'un certain poids sur les opinions courantes et sur les mœurs, et certainement dans un sens utile, puisque son jugement s'appuiera sur des réalités observées.

Que le médecin ne craigne pas de s'aventurer sur ce domaine idéal de l'art ; les enseignements qu'il en tirera contribueront à l'amélioration du praticien qu'il doit être ; tenir en éveil et développer ses facultés d'observateur, affiner son goût, c'est perfectionner le clinicien. Que de preuves nous pourrons en apporter par la suite en vous montrant que le goût des arts s'allie presque toujours chez le médecin à une supériorité médicale professionnelle reconnue.

Devant le corps humain que notre profession nous met incessamment en mains, diminuons le plus que nous pouvons notre ignorance, qui sera toujours infinie — c'est toujours en homme de l'art, en artiste qu'il nous faudra essayer de résoudre le problème de la vie et de la mort, car trop de choses nous échapperont à jamais. C'est pourquoi des médecins infiniment savants, d'infiniment de style seront en échec, là où d'autres tirant presque tout d'eux-mêmes, je veux dire de leurs facultés d'observation, auront la prévision de ce qui échappe à la foule.

Le maître Rodin vient de remettre à l'État, comme don provenant des cotisations de quelques-uns de ses amis, MM. Fenaille, de Golonbeff, Joanny Peytel et Léon Grumbaum, la superbe statue en bronze de *l'Homme qui marche*. Cette œuvre qui figure actuellement dans la section française de l'Exposition internationale des beaux-arts de Rome sera placée, après la fermeture de l'exposition, dans la cour d'honneur du palais Farnèse.

HENRI ROCHÉ.

LA MÉDECINE AU PALAIS

Le durillon forcé est une maladie professionnelle. — Le durillon forcé, provoqué par un traumatisme chronique dérivant de l'usage des outils et des travaux de la profession, ne donne pas lieu à l'application de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail.

Cette jurisprudence presque constamment suivie jusqu'ici a été confirmée par la Cour de cassation le 8 novembre 1910.

Rente refusée pour la perte de la phalangette du médius droit et diminution de flexion. — Un directeur d'usine admis à participer à la loi sur les accidents du travail demandait une rente de 481 fr. 50 pour préjudice causé pendant le travail. La Cour d'appel de Paris par jugement du 11 juillet 1910 a jugé la gêne insignifiante et comme n'étant pas de nature à diminuer le salaire du demandeur.

Les Pharmaciens et le nouveau Codex. — Le pharmacien qui délivre un médicament conforme à l'ancien codex, mais non conforme au codex en vigueur, commet une infraction à l'article 32 de la loi de germinal an XI.

Pour infraction à cet article, la dixième chambre correctionnelle a dernièrement condamné deux pharmaciens de Paris, chacun à 500 francs d'amende et à 150 francs de dommages-intérêts envers le Syndicat des pharmaciens, partie civile au procès.

Responsabilité envers les mécaniciens d'automobiles. — Les lois du 7 avril 1898 et du 12 avril 1906 rendent les industriels et commerçants responsables des accidents survenant à leurs employés dans l'exercice ou à l'occasion de leur travail.

Mais il n'en va pas de même pour les propriétaires d'automobiles qui ne sont ni industriels ni commerçants, comme les médecins. Nous ne sommes responsables envers nos mécaniciens que selon le droit commun, c'est-à-dire dans les cas où les accidents résultent de notre faute à nous maîtres. Les mêmes principes s'appliquent aux rapports entre les maîtres et les domestiques, valets de chambre, cuisinières, jardiniers, etc.

Un arrêt a été rendu dans ce sens par le tribunal civil de la Seine le 24 novembre 1909 et vient d'être confirmé par la cour d'appel.

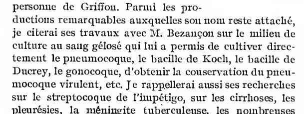
Nous avons tenu à signaler ce point parce que bien des agents de compagnies d'assurances trompent la bonne foi de leurs clients en leur signalant les risques courus par eux avec un domestique ou un chauffeur à leur service.

Un patron conduisant lui-même son automobile verse-t-il dans un fossé et blesse-t-il son mécanicien, il est responsable en vertu de l'article 1382 du Code civil. Mais qu'un mécanicien ou un domestique se blesse lui-même, soit de sa faute, soit par hasard, en conduisant mal la voiture, en la démontant ou en la nettoyant maladroitement, en provoquant une explosion au moment où il verse *lui-même* l'essence, ou dans tout autre cas dans lequel le patron est demeuré étranger, le mécanicien n'a aucun recours contre lui.

NÉCROLOGIE

LE DOCTEUR VINCENT GRIFFON

Le Dr Vincent GRIFFON vient de mourir. Né le 23 octobre 1872, il avait été nommé médecin des hôpitaux en juillet 1904. Il était lauréat de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences. Il vient de succomber à peine âgé de trente-neuf ans. Cette carrière trop brève a été admirablement remplie. Les nombreux travaux scientifiques de Griffon ont fait réaliser à la pathologie des progrès véritables ; ils ont fait souvent sensation dans le monde médical et lui ont valu une juste célébrité. Sa collaboration bien connue avec M. Bezançon a été surtout l'occasion d'heureuses découvertes. J'ai pu estimer moi-même ses talents de technicien ingénieux dans la trop courte période où j'ai eu la bonne fortune de l'avoir comme interne à l'hôpital Saint-Louis, et je peux apprécier l'étendue de la perte que font les sciences médicales dans la personne de Griffon. Parmi les productions remarquables auxquelles son nom reste attaché, je citerai ses travaux avec M. Bezançon sur le milieu de culture au sang gélosé qui lui a permis de cultiver directement le pneumocoque, le bacille de Koch, le bacille de Ducrey, le gonocoque, d'obtenir la conservation du pneumocoque virulent, etc. Je rappellerai aussi ses recherches sur le streptocoque de l'impétigo, sur les cirrhoses, les pleurésies, la méningite tuberculeuse, les nombreuses notes publiées à la Société anatomique et à la Société de biologie, son article *Pneumonie* (avec M. Landouzy) dans la 2e édition du Traité de médecine de Gilbert et Thoinot, etc.





Le Dr VINCENT GRIFFON.
Chevalier de la Légion d'honneur.

Un tel passé laborieux, si court et pourtant déjà si considérable, faisait prévoir tout un avenir de fructueuses recherches dans les divers domaines de la science médicale. La fin de cette vie, si active et si utile, prématurément brisée, inspirera d'unanimes regrets. GRIFFON vient de mourir à Etel (Morbihan), en donnant ses soins à un pêcheur de la côte atteint d'une pleurésie purulente; l'inoculation fatale du pus virulent lui occasionna un phlegmon rapidement mortel. Il a succombé victime de son dévouement professionnel, comme le Dr Mesny, mort de la peste en Mandchourie ; et il avait été précisément le plus actif organisateur du mouvement qui s'est fait en faveur d'un monument pour notre glorieux confrère. Tous ceux qui ont suivi la belle carrière scientifique de Griffon sont tristement frappés de voir tant d'espérances détruites, et ceux qui ont pu apprécier son amitié et son bon cœur, la droiture de son esprit libéral et progressiste, sont navrés de cette cruelle séparation. Leur pensée se reporte avec sympathie et respect vers la famille qui vient de subir subitement ce deuil si douloureux.

Dr F. BALZER.

CURIOSITÉS

Sur l'isolement des maladies contagieuses dans les hôpitaux. — Sous Louis XVI on commençait à se préoccuper de l'isolement des malades contagieux. Le *Centre médical* rapporte à ce sujet des fragments d'une lettre du temps sur un sermon de l'abbé Maury. « Je dois vous parler du sermon que M. l'abbé Maury a prononcé à Versailles sur l'aumône, en présence de la famille royale. Ce discours a fait à la Cour la plus profonde impression. On ne parle d'autre chose dans toutes les sociétés. Le prédicateur a envisagé son sujet du côté politique, et sous cet aspect cette matière a paru absolument neuve. Il veut que les hôpitaux ne soient plus des prisons infectes où les pauvres entassés périssent autant de besoin que des maladies contagieuses, inévitables dans ces sortes de refuges. Le roi a été si content du sermon qu'il a dit à M. le prince de Rohan, grand aumônier, qu'il voulait qu'on suivit de point en point tous les renseignements que l'orateur donnait en faveur des pauvres. M. le comte d'Artois dit : *On me reproche de ne point écouter les sermons. Qu'on prêche comme cela et l'on verra si je ne suis pas attentif. Je sais celui-là par cœur.* En un mot, ce discours a fait tant de bruit que je ne serais point étonné de voir quelque jour M. l'abbé Maury devenir évêque, et assurément, quoi qu'en disent nos prélats de qualité, qui appellent fort charitablement ces sortes d'évêques des *officiers de fortune*, il serait cent fois plus glorieux de devoir sa grandeur à ses talents qu'à sa naissance. Un des aumôniers du roi faisait compliment à M. l'abbé Maury sur les beautés de son discours et sur le succès qu'il avait eu ; mais il ajouta qu'il aurait dû tonner contre ces philosophes également ennemis du trône et de la religion. *Vous oubliez, Monsieur l'abbé*, reprit l'orateur, *que je prêchais sur la charité.* »

Médecin, Mire, Physicien « Sirurgiens ». — L'emploi courant du mot médecin est relativement récent. Il date du XVIe siècle. Auparavant, on disait indistinctement *mire* et *physicien*, ce dernier mot étant orthographié depuis le XIIe siècle, de façons très diverses. Tout le monde connaît le célèbre tableau : *Le vilain mire*, dont Molière s'est inspiré dans le *Médecin malgré lui*.

Voici quelques exemples de l'emploi de ce mot pris entre mille :

Ne soi (*je ne sais*) que faire ne (*ni*) que dire,
Ne de ma plaie où trover mire.

(*Roman de la Rose*).

Je suis mire, maistre passé
Docteur en l'art de médecine.
La vraye Medecine qui guarist de tous maulx.

(*Vieilles poésies françaises.*)

Étienne Pasquier dit que la nécessité pour les médecins de connaître les lois de la nature, leur ont fait donner à juste titre les noms de physiciens.

Mire est encore employé dans quelques patois, de même que, dans maint endroit de nos campagnes, on dit encore *sirurgien*, tout comme l'auteur du roman du *Renard*, et les poètes didactiques du XIIIe siècle.

(*J. de Diététique*).

— XVII —

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

PAR JACQUE

LES MALADES ET LES MEDECINS.



LE MÉDECIN DU ROI DE PERSE.

— Oui, messieurs et dames... il n'est pas de malade qui résiste à mon baume... et je n'ai quitté la cour du roi de Perse dont j'étais devenu le médecin ordinaire que parce que tout le monde avait été si radicalement guéri que je n'avais plus rien à faire dans cette contrée... vous pouvez écrire aux autorités du pays et leur demander si ce que je vous dis n'est pas l'exacte vérité !

DIÉTÉTIQUE

METS DIVERS POUR CONVALESCENTS

Sole au gratin. — Hachez un oignon, du persil, la moitié d'une échalote et deux champignons, que vous mettez dans un plat à cuire avec un gros morceau de beurre frais, un demi-verre de vin blanc, un peu de bouillon ou d'eau, poivre et sel. Après y avoir placé votre poisson, saupoudrez-le de chapelure et mettez votre plat, découvert, dans un four bien chaud, ou avec feu dessus et dessous, en ayant soin de l'arroser quatre ou cinq fois avec le jus. On le servira dans le même plat, lorsqu'il aura pris une belle couleur et que la sauce sera réduite aux trois quarts.

La truite et le bar, préparés de cette manière, sont bien supérieurs à la sole.

Il faudra leur mettre dans le ventre un peu d'oignon, de persil, d'échalote et de champignons hachés, avec poivre et sel, puis recoudre. Cette méthode peut s'employer pour tous les poissons, en général.

Poulet aux tomates. — Découpez un poulet en douze ou quinze morceaux ; mettez-les dans une casserole avec sel et poivre en grains, moulu, de préférence, deux oignons en quatre, une demi-douzaine de tomates pelées ; ajoutez de 60 à 80 grammes de beurre frais, un demi-verre de vin blanc, autant de bouillon ou d'eau, un bouquet de thym, de persil et de laurier ; remuez bien le tout ; couvrez et laissez cuire pendant une heure et demie.

Pommes de terre au gratin. — Prenez un plat à cuire de cinq à six centimètres de profondeur, et enduisez-le de beurre frais. Coupez des pommes de terre crues en rondelles assez minces, et mettez-en une couche au fond du plat en la salant et poivrant, de préférence avec du poivre en grains, moulu. Saupoudrez fortement de bon fromage de gruyère râpé ; ajoutez quelques petits morceaux de beurre sur chaque couche, et continuez de la sorte, en ayant soin de ne pas dépasser trois couches : il faut que la dernière soit bien recouverte de fromage. Si vous avez un bon jus de viande ou de volaille, arrosez-en chacune d'elles, et surtout n'épargnez ni le jus, ni le beurre.

Macaroni. — Faites-le cuire dans du bon bouillon, ou dans de l'eau où vous aurez mis un gros morceau de beurre frais, du sel, du poivre en grains, moulu, quelques tomates dont vous aurez enlevé la peau, et coupées en petits morceaux. Lorsqu'il cédera facilement sous le doigt, retirez-le, et attendez cinq minutes avant de le faire égoutter, pour donner à la pâte le temps d'absorber le bouillon ou l'eau ; puis, mettez-le dans un plat à cuire, en le disposant sur trois ou quatre couches que vous assaisonnerez de poivre et sel, et sur lesquelles vous répandrez du bon fromage de gruyère râpé ou du parmesan ; il faut y disséminer quelques morceaux de beurre frais, et ajouter un bon jus de viande ou de rôti.

Mettez alors au four, ou bien avec feu dessus et dessous, et arrosez trois ou quatre fois avec le même jus, en pratiquant un trou dans la pâte pour qu il pénètre partout, et ne servez que lorsque votre macaroni aura pris une belle couleur dorée. Il est bon de le recouvrir d'une feuille de papier blanc pour le cas où le four serait trop chauffé.

Si l'on veut qu'il soit exquis, ajouter sur chaque couche des truffes coupées en petites tranches.

Risotto. — Mettez un bon morceau de beurre dans une casserole ; coupez-y un oignon en quatre, en ayant soin de le laisser roussir légèrement. Versez ensuite votre riz ; passez-le au beurre sur un bon feu, pendant quelques minutes ; versez du bouillon à plusieurs reprises ; salez et poivrez, et laissez cuire à point. Ajoutez alors du fromage de gruyère ou du parmesan râpé, avec du jus de viande et un bon morceau de beurre ; mélangez bien le tout, et laissez cuire quelques minutes encore avant de servir.

Quand on veut manger un riz délicieux, il faut ajouter, au moment de verser le bouillon, trois ou quatre tomates coupées en petits morceaux, et au lieu de jus de viande, prendre celui de six cailles ou de bécassines, ou bien de faisan, à la condition que le gibier soit frais.

Pour avoir un risotto bien réussi, il ne faut pas qu'il soit trop cuit.

Tomates au gratin. — Prenez cinq ou six tomates — plus ou moins selon la grandeur de votre plat — que vous aurez soin de bien laver, et auxquelles vous enlèverez la queue ainsi que la partie verte qui l'entoure. Coupez-les en rondelles d'un centimètre d'épaisseur, disposez-les au fond d'un plat à gratin, bien beurré. Salez, poivrez, et garnissez-les d'un peu de persil et d'oignons hachés très fin. Remettez une seconde couche ; assaisonnez-la de la même façon que la première, et parsemez la surface de quelques morceaux de beurre frais. Mettez votre plat dans un four bien chaud et ne servez que lorsque les tomates seront bien cuites et bien gratinées.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Mycoses.

1° Sirop iodotannique..	500 grammes
Iodure de potassium	33 —
2° Eau chlorhydrique à 1 p. 100	20 grammes.
Phosphate monocalcique cristallisé ..	10 —

Faire dissoudre sans porter à l'ébullition.

D'autre part, faire dissoudre :

Iodure de potassium..	33 grammes.
Sirop iodotannique ...	480 —

Puis mêler.

3° Eau chlorhydrique à à 1 p. 100	10 grammes.
Phosphate monocalcique cristallisé....	25 —

Faire dissoudre sans porter à l'ébullition.

D'autre part, faire dissoudre :

Arséniate de soude....	$0^{gr},05$
Sirop iodotannique....	500 grammes
Iodure de potassium..	30 —

Puis mêler. — L'inconvénient de ces trois formules est leur goût désagréable : il faut en être prévenu, et nos malades préfèrent absorber séparément le sirop iodotannique simple ou composé, et d'autre part une solution iodurée dans le sirop d'écorces d'oranges amères, qui masque mieux l'amertume de l'iodure.

4° Sirop de gentiane....	300 cc.
— de quinquina..	300 cc.
— d'écorces d'oranges amères ...	300 cc.
Iodure de potassium.	60 grammes.
Tartrate de fer ammoniacal.........	18 —
5° Sirop de salsepareille	500 cc.
Iodure de potassium.	33 grammes.
6° Vin blanc ou de madère	500 cc.
Iodure de potassium.	33 grammes.
7° Sirop simple.......	350 cc.
Anisette de Bordeaux	150 cc.
Iodure de potassium.	33 grammes.

Ces dernières formules permettent de faire absorber l'iodure sous une forme non désagréable au goût. Ce sont là des détails que vous ne devrez pas négliger en pratique, si vous voulez que le traitement ioduré soit exactement suivi.

8° Iodure de potassium pulvérisé..........	100 grammes.

dans un flacon bouchant hermétiquement.

(A recommander pour les ouvriers et voyageurs prenant leur repas dehors) ; avoir une mesure en bois du genre des cuillères à moutarde ou à sel, titrant un ou deux grammes d'iodure. Au moment de la prise du médicament, faire dissoudre la quantité voulue dans un verre d'eau ou de lait, ou de vin.

CHRONIQUE DES LIVRES

Le Nouveau docteur, par JULES PRAVIEUX. 1911, 1 vol. in-16. 3 fr. 50 (*Plon-Nourrit*, éditeur, Paris).

Un vieux docteur vivait en paix, près de sa femme et de sa fille, dans une petite ville où, bourru bienfaisant, il n'avait jamais eu à redouter la concurrence. Un jeune confrère survient, qui cherche clientèle, et voilà la guerre allumée. Mais grâce à un brave curé et à l'intervention d'une châtelaine du pays, marieuse émérite, le jeune médecin devient le gendre de son confrère et la paix se rétablit, non sans diverses péripéties vivement contées.

Les deux médecins qui figurent dans ce récit sont, malgré l'opposition des caractères, des sympathiques ; s'il ne ménage aux chercheurs d'imprévu aucune surprise, si la psychologie médicale n'y est pas fouillée avec une puissance d'analyse comparable à celle de certains romanciers connus, il s'agit là d'un petit roman agréable : les menus travers de la vie provinciale y sont bien retracés, l'ironie s'y tempère toujours d'indulgence et le livre se lit avec plaisir.

P. LEREBOULLET.

Hygiene for nurses *theorical and practical*, par Hubert W. G. MACLEOD, 1911, 1 vol. in-18, cart. (*Smith, Elder*, éditeurs, Londres).

Voici un élégant petit volume qui s'adresse aux « nurses » et leur expose, simplement et brièvement, les principaux points de l'hygiène qu'il leur est essentiel de savoir dans leur tâche quotidienne. L'air, la ventilation des appartements, le chauffage, l'éclairage, la distribution de l'eau et sa purification, l'installation intérieure hygiénique des maisons, les conditions générales de l'infection, la désinfection, bien d'autres chapitres sont tour à tour traités avec le même souci de clarté, le même désir d'être pratique. Des illustrations en rendent la lecture plus facile encore. Il s'agit d'un petit livre d'utile vulgarisation qui remplit bien le but qu'il s'est proposé.

P. LEREBOULLET.

Hygiène de l'alimentation, *dans l'état de santé et de maladie*, par le Dr J. LAUMONIER, 4e édition, 1911, 1 vol. in-16 de 348 pages. cart. 4 fr. (*F. Alcan* et *Lisbonne*, éditeurs, Paris).

La compétence du Dr Laumonier est connue de longue date et ses ouvrages témoignent tout à la fois de son savoir, de son sens critique et de sa clarté d'exposition. Son hygiène de l'alimentation, telle qu'elle reparaît aujourd'hui, est un livre nouveau qui vient à son heure, au moment où les régimes alimentaires ont en thérapeutique une importance primordiale. La physiologie de l'alimentation, les modifications subies par les aliments du fait de leur préparation culinaire, de leur conservation ou de leurs altérations et falsifications, les rations alimentaires dans l'état de santé, les régimes alimentaires de malades, telles sont les divisions de cet excellent ouvrage dans lequel le lecteur est assuré de trouver un grand nombre de renseignements utiles.

P. LEREBOULLET.

CONNAISSANCES PRATIQUES

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

L'hygiène domestique.

Il n'est pas de science qui se vulgarise dans ses données principales à l'égal de l'hygiène ; des revues spéciales se créent pour en instruire le public, les grands quotidiens lui consacrent des pages entières, et cependant à voir ce qui se passe dans la vie journalière, on se demande si toutes ces connaissances ne restent pas à l'état de notions théoriques inappliquées, à moins qu'elles ne se transforment en épouvantails créant les craintes les plus ridicules, parfois les plus coupables.

Il ne suffit pas en effet pour une science qui touche de si près aux pratiques journalières de la vie, de données livresques que beaucoup ne savent comment réaliser ou réalisent mal ; il faut en quelque sorte situer ces données dans le cadre même où elles doivent rendre des services, pour qu'elles servent à la vie au lieu de lui créer des obstacles inutiles et maladroits.

C'est ce qu'a pensé Mme Augusta Moll-Weiss, notre collaboratrice, en créant, il y a seize ans déjà, l'**École des mères**, qui est une véritable école d'hygiène appliquée. Là des *cours de cuisine pratique et d'alimentation* apprennent aux jeunes filles, aux jeunes femmes comment on compose les menus qui offrent de la variété et tous les éléments chimiques réclamés par les médecins; en même temps qu'elles s'entraînent à les exécuter. Les *soins aux malades* n'y sont pas seulement enseignés théoriquement ; le dispensaire les leur montre dans la diversité que créent les besoins multiples des pauvres malades. Les *cours de puériculture* se complètent de cours de psychologie de l'enfant et de consultations de nourrissons. On n'y parle pas seulement de *l'hygiène de l'habitation et du vêtement*, on apprend comment cette habitation bien construite sera tenue propre, de manière intelligente et hygiénique, quelles règles doivent présider au balayage, à la ventilation, au chauffage. Quels appareils donneront les résultats les meilleurs, les plus économiques et comment il faut s'y prendre pour les bien entretenir, pour régler leur tirage, pour éviter les fautes multiples et souvent fatales dans leurs conséquences dues aux connaissances incomplètes. Des *cours de coupe*, de *lingerie*, de *repassage*, de *blanchissage*, de *modes* font pour le vêtement ce que les cours d'économie domestique ont fait pour l'habitation, tandis que des entretiens sur le *droit usuel*, l'*assistance* et des *visites aux œuvres* ouvrent aux élèves des aperçus utiles sur leurs devoirs et leurs droits sociaux. Un *internat* complète heureusement pour celles des jeunes femmes ou des jeunes filles étrangères qui suivent cet enseignement avec le désir de devenir professeurs d'enseignement ménager les cours institués pour les externes.

D'ailleurs l'**École des mères** ne prépare pas seulement au professorat pour l'enseignement ménager dans les écoles primaires supérieures, les écoles normales, les collèges et les lycées de jeunes filles ; par la force même des choses elle s'est vue entraînée à préparer des directrices pour les nombreuses œuvres sociales qui se créent chaque jour, des inspectrices pour les colonies de vacances, des surveillants et des surveillantes pour suivre les enfants coupables mis en liberté provisoire, des directeurs d'intérieur, des économes, etc.

Si bien que son objet primitif s'est considérablement agrandi ; elle n'est plus seulement l'école d'éducation familiale qui forme à leurs futures fonctions de maîtresses de maison et de mères les jeunes filles du monde, elle est aussi une école de formation sociale (1) qui prépare à des activités nouvelles, intéressantes et rémunératrices des femmes qui, dans l'obligation de gagner leur vie, désirent y arriver en faisant le plus de bien possible.

(1) Pour les conditions et tous les renseignements s'adresser à l'École des Mères, les mardis et jeudis, de 10 heures à midi, et les mercredis de 4 à 6 heures.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

Traité pratique de Bactériologie, par E. MACÉ, professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de Nancy, directeur de l'Institut sérothérapique de l'Université de Nancy. **6e édition.** *Tome I. Morphologie et Biologie générales. Technique bactériologique. Classification et Description. I. Coccacées. II. Bactériacées :* Bacilles du charbon, de la tuberculose, de la lèpre, de la morve et de la diphtérie. 1912, 1 vol. gr. in-8 de 906 pages avec 284 fig. noires et coloriées. Br., 20 fr.; relié, 22 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris).

L'ouvrage sera complet en deux volumes. Pas de souscription, chaque volume se vend séparément.

Questions d'oral. Conférences pour l'Internat des hôpitaux par J. SAULIEU et A. DUBOIS. Fascicule II. 1912, in-8, br. de 40 pages, 1 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs, Paris).

Les Ailes du Caducée. Nouvelles par JACQUES ROCHEBONNE. 1911, 1 vol. in-12 de 262 pages, 3 fr. 50 (*Bernard Grasset*, éditeur, Paris).

HOTELS RECOMMANDÉS DES STATIONS THERMALES

Aix-les-Bains.

Grand Hôtel d'Aix. — 1er ordre. Guibert frères et Gaudin, propriétaires.

Hôtel Astoria et de l'Arc Romain — 182 chambres, 43 bains. — Création du dernier moderne. — En face les Thermes et le Parc. — Télégrammes : *Astoria.*

Regina Hôtel Bernascon. — 250 chambres avec eau chaude et froide, 50 salles de bains. — Situation élevée, tranquille, et à proximité de l'établissement thermal des casinos, etc. — Jardins ombragés. — Vues magnifiques. — J. M. Bernascon, propriétaire.

Splendid Hôtel Excelsior. — La plus belle situation. Dernier confort. Grands jardins. Tennis. Garage.

Bourbon-Lancy.

Grand Hôtel de 1er ordre. 200 chambres, ascenseur, lumière électrique.

Hôtel St-Léger de 2e ordre. 100 chambres. Confort moderne.

Bouveret (Lac de Genève, Valais, Suisse).

Hygiène Palace et Médical Hôtel (ouvert toute l'année). — Traitement contre les rhumatismes, obésité, etc. Fours résineux. Hydrothérapie, électrothérapie. Bains médicaux de toute composition. Service médical. Traitement et pension à prix modéré.

Cauterets.

Continental Hôtel. — Situation exceptionnelle. Jardin. Lumière électrique. 250 chambres. Restaurant Louis XV.

Châtel-Guyon.

Grand Hôtel du Parc, de tout 1er ordre. 200 chambres 50 salles de bains privées, 2 ascenseurs. — *Régime très soigné.* — Védrine frères.

Châtel-Guyon.

Hôtel des Bruyères et Central Hôtel. — Maisons de famille. Grand jardin. Pension de 8 à 12 francs. — *Exécution rigoureuse des régimes.* — E. SINET, propriétaire.

Évian.

Royal Hotel. — Luxe et confort le plus raffiné. Parc de 8 hectares. Altitude 470 m. Vue sur les Alpes et le lac Léman. Cuisine de régime sur demande.

Splendid Hôtel. — Confort familial. Entièrement remis à neuf en 1908. Jardin. Vue splendide. Pension à partir de 12 francs.

La Roche-Posay (Vienne).

Établissement thermal. — 1er ordre. Ouvert du 1er Juin au 1er Octobre. Hydrothérapie. Cure de boisson et cure d'air recommandées.

Pougues.

Splendid Hôtel. — Confort moderne. Prix modérés. Le seul situé dans le parc de l'établissement.

Thonon-les-Bains.

Hôtel du Parc. — A côté de l'établissement thermal. — 1er ordre. — 200 chambres. — Vue splendide. — Vaste parc. — Hydrothérapie complète dans l'hôtel. — Tables de régime.

Vals.

Grand Hôtel des Bains. — 1er ordre. Électricité. Salle de bains. Garage avec boxes. Téléphone.

Vichy.

Nouvel Hôtel. — 1er ordre. Sur le parc. En face de l'établissement. 250 chambres. Appartements avec salle de bains. Lavabos à eau chaude et froide. Tables de régime. Orchestre.

NOUVELLES

La tuberculose dans les armées. — Le Dr Claudio SFORZA, major général, inspecteur sanitaire à Rome, donne les chiffres comparatifs suivants, concernant les manifestations tuberculeuses dans les armées des peuples civilisés (*Wiener medic. Woche.*, 1911, n° 35) :

1° *Tuberculose pulmonaire* :

Italie	1,15 p. 100
Autriche	1,31 —
Prusse	1,61 —
Bavière	1,88 —
Angleterre	2,82 —
Etats-Unis	3,24 —
Russie	3,56 —
Belgique	4,42 —
Hollande	4,50 —
France	4,80 —
Espagne	7,54 —

2° *Tuberculose des autres organes* :

Espagne	0,26 —
Bavière	0,32 —
Angleterre	0,34 —
Belgique	0,42 —
Italie	0,48 —
Etats-Unis	0,56 —
Hollande	0,72 —
Russie	1,13 —
Autriche	1,91 —
France	2,50 —

3° *Tuberculose des poumons et des autres organes* :

Italie	1,63 p. 100
Prusse	1,96 —
Bavière	2,20 —
Angleterre	3,16 —
Autriche	3,22 —
Etats-Unis	3,80 —
Russie	4,69 —
Belgique	4,84 —
Hollande	5,22 —
France	7,30 —
Espagne	7,80 —

Action philanthropique des chambres médicales de Prusse en 1910. — Voici quelques renseignements tirés de la *Munch. mediz. Woch.* (n° 35).

En 1910, la Chambre médicale de *Berlin-Brandenburg* a secouru 142 personnes, dont 24 médecins, 85 veuves, 31 orphelins, 2 mères de médecins ; soit un secours global de 53.123 marks. La caisse possède 465.534 marks.

La Chambre médicale de *Hannovre* a distribué 26.800 marks de secours, à 6 médecins, 87 veuves et orphelins. Cette chambre a reçu un legs de 150.000 marks dont les intérêts iront à la caisse de secours.

Au *Hessen-Nassau* on a réparti 7.630 marks en 26 secours. Le capital atteint 118.500 marks.

Au *Schleswig-Holstein* la Chambre médicale a eu à secourir 26 veuves et orphelins avec 5.100 marks.

Dans la *Prusse orientale*, la caisse a dépensé 30.000 M. pour les secours, et s'est augmentée de 1000 marks.

En *Poméranie* la Chambre médicale est venue en aide aux médecins dans 19 cas, et a distribué 5550 marks. Son fonds de caisse est de 36.930 marks.

Dans la *Province rhénane* la caisse de secours disposait à fin décembre 1910, d'une somme de 427.045 marks. Elle a dépensé 9.900 marks peur les secours en 1910.

En *Saxe* la Chambre médicale a porté un secours global de 10.000 marks. Elle dispose d'une caisse de secours de 43.692 marks.

En *Silésie*, en 1910, on a employé 12381 marks en secours à des médecins ou à des veuves et à des orphelins. Le fonds de caisse est de 52.798 marks.

En *Westphalie*, la caisse en secours de la Chambre médicale s'élève à 174.568 marks. Il a été dépensé pour les secours en 1910 et 1911, 11.900 et 5.300 marks.

Ajoutons qu'il existe à Berlin un *Comité central de secours aux veuves et orphelins de médecins*. Son but est de procurer du travail aux survivants, et d'accueillir à prix réduits ou gratuitement dans les hôpitaux les orphelins.

La directrice du comité central est Mme Geh. Rat. SCHWALLE à Berlin, W. am Karlsbad, n° 50.

XIIe Congrès français de médecine (Lyon, 22-25 octobre 1911). — Les adhésions au XIIe Congrès français de médecine sont à envoyer le plus tôt possible au secrétaire général : Dr Paul Courmont, 33, rue Sainte-Hélène, Lyon, ou au trésorier-adjoint : M. A. Rey, 4, rue Gentil, Lyon.

On sait que le programme scientifique du Congrès comprend les questions suivantes :

1re question : *Du coma diabétique.* — Rapporteurs : M. le professeur R. Lépine (Lyon) : Introduction à l'histoire du coma diabétique ; MM. les professeurs Hugounenq et Morel (Lyon) : Chimie du coma diabétique ; M. le professeur agrégé Marcel Labbé (Paris), M. le Dr L. Blum, privat docent à la Faculté de médecine de Strasbourg : Clinique et thérapeutique du coma diabétique.

2e question : *Du rôle des hémolysines en pathologie.* — Rapporteurs : MM. le professeur agrégé Georges Guillain et le Dr Jean Troisier (Paris) : Exposé général du sujet ; M. le professeur Nolf (Liége) : les hémolysines au point de vue expérimental ; MM. le professeur Fernand Widal et le Dr Pierre Abrami : les ictères hémolytiques acquis. Rapports de l'hémolyse avec la biligénie extra-hépatique ; M. le professeur Bar (Paris), Communication sur les hémolysines de la femme enceinte.

3e question : *Des diurétiques.* — Rapporteurs : M. le professeur Henrijean (Liége), M. le professeur Mayor (Genève) : la diurèse et les agents diurétiques ; M. le professeur Pic (Lyon) : les médicaments diurétiques ; M. le professeur Arnozan (Bordeaux) : les régimes diurétiques.

4e question, ajoutée par le bureau après entente avec le département de la guerre : *Epidémiologie et prophylaxie de la méningite cérébro-spinale épidémique.* — Rapporteur : M. le médecin principal Rouget, professeur au Val-de-Grâce, délégué de M. le ministre de la Guerre.

Voici le programme des fêtes et réceptions :

Dimanche, 22 octobre, à quatre heures du soir : Séance d'inauguration, à l'Hôtel de Ville de Lyon. Lundi soir, 23 octobre : Réception des congressistes par la municipalité. Mardi 24 octobre : Soirée offerte par le président du Congrès. Mercredi 25 octobre : Banquet de clôture.

La cotisation de membre adhérent est de 20 francs ; elle donne droit au volume des rapports imprimés, au volume des comptes rendus, aux réductions de chemin de fer, aux réceptions du Congrès.

Peuvent faire partie du Congrès, comme membres associés, les membres de la famille des titulaires, les internes des hôpitaux, les étudiants en médecine, et toute personne s'intéressant aux travaux du Congrès. La cotisation de membre associé est de 10 francs ; elle donne droit à tous les avantages du Congrès (chemins de fer, réceptions), sauf les publications ; le volume des rapports pourra cependant être remis aux membres associés, d'ordre scientifique, qui en feront la demande.

Enfin, à l'occasion du Congrès, une réunion se tiendra, sous la présidence de M. le Beauvisage, pour s'occuper des questions relatives aux enfants anormaux.

La lutte contre le choléra. — Sur l'avis de la section permanente du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, un décret prohibe l'entrée en France par les frontières de terre et de mer, des mollusques (huîtres, moules, praires, etc.) en provenance des régions contaminées de choléra.

Les infractions seront constatées et poursuivies conformément aux prescriptions de l'article 14 de la loi du 3 mars 1822.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 20 septembre. — Question : « Articulation de l'épaule. »

MM. Kurzenne, 12 ; Plantin et Canox, 14 ; Debray, 18 ; Lagrange, 14 ; Engelbach, 15 ; Pecker, 13 ; Frélezeau, 12 ; Durand, 10 ; Gay, 16 ; Broussin et de Gennes, 14 ; Wallet, 16 ; Woirin, 13 ; Breitmann, 12 ; Lignac, 13 ; Dujardin, 10 ; Michon, 11 ; Martin, 12 ; Jarraud, 10.

Séance du 22 septembre. — Question : « Anatomie du muscle diaphragme. »

MM. Langagne, 13 ; Aureille, 6 ; Prunier, 10 ; Vercier, 7 ; Leblanc, 12 ; Bléteau, 7 ; Fresney, 12 ; Plait, 12 1/2 ; Pineau, 5 ; Schwarzfeld, 11 ; Panas, 9 ; Mlle Raousouk, 8 1/2 ; MM. Oudinot, 6 ; Nast, 12 1/2 ; Raoul, 9 ; Pasquier, 11 1/2 ; Raout, 14 ; Plotkine 12 ; Mouzon, 14.

Séance du 25 septembre. — Question : « Tiers supérieur du fémur. »

MM. Pouget, 8 ; Rivalier, 17 ; Pierre, 16 ; Poisson, 12 ; Proust, 14 ; Nelze, 5 ; Pierson, 12 1/2 ; Paris, 19 ; de Pontich, 13 ; Roberti, 15 ; Puchois, 7 ; Para, 10 ; Morlot, 14 ; Salanier, 5 ; Nazim, 7 ; Samoyean, 13 1/2 ; Pourcehr, 4 ; Poy, 10 ; Sagot, 9.

Pathologie. — Séance du 20 septembre. — Question : « Examen clinique et diagnostic d'une articulation de l'épaule traumatisée. »

MM. Breitmann, 17 1/2 ; Merlin, 11 ; Collette, 14 1/2 ; Lagrange, 17 ; Durand, 8 ; Pinel, 16 ; Desfarges, et Eloy, 15 1/2 ; Cardot, 16 ; Castéra, 9 ; Faure, 10 ; Chirol et Cavaillès, 11 ; Farrugia, 9 ; Dubois, 11 ; Dariau, 16 1/2 ; Chauvel, 8 ; Dupreitz, 10 ; Dramez, 11.

Séance du 22 septembre. — Question : « Conduite à tenir avant pendant et après l'anesthésie générale. »

M. Faiveley et Mlle Deumel, 12 ; MM. Disnoël et Caracache, 10 1/2 ; Chamboissier, 12 1/2 ; Deschamps (Jean), 18 ; Deschamps (Pierre), 15 1/2 ; Chamorro, 9 1/2 ; Favrel, 10 1/2 ; Duclos, 14 1/2 ; Coffin, 12 ; Ernst, 11 ; Crocquefer, 15 1/2 ; Deschildre, 11 1/2 ; Dayras, 16 1/2 ; Davila et Davigo, 9 ; Dartiguenave, 11 1/2 ; Creuzot et Dubs. 9.

Séance du 25 septembre. — Question : « Symptômes et complications du rétrécissement mitral. »

MM. Crantin, 10 ; Exintaris, 15 ; Clément, 16 ; Cappelle, 13 ; Doumer, (Edmond), 14 ; Deboutière, 8 ; Chopinet, 10 ; Dautheuil, 11 1/2 ; Eusèbe, 11 ; Dupret, 13 1/2 ; Eisenstein, 13 ; Daspres, 17 ; Duchon, 12 ; Deguiry, 11 ; Djismedjian, 9 ; Daban, 7 ; Duhamel, 14 ; Coulaud et Coninaud, 17 1/2 ; Chrétien, 7

Concours pour le clinicat obstétrical. — Un concours pour les emplois vacants de chefs de clinique obstétricale s'ouvrira à la Faculté de médecine de Paris, le 23 octobre 1911, à 9 heures du matin, Foyer des professeurs.

Il sera pourvu à la nomination de 3 chefs de clinique titulaires et de 3 chefs de clinique adjoints.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 14 octobre inclus tous les jours de midi à 3 heures. S'adresser au secrétariat de la Faculté et produire son acte de naissance et son diplôme de docteur.

Hôpitaux de province. — SAINT-ÉTIENNE. — Un concours public pour la nomination d'un médecin suppléant des hôpitaux de Saint-Étienne sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 20 novembre 1911.

Ce concours aura lieu devant un jury médical présidé par un membre de la commission administrative des hospices. Il se composera de cinq épreuves.

S'adresser au secrétariat général des hospices, rue de la Badouillère, à Saint-Étienne.

Faculté de médecine de Nancy. — La chaire de thérapeutique et matière médicale a été supprimée. M. le Dr Zilgien, agrégé libre, a été chargé d'un cours complémentaire de thérapeutique et matière médicale.

A l'École supérieure de Pharmacie, il y a à pourvoir à une place de professeur de matière médicale. Le conseil de l'École se réunira à la fin du mois d'octobre pour faire les propositions au Ministre.

Actuellement le cours est fait par M. Brunton, chargé de cours.

Facultés de médecine. — BOURSES DE DOCTORAT. — L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de doctorat aura lieu, au siège des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie, le vendredi 27 octobre 1911.

Les candidats s'inscriront au secrétariat de l'académie dans laquelle ils résident. Les registres d'inscription seront clos le samedi 14 octobre, à quatre heures.

Les épreuves du concours consistent en compositions écrites.

Sont admis à concourir :

1° Les candidats pourvus de quatre inscriptions qui ont obtenu un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, et qui justifient de leur assiduité aux travaux pratiques de première année.

L'épreuve consiste en une composition d'anatomie (ostéologie, arthrologie, myologie, angéiologie).

2° Les candidats pourvus de huit inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le premier examen probatoire.

Les épreuves sont : *a.* une composition d'anatomie (névrologie, splanchnologie), ou une composition d'histologie ; *b.* une composition de physiologie.

3° Les candidats pourvus de douze inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le deuxième examen probatoire.

Les épreuves sont : *a.* une composition de médecine ; *b.* une composition de chirurgie.

4° Les candidats pourvus de seize inscriptions qui ont subi avec la note *bien* le troisième examen probatoire.

Les épreuves sont : *a.* une composition de médecine ; *b.* une composition de chirurgie ou une composition sur les accouchements.

Deux heures sont accordées pour chacune de ces compositions.

Peuvent obtenir une bourse de doctorat en médecine de première année les candidats qui justifient :

Soit de la mention *bien* au baccalauréat de l'enseignement secondaire et de 85 points au moins à l'examen du certificat d'études : physiques, chimiques et naturelles, soit de la mention *assez bien* au baccalauréat et de 80 points audit certificat ;

Soit de la mention *bien* au baccalauréat de l'enseignement secondaire et de la mention *assez bien* au certificat d'études supérieures des sciences portant sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle, soit la mention *assez bien* au baccalauréat et de la mention *bien*, audit certificat.

Corps de santé militaire. — Sont nommés :

Au grade de médecin inspecteur général : M. le Dr Février, maintenu directeur du service de santé au ministère de la guerre.

Au grade de médecin inspecteur : M. le Dr Dziewonski, maintenu directeur du service de santé du 8e corps ; M. le Dr Cahier, maintenu directeur du service de santé du 16e corps ; M. le Dr Béchard, maintenu directeur du service de santé de la division d'Oran.

École du service de santé de la marine de Bordeaux. — Le ministre de la Guerre ayant demandé de porter de trente à quarante le nombre des élèves à admettre cette année à l'école de Bordeaux pour assurer le recrutement du corps de santé des troupes coloniales, le ministre de la Marine a prononcé l'admission dans cette école des élèves :

MM. Le Coz, Chérouvrier, Renaut, Vallée, Le Chuiton, Olive, Laurency, Hauvespre, Guirriec, Romey.

IIIe Congrès international pour la protection de l'Enfance du premier âge. Gouttes de lait. (Berlin, 11-15 septembre 1911). — Ce congrès a été ouvert le lundi 11 septembre 1911, à dix heures du matin, sous la présidence du prince de Hohenlohe. La grande salle des séances du Reichstag était complètement remplie : 850 personnes avaient envoyé leur adhésion.

La France comprenait une centaine de membres. Le gouvernement était officiellement représenté par le Pr Marfan, le Dr Aviragnet, le Dr Lesage et le Dr Sergent, M. Turquan. Nous nommerons encore au hasard les Drs Raimondi, Weill-Hallé, Schreiber de Paris, Lelièvre d'Angers, Péhu de Lyon, Ausset de Lille, Merlin de Saint-Étienne, Grasset de Tours, Chambrelent et Mercier de Bordeaux, Felhoen de Roubaix, Vivien de

Les Actualités Médicales

Collection de volumes in-16, de 96 pages, cartonnés. Chaque volume : 1 fr. 50

Le Rachitisme, par A.-B. Marfan, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1911, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Hygiène de la Peau, par J. Nicolas, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, et Jambon, chef de Clinique. 1911, 1 vol. in-16, cart................ **1 fr. 50**

L'Arthritisme, *Ses manifestations cliniques et son traitement,* par le Dr P. Mauban. 1911, 1 v. in-16, cart. **1 fr. 50**

Guide pratique du diagnostic de la Syphilis, *séro-diagnostic,* par les Drs P. Gastou et A. Girauld. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart............... **1 fr. 50**

L'Ultra-Microscope dans le diagnostic clinique et les recherches de laboratoire, par le Dr P. Gastou. 1910, 1 vol. in-16 avec 25 fig., cart................ **1 fr. 50**

Hygiène du visage (cosmétique, esthétique et massage), par le Dr P. Gastou, directeur du laboratoire de l'hôpital Saint-Louis. 1910, 1 vol. in-16 avec fig., cart. **1 fr. 50**

Les Courants de haute fréquence et la D'Arsonvalisation, par le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et S. Turchini. 1910, 1 vol. in-16, avec 22 fig., cart.......................... **1 fr. 50**

Les Opsonines et les traitements opsonisants, par le Dr R. Gaultier, chef de Clinique de la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16 cart. **1 fr. 50**

L'Artériosclérose et son traitement, par A. Gouget, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1907, 1 vol. in-16 avec fig., cart..... .... **1 fr. 50**

La Radioscopie clinique de l'Estomac normal et pathologique, par le Dr Cerné, professeur à l'Ecole de médecine de Rouen et le Dr Delaforge. 1908, 1 vol. in-16, avec 21 fig., cart.......................... **1 fr. 50**

Technique de l'Exploration du Tube digestif, par le Dr Gaultier, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1905, 1 vol. in-16, avec 13 fig., cart... **1 fr. 50**

Les Dilatations de l'Estomac, *Sémiologie et Thérapeutique des distensions gastriques,* par le Dr René Gaultier. 1909, 1 vol. in-16 avec 12 fig., cart...... **1 fr. 50**

Les Empoisonnements alimentaires, par le Dr Sacquépée, professeur agrégé à l'Ecole du Val-de-Grâce. 1909, 1 vol. in-16, cart........................ **1 fr. 50**

La Cure de Déchloruration dans le Mal de Bright, par le Dr F. Widal, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le Dr A. Javal. 2e *édition.* 1912, 1 vol. in-16, cart.. **1 fr. 50**

La Diphtérie, *Bactériologie et Clinique, Prophylaxie et Traitement,* par les Drs H. Barrier, médecin de l'hôpital Hérold, et G. Ulmann. 1899, 1 vol. in-16, avec figures, cart.. **1 fr. 50**

Les Maladies du Cuir chevelu, *Prophylaxie et Traitement,* par le Dr Gastou, assistant à l'hôpital Saint-Louis. 2e *édition.* 1907, 1 vol. in-16, avec 19 fig., cart. **1 fr. 50**

Traitement de la Syphilis, par le Dr Emery, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. Préface de M. le professeur Fournier. 2e *édit.* 1905, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

L'Alimentation des Enfants malades, par le Dr Péhu, médecin des hôpitaux de Lyon. 1908, 1 vol. in-16, cart.. **1 fr. 50**

Le Traitement de la Constipation, par le Dr Froussard, ancien interne des hôpitaux de Paris. 2e *édition.* 1909, 1 vol. in-16, cart.......................... **1 fr. 50**

Les Traitements des Entérites, par le Dr M. Jouaust. 1905, 1 vol. in-16, cart....................... **1 fr. 50**

Calculs des Voies biliaires et Pancréatites, par le Dr R. Gaultier, chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris. 1908, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart.... **1 fr. 50**

Trachéobronchoscopie et Œsophagoscopie, par le Dr Guisez, chef des travaux d'oto-rhino-laryngologie à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. 1905, 1 vol. in-16, avec 20 fig., cart........................ **1 fr. 50**

La Démence précoce, par le Dr G. Deny, médecin de la Salpêtrière, et P. Roy. 1 vol. in-16, avec 11 figures, cart.. **1 fr. 50**

Les Folies intermittentes. La Folie maniaque dépressive, par les Drs G. Deny et P. Camus. 1907, 1 vol. in-16, avec fig., cart............................ **1 fr. 50**

L'Ionothérapie électrique, par les Drs Delherm, ancien interne des hôpitaux de Paris, et A. Laquerrière, lauréat de l'Académie de médecine. 1908, 1 vol. in-16, avec 11 fig., cart.......................... **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic de la Tuberculose, par le Dr A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart..... **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des affections thoraciques non tuberculeuses, par le Dr A. Béclère, 1901, 1 vol. in-16, avec 10 fig., cart.......... **1 fr. 50**

Les Rayons de Rontgen et le Diagnostic des maladies internes, par le Dr A. Béclère. 1904, 1 vol. in-16, avec fig., cart...................................... **1 fr. 50**

La Fulguration, son rôle et ses effets en thérapeutique, par le Dr Zimmern, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1909, 1 vol. in-16, avec figures, cart.. **1 fr. 50**

Le Cytodiagnostic, les méthodes d'examen des serosités pathologiques et du liquide céphalo-rachidien, par le Dr Marcel Labbé, professeur agrégé à la Faculté de médecine. 2e *édition.* 1912, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Le Sang, par le Dr Marcel Labbé. 2e *édition.* 1910, 1 vol. in-16, avec fig., cart......................... **1 fr. 50**

La Protection de la Santé publique, *Loi et Commentaires de la loi et des règlements d'administration,* par le Dr Mosny, médecin des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart.............................. **1 fr. 50**

Les Accidents du Travail. *Guide du médecin,* par le Dr Brouardel, médecin des hôpitaux de Paris. 2e *édition.* 1907, 1 vol. in-16, cart................. **1 fr. 50**

La Psychologie du Rêve *au point de vue médical,* par N. Vaschide, chef des travaux du laboratoire de psychologie expérimentale des Hautes-Etudes, et H. Piéron. 1902, 1 vol. in-16, cart. .... **1 fr. 50**

Diagnostic de l'Appendicite, par le Dr M. Auvray, professeur agrégé à la Faculté de Paris. 1904, 1 vol. in-16, cart...................................... **1 fr. 50**

Chirurgie intestinale d'urgence, par le Dr A. Mouchet, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1903, 1 vol. in-16, avec 23 fig., cart......................... **1 fr. 50**

Chirurgie nerveuse d'urgence, par le Dr A. Chipault. 1904, 1 vol. in-16, cart......................... **1 fr. 50**

Le Canal vagino-péritonéal, *Diagnotic et traitement de la hernie inguinale et des hydrocèles congénitales, de l'ectopie testiculaire,* par le Dr P. Villemin, chirurgien des hôpitaux de Paris. 1904, 1 vol. in-16, avec 17 fig., cart.......................... **1 fr. 50**

La Gastrotomie, par le Dr J. Braquehaye, agrégé à la Faculté de Bordeaux, chirurgien de l'hôpital de Tunis. 1900, 1 vol. in-16 avee figures, cart.......... **1 fr. 50**

Chirurgie des Voies biliaires, par le Dr Pauchet, chirurgien des hôpitaux d'Amiens. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart.. **1 fr. 50**

Le Tétanos, par les Drs J. Courmont, professeur, et M. Doyon, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1899, 1 vol. in-16, avec fig., cart.... **1 fr. 50**

Le Rhumatisme articulaire aigu *en bactériologie,* par les Drs H. Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris, et A. Coyon. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart.... **1 fr. 50**

Le Pneumocoque, par le Dr Lippmann, ancien interne des hôpitaux de Paris. Introduction par le Dr Duflocq, médecin des hôpitaux de Paris. 1900, 1 vol. in-16, avec fig., cart.................................. **1 fr. 50**

Les Oxydations de l'Organisme (oxydases), par E. Enriquez et J.-A. Sicard, médecin des hôpitaux de Paris. 1902, 1 vol. in-16. cart.................... **1 fr. 50**

Les États neurasthéniques, *Diagnostic, Traitement,* par le Dr A. Riche, médecin de l'hospice de Bicêtre. 1908, 1 vol. in-16, cart......................... **1 fr. 50**

Les Myélites syphilitiques, *Formes cliniques et traitement,* par le Dr Gilles de la Tourette, professeur agrégé à la Fac. de Paris. 1899, 1 vol. in-16. cart. **1 fr. 50**

L'Arthritisme et son Traitement, par le Dr H. Mauban. 1 vol. in-16, 96 pages, cart................. **1 fr. 50**

Les Névralgies et leur traitement, par les Drs Lévy et Baudouin, anciens internes des hôpitaux. 1909. 1 vol. in-16, avec fig., cart........................ **1 fr. 50**

Les Thérapeutiques récentes dans les maladies nerveuses, par les Drs Lannois, professeur agrégé, et Porot, chef de clinique à la Faculté de médecine de Lyon. 1907, 1 vol. in-16, cart........................ **1 fr. 50**

La Syphilis de la moelle, par les Drs A. Gilbert, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et G. Lion, médecin de l'hôpital de la Pitié. 1908, 1 vol. in-16, cart. **1 fr. 50**

Les Rayons N et les Rayons N', par le Dr Bordier, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1905, 1 vol. in-16, avec 16 fig., cart.. .... **1 fr. 50**

LA VIE MÉDICALE (*Suite*)

Vienne, Lassabatie de Rochefort, d'Olnizt de Nice, Dechef de Tourcoing, M. Mille, député de l'Allier, M. Poussineau, président de la Mutualité maternelle de Paris, Ambroise Rendu, président de l'Œuvre Sociale du « Bon Lait », etc.

De nombreuses œuvres, Gouttes de Lait, Mutualités maternelles, Sociétés protectrices de l'Enfance, Crèches, avaient envoyé des délégués : citons Toulon, Angers, Nice, Roubaix, Tourcoing, Lille, Vienne, Paris, Tours, Bordeaux, Lyon, Saint-Étienne, Rochefort.

De brillantes réceptions furent données à Berlin, à Charlottenbourg et à Dresde, et l'accueil le plus chaleureux fut réservé aux Français.

Le quatrième Congrès se tiendra en 1915 à La Haye et le cinquième en 1919 à Londres.

Congrès français de chirurgie. — Le XXIVe Congrès de l'association française de chirurgie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de médecine, le lundi 2 octobre, à 2 heures sous la présidence de M. le professeur Segond.

Mariages. — M. Jacques Mock, interne des hôpitaux, fils du docteur en médecine, et Mlle Germaine Haguenauer. — Mlle Germaine Poulain, fille du Dr Poulain (de Saint-Omer) et M. Albert Acremant. — M. Paul Mantoux, professeur au collège Chaptal et Mlle Edmée Dreyfus, fille du docteur en médecine. — Le mariage de M. le Dr Grégoire avec Mlle Claire Révillon aura lieu le 4 octobre, à midi, en l'église N.-D. de Grâce de Passy. — Le mariage de M. le Dr Camille Hahn, fils du sympathique bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine, avec Mlle Andrée Magnier aura lieu le mardi 3 octobre à midi en l'église N.-D. de Lorette.

Nécrologie. — Dr Aubœuf (de Châtel-Guyon). — Dr Durbesson (d'Avignon), décédé au cours d'une opération chirurgicale.

Dr Lutz, ancien professeur agrégé de chimie à la Faculté de médecine de Paris, âgé de 96 ans. — Dr Grandeau, ancien doyen de la Faculté des sciences de Nancy, professeur au Conservatoire des arts et métiers. — Dr Place, professeur de physiologie à Amsterdam. — Dr Filippo Felici, privat-docent de pathologie interne, à Rome. — A. Michel-Lévy, professeur au Collège de France, fils du Dr Michel Lévy, qui fut autrefois directeur du Val-de-Grâce.

COURS

Physiothérapie (cours de vacances). (École des Hautes Études Sociales, 16 rue de la Sorbonne). —

Série A.

Electrothérapie (10 leçons, du 9 au 19 octobre inclus). Dr ALBERT-WEIL, chef du laboratoire de Radiologie de l'hôpital Trousseau.

Radiumthérapie (3 leçons, le 20, 21, 23 octobre). Dr DOMINICI, ancien interne des hôpitaux.

Photothérapie (1 leçon, le 24 octobre). Dr DEGRAIS, ex-chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis.

Hydrothérapie (3 leçons, 25, 26, 27 octobre). Dr SANDOZ, directeur de l'Institut Zander.

Radiothérapie (3 leçons, 28, 30, 31 octobre). Dr ALBERT-WEIL.

Série B.

Massage en général, massage des membres et des viscères. Dr DUREY, assistant de physiothérapie de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.

Massage de la face (1 leçon, le 20 octobre). Dr RAOUL LEROY.

Kinésithérapie Gynecologique (2 leçons, le 21 et 23 cotobre). Dr WETTERVALD, secrétaire général de la Société de Kinésithérapie.

Gymnastique (2 leçons, le 24 et 25 octobre). Dr DUREY.

RÉÉDUCATION (2 leçons, le 26 et 27 octobre). Dr KOUINDJY, chargé du service de rééducation à la Salpêtrière.

Mécanothérapie (2 leçons, le 28 et 30 octobre). Dr SANDOZ.

MÉTHODE DE BIER (1 leçon le 31 octobre). Dr DAUSSET, assistant de physiothérapie de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.

Le droit d'inscription à chacune des séries est de cinquante francs. On peut s'inscrire pour une des deux séries ou pour les deux chez MM. Vigot, éditeurs, 23, place de l'École-de-Médecine.

Cours de cuisine diététique. — Mme Augusta MOLL-WEISS se propose de faire, à partir du mois de novembre, un *Cours de cuisine diététique pratique* dans les salles de l'École des Mères, 19, quai Malaquais. Les inscriptions seront reçues du 10 au 25 octobre, les mardis et jeudis, de dix heures à midi, et les vendredis de quatre heures à six heures.

Conditions : 10 francs par mois, plus 5 francs pour les frais de manipulations. Pour les médecins et les étudiants en médecine, la contribution totale est de 10 francs.

MÉMENTO DE LA QUINZAINE

30 Septembre. — VIe Congrès Belge de neurologie et de psychiatrie à Bruges. Secrétaire : Dr D. Hollander, à Mons.

30 Septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours des prix à décerner aux élèves externes en médecine et chirurgie des hôpitaux de Paris. S'inscrire à l'Assistance publique, 3, avenue Victoria.

30 Septembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat des hôpitaux de Paris (places vacantes le 15 février 1912). S'inscrire à l'Assistance publique, 3, avenue Victoria.

1er Octobre. — Congrès de l'alimentation à Liége. Secrétaire : Dr Schoofs, 37, rue des Guillemins, à Liége.

1er Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'externat des hôpitaux de Marseille.

1er Octobre. — Congrès d'anatomie pathologique à Turin. Secrétaire : Dr Satta, corso Raffaelo, 30, à Turin.

2 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat des hôpitaux de Marseille.

2 Octobre. — Concours pour les emplois de répétiteurs à l'École du service de santé militaire à Lyon.

2 Octobre. — XXIVe Congrès français de chirurgie à Paris. Secrétaire, Dr Walther, 68, rue de Bellechasse à Paris.

2 Octobre. — Congrès d'hygiène de l'habitation à Dresde.

2 Octobre. — Concours pour l'internat des hôpitaux de Bordeaux.

2 au 6 Octobre. — Exposition médicale à Londres. Elle se tiendra au Royal Horticultural Hall.

3 Octobre. — Concours pour l'externat des hôpitaux de Bordeaux.

5 Octobre. — Concours pour cent places d'élèves infirmières à l'École d'infirmières de l'assistance publique (Hospice de la Salpêtrière, à Paris).

5 Octobre. — Cours pratique d'histologie de M. le Pr Prenant à la Faculté de médecine de Paris. Il durera un mois ; il y aura une leçon par jour (de deux à cinq heures).

5 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École de médecine de Limoges.

5 Octobre. — XVe Session de l'association française d'urologie à Paris. Secrétaire : Dr Desnos, rue La Boëtie à Paris.

6 Octobre. — Réunion de l'association française de pédiatrie à Paris. Secrétaire : Dr Barbier, 5, rue de Monceau, à Paris.

8 Octobre. — Cours de vacances de physiothérapie (Drs Albert-Weil, Dausset, Degrais, Dominici, Kouindjy, Leroy, Sandoz, Wetterwald), à l'École des Hautes-Études, 16, rue de la Sorbonne à Paris.

9 Octobre. — Concours pour l'externat des hôpitaux de Marseille. Le concours a lieu à l'Hôtel-Dieu de Marseille.

9 Octobre. — Concours pour le clinicat médical à l'École de médecine de Rennes.

9 Octobre. — VIIe Congrès international d'anthropologie criminelle, à Cologne. S'adresser à M. le Pr Aschaffenburg, Stadtwaldgurtel 30, Cologne Lindenthal.

9 Octobre. — Concours pour l'emploi d'infirmière laïque des hôpitaux militaires.

10 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat des hôpitaux de Rouen.

13 Octobre. — Cloture du registre d'inscription pour le concours de dix places de médecins de colonisation en Algérie. S'inscrire au Gouvernement général de l'Algérie, 2e bureau, Direction de l'intérieur.

13 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat de l'hôpital Mustapha à Alger. S'inscrire au secrétariat de la direction de l'hôpital.

14 Octobre. — Fêtes d'inauguration du nouveau palais de l'Université de Rennes.

GRANDS TRAITÉS ET GRANDES COLLECTIONS

En cours de Publication

ÉTAT D'AVANCEMENT EN SEPTEMBRE 1911

ACTUALITÉS MÉDICALES. Collection de volumes in-16 de 96 pages avec figures. 80 volumes sont en vente. Prix de chaque volume cartonné..... 1 fr. 50

Derniers volumes parus : MARFAN, *Rachitisme.* — MAUBAN, *Arthritisme.* — ZIMMERN et TURCHINI, *Courants de haute fréquence.* — GASTOU et GIRAULD, *Diagnostic de la Syphilis.* — GASTOU, *Hygiène du Visage.* — NICOLAS et JAMBON, *Hygiène de la peau.* — LÉPINE, *Diabète, 2e édit.*

ATLAS-MANUELS DE MÉDECINE COLORIÉS. Collection de volumes in-8 avec planches coloriées, reliés en peau souple, tête dorée.

30 volumes sont en vente. Chaque volume : 16 à 24 fr.

Derniers volumes parus : *Chirurgie opératoire*, 20 fr. — *Chirurgie générale*, 16 fr. — *Chirurgie des Régions*, 2 vol., 40 fr.

BIBLIOTHÈQUE DU DOCTORAT EN MÉDECINE, publiée sous la direction de A. GILBERT et L. FOURNIER. 30 vol. in-8 de 500 à 750 pages illustrées de fig.

15 volumes sont en vente.

Histologie, 15 fr. — *Physique médicale*, 12 fr. — *Pathologie externe*, 1 vol., 10 fr. (sera complète en 4 vol. à 10 fr.). — *Anatomie topographique*, 16 fr. — *Médecine opératoire*, 10 fr. — *Obstétrique*, 16 fr. — *Pathologie générale*, 12 fr. — *Parasitologie*, 12 fr. — *Anatomie pathologique*, 12 fr. — *Thérapeutique*, 10 fr. — *Hygiène*, 10 fr. — *Médecine légale*, 12 fr. — *Ophtalmologie*, 12 fr. — *Maladies des Enfants*, 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE THÉRAPEUTIQUE, publiée sous la direction de A. GILBERT et P. CARNOT. 28 volumes in-8 de 500 à 750 pages, illustrées de figures.

13 volumes sont en vente.

Mécanothérapie, 8 fr. — *Kinésithérapie*, 12 fr. — *Electrothérapie*, 10 fr. — *Médicaments microbiens*, 8 fr. — *Traitement des maladies cutanées et vénériennes*, 12 fr. — *Régimes alimentaires*, 12 fr. — *Thérapeutique urinaire*, 12 fr. — *Crénothérapie, Climatothérapie*, 14 fr. — *Opothérapie*, 12 fr. — *Technique thérapeutique chirurgicale*, 15 fr. — *Thérapeutique des Maladies respiratoires et de la Tuberculose pulmonaire*, 14 fr. — *Médications générales*, 14 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE MÉDECINE, publié en fascicules sous la direction de MM. les professeurs A. GILBERT et L. THOINOT. Paraît en 40 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.

28 fascicules sont en vente :

Derniers fascicules parus : *Maladies des Veines et des Lymphatiques*, 4 fr. — *Sémiologie nerveuse*, 12 fr. — *Maladies des Muscles*, 5 fr. — *Maladies des Poumons.* 16 fr. — *Maladies de la Moelle épinière*, 16 fr. — *Maladies du Péritoine*, 5 fr. — *Maladies des Os*, 15 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE, publié en fascicules, sous la direction de MM. les professeurs A. LE DENTU et PIERRE DELBET. Paraît en 33 fascicules gr. in-8 entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.

20 fascicules sont en vente.

Derniers fascicules parus : *Affections chirurgicales de la Poitrine*, 6 fr. — *Affections chirurgicales des Artères*, 8 fr. — *Affections chirurgicales de la Face*, 8 fr. — *Maladies des Nerfs*, 4 fr. — *Maladies chirurgicales du Foie et des Voies biliaires*, 6 fr. — *Affections chirurgicales de l'Abdomen*, 12 fr.

TRAITÉ DE STOMATOLOGIE, publié sous la direction des Dr G. GAILLARD et R. NOGUÉ, dentistes des hôpitaux de Paris. Paraît en 10 fascicules gr. in-8 de 400 pages, illustrées de figures. L'ouvrage complet coûtera environ 80 fr.

Fascicules en vente

I. *Anatomie de la Bouche et des Dents*, 6 fr.
II. *Physiologie, Bactériologie, Anomalies, Accidents de la dentition*, 10 fr.
V. *Affections paradentaires*, 12 fr.
VI. *Anesthésie*, 12 fr.
VIII. *Maladies chirurgicales de la Bouche*, 12 fr.

TRAITÉ D'HYGIÈNE, publié en fascicules sous la direction de A. CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et G. MOSNY, Membre de l'Académie de Médecine. Paraît en 20 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.

14 fascicules sont en vente :

Le sol et l'eau, 10 fr. — *Hygiène individuelle*, 6 fr. — *Hygiène alimentaire*, 6 fr. — *Hygiène industrielle*, 12 fr. — *Hygiène hospitalière*, 6 fr. — *Hygiène militaire*, 7 fr. 50. — *Hygiène navale*, 7 fr. 50. — *Hygiène rurale*, 6 fr. — *Approvisionnement communal*, 10 fr. — *Hygiène générale des Villes*, 12 fr. — *Egouts et Vidanges, Ordures ménagères, Cimetières*, 14 fr. — *Étiologie et prophylaxie des Maladies transmissibles par la peau*, 16 fr. — *Etiologie et Prophylaxie*.

PRATIQUE (la) DES MALADIES DES ENFANTS, *diagnostic et thérapeutique*, publié en fascicules, par MM. APERT, BARBIER, BROCA, CASTAIGNE, GRENET, GUILLEMOT, GUINON, MARFAN, MÉRY, MOUCHET, SIMON, etc. Secrétaire de la rédaction : R. CRUCHET, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux.

Paraît en 8 fasc. gr. in-8 de chacun 500 pages avec figures. L'ouvrage complet coûtera environ 100 fr.

Fascicules en vente :

I. — *Introduction à la Médecine des enfants*, 10 fr.
II. — *Maladies du tube digestif*, 12 fr.
III. — *Maladies de l'Appendice et du péritoine, du foie, des reins, de la rate, et du sang*, 12 fr.
IV. — *Maladies des appareils circulatoire et respiratoire, et du Médiastin*, 16 fr.
VII. — *Chirurgie des Enfants*, 14 fr.

TRAITÉ DE PATHOLOGIE EXOTIQUE, publié en fascicules sous la direction de MM. Ch. GRALL, inspecteur du service de santé des troupes coloniales, et CLARAC, directeur de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales. Paraît en 8 fasc. gr. in-8 avec fig. L'ouvrage complet coûtera environ 60 fr.

Fascicules en vente :

I. — *Paludisme* 12 fr.
II. — *Parapaludisme et Fièvres des pays chauds*, 10 fr.
V. — *Intoxications et Empoisonnements, Béribéri*, 12 fr.

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE, publiée sous la direction de G. Wery, ingénieur-agronome, sous-directeur de l'Institut national agronomique. Introduction par le Dr P. REGNARD, directeur de l'Institut national agronomique, membre de la Société nationale d'agriculture de France. Collection de 75 vol. in-18 de chacun 500 pages illustrées de nombreuses figures.

Chaque volume broché, 5 fr. Cartonné, 6 fr.

60 volumes sont en vente.

Derniers volumes parus : KLEIN, *Météorologie agricole et Prévision du Temps.* — COUPAN, *Machines de Récolte.* — SELTENSPERGER, *Lectures agricoles.* — GUILLIN, *Analyses alimentaires.* — PACOTTET et DAIRAT, *Cultures de Serres.* — DIFFLOTH, *Lapins, Chiens et Chats.* — GUÉNAUX, *Pisciculture.* — GUILLIN, *Analyses agricoles.* — SELTENSPERGER, *Dictionnaire d'Agriculture.*

ENCYCLOPÉDIE INDUSTRIELLE, Collection de vol. in-18 de 400 à 500 pages illustrées de figures, à 5 et 6 francs le volume cartonné.

64 volumes sont en vente :

Derniers volumes parus : *Manuel d'horlogerie*, par GONDY, 5 fr. — *Manuel du chimiste de sucrerie*, par SIDERSKY, 5 fr. — *Couleurs, Peinture et Vernis*, par DESALME et PIERRON, 5 fr. — *La Menuiserie*, par POUTIERS, 5 fr. — *Manuel du fabricant de papiers*, par PUGET, 5 fr.

ENCYCLOPÉDIE VÉTÉRINAIRE, publiée sous la direction de C. CADÉAC, professeur de clinique à l'Ecole vétérinaire de Lyon.

Collection de 35 vol. in-18 illustrés. Chaque volume cartonné, 6 fr. 27 volumes sont en vente.

Derniers volumes parus :

Pathologie chirurgicale de l'Appareil digestif. — *Pathologie chirurgicale des articulations*, 2 vol. — *Pathologie interne : Cœur, Vaisseaux, Sang.*

SOMMAIRE :

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Mai....... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

LIBRES PROPOS

L'ACTION MÉDICALE FRANÇAISE AU MAROC

L'héroïsme des médecins qui vont dans nos colonies contribuer au bon renom de notre pays est sans cesse affirmé par de nouvelles preuves; tout récemment parvenait à Paris la nouvelle de la mort du Dr Pouillot, tombé glorieusement au Ouadaï, non loin d'Abécher, où il allait lutter contre la variole; il y a quelques mois nous apprenions que, sur la terre marocaine, l'aide-major Auvert était tué d'une balle en pleine poitrine, tandis qu'il pansait un blessé; l'on n'a pas oublié non plus l'assassinat du Dr Mauchamp mort à Marakech, victime du fanatisme musulman. Nombreux sont aussi ceux qui ont succombé atteints par les maladies épidémiques qu'ils s'efforçaient de combattre, au milieu des populations d'Afrique souvent hostiles. Fort heureusement l'influence médicale au Maroc est aujourd'hui beaucoup plus grande qu'elle n'était lors de l'assassinat du Dr Mauchamp et l'occupation de la Chaouïa par notre corps expéditionnaire a permis aux médecins militaires d'étendre leur champ d'action jusqu'au cœur du Maroc.

Tout récemment le Dr Tonbert, médecin principal, qui comme directeur du service de santé à Casablanca a pu suivre de près ce qui s'est fait, rendait dans le *Temps* un hommage mérité aux médecins de notre armée qui ont très efficacement contribué à faire aimer le nom français. Il ne nous paraît pas inutile de rappeler en quelques mots leur œuvre.

Leur *action individuelle* s'est exercée d'autant plus heureusement que la médecine marocaine n'existe guère, et « qu'entre les mains des empiriques et surtout des marabouts, elle consiste dans la prescription de plantes banales et de minéraux variés et surtout dans la distribution de petits sachets contenant un papier couvert de caractères arabes et agissant mystérieusement par contact prolongé avec la partie malade ». La chirurgie, comme autrefois en France, est entre les mains des barbiers qui posent avec habileté les ventouses scarifiées et connaissent les bienfaits du fer rouge bien manié. Nos médecins militaires, médecins d'Algérie familiarisés avec la langue arabe, au courant de la médecine des indigènes, n'ont pas eu de peine à faire mieux; ils eurent vite fait d'organiser leur œuvre d'assistance, de créer des infirmeries qui eurent bientôt une abondante clientèle indigène; ils durent en installer non seulement dans le pays militairement occupé, mais bien au delà; nos ennemis de la veille en devinrent rapidement les visiteurs assidus. Au cours de la marche sur Fez en mai 1911, dans les postes qui jalonnèrent la route, les Marocains vinrent, au lendemain de leur soumission, faire appel aux médecins de nos troupes et ambulances et, en reconnaissance de leurs bons offices, ils offraient du lait frais et des montures pour nos malades. Actuellement l'organisation des infirmeries indigènes est poursuivie jusqu'à Fez et c'est l'un des principaux éléments de l'influence française.

A côté de l'assistance individuelle ainsi réalisée, les médecins militaires ont pu au Maroc exercer une *action sociale* qui leur a permis de prendre d'utiles mesures de médecine et d'hygiène collectives. Ils ont eu cette influence grâce à l'appui des notables marocains et des fonctionnaires, caïds, pachas, etc. ceux-ci en effet ont eu vite recours aux soins des médecins français pour des blessures de guerre ou des accidents, ou encore pour diverses infirmités résultant de la vie sédentaire de nombre d'entre eux. « De petites opérations faites à propos, l'administration opportune de certains médicaments héroïques à l'action rapide autant qu'efficace suffirent à consacrer la réputation de la médecine militaire française. De leur visite à l'hôpital de campagne de Casablanca, les notables et fonctionnaires emportaient toujours un souvenir impressionnant. Un coup d'œil dans un microscope, montrant un parasite minuscule démesurément grossi, l'examen aux rayons X projetant sur l'écran fluorescent le contenu d'un porte-monnaie fermé ou le squelette d'une main, le contact des manettes d'un appareil électrique à courant faradique, l'inspection du matériel destiné à la stérilisation préopératoire, la vue des instruments de l'arsenal chirurgical, tout cela les pénétrait d'un étonnement admiratif ». La visite des salles de malades achevait de les convaincre et ils étaient tout disposés à suivre les médecins dans les mesures d'hygiène collective que ceux-ci jugeaient nécessaires.

Ainsi la variole a pu être combattue et les indigènes, au simple appel de leurs caïds, viennent maintenant au-devant des médecins vaccinateurs par centaines, par milliers avec plus de facilité peut-être que nombre de Français en France. Ainsi le typhus exanthématique, propagé par certains miséreux faméliques, a été arrêté par la création d'un lazaret d'isolement pour les misérables atteints de typhus. Ainsi encore les dangers de la peste, un moment menaçante, ont pu être conjurés par une surveillance sévère.

Nos confrères du corps de santé ont donc accompli une œuvre particulièrement digne de notre admiration. Non seulement ils ont soigné nos soldats, pansé leurs blessures, écarté d'eux les épidémies, mais ils ont par leur action sur les populations marocaines été de puissants auxiliaires de la pénétration française. Il n'était que juste que, grâce au Dr Toubert qui fut leur chef, l'effort de ces vaillants Français fût rappelé au moment où se discute l'avenir de notre colonisation au Maroc. Là, comme au Congo, comme dans l'Oubanghi et l'Ouadaï, les médecins de l'armée ont su faire honneur à notre profession et affirmer leur science, leur courage et leur patriotique dévouement.

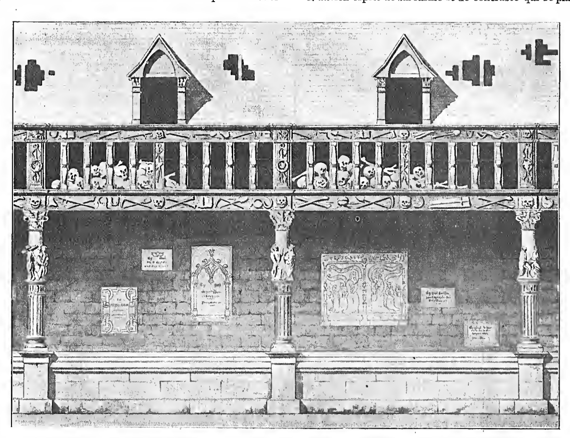
P. LEREBOULLET.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

UNE VISITE A L'AITRE SAINT-MACLOU, A ROUEN

Nous autres médecins, n'avons rien à faire avec la *Mort*. Seuls sculpteurs, peintres, imagiers éternisent par le ciseau, le pinceau ou le burin leur contemplation morbide, tantôt éveilleurs de frissons, suivant le goût du jour, tantôt provocateurs de réflexions philosophiques et morales, suivant la formule des frères trappistes.

Quant à nous, nous pourchassons cette *Mort* de toutes nos forces, nous reculons pour beaucoup la fatale échéance, mais quand, en définitive, l'heure est venue qu'elle triomphe et commence sa *Danse* nous n'avons qu'à lui céder



Vue générale de l'aître Saint-Maclou à Rouen (Fig. 1).

a place, sauf à reprendre bien vite e combat contre elle auprès des autres humains qu'elle menace tour à tour.

Quand elle a passé, nous ne nous préoccupons du cadavre qu'elle a fait, que pour reconnaître comment elle s'y est prise : c'est notre rôle de pathologiste ; nous devons aussi éliminer le cadavre, déchet encombrant et malsain : c'est notre rôle d'hygiéniste.

Quant à la foule, elle n'a jamais eu pour la *Mort* les mêmes yeux que nous ; elle l'envisage toujours en raison de ses conséquences : sociales et provisoires dans ce monde, éternelles pour ceux qui en prévoient un autre ; et telle que la foule voit la Mort, il faut que les artistes l'évoquent et la représentent. La religion qui dominait l'État aux XIV, XV, XVI et XVIIe siècles avait unifié la conception de tous en ces matières, de sorte que nous trouvons pour ces époques, dans les cimetières, domaine incontesté de la Camarde, dans leur situation, leur emplacement, leur décoration une inspiration toute différente de celle de la période contemporaine.

C'est avec cette compréhension qu'il faut examiner ces *Danses des Morts* qui ornent tant d'édifices des siècles passés ; elles sont en relation avec l'esprit philosophique et religieux du moment où elles ont été produites ; on aurait peine à retrouver en France de semblables représentations modernes ; nos cimetières au point de vue pratique ne s'inspirent que de l'hygiène, au point de vue décoratif, que de l'affection et du souvenir gardés aux morts.

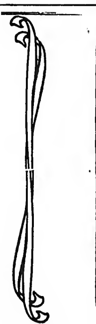
Si en France, nous avons rompu de façon totale avec le passé, il n'en est pas tout à fait de même en Allemagne.

L'ancien esprit de sarcasme et de contraste qui se plaisait à montrer la Puissance, la Richesse, la Force, le Bonheur, toujours instables, toujours guettés par la Mort s'est perpétué et notamment dans le journal satirique allemand *Die Jugend*, où il ne se passe pas d'année qu'il n'y soit représenté une Danse des Morts modernisée : combien de compositions terriblement macabres n'ont pas fourni es automobiles

Mais l'expression était jadis moins tumultueuse, moins dramatique, et concourait toujours avec un accent impressionnant au dégagement de cette vérité égalitaire « Nul ne compte devant la Mort ! ni l'Empereur, ni le Roi, ni le Pape, ni le Seigneur, ni le Guerrier, ni le Pauvre, ni l'Infirme ! » Telle la Danse des Morts sculptée dans les piliers de pierre de l'aître Saint-Maclou à Rouen.

Ce cimetière, « un des monuments célèbres non seulement de Rouen, mais du monde », de 48 mètres de long sur 32 de large, est entouré de galeries de bois sculpté


LIPOCHOL BYLA
A BASE DE
CHOLESTÉRINE PURE
En Pilules dosées à 0.20 Centigr.
(4 à 6 PAR JOUR)
& en Emulsion dosée à 0.30 Centigr
(4 CUILLERÉES à BOUCHE PAR JOUR)
DANS TOUS LES CAS
D'HÉMORRAGIE, ANÉMIE, TUBERCULOSE
ANTIHÉMOLYTIQUE PUISSANT
0.20 Centigr. de CHOLESTÉRINE
équivalent
à un grand Verre
d'Huile de Foie de Morue
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE
GENTILLY (SEINE)



CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

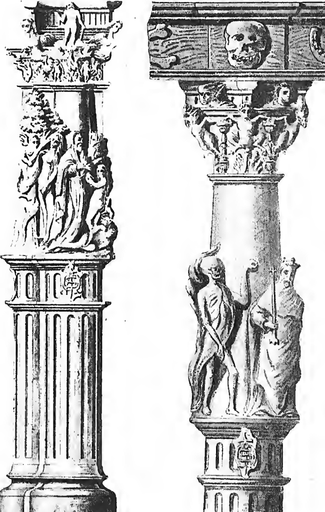
ayant servi de charnier, et supportées par des colonnes de pierre ornée.

« Chacun alors voulait être inhumé le plus près possible de l'église, et naturellement les principaux personnages l'étaient à l'intérieur même. Dans les basiliques, on a converti souvent, dès le IVe siècle, en cimetière, l'entrée ou atrium, d'où est venu aître, de sorte que l'on disait aussi bien aître ou cimetière ».

Autour de l'église Saint-Mac ou existait déjà aux XIIIe et XIVe siècles un cimetière (Κοιμητηριον), lieu de repos, ou lieu pour dormir, car, suivant le dogme, es fidèles trépassés dorment en attendant la résurrection.

Lors de la grande peste commencée à Rouen à Noël 1348 et qui dura toute une année, on lit dans la Chronique Normande de Pierre Cochon que la mortalité « fut si grande que l'on fist, en plusieurs lieus, chimetières noviax, pour ce que les viex ne pouvoient soutenir les corps morts, et par especial à Rouen en Normandie ; à Saint-Vivien et à Saint-Maclou qui bien (en) ont eu mestier, pour les mortalités qui depuis celle grande, sont venues ».

Il mourut de cette peste « plus du tiers du monde », mortalité « telle qu'on n'en avait vu depuis le déluge », suivant la Normannia nova Chronica, et c'est ce qui obligea à ouvrir auprès de Saint-Maclou un nouveau cimetière qu'on appela le grand cimetière ou grand aître.



La colonne d'Adam et Ève (Fig. 2).

La colonne du roi entraîné par la Mort (Fig. 3).

On aurait dû, comme l'observe M. Laquerrière, dont les reconstitutions architecturales si documentées de cette Danse des Morts ont été tant remarquées au dernier Salon des Artistes Français, revenir aux saines traditions de l'époque romaine, qui éloignaient les champs de repos des agglomérations, mais l'insécurité hors des hautes murailles des villes médiévales, le désir de chacun de voir sa dépouille ne pas abandonner la paroisse contraignirent à accumuler en des emplacements, aussi restreints que celui de l'aître Saint-Maclou, quantité de cadavres. Les espaces disponibles étaient forcément restreints, on dut recourir à des exhumations fréquentes pour faire de la place aux candidats de la dernière heure. Quant aux ossements ainsi mis à jour, pour éviter leur accumulation, sur le sol, l'encombrement et aussi pour hâter leur destruction plus rapide à l'air, on établit au pourtour du terrain des charniers à galeries servant d'ossuaires. La partie à niveau du sol servait de lieu de sépulture et les galeries recevaient les restes relevés ; ces galeries étaient très ajourées, très aérées, de sorte que les débris se consumaient à l'air et tombaient en poussière sur le sol, conformément au dogme qui voulait qu'on rendît à la terre les corps qui en étaient issus. Le terrain acquis en 1400 et agrandi par la suite se couvrit de galeries en 1526, grâce à des donateurs qui eurent d'ailleurs leurs places réservées sous ces travées.

C'est en 1526 que fut entreprise la construction de trois galeries regardant l'ouest, le sud et l'est La quatrième galerie, du nord, ne fut entreprise qu'en 1651.

L'état actuel n'est plus celui du début. Si l'on compare la figure 4 exécutée d'après l'aquarelle de M. Laquerrière à l'état primitif daté de 1535 on voit que cette construction, d'une proportion si heureuse par son élégance et sa légèreté, a été complètement travestie. L'étage actuel est en effet du XVIIIe siècle.

N'insistons pas sur ces déformations qui ont altéré le caractère et la destination de l'édifice; rappelons seulement que la galerie du nord, qui est du XVIIe, ne fut pas élevée comme charnier, mais à usage d'école et entraîna le relèvement des trois autres façades primitives. Sa valeur artistique n'est pas d'une inspiration originale, c'est un démarquage peu réussi des autres parties tant comme proportion que comme exécution.

Depuis 1659 en effet, il y eut là une école gratuite pour les garçons pauvres, mais le cimetière fut en service jusqu'en 1781. Depuis cette époque, ces bâtiments n'ont pas cessé d'être utilisés par des écoles. Actuellement, si nous en croyons les enseignes, ce serait pour la rentrée d'octobre 1911, l'installation d'une nouvelle institution pour jeunes demoiselles.

M. Gabriel Hanotaux, dans une précédente visite en 1901, rééditée récemment dans les *Annales*, avait décrit

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

avec tout l'art de Berquin cette opposition d'une ronde de fillettes prenant ses ébats joyeux sur ce sol rempli d'ossements, de cette foule de petits enfants si pleins d'action et si affamés de vie, dans ce patio, tout décoré des emblèmes de la Mort immobile. Mais laissons cette idylle ! Nous avons mieux à faire en évoquant au milieu de cette cour, et devant ces façades si éprouvées par le temps et par la main des hommes, cette tant légère et gracieuse ordonnance de ces cloîtres et galeries de la Renaissance.

Et bien que dans l'état actuel nous n'ayons plus sous les yeux la même heureuse harmonie des proportions, nous pouvons cependant dans les lignes, les ornements et toutes les parties subsistantes retrouver les vieux symboles inscrits jadis dans la pierre et le bois.

Si maintenant nous entrons dans le détail de l'ornementation nous constatons que chaque colonne de pierre de soutènement porte en sculpture un épisode de la Danse des Morts.

Cette Danse offre comme préface les symboles de la Mort spirituelle et de la Première Mort matérielle dans les groupes de la naissance d'Ève et de la chute d'Adam, et dans ceux du crime de Caïn et de la mort d'Abel.

Après ce prologue se déroule le cortège de l'Empereur, du Roi, du Pape, du Cardinal, etc., entraînés par la Mort. Tous ces bas-reliefs ont été mutilés au moment des guerres de religion, mais ce qui en reste, et particulièrement les chapiteaux, est remarquable par l'élégance et le détail.

Tous ces sujets sont traités avec plus de grâce que de force ; de plus le luxe accessoire de la décoration retient l'attention au détriment de la terreur généralement cherchée dans ces sortes de sujets ; la Mort elle-même voile son squelette sous une sorte d'apparence de peau momifiée, et tous les autres attributs traités avec art, contribuent plus à donner de l'élégance au monument qu'à inspirer aux fidèles des pensées de crainte : la faux, la flèche, le sablier, la pioche, le louchet, la bêche, instruments de fossoyeurs la bière, la cloche, le seau à eau bénite, les torches, le livre, la croix, les vases sacrés, les crânes, la mâchoire, les côtes et divers ossements, sont d'un heureux effet décoratif, tout mélancoliques qu'ils soient.

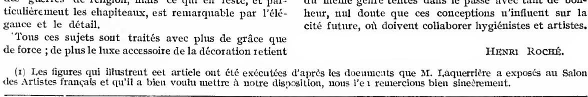
En résumé, cet aître Saint-Maclou, monument tout à fait rare à cause de sa Danse des Morts, puisqu'il n'en existe au monde que trois ou quatre sculptées dans la pierre comme elle, mérite d'être conservé : nous le devrons sans doute à l'initiative de M. Laquerrière qui, par ses études, ses reconstitutions, a éveillé l'attention des archéologues et aussi celle de la Ville de Rouen, jusqu'à présent trop indifférente à ce monument.

Etat actuel d'après l'aquarelle de M. Laquerrière (Fig. 4) (1).

Cet aître est en outre un bon exemple à invoquer en faveur de ceux qui demandent à ce que les choses d'utilité soient aussi agrémentées d'art : cimetières, fontaines, écoles et hôpitaux modernes doivent satisfaire aux nécessités de leur emploi et en même temps à l'Art : en répandant ces idées, en rappelant les essais du même genre tentés dans le passé avec tant de bonheur, nul doute que ces conceptions n'influent sur la cité future, où doivent collaborer hygiénistes et artistes.

Henri Roché.

(1) Les figures qui illustrent cet article ont été exécutées d'après les documents que M. Laquerrière a exposés au Salon des Artistes français et qu'il a bien voulu mettre à notre disposition, nous l'en remercions bien sincèrement.



CURIOSITÉS

Musique et charlatanisme. — En France, depuis quelques années, les petits propriétaires campagnards reçoivent un prospectus intitulé « Cadeau musical » qui est ainsi libellé :

« Pour avoir droit à un joli morceau de piano et chant (marqué de 3 à 6 francs), offert à titre gracieux, il suffit d'adresser à M. D., rue R..., n° à Paris, les noms et adresses de vingt personnes ayant l'une des affections ci-dessous mentionnées ; deux morceaux sont offerts pour quarante adresses, 3 pour 60, etc.

« *Indications à observer.* — I. — Inscrire avec soin chaque nom et adresse dans la case qui lui convient, d'après la désignation en tête de la case.

« II. — Ne mentionner aucune adresse de personnes nécessiteuses.

« III. — Joindre à la liste deux timbres de 0 fr. 10 par morceau.

« IV. — Inscrire son nom et adresse en tête de la liste et mentionner en dessous les mots piano ou piano et chant, suivant ce que l'on désire recevoir.

« Avis important. — Nous garantissons la plus entière discrétion en ce qui concerne l'origine des adresses que l'on veut bien nous fournir. »

Suit l'énumération des principales maladies : Asthme, diabète, boiterie, eczéma.

On devine l'emploi que font les charlatans des renseignements ainsi obtenus. Leur réclame ne se perd pas.

(*L'avenir médical.*)

VARIÉTÉS

LES FOUS DES STALLES D'ÉGLISES FLAMANDES, D'APRÈS MAETERLINCK

Par le Docteur HENRI ROCHÉ

La fête des Saturnales et celle des Lupercales ont survécu à la chute de l'empire romain et à la disparition de sa religion. Changements politiques et religieux n'ont rien pu contre les mœurs, puisque, de nos jours encore, le Carnaval et les Rogatious sont les anciennes Lupercales ou fêtes de Pan.

En célébrant les Saturnales, ou fête des Calendes qui commençaient au milieu de décembre, on avait la pensée de se reporter au règne de Saturne, à l'âge d'or. Le christianisme ne pouvant entrer en lutte avec ces manifestations, imagina de les fractionner en plusieurs fêtes distinctes: Noël, Saint-Etienne, Saints-Innocents (25, 28 décembre) Circoncision, les Rois (1er et 6 janvier). La fête des Calendes devint la fête des Barbatoires à cause des masques à barbes hideux ou barboires; ces fêtes s'imposaient partout, dans les églises, dans les couvents. « Le jour de la Circoncision, atteste une lettre de la Faculté de théologie de Paris de 1444, les gens d'église [assistaient à l'office les uns en habits de femmes, les autres de fous, d'histrions; dansaient dans le chœur, etc.». Fêtes des fous ou des innocents, pape des fous, évêque des innocents, messe de l'Ane, toutes ces manifestations burlesques ont imprimé leur marque au moyen âge.

Ce n'est que peu à peu que la fête des fous est devenue laïque; au commencement du xve siècle, ces processions et mascarades restaient déjà sous le porche, dans le cimetière et sur le parvis, c'est-à-dire hors de l'église.

En 1402, Charles VI permit aux confrères de la Passion de s'établir à Paris et de représenter des mystères dans une salle de l'hôpital de la Trinité; c'étaient des personnes pieuses qui voulaient tourner au profit de la religion le goût effréné des spectacles et des mascarades, inspiré par la fête des fous.

Alors les gens du Palais donnent asile à la Folie ou Sottise, condamnée par l'Église. Ils créent le royaume des Sots et l'Empire des Fous; ils élisent un Prince couronné du bonnet vert à oreilles d'âne, sous le nom de Mère Sotte; leur but, c'est la représentation des soties ou satires qui s'attaquaient aux puissants de la terre. De même fut fondée par Philippe le Bon, en 1454, la société de la Mère Folle de Dijon; on y faisait des procès et plaidoyers risibles. Du passage de ces folies il est resté des témoins qui sont précisément encore visibles dans maintes églises. Si, grâce à l'imprimerie la satire a trouvé par la suite de nouveaux moyens populaires d'expression, il n'y avait à cette époque que la pierre et le bois pour en fixer la représentation. M. Maeterlinck, le savant conservateur du Musée de Gand auquel on était déjà redevable d'un beau volume: *Le genre satirique dans la peinture flamande*, s'est cette fois attaqué aux stalles d'église; son nouveau volume: *Le genre satirique, fantastique et licencieux dans la sculpture flamande et wallonne* (1), est une évocation extraordinaire d'une société dont les concepts, les mœurs sont maintenant bien loin de nous.



Satire d'un fou tenant la pierre de folie.
Miséricorde de Diest (xvme siècle).



Le fou louvaniste: *Paep Thoen*.
Église Saint-Pierre, à Louvain (xvme siècle).

Les médecins trouveront dans ce texte si documenté et dans les illustrations d'un naturel où la décence est souvent parfaitement bannie, quantité de sujets capables de les intéresser. Cette satire du fou qui tient la pierre de folie sculptée sur une miséricorde (siège de stalle pliante) donne des détails précis sur le costume de fou au xve siècle; le même figure déjà dans la fête des Fous, vaste composition plus ancienne de Breughel.

Quant à cet autre fou en train de grimacer, c'est l'ancêtre du clown; c'est sans doute le portrait du fameux bouffon de Louvain, Paep Thoen (le curé Antoine), fils naturel d'un curé de Saint-Pierre, qui devint organiste de cette église et dont les facéties ont été rapportées par Erasme. Près de trois cents illustrations pour le moins aussi intéressantes sont pour les mœurs et les coutumes du xve siècle une révélation et une contribution artistique et folkloriste du plus puissant intérêt.

(1) Les figures, extraites du livre de M. Maeterlinck, nous ont été obligeamment prêtées par M. Maeterlinck et M. Schemit, éditeur à Paris, nous leur adressons nos sincères remerciements.

LES GRANDS MÉDECINS

BROWN-SÉQUARD

Brown-Séquard, Charles-Édouard, est né à Port-Louis (île Maurice) en avril 1817, fils posthume du capitaine au long cours Brown, natif de Philadelphie, qui disparut avec le navire qu'il commandait; sa mère, Mlle Séquard, était une créole, issue d'une famille de Provence depuis longtemps dans l'île. Ils n'avaient pas même une aisance médiocre et c'est à force d'énergie que la mère éleva son fils jusqu'à l'âge de quinze ans. On le plaça alors dans un établissement qui existait encore il y a quelques années sur la place d'Armes, où sont les banques et les grands établissements, parmi lesquels celui où il était employé était le plus renommé. On y traitait de toutes sortes d'affaires et les gens de loisirs et les beaux esprits s'y réunissaient; on y lisait ses compositions, ou y avait les livres, les journaux et les nouvelles sitôt l'arrivée d'un navire de France. Le jeune employé fit comme beaucoup d'autres, il se mit à écrire et déjà vers la vingtième année il avait un bagage considérable de romans et de pièces de vers, le tout naturellement de premier ordre dans cette association d'admiration mutuelle; il était si enthousiaste et si entreprenant qu'il réussit à persuader à sa mère à réaliser leurs petites économies et à venir à Paris où bien certainement il comptait se faire une situation lucrative dans la littérature.

Ils arrivèrent à Paris en 1838 et il se fit sans tarder présenter à Charles Nodier par un de ses compatriotes qui était depuis longtemps à Paris et se mêlait de littérature. Sa visite chez Nodier fut un désenchantement; il paraît que les œuvres présentées étaient non seulement médiocres, mais mal écrites; le jeune auteur n'avait reçu qu'une instruction plutôt insuffisante et malgré des épisodes tout pleins d'imagination, tout cela ne pouvait être imprimé. Nodier lui donna le conseil de prendre un métier pour vivre d'abord et de travailler s'il le pouvait. Le conseil fut tenu et Brown, comme il s'appelait alors, car il n'ajouta le nom de sa mère au sien que plus tard, fit comme tous ses compatriotes qui jamais ne font autre chose que le droit ou la médecine, ou les belles-lettres, quand ils viennent aux écoles d'Europe, et il décida d'étudier la médecine parce qu'il ne se reconnaissait pas de talent d'orateur pour être avocat.

Il eut de grandes difficultés à surmonter; il fallait passer les deux baccalauréats de lettres et de sciences; à quelqu'un qui avait eu une intruction si élémentaire et inachevée, il fallait une grande somme d'énergie pour réussir, et il adopta d'emblée l'habitude de se coucher à huit heures du soir et de se réveiller pour se mettre au travail à deux heures du matin; il a continué à ainsi faire jusqu'à ses derniers jours. D'ailleurs en peu de temps il réussit même à donner des répétitions à quelques compatriotes moins avancés. Une fois admis à a Faculté de médecine, il se mit à travailler chez Martin Magron, et bientôt il se présente au concours de l'externat et en sort avec le n°2. A ce moment il se lie avec Charles Robin; ils se rencontraient tous les matins place de l'École-de-Médecine pour aller ensemble dans le service de Trousseau et le trajet était occupé à se faire une leçon à tour de rôle. Il paraît que Ch. Robin était déjà très instruit; Brown disait que son ami Robin était né savant. Il était en troisième année d'études, lorsqu'une piqûre anatomique mit ses jours en danger, il fut très longtemps malade et resta estropié du médius de la main gauche.

A peine avait-il repris avec son ardeur ordinaire le cours de ses études qu'il eut le grand malheur de perdre sa mère. Il avait pour elle une affection extrême, une adoration. Désespéré, il perdit courage, fut désemparé et s'en alla au hasard devant lui, sans but, errant sur les grands chemins jusqu'au moment où des amis réussirent à le retrouver et à le ramener; mais il était tellement accablé qu'on le renvoya à l'île Maurice. Là-bas il se remit presque. Un ami généreux s'arrangea pour lui fournir les moyens de revenir à Paris, où il compléta ses études médicales et se fit recevoir docteur en médecine en 1846. Déjà il avait beaucoup fait d'expériences, s'étant passionné pour la physiologie, aussi sa thèse est-elle un travail qui marque puisque c'est là qu'il a établi que les actions réflexes de la moelle épinière, abolies ou diminuées après une section, augmentent bientôt d'intensité, et que la substance grise de la moelle est la voie de transmission des impressions sensitives. Il a continué à travailler ces questions, comme chacun sait, pendant toute sa vie, avec beaucoup d'autres d'ailleurs, car il n'est pas un chapitre de la physiologie dont il ne se soit occupé et auquel il n'ait ajouté quelque chose de nouveau.

BROWN-SÉQUARD.
Membre de l'Institut et de la Société Royale de Londres.

De 1846 à 1850 il a beaucoup produit de travaux, sur le système nerveux, les muscles, l'œil, la digestion, le sang. Il travaillait dans des circonstances très adverses et il était si pauvre qu'il ne savait comment vivre. En 1849, lors de l'épidémie de choléra, le baron Larrey l'employa à l'hôpital du Gros-Caillou et ce fut une bonne fortune inespérée. C'est en 1849 que la Société de Biologie fut fondée par Rayer et dès le premier jour, on voit Cl. Bernard, Robin et Brown-Séquard y faire des communications; celui-ci fut après Cl. Bernard vice-président, après avoir été un des quatre premiers secrétaires. Bientôt à bout de ressources et la tournure des événements politiques aidant, car il avait des opinions très avancées, il se décida à aller en Amérique; il choisit un navire à voiles afin d'avoir le temps d'apprendre l'anglais pendant les six ou huit semaines que durait ordinairement cette traversée. En Amérique, il fait des cours de physiologie si peu rémunérateurs qu'on le voit s'occuper à faire de la pratique médicale (il a raconté avoir fait des accou-

LES GRANDS MÉDECINS (*suite*)

chements pour 25 francs); il faut croire qu'il sut intéresser les spécialistes de cet art puisque bientôt il se trouve riche de plusieurs milliers de francs pour avoir collaboré à un Traité d'Obstétrique, lequel a d'ailleurs eu une édition en français! C'est pendant son séjour en Amérique qu'il a ajouté beaucoup de faits nouveaux à ceux qu'il avait fait connaître au sujet des fonctions et propriétés de la moelle épinière et qu'il découvrit la fonction vasomotrice du nerf grand sympathique trois mois avant que Cl. Bernard fît la même découverte en France. L'Académie des sciences lui ayant décerné un de ses prix, il vint avec la femme qu'il venait d'épouser à Paris en 1853, pour essayer de s'y installer, sans y réussir. L'année suivante, il retourne à l'île Maurice où il arrive en pleine épidémie de choléra, la plus meurtrière dont on ait gardé la mémoire; il fut chargé d'un grand service hospitalier et l'expérience qu'il avait eue au Gros-Caillou lui fut utile sans doute, car il racontait volontiers avoir eu des succès à l'aide de l'opium qu'il administrait jusqu'à effet physiologique d'une façon continue. A la fin de l'épidémie, la Municipalité fit frapper et lui offrit une médaille d'or en récompense de ses services dévoués et désintéressés. Vers ce même temps, il reçut la nouvelle de sa nomination de professeur de Physiologie à l'École de médecine de Richmond, en Virginie.

C'était ce qu'il avait toujours désiré : un laboratoire pour travailler. Ce fut un désappointement, dès qu'il y fut arrivé : point de laboratoire; des cours à faire sur des matières servant à passer des examens. Par dessus le marché, le milieu lui était désagréable : c'était la forteresse de l'esclavage qu'il abhorrait. Il racontait que le propriétaire de la maison où il logeait étant mort, sa veuve et ses enfants firent vendre à l'encan les esclaves mâles et femelles, et ensemble les enfants qu'il avait eus de ces dernières. Il démissionna vite et revint à Paris où, avec Ch. Robin, il fonda un laboratoire et ils eurent des élèves. Il produisait toujours des faits nouveaux, et c'est en 1856 qu'il publia son mémoire sur les fonctions des capsules surrénales, suivi de plusieurs autres, sur la physiologie des muscles et des nerfs.

Bientôt il fonda le *Journal de la Physiologie* qui est certainement le recueil des travaux les plus importants publiés à cette époque; mais tous ces travaux n'empêchent pas Brown-Séquard de dépenser son énergie dans d'autres voies: il fait des cours dans les Collèges et Universités à Londres, Edimbourg, Glasgow, Dublin, et même il est appelé en 1858 à faire au Collège Royal des Chirurgiens d'Angleterre des leçons sur la Physiologie et la Pathologie du système nerveux, qui sont la matière du seul volume qu'il ait publié. Il fut à la même époque à peu près nommé médecin de l'hôpital national des Épileptiques et des Paralytiques qui venait d'être fondé. Le voilà fixé à Londres et bientôt dans un haute situation de médecin consultant, conservant cependant toujours des attaches à Paris, où le *Journal* continuait à paraître. Il faisait venir auprès de lui des jeunes médecins pour lui servir de secrétaire et parmi eux Auguste Ollivier, l'agrégé, qui a rapporté des souvenirs intéressants de ce qu'il avait vu dans les hôpitaux de Londres. Mais son succès, même comme médecin consultant, l'empêchait de poursuivre ses recherches; aussi dès qu'on lui offrit à Boston une chaire nouvellement créée à l'Université de Harvard affectée à la médecine expérimentale il abandonna sans regret Londres pour Boston, où il espérait faire assez de consultations pour se mettre avec sa famille à l'abri du besoin et continuer à poursuivre ses recherches expérimentales, ce qui lui était impossible à Londres. Tout lui réussit à souhait pendant une année ou deux, lorsque Mme Brown-Séquard mourut à la suite d'un accident et le voilà de nouveau désemparé, dégoûté de tout et il revient à Paris où il était toujours attiré.

C'est alors qu'il fut nommé professeur à la Faculté de médecine, à la chaire de médecine expérimentale, et le voilà ayant apparemment réalisé le rêve de toute sa vie : un laboratoire avec les moyens appropriés de travail à Paris! Il avait un laboratoire plein d'animaux et le temps pour travailler; les cours qu'il fit furent tout pleins de faits nouveaux qu'il montrait par des expériences, notamment en ce qui concerne l'épilepsie produite par les lésions du nerf sciatique — l'épilepsie spinale et à ses dernières leçons, la fonction des glandes closes. La guerre vint; il fut obligé d'aller en Amérique, d'où il pensait revenir pour l'ouverture des cours en automne; hélas ce ne fut qu'après le siège qu'il put revenir. Tous les animaux préparés au laboratoire étaient morts, il y en avait qui étaient destinés à montrer la transmission héréditaire des lésions nerveuses; — tout fut perdu, car ces expériences prennent beaucoup de temps à réaliser. Cependant il se mit à l'œuvre avec l'ardeur habituelle et pendant deux ans il continua ses cours et ses recherches. Les bulletins de la Société de Biologie montrent que, à chaque séance, il y faisait des communications. C'est à cette époque qu'il se remaria avec une Américaine qui ne voulut pas résider à Paris; il céda à sa volonté et s'en alla en Amérique avec l'intention de venir passer six mois à Paris chaque année. Comme il était assuré de revenus très considérables par ses consultations en Amérique, il avait fait le plan d'y fonder un laboratoire de recherches et avait amené un de ses élèves de Paris avec lui; quelques médecins américains y vinrent aussi travailler. Les samedis étaient les jours de la Biologie de Paris, c'est-à-dire que ce jour-là on montrait ce qu'on avait fait, et lui, comme toujours, excitait tout le monde par son ardeur et ses encouragements. Il est probable que cette installation américaine eût réussi, si Mme Brown-Séquard n'était morte des suites de couches à peine un an après et ce fut encore une fois un effondrement.

Désemparé, n'ayant plus d'attaches, il résolut de revenir à Paris. C'est alors qu'on lui offrit la chaire de physiologie à Glasgow, l'offre était tentante sous bien des rapports, mais il la déclina à cause du mauvais climat et encore une fois le voilà installé comme d'habitude dans une villa de Saint-Germain ou de Sceaux où il pouvait avoir un jardin pour les animaux et passer son temps à travailler. Il lui fallut comme d'habitude toujours de temps en temps se remettre à accepter des consultations pour s'aider à vivre, et c'est toujours de l'étranger qu'elles lui sont venues : d'Amérique, d'Angleterre et même de Russie — mais chose singulière, il était complètement ignoré en France au point de vue de la pratique : j'ai entendu dire à Vulpian un jour qu'il ne croyait pas qu'il y eût dix médecins à Paris qui sussent que Brown-Séquard fût médecin! Il l'était cependant et même bon clinicien en son genre, il suffit de rappeler ce qu'il a laissé sur les maladies de la moelle épinière; le syndrome appelé de son nom; cette paralysie relevant d'une lésion du voisinage du rocher et siégeant du côté correspondant de la face et du corps; il a aussi établi qu'il existe un certain degré de parésie du côté où siège la lésion de l'hémiplégie, et que l'on fait dépendre de l'état d'un cordon homolatéral, question dont se sont aussi occupés M. Dejerine et M. Pitres; le vertige dit de Menière, qu'il a vu et décrit et dont il a donné la théorie et la pathologie bien avant Menière; et ses leçons cli-

LES GRANDS MÉDECINS *(Suite)*

niques sur la paraplégie réflexe, que la plupart des médecins de son temps n'ont pas acceptée comme prouvée — et surtout ses travaux sur l'épilepsie, même la formule de traitement universellement populaire par l'association des bromures est celle qu'il a préconisée et employée dans sa pratique longtemps avant qu'on l'employât en France.

En ce même temps il fut appelé à la chaire de Physiologie nouvellement créée à Genève ; il accepta et se prépara à y aller s'installer, lorsque survint la mort de Cl. Bernard. Des amis, parmi lesquels Balbiani, poussèrent Brown-Séquard à demander sa succession à la chaire vacante au Collège de France ; il y fut nommé, et à partir de ce moment jusqu'à sa mort, arrivée seize ans plus tard, il ne quitta plus Paris, et ne s'en absenta que pendant la mauvaise saison à cause de la santé affaiblie de sa troisième femme. Il avait trouvé enfin le port : un laboratoire, beaucoup d'animaux, des collègues et des amis appréciés, les moyens de l'existence presque assurés, la paix et l'affection à la maison, entouré de sa femme et de sa fille, enfin tout ce qu'il pouvait désirer. Il se plaignait bien que tout cela était venu trop tard, qu'il vieillissait, mais on ne le croyait pas à le voir aussi entreprenant, travaillant avec une si belle ardeur, jeune en un mot d'esprit et même de corps. Il a ajouté beaucoup à son bagage scientifique et il a enrichi la science d'autant durant ces années. Il suffit de rappeler ses travaux sur le sang, sur les produits toxiques de l'expiration autres que l'acide carbonique et enfin sur les glandes à sécrétions internes et la méthode thérapeutique par les sucs qui en sont extraits et que M. Landouzy a baptisée du nom d'opothérapie. On le voit, l'œuvre de Brown-Séquard est considérable : peu de temps avant sa mort, en travaillant à une notice sur ses travaux, j'ai compté plus de quatre cents numéros. Ses découvertes ont une grande portée pour la biologie et pour la médecine.

Cinq au moins d'entre elles font partie du lieu commun de la science. Les fonctions de la moelle épinière et surtout de la substance grise, les nerfs vaso-moteurs, l'épilepsie, la transmission héréditaire des lésions nerveuses, et l'opothérapie, puisqu'il l'appelle par son nom. Il n'y a pas beaucoup de savants qui aient eu une si belle fortune. Il était d'ailleurs parfaitement conscient de sa valeur, mais il n'en tirait nulle vanité ; il considérait que tout homme qui travaille doit naturellement trouver des faits nouveaux comme il le répétait à tous les jeunes gens pour les encourager, n'oubliant que ce seul petit fait : la nécessité d'être doué de génie pour égaler lui-même et ses émules. Il était très accueillant aux commençants et aimait à les aider. Son abord n'avait rien du *Maître*, il savait mettre à l'aise, car ses manières étaient simples et sa physionomie sympathique ; il était de taille moyenne, le teint extrêmement brun, des yeux noirs et perçants dans un visage animé, les cheveux et la barbe presque blancs, tel l'ont vu les dernières générations de la Société de Biologie qu'il présidait ; c'était la seule société savante à laquelle il venait régulièrement lorsqu'il était à Paris, comme plus tard à l'Académie des Sciences aussi, mais, pour lui, la Société de Biologie était une prédilection. Il aimait passionnément la science et la situation qu'il s'y était faite était reconnue, car le Collège Royal des médecins de Londres lui a donné la médaille Baily qui ne s'accorde qu'au petit nombre de ceux qui ont fait faire de grands progrès à la médecine et dont lui et Cl. Bernard ont été les seuls titulaires en France. Peu d'hommes ont été moins accessibles à l'orgueil des grandeurs, même il me revient une anecdote. L'empereur du Brésil Don Pedro qui était si accueillant aux savants, lui-même associé de l'Académie des Sciences, vint un jour lui faire visite à son laboratoire du Collège de France. Sa Majesté était accompagnée de son médecin particulier et de deux chambellans ; tout le monde suivait avec attention une expérience que Brown-Séquard faisait lorsque, par la porte de l'escalier, arriva Ernest Renan son chapeau à la main et s'annonçant à haute voix : Renan, Renan ; tout le monde se retourna pour le regarder s'avançant ; M. Brown-Séquard fit la présentation. Don Pedro resta assis, salua et le pria de continuer ; sur quoi Brown-Séquard : Majesté, M. Renan aussi est une Majesté ! L'empereur enfonça son chapeau qu'il avait gardé sur la tête et répéta : Ah ! Majesté ! et l'expérience continua.

Les dernières années de Brown-Séquard furent donc fécondes. Il n'avait point été gâté par la fortune en aucune façon, et un fils qu'il avait eu de sa première femme, dont il espérait beaucoup, ne lui causa dès l'adolescence que des ennuis, des déceptions et des chagrins : il mourut obscurément en Amérique peu après son père. Il semble, tant la vie de Brown-Séquard fut traversée par l'adversité constante que, même le petit nombre d'années où il vécut à peu près heureux, avec sa troisième femme, ne dut être qu'un répit, car il la perdit emportée par un mal terrible et incurable !

Ce fut la fin, il en perdit le courage à la vie et s'abandonna pour la première fois. On le vit en proie au plus grand désespoir, dépérir à vue d'œil, il mourut on peut dire de chagrin six semaines après sa femme ; il était âgé de soixante-dix-sept ans, et cependant tous ceux-là furent étonnés de cette fin non pas prématurée, étant donné son âge, mais inattendue, qui l'avaient vu quelques mois auparavant, tant il était actif de corps et d'esprit, tant il s'intéressait avec enthousiasme à tous les travaux scientifiques qui se faisaient. Il a voulu être enterré à Paris sans ostentation, le plus simplement du monde, et sa volonté fut obéie. Il n'a jamais consenti à se faire peindre ; il a refusé de laisser faire son buste et l'on n'a de lui que la photographie qui est en tête de cet article faite alors qu'il avait près de soixante ans. Il était désintéressé, et malgré la gêne perpétuelle dans laquelle il a vécu, on ne l'a jamais vu s'occuper à gagner de l'argent que pour travailler ; même il employa les vingt mille francs du prix biennal de l'Institut à poursuivre des travaux sur les fonctions des glandes et à procurer des extraits glandulaires gratuitement à tous ceux qui en demandaient. Dès que ses économies étaient épuisées, il recommençait à faire des consultations ; celles-ci pouvaient quelquefois être des plus lucratives : il arriva qu'un richissime américain qui était à Florence avec sa famille eut son fils unique atteint de fièvre typhoïde ; il fit appeler Brown-Séquard qui ne se rendit pas à l'appel malgré les gros honoraires proposés ; pensant alors que le refus pouvait être causé par des honoraires insuffisants, il fit l'offre d'une somme invraisemblable. Sur quoi Brown-Séquard répondit qu'il ne s'agissait pas d'une simple question d'argent, mais qu'il se reconnaissait incompétent pour ce cas, la fièvre typhoïde n'ayant pas fait l'objet de ses études.

Dr Dupuy.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

Le professeur Dejerine et le professeur Gilbert Ballet.

Dessin original

PAR BILS



L'hystérique appartiendra-t-elle au neurologiste ou au psychiatre ?

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

PAR JACQUES

LES MALADES ET LES MEDECINS.



LE MÉDECIN MAGNÉTISEUR.

— Indiquez-nous la maladie de monsieur ?

— Monsieur a un rhume de cerveau chronique compliqué d'une douleur rhumatismale dans le mollet gauche... c'est ce qui est cause de la souffrance qu'il éprouve au creux de l'estomac... Il doit prendre pendant trois mois une infusion de violette édulcorée avec un petit verre de Cognac... et puis venir nous consulter régulièrement tous les jours !

DIÉTÉTIQUE

Soufflé.

3 jaunes d'œufs,
2 blancs d'œufs,
2 cuillerées à café de jus de citron,
50 grammes de sucre en poudre,
10 — beurre,
1 — sel.

Battre les jaunes jusqu'à mousse, avec le sucre ; y ajouter le jus de citron et un peu de sel et ensuite les bancs d'œufs bien battus. Verser dans un vase en porcelaine, enduit de beurre ou bien dans un moule et laisser au four pendant 5 minutes.

Pudding au lait de beurre.

250 grammes de babeurre,
2 œufs entiers,
1 gramme de sel,
1 petit morceau de zeste de citron,
70 grammes de farine de blé,
5 — poudre de boulanger,
20 — sucre,
50 — raisin.

Battre le tout en pâte qu'on dispose dans un moule bien enduit de beurre. Laisser au bain-marie pendant une heure et demie.

Potage aux carottes.

Mettre dans de l'eau ou du bouillon de légumes : des carottes et des pommes de terre, un gros oignon, un peu de céleri, du sel ; faire bien cuire, passer à la passoire, ajouter du beurre et servir.

Ce potage est aussi connu sous le nom de *purée Crécy*.

Potage au salep.

Faire bouillir 300 centimètres cubes de *bouillon* récent et y verser 15 grammes de salep (1) fraîchement pulvérisé (2). Laisser cuire une demi-heure.

(1) Formé par le tubercule de diverses Orchidées d'Europe et d'Orient : *Orchis morio, bifolia militaris, latifolia, mascula*, etc.

Potage à la farine d'arrow-root

Pour une part :

Poudre d'arrow-root : 2 cuillerées à bouche, *au ras* (3).
Lait ou bouillon : 1/4 de litre (250 c.c.)

Délayer la farine dans un peu de liquide, pour faire un mélange homogène ; ajouter le reste du bouillon ou du lait, et faire cuire lentement, en vase clos, pendant 15 minutes.

(2) Il suffit pour cela de broyer les tubercules et de les passer au tamis moyennement fin.

(3) Une cuillerée à bouche, pleine, mais rasée au couteau, contient de 8 à 11 grammes de farine, suivant l'état de siccité ou le pouvoir hygrométrique de cette farine. Nous adoptons comme moyenne 10 grammes, soit 20 grammes pour ce potage.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Névralgie intercostale.

Révulsion : sinapisme, vésicatoire, mouches de Milan.

Onctions calmantes.

Administrer l'*antipyrine* (par voie stomacale ou par voie hypodermique), la *phénacétine* ou le *pyramidon associés* au *bromhydrate de quinine.*

℞ Pyramidon.............. 50 cgr.
Bromhydrate de quinine.. 15 —
Pour 1 cachet : 3 cachets par jour (Herzen).

℞ Salophène .... 30 cgr.
Phénacétine.......... 20 à 30 —
Pour 1 cachet : 3 cachets par jour (Herzen).

℞ Antipyrine .... 2 gr.
Bichlorhydrate de quinine. 2 gr. 50
Eau stérilisée..... Q. S. p. 20 cc.
Injecter 2 cc., matin et soir (Herzen).

Si la douleur est intense : injections de *morphine*, ou *injections épidurales de cocaïne* (5 centimètres cubes d'une solution à 1 p. 200), lorsque la névralgie est localisée à la région sous-mammaire.

Chez la femme : combattre l'hystérie ; traiter les maladies utéro-ovariennes.

Dans les cas rebelles à ces médications, rechercher et traiter l'anévrysme de l'aorte, s'il existe.

(Herzen).

Paralysie agitante (maladie de Parkinson).

Eviter les fatigues physiques et intellectuelles ; repos moral, pas d'émotions.

Défendre le café, le thé, le tabac.

Purgations fréquentes (tous les quinze jours, sauf pendant les mois très chauds).

Pointes de feu le long de la colonne vertébrale (2 à 3 fois par mois).

Administrer l'*arsenic* en injections sous-cutanées (Charcot et Eulenburg).

Ordonner contre le tremblement l'*hyosciamine amorphe*, sous forme de pilules de 1/2 milligramme à la dose de 4 à 5 milligrammes par jour, ou la *duboisine*, en granules de 1/2 milligramme, à la dose de 2 à 3 milligrammes par jour, progressivement, pendant dix jours chaque mois.

℞ Chlorhydrate d'hyoscine.. 1 cgr.
Eau distillée............. 10 cc.
Injecter 1/4 à 1/2 cc. dans les 24 heures.

℞ Hyosciamine amorphe.... 1 mgr
Extrait de stramonium.... 2 cgr.
Poudre de guimauve ...... Q. S.
Pour 1 pilule : 1 à 4 pilules par jour pendant 10 jours chaque mois (Meige).

℞ Bromhydrate d'hyoscine .. 1 mgr.
Codéine .... 1 cgr.
Poudre de guimauve ...... 2 —
Excipient.............. Q. S.
Pour 1 pilule : 1 à 3 pilules par jour (Meige).

Essayer la *vératrine :*

℞ Vératrine................ 5 cgr
Excipient .... Q. S.
Pour 50 pilules : 4 à 10 par jour.

Prescrire le *chanvre indien* associé à l'*opium* (Gowers).

Recourir à l'*électricité statique* ou aux *courants galvaniques* et à la cure du *fauteuil trépidant.*

Conseiller le *massage* méthodique quotidien de tous les muscles du corps, pour atténuer la raideur musculaire.

Ne pas donner la strychnine et l'ergot de seigle (Charcot).

Employer aussi le *borate de soude* (Grasset), après avoir administré l'un des médicaments précédents :

℞ Borate de soude.......... 50 cgr.
Pour 1 cachet : 2 par jour ; augmenter tous les 5 jours de 1 jusqu'à 4, 5 et 6 cachets par jour, suivant la tolérance (Grasset).

Ne pas laisser vivre les malades dans l'oubli et dans la retraite ; les entourer au contraire de soins assidus ; les entretenir des événements du jour, s'intéresser à eux ; les plaindre. Tout cela est pour eux non seulement un soulagement, mais un besoin.

Faire travailler passivement leurs membres et leur esprit, car ils ne sont pas des ramollis (Brissaud).

Contre les attaques apoplectiformes : appliquer des *sangsues* aux apophyses mastoïdes, des *ventouses scarifiées* à la nuque et le long du rachis.

Faire mettre la *vessie de glace* sur la tête et administrer un *purgatif drastique* (calomel et jalap, eau-de-vie allemande).

Cures thermales : Bagnères-de-Bigorre, Lamalou, Néris ou Ragatz.

(Herzen).

CHRONIQUE DES LIVRES

La Neurasthénie rurale, par le Dr Raymond BELBÈZE, ouvrage de 222 pages. 1911. *Vigot*, édit., Paris.

Ce livre commence par une discussion sur la valeur du mot Neurasthénie, sur la nature et la délimitation des troubles dits neurasthéniques. Il faut avouer que malgré les efforts de l'auteur et d'ailleurs malgré de bien nombreux travaux, la lumière et l'entente sont loin d'être faites sur cette question difficile.

On peut discuter et même rejeter sur ce point l'opinion soutenue par le Dr Belbèze, mais on doit reconnaître que son étude de toutes les modifications mentales pathologiques des ruraux est fort instructive et très personnelle.

Il passe en revue successivement les causes et les conditions de la neurasthénie rurale, les symptômes de cette neurasthénie, ses formes chez la femme, chez l'enfant, etc., enfin le traitement prophylactique et le traitement curatif.

En lisant ce dernier chapitre on ne peut se défendre d'un certain étonnement exprimé par le professeur Rémond dans sa préface. « Nous trouvons, dit ce dernier, les conclusions de l'auteur, inquiétantes quand il prévoit la centralisation urbaine croissante de la population et qu'il semble vouloir l'encourager ».

Ce qui n'empêche pas le professeur Rémond de terminer la préface de ce livre par ce vers de Musset :

Ton livre est ferme et franc, brave [homme, il fait *penser*.

J. CAMUS.

Thérapeutique des maladies du système nerveux, par J. GRASSET et L. RIMBAUD. 2e *édition*, 1911, 1 vol. in-18 cartonné de l'Encyclopédie scientifique, 600 p. (*O. Doin et fils*, édit., Paris).

Le rapide succès de la première édition de ce petit volume s'explique par les qualités qui distinguent les publications du professeur Grasset : le plan en est original et méthodique, l'exposition claire et attachante, l'érudition y est sûre et variée sans être excessive, les opinions exprimées y sont nettes et précises. Qu'on lise les premiers chapitres sur l'analyse clinique et les grandes sources d'indication dans les maladies du système nerveux, sur leur prophylaxie et notamment sur les grandes étapes de la prophylaxie nerveuse (mariage, éducation scolaire, éducation sociale), on comprendra vite l'intérêt de ce livre vivant et pratique. L'exposé fait par les auteurs des médications psychiques fait saisir clairement les indications différentes de la psychothérapie inférieure ou thérapeutique suggestive et de la psychothérapie totale ou supérieure. Les médications physiques (hydrothérapie, créno et climatothérapie, électrothérapie, etc.), les médicaments, classés selon leur mode d'action, les médications causales (étiologiques et nosologiques), sont successivement décrits avec un juste souci de bien mettre en lumière la richesse de nos moyens thérapeutiques et la manière de les utilement employer. Enfin les auteurs ont réservé une part importante de leur ouvrage à la thérapeutique sociale et notamment aux moyens de traiter les aliénés en insistant sur les modifications de la loi nouvelle votée par la Chambre. On voit par cette analyse rapide combien de questions intéressant directement le praticien sont abordées dans ce livre.

P. LEREBOULLET.

Puberté et sexualité, Pubertät und Sexualität. Untersuchungen zur Psychologie des Entwicklungsalters, par le Dr August KOHL. Une brochure de 78 pages. (*Stuber*, éditeur à Wurzburg.)

L'auteur s'efforce, tant par ses recherches personnelles qu'en puisant dans la littérature spéciale, de trouver une base scientifique à la psychologie de la puberté. Il distingue la sexualité inconsciente et la sexualité consciente, et il se livre à des considérations intéressantes qui peuvent retenir l'attention des psychologues en la matière, qu'il s'agisse de médecins, de pédagogues ou de parents instruits et qui observent.

HORN.

NOUVELLES

Les secours publics à Paris. — Le professeur Thoinot, membre de l'Académie de médecine, vient de publier un rapport pour l'année 1910, sur les services rendus par les secours publics de Paris, dont il est le directeur. Ces secours publics sont organisés dans les mairies, dans les postes provisoires et dans les ambulances volantes, à l'occasion des fêtes publiques, dans les pavillons de secours établis sur les bords de la Seine, et des canaux ; ils s'occupent des indispositions, accouchements sur la voie publique, accidents, morts naturelles, morts violentes et aussi submersions.

Le rapport du professeur Thoinot informe qu'au cours de 1910 le service des secours publics a assisté 1.670 personnes, dont 321 submergées, contre 1.526, dont 352 submergées en 1909. Relevons en passant ce fait que, malgré l'augmentation du nombre des sinistrés, l'année des inondations a vu diminuer celui des submergés. Sur les 321 submergés (242 hommes et 79 femmes) 132 se sont jetés à l'eau volontairement (contre 154 en 1909). Sur ce nombre, 232 sont restés sous l'eau moins d'une minute, 22 plus d'une minute ; 33 deux minutes, 27 de trois à cinq minutes ; 4, de six à dix minutes ; enfin 3, plus de dix minutes. Ces trois derniers n'ont pu être rappelés à la vie.

C'est au pont au Change (50 submergés), à la Rapée (37) et quai de Valmy (35) que l'on se jette le plus à l'eau ; c'est au canal de l'Ourcq (8 submergés), quai d'Orsay (7) et devant le Louvre (4) que l'on s'y jette le moins.

Dans les postes de secours des vingt mairies, 268 blessés et 12 malades ont reçu des soins. Le poste du XVe arrondissement tient le record de la quantité avec 114 blessés ; il est suivi de loin par ceux du XIIe avec 56, et du XIXe avec 27 blessés. Les postes des IIe, IVe, VIe et XXe arrondissements n'ont accueilli aucun blessé. Les brancards des différents postes ont été utilisés 661 fois pour le transport à la Morgue, dans les hôpitaux ou à domicile d'« accidentés » de la voie publique.

Le professeur Thoinot signale 50 malades et 12 blessés le jour de la mi-carême, 50 blessés et 70 malades à la Fête nationale. Au 1er mai, il n'y a eu qu'un malade et 5 blessés contre 3 blessés seulement en 1909.

Notons encore : 1 blessé à la réception des souverains bulgares, 3 malades et 2 blessés à l'arrivée du roi et de la reine des Belges, 8 malades et 7 blessés pour les fêtes nautiques, 14 malades et 15 blessés au Grand-Prix et au Grand-Steeple, et enfin 11 malades et 25 blessés pour les fêtes de quartier. Dans ce dernier chiffre, la fête au Lion de Belfort intervient pour 5 malades et 5 blessés, celle des Invalides pour 2 malades et 5 blessés.

État sanitaire des écoliers anglais. — Il y avait en 1909, sur 6 millions d'élèves des écoles primaires de l'Angleterre et du pays de Galles, 2.400.000 enfants ayant des poux (40 p. 100), 1.800.0000 (20 p. 100) une mauvaise dentition, 600.000 (10 p. 100) une vue défectueuse, 480.000 (8 p. 100) des végétations adénoïdes, 240.000 (4 p. 100) une ouïe défectueuse, 75.000 (1 p. 100) une maladie de cœur, et 60.000 (1 p. 100) étaient atteints de tuberculose. Dans un très grand nombre de cas, ces affections étaient dues au manque de soins et d'hygiène et à la malpropreté ; la diffusion des « écoles des mères » et des ligues contre la mortalité infantile améliorera beaucoup l'état sanitaire.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Les variations dans la forme et la situation de l'estomac suivant la position d'examen, la nature et la quantité des aliments, par le Dr DESTERNES, gr. in-8. de 16 pages avec figures. (Extrait du Bulletin de la société de Radiologie médicale de Paris. Juin 1911). (*G. Steinheil*, éditeur Paris).

Conférences cliniques et thérapeutiques de pratique urinaire, par le Dr F. CATHELIN, chirurgien en chef de l'hôpita d'urologie, 2e édition. 1 vol. in-8 de 550 pages avec 201 fig. dans le texte. Cartonné 12 fr. (1912. *J.-B. Baillière et fils*, édit. Paris.)

NOUVELLES (*suite*)

Nominations dans le service de santé. — Sont promus dans le corps de santé militaire, et reçoivent les affectations suivantes

Au grade de médecin principal de première classe. — MM. les médecins principaux de deuxième classe Brousse, Sanglé-Ferrières, Boppe, Hublé, Billet, Ferraton, Dupard et Delamare.

Au grade de médecin principal de deuxième classe. — MM. les médecins-majors de première classe Pitois, Prost-Maréchal, Munschina, Bassères, Verdier, Hugard, Frilet, Bernardy, Landouzy, Delorme, Trilhe, Odile, Braun, Jacob, Labanowski, nommé médecin chef du service de santé de la place et des salles militaires de l'hospice mixte de Caen; Adriet, nommé médecin chef du service de santé de la place et des salles militaires de l'hospice mixte de Remiremont ; Dupeyron, Martin, nommé médecin chef du service de santé de la place et de l'hôpital de Briançon ; d'Audibert Caille du Bourguet, Nicolas, Vallois, nommé médecin chef de l'hôpital de Constantine.

Au grade de médecin-major de première classe. — MM. les médecins-majors de deuxième classe Gerbaux, Mathieu passe au 132e d'inf. ; Lascoutx, du Roselle passe aux hôpit. de la division d'Alger ; Rambaud, Duhaut, Geysen passe au 43e d'art. ; Guichard, Rieux, Pesch, Conor, Jolly, Foley, Augier passe au 49e d'inf. ; Velten, Daussat, Romary, Viguier, Gorse passe à l'hôpit. milit. de Lille ; Vigerie, Cadiot, Pinot, Sacquépée, Lesterlin, Job, Védrines passe au 2e étranger ; Vandenbossche, Colomb, Langlois passe au 153e d'inf. ; Guichemerre, Lafforgue, Palet passe au 107e d'inf. ; Cousergue, Jaffary.

Au grade de médecin-major de deuxième classe. — MM. les médecins aides-majors de première classe Robert, Ségui passe au 2e bat. d'inf. légère d'Afrique; Touzet, Revel, Winkler passe au 37e d'inf. ; Lutrot, Andrieu, Jacquinot, Cellerier, Paitre passe au 60e d'inf. ; Muller, Clarion passe au 19e chasseurs à cheval ; Mahaut, Chaufour passe au 128e d'inf. ; Jeanty, Turcan, Fournier, Grenier, Mandoul passe à l'hosp. mixte de Tours ; Barberousse, Liberge, Chauliac, Vignon, Bailly, Louis passe aux hôpit. de la division d'Oran ; Giraud passe au 58e d'inf. ; Got, Guionie, Pinat, Fontan, Hornus, Lévy, Peyre passe aux hôpit. de la division d'Oran ; Causeret, Rabaïoye, Castres, Rigal, Mairesse, Bonnet, Peutot, Dabat passe aux hôpit. de la division d'Oran, Joseph dit Orme, Chatain, Bergès, Trollat; Maillard, Montet, Hahn passe au 2e bat. de chass. à pied; Troché, au 5e d'inf. ; Arnould, au 18e bat. de chass. à pied ; Masson, Perdrizet, Hugel passe aux hôpit. de Tunisie; Drouhet et Rayot.

Nominations dans le corps de santé des troupes coloniales. — Sont promus :

Au grade de médecin principal de première classe. — M. le médecin principal de deuxième classe Capus.

Au grade de médecin principal de deuxième classe. — MM. les médecins-majors de première classe Bellard, Allain, Emily et Devaux.

Au grade de médecin-major de premième classe. — MM. les médecins-majors de deuxième classe Binard, Rencurel, Erdinger, Gallas, Bec, Guitard, Parazols, Chagnolleau, de La Barrière, Guillon, Dubruel et Chartres.

Au grade de médecin-major de deuxière classe. — MM. les médecins aides-majors de première classe Garnier, Jauréguiberry, Javelly, Bellonne, Bonduel, Guérard, Combe, Cariès, Bridier, Bongraud, Fournier, Maupetit, Destelle, Trividic et Colat.

Association des ambulanciers de France (19, rue Cler, à Paris). — La distribution annuelle des récompenses aura lieu le dimanche 12 novembre à la salle d'Horticulture, 84, rue de Grenelle, sous la présidence d'un membre du Gouvernement.

Fêtes universitaires de la ville de Rennes. — De grandes fêtes auront lieu les 14 et 15 octobre à Rennes sous la présidence de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle université. M. Le Rondel, secrétaire général de la mairie, est secrétaire du Comité. Voici le programme :

SAMEDI 14. — Inauguration solennelle des nouveaux Palais Universitaires, en présence des délégués des Universités d'Europe et étrangères. — Réception à l'Hôtel-de-Ville.

DIMANCHE 15. — Inauguration de la nouvelle École des Beaux-Arts et du Palais des Musées. — Banquet officiel — Inauguration du Monument commémoratif de l'Union de la Bretagne à la France (Jean Boucher, statuaire). — Grand cortège historique (500 personnages), les Ambassadeurs du Roi Charles VIII viennent quérir la bonne duchesse Anne, pour la conduire au Château Royal de Langeais, où sera célébré le mariage. — Festival au Jardin du Thabor, avec le concours de la « Musique des Equipages de la Flotte », la « Musique Municipale » et le « Choral Rennais. » — Gorsedd des Druides et Bardes de Bretagne. — Bas-Bretons et Bas-Bretonnes dans leurs plus beaux costumes nationaux. — Fête de nuit, embrasement du Thabor. — Concert par la « Musique des Equipages de la Flotte ». — Feu d'artifice.

LUNDI 16. — Excursion à Saint-Malo et Dinard offerte par l'Université de Rennes.

Société internationale de chirurgie. — Le prochain congrès se réunira dans trois ans à New-York sous la présidence du Dr Depage (de Bruxelles).

Tentative d'empoisonnement d'un médecin par un médecin. — Le Dr Louis Damotte (de Beaume-les-Dames) a été victime d'une tentative d'empoisonnement ; il reçut au début d'août, 2 flacons portant les étiquettes « kirsch » et « gentiane » à titre d'échantillon avec une offre de fourniture.

Il dégusta les échantillons, fut victime d'un empoisonnement dont il put heureusement se remettre, et porta plainte.

L'enquête a amené les juges à inculper un docteur G qu'on pense être le coupable.

Médecins d'assistance en Indo-Chine. — Une heureuse réforme vient d'être accomplie par un décret récent qui abaisse de trente-cinq à trente ans la limite d'âge imposée aux médecins qui désirent poser leur candidature à l'emploi de médecin stagiaire dans les services d'assistance en Indo-Chine. Par contrecoup, l'âge de l'admission au bénéfice de la retraite a été abaissé d'autant.

Société allemande d'urologie. — Le professeur POSNER, de Berlin, a été nommé membre d'honneur de cette Société à l'occasion du IIIe Congrès d'urologie tenu à Vienne.

Maison de cure pour les veuves et les orphelins de médecins, en Autriche. — Les médecins de la station thermale de Hall, dans la Haute-Autriche, ont décidé de fonder une société pour l'érection et l'entretien d'une maison de cure, destinée aux veuves et aux orphelins de médecins.

Le président du comité est le Dr HORBL, conseiller impérial et sénateur.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — — Le jury est provisoirement composé de MM. Bourcy, Lion, Wurtz, de Massary, Le Gendre, Humbert, Tuffier, Potherat, Rochon-Duvignaud et Brindeau.

Anatomie. — CONCOURS DE L'EXTERNAT. — Séance du 27 septembre. — Question : « Configuration et rapports de la trachée. »

MM. Roullaud et Piédelièvre, 10 ; Roullet, 11 ; Ravina, 16 ; Roullé, 13 ; Perrin, 12 1/2 ; Parisot, 11 1/2 ; Royer, 12 ; Rousseau (Charles), 7 1/2 ; Rouffiat, 11 ; Pigney, 4 ; Roubakine, 13 ; Mme Schechter, née Revoutzky, 11 ; MM. Pradignac, 12 ; Raynier, 9.

Séance du 29 septembre. — Question : « Muscles pectoraux. »

MM. Prieur, 11 1/2 ; Rousseau (Jean), 10 ; Prévot, 7 ; Odinet, 15 ; Morice (André), 14 ; Mlle Rappoport, 12 1/2 ; MM. Oddo, 13 ; Perrier, 12 ; Schlesser, 11 1/2 ; Mlle Romanet, 18 ; MM. Pignol, 7 ; Pinalie, 10 ; Périer, 15 ; Pelbois, 10 ; Renard (Léon), 6 ; de Rohan-Chabot, 7 ; Payen, 9 ; Rémouit, 13 ; Sarazin, 8 ; de Peretti della Rocca, 13.

Séance du 2 octobre. — Question : « Veines superficielles du membre inférieur. »

MM. Pidoux, 14 ; Picard, 15 ; Ruppe, 19 1/2 ; Ruelle, 12 ; Sabadini, 13 1/2 ; Moutard et Sakka, 5 ; Renard (Jacques), 18 ; Tesseyré, 13 ; Vanneufville, 9 ; Mlle Zvigoul, 12 1/2 ; Mme de Tannenberg, née Corot, 11 ; MM. Vallot, 14 ; Surun, 10 1/2 ; Veaux, 9 ; Taberlet, 14 1/2 ; Vallée, 14 ; Voisin, 8 ; Séguin (P.-L.), 6.

Séance du 3 octobre. — Question : « Os maxillaire inférieur. »

MM. Vachet, 9 ; Semelaigne, Mlle Verrier et MM. Soret, 16 ; Soubaigné, 14 ; Souchay, 7 ; Mlle Stakevitch, 16 ; MM. Uzan (Emile), 13 ; Thomas (Maxime), 18 ; Suyeux, 12 1/2 ; Winter, 16 1/2 ; de Sieramski, 16 ; Tournay, 17 ; Vignard et Touchard, 14 1/2 ; Traill, 10 ; Selter et Sédillot, 16.

Pathologie. — Séance du 27 septembre. — Question : « Symptômes, diagnostic et traitement de la hernie inguinale étranglée. »

MM. Deguy, 10 ; Enriquez, 10 1/2 ; Ducomet, 8 1/2 ; Dell'Amore, 9 ; Désignole, 13 ; Chabanier, 17 ; Cerf, 14 ; Chapotel, 12 1/2 ; Charbonnier, 10 1/2 ; Doumer (Armand), 7 ; Caracostea, 10 1/2 ; Colombet, 17 ; Esseca, 13 1/2 ; Demarne, 14 1/2 ; Chataignon, 8 1/2 ; Doubrère, 15 1/2.

Séance du 28 septembre. — Question : « Examen d'une malade au point de vue gynécologique. »

MM. Devauchelle, 10 ; Calvet, 13 1/2 ; Mlles Demadières, 18 ; Chauveau, 11 ; MM. Bernard (Roger), 14 1/2 ; Berthon, 14 ; Bouchard, 15 ; Bozonet, 13 ; Boutelier, 13 1/2 ; Bucquet, 11 ; de Brun du Bois-Noir, 16 ; Adam, 16 1/2 ; Bruant, 13 ; Adler, 11 ; Mlle Bagot, 17 ; M. Calas, 10.

Séance du 2 octobre. — Question : « Symptômes et diagnostic des péritonites aiguës généralisées. »

MM. Cabouat, 14 ; Barrieu, 11 1/2 ; Alardo, 9 ; Barry et Brousse, 12 ; Mlle Beauvais, 9 ; M. Alliot, 12 1/2 ; Mlle Blechmann, 17 1/2 ; MM. Boulva, 12 ; Anasiewicz, 12 1/2 ; Blondet et Boiteux, 14 ; Andréoli, 15 ; Apchin, 12 1/2 ; Aysaguer, 9 ; Blankstein, 10 ; Bureau, 12.

Séance du 3 octobre. — Question : « Symptômes et diagnostic du cancer de l'utérus. »

MM. Blot, 18 ; Burnand, 15 ; Bethoux, 14 ; Mlle Braïlowsky, 11 ; MM. Brawarsky, 8 ; Alterman, 12 ; Bernardin, 11 1/2 ; Boisuier, 13 1/2 ; Barrière, 13 Bocage, 16 ; Bigot, 13 1/2 ; Binet (Alfred), 13 ; Boulay, 17 ; Mlle Ber, 13 1/2 ; M. Benoit, 10.

École des Hautes-Études. — M. le Dr Gautrelet, professeur agrégé de physiologie à la Faculté de médecine de Bordeaux, est nommé maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes, en remplacement de M. le Professeur Pachon, nommé professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.

Séance du 29 septembre. — Question : « Indications et technique de a saignée. »

MM. Borrieu, 12 1/2 ; Aulagnier, 12 ; Caillet (André), 8 ; Bordier, 14 ; Abrial, 15 ; Beaudequin, 12 ; Barbé, 8 ; Bonnamour, 10 ; de Bony de Lavergne, 9 ; Bardy, 13 ; Barny de Romanet, 7 ; Barreau, 16 ; Brocheré, 12 1/2 ; Beaussillon, 13 1/2 Bertrand, 14 ; Caillet (Louis), 11 1/2, Bessan, 16 ; Bavachi, 14 ; Bazert, 9 ; Baye, 10.

Faculté de médecine d'Alger. — M. le Dr Cabanes est chargé d'un cours complémentaire d'accouchements pendant l'année scolaire 1911-1912.

Faculté de médecine de Lille. — Un concours pour un emploi d'aide de clinique médicale infantile s'ouvrira à la Faculté de médecine de Lille, le lundi 30 octobre 1911 à huit heures et demie du matin. Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté du 16 au 23 octobre et déposer en s'inscrivant une expédition de leur acte de naissance et le diplôme de docteur en médecine.

Faculté libre de médecine de Lille. — M. le professeur Baltus a été nommé doyen pour trois ans.

Faculté de médecine de Montpellier. — M. le Dr Vires, agrégé libre, est nommé à dater du 1er novembre professeur de thérapeutique et matière médicale.

Un concours pour une place de chef de clinique chirurgicale infantile aura lieu le 23 octobre. Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté de Montpellier jusqu'au 20 octobre.

Le titulaire entrera en fonctions pour trois ans le 1er novembre 1911 et recevra un traitement annuel de 1.200 francs.

Hôpitaux de province. — BORDEAUX. — Le jury du concours de l'internat est ainsi composé :

Juges titulaires : MM. Moussous, Verger, Pousson, Villar, J. Carles, Duvergey, Lagrange.

Juges suppléants : MM. Pitres, Dubreuilh, Bégouin, Chavannaz, Cruchet, Lacouture, Lefour.

— Le jury du concours de l'externat comprend :

Juges titulaires : MM. Rivière Leuret, Rocaz, de Boucaud, Charrier.

Juges suppléants : MM. Princeteau, Bousquet, Mauriac, Rocher, Rabère.

LYON. — Le lundi 25 mai 1912, sera ouvert un concours public pour la nomination d'un médecin des hôpitaux, appelé à faire le service dans les établissements des hospices civils de Lyon.

Le registre d'inscription sera clos le 16 mars, à l'administration centrale, passage de l'Hôtel-Dieu 56.

Concours pour un emploi de chirurgien adjoint de l'hôpital civil de Philippeville. — Un concours sera ouvert à Alger le 19 février 1912 pour un emploi de chirurgien adjoint de l'hôpital civil de Philippeville.

Pour concourir, les candidats doivent être Français, jouissant de leurs droits, docteurs en médecine d'une faculté française depuis deux ans au moins ou depuis un temps moindre s'ils ont été pendant quatre ans internes nommés au concours,

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

ou s'ils ont été chefs de clinique d'une faculté française.

Ils doivent déposer à la préfecture de Constantine avant le 19 janvier 1912 leur demande, leur acte de naissance, leur diplôme de docteur, un certificat de bonne vie et mœurs récent, leurs titres scientifiques.

Il y a deux compositions écrites (une d'anatomie chirurgicale, une de pathologie chirurgicale), une épreuve pratique (examen clinique de deux malades dont un sera un sujet d'obstétrique), deux opérations sur le cadavre.

Concours de médecin-adjoint à l'hôpital civil de Mustapha. — Un concours sera ouvert à Alger le 12 février 1912 pour un emploi de médecin adjoint des hôpitaux d'Alger.

L'inscription doit se faire un mois au moins avant l'ouverture du concours.

Les conditions du concours sont fixées par l'arrêté du 22 juin 1911

École vétérinaire de Lyon. — Un concours sera ouvert à l'École vétérinaire de Lyon, le 19 octobre 1911 pour la nomination d'un professeur de physiologie des animaux domestiques et de thérapeutique générale.

Le programme de ce concours se distribue à Paris, au ministère de l'Agriculture (bureau des Écoles vétérinaires) et dans les trois Écoles d'Alfort, Lyon et Toulouse.

Facultés étrangères. — BERLIN. — Le Pr G. Jochmann est nommé privatdocent de médecine interne.

BONN. — Le Dr C. Menge est nommé professeur ordinaire d'obstétrique et de gynécologie.

BRESLAU. — Le Dr J. Pohl est nommé professeur ordinaire de pharmacologie.

CRACOVIE. — Le Dr Franz Krzysztalowicz est nommé professeur extraordinaire de dermatologie.

GRATZ. — Le Dr K. Potpeschnigg est nommé privatdocent de pédiatrie.

GRONINGUE. — Le Dr S. Steenhuis est nommé privatdocent de médecine légale.

IVe Congrès de physiothérapie. — Il est remis à Pâques 1913, en raison de la réunion du Congrès de la tuberculose en avril 1912.

Le feu dans un asile d'aliénés. — Un incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est déclaré jeudi 28 septembre à l'hospice Saint-Jacques à Nantes, où sont soignés les aliénés. Les dégâts sont considérables, on ne signale aucune victime parmi les aliénés. L'aumônier de l'établissement pris d'une syncope est mort subitement.

Concours de médecins du bureau de bienfaisance à Lyon. — Un concours pour six places de médecins du bureau de bienfaisance aura lieu le 16 novembre, à 9 heures du matin à l'Hôtel-Dieu de Lyon. S'inscrire au secrétariat du Bureau de Bienfaisance de Lyon. La clôture du registre d'inscription aura lieu le 6 novembre. Le traitement de médecin du bureau de bienfaisance est de 2.000 francs.

Académie royale de médecine de Belgique. — M. Dulière, inspecteur principal des pharmacies, a été nommé membre de l'Académie.

Secrétariat international de Pharmacopée. — Il est question de créer un secrétariat international de Pharmacopée, dont le siège serait à Bruxelles.

L'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la Hollande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Russie, la Suisse ont déjà envoyé leur adhésion de principe. M. Yvon a fait un rapport à l'Académie de médecine où il est favorable à l'adhésion de la France. Les conclusions de son rapport ont été adoptées.

Concours pour la nomination de pharmaciens adjoints à l'Hôtel-Dieu de Lyon. — Le 30 octobre, s'ouvrira à l'Hôtel-Dieu de Lyon un concours pour la nomination de pharmaciens adjoints des établissements hospitaliers de Lyon.

Se faire inscrire à l'administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56.

Concours pour l'obtention de bourses de pharmacien de 1re classe. — Ce concours aura lieu au siège des Écoles supérieures de pharmacie le vendredi 27 octobre. Les candidats doivent s'inscrire au secrétariat de l'académie dans laquelle ils résident. Le registre d'inscription sera clos le samedi 14 octobre.

Dévouement médical. — Dès la première explosion de *La Liberté* à Toulon, le médecin de 2e classe Cristau, de *La Vérité*, ancien médecin de *La Gloire*, se porta au secours des blessés. Il venait à peine d'atteindre *La Liberté* que se produisit l'explosion qui détruisait le cuirassé. Il fut projeté au loin à la mer, la barbe, les cils, les sourcils roussis. Il put nager et se maintenir sur l'eau. On le repêcha. Il n'avait que des contusions sans gravité. Il se mit aussitôt à soigner les blessés avec un dévouement admirable.

Légion d'honneur. — M. le Dr Jan, médecin en chef de l'Hôpital Saint-Mandrier à Toulon est nommé officier de la Légion d'honneur.

Conférence sanitaire internationale. — Une conférence sanitaire internationale se réunira à Paris au ministère des Affaires étrangères, le 10 octobre. Elle comprendra les représentants de quarante États.

Mariages. — M. Louis Bénard, lieutenant au 6e régiment d'artillerie, fils du Dr Bénard, avec Mlle Jeanne Stevenin. — M. Fernand Vallet, médecin-major au 23e colonial, avec Mlle Louise Jeanblanc.

M. René Lisbonne, éditeur, et Mlle Marthe Netter, fille du professeur agrégé à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.

Nécrologie. — Le Dr Apostolidès (de Genève). — Le Dr Maisonnave, conseiller général du canton du Castels. — Le Dr et Mme de La Calle ont perdu leur fille Liliane âgée de huit ans. — M. André Thiers, bibliothécaire de la Pharmacie centrale de France. — Le Dr Tranier (de Toulouse). — Le Dr Oraison a eu la douleur de perdre son jeune fils.

M. le Dr J. von Michel, professeur d'ophtalmologie à la Faculté de médecine de Berlin. — M. le Dr James Andrew, lecteur de pédiatrie à l'Université d'Edimbourg. — M. le Dr Frederick Williams, Pavy ancien lecteur de médecine à Guy's Hospital Medical School de Londres. — M. le Dr Starling Looing, professeur de médecine au Starling-Ohio medical college.

M. Troost, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Paris, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il enseignait la chimie à la Sorbonne depuis le 31 décembre 1874, il était membre de l'Académie des sciences depuis 1884. Il est l'auteur d'un Traité de chimie qui est classique.

M. J. Rochet, architecte du gouvernement et de l'assistance publique. Il était le gendre de l'architecte de l'Hôtel-Dieu, M. Diet, membre de l'Institut ; il avait construit la nouvelle Académie de médecine, venait d'achever la construction de la Pitié et avait entretenu et transformé de nombreux hôpitaux parisiens, comme : Broca, Cochin et la Maternité. Dans ses multiples et laborieuses fonctions, il sut toujours ménager à la fois les intérêts de l'Assistance publique et ceux du corps médical. Administrateurs et médecins s'accordaient à vanter son intelligente activité et son dévouement.

Il n'aura pas été donné au sympathique et dévoué collaborateur de M. G. Mesureur d'assister à l'ouverture officielle du grand établissement qui reste sa dernière œuvre.

COURS

Laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie (Professeur Pierre Marie) **à la Faculté de médecine de Paris.** — MM. les Drs Gougerot, professeur agrégé, et Abrami, ancien interne des hôpitaux commenceront le 9 octobre à 3 h. 1/2 un cours sur les **Méthodes de diagnostic biologique appliquées à la Clinique.** Le cours sera complet en 15 leçons qui auront lieu les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis.

Programme : Les sérodiagnostics, les réactions de fixation, diagnostic biologique des pleurésies et des ascites, des méningites. — Ictères hémolytiques. — Insuffisance hépatique. — Examen des crachats. — Examen du suc gastrique. — Vaccins de Wright et opsonines. — Fonctions rénales, cryoscopie, perméabilité rénale, albumines, peptones, azotémie. Le droit à verser est de 60 francs. S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet no 3) de midi à 3 heures.

Cours de microbiologie. — Les demandes d'inscription sont reçues à l'Économat de l'Institut Pasteur, 30, rue Dutot, Paris, 15e arrt.

Le cours commence dans la deuxième quinzaine de novembre, il a lieu chaque jour à une heure quarante-cinq. Les travaux pratiques suivent immédiatement après; des lettres de convocation seront adressées quinze jours avant l'ouverture des cours aux inscrits qui y seront admis.

Le prix du cours est de 100 francs, plus quelques frais facultatifs de laboratoire, le tout payable à la fin du cours.

Les diverses leçons seront faites par MM. Roux, Borrel, Legroux, Metchnikoff, Nicolle, Besredka, Morax, Dopter, Sergent, Dujardin-Beaumetz, Marchoux, Veillon, Mesnil, Laveran, Burnet-Marie, Levaditi, Delezenne.

Hôpital de la Charité. — Cours de technique clinique médicale élémentaire à l'usage des débutants (service de M. Émile Sergent) avec la collaboration de MM. Ribadeau-Dumas, Lian, Chauvet, Pruvost, d'Heucqueville.

Ce cours sera exclusivement consacré à l'étude des méthodes d'examen des principaux appareils et d'exploration des principales fonctions.

Il commencera le 1er novembre et comprendra environ 30 démonstrations qui seront faites l'après-midi.

Le nombre des élèves étant limité se faire inscrire dans le service à l'hôpital de la Charité.

Leçons cliniques. Hôpital Bretonneau. — M. le Dr Ombrédanne, professeur agrégé, a repris ses leçons cliniques le jeudi 5 octobre, à dix heures, et les continuera les jeudis suivants.

Réouverture de l'École française de stomatologie. — Le lundi 16 octobre aura lieu la réouverture de l'École française de stomatologie. L'enseignement de cette Ecole est réservé aux étudiants en médecine et aux médecins désireux de se spécialiser dans la pratique de la stomatologie. Pour l'inscription et tous les renseignements, s'adresser au Dr Beltrami, directeur-adjoint, au siège de l'Ecole, 20, Passage Dauphine à Paris.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

8 Octobre. — Cours de vacances de physiothérapie (Drs Albert-Weil, Dausset, Degrais, Dominici, Kouindjy, Leroy, Sandoz, Wetterwald), à l'École des Hautes-Études, 16, rue de la Sorbonne, à Paris.

9 Octobre. — Concours pour l'externat des hôpitaux de Marseille. Le concours a lieu à l'Hôtel-Dieu de Marseille.

9 Octobre. — Concours pour le clinical médical à l'École de médecine de Rennes.

9 Octobre. — Ouverture du cours de MM. les Drs Gougerot et Abrami sur les méthodes de diagnostic biologique appliquées à la clinique.

9 Octobre. — VIIe Congrès international d'anthropologie criminelle, à Cologne. S'adresser à M. le professeur Aschaffenburg, Stadtwaldgurtel, 30, Cologne Lindenthal.

9 Octobre. — Concours pour l'emploi d'infirmière laïque des hôpitaux militaires.

10 Octobre. — Conférence sanitaire internationale au ministère des Affaires étrangères à Paris.

10 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat des hôpitaux de Rouen.

13 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de dix places de médecins de colonisation en Algérie. S'inscrire au Gouvernement général de l'Algérie, 2e bureau, Direction de l'intérieur.

13 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat de l'hôpital Mustapha à Alger. S'inscrire au secrétariat de la direction de l'hôpital.

14 Octobre. — Fêtes d'inauguration du nouveau palais de l'Université de Rennes.

14 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours des Bourses de doctorat en médecine.

14 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours du clinicat obstétrical à la Faculté de médecine de Paris.

15 Octobre. — Conférence internationale de l'opium à La Haye.

15 Octobre. — Concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine et chirurgie des hôpitaux de Paris. Le concours a lieu 49, rue des Saints-Pères.

15 Octobre. — Concours pour l'internat des hôpitaux de Paris (places vacantes le 15 février 1912). Le concours a lieu 49, rue des Saints-Pères.

16 Octobre. — Concours pour cinq places d'internes en médecine et chirurgie à l'hôpital Mustapha à Alger.

16 Octobre. — Clôture du registre d'inscription et dépôt des mémoires pour le prix Fillioux (maladies des oreilles). S'inscrire à l'assistance publique, 3, avenue Victoria, à Paris.

16 Octobre. — Ouverture du cours pratique de dermatologie et vénéréologie du Professeur Gaucher à l'hôpital Saint-Louis.

16 Octobre. — Concours des Ecoles de médecine navale à Brest et Rochefort pour des places de professeur et de prosecteur.

16 Octobre. — Réouverture de l'École française de stomatologie.

19 Octobre. — Concours pour une place de professeur de physiologie et de thérapeutique générale à l'Ecole vétérinaire de Lyon.

20 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de chef de clinique chirurgicale infantile à Montpellier.

21 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'externat de l'hôpital Mustapha à Alger.

22 Octobre. — XIIe Congrès français de médecine à Lyon. Secrétaire : professeur Paul Courmont, 33, rue Sainte-Hélène à Lyon.

23 Octobre. — Concours du clinicat obstétrical à la Faculté de médecine de Paris.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE PAR LES DRAGÉES GÉLINEAU

1° ***Pendant l'attaque.*** — Il faut surveiller le malade, le placer sur le sol ou sur un lit, l'empêcher de se blesser, maintenir libres la circulation et la respiration. Pour empêcher la langue d'être mordue et les dents de se briser, il sera utile de placer un morceau de bois garni de linge entre les mâchoires. — En comprimant quelquefois le point de départ de l'*aura* ou en y faisant des frictions énergiques, en aspirant des odeurs fortes, ou en mangeant, si l'*aura* part de l'estomac, aussitôt qu'elle se fait sentir, ou fait quelquefois avorter les accès. Quelques médecins se sont bien trouvés chez les malades pléthoriques de faire une ligature sur la moitié du bras et à mi-cuisse ; c'est le moyen d'y retenir une grande quantité de sang et de l'empêcher d'affluer au cerveau. Je recommande la flexion du pouce ou des doigts, qu'on replie vigoureusement sur eux-mêmes en appuyant sur les ongles.

2° ***Après l'attaque. — Moyen d'en prévenir le retour.*** — Le médicament employé d'une façon banale par tout le monde est le bromure de potassium ; mais il est inefficace, quoiqu'il ait été administré d'après toutes les règles établies par M. Legrand du Saule; aussi venons-nous offrir une arme sûre contre ces cas rebelles.

Supériorité de notre traitement et composition du remède. — 1° *Notre médication est la plus puissante :* tous nos malades avaient été vus et soignés par d'autres personnes que par nous. — Plusieurs ne nous sont arrivés qu'après des années de traitement, découragés par l'insuccès, et cependant nous avons réussi à obtenir, souvent, avant un mois de traitement, une amélioration ;

2° *Elle est d'une administration facile* ; nous l'offrons sous forme de dragées, commodes à prendre pour l'adulte, faciles à dissoudre pour l'enfant, soit dans de l'eau sucrée, soit dans une infusion d'écorce d'orange ;

3° *Elle est d'un prix moins élevé* que les autres remèdes préconisés contre l'épilepsie (sirop, dragées, prises) et que tous les autres traitements mystérieux qui n'ont jamais guéri personne, à notre connaissance du moins.

4° *Elle est d'une innocuité bien réelle*, car nos dragées parfaitement dosées ne pourraient altérer l'organisme que si on dépassait de beaucoup le nombre prescrit.

La composition de notre remède est complexe. — Nous avons cherché à nous rendre compte des causes principales de l'épilepsie, et, cela fait, nous nous sommes adressés aux substances qui pouvaient le mieux les détruire, les annihiler, et en même temps calmer l'élément névrosique. — C'est là ce qui fait la valeur thérapeutique de notre remède. Ces trois substances qui le constituent sont l'alcaloïde de la coque du Levant : la picrotoxine ; le bromure de potassium et l'arsenic.

Les recherches du Dr Planat ont démontré que la picrotoxine agirait puissamment sur la région du bulbe et du cervelet, siège ou *nœud de l'épilepsie* suivant l'heureuse expression de Brown-Sequard. Elle a, en outre, une influence bien tranchée sur le nerf le plus important de l'organisme, le pneumogastrique qui régularise les mouvements du cœur et qui, naissant en partie du bulbe, produit par son excitabilité plus ou moins grande cet afflux, cette stase du sang qui déterminent souvent et accompagnent toujours l'attaque épileptique.

5° *La promptitude de la sédation obtenue* est aussi très remarquable.

Nécessité de suivre un traitement prolongé. — Le succès est par lui-même un écueil, car, les malades se croyant guéris deviennent moins scrupuleux qu'au début du traitement et ne tardent pas à rechuter.

Mode d'administration. — *Première année.* — Ces dragées seront *prises au milieu du repas* ou *à la fin du repas*.

On débutera par 2 par jour la première semaine, 3 par jour la seconde et la troisième, 4 par jour la quatrième semaine, mais en augmentant moins vite *s'il y a malaise de l'estomac* et *si on a affaire à un tempérament délicat*.

Pour combattre ce malaise, à la fin du repas, on prendra une infusion chaude de peau d'orange ordinaire ou amère, ou un peu de cognac étendu d'eau, ou encore, un *peu de café, mais très léger.* S'il y avait nécessité absolue, on couperait les dragées en quatre, ou bien encore on les ferait dissoudre dans un peu d'eau sucrée.

La plus forte dose sera donnée au repas du soir quand on prendra un nombre impair de dragées.

Si, avec la dose de 3 ou de 4 dragées par jour, il se produit des absences, des vertiges ou des attaques, on augmentera tous les quinze jours d'une dragée la dose quotidienne, et cette dragée de plus sera prise au repas du soir, surtout s'il y a des attaques nocturnes.

On s'arrêtera à la dose qui mettra fin aux attaques et cette dose sera continuée pendant six mois.

Après ces six mois, on prendra une dragée de plus les jeudis et les dimanches, et on continuera ainsi six autres mois. Il faut arriver parfois à 10 et 12 pour arrêter les crises, mais on ne doit jamais dépasser le chiffre de 7 pour la femme et de 8 pour l'homme *sans consulter un médecin.*

Quelquefois, après huit ou dix mois de calme, une rechute survient sans que le malade ait fait d'imprudence, cela veut dire que la dose contrebalançait bien le mal, le tenait en équilibre, mais ne l'avait pas terrassé ; il faut augmenter alors d'une dragée les jeudis et les dimanches.

La dose qui arrête le mal, et que j'appelle à cause de cela *dose critique*, sera continuée pendant un an.

Deuxième année. — Si tout va bien, dans la deuxième année on variera la dose en la diminuant et en l'augmentant alternativement comme l'indique le tableau ci-dessous, en *supposant* que la dose *critique* ou maximum de la première année ait été de 7 dragées par jour.

Dragées par jour.

2e ANNÉE 1er et 3e trimestres.			2e ANNÉE 2e et 4e trimestres		
1er mois	2e mois	3e mois	1er mois	2e mois	3e mois
6		5	6	7	5
Tous les jeudis et les dimanches en prendre 7.					

Troisième année. — S'il n'y a pas eu de rechute, on ne prendra la dose critique que les dimanches et les jeudis, et rien les autres jours, à moins de menace d'attaque.

Qu'on ne s'étonne pas si nous ne posons pas des règles fixes pour tout le monde ; chaque malade a son tempérament particulier. Quelques-uns sont guéris après un an ou dix-huit mois de traitement, d'autres ne le sont qu'après deux, trois, quatre, cinq années.

Doses pour les enfants. — Pour les *enfants* au-dessous de deux ans, une dragée suffit ; on la fait dissoudre dans un peu de tilleul ou de vin sucré, et on la donne en deux ou trois fois au repas en agitant le mélange.

De deux à quatre ans, on donne deux dragées de la même manière et on augmente suivant l'âge.

Recommandations hygiéniques. — 1° Pas de repas trop copieux, de mets indigestes ou trop poivrés, fumer peu, pas de viande de porc ; 2° Défense absolue de boire du vin blanc, du vin pur, des boissons gazeuses, du café, des liqueurs, — sobriété extrême, — *un épileptique buveur ne guérira jamais ;* 3° Absence de veilles, d'émotions, mœurs tranquilles ; 4° Exercices du corps, gymnastique, hydrothérapie, escrime ; 5° Éviter le froid aux pieds et la chaleur à la tête ; 6° Ne pas se laver à l'eau froide 7° Combattre la constipation.

En recommandant l'emploi des Dragées *Gélineau*, nous avons la conscience d'indiquer une médication supérieure à celles qui ont été préconisées jusqu'ici.

SOMMAIRE :

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).*

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucart** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman,** pour injections vaginales, offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12 fr. 50**). *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.)*

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. *(Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers).*

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de 6 francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison MATHIEU, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale (**75** francs, ou **90** francs) de la maison AURICOSTE, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger,** offerte par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LA RENTRÉE ET LES CONGRÈS

La reprise de la vie médicale, après l'accalmie des vacances, s'annonce comme chaque année par les congrès. Ils sont toujours un prétexte facile à médisances et l'on ne cesse de proclamer leur inutilité. Pourtant plus on en dit de mal, plus ils se multiplient.

A peine réunis à Bruxelles en association internationale, les chirurgiens rentrent à Paris pour s'y grouper à nouveau. Dans ces deux sessions, ils discutent d'importantes questions, comme les pancréatites, la bronchectasie, l'appendicite chronique au sujet desquelles aurait pu utilement intervenir cette collaboration médico-chirurgicale appelée de ses vœux par le président P. Segond dans son éloquent et chaleureux discours d'ouverture. Celle-ci fut plus aisément réalisée dans les Congrès spéciaux qui ont succédé aux précédents. Telle l'Association française d'urologie, telle la jeune Association de pédiatrie où ont voisiné efficacement médecins et chirurgiens. Ce n'est pas tout : la Société obstétricale de France a tenu sa réunion annuelle et quelques jours à peine nous séparent de l'ouverture du Congrès de médecine qui, sous la féconde impulsion et l'activité inlassable du professeur Teissier et de ses collaborateurs, promet de tenir à Lyon de brillantes assises.

On dit volontiers des Congrès qu'ils ne servent guère à faire progresser la science. Sans doute les communications sensationnelles y sont rares, les discussions, si vives et animées soient-elles, ne font qu'exceptionnellement la lumière sur les questions abordées ; le plus souvent chaque adversaire (si l'on peut employer ce mot pour parler d'amis divisés sur une question de doctrine médicale) garde son opinion. Mais là n'est pas le but principal des Congrès, ils ont des avantages positifs qui font qu'il y a et qu'il y aura toujours des Congrès.

Leur première utilité, la plus grande selon nous, c'est de réunir des médecins autrement que dans le hasard des sociétés savantes. Que de dissentiments, de petites envies, d'injustes méfiances tombent dès que sont mis en relation des médecins faits pour s'estimer réciproquement. Combien est souvent utile la réunion en une même assemblée des médecins de Paris, de la province et des pays de langue française.

Avec quelle joie nous apprenons à connaître ainsi directement ceux qui, loin de Paris, en Suisse, en Belgique, en Alsace, contribuent au renom de la médecine française. Un congrès ne se termine jamais sans que se soient nouées ainsi de solides et précieuses amitiés.

Puis, dans tout Congrès, des questions sont mises à l'ordre du jour et étudiées dans des rapports qui sont le plus souvent des modèles d'exposition et de conscience scientifique. Sans doute les volumes qui les contiennent dorment parfois trop volontiers dans la poussière des bibliothèques. A eux vont pourtant les chercheurs soucieux de se documenter, et ils regrettent rarement d'être venus puiser à cette source de renseignements. Au surplus, il n'est pas inutile qu'au début d'une année d'études soit fixé l'ensemble de nos connaissances sur certaines questions comme le coma diabétique, le rôle des hémolysines en pathologie, les médicaments diurétiques, pour ne citer que les sujets de discussion du Congrès de Lyon. Même si ces discussions ne faisaient apparaître que les inconnues à éclaircir, suscitant par là de nouvelles recherches, elles auraient un résultat positif important.

Enfin, à cette période de l'année, après un temps de vacances que l'implacable Phébus a rendu particulièrement peu propice à l'étude, après une dispersion à peu près complète du corps médical, il est bon que médecins et chirurgiens se retrouvent entre eux et, revenant dans les édifices universitaires que les étudiants ne repeuplent pas encore, y reprennent leurs habitudes de travail et le goût des discussions médicales. Mieux que les premières séances, ordinairement désertées, de nos sociétés savantes, les Congrès médicaux marquent la reprise de la vie scientifique ; il est juste qu'il en soit ainsi. Ne les critiquons donc pas trop et rappelons-nous que les étrangers multiplient les réunions de cet ordre, convaincus qu'ils sont de leur nécessité. Pas plus sur ce point que sur d'autres, ne nous laissons dépasser par eux.

Paris médical, qui a le souci et l'ambition de refléter la vie médicale moderne, ne se désintéresse pas de l'effort scientifique des Congrès. Sans prétendre résumer hâtivement et imparfaitement le travail si souvent considérable qui s'y accomplit, il s'efforce et s'efforcera toujours de donner brièvement la physionomie de chaque Congrès, se réservant de revenir sur les plus importantes des questions abordées.

Qu'il nous soit permis en son nom d'applaudir au succès des dernières assises chirurgicales et de faire des vœux pour que le prochain congrès médical connaisse, lui aussi, le succès que méritent les efforts de ses organisateurs.

P. LEREBOULLET.

CHRONIQUE HYGIÉNIQUE

L'HYGIÈNE ET LA CHERTÉ DE LA VIE

Jusqu'ici la commune mesure qui réduit à un nombre donné de grammes d'albumine, d'hydrates de carbone, de graisse, de sels et d'eau, l'alimentation de tous les hommes, si raffinés ou si modestes qu'ils soient, nous avait conduits à considérer l'hygiène comme une niveleuse, qui, en établissant l'égalité dans les rations alimentaires, diminuait les distances qui séparent et qui divisent les hommes. La cherté de la vie semble, au contraire, être une créatrice de conflits.

***

Je viens de passer un mois dans la Suisse allemande, les menus indigestes des hôtels et des pensions y étaient plus faits pour fatiguer les estomacs des pauvres touristes que pour permettre une réfection nécessaire. Les bienfaits de l'air pur des Alpes étaient largement compensés par les méfaits de la table d'hôte; quelques langues acérées allaient jusqu'à prétendre que la Suisse allemande travaillait à la prospérité de la Suisse française, créant dyspepsies, gastralgies et autres maladies de même terminaison pour permettre aux médecins illustres des bords du lac Léman de les soigner et de les guérir.

J'avoue avoir trouvé ces imputations excessives, et ne leur avoir jamais accordé la moindre créance, et émue de pitié aux plaintes constantes des hôteliers sur le renchérissement de la vie, sur la difficulté qu'ils éprouvaient à joindre les deux bouts, voire même sur leur ruine prochaine, m'être laissé aller à conseiller à ces pauvres gens de réduire le nombre des services, de remplacer sur leurs menus une certaine quantité de plats de viande ou de poisson par des laitages, des compotes ou d'appétissantes purées de légumes frais.

C'est alors que leur indignation atteignit son comble, Avais-je rêvé leur perte définitive ? Que diraient les voyageurs s'ils se permettaient de semblables innovations ? Pour avoir du monde il fallait au moins deux ou trois sortes de viande (je comprends le poisson dans le compte) à chacun des principaux repas; autrement on irait frapper à la porte voisine et ils en seraient pour leurs frais de location, d'installation et de personnel !

Pendant ce temps, le chœur des convives continuait ses lamentations, les estomacs demandaient grâce, les teints plombés proclamaient leur détresse; la science la plus parfaite ne réussirait jamais à réparer les désastres causés par ces lourdes et plantureuses agapes.

***

De la Suisse allemande j'ai passé à la Suisse française, la patrie des régimes, la terre des macaronis salutaires et des pruneaux libérateurs. La cuisine y est tout autre en effet, toute proche de la nôtre, quand elle n'est pas absolument semblable, mais les menus y sont aussi d'une richesse effrayante, et cela non-seulement dans les hôtels de premier ordre mais dans les autres.

Voici le menu du déjeuner du 14 septembre servi dans l'un des premiers hôtels de Lausanne :

Risotto à la Turque.
Sauté de mouton bretonne.
Volaille grillée Colbert.
Pommes frites.
Compote assortie.

Ce jour-là au Mont-Pèlerin un petit hôtel de famille, sans grande prétention, servait à ses hôtes le déjeuner que voici :

Gnocchis Florentine.
Rumsteack bordelaise, pommes nature.
Poulet froid et salade.
Fruits.

L'un et l'autre de ces deux repas préparés avec soin, servis avec la propreté et l'ordre qui caractérisent la Suisse, invitaient à manger avec appétit. Ce n'est pas aux lecteurs renseignés de cette revue qu'il est nécessaire d'exposer avec détail la richesse en albumine vraiment extraordinaire de ces menus. Le risotto à la Turque composé de rognons de mouton, de foies de volaille et de riz; le sauté de mouton bretonne où entraient à la fois les haricots si riches en azote et la viande de mouton; la volaille à la Colbert bien grasse et bien dodue, assaisonnée de beurre exquis donnaient certainement un total de grammes d'albumine supérieur à celui de la ration journalière, et le déjeuner ou lunch ne faisait que précéder le dîner plus copieux encore du soir. Mêmes remarques pour les menus du Mont-Pèlerin. Que la cherté des vivres conduise, malgré eux, les hôteliers à supprimer un service et ce sera pur bénéfice pour la clientèle plus ou moins fortunée qu'ils reçoivent; pour elle l'augmentation des vivres aura eu des conséquences hygiéniques heureuses.

***

Il en sera de même pour les familles aisées que la préoccupation du budget à équilibrer amènera à réduire l'alimentation habituelle, trop riche en azote, trop succulente, préparatrice de l'obésité et de l'arthritisme. L'hiver dernier déjà, quelques familles, devant la continuelle augmentation de la viande et sous les objurgations réitérées des hygiénistes, ont remplacé, au repas du soir, le plat carné par un farineux, une purée ou un laitage et s'en sont bien trouvées; alors que leur budget alimentaire délesté de ce lourd poids recouvrait à peu près ses allures habituelles. Ici encore la cherté de la vie a eu des conséquences imprévues et excellentes; il n'en est plus ainsi lorsqu'on descend un autre échelon de l'échelle sociale.

***

Demandez aux employés de magasins, aux petits commerçants, aux fonctionnaires innombrables et aux modestes rentiers ce qu'ils ont pensé jusqu'à présent des déclamations retentissantes relatives à la suralimentation habituelle. Ils ne la connaissent que par ouï-dire et leurs enfants délicats et fluets ne sont si souvent en état de misère physiologique que parce qu'au logement insalubre dans lequel ils vivent, vient s'ajouter une nourriture insuffisante. Que vont-ils supprimer de leurs maigres repas ?

Comment avec moins encore satisfaire aux besoins de la vie, au travail ? La cherté de la vie qui amène les autres à une saine sobriété, les conduira à une résistance moindre encore ; ils deviendront les victimes d'avance désignées de toutes les contaminations, de toutes les maladies. Pauvres terrains tout préparés aux ensemencements néfastes! Par un contre-coup naturel et juste, ils seront un danger pour la société tout entière. Si bien que ceux que les événements économiques pénibles que nous subissons semblaient épargner, bien mieux même, favoriser, finiront par être éprouvés eux aussi et que l'inégalité première des conséquences pourrait bien finalement aboutir à l'égalité dans la douleur.

CHRONIQUE HYGIÉNIQUE (*Suite*)

Indiquer le mal c'est bien, y remédier est mieux ; et les remèdes me semblent nombreux et d'ordre divers : que les pouvoirs publics se préoccupent d'approvisionner plus largement les villes grâce au concours des provinces éloignées et des pays étrangers, rien de mieux, et on peut même s'étonner qu'il ait fallu l'acuité de la crise que nous traversons pour qu'on y ait pensé. Le concours des particuliers pourrait avoir aussi d'heureuses conséquences. Mieux instruits de leurs véritables besoins, ne vont-ils pas arriver, non seulement à équilibrer leur budget de cuisine, mais à économiser : il semblerait juste que cette économie, venant dans de semblables circonstances, aille à ceux qui n'ont pas de quoi se nourrir et surtout aux enfants qui leur vie entière se ressentiront des privations qui vont être les leurs.

Réunir ces dons et *en faire un emploi judicieux* me semblent chose facile, nous pourrions, si nos lecteurs le croient utile, faire de cet emploi le sujet d'une prochaine étude.

Enfin il faudrait apprendre aux moins fortunés — et aux autres — à tirer le meilleur parti des aliments, à n'en rien laisser perdre, à les préparer avec soin. Plus la denrée est précieuse, plus sa manipulation a d'importance. Voilà le moment venu de faire en France de l'enseignement ménager (1) autrement que par des décrets, des conférences ou des articles de journaux. C'est dans les mains de nos femmes, c'est dans le savoir-faire de nos filles que gît la solution d'un problème qu'elles seules peuvent véritablement résoudre.

AUGUSTA MOLL-WEISS,
Directrice-Fondatrice de l'École des Mères.

(1) Dans cette petite Suisse, dont je parlais plus haut, il n'est pas une ville, il n'est pas un gros village qui n'ait son école ménagère. L'enseignement méthodique, raisonné de l'économie domestique est entré dans les mœurs : riches ou pauvres, les jeunes filles s'instruisent de leurs fonctions futures de ménagères.

CURIOSITÉS

A PROPOS DE MIRES ET DE MÉDECINS

Paris médical, à la page XIII du numéro 44, a reproduit, d'après d'autres feuilles, un article intitulé *Médecin, mire, physicien, chirurgien*, qui contient de graves inexactitudes qu'il importe de rectifier.

Le mot *médecin* est d'un usage bien plus ancien qu'on ne le croit généralement, et bien antérieur au XVIe siècle.

Dans les documents des Xe, XIe, XIIe siècles, on trouve toujours le mot *medicus* presque exclusivement employé pour désigner un guérisseur réputé. C'est ainsi que les célèbres praticiens de l'abbaye de Marmoutier : Raoul Leclerc, Jean, Inisien, Frodo, Telbert et bien d'autres, sont tous qualifiés du titre de *medicus*. Ce mot s'appliquait alors, semble-t-il, à un personnage instruit, lettré, ayant fait des études dans les ouvrages anciens, ou ayant fréquenté l'école de Salerne. Le mot *physicus*, par contre, n'est que très rarement employé à cette époque, et, pour notre part, nous ne l'avons rencontré qu'une fois pour désigner, à la fin du XIe siècle, Hugues, médecin de Saint-Martin ; l'usage de ce mot ne se généralisa pas. De même, le mot *physica* fut toujours moins employé que le mot *medicina*, pour désigner l'ensemble des connaissances médicales.

Quant au mot *mire*, il servait à désigner une classe inférieure de guérisseurs tenant le milieu, au XIe siècle, entre le *medicus* et le *barbificator* ou barbier. C'était le plus souvent un empirique, ne sachant ni lire, ni écrire exerçant son métier dans les bourgs ou les quartiers populeux des villes. C'est l'ancêtre du *maître chirurgien* du XVIIe siècle, de l'officier de santé du XIXe.

J'ai expliqué longuement ces données dans ma brochure sur la *Médecine en Touraine au XIe siècle*. Ce sont des faits acquis et dont il importe de tenir compte, car ils fixent certains points de l'histoire de la médecine en France.

Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL.
(de Tours).

CHLOROSE

Je ne veux pas savoir le nombre d'hématies
Que la chlorose avare a laissé dans ton sang ;
Je ne veux pas compter sur ton front languissant
Les pétales restés à tes roses transies.
Pauvre enfant ! le nerf vague aux mille fantaisies
Donne seul à ton cœur son rythme bondissant ;
Seul il rougit parfois ton visage innocent
De l'éclat sans chaleur des pudeurs cramoisies,
Pour le dompter, veux-tu connaître un moyen sûr !
N'épuise plus en vain les sources martiales,
Mais laisse-toi conduire aux choses nuptiales,
Au soleil de l'amour, ouvre tes yeux d'azur,
Suis la loi ; deviens femme, et qu'en ton sein expire,
Dans les blancheurs du lait, la pâleur de la cire.

CAMUSET.
(*Parnasse Hippocratique*).

PIÈGES A PUCES

Ce terme ne doit pas être pris pour une injure de cocher à cocher, il correspond à une réalité, au moins en Chine, réalité qui a son intérêt au point de vue hygiénique.

La puce, en effet, ne doit pas laisser le médecin indifférent, car elle joue un rôle important dans la propagation de certaines maladies épidémiques, la peste par exemple. Le Dr Charazin-Wetzel, à la *Société de médecine tropicale*, a présenté de petits pièges ingénieux inventés par les Chinois des provinces du sud (Kouang-Toung, Kouang-Si, Yunnan), pour capturer ces insectes « irritants ». Ces pièges sont de différentes tailles, pour placer dans les lits, sous les nattes, dans les vêtements et de différents modèles, en définitive tous construits sur le principe de la nasse ; de petits bâtons englués placés à l'intérieur retiennent l'insecte lorsqu'il est entré dans le piège. Oui... mais y entre-t-il?...

VIEILLE THÉRAPEUTIQUE

Le nénuphar, *Nymphœa alba* L., contient dans sa racine un mucilage très aqueux, très abondant, très rafraîchissant et relâchant. L'usage habituel qu'en font quelques personnes est toujours dangereux. Dans beaucoup de maisons religieuses on en met dans le bouillon en vue de restreindre la concupiscence et les désirs vénériens, et il passe pour un excellent anaphrodisiaque.

J'ai exercé la médecine dans une maison de Carmélites où l'on fait un grand usage du nénuphar : la plupart des religieuses digèrent très mal, sont pâles, bouffies, disposées aux infiltrations séreuses, à l'hystéricisme par faiblesse. Il serait donc à souhaiter qu'on n'employât cette racine que comme médicament quand il faut relâcher, détendre, humecter comme dans le priapisme, le satyriasis, la nymphomanie, pour invisquer la matière acrimonieuse qui irrite les reins, la vessie, l'urètre.

(DESBOIS DE ROCHEFORT, *Cours élém. de mat. médicale*, t. II, p. 64. Paris, 1789.)

VARIÉTÉS

LA SORCELLERIE AU MAROC

D'après l'œuvre posthume du Dr MAUCHAMP et l'étude de M. JULES BOIS.

Les Arabes marocains sont des sourds qui ne veulent pas entendre. Ils s'obstinent dans leur ignorance ; et le capitonnage résistant de leur superstition religieuse étouffe volontairement les voix qui leur viennent du dehors. Ils se refusent à s'adapter, même ceux qui ont séjourné en Europe : aussitôt rentrés dans l'atmosphère d'obscurantisme et de fanatisme dévot qui les a vus naître, ils gardent bien, pour le public, quelques apparences d'émancipation, ils étalent même un peu ostensiblement ce vernis très superficiel, mais ce n'est qu'une nouvelle couche d'orgueil acquis ajouté à celui qui est chez eux héréditaire. Au fond, ils restent terriblement Marocains d'idées de tendances, d'intelligence. Les médecins, plus que tous les autres, le peuvent constater dans leur pratique.

Il faut que le Maroc, prolongement de l'Europe, se distraie enfin de son rêve immobile et se mêle à la vie contemporaine. L'évolution se fera, elle est fatale, rien ne la peut arrêter, tout ce qui s'opposera à sa marche sera brisé. A présent que le Maroc est en relations avec les nations d'Europe, les lois et le système politique du pays sont devenus par trop surannés. La cause de l'extrême faiblesse des nations musulmanes réside dans le piétinement, dans l'état des esprits réfractaires au progrès, dans l'absence de mise au point du système administratif et financier, et dans la répugnance de la société à se laisser entraîner vers un état plus éclairé. De nombreux changements, radicaux, totaux, sont donc nécessaires pour que le pays puisse être appelé à bénéficier d'un régime plus conforme aux exigences des nations européennes (1).

Envoûtements

Les envoûtements se font avec des dessins de personnages sur du papier ou avec de petites statuettes, dans le but de provoquer une maladie chez quelqu'un ou de lui faire arriver un malheur.

Afin de donner le mal de tête, par exemple, on modèle une statuette en pâte de farine et on lui enfonce un clou dans le crâne avant de la mettre au four. — Il faut enfermer dans le corps de l'effigie un morceau de linge ou de vêtement de l'être que l'on vise. — Si on veut qu'il se casse un bras ou une jambe, on arrache ce membre à la statuette avant la cuisson. — Pour faire souffrir continuellement la victime, on prend l'effigie au sortir du four et on la pile pendant tout un jour à coups de marteau sur une enclume en répétant souvent : « De même que le marteau ne cesse de frapper sur cette enclume pendant tout ce jour, que le malheur poursuive un tel pendant toute sa vie ! »

Pour les images en papier, on s'y prend de même : clou ou épingle dans la tête, déchirure d'un membre, etc. — Pour faire souffrir pendant toute la vie, on enterre ce dessin dans le cimetière, à l'abattoir, dans un four, dans un puits, etc. — Lorsque le papier a été enseveli dans le lit d'une rivière, la victime a continuellement des frissons glacés, tandis que celui dont l'effigie est enterrée dans un four est toujours en colère, « bouillant ». L'envoûté dont l'image a été mise en terre simplement, sans être frappée ni percée, fond et dépérit tous les jours.

Pour les statuettes, il suffit d'une sorcière qui les modèle et indique à celui qui veut nuire la formule d'incantation, mais, pour les papiers, il faut que ce soit un taleb qui dessine le portrait de la victime et lui écrive des phrases cabalistiques sur le corps et sur les membres.

« L'envoûtement est le crime des crimes, dit le Dr Johannès, on évite la force brutale, de même que la force mentale de la persuasion pour employer la force mystique invisible. » — La science des clavicules et des kabbales donne le secret de l'envoûtement (2). — L'envoûtement est l'enveloppement d'une volonté par une autre volonté, c'est ce que le peuple appelle « tenir par le sang » ; pouvoir du *plus fort en sang* qui, dans une famille, dominera ses parents. Le sorcier agit à l'égard de l'envoûté de même que l'oiseau de proie qui plane et enroule sa victime de cercles de plus en plus étroits, c'est l'emprisonnement mystique d'une âme cernée dans un cercle magique, c'est la conquête d'une volonté d'abord, puis le transfert de cette volonté au bagne assigné par le sorcier. A cela président des lois subtiles d'affinité, de concordance. Telle est l'opinion accréditée.

La statuette est de rite relativement récent ; plus anciennement, on opérait sur des bêtes ou sur des gens. Cependant la *clavicule* indique une formule en piquant la statuette pour l'incantation d'amour : « Ce n'est pas toi que je perce, c'est le cœur, les sens, l'âme, les membres de N***, afin qu'il ne puisse rien avant de venir accomplir mon dessein. » Elle indique la pomme comme l'agent qui se prête le mieux au rôle de truchement érotique. — Rappel de la tentation d'Adam et d'Ève. — On y trouve aussi le moyen d'obliger une personne très lointaine à tout quitter pour revenir.

On charge la statuette de menus objets ayant appartenu à l'envoûté et alors tous les maux, toutes les tortures dont on accable la statuette seront ressentis par l'envoûté qui se plaindra, dépérira, s'éteindra. — Le Dr Luyus et M. de Rochas ont pratiqué l'envoûtement et croient à son efficacité. Les sorciers de Bretagne pratiquent aussi l'envoûtement et c'est surtout sur le cœur qu'ils agissent.

L'envoûtement traditionnel, celui de la Dagyde, avec sa poupée de cire, sa *mumie*, consiste à pétrir avec de la cire vierge une ressemblance de l'ennemi, puis à l'habiller avec des étoffes portées par la victime et, autant que possible, à introduire dans cette statuette un peu de cheveux, un peu des ongles, une dent. On suppose que les rognures du corps (dents, cheveux, ongles), ainsi que les vêtements portés ont gardé de l'énergie vitale de leur possesseur, qui, de cette façon, sera relié par d'impalpables filaments de vie, par des attractions fluidiques à son effigie, désormais imprégnée de lui-même.

Rite noir, qui compte que la sensibilité de l'individu est liée aux objets portés par lui et dont on a enveloppé son symbole en figurine. Une fois les affinités établies, on appelle, on conjure les esprits de destruction, de haine, et de discorde pour accomplir le maléfice et la torture commence avec l'appui des formules barbares et des signes absurdes des grimoires. — Paracelse parle

(1) *La Sorcellerie au Maroc*, œuvre posthume du Dr MAUCHAMP, médecin du gouvernement français à Marrakech, précédée d'une étude documentaire sur l'œuvre et l'auteur par M. JULES BOIS. Un vol. in-8 avec 17 illustrations hors texte : 7 fr. (*Dorlon Aîné*, éditeur, 19, boulevard Haussmann, à Paris).

(2) Voy. dans *Le Satanisme et la Magie*, de Jules Bois, préface de J.-K. Huysmans, les détails et l'historique de l'envoûtement depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours.

Toujours se recommander de *PARIS MÉDICAL* auprès des fournisseurs faisant des annonces dans *PARIS MÉDICAL*

VARIÉTÉS (*Suite*)

des figures tracées au dessin, sur un mur, par exemple, à la ressemblance d'un homme et il est convaincu que l'esprit du modèle passe dans cette image et que l'homme ressentira tous les coups portés...

Pour Jules Bois, l'envoûtement serait du magnétisme ritualisé, cérémonie magique pour agir à distance par une exécration mystérieuse (1). — Bien plus que les objets imprégnés des énergies de la victime, il faut, pour que l'opération réussisse, un contact entre l'envoûteur et l'envoûté, ou que l'envoûté crédule soit averti d'une façon détournée afin que son esprit s'inquiète, qu'il vive avec l'obsession précise du mal qu'on lui destine, et alors s'auto-suggestionnant il pourra arriver à être réellement victime : lorsqu'on prévient la personne visée par l'envoûtement, personne superstitieuse, l'inquiétude commence à travailler sa pensée confusément d'abord ; la prévision du danger, la terreur de l'inconnu menaçant pèse sur elle ; quoi qu'elle fasse pour se soustraire à cette emprise, elle est bouleversée.

La suggestion sera d'autant plus efficace, dominante, despotique que l'intellectualité est plus faible, plus passive, l'esprit plus tendu vers la crédulité et l'absurde. Et ces âmes veules, flottantes, craintives, ces vouloirs sans consistance sont une proie tout indiquée : les Arabes sont obsédés par la peur, peur des diables comme le démontre leur *Bismillah* superstitieux ; peur traditionnelle introduite dans les moindres actes de la vie journalière. Le Marocain ajoute *Bismillah* au nom de Dieu après chaque phrase admirative et murmure le même vocable à l'occasion de la plus minime occupation, telle que prendre une poignée de riz ou de lentilles, puiser dans la jarre d'huile. (= Que le Tout-Puissant empêche le malin de dilapider !) Il répétera *Bismillah* en jetant des ordures au fumier, de même au bain, au puits, à la fosse d'aisances — habitation de diables, — afin que Dieu protège l'intrus.

Ceux qui croient être possédés traînent parfois une vie lamentable, ils souffrent et déchoient ; c'est une lente épouvante qui trouble et qui affole ; les hallucinations s'en mêlent... On sait comment la peur brouille le jugement, surtout quand celui-ci est limité par le formidable enchevêtrement des superstitions qui l'enveloppent.

(1) L'auteur du *Satanisme et la Magie*, M. Jules Bois, propose d'autres explications encore et il laisse en suspens la question d'efficacité. Il croit, comme Léonora Galligaï, surtout à la domination d'une volonté ferme sur des intelligences moins décidées. Il reste ainsi d'accord avec l'auteur de ce livre pour l'action de cet « envoûtement » naturel, le plus certain de tous.

CONNAISSANCES PRATIQUES

Le graissage des automobiles.

Pour obtenir un bon graissage, il ne suffit pas que le constructeur de votre châssis ait prévu tous les organes nécessaires à une bonne répartition du lubrifiant en tous les points qu'il doit atteindre, mais encore faut-il que ce lubrifiant joue honnêtement son rôle. Or, en cette matière, l'influence du constructeur est réduite à néant et c'est celle du conducteur qui commence. Tout dépend de ce dernier et à lui de savoir choisir ses produits de telle façon que sa machine ne soit pas comparable à un homme venu au monde avec une constitution robuste que sa nourrice abreuve d'un lait de qualité suspecte !

Seules les bonnes huiles, et nous allons voir ce qu'il faut entendre par ces mots, peuvent donner aux organes qui ont entre eux des relations de roulement et de frottement, ce moelleux dans les mouvements qui est le signe d'un bon fonctionnement et de longue durée. Une machine qui graisse mal est une machine vouée à une vieillesse prématurée. Or, les huiles minérales que nous trouvons dans le commerce sont de qualités essentiellement diverses, suivant leur provenance et suivant les procédés de fabrication. Mais il ne suffit pas encore qu'une huile soit bonne : il faut aussi qu'elle le soit pour l'usage déterminé que vous en voulez faire. Il importe donc de bien connaître la façon dont se comportent les huiles dans les cylindres d'un moteur automobile pour pouvoir en choisir une qui soit appropriée à son but. Un important facteur à envisager, vous ne l'ignorez pas, est celui qui est relatif à la température, quoi qu'on en ait dit, il faut bien se résoudre à une chose : l'huile que vous emploierez, quelle qu'elle soit, brûlera dans vos cylindres : mais il y a manière de brûler. Une huile de qualité médiocre, intéressante pour la vente, parce qu'elle est vendue à bas prix, brûle très rapidement, amène un excès de fumée, un encrassement presque immédiat des bougies, et une diminution du rendement mécanique du moteur parce qu'elle ne graisse pas, et qu'ainsi les frottements et les chocs s'accroissent dans de grandes proportions. D'autre part, une mauvaise huile perd sa viscosité à une température relativement basse ; elle brûle en laissant de nombreux résidus et le moteur ne tarde pas à cogner ; enfin, une mauvaise huile est souvent acide et attaque les parois métalliques. Par contre, la grande consommation qu'on est obligé d'en faire est une double source de bénéfices... mais pas pour vous.

Si l'on se place sur le terrain économique, on ne tarde pas à reconnaître qu'une bonne huile est forcément chère, mais que son emploi correspond à une moindre dépense d'entretien. Une bonne huile ne possédant aucun des défauts que nous venons d'énumérer s'use moins rapidement et ce point a une importance capitale avec les systèmes actuels de graissage où l'huile ressert indéfiniment jusqu'à usure complète. L'économie se fait également sur l'entretien du mécanisme, entretien qui devient moins onéreux, puisque la bonne huile ne se contente pas de laver les surfaces, mais les graisse réellement.

Ce sont là des principes connus ; pourquoi faut-il que l'application en soit si souvent négligée ? Tout simplement parce que nous ne prenons pas la précaution de nous approvisionner en grande quantité, de façon à n'employer toujours qu'une huile de même qualité, qui nous permettra, au bout d'un certain temps d'usage, d'apprécier réellement ce qu'elle vaut.

(*Pratique automobile.*)

Formule pour Eau de Cologne.

Faire macérer pendant dix jours :

Alcool pur (80°)	3.400	grammes.
Iris	75	—

Ajouter ensuite les essences suivantes :

Opoponax	5	grammes.
Bergamote	15	—
Citron	15	—
Cédrat	15	—
Lavande	8	—
Romarin	30	gouttes.
Girofle	30	—
Eau de fleurs d'oranger	250	grammes.
Teinture de benjoin	30	—
Teinture de musc	20	gouttes.
Essence de Wintergreen	15	—
Ether acétique	60	—
Patchouli	5	grammes.

LA MÉDECINE A L'ÉTRANGER

UNE VISITE AU DOCTEUR LAMBOTTE A ANVERS

Un certain nombre de chirurgiens, venus à Bruxelles à l'occasion du Congrès international de chirurgie, se sont rendus à Anvers pour assister aux opérations du Dr Albin Lambotte. La personnalité du Dr Lambotte est assez connue pour que nous n'ayons pas besoin de rappeler la notoriété qu'il s'est acquise dans le traitement des fractures par la méthode sanglante.


Le Dr LAMBOTTE.

M. le Dr Lambotte a exécuté trois opérations devant les confrères étrangers :

1° Un vissage d'une fracture de la rotule à deux fragments ;

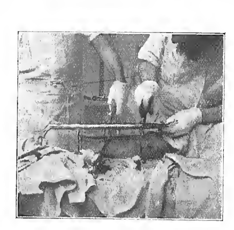
2° Une gastro-entérostomie postérieure avec « blocage du pylore » suivant le procédé des frères Mayo, avec appendicectomie;

3° Une intervention pour fracture ancienne du fémur droit, vicieusement consolidée. Pour obtenir la réduction et la maintenir, M. Lambotte utilisa son fixateur bien connu.

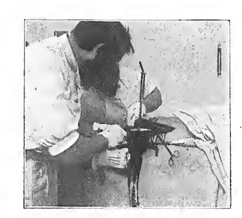
Il nous est impossible de donner une description détaillée de ces opérations. Disons seulement que dans sa maison de santé, M. le Dr Lambotte dispose d'une instrumentation parfaite, qu'il est utile de le voir manier. Ceux qui voudront bien se pénétrer de sa méthode devront aller à Anvers. Ajoutons que les qualités personnelles de M. le Dr Lambotte le servent beaucoup.

Nous avons pu juger de l'excellence des résultats obtenus en voyant défiler plus de cinquante anciens opérés complètement guéris au point de vue anatomique et au point de vue fonctionnel.

Tous les chirurgiens présents, vivement intéressés par ce qu'ils avaient vu, ont quitté Anvers, charmés de l'accueil aimable que M. Lambotte avait su leur faire.


(Cliché du Dr Lambotte.)

Mise en place du fixateur pour fracture de jambe.


(Cliché du Dr Lambotte.)

Prothèse d'une fracture de cuisse.


(Cliché du Dr Lambotte.)

Prothèse d'une fracture de cuisse.


(Cliché du Dr Lambotte.)

Prothèse d'une fracture de cuisse.



LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

Au Congrès de Chirurgie

Dessin original

PAR BILS



Le Professeur Segond (1), président du Congrès, entouré de M. le Dr Walther (2), secrétaire général du Congrès, de M. Weisweiller (3), son secrétaire particulier, et de quelques membres du Congrès : le professeur Kirmisson (4), le professeur Le Dentu (5), le professeur Forgue (6), le Dr Témoin (7), le Dr Lucas-Championnière (8), le professeur Hartmann (9).

DIÉTÉTIQUE

DIÉTÉTIQUE COMPARÉE ET PRATIQUE (1)

Lundi. Huit heures matin. Déjeuners. Régime.

DYSPEP. CHR.	ANOREXIE.	ENTÉRITE.	OBÉSITÉ.	PALUDISME.
Crème d'avoine au cacao.	Cacao au lait.	Crème d'avoine au cacao.	Lait écrémé. Thé.	Lait sélectionné.

Repas de midi. Non malades.

1° Œufs brouillés.
2° Sauté de veau en blanquette.
3° Purée de Pois.
4° Fromage Gervais.
5° Poires.

DYSPEP. CHR.	ANOREXIE.	ENTÉRITE.	OBÉSITÉ.	PALUDISME.
Marmite régime.	1°	Marmite régime.	1°	Marmite Régime.
1°	2°	1°	aux pointes. Épinards en branches.	1°
3°	3°	3°	4°	2°
4°	4°	4°	5°	3°
5°	5°	5°		4°
				5°

Dîner. Non malades.

1° Potage clairière.
2° Cannelloni au four.
3° Émincés de Jambon d'York.
4° Chou de Milan sauteuse.
5° Fromage de Hollande.
6° Rhubarbe à la crème.

DYSPEP. CHR.	ANOREXIE.	ENTÉRITE.	OBÉSITÉ.	PALUDISME.
1°	1°	1°	1°	1°
2° Regime	2°	2° Régime	Barbue	2° Régime.
Laitues Sauce mousseline.	3°	Laitues passées sauce mousseline.	Vinaigrette.	3°
	Laitues sauce mousseline.		Laitues sauce mousseline.	Laitues sauce mousseline.
5°	5°	5°	5°	5°
Crème fruitée.	Crème fruitée.	Crème fruitée	6°	9°

Marmite Régime. — Dans une marmite de bonne contenance, disposer cinq litres d'eau, six carottes moyennes, six navets, quatre poireaux, un oignon garni de clous de girofle, du sel, un abatis de poulet de forte taille — tête, cou, pattes, ailerons, gésier, foie, — et 400 ou 500 grammes de jarret de bœuf. Obtenir la cuisson par ébullition prolongée quatre heures, doucement menée.

Écumer soigneusement, au fur et à mesure du besoin.

Le bouillon seul sera à utiliser, pour les potages des malades. Il sera employé pour cuire pâtes ou flocons, et selon les cas pour constituer des veloutés à l'orge, à l'avoine ou autres farines utilisées en diététique.

Potage clairière. — Mettre du cresson épluché soigneusement, une belle botte entière, à fondre dans 60 à 80 grammes de beurre, au coin du feu, et dans une marmite à cet usage ; ajouter six pommes de terre moyennes, mouiller aussitôt avec trois litres d'eau, et saler.

Après une première cuisson d'une heure et demie, égoutter sur un tamis, et remettre au feu la cuisson, avec dix cuillerées à bouche de flocons d'avoine pour deux minutes de pleine ébullition, qui suffiront.

Pendant ce temps on aura passé le cresson et les pommes de terre au tamis, pour les joindre finalement à la cuisson, avec un demi-litre de lait, et du beurre, avant de servir.

Cannelloni régime. Pâte à nouilles. — Au dessus d'un marbre bien net, d'un tamis de crin faire tomber de la farine environ 300 grammes. Avec les mains la disposer en forme de puits, pour y loger deux œufs crus, entiers, et un peu de sel, à pétrir, jusqu'à ce que la pâte soit bien homogène. La pâte obtenue sera enveloppée d'un linge fin fariné, et mis de côté, au frais.

FARCE. — Préparer avec de la chair de volaille — poulet, pintade, dindonneau ou faisandeau — déjà cuite, passée au pilon et au tamis, une farce, contenant 1/4 de mie de pain de ménage, trempée dans du lait, des fines herbes hachées, et du jaune d'œuf dur, et du sel.

Prendre de la pâte, l'abaisser au rouleau, en bandes fines de 10 centimètres de long sur 4 à 5 de large, à mettre sur une grille à sécher, pendant une heure environ. Dans une bassine d'eau en ébullition, immerger les bandes durant 7 minutes, retirer du feu, et rafraîchir sous un filet d'eau froide.

Retirer les bandes, une à une, et les égoutter sur un linge bien sec.

Pour confectionner le canelloni, sur les bandes de pâte on étalera de la farce, puis on roulera sur la longueur chaque bande, complètement, sur un plat beurré allant au feu on disposera les petits rouleaux, rangés à côté les uns des autres.

Préparer une béchamel à laquelle on donnera de la couleur avec deux cuillerées à bouche de tomates fondues en sauce ; ensuite napper tout le plat d'une bonne couche de béchamel, ajouter un peu de fromage râpé, de la mie de pain râpée, et quelques morceaux de beurre. Enfourner, à un feu vif, dix minutes avant de servir.

Dr DERECQ, G. GALLOIS.

(1) Voir *Paris médical*, 2 septembre 1911.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Vin tonique.

Phosphate de soude. }
Phosphate acide de chaux .... } 10 grammes.
Extrait mou de quinquina .... 15 —
Glycérine neutre .... 50 —
Vin de Malaga q. s. pour faire 1 litre.

M. f. s. a. Un verre à liqueur avec un peu d'eau à la fin de chaque repas.

Cachets contre la déminéralisation plasmatique.

Chlorure de sodium .... 30 grammes.
Chlorure de potassium .. 20 —
Phosphate de soude .... 4 —
Phosphate de potasse .. 12 —
Glycérophosphate de chaux .... 4 —
Glycérophosphate de magnésie .... $1^{gr},50$
Glycérophosphate de fer. $1^{gr},50$
Sulfate de potasse ..... 2 grammes.

M. Divisez en 80 cachets.

En prendre un au milieu de chaque repas.

Contre les névralgies.

Traitement local : Dans les névralgies dites rhumatismales, on peut utiliser le salicylate de soude à l'intérieur et les applications *loco dolenti* de salicylate de méthyle ou de la pommade de Bourget, ainsi formulée :

Acide salicylique ...... 10 grammes.
Essence de térébenthine. 10 —
Lanoline .... 10 —

Lorsqu'on soupçonne la nature gonococcique de l'affection, on utilisera les applications du liniment suivant :

Gaïacol .... 5 grammes.
Salicylate de méthyle .. 15 —
Huile de jusquiame .... 30 —

répétées deux fois par jour.

On peut encore utiliser les formules suivantes :

Gaïacol .... 2 grammes.
Teinture de belladone .. 10 —
Huile de jusquiame .... 30 —

Bien agiter avant l'emploi.

On bien encore :

Gaïacol .... 2 grammes.
Salicylate de méthyle ... 10 —
Vaseline liquide .... 10 —

Lorsqu'on veut utiliser la médication interne, on peut employer particulièrement la phénacétine, sous diverses formes :

Citrate de caféine .... $0^{gr},10$
Valérianate de quinine .... $0^{gr},15$
Phénacétine .... $0^{gr},20$
Antipyrine .... $0^{gr},30$

Pour 1 cachet. — 1 à 2 cachets par jour.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES (*Suite*)

Solution contre la céphalée des artério-scléreux

Glycérophosphate de soude ..	5 gr.
Glycérophosphate de potasse .	5 —
Sirop de codéine	50 —
Teinture de noix vomique (nouveau Codex)	2 —
Eau distillée de menthe......	100 —

Deux à trois cuillerées à soupe par jour (LEMOINE et GÉRARD).

Cachets contre la migraine

Prendre 2 des cachets suivants par vingt-quatre heures.

Valérianate de caféine......	0 gr. 05
Acétanilide	0 gr. 10
Phénacétine	0 gr. 20

Pour 1 cachet.

Pommade contre les hémorroïdes

Mignon emploie la pommade suivante :

Adrénaline (sol. au 1/1000e)	0 gr. 0 c.
Huile de vaseline.........	3 gr.

Ajouter :

Vaseline blanche	12 gr.
Essence de géranium	III gouttes.
Lanoline	12 gr.

Potion expectorante

Robin recommande la potion suivante :

Sirop d'ipéca .... } Benzoate de soude..... }	10 gr.
Bicarbonate de soude ..	0 gr. 50 c.
Sirop de polygala......	20 gr.
Décocté de polygala ...	130 —

Une cuillerée à soupe toutes les heures.

Potion hypnotique

Bardet donne :

Hypnal	5 gr.
Eau distillée................	30 —
Alcool à 90°................	15 —
Alcoolat d'écorces d'oranges amères	15 —
Sirop simple	40 —

Prendre, avant de se coucher, une cuillerée à soupe, qui contient un gramme d'hypnal.

Gaze iodoformée.

Iodoforme	2 grammes.
Vaseline liquide	—
Éther pur	0 gr. 40
Alcool à 95°... Q. S. p.	1 gramme.

F. s. a. une solution pour imprégnation d'un mètre de gaze de 70 centimètres de large. A préparer au moment du besoin.

Crème adoucissante pour la peau

Eau de chaux	10 grammes
Lanoline	10 —
Vaseline Chesebrough...	5 —
Eau distillée de roses ...	II gouttes.

Savon dentaire pour syphilitiques

Savon amygdalin	40 gr.
Glycérine neutre.........	25 —
Extrait de ratanhia ...... } Borate de soude .... }	1 gr. 40
Essence d'anis	0 gr. 50
Essence de menthe	0 gr. 50

(QUEYRAT.)

CHRONIQUE DES LIVRES

L'hygiène de la beauté, par le Dr E. MONIN, 1911. Un vol. in-18 de 464 p., 14e *édition*, 4 fr. (*Octave Doin et fils.* édit, à Paris).

La pratique et l'expérience de l'auteur, dans le domaine de l'esthétique humaine et de la cosmétique, améliorent et perfectionnent sans trêve cet ouvrage, aujourd'hui classique, traduit ou imité en toutes les langues et connu comme le bréviaire de la femme élégante, à l'affût des méthodes de beauté et de santé. La 14e édition est enrichie d'un grand nombre de recettes inédites, dont les intéressées pourront faire leur profit, qu'il est bon que les praticiens, eux-mêmes, connaissent.

Cette 14e édition est précédée de la très poétique préface que fit Catulle Mendès pour la première édition (1886). Les dames vont se précipiter sur cette nouvelle publication comme elles l'ont fait pour les treize premières. Et ce sera justice.

H.

Les ictères hémolytiques (Gli itteri emolitici), par le Dr Ernesto CAVOZZA. 1911, 1 vol. in-8 de 384 pages avec planches. (*Societa Editrice Libraria*, à Milan).

Cet important travail constitue une monographie complète et documentée sur ce sujet d'actualité.

L'auteur y a réuni tous les faits publiés qu'il a pu retrouver et les a groupés dans des tableaux synoptiques qui en facilitent singulièrement l'étude. La biligénie normale et pathologique, la classification et la pathogénie des ictères font l'objet d'une première partie. Une seconde est consacrée à l'étude expérimentale des ictères hémolytiques. Enfin dans une troisième, les ictères hémolytiques en pathologie humaine sont minutieusement étudiés. L'auteur a très justement rapproché des faits d'ictère hémolytique congénital ou acquis, où la résistance globulaire a été recherchée, ceux qui, publiés antérieurement aux études sur l'hémolyse dans ses rapports avec l'ictère, font pourtant partie du même groupe morbide. Sans entrer ici dans l'analyse détaillée de ce livre, on peut dire que par le grand nombre des documents de tout ordre qu'il contient, il mérite de retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la pathologie hépatique et sanguine.

P. LEREBOULLET.

Eléments d'anatomie pathologique, par le Dr L. BÉRIEL, chef des travaux d'anatomie pathologique à la Faculté de Lyon, médecin des hôpitaux. Un volume in-8 carré de 564 pages, avec 232 figures dessinées par l'auteur, cartonné, 10 fr. (*G. Steinheil*, éditeur, à Paris).

Les *Eléments d'anatomie pathologique*, que M. Bériel présente au public médical, constituent un livre absolument et uniquement pratique, d'où sont bannis toute théorie, tout historique, toute controverse. Le médecin y trouvera immédiatement les données précises dont il a besoin à propos d'un cas déterminé, et l'étudiant tout ce qui est indispensable pour les épreuves d'anatomie pathologique du troisième examen. L'auteur, bien inspiré, a rassemblé les notions qu'il expose, non pas en suivant une classification scientifique mais à la façon que lui conseillait l'expérience.

Des données d'anatomie pathologique générale constituent comme une préface, et dans les chapitres suivants sont envisagées leurs principales applications sur les divers organes ou appareils en s'attachant surtout aux lésions fréquentes.

L'étude des tumeurs est rejetée en dernière ligne, parce que plus difficile et comme bénéficiant des exposés antérieurs.

Toutes les figures illustrant l'ouvrage ont été dessinées par M. Bériel lui-même, et c'est là certainement une des conditions qui en font une œuvre claire, précise, permettant d'aborder avec autant d'intérêt que de profit l'étude si active, et parfois si décourageante au début, de l'anatomie pathologique.

G. MILIAN.



NOUVELLES

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Liste des candidats inscrits.* — 1. MM. Ach, Achard, Adler, Alajouanine, Alary, Mlle Albessard, MM. Alexandre, Alibert, Allot, Andral, André, Anglès-Dauriac, Angot, Antoine, Antony, Arbassier, Mlles Armand, Athanassiu, MM. Aubin, Auclair,

21. Audain, Audebert, Aujay de la Dure, Autier, Auvigne, Avezou, Baille, Balteau, Barat, Barbary, Barbier, Bardet (Daniel), Bardet (Georges), Bardon (Clément), Bardon (Jean), Barois, Barraud, Bartement, Barthélemy, Baude,

41. Baudet, Baudin, Baudouin, Beaud, Bechmann, Beck, Bel, Belloir, Beloux, Benit, Benoist, Bertaux, Berthelot, Berthod, Berthomieu-Lamer, Bertin-Mourot, Bertrand, Besnard (Charles), Besnard (Jean), Mlle Besson (Hélène),

61. Mlle Besson (Marianne), MM. Bigot, Binet, Bisson, Mlle Blanchier, MM. Blindmann, Bloch, Blum, Boirac, Boissier, Boncompain, Bonnard, Bonnet, Bordet, Borel (Adrien), Borel (P.), Boncher, Boucheron, Bouchet, Mlle Bouderlique,

81. MM. Boulanger, Bourdeaux, Bourdier, Bourgeois (Francis), Bourgeois (Maurice), Boussi, Bouthillier, Boutier, Boyau, Boyer, Brabander, Brachat, Braine, Mlle Bredel, MM. Breger, Bretégnier, Bricaire, Brizard, Brouet, Broussin (André).

101. Broussin (Pierre), Brun, Bruneau, Brunot, Mlle Bruyère, MM. Buquet, Busson, Butin, Butler d'Ormond (de), Mlle Caesar, MM. Calderon, Callot, Cambessédès, Caron, Carpanetti, Carrière, Cassan, Castex, Cathala, Caux,

121. Cavaillès, Cavaillon, Ceillier, Cerné, Chaisemartin, Chalut, Champs de Saint-Léger (de), Chanut, Chapelain, Chaperon, Charbonnier, Charlet-Reyjal, Charrier, Chasseray, Chatellier, Chatenoud, Mlle Chauvet, MM. Chavasse, Chenet, Chevalley,

141. Chicandard, Chichmanian, Clap, Claude, Claverie, Cleisx, Clémenceau, Cleret, Coader, Cochez, Codet, Cojan, Collet, Collette, Colleville, Collin, Constantin, Cornet (André), Cornet (Pierre), Cornil,

161. Mlle Cosmovici, MM. Costantini, Coty, Coudray, Courtois, Cousin, Crétin, Dagnan-Bouveret, Dantrelle, Dardanne, Daudet, Dauphin, Dauptain, David, Dax, Debray, Declèty, Dedet, Deffaux, Deffins,

181. Deguignand, Mlle Delage, MM. Delamarre, Delavierre, Delestre, Dellac, Delotte, Mlle Denis, MM. Deron, Desaux, Destremont, Devaux, Deville, Dietz, Dognon, Dohen, Mlle Dons Kaufmann, MM. Doulcet, Dragatzis, Drouet,

201. Dubois, Duclos, Dufilhol, Dugué, Dujarric de la Rivière, Dumet, Duneau, Dupêchez, Duponchel, Dupuy, Durand (Albert), Durand (Jacques), Durand (René), Durœux, Duroselle, Duter, Duval, Duvelleroy, Ecot (F.), Ecot (P.),

221. Eissen, Eltrich, Errard, Escallier, Eschalier, Escudié, Eudel, Evrard, Falliès, Farah, Farhat, Faveret, Favory, Feldstein, Ferrand, Fey, Figowski, Fischer, Fitte, Flandrin,

241. Forestier, Fouquet, Fournier (Jacques), Fournier (Joseph), Frédault, Frette, Fris-Larrouy, Fritz, Fumet, Funck, Furet, Galland, Gallas, Gallerand, Gallois, Galop, Gambier, Garcin, Gardères, Gardin,

261. Garnier, Gasiglia, Gastaud, Gauchon, Gaujard, Gaume, Gaumet, Gauthier, Gaymard, Gehard, Gerber, Gheorghiu, Gibert, Mlle Giboulot, MM. Gillard, Gilson, Ginestc, Giraud, Giroux, Goret,

281. Goudet, Gouriou, Goy, Grandjean, Gras, Gresset, Greyfié de Bellecombe, Grimbert, Guelfucci, Guennou, Guilhamon, Guillard, Guillaume, Guillemet (M.), Guillemet (P.), Guillouet, Guinet, Guiollot, Hagueuau, Mlle Halperson,

301. MM. Hamonie, Hanriot, Hartemann, Hartglass, Hemmerdinger, Herdner, Hérisson-Laparre, Hertz, Hissard, Mlle Hochberg, MM. Houlbert, Houssiaux, Mme Hovelacque, MM. Hue (Edouard), Huc (Georges), Hudelo, Hufnagel, Huguet, Humbert, Hutinel,

321. Iguard, Imbert (Georges), Imbert (Jean), Imbert (Maurice), Jacob, Jacquemin, Jamin, Janet, Jolivot, Jourdan-Corneille, Jousseaume, Kahn (Georges), Kahn (Henry), Kermorgant, Krebs, Kudelski, Küss, Laburthe-Tolra, Lacau Saint-Guily, Lacaze,

341. Laffineur, Laget, Laloux, Lamare, Lambert, Mlles Landesmann, Lang, MM. Langle, Lannes, Lanos, Lantier, Lantuéjoul, Larroque, Larrousse, Lascaux, Lascombe, Latour, Lautier, Lavalée, Lavat,

361. Lavedan, Le Basser, Lebée, Lebossé, Lebrun, Lecerf, Léchelle, Mlles Lecoq, Le Conte, MM. Ledoux, Lefèvre (Gaston), Lefèvre (Louis), Lefort (Alix), Lefort (Robert), Lefranc, Le Gac, Léger, Legras, Le Hello, Lehmann.

381. Lelong, Lemoine, Lempérière, Léobardy (de), Lépine, Lepoittevin, Leray, Le Rochais, Leroux, Leroy (Maxime), Leroy (René), Lesage, Mlle Leven, MM. Levent, Lévi-Alvarès, Lévi-Franckel, Lévy, Liacre, Liberge, Libert.

401. Lipschitz, Logeais, Loiseau, Longevialle, Lorain, Loré, Lory, Loubrieu, Loyauté, Lucas-Championnière, Luquet, Magniel, Malet (Louis), Maleyx, Malgat, Malherbe, Mallet (Lucien), Malleterre, Mandras, Manne.

421. Marais, Marcassus, Marchak, Marcorelles, Maréchal, Marie, Marié, Marmier, Marqueste, Martin de Laulerie, Marx, Masmonteil, Massart, Masselot, Mathelin, Mathieu, Maufrais, Maurel, Mazzoléni, Mégret.

441. Mélik-Parsadaniantz, Mercier (Jacques), Mercier (Fernand), Mérigot de Treigny, Mersey, Meugé, Meurisse, Meyer, Michalowski, Michaux, Michel, Mickanievski, Millet, Minvielle, Mitton, Moing, Mlle Moiroud, M. Mollet, Mlle Monbiot, MM. Monestier,

461. Monnier, Monnot (Paul), Monod (André), Monod (Lorenz), Monpin, Monprofit, Mora, Mordret, Moreau, Moricand, Moriez, Morigny, Morin (Alexandre), Morin (Pierre), Morisson-Lacombe, Morlot, Mlle Moulard, MM. Moulonguet, Mouquin, Moutier.

481. Mozer, Mugel, Muller, Murga, Nabias (de), Neau, Netter (Fernand), Netter (René), Nidergang, Noël, Nora, Oberlin, Ohanianz, Ohier, Olivieri, Ollier, Orphanidès, Oulié, Panciulesco, Papillon,

501. Paraf, Parat, Parcheminey, Parent, Parin, Parlitch, Parturier, Pataud-Devalloncienne, Patrikios, Pantet, Pauvert, Peignaux, Peltier, Mlle Peltier, Pena, Penet, Penot, Penoyée, Pépin, Percepied,

521. Périn, Pernet, Peroni, Perrier, Mme Pertat, MM. Petit (Antoine), Petit (Charles), Petit (Louis), Philardeau, Philip, Phocas, Photiadis, Picard (René), Picard (Pierre), Pichon, Piémont, Pierquin, Pierrot, Piguey, Pilatte,

541. Pimpaneau, Pinard, Pinault (André), Pineau (Alfred), Plaisant, Plichet, Poissonnier, Poisvert, Pollet, Polonovski, Polony, Mlle Pommay, MM. Popoff, Portret, Pottecher, Pouey, Mlle Pouzin, MM. Powilewicz, Proust, Prunier,

561. Pruvost, Psaume, Quercy, Quesnel, Queyroi, Quinquandon, Rabeau, Rabreau, Rabut, Radenac, Raison, Ramadier (Fernand), Ramadier (Henri), Ramijean, Réau, Réchad, Réglade, Regnauld de la Soudière, Reilly, Remilly,

581. Renard, Renardier, Renaud (Jean), Renault (André), Resmond, Reynaud, Riberolles, Ribo, Richard (André), Richard (Georges), Richon, Richoux, Riffaud, Rivet, Robert, Robin, Robinson, Romain, Mlle Romme, MM. Rougier,

601. Rosset, Roubeau, Rouché, Rouffiac, Rouffignac, Rougeulle, Rougier, Rousse, Rousseau, Roussillon, Roustan, Ruelle, Saint-Yves Ménard, Salès, Salles, Mlle Samet, MM. Sanjurjo, Sartre, Sasportès, Savidan,

621. Saxe, Mlle Schapiro, MM. Scheikevitch, Schlemmer, Schmutz, Schoofs, Schoux, Schulmann, Sébald, Sébillotte, Sécheret, Sénèque, Mlle Sériot, MM. Sibot, Silvestre, Simard, Mlle Simon, MM. Socquet, Solente, Sorel.

641. Stavropoulo, Steibel, Stiassnie, Stréhaïano, Tarrius, Tartois, Teisset, Texier, Thibierge, Thibon de Courtry, Thierry (Henry), Thierry (Jacques), Mlle Thivolet, MM. Tiphine, Tisné, Touchard, Touflet, Toupance, Toupet, Tourneix,

661. Toutey, Mlle Trélat, MM. Tribout, Trifaud, Trousset, Truffert, Turnesco, Ulmann, Mlle Urion, MM. Valiadis, Vallerant, Vallery-Radot, Vayssières, Vazeux, Verdenal, Vérut, Vesselle, Viala, Vicente, Vidal,

681. Vignal, Vignot, Viguerie, Vinay, Vincent, Vincentelli, Vinçotte, Vinit, Vives, Vivier, Wallon (Albert), Wallon (Emile), Walther, Weill, Weiss, Wiart, Wilmoth, Woillez, Wroczinski, Wurtz,

701. Xoudis, Younès, Yoyotte, Ziélinski, Zivy.

SOMMAIRE du N° 45

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — Le jury est provisoirement composé de MM. Bourcy, Lion, Wurtz, de Massary, Le Gendre, Veau, Brindeau, Tuffier et Potherat (qui acceptent), Grégoire (qui n'a pas fait connaître son acceptation).

La composition écrite du concours de l'internat aura lieu le lundi 16 octobre, à midi, à la Faculté de médecine.

Les candidats inscrits du nº 1 au nº 450 concourront dans la bibliothèque des élèves (entrée par l'escalier conduisant à cette bibliothèque).

Les candidats inscrits du nº 451 à la fin concourront dans la salle Landouzy (1er étage) (entrée par l'escalier conduisant au musée Orfila).

Seront seuls admis dans les salles les candidats porteurs du billet spécial qui leur aura été délivré par l'administration au moment de leur inscription au concours. Les candidats devant à leur entrée dans les salles recevoir un numéro leur indiquant la place qu'ils doivent occuper, sont invités à se présenter dès onze heures et demie.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Pathologie.* — Séance du 4 octobre 1911. — Question : « Technique et résultats pratiques de la désinfection des mains. »

MM. Béhague, 13 ; Belz, 10 ; Bernard (Pierre), 14 ; Feuillié, 16 ; Gérard, 12 ; Hezard, 11 ; Mlle Goertz, 8 ; M. Fourneau, 11 ; Mlle Fremte, 9 ; MM. Heitz, 12 ; Ferriot, 13 ; Hoquard, 15 : Féron, 14 ; Guérin, 13 1/2 Guillaume (André), 15 1/2 ; Fouchard, 12 ; Guillaume (Alexandre), 15 1/2 ; Feyler, 8 ; Grellety-Boisviel, 12 1/2 ; Grasset, 8.

Séance du 6 octobre. — Question : « Examen clinique d'un tuberculeux à la période cavitaire ».

M. Hervouët, 8 ; Mlles Herment, 15 1/2 ; Hartmann, 16 ; MM. Forget, 14 ; Forgeron, 9 ; Folley, 8 ; Mlle Harel, 17 ; MM. Flammarion, 16 ; Grille et Guilloux, 11 ; Mlles Hourvitz, 12 1/2 ; Gillot, 14 ; MM. Gellé, 9 ; Flot, 16 1/2 ; Gerschenovitsch, 16 ; de Gaudardt d'Allaines, 19 ; Garnier, 12 ; Fornairon, 16.

Pathologie. — Séance du 9 octobre. — Question : « Symptômes et diagnostic de la cirrhose de Laennec. »

Mlles Guerchoune et Gaïtz, 9 ; MM. Foubert, 14 1/2 ; Gardès, 11 ; Ganachaud, 12 ; Granet, 15 ; Gourdin, 14 1/2 ; Girardin, 7 ; Gaud, 13 ; de Galard, 14 ; Gruas et Gally, 10 ; Proust, 13 ; Rivalier, 10.

Séance du 10 octobre. — Question : « Causes et traitement de la rétention d'urine. »

MM. Renard (Léon), 11 ; Roullé, 11 1/2 ; Morice (André), 12 ; Ravina, 15 ; Oddo, 16 ; Payen, 13 ; Roullaud, 12 ; Mme Schechter, 11 ; MM. Roullet, 6 ; Piédelièvre, 15 ; Raout, 12 ; Perrin, 13 ; Parisot, 5 ; Pinalie, 12 ; Schwarzfeld, 10 1/2 ; Périer, 16 ; Pradignac, 14.

Anatomie. — Séance du 6 octobre. — Question : « Configuration extérieure et rapports de l'estomac ».

MM. Souplet, 16 ; Tzaneoff, 14 ; Thébaut, 10 ; Mlle Wischniak, 8 ; MM. Tétard, 6 ; Simeray, 8 ; Mme Vérillotte, 14 ; MM. Vigneron, 14 ; Viollet, 15 ; Waisberg, 12 ; Théodoresco, 14 1/2 ; Mlle Vinokour, 12 1/2 ; MM. Tinh, 14 ; Soupault, 12 1/2 ; Thoyer, 15 1/2 ; Mlles Troszynski et Soupraskaïa, 9 ; MM. Verget, 8 ; Thouvenot, 6.

Séance du 9 octobre. — Question : « Surfaces articulaires et ligament de l'articulation du genou. »

MM. Labarraque, 11 ; Lebègue, 12 1/2 ; Moreau et Kouteschveller, 14 ; Jacob (Ernest), 7 ; Luca, 11 1/2 ; Mordagne et Malinaiack, 11 ; Ill, 15 ; Hyvernaud, 13 ; Lange, 9 ; Lavier, 5 ; Lamarche et Majnoni d'Intignano, 12 ; Lapidus, 12 1/2 ; Moore 17 ; Malon, 10 ; Mlles Labeaume, 18 ; Lebouëdec, 12 ;

Séance du 10 octobre. — Question : « Artère sous-clavière. »

MM. Montlaur, 7 ; Isch-Wall, 12 ; Lautmann, 13 1/2 ; Lafoud, 5 ; Jouisse, 8 ; Maupoix, 15 1/2 ; Journeault, 3 ; Joffroy, 11 1/2 ; Mineur, 14 ; Lauret, 14 1/2 ; Jorand, 12 ; Jeanjean, 15 ; Kleinmann, 17 ; Lermoyez, 19 ; Iscovesco, 10.

Écoles de médecine. — MARSEILLE. — Un concours pour une place de professeur suppléant de pathologie et de clinique médicales à l'École de médecine de Marseille s'ouvrira devant la Faculté de médecine de Montpellier, le 12 mars 1912.

Faculté de médecine de Lyon. — Le 6 novembre 1911, à la Faculté de médecine de Lyon, un concours aura lieu pour une place de prosecteur.

Deux sortes d'épreuves auront lieu : épreuves d'admissibilité comprenant une épreuve écrite sur un sujet d'anatomie et de physiologie, une épreuve de médecine opératoire et les épreuves définitives.

Les candidats devront s'inscrire, au secrétariat de la Faculté de médecine, une dizaine de jours au moins avant la date du concours.

Hospices civils de Nantes. — Le concours pour l'internat en médecine s'ouvrira le 16 octobre pour six places.

Concours pour la place de médecin en chef de la prison de la Santé. — Le poste de médecin en chef de la prison de la Santé se trouve vacant par la mort du Dr Griffon. Le ministre de la Justice a décidé que la nomination du prochain titulaire se ferait par la voie du concours. Les candidats peuvent se faire inscrire à partir du 15 octobre au bureau du personnel, à la direction de l'administration pénitentiaire et y prendre connaissance des conditions du concours.

Médecine navale. — M. le médecin principal Vincent est chargé du service spécial d'électrothérapie et de neurologie-psychiatrie à l'hôpital maritime de Lorient.

M. l'étudiant en médecine Génevray est admis à l'école principale du service de santé de la marine.

Congrès de chirurgie. — M. Kirmisson est élu vice-président pour l'année prochaine, M. Delorme dedevant président.

Les questions proposées sont les suivantes :

1º *Examen radioscopique de l'estomac* ;

2º *La coxa vara* ;

3º *Œsophagoscopie. — Rétrécissements de l'œsophage.*

Le VIIe Congrès international contre la tuberculose. — Le VIIe Congrès International contre la Tuberculose, qui devait avoir lieu à Rome en Septembre 1911, aura lieu en Avril 1912.

Nous savons que l'organisation du Congrès était déjà complète. Les rapports étaient presque tous parvenus au Secrétariat lors de l'ajournement, et un grand nombre d'adhésions était déjà assuré au Congrès.

On peut encore s'inscrire au Congrès moyennant la cotisation de 25 lires, et envoyer au Secrétariat, Via in Lucina 36, Rome, avant le 31 décembre 1911, un résumé des communications.

Fêtes universitaires de Rennes. — En raison du deuil national, les fêtes universitaires de Rennes, qui devaient avoir lieu les 14 et 15 octobre, sont remises aux 28 et 29 octobre.

Institut bactériologique chinois de Tien-Tsin. — Le médecin-major de 2me classe Broquet a été mis en activité hors cadres et mis à la disposition du ministère des affaires étrangères pour remplir les fonctions de directeur de l'Institut bactériologique chinois de Tien-Tsin.

Suicide de l'assassin du Dr Guinard. — Herrero, l'assassin du Dr Guinard, s'est fait justice ; il s'est suicidé dans sa prison.

Accident d'automobile. — Le Dr Chevallier de Paris qui se promenait dimanche en tilbury sur la route de Bezons à Sartrouville a été culbuté par une automobile. Son état est grave.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

Étiologie et prophylaxie des maladies transmissibles, par MM. JEANSELME, KELSCH, THOINOT, RIBIERRE, J. RENAULT, DOPTER, BEZANÇON, J. DE JONG, CLAIR. 1 vol. gr. in-8, de 424 pages avec 14 fig. dans le texte. Broché 8 fr. Cartonné 9 fr. 50. Fascicule XVIII du Traité d'Hygiène de Chantemesse et Mosny. Paris, 1912. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. Paris).

Atlas-Manuel de Chirurgie des régions, Abdomen, organes génito-urinaires, membres, par le professeur G. SULTAN, édition française par le Dr G. KUSS, 1 vol. in-8 de 596 pages avec 40 planches chromolithographiées et 290 figures noires et coloriées. Relié 20 fr. Paris, 1912. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. Paris).

Le diabète non compliqué et son traitement, par le professeur R. LÉPINE, 3e édition entièrement refondue, 1 vol. in-18 de 96 pages, cartonné 1 fr. 50. (*Actualités médicales*). Paris, 1912. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris).

Monographie des écritures comptables d'un sanatorium, pouvant s'appliquer aux maisons de santé, cliniques, pensionnats, hôtels, etc., par E. DESSART, expert-comptable.
Un volume in-8° de 72 pages, 3 fr. (*H. Dunod et E. Pinat*, éditeurs à Paris).

LA VIE MÉDICALE (*Suite*)

Mariages. — Le Dr D'Aufreville de Jurquet de La Salle et Mlle Françoise de Gérus. — M. le Dr Paul Desnos et Mlle Eugénie Humblot, fille de l'ingénieur des mines. — Le mariage de M. Lisbonne, éditeur scientique, avec Mlle Marthe Netter, fille de Dr Netter, membre de l'Académie de médecine, aura lieu le 19 octobre à 2 heures au temple israélite, 44, rue de la Victoire.

Nécrologie. — Le Dr Eug. Battard (d'Alger). — Le Dr Galibert (de Marseille). — Le Dr Giraud (de Marseille). — Le Dr Fayard (de Péage du Roussillon). Le Dr Ménard (de Vitry-le-François). — On annonce la mort à l'âge de soixante-quatorze ans, à Maurice-Wood Midlothiau, du Dr Joseph Bell, l'éminent médecin écossais qui fut l'inspirateur de sir Arthur Conan Doyle pour sa fameuse série de contes dont le policier amateur Sherlock Holmes est le héros. Le Dr Bell eut Conan Doyle pour élève à l'hôpital d'Edimbourg, et le jeune élève fut si impressionné par la méthode d'analyse de son professeur, qui stupéfiait les malades en leur déclarant : « Vous êtes un militaire parce que vous êtes entré le chapeau sur la tête, vous êtes un sous-officier à cause de la coupe de vos cheveux, et vous avez été aux Bermudes parce que vous avez sur le front la cicatrice d'une piqûre d'insecte qui n'est connu qu'aux Bermudes », qu'il créa sur ce modèle le type de Sherlock Holmes. — Le médecin principal Vack, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Angoulême, pour qui le médecin principal Troussaint venait de demander la croix d'officier de la Légion d'honneur, deux jours avant sa mort. — Mme Darboux, femme du savant secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. — Le Dr Mary, médecin principal de l'armée en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

COURS

Amphithéâtre d'anatomie. — *Un cours de médecine opératoire* en 12 leçons (série exceptionnelle) par le Pr **Sebileau,** directeur, assisté de ses prosecteurs et aides d'anatomie, commencera le lundi 16 octobre, à 2 heures, et continuera les jours suivants à la même heure. Nombre d'élèves : 40 au maximum. Droit d'inscription : 50 francs. Gratuit pour MM. les internes et externes. Se faire inscrire 17, rue du Fer-à-Moulin.

Hôpital Laennec. — Sous la direction de M. **Legueu,** chef de service. M. **Papin,** assistant d'urologie, fera dans le courant de l'année 1911-1912 une série de cours en 10 leçons de cystoscopie et de cathétérisme des uretères.

L'enseignement sera exclusivement technique et pratique. Un certificat sera délivré aux élèves à la fin du cours.

La première série commencera le mardi 7 novembre, à 4 heures et demie du soir et continuera à la même heure les jeudis et samedis de chaque semaine.

Le nombre d'élèves étant limité, prière de se faire inscrire d'avance dans le service.

Hôpital Necker. — Sous la direction de M. le Dr **Hirtz,** MM. **Salomon. Louste, Lemaire, Genévrier, Debré, Beaufumé,** anciens internes des hôpitaux, feront des ***présentations de malades*** tous les mercredis à 10 h. 1/2. Chaque présentation sera suivie d'une ***critique*** par le chef de service.

Le Dr **Lesage** fera tous les samedis à 10 h. 1/2, à partir de novembre, des conférences pratiques de ***thérapeutique physique.***

MEMENTO DE LA QUINZAINE

14 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours des Bourses de doctorat en médecine.

14 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours du clinicat obstétrical à la Faculté de médecine de Paris.

15 Octobre. — Conférence internationale de l'opium à La Haye.

15 Octobre. — Concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine et chirurgie des hôpitaux de Paris. Le concours a lieu 49, rue des Saints-Pères.

15 Octobre. — Concours pour l'internat des hôpitaux de Paris. Le concours a lieu 49, rue des Saints-Pères.

16 Octobre. — Concours pour cinq places d'internes à l'hôpital Mustapha à Alger.

16 Octobre. — Clôture du registre d'inscription et dépôt des mémoires pour le prix Fillioux (maladies des oreilles). S'inscrire à l'assistance publique, 3, avenue Victoria, à Paris.

16 Octobre. — Ouverture du cours pratique de dermatologie et vénéréologie du Professeur Gaucher à l'hôpital Saint-Louis.

16 Octobre. — Concours des Écoles de médecine navale à Brest et Rochefort pour des places de professeur et de prosecteur.

16 Octobre. — Réouverture de l'École française de stomatologie.

16 Octobre. — Concours de l'internat en médecine des hospices de Nantes.

19 Octobre. — Concours pour une place de professeur de physiologie et de thérapeutique générale à l'École vétérinaire de Lyon.

20 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de chef de clinique chirurgicale infantile à Montpellier.

21 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'externat de l'hôpital Mustapha à Alger.

22 Octobre. — XIIe Congrès français de médecine à Lyon. Secrétaire : professeur Paul Courmont, 33, rue Sainte-Hélène à Lyon.

23 Octobre. — Concours pour dix places d'externes en médecine et chirurgie à l'hôpital Mustapha à Alger.

23 Octobre. — Clôture du registre d'inscriptions pour le concours du clinicat médical à Faculté de Médecine de Lille.

26 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales à l'École de médecine de Nantes.

26 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'École de médecine d'Angers.

28 Octobre. — Fêtes d'inauguration du nouveau palais de l'Université de Rennes.

30 Octobre. — Concours pour le clinicat médical à la Faculté de médecine de Lille.

31 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour les prix de la Société de Chirurgie de Paris.

THÈSES DE LA FACULTÊ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 18 octobre, à une heure. — M. Parent, Thérapeutique antisyphilitique, et réaction de Wassermann. (MM. Gaucher, président ; Hartmann, Proust et Gougerot.) — M. Frenkel. Les calculs aberrants de l'uretère. (MM. Hartmann, président ; Gaucher, Proust et Gougerot.)

Jeudi 19 octobre, à une heure. — M. Lévy. Contribution à l'étude du traitement chirurgical de l'hémorragie rétro-placentaire. (MM. Pinard, président ; Bar, Couvelaire et Jeannin). — M. Marioton. De l'avenir obstétrical des femmes ayant subi l'opération césarienne classique conservatrice. (MM. Bar, président ; Pinard, Couvelaire et Jeannin.) — Mlle Tessier. Établissement de la ménopause. (MM. Pozzi, président ; Gilbert Ballet, Claude et Okinczyc.) — M. Revault. L'affaiblissement intellectuel chez les déments. (MM. Gilbert Ballet, président ; Pozzi, Claude et Okinczyc.)

GRANDS TRAITÉS ET GRANDES COLLECTIONS

En cours de Publication

ÉTAT D'AVANCEMENT EN OCTOBRE 1911

ACTUALITÉS MÉDICALES. Collection de volumes in-16 de 96 pages avec figures. 80 volumes sont en vente. Prix de chaque volume cartonné..... 1 fr. 50
Derniers volumes parus : MARFAN, *Rachitisme.* — MAUBAN, *Arthritisme.* — ZIMMERN et TURCHINI, *Courants de haute fréquence.* — GASTOU et GIRAULD, *Diagnostic de la Syphilis.* — GASTOU, *Hygiène du Visage.* — NICOLAS et JAMBON, *Hygiène de la peau.* — LÉPINE, *Diabète, 2e édit.*

ATLAS-MANUELS DE MÉDECINE COLORIÉS. Collection de volumes in-8 avec planches coloriées, reliés en peau souple, tête dorée.
30 volumes sont en vente. Chaque volume : 16 à 24 fr.
Derniers volumes parus : *Chirurgie opératoire*, 20 fr. — *Chirurgie générale*, 16 fr. — *Chirurgie des Régions*, 2 vol., 40 fr.

BIBLIOTHÈQUE DU DOCTORAT EN MÉDECINE, publiée sous la direction de A. GILBERT et L. FOURNIER. 30 vol. in-8 de 500 à 750 pages illustrées de fig.
15 volumes sont en vente.
Histologie, 15 fr. — *Physique médicale*, 12 fr. — *Pathologie externe*, 1 vol., 10 fr. (sera complète en 4 vol. à 10 fr.). — *Anatomie topographique*, 16 fr. — *Médecine opératoire*, 10 fr. — *Obstétrique*, 16 fr. — *Pathologie générale*, 12 fr. — *Parasitologie*, 12 fr. — *Anatomie pathologique*, 12 fr. — *Thérapeutique*, 10 fr. — *Hygiène*, 10 fr. — *Médecine légale*, 12 fr. — *Ophtalmologie*, 12 fr. — *Maladies des Enfants*, 10 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE THÉRAPEUTIQUE, publiée sous la direction de A. GILBERT et P. CARNOT. 28 volumes in-8 de 500 à 750 pages, illustrées de figures.
13 volumes sont en vente.
Mécanothérapie, 8 fr. — *Kinésithérapie*, 12 fr. — *Electrothérapie*, 10 fr. — *Médicaments microbiens*, 8 fr. — *Traitement des maladies cutanées et vénériennes*, 12 fr. — *Régimes alimentaires*, 12 fr. — *Thérapeutique urinaire*, 12 fr. — *Crénothérapie, Climatothérapie*, 14 fr. — *Opothérapie*, 12 fr. — *Technique thérapeutique chirurgicale*, 15 fr. — *Thérapeutique des Maladies respiratoires et de la Tuberculose pulmonaire*, 14 fr. — *Médications générales*, 14 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE MÉDECINE, publié en fascicules sous la direction de MM. les professeurs A. GILBERT et L. THOINOT. Paraît en 40 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
28 fascicules sont en vente :
Derniers fascicules parus : *Maladies des Veines et des Lymphatiques*, 4 fr. — *Sémiologie nerveuse*, 12 fr. — *Maladies des Muscles*, 5 fr. — *Maladies des Poumons*, 16 fr. — *Maladies de la Moelle épinière*, 16 fr. — *Maladies du Péritoine*, 5 fr. — *Maladies des Os*, 15 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE, publié en fascicules, sous la direction de MM. les professeurs A. LE DENTU et PIERRE DELBET. Paraît en 33 fascicules gr. in-8 entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
20 fascicules sont en vente.
Derniers fascicules parus : *Affections chirurgicales de la Poitrine*, 6 fr. — *Affections chirurgicales des Artères*, 8 fr. — *Affections chirurgicales de la Face*, 8 fr. — *Maladies des Nerfs*, 4 fr. — *Maladies chirurgicales du Foie et des Voies biliaires*, 6 fr. — *Affections chirurgicales de l'Abdomen*, 12 fr.

TRAITÉ DE STOMATOLOGIE, publié sous la direction des Dr G. GAILLARD et R. NOGUÉ, dentistes des hôpitaux de Paris. Paraît en 10 fascicules gr. in-8 de 400 pages, illustrées de figures. L'ouvrage complet coûtera environ 80 fr.
Fascicules en vente.
I. *Anatomie de la Bouche et des Dents*, 6 fr.
II. *Physiologie, Bactériologie, Anomalies, Accidents de la dentition*, 10 fr.
V. *Affections paradentaires*, 12 fr.
VI *Anesthésie*, 12 fr.
VIII. *Maladies chirurgicales de la Bouche*, 12 fr.

TRAITÉ D'HYGIÈNE, publié en fascicules sous la direction de A. CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et G. MOSNY, Membre de l'Académie de Médecine. Paraît en 20 fascicules gr. in-8, entièrement indépendants. Chaque fascicule se vend séparément.
14 fascicules sont en vente :
Le sol et l'eau, 10 fr. — *Hygiène individuelle*, 6 fr. — *Hygiène alimentaire*, 6 fr. — *Hygiène industrielle*, 12 fr. — *Hygiène hospitalière*, 6 fr. — *Hygiène militaire*, 7 fr. 50. — *Hygiène navale*, 7 fr. 50. — *Hygiène rurale*, 6 fr. — *Approvisionnement communal*, 10 fr. — *Hygiène générale des Villes*, 12 fr. — *Égouts et Vidanges, Ordures ménagères, Cimetières*, 14 fr. — *Étiologie et prophylaxie des Maladies transmissibles par la peau*, 16 fr. — *Etiologie et Prophylaxie.*

PRATIQUE (la) DES MALADIES DES ENFANTS, *diagnostic et thérapeutique*, publiée en fascicules, par MM. APERT, BARBIER, BROCA, CASTAIGNE, GRENET, GUILLEMOT, GUINON, MARFAN, MÉRY, MOUCHET, SIMON, etc. Secrétaire de la rédaction : R. CRUCHET, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux.
Paraît en 8 fasc. gr. in-8 de chacun 500 pages avec figures. L'ouvrage complet coûtera environ 100 fr.
Fascicules en vente :
I. — *Introduction à la Médecine des enfants*, 10 fr.
II. — *Maladies du tube digestif*, 12 fr.
III. — *Maladies de l'Appendice et du péritoine, du foie, des reins, de la rate, et du sang*, 12 fr.
IV. — *Maladies des appareils circulatoire et respiratoire, et du Médiastin*, 16 fr.
VII. — *Chirurgie des Enfants*, 14 fr.

TRAITÉ DE PATHOLOGIE EXOTIQUE, publié en fascicules sous la direction de MM. Ch. GRALL, inspecteur du service de santé des troupes coloniales, et CLARAC, directeur de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales. Paraît en 8 fasc. gr. in-8 avec fig. L'ouvrage complet coûtera environ 60 fr.
Fascicules en vente :
I. — *Paludisme* 12 fr.
II. — *Parapaludisme et Fièvres des pays chauds*, 10 fr.
V. — *Intoxications et Empoisonnements, Béribéri*, 12 fr.

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE, publiée sous la direction de G. Wery, ingénieur-agronome, sous-directeur de l'Institut national agronomique. Introduction par le Dr P. REGNARD, directeur de l'Institut national agronomique, membre de la Société nationale d'agriculture de France. Collection de 75 vol. in-18 de chacun 500 pages illustrées de nombreuses figures.
Chaque volume broché, 5 fr. Cartonné, 6 fr.
60 volumes sont en vente.
Derniers volumes parus : KLEIN, *Météorologie agricole et Prévision du Temps.* — COUPAN, *Machines de Récolte.* — SELTENSPERGER, *Lectures agricoles.* — GUILLIN, *Analyses alimentaires.* — PACOTTET et DAIRAT, *Cultures de Serres.* — DIFFLOTH, *Lapins, Chiens et Chats.* — GUÉNAUX, *Pisciculture.* — GUILLIN, *Analyses agricoles.* — SELTENSPERGER, *Dictionnaire d'Agriculture.*

ENCYCLOPÉDIE INDUSTRIELLE, Collection de vol. in-18 de 400 à 500 pages illustrées de figures, à 5 et 6 francs le volume cartonné.
64 volumes sont en vente :
Derniers volumes parus : *Manuel d'horlogerie*, par GONDY, 5 fr. — *Manuel du chimiste de sucrerie*, par SIDERSKY, 5 fr. — *Couleurs, Peinture et Vernis*, par DESALME et PIERRON, 5 fr. — *La Menuiserie*, par POUTIERS, 5 fr. — *Manuel du fabricant de papiers*, par PUGET, 5 fr.

ENCYCLOPÉDIE VÉTÉRINAIRE, publiée sous la direction de C. CADÉAC, professeur de clinique à l'Ecole vétérinaire de Lyon.
Collection de 35 vol. in-18 illustrés. Chaque volume cartonné, 6 fr. 27 volumes sont en vente.
Derniers volumes parus :
Pathologie chirurgicale de l'Appareil digestif. — *Pathologie chirurgicale des articulations*, 2 vol. — *Pathologie interne : Cœur, Vaisseaux, Sang.*

SOMMAIRE :

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*): **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Mai...... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin...... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL*

Le **Succès** de nos **Primes** est tel, que nous avons décidé de les continuer.

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. Primes offertes à tous les abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison Blacque, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison Emile Dupont fils, G. Mathieu fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou **de douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six fr.** sur un achat de vingt-cinq fr. ou de **douze fr.** sur un achat de 50 fr. de livres édités par la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison Coudray, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).*

II. Primes offertes en outre aux abonnés de Paris Médical

(Chaque abonné a droit à une seule de ces treize primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier** et un **Agenda médical** offert par le **Lactéol** du Dr **Boucard** (ces deux primes ensemble).

2° **Portefeuilles** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison Ch. Vaast, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la Dosurine, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison David, 69, avenue des Ternes.

6° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales, offerts par la Société du Talisman, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12 fr. 50**). *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port.)*

7° **Un colis-postal de 15 rosiers** de la maison Gemen et Bourg, de Luxembourg. *(Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers).*

8° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. Clause, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

9° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Sachet, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

10° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison Mathieu, fabrique d'instruments de chirurgie, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

11° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison Cogit et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

12° **Bons de remboursement de douze francs** sur l'achat d'une montre médicale **(75** francs, ou **90** francs) de la maison Auricoste, horloger, 10, rue La Boétie, à Paris.

13° **Une caisse de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger**, offerte par la Cie de Pougues St-Léger.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. — Joindre 50 centimes pour les frais d'expédition de chacune des primes. — Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LA QUESTION DES SÉRUMS

Depuis plusieurs mois l'implacable Thémis appelle et rappelle devant ses tribunaux une affaire de sérum. Pour ceux dont l'effort du penser s'arrête au contingent et à l'individuel, il ne s'agit que d'un « fait divers ». Mais pour tous ceux qui dissèquent un événement en essayant d'y mettre à nu des découvertes à caractère permanent ou d'intérêt général; pour ceux-là cette méchante affaire de sérum est entrée dans une phase décisive où va se débattre un des intérêts supérieurs de la profession médicale.

C'est en effet la question des sérums qui se pose tout entière dans les circonstances que voici : Un certain docteur L. a été poursuivi directement par le Parquet (sur une dénonciation anonyme) pour infraction à la loi du 25 avril 1895 sur les sérums. On sait que cette loi, si nécessaire pour protéger la santé publique, soumet à l'autorisation du Gouvernement la fabrication et le débit, à titre onéreux ou gratuit, des sérums thérapeutiques et autres produits analogues.

D'après l'acte d'accusation et à l'exclusion d'autres faits connexes, le Dr L., injectait à ses malades un sérum de sa composition, lequel n'était (chose plaisante, et c'est l'accusation qui nous l'apprend) qu'un mélange de trois sérums qui sont séparément autorisés.

Sur l'intervention du *Syndicat des médecins de la Seine*, derrière lequel on aperçoit la haute silhouette du Dr Ch. Levassort, dont la compétence en matière d'exercice illégal de la médecine n'est égalée que par son dévouement si méritoire envers la corporation, le Dr L. fut *acquitté deux fois* (en correctionnelle le 27 octobre 1910, en appel le 16 février 1911). Le jugement d'appel mérite d'être cité, car il expose admirablement la question.

La cour, considérant qu'en matière pénale tout est de droit étroit, qu'on ne saurait étendre, par voie d'assimilation ou d'analogie, des dispositions précises de la loi,

Considérant que la loi du 25 avril 1895 prohibe le *débit*, c'est-à-dire la *vente* ou la *livraison à titre onéreux ou gratuit* de tout sérum injectable qui n'a pas fait l'objet de l'autorisation du Gouvernement;

Considérant qu'aucun fait de débit ou de livraison n'est relevé à la charge du Dr L.;

Que l'injection par un docteur en médecine à ses malades d'un produit par lui préparé ou composé, fût-il un sérum, ne saurait être considérée comme un débit ou une livraison. Que ce fait constitue l'usage ou l'emploi qui ne sont pas prévus par a loi précitée, laquelle d'ailleurs est, d'une façon spéciale, relative à l'exercice de la Pharmacie;

Par ces motifs,... acquitte, etc.

Ainsi le double acquittement du Dr L. consacrait ce qui jusqu'ici semblait indiscutable, c'est-à-dire le droit pour le médecin de soigner ses malades comme il l'entend, ne relevant que de sa conscience et de sa responsabilité devant la loi en cas de faute professionnelle lourde. C'était aussi le droit pour tout médecin consciencieux de se livrer à des recherches personnelles et d'aider ainsi éventuellement à la thérapeutique ou à la science, lesquelles ne sont guère monopolisables.

Mais la Cour de cassation n'entendit pas de la même oreille, et le 28 juillet dernier elle cassait et annulait le jugement d'appel :

Attendu qu'il résulte de cette disposition que la loi de 1895 a interdit, dans l'intérêt de la santé publique, toute pratique professionnelle d'un sérum non autorisé, alors même qu'il s'agirait d'injections faites par un médecin à ses malades et en vue d'un prétendu traitement de leurs maladies : que l'exploitation professionnelle ainsi faite d'un sérum non autorisé en constitue le débit, au sens de la loi de 1895, et rentre dans les prévisions de ladite loi; .

. . . .

Attendu que, s'agissant de produits nouveaux entièrement différents, par leur nature, des substances pharmaceutiques ordinaires, le législateur a entendu limiter, relativement à l'emploi de ces produits, lorsqu'ils ne seraient pas autorisés, l'étendue du droit qu'ont en général les médecins ou chirurgiens de prescrire ou d'exécuter les traitements, les opérations qu'ils jugent convenables en vue d'assurer la guérison des malades qui viennent les consulter;

Par ces motifs, casse, annule et renvoie la cause et les parties en l'état devant la Cour d'appel de Rouen.

Ainsi donc, si le jugement de la Cour de cassation se trouve confirmé par la Cour d'appel de Rouen, les médecins et les chirurgiens seront limités dans leur droit de traitement et de recherche. C'est pourquoi le Dr Levassort se remue en ce moment pour réveiller de leur « absentéisme » bourgeois les divers milieux médicaux, en essayant de les intéresser à leur propre intérêt. Plusieurs Sociétés, et non des moindres, ont perçu le cri d'alarme. Si elles ont la bonne volonté, auront-elles la volition? Tout est là.

Évidemment, *tous* les médecins ne sont pas d'accord. Quelques-uns ont peur d'*avoir l'air* de favoriser le charlatanisme, ou d'*avoir l'air* de défendre un confrère qu'ils ne connaissent pas. Et alors, ainsi pris entre ces deux peurs, ils se cachent derrière une abstention, inélégante et injustifiée dans l'espèce.

Car les charlatans, gens madrés, n'éprouvent pas le besoin d'étiqueter « sérums » les panacées dont ils inondent effrontément et par tous les moyens l'univers entier. D'autre part, ceux qui ne sont pas médecins peuvent fabriquer et débiter des liquides qu'ils appellent sérums, et la loi de 1895 ne les atteint même pas.

Conclusions : Il semble impossible que dans le cas particulier, les grandes Sociétés médicales refusent au Dr Ch. Levassort l'appui moral dont il a besoin pour mener à bien le dernier combat. L'abstention n'est pas toujours une attitude; il est des circonstances où il paraît s'imposer de prendre parti. Dans l'élaboration de notre jugement, écartons la personnalité du Dr L. Nous écartons du même coup la crainte d'avoir l'air d'innocenter un coupable; au risque de porter un coup fatal aux prérogatives supérieures de nombreux innocents. Si plusieurs principes directeurs flottent dans votre esprit et se disputent la détermination, sachons les subordonner les uns aux autres, en ne retenant que le concept qui présente au summum le caractère d'universalité. Nous en déduirons des conclusions qui seront sûrement conformes à l'intérêt commun.

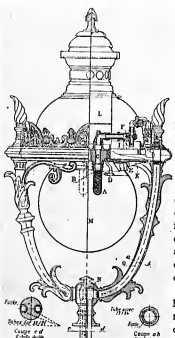
Cornet.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ SURPRESSÉ

Les Parisiens ont pu apprécier le très brillant éclairage réalisé sur le boulevard Raspail, entre le boulevard Saint-Germain et la rue de Rennes.

C'est la première application importante en France du gaz surpressé, employé depuis plusieurs années dans quelques grandes villes de l'étranger, notamment à Berlin.



Coupe d'une lampe.

Des essais avaient déjà été faits d'une part sur la place de l'Opéra et à l'entrée de la rue du Quatre-Septembre, où l'on a mis en service, depuis juin 1910, sept lampes de 1 000 bougies Hefner (1), une de 2 000 bougies et six de 4 000 bougies, d'autre part sur le refuge central de la place de la Concorde, où l'on a installé douze lampes de 1 500 bougies et deux de 2 400 bougies.

Les lampes du boulevard Raspail sont au nombre de cent seize, quatre-vingt-huit de 2 000 bougies et vingt-huit de 4 000 bougies.

Le principe du système est d'employer du gaz surpressé, comprimé à la pression de $0^k,14$ ($1^m,40$ d'eau) : la pression ordinaire des distributions de gaz, qui est de 30 à 80 millimètres d'eau, est en effet trop faible pour que le gaz entraîne une quantité d'air suffisante pour assurer la combustion complète du gaz.

Dans les becs ordinaires, on remédie à cet inconvénient en admettant de l'air autour du manchon, par exemple au moyen de becs à trous. Mais le mélange de l'a r et du gaz est moins intime, la température de la flamme moins élevée et par suite l'intensité lumineuse moindre à dépense de gaz égale.

Pour réaliser la compression du gaz, il faut une installation spéciale. Boulevard Raspail, un poste souterrain de 48 mètres carrés de superficie a été établi sous le terre-plein central, entre la rue de Vaugirard et la rue de Fleurus. Deux surpresseurs du type Roots-Ducommun, actionnés soit par un moteur à gaz, soit par un moteur électrique, peuvent comprimer chacun 400 mètres cubes à l'heure.

Les lampes sont placées sur des candélabres du type employé pour les lampes électriques, de $4^m,50$ à 5 mètres de hauteur, sur des lyres dont les bras en fonte sont creux et renferment des tubes en fer servant au passage du gaz.



Aspect d'une lampe dans son ensemble.

Chaque lampe comprend trois brûleurs et une veilleuse et est munie d'une double alimentation, l'une pour la veilleuse et un brûleur, l'autre pour les deux autres brûleurs.

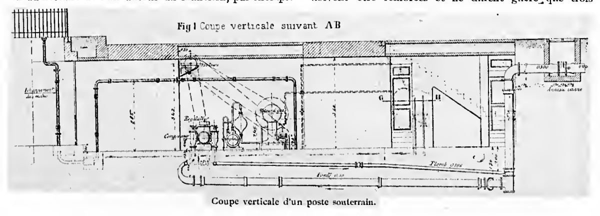
Les variations de pression au moment de l'allumage et de l'extinction permettent de réaliser l'allumage automatique, au moyen d'un appareil à membrane en toile caoutchoutée qui actionne des robinets: Au moment de l'allumage, le gaz arrive au brûleur, puis la veilleuse s'éteint ; au moment de l'extinction, c'est le contraire qui se produit.

Grâce aux trois brûleurs, on peut réduire l'éclairage après minuit, en n'en maintenant alors qu'un en service.

Les manchons destinés aux appareils à gaz surpressé doivent être renforcés et ne durent guère que trois semaines. En outre, leur éclat baisse rapidement.

Néanmoins, c'est un éclairage économique, car la consommation de gaz par carcel-heure n'est que 7 litres environ, tandis qu'elle est de 16 litres pour les petits becs droits ordinaires et de 11 litres pour les becs renversés ou les becs droits avec verres à trous.

Ce résultat est obtenu grâce au mélange intime de l'air et du gaz en proportions convenables et à leur réchauf-



Coupe verticale d'un poste souterrain.

(1) La bougie Hefner, en usage en Allemagne, vaut 0,9 bougie décimale.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (*Suite*)

fage préalable. L'éclairage au gaz surpressé est également plus économique à éclairement égal que l'éclairage électrique par lampes à arc, pour lequel la consommation de courant par carcel-heure est de 11 watts avec les arcs ordinaires et de 7 watts avec les arcs à charbons minéralisés ou à flamme.

Pour la Ville de Paris, la carcel-heure revient avec le gaz surpressé à 0,105 centimes (le gaz étant payé 0 fr. 15 par mètre cube) et avec les arcs à flamme à 0,247 centimes (le kilowatt-heure valant 0 fr. 455 avant minuit et 0 fr. 25 après minuit, soit 0,353 en moyenne). Tous frais d'entretien compris, sans amortissement, la carcel-heure revient à 0,12 centimes avec le gaz surpressé au lieu de 0,39 centimes avec les arcs flamme.

Néanmoins la dépense totale d'éclairage est assez élevée, une lampe de 2 000 bougies Hefner consommant 1 100 litres de gaz à l'heure.

Le Conseil municipal se propose de généraliser l'emploi de l'éclairage au gaz surpressé aux principales voies de Paris. Mais la dépense d'installation correspondante est évaluée à quinze millions de francs.

Une première somme de 200 000 francs a été votée pour étendre cet éclairage d'une part au reste du boulevard Raspail, à la rue des Écoles, à la rue Linné et à une partie de la rue Monge, d'autre part à la rue du Quatre-Septembre, à la place de la Bourse, à la rue Réaumur et à une partie des rues du Temple et de Bretagne.

SEVARUS.

CHRONIQUE DES LIVRES

Précis des Maladies de l'estomac et de l'intestin, par le Dr CADE, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. 1 vol. petit in-8 de 600 pages avec figures, cartonné : 12 fr. (*O. Doin et fils*, éditeurs, à Paris).

Le domaine de la pathologie gastro-intestinale s'est considérablement accru au cours de ces dernières années. Pour dresser un bilan exact des acquisitions nouvelles et pour les fondre judicieusement, en un harmonieux mélange, avec les notions traditionnelles, il fallait un auteur hautement spécialisé en la matière, qui connût par le moindre détail les choses dont il avait à traiter et qui eût « vécu » son livre avant de l'écrire. Seul, un clinicien rompu aux finesses de la pathologie digestive pouvait tenter cette œuvre ; il faut savoir gré au Dr Cade, professeur agrégé à la Faculté de Lyon et médecin des hôpitaux, de l'avoir menée à bien avec un entier succès, et c'est là ce qui explique la vogue toujours croissante de son ouvrage. Une érudition sans lacunes, un talent d'exposition très séduisant, un style sobre et précis, extrêmement limpide, l'art de mettre en relief les faits saillants et primordiaux sans nuire en rien à la richesse et à la variété du détail, une science accomplie de l'harmonie et de l'équilibre dans les développements d'un ouvrage : telles sont les qualités dominantes du Dr Cade, qui est un de nos jeunes maîtres les plus distingués.

Nourri aux fortes et saines traditions de la clinique lyonnaise, vivant dans l'intimité quotidienne d'un éducateur et d'un initiateur hors pair, M. le professeur Teissier, le Dr Cade considère que la physiologie et l'anatomie sont la base indispensable de toute étude médicale sérieuse. Aux étudiants et aux praticiens, désireux de rafraîchir en une vue rapide, mais substantielle, leurs connaissances sur l'anatomie et la physiologie du tube digestif, nous recommandons spécialement le premier chapitre du livre. Tout y est de ce qu'il faut connaître, présenté avec une concision et une exactitude sans défaut.

Si les connaissances anatomo-physiologiques semblaient suffire autrefois pour étayer un diagnostic et orienter une thérapeutique, nous sommes, à l'heure actuelle, plus difficiles. Il n'est pas de science adjuvante à laquelle la pathologie ne fasse appel pour rendre plus précises et plus fécondes ses investigations et ses déductions. La pathologie digestive, en particulier, a fait de larges emprunts à la physique et à la chimie médicales. Le chapitre consacré par le Dr Cade à la *technique séméiologique* comprend — et c'est justice — plus de 100 pages, au cours desquelles sont lumineusement exposés : 1° les règles de l'examen clinique appliqué au tractus gastro-intestinal ; 2° les procédés physico-chimiques mis en œuvre pour asseoir le diagnostic sur les bases scientifiques les plus rigoureuses : insufflation, endoscopie, radioscopie, chimisme gastrique et intestinal, coprologie, etc. L'auteur a fait en ces matières très nouvelles et très ardues des travaux personnels très appréciés ; c'est assez dire combien ce chapitre vécu offre de garanties scientifiques, et c'est un désidératum que ne réalisent pas au même degré toutes les publications du même ordre.

Avant d'entreprendre la description clinique de chaque maladie en particulier, l'auteur étudie, dans une revue de pathologie générale, les principaux *symptômes et syndromes d'origine gastrique*. C'est un excellent préliminaire qui contribue à jeter encore plus de clarté sur le reste de l'ouvrage.

Dans l'étude particulière des diverses affections gastro-intestinales, l'auteur apporte, outre son coefficient personnel de production scientifique, ses qualités habituelles d'ordre, d'équilibre, de limpidité et surtout le souci constant de demeurer clinicien tout en se révélant impeccable pathologiste. Ceux qui ont pu apprécier pour leur propre compte combien il est difficile de traiter clairement des choses de la pathologie intestinale sauront gré au Dr Cade de leur avoir présenté sous une forme si alibile une série de sujets ardus et de lecture parfois si pénible chez d'autres auteurs.

Plus de 150 figures, artistement dessinées, ajoutent encore à la clarté du texte.

L'ouvrage se clôt sur un chapitre intitulé *les Dyspepsies intestinales*, qui représente le dernier cri en la matière. C'est là, d'ailleurs, la dominante de tout cet ouvrage qui a eu de très beaux débuts et qui est destiné à fournir encore une longue et glorieuse carrière.

Notre éminent maître, M. le Professeur Teissier, dont le Dr Cade est un des plus brillants élèves, a bien voulu présenter ce livre aux lecteurs dans une préface que l'on ne saurait trop relire. L'évolution de la pathologie gastro-intestinale y est burinée de façon particulièrement suggestive ; les aperçus élevés et originaux y abondent : *Qualis pater, talis filius*... C'est l'éloge qui ira le mieux au cœur du Dr Cade : son récent ouvrage et tous ses remarquables travaux le justifient pleinement.

Dr LAFFORGUE.

LA MÉDECINE EN BELGIQUE

Protection des sources de Spa

A la suite d'une étude approfondie du Dr Wybauw et d'un vœu de l'Académie, le Ministre de l'Intérieur vient de créer un comité chargé d'étudier la zone de délimitation de ces sources ferrugineuses renommées, l'aménagement et la protection des sources et toutes questions se rattachant à l'exploitation des sources et à la prospérité de la ville de Spa.

La commission où nous voyons figurer les noms des confrères Poskin, Schaltin, Delneuville, Guillaume, Wybauw, de Spa, du Dr Mœller, de l'Académie de médecine, des professeurs Henrijean et Malvoz, de Liége, jouit d'un premier crédit de 100 000 francs.

Fédération médicale

Au Congrès de Charleroi, les vœux suivants ont été votés par les praticiens belges :

Le VIIe Congrès de médecine professionnelle émet le vœu que la législation médicale renferme prochainement les articles suivants :

a) Toute prescription médicale renfermant des médicaments actifs sans indication de dose sera considérée comme non avenue et ne pourra jamais être exécutée par le pharmacien.

b) Il en sera de même si la dose des médicaments actifs dépasse la dose maxima fixée par la loi, à moins que le médecin n'ait apposé sa signature à côté de la dose prescrite et soulignée par lui.

Le VIIe Congrès de médecine professionnelle émet le vœu que, dans toute instruction judiciaire où la responsabilité d'un médecin peut être en cause, l'expertise médicale soit obligatoire et toujours contradictoire.

Le Congrès émet le vœu que la chloroformisation soit toujours pratiquée par le médecin.

Le vœu du Dr Min est une conclusion d'une étude présentée tout dernièrement dans *Paris-Médical* (no 37).

Au prochain Congrès qui se tiendra à Namur en 1912 les questions suivantes seront traitées: Moyens de combattre la médecine illégale ; abus des réclames et des spécialités. Ces questions sont toutes d'actualité ainsi que le montrait récemment l'article du Dr Albert-Weil paru dans le no 44 de ce journal.

Congrès de l'alimentation de Liége

La Commission permanente belge de l'alimentation vient de réunir un important Congrès à Liége qui fait suite aux réunions de Genève, Paris, Gand et Bruxelles. 700 congressistes, dont d'importantes délégations françaises, hollandaises, d'Allemagne, de Hongrie, etc., ont discuté les questions nombreuses inscrites au programme et nous mentionnerons celles qui intéressent le monde médical.

A propos de la consommation du lait, question dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, le Congrès émet le vœu d'une inspection sanitaire des étables et du bétail, de la création d'un fonds d'indemnisation aux propriétaires d'animaux à isoler, d'un contrôle régulier de la composition du lait. La tuberculinisation du bétail serait obligatoire ainsi que la pasteurisation ou la stérilisation du lait. La vente du lait cru serait faite sous un contrôle officiel.

Le Congrès croit que les gouvernements devraient par tracts ou affiches instruire les consommateurs de ce qui est un bon lait ; enfin une fédération internationale des chimistes du lait paraît devoir être créée.

La généralisation du système hollandais de contrôle des fromages, l'estampillage officiel marque d'origine, époque, composition du produit est recommandé par le Congrès. Des vœux très intéressants ont été émis sur l'expertise sanitaire des viandes. De nombreuses fraudes existent, des viandes malsaines sont consommées, les fraudeurs restent impunis et les saisies sont rares. Les rapports de MM. Fally et Stienon sont à ce sujet très documentés.

Le vœu suivant présente pour l'industrie française une importance notable.

En matière de réglementations générales, la section compétente émet le vœu que tout ce qui est équivoque, que tout ce qui peut induire le consommateur en erreur, soit interdit formellement. En un mot, il faut que le public, si inexpérimenté soit-il, ne puisse ni être trompé, ni se tromper. Pour cela, il faut donc, en ce qui concerne les huiles, que chaque espèce soit vendue sous son nom : huile d'olives ; huile de noix ; huile d'arachides ; huile de coton, etc. — et, lorsque il y aura un mélange d'huiles d'espèces différentes, que la nature du mélange soit clairement indiquée. Et, enfin, que les récipients portent une inscription de la nature de la marchandise en caractères identiques et apparents à la suite du mot « huile ».

La réglementation du poids du pain n'a pas été admise, ainsi que tendent à le faire certaines administrations publiques.

Le Congrès a encore admis certaines mesures pour la vente des eaux gazeuses et minérales. Il a voté la distribution du sucre comme aliment aux enfants des écoles.

La section des vins et liqueurs a présenté aussi grand intérêt. Dans la section d'hygiène et de diététique, le Congrès a émis les vœux de voir contrôler la vente des tomates vu les cas d'empoisonnements qui ont été constatés, de voir proscrire l'alcool méthylique des produits pharmaceutiques, alimentaires et hygiéniques, vu les accidents tant par voie externe que par voie interne.

Le Congrès souhaite l'inspection des hôtels, pensions bourgeoises, etc., et l'organisation dans les écoles d'un enseignement rationnel de l'art culinaire.

Telle est de façon fort succincte l'allure générale de ce Congrès où 75 rapports furent discutés dans 15 sections.

D'une façon concrète, il y a lieu de signaler l'important travail des questions se rapportant au lait. Le Congrès voudrait voir créer des laboratoires communaux d'analyse des denrées qui permettraient d'instruire le public, d'établir une réglementation sage non tracassière, éliminant les fraudes, au lieu de les favoriser par des dispositions draconiennes.

La création d'associations internationales de personnalités préoccupées des mêmes questions, l'unification des définitions, des procédés de dosage, le renouvellement des conventions existantes sont vivement souhaitées par le IIe Congrès d'alimentation que dirigèrent d'une façon digne d'éloge MM. le professeur Jorissen et le Dr Schoofs, de Liége.

L'aliment de fortune

Dans la rapidité de la vie moderne, il est souvent nécessaire de se nourrir rapidement et avec les aliments que les circonstances permettent de trouver : la nécessité imposera parfois des conditions d'alimentation spéciales au touriste, au médecin, au sportsman, etc.

Dans bien des cas, il faut choisir un aliment de préparation simple, facilement et rapidement absorbable et assimilable.

On éliminera les légumes, les fruits charnus et les baies qui ont peu de valeur nutritive, les noix, amandes, noisettes indigestes, l'œuf qui, consommé cru, amène souvent des troubles digestifs et de la diarrhée.

Le sucre, les confiseries, le chocolat sont des plus recommandables par leur valeur nutritive, leur digestibilité et l'absence des altérations qui atteignent beaucoup d'aliments.

Les bananes, figues et dattes sont à rapprocher de ces aliments. La bière, solution sucrée et alcoolisée, présente une valeur nutritive notable ; son défaut est de provoquer trop facilement la réplétion stomacale.

Le lait, que, dans les circonstances de fortune, on consomme souvent cru, a l'inconvénient de demander un travail digestif assez long, vu la teneur en beurre et caséine.

La tartine beurrée, avec fromage ou jambon, est un aliment que l'on trouve facilement, qui s'absorbe rapidement et s'assimile sans difficulté. La valeur en calories est notable et pour ces motifs c'est là une combinaison préférable, que l'on trouvera toujours à l'état frais alors que les pâtés de viande, les pâtisseries surtout à la crème s'altèrent très rapidement outre que leur digestibilité est médiocre.

L'examen succinct des aliments de fortune paraît démontrer qu'il faut donner le premier rang au sucre et aux substances sucrées quand le choix est déterminé par le manque de temps. Le pain beurré, les sandwiches, les gâteaux secs seront consommés lorsque les circonstances de lieux et de temps le permettent.

On n'oubliera pas avec Munck et Ewald que l'alimentation de fortune met l'organisme dans de fâcheuses conditions qui motivent les indigestions et les dyspepsies.

(Extrait d'un rapport du Dr HOTON, au Congrès de l'alimentation de Liége, octobre 1911.)

R. L.

**

LES AMIS DE LA FRANCE

LE DOCTEUR OSWALDO CRUZ

Le Dr Oswaldo Cruz est à l'heure actuelle une des figures les plus marquantes du milieu médical international et un des maîtres incontestés de l'hygiène.

Au commencement de ce siècle, la ville de Rio-de-Janeiro voyait sa prospérité menacée par suite du développement de la fièvre jaune et par suite de l'importation de la peste, qui menaçait d'y devenir endémique. Nous allons voir par quels miracles d'intelligence et de volonté le Dr Oswaldo Cruz put, en l'espace de quelques mois, faire disparaître de Rio ces deux épouvantables fléaux.

Le 5 mai 1903, il édictait un règlement jetant les bases d'une organisation pour lutter contre la fièvre jaune. L'application en commença immédiatement, mais, en réalité, l'organisation ne fut définitivement arrêtée que par un décret du 8 mars 1904. Ce règlement, élaboré par le Dr Oswaldo Cruz, est une merveille de précision. Il a le grand mérite d'être le premier et cependant tout semble bien avoir été prévu. On a le sentiment, en le lisant, qu'il est absolument complet et son application l'a amplement démontré ; on peut dire qu'il a aujourd'hui la consécration du succès.

Il organise une brigade de désinfection chargée de l'isolement des malades et de la destruction des moustiques, et une brigade policière chargée de découvrir les malades et de surveiller l'isolement, soit un personnel d'environ 2.000 hommes. Tous les services sont concentrés dans le bâtiment de la direction et dans un immense bâtiment voisin où on a accumulé toutes les provisions nécessaires en prévision d'une grande épidémie. Comme dans un poste d'incendie, des voitures sont prêtes jour et nuit, pour partir au moindre signal et aller enrayer l'infection aux différents points de la ville.

Le Dr Oswaldo Cruz

Dès qu'un malade est signalé, la brigade sanitaire arrive immédiatement avec le matériel nécessaire et procède à son isolement, si les conditions hygiéniques de la maison sont suffisantes. Pour cela, après avoir calfeutré la chambre du malade, on y brûle 5 à 10 grammes de poudre de pyrèthre par mètre cube d'air, pour étourdir les moustiques, qui tombent à terre et sur les meubles, où l'on a pris soin d'étendre au préalable des linges blancs ; les moustiques récoltés sont immédiatement brûlés. On se débarrasse ainsi des stégomyes, qui ont pu piquer le malade. Puis dans les autres pièces de la maison, on détruit également les moustiques, mais cette fois au moyen de l'acide sulfureux, en brûlant 10 grammes de soufre par mètre cube d'air.

On transporte ensuite le malade dans une pièce, qui, après avoir été soufrée, a été aérée et protégée contre les moustiques au moyen de toiles métalliques fermant toutes les ouvertures. L'entrée de la chambre est munie d'un tambour de toile métallique et les portes, à fermeture automatique, sont disposées de telle sorte que l'une ne peut s'ouvrir que quand l'autre est fermée. L'isolement du malade dans cette chambre est maintenu pendant cinq semaines, pendant lesquelles on surveille attentivement la maison.

Comme il est possible que des moustiques infestés aient pu aller dans les maisons voisines, celles-ci sont désinfectées au soufre dans un cercle de 20 mètres de rayon.

Quant aux malades qui ne pouvaient être isolés chez eux, on les transportait dans une voiture grillagée, à l'hôpital de San Sebastiano, à qui on avait appliqué la protection par les toiles métalliques pour pouvoir y hospitaliser les malades atteints de fièvre jaune.

Il restait à détruire les stégomyes, dans la ville de Rio, projet qui pouvait paraître impraticable, dans une ville aussi grande. Cependant il n'en fut rien. Chaque jour, des brigades sanitaires parcourent la ville et la banlieue environnante, transportant avec elles le matériel nécessaire pour découvrir et détruire les foyers de moustiques. Elles pétrolent les mares, les fossés, les tonneaux, les fosses d'aisances et jusqu'aux gouttières, à raison de 10 grammes de pétrole par mètre carré de surface, et ce pétrolage est renouvelé tous les huit jours. Les boîtes de conserves, tessons de bouteilles et autres récipients, où peut s'accumuler l'eau de pluie sont emportés dans des chariots, Les prises d'air des égouts, les réservoirs d'eau et les citernes sont recouverts de toiles métalliques. Enfin le système d'égout de la ville est divisé en dix tronçons pouvant se fermer au moyen de portes mobiles et chaque tronçon est désinfecté, plusieurs fois par an, par l'acide sulfureux, au moyen de l'appareil Clayton. On détruisait du même coup les rats, ce qui avait une grande importance au point de vue des épidémies de peste.

Quant aux sujets sains, on leur conseille de coucher sous des moustiquaires à maille fine ne dépassant pas 1 millimètre et demi ou bien d'aller coucher à Pétropolis.

Nous venons de retracer dans leurs grandes lignes, les mesures qui furent élaborées par le Dr Oswaldo Cruz. Nous ne pouvons malheureusement entrer dans les détails pour montrer avec quel soin et avec quelle minutie, elles devaient être appliquées. Aussi, les résultats de mesures tellement sérieuses et tellement consciencieuses ne devaient pas tarder à se faire sentir. En 1902, il y eut encore 1.000 décès de fièvre jaune à Rio-de-Janeiro. Dès la première année, le nombre des décès diminuait de moitié, tombait à 48 en 1904, à 4 en 1908 et depuis cette époque aucun cas de fièvre jaune n'a été signalé, alors qu'elle régnait sans interruption depuis l'année 1870. Telle est la tâche difficile qu'Oswaldo Cruz a le grand mérite d'avoir entreprise et menée à bien. Il est vrai qu'il fut admirablement secondé par le gouvernement brésilien, qui ne ménagea pas les millions pour faire disparaître la fièvre jaune, dépenses qui furent du reste largement compensées par le relèvement commercial de la capitale brésilienne.

Nous allons voir maintenant que le Dr Oswaldo Cruz aboutit à des résultats non moins intéressants dans sa lutte contre la peste. Celle-ci avait fait son apparition à Rio de Janeiro, le 7 janvier 1900, et en l'espace de quelques années, elle avait pris une extension considérable. A la fin de 1903, le Dr Oswaldo Cruz, ayant été nommé directeur du service de santé, dès qu'il eut terminé l'organisation de la lutte contre la fièvre jaune, son premier soin fut de s'attaquer à la peste. A cet effet il édicta les mesures suivantes, qui furent appliquées vers la fin de l'année 1904.

Il organise tout d'abord une brigade importante de chasseurs de rats, qui fonctionne dans tous les quartiers de la ville, et nous avons vu comment dans les égouts



LES AMIS DE LA FRANCE (*Suite*)

il détruisit les rats, en même temps que les moustiques au moyen de l'appareil Clayton. Plus de 400.000 rats furent ainsi détruits chaque année.

Tout pestiféré est dirigé immédiatement sur un hôpital spécial d'isolement et sa maison est soumise à une désinfection ayant surtout pour objet d'atteindre les puces et les rats. Pour cela, la maison est lavée du haut en bas avec une solution de lysol à 5 p. 100 ; les vêtements et la literie sont plongés dans cette solution, puis portés à l'étuve. Enfin on soulève les parquets pour rechercher les rats morts, et désinfecter l'entrevous au moyen de pulvérisations de lysol. Pour plus de précautions, les maisons voisines sont soumises au même traitement.

Les habitants de ces différentes maisons sont vaccinés, au moyen d'un mélange de vaccin et de sérum antipesteux. Comme vaccin, on utilise une simple émulsion dans l'eau physiologique de cultures pesteuses sur gélose, tuées par la chaleur. On mélange au dernier moment un à deux centimètres de ce vaccin à autant de sérum antipesteux, et on inocule le tout dans la région de l'omoplate, qui est beaucoup moins douloureuse. Cette méthode, déjà conseillée par Calmette et Salimbeni, avait le grand avantage de produire une immunisation immédiate et de longue durée. Les personnes suspectes, ainsi vaccinées, restaient pendant quinze jours sous la surveillance sanitaire.

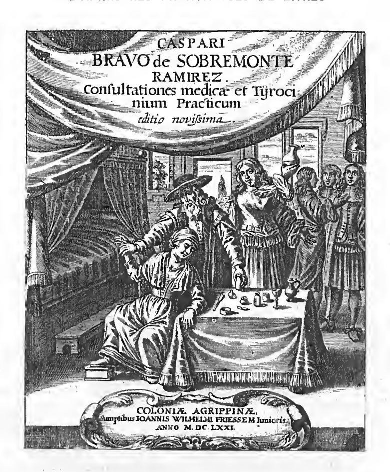
Malgré les difficultés à peu près insurmontables, qui se rencontrèrent dans l'application de ces mesures, les résultats ont été des plus concluants, puisque le nombre de décès par peste, qui était de 266 par année avant 1906, tombait à 15 dès l'année 1909, et si la progression a continué, il est probable que le nombre des décès est infime à l'heure actuelle.

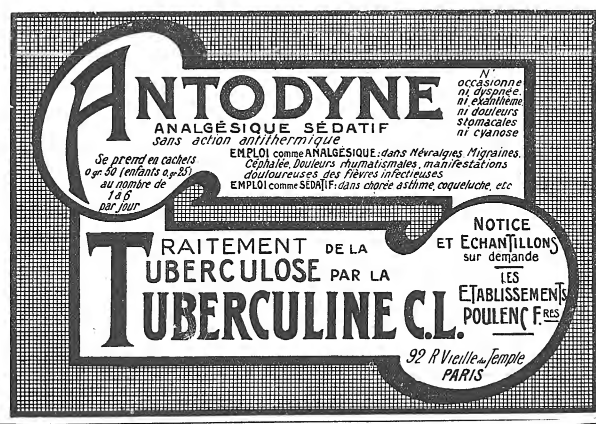
Ainsi donc, en quelques années, le Dr Oswaldo Cruz a réussi à délivrer la ville de Rio de la fièvre jaune et à juguler la peste. Nous ne devons donc pas nous étonner que ses compatriotes reconnaissants aient dépensé l'argent à profusion, pour élever à Rio un institut qui porte son nom, et où des savants éminents se livrent à d'importants travaux sur l'étiologie et la prophylaxie des maladies parasitaires. C'est la plus belle gloire, qui puisse échoir à un savant. C'est par centaines de mille francs, que se chiffrent les crédits de l'Institut Oswaldo Cruz, mais aussi les travaux, qui en sortent, sont de première importance. Ils sont recueillis dans une fort belle publication, merveilleusement illustrée, qui fait le plus grand honneur à la médecine brésilienne et à la science mondiale.

Pr JULES GUIART.

LES CONSULTATIONS MÉDICALES

D'APRÈS LES FRONTISPICES DE LIVRES




ANTODYNE
ANALGÉSIQUE SÉDATIF
sans action antithermique
N' occasionne ni dyspnée, ni exanthème, ni douleurs stomacales ni cyanose
Se prend en cachets 0 gr. 50 (enfants 0 gr. 25) au nombre de 1 à 6 par jour
EMPLOI comme ANALGÉSIQUE: dans Névralgies, Migraines, Céphalée, Douleurs rhumatismales, manifestations douloureuses des fièvres infectieuses
EMPLOI comme SÉDATIF: dans chorée, asthme, coqueluche, etc
TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE PAR LA TUBERCULINE C.L.
NOTICE ET ECHANTILLONS sur demande
LES ETABLISSEMENTS POULENC F.RES
92 R Vieille du Temple PARIS



Combinaison organique BROMO-ALBUMINOÏDE
Contre: HYSTÉRIE, ÉPILEPSIE, ÉCLAMPSIE
CHORÉE, COQUELUCHE, INSOMNIE
BOURDONNEMENTS D'OREILLES
NÉVROSES DU CŒUR
BROMOVOSE
« Dans le cas où les bromures ne seraient pas tolérés, recourir au
BROMOVOSE.
Ce brome albuminoïde aurait dans l'épilepsie une action plus forte que les bromures alcalins ».
Docteur J. GRASSET,
Professeur à l'Université de Montpellier,
Membre de l'Académie de Médecine.
GRASSET et RIMBAUD. — Thérapeutique des maladies du système nerveux (2e Edition). — V. Doin, 1911.
40 Gouttes du compte-gouttes spécial agissent comme un gramme de K. Br.
Echantillons : A. BROCHARD & Cie, 33, Rue Amelot, PARIS.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

LES CARTES DU BAL DE L'INTERNAT DE 1911

par BARRÈRE et ROUTIER



Carte d'invitation pour les Messieurs, par JEAN ROUTIER.



Carte d'invitation pour les Dames, par A. BARRÈRE.

DIÉTÉTIQUE

15 JOURS DE RÉGIME POUR LES CARDIAQUES CHRONIQUES

(D'après le Dr Kasack et Mme E. Hannemann, directrice d'une école de cuisine et d'enseignement ménager, à Berlin) (1).

Premier jour. — Au grand déjeuner : *Poulet* au *macaroni*, *pruneaux*.

Au dîner : *Jambon* maigre, salade d'*asperges*, *pain grillé*.

Poulet à la sauce.

Poulet jeune.....	n° 1/2.
Eau	1/2 litre.
Extrait de viande.	5 grammes.
Céleri..........	un petit morceau.
Racine de persil.	— —
Petit oignon.....	n° 1/2.
Jaunes d'œufs...	n° 2.
Jus de citron	une cuillerée à thé.
Sel	Q. S.

Faire cuire les oignons et les épices dans l'eau pendant une demi-heure, et ensuite le poulet avec un peu de sel, jusqu'à ce que le bouillon atteigne 3/16e de litre. On passe le tout, y compris les légumes du bouillon, de sorte que le liquide soit grumeleux. Faire bouillir encore avec l'extrait de viande, lier avec les jaunes d'œufs, et verser la sauce sur le poulet, qui a été divisé en quatre.

Macaroni.

On verse de l'eau chaude sur 30 grammes de macaroni cassé en petits morceaux, et on laisse cuire pendant 50 minutes.

Pruneaux.

Des petits pruneaux sont cuits avec un peu d'eau, sans épices ni sucre.

(1) *Krankendiät*, publication de la « Lette Verein ».

Salade d'asperges.

Asperges..........	250 grammes.
Extrait de viande dissous dans deux cuillerées à soupe d'eau...........	2 —
Jus de citron.	2 cuillerées à thé.
Jaune d'œuf cru ...	n° 1.
Persil vert	1 cuillerée à thé.

Les asperges sont découpées en morceaux de 3 centimètres de long, et cuites dans de l'eau légèrement salée. D'autre part on fait une sauce avec le reste, et on la verse sur les asperges bien égouttées.

Deuxième jour. — Déjeuner : *bouillon* avec viande de bœuf et *choux-fleurs*, *aigrefin* à l'étuvée.

Bouillon avec bœuf et choux-fleurs.

Filet de bœuf.........	250 grammes.
Blanc d'œuf..........	n° 1/2.
Eau avec 3 grammes d'extrait de viande ..	1/2 litre.
Légumes à soupe, sel ..	Q. S.
Choux-fleurs	130 grammes.

Le morceau de viande bien battu est enduit de blanc d'œuf et mis de suite dans l'eau bouillante contenant l'extrait de viande, et on fait cuire aussi rapidement que possible. On retire du feu pendant 10 minutes et on porte de nouveau à l'ébullition avec le sel et les légumes. Laisser cuire lentement en vase bien clos, ou mieux dans une marmite de Papin.

D'autre part les choux-fleurs sont cuits 5 minutes dans de l'eau légèrement salée, retirés de cette eau, ajoutés à la viande, et achevés avec celle-ci.

La viande est découpée en petits morceaux, et versée dans le bouillon dégraissé, ainsi que les choux-fleurs.

Aigrefin à l'étuvée.

Poisson	250 grammes.
Sel	8 —
Oignon	n° 1.
Céleri	un morceau.
Racine de persil	n° 1.
Eau	1/16e de litre.
Extrait de viande	4 grammes.

Le poisson bien nettoyé est saupoudré de sel et laissé au froid pendant une demi-heure. Dans un moule à pudding ou tout autre fermant bien, on met d'abord la moitié de l'oignon et des racines découpés en tranches, puis le poisson et enfin le reste des ingrédients. On verse sur le tout l'eau contenant l'extrait de viande. On ferme le moule et on laisse cuire au bain-marie pendant quinze à vingt minutes. On sert le poisson avec le bouillon très fort.

Soupe au lait avec farine de blé.

Lait maigre	1/4 de litre.
Sel	une pincée.
Farine de blé	8 grammes.

La moitié du lait est portée à l'ébullition. La farine est grillée au jaune dans une poêle, délayée avec la moitié du lait et versée ainsi dans la première moitié du lait bouillant. Laisser bouillir pendant cinq minutes et assaisonner avec un peu de sel.

Bifteck haché, grillé.

Bœuf finement haché .	80 grammes.
Oignon	une pincée.
Sel	Q. S.
Cumin finement pulvérisé................	une pincée.
Croûte de pain........	5 grammes
Beurre fondu	5 —

La croûte de pain est détrempée dans le lait et légèrement exprimée, puis mélangée avec le cumin, le sel, l'oignon et la viande. On forme avec le tout un bifteck d'un centimètre d'épaisseur.

Le bifteck est enduit de beurre des deux côtés, et rôti des deux côtés, dans une toute petite poêle, pendant trois minutes, en retournant et remuant sans cesse.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Contre les oxyures

Faire une onction intra-anale aussi profonde que possible avec :

Acide acétique cristallisé	0gr,20
Vaseline..............	30 grammes

Antisepsie pulmonaire

Aux malades atteints de bronchite chronique, comme aux bacillaires qui ont des infections secondaires, faire faire des inhalations avec le mélange émulsionné :

Iodure d'allyle.........	5 grammes.
Acide hydrofluosilicique	2 à 6 —
Goménol (ou eucalyptol).	10 —
Décoction de lichen carragahen.	Q. S. pour émulsionner.
Eau bouillie.	Q. S. pour 1 litre.

Pour procéder à ces pulvérisations, on prend un grand pulvérisateur à vapeur. On place le malade à 1 mètre, pour qu'il ne reçoive pas la buée directement. On fait une petite cabine au lit avec une toile, formant ainsi un espace clos. Le patient reste dans cette atmosphère confinée où arrive la vapeur. La vaporisation dure dix minutes et le séjour du malade dans l'atmosphère médicamenteuse une demi-heure. On recommence l'opération toutes les trois ou quatre heures, sans cesser, ni jour, ni nuit.

Albert Robin.

Insomnie des femmes enceintes.

Bromure de potassium	4 grammes.
Hydrate de chloral ..	10 —
Eau de laurier-cerisé...	10 —
Sirop de fleurs d'oranger................	40 —
Eau distillée..........	100 —

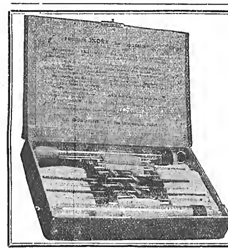
Prendre une cuillerée à soupe de cette potion dans une tasse d'infusion de tilleul au moment de se coucher, ou bien :

Prendre le soir, dans une tasse de tilleul :

Chloralose.........	0gr,25 centigr.

Promenade quotidienne ; grand bain tous les jours.

(Rudeaux et Cartier).









NOUVELLES

Société de médecine de Toulouse. — PROGRAMME DES PRIX POUR 1912. — *Prix Gaussail* (600 francs) : « Étudier l'influence respective de l'organisme et du type bacillaire sur la forme et l'évolution des lésions tuberculeuses chez l'homme et les animaux. »

PROGRAMME DES PRIX POUR 1913. — *Prix Gaussail* (600 francs) : « De l'intervention chirurgicale dans les traumatismes de la plèvre et du poumon. »

Prix Naudin (400 francs) : « Étude bactériologique du sang dans la tuberculose. »

Médailles d'encouragement. — La Société peut décerner chaque année quatre médailles d'encouragement aux auteurs des meilleurs mémoires adressés.

Conditions générales des concours. — Les mémoires écrits en français sont seuls admis à concourir pour les prix décernés par la Société; ils devront être adressés franco à M. le secrétaire général, au siège de la Société (hôtel d'Assézat-Clémence-Isaure, à Toulouse), avant le premier janvier de l'année dans laquelle le prix doit être décerné, terme de rigueur. Ils seront accompagnés d'une épigraphe ou devise qui sera répétée sur une enveloppe cachetée contenant le nom de l'auteur.

Les mémoires dont les auteurs se seraient fait connaître, ceux qui auraient été déjà publiés ou présentés à une compagnie savante ne seront pas admis à concourir.

Les mémoires manuscrits sur sujets divers, destinés au concours des médailles d'encouragement, devront parvenir franco à M. le secrétaire général avant le 1er mars de chaque année.

Les membres titulaires de la Société ne peuvent pas prendre part aux divers concours.

Les étudiants en médecine y sont admis.

La séance publique annuelle, dans laquelle sont proclamés les résultats des concours, a lieu du 1er au 25 mai.

École du service de santé militaire.—Liste, par ordre de mérite, des candidats admis à l'École du service de santé militaire et des élèves déjà admis qui passent dans une division supérieure à la suite du concours de 1911, avec indication des corps de troupes où ceux qui n'ont pas encore accompli un an de service militaire seront incorporés.

A. *Nouveaux élèves.* — Entrent en 2e division ; MM. 1, Legler, au 31e rég. de dragons; 2, Ducluzeaux; 3, Berge, au 28e rég. d'artillerie ; 4, Grosjean, au 45e rég. d'artillerie ; 5, Tardy, au 19e rég. d'artillerie ; 6, Boissezon.

Pour entrer en 3e division : MM. 1, Lafont, au 1er rég. de chasseurs à cheval ; 2, Grandclaude, au 8e rég. de hussards ; 3, Audinot, au 21e rég. d'artillerie ; 4, Bonnet, au 23e rég. d'artillerie ; 5, Jehl, au 9e rég. de cuirassiers ; 6, Cros, au 23e rég. d'artillerie ; 7, Vicherat, au 17e rég. de dragons ; 8, Bretton (René-Pierre-Jean-Baptiste), au 58e rég. d'artillerie ; 9, Causse, au 56e rég. d'artillerie ; 10, Houssin, au 30e rég. d'artillerie ; 11, Malidet, au 43e rég. d'artillerie (Rouen); 12, Hôte-Bridon, au 4e rég. d'artillerie de campagne ; 13, Aubertin, au 5e rég. d'artillerie de campagne ; 14, Giraud (Jean-Robert-Ferréol) au 16e rég. de chasseurs à cheval ; 15, Denjean, au 16e rég. de chasseurs à cheval ; 16, Henraux, au 4e rég. de chasseurs à cheval; 17, Radais, au 31e rég. de dragons ; 18, Fournier, au 56e rég. d'artillerie ; 19, Tournier-Lasserve, au 56e rég. d'artillerie ; 20, Georgel, au 1er rég. de chasseurs à cheval ; 21, Laveine, au 4e rég. de chasseurs à cheval ; 22, Georges, au 12e rég. de dragons ; 23, Fromant, au 8e rég. de chasseurs à cheval ; 24, Arlabosse ; 25, Audroing Houssais, au 30e rég. d'artillerie ; 26, Fabre (Camille-Joseph), au 57e rég. d'artillerie ; 27, Baudet, au 18e rég. d'artillerie ; 28, Dumas, au 56e rég. d'artillerie ; 29, Romey ; 30, Picard, au 14e rég. de chasseurs à cheval ; 31, Poulin, au 26e rég. d'artillerie ; 32, Slanka, au 43e rég. d'artillerie (Rouen) ; 33, Attané ; 34, Beghin, au 6e rég. d'artillerie de campagne ; 35, Fricker, au 30e rég. d'artillerie ; 36, Broquin, au 16e rég. d'artillerie ; 37, Lauzerain, au 4e rég. de chasseurs à cheval ; 38, Billaut, au 48e rég. d'artillerie; 39, Bretton (Robert-Jean), au 58e rég. d'artillerie ; 40, Jacob (Jean-Edmond), au 29e rég. d'artillerie ; 41, Mougeot, au 8e rég. de chasseurs à cheval ; 42, Cabana, au 57e rég. d'artillerie ; 43, Pommadère ; 44, Goetz, au 6e rég. de cuirassiers ; 45, Roux (Vincent-André-Pierre), au 16e rég. d'artillerie ; 46, Siuroles, au 14e rég. d'artillerie ; 47, Denis, au 27e rég. d'artillerie; 48, Hébrard ; 49, Paoli.

Pour entrer en 4e division : MM. 1, Simonin, au 12e rég. de dragons ; 2, Pouget, au 12e rég. de dragons ; 3, Goudet ; 4, Genieys, au 56e rég. d'artillerie ; 5, Jame, au 26e rég. d'artillerie ; 6, Jean ; 7, Millet, au 1er rég. de dragons ; 8, Texier, au 60e rég. d'artillerie (Troyes) ; 9, Fontaine, au 23e rég. d'artillerie ; 10, Dano, au 7e rég. d'artillerie ; 11, Messein, au 53e rég. d'artillerie ; 12, Ricbourg ; 13, Jobelin, au 6e rég. d'artillerie de campagne ; 14, Wurmser, au 31e rég. de dragons ; 15, Ségala au 18e rég. d'artillerie ; 16, Pascal, au 58e rég. d'artillerie ! 17, Heitz, au 1er rég. de chasseurs à cheval ; 18, Lenoir, au 38e rég. d'artillerie ; 19, Lauzeral, au 23e rég. d'artillerie ; 20, Roux (Georges-Adolphe-Henri), au 17e rég. de dragons ; 21, Michel, au 21e rég. de chasseurs à cheval ; 22, Floquet, au 2e rég. d'artillerie de campagne ; 23, Maupin, au 11e rég. de chasseurs à cheval ; 24 (*ex æquo*), De Saint-Rap, Richard, au 54e rég. d'artillerie ; 26, Terrisse, au 48e rég. d'artillerie ; 27, Thouverez, au 14e rég. d'artillerie ; 28, Chabaud, au 12e rég. de hussards ; 29, Ratié, au 18e rég. d'artillerie ; 30, Luc, au 8e rég. d'artillerie de campagne ; 31, Ravoux, au 58e rég. d'artillerie ; 32, Ray, au 17e rég. de dragons ; 33, Raynaud, au 30e rég. d'artillerie ; 34, Brunet, au 54e rég. d'artillerie ; 35, Gaillard (Pierre-Jacques-René), au 14e rég. d'artillerie ; 36 (*ex æquo*), Vandenbossche, Jennesseaux, au 8e rég. de dragons ; 38, Sabrié, au 57e rég. d'artillerie ; 39, Pierron, au 60e rég. d'artillerie (Troyes) ; 40, Poirot, au 8e rég. de dragons ; 41, Lapierre, au 54e rég. d'artillerie ; 42, Tacheron, au 6e rég. de hussards ; 43, Marotte, au 54e rég. d'artillerie ; 44, Brousse, au 48e rég. d'artillerie ; 45, Bourdia, au 57e rég. d'artillerie ; 46, Paoletti, au 38e rég. d'artillerie ; 47, Noël, au 14e rég. d'artillerie ; 48, Niel, au 55e rég. d'artillerie ; 49, Lapauze, au 15e rég. de chasseurs à cheval ; 50, Augé ; 51, Goux, au 5e rég. d'artillerie de campagne ; 52, Cazalis, au 38e rég. d'artillerie ; 53, Lassave, au 18e rég. d'artillerie ; 54, Krouch ; 55, Chabardès, au 19e régiment d'artillerie ; 56, Bardon, au 26e rég. de dragons (possède le brevet d'aptitude militaire) ; 57, Lapeyre, au 24e rég. d'artillerie ; 58, Kouvet, au 14e rég. de chasseurs à cheval ; 59, Thirion, au 11e rég. de chasseurs à cheval ; 60, Musso, au 24e rég. d'artillerie ; 61, Jonquères, au 24e rég. d'artillerie ; 62, Carret ; 63, Morand, au 55e rég. d'artillerie ; 64, Pintard, au 29e rég. de dragons ; 65, Chabanier, au 5e rég. de chasseurs à cheval.

B. *Aspirant en cours d'études.* — M. Fauré passe en 2e div.

Elèves admis en 1910 *et accomplissant leur service militaire.* — Entreront d'emblée en 3e division : MM. Collet, Pontoizeau, Avinier, Boutin, Bergis, Haton.

Les élèves qui renonceraient au bénéfice de leur admission devront adresser d'urgence leur démission au ministère de la Guerre, en y joignant, s'ils sont mineurs, l'autorisation de leur père, mère ou tuteur.

NOUVELLES

La lutte contre la tuberculose en Hongrie. — Elle est organisée grâce à 17 établissements subventionnés par l'État pour une somme de 148 000 couronnes. Il y a dans de nombreux hôpitaux des sections de tuberculeux pour lesquelles on a dépensé en 1909, 210 000 couronnes.

Enfin les deux grands sanatoriums de Budapest et de Bekesgyula ont été encore agrandis.

Les maladies épidémiques en Allemagne. — Il a été créé officiellement à Munich une station centrale pour étudier et combattre les maladies épidémiques en général, et plus particulièrement le choléra, la méningite cérébro-spinale épidémique, la peste, la variole et le typhus. A chaque éclosion d'une épidémie à l'étranger, il sera envoyé sur les lieux une commission d'études. La même société d'études se mettra en temps d'épidémie à la disposition des autorités sanitaires, pour l'exécution des mesures à prendre.

Projet de réorganisation des asiles d'aliénés. — Certains asiles d'aliénés, jouissant de la personnalité civile et de l'autonomie budgétaire et échappant à ce titre à la réglementation applicable aux asiles départementaux ne sont encore régis que par des usages imprécis au détriment de leurs droits, comme de l'intérêt des malades. Des règles d'ensemble nettement déterminées les remplaceront sous la tutelle et le contrôle de l'État et leur assureront un fonctionnement régulier. Cette réforme en annonce et en précède de peu une autre analogue : la réorganisation des établissements de bienfaisance qui présentent de leur côté des divergences et des imperfections préjudiciables à l'accomplissement de leur mission.

Les séances publiques des académies. — La séance publique des cinq académies aura lieu le 25 octobre.

La séance publique de l'Académie des sciences dont tous les prix ne sont pas encore donnés aura lieu le 18 décembre sous la présidence de M. Armand Gautier.

Les groupements du quartier latin. — Sous le patronage d'universitaires, une association s'est formée au quartier latin pour créer à l'usage des travailleurs intellectuels des centres de groupement à bon compte. La première de ces maisons vient de s'ouvrir rue de Vouillé, mais la préfecture de police assimilant la maison à un hôtel meublé veut lui appliquer l'article 475 du code pénal et l'obliger à tenir un livre de police. L'Association proteste et ne veut pas qu'une noble entreprise, dirigée d'ailleurs par une femme, soit assimilée à une entreprise de logements garnis. Le tribunal de simple police présidé par M. Amyot va être appelé à trancher le différend.

Un beau geste. Exemple à suivre. — Une heureuse et louable mesure vient d'être prise, sur l'initiative de nos confrères, médecins-consultants à Pougues-les-Eaux.

Un de nos confrères du Cher, père de quatre enfants, dont l'aîné a dix ans, sans autres ressources que les revenus de sa profession, est malade depuis de longs mois et incapable de travailler. L'un de nos maîtres lui ordonnait récemment un séjour prolongé à Pougues. Bien que pensionné par l'Association amicale et secouru par l'Association générale et sa société locale, ce malheureux confrère ne pouvait plus faire les frais d'une cure de longue durée.

Mis au courant de la situation par le Dr Gauckler, le Syndicat d'initiative de Pougues, présidé par le Dr A. Foucher, a mis à la disposition du président du Syndicat des médecins du Cher une bourse de séjour de deux mois qui, attribuée aussitôt à notre confrère lui a permis enfin de se faire soigner et, espérons-le, de guérir.

Dans sa lettre, le Dr A. Foucher annonce qu'une bourse de même importance sera attribuée chaque année à un médecin malade et dénué de ressources.

Il y a une belle leçon de solidarité à tirer de ce fait. Il y a aussi un exemple à suivre.

Et puis, n'est-il pas équitable que le corps médical, qui est l'agent initial de la prospérité des villes d'eaux, bénéficie dans quelque mesure de cette prospérité sous la forme de bourses de séjour, qui permettraient à ses éclopés de recevoir des soins, qu'il leur serait impossible de se procurer avec leurs seules ressources?

En attendant la généralisation de cette mesure, la reconnaissance des médecins doit aller d'abord à ceux qui en ont eu la première idée.

Pougues doit avoir une place à part, une situation privilégiée dans l'affection — et dans les indications — du corps médical français.

Dr Prunet.

Les médecins de Mantes. — D'après *Le Matin*, le conseil général a nommé une commission composée de conseillers généraux, de maires et de membres du corps médical du département, chargée d'examiner une requête du syndicat des médecins de l'arrondissement de Mantes. Désirant obtenir un relèvement du tarif actuellement appliqué pour l'assistance médicale gratuite à domicile, les médecins syndiqués avaient déclaré qu'ils cesseraient de donner des soins aux malades « assistés », si les communes ne leur accordaient pas satisfaction. La commission devra fournir son rapport à la session d'avril.

Honoraire original pour médecin chasseur. — Dans les annonces du journal allemand sportif et cynégétique *Wild und Hund*, on lit : « Un médecin jouissant d'une notoriété gynécologique aura le droit de tirer un cerf bien gras sur nos terres; en échange, il devra établir le diagnostic exact de l'affection dont est atteinte ma femme Écrire à......... ».

Société des médecins anglo-américains. — Le dîner annuel de la société des médecins anglo-américains exerçant en Europe et dans le Nord de l'Afrique vient d'avoir lieu. La société qui est dans sa vingt-troisième année d'existence compte plus de 100 membres dont une vingtaine à Paris. L'assistance était présidée par M. Owen, chirurgien de l'hôpital français de Londres.

Parmi les invités français : MM. Segond, Hartmann, Tuffier, Broca, J.-L. Faure, Castex assistaient au dîner.

La réforme des études médicales à la commission du budget. — La commission du budget qui vient de se réunir a entendu le rapport de M. Viviani sur le budget de l'instruction publique. Elle a examiné les chapitres de l'enseignement supérieur et secondaire. A l'occasion du chapitre des universités (matériel), M. Thomson a appelé l'attention de la Commission sur l'urgence de la réforme des études médicales. Il a insisté sur l'état précaire de notre outillage comparé à l'outillage étranger. Or, les décrets réformant les études médicales ont paru le 11 janvier 1909, mais ils ne sont pas appliqués.

M. Viviani a insisté sur la nécessité d'aboutir à une solution.

Médecins sanitaires maritimes. — La Société générale de transports maritimes demande des médecins. Voici les traitements :

250 francs par mois en Méditerranée, ligne de Marseille à Oran ; — 300 francs sur la ligne du Brésil la première année ; — 325 francs la deuxième année ; — 350 la troisième année; — 400 francs les autres années, plus une gratification annuelle égale à un mois de solde.

L'engagement se fait à Marseille : écrire à M. le Dr Nicolas, 70, rue de la République à Marseille.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

Jurisprudence générale et législation de la médecine-pharmacie, à l'usage des médecins, chirurgiens, pharmaciens, dentistes, sages-femmes, vétérinaires, herboristes, par MM. F. PHILY aîné, H. PETEL, F. IZOUARD A. CRINON, M. PETIT et P. BOGELOT. 1 vol. gr. in-8, de 960 pages. 1912. Br. 20 fr. (*Larose et Tenin et Administration du recueil des sommaires*, édit., Paris).

Filosofia biologica. — La formacion de la conciencia — La sociologia — La energètica biologica — Los origenes de la materia viva — Filosofia biologica — La psicologia en la Rèpublica Argentina. La psicologia biologica — Psicofisiologia de la curiositad. Ensemble : 8 brochures, par le Dr JOSÉ INGEGNIEROS. Buenos Aires, 1910 (*Casa editoria de A. Etcheparéborda*, à Buenos-Aires.)

Précis des maladies de l'estomac et de l'intestin, par A. CADE médecin des hôpitaux de Lyon, avec préface de M. le professeur J. TEISSIER 1911, 1 vol. in-18, cartonné, de 1,020 pages avec 162 figures et 2 planches coloriées; collection Testut (*O. Doin et fils*, édit., Paris.)

Guide pratique pour l'analyse des urines, par A. RONCHÈSE, docteur en pharmacie, licencié ès sciences 1912 1 vol., in-18 cart. de 404 pages avec 91 figures et 5 planches coloriées. 5 francs, Paris, 1912 (*J. B. Baillière et fils*, édit., Paris).

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — Questions : « Ligaments et rapports de l'articulation tibio-tarsienne. Anatomie descriptive. — Signes et diagnostic du tétanos ».

RÉPARTITION DES JURYS. — *Anatomie.* — MM. les Drs Wurtz, de Massary, Tuffier, Potherat et Brindeau.

PATHOLOGIE. — MM. les Drs Boucy, Lion, Le Gendre, Souligoux et Veau.

ORDRE DE LECTURE. — *Anatomie.* — Du no 1 à 558.

Les séances auront lieu les lundis, mercredis, vendredis, à quatre heures et demie, à l'hôpital Beaujon.

La première séance a eu lieu le 18 octobre, à quatre heures et demie.

PATHOLOGIE. — Du no 280 à 558, puis du no 1 à 279.

Les séances auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, à cinq heures, à l'hôpital de la Charité.

La première séance a eu lieu le 18 octobre, à cinq heures et demie.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Pathologie.* — Séance du 11 octobre. — Question : « Examen clinique et diagnostic d'une articulation du genou distendue. »

MM. Paris, 19 ; de Ponticli, 15 ; Rousseau (Jean), 12 ; Rémouit, 8 1/2 ; Prieur, 11 ; Nazim, 10 ; Mlle Rappoport, 12 ; MM. Puchois, 11 ; Para, 11 1/2 ; Sakka, 10 ; Salanière, 13 ; Sarazin, 7 ; Roubakine, 14 ; Pelbois, 10 ; Pierson, 11 ; Mouzon, 17 ; Sagot, 6 ; Pierre, 17 ; Renard (Jacques), 20.

Séance du 12 octobre. — Question : « Complications de la blennorragie chez la femme. »

MM. Pignol, 11 ; Roberti, 16 ; Ruelle, 7 ; Platkine, 9 ; Morlot, 14 ; Picard, 15 ; Pasquier, 11 1/2 ; Odinet, 9 ; Mlle Romanet, 10 1/2 ; M. Ruppe, 18 1/2 ; Mlle Raousouk, 7 ; MM. Raoul et Plait, 10 ; de Peretti della Rocca, 12 ; Panas, 7 ; Nast, 16 ; Samoyeau, 12 1/2 ; Prévot, 10 ; Sabadini, 16.

Séance du 16 octobre. — Question : « Symptômes, diagnostic et causes des hématémèses. »

MM. Vigneron, 8 ; Ségnin (Louis), 14 ; Waisberg, 15 ; Vallot, 14 ; de Siéramski, 15 ; Vallée, 7 1/2 ; Voisin, 12 1/2 ; Mme Véillotte, 16 ; MM. Soubaigné, 12 ; Sédillot, 16 ; Viollet, 15 ; Thouvenot, 12 ; Mlle Zvigoul, 17 ; M. Tournay, 15 ; Mlle Troszynski, 12 1/2 ; M. Tesseyré, 15 ; Mlle Vinokour, 9 ; MM. Veaux, 12 1/2 ; Suyeux, 9 ; Thomas (Maxime), 18.

Séance du 17 octobre. — Question : « Signes, complications et diagnostic de la phlegmatia alba dolens. »

M. Souplet, 5 1/2 ; Mlle Stakevitch, 6 ; MM. Souchay, 9 ; Selter, 15 ; Taberlet, 11 ; Winter, 12 ; Vachet, 11 ; Soret, 10 ; Thinh, 17 ; Mme de Tannenberg, 15 ; MM. Verger, 12 ; Touchard, 10 ; Surun, 13 ; Mlles Verrier, 15 1/2 ; Soupraskaïa, 5 ; MM. Tétaid, 10 ; Traill, 5 ; Vignard, 14 ; Mlle Wischniak, 5.

Anatomie. — Séance du 13 octobre. — Question : « Anatomie du muscle psoas iliaque ».

MM. Michon (Louis), 17 1/2 ; Migot, 12 1/2 ; Kahn (Maurice), 18 ; Léonet, 13 1/2 ; Ledrain, 11 ; Mlle Kahn, 13 1/2 ; MM. Jacquet et Jonet, 14 ; Lepelletier, 11 ; Leroy, 13 ; Laurent (Louis), 11 ; Lavaux, 13 ; Lozès, 10 1/2 ; Medvédeff, 11 1/2 ; Le Chaux, 9 ; Kœrner, 13 ; Mlle Lévy, 13 ; MM. Marquand, 9 ; Jacquelin, 15.

Séance du 14 octobre. — Question : « Anatomie du nerf radial »,

Mlle Le Soudier, 11 ; M. Leroux, 15 ; Mlle Kotsovos et MM. Marceron, 14 ; Klébanski et Manteau, 11 ; Maisonnave, 8 ; Laurent (Marcel), 11 1/2 ; Marquézy, 19 ; Lacombe, 10 1/2 ; Laurent (Fernand), 11 ; Le Coeq, 14 ; Leclerc, 13 ; Jacques, 14 ; Levesque, 18 ; Lacroix, 8 ; Lehuche, 13 ; Laurent (Pierre), 16 1/2 ; Ladroitte, 11 1/2 ; Mlle Kouriansky, 9 ; MM. Lefèvre, 10 ; Maguillat, 17.

Séance du 16 octobre. — Question : « Anatomie des muscles péroniers latéraux. »

MM. Ducomet, 11 1/2 ; Dell'Amore, 12 ; Cardot, 17 ; Enriquez, 14 ; Coffin et Doumer (Armand), 15 ; Cavaillès, 16 ; Colombet, 13 ; Chauvel, 13 1/2 ; Deschildre, 12 ; Charbonnier, 10 ; Dupretz, 4 ; Chirol et Dayras, 15.

Séance du 17 octobre. — Question : « Configuration extérieure et rapports des reins. »

M. Conlaud, 14 1/2 ; Mlle Demadières, 17 ; MM. Davigo, 10 ; Dariau, 16 ; Deschamps (Jean), 20 ; Doubrère, 16 1/2 ; Clément, 17 ; Castéra, 14 ; Desfarges, 11 ; Dubois, 12 ; Demarne, 10 ; Caracostea, 8 ; Chrétien, 10 1/2 ; Dramez, 9 ; Deschamps (Pierre), 15 ; Daspres, 13 ; Esscca, 10 ; Chataignon, 9 ; Favrel, 10 ; Eloy, 13.

Bal de l'Internat des hôpitaux de Paris. — Lundi dernier, jour de la composition écrite du concours de l'internat des hôpitaux, a eu lieu au Skating de la rue d'Amsterdam le *bal de l'Internat* ; il a eu un grand succès ; M. Leveuf, président du comité d'organisation, a été récompensé de ses efforts. Nous donnerons un compte rendu détaillé dans le prochain numéro. Aujourd'hui nous reproduisons les cartes d'invitation.

Concours d'inspecteurs de l'Assistance publique. — L'ouverture des concours de 1911 pour les emplois d'inspecteur et de sous-inspecteur de l'Assistance publique est fixée au 8 décembre 1911.

Sont mises au concours deux places d'inspecteur et douze places de sous-inspecteur. Les docteurs en médecine peuvent concourir pour le grade de sous-inspecteur.

Pour les renseignements et le programme du concours, voir le *Journal officiel* du 6 octobre 1911.

La loi italienne concernant l'exercice de la médecine par des praticiens étrangers. — Le sénat italien vient d'adopter une loi n'autorisant la libre pratique de leur art qu'aux seuls ressortissants de pays accordant ce droit aux médecins italiens. En l'espèce, l'Angleterre seule se trouve dans ce cas. Les ressortissants de tous les autres pays doivent passer dans une Université italienne un nouvel examen, qui ne leur confère du reste que le droit de donner des soins aux seuls non-Italiens.

On a établi toutefois des exceptions en faveur des médecins des ambassades étrangères et des consulats qui jouissent du bénéfice de l'exterritorialité. Sont admis, en outre aux mêmes avantages, les spécialistes appelés par un malade, les médecins intervenant en cas d'accidents, etc..., enfin tous les praticiens étrangers payant depuis trois ans au moins l'impôt principal sur la recchezza mobile.

Distinctions honorifiques. — Médaille d'Honneur des Épidémies. Médaille d'argent — M. Maire, à Saffi (Maroc).

Médaille de bronze : M. Perrin, interne en chirurgie à l'hôpital de Saint-Denis (Seine).

Des médailles en bronze pour services rendus à l'Assistance publique sont décernées à MM. les docteurs Paul Murat (de Fez) et Fourmeaux (de Saint-Amand).

Officier de la Légion d'honneur. — M. le Dr Sévéré, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales, est nommé officier de la Légion d'honneur.

Duel médical. — Un incident survenu à la fin du congrès de chirurgie entre M. le médecin inspecteur général Delorme et le Dr Doyen.

M. Doyen a envoyé ses témoins, MM. Vallé, sénateur de la Marne, et le Dr Edom. Le professeur Delorme a chargé le professeur Segond et le Dr Labbé de le représenter. De l'avis des témoins, il n'y a pas lieu à rencontre. L'incident n'aura donc pas de suite.

Livre jubilaire du Professeur R. Lépine. — Dimanche, 22 octobre, à dix heures et demie du matin, dans l'amphithéâtre de la clinique médicale, les élèves et les amis du Professeur R. Lépine se réuniront pour lui remettre le livre jubilaire rédigé en son honneur.

Conférence sanitaire internationale en 1911. — La conférence sanitaire internationale pour prévenir la propagation de la peste et du choléra, qui devait se tenir à Paris, à partir du 10 octobre courant, a été ajournée au 7 novembre prochain.

Monument du Dr Claude Martin. — La souscription sera close le 1er décembre 1911 ; actuellement elle monte déjà à 9000 francs. Envoyer les souscriptions au Dr Caillon 1, rue Victor-Hugo, à Lyon.

Mariages. — M. le Dr Marcel Collignon, médecin aide-major de 1re classe et Mlle Madeleine Bardot, fille du médecin-major de 1re classe. — M. Pierre Godlewski, interne des hôpitaux de Paris et Mlle Geneviève Kowalski. — M. le Dr Henry Fayolle, médecin à Chartres, et Mlle Germaine Lefebvre. — Le Dr Léon et Mlle Édith Gérard, fille du premier président de la cour d'Angers. —

Nécrologie. — Le Dr Monestier (de Cormeilles). — Le Dr Paul Marchand (de Soissons) âgé de quatre-vingt-un ans, chevalier de la Légion d'honneur. — Dr Blatin, professeur honoraire à l'École de médecine de Clermont-Ferrand, ancien maire de Clermont-Ferrand, ancien député. — M. Gustave Fleig, père du Dr Georges Fleig. — Les obsèques du Dr Auver,t tué à l'ennemi en juin 1911, ont eu lieu au temple protestant Sainte Marie, à Paris, le 19 octobre.

COURS

Conférences de chimie biologique. — M. le Dr **Maillard** agrégé, commencera ces conférences le ***mardi 7 novembre,*** à 6 heures (*Amphithéâtre de physique et de chimie*) et les continuera les jeudis, samedis, mardis suivants à la même heure.

Sujet du cours : Les constituants chimiques de l'organisme. Étude des tissus.

Cours de physique biologique. — M. le Professeur **Weiss** commencera le cours de physique biologique le ***vendredi 17 novembre*** à 4 heures (*Amphithéâtre de physique et de chimie*) et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants à la même heure.

Sujet du cours : Physique médicale générale. — Applications de la mécanique, de la physique moléculaire, de la chaleur, de l'optique, des radiations et de l'électricité aux sciences médicales.

Conférences de parasitologie et d'histoire naturelle médicale. — M. le Dr **Brumpt**, agrégé, commencera ces conférences le ***jeudi 9 novembre,*** à 5 heures (*Amphithéâtre de pharmacologie*) et les continuera les samedis, mardis, jeudis suivants à la même heure.

Sujet du cours : Protozoaires, vers, arthropodes, champignons parasites de l'homme.

Cours de thérapeutique. — M. le professeur **Marfan** commencera son cours le ***jeudi 9 novembre,*** à 5 heures (*Grand amphithéâtre*) et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Sujet du cours : Médications applicables aux affections des voies digestives et aux maladies de la nutrition. Opothérapie.

Conférences de thérapeutique. — M. le Dr **Paul Carnot**, agrégé, commencera ces conférences le ***lundi 6 novembre,*** à 5 heures (*Petit amphithéâtre*) et les continuera les mercredis, vendredis, lundis suivants à la même heure.

Sujet du cours : L'art de formuler. Médicaments non étudiés dans le cours du professeur. — Crénothérapie (eaux minérales) et climatothérapie. — Récapitulation générale sous forme de rédactions d'ordonnances et de régimes. Les conférences complétant le cours du Professeur, l'enseignement de la thérapeutique est complet en 4 mois.

Conférences d'hydrologie. — M. le Dr **Allyre Chassevant**, agrégé, commencera ces conférences le ***lundi 20 novembre,*** à 3 heures (*Petit amphithéâtre*) et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants à la même heure.

Sujet du cours : Notions de géologie, répartition géologique des sources. Origine, synthèse et diagnose des eaux minérales. Captage et aménagement des sources. Propriétés des eaux minérales. Analyse chimique. Classification. Identification, variation, altération, conservation des eaux minérales transportées.

Ces conférences sont complétées par des conférences de Crénothérapie faites par M. le Dr Paul CARNOT.

Cours de pathologie expérimentale et comparée. — M. le professeur **Roger** commencera son cours le ***Jeudi 9 novembre,*** à 5 heures (*Petit amphithéâtre*) et le continuera les samedis, mardis, jeudis suivants à la même heure.

Sujet du cours : Maladies communes à l'homme et aux animaux.

Cours de pathologie chirurgicale. — M. le Dr **Okinczyc**, agrégé, chargé du cours, commencera le cours de Pathologie chirurgicale le ***lundi 6 novembre,*** à 3 heures (*Grand amphithéâtre*) et continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Sujet du cours : Maladies chirurgicales les plus communes des principaux tissus, des vaisseaux sanguins et lymphatiques, des os et des articulations; maladies de l'appareil génital de la femme.

Conférences de pathologie externe. — M. le Dr **Anselme Schwartz**, agrégé, commencera ces conférences le ***mardi 7 novembre,*** à 4 heures (*Grand amphithéâtre de l'Ecole pratique*) et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure.

Sujet du cours: Maladies chirurgicales de la tête, du cou et du rachis.

Conférences d'obstétrique. — M. le Dr **Paul Guéniot**, agrégé, commencera ces conférences, le ***mardi 7 novembre,*** à 3 heures (*Grand amphithéâtre de l'Ecole pratique*) et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Cours de clinique médicale (*Hôpital Laennec*, rue de Sèvres). — M. le professeur **Landouzy** commencera son cours le ***vendredi 17 novembre*** à 10 heures du matin et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Tous les matins à 9 heures : Visite et examen des malades.

Lundi, à 10 heures : Consultation; diagnostic et ordonnances commentés.

Mardi : Leçon dans les salles.

Mercredi et samedi, à 10 heures Exercices de séméiotique.

Vendredi, à 10 heures : Leçon à l'amphithéâtre, particulièrement sur les malades atteints de bacillo-tuberculose.

Cours de clinique chirurgicale (*Hôpital Cochin*, faubourg Saint-Jacques) M. le professeur **Quénu** commencera son cours le ***mercredi 8 novembre*** à 10 heures du matin et le continuera les samedis et mercredis suivants à la même heure.

Cours de clinique des maladies cutanées et syphilitiques (*Hôpital Saint-Louis*). — M. le professeur **Gaucher** commencera son cours le ***dimanche 5 novembre,*** à 10 h. 1/2 du matin et le continuera les mercredis et dimanches suivants à la même heure.

Dimanche : Leçon didactique; dermatoses diathésiques.

Mercredi : Leçon clinique.

Première leçon le 5 novembre : **Le 606 et les médecins.**

M. le Dr **Gougerot**, agrégé, commencera des conférences complémentaires sur la syphilis le ***vendredi 10 novembre,*** à 10 h. 1/2 et les continuera les vendredis suivants. Il fera les *lundis* à la salle Saint-Louis, à 9 h. 1/2, les *mardis* à la salle Henri IV, à 9 h. 1/2, les *samedis* à 9 heures et les *lundis* à 2 heures à la salle des consultations externes, des conférences cliniques à l'usage des stagiaires et des médecins et étudiants.

Cours de clinique chirurgicale infantile (*Hôpital des Enfants-Malades*, 149, rue de Sèvres). — M. le professeur **Kirmisson** commencera le cours de clinique chirurgicale infantile le ***mardi 7 novembre.*** à 10 heures du matin et le continuera les vendredis et mardis suivants à la même heure.

Mardi et vendredi à 10 heures : Leçons du professeur. — *Jeudi* à 10 heures : Consultations orthopédiques. — M. le Dr **Perrin**, chef de clinique, fera des conférences complémentaires de chirurgie infantile dont la date sera fixée ultérieurement.

Conférences iconographiques sur la tuberculose ostéo-articulaire. — M. le Dr **Aug. Broca**, agrégé, commencera ces conférences avec projections le ***lundi 13 novembre,*** à 6 heures (*Grand amphithéâtre*) et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants.

Cours et travaux pratiques de laryngologie, rhinologie et otologie. — M. le Dr **Castex**, chargé de cours, assisté de MM. les Drs **Collinet, Rabé, Blanluet,** commencera son cours le ***mardi 7 novembre,*** à 3 heures (*Amphithéâtre Cruveilhier, Ecole pratique*).

Mardi, jeudi, samedi : M. le Dr **Castex** : Présentation de malades.

Lundi, mercredi, vendredi : MM. les Drs **Collinet, Rabé, Blanluet** : Conférences d'oto-rhino-laryngologie.

Exercices pratiques toute l'année, examen et traitement des malades par les élèves tous les jours de 3 à 5 heures. Droit de laboratoire pour chaque série d'un mois : 50 francs.

COURS (*Suite*)

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — L'enseignement de la clinique médicale à l'Hôtel-Dieu comprend un enseignement magistral et un enseignement complémentaire.

Enseignement magistral. — Tous les matins, à neuf heures et demie, le professeur Gilbert passe la visite salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne et exerce individuellement les élèves à l'examen des malades. Il fait sa consultation externe pour les maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie et du pancréas le jeudi, à neuf heures, salle Saint-Christophe. Ses leçons ont lieu amphithéâtre Trousseau, à dix heures et demie, les samedis (leçon magistrale) et les mercredis (présentation de malades; consultation thérapeutique).

Enseignement complémentaire. — L'enseignement complémentaire de propédeutique et séméiologie comporte: 1° des *leçons de séméiologie clinique proprement dite*, tous les matins à neuf heures, au lit du malade, avec l'aide du Dr Herscher, ancien chef de clinique, pour la séméiologie de l'appareil respiratoire, du Dr Lippmann, chef de clinique, pour celle de l'appareil circulatoire, du Dr Jomier, chef de clinique adjoint, pour celle du tube digestif, du foie, du pancréas et des reins, du Dr Maurice Villaret, pour celle du système nerveux et de la peau; 2° des *démonstrations de technique des procédés de laboratoire applicables à la clinique* le vendredi à onze heures avec l'aide du Dr Paul Descomps, chef du laboratoire d'anatomie pathologique et du Dr E. Chabrol; 3° une *leçon* par quinzaine, à 9 heures de *séméiologie urinaire*, avec l'aide de M. Deval, chef du laboratoire des travaux chimiques; 4° une *leçon* par quinzaine, le jeudi à onze heures, de *séméiologie laryngée*, avec l'aide du Dr Grivot, laryngologiste des hôpitaux.

L'enseignement complémentaire d'anatomie pathologique et bactériologie consiste en la présentation, le lundi à onze heures, des pièces et coupes des vérifications anatomiques de la semaine précédente, et en des exercices pratiques de vérifications anatomiques, une fois par semaine, dans la matinée, à l'amphithéâtre Bichat du laboratoire de la clinique médicale, avec l'aide des Drs Paul Descomps et E. Chabrol.

L'enseignement complémentaire de thérapeutique comporte: 1° la *rédaction d'ordonnances* par les élèves le mercredi à onze heures et demie, à l'issue de la leçon du professeur; ces ordonnances sont corrigées le mercredi suivant à dix heures et demie, avec l'aide de M. Deval; 2° une leçon par quinzaine, le jeudi à onze heures, de *petite chirurgie médicale*; 3° des leçons de *physiothérapie pratique*, le mardi à onze heures, avec l'aide du Dr Guilleminot pour *l'électrothérapie et la radiothérapie*, du Dr Durey pour la *massothérapie et la kinésithérapie*, du Dr Dausset pour *l'hydrothérapie et la thermothérapie*.

Cours de vacances de radiologie médicale. — M. le Dr A. Béclère fera à l'hôpital Saint-Antoine du dimanche 22 au dimanche 29 octobre un enseignement pratique et théorique de radiologie médicale.

Matin, 10 heures. — Notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la radioscopie, de la radiographie et de la radiothérapie.

Matin, 11 heures. — Exercices pratiques de radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et abdominaux.

Soir, 2 heures. — Exercices pratiques de radiographie simple et stéréoscopique.

Le *cours théorique* est librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine. Il commencera le dimanche 22 octobre, à dix heures du matin, dans le laboratoire de radiologie du Dr Béclère, à l'hôpital Saint-Antoine.

Pour les *exercices pratiques*, le droit d'inscription est de 100 francs. En raison du nombre limité des places, s'inscrire le plus tôt possible.

Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine. — Sous la direction de M. le professeur Hayem, un cours de technique clinique et thérapeutique avec applications de méthodes spéciales et nouvelles aura lieu du mardi 24 octobre au samedi 4 Novembre 1911 par MM. Bensaude, médecin des hôpitaux; G. Rosenthal et Agasse-Lafont, chefs de clinique et de laboratoire.

Le cours aura lieu tous les jours de deux heures un quart à trois heures un quart; de trois heures et demie à quatre heures et demie. Le droit à verser est de 50 francs.

Les inscriptions sont reçues, les mardis, jeudis et samedis de midi à trois heures au guichet 3 du secrétariat de la Faculté.

Laboratoire d'anatomie pathologique et de bactériologie à la Faculté de médecine. — Un cours des **Méthodes de diagnostic bactériologique appliquées à la clinique** avec démonstrations et exercices pratiques sera fait sous la direction de M. le professeur Pierre Marie, par le Dr Gougerot, professeur agrégé à la Faculté.

Ce cours commencera le lundi 6 novembre, à trois heures et demie, au laboratoire d'anatomie pathologique de l'école pratique (1er étage) et se continuera les mercredis, vendredis, lundis suivants.

Programme: Installation d'un laboratoire de clinique bactériologique, procédés de stérilisation, préparation des milieux liquides. Ensemencements. Technique des hémocultures et diagnostic des septicémies. — Préparation des milieux solides. Ensemencements. Méthodes d'isolement des microbes. Identification des microbes. — Prises des produits sur le malade et à l'autopsie. — Inoculations aux animaux. — Coupes histobactériologiques. — Sérodiagnostics et fixations sériques. — Diagnostics des infections coccienues. — Diagnostic des diplococcies. — Diagnostic de la diphtérie et des angines. — Diagnostic des affections du groupe Eberth-Coli. — Technique des anaérobies. — Diagnostic de la syphilis et des spirochétoses. — Diagnostic des protozooses. — Diagnostic du chancre mou, de la morve, de la lèpre, de la peste, du choléra, de la fièvre de Malte, de la rage. — Techniques générales de la tuberculose. — Diagnostic des mycoses.

Le but de ces démonstrations est que le médecin sache organiser un laboratoire suffisant pour les besoins de la clinique, et puisse faire lui-même toutes les préparations, qu'au lit du malade il ait la pratique des méthodes de diagnostic bactériologique.

Le droit à verser est de 60 francs.

Sont admis tous les docteurs et les étudiants pourvus de 16 inscriptions. S'inscrire au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3) les mardis, jeudis, samedis, de midi à trois heures.

Hospice national des Quinze-Vingts. — Les médecins de la Clinique Nationale des Quinze-Vingts commenceront le mardi 7 novembre des leçons cliniques d'ophtalmologie qui se poursuivront pendans la période scolaire.

Les leçons seront faites tous les mardis à une heure et demie successivement par MM. Chevallereau, Valude, Kalt et Chaillous.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

22 Octobre. — XII[e] Congrès français de médecine à Lyon. Secrétaire : Professeur Paul Courmont, 33, rue Sainte-Hélène à Lyon.

23 Octobre. — Concours pour dix places d'externes en médecine et chirurgie à l'hôpital Mustapha à Alger.

23 Octobre. — Clôture du registre d'inscriptions pour le concours du clinicat médical à Faculté de médecine de Lille.

23 Octobre. — Concours pour le clinicat obstétrical à la Faculté de médecine de Paris.

26 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales à l'École de médecine de Nantes.

26 Octobre. — Concours de l'internat des hôpitaux de Rouen.

26 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'École de médecine d'Angers.

27 Octobre. — Concours pour l'obtention des bourses de doctorat.

27 Octobre. — Concours pour l'obtention de bourses de pharmacien de 1[re] classe.

28 Octobre. — Fêtes d'inauguration du nouveau palais de l'Université de Rennes.

30 Octobre. — Concours pour la nomination de pharmaciens adjoints des hôpitaux de Lyon.

30 Octobre. — Concours pour le clinicat médical à la Faculté de médecine de Lille.

31 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour les prix de la Société de Chirurgie de Paris.

2 au 4 Novembre. — Réunion sanitaire provinciale à l'Institut Pasteur.

4 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat des hôpitaux de Montpellier.

SOMMAIRE :

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MEDICAL* pour 1912

Les abonnés d'une année seront remboursés par des primes représentant 5 fois le prix de l'abonnement, primes variées à choisir dans l'ordre de réception des abonnements dans la liste suivante :

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MÉDICAL " : *(Chaque abonné a droit à ces cinq primes) :*

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical, chirurgical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, rue Cujas, à Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Héliotrope, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port).*

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :
(Chaque abonné a droit à une seule de ces vingt primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Useptine Rogier**.

2° **Objets** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringues en verre**, offertes par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé " L'Indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la SOCIÉTÉ ÉLECTRO-INDUSTRIELLE, *ancienne maison Mathieu*, 113, boulevard Saint-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison PUNIET, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Appareils Talisman**, pour injections vaginales offerts par la SOCIÉTÉ DU TALISMAN, Place des Barricades à Bruxelles (valeur, **12 fr. 50**). *(Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50, plus 50 centimes pour le port).*

9° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. CORNETTE, 19, boul. St-Denis, à Paris.

10° **Distributeurs de savon liquide**, offerts par M. MARTIN à Neuilly-sur-Seine. *(Pour avoir cette prime d'une val. de 6 fr., il faut joindre 9 fr. prix de 3 lit. de savon liquide que l'on expédiera avec l'appareil.*

11° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. *(Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers).*

12° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. *Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port.*

13° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12 fr. 50**), offert par M. BOULONGNE, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. *(Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port).*

14° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre), offert par M. TRÉFOURET, 38, rue du Mont-Thabor.

15° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offert par la maison de tailleur « AU JOCKEY CLUB », 104, rue de Richelieu à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent ou acier, payable par mensualités chez J. AURICOSTE, horloger de la marine de l'Etat, 10, rue de La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de 50 francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de 50 francs à la maison BOULITTE.

20° **Caisses de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger** *(cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement)*, offertes par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes. Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LA MARQUE JUDICIAIRE

Le Dr Séverin Icard (de Marseille), bien connu par ses travaux sur le diagnostic de la mort réelle, a proposé, il y a quelque temps, dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, de marquer les professionnels du vol ou du crime, non pas comme naguère avec le fer rouge, mais par un procédé moins cruel et plus scientifique.

Ce procédé consiste à injecter sous la peau une certaine quantité de paraffine de manière à déterminer une petite nodosité. Cette petite nodosité n'altérant pas sensiblement l'aspect de la peau, resterait ignorée des non-initiés ; et dans le cas, où par hasard, elle serait découverte par un tiers, elle pourrait passer pour un petit kyste, un durillon, une tumeur quelconque dont l'origine judiciaire ne serait pas soupçonnée.

« Les parties de la peau choisies pour l'injection varieront, dit M. Icard, suivant la nature des crimes ou délits et aussi suivant la *gravité du danger* que présentera le criminel pour la société. C'est ainsi, par exemple, que l'on pourrait convenir de choisir le bord interne de l'omoplate droite pour marquer les professionnels du vol. Cette ligne de repère pourrait alors être divisée en trois parties : la partie supérieure pour les professionnels du vol très dangereux, la partie moyenne pour les professionnels du vol *dangereux*, la partie inférieure pour les professionnels du vol moins dangereux. Supposons un individu arrêté sur la suspicion de vol ; il sera facile à la police de contrôler si l'individu qu'elle tient en mains est vraiment un professionnel du vol, récidiviste, et, dans ce cas, à quel degré il est dangereux. L'agent préposé à l'identification n'aura qu'à palper rapidement le bord de l'omoplate droite et si, sur ce bord, il trouve, siégeant à la partie supérieure, la petite nodosité révélatrice, la police sera fixée : elle aura acquis la preuve que l'individu arrêté est un professionnel du vol très dangereux ; mise sur cette piste, il sera alors facile à la police de compléter l'identification du sujet à l'aide des autres moyens usités.

« Le procédé permet donc de marquer le criminel d'un signe qui, à l'instar d'un tatouage, est indélébile et caractéristique, mais qui, à l'inverse du tatouage, restera *invisible* et ne sera connu que du seul criminel lui-même et de la justice. Ce signe ne sera donc point infamant, puisqu'il sera ignoré de tous et il sera comme s'il n'existait plus et même comme s'il n'avait jamais existé le jour où le criminel, revenant à de meilleurs sentiments, essaiera de faire oublier ses torts vis-à-vis de la société ».

On peut discuter l'innocuité d'une pareille méthode et son effet indélébile ; on peut d'ailleurs la réprouver encore à un autre point de vue, celui de la dignité du corps médical.

Les injections de paraffine faites dans un but prothétique ou esthétique sont loin d'être sans dangers ; j'ai eu occasion de voir maintes femmes qui, à la suite de traitements en des officines de beauté, avaient des abcès au sein fort graves, parce qu'elles avaient voulu se donner un embonpoint artificiel : pareils accidents se reproduiraient fatalement si les injections de paraffine étaient pratiquées dans toutes les prisons de France.

Le Dr Icard dit que la paraffine injectée à froid et à l'état solide n'est jamais résorbée, qu'elle s'entoure d'un tissu fibreux et qu'après un délai plus ou moins long, elle se trouve définitivement enkystée. Mais les malfaiteurs sauraient vite se faire opérer pour enlever ce bloc qui devrait prévenir de ce qu'ils valent ; et la cicatrice qui en résulterait pourrait facilement être maquillée. Je ne vois donc nullement la supériorité de cette méthode sur les méthodes anthropométriques si précises qui permettent d'identifier à coup sûr un individu.

Et de plus qui serait chargé de pratiquer ces injections de paraffine? On ne peut sérieusement soutenir qu'un infirmier ou un gardien de prison y suffirait. Ces employés détermineraient sûrement des abcès et des lymphangites sur les malheureux qu'ils opéreraient ; et je ne crois pas qu'il serait dans l'esprit du législateur de joindre la souffrance à la marque. Il faudrait que des médecins soient chargés de ce rôle de défense sociale. Mais le médecin, en aucun cas, ne doit se faire l'auxiliaire du bourreau ; le médecin a pour mission de guérir ou du moins de chercher à adoucir la vie ; la société, pour se défendre, n'a pas à lui demander autre chose.

Il est de mode de dauber sur la sensiblerie de notre époque; et dans un esprit de réaction excessif, il est de bon ton de proposer divers moyens qui ne me paraissent rien moins qu'un retour à la barbarie. Je n'ai jamais compris par quelle aberration dans la conception de son rôle social un médecin ait accepté naguère de faire des piqûres de caféine à un condamné à mort — presque mort d'effroi quand on le réveilla — pour que le bourreau n'ait pas à trainer un cadavre sur la guillotine. Je ne comprendrais pas qu'un médecin — si jamais le parlement établissait la peine du fouet pour les apaches — assiste à ce supplice pour juger du moment où il faudrait suspendre l'application de ce châtiment ; je ne comprendrais pas qu'un médecin accepte de châtrer — comme paraît-il cela se fait en certains États d'Amérique — d'autres humains, aussi avilis et dégénérés qu'ils soient ; je ne comprends pas plus qu'on propose que des médecins *marquent* eux-mêmes des criminels.

Aussi bien, qu'on applique simplement les lois, les justes lois existantes ; que les peines ne soient pas réduites par des grâces ou des libérations prématurées ; qu'au bagne les condamnés ne jouissent pas trop tôt d'une demi-liberté ; que les prisons ne soient pas trop confortables ; que l'obligation du travail y soit autre chose qu'un vain mot : la criminalité et l'escroquerie diminueront alors dans de notables proportions, sans qu'il y ait besoin de demander aux disciples d'Hippocrate de se détourner de leurs vrais devoirs.

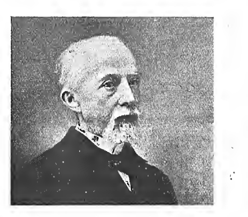
ALBERT-WEIL.

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES

LE JUBILÉ DU PROFESSEUR R. LÉPINE

Une cérémonie touchante par l'unanimité et la sincérité de l'hommage rendu a marqué l'ouverture du Congrès français de Médecine de Lyon. Les collègues, les élèves, les nombreux amis de professeur Raphaël LÉPINE se sont groupés autour de lui pour lui offrir le livre jubilaire publié à l'occasion de sa retraite.

Dans l'amphithéâtre de la Cliniquemédicale de l'Hôtel-



Le professeur LÉPINE.

Dieu où il professait encore il y a un an, près du laboratoire où chaque matin, depuis 35 ans. il est venu travailler devançant les premières heures du jour avec une ardeur, une ingéniosité et une patience inlassables ; une foule nombreuse était groupée dimanche dernier autour du professeur Lépine, du recteur de l'Université de Lyon M. Joubin, du doyen le professeur Hugounenq.

Le professeur Roque, qui a succédé à Raphaël Lépine dans la chaire de clinique, a rappelé tous les titres de son prédécesseur à cet éclatant et public hommage. En termes finiment nuancés, il l'a montré venant de Paris, où il quittait une carrière déjà brillamment commencée, pour apporter à la jeune Faculté de Lyon l'appui de ses précieuses qualités ; il devait vite contribuer à l'illustrer en France et bien au delà des frontières. M. Roque a salué en lui le Maître qui, étant un savant, a toujours voulu rester un médecin, l'Éducateur qui a appris aux médecins à penser physiologiquement, l'Homme dont la vie fut sans cesse un modèle de travail et de désintéressement.

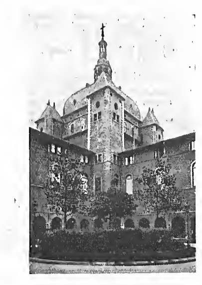
Puis son élève, le professeur Collet lui a offert le beau volume jubilaire où sont groupés des travaux de ses émules, de ses élèves, de tous ceux qui se rattachent à sa doctrine ou se réclament de sa discipline. Il a éloquemment montré comment la remise de ce volume était la conséquence naturelle et le couronnement de sa vie de professeur, de médecin et de savant.

M. le sénateur Cazeneuve, qui a longtemps professé la chimie à la Faculté de Lyon, est venu rappeler comment dès 1877 il travailla auprès du professeur Lépine qui lui montra, à lui chimiste, comment on doit enseigner la chimie aux médecins et qui lui apparut, par son incessant labeur et sa vaste érudition, non seulement comme un savant hors pair, mais comme un admirable vulgarisateur des sciences étrangères.

En apportant l'hommage de la Faculté de Paris, M. le doyen Landouzy a évoqué les 25 années de collaboration à la *Revue de Médecine* de R. Lépine, qui sut par le journal enseigner les générations nouvelles, tandis qu'il donnait toujours et partout l'exemple du dévouement complet, absolu au devoir professionnel.

Lorsque le professeur Henrijean, de Liége, eut mis en lumière le retentissement mondial de l'œuvre de R. Lépine, lorsque le recteur M. Joubin eut associé l'Université de Lyon et le ministre de l'Instruction publique à cet hommage unanime d'admiration et de reconnaissance, le professeur Lépine prit la parole. Avec sa petite voix, douce fine et précise, en savant modeste qui toujours s'applique à diminuer son propre mérite, il remercia des éloges qu'il jugeait excessifs et dont l'assistance entière proclamait la justesse. Il exprima sa gratitude à l'égard de tous les collaborateurs du livre jubilaire qu'on lui remettait et particulièrement de MM. Roque, Collet, Lesieur et Froment qui en surveillèrent l'exécution. Il trouva des termes heureux pour relater sa participation à l'enseignement de la Faculté de Lyon, pour définir son œuvre, pour dire son effort à découvrir les mystères de notre vie organique. En évoquant la figure et l'œuvre du professeur Bouchard, il rappela que la lésion n'est que « le mur derrière lequel il se passe quelque chose » et que, ce quelque chose, les recherches de chimie biologique, les études sur la toxicité des humeurs peuvent le montrer ou essayer de le montrer. Il affirma ainsi sa foi dans l'avenir de la science médicale et son admiration pour l'effort de tous les chercheurs. C'est au milieu des acclamations de tous que prit fin cette fête de l'esprit et du cœur.

Le professeur Lépine avait eu la généreuse et aimable pensée de grouper en une réception qui sut, malgré le grand nombre des convives, rester intime et cordiale, la plupart de ceux qui l'entouraient le matin. Ce fut une nouvelle occasion pour le doyen du Congrès, le professeur Chauveau, dont la verte vieillesse faisait l'admiration de



L'Hôtel-Dieu de Lyon, où enseignait le Professeur LÉPINE. La cour intérieure.

tous, pour le professeur Maragliano, les professeur Pitres, Mossé et Carrieu de rendre à nouveau hommage à celui qui avec tant de conscience, de haute intelligence et de modestie a su, depuis trente-cinq ans illustrer la Faculté de Lyon et la science française et poursuit encore, dans sa studieuse retraite, l'œuvre de rénovation de la médecine.

P. LEREBOULLET.

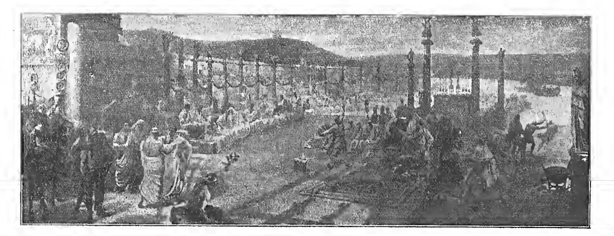
LE MONUMENT DE JACQUES DE ROMAS

Dimanche 22 octobre a été inauguré à Nérac le monument du physicien Jacques de Romas. Le Président de la République, de nombreuses personnalités politiques et scientifiques assistaient à la cérémonie.

Jacques de Romas eut une vie pleine de déboires : après avoir, dès 1750, découvert l'identité de la foudre et de l'étincelle électrique et inventé le paratonnerre, il eut toute son existence à défendre ses découvertes contre Franklin qui les revendiquait.

Enfin après 135 ans presque d'oubli, sa gloire, par d'autres usurpée, rayonne et on ne peut que louer le comité de son initiative aujourd'hui couronnée de succès.

C'est la gloire scientifique de de Romas, que le professeur d'Arsonval a merveilleusement tirée d'un injuste oubli, en dégageant le caractère plus élevé, plus général et plus fécond en applications, des découvertes de de Romas. Le professeur Armand Gautier qui représentait l'Académie des sciences, a joint l'hommage de cette Assemblée, rehaussant ainsi le côté scientifique de cette belle cérémonie.



Concours d'éloquence sous Caligulà (Panneau décoratif du grand amphithéâtre des Facultés de Lyon, dans lequel a eu lieu l'ouverture du Congrès de Médecine.

LE CONGRÈS DE MÉDECINE DE LYON

Il y a quelques jours *Paris médical* appelait de ses vœux le succès des assises médicales lyonnaises. Les espérances des plus optimistes ont été dépassées et peu de réunions médicales ont réussi comme ce Congrès. Il a fait éclater aux yeux de tous ce que peut réaliser un effort persévérant, comme celui du président le professeur Teissier, du secrétaire général le professeur P. Courmont et de tout le comité d'organisation. Dès la semaine prochaine, paraîtra le compte rendu succinct des réunions scientifiques de ce congrès. Aujourd'hui nous voudrions simplement rappeler ce que fut la séance d'ouverture, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, orné du grand panneau décoratif de Weerts, représentant un concours d'éloquence à Lyon sous Caligula. Ce sujet était particulièrement symbolique dimanche dernier, tant fut chaleureuse, agréable et vivante l'éloquence dépensée par les orateurs qui se succédèrent.



Le Professeur J. Teissier
Président du Congrès de médecine de Lyon.

M. Herriot, le jeune maire de Lyon, présidait; mais, aussitôt la séance ouverte, il pria M. Chauveau de bien vouloir prendre sa place, car c'est au grand savant dont s'honore l'école lyonnaise qu'il appartenait de présider l'ouverture du congrès. Celui-ci remercia en termes émus; puis, après l'allocution finement spirituelle du recteur M. Joubin, celles non moins appréciées du professeur Landouzy et du professeur Henrijean (de Liége), dont tous saluaient avec joie le retour à la santé, le professeur Teissier prit la parole.

Après avoir remercié tous ceux qui, autour de lui, ont contribué à l'éclat de ce congrès, après avoir salué la mémoire du professeur Potain qui présida, il y a dix-sept ans, en cette même ville de Lyon, le premier Congrès français de médecine, il rappela avec humour la fondation de ces congrès et la part prépondérante qu'y prit le professeur Octave Mayet « qui, seul, en dépit de toutes les difficultés, malgré les résistances de toutes sortes, est arrivé par son courageux entêtement, par sa foi dans le succès définitif, à mettre debout une œuvre dont les résultats ont été particulièrement féconds... Comment comprendre, ajoute-t-il, que notre collègue, un solitaire, vivant, loin de toutes les relations mondaines, constamment entravé par les obligations d'une vie familiale particulièrement difficile, et que la maladie attrista trop souvent, comment comprendre, dis-je, car tout ici tient du prodige, que cet homme toujours anhélant, à la face blême, au regard parfois douloureux, au ton souvent amer, paraissant toujours plus prompt à blâmer qu'à convaincre, ait pu réaliser ce à quoi de plus puissants avaient dû renoncer.

« Il y arriva pourtant ; parce qu'il avait voulu comme il savait vouloir, c'est-à-dire en homme que rien ne décourage, en savant qui ne voit que le but à atteindre et qui ne compte ni avec les difficultés de la route, ni avec les blessures à gagner aux aspérités du chemin. »

Et le professeur Teissier rappelle les obstacles qu'eut à vaincre O. Mayet, l'indifférence à laquelle se heurta son regretté collègue la Faculté de Lyon jusqu'au moment où le professeur Potain voulut bien accepter la présidence de ce premier congrès qui fut un succès retentissant. Le président du congrès d'aujourd'hui résume alors l'œuvre des congrès antérieurs et en montre toute la variété et toute l'étendue.

Puis il justifie, en termes heureux, la fondation, effectuée cette année, d'une *Association des Médecins de langue française*. Elle permet de grouper en un même congrès des médecins de tous les pays, même de ceux autres que les pays de langue française proprement dits, pourvu qu'ils consentent à venir discuter les rapports en français ou faire des communications originales en se servant exclusivement de notre langue. Nombre d'étrangers, venus souvent de fort loin, ont affirmé, dès ce congrès, qu'ils avaient compris l'appel du professeur Teissier.

LE CONGRÈS DE MÉDECINE DE LYON (*suite*)

« C'est qu'ils savent bien, dit-il, que dans nos intentions ne se glissent ni sentiment d'ambition mesquine, ni arrière-pensée de domination jalouse. Tous, enfants d'Hippocrate, disciples des mêmes maîtres, nous émanons en somme d'une formation commune ; ayant sucé le même lait, nous poursuivons le même but . découvrir la vérité et soulager la souffrance. Si Lavoisier est le créateur de la chimie biologique, Bichat, le père de l'anatomie générale, que serait la clinique sans l'immortelle découverte de Laennec, la physiologie sans Claude Bernard et sans Chauveau, la microbiologie sans Davaine et Pasteur? Mais si nous avons le droit d'être fiers de notre passé et le devoir de défendre cet intangible patrimoine, nous nous inclinons avec un égal respect devant l'œuvre géniale d'un Harvey ou d'un Morgagni, les découvertes puissantes d'un Robert Koch ou d'un Rœntgen.

« Et c'est pour cela que, tendant la main par delà les frontières, insoucieux des intérêts misérables des partis, les yeux constamment tournés vers l'idéal de paix et de fraternité humaine, ignorant l'envie et la haine puisqu' « on ne hait que lorsqu'on ne sait pas », a dit Spinoza, nous attirons à nous tous ceux qu'animent l'esprit de science et de désintéressement et cette conception de haute et féconde solidarité qui prépare les grands apaisements. Nous ne leur demandons que de donner à leur pensée la forme française et de parler notre verbe.

« C'est que, de cette uniformisation dans les manifestations de l'idée, de l'unité dans la valeur des expressions utilisées pour soutenir la discussion et entamer la critique, doit naître fatalement entre collègues une intimité plus étroite, facilitant sans conteste les échanges de vues, aidant singulièrement à la pénétration des conceptions réciproques et préparant l'entente. » Toutes choses infiniment difficiles à réaliser quand on discute un important problème de pathogénie ou de thérapeutique, en se servant de mots différents dont la portée nous échappe ou d'expressions dont la véritable valeur n'a pas été appréciée ».

Le professeur Teissier montre, par l'exemple des théories sur la goutte, si diverses selon les pays, « l'immense avantage capable de résulter pour la précision de nos idées pathogéniques et des applications thérapeutiques qui en découlent d'un rapprochement plus intime, d'une fusion plus étroite de nos conceptions réciproques et tout le bien qui, de cette collaboration précieuse, peut s'ensuivre pour le progrès de la science qui nous est chère, et cela au plus grand bénéfice des malades ».

Le président du Congrès termine par un pieux hommage à la mémoire du médecin inspecteur Hocquard, du professeur Arloing, du maître Dieulafoy. Il évoque enfin à propos du jubilé du professeur Lépine, le lointain souvenir de Symphorien Champier, dont Potain a rapporté jadis l'incroyable odyssée et qu'il faut considérer comme le véritable fondateur de l'enseignement supérieur à Lyon. « N'est-ce pas en effet cet étonnant médecin académicien, à la fois poète et philosophe, reître et héros, chevalier aux éperons d'or, sacré sur le champ de bataille de Marignan, qui obtint de François Ier, par l'entremise du cardinal de Rohan son ami, les édits lui concédant les domaines de la confrérie de la Trinité s'étendant en bordure du Rhône, pour y édifier le collège de haute culture où, passionné de science et d'art, avide de gloire pour sa patrie d'adoption, il pensait attirer, après Michel Servet, les savants les plus en vue et grouper autour d'eux toute une série de maîtres illustres qui répandraient à travers le monde les bienfaits de la science et le renom toujours croissant de la cité?

« Le maître que vous avez glorifié ce matin, ajoute en terminant le professeur Teissier, a plus que personne réalisé ce beau rêve, il a répandu bien loin à travers les continents, grâce à ses découvertes et à son inlassable labeur, le prestige et la renommée de votre enseignement, ajoutant une pierre particulièrement brillante et pure au glorieux patrimoine dont s'enorgueillit encore la cité des Marc-Antoine Petit, des Gensoul, des Bonnet, des Bénédict Teissier, des Rollet, des Ollier et des Arloing. »

Après le président, le secrétaire général, le professeur Paul Courmont, en termes élégants sut rendre hommage à l'effort de ses collaborateurs pour assurer le succès du congrès qui s'affirme par plus de 600 adhésions, à la science des rapporteurs, à la bonne grâce des administrateurs de la ville de Lyon qui ont su rendre leur cité particulièrement accueillante pour ses hôtes. Il prit enfin la défense de la langue française, en tant qu'organe d'expression scientifique et affirma la nécessité de l'unité de langage qui seule permet l'unité de pensée et la communauté d'efforts.

Ce fut enfin pour tous un plaisir d'entendre la parole éloquente, précise et prenante du maire de Lyon. M. Herriot dans une improvisation, charmante d'esprit et d'à-propos, rendit hommage à l'effort des congressistes qui donnent une nouvelle preuve de la vitalité française ; il rappela les raisons qu'a la cité lyonnaise de les accueillir avec joie. Il dit combien il était fier de l'école médicale de Lyon dont les maîtres ont su recueillir de leurs aînés, ce parfum continu de probité et de loyauté qui fut de tout temps leur honneur et dont tous les membres, jusqu'aux plus humbles de la profession, surent toujours poursuivre leur effort tranquille, persévérant et convaincu. Il salua enfin, en termes que la salle entière acclama, le président Teissier, qui, guidé à la fois par les traditions locales et par celles dont il a reçu l'héritage familial, sut travailler si utilement à faire de Lyon une capitale savante, un foyer intellectuel d'où rayonne le génie français.

A la séance d'ouverture ont succédé des séances de travail particulièrement fécondes. L'hospitalité lyonnaise, si aimablement accueillante, y a joint des fêtes nombreuses; à l'Hôtel-de-Ville, à la Chambre de Commerce et dans son merveilleux Musée des soieries, chez le président J. Teissier, au banquet de clôture, etc., les congressistes ont trouvé maintes occasions de se réunir, de renouer des amitiés anciennes, d'en cimenter de nouvelles. Tous ceux qui ont assisté à ces quatre journées en ont emporté un durable et reconnaissant souvenir.

P. LEREBOULLET.

**

VARIÉTÉS

LE BAL DE L'INTERNAT

Le 16 octobre, a eu lieu, comme d'habitude le soir du « Concours », le bal de l'Internat. Disons de suite qu'il a été parfaitement réussi d'une manière générale, et si les concurrents de l'après-midi n'ont pas eu l'esprit distrait un instant du travail fourni depuis des mois, ce n'est pas la faute de leurs aînés dont les efforts ont été couronnés de succès.

Quelques petites remarques de détail s'imposent. Dans la salle très grande et très belle, plus propice que celle de Bullier, les loges manquent en général de décoration. Le sens décoratif et architectural a fait défaut le plus souvent à leurs auteurs, l'ensemble serait terne, sans les couleurs vives et joyeuses des costumes; et cependant, beaucoup des loges prises isolément contiennent d'excellentes idées. L'assistance était nombreuse; quelques chefs, quelques-unes de nos aimables camarades même, en rehaussèrent l'éclat. Cependant, il se pourrait qu'on eût été assez complaisant pour l'admission et que le public ne fût pas absolument pur d'éléments non médicaux.

Comme costumes d'une originalité médicale on pouvait voir le pierrot vert de la « ouate thermogène », d'après l'affiche de Cappiello, donnant le bras à une fort gentille « ouate hydrophile ». Une réplique de la « ouate thermogène » figurait du reste sur le char du feu de Saint-Antoine. Un hérédo-syphilitique de Saint-Louis avait aussi un masque fort amusant.

***

La partie la plus distrayante du bal est sûrement la préparation : construction des chars, trouvailles ingénieuses et drôles, recrutement du personnel figurant. La liesse débute huit jours d'avance.

Après le dîner, toujours fort gai et bruyant, vers dix heures, les salles de garde s'en vont en troupes joyeuses, et toujours prennent les moyens de transport en commun : métro, omnibus ; l'on chante, l'on psalmodie les malheurs conjugaux du chef de gare, et l'on prend les voitures d'assaut. Le « bourgeois » est effaré, mais n'ose rien dire devant le nombre. La mère de famille fait descendre sa fille parce que le zoiseau a trop laissé voir que, sous le manteau de columbia électrique, la jarretière est la partie principale du costume, ou que Zizi, surprise par la chute brusque d'un acrobate tombant du filet, a laissé échapper le mot qui ne fut jamais sublime qu'à Waterloo.

La rue d'Amsterdam présenta depuis la gare Saint-Lazare un aspect inhabituel. La haie des badauds était drue ; les agents, braves gens, avaient l'air amusé. Et l'on vit des spectacles joyeux : une petite bohémienne, jupe courte, seins gentiment sortis du corsage, parcourut une partie de la rue à califourchon sur un cheval de fiacre, au grand désespoir du monsieur respectable qui avait eu le tort de choisir précisément cette voiture l'instant d'avant.

CROQUIS DU BAL DE L'INTERNAT.

***

Enfin, l'on pénètre dans la salle. A la porte des agents, vrais et faux. Comme le cortège n'est pas près de se dérouler, l'on a le temps d'en faire le tour, de reconnaître les personnes présentes, d'examiner les loges.

Tenon a essayé de se souvenir du temps où sa salle à manger était spirituellement décorée d'une « vie du médecin », adroitement tirée de fragments découpés et rapprochés de différentes affiches illustrées. Il lui suffit de découper les personnages principaux de l'affiche de « Balaoo » qui couvre actuellement de couleurs crues les murs de Paris, de poser au-dessus une frise schématisant la flatulence, pour pouvoir parodier à peu de frais la légende : « Il y a des *pas* au plafond ».

Saint-Louis a décoré sa loge de chiffres ornés virile-

VARIÉTÉS (*Suite*)

ment (606, etc.), et de pantins articulés et obscènes.

Necker habite dans une pauvre chaumière, sans doute parce que c'est la seule ambition que les « honoraires médicaux » laissent actuellement au médecin.

L'Hôtel-Dieu, naturellement, s'abrite dans une habitation marocaine.

Laennec a construit une maison japonaise, jolie, mais n'ayant rien de médical, apparemment du moins.

Saint-Antoine, d'un faste économique et rapide, se drape dans l'andrinople.

La Charité, unie à *Broussais*, a dessiné sur sa frise le char du 606, d'où sort le geste bénisseur du médecin radieux adressé à la foule guérie et triomphante.

Lariboisière est au fond de la loge vésicale, sous les arceaux des branches ischio-pubiennes.

Dubois sert d'hôtellerie, comme d'habitude bien femmée.

Ivry et les *Ménages* sont transformés en un café-concert, le *Robineau-Music-Hall*, avec attractions variées, apparition du spectre, présentation du Daru (le vrai, Bicêtre prétendant en avoir également un) et enfin un appareil distributeur à sou, le *wassermanomètre*.

Les internes de *Beaujon* ont pensé, sans doute, que rien ne serait plus décoratif que leurs physionomies, alors ils ont collé leurs portraits sur toile verte, et voilà.

Cochin cache ses constructions neuves derrière des tas de gravat et des barricades.

Trousseau uni à *Hérold* se voile de gaze.

Bichat, *Bretonneau* tiennent un grand bazar bric-à-brac médical, de fort bon air, avec de nombreux détails amusants.

La Pitié regrette sans doute la *Vieille Pitié* puisqu'elle loge dans des ruines.

Bicêtre a représenté ses catacombes, en les simplifiant.

Enfin, les *Enfants-Malades*, plus entichés d'actualité, ont figuré le soleil dévorant les enfants blancs après leur avoir donné la diarrhée verte. A signaler dans cette toile, ou plutôt ce calicot, symbolique, une recherche hardie dans l'art moderne : l'introduction des matières fécales comme motif de décoration.

***

Le nombre des cortèges fut élevé puisque cinq hôpitaux (six étaient annoncés) firent défiler leurs chars.

Le premier, *Saint-Antoine*, avait représenté les *4 éléments en thérapeutique*. Le char de l'*air*, surmonté d'un vaste aéroplane, portait l'air chaud, l'air froid, le tuberculeux guérissant par l'aérothérapie, le tout précédé du courant d'air. L'*eau* suivait, symbolisée par une femme nue frissonnant sous l'eau du tub; au-dessous, Neptune et sirènes modernes. Le *feu* servait à cautériser de gigantesques hémorroïdes placées sur un .... fond non moins gigantesque; la stérilisation dominait le tout. Enfin (*memento homo...*) la *terre* est l'aboutissant de toute thérapeutique : le moribond déjà couché dans sa bière essaye d'échapper au médecin et au chirurgien, pour aller défendre la terre-patrie : et le haut du char parodiait l'image allégorique d'un journal populaire, le petit soldat français gardant, l'arme au pied et impassible, la France et le Maroc, malgré les foudres brandies du cuirassier prussien.

L'Hôtel-Dieu, à l'occasion de la *pénétration pacifique et antityphique au Maroc*, évoqua, je crois bien, tout l'Orient... en raccourci. En tête, une *fantasia* épique évolue au quadruple galop de ses chevaux-jupons schématiques en hurlant terriblement. Puis le *désert* s'avance : sur un cadre de douze mètres carrés de surface porté par quatre arabes, du papier goudronné, un palmier haut comme le petit doigt abritant une tente faite de deux cartes de visite adossées à l'autre extrémité, quelques ossements épars, ceux d'un « squelette japonais » à 10 centimes dans tous les bazars, et surtout, un gros écriteau : « Ceci est le désert ». Après l'armée du désert, après le désert lui-même, sa flotte ; le navire du désert, un chameau mâle, fait de toile à sac et d'étoupe, a fort grand air, avec son harnachement complet et multicolore ; un crocodile, dont la gueule porte une jambe frais coupée, a ses griffes artistement faites de cuillers à café. A la suite vient le char de l'*inoculation* : le professeur inocule un petit cheval de bois et sourit sous sa calotte célèbre ; naturellement, suit le char de la *réaction vaccinale* : un cimetière musulman ; et ici, l'ingéniosité du constructeur, révélée tout au long de ce cortège, atteint son maximum, et le résultat obtenu avec des moyens très simples est fort beau. Un char porteur de nombreuses anatomies féminines de valeurs artistiques diverses ferme la marche. C'est l'*Enfer de Mahomet*, dit le programme, — j'aurais dit le Paradis..

Necker a représenté les *honoraires médicaux* à travers les âges : des sonneurs de trompes vêtus de peaux de bêtes précèdent le guérisseur primitif de l'*âge de pierre*, qui pose un appareil primitif sur la fracture (primitive aussi, sans doute) d'une fort jolie jambe : les honoraires en nature, une pièce de gibier, l'attendent. Suit le coq qui suffisait à Esculape. Plus loin, Hippocrate, vertueux, refuse les présents, également en nature (de riches natures) d'Artaxerxès). Diafoirus est payé à la fois par le palper d'écus sonnants et la vue des charmes de la cliente : *Clysterium donare, oculos viri sapientiæ rincere*, porte le programme. Les *honoraires actuels* sont uniquement matériels : sur un char sonore d'un orchestre de foire, étincelant de l'affiche annonçant le *cours libre de Dichotomie* et illustrée d'une coupe inédite, ne figurant pas à l'atlas, celle de la poire d'or, le grand chirurgien-escrimeur menace de mort les ennemis de la myc... (réclame non payée) avant de séparer les sœurs ischiopages. Les honoraires de l'avenir sont moins tentants : « Mettez dix centimes dans le tronc et vous aurez droit à une consultation ». Le médecin marron cherche à enrôler l'accidenté du travail. Heureusement, la *gloire* suit, entourée de ses sonneuses de trompe, pour consoler le pauvre praticien.

Saint-Louis, naturellement, a choisi son sujet dans le *mal français*. Christophe Colomb revient d'Amérique avec ses compagnons ; son pénible voyage l'engage à se distraire dans le commerce des femmes indiennes ; mais de concert avec lui voyage la vérole aux tons cuivrés qui étend sur lui ses ailes de chauve-souris. A la suite, les avariés célèbres : François I[er] et la belle Ferronnière. Vinci et la *Joconde*, cette fois tenue solidement enchaînée par les huissiers du Louvre. Heureusement, la thérapeutique moderne terrasse enfin la vérole aux ailes de chauve-souris.

L'hospice des Ménages a tenu à montrer le *secret des Wright*. Nous croyions qu'il s'agissait des opsonines, pas du tout c'était des aéroplanes.

Ce qu'il s'ensuivit après les défilés, je ne vous le narrerai pas. Les réjouissances publiques étaient finies ; je suis parti, avant que les réjouissances individuelles ne commencent. Comme on a pu le voir, les allusions à la syphilis furent nombreuses dans la décoration des loges et dans les cortèges.

GAL.


TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE
ET DE TOUS LES ETATS CONSOMPTIFS
SUC PUR INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
ASSOCIÉ À LA CATALASE ET AUX OXYDASES
DU PLASMA SANGUIN DE BŒUF
LE FLACON ENTIER
8 francs
MUSCULOSINE
BYLA
LE DEMI-FLACON
4 fr.50
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES
PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE A FROID
DOSE MOYENNE
4 Cuillerées à bouche par Jour pour Adultes,
4 Cuillerées à dessert pour les enfants.
ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS
LES ETABLISSEMENTS BYLA JEUNE
GENTILLY (SEINE)

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

A LA SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE

Dessin original

PAR BILS



1. Le Dr RETTERER. — 2. Le Dr JOSUÉ. — 3. Le Dr NETTER. — 4. Le Pr ACHARD. — Le Dr DELEZENNE.

DIÉTÉTIQUE

15 JOURS DE RÉGIME POUR LES CARDIAQUES CHRONIQUES

(D'après le Dr KASACK et Mme E. HANNEMANN, directrice d'une école de cuisine et d'enseignement ménager, à Berlin) (1).

TROISIÈME JOUR. — A midi : *Pigeon à l'étuvée* aux *nouilles, compote de pommes.*

Le soir : *Noix de veau* rôtie aux *haricots verts.*

Pigeon à l'étuvée.

Pigeon jeune......	n° 1.
Eau	1/2 litre.
Extrait de viande.	5 grammes.
Chou-fleur petit....	n° 1.
Céleri	un petit morceau
Racine de persil ...	— —
Persil vert........	1 cuillerée à thé.
Nouilles aux œufs.	25 grammes.

Faire bouillir dans l'eau les racines, l'extrait de viande, et passer au tamis. Faire réduire dans une petite marmite jusqu'à 3/8 de litre, avec un peu de sel. Mettre le pigeon, bien clore le vase, et laisser mijoter lentement. Dans le bouillon qui ne doit atteindre qu'1/16 de litre on verse les nouilles, et on laisse mijoter le tout pendant dix minutes. Avant de servir, on répand sur le tout le persil vert finement haché.

(1) *Krankendiät*, publication de la «Lette Verein» (Voir le dernier numéro de *Paris Médical*.)

Marmelade de pommes.

On la prépare *sans sucre* avec des pommes fraîches ou desséchées.

Noix de veau.

Veau	80 grammes.
Beurre	10 —
Eau	1/8 de litre.
Extrait de viande	4 grammes.
Sel	2 —
Haricots	125 —
Persil	Q. S.

Faire brunir le beurre dans une petite marmite, y verser la noix de veau saupoudrée de sel et faire rôtir sur les deux côtés avec précaution.

Verser peu à peu l'eau avec l'extrait de viande et laisser mijoter à l'étuvée. On ajoute ensuite les haricots, on laisse encore mijoter, et on sert en saupoudrant de persil vert finement haché.

QUATRIÈME JOUR (1). — 2 petits déjeuners avec 50 grammes de *jambon* maigre et 20 grammes de *pain*. Au grand déjeuner : bifteck de *chevreuil*, une cuillerée à soupe de *purée de pommes de terre, compote de groseilles.*

Au dîner : *cervelle de veau*, 20 grammes de *pain grillé, fruits.*

Bifteck de chevreuil.

Viande de chevreuil.........	350 à 400 grammes
Beurre	20 —
Sel..............	7 —
Lait maigre	1/8e de litre.
Extrait de viande (dissous dans le lait)...........	1 gramme.

Choisir le morceau de viande dans le râble ou la noix, le débarrasser des tendons et aponévroses, le battre, et le mettre dans une poêle où le beurre a été préalablement fondu ; faire frire en retournant souvent, et en ajoutant pendant 10 minutes peu à peu le lait. On peut servir la moitié de la viande avec un peu de purée de pommes de terre, battue avec du lait maigre.

Cervelle de veau.

Cervelle	N° 1
Sardine.......	N° 1
Beurre	12 grammes.
Sel...........	4 —
Bouillon fort....	3 cuillerées à soupe.
Jus de citron...	1/2 cuillerée à thé.
Câpres	1 cuillerée à thé.

Laver la cervelle pendant une demi-heure, la mettre sur le feu avec de l'eau froide légèrement salée et porter à l'ébullition. Enlever ensuite les enveloppes, et mettre la cervelle dans une petite casserole contenant le beurre. Faire frire en vingt minutes, et ajouter le jus de citron, le sel et les câpres. Servir sur une assiette chaude, avec une sardine sans arêtes et du pain blanc rôti.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Vaginite blennorragique chronique.

Faire des injections au permanganate de potasse et, dans l'intervalle des injections, maintenir, dans le vagin, des tampons enduits d'une des pommades isolantes et antiseptiques suivantes :

(*a*) Dermatol	} ââ	5 grammes.
Iodoforme	}	
Vaseline		20 —
b) Benjoin.........	}	
Camphre........	} ââ	5 grammes.
Cubèbe	}	
Vaseline		25 grammes.

La première est plus irritante que la seconde et doit être remplacée par celle-ci s'il se produit de la rougeur et de la cuisson.

(DOLÉRIS).

Leucorrhée douloureuse.

Feuilles de jusquiame	}	
— de belladone.......	} ââ	30 gr.
— de morelle	}	
Têtes de pavot		n° 2

Pour un bain de siège.

(DALCHÉ).

Prurit vulvaire.

Lotions à l'eau très chaude, suivies de lotions légères à l'éponge avec :

Sublimé	1 gramme.
Alcool	10 grammes.
Eau de roses	48 —
Eau distillée..........	450 —

Hémorragies de la ménopause.

Ces métrorragies qui tiennent à la congestion utérine seront combattues par le repos, par des scarifications du col et par 4 cuillerées à soupe par jour de la potion:

Teinture de viburnum pruinifolium........	5 grammes
Teinture d'hydrastis canadensis.........	5 —
Elixir de Garus	30 —
Sirop de fleurs d'oranger................	50 —
Eau distillée .. Q. S. p.	125 cc.

Cachets contre la migraine.

Prendre au maximum 2 des cachets suivants par vingt-quatre heures :

Valérianate de caféine	0gr 05
Acétanilide	0gr 10
Phénacétine...................	0gr 20

Pour 1 cachet.

Mixture contre les poux de tête

Pétrole..............	100 grammes.
Huile d'olives	50 —
Baume du Pérou	20 —

(BROCQ et JACQUET).

Pharyngite catarrhale.

Phénol	12 grammes,
Résorcine	1 gramme.
Glycérine............	32 grammes.
Eau de menthe	48 —
Eau de source. Q. s. p.	250 —

En gargarismes.

CHRONIQUE DES LIVRES

Le cytodiagnostic, par le Dr MARCEL LABBÉ, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital de la Charité. 1912, 2e *édition*, 1 vol. in-16, 96 pages avec figures cart. 1 fr. 50. *Les Actualités médicales* (*J.-B. Baillière et fils*, édit., à Paris).

Le Dr Marcel Labbé fait paraître dans la collection des *Actualités médicales* une 2e édition de son excellent livre sur le *Cytodiagnostic*. Avec la clarté qui lui est coutumière, il expose à l'étudiant et au praticien les procédés simples qui permettent de recourir à l'examen des cellules des épanchements pathologiques pour faire le diagnostic des maladies causales. Il montre avec de nombreuses gravures à l'appui les notions étiologiques importantes que donne l'étude des éléments cellulaires, comment on diagnostique la tuberculose, le cancer, par l'examen des cellules des épanchements. Ainsi sont étudiés les épanchements de la plèvre, de la tunique vaginale, des articulations, du péricarde, les réactions séreuses de la peau, l'étude du liquide céphalo-rachidien, où l'on voit le rôle de la ponction lombaire dans le diagnostic des fractures du crâne, de la méningite tuberculeuse, etc.

Excellent petit livre, en un mot, appelé à rendre de grands services à tous. G. MILIAN.

Contribution à l'étude thérapeutique de l'opium et de ses nouvelles préparations par le docteur PHILIPPE TROTAIN (de Paris), 1911. 1 vol. in-8.

Voici une thèse très intéressante qui met au point la question toujours actuelle de la médication opiacée.

M. Trotain a fait un grand nombre de recherches sur la médication opiacée et surtout sur le pantopon qui représente, comme on sait, tous les alcaloïdes de l'opium.

Il est, en effet, intéressant de chercher à réaliser un opium pur, d'activité toujours identique, de toxicité aussi faible que possible, ne provoquant que peu ou pas d'effets secondaires, et soluble, c'est-à-dire pouvant s'administrer par voie hypodermique.

Le pantopon paraît avoir atteint ce but ; ce produit a été étudié spécialement par le professeur Sahli (de Berne), et, en France, par un grand nombre de pharmacologues et de cliniciens parmi lesquels nous devons citer : MM. Pouchet, Bardet, Rémond, Sicard, Courmont, Lyonnet, Morel-Lavallée, Laffitte, Leriche, Claret, Salin et Aremaz, Souty.

Le pantopon représente la totalité des alcaloïdes de l'opium précipités sous forme de chlorhydrates solubles; ce n'est donc pas un dérivé de l'opium, ni un succédané de la morphine ; c'est l'opium lui-même, l'opium total.

Grâce au grand nombre d'observations qu'il a recueillies dans les services des Drs Robin, Landouzy, Lereboullet, Sicard, Laffitte, Morel-Lavallée, Le Bec, Huguier, etc..., M. Trotain a pu constater que le pantopon présente des avantages certains sur les opiacés ordinairement employés ; c'est un produit pur, soluble, rigoureusement préparé, de constitution constante, donnant toujours, par conséquent, les mêmes effets aux mêmes doses, n'ayant pas d'actions secondaires, qu'il soit administré par voie buccale ou par voie hypodermique ; de plus, comme il est soluble, il est plus rapidement absorbé, ce qui est un avantage précieux dans la médecine d'urgence ; d'autre part, il ne produit pas de paralysie des muscles lisses, d'où la supériorité de son emploi chez les malades facilement constipés, chez les dyspeptiques gastro-intestinaux et chez les opérés. De même, il peut rendre des services considérables chez les nerveux, les cardiaques, les emphysémateux. Comme il représente l'action de la morphine corrigée par celle des autres alcaloïdes de l'opium, il peut être utilisé avec de bons résultats dans les cures de démorphinisation.

Enfin, le pantopon semble ne pas produire de phénomènes d'accoutumance, comme la morphine ou l'opium.

On peut donc considérer le pantopon comme un véritable opium soluble que l'on peut administrer par la voie hypodermique. K.

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

La Société de secours des amis des sciences

Cette œuvre si noble, dont le but est si digne d'attention, est présidée par l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, M. G. DARBOUX. Elle fut fondée par l'illustre THÉNARD, avec l'intention de mettre à l'abri de la misère les hommes qui, par leurs découvertes, leurs travaux, leur enseignement, ont été utiles aux Sciences, à l'Industrie, à l'Agriculture et à l'Humanité ; d'étendre cette protection aux pères, aux mères et aux veuves de ces inventeurs, de ces professeurs et de ces savants, puis à leurs enfants, qui pourront ainsi honorer à leur tour un nom glorieux ou estimé.

Ces idées directrices se transmirent de président à président (J.-B. DUMAS, PASTEUR, J. BERTRAND), et donnent lieu de la façon la plus heureuse, mais toujours insuffisante par rapport aux besoins sans cesse croissants, à des secours, à des pensions, à des aides de toutes sortes.

Comme le dit M. Darboux dans un magnifique appel (*Revue scientifique*, 1911, no 15) qui s'adresse à tous les « Hommes de Sciences, aux Professeurs, aux Astronomes, « aux Physiciens, aux Chimistes, aux Naturalistes, aux « Médecins, aux Pharmaciens, etc.

« Aux esprits élevés qui voient dans la Philosophie « naturelle un spectacle digne de leurs méditations ; ils « savent tout le prix de la recherche scientifique et « tiendront à témoigner leur reconnaissance aux talents « trahis par le sort, aux inventeurs imprudents, aux « génies imprévoyants, qui, oubliant leurs familles « et eux-mêmes, n'ont pensé qu'au bien-être général, qu'à « la grandeur et à la prospérité de leur pays. Ces malheu- « reux et leurs familles ne doivent pas réclamer en vain « les secours de l'œuvre de Thénard ; c'est un devoir « à remplir et une dette nationale à payer (1). »

(1) La souscription annuelle, pour devenir Membre de la Société, est de 10 francs.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Maladies des os, par MM. MARFAN, Professeur à la Faculté de médecine de Paris, APERT, AVIRAGNET, LÉON BERNARD, M. GARNIER, J. HALLÉ, MILIAN, médecins des hôpitaux de Paris, 1 vol. gr. in-8 de 755 pages avec 164 figures intercalées dans le texte. Br. 15 fr. Cart. 16 fr. 50. Fascicule XXXIX du Nouveau Traité de Médecine de BROUARDEL, GILBERT, THOINOT. 1912. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris.)

Le traitement manuel suédois dans les maladies internes, d'après les principes de Henrik KELLGREN, par MICHEL DEUTZ, Professeur de Massothérapie à Genève. 1 vol. in-8, de 421 pages avec 463 figures dans le texte. 1912. (*Maloine*, édit. à Paris.)

La surdité, moyens d'y remédier par la lecture sur les livres, par M. E. BOUDIN, professeur à l'Institut national des Sourds-Muets. 1 vol. in-16, de 144 pages avec figures. 1912. (*Maloine* édit. à Paris.)

NOUVELLES

Le libre choix en Allemagne. — La *Société des médecins de Munich pour le libre choix* (il s'agit des malades soignés par les « Caisses ») a tenu dernièrement son assemblée générale (*Munch. med. Woch*, 1911). Elle possède actuellement un capital de 150.381 Mark. Nous relevons les chiffres suivants qui résultent du libre choix : un médecin a touché, comme honoraires, pour soigner les malades des « caisses », la somme de 14.713 Mark ; neuf médecins ont reçu plus de 10.000 Mark ; 200 médecins ont touché au-dessous de 1000 Mark. Il serait intéressant de pouvoir expliquer ces inégalités de traitement.

Détermination des couleurs. — Au *Congrès pharmaceutique international*, tenu à Bruxelles en septembre 1910, M. Möller, pharmacien à Copenhague, a présenté un travail sur la détermination internationale des couleurs.

Rien n'est plus simple, pour l'homme normal, de distinguer les couleurs fondamentales. Mais celles-ci se trouvent assez rarement dans la nature. Les objets colorés présentent, dans la règle, un mélange de différentes couleurs, donnant naissance à des tons, à des nuances difficiles à déterminer. Cette difficulté est très réelle, en voici un exemple :

La racine de Sénéga est d'un *jaune gris* dans notre pharmacopée, Ed. IV ; elle était dans l'édition précédente « *couverte de petits écailles rouge clair* ». La Pharmacopée allemande (III et IV) la désigne comme *jaunâtre*; pour le Codex français (1908) elle est *gris jaunâtre ou rougeâtre*, et pour la Pharmacopée britannique *jaunâtre ou gris brunâtre*. Dorvault (1898) parle d'une racine *grise* et la Real Enzyklopädie (2e éd.) de couleur *jaune à brun*.

Cette difficulté dans l'expression précise de la couleur d'un objet a été sentie par beaucoup de savants. M. Möller, ayant été amené dans le cours de ses recherches à se rendre compte de cette lacune, s'est occupé du sujet. N'ayant pu trouver nulle part un résumé complet des travaux s'occupant de la détermination des couleurs, l'auteur en a présenté un, fruit de ses propres études. Nous lui empruntons les détails suivants :

Un des premiers savants, qui ait cherché à classer les couleurs, était le jésuite Athanasius Kircher, qui, en 1646 déjà, consacre dans son ouvrage *Ars magna lucis et umbræ* un chapitre spécial aux couleurs. Il les divise en cinq couleurs principales : blanc, noir, jaune, rouge et bleu. Plus tard, en 1704, le célèbre mathématicien anglais J. Newton s'occupait de la même question. Partant du spectre solaire, il déterminait sept couleurs principales : rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo et violet.

Buffon, dans sa *Dissertation sur les couleurs accidentelles*, en 1743, c'est-à-dire celles qu'on aperçoit par un choc sur l'œil, maintient la division des sept « couleurs primitives ».

M. Möller propose d'adopter le *Code des couleurs* de Klincksieck et Valette, comme le meilleur manuel existant pour la détermination des couleurs.

Cheminots antialcooliques. — Ces jours derniers, la *Société antialcoolique des agents des chemins de fer français* donnait son banquet annuel sous la présidence du Dr Bourrillon, qu'entouraient les représentants des ministres des Travaux publics et du Travail et des administrateurs des compagnies de chemins de fer. »

Le but de la Société a été défini par M. Beauchamp, président de son conseil d'administration :

« Les cheminots, a-t-il dit, mécaniciens, chauffeurs, aiguilleurs, etc., tiennent entre leurs mains des millions d'existences. Nous accomplissons donc un grand devoir en combattant l'alcoolisme dans les chemins de fer.

Société allemande d'hématologie. — Le Dr Ewald a été nommé président de la section hématologique de la *Société d'hématologie et de biologie expérimentale*, en remplacement du professeur Grawitz, décédé.

Prix Nobel. — Le prix Nobel pour la médecine a été décerné au Dr Gullstrand, professeur à l'Université d'Upsal, ophtalmologiste distingué, âgé de 49 ans.

Le prix de physique sera très disputé. Édison a beaucoup de partisans, bien que certains le trouvent trop peu scientifique et trop inventeur pratique. Il aura pour concurrent un autre Américain, M. Tesla, un émule de Rœntgen, et un savant norvégien, M. Bjerknes, réputé pour ses travaux météorologico-physiques.

Pour le prix de chimie, on parle du professeur Nernst, de Berlin, d'un jeune savant suédois, M. Svedberg, d'Upsal, et de... Mme Curie, qui a déjà remporté le prix une première fois.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Marseille. — Le concours pour l'internat en médecine vient de se terminer par la nomination de MM. Gamel, Badetti, Louge, de Vernejoul, Gaston Daniel, Tabet, Roux, internes titulaires, MM. Aynaud, Gérin, Cambon, internes provisoires.

Le concours de l'externat vient de se terminer par la nomination de MM. Simon, Benet, Pourtal, Bernard, Montlahuc, Tranier, Sivan, Maurel, Canelier, Liotard, Coste, Nevière, Rougnon.

Hôpitaux de Toulon. — Les six internes des hôpitaux de Toulon, mécontents de leurs rapports avec l'administration et avec le médecin chef, ont donné leur démission.

Faculté de médecine de Lyon. — M. le Dr André Chalier est nommé moniteur de clinique chirurgicale.

Conseil de surveillance de l'assistance publique. — M. le Dr Cunéo, chirurgien des hôpitaux, a été désigné par la Société des chirurgiens des hôpitaux pour la représenter au Conseil de surveillance de l'Assistance publique, en remplacement de M. le Dr Nélaton.

Chaire de médecine à Téhéran. — Le ministre des affaires étrangères fait appel aux médecins de la marine pour trouver un médecin qui accepterait d'occuper la chaire de médecine à l'Institut Polytechnique de Téhéran. Le traitement est de 15.000 francs, voyage payé. Le médecin désigné devra partir le 10 novembre.

Légion d'honneur. — A l'occasion des diverses expositions sont nommés :

Officiers de la Légion d'honneur. — MM. les docteurs Carron de la Carrière et Maurice Leprince (de Paris). MM. Bélières, directeur de la pharmacie normale, Jean Faure et Trillat, chimistes (de Paris).

Chevaliers de la Légion d'honneur : M. Bernard, administrateur délégué de la société des eaux minérales d'Évian ; M. le Dr Billon ; M. le Dr Calot (de Berck-sur-Mer) ; M. le Dr Cathelin (de Paris) ; M. le Dr Dubois (de Saujon) ; M. Gaiffe, constructeur électricien à Paris ; M. Girard, fabricant de produits pharmaceutiques ; M. le Dr Grunberg (de Paris) ; M. Guérin, sous-directeur de la compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy ; M. le Dr Guilloz, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Nancy ; M. Jouisse, fabricant de produits pharmaceutiques à Orléans ; M. le Dr Lalesque (d'Arcachon) ; M. le Dr Laure, médecin de l'hôpital français à Buenos-Aires ; M. le Dr Lefilliatre (de Paris); M. le Dr Leval (de Paris); M. Lignières, directeur de l'institut national bactériologique de Buenos-Aires ; M. le Dr Albert Mathieu, vice-président de la section d'hygiène infantile à l'exposition de Buenos-Aires ; M. Radais, professeur à l'École de Pharmacie de Paris ; M. de Ricqlès (de Paris); M. le Dr Saqué (de Paris); M. Vernade, fabricant de produits pharmaceutiques.

Traité élémentaire de Thérapeutique

Par le Dr A. MANQUAT

1911, 6e édition entièrement refondue

Tome I. — **Thérapeutique générale.** — 1 vol. in-8, de 612 p. Broché... 10 fr. — Relié maroquin souple... 12 fr.

Cette nouvelle édition paraîtra en 3 volumes, formant chaque un tout complet, se vendant séparément. Les tomes II et III paraîtront en octobre.

LA VIE MÉDICALE (*suite*)

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 18 octobre. — MM. Vincentelli, 5 ; Renard, 3 ; Deguignand, 8 ; Colleville, 7 ; Lebrun, 6 ; Lebée, 5 ; Perrier, 7 ; Eudel, 11.

Séance du 20 octobre. — MM. Berthomieu-Lamer, 7 ; Petit (Antoine), 5 ; Sébillotte, 7 ; Alary, 8; Lecerf, 11; Delotte, 7 ; Baudin, 9 ; Fumet, 8 ; Baudoin, 5 ; Netter (René), 6.

Séance du 23 octobre. — MM. Bertaux, Duvelleroy et Mlle Le Conte, 3 ; MM. Rabut, 4 ; Olivieri, 6 ; Picard (Pierre), 7 ; Vigot, 8 ; Arbassier, 4 ; Dubois, 9 ; Noël, 7 ; Richard (André), 6.

Pathologie. — Séance du 18 octobre. — MM. Huc, 10 ; Tisné, 7 ; Kudelski, 11 ; Bigot, 7 ; Portret, 5 ; Mlle Romme, 7 ; M. Buquet, 11.

Séance du 20 octobre. — MM. Dragatzis, 3 ; Lascombe, 13 ; Tartois, 14 ; Bloch, 9 ; Mlle Lang, 8 ; MM. Lévi-Franckel, 11 ; Pigney, 9 ; Galop, 11 ; Truffert, 8 ; Caron, 3.

Séance du 23 octobre. — MM. Hissard, 6 ; Renaud (Jean), 9 ; Pena, 5 ; Gresset, 4 ; Massart, 10 ; de Nabias, 2 ; Robert, 10 ; Moricand, 5 ; Cousin et Audebert, 7.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 18 octobre. — Question : « Veines jugulaires. »

MM. Chapotel, 12 ; Farrugia, 13 ; Daban, 14 ; Chamboissier, 7 ; Faure, 5 ; Cerf, 9 ; Chopinet, 11 1/2 ; Dautheuil, 14 ; Caracache, 12 ; Chabanier, 13 ; Couinaud, 18 ; Eusèbe, 11 1/2 ; Dartiguenave, 9 ; Dupret, 7 ; Eisenstein, 8 ; Doumer (Edmond) 16 ; Crocquefer, 9 ; Mlle Deuniel, 15.

Séance du 19 octobre. — Question : « Veine porte ».

MM. Duclos, 11 ; de Bouy de Lavergne, 5 ; Djismedjian et Faiveley, 8 ; Duchon, 14 ; Burnand, 5 ; Cappelle, 16 ; Bozonet, 13 1/2 ; Ernst, 17 1/2 ; Exintaris, 14 ; Designole, 10 ; Dinoël, 11 ; Deguy, 10 ; Crantin, 14 1/2 ; Beaussillon, 4 ; de Brun du Bois-Noir, 6 1/2 ; Béhague, 10 ; Bernard (Roger), 6.

Séance du 20 octobre. — Question : « Muscles grands droits et pyramidaux de l'abdomen. »

MM. Berthon, 12 ; Binet (Alfred) 10 1/2 ; Brawarsky, 12 ; Bardy, 7 ; Beaudequin, Anasiewicz et Mlle Ber, 10 ; MM. Andréoli, 11 ; Borrien et Mlle Blechmann, 12 1/2 ; MM. Adam te Brousse, 10 ; Aulagnier, 9 1/2 ; Blondet et Adler, 12 ; Bavachi, 7 ; Alterman, 11 1/2 ; Alliot et Bouchard, 7.

Séance du 23 octobre. — Question : « Os occipital. »

MM. Barreau, 15 ; Baye, 11 1/2 ; Barrière, 7 ; Blot, 14 ; Boulay, 15 ; Bigot, 11 ; Bucquet, 8 ; Mlle Bagot, 18 ; MM. Boutelier, 15 1/2 ; Boulva, 9 1/2 ; Bethoux, 11 ; Bureau, 8 ; Boiteux, 9 ; Caillet (André), 8 ; Bertrand, 11 ; Bazert, 8 ; Bernard (Pierre), 9.

Séance du 24 octobre. — Question : « Artère fémorale. »

MM. Bordier, 13 ; Bruant, 14 ; Boisnier, 13 ; Abrial et Caillet (Louis), 14 ; Benoit, 9 ; Apchin, 11 ; Aysaguer, 7 ; Bessan, 13 1/2 ; Bocage, 16 1/2 ; Cabouat, 12 1/2 ; Mlle Braïlovsky, 9 ; MM. Barry, 14 ; Grellety-Boisviel et Féron, 12 1/2 ; Flammarion, 4 ; Mlle Fremte, 12 ; MM. Guérin, 17 ; Hezard, 4 ; Foubert, 11.

Pathologie. — Séance du 18 octobre (matin). — Question : « Des appareils plâtrés dans les fractures de jambe fermées. »

MM. Uzan (Emile), 8 1/2 ; Semelaigne, 17 ; Thébaut, 12 ; Soupault, 13 ; Moore, 18 ; Laurent (Marcel), 13 ; Majnoni d'Intignano et Medvédeff, 9 ; Lévesque, 13 ; Jacques, 7 1/2 ; Lehuche, 8 ; Latombe, 9 ; Malon, 10 ; Marquézy, 15 ; Laurent (Pierre-Théodore), 17 ; Lamarche, 10; Magnillat, 12; Klébansky, 10 1/2; Mordagne, 11.

Séance du 18 octobre (soir). — Question : « Technique, indications, résultats de la ponction lombaire. »

MM. Hyvernaud, 6 ; Jorand et Leclerc, 10 ; Le Cocq, 8 ; Maupoix, 14 ; Mlles Le Bouédec, 9 1/2 ; Le Soudier, 16 ; MM. Jacquelin, 16 ; Kotsovos, 10 ; Moreau, 7 1/2 ; Iscovesco, 11 1/2 ; Mlle Kahn, 14 ; MM. Lauret, 7 ; Michon, 18 ; Mineur, 11 ; Le Chaux, 8 ; Labarraque et Montlaur, 13 ; Lepelletier, 10.

Séance du 23 octobre. — Question : « Symptômes de la fièvre typhoïde au second septennaire. »

MM. Jacquet, 18 ; Ledrain, 12 ; Leroux, 10 ; Lange, 5 ; Lozès, 12 ; Ladroitte, 10 ; Jouet, 7 ; Mlle Labeaume, 16 ; MM. Joffroy, 13 ; Leroy, 8 ; Mlle Lévy, 9 ; MM. Léonet, 14 ; Kleinmann, 16 ; Lebègue, 8; Marceron, 15 ; Lefèvre, 16 ; Kouteschweller, 12 ; Isch-Wall, 13 ; Lautmann, 8 ; Lermoyez, 19.

Séance du 24 octobre. — Question : « Technique d'une autopsie. »

MM. Labro, 8 ; Marquand, 7 ; Kahn, 16 ; Mlle Kouriansky, 12 1/2 ; MM. Forest, 10 ; Defiol, 14 ; Moriee (René), 10 ; de Rohan-Chabot, 14 1/2 ; Lewinsohn, 10 ; Perrier, 12 ; Pidoux, 11 ; Perrussel, 10 ; Luca, 9 ; Ill, 16 ; Tzancoff, 13 ; El-Chafei, 8 ; Thoyer, 13 ; Valiadis, 10.

Facultés de médecine. — TOULOUSE. — M. Soulié, agrégé libre, chargé d'un cours complémentaire d'anatomie topographique (fondation de l'Université), est chargé, à partir du 1er novembre 1911, d'un cours d'anatomie (cours d'État).

M. Jammes, docteur en médecine, docteur-ès-sciences naturelles, maître de conférences de zoologie à la Faculté des sciences, est chargé d'un cours complémentaire de zoologie médicale et micrographie.

Ecoles de médecine. — AMIENS. — Un concours s'ouvrira, le 21 avril 1912, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant la date d'ouverture dudit concours.

RENNES. — Un congé, jusqu'au 31 mars 1911, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Bertheux, professeur de clinique médicale.

M. Millardet, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est chargé jusqu'au 31 mars 1912 (durée du congé de M. Bertheux), d'un cours de clinique médicale.

Hôpitaux de Montpellier. — Le lundi 20 novembre 1911, il sera ouvert, à l'Hospice général, un concours pour une place d'interne titulaire et une place d'interne provisoire en pharmacie dans les hôpitaux de Montpellier. Les internes titulaires sont nommés pour trois ans ; les internes, provisoires pour une année.

Seront admis à ce concours les candidats âgés de vingt ans au moins, célibataires et pouvant justifier de quatre inscriptions de pharmacien de 1re classe, et, s'ils sont de 2e, d'un certificat constatant qu'ils ont obtenu la mention *bien* au précédent examen de fin d'année, ou qu'ils sont lauréats de l'École de pharmacie.

S'inscrire au secrétariat général des hospices, avant le samedi 18 novembre.

Diplôme de médecin colonial de l'Université de Bordeaux. — Cet enseignement commencera au début de novembre et finira le 14 janvier. Le registre d'inscription est ouvert au secrétariat de la Faculté.

Concours d'adjuvat d'anatomie à Bordeaux. — MM. Puncet, Villar, Nafrechon sont proposés pour les places d'aides d'anatomie titulaires, MM. Doré, Celles, Cavallier, Goéré

COURS

Cours d'anatomie. — M. le professeur **A. Nicolas** commencera le cours le ***11 Novembre***, à 4 heures (*Grand amphithéâtre de la Faculté*) et le continuera les mardis, jeudis, samedis suivants.
Sujet du cours : Appareil circulatoire. — Tube digestif.

Cours de pathologie interne. — M. le professeur **Fernand Widal** commencera le cours le ***lundi 13 Novembre*** à 4 heures (*Grand amphithéâtre de la Faculté*) et le continuera les mercredis, vendredis, lundis suivants.
Sujet du cours : Maladies du foie, des voies biliaires et du pancréas.

Conférences de pathologie médicale. — M. le Dr **Léon Bernard**, agrégé, commencera ces conférences le ***jeudi 9 Novembre***, à 6 heures (*Petit amphithéâtre de la Faculté*) et les continuera les samedis, mardis, jeudis suivants.
Sujet du cours : Maladies infectieuses.

Cours de clinique thérapeutique (*Hôpital Beaujon*, faubourg Saint-Honoré). — M. le professeur **Albert Robin** commencera le cours le ***jeudi 16 Novembre***, à 10 heures du matin et le continuera les jeudis suivants.
Sujet du cours : 1er semestre, Traitement de la tuberculose.
Tous les jours, à 9 heures du matin, leçon de clinique thérapeutique au lit du malade.

Cours de pharmacologie et de matière médicale. — M. le professeur **Gabriel Pouchet** commencera le cours le ***Jeudi 9 Novembre*** à 4 heures (*Amphithéâtre de pharmacologie*) et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, la même heure

Cours de clinique ophtalmologique (*Hôtel-Dieu*). — M. le professeur **De Lapersonne** commencera le cours le ***vendredi 3 Novembre***, à 10 heures, à l'amphithéâtre Dupuytren (Hôtel Dieu).
Lundi, à 9 heures : Policlinique (salle des consultations).
Mardi et jeudi, à 9 heures: Opérations. Visites dans les salles.
Mercredi, à 10 heures : Examens ophtalmoscopiques.
Vendredi, à 10 heures : Leçon clinique.
Samedi, à 9 heures : Laboratoire.
Tous les jours, à 9 heures : Consultation externe.

Clinique ophtalmologique. — Cours d'ophtalmologie. — M. le professeur **De Lapersonne** assisté de MM. les Drs **Cerise, Coutela, Pley**, chefs de clinique et de laboratoire, commencera le cours le ***Mardi 24 Octobre***, à 3 heures à l'*Hôtel-Dieu* (*amphithéâtre Dupuytren*). Ce cours sera continué tous les jours à la même heure. Les élèves seront exercé : au maniement des divers instruments d'ophtalmologie.
Droit à verser de 50 francs. — S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet 3) les mardis, jeudis, samedis de midi à 3 heures.

Clinique des maladies des enfants. — M. le professeur **Hutinel** commencera son enseignement le ***Jeudi 2 Novembre***, à 9 heures du matin (*Hopital des enfants malades*, 149 rue de Sèvres).
Mercredis et Samedis, à 10 heures, leçons à l'amphithéâtre (la première le 11 novembre).
Tous les matins, à 9 heures ; Visite des malades et interrogation des élèves.
Lundi, à 10 h. 1/2 : Conférence sur l'alimentation des nourrissons par le Dr **Nobécourt**, agrégé.
Mardi, à 10 h. 1/2 : Conférence sur les maladies nerveuses par le Dr **Babonneix**, ancien chef de clinique.
Jeudi, à 10 h. 1/2 : Leçon pratique d'oto-rhino-laryngologie.
Vendredi, à 10 h. 1/2 : Conférence de dermatologie par le Dr M. **Ferraud**, chef de clinique adjoint.
Des cours de perfectionnement seront faits, dans les deux semestres sous la direction de M. le Dr **Nobécourt**.

Clinique chirurgicale de l'hôpital de la Salpêtrière. — M. le professeur **Paul Segond** commencera ses leçons le ***samedi 11 Novembre***, *à la Salpêtrière*, à 10 h. 1/2 et les continuera les mercredis et samedis suivants à la même heure.
Lundi et vendredi : Examen des malades et leçons clinique par MM. les Drs **Sauvé** et **Deniker.**
Mardi : Conférence d'anatomie pathologique par le Dr **Renaud.**
Mercredi : Opérations. — Leçon clinique.
Jeudi : Leçons sur les accidents du travail par M. le Dr **Olivier Lenoir.**
Samedi : Opérations. — Leçon clinique.
M. **Desgrez**, agrégé, fera une série de conférences de chimie pathologique appliquée au diagnostic chirurgical à une date qui sera fixée ultérieurement.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu — M. le professeur Gilbert commencera son enseignement clinique le ***6 novembre*** à 9 heures du matin. Sa première leçon à l'*Amphithéâtre Trousseau* aura lieu le ***11 novembre*** à 10 h. 1/2 et les leçons suivantes auront lieu dans le même amphithéâtre à la même heure, les mercredis (présentation de malades, consultation thérapeutique) et les samedis (leçon magistrale).
Tous les matins à 9 heures ; visite et examen des malades.
Jeudi à 9 heures : consultation externe pour les maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie, du pancréas (salle Saint-Christophe).
Enseignement complémentaire : Propédeutique et séméiologie; anatomie pathologique et bactériologie ; thérapeutique et physiothérapie pratique. Voir les annonces détaillées spéciales.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Enseignement complémentaire de laboratoire, par M. Paul Descomps, chef de laboratoire.
Vendredis, à 11 heures, à l'*amphithéâtre Bichat* :
I. *Technique de laboratoire applicable à la clinique* (examen des crachats). — Diagnostic de la diphtérie, de la tuberculose. — Examen du sang. — Diagnostic de la blennorragie, du chancre mou, de la syphilis. — Examen des liquides pleuraux, ascitiques, céphalo-rachidiens. — Diagnostic du paludisme, de la fièvre typhoïde.
Lundis, à 11 heures, à l'*amphithéâtre Bichat*
II. *Démonstrations d'anatomie pathologique.*
Une fois par semaine, à l'amphithéâtre Bichat :
III. *Exercices pratiques de vérifications anatomiques.* Les élèves seront exercés individuellement.

Cours de physiothérapie pratique de la clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — Ce cours commencera le ***7 Novembre***. Il sera fait, sous la direction de M. le professeur **Gilbert**, par MM. les Drs **Guilleminot, Durey, Dausset**, préparateurs.
7 *novembre*. — M. **Durey** : Généralités sur la kinésithérapie. Effleurages, pression, frictions.
14 *novembre*. — M. **Guilleminot** : Généralités sur l'électrothérapie. Courant galvanique, électrolyse, ionisation.
21 *novembre*. — M. **Durey** : Pétrissage, percussion, vibration. Technique.
28 *novembre*. — M. **Guilleminot** : Courants d'état variable, courant faradique, courant alternatif, haute et basse fréquence, courant de Morton.
5 *décembre*. — M. **Durey** : Gymnastique, mécanothérapie, cure de mouvements, sports thérapeutiques.
12 *décembre*. — M. **Guilleminot** Radiations, rayons X, radium, photothérapie.
19 *décembre*. — M. **Durey** : Kinésithérapie dans les affections du système locomoteur.
2 *janvier*. — M. **Daussey** : Thermothérapie.
9 *janvier*. — M. **Guilleminot** : Électricité et radiologie dans les affections du système neuro-musculaire.
16 *janvier*. — M. **Durey** : Kinésithérapie dans les affections du système cardio-vasculaire.
23 *janvier*. — M. **Guilleminot** : Électricité dans les affections du système cardio-vasculaire et respiratoire.
30 *janvier*. — M. **Durey** : Kinésithérapie dans les affections des voies digestives et respiratoires.
6 *février*. — M. **Guilleminot** : Électricité dans les affections des voies digestives.
13 *février*. — M. **Dausset** : Hydrothérapie.
20 *février*. — M. **Guilleminot** : Électricité dans les affections de la peau. Tumeurs, Corps étrangers.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, enseignement clinique complémentaire. — Sous la direction de M. le Professeur **Gilbert**, par les Drs **Herscher**, ancien chef de clinique, **Lippmann, Jomier, Villaret**, chefs de clinique.
I. Séméiologie. — *Tous les matins à 9 heures.* Dr **Herscher** : Appareil respiratoire. — Dr **Lippmann** : Appareil circulatoire. — Dr **Jomier** : Tube digestif, Foie, Pancréas, Reins. — Dr **Villaret** : Système nerveux, Peau.
II. Consultation externe et rédactions d'ordonnances. — *Le jeudi à 9 heures du matin.*
III. Technique de la petite chirurgie médicale. — *Un jeudi sur deux*, à 11 heures du matin. Dr **Lippmann** : Injections. — Dr **Jomier** : Lavages, Émissions sanguines, Hémostase, Vaccination, Respiration artificielle. — Dr **Villaret**. Révulsion, réfrigération, bains, thoracentèse.

Cours d'anatomie pathologique. — M. le professeur **Pierre Marie** commencera le cours le ***lundi 6 novembre***, à 5 heures (*Salle des travaux pratiques d'anatomie pathologique, 2e étage de l'école pratique*) et le continuera les mercredis, vendredis, lundis suivants à la même heure.
Le mercredi : démonstrations pratiques.
Sujet du cours : Anatomie pathologique générale et des différents organes

LA VIE MÉDICALE (*Suite*)

pour les places d'aides d'anatomie suppléants.

Examen pour l'emploi de médecin stagiaire de l'assistance médicale en Indo-Chine. — Cet examen aura lieu à Paris le 11 décembre.

Les candidats doivent se faire inscrire au ministère des Colonies, service du personnel, deuxième section. La liste d'inscription sera close le 11 novembre.

Exposition de Quito (1909). — Voici quelques récompenses décernées à des médecins et à des pharmaciens :

Diplômes de grands prix. — MM. les docteurs Angelby, Beurnier, Grunberg, M. Leprince (de Paris). MM. Bertaut-Blancard, F. Comar et fils, la Compagnie fermière de Vichy, Fumouze, Midy, Alfred Plisson, Robin et Vernade.

Diplôme d'honneur. — M. le Dr Mencière (de Reims).

Diplômes de médaille d'or. — MM. les Drs Jeannel, Rivière et Félix Terrieu (de Paris).

Diplômes de médaille d'argent. — MM. le docteur Leroy (de Paris), Sabatier et Swann (de Paris).

Diplôme de médaille de bronze. — MM. Cognet (de Paris).

Médaille d'or pour la mission géodésique de l'Équateur. — M. le médecin-major Rivet.

Préfecture de la Seine. — M. le Dr Clerc (Alfred-Marce-Gaston), est nommé médecin adjoint chargé des suppléances.

Mariages. — M. Gaston Callerot, et Mlle Victorine Assenette Jullien, fille du Docteur, médecin de Saint-Lazare. — M. le Dr Louis Viel et Mlle Madeleine Rodde. — M. Jean Fochier et Mlle Marthe Wuillomenet, fille du Docteur. — M. Gérard-Marchant, fils du Docteur, ancien chirurgien des hôpitaux décédé et Mlle Serpette.

Nécrologie. — Le Dr John Hughlings Jackson, ancien lecteur de physiologie à London Hospital Medical School. — M. le Dr Louis Stromeyer Little, ancien lecteur d'anatomie à London Hospital Medical School. — M. Henri Félix, étudiant en médecine de l'École de médecine de Marseille. — Le Dr Piettre, directeur de l'asile de Ville-Évrard, sénateur de la Seine, mort subitement à la gare de Vincennes. — Le Dr Malus (de Riaillé), ancien interne des hôpitaux de Nantes. — Le Dr Charlier, à Braine l'Allend, à 83 ans. — Le Dr Marquet, à Jemmeppa lez Liège, à 91 ans. — Le Dr Geh. Med. Rat Michel, professeur d'ophtalmologie, à Berlin. — Le Dr A. Louis, médecin aide-major de 1re classe au 3e spahis. — M. Alfred Binet est mort le 9 octobre, à Paris, âgé de cinquante-quatre ans. Il était docteur-ès-sciences, directeur du Laboratoire de psychologie physiologique à l'École des Hautes-Études, membre de la Société de Biologie, directeur fondateur de l'*Année psychologique*. Son œuvre porte tout entière sur la psychologie expérimentale, ses Études les plus connues portent sur la *Psychologie du raisonnement*, *l'Étude expérimentale de l'intelligence*, *la Suggestibilité*.

En collaboration avec M. André de Lorde il avait donné des ouvrages dramatiques ayant pour sujets des cas de psychologie pathologique : l'*Obsession* (Th. Sarah-Bernhardt), l'*Horrible expérience et l'homme mystérieux* (Grand-Guignol).

COURS

Fondation Pierre Budin. — **École de Puériculture** (91 bis, rue Falguière). — Enseignement clinique à la consultation des nourrissons : *lundi*, 2 h. 1/2 par le Dr **Binet**, ancien moniteur de la clinique Tarnier; mercredi, 9 h. 1/2 par le Dr **Planchon**, ancien moniteur de la clinique Tarnier; vendredi, 9 h. 1/2 par le Dr **Macé**, accoucheur des hôpitaux.

Enseignement théorique : Leçons de puériculture du premier âge par les Drs **Devraigne**, chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris, **Aviragnet**, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades.

Cet enseignement commencera le ***8 novembre*** à 5 heures et se continuera les mercredis suivants, avec interruption du 21 décembre au 23 janvier. Un examen aura lieu en juin 1912 pour l'obtention d'un certificat de puériculture.

Hôpital Saint-Antoine. — **Enseignement clinique des maladies nerveuses et mentales.** — Le Dr **Henri Claude**, agrégé, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, commencera son enseignement clinique le ***samedi 4 novembre*** à 10 h. 1/2, salle de consultation Axenfeld.

Le mercredi, 10 heures. Consultation externe.

Le samedi, 10 h. 1/2. Conférence clinique.

Les autres jours, visite à 10 heures.

MÉMENTO DE LA QUINZAINE

28 Octobre. — Fêtes d'inauguration du nouveau palais de l'Université de Rennes.

30 Octobre. — Concours pour la nomination de pharmaciens adjoints des hôpitaux de Lyon.

30 Octobre. — Concours pour le clinicat médical à la Faculté de médecine de Lille.

31 Octobre. — Clôture du registre d'inscription pour les prix de la Société de chirurgie de Paris.

2 au 4 Novembre. — Réunion sanitaire provinciale à l'Institut Pasteur.

4 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat des hôpitaux de Montpellier.

4 Novembre. — Réunion de l'Association des Journalistes médicaux français. A l'ordre du jour : Droit de reproduction des cliniques.

6 Novembre. — Concours pour l'emploi de professeur suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École de médecine de Limoges.

6 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le cours de chimie biologique à l'Institut Pasteur. Écrire à M. G. Bertrand, 26, rue Dutot.

6 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de médecin du bureau de bienfaisance de Lyon. S'inscrire au secrétariat du bureau de bienfaisance.

6 Novembre. — Concours pour une place de prosecteur à la Faculté de médecine de Lyon.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Vendredi 3 novembre, à une heure. — M. Patourel. Les frictions de haute fréquence ou frictions hertziennes. (MM. Pouchet, président; Pierre Marie, Marfan et Richaud.) — M. Arnaudon. L'Action mycose cérébrale. (MM. Pierre Marie, président; Pouchet, Marfan et Richaud.) — M. Robert. Les Erythèmes scarlatiniformes observés à la suite des injections de sérum antidiphtérique. (MM. Marfan, président; Pierre Marie, Pouchet et Richaud.) — M. Bruslé. Du traitement chirurgical de l'emphysème généralisé d'origine pulmonaire. (MM. Kirmisson, président; Segond, Pierre Duval et Ombrédanne.) — M. Lebret. Contribution à l'étude des chorio-épithéliomes. (MM. Segond, président; Kirmisson, Pierre Duval et Ombrédanne.)

Samedi 4 novembre, à 1 heure. — M. Roux : Contribution à l'étude des néphrites au cours du purpura; MM. Hutinel, Gilbert Ballet, Lenormant. — M. Derancourt : Contribution à l'étude de la rachicocaïnisation; MM. Pozzi, Hutinel, Gilb. Ballet, Lenormant. — M. Galliot : Notes sur le traitement des albuminuries de l'enfance; MM. Gilb. Ballet, Hutinel, Pozzi, Lenormant.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

LES DIURÉTIQUES AU CONGRÈS DE LYON

La valeur relative des divers médicaments diurétiques vient d'être discutée au Congrès de médecine de Lyon, et le rapport élaboré par MM. HENRIJEAN, de Liége, MAYOR, de Genève, PIC, de Lyon, ARNOZAN, de Bordeaux, a donné lieu à une intéressante discussion à laquelle ont pris part LÉPINE, LEMOINE, TEISSIER, etc., etc.

De tout ce qui a été dit dans cette séance, il résulte que les diurétiques cardiaques, caféine, digitale, théobromine, indiqués dans les œdèmes d'origine cardiaque présentent l'inconvénient soit de s'accumuler, soit d'amener des céphalées et surtout celui d'être infidèles.

Les diurétiques rénaux, très actifs, excitent souvent l'épithélium des tubes du rein et sont interdits quand cet organe est congestionné.

La plupart des congressistes qui ont pris part à la discussion ont été d'accord pour reconnaître des avantages de premier ordre sans inconvénients, à un médicament diurétique très employé autrefois, puis oublié, puis remis en honneur par HUCHARD, LEYDEN, LESAGE, LEMOINE, RENAUD ET MOLLARD, etc. : *l'adonis vernalis*, à condition de ne pas employer l'alcaloïde, l'adonidine, mais une infusion ou surtout un extrait total et inaltérable, renfermant tous les principes actifs de la plante.

C'est un médicament cardiotonique et surtout diurétique, qui se place à côté de la digitale dont il n'a pas les effets toxiques et qui présente sur celle-ci le grand avantage de ne pas s'accumuler.

Action sur le cœur et sur les vaisseaux. — L'adonis peut rendre des services pour régulariser les battements cardiaques, quand la digitale est contre-indiquée, mais ce n'est pas là son action la plus nette. Toutefois il est certainement supérieur à la caféine et à la spartéine pour combattre l'arythmie. Par contre, il ralentit manifestement le cœur, à dose thérapeutique. Sous son influence, la tension artérielle s'élève ainsi que l'ont constaté BOBNOW sur la grenouille, LESAGE sur le chien et le lapin. D'après les expériences de Robert HARE, l'adonis provoque ce phénomène en stimulant les centres vaso-moteurs et en augmentant la force cardiaque. HUCHARD l'attribue à son action sur les vaisseaux. Quoi qu'il en soit, cette action n'est pas douteuse. On voit souvent le pouls qui était d'abord à 110, baisser à 90, 80 et même au-dessous. Elle apparaît quelquefois à partir du deuxième jour de traitement par l'adonis et se continue en se maintenant à un chiffre sensiblement constant.

L'action de l'adonis sur la tension artérielle est très nette : sous son influence, la tension normale, au bout de quelques jours de traitement, remplace l'hypotension. Les études de LEMOINE dans la thèse de HENNETON le montrent clairement.

Action sur la sécrétion urinaire. — HUCHARD avait signalé l'action diurétique de l'adonis. La plupart des auteurs, en particulier GUIRLET et HENNETON, l'ont constatée, bien qu'on n'ait pas encore pu déterminer exactement comment il agissait. La thèse qui paraît la plus admissible est que l'adonis n'agit pas directement sur le rein, comme la théobromine, mais qu'il se comporte comme un diurétique cardio-vasculaire et provoque la diurèse en augmentant le tonus cardiaque et la tension artérielle.

Son action diurétique est en outre remarquable dans les cas d'insuffisance cardio-vasculaire avec gros œdèmes. Très fréquemment, l'adonis donne des résultats très marqués dans ces états où les médicaments cardiaques et diurétiques généralement employés ont échoué.

La diurèse provoquée par l'adonis est très abondante. On voit souvent les urines passer de 4 à 500 grammes à 3 litres. Dans certains cas, elles atteignent même 4 litres. Elle se produit presque toujours le deuxième ou le troisième jour de son emploi et se maintient régulièrement pendant que le malade en fait usage. Il est certainement supérieur, comme diurétique, à la théobromine, son effet est plus constant et il ne provoque jamais les maux de tête, les palpitations et l'insomnie si souvent observée avec celle-ci.

Son action diurétique est aussi plus régulière que celle de la digitale et peut être maintenue aussi longtemps qu'il est nécessaire, sans aucun danger car il ne s'accumule pas et il n'a aucun des effets toxiques de la digitale.

Action sur la respiration. — L'adonis ralentit la respiration, atténue la dyspnée et ces effets ont le même caractère de régularité que son action diurétique.

Action sur le tube digestif. — L'adonis est très bien toléré par l'estomac. Il ne provoque pas de nausées, ni de vomissements, ni de douleurs épigastriques même si son emploi est prolongé. Il occasionne seulement une salivation exagérée, due certainement à son amertume très grande.

Il est bien supérieur sur ce point à tous les médicaments cardiaques et c'est le seul toni-cardiaque que l'on puisse utiliser chez les malades dont l'estomac est délicat.

Indications thérapeutiques. — L'adonis est indiqué surtout dans tous les états d'insuffisance cardio-vasculaire avec gêne respiratoire, ainsi que dans les états d'insuffisance rénale avec ou sans hydropisie. N'ayant pas les effets toxiques de la digitale, il est beaucoup plus facile à manier que celle-ci, d'autant plus qu'il ne provoque pas d'accumulation.

L'adonis est particulièrement indiqué et donne d'excellents résultats à la période d'insuffisance ou de dépression du myocarde.

Dans les myocardites chroniques, l'adonis donne des résultats bien supérieurs à ceux de la digitale. Alors que chez les sujets âgés, il y a souvent intolérance et même vomissements, il n'y a rien de semblable avec l'adonis. L'action favorable se manifeste habituellement au bout de deux ou trois jours. La dyspnée diminue, le pouls est meilleur, l'œdème se résorbe et le taux des urines augmente. En variant les doses, on peut même se rendre compte si l'amélioration est définitive, ce qui ne peut être obtenu avec la digitale.

L'adonis est en outre indiqué dans les myocardites aiguës observées dans les maladies infectieuses, telles que la fièvre typhoïde, la pneumonie, la variole. Là encore sa qualité de ne pas s'accumuler le rend supérieur à la digitale.

Dans les néphrites chroniques, on utilise avec le plus grand profit ses propriétés toni-cardiaques et diurétiques.

Chez les enfants où la médication digitalothérapique ne peut pas être utilisée sans inconvénient l'adonis est bien indiqué.

L'adonis vernalis peut se prescrire sous forme d'infusion très amère et d'un emploi peu facile dans la pratique courante, ou d'adonidine, de composition mal définie, très variable, donnant des résultats très infidèles. Aussi les docteurs doivent-ils donner la préférence à un suc inaltérable renfermant tous les principes actifs de la plante. Le *Diurène* qui renferme ainsi toutes les propriétés de la plante, a été expérimenté avec le plus grand succès dans divers services hospitaliers de Paris et de Province. Avec le *Diurène*, il n'y a jamais d'intolérance et l'effet thérapeutique est constant. La dose varie de 3 et 6 cuillerées à café par jour.

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale.*

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.
Mai....... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Puériculture.





PRIMES DE *PARIS MEDICAL* pour 1912

à choisir dans l'ordre de réception des abonnements d'un an :

I. PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL " : *(Chaque abonné a droit à ces six primes) :*

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains», 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port*).

6° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison WALÉRY, 9, rue de Londres, à Paris.

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" : *(Chaque abonné a droit à une seule de ces vingt primes) :*

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier**.

2° **Objets** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringue en verre**, offerte par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la SOCIÉTÉ ÉLECTRO-INDUSTRIELLE, *maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison PUNIET, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. CORNETTE, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° **Distributeurs de savon liquide**, offerts par M. MARTIN à Neuilly-sur-Seine. (*Pour avoir cette prime d'une val. de 6 fr., il faut joindre 9 fr. prix de 3 lit. de savon liquide que l'on expédiera avec l'appareil*).

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. (*Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port*).

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12 fr. 50**), offert par M. BOULONGNE, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

13° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre), offert par M. TRÉFOURET, 38, rue du Mont-Thabor.

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offert par la maison de tailleur « AU JOCKEY CLUB», 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon de cinq francs** à déduire sur un séjour de 24 h. à l'HOTEL DES BALCONS, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe «Just» en or, argent ou acier, payable par mensualités chez AURICOSTE, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** fr. à la maison BOULITTE, Appareils de précision.

20° **Caisses de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger** (*cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement*), offertes par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément. Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

LES MÉDECINS ET LES MALADES

On a beaucoup parlé, durant ces derniers mois, des tentatives de chantage auxquelles la profession médicale est en butte ; elles sont d'ailleurs si nombreuses qu'elles ne se comptent plus. Aussi semble-t-il banal aujourd'hui d'en signaler de nouvelles. Néanmoins, celle que j'ai apprise, il y a quelque temps, dépasse tout ce qu'on peut imaginer : aussi me permettra-t-on de la livrer à l'appréciation de nos collègues. Voici le fait.

Un confrère de l'armée voit arriver un beau jour dans son service d'hôpital un jeune troupier, fatigué, toussant depuis plusieurs mois, s'amaigrissant progressivement. L'oreille exercée du médecin ne tarde pas à diagnostiquer des lésions avérées du sommet, avec des caractères tels que le diagnostic de tuberculose pulmonaire s'impose. Ce malade est traité avec tout le soin désirable ; il est présenté à la commission de réforme, et quelques jours après, celle-ci prononce à l'unanimité le retour du jeune homme dans ses foyers.

Ce dernier sort de l'hôpital, puis il revient le surlendemain avec son père, riche industriel de province, qui, très touché des soins dont son fils avait été entouré durant son séjour à l'hôpital, remercie vivement notre collègue, et lui demande un avis sur le traitement qu'il doit lui faire suivre pour obtenir une guérison complète. Le médecin conseille alors la triade thérapeutique traditionnelle : cure de repos, cure d'air, suralimentation, etc. Le père déclare qu'il est prêt à suivre ces bons conseils et décide sur-le-champ d'installer son fils à la campagne dans une villa avec des domestiques et tout le confort désirable. Il se confond alors en remerciements les plus chaleureux, assure notre confrère de sa très vive reconnaissance, et tout ému, lui dit en lui serrant la main avec effusion : *Docteur, vous n'aurez pas affaire à un ingrat.* Les mois passent : pas de nouvelles ni du malade, ni du père, quand, environ un an après, notre collègue qui avait fait tout son devoir, plus que son devoir même, puisque rien ne l'obligeait à donner conseil à un soldat rentré dans la vie civile, reçoit du ministre de la Guerre une lettre conçue à peu près dans ces termes : J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. X., dont vous avez soigné le fils à telle date, et à qui vous avez donné des conseils pour le traitement de ce dernier, vous réclame 5 000 francs de dommages et intérêts. Il déclare que son fils est actuellement complètement guéri, et que cette guérison prouve que votre diagnostic a été erroné; il vous rend donc pécuniairement responsable des frais inutiles que lui a occasionnés votre erreur de diagnostic.

Stupéfaction de notre collègue, qui n'eut d'ailleurs aucune peine à prouver, documents et observations en mains, que sa science ne s'était pas trouvée en défaut. Et la famille du troupier fut rapidement déboutée de sa demande.

Je laisse à l'appréciation du public médical la mentalité et la conduite de ce père de famille, dans une situation de fortune fort enviable, qui vient, à sa façon, prouver sa reconnaissance à un médecin qui, dans la circonstance, n'avait d'autre peccadille à se reprocher que d'avoir été trop bon et trop complaisant vis-à-vis d'un sujet à qui il ne devait plus rien, puisqu'il n'était plus militaire. Ce monsieur ne devait pas être « un ingrat. » Jugez un peu s'il l'avait été ! ! ! ALBERT MOUCHET.

CHOSES DU JOUR

LE CASIER SANITAIRE DE PARIS

On a récemment livré à la publication un rapport copieux et très intéressant dû à M. Paul JUILLERAT, chef du bureau administratif des services d'hygiène de la Ville de Paris. Il s'agit des recherches effectuées au *Bureau du Casier sanitaire* pendant l'année 1910, et relatives à la répartition de la tuberculose et du cancer dans les maisons de Paris. Nous n'entrons pas dans les détails des statistiques fournies par ce rapport et qui révèlent un travail patient, méthodique et méticuleux. Voici quelles sont les conclusions auxquelles arrive M. JUILLERAT (1) :

« Les résultats de l'année 1910 viennent confirmer ceux que nous avions relevés en 1909.

« La tuberculose semble bien entrée dans la période de décroissance. Les chiffres que nous donnons montrent que la campagne entreprise dans le sens indiqué par nous dans notre rapport de 1905 et approuvée par la commission d'étude de l'influence du logement sur la propagation de la tuberculose, peut être décisive.

« L'énorme diminution de mortalité constatée dans les maisons assainies d'après notre programme ne peut qu'encourager l'Administration municipale à persévérer dans la voie où elle s'est engagée.

« La disparition des îlots insalubres portera, nous en sommes convaincu, un coup décisif à la maladie.

« La construction de maisons à bon marché, corollaire forcé de la destruction des taudis, complètera l'œuvre actuellement ébauchée.

« L'Administration supérieure et le Conseil municipal semblent vouloir résolument poursuivre cette politique dans la lutte contre la tuberculose.

« Nous ne pouvons que rappeler ici combien nous sommes fiers de pouvoir revendiquer une modeste part dans les résultats indéniables de la bataille engagée.

« D'ailleurs, nous devons encore une fois le constater, les hygiénistes de tous les pays suivent avec la plus grande attention les péripéties de la lutte.

« Dans aucun pays, on ne possède une enquête aussi étendue et aussi complète que celle qui, depuis dix-huit ans, se poursuit sans lacune à Paris.

« De tous les côtés la lutte contre la tuberculose s'organise sur le modèle de la nôtre.

« Nous ne pouvons que souhaiter (et les constatations du 1er semestre de 1911 nous permettent de l'espérer), que l'amélioration qui se manifeste depuis deux ans aille toujours en s'accentuant.

« La documentation, toujours de plus en plus riche, que nous réunissons chaque année, montre ce que peut une action raisonnée et basée sur les faits pour venir à bout des plus redoutables fléaux qui déciment les populations urbaines. Il reste encore beaucoup à faire sans doute, mais la voie est tracée et il ne dépend que des pouvoirs publics qu'elle ne conduise au succès final. »

(1) Rapport à M. le Préfet de la Seine, 24 juillet 1911.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

INTRODUCTION A LA MÉDECINE FONDAMENTALE

Un nommé Poquelin, dit Molière, Comédien de Grande Route et fort réputé à Pezenas, a trouvé fort drôle une des plus dégoûtantes opérations de la médecine.

Et la seringue à la main, d'un coup, il a fait pâlir la gloire de Vespasien.....

Gloire usurpée, misérablement usurpée à l'homme de l'art, car celui-ci seul était capable de dire ce qu'il convenait de ces matières ; qu'un homme habile à écrire naquît en l'Académie Purgeante et c'en serait fait de M. de Pourceaugnac :

> Bran de vous, bran de vos clystères,

Comme dit Sarrazin, et place à la Faculté.

Je lui laisse la parole : à Lefébure, jeune docteur de 1811,



Le remède (*Collection Maciet*).

de prononcer les mots définitifs sur les avantages du lavement :

« L'auteur de la nature, en créant l'homme, multiplia autour de lui sur la terre tout ce qui était nécessaire pour satisfaire à ses besoins, pour réparer ses pertes et fournir à son accroissement ; il lui donna aussi les moyens de se débarrasser du résidu de la digestion, sans l'assujettir à faire usage de machines pour évacuer des matières fécales dont il n'était point incommodé ; c'est donc l'homme qui en altérant l'ouvrage du créateur, et en le rendant méconnaissable, s'est créé de nouveaux besoins et des infirmités dont à tort il ne s'accuse pas, quoi qu'il soit seul coupable.....

« Ce sont plutôt les femmes que les hommes qui font un usage immodéré des lavements ; les premières, plus occupées de tous ces petits moyens qu'enfante l'oisiveté et que fait rechercher la vie sédentaire, à laquelle le plus souvent leur sexe est condamné, parlent de médecine quoiqu'elles soient entièrement étrangères à cet art si difficile à bien connaître ; elles accusent l'humeur d'être la cause de tous les maux et les lavements sont à leurs yeux une batterie bien puissante et bien formidable pour la poursuivre jusque dans ses derniers retranchements. Les hommes, au contraire, ont des occupations importantes qui ne leur laissent pas le loisir de penser à de si petites choses.

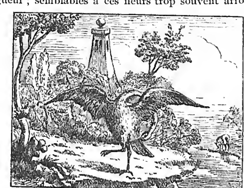
« C'est au sein des villes que la petite Maîtresse et le jeune Adonis sans cesse occupés des moyens de faire valoir leurs



Plaque As de Trèfle

Le glouton (*Collection Maciet*).

charmes et de se procurer ceux qu'ils n'ont pas, essaient par des lavements multipliés d'augmenter et d'entretenir la fraîcheur de leur teint et cette grande blancheur à laquelle ils attachent tant de prix, tandis qu'aux yeux du médecin, elle n'est qu'un signe de débilité et de langueur ; semblables à ces fleurs trop souvent arrosées



Plaque As de Trèfle

La cigogne se donne elle-même un clystère (gravure de Jamet) (*fig. 3*).

qui se flétrissent au premier rayon de soleil, ils sont gorgés de sucs mal élaborés et leurs plus beaux jours s'enfuient avec la rapidité de l'éclair et disparaissent comme l'ombre.

« Voyez au contraire le paisible habitant de nos campagnes... il est l'enfant de la nature et ne change rien à son ouvrage... Après avoir parlé du bon et estimable agriculteur, faut-il que je fasse mention de ces êtres auxquels

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

on pourrait refuser le nom d'hommes et qui portent la gloutonnerie jusqu'à chercher au moyen d'un ou de plusieurs lavements à évacuer des matières qui occupent une place précieuse dans leur cavité abdominale et à exciter ainsi leur vorace appétit afin de mieux savourer les mets exquis qui vont leur être présentés. » (fig.2).

« Quæ utilia, abusu [noxia »

N'en déplaise à Molière ; ce n'est pas le burlesque de ses cérémonies qui a mené le lavement à la gloire ; il y était arrivé sans autre piston que celui de la seringue, en conquérant le derrière des belles et celui du grand Roy, le pinceau des artistes et la plume des littérateurs.



Le lavement par la fenêtre (sculpture polychromée du xv[e] siècle, au musée de Bruges) (Mæterlinck) (*fig. 4*).

Heureux temps où la plus malpropre opération inspirait même les messieurs de l'Académie française ! Quelle séance digne d'être rapportée que celle où l'on élabora pour le Dictionnaire cette savoureuse définition :

« *Lavement.* — Il se dit plus ordinairement dans la signification de clystère, qui est un remède qu'on donne pour rafraichir et désopiler le bas-ventre ».

Seuls les Jésuites étaient dégoûtés comme il convient de cet étalage de purges et lavements dont Versailles et la scène de Molière étaient tout empuantées ; ils voulurent que le « mot ignoble de lavement » qui avait succédé à celui de clystère, fût mis par Louis XIV « au nombre des expressions déshonnêtes ».

L'abbé de Saint-Cyran reprocha au P. Garasse de l'avoir employé. « Je ne m'en suis servi que comme synonyme de gargarisme, répondit celui-ci ; ce sont les apothicaires qui l'ont employé à une chose plus basse ». Enfin le Roi lui-même se rendit aux observations du P. Le Tellier ; il ne dit plus « donnez-moi mon lavement, mais donnez-moi mon remède ». Et l'Académie reçut l'ordre d'insérer dans son dictionnaire le mot « remède » avec sa nouvelle acception. « Ce dernier mot est équivoque puisqu'il peut s'appliquer à un médicament quelconque, mais c'est pour cela même qu'il est le terme le plus honnête, parce qu'il ne désigne la chose que par une sorte d'allusion détournée ».



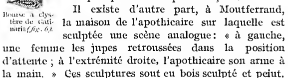
Scène de lavement sculptée sur une miséricorde du chœur de l'église Saint-Gervais (Mæterlinck) (*fig. 5*).

Mais ne soyons pas dupes ; cette honnêteté, cette pudibonderie pour mieux dire, n'était que de façade ; le peuple et les seigneurs se complaisaient aux plus grosses facéties, aux farces les plus ordurières. Quel charmant sujet que le lavement et que nul ne songeait à laisser perdre ! Confiant dans Montaigne, qui affirmait « les cigognes se donner elles-mêmes des clystères à tout de l'eau marine », un dessinateur véridique fixait ce geste authentique. (fig. 3). J'ai trop

(1) Les figures 4 et 5 ont été aimablement prêtées par M. Mæterlinck et son éditeur M. Jean Schemit et proviennent de l'ouvrage de M. Mæterlinck, *Le genre satirique, fantastique et licencieux dans la sculpture flamande et wallonne* (Jean Schemit, éditeur à Paris).

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

peu de lumière pour discuter de l'antiquité de la seringue, mais qu'il me soit permis cependant de placer sous vos yeux la preuve que son existence est antérieure au XVII[e] siècle, contrairement à ce qu'on croyait sur des preuves insuffisantes.



Bourse à clystère de Gatinaria (*fig. 6*).

Voici (fig. 4) une très curieuse sculpture polychromée du XV[e] siècle, conservée au musée archéologique de Bruges. Est-ce une semelle de poutre, ou bien une enseigne de pharmacien? La scène se passe à la fois dans la rue où se tient le médecin et son assistant et à l'intérieur d'une maison d'où par une fenêtre ouverte la malade présente le but à l'apothicaire porteur du clystère. Quant à la publicité de l'opération, pourquoi ne pas admettre que cela pût se passer ainsi ? nous savons combien la vie était publique dans ces ruelles des vieilles villes, aux maisons presque accolées par la façade.

Il existe d'autre part, à Montferrand, la maison de l'apothicaire sur laquelle est sculptée une scène analogue: « à gauche, une femme les jupes retroussées dans la position d'attente ; à l'extrémité droite, l'apothicaire son arme à la main. » Ces sculptures sont en bois sculpté et peint.

Scène de lavement au XVIII[e] siècle, gravure de Schall (*fig. 8*).

Nous joignons ici un sujet analogue sculpté sur une miséricorde (stalle pliante) du chœur de l'église de Saint-Gervais. La femme est disposée presque nue sur un lit tandis que l'apothicaire à genoux tient son instrument braqué et prêt à fonctionner (Mæterlinck).



Comment on administre un lavement avec la calebasse des nègres (*fig. 7*).

En tout temps, en tous lieux, le lavement fut pratiqué, quoique avec des modes différents.

Faut-il évoquer et insister sur la bourse à clystère dont se servait Gatinaria en 1525, auquel à tort d'ailleurs on a attribué l'invention de la seringue..... (fig. 6).

***

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

Qui ne connaît non plus le procédé de la calebasse des nègres? (fig. 7.)

Ce qui est plus capable de nous surprendre, c'est que le XVIIIe siècle plus raffiné n'ait pas laissé de côté la représentation de ce sujet de mauvais goût. Cela tient à ce que le lavement était tout à fait dans les mœurs ; il arrivait à chacun de surprendre les belles dans cette préparation de coquetterie, telle que nous le montre Schall dans sa gravure (fig. 8).

Quant à Watteau, lui aussi, tout comme Molière, il avait cru devoir commettre une satire contre les médecins. Mais, comme dit Goncourt, son ressentiment s'explique : il était malade. Ce tableau maintenant perdu fut vendu 600 livres, le 1er avril 1776. Une première idée de cette composition ne contenant que le malade poursuivi par deux apothicaires serait un tableau conservé en Russie au lycée du Palais de Tsarkoe-Selo.

Peut-être devinera-t-on difficilement l'objet dans lequel la tête du médecin est engagée : c'est un bât d'âne.

Manière de s'administrer soi-même un lavement à la fin du XVIIIe siècle, d'après Sébastien Mercier. Tableau de Paris. (édition Michaud) (*fig. 9*).

Cet usage du lavement régulièrement pris s'est conservé presque jusqu'à nos jours.

« Une femme qui veut se conserver fraîche ou le redevenir, écrit un *homme du monde* en 1842, doit prendre deux bains et deux remèdes par semaine ; le jour où elle prendra l'un, elle ne prendra pas l'autre.

« Pour qu'un remède fasse le bien qu'on en attend, il faut : 1° qu'il soit de son ou de lait coupé avec une moitié d'eau ou de miel ou de feuilles de mauves; 2° que l'on ait soin d'aller à la garde-robe immédiatement avant de le prendre ; 3° qu'il soit gardé pendant au moins une demi-heure. Les personnes qui ne pourront le supporter aussi longtemps feront bien d'en prendre deux au lieu d'un, à un quart d'heure d'intervalle. »

Les indications et le mode sont ici bien formulés et l'outillage d'autre part touchait à la perfection. Dès la fin du XVIIIe siècle on se servait d'un appareil analogue à celui que nous a représenté Sébastien Mercier et qui permettait à chacun d'être en même temps opérateur et opéré.

Puis les temps modernes sont venus, avec les perfectionnements du machinisme, et, avouons-le, nous fûmes toujours en retard de ce côté de quelques années sur les Anglais, à qui appartient l'empire de l'Eau.

Eux aussi ont copieusement décrit et représenté cette opération de propreté, mais reconnaissons que leurs dessins n'ont pas le caractère ouvertement libertin des œuvres françaises : même en prenant un lavement, ils restent des pince-sans-rire.

Henri Roché.



Watteau — *Plaque As de Trèfle*

Qu'ay-je fait, assassins maudits
Pour m'attirer ainsy vôtre colère,
Ay je en parlant, ay je par des Ecrits
Décrié Lancette et Clystère ?

Bien loin de m'estre révolté
Contre la Loy d'une simple ordonnance
J'ai respecté par pure complaisance
Vôtre homicide Faculté.

Satire du lavement par Watteau, avec sa légende (*fig. 10*).

LA MÉDECINE AU THÉATRE

GUIGNOL CONGRESSISTE

Le Guignol de Lyon est une vieille célébrité et le professeur J. Teissier avait eu la semaine dernière l'heureuse idée d'en faire connaître le charme et l'esprit à ses invités ; un médecin lyonnais, le docteur Gros, bien au courant des traditions locales, avait sous le pseudonyme de Joanny Bachat, *de l'Académie du Gourguillon*, rédigé un prologue plein de verve dans lequel Guignol vint, d'une voix qu'agrémentait le pur accent lyonnais, dire aux congressistes le rôle de son rire incessant et de sa gaillardise pour guérir les maux, chasser les ennuis et la mauvaise humeur. Nous en reproduisons ici la dernière partie :

Prologue. — Guignol congressisse

... Donc, un bon mouvement; si vos mains m'applaudissent,
Vous me verrez heureux. Dans mes nombreux méquiers,
J'ai pas tenu encor celui de congressisse :
Allons, mon Parsident, un bon coup de gosier.
O professeur Teissier, j'aurai votre suffrage :
Des Lyonnais comme vous, nom d'un rat, n'y en a plus.
Vous récompensez bien (c'est pas toujours l'usage)
Les gones valeureux qu'ont fait ce qu'ils ont pu ;
Votre grande science, je l' dis sans flatterie,
Est très appréciée par tous les continents.
Au pays d' la choucroute et du macaroni,
Personn' ne pourrait z'être un meilleur parsident.
Doublé que vous êt's par votre chère moitié
Avec qui vous vivez en si douce harmonie,
Vous êtes l'ornement de la socilliété.
Je sais en bonnes mains cette çaramonie.
Ainsi, pour recevoir tous ces gens bien flonpés (1) ;
Médecins de renom, savants recommandables,
Qui d' tous les coins d'Europ' se sont déeanillés (2),
Vous m'avez dit : « Guignol, en ce jour mémorable,
Pour m' honneur (il en a d' légions), j'veux montrer
Qu'en ma ville natale on n'est pas de banbannes (3) ;
Que mieux qu'aucune part on y sait travailler ;
J' voudrais pas qu' dans les rues ils se lentibardannent (4),
Sans seulement connaîtr' le tréfonds de Lyon :
L'Hôtel-Dieu, les Tapis et puis les Facurtés,
L'horloge de Saint-Jean, Grand' Côte et Gourguillon,
Et les souterrains neufs pour les commodités.
Tout cela c'est très bien. Je veux aussi qu'on rie :
Avec ta Madelon et ton ami Gnafron,
Je vous charge de la Rigollothérapie.
Il faut des bons Yonnais soutenir le renom. »
Ainsi parla le maître ; on sait qu'en sa clinique
Chacun fait son office et suit droit son chemin.
Donc, j'obéis sans rogne et sans nulle rebrique (5) ;
Mais vous faire esclaffer, ma fi, c'est pas certain.
Vous, dignes d'un spectacl' qu'aurait signé Rostand,
Hagenbeck, ou Kublik, ou Régina Badet,
Vous voilà au théâtre où l'on se rosse tant,
Où l'on rit de bien peu, où l'habit de Cadet
Roussel, aux pans flottants et puce de couleur,
Grand chapeau de Gnafron, bonnet de Madelon,
Ma trique, ont le don de faire pâmer les cœurs
Et d'arracher à tous des cris d'admiration.
Des problèmes abscons faisant votre pâture,
Dans vos Académies où tout est grave et digne,
Sans cesse fouinassant (6) Notre Dame Nature,
Pourrai-je par mon jeu, pourrai-je, gloire insigne,
Dérider un instant vos visages si calmes,
Vos fronts si sourcilleux que jamais rien n'épate ;
Voir encor' s' gondoler vos puissants diaphragmes,
Voir vos bouches en cœur et s' dilater vos rates,
Vous faire oublier un peu vos travaux absorbants
Qui, si l'on n'y prend garde, vous f'ront devenir chèvres ;
Eh ! mon Dieu, oui, vous rendr' semblabl's à des enfants,
Réveillant de vieux rir's endormis sur vos lèvres.
Oh ! ce rire des simpl's ! ce rire des petits
Qui, du ventr' tressautant, fait éclater la bonde,
Dans les âmes anxieus's va installer l'oubli.
Laissez à tous les Sphinx, à toutes les Jocondes,
Ces rires ébréchés qu'ont les esprits troublés,
Les cœurs souvent varrots (7) et les âmes trop blettes (8),
Qui s' périssent par trop d'intellectualité.
Vous faire rire franc, c'est à quoi je m'entête.
Malgré que j'oye peur d' voir mon effort rater,
Je tente l'aventur' ! Non, je serais trop couenne
De rester acuti (9), de me lenticaner (10)
Et fair' d' si brave moud' par moi rester en panne...

Après ce prologue, les assistants ont vivement goûté *Les Frères Coq*, de Laurent Mourguet, la plus fine perle du répertoire lyonnais, spirituelle, enjouée, pleine de réparties imprévues et sans méchanceté ; ils ont non moins applaudi le *coup de ballet final* que les marionnettes du Guignol ont dansé avec un entrain endiablé; ils ont enfin été sensibles aux *Adieux de Guignol* que nous publions ici :

Adieux de Guignol aux congressistes

N, i, ni c'est fini : le rideau a chuté.
Sur la boule rogneuse (11) qu'on appelle la terre,
Vous le savez, la joie s'est bien vite escanée (12),
Et retombons piteux sur nos pauvres derrières,
Ce soir, du moins, Messieurs, vous fîtes un heureux;
Gone du Gourguillon, et très fier d'un tel rôle,
Guignol a, devant vous, de science amoureux,
Pour d'sipper vos esprits, essayé d'être drôle.
Finablement, m'amis, faut se fair' ses adieux;
Il faut se séparer, oublier ces sornettes;
Que ne puis-j', chèr's canant's (13), dont je vois les [beaux yeux
Que ne puis-j' faire à tout's mimi à la pincette!
Demain, vos chers docteurs reprendront le collier :
Chapotant (14) les poitrines, pitroguant (15) l'abdomen
N'ayant pas seulement le temps de roupiller (16),
Vous privant querquefois du plaisir de l'hymen.
Vous pouvez, d'ces martyrs d'la pauvre humanité,
Par d'agriffants sourir's, les rendre doux, heureux,
Changer tous leurs chagrins en de félicités,
En leur versant le miel de vos cœurs doucereux.
A tout's, à tous, adieu ! Honneur à vos travaux !
Gloire à vous, Médecins ! Sans souci de réclame,
Vous ne ressemblez pas à tous ces soliveaux
Que trop souvent, hélas ! un peuple idiot acclame.
Aux souffrances d'autrui, êtres compatissants,
Pleins des dons précieux de l'esprit et du cœur,
Vous versez sur nos maux de baumes bienfaisants.
Par votre effort patient, par votre instinct fouilleur,
Nous savourons les fruits sortis de vos sillons.
De ce chouette (17) Congrès gardant la souvenance
Et le très grand honneur, la ville de Lyon
A chargé Jean Guignol d' vous fair' ses salutances !

(1) Vêtus richement. (2) Ont joué des jambes. (3) Paresseux. (4) Flânent avec volupté. (5) Réplique. (6) Cherchant comme la fouine.

(7) Véreux. (8) Trop mûres. (9) Engourdi. (10) Flâner avec indolence. (11) Pleine d'aspérités. (12) Partie. (13) Gentilles dames. (14) Frapper. (15) Pétrir. (16) Dormir. (17) Beau.

VARIÉTÉS

UN ANCIEN PROCÈS THÉRAPEUTIQUE

Voici la curieuse histoire d'un procès que fit, en 1746, à un chanoine de Troyes, du nom de François Bourgeois, une garde-malade spécialisée dans l'administration des lavements, du nom prédestiné d'Étiennette Boyeau, parce que le dénommé François Bourgeois lui avait refusé de payer les innombrables lavements qu'elle lui avait donnés. Elle remit alors sa cause entre les mains d'un avocat du nom de Grollet, lequel présenta au tribunal le mémoire suivant :

« *Mémoire pour Etiennette Boyeau, garde-malade, contre maître François Bourgeois, chanoine de l'insigne église collégiale papale de Saint-Urbain de Troyes.*

« Le sieur Bourgeois se trouvait depuis quelque temps fatigué d'une intempérie chaude des viscères, et de cette énorme acrimonie qui en fait extravaser la partie génératrice (sans doute des hémorroïdes) ; ayant consulté son médecin, on lui ordonna l'usage fréquent d'une espèce de lénitif connu vulgairement sous le nom de clystère. La faculté ayant parlé, il ne s'agissait plus que de trouver quelqu'un pourvu des talents nécessaires pour en exécuter l'ordonnance. Il aurait pu s'adresser à sieur Jondel, le phénix des apothicaires de cette ville ; mais le sieur Jondel gagne beaucoup d'argent dans sa boutique et ne se déplace qu'à grands frais. Étiennette Boyeau jouissait alors de la réputation la plus brillante ; elle avait l'honneur de servir les personnes les plus qualifiées de la ville qui se louaient de son zèle et de son désintéressement ; d'ailleurs, quoique pas riche, elle ne prenait que 2 sols 3 deniers par représentation, ce qui la faisait passer pour une femme d'un désintéressement peu commun.

« Le sieur Bourgeois jeta les yeux sur elle ; il la pria de venir le voir, lui fit confidence de sa maladie, de la consultation des médecins, et du service dont il avait besoin.

« Étiennette, lui ayant donné un essai de son savoir-faire, il la combla des éloges les plus flatteurs et la pria de lui continuer par la suite ses bons offices.

« Deux ans entiers se passèrent de la sorte, chez le sieur Bourgeois, toujours un peu échauffé, et toujours se rafraîchissant ; Étiennette toujours officieuse, et toujours prête à le rafraîchir. Elle y procédait au moins une fois par jour, et jusqu'à six.

« Cependant elle avait besoin d'argent, et le sieur Bourgeois ne voulait point lui en donner. Trois cents fois, dans les moments les plus intéressants et dans la posture la plus suppliante, elle le pria d'avoir égard à ses besoins, sans qu'il se laissât attendrir.

« Enfin, après diverses péripéties, qu'il est inutile de rapporter ici, elle le traduit en justice et par un exploit en date du 5 mai 1746, elle réclame la modique somme de 150 livres, tant pour avoir mis en place 1 200 lavements que pour avoir fourni la seringue et le canon. »

Après avoir démontré, en s'appuyant sur les autorités les plus compétentes, combien est mal rétribué ce service, l'avocat conclut :

« Si les services ordinaires doivent être d'une récompense pratique, combien doivent l'être davantage ces services secrets auxquels l'humanité répugne un peu, ces services, en un mot, que l'on ne rend point en face.

« Comment se défendra le sieur Bourgeois? Opposera-t-il la fin de non-recevoir? Mais, depuis le dernier lavement jusqu'à l'exploit il ne s'est écoulé que deux mois.

« Niera-t-il les services d'Étiennette? Tous les voisins et amis sont prêts à en rendre témoignage.

« Dira-t-il qu'Étiennette s'acquittait mal de ses fonctions? Le vent des honnêtes gens soufflerait contre lui.

« Peut-être demandera-t-il une restriction sur la somme de 150 livres, en disant que les lavements, comme tout autre chose, doivent être moins chers en gros qu'en détail, et que lui, qui en prend tous les jours, plutôt six qu'un, doit les avoir à meilleur marché qu'une personne qui n'en prendrait qu'un en passant? Cette réflexion du sieur Bourgeois est spécieuse. Mais, par un calcul fort simple, vous pouvez vous rendre compte que l'application est fort peu juste.

« Étiennette a servi le sieur Bourgeois deux ans consécutifs. Le fait n'est pas douteux. Chaque année est composée de 365 jours, ce qui fait, pour deux ans, 730 jours. Or le sieur Bourgeois prenait au moins 1 lavement par jour, et souvent 6.

Ainsi, en évaluant l'un dans l'autre, 3 lavements par jour, on trouve un total de 2 190 lavements, lesquels, à 2 sols 6 deniers, font la forte somme de 273 livres 15 sols.

« Étiennette veut bien restreindre cette somme de lavements à 1 200, et au lieu de 273 livres 15 sols, réduire sa note à 150 livres.

« Comment donc le sieur Bourgeois ose-t-il se plaindre? Étiennette pouvait-elle porter le désintéressement et la modération plus loin?

« L'intérêt propre du sieur Bourgeois doit l'engager à faire justice à Étiennette, car enfin il n'est pas parfaitement guéri de sa maladie. S'il ne satisfait pas Étiennette qui, désormais, voudra lui rendre des services qu'il sait si mal récompenser? Qui les lui rendra avec autant de zèle et de désintéressement?

« Qu'il revienne à résipiscence ; Étiennette oubliera le passé. On s'attache aux gens par le bien fait. Elle est véritablement attachée à lui par les bienfaits qu'elle lui a rendus. Qu'il lui fasse justice, et il la verra retourner auprès de son lit avec plus d'empressement que jamais ! »

SCÈNE MÉDICALE

La Visite.

Dix heures. Une salle ripolinée bleu et blanc, lits de cuivre, un poêle fait semblant de chauffer. Sur les murs une frise odieusement « modern style », enlaidit consciencieusement la salle. De grandes baies — lumière tamisée et un peu morbide — une pendule, en retard ou en avance, jamais à l'heure.

Les malades, couchées, lisent (des romans à 13 sous : *Chaste et flétrie, Aimée de son Concierge*, etc.), somnolent ou geignent. Une infirmière — cocarde rouge sur bonnet noir — assez jolie dans sa robe blanche moulée sur ses formes agréables, parcourt d'un pas léger la salle et s'arrête de temps à autre auprès d'un lit.

Tout à coup, un bruit de pas : le chef de service, vêtu de blanc, entre rapidement, suivi de ses internes et externes. Une horde d'étudiants fait irruption à sa suite et envahit la salle. De petits groupes se forment : « *As-tu été au vieil Homme ?* — Succès ! Succès ! — pas commode le patron ce matin !... Il a sa figure des mauvais jours !... etc. »

Soudain le chef de service s'arrête auprès d'une malade, regarde la courbe thermométrique, tâte le pouls, examine la langue. Autour du lit se forme le cercle : tous écoutent ou font semblant. *Cette malade, messieurs, a une éruption papulo-vésiculeuse...* etc., et magistralement, il fait le tableau clinique de l'affection diagnostiquée.

Aux alentours, les malades se soulèvent et s'efforcent d'écouter et de comprendre. Les étudiants, appuyés sur le rebord des lits, regardent anxieusement la pendule... *Diable ! déjà onze heures et demie*, murmurent les étudiants songeant à leurs restaurants lointains, aux métros boudés, à la dissection férocement fixée à une heure. « Nous n'aurons pas le temps de dîner ! — Gare l'hyperchlorhydrie !... etc. »

Et le professeur parle toujours ! Parbleu ! il a sa limousine et il y a beau temps qu'il ne dissèque plus ! Et voilà que discrètement, sur la pointe des pieds, un à un, les étudiants s'éclipsent. Heureusement, le patron conclut : *Donc... affection bénigne... vous la frictionnerez avec la pommade suivante : lanoline, vaseline, 30 grammes, etc...* Aussitôt, exhibition de carnets : chacun, à la hâte, fait courir son stylo... « *Allons, ma petite*, termine le chef de service, *tranquillise-toi, ce ne sera rien,* » et il s'éloigne. Timidement un étudiant de première année s'approche et interroge : « *Dites-donc, il paraît qu'il y a une grue de chez Maxim's parmi les malades ?* » Et la visite continue.

Dr RAYMOND GROC.

LA MÉDECINE AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Un médecin de bon sens : A. Richerand

C'est une personnalité intéressante à étudier que celle de Richerand qui fut chirurgien-major de l'armée et professeur à la Faculté de médecine de Paris. Elle se révèle brillamment dans un ouvrage qu'il fit paraître en 1812 : « Des erreurs populaires relatives à la médecine ».

Il est agréable à parcourir, et certains passages semblent écrits de nos jours. Un jour, on consulte Richerand pour un enfant monstrueux qui avait le bec d'un aigle et les griffes d'un léopard.

« On le débarrasse de ses langes, et je ne vis qu'un hydrocéphale, dont les pieds et les mains recourbés en dedans offraient les orteils et les doigts joints ensemble. La face faisait en avant une saillie anguleuse par suite de la compression que la tête, trop volumineuse, avait éprouvée dans le travail de l'accouchement. J'assurai les parents que si cet enfant ne ressemblait point aux autres, ils devaient l'attribuer aux maladies qu'il avait essuyées avant sa naissance et dont les progrès seraient bientôt mortels ».

S'occupant de l'allaitement, il interdit aux mères tuberculeuses de nourrir leurs enfants. Plus loin, il proteste contre l'abus des purgatifs et des saignées, qui, lorsqu'ils ne sont pas nuisibles, tiennent le premier rang des précautions inutiles.

Dans tous les cas de « blessures récentes et encore saignantes », il veut qu'on s'abstienne soigneusement de l'usage de tout onguent dans le pansement de la plaie.

Au sujet de la rage « il n'existe pas d'autre secret, pas d'autre moyen de prévenir, et non de guérir ce mal redoutable que de brûler ou de cautériser profondément toutes les plaies envenimées ».

Il s'élève contre les exagérations des traitements mercuriels que l'on poussait systématiquement jusqu'au ptyalisme et il recommande fortement l'usage des frictions, « la voie la plus ancienne et la meilleure ».

Ce n'est pas sans virulence qu'il prend parti pour la vaccination : « Redites mille fois aux hommes, répétez-leur jusqu'au dégoût que l'inoculation de la vaccine n'introduit aucun germe fâcheux dans la masse de nos humeurs, que cette incommodité ne mérite presque pas le nom de maladie, qu'il est sans exemple qu'un individu vacciné ait eu la petite vérole, qu'une expérience de quinze années, faite sur plusieurs centaines de mille individus, en tous les lieux de la terre, et dans les circonstances les plus variées, n'a pas démenti une seule fois ces résultats ; vous en serez moins écoutés que si vous leur montriez une route certaine pour gagner la plus petite somme. Annoncez à l'un d'entre eux une semblable découverte, vous les verrez tous se précipiter et montrer une ardeur égale à l'indifférence avec laquelle ils reçoivent l'inestimable bienfait de la vaccine ».

Sagement, Richerand défend l'usage des contrepoisons chimiques « les parois du vase, vivantes et animées, éprouvent plus de dommages de l'action de l'antidote qu'elles ne retirent d'avantages de sa combinaison avec la substance vénéneuse ». De même, « quelque peu actif que soit le lithontriptique que l'on injecte dans la vessie, il agira plus promptement et plus sûrement sur ses parois qu'il ne dissoudra le calcul ».

Il ne manque pas d'éloquence contre le charlatanisme.

« Il est en effet au-dessus de toute puissance humaine de déraciner du cœur de l'homme certains penchants qui tiennent essentiellement à sa nature, et l'impuissance de la médecine dans le traitement de plusieurs maladies doit être regardée comme le plus solide fondement du charlatanisme. Les maux incurables forment essentiellement son domaine ; dans ces maladies, malheureusement trop nombreuses, les vaines promesses des charlatans sont comme une fausse monnaie dont l'esprit du malade a besoin. L'homme le moins éclairé, atteint d'un mal incurable, a bientôt deviné l'opinion de son médecin. Étonné de l'inefficacité des remèdes, fatigué de la longueur du traitement, peu satisfait des réponses évasives que l'on fait à ses questions, il quitte l'emploi des palliatifs, et s'abandonne avec confiance au charlatan qui lui promet tardivement de le guérir. Heureux lorsque les remèdes qu'on lui administre, au lieu de substances incapables de nuire, ne recèlent pas des poisons dangereux ! » Nous ne dirions pas mieux aujourd'hui.

Richerand s'efforçait d'appliquer la maxime d'Hippocrate : « *C'est souvent faire beaucoup que de ne rien faire* ».

La Médecine et les Gens du monde

En notre temps où l'art médical se débite par tranches dans toutes publications politiques, littéraires ou mondaines qui se respectent et pour le plus grand dam de tous, il n'est pas mauvais de retrouver dans certain vieux livre quelques fulminations contre ceux qui deviennent si savants par des procédés si simples.

Ce n'est pas sans plaisir que dans une préface ancienne de cent ans, nous retrouvons des propos de ce genre : « Trop d'écrivains ont voulu persuader au peuple que la médecine est un art domestique dont chacun peut accommoder les préceptes à son usage particulier. Le but de cet ouvrage est diamétralement opposé. On se propose de prouver aux gens du monde qu'il n'est pas de science moins accessible pour eux, et dont l'application soit à la fois plus difficile et plus dangereuse » ; et plus loin : « L'homme grossier et qui souffre, calme et docile, permet à la nature de le guérir, et au médecin de la seconder : ceux qui jouissent au contraire, de tous les avantages d'une éducation soignée, viennent-ils à invoquer nos secours, *nous leurs demandons ce qu'ils sentent, ils nous répondent ce qu'ils pensent* ».

Enfin, l'auteur blâme de toute sa force les livres de médecine populaire : « Ces Avis au peuple sur sa santé, ouvrages rédigés par la médiocrité pour l'ignorance, Jamais aucun maître de l'art, aucun médecin vraiment illustre ne s'est abaissé à ce genre de compositions... La lecture de pareils livres ne saurait être trop sévèrement interdite aux gens du monde ; ils y puisent des idées fausses, ou au moins des idées incomplètes tout aussi dangereuses que des idées fausses, dans une science dont l'application est si délicate ». B.

Les Microbes dans l'antiquité

De nos jours savants et médecins voient des microbes partout. Mais ne croyez pas qu'ils sont nés d'hier.

Vous n'êtes pas sans faire bouillir au préalable l'eau que vous consommez lorsque, soit par les trop grandes chaleurs, soit par les trop grandes pluies, ou pour toute autre cause, sa pureté vous semble douteuse. Cette mesure préventive, dictée par l'hygiène la plus élémentaire, était pratiquée au IVe siècle avant Jésus-Christ.

Nous en trouvons la preuve dans l'histoire d'Hérodote, au chapitre qui a trait à l'expédition de Cyrus contre Babylone. « Le grand roi ne se met pas en campagne qu'il n'ait avec lui beaucoup de vivres et de bétail. On porte aussi à sa suite de l'eau de Choaspès, fleuve qui passe à Suse, le roi n'en boit pas d'autre. On la renferme dans des vases d'argent après l'avoir fait bouillir et on la transporte sur des chariots à quatre roues. »

Cyrus faisant bouillir son eau avant de la boire, voilà certes qui ne rajeunit pas les microbes !...

**

CURIOSITÉS

Médicophages. — Brunetière poussait le culte du Grand Siècle jusqu'à détester les médecins, autant que Molière lui-même.

A un dîner, auquel assistaient plusieurs docteurs éminents, Brunetière, un soir, profita de ce que la conversation roulait sur la philosophie, pour dire, s'adressant aux médecins présents :

— Je vous mets au défi de prouver que je mourrai un jour.

La Faculté commença de lever la tête d'un air de protestation.

Brunetière continua :

Oh ! je vous vois venir. Mais tout ce que vous pourrez faire, ce sera de prouver que tout le monde est mort jusqu'à présent.

A ces mots, ce fut un assaut. Tous les docteurs entrèrent en lice, et faisant appel à la physiologie, à l'anatomie, à la biologie, à l'histologie, etc., ils énumérèrent toutes les raisons, usure des tissus, affaiblissement des organes, empoisonnement des humeurs, qu'un homme a de succomber un jour à la maladie ou à la vieillesse.

Lorsqu'ils s'arrêtèrent triomphants, Brunetière leur répondit avec un sourire :

Je vous remercie. J'ai toujours pensé que les médecins ne servaient à rien. Vous venez justement de prouver que j'avais raison de penser ainsi.

(*Le Cri de Paris.*)

Anthologie. — Sur un pharmacien connu sur Cadet l'apothicaire (de la famille des Cadet-Gassicourt), et qui collaborait au *Journal de Paris*, nous citerons les vers suivants :

On lisait au sacré vallon
Un certain journal littéraire ;
C'est de la drogue, dit Fréron.
Rien d'étonnant, répondit-on,
Il sort de chez l'apothicaire.
Quoi ! dit Linguet, sur son haut ton,
Un ministre de la canule
Voudrait devenir mon émule ;
Bon, dit La Harpe, que veux-tu?
Cet homme ayant toujours vécu
Pour le service du derrière
Veut compléter son ministère
En nous donnant des torches-c...

On trouve ces vers cités dans *le Portefeuille d'un Talon rouge* (« Gazette anecdotique du règne de Louis XVI », publiée par Roger de Parnes, avec préface de Georges d'Heylli). (*Centre médical.*)

Pensées de Gœthe. — La thérapeutique est bien plus politique qu'autre chose. Il faut se comporter envers la maladie ainsi qu'envers un grand seigneur ou une jolie fille ; tel un diplomate doit user de ruse envers un autre diplomate, pour lui soutirer quelque chose.

Notre existence ne peut pas être prolongée d'un seul jour par le médecin ; nous vivons aussi longtemps que Dieu l'a décidé ; mais il y a une grande différence entre vivre péniblement comme un pauvre chien et vivre dispos et en bonne santé ; c'est ce en quoi un médecin avisé peut faire beaucoup. (*Ars medici*, 1911, n° 1.)

CONNAISSANCES PRATIQUES

Le soja et ses usages. — Le soja est une légumineuse d'Extrême-Orient, d'ailleurs cultivée dans le Jardin des Plantes de Paris, depuis 1740. Il produit des gousses velues, contenant des graines arrondies, très riches en éléments nutritifs, à matières protéiques, graisses, matières minérales (peu d'amidon). (Ce sont des raisons fiscales qui gênent l'introduction en France du soja, dont la vulgarisation serait cependant un véritable bienfait.)

Le soja est cultivé en Chine et surtout dans la Mandchourie depuis la plus haute antiquité. Sa culture exige les mêmes soins que le haricot nain ; c'est une plante rustique, à laquelle on ne connaît point de maladie. Il se développe en trois ou quatre mois. Ses variétés sont le jaune, le vert et le noir (couleur des graines). C'est un excellent améliorant du sol, très fixateur d'azote. La variété jaune est la plus usitée.

L'absorption de 100 grammes de soja fournit à l'organisme près de 420 calories ; la teneur moyenne en matières azotées de la farine peut dépasser 40 p. 100 (la matière protéique dominante est une globuline, la glycinine). Par sa composition chimique, la glycinine est apte à reformer d'une façon avantageuse de l'albumine circulante dans l'organisme. Les Chinois et les Japonais s'en servent depuis longtemps dans l'alimentation.

La farine de soja est la base des produits industriels issus de cette légumineuse ; très grasse, elle ne peut se conserver longtemps sans rancir. La graisse de soja ne s'attendrit pas par la cuisson. La farine sert à confectionner le pain des diabétiques. Sa richesse en protéines et en sels minéraux devra en faire un succédané du pain complet, qui, d'ailleurs, ne concurrencera pas le pain blanc des villes, mais serait un bienfait pour les campagnes. On peut obtenir des pâtes alimentaires, biscuits, gâteaux, convenant fort bien aux diabétiques et aux végétariens. Les biscuits seraient très utiles aux excursionnistes en qualité d'aliment concentré.

On peut obtenir une sorte de lait végétal à base de soja, par ramollissement des graines dans l'eau, lait riche en azote, pauvre en principes hydrocarbonés et sucrés, se coagulant par la présure et les acides comme le lait usuel. Les Chinois le mélangent avec le lait de vache. Dans un but thérapeutique, on utilise les laits de soja fermentés, genre képhir, yoghourt, etc. Le fromage de soja ou To-fou est un mets très répandu en Chine ; il est très riche en substances alimentaires, mais d'un goût peut-être trop chinois. La sauce de soja (soyou ou choyou) s'obtient par une fermentation spéciale de sa matière azotée (à l'air pendant plusieurs mois) et présente un parfum assez agréable.

L'huile extraite de la graine de soja est jaune d'or, d'une saveur pas trop désagréable et employée couramment en Chine. En Europe, elle sert dans la savonnerie.

En somme, dans le soja, tout peut se manger ; le germe de soja constitue un excellent légume à consommer en salade ou cuit et assaisonné. Les sous-produits des fabrications auxquelles se prête le soja sont très utilisables; entre autres les tourteaux constituent un excellent aliment concentré pour le bétail.

(*Revue scientifique*, 1911, p. 171.) H. LABBÉ.

LA MÉDECINE AU PALAIS

Contestation d'honoraires. — M. P.., médecin à Dieppe, réclamait à Mme veuve de B..., héritière de Mme R..., une note d'honoraires de 11.075 francs, pour 298 visites médicales faites à Mme R..., à 10 kilomètres de Dieppe.

La cinquière Chambre du tribunal civil de la Seine a rendu un jugement, dont les attendus sont les suivants :

« ... Attendu que, pour fixer le prix des visites, la corporation des médecins de Dieppe n'a établi aucune tarification ; que s'il en existait une, elle ne lierait point le Tribunal et ne pourrait servir que d'élément d'évaluation; qu'il appartient aux juges d'apprécier souverainement, en tenant compte des circonstances de chaque espèce, le montant de la rémunération qui doit être allouée équitablement au médecin ;

« Attendu que la dame R..., étant données sa situation sociale et la fortune importante qu'elle a laissée, devait payer largement son médecin ; que celui-ci habite à dix kilomètres de V....., et qu'il faut tenir compte également de son déplacement et du temps perdu ;

« Mais attendu que la notoriété du Dr P..., jeune praticien, n'est point telle, même à Dieppe, qu'il puisse prétendre au tarif excessif qu'il entend s'appliquer ; que s'il avait fait quelques visites isolées à la dame R..., il aurait pu, à la rigueur, les compter à un prix exceptionnel, mais qu'il s'agit, pendant une longue période de temps, de visites presque journalières, sinon bi-quotidiennes, et que c'est l'ensemble d'un traitement qu'il importe d'envisager pour déterminer raisonnablement les honoraires qu'il comporte... »

Le Tribunal a déclaré valable l'offre de 7.000 francs d'honoraires, faite par Mme Veuve de B.... Le Dr P... a été condamné aux frais du procès.

Autre contestation d'honoraires. — Le Dr S... réclamait à Mme Veuve de Bén..., en sa qualité de légataire universelle, les honoraires de 327 visites, faites à M. de Bén..., décédé.

Le prix de 20 francs la visite était contesté et offre était faite du prix de 10 francs.

La cinquième Chambre du tribunal civil de la Seine a approuvé le prix demandé de 20 francs la visite. Voici les attendus :

« Attendu qu'il résulte de la comptabilité régulièrement tenue du Dr S..., que, du vivant du malade, le prix des visites était fixé à 20 francs et que celles-ci lui ont été régulièrement payées à ce taux au cours des années 1907-1908 ;

« Attendu qu'étant donné le nombre considérable de ces visites, la dame de Bén... pourrait être en droit d'en faire ramener le prix à 10 francs, s'il n'était justifié que la plupart d'entre elles dépassaient en durée la longueur des visites habituelles du médecin, à raison de lavages, pansements et injections hypodermiques, que le Dr S... devait pratiquer journellement et souvent même plusieurs fois par jour pour calmer les souffrances du malade... »

La poudre de noix vomique est-elle une préparation ou une drogue simple. — Si la poudre de noix vomique est une préparation, elle ne peut être préparée et délivrée que par un pharmacien, en se conformant au Codex ; si la poudre de noix vomique est une drogue simple, elle peut être vendue par les droguistes, sans se soucier du Codex.

La Cour de cassation a distingué la poudre de noix vomique pulvérisée, qu'elle considère comme une préparation pharmaceutique, et qui par conséquent ne peut être vendue que par le pharmacien, et la poudre de noix vomique râpée qui peut être vendue par les droguistes.

Le tétanos peut être considéré comme accident du travail. — Un ouvrier qui s'était fait dans son travail une légère piqûre au pied droit meurt de tétanos, dix jours après.

La septième chambre de la Cour a décidé, sur requête de la veuve, que la preuve faite de la piqûre à une date coïncidant avec la période d'incubation du tétanos — dix jours — et à une partie du corps spécialement prédisposée, entraînait la responsabilité du patron.

Un procès curieux. — La Cour de cassation, confirmant un jugement de la cour de Klagenfurt, a exprimé dans une série de considérants l'opinion que celui qui déconseille une opération chirurgicale, alors que le médecin traitant a déclaré celle-ci asbolument nécessaire, commet un délit tendant à compromettre l'existence d'un tiers. Il s'agissait, dans le cas particulier, d'un malade soigné à domicile pour une blessure du pied. La gangrène étant survenue, le médecin traitant déclara que le seul moyen pour le malade d'échapper à la mort était de subir l'amputation du pied. Ce patient consentit mais revint ensuite sur sa décision, un ami lui ayant conseillé l'abstention.

Les prévisions du médecin s'accomplirent et le malade mourut : le procureur général accusa alors l'ami qui avait donné le funeste conseil de s'abstenir d'avoir compromis l'existence d'un tiers.

L'inculpé, condamné en première instance, intenta une action en cassation.

La Cour considérant que l'appelant avait exercé une pression sur la volonté du blessé à un moment où ce dernier pouvait être sauvé, confirma l'arrêt des premiers juges.

La Cour a reconnu, comme circonstance particulièrement aggravante, le fait que l'appelant savait très bien que le médecin traitant avait déclaré l'amputation comme le seul moyen de sauver le malade.

Condamnation d'un médecin pour avoir embrassé une cliente. — L'honneur de la profession exige du praticien une grande circonspection dans ses propos et ses gestes. Pour avoir méconnu ce principe, un médecin de la province de Brandebourg avait été traduit devant le tribunal d'honneur des médecins, pour avoir, au cours d'un examen médical, embrassé une jeune fille et lui avoir tenu des propos blessant la pudeur. Le tribunal s'était montré sévère : il avait condamné le médecin à la privation, pendant deux années, de son droit d'élection à la chambre médicale, à 375 francs d'amende et à tous les frais de l'instance.

Le médecin interjeta appel et l'affaire revint devant la cour d'honneur des médecins qui confirma le jugement, après une sérieuse enquête qui révéla : que le confrère, qui prétendait « que la jeune fille n'était pas normalement conformée, il ne pouvait y avoir attentat à la pudeur », avait renversé et embrassé la jeune fille et que celle-ci avait une très bonne conduite.

D'ailleurs le médecin ne nia pas avoir embrassé sa cliente, en arguant pour sa défense « que personne n'est encore mort pour avoir embrassé honnêtement une jeune fille, pas plus les membres du tribunal d'honneur que le président lui-même ».

Le jugement se basant uniquement sur le fait du baiser donné sans s'occuper de la conformation anormale de la jeune fille, considère : que le médecin qui s'oublie vis-à-vis d'une cliente qui vient le consulter en toute confiance méconnait l'honneur de la profession médicale et qu'ainsi le tribunal avait eu raison d'appliquer une peine très vévère.

Les consultations médicales par téléphone ne sont pas gratuites. — C'est ce que vient de décider récemment la « Chambre des médecins », de Vienne, sur le recours d'un confrère viennois, qui s'était vu discuter une note sur laquelle figuraient des consultations données par téléphone. Le litige avait été porté devant les tribunaux qui avaient débouté le médecin.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

Dessin original

PAR BILS



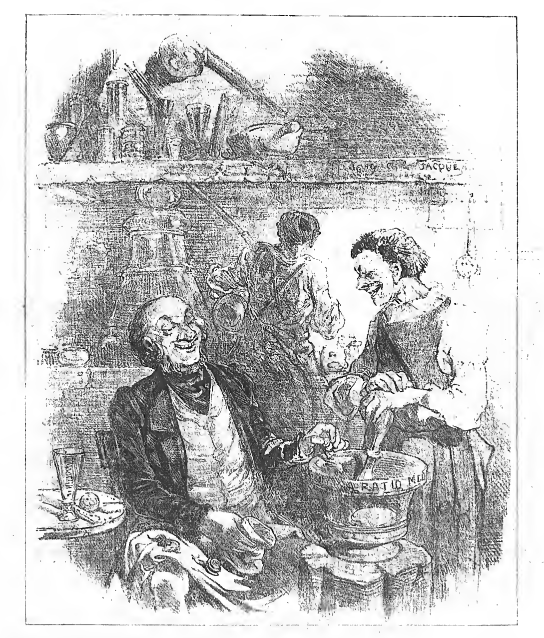
Le Professeur Metchnikoff

— XXVII —

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

PAR JACQUES

LES MALADES ET LES MEDECINS.



L'INVENTION D'UNE NOUVELLE PATE PECTORALE

Nous avons mis une once de réglisse, quinze cloportes... légèrement de guimauve, un soupçon de cassonade... il ne nous reste plus à ajouter que deux escargots et un charmant lézard... en triturant le tout et en le faisant convenablement mousser dans les journaux, notre fortune est faite!...

DIÉTÉTIQUE

15 JOURS DE RÉGIME POUR LES CARDIAQUES CHRONIQUES

CINQUIÈME JOUR. — 2 petits déjeuners avec 50 grammes de viande de *chevreuil* froide, 20 grammes de *pain* et 1 cuiller à soupe de *marmelade de pommes*.

Au grand déjeuner : *bœuf au riz* et aux *pois*, *fruits* de saison.

Au dîner : une tasse de *bouillon* avec 10 grammes de *pain*, *omelette soufflée*.

Bœuf au riz et aux pois.

Viande de bœuf	200 grammes.
Riz	10 —
Pois nouveaux	20 —
Carotte	4 tranches.
Persil	1 morceau.
Céleri	2 morceaux
Eau	1/4 de litre.
Sel	Q. s.

Le morceau de viande maigre est disposé dans un moule à pudding. On verse par dessus le riz, bien cuit à l'eau, et sec, puis les épices et les pois, et enfin l'eau chaude. Le moule est fermé hermétiquement, et on fait cuire au bain-marie pendant deux heures.

Omelette soufflée.

Œufs	N° 2
Sucre en poudre	30 grammes.
Sel	1 pincée.
Jus de citron	1 c. à thé.
Beurre	4 grammes.

On bat les jaunes d'œuf avec le sucre jusqu'à mousse, puis on ajoute le jus de citron et les blancs d'œufs en neige très ferme. On verse le tout dans une assiette qui va au feu et qu'on a enduite de beurre. On fait cuire au four, à chaleur modérée, pendant cinq minutes.

SIXIÈME JOUR. — 2 petits déjeuners avec 15 grammes de *pain* blanc *grillé*, du *jambon* cru et un *œuf*.

Au grand déjeuner : *langue de veau* à l'étuvée avec *choucroute*. *Fruits* cuits.

Au dîner : une tasse de *bouillon de veau*. *Pudding de gruau* avec sauce aux fruits.

Jambon cru avec œuf.

Jambon très maigre	60 grammes.
Œuf	N° 1
Beurre	5 grammes.

L'œuf battu à mousse est versé dans un petit récipient qu'on met au bain-marie. On y ajoute le beurre liquéfié, puis le jambon haché, et on remue le tout jusqu'à consistance de purée. On étale cette masse sur du pain rôti encore chaud, et on sert.

Langue de veau à l'étuvée.

Petite langue de veau	N° 1
Beurre	4 grammes.
Sel	4 —
Eau	3/4 de litre.
Racine de persil	1 petit morc.
Oignon	N° 1
Zeste de citron	1 très p. morc.
Jus de citron	III gouttes.

La langue, râclée et lavée, est mise à cuire dans l'eau, pendant une demi-heure avec le sel, le persil, l'oignon et le zeste de citron. On retire et on débarrasse de suite de la peau. La langue est ensuite mise à l'étuvée pendant une demi-heure, avec le beurre préalablement fondu et le bouillon réduit à un quart de litre et passé. La langue doit être très tendre, et la sauce, additionnée du jus de citron, ne doit pas dépasser un dizième de litre.

Choucroute.

Choucroute	250 grammes.
Beurre	5 —
Farine	2 —
Jaune d'œuf	N° 1
Lait	2 cuillerées à soupe.
Eau	1/8e de litre.

Faire cuire lentement, à l'étuvée, pendant deux heures, avec le beurre, et en ajoutant encore de l'eau s'il y a lieu. Le lait, le jaune d'œuf et la farine sont mis à part, puis versés sur la choucroute. On porte à l'ébullition.

Pudding de gruau.

Gruau	10 grammes.
Sucre	10 —
Sel	2 —
Lait maigre	1/4 de litre.
Œufs	N° 2
Écorce d'orange	1 morceau.

On porte le lait à l'ébullition, on y verse le gruau, et on laisse cuire pendant dix minutes, jusqu'à consistance de purée épaisse, et en remuant bien. On verse dans une terrine et on continue à remuer jusqu'à refroidissement.

Ajouter le sucre, un peu de zeste d'orange râpé, les jaunes d'œufs, et remuer le tout pendant une demi-heure. Verser enfin les blancs battus à neige. Le tout est cuit au bain-marie pendant une demi-heure, dans un moule à pudding bien clos. Servir avec une sauce aux fruits.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Sérum de Chéron.

Phosphate de soude	4 grammes.
Sulfate de soude	8 —
Chlorure de sodium	2 —
Acide phénique pur	1 —
Eau stérilisée. Q. S. p.	100 c. c.

De 5 à 6 grammes tous les jours ou tous les 2 jours.

Sérum de Trunecek.

Sulfate de soude	0gr,50
Chlorure de sodium	4gr,92
Phosphate de soude	0gr,15
Carbonate de soude	0gr,21
Sulfate de potasse	0gr,40
Eau distillée Q. S. pour	100c.c.

Pour injections sous-cutanées, à la dose de 2 centimètres cubes tous les 2 jours, en augmentant graduellement jusqu'à 7 centimètres cubes.

Poudre minérale de L. Lévi

Pour remplacer le sérum de Trunecek.

Chlorure de sodium	10 grammes.
Sulfate de soude	1 —
Phosphate de chaux	0gr,75
Phosphate de magnésie	0gr,75
Carbonate de soude	0gr,40
Phosphate de soude	0gr,30

A diviser en 13 cachets ; un cachet correspond à 15 centimètres cubes du sérum liquide.

Sérum chirurgical.

Chlorure de sodium	7gr,50
Eau distillée stérilisée Q. S. pour	1000 grammes.

De 100 à 1.500 centimètres cubes à 38°-40° contre le collapsus et la septicémie péritonéale post-opératoire.

Injecter un litre à 37-38°, dans l'éclampsie puerpérale ; de 2 à 5 litres chez les typhiques ou chez les urémiques graves (SAHLI) ; de 100 à 500 centimètres cubes contre le choléra (SAMUEL, NEUMANN).

Une nouvelle formule de pommade.

Dans une capsule de porcelaine chauffée au bain d'huile à 125°, environ, on fait fondre ensemble :

Antipyrine	188 grammes.
Résorcine	110 —
Terpine	180 —

On obtient un produit de consistance huileuse qui, par refroidissement, se prend en une masse vitreuse transparente. Cette masse vitreuse a la curieuse propriété de se dissoudre à chaud dans la glycérine et de donner, par refroidissement, un mélange qui ressemble tout à fait au *cold cream* quand il vient d'être fait. Pour obtenir ce résultat, les quantités de mélange sus-indiquées doivent être triturées avec un kilogramme de glycérine.

Cette pommade jouit des propriétés de ses constituants, elle est légèrement antiseptique, sans causticité, elle exerce une action calmante sur la peau, et, par son antipyrine, elle est hémostatique. Comme tonique, elle possède une propriété précieuse, c'est de pouvoir être enlevée rapidement avec de l'eau, tous ses éléments étant solubles (*Bull. com. des pharm.*, n° 6, juin 1910).

(MONTEIL).

CHRONIQUE DES LIVRES

Anesthésie, par le Dr NOGUÉ, fascicule VI du Traité de Stomatologie de MM. GAILLARD et NOGUÉ. 1912, 1 vol. in-8 de 400 pages avec figures, 12 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éditeurs à Paris).

L'idée de consacrer à l'étude de l'*anesthésie* un fascicule entier du *Traité de Stomatologie* était amplement justifiée par l'importance capitale de cette question pour le stomatologiste. Le volume que vient d'écrire le Dr Nogué intéressera à la fois le spécialiste par une étude extrêmement complète des applications des divers anesthésiques et des diverses méthodes d'anesthésie à la stomatologie, et le public médical par les documents très nombreux qui s'y trouvent réunis et dont la courte analyse que nous allons faire ne saurait donner qu'une idée incomplète.

Le volume débute par quelques pages d'historique suivies d'une intéressante étude sur la *physiologie de la douleur* et sur *le sommeil naturel et le sommeil anesthésique.*

Les anesthésiques généraux sont ensuite passés en revue et étudiés dans une série de chapitres d'une façon très complète (action physiologique, modes d'administration, indications, etc.) L'auteur montre de la façon la plus évidente combien est injustifié le discrédit dans lequel est tenu en France le protoxyde d'azote, qui — et la chose est incontestable — est de beaucoup le moins dangereux des anesthésiques généraux (6 décès sur dix millions d'anesthésies).

Signalons des chapitres spéciaux sur l'*anesthésie générale par les agents physiques*, les *accidents de la narcose* et le *choix des anesthésiques généraux en stomatologie.*

Les *anesthésiques locaux* sont ensuite étudiés d'une façon complète et sur un plan analogue à celui suivi pour les anesthésiques généraux. L'auteur insiste sur l'anesthésie diploïque dont il a le premier montré les avantages et précisé la technique. L'*anesthésie de la pulpe et de la dentine* est l'objet d'un chapitre spécial.

L'ouvrage est illustré par plus de 100 figures qui en précisent le texte de la façon la plus heureuse. Citons en particulier celles qui ont trait à l'anesthésie diploïque. Peut-être quelques figures supplémentaires auraient-elles été nécessaires à la lecture facile de l'étude sur l'*anesthésie régionale en stomatologie.*

La seule critique que nous serions tenté de faire à l'auteur serait de n'avoir pas assez insisté sur la partie critique de son ouvrage. — C'est ainsi que, dans le but sans doute excellent d'être complet et de citer impartialement toutes les méthodes, M. Nogué nous semble n'avoir indiqué que d'une façon bien atténuée le caractère un peu théorique de certains procédés qui, en pratique, ne sont jamais utilisés, soit parce que les résultats en sont par trop inconstants, soit parce que l'anesthésie n'est obtenue qu'au prix d'une douleur au moins égale à celle qu'il s'agit de combattre.

L'*administration des anesthésiques au point de vue médico-légal* est l'objet d'un dernier chapitre tout spécialement intéressant. Alors que tout accident opératoire et spécialement anesthésique semble aux yeux du public justifier *de plano* une action judiciaire et une demande de dommages et intérêts, tout médecin se doit à lui-même d'être spécialement au courant de certaines questions de médecine légale. Après avoir pris toutes les précautions exigées par l'intérêt du malade, il ne saurait qu'être prudent d'y ajouter celles qu'exige la sauvegarde de notre propre intérêt professionnel.

L'ouvrage de M. Nogué montrerait une fois de plus, s'il en était besoin, qu'aucune question de spécialité ne peut être étudiée à un point de vue étroitement spécial. Pour connaître les indications des divers anesthésiques, n'en faut-il pas avoir étudié l'action physiologique — pour déterminer dans chaque cas particulier l'anesthésique à utiliser, pour en préciser la dose, pour en reconnaître les contre-indications, pour parer surtout aux accidents possibles, ne faut-il pas sans cesse faire appel aux connaissances médicales les plus générales.

C'est cette idée qui a présidé à l'élaboration du volume de M. Nogué : c'est, du reste, l'idée directrice du *Traité de Stomatologie* dont ce nouveau fascicule — traitant un sujet qui n'a été étudié d'une façon aussi complète dans aucun autre grand traité médical — augmentera singulièrement l'intérêt.

P. FARGIN-FAYOLLE.

Jurisprudence générale et législation de la Médecine-Pharmacie, par MM. PHILY, PETEL et IZOUARD, avec les concours de MM. A. CRINON, Marcel PETIT et P. BOGELOT, avocats à la Cour d'Appel de Paris. Un vol. grand in-8, de 1000 p. (*Larose et Ténin*, 22 rue Soufflot, et M. *Phily*, 9, rue Bertin-Poirée, à Paris).

Le présent ouvrage s'adresse à ceux qui exercent une des professions concernant l'Art de guérir et en même temps aux Jurisconsultes. Il est conçu avec clarté, et les recherches y sont faciles.

La première partie se compose de la Jurisprudence, c'est-à-dire des Jugements ou Arrêts se rapportant tous sans exception à des questions Médicales ou Pharmaceutiques.

Les auteurs ont centralisé dans cette partie toutes les Décisions judiciaires sans exception intéressant chacune de ces professions et publiées depuis 15 ans — (1895-1910 inclus) — dans toutes les Revues judiciaires de Paris et des Départements.

C'est dans près de 100 publications judiciaires, dont le lecteur trouvera la nomenclature en tête de l'ouvrage, que les recherches ont été faites avec le soin le plus minutieux et de la façon la plus complète. Ces décisions au nombre de plus de 1500 sont classées par ordre de Professions, de Matières et de Cas. Une table générale simple et très claire rend la recherche facile à chacun des lecteurs.

La deuxième partie se compose de la Législation médicale et pharmaceutique. On y trouvera tout d'abord chacun des articles des différents Codes qui se rapportent aux professions intéressées.

Ensuite depuis 1748 jusqu'à 1910 inclus, les Lois, les Décrets, les Arrêtés et Circulaires ministériels, les Ordonnances de police, les simples avis même ont tous sans aucune exception été réunis dans cette partie de l'ouvrage par ordre chronologique.

Tous les documents législatifs, de quelque nature qu'ils soient, qui régissent les professions de l'art de guérir, se trouvent ainsi à la portée du lecteur qui pourra les consulter intégralement chaque fois que cela lui sera nécessaire ou utile.

H.

NOUVELLES

Médicaments d'Amérique. — Dans nul pays au monde on n'invente autant de remèdes radicaux et de médecines infaillibles qu'aux États-Unis d'Amérique. Tous ces produits pharmaceutiques ne restent pas dans leur pays d'origine et leur exportation dans la « Vieille Europe » augmente d'année en année. Une statistique publiée ces jours derniers nous apprend que pendant les dix dernières années les États-Unis ont exporté en Europe pour plus de 250 millions de francs de ces médicaments. Il y a quinze ans, l'exportation atteignait à peine 10 millions de francs, l'an dernier elle a dépassé 35 millions de francs dont 10 millions sont allés en Angleterre. Le reste se distribue entre l'Allemagne, la France, l'Autriche, la Belgique et la Hollande.

Le palais du radium. — La construction du palais du radium rue Saint-Jacques se poursuit. Mme Curie vient de demander qu'on annexe à cet édifice un laboratoire d'enseignement pouvant recevoir quarante étudiants. La dépense s'élevera à une quarantaine de mille francs. On sait que l'Institut Pasteur contribue déjà pour 400 000 francs, et l'Université de Paris pour 280000 francs aux frais de construction. La nouvelle subvention de 40 000 francs serait demandée à l'Université de Paris.

Médecin inspecteur des plantes médicinales. — Il existe à la Préfecture de police un médecin inspecteur du marché aux plantes médicinales.

Ce fonctionnaire, dont l'existence nous est révélée par la publication d'un annuaire officiel, doit avoir quelque loisir : le marché aux plantes médicinales n'existe plus depuis vingt ans.

Annuaire de l'Internat. — Le bureau de l'Association amicale des anciens internes des hôpitaux de Paris a décidé la publication en 1912 d'une nouvelle édition de l'annuaire.

La Société d'Évian-Cachat a bien voulu prendre à sa charge les dépenses nécessitées par cette édition, qu'elle offrira gracieusement à tous les internes et anciens internes, sous la forme élégante qu'elle avait donnée à l'édition de 1907.

Pour arriver à une correction plus parfaite, le bureau de l'Association prie les collègues (de France et de l'Étranger) pour lesquels les mentions portées sur l'annuaire de 1907 sont incorrectes ou absentes, de vouloir bien adresser le plus tôt possible leur carte de visite, avec mention du prénom usuel, de la promotion d'internat et de l'adresse exacte à M. G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, qui concentre les renseignements.

Population de la Suisse. — D'après le recensement de la fin de l'an dernier, la Suisse compte une population de fait de 3.765.123 personnes, et une population domiciliée de 3.753.293. Parmi les vingt-cinq cantons, les plus peuplés sont : ceux de Berne, avec 674.235 habitants, de Zurich, avec 504.298, de Vaud, avec 323.547, de Saint-Gall, avec 303.302, et d'Argovie, avec 230.269.

Les cantons les moins peuplés sont ceux de Niderwalden, avec 13.659 habitants ; de Rhodes-Intérieures, avec 14.585 ; d'Obwalden, avec 17.174 ; d'Uri, avec 22.111 ; de Glaris, avec 33.267. Les cantons suivants représentent la moyenne : Bâle-Ville, 186.318 habitants ; Lucerne : 167.551 ; Tessin, 156.059 ; Genève, 155.415 ; Fribourg, 139.534 ; Soleure, 136.890 ; Thurgovie, 135.162 ; Neuchâtel, 133.456 ; Valais, 128.242 ; Grisons, 119.698 ; Bâle-Campagne, 76.597 ; Schwyz, 58.251, Rhodes-Extérieures, 57.994, et Schaffhouse, 46.080.

L'hygiène alimentaire des grands de la terre. — La reine Wilhelmine de Hollande ne fait pas moins de six repas par jour ; à son réveil, elle prend du café au lait, avec une respectable quantité de tartines solidement beurrées ; à dix heures et demie, elle absorbe des petits pâtés chauds à la viande, accompagnés de crème double et arrosés de deux verres de vin de liqueur. Le déjeuner, qui est servi à deux heures, est fort confortable ; il est suivi, à quatre heures et demie, d'un goûter de thé avec des sandwichs. A huit heures vient le dîner, qui a presque toujours l'ordonnance d'un banquet d'apparat et, de peur d'avoir quelque faiblesse causée par l'inanition, la jeune reine prend encore du vin et des biscuits à dix heures du soir. (*La mère et l'enfant.*)

Tradutore. — Un spécialiste allemand bien connu, auteur d'un *Traité des maladies de l'oreille*, vient d'être traduit en français ; on relève cette phrase :

« Le nombre des individus atteints de maladies de l'oreille est déjà très considérable. *Il le deviendra bien davantage* lorsqu'un plus grand nombre de médecins s'occuperont de l'étude de ces affections. »

Espérons que l'on étudiera peu les affections de l'oreille...

Société de médecine publique de Belgique. — La séance annuelle eu lieu à Bruxelles sous la présidence du Dr Desguin, d'Anvers, le 22 octobre.

Un rapport des professeurs Bayet et Malvoz sur les récents progrès de la syphiligraphie, une étude de M. Wilmart sur la statistique de la morbidité et de la mortalité en rapport avec les conditions hygiéniques, économiques et sociales ont occupé l'assemblée qui a aussi émis à l'unanimité le vœu suivant :

« La Société de médecine publique de Belgique estime qu'il y a lieu de renoncer à l'idée de créer une ligue contre la dépopulation. Elle institue une commission composée des Drs Dupureux, Dach et de l'avocat Rops, chargée de rechercher les moyens d'empêcher les avortements et les pratiques anticonceptionnelles et d'examiner tous les points se rapportant à la question. »

L'École des infirmières de Bruxelles. — La séance solennelle d'ouverture des cours de l'école d'infirmières des hôpitaux civils, pour l'année 1911-1912, a eu lieu le 29 octobre, dans la Salle Gothique de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du bourgmestre. M. MESUREUR, directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique, à Paris, y a prononcé un discours inaugural.

D'après le *Journal médical de Bruxelles*, cette école a pour but de former les infirmières diplômées nécessaires au bon fonctionnement des services hospitaliers de la ville de Bruxelles. Elle permet à ses élèves, leurs études terminées, soit de rester au service des hôpitaux, où une position d'avenir leur est assurée, soit de trouver, dans la pratique du soignage à domicile, une situation honorable et indépendante.

Le stage pratique et prolongé imposé aux élèves dans des hôpitaux aussi importants que ceux de Bruxelles leur donne la possibilité d'un développement professionnel pour ainsi dire illimité. D'autre part, pour maintenir élevé ce niveau éducatif, l'école limite son recrutement à des jeunes filles honorables, ayant ou pouvant acquérir les qualités physiques, intellectuelles et morales indispensables à une bonne infirmière.

Ces qualités sont les suivantes : tout d'abord, une constitution forte, lui donnant l'endurance nécessaire ; ensuite, un développement intellectuel suffisant pour se pénétrer de toutes les responsabilités et garder son sang-froid dans les circonstances urgentes ; enfin, une bonne éducation, gage de dignité et de courtoisie ; une instruction suffisante, l'habitude du travail, des principes d'ordre, de propreté et d'économie.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

La vivisection, erreurs et abus, par le Dr FOVEAU DE COURMELLES. 1 vol. gr. in-8 de 206 pages, avec figures, 8 francs (*E. Basset et Cie*, libraires à Paris).

Formulaire des agents physiques, par J. LARAT, chargé du service d'électrothérapie de la clinique des maladies infantiles ; G. DAGRON, ancien interne des hôpitaux de Paris ; R. DURAND-FARDEL, secrétaire général de la Société d'hydrologie médicale de Paris, médecin consultant à Vichy ; DUBOIS, directeur de l'établissement hydrothérapique de Saujon (Charente-Inférieure). 1912, 1 vol. in-18 jésus de 460 pages, avec figures, cartonné, 6 francs (*O. Doin et fils*, éditeurs à Paris).

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 25 octobre. — MM. Powilewicz, 6 ; Hagueneau, 8 ; Mlle Blanchier, 7 ; MM. Cavaillès, 2 ; Thibierge, 9 ; Maleyx, 4 ; Renault (André), 5.

Séance du 25 octobre. — MM. Cambessédès, 7 ; Trousset, 4 ; Roubeau, 6 ; Malet (Louis), 2 ; de Champs de Saint-Léger, 5 ; Mercier (Fernand), 8 ; Maréchal, 9 ; Wiart, 8 ; Chatenoud, 4 ; Michel, 8.

Séance du 27 octobre. — MM. Kahn (Georges), 5 ; Philardeau, 7 ; Larroque, 10 ; Rougier, 7 ; Plichet, 4 ; Liacre, 3 ; Longevialle, 2 ; Wallon (Émile), 3 ; Pilatte, 8 ; Mlle Lecocq, 7 ;

Séance du 28 octobre. — MM. Parat, 3 ; Duval, 11 ; Boirac, 7 ; Mlle Besson (Hélène), 4 ; MM. Richon, 5 ; Ceillier, 4 ; Plaisant, 10 ; Escudié, 6 ; Peignaux, 3.

Pathologie. — Séance du 25 octobre. — M. Hovelacque, 11 ; MM. Goret, 10 ; Bronet, 9 ; Mlle Besson (Marianne), 5 ; M. Zivy, 9.

Séance du 27 octobre. — MM. Mazzoléni, 9 ; Parin, 7 ; Alexandre, 9 ; Berthelot, 8 ; Lory et Constantin, 6 ; Bouchet, 3 ; Humbets et Mallet, 6 ; Bourgeois (Maurice), 11.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Pathologie.* — Séance du 25 octobre. — Question : « Symptômes, complications et traitement du panaris. »

MM. Jalbaud, 9 ; Suarez de Mendoza, 8 ; Modiano, 15 ; Gur, 19 ; Théodoresco, 15 ; Ducas, 8 ; Goubert, 12 ; Poisson, 9 1/2 ; Tissot, 7 ; Vidal, 8 ; Breton, 15 ; Salase, 13 1/2 ; Laurent (Louis), 14 ; Lavaux, 8 1/2 ; Chazallet, 9 ; Pollet, 14 ; Dubourg, 9 ; Jeanjean, 15 ; Derricy et Nelze, 11.

Séance du 27 octobre. — Question : « Symptômes et complications du rhumatisme articulaire aigu franc. »

M. Fauchay, 11 ; Mlle Baldiquès, 12 ; MM. Boissier, 7 ; Dalsace, 13 1/2 ; Maliniack, 16 ; Chatellier, 13 ; Cruchand, 9 1/2 ; Lapidus, 12 1/2 ; Buffet, 10 ; Coudy, 12 ; Favreau, 12 1/2 ; Capoulade, 9 ; Migot, 12 1/2 ; Kœrner, 15 ; Girand, 14.

Prix Filloux. — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours : MM. Sébileau, Lemaître, Le Noir, qui ont accepté, et MM. Lobard et Campenon qui n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Hôpitaux de Toulon. — Les internes des hôpitaux de Toulon ont tous démissionné il y a quelques jours.

L'administration des hospices nous communique l'avis suivant :

« Des étudiants en médecine pourvus de huit inscriptions de doctorat sont demandés aux hospices civils de Toulon pour y occuper les fonctions d'internes provisoires pendant deux mois.

Se faire inscrire au secrétariat desdits hospices, avant le 5 novembre prochain, en produisant : le bordereau des inscriptions, un certificat de bonnes vie et mœurs et une pièce justificative de leur qualité de Français.

Les internes provisoires reçoivent un traitement annuel de 300 francs. Ils sont logés et nourris.

Un concours pour six places d'internes titulaires aura lieu aux hospices civils le lundi 18 décembre 1911. »

Pour être admis à concourir, les candidats devront se faire inscrire au moins huit jours avant la date fixée pour le concours, au secrétariat des hospices.

Hôpitaux de Nantes. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — Ont été nommés : internes en médecine : MM. Dagorn, Denés, Gaudin, Gaborit, Pinel, Mlle Glotain ; internes provisoires : MM. Le Pendu, Blanchard.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — Ont été nommés : MM. Luneau, Allanic, Saquet, Rambaud, Rio, Conbard, Lesire, Duverger, Hervy, Monnier, Kerbrat, Marchand, Le Bourhis, Voyer, Guégan, Prévost, Barbanneau, Martin.

Faculté de médecine de Paris. — CONCOURS DU CLINICAT OBSTÉTRICAL. — Sont nommés chefs de clinique titulaires : MM. Chirié, Pottet et Willette.

Chefs de clinique adjoints : MM. Lévy et Marioton.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Le concours du prosectorat s'est terminé par la nomination de M. André Lacoste, interne médaille d'or, pour la place de prosecteur titulaire, et la nomination de M. Kervraun, élève du service de santé de la marine pour la place de prosecteur adjoint.

XIIIe Congrès de médecine. — Le prochain congrès de médecine aura lieu à Paris, en octobre 1912, sous la présidence de M. le Pr Chauffard ; M. le Pr Pierre Teissier en sera le secrétaire général ; MM. les Drs Galliard et Gilbert-Ballet seront les vice-présidents.

Banquet de l'Internat de Lyon. — Ce banquet a eu lieu le 23 octobre sous la présidence d'honneur du Dr Horand. Il a été suivi selon l'habitude d'une revue qui enregistre à sa façon les découvertes scientifiques, de chansons sur le 606, sur la charge du gouverneur de l'Algérie, l'ancien préfet, qui a laissé au corps médical des souvenirs peu sympathiques.

Plus de 200 convives y ont pris part.

Conseil supérieur d'hygiène publique. — Une place d'auditeur au conseil supérieur d'hygiène publique de France est déclarée vacante.

La vacance actuelle s'est produite, par la mort de M. le Dr Griffon, parmi les places d'auditeur réservées aux médecins ; c'est donc parmi les médecins que les candidats à présenter au ministre seront choisis par le conseil supérieur.

Les candidats sont invités à produire leur demande accompagnée de leurs titres dans un délai de quinze jours expirant le 12 novembre 1911, au ministère de l'intérieur (direction de l'assistance et de l'hygiène publiques) (4e bureau).

Conférence sanitaire internationale. — Cette conférence qui devait avoir lieu en octobre se réunit le 7 novembre. Son but est de reviser la convention de 1903 en vue de prévenir la propagation de la peste et du choléra. Trente-huit pays y ont des représentants.

Concours des bourses de doctorat en médecine. — L'ouverture des concours pour l'obtention des bourses de doctorat en médecine et des bourses de pharmacien de première classe, qui devait avoir lieu le 27 octobre 1911, est reportée à une date ultérieure.

Écoles de médecine. — REIMS. — Un concours s'ouvrira le 29 avril 1912 devant l'École supérieure de pharmacie de Nancy pour l'emploi de suppléant de la chaire de chimie à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

Concours de professeurs aux écoles annexes de médecine navale. — Les médecins de marine dont les noms suivent ont été nommés à l'emploi de professeur à l'école annexe de médecine navale de Brest, pour une période de cinq ans, à compter du 1er novembre 1911 :

1° A la chaire d'anatomie, M. le médecin de 1re classe Chabanne ;

2° A la chaire d'histologie et de physiologie, M. le médecin de 1re classe Brunet :

3° A la chaire de physique biologique, M. le pharmacien de 1re classe Foerster.

Ont été nommés à l'emploi de prosecteur d'anatomie, pour une durée de deux ans, à compter du 1er novembre 1911 :

1° A l'école annexe de Brest, M. le médecin de deuxième classe Pellé ;

2° A l'école annexe de Rochefort, M. le médecin de deuxième classe Chabé.

IVe Congrès International d'hygiène scolaire. — Le Comité américain chargé de s'occuper de l'organisation du IVe Congrès international d'hygiène scolaire qui doit avoir lieu en 1913 à Buffalo, vient de se constituer. M. le Dr Éliot, président émérite of Harvard University, en a accepté la présidence.

XXIIe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de langue française. — Ce congrès aura lieu en 1912 à Tunis, au moment des fêtes de Pâques. M. le Dr Mabille (de la Rochelle) en sera le président, M. le Dr Porot (de Tunis) le secrétaire général. Les questions à l'ordre du jour sont : Les psychoses paludéennes ; — Les perversions instinctives ; — L'assistance des aliénés aux colonies.

Le XXIIIe congrès aura lieu en 1913 au Puy et les questions à l'ordre du jour seront : Les troubles du mouvement dans la démence précoce ; — L'anesthésie dans l'hémiplégie cérébrale ; — Les conditions de l'intervention chirurgicale chez les aliénés.

La protection de la santé publique en Nouvelle-Calédonie. — La loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique vient d'être appliquée à la Nouvelle-Calédonie.

Les dispositions de cet acte fournissent aux gouverneurs les armes légales nécessaires pour organiser la défense du pays qu'ils administrent et pour imposer aux habitants les mesures de protection contre les épidémies.

Collège de France. — M. Ranvier, professeur d'anatomie générale au Collège de France, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à dater du 1er novembre 1911.

Médecin aviateur. — Notre confrère le Dr Reymond, sénateur de la Loire et président du groupe parlementaire de l'aviation, continue ses exploits. Après être allé, il y a quelques semaines sur son monoplan d'Etampes à Saint-Etienne, il vient de refaire le parcours en sens inverse malgré la tempête. Parti de Saint-Etienne à huit heures quarante, il atterrissait à l'aérodrome Blériot, à Etampes, à quatre heures quarante-cinq.

Exposition de Turin. — Le Dr Roussel vient d'obtenir une

PRÉCIS DE

THÉRAPEUTIQUE

Par le Dr H. VAQUEZ

Professeur agrégé
à la Faculté de médecine de Paris.

1 volume in-8 de 492 pages,

Cartonné...................... **10 fr.**

LA VIE MÉDICALE (*Suite*)

médaille d'or à l'exposition de Turin, pour son sérum hémopoiétique, l'*hémostyl*.

Légion d'honneur. — Sont nommés :

Au grade de chevalier. — MM. les Drs Laurent, médecin-major de deuxième classe de l'armée territoriale, et Gorisse, médecin-major au 9e d'infanterie. — M. le Dr Perrin de la Touche, directeur de l'École de médecine de Rennes.

Mariages. — Le Dr Antonin Salin et Mlle Suzanne de Borniol. — Le 28 octobre a eu lieu le mariage de M. le Dr Lapeyre (de Fontainebleau) avec Mlle Germaine Bruyant. — M. J. Bompard et Mlle Denise Gautier, fille du professeur Armand Gautier, membre de l'Institut.

Nécrologie. — Le Dr Auffret, inspecteur général de première classe de réserve de la marine, commandeur de la Légion d'honneur. Nos douloureuses sympathies à son fils, le Dr Auffret, ancien chef de clinique de la Faculté.

La réforme des études médicales. — Le Pr Paul Courmont, président de l'Association du corps enseignant des Facultés et Écoles de Médecine, a pris l'occasion d'informer ses collègues que la réforme des études médicales était en bonne voie de réalisation, du fait de promesses officielles fermes quant au vote des crédits nécessaires.

Facultés de médecine et Écoles étrangères. — ROME. — Le Dr Amerigo Filia est nommé privatdocent de pédiatrie.

STRASBOURG. — Le Dr C. F. Wenckebach est nommé professeur de clinique médicale.

VARSOVIE. — Le Dr N. K. Néjolove est nommé professeur de gynécologie.

VIENNE. — Le Dr C. Von Pirquet est nommé professeur ordinaire de pédiatrie.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MÉDECINE DE FLORENCE. — Le Dr E. Marri est nommé privatdocent d'ophtalmologie.

UNIVERSITÉ DE LIVERPOOL. — Le Dr R. Stenhousse Williams est nommé lecteur d'hygiène et de bactériologie.

Sir Ronald Ross, professeur de médecine tropicale à l'université de Liverpool, a été nommé membre de la commission sanitaire pour l'Afrique tropicale, en remplacement de sir Robert Boyce, décédé.

UNIVERSITÉ DE MANCHESTER. — Le Dr E. D. Telfort est nommé lecteur de chirurgie.

Hommage au professeur Hayem. — Une souscription est ouverte entre les collègues, les élèves et les amis de M. le professeur Georges Hayem à l'effet de lui offrir une médaille à l'occasion de son départ de la Faculté et des Hôpitaux.

Les cotisations sont reçues par M. le Dr Bensaude, 2, rue de Penthièvre.

Les souscripteurs de 25 francs recevront un exemplaire de la plaquette en bronze, les souscripteurs de 50 francs un exemplaire en bronze argenté, et les souscripteurs de 100 francs un exemplaire en argent.

Monument au Dr Ponty. — Le Conseil général de la Gironde vient de décider d'élever un monument dans la commune de Saint-Vincent-de-Paul, à la mémoire de notre confrère le Dr Ponty, ancien médecin principal de la marine, ancien président du conseil d'arrondissement de Bordeaux. Les souscriptions sont reçues chez M. Rivière, juge de paix, trésorier du Comité, rue Causserouge, à Bordeaux.

MÉMENTO DE LA QUINZAINE

2 au 4 Novembre. — Réunion sanitaire provinciale à l'Institut Pasteur.

4 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de l'internat des hôpitaux de Montpellier.

4 Novembre. — Réunion de l'Association des Journalistes médicaux français. A l'ordre du jour : Droit de reproduction des cliniques.

6 Novembre. — Concours pour emploi de professeur suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École de médecine de Limoges.

6 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le cours de chimie biologique à l'Institut Pasteur. Écrire à M. G. Bertrand, 26, rue Dutot.

6 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de médecin du bureau de bienfaisance de Lyon. S'inscrire au secrétariat du bureau de bienfaisance.

6 Novembre. — Concours pour une place de prosecteur à la Faculté de médecine de Lyon.

7 Novembre. — Réunion de la Conférence sanitaire internationale.

12 Novembre. — Fête annuelle de distribution des récompenses à l'association des ambulanciers de France. — Salle de la Société d'horticulture, 84, rue de Grenelle.

13 Novembre. — Ouverture du cours de chimie biologique à l'Institut Pasteur.

13 Novembre. — Concours de l'internat des hôpitaux de Montpellier,

13 Novembre. — Concours pour dix places de médecins de colonisation en Algérie, à Alger (Faculté de médecine), à Paris (office de l'Algérie). à la préfecture des villes possédant des facultés et écoles.

15 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de médecin aide-major de 2e classe à l'École d'application du Val-de-Grâce. — S'inscrire au ministère de la Guerre.

16 Novembre. — Concours pour six places de médecin du bureau de bienfaisance à Lyon.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 8 novembre, à une heure. — M. PATENOSTRE. Examen fonctionnel du labyrinthe chez le vieillard (MM. Pinard, président ; Kirmisson, Segond et Ombrédanne.) — Mme DARBE-OBERLIN. Contribution à l'étude clinique des adénopathies trachéo-bronchiques tuberculeuses au début, chez l'enfant (MM. Kirmisson, président ; Pinard, Segond et Ombrédanne.) — M. NAINSBRECQ. Contribution à l'étude des hydronéphroses d'origine traumatique (MM. Segond, président ; Pinard, Kirmisson et Ombrédanne.) — M. MARTINEZ. De l'étiologie de la pellagre (MM. Blanchard, président ; Roger, Desgrez et Gougerot.) — M. LARUE. Contribution à l'étude de la digestion des graisses animales et végétales (MM. Roger président ; Blanchard, Desgrez et Gougerot.)

Jeudi 9 novembre, à une heure. — M. DESVAUX DE LYF. Les fistules pancréatiques et leur traitement (MM. Quénu, président ; Gilbert Ballet, Claude et Lecène). — M. BONVALLET. Contribution à l'étude de l'asthénomanie post-apoplectique (MM. Gilbert Ballet, président ; Quénu, Claude et Lecène.

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le Pr **Gilbert** fera sa leçon clinique le samedi 11 novembre sur le Diabète sucré.

Cours d'histologie. — M. le Dr **Mulon** agrégé commencera le cours le ***lundi 6 novembre,*** à 5 heures (*Grand amphithéâtre de la Faculté*) et le continuera les mercredis, vendredis, lundis suivants.

Sujet du cours : La cytologie.

M. le professeur **Prenant** reprendra la suite de ce cours le ***lundi 4 décembre*** et le continuera les mêmes jours.

Sujet du cours : La cytologie spéciale, tissus. — Système nerveux et organes des sens. — Organes génitaux.

Au début du semestre d'été, M. le Pr **Prenant** fera un cours sur les appareils ciliés et leurs dérivés.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. — Un laboratoire de *technique histologique* est ouvert salle Ranvier, à partir du ***16 novembre,*** sous la direction de M. le Dr MULON, agrégé. Les élèves y accompliront les manipulations histologiques et seront exercés aux méthodes de recherches et aux techniques de cytologie fine, aux méthodes histo-chimiques.

Droit de 50 francs par trimestre. Le nombre des places est limité. S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3).

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Les travaux d'anatomie, d'histologie et d'anatomie pathologique commenceront le ***vendredi 3 novembre,*** sous la direction de M. le Dr **Pierre Sebileau**, directeur des travaux scientifiques.

Sont admis à disséquer

1° MM. les internes et externes des hôpitaux à titre gratuit.

2° MM. les docteurs et étudiants en médecine français et étrangers moyennant un droit de 50 francs par mois pour les docteurs et de 30 francs pour les étudiants.

M. le directeur reçoit le mercredi de 1 h. 1/2 à 3 heures, 17, rue du Fer-à-Moulin.

Conférences d'anatomie. — M. le Dr **Rouviere**, agrégé, commencera ses conférences le ***lundi 13 novembre,*** à 6 heures (*Grand | amphithéâtre de l'Ecole pratique*) et les continuera les lundis, mercredis, vendredis.

Sujet du cours : Centres nerveux et système nerveux périphérique.

Cours d'urologie (HOPITAL LARIBOISIÈRE). — M. le Dr **Marion**, professeur agrégé, commencera le ***6 novembre*** un cours complet d'urologie.

Lundis, mercredis, vendredis, à 9 heures: Leçons aux lits des malades.

Mardis, samedis, 9 h. 1/2 : Leçons de pathologie urinaire (mardi) et leçons de technique opératoire (samedi). — 10 h. 1/2, opérations.

Jeudis, à 9 heures : Cystoscopie suivie d'opérations endo-vésicales.

Tous les matins, à 9 heures : Examen et traitement des malades externes à la salle de consultation par le Dr **Germain**, assistant.

Leçons de bactériologie et de chimie urinaires par MM. GUILLAUME et AURIOL.

Clinique des maladies du système nerveux. — M. le professeur **Dejerine** commencera son enseignement clinique le ***mardi 7 novembre,*** à 10 heures (*Hospice de la Salpêtrière*) et le continuera les vendredis et mardis suivants.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (CLINIQUE BAUDELOCQUE, 125 boulevard de Port-Royal). — M. le Dr **Couvelaire**, agrégé, reprendra le ***dimanche 12 novembre,*** à 10 heures du matin ses leçons de clinique et de thérapeutique obstétricales et les continuera les dimanches suivants.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (CLINIQUE TARNIER, 89, rue d'Assas). — M. le professeur **Paul Bar** reprendra le cours de clinique d'accouchements le ***samedi 11 novembre*** à 10 heures et le continuera les mardis, jeudis, samedis suivants à la même heure.

Leçons sur la diphtérie (HOPITAL DES ENFANTS-MALADES, rue de Sèvres). — M. le Dr **Aviragnet**, médecin des hôpitaux, chargé d'un cours de clinique annexe, commencera le ***mardi 7 novembre,*** à 9 heures du matin, un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie.

Tous les matins : Visite et examen des malades.

Avant et après la visite : Leçon et travaux pratiques.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet n° 2) tous les jours de midi à 3 heures.

Cours d'hygiène. — M. le professeur **Chantemesse** commencera le cours le ***Jeudi 9 novembre*** à 3 heures (*Laboratoire d'hygiène*) et le continuera les samedis, mardis, jeudis suivants à la même heure.

Sujet du cours : Prophylaxie des maladies transmissibles. — Hygiène industrielle.

Cours de clinique des maladies des voies urinaires (HOPITAL NECKER, rue de Sèvres). M. le Dr **Maurice Chevassu**, a régé, chargé du cours reprendra ses leçons le ***mercredi 8 novembre*** à l'amphithéâtre des cours, et le ***vendredi 10,*** à la salle de la Terrasse, à 10 heures.

Opérations les mardis, jeudis, samedis, à neuf heures et demie.

Cours de pathologie et thérapeutique générales. — M. le Professeur **Achard** commencera le cours le ***14 novembre*** à 4 heures (*petit amphithéâtre de la Faculté*) et le continuera les jeudis, samedis, mardis suivants à la même heure.

Sujet du cours : Immunités et prédispositions morbides. — Applications thérapeutiques.

Cours de physiologie. — M. le professeur Charles RICHET commencera son cours le ***Samedi 11 novembre*** à cinq heures (*Grand amphithéâtre de l'Ecole pratique*), et le continuera les mardis, jeudis et samedis.

Sujet du cours : respiration, circulation, digestion.

Cours de médecine légale. — ENSEIGNEMENT THÉORIQUE A LA FACULTÉ. — Le cours sera complet en quatre mois; il sera fait en novembre et décembre par M. le professeur **Thoinot**, en janvier et février par M. le Dr **Balthazard**, agrégé, les lundis, mardis, jeudis, vendredis, samedis, à six heures (*amphithéâtre de pharmacologie*), à partir du ***Lundi 6 novembre.***

ENSEIGNEMENT PRATIQUE. — *Conférences de médecine légale pratique* les lundis, mercredis, vendredis, à deux heures à LA MORGUE, à dater du ***8 novembre,*** par M. le Dr **Vibert**, en novembre et décembre, par M. le professeur **Thoinot**, en janvier et février.

Conférences pratiques d'anatomie pathologique et de chimie appliquée à la médecine légale et à la toxicologie (LABORATOIRE DE TOXICOLOGIE, caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf), les mardis, jeudis, samedis.

Conférences de médecine légale psychiatrique, à dater du ***18 novembre,*** le samedi, à trois heures, par M. le Dr **Dupré**, agrégé, à l'INFIRMERIE SPÉCIALE DU DÉPÔT, 3, quai de l'Horloge.

Technique clinique élémentaire. (HOPITAL SAINT-ANTOINE). — M. P. **Le Noir**, assisté de MM. **Camus**, **Courcoux** et **Ambard**, commencera le ***lundi 6 novembre,*** une série de conférences à l'usage des étudiants de première année. La première conférence aura lieu à l'hôpital Saint-Antoine, salle Axenfeld, à 9 heures.

Le nombre des places étant limité, se faire inscrire dans le service de M. LE NOIR (hôpital Saint-Antoine).

Hôpital Tenon. — M. **Gouget**. Examen des malades entrants, le mercredi et le samedi à 9 h. 1/2.

Le jeudi, à dix heures, consultation pour les maladies du foie et du rein.

THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE

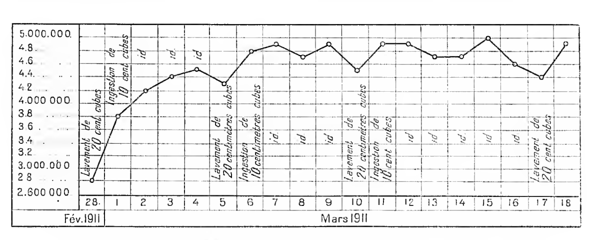
LA THÉRAPEUTIQUE DU SYNDROME HYPOGLOBULAIRE

La théiapeutique de tous les états hypoglobulaires a suivi, dans ces dernières années, une orientation toute nouvelle. En décelant dans le sang des individus en voie de régénération hématique une diastase excito-sécrétrice des organes de l'hémopoïèse, l'hémopoïétine, P. Carnot (*Acad. des Sciences*, 27 août 1906) a pu expliquer le mécanisme inconnu des anémies et, partant, en instituer le traitement étiologique : la sérothérapie hémopoïétique.

Qu'est-ce qu'un sérum hémopoïétique ? — Si l'on maintient, par des saignées répétées, un animal en état constant de rénovation hématique — état contrôlé par des numérations globulaires quotidiennes — le sang de cet animal devient très riche en hémopoïétine : son sérum est hémopoïétique. En effet ce sérum possède la propriété de transmettre son pouvoir globulogène à un organisme nouveau et l'on conçoit le bénéfice que peut en retirer un individu en état d'hypoglobulie.

globules passe à 4 600 000 en trente-six heures après une injection de 12 centimétres cubes de sérum et se fixe autour de 4 400 000 après dix jours (Cl. Deflaudre) ; un pneumonique ayant 2 800 000 globules arrive á 4 700 000 aprés ingestion quotidienne de 20 centimétres cubes de sérum pendant huit jours (Rolet).

La **tuberculose,** surtout dans les formes anémiantes et anorexiques, bénéficie de la sérothérapie hémopoïétique ; le malade se trouve dans un état d'euphorie que signalent la reprise de l'appétit, la coloration de la peau, la diminution de la dyspnée ; là peut-être ont été observés les résultats les plus nets en raison, sans doute, du pouvoir coagulant des sérums hémopoïétiques, TRÈS RICHES EN FIBRINE-FERMENT, propriété qui se trouve être un précieux adjuvant dans le traitement des hémoptysies et des formes congestives de la tuberculose.



Anémie tuberculeuse traitée par le sérum hémopoïétique frais (de cheval) en lavement ou en injection (Rolet).

Applications du sérum hémopoïétique. — Cl. Deflandre (Thèse, médaille d'or, Lille 1910), en étudiant l'action du sérum hémopoïétique dans les états anémiques les plus divers a toujours constaté une hyperactivité très nette et immédiate dans la régénéiation hématique.

Les cas les plus simples sont ceux dans lesquels les organes hémopoïétiques ont á réparer une spoliation sanguine trop abondante ; les **anémies post-hémorragiques** de toute nature rentient dans ce cadre et, que l'hypoglobulie succède à un accouchement ou á un avortement, à un acte opératoire, à une affection gynécologique (fibrôme, métrorragie...), le sérum hémopoïétique rétablit rapidement l'équilibre et le taux globulaires. On peut rattacher à cet ordre de faits les cas des femmes très nombreuses qu'une menstrue abondante maintient en hypoglobulie pendant vingt jours par mois et qui, traitées par le sérum hémopoïétique après les règles, évitent toutes les complications inhérentes à un état anémique prolongé et répété.

La durée de la **convalescence des maladies infectieuses** est nettement abrégée : un typhique qui présentait 2 600 000

Enfin les **anémies essentielles** (chloro-anémies, anémie pernicieuse), dont le mécanisme inconnu jusqu'alors semble éclairci par la conception de P. Carnot, constituent l'indication la plus rationnelle du sérum hémopoïétique qui apporte à ces oiganismes appauvris l'hémopoïétine dont ils sont dépourvus.

Nous terminerons cette rapide revue en signalant les résultats trés remarquables obtenus par Combe dans **les anémies et les tuberculoses infantiles** (*Revue médicale de la Suisse Romande*, 20 avril 1911).

Toutes ces études cliniques avaient été poursuivies jusqu'à ce jour au moyen de sérums antitoxiques ou préparés dans des laboratoires (Rénon, Deléarde, Capron, Paquet...). En étudiant la régénération globulaire et la valeur hémopoïétique du séium de cheval (*Société de biologie*, 12 juillet 1910) et en préparant, sous le nom d'Hémostyl du Dr Roussel (en ampoules et en comprimés), un sérum hémopoïétique répondant aux données de P. Carnot, le Dr Roussel a mis à la portée de tous les praticiens une donnée physio-pathologique de la plus haute importance.

HYGIÈNE PRATIQUE

LA SANTÉ DU VISAGE

Si j'eusse créé le genre humain, disait Ninon de Lenclos, j'aurais mis les rides des femmes au talon. Malheureusement le visage, tant par l'extrême finesse de la peau qui le recouvre que par l'exposition continuelle à l'air par toutes les températures, est l'endroit de notre corps où se manifestent le plus facilement les rides et toutes les affections de la peau.

La nature de l'alimentation et la façon dont la digestion s'opère exercent également une action sur le teint. Il est donc indispensable pour éviter les inconvénients ci-dessus de choisir ses aliments, d'avoir un régime mixte, varié, dans lequel ne prédominent ni les poissons, ni les viandes noires, ni toute autre substance excitante.

Ensuite il faut n'employer pour le visage que des produits de tout premier ordre. Il faut surtout se défier des lotions au sublimé qui n'agissent qu'en enlevant la peau et causent d'assez vives douleurs sans que l'on soit sûr d'obtenir un résultat satisfaisant, car les taches, les rides qui ont semblé s'effacer rapidement sous l'influence des lotions après une desquamation superficielle ne tardent pas à reparaître.

Il faut aussi se défier des petits appareils électriques dont les vibrations font circuler le sang sous la peau — et du massage dans *le sens du muscle*. On vous vaporise, on vous pulvérise et l'on vous tyrannise. Mais en outre que ces traitements sont coûteux, ils prennent aux patientes un temps précieux et offrent le désagrément de transformer rapidement les femmes en poupées de cire. La peau ainsi travaillée perd de sa mobilité; et si la blancheur et la finesse de l'épiderme y gagnent, le charme mutin d'un visage riant y perd. Et puis, pourquoi se donner un si grand mal, pourquoi se lancer dans de folles dépenses lorsqu'aujourd'hui avec un peu d'hygiène et quelques gouttes d'*eau de Jeunesse Jane Hading*, il est facile de rester belle éternellement. Cette lotion célèbre, essentiellement hygiénique, améliore, guérit l'épiderme que les méfaits de la température, du climat, des voyages, voire pour quelques-unes l'âge et la maladie ont cruellement altéré. On trouve l'Eau de Jeunesse Jane Hading, au dépôt général, 38, rue du Mont-Thabor et chez tous les pharmaciens. Le flacon d'essai 4 fr. 50. Le flacon 8 francs.

Au bout de quelques jours de traitement, on sera absolument stupéfait du résultat.

Bibliothèque de Thérapeutique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. GILBERT & **P. CARNOT**

Professeur de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris — Professeur agrégé de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris

*28 volumes in-8, de 500 à 700 pages, illustrés de nombreuses figures. Chaque volume cartonné : **8 à 15 fr.***

VOLUMES PARUS AU 1er NOVEMBRE 1911

Technique thérapeutique chirurgicale. par les Drs Paucnet et Ducroquet. 1 vol. in-8 de 543 pages avec 552 figures, cart....... **15 fr.**

Electrothérapie, par le Dr Nogier. 1 vol. in-8 de 528 pages avec 251 figures, cart....... **10 fr.**

Kinésithérapie, Massage, Gymnastique, par les Drs P. Carnot, Dagron, Ducroquet, Nageotte, Cautru, Bourcart. 1 vol. in-8 de 557 pages avec 356 figures, cart....... **12 fr.**

Mécanothérapie, Jeux et Sports, Hydrothérapie, par les Drs Fraikin, de Cardenal, Constensoux, Tissié, Delagenière, Pariset. 1 vol. in-8 de 404 pages 414 figures cart....... **8 fr.**

Crénothérapie (*Eaux minérales*), **Thalassothérapie, Climatothérapie,** par les Profrs Landouzy, Gautier, Moureu, De Launay, les Drs Heitz, Lamarque, Lalesque, P. Carnot. 1 vol. in-8 de 706 pages avec 466 figures et 8 cartes coloriées, cart....... **14 fr.**

Médicaments animaux (*Opothérapie*), par P. Carnot. 1 vol. in-8 de 602 pages avec 90 figures, cart....... **12 fr.**

Médicaments microbiens (*Bactériothérapie, Vaccinations, Sérothérapie*), par Metchinoff, Sacquépée, Remlinger, Louis Martin, Vaillard, Dopter, Besredka, Salimbeni, Dujardin-Beaumetz, Calmette. 1 vol. in-8 de 400 pages avec 26 figures, cart....... **8 fr.**

Régimes alimentaires, par le Dr Marcel Labbé. 1 vol. in-8 de 585 pages avec 42 figures, cart....... **12 fr.**

Médications générales, par les Drs Bouchard, H. Roger, Sabouraud, Sabrazès, Bergonié, Apert, Rauzier, P. Carnot, P. Marie, Lépine, Pouchet, Balthazard, A. Robin et Coyon, Chauffard, Widal et Lemierre. 1 vol. in-8 de 700 pages avec 42 figures, cart....... **14 fr.**

Thérapeutique des Maladies respiratoires et Tuberculose, par les Drs Hirtz, Rist, Ribadeau, Dumas, Kuss, Tuffier et J. Martin. 1 vol. in-8 de 742 pages avec 85 figures, cart....... **14 fr.**

Thérapeutique urinaire (*Reins, Vessie, Uretère, Appareil génital de l'homme*), par les Drs Achard, Marion, Paisseau. 1 vol. in-8 de 516 pages avec 204 figures, cart....... **12 fr.**

Thérapeutique des Maladies cutanées et vénériennes, par les Drs Audry, Durand, Nicolas. 1 vol. in-8 de 691 pages avec 143 figures, cart....... **12 fr.**

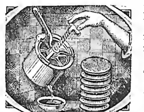
THÉRAPEUTIQUE PRATIQUE *(Suite)*

ZOMOTHÉRAPIE PRATIQUE

Dans les conditions de la pratique courante, la grosse difficulté de la méthode zomothérapique réside dans l'obtention économique et hygiénique d'un suc musculaire frais.

Le grand Larousse mensuel illustré n° 27, sous le nom de *Presse zomothérapique*, décrit un système très pratique breveté (Presse A. Petit).

Avec cet appareil, point n'est besoin d'entourer la viande crue de linges, de la hacher, ou de la faire macérer au préalable dans l'eau.



Les tranches de viande crue sont réparties entre une série de disques cannelés et perforés. On obtient ainsi sans effort et à froid un suc rosé, clair, vivant et abondant (50 p. 100 environ).

Les malades ont le gros avantage de pouvoir consommer ce suc dès son extraction, soit pur, soit sucré ou additionné de sirop de groseilles, etc., etc.

INDEX DES SPÉCIALITÉS

Biscottes Bailly pour dyspeptiques et diabétiques, albumine et enfants.

Digitaline cristallisée Nativelle. Prix Orfila de 6 000 fr. Prix Desportes (1904). — Agit plus sûrement que toutes les autres préparations de digitale et est employée dans tous les hôpitaux de Paris. Granules au 1/4 de milligr. (granules blancs) ; granules au 1/10e de milligr. (granules roses); solution au millième ; ampoules au 1/4 de milligr. (pour injections hypodermiques). Produits rigoureusement dosés. — Conservation indéfinie. *Laboratoire Nativelle*, 49, boulevard de Port-Royal, Paris.

Lactéol du Dr Boucard. — Comprimés de ferment lactique pur.

Etat saburral des voies digestives (langue chargée, selles fétides) ; *entérites aiguës* et *chroniques* (dysenteries, diarrhées) ; *dermatoses* (eczéma, urticaire, herpès, acné) ; *hygiène buccale* (pyorrhées, stomatites).

Adultes : 1 à 2 comprimés 3 fois par jour, une demi-heure avant les repas, délayés dans un peu d'eau sucrée.

Nourrissons (diarrhées infantiles) : 1 comprimé 2 ou 3 fois par jour, délayé dans un peu d'eau bouillie.

La boîte de 45 comprimés : 4 fr.

Laboratoire du Dr Boucard, 112, rue La Boétie, Paris. Tél. 558-28.

Lait Bulgare « Souren » (Yoghourt). — Lait condensé par ébullition et caillé par le ferment bulgare (gros bacilles lactiques). Ce ferment s'acclimate dans les intestins et se substitue aux ferments de putréfaction. La lactose se transforme en partie en acide lactique qui, à l'état naissant, supprime les putréfactions (professeur Hayem) ; aliment complet, agréable, diététique, suralimentant. Désinfectant des voies digestives. La meilleure façon d'administrer le ferment bulgare sans atténuation. S. Hézarifend, 43, rue Richer, Paris.

Lipiodol de Lafay. — *Composition* : Huile iodée sans trace de chlore, équivalant au point de vue curatif à quatre fois son poids d'iodure de potassium. Elle est obtenue par la réaction de l'acide iodhydrique sur l'huile d'œillette.

1° INJECTION.

Composition : 1 centimètre cube contient 0gr,54 d'iode et équivaut à 330 gouttes de teinture d'iode ou à 0gr,71 d'iodure de potassium.

Dose : on injecte de 10 à 20 centimètres cubes chaque semaine.

2° CAPSULES.

Composition : une capsule, dosée à 0gr,50 de lipiodol, représente 0gr,25 d'iodure de potassium, ou 122 gouttes de teinture d'iode.

Dose : on en emploie de 2 à 5 par jour, en moyenne.

3° ÉMULSION.

Composition : 1 cuillerée à café, dosée à 0gr,50 de lipiodol, représente 0gr,25 d'iodure de potassium.

Dose : la dose est de 2 à 5 cuillerées à café par jour pour les *adultes* ; 1 à 2 pour les *enfants*. Lafay, 54, rue de la Chaussée-d'Antin.

Litharsyne. — *Composition* : médicament à base de chlorhydrométhylarsinate de lithine présenté sous trois formes.

Indications : employée contre le diabète suivant la méthode de Labadie-Lagrave.

1° Gouttes ;
2° Pilules ;
3° Solution.

Pharmacie Croix de Genève, 142, *boulevard Saint-Germain*.

Métritols. — Comprimés astringents alcalins, antiseptiques.

Indications : pertes blanches, métrites, vaginites, etc.

Doses : un comprimé par litre d'eau, en injections vaginales.

Pantopon : Opium total injectable (tous les alcaloïdes de l'opium sous forme de chlorhydrates solubles). Toutes les indications et tous les avantages de l'opium et de la morphine, sans les inconvénients (Litt. : Pouchet, Morel-Levallée, Sicard, Bardet, Leriche. Thèses Souty, Trotain, etc.). **Pantopon « Roche » Sirop, Comprimés, Ampoules.** — F. Hoffmann-La Roche et Cie, 21, place des Vosges, Paris.

Sucre Edulcor Garnier. — *Composition* : sucre en petites pastilles à l'usage des diabétiques, à base de sulfinide benzoïque et non de saccharine.

Pharmacie Croix de Genève, 142, *boulevard Saint-Germain*.

Thiocol — 1 gramme Thiocol = 0,52 centigrammes gaïacol cristallisé. **Thiocol « Roche »** permettant seul la médication gaïacolée ou créosotée à hautes doses, sans aucun inconvénient. Utilisé dans les hôpitaux de Paris, sous forme de **Cachets Roche, Sirop Roche, Comprimés Roche**, médicaments classiques des affections des voies respiratoires, toujours très bien supportés, même par les enfants, eupeptiques, toniques, antiseptiques, directement curatifs. F. Hoffmann-La Roche et Cie, 21, place des Vosges, Paris.

Uraseptine. — Granulé soluble à base de pipérazine, d'urotropine, d'helmitol, de benzoates de soude et de lithine et dosé à 0gr,50 du mélange par cuillerée à café.

Doses : 4 cuillerées à café par jour, deux heures avant ou après les repas.

Varicure Marck Kramyzarine. — *Composition* : Exclusivement végétal, principe actif de diverses rubiacées et polygonées exotiques. Décocté, pommade et suppositoires.

Indications : varices, phlébites, ulcères fongueux, hémorroïdes, varicocèles, troubles de la ménopause.

Doses : Décocté : 1 tasse par jour ; Pommade : 1 application par jour ; Suppositoire : emploi journalier.

Monnier, 10, *rue de la Pépinière Paris*.

SOMMAIRE :

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIERE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* pour 1912

à choisir dans l'ordre de réception des abonnements d'un an :

I PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL " : *(Chaque abonné a droit à ces primes) :*

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains», 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port*).

6° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison WALÉRY, 9 *bis*, rue de Londres, à Paris.

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :
(Chaque abonné a droit à une seule de ces vingt primes) :

1° **Règles plates en glace de Saint-Gobain verre rouge à base de sels d'or** (valeur 6 francs) offertes par l'**Uraseptine Rogier**.

2° Objets offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringue en verre**, offerte par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la SOCIÉTÉ ÉLECTRO-INDUSTRIELLE, *maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison PUNIET, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. CORNETTE, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° **Distributeurs de savon liquide**, offerts par M. MARTIN à Neuilly-sur-Seine. (*Pour avoir cette prime d'une val. de 6 fr., il faut joindre 9 fr. prix de 3 lit. de savon liquide que l'on expédiera avec l'appareil*).

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. (*Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port*).

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12 fr. 50**), offert par M. BOULONGNE, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

13° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre), offert par M. TRÉFOURET, 38, rue du Mont-Thabor.

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offert par la maison de tailleur « AU JOCKEY CLUB», 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'HOTEL DES BALCONS, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe «Just» en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez AURICOSTE, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** fr. à la maison BOULITTE. Appareils de précision.

20° **Caisses de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger** (*cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement*), offertes par la Cie DE POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément. Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

A PROPOS D'UN INCIDENT RÉCENT

On a beaucoup parlé cette semaine de Mme Curie. S'agissait-il de la découverte d'un nouveau radium ? Non ! L'événement eût fait moins de bruit. Un journaliste à l'affut d'articles « sensationnels » avait tout simplement mêlé son nom à une aventure scandaleuse, et, avec une satisfaction mal déguisée, le troupeau innombrable des jaloux, de ceux que toute supériorité exaspère, qui s'irritent d'entendre appeler Aristide le juste, et Mme Curie une femme supérieure, a accueilli, colporté, commenté la nouvelle. On a cambriolé des secrets qui n'appartenaient qu'à elle ; on a déballé devant le grand public ses sentiments les plus intimes ; le monde entier a été mis dans la confidence de faits que la plus indiscrète malveillance se contente habituellement de chuchoter à l'oreille de quelques-uns. Des femmes, que leur obscurité seule met à l'abri d'un pareil éclat, ont eu, à l'heure du thé, de vertueuses indignations ; les hommes y ont trouvé plutôt prétexte à des plaisanteries faciles sur les « femmes savantes » que dans le fond ils n'ont jamais aimées, et qui, seules, paraît-il, n'ont pas le droit d'être quelquefois des femmes tout court.

Je trouve cela abominable, et il me semble que, dans ce journal, où le nom de Mme Curie a été souvent imprimé avec le respect qui lui est dû, nous avons le devoir de faire entendre une énergique protestation.

Je ne veux pas discuter ici la valeur des potins qui ont circulé. Je n'ai pas l'honneur de connaître Mme Curie, et n'ai aucun titre à me constituer son défenseur. De plus autorisés que moi se sont portés garants de l'absolue correction de sa conduite, et leur protestation indignée a produit, je suppose, sur l'opinion publique, plus d'impression qu'un article de journal ; mais la question n'est pas de savoir s'il y a eu médisance ou calomnie : les faits seraient-ils scrupuleusement exacts, leur divulgation par la presse n'en serait pas moins un geste inexcusable.

Que, dans une lutte politique, les adversaires se jettent au visage les scandales de leur vie privée, c'est déjà malpropre et inutile, car l'indignité d'un soldat ne fait pas l'indignité de la cause, et la boue qu'il fait jaillir sous ses pas n'atteint pas le drapeau ; mais, en pleine bataille, dans l'ivresse du combat, on peut être excusable de ne pas choisir ses armes.

Dans le cas actuel, cette excuse même n'existe pas. Il s'agit d'une femme qui a consacré sa vie à la science. Notre pays lui doit un peu plus de gloire ; l'humanité a vu par elle s'élargir son domaine scientifique. On peut, sans aucune exagération, dire que sa découverte du radium inaugure dans l'histoire des sciences physico-chimiques une ère nouvelle, car elle a détruit la loi qui, depuis Lavoisier, nous en semblait le fondement intangible ; la loi de la conservation de la matière. A ceux, dont l'esprit terre à terre se refuse à juger une œuvre scientifique autrement que par ses conséquences pratiques, la radiumthérapie autorise les espérances les plus fécondes. Tout nous impose donc pour Mme Curie le respect et la reconnaissance. Malheureusement, reconnaissance et respect sont sentiments humiliants pour les âmes vulgaires, tandis que le rabaissement des êtres supérieurs jusqu'à leur propre niveau est une jouissance... j'allais dire une revanche.

Mme Curie eût été une femme quelconque, que ses faiblesses, si elle en eut eu, eussent passé inaperçues. Ceux qu'un hasard aurait mis au courant se fussent fait un devoir d'en respecter le secret. Célèbre, les médiocres sont heureux de lui faire sentir que par certains côtés elle ne les domine pas, et, au lieu de jeter respectueusement sur elle le manteau dont les fils de Noë cachèrent la nudité de leur père, ils appellent de tous leurs cris le public à s'égayer avec eux. Le scandale qu'ils soulèvent autour de son nom, c'est la rançon de sa gloire !

Eh bien, ce n'est pas propre, et de tels incidents sont aussi la triste rançon de cette belle conquête qui s'appelle la liberté de la presse !

G. LINOSSIER.

CHOSES DU JOUR

Syndicat des médecins de la Seine.

Ce syndicat a tenu son assemblée générale dimanche dernier à la Société de géographie. Après une allocution élégante du Dr Bellencontre, président, on a entendu et approuvé le rapport du secrétaire général le Dr Tourtourat, le rapport du trésorier, et enfin le compte-rendu du Dr CH. LEVASSORT sur la répression de l'exercice illégal de la médecine. En retraçant les divers résultats obtenus pendant l'année, notre confrère a vivement intéressé le nombreux auditoire au sujet de la *question des sérums*, laquelle est actuellement pendante devant les tribunaux à propos de l'affaire du Dr L...

Un ordre du jour a été voté à l'unanimité pour la sauvegarde de la liberté professionnelle, en protestant contre l'interprétation abusive de l'utile loi de 1905 sur les sérums.

Enfin le Dr Levassort qui, absorbé par ses nouvelles fonctions de secrétaire général de l'*Association générale des médecins de France*, abandonne la direction de l'Office de l'exercice illégal de la médecine, a été l'objet d'un hommage particulier de reconnaissance et de sympathie.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que tout Abonné d'un an à *PARIS MÉDICAL* aura droit à un superbe portrait album, genre gravure à exécuter d'après nature dans les ateliers de la photographie Waléry, 9 bis, rue de Londres, à Paris (Téléph. 150-72).

Prière de s'inscrire à l'avance. Se munir de sa quittance d'abonnement. Cet avantage accordé à l'abonné pourra être transmis à sa femme ou à son enfant.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE

LE SABOTAGE ANATOMIQUE AU SALON D'AUTOMNE

« Lorsque Napoléon Ier, accompagné de Marie-Louise, visita, en 1810, les Pays-Bas qu'il parcourait comme d'habitude à bride abattue, encadré d'un détachement de sa fidèle 22e demi-brigade de cavalerie légère, il eut sur la route de Bruxelles à Gand une rencontre vraiment surprenante. A Ordeghem, où la voiture s'était arrêtée pour changer les chevaux épuisés, on vit s'avancer tout à coup au son d'une musique barbare une troupe de géants qui se trémoussaient lourdement en cadence. C'étaient les géants de Wetteren (hideux et monstrueux, tels qu'ils apparaissaient annuellement aux fêtes et dans les kermesses), accompagnés des autorités de cette ville, qui venaient en cortège au-devant de l'empereur pour lui faire honneur. Cette brusque apparition jeta l'épouvante dans l'âme du vainqueur de l'Europe, non pas pour lui, mais pour sa compagne qui était alors enceinte du futur roi de Rome. Le premier moment de surprise passé, Napoléon, outré de colère, s'écria d'une voix terrible : « Arrière, manants, pas de monstres devant l'impératrice ! »



Fécondité, par Mme Mutermilch.

Et faisant avancer l'officier de son escorte, il lui donna l'ordre de refouler de force les malencontreux et gigantesques représentants d'une race disparue.

« Nos braves cavaliers partirent sans hésiter au galop. Quelques secondes leur suffirent : la députation, les notables et les spectateurs prirent prestement la fuite, tandis que les pauvres géants, moins agiles, qui seuls reçurent le choc, furent renversés, éventrés, et foulés aux pieds des chevaux. Quelques hussards se fourvoyèrent si bien dans leurs ventres d'osier qu'ils s'y trouvèrent pris et ne purent s'en tirer sans égratignures. L'empereur entre temps était remonté en voiture, et rassurant l'impératrice sur la nature de l'incident qui faillit compromettre la dynastie impériale, il repartait au galop (1). »

Bien que cent un ans aient passé depuis cette rencontre, je suis bien certain que le grand Empereur témoignerait qu'il a gardé les mêmes superstitions, s'il se risquait à venir au Salon d'Automne qui vient de s'ouvrir.

Je craindrais fort que toutes ces fantaisies, accrochées avec une insistance candide et facétieuse sur tous ces murs ne provoquent à nouveau la charge au galop de la vaillante 22e demi-brigade, et la femme nue cubique de La Fresnaye attirerait à coup sûr la première sur son anatomie les coups de pointe de cette soldatesque, indifférente à sa plastique.

Et qui sait si quelques cavaliers ne culbuteraient pas dans les pavés de bois de sa constitution, comme jadis dans l'osier des géants !

Le bruit court que c'est en raison d'une crainte superstitieuse toute semblable, que le remplaçant de Napoléon, notre excellent Président M. Fallières, a hésité à se rendre dans les salles. D'ailleurs parmi des milliers de visiteuses, vous n'y trouveriez pas une seule femme enceinte, ce qui est bien le témoignage de l'inquiétude générale, devant ces représentations si étranges.

Pas une femme enceinte? ai-je dit. Oh non ! il en est une, mais d'un sans-gêne si osé qu'elle n'attend pas d'être seule à seule avec nous pour nous montrer ses promesses d'enfantement prochain; je veux parler de l'œuvre de Mme Mutermilch : *Fécondité.*

L'administration du Salon d'automne a eu toutes les attentions pour cette bonne mère ; elle lui a épargné la montée du superbe mais pénible escalier, et l'a mise au rez-de-chaussée dans un coin d'ombre propice à la tranquillité dont elle a besoin. Bien plus, ces messieurs du Salon ont installé juste en face d'elle deux petites pharmacies sur toile ; mais un pharmacien n'est pas une sage-



Pharmacie. — La Consultation, par Borgeaud.

(1) Maeterlinck, *Le genre satirique, fantastique et licencieux dans la sculpture flamande et wallonne* (Jean Schemit, éditeur à Paris).

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE *(Suite)*

femme.... Si la parturiente de Mme Mutermilch était prise de douleurs, que voulez-vous qu'un pharmacien y fasse? Eh bien! celui-ci me semble capable de tout. Confortablement installé à sa caisse dans un fauteuil (sous le n°180 dit Consultation) il est effectivement occupé à donner une consultation à une jeune, pétulante, et toute blonde paysanne, dont l'échine nous est seule visible.

Et dans le tableau n° 179 le même pharmacien, toujours du même artiste, M. Borgeaud, traite un mal de dents. Allez! allez! Un signe de Mme Mutermilch, et ce pharmacien-là traversera la galerie avec un forceps et sa sollicitude pourra s'étendre encore plus loin, car tout à côté de la femme enceinte, un petit jeune homme, écrasé d'une bosse plus accablante que le remords le plus terrible, a besoin aussi de soins constants. Pourquoi faut-il que l'artiste pousse le souci du réalisme jusqu'à couvrir ses patients d'une pâleur qui est celle même des Enseignes et Bannières de la Mort ?

Pourquoi cette couleur livide et heurtée pour un bossu dont, après tout, le dessin suit d'assez près les contours fantaisistes d'une nature implacable? Pourquoi ce ventre jaunissant à cette parturiente, dont les auteurs jusqu'alors s'étaient complu à taxer la pâleur d'intéressante? Rendons grâce cependant à Mme Mutermilch; elle prend la conception de ses formes dans une réalité observée d'assez près; elle a soin de s'inspirer de modèles existants et d'éviter la pure fantaisie; son œuvre parée de sincérité se différencie et s'élève au-dessus de tant d'élucubrations de ce Salon, où pour faire de la laideur les auteurs n'ont pas même fait l'effort de jeter au dehors les yeux sur tant d'horreurs, hélas! de la vie réelle, et se sont contentés de tout tirer de leur propre et sinistre fonds.

Après la médecine, la peinture se trouve à son tour envahie par des quantités de jeunes gens qui jadis n'auraient jamais songé à y faire leur carrière. Si la médecine a résisté, elle le doit à son enseignement dont la forme scientifique encadre l'insuffisance préalable trop fréquente de ceux qui sont entrés dans cette voie; elle le doit à la longue durée de ses études, à son caractère essentiellement technique et précis; rien de cela en peinture, ou mieux, plus rien de cela. L'admirable technique, qui faisait jadis la valeur de l'enseignement des maîtres, est entièrement perdue; songez quel atelier modèle était celui de Rubens, où rien n'était laissé à la fantaisie, à l'ignorance, à l'outrecuidance.

Suivant cette formule antique, un peintre n'était pas qu'un barbouilleur; c'était un homme qui connaissait son métier, après l'avoir appris; qui ne craignait pas de dessiner, et de s'y appliquer, qui respectait ses modèles pour les représenter et non les trahir, qui connaissait quels produits il employait, et pour le moins savait autant de chimie courante des couleurs que les médecins d'alors avaient étudié des plantes et des sels; c'était un savant dans son art; et voilà d'où venait l'orgueil des ateliers, leur mépris des Philistins au-dessus desquels par leur science, leur conscience, leur désintéressement et leur talent, ils étaient indiscutablement placés.

A l'heure actuelle, les ateliers ont pris les mœurs de ces « sales bourgeois »; bien plus, ce sont ces « sales bourgeois » qui se sont mis à faire de la peinture et ils y ont apporté les mœurs de cette classe, dont la vraie caractéristique a toujours été l'âpre amour de l'argent, le mépris du travail, et l'indifférence aux choses d'art et de goût.

L'amour de l'argent? je me suis trouvé audit Salon d'automne le témoin d'une discussion d'achat d'une de ces œuvres; le secrétaire à la vente annonçait que le prix demandé pour une « *houri* » était de 3.000 francs, et il avouait qu'en inscrivant à l'ordre de l'artiste cette somme au répertoire il avait cru à une erreur — une erreur d'un chiffre; à la vérité trouvait-il que le contour droit du corps était d'un bon dessin; mais le contour gauche! et quand on pense que le même artiste, qui demande si facilement la grosse somme, trouvera excessif le prix de 5 francs pour une visite médicale qui représente pour le moins autant de temps qu'il en a fallu pour bâcler pareille pochade, quand on pense à tout le passé d'étude que représente la profession de médecin vis-à-vis de l'autre, ce serait justice que la satire des caricaturistes abandonne enfin la critique des médecins pour exploiter maintenant le filon des peintres.

Le mépris du travail n'est pas moins apparent dans quantité d'œuvres; il se combine en outre chez beaucoup avec une incapacité à faire plus et mieux; en restant dans l'indistinct tant au point de vue du dessin que de la couleur, on prête moins d'armes contre soi, tels ces candidats aux examens, qui en bredouillant, laissent le professeur dans le doute.

Enfin l'indifférence aux choses d'art et de goût est manifeste; il faut se mêler aux groupes qui fréquentent ce Salon pour se rendre compte en un instant de l'impression déplorable qu'il a faite sur les visiteurs: — les uns pensent qu'on a voulu se moquer d'eux, que c'est une fumisterie, les autres traduisent leur impression avec spontanéité et il est bien heureux pour la paix de ces lieux que les auteurs ne soient pas là pour entendre tant de désobligeantes réflexions.

Pourquoi cette profonde divergence d'impression entre les artistes qui exposent et leurs visiteurs?

C'est que nous avons ici les œuvres de 310 Français et de 291 étrangers : le public, lui, a le goût français, ce goût impérissable fait de sincérité, d'exactitude et d'harmonie; ce qui hurle sur ces murs, c'est la sauvagerie d'une décoration étrangère, non encore cultivée.

Déjà l'an dernier le Salon d'automne avait introduit en France une exposition du mobilier allemand; vous savez, cette exposition qui avait pris en Allemagne le caractère d'une manifestation nationale, qui en même temps se déployait à Paris et à Bruxelles, pour les frais de laquelle dans les écoles d'Allemagne on avait sollicité le pfennig des enfants.

Heureusement que cette manifestation était groupée; aussitôt est apparu tout ce qu'avait de choquant pour notre goût cette tentative : que ce fût un mobilier adapté au goût allemand, à la maison allemande, à la salle à manger allemande, à la choucroute allemande, au ciel allemand, possible, mais cela n'avait rien à faire ici. De même pour la peinture étrangère qui, cette année, s'est infiltrée au milieu de la peinture française et l'a faussée : de sorte que si l'on pouvait crier après le dernier Salon des Indépendants : holà! on peut dire avec celui d'Automne : hélas!

La médecine et la peinture depuis toujours s'étaient rendu quelques services; nous fournissions « l'anatomie » aux peintres; et eux nous rendaient des représentations exactes du corps humain, dans sa forme normale, et aussi dans ses anomalies.

Faut-il attribuer aux difficultés nouvelles de la vie la tentative désespérée que font cette année tant d'entre eux pour inventer du nouveau? Certes, il faut que tous vivent et arrivent! Mais comment?

La *Joconde* du Louvre est partie, mais toutes les jeunes filles, jeunes femmes, Vénus, adolescentes de nos peintres vivants, s'attardent en ce Salon; si bien qu'elles

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

se faneut, s'affaissent, telles que vous les voyez, de désespoir de rester pour compte. A peine ont-elles le sourire quand vous les contemplez, quand vous jetez un regard impudique et désabusé sur leur peau verte, jaune, ou rouge; oui, elles ont ces teintes étranges, car pour vous, elles se fardent outrageusement des pieds à la tête :

> Attends, discret mari, que ta belle en cornette
> Le soir ait déposé son teint sur sa toilette
> Et dans quatre mouchoirs de sa beauté salis
> Envoie au blanchisseur ses roses et ses lis.
> (SEGRAIS).

Elles ne savent comment vous plaire! La couleur, passe encore : une femme noire est une femme, toute noire qu'elle est; une femme jaune aussi, n'est-ce pas? une femme verte ou rouge? pourquoi pas? ce sera une excitation nouvelle; voilà qui va vous attirer. Aussi que de femmes rouges et vertes à ce salon ? Mais elles sont trop déjà; déplorable concurrence. Ah! si après la couleur, on pouvait réveiller votre sadisme par de nouvelles formes de femme ; après le lapin en poil, après le lapin dépouillé, n'y a-t-il pas le lapin en pâté ? et c'est toujours du lapin. Ne peut-on trousser, accommoder la femme de même? Qu'on me donne un levier, disait Archimède, et je soulèverai le monde. Les Cubistes se contentent de moins; en traversant la rue, ils ramassent des pavés de bois et voici que la forme de la femme est changée. Depuis l'intervention intercostale de Dieu le Père sur Adam, jamais si grande création n'eut lieu.

Mais les Cubistes ne gardent pas pour eux seuls la gloire un peu honteuse de leur découverte ; voici venir les Tubistes, et déjà s'annoncent les Courbistes et les Rondistes. Plus de couleurs vraies et des formes artificielles !

> De ce récent ouvrage, on chuchote à la ronde,
> . . . .
> Très jeune en est l'auteur... Sa jeunesse l'absout !
> (JACQUES NORMAND. *Les visions sincères*.)

Soit ! et souhaitons que ce «*Ludus non pro arte*» ne soit pas plus longtemps pris au sérieux qu'on ne spécule pas davantage sur le scandale en réservant une salle spéciale à des tentatives plutôt pernicieuses. Croyons un instant avec certain avocat du cubisme dont la bonne foi serait pire que la roublardise, que cela est un excellent exercice d'atelier; quand ces messieurs auront fini leurs assouplissements, qu'ils nous en montrent alors le résultat ; c'est avec cet espoir que nous pouvons jeter les yeux sur le Goûter de M. Metzinger ; quand cette éruption de pavés lui sera passée grâce à un hiver bien rigoureux et à un bon feu destructeur, peut-être aurons-nous un peintre de talent de plus !

Plus logique est la tentative de Mlle Thompson dans sa Danse; le sujet l'autorisait à faire tourner ses personnages, mais l'outrance du résultat la rattache bien à la nouvelle école des *Déformateurs*; notez que le fond du tableau est brutalement vert et rouge et que les corps ne nous laissent voir que du bleu ! cela est sans importance. La couleur, n'est-ce pas de la peinture ?

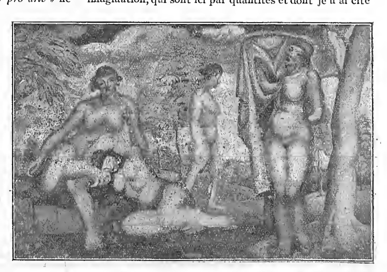
M. Róth mérite aussi d'être signalé pour sa conception spéciale de la forme humaine; ici plus d'angles, rien que de la rondeur ; et reconnaissons que la vigueur de son coloris bombe agréablement le capitonnage un peu élastique de ses personnages.

Si jamais quelqu'une de ces œuvres survit à nos temps modernes et apporte à de lointaines générations le souvenir de notre époque, fasse le ciel qu'aucune future Académie des Sciences ne prenne ces anatomies au sérieux pour en tirer des déductions savantes sur la forme de la race humaine au XXe siècle.



Le Goûter, par METZINGER.

Laissons maintenant de côté ces déformations systématiques et de pure (mieux vaudrait dire maladive) imagination, qui sont ici par quantités et dont je n'ai cité que celles qui peuvent se recommander de quelques qualités d'art, pour passer la revue d'anomalies qui ont dû prendre leur inspiration dans une observation plus ou moins exacte de faits réels.

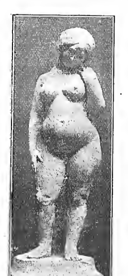


Composition par RÓTH.

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

Et voici *Maturité*, cruellement bafouée par la jeunesse :

« Nous voyons que les Femmes les plus belles, et les mieux faites, si elles perdent la finesse de taille et deviennent joufflues, grasses et grosses à proportion, perdent absolument leurs agréments, et le droit qu'elles apportent en naissant de plaire aux Hommes.



Maturité, par QUILLIVIC.

« Il y a néanmoins des Nations qui font consister leur plaisir à avoir des Femmes extraordinairement grasses, et dont les mamelles soient extrêmement grosses ; d'où vient qu'on voit en Egypte des Femmes si grasses qu'elles font mal au cœur aux Européens ».

L'excellent Seigneur Cornaro n'avait fait là que répéter ce que Martial avait jadis exprimé en vers :

Habere amicam nolo, Flacce, subtilem
Cujus lacertos annuli mei cingant,
Sed idem amicam nolo mille librarum,
Carnarius sum, pinguiarius non sum.

(Je ne veux point, ami Flaccus, d'une maîtresse si maigre, que la bague de mon doigt puisse servir à son bras ; mais je ne veux pas d'une non plus qui pèse des milliers. J'aime la chair et non la graisse).

C'est la raison pour laquelle *Maturité* de Quillivic offre plus d'intérêt aux médecins qu'aux amateurs...

Dois-je m'attarder aux femmes nues d'Asselin, couchées côte à côte sur une table en vue d'une opération mal précisée, à la si curieuse bouche en cul de poule du 1653 de Villon, à la *Maternité* d'Archipenko, dont le sein subit la crise du lait tout comme la ville de Paris, à la femme en plâtre n° 562 de M. La Fresnaye qui semble construite comme au temps de notre jeune âge, avec un jeu de dominos en mauvais état. Faut-il vous conduire devant la tapisserie de Jossot *Musique de chambre*, qui semble par ces personnages agités et contournés une excellente contribution aux « Déments dans l'art ». Dois-je, à l'instar de la sieste toute nue de M. Grass-Mick, toute voisine de Colin, tourner le dos à son affiche du Salon des Médecins. Cette gravure est, comme toutes celles de notre confrère, d'une réelle valeur ; peut-être regretterai-je le choix du sujet — il est lugubre comme un faire-part : un saule pleureur, un fossoyeur que sa femme n'a pas craint d'accompagner, puis devant la fosse, au bord de la route, un médecin que je reconnais à son chapeau haut de forme rituel, et ce médecin, assis sur un tronc d'arbre, écrit sur une grande feuille de papier blanc encadré de noir, sans doute l'épitaphe de sa dernière œuvre, toute proche d'ailleurs, car voici à sa gauche la fatale charrette ! Qui donc est mort ?

D'un autre artiste j'ai aperçu plus loin une mise au tombeau dont on dit du bien, mais vraiment ce Christ n'est pas un cadavre suffisamment rendu, si toutefois l'artiste se soit jamais mis en présence d'un vrai cadavre pour son étude ; quant à la jeune femme de marbre d'Andréotti, il ne lui arrivera certainement pas le sort de la statue de Pygmalion, elle n'est pas viable, ayant égaré son diamètre antéro-postérieur ; sans doute en venant à l'exposition, eut-elle le malheur d'être laminée par quelque autobus.

Le petit bancal de Mlle Frémont n'a pas vu son état s'améliorer depuis notre dernière rencontre avec lui au Salon des Indépendants ; il ne va pas plus mal, peut-être même dirons-nous qu'il a de meilleures couleurs.

M. Lefebvre de Francfort a pu persuader à un satyre, à un vrai satyre, de poser pour son 886 — *Baiser volé*. Les anatomistes étudieront avec plaisir la manière hardie dont l'artiste a campé à rebours la queue en pinceau de cet être surnaturel ; qu'ils se hâtent de l'aller voir, car je doute fort qu'en cette tenue, aucun autre refuge lui soit accordé après le Salon d'automne.

L'arbre à pain et la matinée dans un village malgache de Fournier posent tout au moins pour moi un problème intéressant : dans l'un, il y a six femmes noires et une jaune, dans le second, neuf noires, une jaune et une à reflet jaune. Il y a donc des négresses qui ne sont pas noires là-bas ? ces phénomènes de transposition de couleurs ont donc gagné la grande île et ses négresses, de même que nous voyons dans le tableau de Kupka, plans par couleurs, une nudité exprimée par des plans roses, violets, indigo, verts, jaunes, c'est troublant.

Peut-être, comme le Connaisseur de la vieille gravure



Le Connaisseur. gravure de 1792 (d'après FUCHS).

de 1792, me suis-je trop appesanti sur ces fantaisies, négligeant de vous signaler les vrais peintres, ceux dont la peinture, indifférente à la critique, saura se survivre seule. Détournez-vous donc de toutes ces femmes et paysages débordants de grotesque et ménagez vos stations devant les efforts d'artistes déjà conscients d'eux-mêmes ; ils ne sont pas si nombreux qu'ils ne puissent chacun retenir votre attention :

M. Peské qui, d'année en année, abandonnant ce que sa couleur avait de tumultueux, est entré dans le goût français, gardant néanmoins sa forte personnalité et s'imposant par son dessin puissant ; Mmes Séailles et

CHRONIQUE MÉDICO-ARTISTIQUE (*Suite*)

Hertz Eyrolles, M. Bréal avec ses Sévillanaises bien campées, M. Dreyfus-Gonzalez, Mme Agathe, M. Lopisgisch,



L'Enfant au sein, par PESKÉ.

M. Redon, M. Chapuy et beaucoup d'autres d'un mérite aussi certain sont là pour nous consoler du reste.

N'oublions pas non plus que l'art décoratif est la raison d'être de ce Salon, que nombreux sont les peintres heureusement entrés dans cette formule nouvelle, que la peinture n'est qu'une décoration et qu'elle doit plutôt arriver en appoint de notre luxe intérieur ; avec cette réserve, nous verrons sans arrière-pensée les œuvres de Guérin, de La Villéon, de Déziré, de Mme Marval, de Bussy, de Seyssaud, de Paviat.

N'oublions pas les jolies fleurs et la liseuse de Mme Galtier-Boissière, si connue dans le monde médical, félicitons le Dr Wintrebert de son heureuse acquisition d'un des émaux si particuliers de M. et de Mme Massoul, jetons un regard d'envie sur la salle à manger d'André Mare, où malheureusement le trumeau de la cheminée nous montre une cafetière, un melon et un bol interprétés par un cubiste ; le croiriez-vous ? le bol est gondolé, et le melon est rond, quant à la cafetière! eh bien, la cafetière est bosselée, n'est-ce pas le pire qui pût lui arriver ? pour Dieu, que nos cuisinières n'introduisent jamais de cubiste dans notre batterie de cuisine.

Je termine en vous donnant une bonne nouvelle ; le cubisme est arrêté dans son développement, déjà il est stérilisé ; je tiens, en effet de l'auteur de l'œuvre la plus caractéristique du cubisme, de l'auteur de la figure nue no 563, de M. La Fresnaye que celle-ci n'a rien voulu savoir de l'examen anatomique que nous lui avons proposé.

La reproduction ne lui dit rien qui vaille, plutôt que d'être vue par tant de médecins qui lui auraient demandé par quelle terrible circonstance son grand trochanter était en marche vers sa rotule, elle a mieux aimé faire l'aveu qu'un peu d'ombre et d'oubli lui étaient préférables. N'est pas Phryné qui veut, mais c'est déjà beau d'en prendre conscience. Vite, qu'elle se rhabille, mais par grâce, qu'elle évite les robes collantes !

Donc, le pire est passé, et sans doute l'an prochain tous nos artistes, après cette cure de laid qui a déjà trop duré,



Gravure du XVIIIe siècle (d'après Fuchs).

reviendront sans doute au beau et à l'art ; puissent-ils en nous présentant leurs œuvres nouvelles, à l'envi les uns des autres, s'écrier comme cette bonne mère du XVIIIe siècle :

Croyez-vous qu'il y ait en Europe plus belle princesse.

HENRI ROCHÉ.

CONNAISSANCES PRATIQUES

La destruction des fourmis. — L'insecticide « chasse-fourmis » suivant est des plus pratiques, il ne coûte presque rien et n'est nullement dangereux ; de plus il peut s'employer aussi bien dans les appartements que dans les cuisines, offices, laboratoires de pharmacie, jardins, etc., et ne produit aucun dégât.

On fait dissoudre, à chaud ou à froid, un kilo d'hyposulfite de soude dans dix litres d'eau et on pulvérise cette eau, tiède, chaude ou froide, dans tous les coins et recoins que fréquentent et envahissent les fourmis.

Les fourmis disparaissent et ne reviennent plus !

Point n'est nécessaire d'inonder les placards, buffets étagères ; on peut se contenter de placer dans une assiette une petite quantité de solution..., les fourmis s'éloignent à la hâte...

Quant aux nids de fourmis, si nombreux dans les jardins, kiosques ou bosquets, on les arrose à la tombée de la nuit, avec une grande quantité de ce liquide, bouillant si faire se peut.

L'hyposulfite de soude tache en rouge plus ou moins foncé certaines couleurs et certains tissus. Enfin, chose des plus importante, l'hyposulfite de soude ne coûte que 25 centimes le kilo.

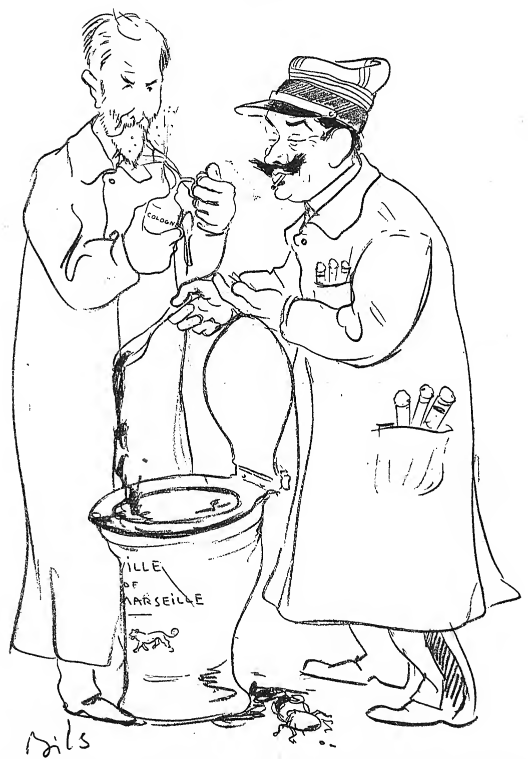
(*Science pratique.*)

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

ÉPISODE DE LA LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA A MARSEILLE

Dessin original

PAR BILS



Le Dr Salimbeni et le Dr Dopter à Marseille (Épidémie de choléra de Marseille. Été 1911).

DIÉTÉTIQUE

15 JOURS DE RÉGIME POUR LES CARDIAQUES CHRONIQUES

SEPTIÈME JOUR. — 2 petits déjeuners avec une tasse de *cacao* lié avec un *jaune d'œuf* et 2 *biscuits*. Au grand déjeuner : *bifteck* à la Nelson, entremets aux *pommes*. Au dîner : *aigrefin*, sauce remoulade.

Cacao.

Poudre de cacao........	1 tasse à thé
Eau	3/16e de litre.
Sucre	5 grammes.
Jaune d'œuf	N° 1

Faire bouillir l'eau, y verser le cacao et le sucre, et maintenir lentement à l'ébullition pendant dix minutes, en remuant. Lier avec le jaune d'œuf.

Bifteck à la Nelson.

Filet de bœuf.........	175 grammes.
Beurre	20 —
Sel	5 —
Farine de blé	1 —
Carottes..............	50 —
Pommes de terre	20 —
Persil haché	1 cuillerée à thé.
Bouillon très fort	6 cuillerées à soupe.

La viande bien battue est saupoudrée de sel et de farine, et brunie dans une petite poêle enduite de 2 grammes de beurre ; cela pendant deux minutes et en remuant souvent le morceau de viande. On fait cuire à l'étuvée les carottes coupées en petits morceaux, avec 6 grammes de beurre et 4 cuillerées à soupe de bouillon. D'autre part, on enduit une casserole Nelson de 2 grammes de beurre, et on y met les pommes de terre découpées en petits morceaux et qui ont bouilli pendant dix minutes dans l'eau salée ; on y met ensuite le persil et enfin le bifteck rôti, qu'on arrose de 8 grammes de beurre bruni et de 3 cuillerées à soupe de bouillon très fort. La casserole est close hermétiquement ; on l'expose cinq minutes à une forte chaleur, puis on laisse mijoter pendant cinquante minutes, à une chaleur plus faible. Servir de suite après, dans la casserole même.

(1) Voir *Paris médical*, n° 49. D'après le Dr KOSACH et Élise HANNEMANN.

Entremets aux pommes.

Pommes en tranches	100 grammes.
Sucre	30 —
Jus de citron...	1/2 cuillerée à soupe.
Zeste de citron	1 morceau.
Eau	3/16e de litre.

Si on se sert de pommes fraîches, on les fait cuire de suite avec l'eau et un peu de zeste de citron. Si on emploie des pommes desséchées, il faut qu'elles séjournent d'abord une heure dans l'eau froide. On ajoute ensuite de la gélatine ramollie dans de l'eau froide et égouttée, puis le sucre et le jus de citron. On remue l'ensemble qui ne doit pas dépasser 3/16e de litre, on filtre, et on laisse prendre. Cet entremets doit être préparé la veille.

Aigrefin.

Aigrefin	200 grammes.
Jaune d'œuf	N° 1
Moutarde	Q. S.
Jus de citron.........	1 c. à thé.
Beurre fondu	5 grammes.
Eau à l'extrait de viande	2 cuillerées à soupe.

On fait cuire le poisson au court-bouillon. Avec les autres ingrédients, on prépare au bain-marie et en remuant fortement une sauce qu'on sert avec le poisson.

HUITIÈME JOUR. — Deux petits déjeuners : 1 *œuf brouillé*, 20 grammes de *pain*.

Grand déjeuner : *pigeon bouilli*, *chou blanc* avec *sauce au lait*, *crème au citron*.

Dîner : une tasse de *bouillon de pigeon*, 100 grammes de *perche bouillie* avec 10 grammes de *beurre fondu*, 15 grammes de *pain*, *fruits cuits*.

Œufs brouillés.

Œufs	N° 1
Lait maigre......	2 cuillerées à soupe.
Beurre	3 grammes.
Sel	1 prise.

L'œuf est battu avec le lait et un peu de sel, et versé dans une poêle émaillée dans laquelle le beurre a été fondu. On remue sur le feu jusqu'à ce qu'on obtienne une crème molle, qui est aussitôt servie sur une assiette chaude.

Chou blanc avec sauce au lait.

Chou blanc	150 grammes.
Beurre	8 —
Farine...............	5 —
Extrait de viande	1 —
Lait maigre..........	3/16e de litre.
Noix muscade râpée ..	1 pincée.
Sel	Q. S.

Le chou blanc débarrassé des côtes épaisses est découpé en lanières de 2 centimètres, et mis à cuire dans un demi-litre d'eau légèrement salée, et bien égoutté. D'autre part on fait un roux avec la farine et le beurre, et on achève une sauce avec le lait, l'extrait de viande, le sel et la noix muscade. On verse dans cette sauce le chou bouilli et bien égoutté, et on laisse cuire lentement pendant cinq minutes.

Crème au citron.

Œuf	N° 1
Jus de citron....	1/2 cuillerée à thé.
Sucre râpé............	30 grammes.
Eau chaude....	2 cuillerées à soupe.
Gélatine blanche	1 feuille.

L'œuf est battu jusqu'à neige ferme. On y ajoute la gélatine qu'on a préalablement ramollie dans l'eau froide, puis exprimée, et enfin dissoute dans l'eau chaude additionnée de sucre et de jus de citron. On tourne le tout pendant cinq minutes et on laisse « prendre ».

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Urticaire chez l'enfant

1° Faire prendre pendant deux à trois jours, 1 à 2 cuillerées à café de :

Magnésie anglaise	15 grammes.
Soufre lavé..........	15 —
Crème de tartre	15 —
Miel blanc	15 —

2° Régime lacté exclusif.

3° Bains de 20, 30 ou 40 minutes dans lesquels on mettra :

Gélatine.......	100 à 800 grammes.

(Ne pas essuyer l'enfant).

4° Appliquer au pinceau, le soir de préférence, le liniment.

Chloroforme pur....	2 à 3 grammes.
Teinture d'aconit ...	6 —
Huile d'amandes douces	90 —

(Usage externe).

En cas d'excitation la nuit, faire des lotions chaudes de décoction de pavot et poudrer avec :

Talc	100 grammes.
Oxyde de zinc........	100 —
Amidon	100 —

6° Ajouter l'eau alcaline (Vichy), proscrire les conserves, la charcuterie, les coquillages, le poisson de mer, les fraises. (Dr DAUCHEZ).

Coqueluche

Irrigations de la bouche, instillations nasales, évaporations avec :

Acide thymique ...	1 gramme.
Teinture d'eucalyptus .... } aa	30 —
Teinture de benjoin }	
Alcool à 95°......	100 —
Eau	Q. S. p. 1 litre.

Contre la *toux convulsive* :

Teinture de grindelia robusta......	X à XX gouttes (suivant l'âge).
Sirop de belladone.......	5 grammes.
Looch	Q. S. p. 90 grammes.

à prendre dans les 24 heures.

Contre le *catarrhe des premières voies respiratoires*, on prescrira la potion suivante :

Benzoate de soude.........	2 grammes.
Sirop de tolu....	15 —
Looch blanc	Q. S. p. 90 gr.

F. s. a. une potion.

CHRONIQUE DES LIVRES

Maladies des Os, par MM. MARFAN, professeur à la Faculté de médecine de Paris, APERT, AVIRAGNET, LÉON BERNARD, M. GARNIER, J. HALLÉ, MILIAN, médecins des hôpitaux de Paris, 1912, 1 vol. gr. in-8, de 755 pages, avec 164 figures. Br. 15 francs. Cart. 16 fr. 50 (*J.-B. Baillière et fils, édit.*, Paris). Fasc. XXXIX, du Nouveau Traité de médecine de BROUARDEL, GILBERT et THOINOT.

Des ouvrages sans nombre ont été consacrés à l'étude des affections chirurgicales des os, mais c'est, je crois, la première fois que, dans un grand traité de médecine, un important volume est réservé en entier à l'exposé des Affections médicales des os.

On ne saurait trop louer les directeurs du Traité, les auteurs et les éditeurs d'avoir compris l'utilité, la nécessité même d'une pareille publication.

Mais il faut tout particulièrement louer M. le professeur Marfan qui a eu la direction de ce volume, qui a choisi ses collaborateurs et qui a longuement étudié avec eux le plan général et l'ordonnancement des articles.

Ce livre est son œuvre et celle de ses élèves.

Dans ces dernières années, en effet, de fort nombreux et intéressants travaux sur les Maladies des os ont paru dans les comptes rendus des sociétés savantes, dans les différentes revues et dans les journaux de médecine, mais nulle part les acquisitions récentes sur ce chapitre de la médecine ne se trouvaient groupées.

Si nous nous reportons à la première édition du Traité de Médecine publiée par MM. Brouardel et Gilbert, nous verrons que cent pages à peine étaient consacrées aux affections osseuses et voici qu'aujourd'hui 750 pages, et toutes bien remplies de faits et de documents, nous sont offertes sur les mêmes chapitres.

L'ouvrage débute par une introduction sur les notions générales sur le tissu osseux par le professeur Marfan qui prend ainsi en quelque sorte le livre sous son patronage. Il y consacre d'ailleurs un article de 250 pages à l'étude du rachitisme qui, à lui seul, constitue un véritable traité.

Les principaux chapitres sont signés de M. Jean Hallé : 80 pages sur les ostéomyélites et les ostéites ; de M. Milian : 130 pages sur la syphilis des os et des articulations; de M. Aviragnet, de M. Léon Bernard qui exposent l'un les ostéopathies toxiques, l'autre les dystrophies osseuses acquises d'origine obscure. M. Marcel Garnier a traité les chapitres de l'acromégalie, du gigantisme, du nanisme et M. Apert celui des dystrophies osseuses congénitales. L'étude séміologique de la taille que nous donne ce dernier auteur termine fort bien le volume.

Ce livre est illustré de nombreuses photographies, très instructives et très bien venues sur un excellent papier ; un grand nombre proviennent des observations cliniques des auteurs et de leurs travaux personnels. Il me semble inutile d'insister davantage sur l'intérêt que présente pour l'ensemble du corps médical cet ouvrage entièrement nouveau.

JEAN CAMUS.

Nouveau Formulaire Magistral de Thérapeutique clinique et de Pharmacologie, par le Dr ODILON MARTIN, Préface du Pr GRASSET, 5e édition, 1911, 1 vol. de 987 pages, cart. 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit., Paris).

Le professeur Grasset se trompe rarement dans ses pronostics. Il annonçait dans la préface qu'il écrivit pour la 1re édition de cet ouvrage que la deuxième édition ne se ferait pas attendre et en peu de temps nous voici à la cinquième.

Cette constatation vaut mieux qu'une analyse élogieuse. Le succès de ce formulaire tient à la clarté de son exposition et à la précision de la documentation. Les médicaments y sont étudiés par ordre alphabétique. Pour chacun d'eux sont exposés la pharmacologie, l'action physiologique et thérapeutique, les indications et contre-indications, les modes d'administration, les doses, les incompatibilités.

Ne peut-on pas dire avec le Pr Grasset que « c'est là le plan d'un Précis de thérapeutique qui au formulaire a uniquement emprunté son titre et l'ordre alphabétique d'exposition, et que tout médecin pourra avec un formulaire de ce genre faire une bonne thérapeutique rationnelle et appropriée ».

JEAN CAMUS.

NOUVELLES

Association des journalistes médicaux. — L'assemblée générale de l'Association des journalistes médicaux français a eu lieu samedi dernier, à la Faculté de Médecine de Paris, sous la présidence du Dr Bardet.

Il y avait à l'ordre du jour une question importante : *Du droit de reproduction des « cliniques »*. Deux avocats à la Cour d'Appel, Mes Rocher et Marcel Petit, ont facilement démontré, avec de nombreuses preuves à l'appui, qu'il est de jurisprudence constante qu'un journal n'a pas le droit de reproduire une leçon, une conférence, dans l'espèce une « clinique », sans l'assentiment de l'auteur. Celui-ci est propriétaire de son œuvre, de la forme qu'il donne à son enseignement et à ses pensées, lui seul a le droit, protégé par la loi, de tirer profit de son travail de conférencier ou d'écrivain.

Après quelques échanges de vues venant de MM. Bardet, Granjux, Nass, Lanmonier, Vogt, Blondel, Brochin, il a été conclu, à l'unanimité, qu'il ne convenait pas, ni en droit ni déontologiquement, de reproduire une leçon clinique sans avoir obtenu l'autorisation du professeur.

Vente des spécialités pharmaceutiques en Italie. — A l'avenir les spécialités pharmaceutiques vendues en Italie seront revêtues d'un timbre d'une valeur égale à 5 p. 100 du prix de vente. Une partie de cet impôt sera consacrée à une assurance contre la vieillesse pour les pharmaciens.

Le massage par les aveugles. — Une clinique de massothérapie, où pratiquent des aveugles, vient d'être ouverte à Paris, 24, rue Dauphine. On sait qu'au Japon, de temps immémorial, la profession de masseur constitue un monopole de fait pour les aveugles, à tel point que, dans la langue du pays, le même mot désigne à la fois le masseur et l'aveugle. Les personnes qui ont fréquenté, ces dernières années, les stations de Bourbon-l'Archambault, Bourbonne, Châtel-Guyon, Néris, Plombières, Uriage, Vichy, ont pu rencontrer des masseurs et masseuses aveugles fort expérimentés, et partout, médecins et clients se sont plu à reconnaître leurs grandes qualités.

Ils doivent leur instruction professionnelle à des cours de massage, subventionnés par le ministère de l'Intérieur

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Traité pratique des Maladies du Cœur et de l'Aorte, par Ernest Barié, médecin de l'hôpital Laennec. Troisième édition entièrement refondue. — Un volume in-8 raisin de XII-1126 pages avec 82 figures, 20 francs. (*Vigot Frères*, édit., Paris.)

Les proportions du corps pendant la croissance, par le Dr Paul Godin. Gr. in-8, 27 pages avec figures, 1 fr. (*A. Maloine*, édit., Paris).

Précis d'alimentation des jeunes enfants, par le Dr Eug. Terrien. 1911, 3e édition revue et augmentée, in-12, cart. 4 fr. (*Steinheil*, édit., Paris).

Thérapeutique chirurgicale et Chirurgie journalière, par G. Phocas, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine d'Athènes, et J. Barozzi, ancien interne des hôpitaux. 2e édition entièrement refondue. — Un volume in-8 raisin avec 630 figures dans le texte, cartonné 16 francs. (*Vigot Frères*, édit., Paris.)

Vorlesungen über Frauenkrankheiten, aus der Praxis für die Praxis von Dr Karl Abel. Berlin, 1912, 1 vol. gr. in-8 de 583 pages, avec 93 figures. (*Verlag von Oscar Coblentz* à Berlin.)

Malgré tous les soins apportés par nos services de départ, il se produit quelquefois des irrégularités dans la distribution du* Paris Médical. *Nous prions nos lecteurs de nous les signaler sans retard, pour nous permettre d'y remédier.

NOUVELLES *(Suite)*

et l'Association Valentin Haüy, et dirigés par le Dr Fabre, aveugle lui-même.

La clinique de la rue Dauphine est ouverte tous les jours de 2 à 5 heures. Deux fois par semaine, des soins absolument gratuits sont donnés aux indigents.

L'emploi de la lainette. — Le Bulletin du conseil d'hygiène et de salubrité publie une lettre du préfet de police, adressée à M. Vaillard, membre du Conseil d'hygiène et de l'Académie de médecine. Le ministre de l'Intérieur a appelé l'attention du préfet sur les dangers que présentent pour la santé publique les pratiques de certains fabricants qui vendent des objets de « literie de réclame » fabriqués avec de la « lainette ». La lainette consiste en matelas fabriqués avec des vieux tapis ramassés dans les tas d'ordures et en oreillers faits avec des vieilles plumes de chapeaux ou de plumeaux hors d'usage. Le service d'inspection des établissements classés, consulté, estima qu'il était utile de prescrire des mesures générales de désinfection dans tous les ateliers du département de la Seine susceptibles d'utiliser des produits de cette provenance.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 30 octobre (matin). — MM. Carpanetti, 7 ; Marchak, 4 ; Durand (Albert), 10 ; Hartemann, 6 ; Vinçotte et Daudet, 3 ; Salès, 6 ; Küss, 7 ; Baudet, 3.

Séance du 30 octobre (soir). — Mlle Moubiot, MM. Flandrin et Lévy, 7 ; Alibert, 4 ; Butin, 7 ; Garcin, 6 ; Escallier, 9 ; Mlle Landesmann, 7 ; M. Imbert (Georges), 3 ; Mlle Peltier, 8.

Séance du 31 octobre. — MM. Ferrand, 4 ; Sénèque, 5 ; Rouché, 2 ; Barat, 9 ; Krebs, 8 ; Debray, 5 ; Schulmann et Claude, 6.

Séance du 3 novembre (matin). — MM. Lambert, 6 ; Trifaud, 4 ; Zielinski, 3 ; Coudray, 5 ; Dantrelle, 7 ; Dedet, 6 ; Le Roy (René) et Jacquemin, 7 ; Desaux, 9.

Séance du 3 novembre (soir). — MM. Lanos et Oulié, 5 ; Chichmanian, Bourdeau, et Touchard, 6 ; Dauphin, 2 ; Prunier, 5 ; Leroy (Maxime), 8 ; Mlle Delage, 2 ; MM. Crétin, 1 ; Ramadier, 5 ; Lépine, 7.

Séance du 4 novembre. — MM. Gardin, 6 ; Besnard (Jean) ; Lesage, 3 ; Réglade, 2 ; Ohanianz, 3, Marcassus, 4 ; Andain, et Aubin, 6 ; Fitte, 5.

Séance du 6 novembre. — MM. Costantini, 6 ; Libert, 8 ; Chenet, 4 ; Bisson, 7 ; Levent, 5 ; Ecot (Fernand), 7 ; Jamin, 4 ; Chasseray et Lantuéjoul, 7.

Pathologie. — Séance du 30 octobre. — MM. Quercy, 11 1/2 ; Barbary, 10 ; Reilly, 12 ; Viguerie, 11 ; Charbonnier, 5 ; Moulonguet, 11 ; de Butler-d'Ormond et Houlbert, 6 ; Morisson-Lacombe, 10 ; Gerber, 6.

Séance du 3 novembre. — MM. Monod (André), 11 ; Stiassnie, 7 ; Lempérière, 5 ; Dugué et Quiquandon, 7 ; Mercier (Jacques), 4 ; Queyrol, 11 ; Weiss, 9 ; Périn, 5 ; Mlle Giboulot, 10.

Séance du 6 novembre. — MM. Janet, 9 ; Guelfucci, 11 ; Maurel, 10 ; Sécheret, 5 ; Ecot (Pierre), 10 ; Romain, 4 ; Borel (Adrien), 11 ; Borel (Paul) et Vallerant, 10.

Séance du 7 novembre. — MM. Bouttier, 9 ; Saxe, 6 ; Delavierre, 9 ; Caux, 10 ; Sasportès, 5 ; Philip, 8.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 3 novembre. — Question : « Anatomie du nerf cubital. »

M. Fourneau, 7 ; Mlles Herment et Harel, 9 ; Gœrtz, 13 1/2 ; M. Garnier, 12 1/2 ; Folley et Guillaume (Alexandre), 10 ; Grille, 12 ; Mlle Hartmann, 13 1/2 ; MM. Feuillié, 6 1/2 ; Grasset, 5 ; Mlle Gaïtz, 11 ; MM. Forget, 9 ; Guilloux, 8 ; Mlle Gillot, 15 ; MM. Flot, 16 1/2 ; Fornairon, 14 1/2 ; Forgeron, 13 ; Gérard, 5.

Séance du 6 novembre. — Question : « Anatomie des muscles masticateurs. »

MM. Granet, 11 ; Gourdin et Ferriot, 12 ; de Galard, 7 1/2 ; Gerschenovitsch, 15 ; Guillaume (André), 17 1/2 ; Girardin, Heitz et Gand, 12 ; Gally, 9 ; de Gaudart d'Allaines, 19 ; Ganachaud, 16 ; Fouchard, 15 ; Mlle Hourvitz, 16 ; M. El-Chafei, 7.

Séance du 7 novembre. — Question : « Rapports de l'œsophage. »

MM. Coudy, 13 ; Valiadis, 12 ; Chazallet, 5 ; Morice (René), 11 1/2 ; Jalbaud, 11 ; Fauchay, 7 ; Boissier, 14 ; Barrieu, 10 1/2 ; Brocheré, 9 ; Gur, 18 ; Vidal, 5 ; Salase, 14 ; Mlle Badilquès, 5.

Faculté de médecine de Paris. — Un congé pour le premier semestre de l'année scolaire 1911-1912 est accordé sur sa demande et pour raisons de santé à M. le professeur Albarran. M. Chevassu, agrégé, est chargé pendant la durée de ce congé du cours de clinique des maladies des voies urinaires.

Concours pour le clinicat médical à la Faculté de médecine de Paris. — Un concours pour une place de chef de clinique titulaire et une place de chef de clinique adjoint aura lieu à la Faculté le lundi 4 décembre, à onze heures du matin.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté jusqu'au 25 novembre.

Facultés de médecine. — BORDEAUX. — Mme Lore-Marquet, décédée à Bordeaux le 16 juin 1910, a légué à l'Université de Bordeaux une somme de 100 000 francs pour l'achat d'un titre de rente de 3 p. 100 sur l'État, dont les arrérages seront distribués chaque année aux jeunes gens qui auront obtenu, avant l'âge de vingt-cinq ans, le diplôme de docteur de la Faculté de Bordeaux avec la mention *très bien*.

En conséquence, les jeunes docteurs appelés, à partir du mois de novembre 1911, par leur âge et la note obtenue à l'examen de thèse, à bénéficier du legs, sont invités à faire constater au secrétariat de la Faculté, dans le plus bref délai après la soutenance, leurs droits au partage des arrérages de l'année.

Ces arrérages seront distribués à la fin de l'année scolaire dès que le Conseil de la Faculté ou la Commission scolaire déléguée à cet effet aura constaté, par l'examen des dates de naissance et des procès-verbaux des soutenances des thèses de l'année scolaire, que les jeunes docteurs bénéficiaires des avantages de la fondation remplissent exactement les conditions stipulées par la testatrice.

Les intéressés devront retirer au secrétariat de la Faculté de médecine, à partir du 5 août de chaque année, les mandats de paiement établis en leur nom.

LILLE. — M. le Dr Fontan a été présenté pour les fonctions de prosecteur d'anatomie.

FACULTÉ LIBRE DE LILLE. — M. Delassus est nommé professeur de clinique chirurgicale.

M. Voituriez est nommé professeur de clinique obstétricale et de gynécologie.

M. Camelot est nommé assistant de clinique chirurgicale et M. D. Angier chef des travaux anatomiques.

Marine. — M. Jan, médecin

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

chef de première classe, est nommé au grade de médecin général de deuxième classe.

Hôpitaux de province. — NANTES. — Le concours de l'internat s'est terminé par la nomination de MM. Dagorn, Denès, Gaudin, Gaborit, Pinel et Mlle Glotain, internes titulaires : de MM. Le Pendu et Blanchard, internes provisoires.

Le concours de l'externat s'est terminé par la nomination de MM. Luneau, Allanic, Saquet, Rambaud, Rio, Coubard, Lesire, Duverger, Hervy Monnier Kerbrat, Marchand, Le Bourhis, Voyer, Guégan, Prévost, Barbanneau, Martin.

BORDEAUX. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — Sont nommés *internes titulaires :* MM. Lousteau, Pierre Lafforgue, Bouzom, Daudin-Clavaud, Canuyt, Bouquet, Chenut, Fouquet, Mme Mercier-Bellevue.

Internes provisoires : MM. Boursier, Bitot, Doré, André Lacroix, Lartigaut, Laffargue, Nard, Duthel, Boisserie-Lacroix, Romefort.

NIMES — Un concours pour quatre places d'interne sera ouvert le 7 décembre. S'inscrire avant le 29 novembre, dernier délai.

ROUEN. — Un concours pour une place d'interne en pharmacie aura lieu le 21 décembre, à l'hospice général. Se faire inscrire à la direction de l'hospice général, avant le 6 décembre, dernier délai.

Ecoles de médecine. — AMIENS. — Un concours s'ouvrira, le 22 avril 1912, devant la Faculté de Lille, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

BESANÇON. — M. Maldiney, chef des travaux pratiques à la Faculté des sciences, est chargé d'un cours de physique. M. Secrétant, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale, est prorogé dans ses fonctions pour trois ans.

GRENOBLE. — M. Jacquemet, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est nommé, à partir du 1er novembre 1911, professeur de pathologie interne.

ROUEN. — M. Guerbet, suppléant d'un cours de pharmacie et matière médicale, est nommé, à partir du 1er novembre 1911, professeur de pharmacie et matière médicale.

CAEN. — M. Daujon, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale, est chargé, en outre, pendant l'année scolaire 1911-1912, d'un cours de pharmacie et matière médicale.

M. Charbonnier, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1911-1912, des fonctions de chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

M. Rosset, préparateur de chimie à la Faculté des sciences de l'Université de Caen, est chargé, en outre, des fonctions de chef des travaux de physique et de chimie, pendant la durée de la délégation de M. Chrétien dans la chaire de chimie et toxicologie (du 1er novembre au 31 décembre 1911).

IVe Congrès d'éducation physique. — Il s'est réuni à Rome sous les auspices de la Commission permanente de l'éducation physique, du 8 au 11 novembre 1911, pendant les fêtes commémoratives de la proclamation de l'Unité italienne. Il était présidé par M. le sénateur Lucchini. Les précédentes sessions du même Congrès ont eu lieu à Paris. Liége et Bruxelles, de 1900 à 1910.

Les principales questions inscrites à l'ordre du jour du IVe Congrès étaient :

La méthode rationnelle d'éducation physique dans les diverses écoles primaires, secondaires et supérieures, ses rapports avec le caractère national. — La valeur des sports dans l'éducation physique et leurs limites physiologiques. — L'école en plein air. — L'organisation de l'éducation physique au point de vue de la préparation militaire. — L'éducation physique de la femme en rapport avec sa fonction dans la famille et dans la société. — La gymnastique respiratoire et le chant. — Les exercices physiques à choisir en vue de la préservation contre la tuberculose.

Agression contre un médecin. — Le Dr Charles Roulet, de la Compagnie générale transatlantique, qui se rendait de Marseille au Havre pour s'embarquer sur le *Mexico*, a été attaqué en chemin de fer par deux matelots libérés. Il a pu tirer la sonnette d'alarme ; les matelots ont été arrêtés. Le Dr Roulet a l'épaule démise et la lèvre fendue.

Prix Nobel de physique. — Il a été attribué à MM. Wien (de Wurzbourg) et Planck (de Berlin) qui ont étudié particulièrement la chaleur rayonnante.

Orchestres médicaux. — Nous avons en plusieurs fois l'occasion de parler de l'Orchestre médical parisien ; nous avons signalé la fondation d'un orchestre médical à Vienne. Nous apprenons que Berlin, à son tour, a maintenant son orchestre médical. C'est le professeur His qui est à la tête de ce groupement.

Le lord-maire de Londres est médecin. — Le nouveau lord maire, sir Thomas Crosby, est docteur en médecine. Il est âgé de 81 ans, il est médecin depuis 1852, membre du Royal College of surgeons depuis 1860.

Les adieux de M. le professeur Hayem à l'enseignement. — M. le professeur Hayem fait pendant le mois de novembre son dernier cours de clinique médicale, les mardis, jeudis, samedis depuis le jeudi 9 novembre à dix heures (CLINIQUE MÉDICALE DE L'HOPITAL SAINT-ANTOINE). Il fera sa dernière leçon le jeudi 23 novembre.

Hommage au Professeur Hayem. — Les amis, les collègues et les élèves de M. le Professeur HAYEM ont pris l'initiative de lui offrir une médaille à l'occasion de son départ de la Faculté et des hôpitaux.

Cette médaille lui sera remise le ***Dimanche 19 Novembre 1911,*** à 10 heures précises du matin, à l'amphithéâtre Moïana, HOPITAL SAINT-ANTOINE (entrée, no 53, boulevard Diderot).

Envoyer les cotisations au Dr BENSAUDE, 2, rue de Penthièvre.

Les Souscripteurs de 25 francs recevront un exemplaire de la plaquette en bronze; les Souscripteurs de 50 francs, un exemplaire en bronze argenté, et les Souscripteurs de 25 francs, recevront un exemplaire en argent.

Hommage au Dr Billon. — Les collègues et amis du Dr Billon ont décidé de lui offrir un souvenir à l'occasion de sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur. Les souscriptions sont reçues chez le Dr Chaumont, 63, rue de Vaugirard.

Ecole d'infirmières de Lyon. — La réouverture pour l'année scolaire 1911-1912 a eu lieu le lundi 6 novembre à l'hospice de la Charité.

Concours de médaille d'or des hospices civils de Lille. — Ce concours aura lieu le 11 décembre, à 9 heures du matin. Il sera ouvert entre tous les internes en médecine en exercice dans les hôpitaux de Lille. Le concours aura lieu à l'hôpital Saint-Sauveur.

Légion d'honneur. — M. Gigon, médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale.

Distinctions honorifiques. — M. le Dr Doin (de Paris) est nommé officier d'académie.

Corps de santé militaire. — M. le médecin inspecteur Février, directeur du service de santé au ministère de la guerre, a été promu médecin inspecteur général (emploi créé).

MM. les médecins principaux de 1re classe Dziewouski et Cahier ont été promus médecins inspecteurs.

M. le médecin principal de 1re classe Béchard a été promu médecin inspecteur (emploi créé).

Mariages. — M. le Dr Perdrizet, médecin-major de 2e classe au 150e régiment d'infanterie, à Verdun et Mlle Germaine Pailla, fille du commandant du génie (Belfort). Nos bien sincères félicitations et meilleurs souhaits à notre sympathique collaborateur. — M. le Dr Charles Robert, ancien interne des hôpitaux et Mlle Lydia Marcus de Beaucourt.

Nécrologie. — Le Dr Max Jaffe, professeur de pharmacologie à la Faculté de Kœnigsberg.—Le Dr Caspary, professeur à la Faculté de Kœnigsberg. — M. Réveillon, étudiant en médecine à la Faculté de médecine de Lille. — Mme Guadet, belle-mère de M. le Dr Paul Carnot à qui *Paris Médical* adresse ses bien vives et douloureuses sympathies. — M. Henri Monod, membre de l'Académie de médecine, directeur honoraire de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, est décédé à l'âge de soixante-huit ans. — Mme Capdepont, mère du Dr Capdepont, dentiste des hôpitaux de Paris. — Mme Bergeaud, femme du Dr Bergeaud. — Mme Didsbury, femme du Dr Didsbury.

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le Pr **Gilbert** fera sa leçon clinique le samedi 11 novembre, à 10 h. 1/2 sur le Diabète sucré et le samedi 18 novembre, à 10 h. 1/2 sur quelques cas de diabète sucré.

Clinique d'Accouchement et de Gynécologie Tarnier (89, rue d'Assas). — COURS DE PERFECTIONNEMENT. — M. le Pr agrégé **Brindeau** commencera le jeudi ***16 novembre 1911*** à 8 h. 3/4 du soir, à l'Amphithéâtre de la Clinique Tarnier, un cours gratuit spécialement destiné aux praticiens et aux étudiants qui portera sur des questions de pratique obstétricale à l'ordre du jour.

Le cours aura lieu tous les jeudis soir.

Sujet de la première leçon : Traitement actuel des hémorragies dues au placenta prævia.

A la fin de chaque leçon on fixera le sujet de la leçon suivante dont le titre sera affiché à la Clinique Tarnier.

Clinique des maladies mentales et de l'encéphale. (ASILE CLINIQUE SAINTE-ANNE, 1, rue Cabanis). — M. le professeur **Gilbert - Ballet** reprendra son cours de clinique le ***Dimanche 12 novembre*** à 10 heures et le continuera les mercredis et dimanches suivants.

Le *mercredi* à 9 h. 1/2 : Visite dans le service avant la leçon.

Mardis et vendredis à 9 heures : Visite des malades et examen clinique sous la direction de M. le Dr **Laignel - Lavastine**, agrégé. Se faire inscrire sans frais.

Lundis et *jeudis* à 9 heures : Cours théorique de psychiatrie par MM. les Drs **Barbé** et **Boudon**, chefs de clinique.

Lundis et *jeudis* à 10 heures : Examens de malades, rédactions d'observations et de rapports, sous la direction de MM. **Barbé** et **Boudon**.

Samedis à 9 h. 1/2 : Exercices pratiques de psychologie au laboratoire de psychologie, sous la direction de M. le Dr **G. Dumas**, professeur adjoint à la Faculté des lettres, chef du laboratoire de psychologie expérimentale.

Samedi à 11 heures : cours technique de psychologie appliquée à la clinique mentale par M. le Dr **G. Dumas**. Ce cours commencera à une date ultérieure.

Conférences d'hygiène et de clinique infantiles (HÔPITAL DES ENFANTS-ASSISTÉS, 74, rue Denfert-Rochereau). — M. le Dr **Variot** reprendra ses conférences le ***lundi 13 Novembre***, à dix heures et demie, *pavillon Pasteur, salle de cours de l'Institut de puériculture* et les continuera les lundis suivants.

Conférences pratiques pour les étudiants de première année. — M. le Dr **Rist** fait dans son service de l'hôpital Laennec une série de conférences sur la percussion, l'auscultation, la radiologie, l'interrogatoire des malades et la rédaction des observations, les mardis, jeudis, samedis à onze heures. S'inscrire auprès de M. ROLLAND, interne du service.

Cours de chirurgie expérimentale. — M. **Villard**, agrégé, commencera à la *Faculté de médecine de Lyon* un cours de chirurgie expémentale le ***11 Novembre*** à 4 heures et le continuera les samedis suivants.

Rappelons à cette occasion que déjà il y a quelques années, M. le Dr Tuffier avait fait une série de cours de chirurgie expérimentale au collège de France et que M. le Dr Cathelin avait également déjà précédemment fait des cours sur ce sujet.

Cours de pratique obstétricale (CLINIQUE TARNIER, 89, rue d'Assas). — Le cours commencera le ***13 Novembre*** il comprendra 14 leçons qui auront lieu tous les jours à 5 heures du soir. Les auditeurs seront exercés au diagnostic et aux manœuvres obstétricales. Il sera fait par MM. les Drs **Brindeau, Gueniot, Lequeux,** professeurs agrégés, **Devraigne, Chirié, Lemeland,** chefs de clinique.

Droit à verser de 50 francs, s'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet no 3).

Cours de physique appliquée aux sciences naturelles. — M. Jean **Becquerel**, professeur, fait, au grand amphithéâtre du muséum d'histoire naturelle un cours sur les données acquises sur la constitution de la matière les lundis, mercredis, vendredis à 10 heures 1/2.

Sujet du cours : Phénomènes de décharges électriques dans les gaz. — Rayons cathodiques, rayons d'électricité positive, rayons X. — Ionisation. — Radio-activité de la matière. — Absorption de la lumière et phosphorescence. — Phénomènes électro et magnéto-optiques.

MÉMENTO DE LA QUINZAINE

12 Novembre. — Fête annuelle de distribution des récompenses à l'association des ambulanciers de France. — Salle de la Société d'horticulture, 84, rue de Grenelle.

13 Novembre. — Ouverture du cours de chimie biologique à l'Institut Pasteur.

13 Novembre. — Concours de l'internat des hôpitaux de Montpellier.

13 Novembre, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER (89, rue d'Assas). M. le Dr **Devraigne** fait le 1er cours de pratique obstétricale sur le diagnostic des présentations et des positions par le palper. Ce cours a lieu les jours suivants, 14, 15, 16, 17, 18 à la même heure et il est fait par MM. **Devraigne, Chirié, Lemeland.** S'inscrire à la Faculté (guichet no 3).

13 Novembre. — Concours pour dix places de médecins de colonisation en Algérie, à Alger (Faculté de médecine), à Paris (office de l'Algérie), à la préfecture des villes possédant des facultés et écoles.

15 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de médecin aide-major de 2e classe à l'École d'application du Val-de-Grâce. — S'inscrire au ministère de la Guerre.

16 Novembre. — Concours pour six places de médecin du bureau de bienfaisance à Lyon.

17 Novembre à 10 h. 1/2. — HOPITAL SAINT-LOUIS, M. le Dr **Gougerot**, agrégé, fait son cours sur la Syphilis secondaire. Roséole et plaques muqueuses.

20 Novembre. — Concours de médecin suppléant des hôpitaux de Saint-Étienne.

20 Novembre, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER (rue d'Assas). — M. le Dr **Brindeau**, agrégé, continue le cours de pratique obstétricale par une leçon sur le forceps. Ce cours continue les jours suivants, 21, 22, 23, 24, 25 à la même heure et il est fait par MM. **Lequeux, Chirié, Guéniot, Lemeland.**

24 Novembre, à 10 h. 1/2. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Dr **Gougerot**, agrégé, fait son cours sur Eruptions syphilitiques secondaires, accidents généraux.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 15 novembre, à une heure. — M. AUSSILLOUX. Quelques considérations sur l'anesthésie lombaire. (MM. Gautier, président ; Reclus, Segond et Tiffeneau.) — M. MASSON. Étude expérimentale sur le mécanisme des fractures du maxillaire inférieur. (MM. Reclus, président ; Gautier, Segond et Tiffeneau.) — M. DI CHIARA. De l'exclusion vésicale dans la tuberculose de la vessie. (MM. Segond, président ; Gautier, Reclus et Tiffeneau.) — M. STRAUSS. Les besoins alimentaires des diabétiques. Leur ration azotée. (MM. Roger, président ; Desgrez, Marcel Labbé et Léon Bernard.) — M. SILVE. Contribution à l'étude du craniotabes. (MM. Roger, président ; Desgrez, Marcel Labbé et Léon Bernard.)

Jeudi 16 novembre, à une heure. — M. BAILLEUL. La valvulite uricémique. (MM. Debove, président ; Gilbert, Achard et Carnot.) — M. LEHMANN. Les hématémèses et les crises gastriques du tabes (MM. Gilbert, président ; Debove, Achard et Carnot.) — M. ANDRIEUX. Considérations sur les boues thermales. (MM. Gilbert, président ; Debove, Achard et Carnot.) — M. GOUGELET. Des épisodes méningés tuberculeux curables chez l'enfant. (MM. Achard, président ; Debove, Gilbert et Carnot.)

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris

Bibliothèque de Thérapeutique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. GILBERT & **P. CARNOT**

Professeur de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris — Professeur agrégé de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris

28 volumes in-8, de 500 à 700 pages, illustrés de nombreuses figures. Chaque volume cartonné : 8 à 15 fr.

VOLUMES PARUS AU 1er NOVEMBRE 1911

Technique thérapeutique chirurgicale, par les Drs Pauchet et Ducroquet. 1 vol. in-8 de 543 pages, avec 552 figures, cart........ 15 fr.

Electrothérapie, par le Dr Nogier. 1 vol. in-8 de 528 pages avec 251 figures, cart........ 10 fr.

Kinésithérapie, Massage, Gymnastique, par les Drs P. Carnot, Dagron, Ducroquet, Nageotte, Cautru, Bourcart. 1 vol. in-8 de 557 pages avec 356 figures, cart........ 12 fr.

Mécanothérapie, Jeux et Sports, Hydrothérapie, par les Drs Fraikin, de Cardenal, Constensoux, Tissié, Delagenière, Pariset. 1 vol. in-8 de 404 pages, 114 figures, cart........ 8 fr.

Crénothérapie (*Eaux minérales*), **Thalassothérapie, Climatothérapie**, par les Profrs Landouzy, Gautier, Moureu, De Launay, les Drs Heitz, Lamarque, Lalesque, P. Carnot. 1 vol. in-8 de 706 pages avec 166 figures et 8 cartes coloriées, cart........ 14 fr.

Médicaments animaux (*Opothérapie*), par P. Carnot. 1 vol. in-8 de 602 pages avec 90 figures, cart........ 12 fr.

Médicaments microbiens (*Bactériothérapie, Vaccinations, Sérothérapie*), par Metchnikoff, Sacquépée, Remlinger, Louis Martin, Vaillard, Dopter, Besredka, Salimbeni, Dujardin-Beaumetz, Calmette. 1 vol. in-8 de 400 pages avec 26 figures, cart........ 8 fr.

Régimes alimentaires, par le Dr Marcel Labbé. 1 vol. in-8 de 585 pages avec 42 figures, cart........ 12 fr.

Médications générales, par les Drs Bouchard, H. Roger, Sabouraud, Sabrazès, Bergonié, Apert, Rauzier, P. Carnot, P. Marie, Lépine, Pouchet, Balthazard, A. Robin et Coyon, Chauffard, Widal et Lemierre. 1 vol. in-8 de 700 pages avec 42 figures, cart........ 14 fr.

Thérapeutique des Maladies respiratoires et Tuberculose, par les Drs Hirtz, Rist, Ribadeau, Dumas, Kuss, Tuffier et J. Martin. 1 vol. in-8 de 712 pages avec 85 figures, cart........ 14 fr.

Thérapeutique urinaire (*Reins, Vessie, Uretère, Appareil génital de l'homme*), par les Drs Achard, Marion, Paisseau. 1 vol. in-8 de 516 pages avec 204 figures, cart........ 12 fr.

Thérapeutique des Maladies cutanées et vénériennes, par les Drs Audry, Durand, Nicolas. 1 vol. in-8 de 691 pages avec 143 figures, cart........ 12 fr.

Traité élémentaire de Thérapeutique

de Matière médicale et de Pharmacologie

Par A. MANQUAT

Professeur agrégé à l'École du Val-de-Grâce

6e *édition entièrement refondue*, 1911-1912, 3 vol. gr. in-8, ensemble 2200 pages........ 30 fr.
Reliés maroquin souple........ 36 fr.

Guide Formulaire de Thérapeutique

Par le Dr HERZEN

6e édit. 1911, 1 vol. in-18 de 1012 pages, relié maroquin, souple, tête dorée........ 10 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE MÉDECINE et de Thérapeutique

Publié en fascicules

SOUS LA DIRECTION DE MM.

A. GILBERT — Professeur à la Faculté de médecine de Paris, Membre de l'Académie de médecine.

L. THOINOT — Professeur à la Faculté de médecine de Paris, Membre de l'Académie de médecine.

AVEC LA COLLABORATION DE MM.

Achard, G. Ballet, Brissaud, Chauffard, Dejerine, Gaucher, Gilbert, Hayem, Hutinel, Landouzy, Marfan, Marie, Raymond, Roger, Widal.
Professeurs à la Faculté de médecine de Paris.

Besançon, Carnot, Claude, Dupré, Gouget, Hallopeau, Jeanselme, M. Labbé, Lancereaux, Letulle, Ménétrier, Méry, Netter, Sicard, Vaquez, Wurtz, etc., etc.
Professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Paris.

L'ouvrage paraît en 40 fascicules. Chaque fascicule se vend séparément

29 fascicules parus. Prix total........ 217 fr.

FORMULAIRE des Médicaments nouveaux

Rar H. BOCQUILLON-LIMOUSIN

Docteur en pharmacie de l'Université de Paris

Introduction par le Dr HUCHARD

Membre de l'Académie de médecine

23e *édition*. 1911. 1 volume in-18 de 350 pages. Cartonné. 3 fr.

L'Art de Formuler. Indications. Mode d'emploi. Posologie des médicaments usuels, par Breuil. 1903, 1 vol. in-18 de 344 pages, cart........ 4 fr.

Tableaux synoptiques de Thérapeutique, par le Dr Durand, 1899, 1 vol. gr. in-18 de 224 pages, cartonné........ 5 fr.

Aide-mémoire de Thérapeutique, par le Profr. P. Lefert, 1896, 1 vol. in-18 de 318 pages, cartonné........ 3 fr.

PRECIS DE THERAPEUTIQUE

Par le Dr VAQUEZ

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris

1 vol. petit in-8 de 492 pages, cartonné........ 10 fr.

Nouveau Formulaire Magistral

de Thérapeutique clinique et de Pharmacologie

Par le Dr O. MARTIN

Préface du Professeur GRASSET

5e *édition*. 1911, 1 vol. in-18 de 1000 pages, relié maroquin souple........ 10 fr.

CONSULTATIONS MÉDICALES

Par H. HUCHARD

Médecin de l'hôpital Necker, membre de l'Académie de médecine

MALADIES DU CŒUR
ARTERIOSCLÉROSE

1910, 1 vol. in-8 de 608 pages........ 12 fr.

MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF
MALADIES GÉNÉRALES

1911, 1 vol. in-8 de 600 pages........ 12 fr.

Guide clinique et thérapeutique DU PRATICIEN

Par le Dr PALASNE DE CHAMPEAUX

Médecin principal de la marine

1911, 1 vol. in-8 de 334 pages, cartonné........ 5 fr.

FORMULAIRE des Spécialités pharmaceutiques

Par le Dr V. GARDETTE

Préface par le Dr MANQUAT

5e *édition*. 1911. 1 volume in-18 de 400 pages Cartonné. 3 fr.

Mémorial Thérapeutique, par C. Daniel. 1902, 1 vol. in-12, format portefeuille de 240 pages, sur papier indien, couv. papier toile........ 2 fr. 50
Relié maroquin souple........ 3 fr. 50

Nouveaux Eléments de Matière médicale et de Thérapeutique, par les professeurs Nothnagel et Rossbach. Introduction par Ch. Bouchard, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut. 3e *édition*, 1899, 1 vol. gr. in-8 de 920 pages........ 16 fr.

SOMMAIRE

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages.
Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier.... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février.... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai....... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin....... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre.... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre. — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie infantiles ; — Puériculture.





PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* pour 1912

I PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL " : *(Choque abonné d'un nn a droit à ces primes) :*

1° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2° **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4° **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5° **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port*).

6° **Un coffret de parfumerie Coudray** (1 flacon parfum, 1 boîte poudre de riz, 1 savon surfin) (*Valeur* **12** fr.) *Pour avoir droit a cette prime, joindre la somme de 3 francs, port compris*).

7° **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison WALÉRY, 9 *bis*, rue de Londres, à Paris.

8° **Bons pour une remise de 25 pour 100** sur l'achat d'une bicyclette ou d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces vingt primes) :

1° **Gravures représentant l'Entrée de Saint-Louis à Cluny en 1245** exécutées à l'occasion des Fêtes du millinaire de Cluny (1910) offertes par **l'Uraseptine Rogier**.

2° **Objets** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3° **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4° **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5° **Seringue en verre**, offerte par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6° **Etui nickelé " L'indispensable pour l'usage des seringues en verre"**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la SOCIÉTÉ ÉLECTRO-INDUSTRIELLE, *maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7° **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison PUNIET, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8° **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. CORNETTE, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9° **Distributeurs de savon liquide**, offerts par M. MARTIN à Neuilly-sur-Seine. (*Pour avoir cette prime d'une val. de 6 fr., il faut joindre 9 fr. prix de 3 lit. de savon liquide que l'on expédiera avec l'appareil*).

10° **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

11° **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. (*Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port*).

12° **Un coffret de produits Mozdow**, crême, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12** fr. **50**), offert par M. BOULONGNE, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

13° **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre), offert par M. TRÉFOURET, 38, rue du Mont-Thabor.

14° **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offert par la maison de tailleur « AU JOCKEY CLUB », 104, rue de Richelieu à Paris.

15° **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'HOTEL DES BALCONS, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16° **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez AURICOSTE, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de 50 francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

19° **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de 50 fr. à la maison BOULITTE. Appareils de précision.

20° **Caisses de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger** (*cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement*), offertes par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément. Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

FRANCE-AMÉRIQUE

Sous ce titre est publiée chaque mois une revue dont le but, suivant l'expression de M. Hanotaux, est de « faire connaître et aimer la France en Amérique et l'Amérique en France. » Le numéro d'octobre s'adresse particulièrement aux médecins : il donne une lettre du Docteur Mulot, de New-York, sur la « Médecine aux Etats-Unis et les Intérêts Français ».

Le Dr Mulot appartient à une famille de protestants français qui, après avoir émigré en Allemagne, passa aux Etats-Unis. Sa lettre écrite en anglais a été traduite pour les lecteurs de *France-Amérique* ; c'est la lettre d'un homme de cœur qui se souvient de ses origines et qui veut du bien à la patrie de ses ancêtres.

Il constate que la science médicale allemande prédomine en Amérique et il désire voir la nôtre reprendre là-bas la place qu'elle occupait naguère. « La littérature médicale américaine, dit-il, a subi pendant ces dernières vingt-cinq années un changement considérable. Les noms français cités auparavant ont cédé le pas à des noms allemands. Les théories et conceptions françaises qui tenaient une si grande place dans la littérature médicale américaine il y a trente ou quarante ans ont disparu et ont été remplacées par des idées allemandes et même par des termes allemands. »

Le Dr Mulot nous dit quelques vérités, gourmande notre inaction et s'en excuse en terminant sa bonne lettre par ces mots : « Qui aime bien, châtie bien. »

Parmi les reproches qu'il nous adresse, je veux dégager celui-ci : « Vous avez cherché et vous avez atteint ce qu'il y avait de meilleur ; ceux qui étudient votre littérature médicale savent que vous avez toujours contribué pour votre part au progrès scientifique réel. Mais ce que je veux dire, c'est que vous n'attachiez pas d'importance à ce que le reste du monde sût ce que vous faites. Vous avez fait preuve d'une bonne volonté parfaite pour montrer à ceux qui venaient chez vous tout ce que vous faisiez, pour leur dire ce que vous saviez, mais vous n'avez fait aucun effort pour porter le fruit de vos labeurs à la connaissance de ceux qui ne voulaient pas ou ne pouvaient pas venir chez vous. Vous n'avez pas fait proclamer par des trompettes, sur les toits de vos maisons, le bruit de vos découvertes, comme l'ont fait vos confrères d'Outre-Rhin. »

Certes, voici une critique qui est bien près d'être un grand éloge.

A chacun ses procédés. Ne sommes-nous pas, cher confrère Mulot, vous comme nous, les descendants de ces artisans français qui, dans le labeur et le silence, travailleurs de bois ou de fer, fins ciseleurs, délicats orfèvres, consacraient leur vie à quelque œuvre d'art ? Le travail achevé, ils s'endormaient pour toujours sans qu'aucun bruit n'ait été fait sur leurs noms ni sur leurs talents. Eux non plus ne connaissaient pas la réclame allemande. Et cependant leurs œuvres ont duré, les vrais artistes de tous les pays les ont connues et recherchées ; ce sont elles qui ont valu à notre France son bon renom d'élégance et de goût.

Oh ! je sais bien que les temps ont changé, mais au fond, la méthode n'était pas déjà si mauvaise puisque encore aujourd'hui, après des infidélités passagères, c'est vers nous que d'un peu partout l'on revient.

Cette remarque n'empêche nullement que le Dr Mulot ait mille fois raison quand il nous reproche de rester trop chez nous, de ne pas publier nos travaux dans les journaux américains, de ne pas prendre les mesures nécessaires pour assurer la traduction de nos livres en Amérique, etc.

Je ne peux étudier ici ces différents moyens de faire pénétrer la science médicale française en Amérique, mais je m'en voudrais de ne pas signaler l'intéressante lettre du Dr Mulot ; elle nous montre ce dont nous nous doutions bien un peu, que les cerveaux américains éprouvent quelque lassitude de la Science Allemande et qu'ils attendent de nous quelque chose de meilleur.

JEAN CAMUS.

AVIS AUX LECTEURS

Nous prions ceux de nos lecteurs à qui *Paris Médical* a plu, à qui il a paru donner un tableau fidèle du mouvement médical, tout en les distrayant par des variétés para-médicales, de nous envoyer le plus tôt possible le **montant de leur abonnement** et la **liste des primes** qu'ils ont choisies. Ils éviteront ainsi toute interruption dans le service du journal et ils seront assurés de recevoir les primes qu'ils désirent : celles-ci sont en effet livrées dans l'ordre des inscriptions et il en est qui s'épuisent rapidement.

Les anciens abonnés ont droit aux primes comme les abonnés nouveaux (voir page II, la liste des primes).

Enfin nous serons heureux de recevoir les remarques, observations, critiques, de nos abonnés, car nous avons le plus vif désir que *Paris Médical* réalise tous les progrès que l'on peut souhaiter.



Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que tout Abonné d'un an à *PARIS MÉDICAL* aura droit à un superbe portrait album, genre gravure, à exécuter d'après nature dans les ateliers de la photographie Waléry, 9 bis, rue de Londres, à Paris (Téléph. 150-72).

Prière de s'inscrire à l'avance. Se munir de sa quittance d'abonnement. Cet avantage accordé à l'abonné pourra être transmis à sa femme ou à son enfant.

CHRONIQUE HYGIÉNIQUE

ÉPURATION BIOLOGIQUE DES EAUX D'ÉGOUT, FOSSES SEPTIQUES ET LITS DE CONTACT

Pendant fort longtemps, et encore maintenant dans nombre de villes, même aux portes de Paris, l'enlèvement des produits de vidange est fait au moyen de citernes qui vont vider leur contenu, soit dans des dépotoirs, soit même directement dans les champs.

La célèbre voirie de Montfaucon, qui était située entre le faubourg Saint-Martin et le faubourg du Temple n'a été fermée que le 24 mai 1849.

Le tout-à-l'égout, qui se généralise à Paris, résout, au mieux des intérêts de l'hygiène, le problème de l'évacuation des vidanges, mais il n'évite pas la nécessité d'un traitement ultérieur dont l'application est cependant facilitée par ce que l'on peut opérer en grand.

Hors Paris, l'emploi du tout-à-l'égout est encore exceptionnel, et la vidange des fosses est une obligation à peu près générale. On conçoit donc la faveur rapidement acquise par les procédés biologiques d'épuration et le septic-tank, qui permettaient d'éviter cette vidange.

Les fosses septiques utilisent la fermentation anaérobie pour dissoudre les matières solides. Elles se composent habituellement de réservoirs étanches, hermétiquement clos, divisés par une cloison en deux parties mises en communication par un siphon ou par de petites ouvertures. Telles sont les fosses Mouras, Bezault, Simplex.

Le Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine a eu à examiner ces appareils : les résultats de cet examen ont fait l'objet d'un très intéressant rapport de M. A. Laveran, membre de l'Institut, qui a été publié dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* (juillet 1910).

Ce rapport est nettement défavorable aux fosses septiques. Le liquide affluent est coloré, trouble, a une odeur fécaloïde prononcée et contient un nombre de bactéries très élevé. La presque totalité de l'azote est de l'azote ammoniacal : il n'y a pas d'azote nitrique.

En réalité, le seul résultat pratique obtenu par l'emploi des fosses septiques, résultat non négligeable d'ailleurs, est la désagrégation ou la liquéfaction des matières solides ; mais il n'y a pas épuration biologique : l'azote albuminoïde est transformé en azote ammoniacal et non en azote nitrique.

Pour obtenir l'épuration, il est nécessaire de faire passer les liquides provenant des septic-tanks sur des lits bactériens oxydants, où s'accomplit la phase la plus importante au point de vue de l'oxydation.

Certains appareils destinés à un usage particulier cherchent à réaliser cette condition. Tel est le « transformateur intégral » qui comprend trois parties :

Une chambre hermétique divisée en deux compartiments où s'opère la liquéfaction des matières organiques par l'action des anaérobies

Une chambre également en deux compartiments remplie de fragments de calcaire, où s'achève la dilution ;

Enfin une série de lits bactériens superposés composés de fragments de calcaire, de scories ou de terreau, sur lesquels ruisselle l'affluent, un courant d'air circulant en sens inverse.

Mais, même dans cet appareil, l'épuration biologique est très incomplète, il n'y a pas d'azote nitrique et le nombre des bactéries est très élevé, comme le montrent les résultats d'analyses que nous reproduisons ci-dessous :

ANALYSE DU LIQUIDE A LA SORTIE

	Des lits oxydants 13 déc. 1906	De la fosse septique 27 déc. 1906	Des lits oxydants 27 déc. 1906
Azote ammoniacal ...	470.0	218.5	225.6
— organique......	14.1	4.7	2.4
— nitrique	»	4.4	1.9
Matière organique....	17.0	98.0	33.0
Chlore...............	362.0	176.0	186.0
Bactéries par centimètre cube........	258.550	8.000.000	15.500.000
Bacillus coli par centimètre cube........	10.000	1.000	1.000

Les fosses septiques de petites dimensions donnent de mauvais résultats en général parce que la rapidité d'écoulement des liquides est très variable : l'épuration biologique ne donne de bons résultats que si les opérations sont bien réglées et si les lits peuvent s'aérer convenablement.

C'est donc dans les grandes installations, généralement destinées au traitement des eaux d'égout, qu'il faut étudier l'épuration biologique.

Ce procédé d'épuration, proposé pour la première fois par un chimiste anglais Dildin, a été particulièrement étudié et vulgarisé surtout par le Docteur Calmette, qui en donne la définition suivante :

« Le principe de tous les systèmes d'épuration biologique artificielle consiste à utiliser exclusivement les actions microbiennes pour dissoudre les matières organiques que renferment les eaux d'égout et pour les décomposer jusqu'à ce qu'elles soient ramenées à l'état d'éléments minéraux (nitrate, acide carbonique, hydrogène, formène, eau, azote gazeux, etc.). »

M. Lœwy, ingénieur des Ponts et Chaussées, a rendu compte dans les *Annales des Ponts et Chaussées* (1910, vol. IV) des nombreuses expériences faites sous sa direction dans le service de l'Assainissement de la Seine. Nous empruntons à cette intéressante notice les renseignements qui suivent.

Les essais de « lits de contact » ont été faits dans le jardin modèle de Gennevilliers où les eaux d'égout arrivent par une longue rigole d'alimentation, après avoir emprunté le vaste réseau des égouts parisiens. Aussi l'emploi d'une fosse septique n'est pas indispensable, et les premiers essais ont été faits en envoyant directement l'eau sur les lits.

1° Lits de triple contact genre Hampton. — Les lits

CHRONIQUE HYGIÉNIQUE (*Suite*)

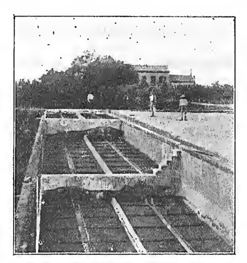
formaient trois terrasses successives et avaient uniformément 5 mètres de largeur.

	Superficie	Épaisseur	Matériaux
Lits secondaires	25^{m2}	$1^{m},00$	mâchefers et scories de 0,02 à 0,06
Lits primaires	70^{m2}	$0^{m},75$	mâchefers et scories de plus de 0,010
Lits tertiaires	80^{m2}	$0^{m},75$	grains fins et sable de mâchefer de moins de 5 millimètres.

L'eau était distribuée au moyen de coulottes en bois à des doses de 400.000 à 1.100.000 mètres cubes par hectare et par an.

Les remplissages ont été faits deux à trois fois par vingt-quatre heures d'après le cycle suivant : remplissage une heure ; repos à plein deux heures, vidange une heure ; repos à vide quatre heures ou huit heures, la durée totale étant huit heures ou douze heures.

Les lits primaires se sont colmatés en un mois, les lits secondaires en trois mois : au fur et à mesure du colmatage l'eau devenait plus noire et plus odorante. Mais à la sortie des lits tertiaires, l'eau avait toujours bonne apparence, ne renfermait plus que 3 à 400.000 bactéries. La nitrification était abondante, moins bonne au début de la levée des vannes, plus complète au bout d'une heure. La moyenne des résultats pour une année, une heure après l'ouverture, a été :



Lit de triple contact genre Hampton.

Matières organiques............	6	milligrammes par litre.
Azote ammoniacal..............	4	—
Nitrates........................	25	—

2° Lits mixtes à sable et scories. — Les lits de scories donnent de bons résultats au point de vue de l'épuration, mais se colmatent rapidement. Les lits de sable, comme le sol naturel, donnent une épuration parfaite et se colmatent moins, mais ils ont une faible capacité.

Des essais ont été faits en vue d'obtenir simultanément les avantages des deux méthodes et ces essais ont été couronnés de succès.

Les lits primaires étaient formés de scories et sable, soit 0,60 de scories surmontées de 0,40 de sable, soit 0,40 de scories entre deux couches de sable de 0 m. 20.

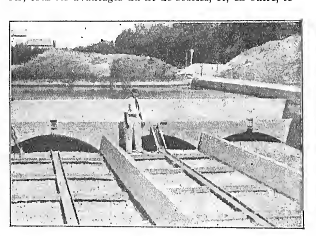
Des tuyaux de 0 m. 065, au nombre de 40 pénétraient dans la couche de scories pour y assurer la plus grande aération possible.

On faisait deux remplissages par jour, à la dose de 400.000 à 800.000 mètres cubes par hectare et par an. Le remplissage durait dix à quinze minutes. L'infiltration, immédiate au début, demandait deux heures au bout d'un mois. La durée du contact était de deux heures.

Il y avait des lits secondaires et tertiaires ; mais, dès le lit primaire, la matière organique était considérablement diminuée, l'azote ammoniacal avait presque disparu et la nitrification était abondante. Le nombre des bactéries avait notablement baissé.

Quand le colmatage se produisait, il suffisait de laisser reposer le lit et de remuer légèrement la surface du sol pour lui rendre toutes ses qualités.

Le lit mixte présente donc, comme on pouvait l'espérer, tous les avantages du lit de scories, et, en outre, le colmatage est moins à redouter et l'épuration paraît plus complète.



Lits de contact avec fosse septique.

Mais, l'aération directe du lit de scories est indispensable. En bouchant les tubes pendant deux mois, la vitesse de pénétration était considérablement ralentie, l'azote nitreux réapparaissait, l'azote nitrique diminuait, la matière organique augmentait, l'aspect de l'eau était moins satisfaisant.

D'autres essais ont été faits après séjour de vingt-quatre heures dans une fosse septique ; mais ils n'ont pas donné de résultat appréciable.

L'épuration biologique peut donc être obtenue dans des conditions satisfaisantes au moyen de lits de contact, à la dose moyenne de 400.000 mètres cubes par hectare et par an, le passage préalable en fosse septique n'étant utile que pour dissoudre les matières solides.

Mais des manœuvres régulières sont nécessaires et les lits s'encrassent rapidement. On a cherché à supprimer ces inconvénients au moyen de *lits percolateurs*, dans lesquels les eaux d'égout traversent les matériaux sans rester en « contact » avec eux.

Les essais faits sur ces lits *percolateurs* feront l'objet d'un prochain article.

SEVARUS.

VARIÉTÉS

SABOTAGE

PAR

Jacques ROCHEBONNE

A M. le Dr Barth, médecin des hôpitaux de Paris.

«... Aimez-vous les uns les autres... »

... Le père Malives dépose son journal et hausse les épaules.

« Toutes ces grèves, quelle misère ! Et, en fin de compte, n'est-ce pas toujours les mêmes malheureux qu'on mène et qui paieront pour de plus coupables ? A-t-on vu cela ?... Les voies ferrées gardées militairement !... »

Des images défilent dans sa mémoire durant qu'il attise son feu. Il se rappelle l'année terrible, la guerre, la Commune et prévoit encore les pires horreurs.

« Où allons-nous, mon Dieu ?... Heureusement notre petite ligne, *à nous*, n'a point subi la contagion !.. »

Ces choses l'intéressent, tout de même ! Il est médecin de la compagnie depuis tantôt trente ans... Ce sont pourtant de braves gens, de dignes gens, tous ceux-là qu'il soigne. D'où leur est donc venue cette subite rage ?

« Bon !. Voilà qu'on sonne ! »

— Ah !... c'est toi, garçon !... qu'y a-t-il, chez vous ?

— Monsieur Malives, c'est ma sœur Yvonne... ça l'a prise d'un seul coup!... Maman m'envoie vous chercher... elle craint des convulsions.

— Tu es à pied ?...

— Oui, monsieur Malives.

— C'est bon ; attends-moi : je t'accompagne. Je reviendrai par le train de 9 heures, Nous marcherons vite : quatre kilomètres à pied, ça nous réchauffera.

***

... L'homme se relève et, satisfait, frotte l'une contre l'autre ses mains calleuses.

Il n'a point l'air méchant et semble triste :

« Ah ! misère de misère ! Faut-il qu'on soye malheureux ! »

Voilà vingt-cinq ans qu'il est homme d'équipe, sans espoir d'avancement parce qu'il n'a pas d'instruction.

Et il doit nourrir sa nichée — sept enfants s'il vous plaît ! — avec moins de 100 francs par mois... « Ah ! malheur ! et c'est eux qui engraissent les Actionnaires, comme disent les papiers du Syndicat ! c'est eux qui s'échinent et qui se crèvent et c'est eux dont le ventre gémit la faim !... Après tout, ils ont raison, les Autres ; il faut que les gens sachent que nous voulons vivre, élever nos gosses et que nous sommes las de nous faire tamponner pour trois francs par jour !... On va bien rire !... »

... Il regarde le pont fragile. Il voit le feu vert du sémaphore qui commande la bifurcation pour la grande ligne. Il pense au train qui va passer dans une heure, bondé de soldats qui garderont la voie, demain.

Demain !.....

Il rit en songeant aux deux cartouches de dynamite qu'il vient de placer contre le rail comme on le lui a bien expliqué.

...Ce n'est pas un méchant homme...

Il s'éloigne, en frottant l'une contre l'autre ses deux grosses mains criminelles — effroyablement !

— Ah !... de quoi ? c'est vous, monsieur Malives ?

L'homme a pâli.

Une émotion subite le fait trembler comme la feuille au vent.

Il se tourne vers sa ménagère et interroge, anxieux :

— Qu'y a-t-il, la mère ?...

— C'est Yvonne, qu'est prise des convulsions...

Les convulsions !...

Le mot sinistre sonne le glas de l'épouvante dans son cerveau d'homme simple. Il se tourne vers le médecin :

— C'est-il que c'est grave, alors ?

— Dame ! mon pauvre Michel, c'est toujours sérieux, tu sais bien. Mais c'est pris à temps ; je crois qu'on s'en tirera. Ton garçon va courir jusqu'à Sérigny chercher des remèdes... voilà le papier...

L'homme paraît effondré.

Il aime, de tout son cœur de rustre, l'enfant qui gémit, si blonde, si délicate, si jolie qu'on ne sait pas, à regarder ces deux êtres décrépits et fanés, le père et la mère, comment cette créature peut venir d'eux !

— Tu ne dois point être trop riche, mon pauvre gars ! tiens !... voilà cent sous pour les médicaments. Allons !... à demain matin... je n'ai plus qu'un quart d'heure pour aller prendre le train...

Le train ?... Le train !...

Michel est devenu plus pâle encore que tout à l'heure, Il est vert !...

Il ânonne :

— Le train ?... ah ! mais non !... non... monsieur Malives... pas le train... pas celui-là...

Le docteur rit :

— Ne te fais pas tant de bile, mon brave Michel ! cours vite à Sérigny pour les remèdes... je réponds de ta fille. Au revoir !...

La porte claque.

Michel assure sa casquette sur sa tête d'un brusque coup de poing et sort, sans dire un seul mot à sa femme effarée.

Il s'enfonce dans la nuit noire.

***

... Un grondement sourd dans le lointain.

C'est lui !

... C'est le convoi qui arrive !

Michel précipite sa course.

Son cœur s'affole dans sa poitrine.

Il gravit le talus.

On entend le halètement de la locomotive... Un dernier effort... Une lueur, rouge comme de sang, glisse sur l'acier des rails. Les deux lanternes semblent de monstrueuses prunelles.

Ça y est !...

Il les tient !... il les a...

Le convoi passe avec fracas.

... Des soldats chantent...

Debout, contre le parapet, l'homme s'appuie pour ne pas tomber. D'une main, il tient les deux cartouches meurtrières ; de l'autre il serre encore la pièce de cent sous du Dr Malives.

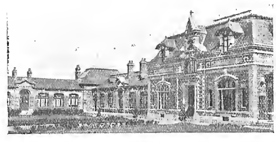
... Et il pleure — silencieusement... (1)

(1) Extrait de : *Les ailes du Caducée*, par Jacques Rochebonne (*Bernard Grasset*, éditeur à Paris).

LES CÉRÉMONIES SCIENTIFIQUES

LES FÊTES UNIVERSITAIRES DE RENNES INAUGURATION DE LA NOUVELLE ÉCOLE DE MÉDECINE

La municipalité de Rennes a eu la très heureuse idée de réunir les 28 et 29 octobre dans une même solennité somptueuse, l'inauguration des nouveaux bâtiments



L'École de médecine de Rennes, le pavillon d'anatomie (fig. 1).

universitaires et les fêtes commémoratives de la réunion du Duché de Bretagne à la France.

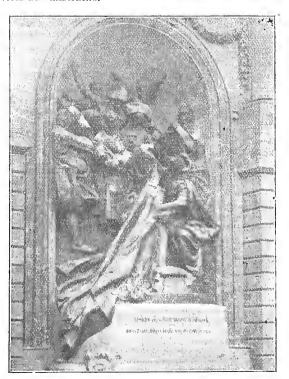
Les fêtes universitaires, sous la haute présidence de M. Steeg, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, ont revêtu un très haut caractère. De nombreux délégués des Universités françaises et étrangères avaient tenu à apporter à l'Université de Rennes le précieux témoignage de leur sympathie. Citons MM. James, de l'Université de Cambridge; Otton Moodye, de l'Université de Californie; Babcock, de l'Université de Chicago; Moutet, recteur de l'Université de Genève; Michel, de l'Université de Liège; Bird, de l'Université de Michigan; Piedelièvre, de l'Université de Paris; Loth, professeur au Collège de France; Joubin, professeur au Muséum; Huart, de l'école des Langues Orientales; Bigot, recteur de l'Académie de Caen; Hauzer, recteur de l'Académie de Dijon; Cavallier, recteur de l'Académie de Poitiers; Lande, délégué de l'Université de Bordeaux; Paillot, de l'Université de Lille; Malherbe, directeur de l'École de



L'École de médecine de Rennes, façade principale (fig. 2).

médecine de Nantes; Rouxeau, Ollive et Poisson, de Nantes; Jagot et Mottais, d'Angers, etc.

Entouré de ce brillant état-major auquel se joignent l'éminent Directeur de l'Enseignement supérieur, M. Bayet, M. Gérard-Varet, recteur de l'Académie de Rennes, M. le Général Lyautey, commandant le 10e Corps d'Armée, M. Saint, préfet d'Ille-et-Vilaine, M. Janvier, maire de Rennes, MM. Brice, Le Hérissé, Guernier, députés d'Ille-et-Vilaine, et de nombreuses personnalités, M. le Ministre commence par une visite détaillée de l'École de Médecine l'inauguration des bâtiments universitaires. L'œuvre du très distingué architecte de la ville, M. Le Ray, séduit autant par la pureté de ses lignes que par sa parfaite appropriation aux nécessités de l'enseignement. L'École occupe entre la rue Dupont-des-Loges et l'un des bras de la Vilaine une vaste surface où se développent aisément ses différents services : anatomie, physiologie, bactériologie, pharmacie, histoire naturelle, chimie, matière médicale, etc. Le pavillon d'anatomie avec sa vaste salle de dissection (fig. 1), le tout récent laboratoire de bactériologie où se manifeste brillamment l'étroite collaboration de M. Le Ray et de M. le professeur Bodin sont l'objet d'une flatteuse admiration. La façade principale (fig. 2) s'élève en bordure du boulevard Laennec. Ses larges fenêtres en plein cintre éclairent un musée d'anatomie pathologique et des salles de collections extrêmement spacieuses. Au rez-de-chaussée se trouvent les services administratifs.



Le monument commémoratif de l'Union de la Bretagne à la France, par Jean Boucher (fig. 3).

Après une visite aux facultés de Droit, des Sciences et des Lettres, le cortège universitaire se réunit dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville où les discours officiels sont prononcés. M. le Recteur de l'Académie de Rennes, M. le maire de Rennes, M. le ministre de l'Instruction publique disent les progrès incessants de l'Université de Rennes et glorifient la Bretagne et la Science.

Des acclamations chaleureuses qui donnent au très distingué Directeur de l'École de Médecine de Rennes la mesure de la sympathie qui l'entoure accueillent la nomination de M. le Professeur Perrin de la Touche au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction est la juste récompense de son fécond labeur scientifique et de la sollicitude éclairée qu'il porte aux intérêts qui lui sont confiés.

A l'issue de cette cérémonie, un banquet réunit autour de M. le ministre de l'Instruction publique dans la grande salle des fêtes du Lycée les personnalités participant à la cérémonie d'inauguration. Le soir, en une réunion plus

LES CÉRÉMONIES SCIENTIFIQUES (*Suite*)

intime, universitaires rennais et étrangers échangent des toasts cordiaux et se rendent ensuite à l'Hôtel de Ville où la municipalité offre à ses hôtes une brillante réception.

La journée du 29 octobre, dont M. Chaumet, sous-secrétaire d'État aux Postes et Télégraphes, avait accepté



Cortège d'Anne de Bretagne (fig. 4).

la présidence, présente un caractère différent. Les sévères costumes universitaires se sont effacés devant les manteaux de cour, pourpoints à crevés, chausses multicolores, armures et cotes de mailles. C'est jour de liesse et réjouissances populaires. Nous fêtons le mariage de notre bonne Duchesse, l'Union de la Bretagne à la France. C'est cette union — union libre, on le sait — que symbolise le beau monument dont le sculpteur Jean Boucher a orné la façade de l'Hôtel de Ville (fig. 3). Deux cortèges très brillants dont le pittoresque n'exclut pas la vérité historique, celui d'Anne de Betagne (fig. 4) et celui des Ambassadeurs du Roy, parcourent les rues pour se réunir



Le cortège passant sous l'antique porte Mordellaise (fig. 5).

en face du monument commémoratif au moment de la cérémonie d'inauguration. Certains coins du vieux Rennes, notamment l'antique porte Mordelaise (fig. 5) forment à cette évocation du Moyen Age un cadre idéal. Un brillant concert donné au jardin public, orgueil de la ville de Rennes, par l'excellente musique des équipages de la Flotte, une fête de nuit très réussie ont fait ensuite la joie des nombreux étrangers venus pour la circonstance dans la vieille capitale bretonne.



LE Pr PERRIN DE LA TOUCHE

Directeur de l'École de médecine de Rennes

M. Emmanuel Perrin de la Touche, né à Rennes le 22 avril 1859, est fils, petit-fils et arrière-petit-fils de médecin. En comptant les collatéraux des diverses générations, il serait environ le vingtième médecin de sa famille.

Il commença ses études médicales à Rennes en novembre 1877 où il fut interne et prosecteur. Puis externe à Paris chez Trélat, 1884, et chez Brouardel, 1885, qui l'initia à la Médecine légale et lui en donna le goût. Forcé, par des troubles graves de la vue, d'abandonner la préparation de l'Internat de Paris, il passe en novembre 1885 sa thèse « Des ecchymoses cutanées en médecine légale » (médaillée).

Après un long repos de la vision, il fut, après concours, nommé, en novembre 1888, professeur suppléant d'Anatomie et Physiologie à l'École de Rennes et y fit, en cette qualité le cours d'Histologie. Il cumula, en outre, la chefferie des Travaux anatomiques de 1890 à 1894, et fut nommé professeur d'Histologie lors de la création de cette chaire. Enfin, il devint Directeur de l'École en 1899, M. Delacour ayant pris sa retraite après 30 ans de direction.



Pr Perrin de la Touche.

Il est, en outre, médecin des Hôpitaux, expert près le Tribunal et la Cour d'Appel et vice-président du Conseil départemental d'hygiène.

Ses publications consistent en notes sur des questions très diverses d'histologie normale et pathologique et surtout de médecine légale. En 1895, à l'occasion de la promotion de l'École de Rennes au plein exercice, il a publié un historique détaillé de « L'enseignement médical à Rennes, de 1800 à 1896 ».

Il a créé dans son laboratoire des collections importantes d'histologie normale et pathologique, et, de 1895 à ce jour, il s'est particulièrement consacré à collaborer avec l'habile architecte Le Ray à la construction et à l'aménagement des nouveaux bâtiments de l'École. C'est à l'occasion de leur inauguration, qu'il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Comme signe particulier, c'est un célibataire, fervent de la pédale et ami de la nature, qui s'adonne avec passion, pendant les vacances, au tourisme à bicyclette ; il est d'ailleurs délégué du Touring-Club de France.

F. Chevrel.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

SILHOUETTES DU JURY DU CONCOURS DE L'EXTERNAT DES HOPITAUX DE PARIS

Dessin original, PAR BILS



1. M. le Dr Chevrier. — 2. M. le Dr Monthus. — 3. M. le Dr Sauvage. — 4. M. le Dr Comte.
5. M. le Dr Pagniez. — 6. M. le Dr Ribadeau-Dumas. — 7. M. le Dr Alglave.

DIÉTÉTIQUE

15 JOURS DE RÉGIME POUR LES CARDIAQUES CHRONIQUES

NEUVIÈME JOUR (1). — Aux deux petits déjeuners : 20 grammes de *pain grillé* avec *purée de jambon*.

A midi : *bifteck de veau* aux *épinards*.

Le soir : comme au sixième jour.

Purée de jambon.

Jambon cuit.....	30 grammes
Œuf dur.........	n° 1/2
Sardine.........	n° 1
Crème douce.....	1 cuillerée à soupe.

Hacher le jambon finement avec le blanc d'œuf dur. D'autre part, râper le jaune d'œuf, le mêler à la crème pour en faire une sauce à laquelle on ajoute le jambon et la sardine lavée et finement hachée.

Filet de veau.

Filet de veau.....	200 grammes.
Beurre..........	15 —
Farine de blé.....	2 —
Crème acide.....	2 cuillerées à soupe.
Bouillon.........	1/16e de litre.
Sel.............	1 pincée

On fait brunir le beurre dans un ustensile étroit, et l'on y met le filet préalablement débarrassé des tendons et aponévroses, battu, saupoudré de sel. On ajoute ensuite le bouillon, et la crème dans laquelle on a délayé la farine. On peut remplacer cette sauce par de la purée de tomates.

Épinards.

Épinards.........	600 grammes.
Beurre..........	8 —
Jaune d'œuf.....	n° 1.
Sel.............	Q. S.
Crème douce....	2 cuillerées à soupe
Bouillon de viande	4 — —
Eau............	2 litres
Sardine trempée..	n° 1.

Les feuilles d'épinards, bien triées et lavées sont mises dans l'eau bouillante et salée. On porte à l'ébullition. Ensuite on égoutte sur un tamis, on recouvre d'eau froide, puis on hache très finement. D'autre part on a fait fondre le beurre dans un petit récipient en terre dans lequel on met les épinards et le bouillon pour faire cuire à feu faible pendant trois minutes. On mélange enfin la purée bouillante avec la crème et le jaune d'œuf, ainsi qu'avec la sardine finement hachée.

DIXIÈME JOUR. — Aux deux petits déjeuners : 1 *œuf à la coque*, 20 grammes de *pain noir*, 10 grammes de *beurre*.

A midi : *Soupe aux myrtilles*, *bœuf aux macaronis*.

Le soir : *céleri* en légume, 100 grammes de *jambon haché* ou *langue de veau*.

Soupe aux myrtilles.

Myrtilles............	125 grammes.
Gélatine............	2 —
Sucre..............	20 —
Eau................	1/4 de litre.
Zeste de citron.......	Q. S.

Les grains de myrtilles sont triés et lavés, et portés à l'ébullition dans l'eau avec le zeste de citron et le sucre. On ajoute la gélatine, et quand elle est dissoute on passe au tamis et on laisse refroidir.

Céleri en légume.

Tranches de céleri ..	150 grammes.
Beurre............	8 —
Sel..............	2 —
Eau..............	3/8e de litre.
Jus de citron.......	2 cuillerées à thé
Jaune d'œuf.......	n° 1.
Sucre............	Une pincée.

On fait cuire le céleri dans l'eau, et on ajoute le beurre et le jus de citron.

On retire le céleri, on lie le bouillon avec un jaune d'œuf, et on verse cette sauce sur le céleri.

ONZIÈME JOUR. — Aux deux petits déjeuners : 20 grammes de *pain* et 30 grammes de *cervelas* très fin.

A midi : jeune pigeon avec gruaux d'orge et asperges. Fruits.

Le soir : *Cervelle de veau* frite, 20 grammes de *pain noir*. *Fruits conservés*.

Pigeon aux gruaux d'orge et asperges

Jeune pigeon..........	n° 1.
Asperges..............	6 branches.
Eau..................	1/2 litre.
Gruaux d'orge.........	8 grammes.
Beurre...............	5 —
Sel..................	4 —

On fait cuire les gruaux dans 3/8 de litre d'eau pendant une demi-heure, et lentement. D'autre part, le pigeon découpé en deux est mis dans un petit moule à pudding ; on y joint les morceaux d'asperges ; on fait cuire le tout au bain-marie pendant une heure et demie.

Cervelle de veau.

Cervelle.........	n° 1.
Jus de citron.....	1/2 cuillerée à thé.
Beurre..........	12 grammes.
Sel.............	4 —

On met la cervelle dans l'eau froide salée, on fait bouillir pendant trois minutes et on retire pour enlever la peau et les vaisseaux. Dans une petite casserole on fait brunir le beurre, on y dépose la cervelle saupoudrée de sel et arrosée de jus de citron, et on laisse mijoter pendant une demi-heure.

DOUZIÈME JOUR. — Comme au sixième jour.

(1) Voir *Paris médical* n° 50. D'après le Dr KASACK et Élise HANNEMANN.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Gastropathies nerveuses.

S'il existe de l'atonie, on prescrira quelques verres à liqueur d'eau chloroformée saturée dédoublée ou quelques cachets contenant :

Charbon pulvérisé.......	0 gr. 50
Magnésie calcinée.......	0 — 25

pour un cachet n° 20 ; un avant chaque repas.

Si c'est l'élément spasmodique qui domine, on donnera à la fin du repas et deux ou trois heures après, X à XX gouttes de :

Liqueur d'Hoffmann ...	10 grammes.
Teinture de benjoin....	5 —
Laudanum de Sydenham	2 —

et le soir, au coucher, une pilule contenant :

Poudre de belladone......	} āā 0 gr. 01
Extrait.................	}

Pour stimuler la digestion : de la dyspeptine, de la pancréatine, du lactoferment, etc.

Contre les acidités gastriques :

Sulfate de soude......	} āā 5 grammes.
Phosphate de soude...	}
Bicarbonate de soude.	10 —
Eau distillée........	1 litre.

Un verre à bordeaux avant chacun des repas et une heure après ces mêmes repas.

Contre les douleurs, il faut interdire la morphine et ses succédanés, mais conseiller deux cuillères à soupe par jour, aux repas, de la solution suivante :

Bromure de strontium.	20 grammes.
Eau bouillie.........	300 c. c.

(CASTAIGNE et GOURAUD.)

Pharyngo-mycose.

Extirper aussi complètement que possible les végétations du leptothrix avec une pince ou même avec une curette et badigeonner ensuite la muqueuse sous-jacente avec la solution iodo-iodurée :

Iode métallique........	2 grammes.
Iodure de potassium....	3 —
Eau.................	20 —

Quelquefois cette solution iodo-iodurée est irritante et la solution forte de perchlorure de fer paraît préférable ; on a employé aussi le chlorure de zinc à 1 p. 20.

Rides et taches de rousseur.

Faire des lavages de la région atteinte avec une des solutions :

Chlorate de soude.....	3 grammes.
Borate de soude......	2 —
Glycérine neutre......	30 —
Eau de roses.........	170 —
Alcool..............	10 —
Essence de roses.......	X gouttes.

ou bien :

Eau de roses........	200 grammes.
Lait d'amandes épais..	50 —
Sulfate d'alumine.....	4 —

CHRONIQUE DES LIVRES

Pathologie externe, Organes génito-urinaires, par les Drs ANSELME, SCHWARTZ, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et PAUL MATHIEU, chef de clinique à la Faculté. 1912, 1 vol. in-8, 450 pages avec 200 figures en noir et en couleurs; cartonné, 10 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit., Paris).

Ce nouveau volume de Pathologie externe aura le même succès que son devancier; il se recommande aux étudiants, — car c'est à eux qu'il s'adresse principalement — par les mêmes qualités : clarté et sobriété du texte, grand nombre de figures, commodité du format, etc.

En 450 pages substantielles, Anselme Schwartz et Paul Mathieu ont condensé toutes les notions essentielles de la Pathologie chirurgicale des organes génito-urinaires.

Les praticiens pourront trouver — longtemps après avoir cessé leur vie d'étudiants — grand plaisir et... profit à relire ces pages.

ALBERT MOUCHET.

Thérapeutique chirurgicale et chirurgie journalière par les Drs PHOCAS et BAROZZI. 2e édition, 1912 avec 630 figures, cartonné (*Vigot*, édit., Paris).

En ce temps de production médicale surabondante, il est agréable de voir émerger un bon livre pratique comme celui-là. Phocas et Barozzi ont estimé avec raison qu'à côté du très gros volume si remarquable de Lejars, il y avait place pour un livre de thérapeutique chirurgicale et chirurgie journalière réduit à des proportions plus modestes.

Les auteurs sont arrivés à exposer les notions essentielles sur les grands chapitres de la chirurgie moderne, tout en insistant sur les procédés les plus simples de la pratique chirurgicale courante.

L'étudiant comme le praticien tireront donc le plus grand profit de cet ouvrage.

M'est-il permis de regretter qu'il y ait dans un livre aussi essentiellement pratique trop de notions d'érudition encombrantes, telles que des statistiques; que le rôle des gants en chirurgie ne soit pas assez mis en valeur (puisque les auteurs refusent aux chirurgiens gantés la possibilité de faire des interventions délicates, alors qu'on compte à l'heure actuelle les chirurgiens qui opèrent non gantés) enfin que le nombre des figures soit encore un peu insuffisant, eu égard au nombre des sujets traités?

Ce sont là de bien petites taches qui ne sauraient déparer l'ensemble, et l'on peut prédire un succès rapide à cette seconde édition ainsi que l'avènement très proche d'une troisième.

ALBERT MOUCHET.

Les Ailes du Caducée, par JACQUES ROCHEBONNE. 1911, 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (*Bernard Grasset*, édit., Paris).

Les courtes nouvelles qui forment la plus grande partie de ce volume plairont au lecteur médical : il en goûtera, comme il convient, l'accent de vérité et appréciera la sympathie de l'auteur pour les médecins qu'il met en scène. Il a bien vu la bonté qui domine dans le caractère du vrai médecin, son dévouement à toute épreuve, son désintéressement. En termes heureux, il a mis en lumière toutes les vraies qualités du médecin dans une série de petits drames vécus qu'on ne lit pas sans émotion : *Une erreur*, *Madame Thérèse*, *Consultation*, *le Moderne jugement de Salomon* nous ont paru particulièrement dignes de retenir l'attention, de même que *Sabotage* que nous publions et qui donne bien l'impression du genre adopté par l'auteur. A ces nouvelles, il a joint une œuvre plus imposante, *Le Conflit*, qui, par des qualités différentes, doit contribuer à assurer le succès de cet ouvarge.

P. LEREBOULLET.

NOUVELLES

Le Marché aux Plantes médicinales. — Nous avons publié dans le no 49 de *Paris Médical*, page 635, sur la foi d'un de nos confrères, une nouvelle où il était dit qu'un médecin chargé de l'inspection des plantes médicinales devait avoir quelques loisirs puisque le dit marché n'existait plus depuis vingt ans. Soucieux de la véracité de nos informations, nous avons procédé à une enquête, et nous en profiterons pour faire l'historique du marché aux plantes médicinales,

Le commerce des plantes médicinales était florissant autrefois à Paris, alors que la médecine des simples était en honneur ; les vastes champs et les bois qui environnaient les faubourgs fournissaient à de pauvres hères une source de bénéfices car ils y récoltaient les plantes chères à nos aïeux.

Ces marchands, qui étaient comme nos porteurs de gui d'aujourd'hui, promenaient un peu partout sur la voie publique le produit de leur cueillette, mais le plus grand nombre se tenaient près du petit Châtelet, où se trouvait le marché aux herbages et aux poissons d'eau douce, qu'ils encombraient. Aussi une ordonnance de 1568 enjoignit à tous ces marchands de venir s'installer rue de l'Orberie, au bout du pont Saint-Michel où un marché fut créé, puis au XVIIe siècle un arrêt de 1656 transfère ce marché à la place Notre Dame, où se tenaient également les marchands de plantes, sur le quai Bourbon.

Les ventes avaient lieu également le jour des foires spéciales, à la foire Saint-Laurent, à la foire Saint-Germain, à la foire Saint-Simon-Saint-Jude où, suivant les saisons, se débitaient les plantes, pour remèdes, opiats et élixirs.

Le 21 août 1784 des lettres patentes transfèrent les marchés aux herbages et plantes diverses, aux Halles centrales, aux Petits Carreaux, où les porteurs d'éventaire payaient par semaine et par pied superficiel, 6 deniers.

En 1785, on reconnaît au marché aux plantes médicinales une existence propre; en effet une ordonnance du 9 Novembre réglemente la tenue du marché en gros et en détail des fruits et herbages, qui se tenait sur l'emplacement de l'ancien charnier des Innocents, et de ses annexes comme les marchés du Légat, de la rue aux Fers, de la rue de la Poterie où se débitaient les plantes médicinales.

Enfin les Halles centrales sont organisées sur le plan actuel et le marché aux plantes médicinales qui n'a pas cessé d'exister rue de la Poterie, qu'il occupait depuis 1785, est réglementé par une ordonnance de police du 10 octobre 1854 et depuis par un arrêté du Préfet de la Seine en date du 19 juillet 1873.

Aussi c'est dans la cohue des halles, que nous avons trouvé, rue de la Poterie, le marché aux Plantes médicinales. Il existe toujours et a lieu deux fois par semaine,

NOUVELLES (*Suite*)

le mercredi et le samedi de quatre heures à neuf heures du matin l'hiver, et de trois heures à huit heures l'été.

Très florissant, il y a vingt ans, le marché est encore commerçant aujourd'hui. Certains marchands, qui tiennent leur place depuis trente ans, y font encore de bonnes affaires, la concurrence n'étant pas très grande ; d'une trentaine d'approvisionneurs qui existaient en 1880 il n'en est plus que six aujourd'hui, parmi lesquels un herboriste de 1[re] classe, un herboriseur, des cultivateurs ; — le droit de place est peu élevé : 0 fr. 30 par jour pour deux mètres carrés de surface occupée.

Le genre du commerce y est changé; aujourd'hui les approvisionneurs n'apportent plus qu'un petit stock de marchandises, variant suivant la saison, et des échantillons des plantes fraîches et desséchées qu'ils ont en vente dans leurs magasins de ville.

Les herboristes, les droguistes et quelques pharmaciens y viennent encore, voient les échantilllons et les commandes leur sont livrées directement, les ménagères qui se "droguent" encore avec des simples y achètent le millepertuis, pour les contusions; les feuilles de noyer, les feuilles de hêtre, de lierre, la menthe poivrée, etc.

Nous y avons vu vendre des feuilles de vigne rouge, en couronne, au prix de 1 fr. 25 soit 4 à 5 francs le kilogramme; des feuilles de lierre à cautères 0 fr. 15 la botte, de la menthe poivrée 40 francs les 100 kilogrammes ; de la rhubarbe 0 fr. 40 la botte, des feuilles de noyer 0 fr. 10 à 0 fr. 20 la poignée.

Pour toutes ces variétés de plantes, surtout à l'époque de la prospérité du marché, il y avait intérêt pour la santé publique, à ce que les produits mis en vente fussent examinés, des espèces vénéneuses auraient pu être livrées par des approvisionneurs ignorants; aussi depuis très longtemps un médecin était-il attaché à l'inspection des plantes médicinales; mais ses attributions ne se bornaient pas là car il avait en outre l'inspection des champignons sur le carreau du pavillon 3.

Le dernier titulaire, qui touchait 4000 francs d'indemnité, le Dr Laubrieux, est décédé depuis six mois ; ses fonctions ont été dévolues, en ce qui concerne l'inspection des champignons, à deux ingénieurs agronomes, mais l'inspection des plantes médicinales ne se fait plus depuis seulement le décès du Dr Laubrieux, et nous croyons savoir qu'un médecin sera bientôt désigné par la Préfecture de Police pour remplir ces fonctions. Car si le marché aux plantes médicinales semble s'éteindre, il n'est pas démontré qu'il doive disparaître bientôt, et au contraire, il y aurait un grand avantage à ce qu'il redevint prospère. Le pharmacien et l'herboriste trouveraient là des produits frais, à bien meilleur compte.

B. JAM.

Mme Curie et le prix Nobel. — L'illustre savante a reçu, comme on le sait, le prix Nobel pour la chimie. C'est un nouvel hommage qui s'adresse à l'ensemble de son œuvre.

Déjà en 1903 Mme et M. CURIE avaient reçu le prix Nobel pour la physique, en partage avec M. Becquerel.

La somme représentatrice du prix Nobel s'élève cette année à 194.330 francs.

Heureuse innovation. — Il vient de se créer à Paris un *Jardin d'Enfants* dans le genre des *Kindergarten* allemands. Il a pour but de développer l'enfant de trois à six ans par des occupations et des jeux variés : Gymnastique, menuiserie, modelage, dessin, chansons et rondes enfantines.

L'enfant, tout en jouant et prenant de l'exercice, apprend à devenir adroit de ses mains, ordonné, obéissant.

Ce jardin est dirigé par Mlles Jensen, diplômées du Margareta Kindergarten de Stockholm. Il se trouve aux Champs-Élysées (11, rue Chateaubriand).

Projet d'imposition de la médecine ambulante. — Le Comité de l'Association syndicale des médecins de Meurthe-et-Moselle a l'intention de proposer à la Chambre que les médecins ambulants soient tenus de déposer, au plus tard deux jours avant d'exercer dans une localité, leur diplôme ou la copie légalisée de ce diplôme ; qu'ils présentent la quittance d'un supplément de patente pour le local occupé temporairement dans la commune désignée en vue de l'exercice de leur profession ; que si, au cours de la même année, ils veulent exercer dans des localités nouvelles du département, ils doivent en donner l'indication à la préfecture.

Les émanations des pavés de bois. — Le Conseil d'État dans un arrêt récent fixe un point important au point de vue de l'hygiène. Après expertise, et réformant un arrêté du Conseil de préfecture de la Seine en date du 3 décembre 1907, il a condamné la ville de Paris à l'allocation d'une indemnité en faveur d'un pâtissier par le motif que les émanations provenant de pavés de bois imprégnés d'un liquide antiseptique avaient détérioré ses marchandises et les avait rendues impropres à la consommation.

Université de Jassy. — Le mois dernier l'Université de Jassy a fêté son cinquantième anniversaire, en présence d'un bon nombre de délégués des Universités étrangères.

Les bâtiments de la Faculté de médecine sont accolés au grand hôpital Saint-Sipirdion dans lequel se trouvent les cliniques. Le nombre des étudiants en médecine oscille entre 150 et 200.

Signalons en particulier l'Institut de physiologie et d'anatomie que dirige le professeur SOCOR, avec la collaboration des professeurs TANASESCU, JUVARA et PUSCARIN.

Congrès des villes d'eaux, bains de mer et stations climatiques. — Ce congrès se réunira à Paris le lundi 27 novembre, à neuf heures du matin.

Les travaux de ce congrès auront trait :

1° A l'application de la cure-taxe ;

2° A l'enseignement de l'hydrologie et de la climatologie ;

3° Au perfectionnement de l'industrie hôtelière ;

4° A la création de billets spéciaux de chemins de fer ;

5° A l'avancement des vacances.

Toutes les communications doivent être adressées à M. André Avèze, secrétaire du congrès, 88, avenue des Champs-Élysées.

Laboratoire d'anthropologie criminelle. — Le ministre de la Justice a décidé la création d'un laboratoire d'anthropologie criminelle, depuis longtemps réclamé.

Une commission a été instituée pour en étudier la réalisation pratique. Elle comprend : le ministre de la Justice, M. Bourgeois, sénateur, le Dr Dron, député, le Pr Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, le Pr Thoinot, professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris, le Pr Gilbert Ballet, professeur de clinique des maladies mentales à la Faculté de médecine de Paris, le Pr Dastre, professeur à la Faculté des sciences de Paris, le Dr Papillault, professeur à l'École d'anthropologie, Le Poittevin, conseiller à la Cour d'appel de Paris, Pan-Boulloche, directeur des affaires criminelles, Just, Granier, Yvernes.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils.

La fatigue et le repos (*la fatigue, la conservation des forces, la médication par le repos*), par le Dr FERNAND LAGRANGE, lauréat de l'Institut, avec le concours du Dr de GRANDMAISON, 1 vol. in-8, 6 fr. (*Félix Alcan*, éditeur à Paris.)

L'affaiblissement intellectuel chez les déments, par le Dr G. REVAULT D'ALLONNES, 1 vol. in-8, 1912, de 288 pages, 5 fr. (*Félix Alcan*, éditeur à Paris.)

Manifestations cérébrales de l'hypertention artérielle. Symptomatologie, formes cliniques, diagnostic, pronostic, traitement, par le Dr GEORGES FOY. 1911, gr. in-8, de 210 pages. (*Steinheil*, éditeur à Paris.)

Des fractures du rachis cervical sans symptômes médullaires, par MM. JULES BŒCKEL et ANDRÉ BŒCKEL. 1 vol. in-8, de 202 pages, avec 20 planches radiographiques. 1911. (*Alcan* et *Lisbonne*, éditeurs à Paris.)

Pau, station climatique, Climatologie, Climatothérapie, Hygiène, par le Dr GOUDARD. In-8, Br. Pau, 1912. (*Imprimerie Garet*, à Pau.)

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 8 novembre (matin.) — MM. Boncompain, 5 ; Mordret, 4 ; Ollier, 3 ; Breger, 5 ; Clap, 11 ; Guillemet (Paul), 4 ; Bonnet, 9 ; Magniel, 2 ; Aujay de la Dure et Boucheron, 3.

Séance du 8 novembre (soir). — MM. Paraf, 5 ; Achard, 6 ; Percepied, 8 ; Marcorelles, 7 ; Duponchel, 4 ; Parent, 6 ; Orphanidès, 2 ; Auvigne, 6.

Séance du 10 novembre (matin). — MM. Berthod, 6 ; Cleisz, 7 ; Mlle Pouzin, 6 ; MM. Bartement, 3 ; Angot, 7 ; Bel, 6 ; Meugé, 4 ; Peltier et Braine, 7.

Séance du 10 novembre (soir). — MM. Parcheminey, 3 ; Charrier et Avezou, 6 ; Jacob, 4 ; Barraud, 5 ; Faveret, 6 ; Monod (Lorenz), 5 ; Huc (E.) et Tisné, 4 ; Dragatzis, 7.

Séance du 11 novembre. — MM. Kudelski, 10 ; Bigot, 6 ; Buquet, 5 ; Lascombe, 3 ; Tartois, 6 ; Bloch, 4 ; Mlle Lang et M. Lévi-Franckel, 5.

Séance du 13 novembre. — MM. Pigney, 3; Galop, 6 ; Truffert, 8; Renaud (Jean), Penâ et Gresset, 4.

Pathologie. — Séance du 8 novembre. — MM. Schoofs, 13 ; Bricaire, 7 ; Toutey, 8 ; Chanut, 2 ; Salles, 6 ; Gheorghiu, 10 1/2 ; Cléret, 7 ; Cavaillon, 5 ; Jousseaume, 4 ; Brun, 7.

Séance du 10 novembre. — MM. Savidan et Lacau Saint Guily, 8 ; Duneau, 5 ; Vazeux, 11 ; Barthélemy, 10 ; Mlle Leven, 11 ; MM. Errard, 5 ; Poisvert, 8 ; Feldstein et Moriez, 9.

Séance du 11 novembre. — MM. Luquet, 11 ; Stréhaïano, 9 ; Baude, 11 ; Antoine, 8 ; Gineste, 9 ; Moreau, 11 ; Bardon (Clément), 7 ; Léchelle, 11.

CONCOURS DE L'EXTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 8 novembre. — Question : « Os iliaque. »

MM. Defiol, 7 ; Lewinsohn, 12 1/2 ; Calvet, 13 1/2 ; Caponlade, 13 ; Buffet, 14 ; Favreau, 7 ; Pollet, 12 1/2 ; Châtellier, 14 ; Blankstein, 8 ; Breton, 10 ; Modiano, 16 ; Goubert, 13 ; Giraud, 15 ; Hervoët, 9 ; Dalsace, 12 1/2 ; Suarez de Mendoza, 8.

Séance supplémentaire du 10 novembre. — Question : « Symptômes et diagnostic des ictères chroniques par rétention. »

MM. Ruppe, 18 ; Paris, 19 ; Lermoyez, 17 ; Renard, 20 ; Deschamps, 15 ; de Gaudart d'Allaines, 16.

Le concours s'est terminé par les nominations suivantes :

1. MM. Renard (Jacques), Paris, Ruppe, Lermoyez, de Gaudart d'Allaines, Deschamps (J.-L.), Gur, Thomas (Maxime), Couinaud, Michon (Louis), Mlles Bagot, Demadières, MM. Moore, Debray, Marquézy, Hahn, Mlle Labeaume, MM. Laurent (Pierre), Flot, Guillaume (André).

21. Cardot, Clément, Kleimann, Pierre, Semelaigne, Bocage, Pinel, Darian, Sédillot, Cornudet, Tournay, Doubrère, Boulay, Coulaud, Blot, Jacquet, Mlle Verrier, MM. Dayras, Levesque, Modiano,

41. Ravina, Selter, de Sieramski, Wallet, Barreau, Gerschenowitsch, Ill, Jacquelin, Perier, Roberti, Lagrange, Mouzon, Thinh, Guérin, Huaas, Deschamps (Pierre), Fornaison, Woirin, Jeanjean, Picard,

61. Viollet, Doumer (Édouard), de Gennes, Mme Vve Verillotte née Maixandeau, MM. Chabanier, Colombet, Daspres. Mlles Blechmann, Romanet, MM. Maupoix, Théodoresco, Luneau, Besson, Mlle Hartmann, M. Sabadini, Mlle Zvigoul, MM. Breitman, Maguillat, Cappelle, Boutelier,

81. Mlle Gillot, MM. Giraud, Abrial, Canoz, Exintaris, Marceron, Oddo, Ernst, Winter, Mlle Hourvitz, MM. Thoyer, Vignard, Eloy, Cantegril, Nast, Frélezeau, Morlot, Vallot, Ganachaud, Koerner,

101. Lignac, de Pontich, Tesseyre, Kurzenne, Engelbach, Salasc, Mlle Hahn, MM. Léonet, Calvet, Rivalier, Cavaillès, Merlin, Coffin, Mlle Deuniel, MM. Fouchard, Boussin, Bruant, Chatellier, Proust, Tzancoff,

121. Bordier, Pecker, Roubakine, Martin, Waisberg, Mlle Le Soudier, MM. Maliniak, Bozonet, Boisnier, Cabouat, Féron, Pollet, Gourdin, Desfarges, Adam, Salanier, Soret, Chirol, Barry, Duchon.

141. Konteschveller, Morice (André), Raout, Soubaigné, Samoyeau, Dalsace, Berthon, Blondet, Pradignac, Andréoli, Granet, Mme de Tannenberg, M. Lefèvre, Mlle Harel, MM. Taberlet, Dantheuil, Perrin, Soupault, Duclos, Foubert.

161. Guillaume (Alexandre), Borrien, Grellety-Bosviel, Lapidus, Migot, Gay, Leroux, Mineur, Pidoux, Coudy, Goubert, Langagne, Ferriot, Gand, Isch-Wall, Bertrand, Bithoux, Laurent (Louis), Breton, Piedelièvre,

181. Crantin, Enriquez, Roullé, Garnier, Mlle Rappoport, MM. Chapotel, Joffroy, Laurent (Marcel), Bigot, Collette, Demarne, Crocquefer, Mlle Herment, MM. Heitz, de Peretti della Rocca, Perrier, Roullaud, Odinet, Buffet, Kotsovos,

201. Labarraque, Dujardin, Pierson, Deschildre, Alterman, Apchin, Binet (Alfred), Surun, Mlle Ber, MM. Esseca, Petetin, Pasquier, Castéra, Leclerc, Adler, Dubois, Fresney, Grille, Leblanc, Ledrain.

221. Béhague, Designole, Bernard (Pierre), Boiteux, Cerf, Forget, Charpentier (Jean), Levinsohn, Plait, Caracache, Eusèbe, Prieur, Lozès, Anasiewicz, de Brun du Bois-Noir, Feuillié, Mordagne, Mme Sechechter née Revoutzky, Mlle Stakevitch, MM. Doumer (Armand),

241. Le Cocq, Vigneron, Caponlade, Farrugia, Forgeron, Mlle Lévy, MM. Jorand, Lamarche, Valiadis, Barrieu, Beaudequin, Brousse, Paturet, Pinalie, Prunier, Bousseau (Jean). Thibault, Payen, Bouchard, Souplet.

261. Lauret, Jacques, Moreau, Vallée, Chauvel, Mlle Gœrtz, MM. Lautmann, Lavaux, Rémouit, Uzan (Emile), Suyeux, Mlles Vinokour, Le Bouëdec, MM. Poisson, Baye, Chopinet, Ladroitte, Morice (René), Denoël, Klébansky.

281. Schwarzfeld, Caillet (Louis), Iscoveseo, Para, Aulagnier, Boulva, Brocheré, Mlles Kouriansky, Troszynski, MM. Veaux, de Galard, de Rohan-Chabot, Boissier, Daban, Jouet, Lehuche, Leroy, Dell'Amore, Mlle Freinte, MM. Majnoni d'Intignano. 301. Plotkine, Lepelletier, Eisenstein, Bavachi, Defiol.

Faculté de Médecine de Paris. — Sont nommés, pour l'année scolaire 1911-1912, chefs de travaux et de laboratoires :

I. *Travaux pratiques.* — Physique : M. le docteur Guilleminot.

II. *Laboratoires des cliniques.* — Clinique thérapeutique (Beaujon) : M. Bournigault, chef ; clinique médicale (Laennec) : MM. les docteurs Laederich, chef, et Labbé (Henri), chef adjoint.

Faculté de médecine de Lyon. — Dans sa séance du 10 novembre, le conseil de la Faculté de médecine de Lyon a donné un avis favorable à la Permutation du Professeur Paul Courmont de la chaire de pathologie générale, à la chaire de médecine expérimentale et comparée devenue libre par suite du décès de M. S. Arloing. Chef des travaux, et collaborateur scientifique pendant de longues années de ce dernier, M. Paul Courmont en était le successeur désigné, et le vote de la Faculté de Lyon recevra l'approbation du corps médical tout entier.

Écoles de Médecine. — MARSEILLE. — Sont chargés, pour l'année scolaire, des cours complémentaires ci-après désignés :

Chimie biologique : M. Moitessier, professeur.

Histoire naturelle coloniale : M. Jacob de Cordemoy, docteur en médecine, docteur ès sciences naturelles.

Hygiène, climatologie et épidémiologie coloniales : M. Reynaud, docteur en médecine.

Clinique annexe des maladies des voies urinaires : M. Escat, docteur en médecine.

Accouchements : M. Lop, docteur en médecine.

Pathologie et bactériologie des maladies exotiques : M. Gauthier, docteur en médecine.

REIMS. — M. Henry, agrégé des sciences physiques, chargé des fonctions de suppléant de la chaire de chimie pour l'année scolaire, est chargé en outre des fonctions de suppléant de la chaire de physique et de chef des travaux de physique, en remplacement de M. Baguéris, appelé à d'autres fonctions.

M. le docteur Harman, ancien professeur d'anatomie, est remis en activité, à partir du 1er novembre 1911 et pour l'année scolaire.

Concours pour l'emploi de médecin de la prison de la Santé. — Un concours s'ouvrira le 1er décembre 1911, à la Faculté de Médecine de Paris, pour un emploi de médecin de la prison de la Santé. Se faire inscrire du 7 au 20 novembre.

Le jury sera composé de cinq juges, choisis parmi les médecins titulaires ou honoraires des hôpitaux de Paris, soit parmi les médecins membres de l'Académie de médecine, s'étant occupés plus particulièrement d'affections mentales, d'affections nerveuses ou d'intoxications par l'alcool ou la morphine.

Le concours comportera quatre épreuves. Une élimination se fera après la deuxième épreuve ; elle sera d'un tiers si les candidats, prenant part au concours sont plus de quinze, de moitié si les candidats sont moins de quinze. Chacune des épreuves sera appréciée par un point, voté à la majorité après discussion du jury et rendu public aussitôt après. La troisième épreuve sera cotée 20 points maximum.

La première épreuve écrite (pour

LA VIE MÉDICALE (*Suite*)

laquelle il sera accordé trois heures) portera sur une question de médecine générale.

La seconde épreuve clinique comportera l'examen d'un malade d'un service de médecine, il sera accordé vingt minutes pour l'examen, dix minutes de réflexion et quinze minutes d'exposition.

Ne prendront part à la troisième épreuve écrite, que les candidats déclarés admissibles; cette épreuve consistera en une rédaction sous forme d'une consultation, rapport de l'observation d'un individu examiné et interrogé devant les candidats par un des médecins du dépôt de la préfecture de police. Une heure sera accordée pour la rédaction aux candidats qui pourront se servir des notes prises au cours de l'interrogatoire fait par le médecin du dépôt.

La quatrième épreuve consistera en une appréciation des titres scientifiques des candidats.

Asile d'aliénés de Ville-Evrard. — M. le Dr Paul Brousse, ancien député, ancien président du conseil municipal, a été nommé directeur de l'asile public d'aliénés de Ville-Evrard.

Un médecin blessé dans un accident d'automobile. — Sur la route de Challerange à Autry, on a découvert, dans un fossé, le corps inanimé du docteur Paul Jolly, médecin à Vouziers.

En revenant de tournée à vive allure la voiture automobile du Dr Jolly, dérapant, avait fait panache.

Le blessé a le bassin fracturé et de graves blessures qui mettent sa vie en danger.

Nominations dans les écoles vétérinaires. — M. Chauveau, inspecteur général des écoles vérérinaires, démissionnaire, est nommé inspecteur général honoraire des écoles vétérinaires.

M. Barrier, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort, est nommé inspecteur général des écoles vétérinaires.

M. Vallée, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, est nommé directeur de ladite école.

Hôpitaux de Province. — BORDEAUX. — Le concours de l'externat vient de se terminer par les nominations suivantes :

MM. Viéron, Mathieu, Chamaillard, Paris, Michelet, Lasserre, Arnould, Lagrave, Pierre Aubac, Boé, Piéchaud, Puel, Durieux, Léger, Levrier, Gascougnolle, Labrousse, Fiderlay, Portmann, Merlet, Pauzat, Godet, Hertzoq, Fabier, Despin, Labeylics, Boudet, Capéran, Putnam, Nafréchou, Mlle Duval, MM. Dumas, Soulié, Bernard, Le Magourou, Massias, Julien, Grellier, Salignac, Naudin, Le Bloch, Lachaume, Coffinières, Philipp, Giffo, Burneoa, de Fajolle, Jacquemet, Alinat, Lamothe, Jean Aubac, Goizet, Dufourg.

ALGER-MUSTAPHA. — *Prix Poisson.* — Le prix est décerné à M. Coudray Max.

Internat de première classe. — Le concours s'est terminé par la nomination de M. Masselot.

Internat de deuxième classe. — Ont été nommés titulaires : MM. Sénevet, Wittas, Aguilon, Bardy et Lemoine.

Provisoires : MM. Lavillat, Cohen Adad, Rançon, Biscos et Bernard.

Externat. — Ont été nommés titulaires : Mme Delfau, MM. Dubouchet, Azoulay, Piéri, Carnet, Fenouillet, Lévy-Valensin, Legroux, Delas et Gruny.

Provisoires : MM. Collignon, Morali, Ceccaldi, Peyre, Baudin, Funel, Couput et Fourrier.

Concours de l'École du service de santé militaire de Lyon. — Sont nommés répétiteurs à l'École du service de santé militaire de Lyon :

Anatomie descriptive et topographique, M. le médecin-major de 2e classe Billet, de l'hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé.

Médecine opératoire et accouchements, M. le médecin-major de 2e classe de Gaulejac, surveillant à l'école du service de santé militaire.

Physiologie, histologie et anatomie pathologique, M. le médecin-major de 2e classe Tournade, du 38e d'infanterie.

Microbiologie, parasitologie, chimie et physique biologiques (laboratoire d'expertises bactériologiques), M. le médecin-major de 2e classe Baur, de l'hôpital militaire de Bourges.

Maison du médecin. — Le Conseil d'administration de la *Maison du Médecin* vient d'élire président, en remplacement du Dr Courtault, si tragiquement disparu, le Dr Paul Reynier, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé, membre de l'Académie de médecine.



Phot. Pierre Petit et fils.
LE Dr PAUL REYNIER.

C'est un grand honneur pour la *Maison du Médecin* d'avoir désormais à sa tête un des maîtres les plus aimés et les plus respectés du Corps Médical.

Il n'est personne qui n'applaudisse à ce choix et ne remercie M. Paul Reynier d'avoir bien voulu répondre à l'appel du Conseil d'administration. C'est en quelque sorte une consécration que le nouveau Président donne à cette œuvre, précédant l'autre consécration qui ne saurait tarder, la reconnaissance d'utilité publique.

Concours de la médaille d'or des hôpitaux de Paris. — L'ouverture de ce concours aura lieu le 11 mars 1912, à 4 heures, dans la salle de concours de l'hôpital de la Charité, pour la médecine.

Les internes de 4e année des hôpitaux qui désirent se faire inscrire doivent s'adresser au service du personnel de l'administration tous les jours non fériés de 11 heures à 3 heures, du 3 au 8 janvier 1912 inclusivement. Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé le lundi 8 janvier à 3 heures dernier délai.

Concours des Écoles de médecine de marine. — Sont nommés professeurs pour cinq ans, MM. les pharmaciens de 1re classe :

École de Rochefort. — Chaire de chimie biologique, M. Lassalle. — Chaire de physique biologique, M. Perdrigeat.

École de Toulon. — Chaire de physique biologique, M. Chaix.

Concours pour une place de prosecteur à la Faculté de Médecine de Lyon. — Ce concours qui a commencé le 7 novembre s'est terminé par la nomination de M. Murard, interne des hôpitaux.

Faculté de médecine de Bordeaux. — MM. Poncet, Villar, Nafrichon ont été nommés aides d'anatomie titulaires ; MM. Doré, Calles, Cavallier, Goéré, aides suppléants.

Préfecture de la Seine. — Le Dr Giacometti, médecin à Paris, est nommé médecin-adjoint de la Préfecture de la Seine, chargé du service des suppléances.

Comité des mesures radiologiques. — Ce comité s'est réuni à Bruxelles au début de novembre. Parmi les assistants, citons : les professeurs H. Poincaré, Brillouin, Langevin, Perrin, Mme Curie (pour la France) ; les professeurs Nernst et Planck (de Berlin) ; les professeurs Lorentz, Kamerlingh Onnes (de Leyde) ; Rutherford (de Manchester).

Faculté de médecine d'Alger. — On crée à cette Faculté deux places de chargé des fonctions d'agrégé (médecine générale et parasitologie), une place de chargé de cours de chimie biologique, une place de chef des travaux d'anatomie, deux places de chargés des fonctions d'agrégé (anatomie et physiologie), une place de chef des travaux de physiologie. Les avis de candidature doivent être adressés au recteur.

Mariages. — Le Dr Léger, médecin-major de 2e classe et Mlle Paule d'Herbez de la Tour.

Le mariage de Mlle Assenetli Jullien, fille du Dr Louis Jullien, chirurgien de Saint-Lazare, professeur agrégé des Facultés de médecine, chevalier de la Légion d'honneur, avec M. Gaston Callerot, ingénieur agricole, aura lieu le mercredi 22 novembre à midi, en l'église Saint-Louis d'Antin. — Le Dr Paul Collignon et Mlle Jeanne Cayatte. — Le Dr Louis Rembert et Mlle Louise Graille.

Nécrologie. — Le Dr Georges-Abel Delamare, médecin-major de 1re classe en retraite, conseiller municipal de Neuilly, officier de la légion d'honneur. — Le Dr Garcin, ancien interne des hôpitaux de Lyon, décédé à Crémieu à quarante-sept ans. — Le professeur Fraenkel, professeur d'oto-rhino-laryngologie à la Faculté de médecine de Berlin. — Le Dr Dalz y Arrango, médecin major de l'armée américaine, chargé d'affaires de la république de Cuba. — Le Dr Charles-Auguste Ménard, frère du député Joseph Ménard, décédé, il y a quelques mois et père du Dr Pierre Ménard. — Le Dr Vossius, qui professait à Heers (Belgique) depuis 53 ans. — Le Dr Ronvaux, ancien échevin de l'Instruction publique à Namur. — Le Dr Emmert, privat docent d'ophtalmologie à Berne. — Le Dr H. Duculot à Liège. — Le Dr Vindevogel de Bruxelles.

COURS

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur **Gilbert** fera sa leçon clinique le samedi 18 novembre, à 10 h. 1/2 sur quelques cas de diabète sucré.

Hôpital Hérold. — M. le Dr H. Barbier a commencé le vendredi 10 novembre à dix heures et demie, au pavillon Grancher, des conférences de pathologie infantile et les continuera les vendredis suivants à la même heure.

Psychiatrie médico-légale. — Le Dr **Dupré** professeur agrégé, médecin des hôpitaux, commencera ses leçons de polyclinique mentale et médico-légale à l'infirmerie spéciale de la préfecture de police, 3, quai de l'Horloge, le ***samedi 18 Novembre***, à trois heures, et les continuera les samedis suivants à la même heure.

Hôpital Lariboisière. — M. J. Roubinovitch, médecin de l'hospice de Bicêtre, a commencé, dans le service de M. Le Gendre, à Lariboisière, le mardi 7 novembre 1911, à onze heures du matin, et continue les mardis suivants à la même heure, des conférences cliniques de psychiatrie élémentaire, à l'usage des étudiants et des praticiens.

Conférences préparatoires à l'École de Lyon. — M. Ganelon, chef adjoint des travaux physiologiques, et Villandre, ancien aide d'anatomie à la Faculté, commenceront en novembre leurs conférences préparatoires à l'École de Lyon. Pour s'inscrire, s'adresser au laboratoire des travaux physiologiques à la Faculté de médecine les mardis, jeudis et samedis de deux à cinq heures.

Hôpital Saint-Antoine. — ENSEIGNEMENT CLINIQUE ÉLÉMENTAIRE A L'USAGE DES DÉBUTANTS EN MÉDECINE par MM. **Béclère et Decloux.** — Les étudiants en médecine désireux d'être initiés et exercés individuellement à l'examen des malades, aux divers modes d'exploration des organes internes, spécialement des organes thoraciques, à l'aide de l'auscultation, de la percussion et de la radioscopie, ainsi qu'à la notation journalière des faits d'observation clinique, sont invités à se faire inscrire dans le service du Dr Béclère, à l'hôpital Saint-Antoine.

Hôtel-Dieu (SERVICE DE M. LE PROFESSEUR ROGER). — M. le Dr **P. Émile Weil**, médecin des hôpitaux, fait tous les ***lundis matins*** à 10 h. 1/2 (AMPHITHÉÂTRE TROUSSEAU) une leçon clinique.

Conférences d'Ophtalmologie pratique. — Le Dr **Cantonnet**, ophtalmologiste des hôpitaux, commencera à la clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu, service du professeur de Lapersonne, le ***mardi 28 Novembre 1911*** (à 3 heures, amphithéâtre Dupuytren) une série de 10 conférences, avec présentation de malades sur les *maladies des yeux* (affections courantes et traumatismes) que tout médecin praticien doit connaître et savoir traiter. Il les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants.

Ces conférences sont obligatoires pour les stagiaires inscrits à la clinique pour le semestre d'hiver. Les étudiants pourvus de 12 inscriptions peuvent les suivre. Ces conférences sont gratuites.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

19 Novembre. — Remise à M. le professeur Hayem de la médaille que lui offrent ses amis, collègues et élèves. — La cérémonie aura lieu à 10 heures du matin à l'amphithéâtre Moïana (Hôpital Saint-Antoine), entrée, 53 boulevard Diderot).

20 Novembre. — Concours de médecin suppléant des hôpitaux de Saint-Étienne.

20 Novembre, à 5 heures. — CLINIQUE TARNIER (rue d'Assas). — M. le Dr **Brindeau**, agrégé, continue le cours de pratique obstétricale par une leçon sur le forceps. Ce cours continue les jours suivants, 21, 22, 23, 24, 25 à la même heure et il est fait par MM. **Lequeux, Chirié, Guéniot, Lemeland.**

20 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours de médecin de la prison de la santé.

23 Novembre. — Dernière leçon de M. le professeur Hayem à la clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine.

24 Novembre, à 10 h. — HOPITAL SAINT-LOUIS. — M. le Dr **Gougerot**, agrégé, fait son cours sur Eruptions syphilitiques secondaires, accidents généraux.

25 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours du clinicat médical à la Faculté de médecine de Paris.

25 Novembre. — Exposition d'alimentation et d'hygiène à Pau.

27 Novembre. — CONGRÈS DES VILLES D'EAUX, BAINS DE MER ET STATIONS CLIMATIQUES, A PARIS. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. André Avèze, secrétaire du congrès, 88, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

1er Décembre. — Clotûre de la souscription au monument du Dr Claude Martin. Envoyer les souscriptions au Dr Caillon, 1, rue Victor-Hugo, à Lyon.

1er Décembre. — Concours pour l'emploi de médecin de la prison de la Santé.

4 Décembre. — Concours pour le clinicat médical à la Faculté de médecine de Paris.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 22 novembre, à une heure. — M. OLIVIER. Anatomie topographique et chirurgie du thymus. (MM. Kirmisson, président ; Segond, Hartmann et Rouvière.) — M. ZAEPFFEL. Lymphangite, adénite et adénophlegmon de la région mastoïdienne. (MM. Segond, président ; Kirmisson, Hartmann et Rouvière). — M. DELAGÉNIÈRE. Des indications de luxation du pylore dans les affections bénignes de l'estomac et du duodénum. (MM. Hartmann, président ; Kirmisson, Segond et Rouvière.) — M. RICHARD. Contribution à l'étude des phlegmons ligneux de Reclus. (MM. Hartmann, président ; Kirmisson, Segond et Rouvière.) — M. LATAILLADE. Blépharospasme, bihémispasme facial et leur traitement. (MM. Déjerine, président ; Pierre Marie, Laignel-Lavastine et André Léri.) — M. GARBAN. Les déviations morbides du sentiment religieux à l'origine et au cours de la psychasthénie. (MM. Déjerine, président ; Pierre Marie, Laignel-Lavastine et André Léri.) — M. RIBO. Les troubles mentaux dans la chorée de Huntington. (MM. Pierre Marie, président ; Déjerine, Laignel-Lavastine et André Léri.) — M. TEISSET. De l'ictère hémolytique hypholitique. (MM. Gaucher, président ; Roger, Marfan et Gougerot.) — M. FAU. Contribution à l'étiologie de la rétinite albuminurique. (MM. Roger, président ; Gaucher, Marfan et Gougerot.) — M. BLACQUE. Contribution à l'étude de la méningite cérébro-spinale suppurée à bacille de Pfeiffer. (MM. Marfan, président ; Gaucher, Roger et Gougerot.)

Jeudi 23 novembre, à une heure. — M. GUÉNET. Contribution à l'étude clinique et thérapeutique de la phlébite tuberculeuse primitive. (MM. Debove, président ; Hutinel, Castaigne et Nobécourt.) — M. PERRIER. Méningite tuberculeuse chez l'enfant. Contribution à l'étude des symptômes gastro-intestinaux au début. (MM. Hutinel, président ; Debove, Castaigne et Nobécourt.) — M. COLLIGNON. Contribution à l'étude de la dothiénentérie abortive chez l'enfant. (MM. Hutinel, président ; Debove, Couvelaire et Nobécourt.) — M. TESTARD. De la tache bleue congénitale à pigment dermique dite mongolique. (MM. Hutinel, président ; Debove, Castaigne et Nobécourt.) — M. DESVIGNES. Étude critique du traitement de la rupture traumatique de l'urètre périnéo-bulbaire. (MM. Quénu, président ; Gilbert Ballet, Widal et Chevassu.) — M. JAISSON. Les perforations du cancer de l'estomac. (MM. Quénu, président ; Gilbert Ballet, Widal et Chevassu.) — M. BOUTET. Contribution clinique à l'étude des troubles mentaux d'origine puerpérale. (Gilbert Ballet, président ; Quénu, Widal et Chevassu.) — M. BENAZET. Syphilis héréditaire tardive des os longs. (MM. Widal, président ; Quénu, Gilbert Ballet et Chevassu.)

SOMMAIRE :

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 50 en timbres-poste.

CONDITIONS DE PUBLICATION

PARIS MÉDICAL paraît tous les **Samedis.** Les abonnements partent du 1er de chaque mois.
Prix de l'abonnement (*1er Décembre au 30 Novembre*) : **France, 12** francs. — **Etranger, 15** francs.
Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.
Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine, contient 48 pages. Les autres numéros ont 32 pages. Le troisième numéro du mois contient une *Revue générale*.

ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

Janvier .... — Physiothérapie ; — physiodiagnostic.
Février .... — Maladies des voies respiratoires ; — tuberculose.
Mars ...... — Dermatologie ; — syphilis ; — maladies vénériennes.
Avril ...... — Maladies de la nutrition ; — Eaux minérales, climatothérapie ; — diététique.
Mai .... — Gynécologie ; — obstétrique ; — maladies des reins et des voies urinaires.
Juin .... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.
Juillet ..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
Août ...... — Bactériologie ; — hygiène ; — maladies infectieuses.
Septembre. — Maladies des oreilles, du nez, du larynx ; — des yeux ; des dents.
Octobre .... — Maladies nerveuses et mentales ; — médecine légale.
Novembre . — Thérapeutique.
Décembre.. — Médecine et Chirurgie Infantiles ; — Puériculture.

PRIMES DE *PARIS MÉDICAL* pour 1912

I PRIMES OFFERTES AUX ABONNÉS DE " PARIS MEDICAL " : *(Chaque abonné d'un an a droit à ces primes) :*

1º **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cinquante francs à la maison BLACQUE, Instruments de chirurgie, 25, rue Cujas, à Paris.

2º **Bons de remboursement de douze francs** sur tout achat de cent francs à la maison EMILE DUPONT fils, G. MATHIEU fils et Cie, Mobilier médical pour malades et Instruments de chirurgie, 9, r. Cujas, Paris.

3º **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de cinquante francs, ou de **douze francs** sur tout achat de 100 francs à la maison « L'Hygiène moderne, Lavabos, Salle de bains », 29, rue Cotte, à Paris.

4º **Bons de remboursement de six francs** sur un achat de vingt-cinq francs ou de **douze francs** sur un achat de 50 francs de livres édités par la librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

5º **Trois flacons Mimosa, Chèvrefeuille, Muguet (valeur 12 francs)**, offerts par la maison COUDRAY, parfumeur, 13, rue d'Enghien, à Paris. (*Pour avoir droit à cette prime, il faut joindre au prix de l'abonnement la somme de 2 fr. 50 plus 50 centimes pour le port*).

6º **Un coffret de parfumerie Coudray** (1 flacon parfum, 1 boîte poudre de riz, 1 savon surfin) (*Valeur* 12 fr.) *Pour avoir droit à cette prime, joindre la somme de 3 francs, port compris*). [Londres, à Paris.

7º **Bons pour une photographie artistique (valeur 12 francs)**, offerts par la maison WALÉRY, 9 *bis*, rue de

8º **Bons pour une remise de 25 pour 100** sur l'achat d'une bicyclette ou d'une voiturette automobile de 2300 francs à la Compagnie des cycles et automobiles.

II. PRIMES OFFERTES EN OUTRE AUX ABONNÉS DE "PARIS MÉDICAL" :
(Chaque abonné d'un an a droit à une seule de ces vingt primes) :

1º **Gravures représentant l'Entrée de Saint-Louis à Cluny en 1245** exécutées à l'occasion des Fêtes du millinaire de Cluny (1910) offertes par **l'Uraseptine Rogier**.

2º **Stylographes** offerts par le **Lait Lepelletier** homogénéisé, stérilisé (procédés Lécuyer), à Carentan.

3º **Pulvérisateurs Vaast**, offerts par la maison CH. VAAST, 22, rue de l'Odéon, à Paris.

4º **Trousses de poche** pour l'analyse des urines, offertes par la DOSURINE, 16, rue Charlemagne, à Paris.

5º **Seringue en verre**, offerte par la maison DAVID, 69, avenue des Ternes.

6º **Etui nickelé " L'Indispensable pour l'usage des seringues en verre "**, contenant un embout à paroi étanche pour montage des aiguilles Pravaz et une aiguille à embase étanche pour les petites seringues (*procédé breveté*), offert par la SOCIÉTÉ ÉLECTRO-INDUSTRIELLE, *maison Mathieu*), 113, Bd. St-Germain, à Paris.

7º **Thermomètres maxima**, modèle déposé Puniet, offerts par la maison PUNIET, 179, faub. St-Honoré, à Paris.

8º **Nécessaires pour l'hygiène buccale**, comprenant une brosse à dents Rosalia, une boîte de pâte dentifrice et un flacon de comprimés dentifrices, offerts par M. CORNETTE, 19, boul. St-Denis, à Paris.

9º **Distributeurs de savon liquide**, offerts par M. MARTIN à Neuilly-sur-Seine. (*Pour avoir cette prime d'une val. de 6 fr., il faut joindre 9 fr. prix de 3 lit. de savon liquide que l'on expédiera avec l'appareil*).

10º **Un colis postal de 15 rosiers** de la maison GEMEN et BOURG, de Luxembourg. (*Joindre 1 fr. 50 pour l'emballage et le port du colis des rosiers*).

11º **Un colis de Graines de fleurs et légumes** (25 variétés) offertes par la maison L. CLAUSE, à Brétigny-sur-Orge. (*Joindre 1 fr. pour l'emballage et le port*).

12º **Un coffret de produits Mozdow**, crème, poudre pour l'hygiène de la toilette (valeur **12 fr. 50**), offert par M. BOULONGNE, parfumeur, 33, rue de la Chaussée-d'Antin. (*Pour avoir cette prime, joindre 2 fr. 50 au prix de l'abonnement, plus 1 fr. pour le port*).

13º **Un coffret Eau de jeunesse Jane Hading** (un flacon de liquide et une boîte de poudre), offert par M. TRÉFOURET, 38, rue du Mont-Thabor.

14º **Bons de remboursement de douze francs sur une commande d'un complet ou d'un pardessus**, offert par la maison de tailleur « AU JOCKEY CLUB », 104, rue de Richelieu à Paris.

15º **Bon pour une chambre de cinq francs** (séjour de 24 h.) à l'HOTEL DES BALCONS, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

16º **Bons de remboursement de douze francs** à déduire sur le prix d'un chronographe « Just » en or, argent ou acier, payable par mensualités, chez AURICOSTE, horloger de la marine, 10, rue La Boétie à Paris.

17º **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat à la maison SACHET, papeterie médicale, 29, boulevard Saint-Michel, à Paris. [précision, 36, boulevard Saint-Michel, à Paris.

18º **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** francs à la maison COGIT et Cie, Appareils de

19º **Bons de remboursement de six francs** sur tout achat de **50** fr. à la maison BOULITTE. Appareils de précision.

20º **Caisses de 30 bouteilles d'Eau de Pougues St-Léger** (*cette prime ne peut être envoyée qu'en France seulement*), offertes par la Cie de POUGUES ST-LÉGER.

Envoyer avec le montant de l'abonnement la liste des primes dans l'ordre de préférence. Joindre 50 c. pour les frais d'expédition de chacune des primes et les sommes nécessaires pour les primes entraînant un supplément. Les primes seront expédiées dans un délai de 15 jours.

LIBRES PROPOS

HOMICIDE PAR IMPRUDENCE

Depuis dix mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent, chacun sait que « les médecins sont des confesseurs ». En cette qualité, ils se confessent aussi.

Leur confession se fait, non pas à l'ombre discrète d'un pilier d'église, à l'heure silencieuse où les pas résonnent sonores sous les voûtes solitaires ; ils se confessent entre eux, publiquement, dans des salles gigantesques et pleines de lumières. Devant des assemblées nombreuses, qu'on croirait d'ailleurs souvent en prières, à cause du bourdonnement des voix, ils montent en chaire, au lieu de s'agenouiller modestement et parlent haut et franc.

Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,
J'ai dévoré force moutons...

Les journaux de la profession reproduisent ces confessions publiques. Lorsque l'assemblée est d'importance suffisante, elles s'échappent par les fenêtres de la publicité quotidienne et descendent jusqu'aux populations attentives, que la syphilis ronge pour un tiers et la tuberculose pour le restant.

D'aucuns n'osent pas toujours, par humilité sans doute ou par insuffisance de voix, étaler eux-mêmes les péchés dont ils se sont couverts et ils usent de l'intermédiaire d'un organe amical plus idoine !

Un remède extraordinaire qui fit le tour du monde, de l'Orient à l'Occident seulement il est vrai, a provoqué en Allemagne un certain nombre de telles confessions. En France, deux firent naguère un bruit étourdissant ! Il y avait mort d'homme ! Et le trouble se répandit à travers le pays !...

***

Depuis dix mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent, chacun sait également que « les médecins ne relèvent que de leur conscience ! » Ce ne sont pas de simples hommes, mais des surhommes, des demi-dieux, puisqu'ils ont des missions quasi-divines : ils sucent les plaies venimeuses, reçoivent au visage le pus des phlegmons, la sanie des plaques muqueuses, soignent le pauvre, répandent sur le pays la santé et arrêtent les épidémies. La redingote, la cravate blanche, le chapeau haut de forme ont longtemps symbolisé ces fonctions sacerdotales.

Ont-ils donc abandonné tout cela ? Ils portent des vestons, des chapeaux melons et des cravates de couleur. Ils dépouillent toute majesté ; leur prestige diminue : on les dichotomise sur la scène, on les condamne à de gros dommages quand ils oublient des compresses dans le ventre. Défends ta peau contre ton médecin, affiche-t-on partout, et les juges, avec l'autorité de leurs robes rouges, leur répètent l'éternel article 1382 du Code :

« Quiconque nuit à son prochain lui doit réparation. »

Finie la divinité...

C'est pourquoi les confessions seraient mieux dans les petites chapelles, que dans les cathédrales.

G. MILIAN.

AVIS AUX LECTEURS

Nous prions ceux de nos lecteurs à qui *Paris Médical* a plu, à qui il a paru donner un tableau fidèle du mouvement médical, tout en les distrayant par des variétés para-médicales, de nous envoyer le plus tôt possible le **montant de leur abonnement** et la **liste des primes** qu'ils ont choisies. Ils éviteront ainsi toute interruption dans le service du journal et ils seront assurés de recevoir les primes qu'ils désirent : celles-ci sont en effet livrées dans l'ordre des inscriptions et il en est qui s'épuisent rapidement.

Les anciens abonnés ont droit aux primes comme les abonnés nouveaux (voir page II, la liste des primes).

Enfin nous serons heureux de recevoir les remarques, observations, critiques, de nos abonnés, car nous avons le plus vif désir que *Paris Médical* réalise tous les progrès que l'on peut souhaiter.

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES

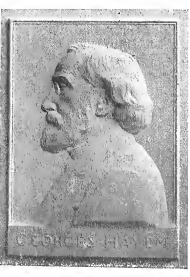
LA MÉDAILLE DU PROFESSEUR HAYEM

Le dimanche 19 novembre, à dix heures du matin, dans l'amphithéâtre de la clinique de l'hôpital Saint-Antoine, les amis, les collègues et les élèves de M. le professeur Hayem lui ont remis la médaille frappée à l'occasion de son départ de l'École et des Hôpitaux.

Ce fut une belle et émouvante cérémonie.

La présidence avait été offerte à M. Millard qui ouvrit la séance en disant : « Ce n'est pas au privilège peu « enviable de l'âge que je dois l'honneur de présider « cette imposante cérémonie : c'est comme au dernier « survivant de vos maîtres et à l'un de vos plus vieux et « fidèles amis que vos élèves, et sur votre désir, me l'ont « attribué. Permettez-moi de les remercier en même « temps que vous.

« C'est qu'en effet notre amitié date de cinquante ans, « de votre concours à l'Externat en 1862. « J'avais été « frappé de la « solidité précoce de vos « connaissances, « de la précision « et de la netteté « de vos épreuves, et, avec « l'aide de mon « ami Trélat, « j'eus la satisfaction de vous « faire donner « la première « place qu'on « voulait vous « ravir au profit « du fils d'un « des professeurs « de la Faculté.



Avers de la médaille du Professeur HAYEM.

« Je ne fus donc pas surpris de votre nomination, dès « votre premier concours, à l'Internat en 1863.

« Deux ans après, le 1er janvier 1865, nous entrions « ensemble à l'hôpital des Enfants-Malades, où je de- « venais enfin chef de service ; vous étiez mon premier « interne, le premier d'une longue liste qui devait se « dérouler pendant trente ans et celui dont la carrière « allait être la plus brillante. . . . .

. . . .

« A cette époque, cher ami, vous étiez déjà un peu « hostile aux réunions mondaines, aux disractions fri- « voles ; vous passiez votre temps soit à l'amphithéâtre, « soit au laboratoire, soit à la bibliothèque, soit dans « votre cabinet, uniquement passionné pour les études « scientifiques.

« *Tout par la science et pour la science*, telle est la devise « que je vous avais assignée, vous ne l'avez pas oubliée. »

Après avoir rappelé les principaux travaux du maître, après avoir montré comment, pour le plus grand bien des élèves et de la Faculté, fut érigée la clinique de Saint-Antoine, M. Millard ajoute : « Vos élèves, vos collègues, « vos confrères, vos amis ne pouvaient faire un meilleur « choix que celui de cet amphithéâtre pour venir vous « apporter, à l'heure de votre retraite, l'hommage so- « lennel de leurs sympathies, de leurs regrets et de leur « admiration, en vous offrant l'intéressante médaille due « au ciseau d'un grand artiste, M. R. Bloche et dont le « modèle agrandi est ici exposé.

« Cette médaille fixera le souvenir de celui qui aura été « à la fois un médecin, un professeur et un savant de « premier ordre. Chacun de nous la gardera précieuse- « ment, nul plus que moi, votre vieux maître et ami. »

Les vifs applaudissements qui soulignèrent cette allocution si charmante et si pleine d'émotion n'attestèrent pas seulement l'approbation de l'assistance. Beaucoup des auditeurs, eux aussi les élèves du « vieux maître » Millard, manifestaient doublement et y mettaient toute la chaleur de leur ancienne, mais d'autant plus vive affection.

La parole fut ensuite donnée au doyen M. Landouzy, et jamais tableau plus simple et plus magistral ne fut tracé de l'existence d'un savant : « Il appartient au « doyen, en une esquisse, dont vous excuserez les traits « rapides, de rappeler votre vie de labeur, puisque, « presque entièrement, vous l'avez vécue à la Faculté et « au profit de la Faculté, aussi bien dans nos labora- « toires, dans la chaire de thérapeutique, qu'ici même à « la clinique de l'hôpital Saint-Antoine que vous avez « fondée.

« Rassurez-vous, je ne ferai pas votre panégyrique ; « je laisse ce soin aux historiens de notre Maison qui « sur vous, écriront dans vingt ans. Je rappellerai simple- « ment, sincèrement, à vos collègues, à vos émules, à vos « disciples ; j'apprendrai aux jeunes générations ce que « vous fîtes, cela je le dirai sur ce ton d'amitié respec- « tueuse, voulant que cette fête d'adieu conserve à « l'hôpital ce caractère intime et familial que vous aviez « coutume de donner à vos visites du matin.

« Avez-vous, mon cher maître, jamais fait le calcul « que vos premiers travaux datent de près d'un demi- « siècle, de 1864, époque où, à la veille de vos vingt- « trois ans, vous entriez à l'internat avec deux de mes « futurs maîtres affectionnés Henri Henrot et Magnan ?

. . . .

« Vos premiers travaux témoignent d'une singulière « sagacité ; notre ami Magnan, le fin psychologue, nous la « disait atavique. Vous la devez à votre hérédité « diffé- « renciée » ! Votre sagacité vous vient, par les femmes, « de certain trisaïeul, qui, au milieu du XVIIIe siècle, floris- « sait à Metz, où Louis XV lui dut la vie...

« En juillet 1744, les Impériaux étant entrés en « Alsace, Louis XV, bien portant, accompagné de la « duchesse de Châteauroux — qui ne le quittait pas plus « que son ombre — partit pour Strasbourg : dès son « arrivée à Metz, le 4 août, il tomba malade et se trouva, « presque de suite, en danger de mort. Le 12 août, le « chirurgien de La Peyronie déclara que le roi n'en avait « pas pour deux jours... Il fallut songer aux derniers « sacrements, que, entre parenthèses, l'évêque de « Soissons ne voulut donner que si la duchesse de Châ- « teauroux quittait la ville !... Votre aïeul fut mandé, il « vit si clair, il pensa si juste, il fit si bien qu'il eût « raison du pronostic de La Peyronie et de la maladie... « Louis XV revint à la santé... et ce fut une joie délirante « dans tout le royaume d'apprendre que le bien-aimé « était sauvé.

« Cette ardeur scientifique que vous aviez héritée de « votre ancêtre attira sur vous l'attention de Vulpian. « Le maître vous attacha à son laboratoire et vous « honora d'une confiance et d'une affection toute parti- « culière.

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES *(Suite)*

« C'est du laboratoire de Vulpian que vous datez vos « Recherches sur la Pathologie nerveuse, sur l'Encéphalite, sur les Myélites aiguës, sur les Lésions médullaires provoquées par les altérations des nerfs.

« Bientôt votre curiosité vous pousse dans une tout « autre voie. En 1875, vous commencez l'étude morphologique du sang ; en 1877, vous découvrez un troisième corpuscule sanguin. Jusqu'alors se décrivaient, « dans le tissu circulant, deux éléments seulement, les « globules rouges et les globules blancs. Vous montrez « que les petites particules aperçues dans le sang des animaux supérieurs représentent un élément anatomique véritable. Vous prouvez que cet élément existe « dans toute la série des vertébrés ; que, petit et sans « noyau visible chez les animaux supérieurs, il correspond, dans le sang des ovipares à hématies nucléées, à « un élément relativement volumineux et pourvu d'un « noyau, c'est-à-dire à une cellule indubitable.



Portrait du Professeur Hayem,
professeur de thérapeutique, en 1884, par Cormont.

« Vous tracez l'histoire anatomique, physiologique et « pathologique du troisième corpuscule sanguin. Vous « montrez le rôle qu'il joue dans la coagulation, rôle « attribué, avant vous, aux globules blancs, ainsi que « dans la production des concrétions sanguines et dans le « mécanisme de l'hémostase.

« Vous êtes amené à les considérer comme des globules « rouges rudimentaires, comme des hématoblastes et à « formuler cette loi : « Chez l'adulte, les hématies sont « régénérées par les hématoblastes, et il en est ainsi « dans toute la série des vertébrés. »...

« Je ne puis rappeler toutes vos publications sur le « sang ; qu'il me suffise de dire que, après quatorze ans « d'études ininterrompues, vous publiez votre beau « livre sur le *Sang*...

« L'avenir, disiez-vous dans la préface, est à l'hématologie, c'est elle qui apportera la solution des grands « problèmes nosologiques ». Comme vous étiez bon prophète !

« Entre temps, par la mort de Gubler, vous êtes appelé « à la chaire de thérapeutique et matière médicale.

« Pendant quatorze ans, avec la plus large maîtrise, « vous enseignez les médications. Durant ce long cycle, « vous faites grande la part de la physiothérapie, montrant une fois de plus combien vous êtes homme « d'avant-garde et de progrès...

« En 1893, vous devenez titulaire de la chaire de clinique médicale...

« Et d'abord, vous organisez à la moderne — notons « qu'il y a de cela 24 ans — votre service de Saint-Antoine, dans une clinique pour l'époque modèle, « isolée du reste de l'hôpital, formant un tout compact « avec ses laboratoires, avec son amphithéâtre relié aux « salles des malades et permettant d'y faire venir les « patients à examiner devant les élèves.

« Aussi fîtes-vous deux parts dans votre enseignement : l'une essentiellement pratique, l'autre doctrinale et scientifique.

« A la clinique du mardi, on amenait dans cet amphithéâtre deux ou trois malades entrés de la veille et « que, *ex abrupto*, vous examiniez devant les élèves et « pour les élèves. Vous leur montriez ainsi le médecin « aux prises avec toutes les difficultés du diagnostic « du pronostic et du traitement.

« Vous attachiez une importance toute particulière, « comme vous donniez vos soins à ce mode d'enseignement pratique. C'est pourquoi vous avez désiré qu'il « fît l'objet du motif que M. Bloche a modelé avec un « art infini au revers de cette médaille...

« Sur le lit, le malade est assis, maintenu dans cette « position par un assistant. Vous, vous venez de pratiquer l'examen du thorax ; vous exposez aux assistants les signes « révélés par « l'inspection, la « percussion et « l'auscultation. « Votre main « droite est encore appliquée « sur le thorax, « votre bras gauche, dans un « geste expressif, accentue et « fortifie votre « parole. C'est « la leçon de « choses saisie « sur le vif « c'est le maître qui démontre plutôt qu'il « n'affirme ; c'est « par un artiste « éminent merveilleusement rendue la leçon de clinique française, « telle que la professent les petits-fils des Laënnec, « des Andral, des Louis, des Bouillaud, des Trousseau, « des Hardy, des Lasègue, des Dieulafoy, pour ne « parler que des grands disparus.



Revers de la médaille du Professeur Hayem.

« Le samedi, vous procédiez différemment. Il s'agis-

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES (*Suite*)

« sait de malades choisis, longuement observés, exa« minés à la lumière de tous les moyens, de toutes les « méthodes et de toutes les techniques de la clinique « la plus avertie.

« Cette partie de votre enseignement nous a valu un « nouveau livre sur le sang, dans lequel, parmi d'autres « conceptions originales, se remarquent vos recherches « sur le Purpura hémorragique, sur l'Ictère infectieux « chronique splénomégalique, type morbide jusqu'alors « méconnu, et que, avec justice, le professeur Gilbert « propose de dénommer « la maladie de Hayem ».

« Votre méthode sûre et féconde nous a valu égale« ment toute la série de travaux aujourd'hui classiques « sur les *affections de l'estomac*. Je citerai seulement les « leçons sur les gastrites hyperpeptiques, sur les sténoses « pyloriques, sur les formes anémique et gastralgique du « cancer, etc.

« Je m'arrête... J'aurais beau énumérer davantage, « je n'augmenterais pas la gratitude que vous doivent et « la Faculté de Médecine et l'Université de Paris : pour « le lustre que vous avez jeté sur elles ; pour leur renom« mée que vos travaux ont faite plus grande ; pour la « tradition des études hématologiques françaises que « vous avez su renouer ; pour les Méthodes et les Techni« ques par vous imaginées ; n'ont-elles pas, avec votre « nom, au travers des deux Mondes, porté la réputation « de l'Ecole clinique de Paris ».

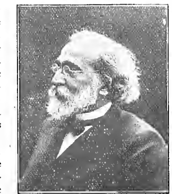
En quelques paroles, pleines de finesse et d'élégance, M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, vint ensuite remercier M. Hayem au nom des innombrables malades qu'il soulagea ou guérit durant tant d'années de pratique hospitalière. Il rappela comment, lors de l'épidémie de 1884, dans la population parisienne, émerveillée de l'action des injections intraveineuses, se répétait partout : « A Saint-Antoine, on guérit le choléra ! »

M. Magnan, le vieux, le fidèle ami, en des paroles vibrantes d'émotion, rappelle les souvenirs précieux de l'internat, le travail en commun, l'aide mutuelle, le repos du dimanche avec les joies de la famille !

Le professeur Barrier, d'Alfort, représentait l'Académie de médecine, mais il eut à cœur surtout de faire revivre les souvenirs d'une étonnante collaboration à laquelle le maître donnait tous ses dimanches et dont il ne s'arrachait qu'à la nuit tombante, laissant derrière lui un programme d'expériences que la semaine ne suffisait pas toujours à remplir.

Le professeur Dastre montre d'abord, comme ancien collaborateur à la *Revue des Sciences médicales*, la tâche véritablement écrasante que s'imposa le fondateur de ce recueil qui devait « mettre un terme au désastreux isolement de la médecine française au regard de la science étrangère », et apporte ensuite comme président de la Société de Biologie, l'hommage de l'illustre compagnie à un collègue élu membre titulaire en 1866 et dont l'œuvre féconde prit en partie naissance dans les séances du samedi.

« C'est au nom de vos anciens élèves et c'est pour vous « faire entendre des paroles de reconnaissance et d'affec« tion que je me lève à mon tour ». Et en termes émus et frappés au bon coin, le professeur Gilbert rappelle les souvenirs, les liens indissolubles qui unissent l'élève au maître : « Je me souviens de mon temps d'in« ternat chez vous comme si des décades d'ans ne « s'étaient pas depuis lors succédé. Déjà vous étiez « chef de service dans ce même hôpital Saint-Antoine « qu'aujourd'hui vous quittez sans retour. Le pavillon « Moïana n'existait pas encore et nos salles de malades « ainsi que notre laboratoire manquaient de luxe et de « charme. Mais vous étiez jeune, ardent à la recherche « et, entraînés par vous, nous travaillions sans relâche. « Lion, maintenant notre collègue à la Nouvelle Pitié, « l'un de vos élèves préférés, Rieffel, professeur agrégé « à la Faculté et chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, « le Dr Mulette, de Pont-Sainte-Maxence, et le Dr Vivant, « de Monaco, représentaient le corps savant de l'externat. « C'était une fière année. Cependant vous nous en impo« siez singulièrement : votre attitude réservée, votre « masque un peu sévère, la sobriété de votre parole, « votre grande réputation scientifique nous impression« naient. Mais ce ne fut que pour un temps : la douceur « de votre œil, bientôt, « nous rassura en même « temps que la bonté « de votre cœur, et, au « fur et à mesure que « l'année s'écoulait et « que le moment de « vous quitter appro« chait, nous nous sen« tions interdits et « prêts à verser des « larmes ! »



(*Phot. Gerschell.*)

Portrait du professeur Hayem en 1910.

Le professeur Letulle, président de la Société anatomique, nous montre le Maître, membre de cette Société dès 1864, y apportant le résultat de ses premières recherches anatomo-pathologiques.

Le Dr Siredey avait accepté le soin de représenter le corps médical de l'hôpital Saint-Antoine et la Société médicale des hôpitaux. En termes simples et distingués, il retraça une période de trente-deux ans de vie hospitalière passée dans les vieux, puis dans les nouveaux bâtiments de Saint-Antoine, et dans le commerce de collègues tels que Ch. Perier, Blum, Monod, Letulle et les regrettés Mesnet et Hanot.

Enfin, le Dr Galliard, le plus ancien des internes, puis le Dr Agasse-Lafont, le plus jeune chef de clinique du Maître, lui rendirent hommage au nom des premiers et des derniers venus de ses élèves.

Très troublé, le professeur Hayem, prit la parole d'une voix un peu tremblante : « Quelle touchante cérémonie « que la remise d'une médaille, d'un objet d'art durable, « à un travailleur dont on veut conserver la mémoire. « J'en éprouve tout ce qu'elle peut apporter de réconfort « et accueille votre beau présent avec émotion et re« connaissance... »

« Vous avez voulu créer autour de moi, au moment de « ma retraite, une atmosphère chaude et sympathique, « vous y avez réussi. Mais en voulant aussi me couvrir « de fleurs, vous avez tous dépassé la mesure dans « l'expression de vos éloges. J'en serais confus s'il « n'était pas évident que vous avez parlé avec votre « cœur.

« Il y a déjà plusieurs années que l'idée de cette fête « intime flotte dans mon entourage. Je n'ai pas voulu « la laisser éclore parce que je la trouvais prématurée. « Depuis, j'ai vu faire une assez large distribution de « ce qu'on pourrait appeler la médaille des nouveau« nés et je me demande aujourd'hui si les promo« teurs de cette espèce particulière ne sont pas dans la « vérité.

**

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES (*Suite*)

« Lorsqu'on arrive au bout du chemin, non seulement on n'est guère sculptural — ce qui est une considération d'une certaine valeur — mais encore on sent tout ce vide qu'éprouvent les vieillards ayant survécu à ceux qui ont été les chers compagnons de leur existence ».

Après avoir adressé un souvenir attendri aux amis disparus, le professeur Hayem remercie tous ceux qui ont pris la parole et n'oublie dans l'expression de sa gratitude et de son affection aucun de ceux qui furent ses élèves, ses collaborateurs et ses amis. Il est impossible de résumer son beau discours, nous devons nous contenter d'en donner quelques passages.

« L'éducation scientifique que j'avais reçue », dit-il en rappelant tout ce qu'il doit à Vulpian, « devait me porter vers l'étude du sang, ce milieu intérieur où se passent les actes les plus intimes de notre fonctionnement organique parce qu'il est en quelque sorte le champ clos de la lutte entre les influences extérieures et les réactions de défense de l'économie. Le développement énorme qu'a pris aujourd'hui l'hématologie montre bien que j'avais choisi là une étude d'un intérêt capital, dont j'avais d'ailleurs — on a bien voulu m'en faire un mérite — prédit l'avenir. Il fallait, pour aborder de telles recherches, être à la fois anatomiste, tant soit peu expérimentateur, et médecin. Il eût été bon d'être aussi chimiste de premier ordre. Mais, pour le dire en passant, ce chimiste biologique est encore attendu. On a dû baptiser de noms qui rappellent des faits expérimentaux une foule de corps hypothétiques, non chimiquement définis, tels que les hémolysines, les précipitines, les thrombosines, les alexines, etc., etc., que j'avais déjà pressentis et désignés sous le nom de corps albuminoïdes spécifiques ».

Et s'adressant au Doyen : « Nous avons assisté ensemble au développement considérable que notre Faculté a pris dans ces quarante dernières années, à la transformation que lui ont fait subir la réorganisation de l'École pratique, l'installation d'un grand nombre de laboratoires de recherches et de travaux pratiques, etc. On réclame actuellement un enseignement plus professionnel. On ne sait pas assez que nous le demandons nous-mêmes depuis longtemps. Personne plus que vous n'en comprend la nécessité, personne n'est plus apte à en diriger l'organisation, et je suis certain que si on vous laissait plus de liberté d'action, que si on vous accordait plus de subsides, vous feriez de notre Faculté, avec l'aide de nos collègues et de nos agrégés, une École sans rivale... »

« Je pars sans avoir vu se réaliser un de mes rêves ; mais avec la persuasion de laisser en bonnes mains l'avenir de cette grande institution, illustre entre toutes, malgré des imperfections qui ont été récemment trop violemment soulignées. Pour ma part, je lui ai consacré mes plus belles années et le meilleur de ma vie intellectuelle ».

Et à propos de la démonstration clinique faite sur le malade à l'amphithéâtre et représentée au revers de la médaille : « Dans le magnifique ouvrage publié sous votre direction, cher Doyen, où sont reproduites les richesses artistiques de notre Faculté, une intéressante gravure représente une leçon clinique au XVIIIe siècle. La scène se passe dans une salle d'hôpital. Le malade mis à découvert dans son lit est amplement entouré de bandelettes, de nombreux élèves sont à l'entour. Le professeur est parfaitement inconnu. On dit que c'était Desault, on n'en est pas certain. Peu importe ; nous apprenons ainsi que la leçon clinique se faisait au lit du malade, dans la salle commune.

« Dans quelques années d'ici, — à coup sûr dans un petit nombre — quand on verra dans une collection artistique le revers de la médaille de Roger Bloche, on remarquera un bonhomme un peu voûté, fort chevelu, d'aspect vieillot, exhibant un malade à des auditeurs des deux sexes, se prélassant sur des banquettes en gradin.

« On saura le nom du professeur parce qu'on a eu la très utile précaution de l'inscrire en grosses lettres sur l'avers de la médaille. Cela n'a pas d'importance ; l'essentiel sera d'apprendre qu'à cette époque on faisait la leçon clinique avec démonstration sur le malade. »

Enfin la péroraison : « J'arrive au dénouement. L'heure de la retraite a sonné.

« Pour cette Faculté que j'ai longuement servie ; pour cette clinique que j'ai fait construire et où, tant de fois, j'ai tendu les ressorts de mon intelligence, demain je ne serai plus qu'un étranger.

« J'assiste aujourd'hui, en quelque sorte à l'agonie de ma carrière scientifique et vous venez, devant moi encore plein de vie, d'en prononcer l'oraison funèbre.

« C'est pénible, mais juste. Ainsi vont et doivent aller les choses humaines.

« Je n'ai pas à me plaindre. J'ai étudié et enseigné la médecine pendant un demi-siècle qui a brillé d'un éclat incomparable. Le génie de Pasteur a ouvert pour ainsi dire une ère nouvelle. Sous l'influence des travaux de ce grand homme, l'hygiène publique et privée, transformées, ont réussi à écarter, à tenir en échec les grandes épidémies autrefois si meurtrières. La chirurgie moderne a pris naissance et a pu se montrer pleine d'audace : malgré ses excès, elle est devenue aussi bienfaisante que l'ancienne était néfaste et redoutable.

« On a fait mieux encore, on a pu, pour ainsi dire, capter la *natura medicatrix* d'Hippocrate et on l'a mise à la disposition des médecins sous une forme tout à fait nouvelle de médication, la sérothérapie, qui vient maintenant aider les organismes en détresse dans leur lutte contre les maladies infectieuses. Et enfin, tout récemment, pour ne citer que les faits les plus saillants, ont apparu ces extraordinaires rayons de Rœntgen qui nous ont permis de plonger nos regards attentifs dans la profondeur même des organes.

« Cet apport incessant, tumultueux de connaissances nouvelles, de découvertes retentissantes est comparable à un flot montant, montant encore, montant toujours. Comme on se sent petit pendant cette submersion, comme il convient d'être humble !

« Si vraiment, comme vous l'avez dit, j'ai apporté une pierre, si petite soit-elle, à l'immense édifice médical en construction, je me retire satisfait, heureux d'avoir travaillé avec tant d'autres, au soulagement de l'humanité et à la prospérité scientifique de notre cher pays ».

Que dire après tant de belles paroles ? Chargé du compte rendu de cette inoubliable séance, j'ai compris que mon rôle devait se borner à reproduire fidèlement.

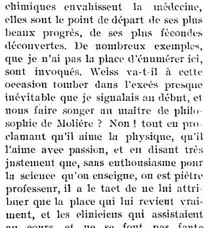
G. LION.


AUTO-INTOXICATIONS
CONVALESCENCES
Typhoïde, Pneumonie, Maladies du cœur,
Paralysie générale,
Anémies, Syphilis,
Psychoses.
SPERMINE POEHL
Expérimentée dans les HOPITAUX DE PARIS et à l'INSTITUT PASTEUR
Facteur de l'Immunité naturelle
DÉSINFECTANT ORGANIQUE
Formuler: SPERMINUM POEHL pour injections, 1 boîte
ou ESSENTIA SPERMINI POEHL: 1 flacon, 20 à 30 gouttes,
3 fois par jour dans eau alcaline.
Institut organothérapeutique
du Prof. D. De Pœhl et fils à Saint-Pétersbourg.
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
32, Boulevard Sébastopol, 32, PARIS

LES CÉRÉMONIES MÉDICALES (*Suite*)

LE PREMIER COURS DU PROFESSEUR WEISS

Le vendredi 17 novembre a eu lieu à la Faculté de médecine le premier cours du Professeur Weiss. C'est généralement dans le grand amphithéâtre, devant une foule compacte, que les maîtres nouvellement élus, après les remerciements d'usage à la Faculté qui les a appelés, l'éloge obligatoire de leurs prédécesseurs, l'expression plus ou moins sincère de leur crainte d'être inférieurs à leur tâche, et indignes de ceux qui les ont précédés, développent complaisamment cette pensée que la branche qu'ils enseignent est la plus importante de l'arbre touffu des sciences médicales. Le même public acclame poliment tantôt la supériorité de l'anatomie, tantôt celle de l'histoire de la médecine, tantôt celle de la chimie, tout en évoquant irrespectueusement tout bas le souvenir de la première scène du *Bourgeois gentilhomme*, où maître de danse, maître d'armes et maître de philosophie proclament à l'envi la supériorité de leur science.



Le professeur WEISS.

Vendredi, rien de pareil. L'inauguration du cours s'est faite discrètement, dans l'intimité en quelque sorte. Dans l'amphithéâtre de physique, inconnu de la plupart des étudiants, qui rarement s'y égarèrent, s'étaient groupés une partie des professeurs de la Faculté, doyen en tête, quelques maîtres de la physiologie, Chauveau, Dastre, des membres de l'Académie de médecine, de la Société de biologie, des amis personnels du nouveau professeur, et même quelques étudiants. Faut-il s'étonner de leur petit nombre ? Je ne crois pas. Que peut leur importer le changement de titulaire d'un cours qu'ils n'ont pas l'habitude de suivre ?

A l'heure précise, le professeur Weiss apparaît. Brièvement il s'acquitte des formalités d'usage ; il remercie la Faculté, qui — fait peu banal — l'a élu à l'unanimité, puis il esquisse l'histoire de la chaire de physique dont il prend possession. Détail curieux, c'est l'Ecole polytechnique qui a fourni à la Faculté ses quatre derniers professeurs. Weiss, qui sait bien les préventions courantes sur l'« esprit » de notre école militaire, revendique très crânement l'honneur de lui avoir appartenu, et aucuns éprouvent à ce moment quelques inquiétudes. Le nouveau professeur concevrait-il l'enseignement de la Physique dans notre Faculté, comme on le conçoit à l'école de la rue Monge ? L'auditoire est vite rassuré (Je dois dire que ceux qui connaissent l'œuvre scientifique de Weiss l'étaient par avance). L'orateur, en effet, entrant dans le cœur de son sujet, expose comment il comprend la tâche qui lui est confiée. Certes il faut que le professeur de physique de la Faculté ait une solide instruction théorique et technique de physique pure, car il doit être à même de résoudre les problèmes qu'à chaque instant pose à la physique la biologie, de créer des méthodes de recherches, des procédés de mesure ; mais, dans son enseignement, il doit se limiter à l'étude des questions qui trouvent en physiologie, en pathologie, en thérapeutique une application immédiate. Et Weiss n'a pas de peine à montrer quel superbe domaine la physique ainsi limitée a à parcourir. Le temps n'est plus où Strauss pouvait dire : « S'il n'y avait pas l'étude de la réfraction, le cours de physique de la Faculté serait superflu » ! Les sciences physico-chimiques envahissent la médecine, elles sont le point de départ de ses plus beaux progrès, de ses plus fécondes découvertes. De nombreux exemples, que je n'ai pas la place d'énumérer ici, sont invoqués. Weiss va-t-il à cette occasion tomber dans l'excès presque inévitable que je signalais au début, et nous faire songer au maître de philosophie de Molière ? Non ! tout en proclamant qu'il aime la physique, qu'il l'aime avec passion, et en disant très justement que, sans enthousiasme pour la science qu'on enseigne, on est piètre professeur, il a le tact de ne lui attribuer que la place qui lui revient vraiment, et les cliniciens qui assistaient au cours, et ne se font pas faute de protester contre l'envahissement des sciences accessoires, expriment par leurs applaudissements leur approbation de cette sage réserve, plus impressionnante que ne l'eussent été des revendications excessives. Weiss achève de les conquérir en annonçant qu'il mettra ses actes en harmonie avec ses déclarations. Il enseignera toute la physique médicale en un semestre, et — affirmation inattendue et extraordinaire — il estime que c'est pour un étudiant largement suffisant. Ceux qui désireront se spécialiser dans les études de physique trouveront au laboratoire un enseignement plus élevé. Tout cela est exprimé très clairement, simplement, en une langue limpide, précise, sobre, non sans élégance. Le succès a été vif.

S'il tient les promesses de son premier cours ; s'il dirige son enseignement dans la voie essentiellement pratique, dont il nous a tracé la plan, qui sait si Weiss ne réalisera pas le rêve ambitieux de réconcilier les étudiants avec la physique ? G. LINOSSIER.

CONNAISSANCES PRATIQUES

Lutte contre l'alcoolisme en Algérie. — La question de la lutte contre l'alcoolisme a été envisagée au Conseil supérieur de l'Algérie. Après discussion, on a adopté les vœux suivants formulés par le rapporteur, M. Saliège :

1º Création d'un enseignement antialcoolique dans les écoles ;

2º Interdiction de la vente des alcools dans les établissements publics : hôpitaux, gares, casernes, etc. ;

3º Exclusion ou renvoi des administrations des alcooliques avérés ;

4º Avancements de faveur aux non-alcooliques et aux pères de familles nombreuses ;

5º Organisation d'une surveillance plus sévère des débits ;

6º Limitation rigoureuse du nombre des débits et défense absolue aux préfets d'en laisser créer de nouveaux.

En outre, le Conseil a adopté le principe de l'interdiction de la vente des absinthes et produits similaires.

LA MÉDECINE HUMORISTIQUE

Dessin original

PAR BILS



LE PROFESSEUR HAYEM

DIÉTÉTIQUE

15 JOURS DE RÉGIME POUR LES CARDIAQUES CHRONIQUES

ONZIÈME JOUR (1). — Deux petits déjeuners : 1 *œuf à la coque*, 15 grammes de *pain noir* avec 6 grammes de *beurre*.

Au grand déjeuner : *poulet aux petits pois, gelée de lait* avec *gelée de fruits*.

Au dîner : *omelette* et *salade*.

Poulet aux petits pois.

Jeune poulet	1/2
Petits pois très tendres	60 grammes.
Gruau	5 —
Beurre	4 —
Eau légèrement salée	1/4 de litre.
Persil haché	1 cuiller à thé.

Le demi-poulet est divisé en deux moitiés, et mis dans un petit moule à pudding. Par dessus, on dispose les petits pois et le persil, et l'on verse l'eau bouillante, dans laquelle on a fait cuire au préalable le gruau avec le beurre. Le moule à pudding bien clos est mis au bain-marie, et on laisse pendant deux heures.

Gelée de lait avec gelée de fruits.

Lait maigre	1/8e de litre.
Suc de groseilles	1/8e de litre.
Gélatine	6 grammes.

La gélatine est mise à ramollir pendant cinq minutes dans de l'eau froide, puis exprimée. On fait bouillir le lait et on y fait fondre la moitié de la gélatine ; de même l'autre moitié de la gélatine est dissoute dans le jus chaud. Les deux liquides sont ensuite refroidis, et quand ils ont à moitié « pris », ils sont réunis dans un récipient en verre, et on laisse « prendre » complètement.

Omelette.

Œufs	N° 2
Eau	1 cuill. à soupe.
Beurre	15 grammes.
Sel	2 —

On bat les œufs rapidement avec l'eau et le sel, et on met dans une poêle qui a de 12 à 14 centimètres de diamètre, et qui contient le beurre chaud, en secouant la poêle fréquemment, pour éviter l'adhérence de l'omelette. On fait glisser ensuite l'omelette sur une feuille de papier blanc qu'on relève d'un côté pour que l'omelette tourne en rouleau. On peut déposer sur l'omelette, avant de la faire rouler, de la marmelade de fruits, des fruits confits, etc.

Salade verte.

Salade de saison	1 tête.
Crême fraîche	2 cuill. à soupe.
Jus de citron	1/2 cuill. à thé.
Sel	1 prise.
Sucre	1 prise.

Les feuilles les plus tendres sont lavées et bien égouttées. On y ajoute la crème préalablement battue avec le sucre, le sel et le jus de citron.

DOUZIÈME JOUR. — Deux petits déjeuners avec : 20 grammes de *pain blanc* et 30 grammes de *fromage blanc*.

Au grand déjeuner : *pudding de veau* avec *sauce tomate*. *Fruits cuits*.

Au dîner : 20 grammes de *pain*, 10 grammes de *beurre*, 1 *sardine*, et 60 grammes de viande de *bœuf* crue et râpée.

Pudding de veau.

Viande de veau	100 grammes.
Jaunes d'œuf	N° 2
Blancs d'œufs battus à neige	N° 2
Lait	2 cuill. à soupe.
Beurre fondu	10 grammes.
Persil finement haché	1 cuiller à thé.

Le hachis de viande est mélangé avec tout le reste en une pâte à laquelle on ajoute en dernier lieu les blancs d'œufs. On verse la masse dans un petit moule à pudding, enduit de beurre, et on fait cuire au bain-marie pendant une demi-heure. On sert avec une sauce tomate.

Sauce tomate.

Purée de tomates	2 cuill. à soupe.
Bouillon fort	1/16e de litre.
Pain râpé	1 cuill. à thé.
Oignon haché	1 pincée.
Beurre	5 grammes.
Sel	5 —
Persil finement haché	1 cuill. à thé.
Jus de citron	5 gouttes.
Sucre	1 pincée.
Sel	2 pincées.

On cuit le tout ensemble jusqu'à consistance de sauce, et on passe au tamis.

(1) Voir *Paris médical*, n° 51. D'après le Dr KASACK et Élise HANNEMANN.

FORMULES THÉRAPEUTIQUES

Désinfectant

Formol	10 grammes.
Créosote de hêtre	10 —
Essence de térébenthine	25 —
Menthol	5 —

M. f. s. a. — Verser XX à XXX gouttes de ce mélange sur une pelle à feu rougie, pour assainir les chambres des malades et en particulier des tuberculeux.

Kystes hydatiques.

Extrait éthéré de fougère mâle	ââ 2 grammes.
Liqueur de potasse	ââ 2 grammes.
Eau distillée	24 —

M. f. s. a. pour injecter, après ponction, dans la cavité des kystes hydatiques.

Coqueluche.

Ichthyol ammonium	10 grammes.
Glycérine	20 —
Alcoolat de mélisse composé	2 —
Alcool de menthe au 1/10	2 grammes.
Essence d'amandes amères	III gouttes.
Sirop de sucre	Q. S. p. 100 gr.

Les doses varient suivant l'âge. Jusqu'à un an, de 4 à 6 cuillerées à café. Jusqu'à deux ans, de 3 à 6 cuillerées à dessert. De trois à quatre ans, 4 à 5 cuillerées à dessert. De cinq ans et au delà, 4 à 5 cuillerées à soupe.

Pityriasis versicolor

Résorcine	ââ 1 à 3 gr.
Acide salicylique	ââ 1 à 3 gr.
Soufre précipité	5 à 15 gr.
Lanoline	ââ 25 grammes.
Vaseline	ââ 25 grammes.
Axonge	ââ 25 grammes.

F. s. a. une pommade.

(BESNIER et DOYON).

Traitement de l'anémie des mineurs.

Le malade est mis à la diète lactée. Il reste au repos absolu.

Lundi : 1 cachet ainsi composé :

Poudre de jalap	0gr,25
Poudre de calomel	0gr,25

Mardi : 8 grammes d'extrait éthéré de fougère mâle, en capsules ou en potion + 30 grammes de sirop de séné.

Un repas léger le soir.

Mercredi soir : comme le lundi.

Jeudi : comme le mardi.

Vendredi : comme le lundi.

Samedi : 4 grammes d'extrait éthéré de fougère mâle + 20 grammes de sirop de séné.

Ce traitement amène l'expulsion complète des vers dans une proportion de 80 p. 100 des cas.

Obésité.

Iodure de potassium	0gr,05
Carbonate de potassium	0gr,05
Thyroïdine	0gr,02
Extrait alcoolique de fucus vesiculosus. Q. S. pour une pilule.	

On pourra avec avantage s'aider des bains de lumière et des procédés physiothérapiques.

CHRONIQUE DES LIVRES

Manuel de Sémiologie médicale, par le Dr Palasne de Champeaux. 3e édition, 1911, un vol. petit in-8 avec figures noires et coloriées, cartonné, 5 fr., (*J.-B. Baillière et fils*, édit., Paris.)

M. Palasne de Champeaux, médecin principal de la marine, ancien professeur de sémiologie médicale à l'École de médecine navale de Toulon, nous livre une nouvelle édition revue et augmentée de son *Manuel de sémiologie médicale*, lequel est vraiment remarquable par la clarté, la précision, la méthode, qualités qui l'ont caractérisé dès la première édition.

On trouve condensées dans 385 pages faciles à lire et à consulter, les connaissances indispensables aux praticiens et aux étudiants. Parmi ces derniers, l'auteur a naturellement songé aux Élèves se préparant aux *Ecoles du service de santé de la Marine et de la Guerre* (Bordeaux et Lyon).

Deux parties dans ce manuel : l'une donnant quelques notions de pathologie générale, et l'autre traitant de la sémiologie des principaux organes et appareils.

Le tout est mis à jour au point de vue des nouvelles méthodes et techniques. Cornet.

Etiologie et prophylaxie des Maladies transmissibles, par MM. Jeanselme, Kelsch, Thoinot, Ribierre, J. Renault, Dopter, Bezançon, I. de Jong, Clair. ***Traité d'hygiène de MM. Chantemesse et Mosny.*** *Fasc. XVIII.* 1912, 1 vol. gr. in-8, cart. 8 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, édit. à Paris).

Il y a quelques mois seulement le traité d'Hygiène inaugurait ses fascicules sur l'étiologie et la prophylaxie des maladies transmissibles. Il continue aujourd'hui à étudier ces dernières en un nouveau volume qui vient de paraître.

La première question envisagée à ce point de vue est la lèpre, que M. Jeanselme expose de la façon la plus intéressante. C'est une affection qui préoccupe actuellement au plus au point les gouverneurs de nos colonies où elle aurait dû disparaître depuis longtemps. L'auteur, avec sa haute compétence en la matière, souligne tous les progrès qui doivent être faits en ce sens, et montre l'impérieuse nécessité des mesures prophylactiques qui, si elles étaient appliquées, éteindraient assurément un fléau qui compromet l'avenir de nos possessions coloniales.

La variole est magistralement traitée par le regretté Kelsch qui a consacré à son étude la conscience et le talent que tous lui reconnaissaient. Nous avons ainsi sous les yeux le fruit de son immense labeur, de ses méditations et de cette expérimentation serrée, à laquelle il avait consacré entièrement les dernières années de sa vie. Ce sont des pages inoubliables et qui resteront comme un document dans l'histoire épidémiologique et prophylactique de la variole.

A ces questions importantes, s'adjoignent les études concernant les fièvres éruptives, la suette miliaire, et enfin le béribéri, dont la nature et par conséquent la prophylaxie sont si discutées actuellement.

En somme, excellent livre encore que ce nouveau-né qui complète et continue heureusement la série des fascicules du *Traité d'Hygiène*. C. Dopter.

Traité pratique de Bactériologie, par le Dr Macé, professeur à la Faculté de médecine de Nancy. 6e *édition*, t. I, 1912, 1 vol. gr. in-8, 800 pages avec fig., 20 fr. (*J.-B. Baillière et fils*, éd. à Paris).

Voici la 6e édition du *Traité pratique de Bactériologie*. La première, parue en 1888, a obtenu le succès que l'on sait ; elle a été bientôt suivie de plusieurs autres, que l'auteur a remaniées au fur et à mesure des progrès incessants de la science des microbes. Depuis plusieurs années, cette dernière a fait de nouveaux pas en avant, et de nouvelles acquisitions que le lecteur trouvera analysées et synthétisées dans les nouvelles pages qui viennent de paraître.

Dans ce premier volume, les bactéries sont envisagées tout d'abord à un point de vue général ; l'auteur étudie leur morphologie, leur physiologie, leur biologie, puis les procédés divers qui conduisent à leur isolement et leurs cultures. Il a mis tous ses soins à de tels développements, sans lesquels les connaissances bactériologiques ne peuvent exister. De même, il s'est étendu avec juste raison sur les différentes méthodes d'examen microscopique, sans oublier les méthodes de diagnostic biologique (séro-diagnostic, opsonines, déviation du complément), devenues indispensables à tout bactériologiste et même à tout clinicien. Car, de plus en plus, la clinique doit appeler souvent à son secours l'appui du laboratoire.

Enfin, une partie de ce volume est réservée au début de l'étude des divers germes, pris en particulier. Elle sera poursuivie et achevée dans le tome II qui paraîtra incessamment.

Voilà donc une mise au point précise et intéressante des questions microbiennes que personne ne doit plus ignorer aujourd'hui. Ajoutons à cela que la lecture est extrêmement facilitée par des figures sans nombre, et l'on sera peu surpris du succès qui attend ce nouvel ouvrage. C. Dopter.

Jahreskurse fur ärtzliche Fortbildung, revue mensuelle dirigée par le Dr D. Sarason, de Berlin (*J. F. Lehmann*, éditeur à Munich).

Le *no de novembre* 1911 vient de paraître. Il traite des *maladies des yeux*, du *nez*, de la *gorge* et des *oreilles*. Trois articles principaux : du professeur Bach, sur *l'état actuel de l'étude de l'ophtalmie sympathique*, et sur les *idées modernes concernant la génèse et la thérapeutique du strabisme* ; du professeur von Eicken sur les *progrès en rhinologie, spécialement au point de vue chirurgical* ; et enfin un article du professeur Kummel sur les progrès accomplis dans ces dix dernières années dans les *maladies de l'oreille externe et moyenne*.

La fatigue et le repos, par le Dr F. Lagrange, 1912, 1 vol. in-8. (*Alcan*, édit. à Paris).

Le manuscrit inachevé de Fernand Lagrange a été repris et terminé par les soins pieux de Grandmaison.

On sait combien Lagrange fut, en France, en avance sur son époque au moment où il se consacra à la physiologie des exercices du corps, et à la mécanothérapie. Après avoir montré les avantages thérapeutiques des exercices physiques et du mouvement, il entreprit de mettre en garde contre leur exagération et leurs inconvénients : d'où le livre actuel, sur la *fatigue* et sur la *médication par le repos*, c'est-à-dire par une méthode thérapeutique, inverse de la précédente, qui présente, elle aussi, ses avantages et ses indications.

Comme les précédents ouvrages de Lagrange, celui-ci est une vulgarisation un peu diffuse et touffue, intéressante cependant, malgré les longueurs, elle n'a pourtant pas la valeur documentaire du livre de Ph. Tissié sur la fatigue et l'entraînement physique, ou surtout l'originalité et la précision expérimentale des travaux de Mosso et de Féré, qui, les uns et les autres, sont cependant à peine cités.

P. Carnot.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE PARIS MÉDICAL

Tous ces volumes peuvent être fournis par la Librairie J.-B. Baillière et Fils

Ueber Neurorezidive nach Salvarsan und nach quecksilber behandlung. Ein beitrag zur Lehre von der Frühsyphilis des Gehirns, von Dr J. Benario. Mit einem Vorwort von Wirkl. Geheimen Rat P. Ehrlich. 1 vol. gr. in. 8 de 195 pages, avec 5 figures dans le texte. München 1911 (*J. F. Lehmann's Verlag*, à Munich).

Diagnose und Fehldiagnose von Gehirnerkrankungen aus der papilla nervi optici, von Professor Dr Fr. Salzer. In-8, de 20 pages avec 2 planches coloriées. München 1911 (*J. F. Lehmann's Verlag*, à Munich).

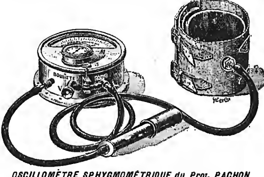
Alcune osservazioni sulla recente epidemia colerica di Livorno (luglio settembre 1911), par MM. G. Lumbroso et C. Gerini. Firenze, 1911 (*Società tipografica fiorentina*).

Tétanos utérin à forme chronique. Injections épidurales de sérum antitétanique et traitement médicamenteux. Guérison, par M. Courtellemont, Professeur à l'École de Médecine d'Amiens. Paris, 1911 (Extrait du *Progrès Médical*).

The blood-presure in diphteria, by J. D. Rolleston., M. D. (Extrait de *the British journal of Children's Diseases*).

La responsabilité atténuée. *Lois faites dans les divers pays, lois à faire concernant les criminels à responsabilité atténuée,* par le Dr L. Mathé, rapporteur au 3me congrès de Médecine légale (Bruxelles, 1910). Préface de M. Joseph Reinach député. Un vol. in-8 carré, 2 fr. (*Vigot Frères*, éditeurs à Paris).

Traité élémentaire de physiopathologie clinique, par le Dr J. Grasset, Professeur de clinique médicale à la Faculté de Montpellier. Tome III. Fonctions de réception. — Élaboration et émission de l'énergie. — Neurobiologie. — Fonctions de reproduction. — Autogénie et Phylogénie. — Hérédité. Paris et Montpellier 1912. 1 vol. gr. in-8, de 1176 pages avec 34 tableaux et 37 fig. Br. 15 fr. (*Masson et Coulet*, éditeurs).



NOUVELLES

Le Docteur Dopter a été élu membre de la Société de Biologie. — Le nouveau membre de la Société de Biologie est un élève de l'École de Lyon (1895). Il devint stagiaire au Val-de-Grâce en 1897, y fut professeur agrégé de 1904 à 1909. Actuellement M. Dopter est membre de la Commission de prophylaxie des maladies infectieuses dans l'armée. Il dirige à l'Institut Pasteur, le service de la méningite cérébro-spinale, et récemment il était délégué par le gouvernement pour organiser avec M. Salimbeni, la défense contre le choléra à Marseille.



Le Dr Dopter dans son laboratoire.

On connaît ses travaux et ses découvertes sur la sérothérapie antiméningococcique et sur la dysenterie.

Ses publications déjà nombreuses portent également sur des questions d'hygiène et de prophylaxie.

Il a fait en particulier deux livres, en collaboration avec M. Le Dr Rouget sur l'*hygiène alimentaire* et l'*hygiène militaire*.

L'Œuvre musicale des hôpitaux de Paris. — Cette œuvre s'est constituée sous la présidence du professeur Pozzi, dans le but de distraire les malades des hôpitaux de Paris, et sans doute aussi pour aider à la guérison par une cure de musique.

Il nous plaît de croire que l'*Œuvre musicale* et l'*Orchestre médical* auront plus d'un point de contact dans cette orientation hospitalière ; cela pour éviter de diviser inutilement les efforts, et pour qu'on ne puisse reprocher aux médecins de manquer d'accord parfait jusque dans leur musique.

Faculté de médecine de Vienne. — Elle comptait au dernier semestre 8 457 étudiants. Ont obtenu leur diplôme : 1 782 hommes et 62 femmes. Parmi les étrangers il y avait : 10 allemands, 7 suisses, 1 français, 2 italiens, 3 luxembourgeois, 67 russes, 11 roumains, 57 serbes, 8 monténégriens, 22 bulgares, 4 grecs, 5 turcs, 1 américain.

Un hôpital pour cancéreux. — A Vienne (Autriche) la Société pour la lutte contre le cancer s'est réunie sous la présidence du conseiller aulique Huchenegg, et a décidé de tendre tous ses efforts pour la fondation, aussi prompte que possible, d'un hôpital de cancéreux.

L'exercice illégal dans la petite correspondance d'un journal de modes. — Voici le conseil que donne à une lectrice la petite correspondance d'un journal de modes : « A la lectrice qui demandait un remède pour sa fillette tuberculeuse. J'ai vu des gens arrivés au dernier degré de tuberculose radicalement guéris par le simple moyen de leur faire manger, trois ou quatre fois, un petit chien nouveau-né et boire du lait d'ânesse. On peut cacher que c'est un chien pour ne pas dégoûter la personne. »

Institut de radiumthérapie en Autriche. — En octobre dernier a été inauguré à Saint-Joachimstal, sous la présidence du ministre des travaux publics, un établissement de radiumthérapie, destiné au traitement des malades et aux recherches thérapeutiques.

Le lupus en Autriche. — Les médecins ont reçu une prescription officielle les invitant à dépister de bonne heure les cas de lupus, et à renseigner leurs malades et les populations sur l'efficacité du traitement du lupus pris au début.

L'encombrement médical. — Le Dr Féraud, de Philippeville, donne son avis (in *Moniteur médical*) qui n'est pas des moins intéressant :

« Il y a une comparaison irréfutable : c'est l'art vétérinaire ; pour y entrer, il faut un concours, tandis qu'on entre dans la médecine comme dans un moulin !

« La question de l'encombrement devrait primer toutes les autres dans nos syndicats : l'établissement d'un concours à l'entrée, l'internat obligatoire, le stage à la sortie, voilà des mesures qui relèveraient singulièrement le niveau de la profession et la considération sociale dont elle doit jouir. Mais tout cela a été déjà dit : quand passerons-nous des paroles aux actes ? »

Un monument à Robert Koch. — Il vient de se former en Allemagne un comité, sous la présidence d'honneur du Chancelier de l'Empire, pour l'érection d'un monument au professeur Koch.

Syndicat médical de Paris. — L'Assemblée générale statutaire du Syndicat médical de Paris (S. M. P.) aura lieu le dimanche 26 novembre 1911, à deux heures, dans le petit amphithéâtre de la Faculté de médecine.

Ordre du jour :

1° Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale ;

2° Allocution du Président ;

3° Adhésion à l'Union des syndicats médicaux (M. Le Fur, rapporteur) ;

4° Responsabilité médicale (M. Le Fur, rapporteur) ;

5° Nomination d'un Président d'honneur.

Un banquet aura lieu à sept heures et demie, au café Cardinal (boulevard des Italiens) ; Prix : 10 francs ; tenue de ville.

Envoyer les adhésions au Dr Pelisse, 49, boulevard Henri-IV, avant le 20 novembre.

Institut de radiumthérapie en Espagne. — Un institut de radiumthérapie vient de se créer à Madrid, à l'instar de ceux de Paris et de Londres.

Jubilé du Dr Julia Calléja. — Un médecin dont le nom est très heureusement connu en Espagne, le Dr Julian Calleja, professeur à la Faculté de médecine de Barcelone, vient de fêter le jubilé de ses cinquante ans de vie professorale.

Congrès des chirurgiens de l'Amérique du Nord à Philadelphie. — Du 7 au 16 novembre s'est tenu dans cette ville le *Congrès clinique des chirurgiens de l'Amérique du Nord*. Y ont pris part les chirurgiens les plus en vue des États-Unis et du Canada.

Principales questions traitées : Chirurgie de l'estomac et du duodénum, du foie et de la vésicule biliaire, du pancréas, des vaisseaux sanguins, des centres nerveux, du goitre et des organes génito-urinaires.

LA VIE MÉDICALE

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS DE L'INTERNAT. — *Anatomie.* — Séance du 15 novembre. — MM. Massart, 8 ; Robert, 7 ; Cousin, 6 ; Audebert, 5 ; Mme Hovelacque, 12 ; MM. Goret et Brouet, 6 ; Mlle Besson (M.), 4.

Séance du 17 novembre. — MM. Zivy, 2 ; Mazzoléni, 5 ; Parin, 6 ; Alexandre, 5 ; Berthelot, 6 ; Lory, 7 ; Constantin, 6 ; Mallet, 5 ; Bourgeois, (Maurice) et Quercy, 7 ; Barbary, 6.

Pathologie. — Séance du 15 novembre. — MM. Dognon, 9 ; Richard (Georges), 6 ; Michaux, 11 ; Papillon, 9 ; Pichon, 7 ; Hemmerdinger, Rousseau et Andral, 5 ; Boussi, 6 ; Iguard, 9.

Séance du 16 novembre. — MM. Beloux, 10 ; Scheikevitch, 8 ; Schmutz, 7 ; Masmonteil et Frette, 10 ; Morlot, 8 ; Mlle Athanassiu, 6 ; MM. Marx, 3 ; Bénit, 4 ; de Léobardy, 4.

Séance du 17 novembre. — MM. Wilmoth, 10 ; Castex, 9 ; Lavalée, 8 ; Lucas-Championnière, 9 ; Murga, 5 ; Pataud-Devalencienne, 3 ; Courtois, 1 ; Marqueste, 7 ; Hudelo, 4 ; Rouffignac, 12.

Séance du 18 novembre. — MM. Binet, 10 ; Boyer et Bardet (Georges), 8 ; Brizard, 10 ; Socquet et Chavasse, 5 ; Hanriot, 2 ; Thibon de Courtry, 3 ; Blum et Bretégnier, 8.

Séance du 20 novembre. — MM. Alajouanine et Weill, 8 ; Chatellier, 10 ; Fey, 10 1/2 ; Sébald, 2 ; Pimpaneau, 6 ; Verdenal, 7 ; Vinay, 11 ; Masselot, 9 ; Huc (Georges), 9.

Séance du 21 novembre. — MM. Lefranc, 10 ; Busson, 7 ; Bourgeois (Francis), 11 ; Hertz, 8 ; Rongier, 5 ; Lamare, 11 ; Grandjean, 8 ; Frédault, 9.

Concours de la médaille d'or de chirurgie des hôpitaux de Paris. — Le concours pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en médecine de quatrième année aura lieu le 14 mars 1912 à 4 heures dans la salle des concours de l'hôpital de la Charité.

Se faire inscrire au service du personnel de l'administration de l'assistance publique tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 3 au 8 janvier 1912. Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au service du personnel au plus tard le lundi 8 janvier 1912, à 3 heures.

Facultés de médecine. — TOULOUSE. — Un congé, pour l'année scolaire 1911-1912, est accordé, sur sa demande à M. Caubet, professeur de clinique médicale.

M. R. Cestan, agrégé, est chargé pour l'année scolaire 1911-1912 (durée du congé accordé à M. Caubet), d'un cours de clinique médicale.

M. Cestan (Etienne), professeur de clinique chirurgicale, et M. Desforges-Mériel, chargé d'un cours de médecine opératoire, sont autorisés à faire échange d'enseignements pendant l'année scolaire 1911-1912.

Un congé, pour l'année scolaire 1911-1912, est accordé, sur sa demande à M. Cestan (Etienne), professeur autorisé à faire un cours de médecine opératoire.

M. Martin, agrégé, est chargé pour l'année scolaire 1911-1912 (durée du congé de M. Cestan), d'un cours de médecine opératoire.

LILLE. — *Concours du clinicat médical.* — M. le Dr Gaehlinger a été présenté après concours pour la place de chef de clinique.

ALGER. — *Concours de clinicat médical.* — M. le Dr Raynaud a été nommé chef de clinique médicale.

Cours d'anatomie de la Faculté de médecine de Paris. — Comme les années précédentes, le cours du professeur Nicolas a été interrompu par des manifestations bruyantes des étudiants. Le cours est suspendu jusqu'au 5 décembre par ordre de M. le Recteur de l'Académie de Paris.

Nominations. — Le Dr Simond, médecin des colonies de 1re classe, a été mis à la disposition du Ministre des affaires étrangères et chargé de la direction de l'Institut Pasteur de Constantinople.

M. le Dr Remlinger, médecin-major de 1re classe, a été chargé de la Direction de l'Institut Pasteur de Tanger.

Hôpitaux de Province. — MARSEILLE. — MM. Gamel, Badetti, Longe, de Vernejoul, Daniel, Tabet, Roux, sont nommés internes titulaires.

MM. Aynault, Gérin, Cambon, sont nommés internes provisoires.

ALGER. — *Internat en pharmacie de 1re classe.* — Ont été reçus : MM. Domergue, proposé pour la médaille d'argent, et Séché.

Internat en pharmacie de 2e classe. — Ont été reçus : MM. Pesle, Demilly et Bertrand.

Concours de médecin-adjoint. — Un concours sera ouvert à Alger, le lundi 3 juin 1912, pour un emploi de médecin-adjoint à l'hôpital de Mustapha.

Les candidats devront déposer ou transmettre par lettre recommandée, à la direction de l'hôpital de Mustapha, un mois avant la date d'ouverture du concours, les pièces dont la production est prescrite par l'article 3 de l'arrêté du 22 juin 1911.

Ce concours est le deuxième qui doit avoir lieu en 1912. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le premier s'ouvrira le 12 février prochain.

AVIGNON. — Un concours pour une place de chirurgien des hospices et hôpitaux d'Avignon sera ouvert le 14 mai 1912 devant la Faculté de médecine de Montpellier. Les candidats devront se faire inscrire un mois avant l'ouverture du concours.

École de médecine navale à Toulon. — Un concours pour l'emploi de prosecteur d'anatomie aura lieu le 3 janvier 1912, et pour celui de professeur de chimie biologique le 12 janvier.

Concours de professeur à l'Ecole de médecine navale de Brest. — Un concours pour l'emploi de professeur de séméiologie et de petite chirurgie à l'école de médecine navale de Brest aura lieu à Toulon, le 11 février 1912.

Écoles de médecine. — NANTES. — Le Dr Texier est chargé d'un cours complémentaire d'oto-rhino-laryngologie. — Le Dr Biante est chargé d'un cours complémentaire des maladies mentales. — M. Lemoine, interne des hôpitaux de Nantes, a été nommé, après concours, aide de clinique ophtalmologique.

CLERMONT. — M. le Dr Perrin est nommé prof. d'histoire naturelle.

GRENOBLE. — M. Bosquette, suppléant des chaires de pathologie, de clinique chirurgicale, est chargé des fonctions de chef des travaux anatomiques.

REIMS. — Un concours aura lieu le 29 avril devant l'École supérieure de pharmacie de l'université de Nancy pour l'emploi de suppléant de la chaire de chimie à l'école de médecine de Reims. Le registre d'inscription sera clos le 27 mars.

Association des ambulanciers de France. — Cette société dont le président est le Dr Félix Frébault, a tenu son assemblée annuelle sous la présidence du Sous-Secrétaire d'État à l'Intérieur. Dans un discours très applaudi, le président de l'association a montré le chemin parcouru depuis la fondation, c'est-à-dire depuis 1896, et appris que les ambulanciers sont actuellement au nombre de 3.500, divisés en 415 sections, dont l'action bienfaisante s'étend sur la France et les colonies.

Caisse des recherches scientifiques.

LA VIE MÉDICALE *(Suite)*

— L'Académie des sciences a désigné M. Armand Gautier pour remplacer Troost en qualité de membre de la commission de la caisse des recherches scientifiques.

Monument élevé à la mémoire de M. Gérard Mesny. — Le Comité, à la suite de la mort de son dévoué président le Dr Griffon, a désigné pour lui succéder un des vice-présidents, M. Guépin.

Adresser les souscriptions à M. Armand Guillon, trésorier, 9, rue de Poissy, Paris (Ve Arr.).

Décision ministérielle intéressant les médecins militaires de l'active, de la réserve et de la territoriale. — Une décision récente rappelle que tous les officiers, y compris les médecins, sont tenus au port de la jumelle. Dans un délai de trois ans, à dater du 1er janvier 1912, tous les officiers devront avoir une jumelle à prismes. Les officiers de réserve devront être pourvus d'une bonne jumelle, de préférence du type réglementaire. Les officiers déjà porteurs de jumelles à prismes pourront les conserver, même si elles ne sont pas conformes au type réglementaire.

Assassinat du Dr Legendre. — Le Dr Legendre, chef de la mission d'études qui vient d'être massacrée, était médecin de 1re classe des troupes coloniales et il connaissait très bien la Chine où il avait déjà fait plusieurs voyages. Il avait même fondé à Tchen-Tou une école de médecine qui est aujourd'hui prospère et qui lui avait valu une grande popularité dans certaines régions chinoises. On lui devait un livre sur le *Far West chinois* et il avait donné dans le *Bulletin du Comité de l'Asie*, en novembre 1909, des pages très curieuses sur les Lolos.

Il fut massacré avec ses collaborateurs, les lieutenants Noiret et Dessirier, dans des circonstances qui ne sont pas encore éclaircies.

Médecin poignardé par des apaches. — Le Dr Jeanmaire (de Lille) de passage à Paris, était allé samedi à Cormeilles-en-Parisis voir des amis.

En regagnant la gare pour rentrer à Paris, vers onze heures du soir, il fut attaqué par des apaches : il fut volé et poignardé. Le Dr Jeanmaire a pu regagner Paris, mais il est sérieusement blessé.

Médecins sanitaires maritimes. — A la suite des examens du 30 octobre ont été nommés médecins sanitaires maritimes, MM. Guillermin, Rangé (mention bien), Achard, Bau, Conil, Lallement, Sibille (mention assez-bien), Battesti, Chabert, Constantin, Dartevelle, Rey, Roullet, Saada, Tourasse, Touzery et Verdier.

Service médical de colonisation. — Par arrêté en date des 3 et 9 octobre, M. le Gouverneur général a prononcé les mutations suivantes :

M. le Dr Bensussan, médecin de colonisation à Taza, est affecté sur sa demande, au poste de Rabelais, en remplacement de M. le Dr Wolters, nommé à Taza.

M. le Dr Wolters, médecin de colonisation à Rabelais, est affecté au poste de Taza, en remplacement de M. le Dr Bensussan, nommé à Rabelais.

M. le Dr Dartigues, médecin de colonisation à Saint-Arnaud, est affecté sur sa demande, au poste de Barika, en remplacement de M. le Dr Triollet, nommé à Saint-Arnaud.

M. le Dr Triollet, médecin de colonisation à Barika, est affecté, sur sa demande, au poste de Saint-Arnaud, en remplacement de M. le Dr Dartigues, nommé à Barika.

La science française à l'étranger. — M. le professeur D'Arsonval vient de faire une conférence à Varsovie sur les applications de l'électricité médicale. Le corps médical polonais lui a fait un accueil chaleureux et lui a offert un banquet.

Mariages. — Le Dr Helbecque (de Saint-Souplet) et Mlle Berthe Bridoux. — M. le Dr Maurice Deflinne (de Blanc-Misseron) et Mlle Louise Schmidt. — Le Dr Stéphane Druesne (de Roubaix), ancien interne des hôpitaux de Lille, et Mlle Yvonne Aubry.

Nécrologie. — Le Dr Ernest Marchand, conseiller général de la Charente-Inférieure. — Le Dr Dethier (de Soumagne-Liége). — Le Dr Vryens (de Welleu, Belgique). — M. Arsène-Henri Gigon, pharmacien, ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien maire adjoint du 1er arrondissement de Paris, chevalier de la Légion d'honneur. Nos bien douloureuses sympathies à son fils, le Dr André Gigon, à son gendre, le Dr Gombaud, médecin principal de la marine, sous-directeur de l'École principale du service de santé de la marine.

COURS

Cours de clinique thérapeutique (fondation de M. le duc de Loubat) (hôpital Beaujon. Professeur : M. Albert ROBIN). — *Conférences pratiques.* — Pour compléter l'enseignement de la clinique thérapeutique, des conférences pratiques seront faites à l'hôpital Beaujon, du 20 novembre 1911 au 26 février 1912, les lundis, mercredis, vendredis, à dix heures du matin, salles Barth et Gubler, sous la direction de M. le professeur **Albert Robin**, par :

M. le Dr Bardet, secrétaire général de la Société de thérapeutique : Des régimes alimentaires ;

M. le Dr Baudouin, ancien interne des hôpitaux : Thérapeutique des affections cutanées ;

M. Bournigault, chef de laboratoire de la Faculté : Etude du chimisme gastrique et du chimisme respiratoire ;

M. le Dr Cathelin, ancien chef de clinique de la Faculté : Thérapeutique des maladies des voies urinaires ;

M. le Dr Cawadias, chef de clinique adjoint de la Faculté : Thérapeutique des maladies des reins et des capsules surrénales ;

M. le Dr Claret, ancien chef de clinique de la Faculté : Thérapeutique des maladies de l'estomac ;

M. le Dr Coyon, médecin des hôpitaux : Thérapeutique des maladies de la nutrition ;

M. le Dr Delherm, ancien interne des hôpitaux : Electrothérapie ;

M. le Dr Durey : Principes de massage ;

M. le Dr Fiessinger (Noël), chef de clinique adjoint de la Faculté : Thérapeutique des maladies du foie ;

M. le Dr Gaultier, ancien chef de clinique de la Faculté : Thérapeutique des maladies de l'intestin ;

M. le Dr Gy, chef de clinique de la Faculté : Thérapeutique des maladies nerveuses ;

M. le Dr Lyon-Caen, ancien interne des hôpitaux : Thérapeutique des maladies des vaisseaux ;

M. le Dr Michel, médecin des hôpitaux : Thérapeutique des affections cardiaques ;

M. le Dr Sainton, médecin des hôpitaux : Thérapeutique des maladies mentales ;

M. le Dr Sauvineau, ancien interne des hôpitaux : Thérapeutique des maladies des yeux ;

M. le Dr Weil, ancien interne des hôpitaux : Thérapeutique des maladies du sang et des glandes vasculaires sanguines.

Cours de cuisine diététique avec expériences pratiques (19, quai Malaquais). — Mme **Moll-Weiss** commencera ce cours le ***28 Novembre*** et le continuera les premier et troisième mardis de chaque mois.

Pour les étudiants et les docteurs en médecine, le prix du cours est de dix francs par mois. S'inscrire les mardis et jeudis de dix heures à midi, ou le vendredi de cinq à six heures.

COURS *(Suite)*

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le professeur **Gilbert** fera sa leçon clinique le samedi ***25 Novembre*** à onze heures et demie sur quelques cas de diabète sucré.

Hôtel-Dieu. — GYNÉCOLOGIE MÉDICALE. — M. **Paul Dalché,** commencera ses leçons cliniques sur les maladies des femmes, le jeudi ***14 Décembre,*** à 10 heures et les continuera les jeudis suivants (*Salle Sainte-Marie*).

Cours de gynécologie (*Cours de perfectionnement*). — MM. les Drs **Deverre,** chef de clinique, et **Rouhier,** chef de clinique adjoint, commenceront le ***27 Novembre,*** à cinq heures du soir, ce cours à la *clinique gynécologique* (HOPITAL BROCA). Ce cours sera complet en 20 leçons et aura lieu tous les jours. Le droit à verser est de 60 francs.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet no 3), les mardis, jeudis, samedis, de midi à trois heures.

Cours de pratique obstétricale (CLINIQUE D'ACCOUCHEMENTS ET DE GYNÉCOLOGIE TARNIER, 89, rue d'Assas). MM. les Drs **Brindeau, Guéniot, Lequeux,** professeurs agrégés, **Devraigne, Chirié, Lemeland, Marioton,** chefs de clinique, commenceront ce cours le ***4 Décembre*** à cinq heures et le continueront tous les jours suivants. Le cours comprendra 14 leçons. Les auditeurs sont exercés aux manœuvres obstétricales.

Le droit à verser est de 50 francs.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet no 3) de midi trois heures.

Hôpital des Enfants-Malades. — M. **Terrien,** professeur agrégé à la Faculté de médecine, ophtalmologiste de l'Hôpital des Enfants-Malades, fait tous les lundis, à 10 heures du matin, dans son service, des présentations de malades.

Les jeudis, à 10 heures : Consultations et opérations.

Hôpital Necker. — Consultation de Médecine. — M. **A. Pissavy** fait faire tous les matins à 10 heures, l'examen des malades par les élèves du service. Le mercredi, à 11 heures, présentation de malades. Le samedi, à 11 heures, leçons de thérapeutique usuelle.

Cet enseignement est spécialement réservé aux élèves de première année. Leur nombre est limité à 10.

Hôpital Bichat. — M. **Am. Coyon** fait chaque jour à l'hôpital Bichat (Service de la consultation) avec la collaboration de l'interne de service, un *Cours de Clinique élémentaire et de Technique séméiologique.*

Tous les matins, à 9 heures 1/2, examen des malades. Tous les vendredis à 11 heures, leçons de thérapeutique élémentaire.

Cet enseignement, destiné aux étudiants de première année, ne comprend qu'un nombre limité d'élèves.

MEMENTO DE LA QUINZAINE

25 Novembre. — Clôture du registre d'inscription pour le concours du clinicat médical à la Faculté de médecine de Paris.

25 Novembre. — Exposition d'alimentation et d'hygiène à Pau.

1er Décembre. — Clôture de la souscription au monument du Dr Claude Martin. Envoyer les souscriptions au Dr Caillon, 1, r. Victor-Hugo, à Lyon.

1er Décembre. — Concours pour l'emploi de médecin de la prison de la Santé.

3 Décembre. — Cérémonie de remise de la médaille qu'offrent au professeur Armand Gautier ses élèves et ses amis à la Faculté de médecine de Paris, à 10 heures du matin.

4 Décembre. — Concours pour le clinicat médical à la Faculté de médecine de Paris.

4 Décembre. — Cours de pratique obstétricale (clinique Tarnier, 89, rue d'Assas. Ce cours a lieu tous les jours du 4 au 20 décembre.

7 Décembre. — Concours de l'internat des hôpitaux de Nîmes.

8 Décembre. — Concours d'inspecteurs de l'assistance publique.

11 Décembre. — Concours de médaille d'or des hospices de Lille.

11 au 17 Novembre. — CONGRÈS DES VILLES D'EAUX, BAINS DE MER ET STATIONS CLIMATIQUES, A PARIS. — Ce Congrès, annoncé pour le 27 novembre, a été remis au 11 décembre. Pour tous renseignements, s'adresser à M. André Avèze, secrétaire du congrès, 88, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 29 novembre, à une heure. — M. NETTER. L'insertion du placenta dans les utérus fibromateux. (MM. Pinard, président ; Segond, Pierre Duval et Couvelaire). — M. LE BESQUE. De la délivrance dans les malformations utérines. (MM. Pinard, président ; Segond, Pierre Duval et Couvelaire). — M. FESQ. Grossesse extra-utérine et appendicite. (Diagnostic différentiel et coexistence). (MM. Segond, président; Pinard, Pierre Duval et Couvelaire). — M. VERNIÉ. Contribution à l'étude de la torsion de l'hydrosalpinx (MM. Segond, président; Pinard, Pierre Duval et Couvelaire). — M. MOISAN. Étude clinique des crises entéralgiques du tabes. (MM. Déjerine, président : Gaucher, Zimmern et Gougerot). — M. BAUD. La Diathermie. Applications thérapeutiques de l'effet Joule. (MM. Gaucher, président ; Déjerine, Zimmern et Gougerot). — M. DOGNY. Histoire de l'hôpital Saint-Louis depuis sa fondation jusqu'au XIXe siècle. (MM. Gaucher, président ; Déjerine, Zimmern et Gougerot). — M. TRIBES. Contribution à l'étude du traitement des tuberculoses externes par les injections modificatrices. Les injections d'huile goménolée. (MM. Reclus, président ; Delbet, Weiss et Ombrédanne.) — M. BLUTEL. Contribution à l'étude de l'extension continue. Nouveaux appareils. (MM. Delbet, président ; Reclus, Weiss et Ombrédanne). — M. LAPEYRE. Considérations chimiques sur l'évolution de la diphtérie survenant pendant ou au décours de la rougeole. (MM. Marfan, président ; Teissier, Letulle et Guillain). — M. RIGOULET. Nécessité et excellence des humanités en vue des études médicales. (MM. Teissier, président ; Marfan, Letulle et Guillain). — M. ROUÈCHE. Neuf cas d'éruptions scarlatiniformes secondaires, tardives chez des enfants convalescents de scarlatine. (MM. Letulle, président ; Marfan, Teissier et Guillain).

Jeudi 30 novembre, à une heure. — M. DETAPE. Les pommes de terre dans l'alimentation des diabétiques. (MM. Debove, président ; Hutinel, Langlois et Castaigne). — M. TERAI. Des injections intrapéritonéales de strophantine dans le traitement des ascites d'origine hépatique et cardiaque. (MM. Debove président ; Hutinel, Langlois et Castaigne.) — M. GUIGNARD. Les insuccès de la sérothérapie antiméningococcique. Leurs causes et les moyens de les éviter. (MM. Hutinel, président ; Debove, Langlois et Castaigne). — M. ROUSSEAU. De quelques formes et cas rares du cancer de l'estomac. (MM. Gilbert, président ; Widal, Retterer et Balthazard.) — M. GUINAUD. Sur les pancréatites chroniques avec ictère. (MM. Gilbert, président ; Widal, Retterer et Balthazard.) — M. FATACCIOLI. L'organothérapie humaine en thérapeutique. (MM. Gilbert, président ; Widal, Retterer et Balthazard.) — M. FRENKEL. La position genu-pectorale, signe pathognomonique de la forme dyspnéique des péricardites à gros épanchement. (MM. Widal, président ; Gilbert, Retterer et Balthazard.) — M. VIDAL. Le mélæna du nouveau-né. (MM. Bar, président ; Ribemont-Dessaignes, Brindeau et Jeannin). — M. GRASSET. Étude clinique sur la rétention placentaire dans les utérus fibromateux. (MM. Bar, président ; Ribemont-Dessaignes, Brindeau et Jeannin). — M. MONTET. Contribution à l'étude des hémorragies méningées chez le nouveau-né. (MM. Ribemont-Dessaignes, président ; Bar, Brindeau et Jeannin).

TABLE ALPHABÉTIQUE

(Partie Paramédicale)

A
1911

CORBEIL. — Imprimerie CRÉTÉ.

244-12. — Corbeil. Imprimerie Crété.